UNIV.OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/missionsdelacong29obla

MISSIONS

DE LA

CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

PARIS — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.

P
Relig
MS

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

1891

N° 113. — Mars 1891

294882
2:1:34

PARIS
TYPOGRAPHIE A. HENNUYER
RUE DARCET, 7
—
1891

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 113. — Mars 1891

MISSIONS ÉTRANGÈRES

PROVINCE DU CANADA.

RAPPORT SUR LA MAISON DE MONTRÉAL.

Trés révérend Père,

Le dernier rapport de la maison de Saint-Pierre finit avec l'année 1886. Voici les événements les plus remarquables de 1887. D'abord, c'est le départ du R. P. Antoine, provincial du Canada, pour le Chapitre général. Il était accompagné du R. P. Lefebvre, nommé délégué de la province.

Les fidèles qui fréquentent notre église de Saint-Pierre connaissaient depuis trente-six ans le dévouement du R. P. Antoine. Ils l'avaient vu successivement directeur de la congrégation des demoiselles, supérieur de la maison et provincial. Ils lui étaient attachés comme des enfants à un père. Aussi, une inquiétude agitait leur esprit. Cet ami du faubourg de Québec reviendra-t-il

habiter au milieu de nous? La mère patrie ne va-t-elle pas le garder pour profiter de son expérience? Ces sentiments se manifestèrent surtout à l'heure des adieux...

Le 20 mars, les congrégations se réunissent dans la chapelle de notre maîtrise, et tour à tour elles lisent des adresses qui disent leur attachement et présentent des offrandes qui aideront aux frais du voyage.

Avant de quitter Saint-Pierre, le R. P. Antoine nomme le R. P. Lauzon, vice-supérieur et procureur provincial. Escortés d'un grand nombre de nos meilleurs amis, les deux membres du futur Chapitre se rendent à la gare pour prendre le chemin de New-York et voguer de là vers le Havre et la France.

Deux missionnaires durent remplacer à Saint-Pierre les deux absents, et le nombre des travaux apostoliques en fut forcément diminué. Toutefois, nos Pères voués aux missions ne restèrent pas oisifs ; ils eurent à prêcher une centaine de retraites grandes et petites.

Les Annales ont déjà raconté les courses apostoliques du R. P. Dazé aux alentours de Chicago (États-Unis). Le R. P. Lacasse évangélisa pendant le carême la ville de Cohoes, et dès que le printemps fut venu, il partit pour ses missions sauvages du Labrador. Ce travail étant maintenant au-dessus de ses forces, il a dû céder la place à un plus jeune que lui, le R. P. Lemoine.

Le 6 juin 1887, un de nos jeunes Pères, nouvellement ordonné, le R. P. Eymard, chantait dans notre église de Saint-Pierre sa première grand'messe. Il était assisté à l'autel par son frère, alors vice-chancelier de l'archevêché, et il avait le bonheur de bénir son père, sa mère et les autres parents accourus à cette fête de famille.

On venait d'apprendre la nomination du R. P. Antoine à la charge de troisième assistant général. Cette nouvelle attrista tous les cœurs et provoqua d'unanimes

regrets, tant parmi les fidèles que dans plusieurs communautés religieuses et presbytères. Le successeur du R. P. Antoine, le R. P. Célestin Augier, nous arrivait avec le R. P. Lefebvre, le 29 juin, fête patronale de notre église. Notre population catholique leur fit à tous deux un accueil joyeux et sympathique.

Dans le cours de cette année, notre établissement de Montréal s'est enrichi d'une grande et belle maison d'école. Cette maison, bâtie sur le vaste emplacement qui porte déjà l'église, la maison des pères, le local dit *la Maîtrise*, s'élève à l'angle des rues Panet et Sainte-Rose. Elle mesure 84 pieds de longueur, 55 de largeur et 62 de hauteur. Une grande salle, des classes en nombre, très bien disposées et aménagées, nous permettent de recevoir là près de quatre cents enfants. Douze Frères maristes sont chargés de cette école qui est pour nous une pépinière destinée à alimenter nos congrégations des jeunes gens et des hommes. C'est de là encore que nous viennent nos jeunes lévites et les voix enfantines qui, aux jours de fête, donnent de l'éclat à nos cérémonies et un puissant attrait à nos chants. Un Père de la maison s'occupe du bien spirituel et de la surveillance de l'école.

Cet établissement, malgré les efforts du R. P. Laporte qui en a dirigé et surveillé la construction, nous a coûté une somme considérable, somme qui dépassait de beaucoup les ressources ordinaires de la maison. Aussi fut-on obligé de faire un appel à la charité des habitants du quartier. Cet appel, grâce à Dieu, fut entendu. Un bazar, organisé et mené à bonne fin par le R. P. Lauzon, nous valut 6 635 piastres, c'est-à-dire 33 175 francs, lesquels nous ont été d'un grand secours pour payer le nouvel établissement.

Ce fut sur ces entrefaites que le R. P. Drouet fut

nommé supérieur de la maison de Saint-Pierre. Il remplaçait dans cette charge le R. P. Lefebvre qui, depuis huit ans, était à la tête de la communauté, et exerçait son zèle à Saint-Pierre depuis quatorze ans. Le nouveau supérieur eut tout d'abord à s'occuper de la congrégation des jeunes gens, qui venait de traverser une crise difficile et dont les dettes contractées avec trop d'aisance pesaient lourdement sur son modeste budget.

La fin de l'année 1887 vit venir à Saint-Pierre plusieurs de nos évêques et vicaires apostoliques du Nord-Ouest. Nous fûmes tour à tour honorés de la visite de NN. SS. Taché, d'Herbomez et Grandin. Sa Grandeur Mgr Clut nous a donné deux ans et demi, et nous pouvons dire que tout en prenant un repos et des soins indispensables à sa santé affaiblie par un long passé de privations et de travaux apostoliques, il n'a pas négligé les intérêts de sa lointaine Mission. Ces intérêts ont été servis par lui avec autant de dévouement que de succès.

Les nombreux visiteurs qui, suivant un usage traditionnel, viennent, chaque année, à l'occasion du nouvel an, nous dire leurs sympathies et leur reconnaissance, n'ont pas fait défaut la veille au soir et le premier jour de l'an. Adresses, offrandes, regrets pour les absents et en particulier pour le R. P. Antoine, vœux pour tous, rien n'a manqué à ces réunions de famille. L'expansion du cœur et une douce gaieté en font le principal charme. Les visites nous imposent un service quelquefois long et pénible. Nos Pères de la maison se partagent la ville et s'en vont deux à deux dire merci à toutes ces familles qui ont envoyé leurs délégués à Saint-Pierre. La fatigue de ces courses à travers neige et glace est amplement compensée par la joie que leur présence fait éclater sur les lèvres et aux visages de ceux qui les reçoivent.

Nous étions bientôt attristés par la mort de la supérieure du Carmel de Montréal, et par celle d'un des Frères maristes qui sont chargés de notre école. Plusieurs de nos Pères avaient aidé de leur mieux à la fondation du nouveau Carmel où s'était envolé un petit essaim de filles de Sainte-Thérèse, venu de Reims, en France. Il leur avait été donné de connaître et d'apprécier les qualités peu communes de la fondatrice. Aussi sa mort fut un deuil pour nous tous.

Au mois de janvier, les PP. Dazé et Lecomte ont été heureux de donner leur concours à une œuvre de charité qui, chaque année, apporte un secours indispensable à l'asile des Petits-Enfants tenu par les Sœurs de la Providence.

Peu après ont commencé les travaux apostoliques. Les retraites données par nos Pères missionnaires en 1888 atteignent le chiffre de 122. Elles se partagent en 52 retraites de trois à quatre jours et 28 de huit jours, dont 8 ont été prêchées dans les communautés religieuses, 6 au clergé de différents diocèses, 6 dans les collèges, 3 dans des pensionnats. Nous comptons 7 missions de quatre semaines et plusieurs sermons de circonstance.

Le R. P. Célestin Augier, provincial, fut appelé à faire la grande ouverture du mois de Marie à Notre-Dame de Bon Secours, et à prêcher le panégyrique du bienheureux J. B. de la Salle, dans la grande église de Notre-Dame. Le panégyrique fut bientôt suivi de celui de saint Alphonse Rodriguez dans l'église des RR. PP. Jésuites. Un Père Rédemptoriste et un Père Dominicain, tous deux renommés dans le pays, lui succédèrent pour prêcher les panégyriques, l'un du bienheureux Jean Berchmans et l'autre du bienheureux Pierre Claver.

Ces trois orateurs chrétiens furent diversement appréciés. Une petite revue rédigée par un prêtre les carac-

térisa par ces trois mots : « L'Oblat s'est montré profond penseur, le Rédemptoriste zélé missionnaire et le Dominicain brillant artiste. »

Peu après, le R. P. Provincial s'engageait dans la voie des retraites religieuses et pastorales ; les bénédictions de Dieu l'ont accompagné dans ces travaux délicats et importants. Il a débuté dans ce ministère par quatre retraites pastorales, deux à Montréal et deux à Québec. De son côté, le R. P. Lefebvre était appelé à évangéliser le clergé des diocèses de Nicolet et des Trois-Rivières.

Nos pères sont chaque année appelés à prêcher les petites retraites de confirmation. Ils s'en vont, de paroisse en paroisse, préparer les voies à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque. Ils prêchent aux enfants trois fois par jour, ils les confessent ainsi que les fidèles qui viennent toujours à eux en grand nombre. Ils les préparent aux cérémonies de la Confirmation, et cela souvent au plus fort de l'été. Ce travail, qui se suit et se ressemble, et qui, pendant des mois, n'a ni trêve ni merci, ne manque pas de leur être parfois pénible ; mais leur dévouement est béni du bon Dieu, et s'ils sèment dans la sueur, ils recueillent dans la joie.

Les Pères attachés au service de l'église et des œuvres de Saint-Pierre ont leur bonne part dans la prédication. Ils doivent nourrir du pain de la parole sainte, et les fidèles qui viennent tous les dimanches assister aux messes, et les membres des nombreuses et diverses congrégations qui émaillent le parterre qui leur est confié. Quelquefois même ils se détachent pour porter secours aux Pères missionnaires. C'est ainsi que le R. P. Lauzon est allé prêcher à Lowell (États-Unis), et que le R. P. Legault Hormisdas a évangélisé, seul ou avec un compagnon, différentes paroisses des États-Unis et du Canada.

Notre église est comme un foyer et un centre où la

piété des fidèles trouve un aliment quotidien dans les dévotions nombreuses et diverses qui y sont établies. Nous avions déjà l'archiconfrérie du Rosaire, et nous voilà enrichis en plus d'un rosaire perpétuel propagé en Canada par le R. P. Saintourens, des Frères prêcheurs. La piété de nos gens se manifeste par leurs pratiques de dévotion, mais elle s'affirme également par leur générosité et leur concours pécuniaire toutes les fois que nous leur tendons la main en faveur d'une œuvre à établir ou à restaurer. Nous leur devons d'avoir pu réparer la chapelle des congrégations des hommes et des demoiselles, et l'enrichir de nouvelles orgues.

Vers la fin de 1888, le R. P. Laporte nous quittait pour le collège d'Ottawa. Il était chargé de l'école et son départ provoqua des regrets unanimes chez les maîtres et chez les enfants. Le R. P. Supérieur dut, pendant quelque temps, ajouter ce travail à ses autres occupations.

Un de nos plus vaillants missionnaires, le R. P. Lecomte, était obligé de quitter momentanément le champ de bataille et de prendre un repos et des soins devenus indispensables à sa santé.

Nous eûmes, à la même époque, à pleurer un des nôtres, le R. P. Caron. Il fut moissonné à la fleur de l'âge. Les soins qui lui furent prodigués avec un dévouement sans limite, par nos bonnes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, ne purent rien contre un mal implacable et qui ne pardonne pas. Ses restes mortels reposent à Lachine dans le cimetière confié à la garde des novices.

Pendant l'année 1889, les travaux apostoliques sont à peu près égaux en nombre et en nature à ceux de l'année précédente. Leur total atteint le chiffre de 120. Deux de nos pères ont accompagné, dans leur visite pastorale, NN. SS. les évêques des Trois-Rivières et de

Nicolet. Le R. P. Dazé a fait une campagne apostolique dans l'archidiocèse de Saint-Boniface, et il y a clôturé ses travaux par la retraite prêchée aux Pères missionnaires du vicariat. Le R. P. Provincial est allé donner les mêmes exercices aux Pères du vicariat de la Colombie britannique ; au retour, il s'arrêta à Saint-Boniface pour prendre part aux travaux du premier concile de cette province, en qualité de délégué de Mgr d'Herbomez, et prêcher en même temps une retraite aux prêtres séculiers de l'archidiocèse. Il quitta Saint-Boniface pour venir dans le bas Canada prêcher des retraites religieuses, et les retraites pastorales d'Ottawa et de Nicolet. C'est le R. P. Lefebvre qui, cette année, avait été chargé d'évangéliser les Pères et les Frères de la province du Canada dans deux retraites générales, dont l'une a lieu au collège d'Ottawa et l'autre à Saint-Pierre de Montréal.

Le mois de juillet est un des mois les plus chargés d'œuvres, à cause de la visite pastorale et des retraites dans les collèges et maisons religieuses. Nos Pères trouvent heureusement un secours bienveillant et tout fraternel dans les Pères du collège et du scolasticat. Qu'ils veuillent bien agréer nos remerciements.

Pour varier la forme de nos prédications dans nos retraites données à Saint-Pierre, nous avons quelquefois employé avec succès les conférences dialoguées.

Plusieurs belles fêtes ont aussi rompu la monotonie de nos exercices. Nous croyons devoir signaler en premier lieu la fête du quarantième anniversaire de la fondation de la congrégation des demoiselles. Le R. P. Léonard en avait été le premier directeur, et les RR. PP. Antoine, Tortel, Drouet et Lauzon lui avaient tour à tour succédé dans cette charge. Une communion générale le matin ; le soir, des chants harmonieux, un sermon donné par le R. P. Supérieur, une procession et la béné-

diction du Saint-Sacrement : tel fut le programme de la fête religieuse.

Après avoir dit merci à Dieu, ces bonnes demoiselles voulurent dire merci à leurs directeurs et à leurs Pères spirituels, et s'étant toutes réunies dans la vaste salle de l'école, elles firent parler leur reconnaissance dans des adresses et par des dons généreux.

Nous ne saurions passer sous silence le deux centième anniversaire de la première apparition de Notre-Seigneur Jésus-Christ à la bienheureuse Marguerite-Marie. Cette fête fut solennisée avec éclat par les dévots au Sacré-Cœur, et ils sont nombreux parmi ceux qui fréquentent notre église; messes de communion, messe solennelle, sermon et collecte abondante pour l'église du Vœu national à Paris, remplirent la journée. Comme souvenir de cet anniversaire, la chapelle du Sacré-Cœur, une des plus belles de notre église, a vu ses peintures rafraîchies. C'est dans cette chapelle que le Saint-Sacrement demeure exposé tous les premiers vendredis du mois et le samedi de chaque semaine. A la prière d'une pieuse demoiselle française qui à voué son cœur et sa vie au très Saint-Sacrement, Monseigneur l'Archevêque a établi une sorte de septennat d'exposition de la divine hostie dans sa ville archiépiscopale. Sept églises ont, un jour par semaine, l'honneur de présenter Notre-Seigneur à l'adoration et aux hommages des fidèles. Au nombre de ces églises privilégiées se trouve la nôtre, et notre jour de prières et de garde au pied du Saint-Sacrement est le samedi.

De toutes nos réunions mensuelles, celle qui voit accourir un plus grand nombre d'âmes pieuses est sans contredit celle du Saint-Rosaire. Ce jour-là, les communions sont plus nombreuses et l'empressement à assister aux offices est également très grand. Les fidèles tiennent à bénéficier des indulgences attachées à cette fête.

Les Annales ont déjà raconté ce que nous pouvons appeler la fête des cloches de Saint-Pierre, à Montréal.

C'est en juillet 1889 que fut formé le comité chargé d'étudier cette œuvre et d'en assurer le succès par des appels à la charité presque inépuisable de nos bons catholiques du quartier. Ce sont bien en effet les dons de nos ouvriers, de nos associés et congréganistes, qui ont fondu ces treize cloches, et les ont fait monter dans notre clocher, d'où elles envoient leurs vibrations sonores et harmonieuses à tous les échos des alentours. La maison de Saint-Pierre doit des actions de grâces spéciales au R. P. Lefebvre qui a été l'âme de cette œuvre et qui l'a menée à bonne fin malgré les difficultés et les déceptions qui l'ont traversée pendant quelque temps. Nous envoyons aussi, de loin, un merci fraternel aux RR. PP. Besson et Paul Bonnet. L'un a été notre intermédiaire auprès de notre fondeur, M. Pacard, à Annecy ; il a béni les matériaux au moment où ils allaient être mis en fusion ; et l'autre étant à Rome, nous a fourni les inscriptions qui ornent les cloches.

Au mois d'août, notre quartier faisait une grande perte dans la personne de la sœur Thomas, supérieure et directrice de l'asile sis non loin de notre église, pendant vingt et un ans. Que de générations d'enfants ont passé par ses mains, et quel bien n'a-t-elle pas fait ! La sœur Thomas a toujours été très dévouée à notre maison ; aussi avons-nous été heureux de pouvoir lui donner nous-mêmes les dernières consolations de la religion, et de lui faire chanter plusieurs services dans notre église. A la demande de la communauté des Sœurs de la Providence, un des nôtres, le R. P. Mayeur, a écrit la vie de cette servante de Dieu et des pauvres.

Peu de temps après, en octobre, la mort faisait une nouvelle victime dans l'enceinte même de la commu-

nauté. Un jeune Père nouvellement ordonné, le R. P. Allaire, envoyé à Montréal pour y respirer l'air natal et donner à sa pieuse famille la consolation d'assister à sa messe, y trouva la fin de ses épreuves dans une mort précieuse et sainte.

Au commencement de 1890, nous avons, comme tout le reste du monde connu, reçu la visite de la célèbre *influenza;* mais, grâce à Dieu, elle n'a pas fait de victimes dans notre maison.

Peu après, nous devions nous séparer du cher Père Lauzon. Il nous quittait pour Hull où il allait prendre la place du R. P. Cauvin à la tête de la maison. Ce Père était à Saint-Pierre depuis quatorze ans ; il s'occupait avec un zèle prudent et ferme d'œuvres importantes, comme la direction de la Congrégation des demoiselles, et de la Société de tempérance ; le Sacré-Cœur avait sa part de dévouement. Il avait beaucoup fait pour la prospérité et le progrès de ces œuvres ; les fidèles avaient en lui une confiance bien placée ; aussi son départ donna lieu à de vifs témoignages de regret et de sympathie. Celui qu'il allait remplacer à Hull, le R. P. Cauvin, ne tarda pas à le quitter pour toujours en prenant le chemin de l'éternité. Le souvenir de ce vénérable défunt vivait encore à Montréal, où il avait exercé le saint ministère à plusieurs reprises. Les Sœurs de l'asile de Saint-Vincent de Paul qu'il avait fondé, et les Religieuses de Sainte-Anne dont il avait été le directeur, firent célébrer des services funèbres pour le repos de son âme. Il en fut de même pour le R. P. Aubert, mort à Paris ; ses vingt-cinq ans d'absence n'avaient pas effacé son souvenir. On lui donna des prières.

Pendant le carême, nous avons pu nous absenter de la maison en plus grand nombre que d'habitude, et cela grâce à une mission prêchée par les RR. PP. Rédemptoristes dans la paroisse sur laquelle se trouve notre

église. D'ordinaire, ces Pères se réservent exclusivement les confessions des personnes qui font la mission. Nous en avons été soulagés d'autant.

A Montréal, avec la population de la ville grandissent et se multiplient les communautés religieuses de femmes et d'hommes. Les premières possèdent toutes de grands et beaux locaux; les œuvres se développent merveilleusement. Les secondes, en 1889, sans compter les Frères enseignants, s'élevaient à cinq : les RR. PP. Jésuites, Oblats, Rédemptoristes, Pères de Sainte-Croix, Clercs du Saint-Viateur. L'année 1890 a vu venir les Pères Franciscains de l'Observance et les Religieux du Saint-Sacrement.

Une œuvre déjà ancienne à Saint-Pierre, et qui ne vieillit pas, ce sont les pèlerinages à Notre-Dame de Bon-Secours, pendant le mois de mai, et à la Bonne Sainte-Anne en été. Chaque congrégation, comme chaque association tient à honneur de faire une visite au premier sanctuaire de Marie, à Montréal. Après la fille, la mère. Les demoiselles et les dames d'abord, puis les jeunes gens et les hommes, au nombre de sept à huit cents, descendent chaque année le fleuve Saint-Laurent, portés sur un magnifique bateau, et s'en vont en priant et en chantant déposer leurs hommages et leurs vœux au sanctuaire vénéré et célèbre de Sainte-Anne. Rarement les pieux pèlerins retournent chez eux sans avoir obtenu une grâce quelconque de celle qui nous donna la mère de Dieu.

Les travaux de l'année 1890 ont été plus nombreux encore que ceux de l'année précédente. Leur somme totale s'élève à 136 et nous avons dû refuser plusieurs retraites. Les ouvriers apostoliques qui ont dû se partager cette besogne sont les RR. PP. Lecomte, Lagier, Lacasse, Brunet, Mayeur et Prétot. Ils ont souvent été secondés par les Pères qui ont la charge du ministère dans notre église de Saint-Pierre. C'est ainsi que les

RR. PP. Guillet, Brault et Legault ont évangélisé plusieurs paroisses. Le R. P. Augier, provincial, a de son côté prêché plusieurs retraites religieuses et les deux retraites pastorales du diocèse de Saint-Hyacinthe. La cérémonie toujours imposante et belle d'une ordination, faite dans notre église par Sa Grandeur Mgr Grandin ; la fête du deux centième anniversaire de la bienheureuse Marguerite-Marie, et la bénédiction des cloches dont nos Annales ont déjà parlé, forment le bouquet final de nos fêtes religieuses.

En terminant ce rapport, je dois dire que les œuvres de la maison sont, en général, prospères et bénies du bon Dieu. Nous sommes à court d'ouvriers, le bien à faire est grand, et nous ne sommes pas en nombre suffisant pour répondre à tous les appels qui nous viennent soit du Canada, soit des États-Unis.

Je ne veux pas quitter la plume sans faire connaître à votre paternité que nos bons Frères convers travaillent de tout cœur et se montrent aussi appliqués au soin de leur perfection que zélés pour les intérêts de notre communauté.

Agréez, très révérend Père, les respectueux hommages de votre très humble fils en N. S. et M. I.

P. M. Drouet, o. m. i.

VICARIAT DE SAINT-BONIFACE.

LETTRE DU R. P. THÉOPHILE CAMPEAU AU R. P. CAMPER, VICAIRE DES MISSIONS.

Lac Qu'Appelle, le 19 janvier 1890.

Mon révérend Père,

Je profite de quelques jours passés à Qu'Appelle pour me rendre au désir que vous m'avez exprimé d'avoir de

nouveaux détails sur les Missions sauvages que j'ai à desservir.

Dans le cours de l'année dernière, j'ai parcouru d'une extrémité à l'autre les réserves sauvages qui se rattachent aux trois centres de Missions connus sous le nom de Paskwa, de la montagne de Tondre et du lac Croche. Il n'est pas question, bien entendu, des nombreux voyages que j'ai dû faire pour voir les malades ; je ne parle que des visites régulières qui n'ont pas duré moins de trois ou quatre mois.

La Mission du lac Croche possède maintenant une jolie église, qui lui donne une physionomie toute nouvelle. A la voir, on se croirait transporté en plein pays civilisé.

Située à quelques arpents du lac, près de deux jolis bocages, lattée et plâtrée à l'intérieur et à l'extérieur, couverte en très beau bardeau, cette église revêt dans son ensemble un cachet de simplicité et de propreté qui plaît et invite à la prière. Vous allez croire que je tombe dans l'exagération, mais j'ose dire que je la préfère à notre église de Qu'Appelle. Une petite bâtisse, qui en est comme le prolongement, offre au missionnaire une résidence très convenable pour le moment. Le cimetière, situé non loin de l'église, entre deux bosquets, n'a pas encore de clôture. Je me propose prochainement de l'entourer de lattes. Nous y avons planté, l'été dernier, une grande croix en chêne, faite par un catholique de la Mission. Avant mon départ, en mars dernier, nos sauvages ont coupé et charrié une centaine de pièces de bois pour la construction d'une maison où ils pourront se retirer avant les offices. Ils doivent eux-mêmes faire ce travail gratuitement.

Je n'ai que du bien à dire de la conduite de nos catholiques. En général, ils sont bons ; ils aiment la prière

et assistent volontiers aux exercices de piété. Je crois pouvoir affirmer qu'il est rare que personne manque la messe le dimanche, tout le temps que dure la mission. A ma dernière visite, qui s'est prolongée deux mois et demi, Osoupe, le chef, ainsi que sa femme sont venus l'entendre tous les matins. Ces sauvages sont en même temps les plus laborieux et les plus avancés dans la civilisation. C'est le témoignage que leur rendent les employés du gouvernement. Ils donnent l'exemple du travail aux quatre réserves païennes qui les entourent. Et, pour les encourager, il est question de leur construire un moulin à farine.

Vous apprendrez avec plaisir que tous les enfants catholiques appartenant à cette Mission vont à l'école industrielle du R. P. Hugonard. Le ministre et son interprète ont bien essayé de les en détourner ; mais c'est en vain que pour les gagner ils ont étalé sous leurs yeux mille et mille présents. A ce propos, je dois mentionner une tentative de ces messieurs qui a tourné à leur confusion.

Trois ministres se présentent, l'an dernier, chez Osoupe, le chef catholique de la réserve. L'un d'eux, qui parle très bien le cri, argumente à peu près en ces termes sur la religion, en présence de plusieurs sauvages baptisés et païens: « Ne craignez pas, mes bons amis, de prier avec nous. Nous aussi, nous aimons le bon Dieu ; nous aussi nous voulons aller au ciel. Toutes les religions sont bonnes et mènent également au paradis. Votre religion, à vous catholiques, est comme un grand arbre ; les religions que nous prêchons en sont les branches. L'arbre et les branches sont de même nature, n'est-il pas vrai? Ainsi en est-il de votre religion et des nôtres : elles ont cela de commun qu'elles conduisent également au ciel. » Il parla sur ce ton près d'une demi-heure.

Invité à donner son avis sur cette démonstration, Osoupe répondit :

« Je suis fort étonné de vous entendre parler ainsi de la religion. Vous autres blancs, vous avez des lèvres pour vous instruire et pour vous enseigner la vérité ; nous, pauvres sauvages, nous ne sommes que des ignorants. Cependant, nous avons toujours pensé que la bonne religion devait être une, comme il n'y a qu'un seul Dieu. La foi à un seul Dieu entraîne nécessairement la croyance à un seul Évangile, car il est difficile d'admettre que Dieu ait enseigné tant de différentes religions. Si un pauvre sauvage a honte de dire aujourd'hui le contraire de ce qu'il a avancé hier, comment supposer que Dieu puisse nier maintenant ce qu'il a prêché pendant qu'il était sur la terre ! Vous prétendez que votre religion est réellement semblable à la nôtre. Que ne prêchez-vous alors ce que nos prêtres prêchent partout? Je crois sans peine que l'arbre et les branches sont de même nature ; mais vit-on jamais un chêne donner des pommes ou un pommier donner des glands? Si donc il est vrai que notre religion est l'arbre et les vôtres les branches, vous devez croire et prêcher ce que nos prêtres croient et enseignent. Vous feriez bien mieux, dit Osoupe en finissant, de nous laisser en paix et de ne pas tant tourmenter les sauvages pour leur imposer des religions que vous avez inventées vous-mêmes. » Pour un sauvage, ce n'était pas mal raisonné.

Nos trois ministres confondus jugèrent prudent de ne pas insister et de se retirer au plus vite.

Les païens n'ont pas été oubliés dans cette visite.

J'ai pu, avant de quitter le lac, parcourir toutes leurs réserves. En présence des sauvages assemblés, j'ai traité longuement et aussi clairement que possible les questions suivantes :

Différence entre le prêtre catholique et le ministre protestant ; la religion catholique est la seule véritable instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour sauver les âmes ; les religions protestantes, inventées par des hommes pervers, ne peuvent avoir aucun crédit.

Ces différents points, ainsi que l'importante question de l'éducation des enfants, ont été successivement abordés dans nos fréquents entretiens. J'ai dû aussi réfuter les mensonges et les calomnies que les ministres ne cessent de débiter contre nous et contre notre école industrielle de Qu'Appelle. La généralité des sauvages semblent bien convaincus que nous prêchons la religion véritable, instituée par Jésus-Christ. — « Le grand Maître n'a qu'une parole, nous disent-ils, et vous seuls prêchez toujours la même grande prière. » Et néanmoins ils ne nous donnent pas toujours raison, dans la pratique, contre les apôtres de l'erreur.

Que voulez-vous ? Ceux-ci emploient des arguments qui touchent davantage ces pauvres gens. Ils viennent vers eux chargés de présents : habits, argent, vivres en quantité, tout leur est offert. Ce singulier mode d'apostolat avilit les païens, les rend paresseux et en fait des mendiants éhontés. Là, Dieu merci, s'arrête la désastreuse influence des ministres de l'erreur, car les sauvages ne se méprennent pas sur la valeur de pareils arguments. S'ils vont chez les ministres, c'est pour manger. Mais quand il s'agit de prier, c'est à nous qu'ils s'adressent. Il n'y a pas à en douter, leurs préjugés tombent sensiblement, leurs superstitions diminuent, et le mouvement vers notre religion augmente en proportion.

Pourquoi faut-il que nous manquions du grand moyen de les évangéliser ? Pourquoi l'homme de la bonne prière, comme ils disent, est-il condamné à errer çà et là, à vivre trop souvent partout, et jamais assez longtemps à

la même place? Cette Mission du lac Croche, ainsi que celle de la montagne de Tondre exigeraient des missionnaires à poste fixe. Tant qu'il n'en sera pas ainsi et qu'elles ne recevront notre visite que de loin en loin, les conversions ne seront jamais nombreuses.

Les sauvages catholiques de la montagne de Tondre, qu'on nomme aussi Notre-Dame de l'Espérance, nous donnent bien moins de consolations. Leur instruction religieuse a été forcément négligée à cause de notre petit nombre. C'est un mal auquel il faut remédier au plus tôt. Je m'y emploie de tout cœur par des catéchismes et des retraites qui obtiennent de bons résultats.

Malheureusement les chrétiens de cette réserve entretiennent encore des rapports trop fréquents avec les idolâtres. C'est pour eux une source de perversion. Trop faibles contre le respect humain, ils se laissent entraîner à la profanation du dimanche, à la participation aux danses païennes et à d'autres manquements regrettables. Cependant, avec la protection maternelle de Notre-Dame, à qui est confiée la garde de cette Mission, j'arriverai, je l'espère, à faire l'œuvre du bon Dieu parmi ces sauvages. Le ciel, il faut le reconnaître, nous aide puissamment ; des châtiments terribles qui montrent clairement son intervention, ont frappé les persécuteurs de notre sainte religion. La crainte a été pour eux le commencement de la sagesse. Leurs attaques sont moins violentes ; ils montrent même un certain empressement à venir à l'église, et la vue du missionnaire paraît leur faire plaisir.

Mais notre principale ressource, après Dieu, pour l'évangélisation de ces sauvages, est dans la prospérité de notre école que dirige avec tant de dévouement l'excellent M. Denneheys. Ce brave instituteur a eu longtemps à lutter contre les préjugés et la haine de ces gens gros-

siers et ignorants pour tout ce qui est catholique. Aujourd'hui, les difficultés sont aplanies et le succès paraît assuré. Il n'y a guère de païens qui n'envoient actuellement leurs enfants à son école. Avec sa parfaite connaissance de la langue sauteuse, il est d'un grand secours pour le missionnaire, car il peut apprendre le catéchisme et les prières aux enfants catholiques. Grande est l'influence qu'il exerce sur tous, païens et chrétiens.

L'église de la montagne de Tondre n'est pas encore entièrement achevée. Quand les travaux seront terminés, elle sera de toutes nos églises la plus belle sans contredit. Nous en avons pris possession à Noël, après les exercices d'une retraite suivie par tous les catholiques de l'endroit et des alentours. J'ai, à cette occasion, entendu plus de cent confessions et distribué à peu près autant de communions. Les enfants ont chanté à la messe de minuit plusieurs cantiques en sauteux. L'entrain était tel que je n'ai pu retenir mes larmes. Mon cœur débordait de joie et de reconnaissance. Les païens et les protestants attirés par la solennité de la fête en ont été on ne peut mieux impressionnés. Dieu veuille achever son œuvre dans ces âmes, et les gagner bientôt toutes à son amour ! Les ministres font des efforts désespérés pour empêcher le triomphe de la grâce. Et il est évident qu'ils ont d'immenses avantages sur nous, avec leurs trois écoles sauvages dans le district. Mais le Seigneur est tout-puissant et sa miséricorde est sans bornes. Je compte qu'il nous enverra des ressources en hommes et en argent, et que nous pourrons profiter des bonnes dispositions des païens pour établir son règne au milieu d'eux.

Le fait le plus consolant à signaler dans la Mission de Paskwa, c'est la conversion du fils d'un des principaux

chefs. Ici, je cède la plume au R. P. Hugonard qui va nous la raconter:

« Piépot, chef le plus redouté et peut-être le plus influent auprès du gouvernement, est à la tête d'une réserve considérable. Profondément attaché à tout ce qui est sauvage, et systématiquement opposé à toute religion et à toute éducation, il ne permit d'abord à aucun enfant de sa réserve de fréquenter les écoles soit catholiques, soit protestantes.

« Enfin, il y a deux ans, il consentit à placer dans notre école industrielle un de ses garçons et trois autres enfants, mais à la condition expresse qu'on ne les baptiserait pas. L'an dernier, à l'approche du samedi saint, son fils, que nous appelons Michael, âgé de quinze ans, demanda le baptême. Je refusai et lui défendis même d'en parler à son père.

« Cette année, quinze jours avant le samedi saint, l'enfant renouvela ses instances avec tant de force que j'aurais craint de résister à la volonté de Dieu en le repoussant une seconde fois. Je m'étais d'abord proposé d'aller moi-même trouver le chef pour lui demander l'autorisation de baptiser son fils ; mais réflexion faite, je crus meilleur de le faire venir à la Mission. Soit qu'il se doutât de quelque chose, soit pour un autre motif, il ne vint pas. Je proposai alors à Michael de se rendre auprès de son père pour lui demander la permission de recevoir le baptême. Faire plus de 50 kilomètres par de très mauvais chemins, solliciter une faveur qui devait irriter son père et provoquer les railleries et les reproches de ses parents et des autres païens, c'était beaucoup pour un enfant. Michael n'hésita pas. Le lundi de la semaine sainte, il partit seul, avec un cheval et un traîneau d'hiver, et dès le mercredi, il était de retour avec son père et son frère. Le pauvre enfant était tout triste

et abattu. Son père refusait absolument la permission demandée. Je l'encourageai de mon mieux, lui recommandant de prier et d'avoir confiance en Dieu.

« A la Mission, la lutte recommença sans que les instances du fils pussent triompher de l'obstination du père. Les larmes elles-mêmes furent impuissantes. J'assistais une fois à leur entretien. Piépot se tournant tout à coup vers moi : « Qu'as-tu donc fait à mon enfant, me dit-il d'un ton brusque, pour qu'il désire si ardemment le baptême ? — Piépot, lui répondis-je, tu as mis ton enfant ici pour que je l'instruise et que je lui donne de l'intelligence. Ce que ton fils veut faire te prouve qu'il *a acquis de l'intelligence* et qu'il n'a pas été inutilement deux ans dans notre école. Tu ne l'ignores pas, ton fils sait lire et écrire ; mais, pour lui, ce n'est pas assez. On peut savoir lire et écrire et n'être qu'un méchant homme. Michael veut quelque chose de plus que la science, il veut être bon, bon envers ses parents et bon envers Dieu. Et s'il te demande aujourd'hui la permission d'être baptisé, c'est pour obéir à Dieu qu'il désire servir et aimer de tout son cœur. Ce n'est pas moi qui l'ai poussé à cette démarche. Prends des informations auprès de lui, auprès des autres, et l'on te dira que je ne l'ai jamais engagé à demander le baptême. Il a assisté à mes leçons, je l'ai instruit comme les autres. Plus intelligent que tous, il n'a pas tardé à comprendre que notre religion est bonne et que, sans elle, on ne peut aller au ciel. C'est pour cela qu'il veut prier. Crois-moi, Piépot, c'est la vérité ! »

« Le chef ne voulut pas m'écouter. Il sortit en disant : « On verra cela. »

« Le lendemain, jeudi, avant la messe paroissiale, nouvelles supplications de l'enfant, nouveau refus du père. Je parlai au fils aîné et le priai d'intervenir en faveur de son frère : « C'est inutile, répondit-il, mon

père ne consentira jamais à ce que Michael soit baptisé. » Le chef était alors dans la grande salle avec les autres sauvages. Je résolus de tenter un dernier effort. « Viens ici, me dit Piépot, aussitôt qu'il m'aperçut, et parlons encore de ce qui afflige tant mon garçon. Prêtre, sois franc, n'as-tu pas fait des promesses ou des menaces à mon enfant pour lui inspirer un si vif désir du baptême?... J'ai appris que les protestants donnent 15 dollars (75 francs) à tous ceux qui consentent à être baptisés. » — Puis, se tournant vers son fils : « Voyons, lui dit-il, ne crains pas, dis-moi franchement les menaces ou les promesses que le Père t'a faites. N'aie pas peur de ses menaces. Aujourd'hui même, si tu le veux, je puis t'emmener. Ne te soucie pas davantage de ses promesses. Je suis riche, j'ai des chevaux, je peux te donner plus que lui. Allons, réponds-moi franchement, pourquoi veux-tu être baptisé? » Michael intimidé garda le silence ; je lui dis alors : « Mon enfant, réponds à ton père et avoue avec franchise pourquoi tu demandes avec tant d'instance la permission de recevoir le saint baptême. — Je veux être baptisé, dit l'enfant, parce que je désire aller voir le grand Esprit. » Le chef déconcerté dit lentement : « Ah ! tu veux voir le grand Esprit ! » Et, regardant en haut, comme si la réponse était trop élevée pour lui, il semblait chercher l'image du bon Dieu parmi celles qui étaient suspendues aux murs. — La lutte avait pris fin. Piépot consentit à ce que son fils fût baptisé. Il voulut même assister à la cérémonie qui eut lieu le samedi saint.

« J'ai été le parrain de Michael. Dix autres enfants de l'école reçurent avec lui le saint baptême. Par privilège et comme récompense du courage et de la foi qu'il avait montrés, il fut admis à la première communion le jour de Pâques. Dix-huit enfants de l'école eurent la même

faveur. Et je peux dire que Michael se fit remarquer entre tous par sa piété et son esprit de foi envers le Dieu eucharistique qu'il ne se lassait de visiter. »

Aujourd'hui, continue le P. Campeau, il paraît être le plus heureux de nos enfants. Espérons que ces deux baptêmes, de Paskwa et du fils de Piépot, amèneront la conversion d'autres païens. Cette Mission de Notre-Dame de Bon Secours nous a donné jusqu'à présent de bien douces consolations au milieu de nos pénibles travaux et malgré les entraves suscitées par nos ennemis. Hélas ! n'allons-nous pas perdre nos avantages, aujourd'hui que les loups sont dans la bergerie et y exercent de terribles ravages !

Un ministre presbytérien, aidé de son interprète, menteur comme pas un, et adultère public, parcourt depuis quelques mois les réserves qui composent la Mission de Paskwa. Ayant travaillé inutilement jusqu'ici au milieu des sauvages, il a inventé un stratagème diabolique pour obtenir quelques baptêmes : il achète les âmes à prix d'argent comme le faisait remarquer Piépot. Il promet et donne 15 dollars à tous ceux qui consentent à se laisser baptiser par lui. Si ces moyens n'ont rien de délicat et d'élevé pour gagner la confiance des sauvages, ils n'en restent pas moins une tentation terrible pour ces païens qui sont si pauvres. Comme il est à craindre que ces appâts matériels ne changent les bonnes dispositions des sauvages païens à notre égard et ne ruinent pour longtemps les espérances que nous avions fondées sur leur prochaine conversion ! — Hélas ! plusieurs déjà se sont vendus.

Nos catholiques restent fermes dans la foi. Un exemple entre mille :

L'été dernier, le ministre presbytérien se présenta chez un des principaux catholiques de cette réserve, du

nom de Charles Asham. Après lui avoir parlé de religion, il lui dit : « Tu es catholique ? » Sur sa réponse affirmative : « Mais comme tu es pauvre ! continue le protestant ; ton prêtre n'a donc pas pitié de toi ? Ah ! si tu priais ma religion, j'aurais soin de te donner des habits et tout ce dont tu as besoin pour sortir de la misère ! » — Charles Asham, après un moment d'hésitation, dit au ministre, en montrant sa poitrine à découvert. « Peux-tu voir mon âme ? C'est là que le prêtre travaille. C'est là que s'accumulent les richesses que le prêtre me donne, là que je tiens en réserve les trésors au moyen desquels j'espère pouvoir acheter une place dans le ciel ! »

Daigne Notre-Dame de Bon Secours garder ses saintes dispositions et inspirer à tous le courage de persévérer *usque ad mortem* dans la profession de leur foi !

Je termine cette lettre, mon Révérend Père, en recommandant nos Missions à vos bonnes prières, et en vous assurant des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très obéissant frère en J.-C. et M. I.

T. P. Campeau, o. m. i.

LETTRE DU R. P. CAHILL A UN PÈRE DU SCOLASTICAT D'ARCHVILLE.

Mon révérend et bien cher Père,

Vous me demandez quelques détails sur mes Missions sauvages et vous me promettez en retour le secours de vos prières et des prières de la communauté. L'échange est trop avantageux pour que je ne m'empresse pas de l'accepter.

Les Missions dont j'ai la charge sont dans la partie de

l'archidiocèse de Saint-Boniface qui appartient civilement à la province d'Ontario. Elles s'étendent sur une surface aussi vaste que celle d'un diocèse, ce qui me met dans l'impossibilité de les visiter aussi souvent que je voudrais et d'y séjourner aussi longtemps que le demanderait le bien des fidèles. Hélas ! je ne suis pas seul à éprouver cet inconvénient. Nous en sommes tous plus ou moins là dans ce vicariat.

Le district a pour centre ou chef-lieu le *Portage-aux-Rats*. C'est une paroisse où nous avons une bonne maison-chapelle, en attendant qu'on réalise le projet d'y bâtir une église en pierre. C'est ici que je me réfugie après mes courses apostoliques et que je me prépare à de nouveaux combats.

Le nom de *Portage-du-Rat* ou *aux-Rats* (Ojeshkonigaming) dit assez que ce sont les sauvages qui ont baptisé la localité. Forcés par les rapides qui se trouvent au point où le lac des Bois se décharge dans la rivière Winipeg, de faire portage pour passer du lac dans la rivière, ils aperçurent une petite anse, dans laquelle des rats musqués avaient établi leur séjour.

Pour nos gens, le nom était tout trouvé : Portage-aux-Rats.

Nous sommes ici sur la grande voie découverte, il y a plus d'un siècle et demi, par l'intrépide sieur de Varennes de la Verandrye (1), le hardi voyageur qui, vers 1721, accompagné de ses fils, de son neveu, d'un missionnaire et d'une cinquantaine d'hommes, franchissait la *Hauteur des terres* et allait à la recherche de la grande mer de l'Ouest. Pendant plus d'un siècle, ce fut la seule route donnant accès dans la rivière Rouge et dans les pays

(1) M. de la Verandrye, né à Trois-Rivières, était un ancien officier qui avait servi en Flandre pendant la guerre de la succession d'Espagne.

du nord-ouest. La puissante Compagnie de la baie d'Hudson y a conservé plusieurs postes de traite, et la religion ses établissements. C'est ainsi qu'on rencontre successivement la Mission du fort William sur le lac Supérieur (elle est desservie par les Pères Jésuites), la Mission du fort Francis sur le lac de la Pluie (c'est la plus importante de mon district), le Portage-aux-Rats sur le lac des Bois, la mission du fort Alexandre, et finalement Saint-Boniface sur la rivière Rouge. Ce sont les principales étapes de l'ancienne route. Il y a quelques années, on mettait vingt jours pour faire le trajet du fort William à Saint-Boniface. Aujourd'hui, on y met un peu moins de vingt heures.

Mais revenons à mes ouailles. Elles ne sont pas très nombreuses : trois cents sauvages catholiques perdus au milieu d'environ deux mille cinq cents sauvages infidèles ou protestants. Ajoutez-y un nombre à peu près égal de blancs, et vous aurez à peu près la population totale du district. Chose singulière, ces sauvages qui ont été les premiers à recevoir la visite du missionnaire, seront peut-être les derniers à se convertir. Ils ont toujours montré à l'égard de notre sainte religion une indifférence désolante et parfois même une résistance ouverte. Le cher Père Lacombe en sait quelque chose. La prière et les sacrifices pourront seuls triompher de cette obstination.

Je tâche de faire le tour de mes Missions au moins deux fois par an. Si vous voulez m'accompagner, je vais vous conduire à la principale de ces Missions, celle du fort Francis, située près de la décharge du lac la Pluie, à 190 milles au sud du Portage-aux-Rats. Si nous étions en été, le voyage serait facile : nous n'aurions qu'à prendre place sur le bateau à vapeur. Mais nous sommes en hiver ; la glace couvre la rivière. Nous aurons un

traîneau d'éclisses tiré par des chiens ou un cheval, et parce qu'il nous faudra souvent quitter la route battue pour visiter les chantiers échelonnés autour du lac des Bois, force nous sera de chausser les raquettes et de faire à pied une bonne partie du trajet. A midi, nous nous arrêtons dans un endroit bien abrité contre le vent, nous faisons un bon feu et nous prenons ce qui tient la place d'un bon dîner ; il y a en cela un certain charme. Le soir, c'est autre chose ; quand la nuit est venue, quand on sent tous ses membres saisis par le froid, on a beau avoir l'âme poétique, on ne peut se défendre, au commencement surtout, de quelque anxiété. Mais on s'y fait. Écartez la neige, sur la terre gelée, étendez ces branches de sapin, roulez-vous dans vos couvertures près du feu que vous avez eu soin de bien entretenir, et attendez le sommeil. Il ne tardera pas à venir, pour peu que vous soyez habitué à ce genre de couchette. Vous serez étonné de la facilité avec laquelle on supporte le froid. On dirait que lorsqu'on est couché et qu'on renonce à le combattre, cet ennemi respecte sa victime.

Les bucherons que je vais visiter sont par groupes de trente à quarante, logés dans des habitations dites *chantiers*, sortes de constructions basses, en bois brut, avec un toit presque plat. Il y a ordinairement deux de ces constructions en face l'une de l'autre : la première sert de retraite et de dortoir, la seconde de cuisine et de réfectoire. La majorité de ces ouvriers étant anglais et protestants, la Mission ne peut pas avoir ici le même entrain que dans les chantiers où il n'y a que des catholiques. Cependant le missionnaire reçoit, en général, un accueil très sympathique, et bien des protestants viennent à l'exercice du soir, qui se compose ordinairement d'un cantique, de la prière et d'une instruction. Pour faire quelque bien à ces protestants que je n'ai pas occa-

sion de voir ailleurs, je récite d'abord la prière en anglais et je la reprends ensuite en français pour les Canadiens catholiques : les uns et les autres se tiennent respectueusement à genoux. L'instruction est également faite dans les deux langues. C'est trop peu pour amener la conversion immédiate des hérétiques, c'est assez pour faire tomber les préjugés et déposer des germes de salut qui pourront lever en leur temps. Après l'instruction, je me tiens à la disposition des catholiques qui veulent profiter de la présence du missionnaire pour se décharger du poids de leurs fautes.

Dans un coin du chantier, on suspend une couverture à côté d'un siège quelconque : c'est le confessionnal. Si primitif qu'il soit, ce confessionnal a son éloquence ; il réveille la foi, il rappelle le devoir de se réconcilier avec Dieu, et laisse entrevoir la grâce du pardon et de la miséricorde. Tous ne profitent pas du bienfait qui leur est offert ; comme partout, on rencontre des abstentions et des résistances ; mais la part de Dieu est assez grande pour consoler le cœur du missionnaire et le dédommager de ses fatigues.

Le lendemain de bonne heure, le confessionnal cède la place à un autel, le chantier se transforme en chapelle, et je célèbre la sainte messe à laquelle tous les catholiques assistent et bon nombre font la sainte communion. Presque toute la nuit est ainsi employée aux exercices, ce qui n'est pas peu méritoire pour des gens qui n'avaient que ce temps pour se reposer des fatigues de la veille et se préparer aux fatigues du lendemain.

Mais il est temps d'arriver au terme de notre voyage, c'est-à-dire au lac la Pluie. Il y a là trente-cinq familles portant presque toutes des noms canadiens. Elles descendent, en effet, de Canadiens qui, venus dans le pays au service de la Compagnie du Nord-Ouest, s'y sont

établis, ont épousé des sauvagesses, et ont pris assez rapidement les habitudes de leurs nouveaux compatriotes, ne gardant rien de leur ancienne patrie, pas même la langue. Ils ne parlent guère que le sauteux qui, vous le savez, ne diffère pas de l'algonquin; braves gens, du reste, dont la foi, l'assiduité aux offices, la participation aux sacrements font ma consolation. Ils savent bien leurs prières et ont une aptitude singulière pour le chant. Nous n'avons pas encore d'église au lac la Pluie; les offices se font dans la maison-école.

Si nous avions le temps, je vous inviterais à me suivre maintenant dans une direction tout opposée : au nord du Portage-aux-Rats, nous visiterons ensemble les deux autres Missions sauvages dont je suis chargé et que je dois parcourir en juin et en juillet. Nous n'aurons pas, pour nous y rendre, la ressource du bateau à vapeur; il faudra nous contenter du léger canot d'écorce des anciens. Mais, en revanche, nous verrons un pays vraiment sauvage. Hélas ! nos catholiques, insuffisamment instruits et disséminés au milieu des protestants et des païens, sont d'une indifférence désolante. Il faudrait pouvoir leur donner beaucoup de temps, bien posséder leur langue, avoir d'abondantes ressources pécuniaires; il faudrait surtout que le missionnaire fût un instrument plus docile entre les mains de Dieu. J'aime à espérer que les bonnes prières que vous me promettez suppléeront à mon insuffisance et produiront des merveilles de conversion.

Parmi les païens, je n'ai eu encore que deux baptêmes d'adultes à enregistrer. Une jeune femme s'est convertie pour épouser un catholique, et elle est devenue très bonne chrétienne. L'hiver dernier, je baptisai une bonne vieille de soixante-dix ans. Dans une visite précédente, je l'avais trouvée malade et dans une profonde misère.

J'aurais voulu dès lors la baptiser et lui ménager les joies du ciel après les souffrances de la terre ; elle-même y consentait avec joie, mais ses parents et ceux qui l'entouraient, tous païens, s'y étaient opposés absolument. Quels ne furent pas mon étonnement et mon bonheur, l'année dernière, de la trouver encore en vie, et de voir ces mêmes parents, jusque-là si hostiles, venir me prier de lui donner le baptême ! C'est ce que je fis après l'avoir instruite sommairement des mystères de notre sainte religion.

Permettez-moi de solliciter encore une fois le secours de vos bonnes prières. Je le demande aussi à nos Frères scolastiques, qui peuvent ainsi exercer, dès maintenant, un véritable apostolat. Qu'à la prière ils joignent le sacrifice. Ce mot ne doit pas trop les effrayer. Je ne leur demande rien d'extraordinaire, mais seulement une petite part des mérites de la vie d'obéissance et d'immolation qu'ils mènent chaque jour.

Veuillez me croire, mon révérend Père, votre très humble et très affectionné frère en N.-S. et M. I.

Th. Cahill, o. m. i.

VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

NOTICE SUR LA MISSION DE SAINTE-GERTRUDE AU PÉLICAN-NARROW (DÉTROIT DU PÉLICAN) DANS LE DISTRICT CUMBERLAND,

Par le R. P. Bonnald, missionnaire du lac Pélican.

Le district Cumberland, au nord-est du diocèse de Saint-Albert, s'étend depuis le grand lac Caribou au nord, jusqu'au grand lac Winnipeg au sud, et depuis le lac Laronge au nord-ouest, jusqu'en bas du fleuve Churchill au nord-est, c'est-à-dire sur une superficie de

700 à 800 milles carrés. On dit qu'au dix-huitième siècle, un Père Jésuite pénétra dans ce pays et y fut tué aux environs du fort Lacorne, sur la Saskatchewan. Au commencement du dix-neuvième siècle, un prêtre canadien, M. Dorveau, envoyé par Mgr Provencher pour évangéliser les Indiens d'une partie de ce district, dans la basse Saskatchewan, trouva la mort dans le lac Winnipegosis, victime, dit-on, de la malice de deux infidèles. Enfin, en 1846, le R. P. Taché, Oblat de Marie Immaculée, en compagnie de M. Laflèche, prêtre séculier, traversa ce district du sud-est au nord-ouest. On trouve sur le registre de nos Missions, pour la nation des Cris : 9 baptêmes, par le R. P. Taché, en 1847, avril, mai et juin ; 3 baptêmes, par le même, en mars 1848 ; 6 baptêmes, en juin 1849, par M. Laflèche, qui retournait au Canada ; 1 baptême, par le R. P. Taché, en juin 1849 ; 8 baptêmes, par le même, en juin 1850. Nos vieillards parlent encore de Mgr Taché, qui vint, quatre printemps consécutifs, évangéliser les Indiens du lac Laronge, du haut Churchill et de la rivière Caribou. Malheureusement, le petit nombre d'ouvriers ne permettait pas de s'occuper, d'une manière suivie, de tous les sauvages du district. Sa Grâce Mgr Taché l'a toujours regretté. Pendant que les premiers missionnaires catholiques étaient occupés à la fondation de la Mission de l'île à la Crosse, les ministres de l'erreur vinrent s'établir au lac Laronge, et ne tardèrent pas à enrôler dans leur secte tous les Indiens du haut Churchill, appelé par les Français la *rivière aux Anglais*. Les néophytes de Mgr Taché finirent par entrer dans la congrégation protestante. Le R. P. Taché, devenu évêque, s'empressa de faire établir une Mission au lac Caribou. Ce fut la première Mission catholique dans cet immense district. Dénès et Cris du lac Caribou ont fidèlement suivi les enseignements du R. P. Taché, du R. P. Maisonneuve, du

R. P. Végreville, et, depuis bientôt trente ans, du R. P. Gasté. Le reste du district se composait partie d'infidèles et partie de protestants, tous de la nation des Cris, avec quatre Missions anglaises dans différents postes de la Compagnie. Les catholiques, en très petit nombre et dispersés à de grandes distances, ne voyaient les missionnaires que rarement, lorsque ceux-ci, venant de France, traversaient le pays pour se rendre dans le nord. Les RR. PP. Moulin, Végreville et Legoff firent bien quelques apparitions au milieu des Cris, mais toujours en passant.

Ce n'est qu'en 1874 que le R. P. Gasté, du lac Caribou, dans une visite qu'il fit au fort Cumberland, eut la pensée de fonder une Mission au lac Pélican, où la Compagnie venait d'établir un poste de traite, avec un bon catholique en charge.

En 1875, le R. P. Blanchet y fit un séjour de deux mois. L'année suivante, le P. Bonnald y fut envoyé par son supérieur, et la Mission fut définitivement établie. Reçu comme l'envoyé de Dieu, par M. Antoine Morin, le missionnaire eut son lit et sa table au fort, et le meilleur appartement pour église et pour école.

Quelques infidèles du fleuve Churchill connurent le missionnaire et apprirent de lui les vérités de la religion. En 1877, le P. Bonnald, qui était allé passer l'hiver au lac Caribou, revenait à la Mission naissante, en compagnie du F. Labelle, et dans le courant de l'été, il avait la joie de recevoir le R. P. Paquette, qui arrivait du fort Cumberland, avec son obédience pour les Missions du district.

Les Cris de Churchill, et quelques-uns mêmes de Nelson, instruits de notre sainte religion par les catéchumènes initiés à la foi catholique l'été précédent, vinrent demander le saint baptême. Six furent admis. Le

F. Némoz arriva de l'île à la Crosse, envoyé par Mgr Grandin, dans le but de nous bâtir une église et une maison. Le père Bonnald étant allé, sur ces entrefaites, voir le bourgeois du fort Cumberland et les catholiques de la place, s'était entendu avec eux pour l'érection à bref délai d'une Mission catholique au chef-lieu du district. Il céda donc au R. P. Paquette les FF. Némoz et Labelle, et pendant que ses confrères allaient bâtir une Mission au fort Cumberland, il retourna lui-même à la Mission du lac Caribou.

En février 1878, le missionnaire revient au lac Pélican ; dans le courant de l'été, il reçoit les FF. Némoz et Labelle, qui, après avoir fini leur ouvrage au fort Cumberland, viennent mettre tout leur dévouement au service de la Mission du lac Pélican. Le Père les laissa quelque temps pour aller voir les Cris du fleuve Churchill. Cette visite, bénie de Dieu, produisit les fruits les plus heureux; il y eut à Pakitawagan-sur-Churchill 36 baptêmes d'adultes.

En 1879, le F. Némoz, tout seul, au prix d'un dévouement sans pareil, finit la chapelle, et s'en alla, à la fin d'août, achever quelques travaux à la Mission du lac Caribou. Seconde visite du missionnaire aux Indiens de Churchill, où il fait 26 baptêmes et reçoit 9 abjurations. Ces bons sauvages, excellents chrétiens, font la consolation de leurs missionnaires.

Pour la première fois, la Mission du lac Pélican reçoit une petite allocation. Jusque-là, elle avait vécu des secours qui lui étaient venus de l'île à la Crosse, et surtout du lac Caribou.

En 1880, l'hiver est très rigoureux, et la pauvreté de la Mission oblige le Père à renvoyer l'engagé. Il doit lui-même faire sa pêche sous la glace, et charrier son bois de chauffage. Troisième visite aux Cris de Churchill, infidèles

et protestants ; ils demandent tous à être catholiques.

Au lac Pélican a lieu le baptême d'un Cris, ex-sorcier du fleuve Nelson. On se souvient encore des circonstances exceptionnelles de ce baptême, où le démon semblait regretter le domaine qu'il était obligé de quitter.

L'exorcisme *exi ab eo, immunde spiritus, et da locum Spiritui sancto*, eut une application visible et frappante.

Il faut dire que la Mission de l'île à la Crosse et celle du lac Caribou ont puissamment contribué au bien de la Mission du lac Pélican. Le R. P. Légeard, de sainte mémoire, y était très affectionné, comme le prouvent ses lettres et ses actes.

Ainsi le bien s'est fait ici. Notre-Seigneur a béni surtout les nouveaux chrétiens. Grâce à la Mission du lac Pélican, Dieu est connu, aimé et servi sur les rives du Churchill et jusque sur les terres du fleuve Nelson. Mgr Grandin visite pour la première fois cette Mission en juillet 1880 ; il la met sous le patronage de sainte Gertrude, et dédie au Sacré Cœur de Jésus la future Mission de Churchill ou de Nelson.

C'est sous les auspices de ce Cœur adorable que le missionnaire du lac Pélican continua à évangéliser les pauvres Indiens riverains de la baie d'Hudson.

En 1883, première visite au fort Nelson. Jamais le missionnaire catholique n'avait paru dans ce pays. Sa venue fut tout un événement pour ces nombreux Indiens. Il y eut 17 baptêmes. Le ministre méthodiste de Norway House s'émut de ce premier succès ; mais cela ne devait pas empêcher la semence catholique de produire ses fruits en se multipliant.

En 1884, Mgr Grandin visite, pour la seconde fois, la Mission du lac Pélican. Deux cents sauvages sont réunis pour le recevoir ; une centaine n'ont pas le temps d'arriver de Churchill et de Nelson. Ils n'ont pas connu à

temps l'époque de la visite pastorale. Sa Grandeur confirme 53 personnes.

En 1885, l'administration du diocèse chargeait le directeur de la Mission Sainte-Gertrude de visiter, par lui-même ou par ses confrères, les catholiques du fort Cumberland, du Pas et du Grand-Rapide.

En 1886, le 1er janvier, le missionnaire du lac Pélican se trouvait au lac du Cygne, entre Churchill et Nelson, et admettait 16 personnes dans la Sainte Église catholique. En juillet de la même année, il faisait une visite aux néophytes de ce pays. En septembre, il donnait la mission aux catholiques du Pas, et c'est là qu'il avait le bonheur d'être rejoint par le R. P. Charlebois, Oblat de Marie Immaculée, jeune prêtre venant d'Ottawa, avec son obédience pour le district Cumberland.

Jusqu'ici, quelques Pères étaient venus faire leurs premières armes en nous aidant à opérer le bien, mais ils avaient déjà reçu leur obédience pour ailleurs. Ce sont les RR. PP. Paquette, Lecoq et Teston. Ces trois bons Pères ont laissé de bons souvenirs dans le pays. Le Père du lac Pélican a été très heureux de leur apprendre la langue crise, et aujourd'hui ils exercent avec fruit leur zèle sur la Saskatchewan et au lac Vert.

L'année 1887-1888 fut une année terrible pour notre district en général et pour la Mission du lac Pélican en particulier. Une fièvre éruptive épidémique envahit notre population. Dans les villages et les camps, tous étaient attaqués, et comme le missionnaire ne pouvait se trouver partout, beaucoup moururent sans secours et sans sacrements. Je comptais d'abord 62 décès dans l'espace de quatre mois ; mais je connus plus tard qu'il y en eut 75 dans une population de 400 sauvages.

En visitant les camps, le missionnaire, trop longtemps retenu ailleurs, arrivait trop tard et ne trouvait que des

cadavres. Ainsi, en novembre et décembre 1887, dans trois visites à trois camps, il trouva, dans le premier, quatre cercueils placés sur les branches des arbres. On les avait mis là pour dérober les cadavres à la voracité des chiens. Les bras valides manquaient pour creuser les fosses dans une terre gelée. Dans le second camp, sept cadavres dans une maison. Dans le troisième, je trouvai onze cadavres sur les soliveaux d'une maison abandonnée.

En 1888, le R. P. Charlebois va commencer, à Pakitawagan-sur-Churchill, l'établissement d'une Mission qu'il achève l'année suivante.

J'arrive à l'année 1890, année de grâces extraordinaires pour la conversion des sauvages. Le 11 juin 1890, le missionnaire du lac Pélican partait en canot d'écorce pour aller au rendez-vous de ses néophytes à Pakitawagan-sur-Churchill. Déjà beaucoup de sauvages y étaient rendus ; mais, le lendemain, arrivait une flottille de vingt-quatre canots qui montaient le fleuve. A peine débarqués, ces bons Indiens viennent saluer le prêtre, et, comme d'habitude, conter les nouvelles. Quelques-uns venaient de fort loin ; une famille protestante entre autres. La mère avait un tel désir de voir le chef de la prière catholique, que rien n'avait pu l'arrêter, ni la difficulté de la navigation à travers les glaces flottantes, ni la longueur des portages où elle tomba plusieurs fois sans connaissance, ni les prières de son mari qui voulait rétrograder. *Ayant entendu dire que les enfants sans baptême n'iraient jamais dans la maison du Grand Esprit, j'ai voulu*, disait-elle, *coûte que coûte, procurer à mes enfants la grâce du baptême.* Ce furent ses paroles en m'abordant et en me présentant ses enfants. La chapelle, élevée par les soins et sous la direction du R. P. Charlebois, était remplie de sauvages, qui pour la première

fois pénétraient dans un édifice religieux ; il fallut leur apprendre la manière d'entrer et de se tenir dans le lieu saint. Parés aussi décemment que le comportait leur pauvreté, ils venaient comme en tremblant devant l'autel s'agenouiller et prier. Les tableaux du *Catéchisme en images* du *Pèlerin* ornaient les lambris du chœur et les parois de l'église. C'est là qu'une semaine durant, soir et matin et au milieu du jour, au son de la cloche, se réunissait ce peuple de néophytes pour se faire instruire des grandes vérités de la religion. A la messe du dimanche, le *bel Enfant Jésus*, qui avait tant impressionné les premiers chrétiens du pays, à la messe de minuit de l'hiver dernier, brillait de toute sa beauté sur le tabernacle, à la vue de l'assistance ravie. Initiés déjà à nos chants liturgiques, ces bons sauvages chantaient avec entrain le *Kyrie*, le *Gloria*, etc. L'heureux missionnaire se croyait transporté dans une paroisse de la Lozère ; passez-lui ce souvenir du pays natal. La sainte communion, distribuée aux plus anciens, toucha beaucoup les nouveaux chrétiens et les catéchumènes. Après la messe, personne ne pensait à se retirer, ne pouvant se lasser de prier et de contempler. Vint le tour des baptêmes. Les enfants de cette famille protestante venue de si loin furent appelés. Les plus jeunes, étant trop petits, furent placés debout sur un banc, où le parrain et la marraine les tenaient par la main. La mère était assise derrière, un peu de côté, regardant avec bonheur et aussi avec une sainte envie ses chers enfants, pendant que le prêtre priait sur eux. Après leur baptême, comme le missionnaire allait se retirer, la mère, pensant que cette occasion et ce bonheur allaient lui échapper : « *Notta!* (*mon Père*) cria-t-elle, *et moi donc? N'auras-tu pas pitié de moi?* » Et sans attendre la réponse, elle va à son mari assis sur un autre banc et lui dit tout haut : « Je veux suivre nos en-

fants, tu le veux, n'est-ce pas?» Et, sur un signe affirmatif: « Mon Père, dit-elle au prêtre, baptise-moi. » Le missionnaire lui fit entendre qu'il fallait préalablement subir un petit examen et faire sa confession, ce qui eut lieu le même jour; elle abjura le protestantisme et fut baptisée sous condition. Le baptême du mari fut ajourné. Il y eut ce jour-là 6 baptêmes, 2 mariages et imposition du scapulaire du Mont-Carmel.

Le lendemain, en disant adieu à ce bon peuple, le missionnaire lui donna rendez-vous au fort Nelson pour la mi-août, puisque c'était là que leurs compatriotes protestants demandaient la visite du prêtre catholique.

Revenu au lac Pélican, le missionnaire alla faire sa retraite annuelle à Prince-Albert, avec huit Pères Oblats, et après la clôture des saints exercices, qui eut lieu le 26, fête de sainte Anne, il regagnait sa Mission, d'où, après trois jours de repos, il partait, le 6 août, pour le fort Nelson. La veille de l'Assomption, il arrivait de bon matin en vue du fort, au moment où un canot de chaque famille allait visiter les filets. Le nombre de ces canots annonçait une grande affluence de sauvages ; en effet, en tournant la pointe, apparut un camp de trente loges, sans compter les tentes en toile. En apercevant le canot du prêtre catholique, tout le camp pousse des cris de joie ; les hommes saluent de loin, en agitant leurs chapeaux, et on les entend dire en bon français: « Bonjour, bonjour! » Ce n'est pas ainsi qu'ils accueillent le ministre. Nous les trouvons tous sur le rivage en débarquant, et la cérémonie des poignées de mains dure longtemps, avec des « merci, *Notta!* » à n'en plus finir. Toute la population du pays était là, attendant la visite du prêtre. Le commis du fort, méthodiste de religion, reçut lui-même très poliment le missionnaire, lui donna gratis le lit et la table, et mit la plus grande salle du fort à sa disposi-

tion pour les exercices religieux. C'était pour la troisième fois que pareille visite était faite aux Indiens de ce fort. Cette fois, le nombre des catholiques était respectable et vraiment consolant.

Sur ces 400 sauvages, il y avait 100 catholiques. Au premier son de la cloche, la grande salle se remplit jusqu'au pied de l'autel improvisé, où le missionnaire se tenait debout. Les catholiques, autrefois timides à cause de leur infime minorité, sont tous là, sur les premiers bancs, fiers de leur nombre, sans aucun respect humain, chantant et répondant avec entrain aux prières. Les protestants, très convenables et surtout très attentifs, remplissent la salle, et ceux qui ne peuvent y pénétrer se tiennent à la porte et au dehors, aussi près que possible, pour entendre au moins les paroles du missionnaire.

Le 15 août, grand'messe aussi solennelle que possible, à laquelle assistent les protestants, autant que la salle peut en contenir ; sermon le matin, sermon le soir ; 6 baptêmes, nombreuses confessions, et entretiens particuliers avec les protestants qui veulent se faire catholiques. Ce sont les meilleurs. Les trois plus influents viennent trouver ensemble le prêtre, au moment où celui-ci était en controverse avec un maître d'école, ministre en herbe, très peu redoutable du reste. Sans se soucier de leur catéchiste, ils expriment le désir d'entendre les vérités de la religion catholique, quatre fois par jour, et ils demandent au missionnaire de vouloir bien prolonger l'instruction à chaque exercice, « car, disent-ils, nous sommes dans les ténèbres et nos ministres aiment trop leur argent et leur ménage pour venir nous éclairer. Le dévouement des prêtres catholiques nous touche, et nous voudrions devenir leurs enfants pour ne pas être si abandonnés. » Le catéchiste reçut ce compliment en silence. Il

avait épuisé sa science en parlant contre le renouvellement du baptême et la confession.

Le 16 et le 17, les bons protestants furent servis selon leurs désirs : matin et soir, et deux fois dans le courant de la journée, il y eut des instructions, principalement sur les sacrements. Entre temps, d'autres protestants venaient prier le prêtre d'aller dans leurs loges pour visiter les malades et les instruire de la religion. Partout l'accueil fut très cordial. Ces braves gens demandaient les prières et la bénédiction du missionnaire, comme s'ils avaient été catholiques, et les petits enfants accouraient baiser sa croix.

Ces pauvres sauvages n'ont renoncé à leurs anciennes superstitions que pour retomber dans celles du méthodisme wesleyen. Ils se font un crime de s'amuser le dimanche, de tirer un coup de fusil, de se conter des nouvelles le jour du Seigneur, etc. Chaque fidèle de la secte se croit inspiré pour prier avec des cris et des supplications, pour prêcher à ses frères.

Le sauvage foncièrement méthodiste est ignorant et superbe.

Mais, parmi ces 300 protestants du fort Nelson, il y en a plus de 200 dans d'excellentes dispositions et tout prêts à devenir catholiques, comme leurs compatriotes admis déjà dans nos rangs. Au moment du départ, plusieurs voulurent accompagner le prêtre à la distance de 6 milles, et eurent la joie de l'entendre leur dire : « Courage ! Notre-Seigneur vous appelle dans son Église ; persévérez, et l'année prochaine, le baptême, que vous avez demandé, vous sera accordé. » A leur tour, ils demandèrent qu'on érigeât une chapelle dans le pays, promettant de concourir, selon leurs moyens, à tous les frais.

Sur le point d'entreprendre cette mission, au commencement du mois d'août, le Père avait eu une tenta-

tion de découragement, car la longueur du chemin, les dangers de la navigation sur le fleuve Churchill, et les difficultés des longs et nombreux portages (il y en a au moins quarante), l'avaient presque abattu, et, peut-être pour la première fois de sa vie, il s'était senti paresseux.

Mais, sa mission accomplie, en quittant le fort Nelson, il remerciait Dieu d'avoir béni si visiblement cette troisième visite.

Et maintenant, pour compléter ce rapport, il faudrait dire un mot des autres stations qui sont dans le district, comme des succursales de la Mission du lac Pélican.

Au fort Cumberland, il y a 80 catholiques, avec une chapelle et deux belles cloches. Le R. P. Charlebois y réside une partie de l'année. Au Pas, 23 catholiques, que le R. P. Charlebois visite trois ou quatre fois par an. Au Grand-Rapide, 30 catholiques, qui reçoivent aussi la visite du prêtre deux fois par an. Dans ces trois différents postes, il y a un ministre en permanence, ce qui ne nous empêche pas de recevoir de temps à autres quelques abjurations.

Au lac Laronge, où Mgr Taché résida quelque temps en 1847, 1848, 1849 et 1850, il n'y a plus de catholiques, et le missionnaire du lac Pélican a essayé en vain plusieurs fois de les attirer à la véritable Église. C'est pourquoi ses efforts se sont portés vers la baie d'Hudson, où se trouve maintenant une belle chrétienté dédiée au Sacré Cœur de Jésus. Mais cette Mission est en dehors du district Cumberland.

Voici maintenant la population du district :

Lac Caribou, 600, tous catholiques ; Rivière Rapide (lac Laronge), 600, tous protestants ; lac Pélican, 300, dont 80 protestants, 220 catholiques ; fort Cumberland, 400, dont 80 catholiques, 320 protestants ; Pas, 600, dont 23 catholiques, 577 protestants ; lac Bourbon, 300, tous

protestants ; Grand-Rapide, 300, dont 30 catholiques, 270 protestants ; fort Nelson (district de Norway House), 400, dont 115 catholiques, 285 protestants.

Ainsi, il y a, dans le district Cumberland, 3 100 habitants, dont 2147 protestants et 953 catholiques. De ces 953 catholiques du district, 600 sont au lac Caribou, et les autres 353 sont disséminés dans les différents postes du district. Ajoutez à ces 353 les 115 catholiques du fort Nelson et les cathéchumènes ou aspirants, et nous arrivons, pour le lac Pélican, au chiffre de plus de 500 âmes. Mais avec la faible allocation qui nous est faite, vu surtout les distances que nous avons à parcourir, nous devons borner notre zèle, non sans regretter profondément de ne pouvoir atteindre les pauvres âmes qui ont faim et soif de la vérité catholique.

Avant de finir, il serait bon d'ajouter quelques notes géographiques pour donner une idée du pays. Le grand district Cumberland, à l'ouest, au nord et à l'est, est un pays de bois, de lacs, de montagnes et de rochers ; les rivières et les lacs ont des eaux limpides comme le cristal et contiennent en abondance toutes sortes de poissons. On ne peut voyager qu'en canot d'écorce, excepté dans le chenal des voyageurs de la Compagnie, où l'on se sert de barques de 30 pieds de long. Les sauvages ne vivent que de chasse et de pêche. Le renne, l'élan, l'ours, le castor et le lièvre ne sont pas encore trop rares.

Je finis ce trop long rapport en souhaitant que les amis de nos Missions en aient connaissance. Peut-être s'en trouvera-t-il qui voudront bien s'intéresser à cette bonne œuvre de la conversion des protestants dans cette partie du diocèse. Notre travail n'est pas ingrat, comme on peut le voir. Malheureusement, les moyens nous font défaut.

Bonnald, o. m. i.

LES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES CHEZ LES PIEDS-NOIRS

On sait que les Pieds-Noirs forment, dans le diocèse de Saint-Albert, la nation la plus nombreuse et en même temps la plus rebelle à la grâce. Les Annales ont souvent fait écho aux plaintes des missionnaires, réduits la plupart du temps à ne baptiser que des enfants ou des adultes à l'article de la mort. L'historique suivant que nous trouvons dans *le Manitoba*, journal de Saint-Boniface, va nous montrer que si le succès n'est pas toujours en rapport avec les aspirations du zèle, l'action du missionnaire est loin cependant de rester stérile.

En 1842, Mgr J.-N. Provencher était à Saint-Boniface. Sa juridiction s'étendait du lac Supérieur aux montagnes Rocheuses, et de la frontière des États-Unis à la mer Glaciale. Il n'avait, pour seconder son zèle, que quatre prêtres, les RR. MM. G.-A. Belcourt, J.-B. Thibault, J.-A. Mayrand et J.-E. Dorveau. Le vénéré prélat ne se laissant pas décourager par les difficultés, voulut donner une extension nouvelle aux Missions du vaste territoire confié à ses soins, et ordonna au R. M. J.-B. Thibault d'aller faire une reconnaissance à travers les immenses prairies jusqu'aux montagnes Rocheuses.

De Saint-Boniface, M. Thibault se rendit à Carlton, puis longeant la branche nord de la Saskatchewan, il atteignit Edmonton, et cela malgré des difficultés sans nombre que les circonstances, et il faut le dire avec regret, la malveillance semèrent sur son chemin. Edmonton n'était pas le terme de son voyage; il devait se rendre jusqu'au milieu des Pieds-Noirs. On fit l'impossible pour empêcher le zélé missionnaire de se conformer aux instructions qu'il avait reçues, et on lui signala, entre autres raisons, les dangers qu'il allait courir, la cruauté de ces farouches Pieds-Noirs, Gens du sang. On lui prédit que certainement il ne reviendrait pas. M. Thibault ne se laissa pas influencer par ces considérations; il aimait les sauvages et il ne les craignait pas; il était apôtre,

et les apôtres n'ont point peur. Il se détermina donc à aller jusqu'au terme proposé et à rencontrer les Indiens sur leurs terres. Il choisit pour seul compagnon et interprète, un jeune métis pied-noir qu'il avait trouvé à Edmonton et qui, outre sa langue maternelle, parlait le cris. M. Thibault connaissait parfaitement la langue crise, de sorte qu'il était certain, au moyen de son interprète, de pouvoir s'exprimer et se faire comprendre parmi les Pieds-Noirs. Il se mit donc en route, et, après plusieurs jours de voyage, il atteignit les Pieds-Noirs, au milieu desquels il passa quelques semaines. Ces farouches sauvages furent si étonnés de voir un blanc s'aventurer au milieu d'eux, seul et sans armes, qu'ils admirèrent son courage; puis, sa parole était si bonne, sa conduite, ses leçons si différentes de tout ce que ces sauvages avaient entendu jusqu'alors, qu'au lieu de le maltraiter, ils l'écoutèrent avec intérêt et même affection. Le missionnaire profita de ces heureuses dispositions pour demander à baptiser quelques enfants. Plusieurs sauvages consentirent à cette demande, et l'eau sainte du baptême coula pour la première fois sur les fronts d'enfants de la plus redoutable des tribus du nord-ouest. La semence sainte était jetée au milieu des ronces et des épines. L'envoyé de Dieu avait remporté un beau triomphe ; il but à longs traits à la coupe sainte des consolations les plus méritées et des espérances les plus légitimement nourries. M. Thibault revint sur ses pas, arriva sain et sauf à Edmonton, à la grande surprise de ceux qui avaient voulu l'empêcher de faire ce voyage. Il s'arrêta au fort Pitt, au milieu des Cris des prairies, qui lui parurent au moins aussi cruels que les Pieds-Noirs. Il traversa leurs camps nombreux jusqu'à Carlton, et après un parcours de plus de 3 000 milles, à cheval, il rentra à Saint-Boniface pour rendre compte à Mgr Provencher et consoler le vénérable prélat qui, en admirant le zèle de son missionnaire, comprit plus que jamais qu'il y avait du bien à faire jusqu'aux limites de sa juridiction.

L'année suivante, 1843, M. Thibault reprit le chemin de la Saskatchewan pour s'y fixer. En 1844, deux nouveaux missionnaires arrivèrent à Saint-Boniface ; l'un des deux,

M. Bourassa, fut donné pour compagnon à M. Thibault. Tous deux déployèrent un zèle admirable au milieu des tribus habitant les forêts au nord de la Saskatchewan et les prairies au sud. M. Thibault rencontra plusieurs fois les Pieds-Noirs qui, sans témoigner de zèle pour la religion, montrèrent toujours de la sympathie envers le missionnaire.

En 1852, le R. P. Lacombe prit la place de M. Thibault au lac Sainte-Anne. L'année suivante, le R. P. Rémas remplaça M. Bourassa, mais alla se fixer au lac la Biche. En 1855, les RR. PP. Maisonneuve et Tissot reçurent en partage le lac la Biche et les environs, en sorte que les deux autres missionnaires eurent plus de facilités de soigner les tribus des prairies. Le P. Lacombe, dans les courses qu'il y fit, rencontra souvent des Pieds-Noirs et commença à étudier leur langue.

Au commencement de 1861, Mgr Taché étant en visite pastorale au lac Sainte-Anne, y vit arriver un chef pied-noir qui venait demander au vénérable prélat de donner un missionnaire à sa nation, promettant en retour que non seulement il ne serait pas molesté, mais qu'au contraire, par considération pour lui, on éviterait de porter la guerre dans les camps ennemis quand le missionnaire y serait. On convint même d'un signe facile à reconnaître et qui serait respecté de tous ; ce signe devait être un drapeau blanc sur lequel serait une croix rouge.

Cette démarche de la part d'un chef pied-noir acheva de déterminer l'évêque de Saint-Boniface à fonder un nouvel établissement d'où l'on pourrait atteindre les Pieds-Noirs plus facilement. L'emplacement de Saint-Albert fut choisi quelques jours après, et la Mission y fut commencée au printemps. Sous l'inspiration de son zèle et la direction de son supérieur, le P. Lacombe multiplia ses rencontres avec les Pieds-Noirs. Les baptêmes d'enfants se continuèrent sans que pourtant on tînt un registre spécial pour cette nation. Les actes étaient enregistrés dans les Missions régulières.

En 1865, Mgr de Saint-Boniface était encore à Saint-Albert. Le R. P. Lacombe fit instance pour être déchargé de cette Mission afin de donner tout son temps aux sauvages des prairies.

Les instances du zélé missionnaire furent écoutées ; il reçut en partage l'immensité des plaines et les nombreuses tribus qui s'y promenaient à loisir, entre autres les tribus qui forment la nation dite des *Pieds-Noirs*.

Depuis cette époque, les missionnaires catholiques se sont toujours occupés des Pieds-Noirs et ont été se fixer au milieu d'eux dès avant le transfert du pays à la puissance du Canada. L'influence de M. Thibault et de ses successeurs a été immense. Les Pieds-Noirs se sont dépouillés de leur barbarie et de leur cruauté. Les missionnaires ont fait aimer les blancs et ont facilité leur accès dans le pays. Tout homme qui connaît l'histoire de nos contrées doit avouer que l'influence du prêtre catholique au milieu de ces sauvages a prévenu bien des crimes, a facilité les relations et prêté aux autorités un appui sans lequel l'acquisition et l'occupation du pays auraient été incomparablement plus dispendieuses et plus difficiles. Qu'on ne l'oublie pas, la lutte du pauvre missionnaire a précédé les casernes de la troupe, l'action des soldats de la croix a facilité les devoirs du soldat de la gendarmerie. On fait quelquefois semblant de s'étonner de ce que les Pieds-Noirs et leurs congénères ne sont pas tous de fervents chrétiens ; c'est un moyen comme un autre de se dispenser de la reconnaissance due aux missionnaires catholiques au point de vue des intérêts publics et d'ordre temporel.

Depuis 1865, les missionnaires des Pieds-Noirs ont tenu des registres particuliers pour les différentes tribus de cette nation. Aujourd'hui et depuis longtemps, le R. P. Doucet a la charge des Pieds-Noirs proprement dits et de leurs réserves à Crowfoot Crossing ; le R. P. Legal prodigue son zèle à la tribu des Gens du sang, tandis que le P. Foisy donne ses soins à la tribu des Piéganes. Le R. P. Lacombe, stationné à Mac-Leod, visite ses confrères et les encourage.

Le tableau suivant donnera une idée de l'action des missionnaires catholiques au milieu des différentes tribus des Pieds-Noirs depuis 1865, époque à laquelle, nous le répétons, des registres de baptême ont été tenus spécialement pour ces tribus.

Baptêmes faits par les missionnaires catholiques chez les Pieds-Noirs depuis le 10 mars 1865, jusqu'au 31 octobre 1890.

Années.	Pieds-Noirs.	Gens du sang.	Piéganes.	Sarcis.	Total de l'année.
1865.....	381	39	6	15	441
1866.....	2	»	»	»	2
1867.....	»	»	»	»	»
1868.....	»	»	»	»	»
1869.....	»	»	»	»	»
1870.....	44	4	»	»	48
1871.....	111	»	1	2	114
1872.....	9	41	4	»	54
1873.....	47	2	19	»	68
1874.....	10	20	1	7	38
1875.....	»	»	»	»	»
1876.....	»	5	»	»	5
1877.....	»	9	2	»	11
1878.....	95	56	33	»	184
1879.....	»	»	40	»	40
1880.....	»	7	5	»	12
Total (16 ans).	699	183	111	24	1017
1881.....	»	24	34	»	59
1882.....	143	302	97	»	542
1883.....	60	261	54	»	375
1884.....	66	60	42	»	168
1885.....	66	86	32	»	184
1886.....	69	99	28	»	194
1887.....	40	72	27	»	139
1888.....	37	78	39	»	154
1889.....	63	16	26	»	105
1890 (10 mois).	70	93	28	»	191
Total (10 ans).	612	1091	408	»	2111
Total général.	1311	1274	519	24	3128

Comme on le voit, la période ci-dessus mentionnée embrasse vingt-cinq années et dix mois, et par conséquent pendant moins de vingt-six années les 3 128 baptêmes qui ont été administrés donnent une moyenne de plus de 120 chaque année. Ce résultat déjà si consolant offre quelque chose de plus consolant encore, si l'on considère les dix dernières années s'étendant depuis 1881 jusqu'au 1er novem-

bre 1890. Pendant ce temps, le saint baptême a été donné à 2111 personnes, assurant par conséquent une moyenne de plus de 211 chacune de ces années, et comme il n'y a que trois missionnaires qui donnent leurs soins aux Pieds-Noirs, il s'ensuit que chacun d'entre eux baptise en moyenne 70 de ces sauvages par année, et cela en face des efforts visibles et cachés qui se multiplient de mille manières pour entraver l'action des prêtres catholiques parmi les Pieds-Noirs.

Nous avons tracé le tableau précédent avec une copie authentique des registres en main, et il nous est difficile, après cela, de taire notre étonnement lorsque nous voyons le rapport officiel du Département des Affaires Indiennes donner la religion prétendue des sauvages du traité numéro 7, et ne pas reconnaître un seul catholique parmi eux.

VICARIAT DU MACKENZIE.

LETTRE DU R. P. AUDEMARD A UN SCOLASTIQUE DE HOLLANDE.

Mission de la Providence.

Mon cher Frère,

Vous êtes si rapproché de notre cher Mackenzie que votre lettre a dû faire un petit voyage de quatre mois et dix-sept jours avant de parvenir à la Providence. Dans le siècle de l'électricité!... Il est vrai qu'en moins de quinze jours on passe de France en Canada.

Mille et mille fois merci de vos belles croix et de vos non moins belles images. Images et croix sont arrivées fort à propos. Je les ai reçues le 5 juillet. Or, le lendemain, huit de nos petits Indiens faisaient leur première communion, grande fête ! Je voulus entamer, ce jour-là, les précieux trésors venus de France. Les communiants se réunirent dans ma chambre et, avec toute la solennité convenable, j'étalai une partie de mes richesses. Il vous eût fallu voir la scène : ces petites têtes pleines d'ani-

mation, ces yeux écarquillés... Et, lorsqu'on eut à choisir, ce fut bien l'embarras du choix. Ne sachant pour quel saint se décider, les pauvres petits me prirent pour arbitre de leurs préférences. « Ce saint-là est bien joli, mais celui-ci l'est davantage. » Et tous voulaient avoir l'image de mon goût.

La plupart de nos sauvages se trouvent à la Mission. Je leur fis une distribution, à eux aussi. Vous le savez, nos Indiens sont de grands enfants ; ils aiment beaucoup les objets de piété, mais n'ont pas grande ardeur à se faire instruire ; vos croix et vos médailles leur serviront de stimulant. Dites donc aux âmes généreuses comme il est facile de devenir missionnaire. Un souvenir au saint autel, une prière de nos enfants, c'est tout ce que nous pouvons vous offrir. Mais Notre-Seigneur est plus riche que ses pauvres prêtres du Mackenzie.

Me voilà donc à la Providence ! J'avais passé trois semaines à la Mission de la Nativité, en l'aimable compagnie de nos Pères d'Athabaska. Il me fallut partir bientôt pour le Mackenzie. Le R. P. Grouard (1) allait, comme délégué de Mgr Faraud, faire la visite de nos Missions du Nord ; le R. P. Laity se dirigeait vers la Mission Saint-Isidore, dont il allait prendre possession. Après neuf heures de navigation sur l'Athabaska, nous arrivions à Saint-Isidore. Nous pûmes demeurer trois jours avec le bon P. Laity. Puis il fallut nous rendre au grand lac des Esclaves. Nous n'attendîmes pas le steamboat pour aller jusqu'à ce poste ; il ne nous aurait pas laissé le temps de nous y arrêter. Après trois jours, il nous y rejoignit et de nouveau nous nous embarquâmes. Nous avions à bord le célèbre évêque anglican Bompass, de plaisante renommée. Vous avez, sans doute, entendu

(1) Aujourd'hui Mgr Grouard.

conter ses prouesses. Le digne homme ne voyage jamais sans « son bréviaire sous le bras », comme disent les Canadiens. Tout à fait apostolique, cette façon de voyager à deux ! Les sauvages ne s'y trompent pas et savent distinguer entre le missionnaire catholique, « l'homme de Dieu », et le missionnaire protestant, « l'homme d'une femme ». La grande tactique de ces messieurs de l'anglicanisme c'est de nous calomnier le plus possible. Bompass, le bishop Bompass était venu au grand lac des Esclaves pour chasser un de ses maîtres d'école qui n'avait pas un seul élève. Ses ouailles, d'ailleurs, ne sont ni les plus nombreuses ni les plus édifiantes.

A 11 heures du matin, le bateau lève l'ancre et nous partons. Temps splendide pour traverser le lac des Esclaves, véritable mer intérieure. A 9 heures du soir, nous entrions dans le majestueux Mackenzie, et, à 1 heure du matin, le bateau s'arrêtait à la Providence. L'heure était matinale, mais, au coup de sifflet du steamboat, tout le monde s'était levé.

J'étais à la Providence ! Depuis ma première rencontre avec Mgr Clut au petit séminaire de Valence, c'est-à-dire depuis dix ans, mon cœur soupirait après ses Indiens et ses neiges. Maintenant, j'y suis ! Vivre et mourir dans ce cher Mackenzie, c'est désormais toute mon ambition.

Notre Mission se compose du R. P. Lecorre, supérieur, du P. Audemard, de cinq Frères convers, de quarante-quatre enfants métis ou sauvages, et d'une communauté de Sœurs. Ces saintes et courageuses femmes valent bien, je vous assure, la femme forte de l'ancienne loi et, peut-être, plus d'un homme de la nouvelle.

Ce personnel est loin d'être suffisant. C'est toujours le *messis quidem multa, operarii autem pauci*, moisson abondante, mais manque d'ouvriers. Ici c'est à la lettre : nous n'avons pas d'ouvriers et il nous faut mettre la

main à toutes sortes de besognes. Au lac la Biche, Mgr Faraud, en m'apprenant le montagnais, m'avait donné quelques notions de reliure et de menuiserie; encore un peu de temps et mon éducation sera autrement complète. A mon arrivée à la Providence, c'était la saison des foins, je devins fourrageur ; ce fut ensuite l'époque des moissons, je devins moissonneur, je fis des gerbes, je fis des gerbiers ; en automne, je devins pêcheur. Mais, quelle pêche ! vraiment, j'ai peine à croire que celle de saint Pierre fût plus heureuse. Il faut dire aussi que la nôtre dura plus longtemps. Deux Frères et moi nous étions allés à 50 kilomètres de la Mission. Nous demeurâmes là quatre ou cinq semaines et, au retour, nous emportions avec nous 18 000 poissons, chacun du poids de 2 ou 3 kilos, en moyenne ; même il se rencontrait des pièces qui pesaient 24 livres. De telles captures font plaisir.

Le poisson, c'est notre pain quotidien pendant tout l'hiver, c'est-à-dire pendant près de huit mois. On le sert à déjeuner, à dîner, à souper, sur la table des Pères et des Frères, sur celle des enfants, sur celle des Sœurs. Lorsque manque le poisson frais, on a recours au poisson sec. Il est pourri parfois et vos chiens de France refuseraient d'y toucher ; mais vos chiens ont des caprices que le missionnaire du Mackenzie aurait mauvaise grâce à se permettre. Eh bien, croyez-vous qu'avec ce régime deux missionnaires seulement soient morts de mort naturelle, dans leur lit (1) ? L'un, le F. Salasse, s'éteignait au mois de mai de cette année, à l'âge de soixante-treize ans, dont trente-quatre passés dans nos Missions du Nord. C'était la première fois que la mort frappait à la Providence, depuis trente ans qu'est fondée cette Mis-

(1) Le vicariat n'avait pas eu la douleur de perdre son premier évêque, Mgr Faraud.

sion. Le F. Salasse fut précédé de dix-neuf ans par l'intrépide P. Grollier, mort à Good-Hope en 1864. C'est lui qui, déjà miné par la maladie, poursuivait, malgré tout et partout, jusque dans les forts les plus avancés vers le nord, le ministre protestant, *l'homme ennemi*, comme il l'appelait. Sur son lit de mort, on lui demandait, à son dernier jour, quelle nourriture lui serait agréable. — « Une pomme de terre, » répondit le moribond à bout de forces. Et on n'eut pas même une pomme de terre à lui offrir. Il eût fallu faire un voyage de cinq ou six mois pour se la procurer ! Le Père repose maintenant entre les deux derniers sauvages qu'il avait enterrés, et sa tombe est devenue un lieu de pèlerinage très fréquenté de nos Indiens.

Passé maître dans l'art de la pêche, je laissai les filets, saisis la hache et suivis nos Frères dans la forêt. Pendant huit jours, infatigables bûcherons, nous abattîmes gros arbres et jeunes arbrisseaux. Après la hache, la scie, le rabot, la varlope. Et pourquoi donc, croiriez-vous ? Pour construire notre cathédrale sous la haute direction du Frère menuisier.

Trouvez-vous notre vie assez laborieuse? Ne croyez-vous pas bien mérités les moments de repos que nous procurent, entre temps, l'étude des langues et celle de la théologie ?

Pardonnez-moi de mettre toujours en avant ma personnalité. Vous désirez connaître notre genre de vie ; ma vie, c'est celle de tous nos missionnaires.

En décembre dernier, quatre serviteurs de la Compagnie de la baie d'Hudson se rendaient au lac la Trinité. Je les suivis, non point toutefois pour chercher des fourrures. Le missionnaire peut devenir, à l'occasion, pêcheur, menuisier, maçon, etc., il ne devient jamais trafiquant de peaux de bêtes. Au camp du lac la Trinité,

la sainte Eglise ne comptait encore que deux chrétiennes et un chrétien. *L'homme ennemi* était passé par là, et, deux ans plus tôt, nos missionnaires avaient été mal accueillis. Aussi, je tremblais quelque peu pour ma première expédition apostolique. Mais la grâce de Dieu est puissante. Pour la première fois, je chaussai donc la raquette. Difficile métier que celui de voyageur dans nos Missions du Nord ! Cependant, pas de complications, pas d'encombrement sur les voies, pas de fumée importune, surtout pas de cris de marmots dans les wagons. Le wagon, ce sont trois planches, qui, jointes ensemble, forment, à elles seules, une largeur de 30 centimètres sur une longueur de 2 mètres. La locomotive, ce sont vos chiens, belles, bonnes bêtes, qui traînent avec tout le dévouement possible votre majesté fourrée. On vous a souvent décrit notre manière de voyager, je ne recommencerai pas. Un détail seulement pour échauffer votre enthousiasme : nous avions du froid jusqu'à 45 degrés au-dessous de zéro. La raquette me fit cruellement souffrir. Si je n'avais été que chercheur de fourrures, j'aurais dit bonsoir à la Compagnie et je serais revenu à la maison ; mais j'étais chercheur d'âmes, et il faut bien pouvoir dire à nos chrétiens avec saint Paul : « C'est dans la souffrance que nous vous avons engendrés. »

Au camp, douze loges, douze familles. Tous les hommes à la suite du chef vinrent nous toucher la main, au missionnaire comme aux autres. Cette réception m'enchanta ; c'était de bonne augure. Chez lui, le chef m'adressa la parole : « Je n'ai pas reçu sur mon front l'eau du grand Chef d'en haut ; mais je veux que ma fille la reçoive, et tous les hommes du camp diront comme moi. » Sainte contagion de l'exemple ! tous dirent comme lui. Le lendemain, j'avais le bonheur d'offrir à Dieu dix-huit âmes régénérées dans les eaux du

baptême. Si ces petits anges meurent, ils s'en iront au ciel ; si la Providence leur garde la vie, ce sera un bon noyau de chrétiens dans le camp. Je donnai des croix et des médailles aux nouveaux baptisés ; mais tous voulurent en avoir. D'abord, je ne voulais pas confier ces emblèmes religieux à des païens ; mais je me décidai vite, en pensant que Notre-Seigneur nous avait fait don de sa croix lorsque le monde était encore plongé dans le paganisme. La vertu de la croix est toujours efficace, toujours puissante, toujours divine. Par la miséricorde du Sacré Cœur, le succès de mon voyage avait été aussi complet que possible.

Au retour, nous allâmes bon train. Seulement, le froid était plus vif et mon nez se gela. L'un de nos hommes l'ayant remarqué se hâta de le frotter énergiquement avec de la neige, et j'en fus quitte pour cette friction.

A la Mission, grande liesse lorsqu'on apprit le résultat de mon voyage. Nos enfants avaient fait une neuvaine au saint Enfant Jésus ; ils en firent une nouvelle en action de grâces. Je ne sais si Bompass, l'évêque Bompass, a fait la sienne.

Maintenant j'achève. Notre bon Père Supérieur me permet de vous faire cadeau d'une image en retour de celles que vous nous avez envoyées. Quand on prit cette photographie, nous étions en grande promenade. Le Père au grand chapeau ne vous est peut-être pas inconnu. Le F. Lorfeuvre est en train d'allumer sa pipe ; c'est un Breton de Bretagne. Il échangea des balles avec les Prussiens en 1870. Le Frère au fusil est un enfant de la verte Erin, et porte le grand nom d'O'Connell. Devineriez-vous ce que contient le sac du F. Beaudet ? Ce sont des *attakas*, sorte de petit fruit sauvage, très acide, qui nous tient lieu de vinaigre. Pensez si avec cela notre poisson sec devient délicieux. Sur la photographie, le F. Carour

achève son dîner. Il est à genoux, le bon Frère, non par pénitence, mais parce que « à la guerre comme à la guerre ». Les sièges nous manquent ! Et vos talons ? Tout s'utilise par ici.

Nos enfants sont quarante-quatre, je crois. C'est beaucoup que ce nombre. Plus d'un dira sans doute : « Quoi donc ! vous avez à peine de quoi vivre vous-mêmes, et vous voulez nourrir une cinquantaine de petits sauvages, qui ont tous bonnes dents et parfait appétit ? Témérité ! » Que voulez-vous ? Nous sommes à la Mission de la Providence. Nous donnons à ces enfants du bon Dieu le pain surnaturel de la grâce d'abord ; notre Père du ciel nous donnera le reste par surcroît. Que deviendraient-ils, les pauvrets, si nous les abandonnions ? Ils sont tous très gentils et très pieux.

Si nous manquons de ressources, nous manquons aussi de missionnaires. Il en viendra d'autres. Mais quand ? mais d'où ? Probablement du sud, puisque ce sera pour venir dans le nord. La France, par rapport au Mackenzie, est toute dans le sud. Qu'ils viennent donc de France ces généreux ouvriers. Je leur promets les fortes joies de la vie apostolique. Je leur promets des souffrances pour la gloire de Dieu, pour l'honneur et l'extension de l'Église, pour la sanctification de leurs âmes.

H. Audemard, o. m. i.

MISSIONS DE CEYLAN.

VICARIAT DE JAFFNA.

LE SCHISME JACOBITE DANS MANTOTTE (1887-1890).

L'œuvre d'iniquité est consommée à Ceylan : la Cour suprême de l'île, par sa décision du 10 et du 17 avril 1890,

a cassé le jugement de la cour de Mannar, nous a déboutés de notre plainte dans les deux cas de Parapankandal et condamnés aux dépens. L'esprit maçonnique, doublé de bigoterie protestante, qui a dicté ce jugement, n'a tenu aucun compte ni des décisions précédentes de la Cour suprême, ni des documents qui établissaient d'une manière indubitable les titres de l'évêque de Jaffna à l'administration de l'église de Parapankandal. Il semble, au contraire, que le juge n'ait eu qu'une seule chose en vue : condamner les innocents et excuser les coupables, enlever à une nombreuse communauté catholique une église à laquelle elle avait des droits de temps immémorial, pour la donner à une misérable secte hérétique, dont l'existence même était inconnue à Ceylan un an auparavant. Ne pouvant adjuger directement à nos adversaires la propriété d'un immeuble auquel ils n'ont pas l'ombre d'un droit, la Cour s'est efforcée de multiplier les obstacles pour empêcher le pasteur légitime de rentrer en possession de cette partie de son troupeau, qu'un loup ravissant s'efforce d'égarer en attendant qu'il trouve l'occasion de le tondre et de se nourrir de sa chair.

Le temps nous semble venu de soulever un coin du voile qui couvre toutes ces turpitudes, et d'attribuer à chacun la part qui lui revient dans cette lamentable révolte d'une partie des catholiques de Mantotte contre l'autorité légitime. L'histoire complète du schisme jacobite à Ceylan ne pourra s'écrire que plus tard, quand les passions qui l'ont fomenté se seront apaisées. Pour le moment, nous nous contenterons de jeter un coup d'œil sur les événements qui se sont succédé autour de nous, dans ces dernières années, sans trop entrer dans le détail des trahisons et des bassesses qui n'ont cessé, depuis le commencement, de caractériser cette lugubre période de l'histoire de l'Église de Ceylan.

Pour bien comprendre ce qui va suivre, il faut se reporter à l'année 1834 (3 décembre), époque à laquelle le pape Grégoire XVI, par son bref *Ex munere pastoralis* (*officii*), érigea l'île de Ceylan en un vicariat apostolique indépendant de l'archevêque de Goa. Cet acte d'autorité du Souverain Pontife, nécessité par l'état lamentable où se trouvaient les chrétientés de Ceylan sous le système padroadiste (1), ne manqua pas de donner ombrage au gouvernement portugais et au clergé goanais. Ils y voyaient un empiètement sur leurs prétendus droits, une violation des concordats. Ils ne voyaient pas qu'eux-mêmes, depuis de longues années, par la non-observance des garanties qu'avait exigées le Souverain Pontife, avaient perdu tous leurs privilèges antérieurs et mis le Saint-Siège dans la nécessité d'agir avec fermeté et d'appliquer le remède au mal qu'avaient amené leur insouciance et, disons le mot, leur manque de bonne foi.

Le Saint-Père avait prévu cette opposition; aussi, pour atténuer autant que possible les effets de la bulle et éviter tout ce qui pouvait donner lieu à une révolte ouverte, il choisit les premiers vicaires apostoliques parmi les membres du clergé goanais lui-même. Le R. P. François Xavier, membre distingué de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, de Goa, et depuis longtemps supérieur de la Mission de Ceylan, fut nommé son premier vicaire apostolique, avec le titre d'évêque de Thaumace *in part. infid.* D'après le bref d'institution, il devait se rendre à Madras pour se faire sacrer par Mgr O'Connor. Mais il mourut en 1835, avant d'avoir reçu, croyons-nous, la consécration épiscopale.

Le 23 décembre 1836, le bref *Ex munere pastoralis* fut remis en vigueur; le vicariat apostolique de Ceylan

(1) Le système du *padroado* ou du patronage portugais.

fut soustrait à la juridiction de l'évêque de Cochin, et le R. P. Vincent de Rosario nommé vicaire apostolique, avec le titre d'évêque de Thaumace. Il fut sacré l'année suivante. Le bref *Multa præclare*, publié le 24 avril 1838, suivit de près cette nomination. Le Saint-Siège, informé des abus qui régnaient dans les Missions de l'Inde et de Ceylan, s'était décidé à prendre des mesures énergiques et à frapper un coup décisif. Le bref du 24 avril, en déterminant les pouvoirs et les attributions des vicaires apostoliques, devait mettre fin aux calomnies et aux insinuations malveillantes que répandaient dans le peuple certains membres du clergé goanais, soutenus, d'ailleurs, par le chapitre de la cathédrale de Goa, qui osa pousser la résistance jusqu'à interdire à ses ouailles, sous peine d'anathème, toute espèce de communications et de rapports avec les vicaires apostoliques. qu'il appelait, par dérision, *les évêques turcs*.

Mgr de Rosario mourut en 1842 et eut pour successeur un autre prêtre goanais, le R. P. Gaetano Antonio, de la congrégation de l'Oratoire. Ce dernier fut sacré en 1843, avec le titre d'évêque d'Usula *in part. inf.*

Qui n'admirerait ici la prudence du Saint-Siège, choisissant ses premiers vicaires apostoliques parmi les prêtres de Goa, afin de faire accepter plus facilement, par le clergé goanais, le changement introduit par le bref *Ex munere pastorali?* Cette prudence, toutefois, ne fut pas également appréciée par tout le monde. Dès 1845, quelques Burghers de Colombo, ayant à leur tête le docteur Misso, conjointement avec les Tamils de Jaffna, sous la direction de Saverymuttu Modliar, l'oncle de notre cher P. Sandrasagra, adressèrent des pétitions au Saint-Siège, demandant un clergé et des évêques européens. Quand ce clergé leur fut enfin accordé, les chrétiens du Nord se montrèrent ses plus fidèles auxi-

liaires, tandis que, chose étrange, les Burghers de Colombo, qui avaient été les premiers à le demander au Saint-Siège, et qui avaient même ouvertement refusé de se soumettre au vicaire apostolique goanais, ne tardèrent pas à inaugurer un nouveau schisme, en faisant venir de la côte des prêtres goanais, schismatiques, qu'ils établirent dans une maison privée, à Colombo. L'arrivée des prêtres européens, si ardemment désirée, ne modifia en rien la situation, et la petite Église du docteur Misso continua à rester attachée à ces schismatiques goanais.

Jusqu'alors, cependant, le clergé goanais de Ceylan n'avait pas trop pris part aux agitations schismatiques de ses voisins de l'Inde. Il restait soumis, du moins en apparence, aux vicaires apostoliques nommés par le Saint-Siège. Mais le feu couvait sous la cendre; il ne fallait qu'une occasion pour le faire éclater. L'arrivée des missionnaires européens, vers 1843 ou 1844, ne fut pas vue de bon œil par eux. Le padroado avait été sapé par l'établissement des vicaires apostoliques; les prêtres européens devaient peu à peu remplacer les prêtres goanais, dont le nombre, de plus en plus restreint, ne suffisait plus aux exigences toujours croissantes des chrétientés de Ceylan. Le clergé goanais ne l'ignorait pas; mais des considérations d'un intérêt matériel l'emportaient dans leur esprit sur le bien des âmes. Ne pouvant encore attaquer directement le nouvel ordre de choses, ils cherchèrent dès lors à se prémunir par la ruse et l'intrigue contre ce qu'ils appelaient l'envahissement de leurs droits et privilèges par le clergé européen.

Pour comprendre la conduite des prêtres goanais à cette époque, il est nécessaire de ne pas perdre de vue l'état du clergé de Goa vers les années 1836-1840. Les véritables vocations étaient rares parmi eux; il y avait

dans leurs rangs bien peu de prêtres animés du désir de sauver les âmes pour l'amour de Jésus-Christ, et poussés dans la carrière sacerdotale par un zèle pur et désintéressé. «Ils considéraient, nous dit un auteur qui a étudié à fond la question du schisme portugais dans les Indes, les différentes chrétientés comme des propriétés plus ou moins bonnes à exploiter ; l'état de curé et de missionnaire comme un trafic dans lequel on parvenait à s'enrichir, en s'y prenant avec adresse. »

Peut-on s'étonner si, dans de telles circonstances, les chrétientés qui avaient à leur tête de pareils guides dépérissaient à vue d'œil? Au lieu de la piété, de la simplicité et du respect pour le prêtre, on vit bientôt naître l'ignorance religieuse, l'orgueil et l'esprit de chicane et d'hostilité entre les chrétiens et leurs prêtres ; esprit déplorable, dont sont encore infestées, de nos jours, toutes les Missions où le clergé goanais est resté maître du terrain.

Le 6 mai 1845, le Saint-Siège divisa Ceylan en deux vicariats apostoliques : celui de Colombo et celui de Jaffna, et nomma le R. P. Bettachini, l'un des deux prêtres récemment arrivés d'Europe, coadjuteur de Mgr d'Usula. Il fut nommé évêque de Tolona en février 1846, et, en juin de la même année, il arrivait à Jaffna. Ce ne fut cependant que l'année suivante qu'il reçut le titre de pro-vicaire apostolique; et, le 13 août 1849, il fut nommé définitivement vicaire apostolique, Mgr Bravi lui ayant succédé, en 1847, comme coadjuteur de Mgr d'Usula, avec le titre d'évêque de Tipasa *in part. inf.*

Pendant ce temps, les Oblats de Marie Immaculée étaient arrivés à Ceylan. Ce fut Mgr Bettachini lui-même qui, à son voyage en Europe, en 1846, s'entendit avec notre vénéré Fondateur, et ramena à Ceylan les PP. Sé-

méria, Ciamin, Keating, Erminio, le Frère scolastique Guidi, qui fut ordonné prêtre quelque temps après son arrivée dans l'île, et le Frère convers Gaspard de Steffanis. Ces premiers pionniers de la Congrégation à Ceylan arrivèrent à Jaffna au commencement de l'année 1848 : et, peu de temps après leur arrivée, les prêtres goanais, qui se trouvaient dans le vicariat du Nord, pour ne pas être soumis à un vicaire apostolique européen, commencèrent à se retirer dans le vicariat apostolique de Colombo. Il ne resta plus bientôt dans le Nord que le P. Miguel Philip Mascarênhas, qui devait, quelques mois après, se mettre en révolte ouverte contre son évêque, et commencer, dans Mantotte, le lamentable schisme de 1849 à 1860.

Ce malheureux prêtre, ordonné, en 1845, par Mgr Gaetano Antonio, vicaire apostolique de Colombo, avait été envoyé, sur sa demande, par Mgr Bettachini, dans la Mission de Mannar Mantotte. Sa conduite, qui était loin d'être exemplaire, lui attira, de la part du vicaire apostolique, des reproches bien mérités, mais dont il ne tint aucun compte. Maître dans l'art d'intriguer, et fort peu scrupuleux sur le choix des moyens, il était parvenu à se créer un parti parmi les chrétiens et les magistrats locaux. Il se les attachait par des promesses, des prêts d'argent et des serments. Mgr Bettachini, mis au courant de ce qui se passait dans Mantotte, voulut tenter un dernier effort pour opposer une digue au courant schismatique qui menaçait d'inonder tout le pays. Il se rendit lui-même à Parapankandal, où se trouvait Miguel Philip, pour essayer de le ramener dans le droit chemin. Au lieu de recevoir son évêque avec le respect et la déférence qui lui étaient dus, Miguel Philip, qui s'était entouré d'une troupe de gens ivres, refusa ouvertement de le reconnaître comme son supérieur, et excita même

contre lui les gens armés de bâtons et de pierres que lui avait amenés un de ses complices, le trop fameux Dalgado Adigar.

Excommunié par Mgr Bettachini, pour ce fait, il leva publiquement l'étendard de la révolte, entraînant avec lui dans le schisme la majeure partie des chrétiens de Mantotte. Il se maintint en possession de l'église de Parapankandal, la principale du district, et, de là, continuait à braver son évêque et à ameuter contre les missionnaires européens les populations ignorantes dont se compose le district de Mantotte.

Un mot sur l'origine de cette église de Parapankandal nous fera mieux comprendre pourquoi l'intrus l'avait choisie pour son centre d'action ; pourquoi aussi, dans la lutte que nous avons entreprise contre les schismatiques jacobites, tous nos efforts se sont portés sur cette église.

Ce que nous appelons la Mission de Mantotte se compose d'un grand nombre de villages (plus de soixante) dispersés dans les bois, séparés les uns des autres par des distances variant de 1 à 5 milles anglais. Les moyens de communication d'un village à l'autre sont des plus primitifs. A part la route du Télégraphe, qui traverse Mantotte du nord au sud, et quelques chemins de traverse, les chemins, même vicinaux, sont inconnus dans ce pays. Des rizières, des lits d'étangs plus ou moins desséchés, des éclaircies à travers les bois, voilà les moyens de communication que le missionnaire a à sa disposition pour visiter les chrétientés dont se composent ces nombreux villages. Chaque chrétienté, cependant, a son église, si l'on peut appeler de ce nom la pauvre hutte en feuilles de cocotier ou en chaume, où les chrétiens se réunissent le dimanche pour lire les prières de la messe, et où le missionnaire s'arrête pour offrir le saint sacrifice

et administrer les sacrements à l'époque de la visite annuelle. Dans ces dernières années, cependant, il y a amélioration sous le rapport matériel des églises. Nous ne comptons pas moins de dix à douze églises construites en briques, ayant portes et fenêtres, ou plutôt ayant la place voulue pour y loger portes et fenêtres, car la plupart de ces nouvelles bâtisses sont encore en construction; les ouvertures seules des portes et fenêtres existent. Elles resteront inachevées pendant bien des années encore probablement; mais, telles quelles, elles sont une amélioration sur l ancien état de choses.

Vers 1850 surtout, Mantotte était loin d'être ce qu'il est maintenant, alors que les prêtres étaient rares, et les visites des églises tout à fait irrégulières. On sentait le besoin, à cette époque, d'avoir un centre commun où l'on pût se réunir de temps en temps, voir le prêtre, recevoir les sacrements, accomplir, en un mot, ses devoirs de chrétien. Parapankandal semblait réunir toutes les qualités voulues pour devenir ce centre. L'eau s'y trouvait en abondance; son éloignement de la route du Télégraphe n'est que de 1 mille; tous les villages de Mantotte pouvaient s'y réunir en toute saison. Il fut donc décidé d'y bâtir une église commune, et les quatorze castes qui composent la population de Mantotte s'entendirent pour y élever un édifice proportionné au nombre des habitants qui devaient s'y réunir pour célébrer ensemble les principales fêtes de l'année. Les matériaux réunis, l'église fut commencée en 1840 et terminée le 5 août de la même année. Elle a trois larges nefs et mesure 165 pieds de long sur 75 de large. Ce n'est pas un modèle d'architecture, tant s'en faut; mais c'est un vrai chef-d'œuvre pour le pays, tant par ses vastes dimensions que par la position qu'elle occupe au milieu de deux superbes étangs, qui fournissent l'eau en abon-

dance aux nombreux pèlerins qui, tous les ans, se transportent là pour célébrer les fêtes de Pâques, de l'Ascension et de l'Assomption de la sainte Vierge, patronne de l'église de Parapankandal. Cette église, bâtie ainsi par le concours de tous les chrétiens du district, et destinée, dans leur intention, à servir de centre à l'association de toutes les chrétientés du pays, prit dès lors le nom de *Kutâtu Madavin Kovil*, c'est-à-dire *église de la confraternité de la sainte Vierge*, nom qu'elle a toujours porté, malgré les efforts que font les jacobites pour la faire passer sous le nom d'*église des pêcheurs*.

On comprend, dès lors, que les chrétiens de Manttote se soient attachés à cette église et la regardent comme leur église principale, la cathédrale en quelque sorte du pays. C'est là que la plupart d'entre eux ont appris les premiers éléments de la foi, qu'ils ont fait leur première communion et reçu les sacrements. Aussi cette église est-elle devenue comme le symbole de leurs croyances religieuses. Ignorants, en général, et peu versés dans les sciences tant humaines que divines, ne sachant pas même lire pour la plupart, ils se sont habitués à accepter comme paroles de l'Évangile tout ce qui sort de Parapankandal, de quelque source que cela vienne. La parole de l'un d'entre eux, dite en ma présence, le jour que j'allais prendre possession de cette église, résume bien les sentiments de tous : « Nous serons toujours du côté des prêtres qui seront en possession de Parapankandal. » Voilà pourquoi tous nos efforts se sont portés vers la possession de cette église. Voilà pourquoi aussi Miguel Phillip fit de Parapankandal le boulevard de son schisme en 1850.

Pendant plus de dix ans, ce malheureux prêtre resta en possession de cette église. Ce n'est pas cependant que les missionnaires européens restassent inactifs pendant

ce temps. L'excès du mal finit toutefois par amener une réaction contre l'intrus. Fatigués de ses exactions, honteux surtout de sa conduite indigne, bon nombre de chrétiens finirent par ouvrir les yeux, et, épouvantés de l'abîme où les menait leur adhésion au schisme, ils cherchèrent à se rapprocher de nous. Profitant de ces bonnes dispositions, Mgr Séméria, vers la fin de 1859, accompagné des PP. Bonjean, Gouret, Chounavel, Lebescou, se rendit au milieu d'eux et commença une mission, qui eut les meilleurs résultats. La plupart des révoltés se soumirent à leur pasteur légitime et cessèrent, à partir de ce jour, d'avoir rien de commun avec les schismatiques. Trois castes seulement, ou plutôt trois fractions de castes, restèrent fidèles à l'intrus. Ce sont deux de ces castes qui, maintenant, forment le troupeau jacobite, qui nous donne tant de troubles et de tracas.

Les chrétiens, revenus à l'unité, souffraient cependant de voir leur église rester aux mains des schismatiques. Ne pouvant résister davantage à leurs obsessions, désireux, d'ailleurs, de porter un dernier coup au schisme, le R. P. Saint-Geneys, profitant de l'absence de Miguel Phillip, se rendit à Parapankandal à la tête de ses chrétiens et s'empara de l'église. L'intrus porta le cas en Cour et, alors comme aujourd'hui, la bigoterie protestante donna tort au missionnaire catholique, maintenant le prêtre schismatique dans sa possession. Le P. Saint-Geneys fut condamné à quitter l'église et à payer les frais du procès.

Il est très curieux, à propos de ce procès de 1861, de comparer la conduite et le jugement de la Cour suprême à cette époque avec la conduite qu'elle a tenue et le jugement qu'elle a rendu tout récemment. En 1861, le R. P. Saint-Geneys fut condamné parce qu'il n'avait pas eu recours à la loi pour entrer en possession de Para-

pankandal ; en 1890, Mgr Mélizan perd son procès, parce qu'il a eu recours à la loi ; il aurait dû, paraît-il, s'emparer de force de l'église, juste comme le R. P. Saint-Geneys avait fait en 1861. *O tempora ! O mores !* Et cependant c'est au nom de la justice que ces deux jugements ont été rendus par la même Cour, à trente ans d'intervalle !

La victoire, chèrement achetée, de Miguel Phillip était de nature à ranimer les espérances du parti schismatique ; mais elle avait en même temps épuisé ses ressources. Goa, qui avait applaudi secrètement à sa révolte, tout en protestant extérieurement de son attachement à Rome et aux doctrines romaines et de la peine que lui causait le schisme, cessa tout à coup de lui envoyer des subsides. Lisbonne avait envoyé des ordres. Il fallait, tout en maintenant les exigences de la couronne de Portugal, se montrer plus réservé. Rome n'avait cessé de dénoncer les menées schismatiques des prêtres goanais ; ses plaintes n'étaient que trop fondées, on le sentait. On craignait une rupture complète avec le Saint-Siège, et le gouvernement portugais ne se sentait pas assez de force pour entrer en lutte ouverte avec Rome. Il fallait donc temporiser, et l'ordre fut donné de ne pas pousser plus loin, pour le moment, les empiètements du clergé goanais.

Le Saint-Siège lui-même, fatigué des contentions sans cesse renaissantes entre les deux partis, désirant, d'ailleurs, pour le bien des âmes, mettre fin à ce lamentable état de choses, nomma un visiteur apostolique, chargé de lui faire un rapport sur la question et de lui proposer les remèdes qu'il croirait propres à guérir le mal.

Mgr de Drusipare, accompagné de ses deux assesseurs, dont l'un devait illustrer plus tard le siège de Pondichéry par sa haute sagesse et ses qualités éminentes, arriva à

Ceylan vers le commencement de janvier 1860. Son premier soin, en débarquant, fut de publier le concordat de 1857, d'après lequel le Souverain Pontife accordait « juridiction extraordinaire à l'archevêque de Goa sur toutes les églises qui, à l'époque de la signature de ce concordat, reconnaîtraient de fait l'obédience de l'archevêque » ; et déclarait « soumises à l'autorité des vicaires apostoliques toutes celles qui, à la même époque, reconnaîtraient cette autorité ». Il y était dit, en outre, que ce *statu quo* serait maintenu jusqu'au jour où Sa Sainteté, d'accord avec le roi de Portugal, aurait pourvu à l'établissement de la hiérarchie dans les Indes.

Les termes clairs et précis du concordat ne laissaient prise, croirait-on, à aucune équivoque. Ce serait peu connaître l'esprit d'astuce et de fourberie qui, à cette époque, avait remplacé, dans le clergé goanais, le zèle et le dévouement de leurs illustres devanciers, les De Vaz, les Gonzalvès, les Rosario et autres qui, au prix des plus grands sacrifices, avaient planté ou entretenu la foi dans Ceylan. Alors commence ce système d'empiètements, de vexations, d'abus de pouvoir de la part des prêtres goanais, qui donna lieu aux réclamations les plus vives des vicaires apostoliques. Tantôt ouvertement, tantôt par des moyens détournés, les padroadistes ne négligeaient rien pour ruiner l'autorité des missionnaires de la Propagande. Les offres les plus spécieuses étaient faites à des sections entières du parti propagandiste pour les attirer à reconnaître la juridiction des prêtres goanais. Témoin l'affaire des Kadeyars et le procès de Madhu, où le trop fameux de Souza joua un si triste rôle, couronné par une mort plus triste encore.

Obligés de se défendre publiquement contre les attaques incessantes qu'une presse anonyme ne cessait de publier contre eux, les vicaires apostoliques, qu'on appe-

lait des « vagabonds sans autorité et sans mission », eurent recours aux seuls moyens qui leur étaient laissés : l'exposé public des menées padroadistes et la réfutation des mensonges qu'on répandait dans le public à leur sujet. Alors commença, entre le R. P. Bonjean et le représentant de l'archevêque de Goa à Ceylan, une polémique qui se prolongea pendant plusieurs années, et où se déploya dans tout son éclat le talent d'écrivain du zélé missionnaire de Jaffna. Les protestants suivirent cette polémique avec une grande attention. Mantotte se trouvait avoir, à cette époque, deux prêtres goanais indignes, dont le seul souci semblait être de créer des difficultés et des embarras au vicaire apostolique de Jaffna. Soutenus par leur supérieur direct, le vicaire général de l'archevêque de Goa à Colombo, encouragés par les dispositions des habitants du district, dont la soumission au vicaire apostolique était plus apparente que réelle, ces deux missionnaires mirent tout en jeu pour rendre odieux les prêtres envoyés par la Propagande, jusqu'au jour où l'autorité supérieure, effrayée elle-même de la tournure que prenaient les affaires, révoqua son vicaire général à Ceylan et envoya un homme vraiment selon le cœur de Dieu, le R. P. Alphonso, dont l'administration, trop courte, hélas ! répara quelque peu les fautes commises par ses prédécesseurs. Cet homme, d'un mérite vraiment supérieur, fut remplacé, quelques années après, par un prêtre moins expérimenté sous l'administration de qui le padroado devait prendre fin à Ceylan par l'établissement de la hiérarchie, et la juridiction extraordinaire de l'archevêque de Goa rentrer dans la juridiction de l'ordinaire.

Le concordat de 1857, nous l'avons vu, laissait prévoir, dans un prochain avenir, l'établissement de la hiérarchie dans les Indes. Un délai de six ans avait d'abord été fixé

pour l'accomplissement de cette importante disposition. Pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, elle ne reçut son exécution que trente ans après, en 1886.

Déjà, en 1884, le Souverain Pontife, fatigué des lenteurs calculées de la cour de Portugal, avait lancé son bref *Studio et vigilantia*, par lequel il déclarait la juridiction extraordinaire de l'archevêque de Goa éteinte à Ceylan et dans plusieurs des vicariats apostoliques de l'Inde. Le Portugal se réveilla enfin, Goa fit feu et flammes; toutes les ressources de la diplomatie et de l'intrigue furent mises en jeu. Des protestations de fidélité au Saint-Siège, des rapports exagérés sur le nombre des padroadistes, des pétitions insidieuses où les insinuations les plus malveillantes étaient faites contre les missionnaires de la Propagande, des menaces mêmes de séparation d'avec Rome, rien ne fut oublié de ce qui pouvait fléchir ou intimider le Saint-Siège. Mais Rome tint bon, et le concordat fut signé. La bulle *Humanæ salutis*, établissant la hiérarchie dans les Indes, suivit de près (1er septembre 1886). Le *padroado* avait cessé d'exister à Ceylan, bien tard sans doute pour le bien des âmes, mais assez à temps, nous osons l'espérer, pour sauver du naufrage les derniers restes des fruits apostoliques d'un saint François-Xavier et d'un vénérable Vaz.

Il ne restait plus qu'à mettre en exécution les dispositions du concordat. Le 2 janvier 1887, Mgr Agliardi, envoyé comme délégué apostolique dans les Indes orientales, en présence des trois vicaires apostoliques et au milieu d'un concours immense de peuple assemblé dans la cathédrale de Colombo, déclara la juridiction goanaise éteinte à Ceylan et la hiérarchie établie. Le Saint-Père laissait aux prêtres goanais la faculté de rentrer chez eux ou de se faire incorporer dans les nouveaux diocèses.

Après bien des hésitations et des pourparlers, ils prirent ce dernier parti et reçurent leurs pouvoirs des nouveaux ordinaires.

Huit jours après, Mgr Bonjean apprit, par une lettre que lui adressa le vicaire général goanais, que ses prêtres et lui, cédant à des raisons majeures, croyaient devoir quitter l'île et qu'ils étaient prêts à s'embarquer le lendemain, 17 janvier, pour Goa. Ce qu'il ne disait pas dans sa lettre, c'est qu'il avait cru devoir envoyer des ordres à ses missionnaires de Négombo et de Mannar de remettre les églises et les biens meubles appartenant à ces églises entre les mains d'un comité laïque, enlevant par là-même, aux ordinaires et aux prêtres qui seraient nommés par eux pour administrer ces églises, toute possibilité d'avoir recours à la loi civile pour entrer en possession de ces biens, tant meubles qu'immeubles. Le prêtre en charge de la Mission de Mantotte alla même plus loin et, renchérissant sur l'ordre de son supérieur, il crut devoir faire appel à l'autorité civile elle-même pour protéger et défendre ceux entre les mains de qui il avait remis l'administration des églises contre les exactions de qui que ce soit, prêtre ou laïque, qui prétendrait avoir quelque droit sur ces églises. C'est cette malheureuse lettre, pleine d'esprit schismatique, qui nous a fait tant de tort dans notre procès de Parapankandal et qui n'a pas peu contribué à tourner l'esprit des juges de la Cour suprême contre nous.

La semence déposée dans le sol ceylanais par quarante années d'esprit schismatique, fécondée et arrosée par ceux-là mêmes que Dieu avait placés pour la déraciner, ne devait pas tarder à produire ses fruits.

Une société, connue sous le nom d' « Association pour la défense du padroado », établie à Goa, sous les auspices de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes,

avait, dès le commencement des négociations pour le concordat, convoqué des meetings dans différentes parties de l'Inde et de Ceylan, pour protester contre les décisions de la Cour romaine. L'âme de cette Association et son propagateur le plus éminent était un prêtre interdit, le trop fameux Alvarez, dont le nom devait devenir tristement célèbre dans les annales religieuses de Ceylan. Cette Association eut des comités dans toute l'Inde et, à Colombo, elle forma un puissant noyau de mécontents, trompés sans doute par les apparences, mais d'autant plus facilement séduits qu'ils voyaient à la tête de leur comité deux prêtres dont ils avaient appris à estimer la science et le zèle du temps que les Sylvestrins étaient chargés du vicariat de Colombo.

D'elles-mêmes, nos populations catholiques de Mannar et de Mantotte, tout ignorantes qu'elles sont et imprégnées depuis longtemps de l'esprit schismatique, n'auraient jamais songé à se séparer de l'Église romaine et à reconnaître la juridiction d'un patriarche inconnu, dont l'existence même était complètement ignorée parmi elles deux mois auparavant. Mais les émissaires d'Alvarez avaient flairé un beau coup à faire là. D'un côté, ils spéculaient sur l'ignorance de ce pauvre peuple pour l'induire plus facilement en erreur ; de l'autre, ils comptaient sur leur nombre, que, d'ailleurs, ils exagéraient considérablement, pour se poser devant l'opinion publique et influencer par là, si faire se pouvait, les congrégations catholiques de l'Inde, dont quelques-unes n'avaient accepté qu'à regret le changement de juridiction. Le temps, cependant, n'était pas encore venu, pour notre Luther en herbe, de jeter le masque. Il fallait bien, d'ailleurs, préparer ses adeptes au changement qu'il méditait. Jusqu'alors, il n'était encore que le fervent apôtre du padroado, le « héros persécuté d'une cause

sainte », la « victime des prétentions propagandistes ». C'est en cette qualité qu'il se présenta à Colombo, vers le commencement de mars 1887. Surpris de la triste figure que faisait au milieu d'eux ce prêtre revêtu d'un habit laïque, les agitateurs de Colombo lui firent un accueil assez froid. Aussi se hâta-t-il de descendre dans Mantotte où, il l'espérait du moins, les exigences ne seraient pas si grandes. Comme il ne parlait pas le tamoul, il prit avec lui, comme interprète, un clerc de la Katchéry qui, dès le commencement, s'était montré chaud partisan de la révolte. Cet interprète, parfaitement au courant des usages du pays et des inclinations de ses habitants, lui fit dire à peu près tout ce qu'il voulait, personne n'étant là pour contrôler sa traduction. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Mantottiens se laissèrent duper par lui et lui confièrent une somme de 30 livres sterling, pour « l'envoi d'un délégué au roi de Portugal et au pape, afin d'obtenir l'abolition du concordat et la restauration du padroado à Ceylan ».

Jusqu'alors, Mgr Mélizan, conformément aux instructions reçues de Rome, s'était tenu sur la réserve. Pour ne pas froisser les esprits et espérant, d'ailleurs, pouvoir ramener peu à peu les récalcitrants, le délégué apostolique, trompé sans doute par les rapports exagérés et par les promesses fallacieuses de ceux-là mêmes qui étaient à la tête du mouvement antipropagandiste, avait cru devoir enjoindre aux évêques de ne pas trop aller de l'avant, mais d'attendre patiemment la soumission des Églises soumises, avant le concordat, à la juridiction de l'archevêque de Goa. Cette attente, d'ailleurs conseillée avec les meilleures intentions du monde, fut fatale à la cause catholique à Ceylan. En confirmant les espérances des récalcitrants, elle leur donna le temps d'organiser leurs forces et de grossir leurs rangs.

Pendant le courant de l'année 1887 et pendant la première partie de l'année 1888, les chrétiens de Mantotte, sans toutefois faire aucune démarche positive pour se soumettre à leur pasteur légitime, acceptaient volontiers notre ministère pour la confession et le baptême de leurs enfants. Plusieurs même nous avaient appelés pour l'administration des derniers sacrements à leurs malades, et quelques-uns étaient venus nous trouver pour bénir leurs mariages. En mars 1888, quelques-uns des chefs de la caste des pêcheurs vinrent à Silavatturai, où je me trouvais pour la pêche aux perles, me demander de vouloir bien aller célébrer leur fête de Pâques à Parapankandal. Ces ouvertures malheureusement n'eurent pas de suite, car l'interprète d'Alvarez, dont il a été question plus haut, ayant eu vent de la chose, se fit adresser de Colombo un télégramme annonçant « l'arrivée immédiate de deux prêtres goanais ». Cette « arrivée immédiate » n'eut lieu cependant que cinq mois après, et ces « deux prêtres goanais », annoncés si longtemps d'avance, n'étaient autres que le susdit Alvarez et l'ancien cuisinier de l'évêque de Macao, habillé en ecclésiastique et qu'on disait avoir reçu les ordres mineurs.

Mgr Mélizan n'avait pas attendu l'arrivée des intrus pour nommer un missionnaire spécial pour cette partie de la Mission autrefois soumise à la juridiction goanaise. Aussitôt après le départ du P. Rebello, le dernier prêtre goanais dans Mantotte, Sa Grandeur avait chargé les missionnaires de Mannar et de Mantotte de cette partie de son troupeau. Mais comme chacun de ces missionnaires était assez occupé de sa propre Mission, il devenait urgent de former une nouvelle Mission et de la confier à un missionnaire spécial. C'est ce qui fut fait en juin 1888. Le R. P. Iserbyt, qui fut le premier Oblat

désigné pour Mantotte central (c'est le nom sous lequel est connue cette nouvelle Mission), se mit aussitôt en devoir de visiter ses ouailles. Il fut bien reçu par les chrétiens de la caste des Carears (pêcheurs) presque partout où il se présenta, mais il ne put obtenir autre chose d'eux que la promesse de se soumettre à l'évêque de Jaffna, si avant le 15 août, leurs prêtres goanais n'étaient pas de retour.

Au beau milieu de sa visite, le missionnaire apprend que le choléra a éclaté dans le village d'Alkatty-Vely, habité par les chrétiens de la caste des Collars (forgerons), qui n'avaient pas encore fait leur soumission à l'évêque. Il accourt de suite au milieu d'eux, administre les derniers sacrements aux mourants et se prépare à s'établir dans le village, quand les chrétiens d'un village voisin, appartenant aussi à l'ancienne juridiction goanaise, viennent le chercher pour le conduire à leur église, et faire entre ses mains leur soumission pleine et entière à leur pasteur légitime. Il devait, le lendemain, retourner à Alkatty-Vely, quand le chef de l'église vint le prier de remettre son retour pour un jour ou deux jusqu'à ce qu'il eût le temps de consulter le chef de sa caste sur la matière. Le fait est que, pendant la nuit, un ordre était arrivé du chef de cette caste, déclarant les habitants du village déchus de tous leurs privilèges s'ils se soumettaient à l'évêque de Jaffna.

Il est bon de noter ici que c'est par des menaces de ce genre que quelques meneurs (ils ne sont pas plus d'une douzaine) ont pu arriver jusqu'ici à maintenir dans le schisme la masse entière de la population des deux castes, carears et collars. Ce « lien de la caste », comme ils l'appellent, est encore si fort parmi eux, qu'ils n'hésiteraient pas à exposer le salut de leur âme plutôt que de s'exposer à perdre leurs droits de caste. A tout ce

qu'on peut leur dire, ils répondent invariablement : « Nân enna seïven ? » que puis-je faire, père ; je suis lié par le « lien de la caste ». La plupart même admettent ouvertement qu'ils sont dans une mauvaise voie..., mais il y a toujours ce malheureux « lien de la caste ».

Le 15 août passa, et les « prêtres goanais » tant annoncés et si impatiemment attendus n'arrivaient pas. Ni les Carears, ni les Collars, cependant, ne faisaient aucune démarche pour se rapprocher de nous. C'est qu'un télégramme, envoyé on ne sait trop d'où, annonçait l'arrivée, cette fois sûre et certaine, du « préfet apostolique » accompagné d'un renfort de missionnaires goanais. Quel était ce « préfet apostolique » ? D'où venait-il ? Par qui était-il envoyé ? Ces questions, nos pauvres Mantottiens ne songeaient pas même à se les poser. « Le préfet apostolique », nous l'avons dit plus haut, n'était autre qu'Alvarez lui-même ; et le « renfort de missionnaires goanais » se composait en gros et en détail de l'ex-cuisinier Santos, maintenant secrétaire du préfet apostolique.

Alvarez débarqua à Colombo le 19 août 1888. Voici en quels termes un journal protestant de la capitale annonce ce retour : « Nous apprenons que le R. Alvarez est venu à Ceylan, comme « préfet apostolique » ayant été nommé comme tel par Mar-Dyonisius, le métropolitain syriaque de la côte du Malabar. Ce dernier est sous la juridiction du patriarche d'Antioche, qui très prochainement aussi nommera un métropolitain pour Ceylan. » C'était la première intimation du revirement qui s'était opéré dans les croyances religieuses padroadistes. Il fallait au plus tôt en instruire les champions de la cause dans Mannar Mantotte. Alvarez sentait que sa présence ne serait pas de trop pour déterminer les populations ignorantes de Mantotte à accepter ce changement. Il ne resta que quelques jours à Colombo, et vers

la fin d'août il arrivait à Mannar, accompagné de son fidèle acolyte.

Le *Ceylan Patriot*, journal protestant de Jaffna, nous décrira cette arrivée et le séjour d'Alvarez dans Mantotte. « Alvarez, écrit-il dans son numéro du 8 novembre 1889, arriva à Mantotte vers la fin d'août, et fut reçu à Parapankandal par quelques-uns des membres de la congrégation appartenant à cette église. A Parapankandal, il trouva une habitation pour une couple de mois, et y exerça les fonctions sacerdotales sans tenir aucun compte de l'interdit dont il est frappé par son supérieur légitime, aussi bien que de l'excommunication dont l'ont menacé les autorités ecclésiastiques de Ceylan. J'ai vu et j'ai parlé à bon nombre des pauvres infortunés qu'Alvarez a dupés, et au milieu de qui il se cache. Leur attachement à cet intrus et leur confiance en lui ne peuvent venir, à mon avis, que de leur incapacité absolue à comprendre et à pouvoir apprécier la portée des changements introduits récemment par le chef de l'Église catholique dans l'administration des affaires ecclésiastiques de l'Inde. En causant avec eux je n'ai pu m'empêcher de faire la remarque que leurs capacités intellectuelles ne s'élèvent guère au-dessus du niveau de celles des buffalos dont ils possèdent de larges troupeaux. Le raisonnement, quelque simple qu'il soit, n'a pas de prise sur leur intelligence. Il est vraiment à regretter que les prêtres goanais, qui, pendant de si longues années, ont eu la charge de ces chrétientés, ne se soient pas appliqués à leur donner les premiers éléments de l'éducation. Avec de telles gens, Alvarez a trouvé qu'il est facile de s'entendre. Son costume carnavalesque est des plus comiques : un mélange de cardinal, d'évêque et de prêtre, dit-on. A ceux qui lui demandent qui l'a envoyé et à quelle société de missionnaires il appartient, il répond

d'une manière évasive. Il aurait cependant laissé entendre, dit-on, qu'après sa première visite et son retour dans l'Inde, il s'est adressé au roi de Portugal et au Pape au sujet de la question du padroado. N'ayant reçu aucune réponse ni de l'un, ni de l'autre, il aurait interprété leur silence dans le sens affirmatif, et se serait figuré que les prêtres goanais, dont quelques-uns ne sont qu'à moitié satisfaits du nouvel état de choses, avaient toute liberté de prêcher l'Évangile où bon leur semble. Une autre version, cependant, est qu'il a reçu ses pouvoirs du patriarche de Babylone, ou peut-être de quelque dignitaire schismatique de la côte du Malabar. Une preuve évidente qu'il vient en intrus et en schismatique, c'est qu'il avoue lui-même qu'il n'a affaire ni avec le pape, ni avec le roi de Portugal. Le dernier de ses exploits venu à ma connaissance est une visite à Palimunai, où il a été reçu par quelques récalcitrants, qu'il a convoqués à sa table, et dont il a gagné, dit-on, les sympathies par le menu qu'il leur a offert. »

Alvarez se trouvait encore à Palimunai en décembre 1888, quand Mgr Mélizan, accompagné des PP. O'Flanagan, Henry, Iserbyt, Cardinal et Batayron, vint donner la mission dans ce village. De la baraque qu'il s'y est construite, et qui lui sert d'église, il aurait pu entendre les véhéments discours du P. O'Flanagan et les exhortations pleines de feu du pasteur à son troupeau. Il préféra laisser le champ libre aux vaillants apôtres et rentra à Colombo.

Un mot sur Palimunai et ses habitants ne sera pas hors de place dans cette courte notice. Situé dans l'île de Mannar, ce village, qui compte de quatre à cinq cents habitants, fut le premier à se soumettre à la juridiction de l'évêque de Jaffna. Il avait appartenu successivement à la juridiction goanaise et à celle des vicaires aposto-

liques, lorsque, par le concordat de 1857, il fut définitivement soumis à l'archevêque de Goa. Les prêtres goanais de Mantotte en avaient fait leur résidence d'hiver et y passaient quatre ou cinq mois de l'année. Les habitants de ce village diffèrent autant des autres Tamils que les Tamils eux-mêmes diffèrent des Cingalais. Ce sont, dit-on, les descendants des esclaves que les Portugais emmenèrent dans l'île de la côte du Malabar. Quoi qu'il en soit de cette tradition, que les « Canoréens » de Palimunai rejettent avec mépris, il est sûr qu'on ne les retrouve nulle part ailleurs dans Ceylan. Comme race, ce sont en général de beaux hommes, bien taillés, plus forts que les Tamils ; mais comme qualités morales ils ne valent guère mieux que leurs voisins. Querelleurs et ivrognes, ils sont sans cesse à se disputer et à se battre entre eux. De là des inimitiés qui divisent le pays de temps immémorial et qui expliqueront comment il est si difficile de ramener la petite portion de jacobites qui s'est attachée à la fortune d'Alvarez. Le clerc de la Katchery, qui servit d'interprète à Alvarez, lors de sa première visite dans Mantotte, est de ce village. Il est le neveu du muppu de l'église avec qui il est en inimitié. Le muppu s'étant soumis avec son parti à l'évêque de Jaffna, il n'en a pas fallu davantage au neveu pour se mettre du côté d'Alvarez. Peu à peu, voyant son intérêt à prendre la direction des affaires des « Carears » de Mantotte, il est devenu l'homme important du parti, le boute-en-train de toutes les misères qui nous sont faites, de tous les troubles qu'on ne cesse de nous susciter. Pendant la mission qui fut donnée à Palimunai, Monseigneur fit des démarches pour le ramener. Il répondit poliment, mais fermement qu'il était trop tard. Un an après cependant, voyant la tournure que prenaient les affaires du parti après les jugements rendus par la Cour

de Mannar, il demanda une entrevue avec moi, protesta de son mépris pour Alvarez et les jacobites, promit de se soumettre à l'évêque et de ramener les égarés de Mantotte. La décision de la Cour suprême a, de nouveau, modifié ses idées, paraît-il, et l'a mis à même de mieux voir la vérité et l'excellence des doctrines jacobites, et de discerner les mérites cachés de son héros, le R. Alvarez.

S'il faut juger des habitants de Palimunai par le spécimen que j'ai essayé de décrire, le lecteur aura sans doute une pauvre idée de ce village. Heureusement tous n'ont pas reçu une éducation aussi soignée que l'ami d'Alvarez ; leur foi, malgré bien des défauts qu'on aurait à leur reprocher, est encore vivace. Ils le prouvèrent d'une manière évidente pendant la mission qui leur fut prêchée. Tous, hommes et femmes, firent leur devoir durant cette mission. Matin et soir, pendant quinze jours que durèrent les exercices, l'église était comble. Mais ce n'est ici ni le temps ni le lieu de décrire la mission de Palimunai, dont il a été parlé ailleurs. Aussi, je n'en fais mention que pour constater le bien immense qu'elle fit, non seulement à Palimunai, mais à Mannar même, où les chrétiens, plus ou moins imbus de l'esprit protestant, voyaient avec indifférence, sinon avec un certain plaisir, les menées schismatiques d'Alvarez et de ses complices.

Dès le retour d'Alvarez, comme préfet apostolique, nos catholiques voyaient de très mauvais œil l'occupation de l'église de Parapankandal par un individu qui ouvertement se déclarait schismatique, et demandaient au missionnaire de prendre les mesures nécessaires pour le mettre à la porte. Une pétition, signée par plus de trois mille de nos chrétiens, fut présentée à l'agent du gouvernement, lui demandant de nous rétablir dans nos droits et de faire restituer cette église aux catholiques. Le

1er octobre 1888, Alvarez et les chefs du parti jacobite furent convoqués à la Katchery, pour rendre compte de leur conduite dans l'affaire de cette église. Le premier n'eut garde de répondre à l'appel et les autres ne parurent que pour affirmer leur attachement à la religion des « Scythiars » (ils voulaient dire « Syriars », mais le mot n'avait pas encore eu le temps de pénétrer leurs oreilles), et le refus absolu de reconnaître Mgr Bonjean!! pour leur évêque. Il ne nous restait plus d'autre ressource que d'avoir recours aux moyens légaux et de revendiquer nos droits devant une cour de justice.

Remarquons ici en passant que, d'après le juge de la Cour suprême, il aurait fallu, à cette époque, prendre nous-mêmes la loi en main, casser la tête à quelques révoltés et prendre possession de l'église *vi et armis*. Alors notre cas était clair : nous aurions peut-être été condamnés à quelques roupies d'amende pour avoir violé la paix, mais nous serions restés possesseurs de l'église et personne ne pouvait nous contester nos droits. Nous ignorions alors cette particularité de la loi anglaise. Avis à ceux qui se trouveront dans les mêmes circonstances... mais ils feraient bien toutefois, avant d'engager la bataille, de prendre l'avis du juge qui, à cette époque, présidera la Cour suprême ; car, paraît-il, il y a parfois diversité d'opinion parmi eux à ce sujet.

Nous ne négligeâmes, cependant, aucun des moyens qui nous furent indiqués par nos avocats. D'après leur ordre, et avec l'intention bien arrêtée de poser ce qu'ils appellent un *casus belli*, je me rendis le 11 octobre 1888, accompagné de quelques témoins seulement, et armé... de mon parapluie, à l'église de Parapankandal, pour en réclamer la possession au nom des catholiques du district. Je fus reçu par une armée de cent cinquante à deux cents Carcars. La rencontre fut des plus comiques, si

l'on peut appliquer ce mot à une affaire d'une conséquence aussi sérieuse. Les fusils et les bâtons dont on me menaçait, aussi longtemps que j'étais à distance de l'église, disparurent comme par enchantement dès que je me fus approché du mur d'enceinte. Alvarez et son fidèle acolyte, en me voyant approcher, s'enfermèrent dans la maison et ne daignèrent même pas me répondre quand je les sommai, au nom de l'évêque, de quitter la place. L'entrevue avec les gens ne fut pas longue. Après nous être assurés que toutes les entrées dans le terrain de l'église étaient solidement barricadées, nous reprîmes le chemin de Mannar, prêts cette fois à entrer en campagne.

Envoyé à Colombo par Monseigneur, pour m'entendre avec les avocats et préparer les éléments du procès, j'y passai tout le mois de novembre 1888. Aidé par Mgr Bonjean et par le R. P. Charles Collin, dont le secours m'a été inappréciable en cette circonstance comme en toute autre où nous avons eu l'occasion de réclamer leurs services, il fut résolu avec nos avocats que, rentré à Mannar, nous mettrions en Cour un premier cas dans lequel les chrétiens, autrefois soumis à la juridiction goanaise et qui s'étaient soumis à l'évêque de Jaffna après l'exécution du concordat, se porteraient comme réclamants et demanderaient à la Cour de les réintégrer dans leurs droits sur l'église de Parapankandal, leur promettant d'y introduire le prêtre désigné par l'évêque de Jaffna à l'exclusion de tout autre.

Pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, mais spécialement par suite de la maladie et de la mort du regretté P. O'Flanagan, le cas ne put être mis en Cour que le 27 mai 1889.

Peu de temps après son retour à Ceylan, Alvarez avait été rejoint, à Colombo, par un vieux prêtre goanais, âgé

de soixante-quatorze ans, qui, comme lui, avait été interdit par son archevêque il y avait plus de vingt ans. Depuis lors, ce prêtre avait essayé à différentes reprises de fomenter des schismes parmi le clergé goanais ; mais, malgré sa fortune, qui, dit-on, est très considérable, il n'avait pu réussir dans son dessein impie. La révolte d'Alvarez vint bien à propos le tirer de son inaction, et, comme dit le proverbe : « Qui se ressemble s'assemble, » il n'eut rien de plus pressé que de venir offrir ses services au Luther de Ceylan. Alvarez n'eut garde de les refuser et fit de lui son vicaire général à Ceylan. Le « vicaire général d'un préfet apostolique », c'était sans doute une nouveauté dans l'Église ; mais les jacobites de Ceylan n'y regardent pas de si près, et pourvu que le nom sonne bien et que le costume éblouisse, cela leur suffit. Le révérend Cuhña, vicaire général du préfet apostolique de Ceylan, se mit donc à écrire des « circulaires », où la trivialité des expressions et la bassesse des idées ne le cédaient en rien à l'ignorance de l'anglais et des règles de la grammaire. Ce vieux renégat reçut d'Alvarez la charge d'ouvrir à Colombo un séminaire ecclésiastique où l'on élèverait les jeunes aspirants aux ordres jacobites. Cette secte, paraît-il, ne demande pas grande science ni longue préparation de ceux qui se préparent au sacerdoce. Quelques mois passés au séminaire, après avoir quitté les fourneaux de la cuisine ou les ateliers de charpente, suffisent généralement pour préparer l'aspirant à la réception des ordres sacrés.

Cuhña ne resta qu'un an à Colombo. Alvarez l'envoya, vers la fin de l'année dernière, à Goa, pour y recruter des prêtres, et y ouvrir, était-il dit, un nouveau séminaire. La main de Dieu l'y attendait. Une attaque d'apoplexie le mit à deux doigts du tombeau. Ceci le fit rentrer en lui-même, et, ayant obtenu du patriarche d'être

relevé des censures qu'il avait encourues, il abjura le schisme et rentra en grâce avec l'Église catholique. Il se prépare maintenant, dit-on, dans le silence et la retraite, à bien terminer une vie dont il a employé une si large partie à combattre l'Église, sa mère, et l'archevêque de Goa, son supérieur légitime.

Presque à la même époque étaient arrivés à Colombo « deux prêtres syriaques, très versés dans la littérature tamoule, et qui rendront des services immenses à la cause ». C'est ainsi que les avait annoncés un journal de la secte. Trois jours après, le même journal déclarait que ces prêtres n'étaient pas venus pour demeurer dans l'île, mais uniquement pour rendre visite à Alvarez. Ces prêtres, en effet, n'étaient autres que deux ex-religieux, frères lais d'une congrégation fondée par l'apostat Mellus, et qui, après la conversion et le retour à l'unité de ce dernier, forcée de se dissoudre, envoyait ses sujets chercher fortune dans les différentes sectes qui se partagent le sud-ouest de l'Inde. Ces deux aspirants ne furent pas trouvés assez mûrs, paraît-il, par le « préfet apostolique », car, huit jours après, nous apprîmes qu'Alvarez s'était embarqué avec eux pour l'Inde. Nous n'en entendîmes plus parler depuis.

Rentré dans l'Inde, qu'y faisait Alvarez? C'est la question que chacun se posait. On n'entendait que très rarement parler de lui, et encore en termes voilés, qui montraient avec quel soin le renard savait cacher son jeu et préparer ses coups dans l'ombre. Il n'était pas inactif cependant, et les correspondances privées que nous recevions à son sujet nous le montraient se traînant aux pieds de Mar Dyonisius, dans le vain espoir de lui arracher un titre que son orgueil ambitionnait. Le métropolitain jacobite du Malabar soupçonnait, croyons-nous, son nouveau complice et refusait de lui imposer

les mains. C'était juger trop favorablement de Mar Dyonisius. L'offre d'une somme de 1 000 livres sterling, faite par le « préfet apostolique » pour acheter sa consécration d'évêque, était trop tentante pour ne pas ébranler la prétendue rigidité du métropolitain. Un autre motif le retenait : un Irlandais, catholique de naissance, qui s'était fixé, je ne sais trop comment, à Kottayam, résidence de l'évêque jacobite, était venu à mourir. Pendant son séjour dans l'Inde, il était parvenu à amasser une fortune considérable, qu'il laissait par testament, sujet à certaines conditions, tant à l'évêque catholique, Mgr Lavigne, qu'au prélat jacobite, Mar Dyonisius. Le premier, considérant la provenance de cet argent, crut devoir refuser le legs. Mar Dyonisius ne se montra pas si scrupuleux. Une condition cependant le gênait, condition étrange sans doute et d'une originalité bien digne d'un Irlandais qui avait oublié son baptême pour vivre à la manière des Turcs, mais condition *sine qua non*. Mar Dyonisius, en acceptant ce legs, devait s'engager à ne jamais imposer les mains à Alvarez. Le rusé prélat fut assez habile pour ménager la chèvre et le chou. Il accepta le testament de l'Irlandais et fit consacrer Alvarez par l'un de ses suffragants, le nommé Chiroutra Metrar, qui reçut 6000 roupies pour sa peine, tandis que les 4 000 autres tombaient dans la bourse du métropolitain.

Arrivé au comble de ses désirs, orné, devant les hommes, du titre ronflant d'« archevêque métropolitain de Ceylan, de Goa et de l'Inde », mais la conscience chargée d'un troisième et plus grave crime, le renégat se hâta d'accourir dans Mantotte pour y assurer par sa présence ses timides ouailles. Il n'avait pas, d'ailleurs, attendu jusqu'alors pour les pourvoir de prêtres selon leur goût. Un certain Abrew, jeune homme de vingt à

vingt-deux ans, dont le vrai nom est resté problématique, était venu, dès mars 1889, remplir la place restée vide par le départ du préfet apostolique. Il fut suivi d'un autre, et, quelque temps après, l'ex-cuisinier Santos, maintenant le « très révérend Santos, vicaire général de la mission syriaque à Ceylan », vint compléter le trio. Aucun d'eux, paraît-il, n'était très versé en rubriques; mais Alexandre, l'ex-interprète d'Alvarez, s'offrit à aller les leur enseigner dans les moments libres que lui laisserait son travail de clerc à la Katchery. Le maître et les élèves ne s'entendaient pas toujours. Quand les libations avaient été plus abondantes que de coutume, les élèves se révoltaient, et le maître, assez souvent, était obligé d'avoir recours aux arguments frappants pour les mettre à la raison. C'est après une dispute de ce genre, suivie de coups de pied et de coups de poing, que l'un d'entre eux, le premier arrivé, crut pouvoir prendre la poudre d'escampette. Transfiguré en mahométan, le turban sur la tête et le *silei* autour des reins, il quitta Palimunai au milieu de la nuit, à l'insu de tout le monde, et prit la route de Pésalai, où il espérait pouvoir s'embarquer pour l'Inde. Malheureusement, il se trompa de route et vint aboutir à Oleitoduvaï, où un mahométan, le prenant pour un de ses confrères, s'offrit à le conduire à Pésalai. Au lieu de lui rendre le service de l'expédier de suite dans l'Inde, nos Pésaliens le firent boire davantage, et, quand ils le virent presque insensible, ils le dépouillèrent du léger vêtement qu'il portait, le soulagèrent d'une quarantaine de roupies qu'il avait dans son porte-manteau et l'abandonnèrent à son misérable sort. Revenu à lui dans la soirée, il trouva moyen de se rendre au bateau qui était en partance pour l'Inde. C'est là que les estafettes, envoyés de Palimunai, le retrouvèrent. Ils ne purent, cependant, le décider à les suivre. Pour cela, il

fallut de nouveau avoir recours à la bouteille, et, après avoir noyé ses sens dans l'arrack (eau-de-vie de palmier), ils le portèrent ivre-mort dans une charrette à bœufs qui les attendait sur le rivage, et le ramenèrent à Mannar. C'est couché dans ce véhicule, la tête enveloppée d'un chiffon noir, que nous le vîmes passer devant notre porte, suivi de tous les gamins de la ville, qui lui faisaient cortège et le poursuivaient de leurs quolibets.

Je demande pardon au lecteur d'être obligé de faire passer sous ses yeux des scènes si écœurantes. C'est le seul moyen, d'ailleurs, de faire bien connaître et le schisme jacobite et ceux qui l'ont fomenté et nourri à Ceylan.

La présence d'Alvarez, on le voit, devenait nécessaire pour remettre la paix dans le ménage, autant que pour inspirer de la confiance aux récalcitrants de Mantotte.

Ce qui n'avait pas peu contribué à ébranler cette confiance, c'était l'attitude que nos catholiques avaient prise tout à coup, en voyant les démarches faites par leur évêque et par leurs prêtres pour arriver à une prompte solution du cas. Persuadés qu'ils avaient pris la chose à cœur, et sûrs de se voir soutenus par eux, les habitants de Mannar et les catholiques de Mantotte avaient repris l'offensive, après avoir subi quelque temps en silence les attaques des schismatiques.

Le 23 août 1889, un second cas, dans lequel l'évêque de Jaffna, affirmant ses droits sur l'église de Parapankandal, réclamait cette église comme chef de l'Église catholique dans le nord de Ceylan, était mis en Cour. Les schismatiques, déjà épuisés par les frais énormes qu'avaient entraînés les préparatifs du premier cas, comptant peu, d'ailleurs, sur le succès final de leur cause, commencèrent, dès lors, à baisser le ton et à se montrer plus réservés dans leurs paroles.

C'est sur ces entrefaites qu'Alvarez arriva à Mannar. Pour un homme qui jusqu'à ce jour s'était montré assez habile à choisir son temps, il faut avouer que le moment n'était pas propice. Aussi, grande dut être sa déception, s'il comptait sur le triomphe d'une belle réception. Mannar tout entier était sur pied ce jour-là ; mais non pas précisément pour lui faire cortège, comme il s'y attendait peut-être. Dès son entrée en ville, il fut reçu par les sifflets et les protestations indignées des Paravars. Plus loin, il trouvait la route bordée de mâts portant de vieux balais, des souliers en lambeaux, de vieilles loques déchirées. Mais ce qui, spécialement, dut attirer son attention, c'étaient les drapeaux jacobites, fabriqués pour la circonstance par nos chrétiens : *viz*, un singe énorme, appuyé sur un trident recourbé en forme de crosse et portant en exergue : *Jaccot bites* (Jaccot mord), ou en tamil : *Jakko Pittars* (singes fous).

Pour compléter la déception, l'agent du gouvernement, sous prétexte de protéger « Sa Grâce » contre l'hostilité des catholiques, envoya quatre soldats de police pour lui servir d'escorte, et ce fut escorté de la sorte, comme un malfaiteur, qu'Alvarez, maintenant « Mar Julius I^er^ », arriva enfin à la cabane qui lui sert d'église à Palimunai.

Le lendemain de son arrivée, le nouvel « archevêque » sollicita et obtint une entrevue de l'agent. Il se rendit, à l'heure convenue, à l'office du gouvernement, drapé dans sa magnifique soutane rouge écarlate, surmontée d'un large manteau de même couleur, doublé de soie violette, la tête couverte d'un chapeau de cardinal à glands d'or ; la ceinture, jaune d'œuf, seule tranchait sur ce rouge éclatant. L'agent l'attendait, assis à son bureau. Sans même se lever pour recevoir son illustre visiteur, il lui indiqua de la main un siège qui se trouvait à sa

portée et s'informa de l'objet de sa visite. Il apprit successivement que le patriarche d'Antioche avait chargé Mar Julius de lui offrir ses respects, ce dont il se souciait peu ; qu'Alvarez était devenu archevêque de Ceylan, de Goa et de l'Inde; qu'il était actuellement le seul archevêque jacobite ; que la « Syrie » n'était pas un « animal », mais une contrée située dans la Turquie d'Asie ; qu'enfin lui, Mar Julius, avait un lourd fardeau à porter ; ce qui ne parut guère faire impression sur l'agent, car il lui fit la remarque que, le Créateur l'ayant doté de larges épaules, il n'avait pas à craindre de succomber sous le poids. Quand il fut sorti, l'agent ne put s'empêcher de dire que, « de sa vie, il n'avait rencontré fanfaron pareil ». Et, dans le rapport que tous les mois les agents du gouvernement sont obligés d'envoyer au gouverneur, à la date de cette visite, il écrivit ces mots : « Aujourd'hui, visite du renégat Alvarez ; il vient, paraît-il, dans le district pour mettre le trouble parmi les catholiques romains. » Cette visite et l'attitude de l'agent vis-à-vis du soi-disant archevêque ne contribuèrent pas peu à déconsidérer Alvarez dans l'esprit des gens de Mannar. Le comprit-il enfin ?... Il faut le croire ; car, dès le lendemain, il partit pour Mantotte, où nous n'entendîmes plus guère parler de lui, sinon pour entendre dire qu'il donnait force confirmations et qu'il avait considérablement modifié le Rituel pour l'administration du sacrement de pénitence, le mettant plus à la portée des gens et diminuant en même temps les fatigues du ministre. Le rite jacobite est, sous ce rapport, des plus simples et des plus faciles. Une simple croix de bois, placée sur une table, remplace le confessionnal. Le pénitent s'approche, fait trois grandes prostrations (réminiscence du vendredi saint, sans doute), récite le *Confiteor* et l'acte de contrition, met la main sur le pied

de la croix et fait serment qu'il est pécheur. Le prêtre, assis à quelque distance de là, lève de temps en temps la main et absout *in globo* tous ceux qui se sont approchés de la croix. Ce n'est pas plus difficile que cela.

Le temps approchait où devaient se juger nos procès. Le 14 novembre avait été fixé pour les débats. Dès le 8, Monseigneur était arrivé à Mannar avec nos avoués et les avocats.

Le 14 au matin, les débats s'ouvrirent par la déposition d'Alvarez, que nous avions cité comme témoin. Le pauvre faisait pitié à voir. Les aveux les plus compromettants pour lui, les contradictions les plus flagrantes, les mensonges les plus effrontés, tout se croisait, s'entremêlait dans sa bouche. D'abord, il commença par admettre qu'il était suspendu par son évêque et que cette sentence n'avait jamais été révoquée ; qu'en disant la messe et en administrant les sacrements il était tombé sous les censures de l'Église. Il se déclare ouvertement jacobite syrien et admet avoir reçu « un appointement » du métropolitain jacobite du Malabar. Il reconnaît le patriarche d'Antioche comme son chef spirituel, mais, chose étrange à dire, il ne sait où il demeure, si c'est à la Mecque ou ailleurs. Il ignore quelle est la doctrine des jacobites syriens. Cette doctrine se trouve contenue dans des livres écrits en syriaque, et il ne sait pas lire le syriaque. Les jacobites ne se servent pas du latin. Lui se sert du latin. Il y a, sans doute, des différences dans l'administration des sacrements entre les deux Églises ; mais lui se sert du Rituel romain. Le rite goanais et le rite romain diffèrent totalement... Cependant, tous les deux se servent du Rituel romain et du Missel romain... Lui aussi se sert du Missel romain... mais il omet la prière pour le Pape. « Il n'y a pas de prière pour le Pape dans le Missel romain. (On la lui montre.) — Ce

n'est pas une prière, cela ; c'est une commémoraison. » « L'archevêque de Goa fut créé par le roi de Portugal... » L'archevêque de Goa fut d'abord soumis au Pape... mais le Pape l'excommunia... Ceci eut lieu au seizième ou au dix-septième siècle... Tous les archevêques de Goa, depuis, ont été regardés comme schismatiques par les Papes, etc. Décidément l'archevêque de « Goa, de Ceylan et de l'Inde » fit triste figure dans sa déposition ! Le premier témoin de la défense ne fit guère mieux. Il protesta qu'il avait toujours été schismatique ; qu'il n'avait jamais reconnu le Pape comme chef de l'Église ; que les prêtres goanais étaient tous schismatiques ;... un peu après, il avouait cependant qu'ils enseignaient que le Pape était chef de l'Église ; qu'eux-mêmes (les Carears) avaient envoyé des pétitions au Pape pour qu'il leur rendît leurs prêtres goanais. Sa seule raison, d'ailleurs, de ne pas vouloir de l'évêque de Jaffna comme son supérieur est qu'il est « Italien » et qu'il ne voulait pas de prêtres italiens dans cette Église. Trois semaines après, le même témoin, qui était en même temps le chef de la caste et le premier défendant dans le procès, allait rendre compte à Dieu des mensonges qu'il avait dits en cour et de la perte des âmes qu'il avait entraînées dans le schisme. Sa mort, qui fut des plus misérables, ne fut pas sans faire impression sur les gens de sa caste ; mais, absorbés par d'autres affaires, ils l'eurent bien vite oublié.

Les débats durèrent trois jours, et ce ne fut que le cinquième jour que le juge rendit son jugement. Il donnait gain de cause à l'évêque et aux catholiques sur toute la ligne. Les droits de l'évêque de Jaffna sur l'église de Parapankandal étaient reconnus ; le prêtre nommé par lui avait seul le pouvoir d'administrer les affaires temporelles et spirituelles de cette église. Alvarez et ses séides étaient déclarés intrus et obligés de remettre les

clefs de l'église au représentant de l'évêque. Enfin, les frais de cour étaient à la charge des défendants. Nous ne pouvions mieux espérer.

Le lundi suivant, 25 novembre, accompagné du R. P. Dubreuil, j'allais prendre possession de l'église au nom de l'évêque et la réconcilier au culte catholique. Une quarantaine de schismatiques s'y trouvaient réunis, et, parmi eux, trois des principaux chefs. Ils nous reçurent assez froidement d'abord, mais se montrèrent polis, nous remettant, sans contester, les clefs du presbytère et les bijoux de l'église. Peu à peu la glace se rompit et nous commençâmes à causer. Ils me parurent beaucoup moins attachés au schisme que je ne l'avais cru d'abord. Une fausse honte seule et une ignorance vraiment déplorable les retenaient encore. Ils craignaient de passer pour des « traîtres » auprès de leurs complices de Colombo, s'ils se soumettaient à l'évêque avant la décision de la Cour suprême. Ils s'étaient, de plus, liés à Alvarez par serment, et la délicatesse de leur conscience (?) ne les croyait relevés de ce serment qu'après la confirmation par la Cour suprême du jugement de Mannar. D'ailleurs, ils ne tenaient ni à Alvarez ni à ses prêtres ; mais pouvaient-ils les planter là, après les avoir reçus chez eux et introduits dans leurs églises. Tel était leur raisonnement, absurde sans doute ; mais allez leur prouver qu'ils avaient tort ! Je me retirai donc, me contentant de leur promesse d'une soumission prochaine, et demandant à Dieu de leur ouvrir les yeux à la vérité et de les ramener tous au vrai bercail, sous la houlette du pasteur légitime.

Quelques jours après, le 5 décembre, Alvarez et ses louveteaux s'embarquèrent à Vangalai, pour aller à Pamben. Que firent-ils là ? Personne ne le sait. Pendant trois semaines, on n'entendit plus parler d'eux. Leurs adeptes eux-mêmes ne savaient où ils étaient. Enfin, tout à coup,

le 23 décembre, on les vit apparaître de nouveau à Colombo, où nous les laisserons pour suivre les péripéties de notre procès en Cour suprême.

Après plusieurs renvois, nos deux cas furent enfin inscrits sur les rôles pour le mardi gras, 18 février 1890. Dès 10 heures du matin, je me rendis en Cour avec le R. P. Ch. Collin et pendant trois heures entières nous entendîmes l'avocat de la partie adverse s'évertuer à prouver que ses clients n'étaient nullement schismatiques, mais de bons et pieux catholiques, soumis, comme tous les catholiques d'Orient devraient l'être d'ailleurs, au pape de l'Orient, le patriarche d'Antioche, reconnu comme tel et par le droit canon et par diverses bulles des papes d'Occident. Les vrais schismatiques, c'étaient les propagandistes qui reconnaissent la juridiction de Léon XIII en Orient. Le pape de Rome était sans doute un saint homme, que lui, protestant, estimait beaucoup ; mais qui, comme tout homme au pouvoir, n'était pas fâché de voir son autorité s'étendre au delà des limites de sa province. De là, ces bulles et ces concordats qui, en somme, n'ont aucune valeur légale, mais qui prouvent combien les papes d'Occident ont toujours été jaloux des papes d'Orient et ont cherché à entraver la juridiction de ces derniers. Le cas actuellement en cour n'est qu'un des nombreux résultats de ces abus de pouvoir de la part des papes de Rome.

La comédie, comme je l'ai dit plus haut, dura trois heures pendant lesquelles il nous fallut subir l'éloquence de ce trop fécond rhéteur, où l'ignorance des faits d'histoire les mieux établis le disputait aux appréciations les plus absurdes des doctrines catholiques. Ce qu'il y avait de plus pénible pour nous, c'est qu'il nous était facile de voir que le juge, sans accepter toutes les absurdités de l'avocat, partageait un bon nombre de ses opinions.

Aussi, à l'issue des débats, il était clair pour nous que la Cour suprême n'entrait pas dans les idées du juge de Mannar, et que nous ne pouvions guère espérer voir confirmer le jugement de la Cour inférieure. Aussi, en quittant la Cour, je télégraphiai au R. P. Sandrasagra d'aller prendre possession de l'église en son nom et au nom des chrétiens du district.

C'était une nouvelle phase qui s'ouvrait dans l'affaire de ce procès. Ce que la loi nous refusait, nous étions décidés à le prendre par force, quittes à évacuer l'église si quelqu'un peut arriver à nous déloger de là.

Depuis, la Cour suprême a rendu ses décrets. Nous sommes condamnés de par la loi à quitter l'église et à payer tous les frais du procès. Espérons que le bon Dieu nous suggérera de ne faire ni l'un ni l'autre. Tous ceux de nos Pères que l'obéissance a placés dans ce poste difficile, ou qui ont été appelés d'une manière ou d'une autre à fournir leur quote part de sacrifices et d'abnégation dans cette lutte contre l'erreur, ont fait généreusement leur devoir, et ceux à qui il incombe de continuer cette lutte, sans se laisser abattre par les circonstances, mais confiants plus que jamais dans le secours de Dieu, sont prêts à donner leur sang, s'il le faut, pour le triomphe de la vérité et le maintien des droits incontestables de l'Église catholique.

Nous avons cru devoir faire appel de la décision de la Cour suprême au Conseil privé de la Reine. Une réunion d'avocats examinera prochainement s'il faut maintenir cet appel, qui, pour le moment, nous laisse en tranquille possession de l'église, ou s'il faut l'abandonner pour d'autres moyens plus aptes à revendiquer nos droits.

Un mot en terminant sur Alvarez et sa suite. Avant même la décision des cas par la Cour suprême, il avait cru prudent de s'éclipser. Vers le milieu de mars, il partit

pour l'Inde avec tous ses prêtres, ne laissant à Colombo que deux jeunes novices, dont l'un fait actuellement l'office de curé jacobite dans Mantotte. Avant de partir, il crut devoir s'adresser au Gouverneur pour un passeport. La lettre était signée : † Mar Julius, archevêque de Ceylan... etc... Le Gouverneur se contenta de lui renvoyer sa requête, l'adressant au « R. Alvarez, soi-disant archevêque », et de lui signifier que « n'étant ni archevêque, ni sujet anglais », il ne pouvait faire droit à sa demande.

En partant, il promit de revenir à Ceylan au bout d'un an. Depuis, nous voyons dans les journaux de l'Inde qu'il cherche à embaucher certaines églises du diocèse de Mangalore et de Cochin. La décision de la Cour, cela se comprend du reste, a ranimé les espérances du parti dans Mantotte. Nous espérons que leur joie sera de courte durée, et que Dieu, dans sa miséricorde infinie, prendra enfin pitié de ces pauvres égarés, et leur montrera la seule voie qui conduit au salut, la voie de l'Église catholique, soumise à son chef visible, le Pape de Rome.

C. Massiet, o. m. i.

NÉCROLOGIE

LA BONNE MÈRE MARIE DU SAINT-SACREMENT (LOUISE COUTEAU)

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SAINTE-FAMILLE

Les grands deuils se suivent de près dans la Sainte-Famille. Il y a quatre ans à peine, on y pleurait la Bonne Mère Marie de la Croix (Honorine Hardy-Moisan) qui, depuis vingt-sept ans, tenait d'une main si maternelle et si ferme les rênes du gouvernement, et de qui la Sainte-Famille avait reçu une si généreuse impulsion, notamment vers la grande œuvre des missions étrangères.

Aujourd'hui, c'est sur une nouvelle tombe, récemment ouverte, que se répandent les larmes et les regrets de nos Sœurs. Le 28 janvier, elles conduisaient à sa dernière demeure la Bonne Mère Marie du Saint-Sacrement, directrice générale, décédée le 24 janvier à Barcelone, dans sa cinquante-quatrième année.

La nouvelle bien inattendue de ce décès a produit partout une explosion de douleur profonde. L'Association tout entière s'est sentie comme frappée au cœur. Elle honorait dans la chère défunte la digne héritière des vertus et de la grande autorité de la Mère Hardy-Moisan, et elle fondait sur elle de si grandes espérances !

Toutes les douleurs de la Sainte-Famille trouvent un fidèle écho dans notre Congrégation. Nous surtout qui, depuis trente ans, avons vu de près la Mère Marie du Saint-Sacrement, qui avons connu sa belle intelligence

et son excellent cœur, la douce et constante édification de sa vie, et sa bienfaisante action sur les grandes œuvres confiées à sa sollicitude, nous nous sentons profondément affectés de la perte prématurée de cette âme d'élite, et nous prions Dieu de la faire revivre dans la Directrice générale qui est à la veille d'être élue. C'est le plus bel éloge que nous puissions faire de la Bonne Mère défunte. C'est aussi le meilleur souhait que nous puissions former pour le bonheur de la Sainte-Famille.

Née aux environs de Blois, le 2 juin 1837, Louise Couteau fit paraître de bonne heure les plus heureuses dispositions. Son esprit s'annonçait vif et pénétrant, et son cœur enclin aux nobles sentiments de la tendresse filiale et de la piété. Elle avait une répulsion marquée pour la dissimulation et le mensonge. Tout en elle était d'une candeur charmante et d'une parfaite limpidité. Les jeux qui captivent les jeunes filles étaient pour elle sans attraits. Douée d'une raison précoce, elle avait des goûts sérieux, notamment pour la lecture. Ce goût des livres, sans nuire à son innocence, lui fit acquérir, toute jeune encore, une culture intellectuelle, un sens littéraire et une somme de connaissances qui, mis au service de la religion, y ont depuis jeté un si doux éclat et rendu de si grands services.

Ses premières études se firent sous la direction de sa mère. Les circonstances particulières où s'écoula sa jeunesse l'obligeant à changer souvent de domicile, son éducation se continua en diverses pensions, principalement dans des maisons religieuses.

Quand vint l'heure de chercher sa voie, Dieu, toujours secourable aux âmes droites et sincères, se servit de sa tante, M^me^ Sophie Couteau, pour la conduire à sa vocation. M^me^ Couteau, devenue veuve, s'adonnait dans le monde à des vertus et à des pratiques qui, à l'exemple de

sainte Jeanne-Françoise de Chantal, l'acheminaient vers la vie religieuse. C'était le dessein de Notre-Seigneur de rendre bientôt complète la ressemblance de Mme Couteau avec la bienheureuse fondatrice de la Visitation, en lui faisant rencontrer, elle aussi, un François de Sales. En attendant, la pieuse tante cultivait le cœur de Louise, s'efforçant d'y développer l'esprit chrétien et le règne de Jésus-Christ. Dans le but de la distraire, de l'instruire et de l'édifier, elle fit avec elle plusieurs voyages aux principaux sanctuaires de France. Louise en a toujours conservé un charmant souvenir; elle a surtout goûté la grâce insigne que Dieu lui avait faite de la placer alors sous une si maternelle et si sainte influence.

Elle avait dix-neuf ans, lorsque, en 1856, Mme Sophie Couteau vint à Bordeaux pour se mettre sous la direction du Bon Père fondateur de la Sainte-Famille, et s'offrir à lui pour tout ce qu'il jugerait à propos de lui demander. Le Bon Père lui demanda de renoncer à tout pour être toute à Jésus-Christ. A dater de ce moment, la Sainte-Famille n'eut pas de religieuse plus exemplaire, le Bon Père n'eut pas de fille plus dévouée.

Cependant, toujours en souci de sa nièce, elle continua par lettres le ministère de pieuse direction et le materne patronage que jusque-là elle avait exercé directement sur elle. Le résultat de cette correspondance fut d'attirer Louise à Bordeaux. Elle y vint voir sa tante au mois de mai 1858. C'est là que Dieu l'attendait.

Sa pensée n'était alors que de faire une visite à sa tante, devenue la Mère Marthe de Saint-Pierre, et d'étudier sa vocation, et son projet était de s'en retourner avec la supérieure de l'Espérance de Blois, qui l'avait amenée en venant faire sa retraite.

Mais Dieu a des moyens à lui de manifester sa volonté aux âmes qu'il a résolu de s'attacher. Une grave maladie

réduisit tout à coup Louise à toute extrémité. La science avait épuisé ses ressources, lorsque, à la suite d'ardentes prières faites dans la communauté et à Notre-Dame de Toutes Grâces, la malade se trouva tout à coup, à l'étonnement de tous, hors de danger et en convalescence.

Ceci arriva le 12 juin, jour où la fête de Notre-Dame de Toutes Grâces se célèbre dans la Sainte-Famille. Ce fut le coup de grâce. Louise comprit ce que Dieu voulait d'elle. Toute pensée de retour à Blois fut abandonnée. Elle sollicita son admission dans la Sainte-Famille, et la date de son entrée fut fixée au 12 juin, en souvenir du trait de providence qui, en lui rendant la santé, lui avait montré le bercail où l'attendait le Bon Pasteur.

Elle y entra tout entière et sans réserve, comme le comportait sa généreuse et loyale nature. Son âme pure et candide s'ouvrit sans peine aux enseignements de la vie parfaite, et se trouva prête à faire valoir les semences de vertu qui y étaient jetées. En peu de temps la transformation fut sensible. Elle reçut bientôt sa forme extérieure dans la prise d'habit, au mois d'octobre de la même année.

Envoyée alors au pensionnat de Bayonne, sœur Emmanuel (c'était son nom de religion) y fut chargée d'une classe. Elle se livra à ce ministère avec le plus grand zèle. Ses aptitudes pour l'enseignement étaient remarquables. Elle y apportait de la méthode, de la clarté et de l'entrain. Elle excellait à faire travailler ses élèves et à les intéresser, et elle savait se les attacher sans rien leur sacrifier de sa dignité religieuse ni des exigences de la discipline. Tout en elle commandait l'estime et le respect, non moins que les sentiments plus tendres de l'affection et de la reconnaissance. Sa piété entrait dans toutes ses leçons comme un baume d'autant plus pénétrant qu'il était présenté avec plus de mesure et de douce persuasion.

Trois ans s'écoulèrent ainsi dans la régularité et le travail, dans le dévouement et dans la paix. Sœur Emmanuel était heureuse à Bayonne, heureuse avec ses élèves, plus heureuse encore avec ses sœurs et sa supérieure. Sa modestie ne voyait rien au delà et ne soupçonnait pas qu'on pût penser à elle pour autre chose.

Dieu cependant avait sur elle d'autres desseins. Au mois de septembre 1861, elle fut appelée à Bordeaux et donnée pour secrétaire au Pro-directeur général.

Quitter Bayonne et aborder des fonctions pour lesquelles elle n'avait que de l'appréhension lui fut, au début, un sacrifice très vivement senti. Mais elle domina promptement cette première impression et se mit à l'œuvre avec le dévouement qu'elle apportait à tout ce qui était le devoir. Il y avait en elle une grande puissance d'assimilation. Elle saisit bien vite la nature et la portée de son emploi, et ne tarda pas à y déployer de rares qualités d'intelligence, de cœur et de piété. Elle devint bientôt le parfait modèle de la secrétaire. Dieu lui fit la grâce d'acquérir l'amour surnaturel de son travail. Si ce travail n'était pas l'œuvre de son choix et s'il lui avait d'abord imposé quelque contrainte, elle en vint bien vite à s'estimer amplement dédommagée par le privilège de vivre sous la direction immédiate des premiers supérieurs, dans une communauté qui, étant la tête et le cœur de la Société, se doit à elle-même de servir de modèle à toutes les autres.

En venant à la Sainte-Famille, sœur Emmanuel y avait trouvé deux religieuses plus anciennes, qui portaient ce nom. Pour éviter toute confusion, on décida qu'elle s'appellerait sœur Marie du Saint-Sacrement, nom qui équivalait au précédent, et qu'elle a gardé jusqu'à sa mort.

On se souvient, à la maison générale, de cette secré-

taire en qui s'est réalisé, nous venons de le dire, la perfection propre à cet emploi. On ne vit jamais personne de moins encombrant, recherchant moins l'approbation et la louange, ni plus assidue au travail, ni plus serviable pour toutes ses sœurs, ni plus aimable dans les relations de la vie commune. Cette amabilité n'avait rien de bruyant ni de trop empressé. Tout y était calme et doux, ce qui n'en faisait que mieux ressortir la sincérité et le pur dévouement. Ces belles qualités apparaissaient dans l'air épanoui de son visage, dans la limpidité de son regard, dans le ton à la fois modeste et résolu de son langage.

Ses rapports avec ses supérieurs étaient empreints d'une franchise et d'une simplicité qui ne faisaient que donner plus de relief au respect et au sentiment filial dont elle ne se départit jamais à leur égard. Ayant à les voir tous les jours pour son travail, elle ne s'est jamais prévalu de ces relations pour se permettre la moindre ingérence hors de ce que sa propre gouverne pouvait réclamer. Elle était en cela bien conseillée par sa bonne éducation et surtout par son parfait bon sens. C'est ce qui donnait à toute sa conduite un caractère de réserve et de modestie, une discrétion et une mesure sans lesquelles les plus généreuses natures, les plus vives intelligences sont toujours incomplètes et inachevées.

Toute à ses occupations présentes, nullement en peine de son avenir, dont elle se remettait à Dieu et à ses supérieurs, elle déployait dans son emploi un discernement très sûr, joint à une parfaite entente de ce qu'il fallait aux âmes dont elle s'occupait. Pour cela, du reste, elle identifiait sa pensée à celle de ses supérieurs, et s'appliquait à l'interpréter avec une entière fidélité.

Servie par une excellente mémoire et par une grande habitude d'ordre, elle était parvenue à classer dans son

esprit toutes les sœurs de la Sainte-Famille. Leurs noms, les dates importantes de leur vie religieuse, leurs occupations, leurs aptitudes et leurs défauts, le caractère louable ou défectueux de leur conduite, tout lui était connu, et tout lui servait à faire de sa correspondance un admirable instrument de bien dans toute la Société. Heureuses les administrations religieuses qui possèdent de tels interprètes ! Quel puissant moyen pour resserrer le lien des cœurs dans un institut, pour y fomenter l'esprit religieux, et y pousser à tous les dévouements et à toutes les vertus ! C'est le très méritoire apostolat que, pendant vingt ans, la sœur Marie du Saint-Sacrement a exercé tout modestement, tout pieusement, contente dans son petit coin, sous le regard de Dieu et de ses supérieurs, n'ayant d'autre souci que de se sanctifier pour concourir plus efficacement à la sanctification des autres. Nous résumerons exactement ces vingt ans de secrétariat par deux mots dont nous ferions volontiers sa devise : Beaucoup de besogne et peu de bruit.

Quel immense travail, en effet, elle a fourni pendant cette période de sa vie ! Chaque année, de sa plume alerte sortaient des milliers de lettres. Et rien de banal dans ces lettres, rien de vague ou de confus, ni de simple remplissage. Tout y était net et coulant, tout y allait au but. Chaque destinataire pouvait s'y reconnaître, en y trouvant l'expression d'une sollicitude qui n'oubliait rien, et qui savait s'adapter à toutes les situations et à tous les besoins. Dieu seul sait à combien de religieuses la diligente secrétaire a procuré des consolations opportunes, un soutien souvent nécessaire, de bienfaisantes lumières en des heures parfois pleines d'incertitudes et de ténèbres, et par suite, sans doute, combien d'âmes lui doivent de ne s'être pas arrêtées dans les chemins

austères du devoir, et d'être parvenues au terme de leur vocation !

Après six ans passés au secrétariat du Pro-directeur général, Sœur Marie du Saint-Sacrement prit la direction du secrétariat de la Directrice générale, au mois d'octobre 1867. Elle devint ainsi le bras droit de la bonne Mère Hardy-Moisan, et, à des titres divers, l'assista de son cœur et de sa plume jusqu'à sa mort.

Cette nouvelle collaboration agrandissait son horizon, et, par de fréquents voyages, la mettait en communion plus intime avec les œuvres et les sujets de la Sainte-Famille. C'est ainsi qu'elle accompagna souvent la Bonne Mère dans les maisons de France, de Belgique, d'Espagne et d'Angleterre. Elle parlait et écrivait couramment l'espagnol et l'anglais. Cette aptitude aplanissait bien des difficultés, et donnait aux visites qui se faisaient en ces pays une aisance précieuse pour tout le monde.

Son passage dans les maisons y laissait toujours la plus édifiante impression. On aimait à la voir entourer la Bonne Mère d'un véritable culte d'assistance filiale et de tendre vénération. On admirait sa simplicité, son humeur toujours aimable, sa régularité, son amour de la vie commune. Nul n'était moins exigeant pour le soin de sa personne, ni plus facile à contenter. Nul ne pratiquait une piété plus avenante et plus communicative. Ces exemples de la secrétaire, venant à l'appui de la grande autorité de la Bonne Mère, rendaient les visites particulièrement consolantes, et ajoutaient notablement à leur efficacité.

Mais là ne se bornaient pas les services de Sœur Marie du Saint-Sacrement. Une fois devenue la secrétaire de la Bonne Mère, elle fut admise en cette qualité au Conseil de la Directrice générale, et chargée de rédiger le compte rendu des séances. C'était un témoignage de con-

fiance dont elle eut garde de se prévaloir. Elle n'y vit qu'un travail de plus, et elle s'efforça de s'en acquitter le mieux possible, admirablement servie en cela par la lucidité de son esprit, par la rectitude de son jugement, et par sa bonne mémoire que secondait puissamment l'emploi de la sténographie.

On conserve aux archives de la maison générale les procès-verbaux qu'elle a rédigés pendant plus de douze années. Le sens des affaires, l'exposition logique, la clarté, tout s'y réunit pour en faire des chefs-d'œuvre du genre. C'était pour l'humble et intelligente secrétaire une excellente préparation aux charges plus importantes que Dieu se réservait de lui confier.

Au commencement du mois de mai 1881, le Conseil général de l'Association se réunit à Martillac, sous la présidence de notre T. R. P. Général. Un vide s'était récemment produit dans ce Conseil par la mort de la Mère Gonzague Machet, l'une des religieuses qui ont le plus honoré la Sainte-Famille par leurs vertus et leurs talents. Sœur Marie du Saint-Sacrement fut désignée pour prendre la place de cette vénérable Mère, avec les insignes de Conseillère générale. Cette nomination la tirait du rang modeste qu'elle avait occupé jusque-là, et qu'elle espérait garder toujours.

Elle arrivait tout à coup aux premières charges de la Société. Car, à la dignité de Conseillère générale on ajouta les fonctions d'Assistante générale pour l'enseignement, et de Supérieure générale de Lorette.

Un applaudissement unanime accueillit ces nominations. La *Mère* Marie du Saint-Sacrement fut seule à s'en étonner et à s'en effrayer. Mais les pensées de la foi et le sentiment du devoir la soutinrent. Il y avait en elle une piété vaillante et un sens surnaturel très élevé. Voici ce qu'elle m'écrivait, le 23 mai 1881 :

« ... Il m'a fallu la pensée de la volonté de Dieu et la certitude de son secours pour me tenir debout. Puis, j'ai maintenant la faveur de la communion quotidienne, excepté le jour de confession. Quand on communie tous les jours, n'est-on pas obligé de marcher, quoi qu'il arrive, et de se livrer sans réserve à la volonté de Dieu? Je me sens plus obligée que jamais envers Dieu, envers la Famille, et, quelle que soit ma faiblesse personnelle; j'espère, avec la grâce de Dieu, ne pas faillir à mon devoir.

« Vous m'avez dit souvent que j'étais un roseau, et vous aviez raison (1). Comment se fait-il que ce pauvre roseau soit aujourd'hui élevé sur le chandelier, à cette heure critique de la persécution? C'est un mystère pour moi, plus encore que pour d'autres. Mais c'est Dieu qui l'a fait, et c'est Dieu qui le veut; il n'y a qu'à courber la tête.

« Aujourd'hui je vais prendre possession de la chambre qui m'est destinée, celle de la pauvre Mère Machet, celle où je l'ai vue mourir. Cette chambre est tout imprégnée de son souvenir. Puissé-je, en y vivant, me pénétrer de ses vertus! C'est là que vous me trouverez désormais. »

Ces lignes, écrites au courant de la plume et dans l'intimité d'un abandon filial, nous donnent une claire et belle vue de l'intérieur de la Mère Marie du Saint-Sacrement. Tout y était à la foi vive et à la générosité, à l'oubli d'elle-même et à la confiance en Dieu. Comme saint Paul, la chère Mère disait volontiers : Je ne suis forte que de la force de Dieu.

Cette confiance, fondée sur le sentiment de sa faiblesse personnelle et sur la foi en l'infinie bonté de Dieu, fut

(1) Ceci lui était dit à propos de sa frêle et délicate constitution physique, laquelle pourtant ne l'a pas empêchée de soutenir durant trente ans le poids d'un travail immense.

on ne peut mieux justifiée. La Mère Marie du Saint-Sacrement prit, dès l'abord, une place distinguée dans les Conseils de l'Administration générale, et, comme Supérieure générale de Lorette, elle déploya des talents supérieurs dans l'organisation des maisons, dans la direction des sujets, et dans l'impulsion générale donnée à la Congrégation.

Les choses allèrent ainsi jusqu'au mois de novembre 1886. C'était l'époque fixée pour la session régulière du Conseil général, qui a lieu tous les quatre ans. La Bonne Mère Hardy-Moisan touchait alors à sa quatre-vingtième année, et de graves infirmités l'avertissaient que sa fin était proche. Par une très touchante lettre, au cours de la session, elle pria le Directeur général d'agréer sa résignation, et d'assurer l'avenir de la Société en mettant à sa tête une Directrice générale capable de la conduire.

Cette demande était d'une trop juste et trop louable inspiration pour être repoussée. Mais l'idée ne vint à personne d'accepter la démission de la vénérable Mère, tant étaient profonds l'attachement filial et la reconnaissance qu'elle inspirait à toute la Sainte-Famille. Par une pensée aussi pleine de délicatesse que de sage prévoyance, la Bonne Mère fut maintenue directrice générale; mais on lui adjoignit une vice-directrice générale, avec future succession. Et c'est sur la Mère Marie du Saint-Sacrement que se portèrent les voix du Conseil et le choix du Directeur général.

Ce grand acte fut la suprême consolation de la Bonne Mère. Son cœur venait d'être soulagé d'un grand poids. Elle comprit qu'elle pouvait désormais mourir en paix. Elle vécut encore quatre mois. Sa fidèle et chère coadjutrice fut la lumière et la joie de ses derniers jours. Et lorsque cette belle existence s'éteignit, le 21 mars 1887,

la Mère Marie du Saint-Sacrement prit de plein droit le titre de directrice générale. La transition se fit sans secousse. Tous les esprits y étaient préparés, et l'on put alors bénir Dieu de l'heureuse inspiration qui avait préparé ce consolant résultat. On accueillit la nouvelle Directrice générale comme la digne héritière d'une administration qui, durant vingt-neuf ans, avait répandu tant et de si grands bienfaits sur la Sainte-Famille. Formée par la Mère Marie de la Croix, initiée à toutes ses pensées et en possession de sa pleine confiance, elle apparaissait à tous comme Élisée revêtu du manteau d'Élie. Il n'en fallait pas davantage pour lui gagner les cœurs. Toutes les Sœurs la connaissaient et l'aimaient, et elles se savaient connues et aimées d'elle. Aussi vit-on l'harmonie la plus complète s'établir dès l'abord entre toutes les branches de l'Association et la nouvelle Bonne Mère.

Celle-ci ne vit dans la haute fonction qui venait de lui échoir qu'un nouvel appel de Dieu à sa générosité. Comptant sur le secours d'en haut, simplement, courageusement, sans défaillance comme sans effroi, elle se mit en devoir de répondre à cet appel au mieux de ce que réclamaient la gloire divine, l'intérêt de la Congrégation et son propre salut. Sous l'influence de la grâce attachée à sa nouvelle position, tout en elle parut s'élever et grandir.

Dans l'âme de la *religieuse*, la piété, atteignant un degré supérieur, imprima un nouvel essor à son esprit de prière et à sa vie surnaturelle, et par suite resserra en elle l'union avec Notre-Seigneur par une plus pleine conformité à sa volonté et à toutes ses divines dispositions.

La *Mère* sentit son cœur se pénétrer de la tendresse et du dévouement du Bon Pasteur, et se dilater pour y

recevoir à l'aise chacune des trois mille filles que Dieu lui donnait à aimer et à sanctifier.

La *supérieure* enfin acquit le sentiment plus vif de l'autorité divine dont elle devenait dépositaire dans une plus large mesure, et elle comprit mieux l'esprit de justice et d'humilité qui doit en être la conséquence, selon cette haute parole de Notre-Seigneur : « Que celui qui est le plus grand parmi vous se fasse le plus petit ; que celui qui tient le premier rang soit le serviteur de tous. »

C'est bien ainsi que la Mère Marie du Saint-Sacrement entendait son devoir. On s'en aperçut à ses premiers actes. On s'édifia de son respect pour les moindres points de la Règle, de son assiduité à toutes les pratiques de la vie commune, de son bon visage et de sa charmante humeur dans les récréations.

On ne remarqua pas moins son aptitude aux affaires et son esprit de gouvernement, la ferme direction qu'elle donnait à la discussion dans les conseils, et sa claire intelligence des décisions à prendre. Mais sa fermeté ne dégénérait jamais en obstination ni en parti pris. Elle acceptait avec bonne grâce la contradiction, et se rendait volontiers au sentiment d'autrui, quand elle le voyait fondé sur de bonnes raisons. L'amour de la vérité et de la justice était le trait caractéristique de cette loyale nature.

Parmi les Assistantes de la Directrice générale, se trouvait la Mère Marthe de Saint-Pierre Couteau, cette vénérable tante qui, après avoir veillé avec la sollicitude d'une mère sur la jeunesse de sa nièce Louise, avait été son étoile pour la conduire dans la Sainte Famille. Devenue son inférieure, elle se donnait le régal de l'appeler à pleine bouche et plus encore à plein cœur : « Ma Bonne Mère », en regrettant sans doute que la Bonne Mère ne l'appelât pas : « Ma fille ». C'est du reste, à ma

connaissance, le seul regret que la nièce ait causé à sa tante. Les relations de ces deux éminentes religieuses, si dignes l'une de l'autre, étaient empreintes d'une simplicité suave et d'une élévation tout évangélique. La religion seule a le secret de transfigurer ainsi la parenté du sang dans la lumière de l'autorité divine et dans la notion surnaturelle du respect.

Que dire des rapports de la Bonne Mère avec ses nombreuses filles, si ce n'est que ce titre de Bonne Mère, traditionnel dans la Sainte-Famille, s'y produisait dans sa plus douce et consolante acception ? Sa toute petite et modeste chambre était ouverte, à toute heure, à toutes celles qui avaient à lui parler. On se souviendra longtemps, à la maison générale, de l'aimable condescendance avec laquelle, si occupée qu'elle fût, elle posait sa plume ou interrompait une lecture, pour écouter les Sœurs qui venaient chercher près d'elle une lumière, une décision, une consolation. Toute tristesse, tout découragement disparaissaient devant ce bon visage si franc et si doux, et sous le charme de cette parole toute maternelle. Ce qui ne veut pas dire que la Bonne Mère fût capable de sacrifier l'intérêt bien compris des âmes aux inspirations de sa bonté. On ne lui a jamais connu cette faiblesse. La forte trempe de son caractère et de sa vertu ne souffrait ni dissimulation ni compromission avec qui que ce fût. La vérité sortait de sa bouche comme l'eau pure sort de sa source. Toute faute était relevée avec une rondeur qui n'admettait pas de réplique. Mais la réprimande partait d'un tel fond de justice, et elle était faite avec tant de droiture et de maternel intérêt, qu'au lieu de s'en offenser, on se sentait plein de reconnaissance et de vénération pour cette vraie Mère qui s'inspirait si peu de la politique de ce monde, et qui n'avait à cœur que de plaire à Dieu.

C'était bien, en effet, une vraie Mère et un beau type de Supérieure, bonne sans faiblesse, ferme sans âpreté, charmante dans l'oubli d'elle-même et dans son dévouement, ne décourageant personne, accessible aux faibles et aux petits, encourageant les bonnes volontés et contente des moindres efforts, habile à faire valoir les talents de tous.

La présence de cette Bonne Mère répandait partout la joie. Toutes les maisons demandaient à la voir. Elle dut faire, comme directrice générale, les visites qu'elle avait faites comme secrétaire ou comme supérieure générale de Lorette, en Espagne, en Belgique et en Angleterre. Un grand nombre de maisons de France reçurent aussi cette faveur.

Elle allait de préférence au noviciat de Royaumont, et y prenait le temps nécessaire pour se mettre en rapport avec les novices, et pourvoir à ce que leur direction fût suivie avec le plus grand soin. Nulle autre occupation ne lui paraissait plus digne de sa sollicitude. Elle voyait dans le noviciat l'avenir de la Société, et l'on sait avec quel zèle elle s'est employée à le recruter.

C'est à elle en grande partie que la Sainte-Famille doit le développement de ces juniorats qui, à l'instar des nôtres, lui préparent les meilleures vocations. Ces petites pépinières étaient l'objet favori de ses pensées. Aucun sacrifice ne lui coûtait pour en assurer la marche prospère et en accroître le nombre. Elle caressait l'espoir d'en établir une en Irlande, au diocèse d'Armagh, et de recruter par ce moyen de nombreux sujets de langue anglaise, pour soutenir les œuvres de la Sainte-Famille en Angleterre, et pour accroître le précieux concours qu'elle donne à nos missions étrangères.

Cette œuvre des missions étrangères tenait surtout au cœur de la Bonne Mère. Le bien immense qui s'y fait

par le ministère des Sœurs, l'honneur qui en revient à la Sainte-Famille devant Dieu et devant l'Église, et la pensée de collaborer au zèle de nos Pères en pays infidèles, lui apparaissaient comme une ample compensation des sacrifices qu'impose un tel apostolat. A plusieurs reprises, durant les quatre ans de son gouvernement, elle a fait partir de nombreux sujets pour les missions de Ceylan et d'Afrique. C'était chaque fois pour elle une cause de grande joie. Son bonheur était de se sentir en communion effective avec les travaux de nos missionnaires, et d'apprendre les grandes bénédictions que Dieu daignait répandre sur l'action de ses filles au delà des mers. Elle a bien mérité de notre Congrégation, et c'est justice que nous honorions sa mémoire comme celle d'une bienfaitrice et d'une amie dévouée de nos œuvres.

Qui ne sait le dévouement filial, la soumission religieuse et la confiance absolue qu'elle professa toûjours pour notre très révérend Père général ? Comme il lui était doux de se reposer sur les conseils si sages et sur la grande expérience de ce bon Père ! Et combien vive était sa reconnaissance pour les services de tout genre qu'il rend à la Sainte-Famille.

Mais il est temps de clore cet article nécrologique.

La Mère Marie du Saint-Sacrement avait toujours été d'une santé délicate. Cependant, depuis son entrée en religion, en 1858, elle avait pu porter sans fléchir le poids d'un travail considérable. Mais, dans ces dernières années, sa frêle constitution était entrée dans une voie de déchéance sensible. Les organes respiratoires ne fonctionnaient plus qu'avec peine. Lorsqu'en novembre 1886, elle fut nommée coadjutrice de la Mère Hardy-Moisan, on la vit avec inquiétude aux prises avec des suffocations et une irritation de gorge qui assombrissaient l'avenir.

Pour combattre ces graves indispositions, la Bonne Mère, sur le conseil des médecins, fit quelques saisons aux Eaux-Bonnes. Elle en revenait chaque fois plus forte. Mais si le mal se calmait quelque temps, il reparaissait bientôt avec une recrudescence pleine de menaces. Tout le monde sentait, autour de la Bonne Mère, que cette précieuse existence ne tenait qu'à un fil, que le moindre accident pouvait briser. Cet accident, hélas ! ne devait pas tarder à se produire.

Au commencement de janvier dernier, un voyage à Barcelone ayant été reconnu nécessaire, la Bonne Mère, toujours vaillante et oublieuse d'elle-même, offrit spontanément de s'en charger. Invité à l'accompagner, je la rejoignis à Bordeaux, le 7 janvier. Le 9, au matin, nous arrivions sans encombre à Barcelone, malgré la rigueur exceptionnelle de la saison. Dix jours après, le but de notre voyage était atteint, et nous nous disposions à partir pour Bordeaux, lorsque la Bonne Mère fut prise d'une violente crise de suffocation, compliquée de bronchite, qui l'obligea à prendre le lit dans la soirée du 20. Hélas ! elle ne devait plus se relever. Elle avait pris son domicile à l'Espérance. L'excellente supérieure et les sœurs de cette communauté l'entourèrent des soins les plus intelligents. Le médecin de la maison, praticien de grande expérience, la suivit de près ; mais rien n'y fit; elle était frappée à mort, et le samedi 24, à sept heures quarante-cinq du soir, après avoir reçu tous les secours de la religion, elle rendit paisiblement son âme à Dieu, nous laissant dans une consternation difficile à décrire.

Trois jours après, le 27, je la ramenais à Bordeaux dans un cercueil, et le 28, je la conduisais à sa dernière demeure, dans le cimetière de la Solitude, à Martillac. Sa tombe est contiguë à celle de la Mère Hardy-Moisan. Il convenait de ne pas séparer dans la mort ces deux

grandes religieuses, qui furent si étroitement unies durant leur vie.

La Mère Marie du Saint-Sacrement a noblement continué la série des religieuses distinguées qui, depuis son origine, ont guidé la Sainte-Famille dans les voies du zèle envers Dieu et envers le prochain, et lui ont fait une situation si honorable parmi les instituts de ce siècle.

Nous aimons à lui attribuer la glorieuse auréole dont parle saint Paul en ces termes :

« Notre gloire, la voici : c'est le témoignage de notre conscience que nous avons vécu en ce monde dans la simplicité du cœur et dans une sincérité qui venait de Dieu (1). »

On la reconnaîtra aussi dans ces paroles du Sage :

« J'ai eu la candeur d'un enfant, j'ai reçu en partage une âme bonne, et cette âme a eu pour demeure un corps sans souillure (2). »

Et, pour dernier trait, nous lui appliquerons ces paroles de l'Église, si parfaitement justifiées :

« La douceur était répandue sur ses lèvres, la bonté dans son cœur, et la miséricorde dans ses œuvres. Elle a passé en faisant le bien. »

L. Soullier, o. m. i.,
Assistant général.

Paris, le 15 mars 1891.

(1) 2 Cor., I, 12.
(2) Sap., VIII, 19.

VARIÉTÉS

PETITES ANNALES DE LA CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE.

Sous ce titre, nous avons commencé, il y a deux mois, une publication mensuelle destinée à faire connaître la Congrégation et ses œuvres dans un public que nos Annales trimestrielles ne peuvent atteindre. On sait qu'à diverses reprises nos Chapitres généraux ont émis la pensée de cette publication.

Voici la lettre que notre T. R. P. Général a adressée au directeur des *Petites Annales*, et qui a paru en tête du premier numéro :

Paris, 25 janvier 1891, en la fête de la Conversion de saint Paul, 75e anniversaire du commencement de la Congrégation.

« Mon Révérend et bien cher Père,

« J'approuve et je bénis de grand cœur le projet que vous m'avez soumis de publier les *Petites Annales* de notre Congrégation. Le moment me semble, en effet, venu de réaliser un vœu bien souvent exprimé.

« La Congrégation a des œuvres aussi importantes que nombreuses : elle se dépense pour l'Église et pour les âmes dans tous les genres de dévouement. Ses enfants enrôlés sous la bannière de Marie Immaculée se retrouvent sur tous les champs de bataille de l'apostolat, en Asie au milieu des bouddhistes de Ceylan, en Afrique au milieu des Cafres de Natal et du Basutoland, ou aux

prises avec les calvinistes du Transvaal, en Amérique à la poursuite des pauvres sauvages à travers les neiges et les glaces du pôle nord. En France, en Angleterre, au Canada, aux États-Unis, ils continuent les traditions de notre vénéré Fondateur et de nos premiers Pères, prêchant des missions et des retraites dans les campagnes et dans les villes. Ici, ils forment au Sacré-Cœur de Jésus et à la très sainte Vierge une garde d'honneur dans des sanctuaires chers à la piété des fidèles ; ailleurs, ils se consacrent à l'enseignement dans les universités et les séminaires, dans les collèges et les juniorats.

« Ces œuvres sont inconnues pour un grand nombre, inconnues même à ces bienfaiteurs modestes autant que généreux qui se sont associés à notre apostolat par leurs prières et leurs aumônes.

« C'est un devoir pour nous de faire participer ces amis si dévoués aux joies et aux consolations de nos missionnaires, comme ils participent déjà aux mérites de leurs travaux et de leurs souffrances. Il est juste qu'ils soient tenus au courant des œuvres auxquelles ils veulent bien s'intéresser, qu'ils en connaissent les progrès, les difficultés, les besoins. La vue du bien auquel on coopère est une récompense pour ce qu'on a fait dans le passé et un stimulant à de nouveaux efforts.

« Ce sera la mission des *Petites Annales* de faire connaître la Congrégation, d'intéresser les âmes pieuses à ses œuvres, à celles surtout qui ont pour objet la conversion des infidèles dans les dix Vicariats dont elle a la charge. Elles mettront les missionnaires en relations plus intimes avec nos bienfaiteurs, en publiant leurs lettres toujours si émouvantes, soit qu'ils nous racontent les triomphes de la grâce, soit qu'ils nous parlent de leurs fatigues et de leurs souffrances, soit qu'ils décrivent les pays, les mœurs, les usages des peuples qu'ils

évangélisent. Elles resserreront le lien spirituel, la communion de mérites et de bonnes œuvres déjà établis entre les missionnaires qui portent le poids de l'apostolat, et les âmes généreuses qui les aident de leurs prières et de leurs aumônes. Enfin, elles exciteront le zèle et susciteront de nouveaux dévouements qui permettront d'étendre davantage le bien commencé.

« Mais vous n'oublierez pas que si notre vénéré fondateur nous a faits missionnaires des pauvres, le Souverain Pontife nous a faits Oblats de Marie Immaculée. En nous donnant ce beau titre, Léon XII nous a imposé la douce obligation « de travailler, dans la mesure de nos forces, à conduire vers la Mère de miséricorde les hommes qu'elle reçut pour enfants sur le Calvaire. »

« Les *Petites Annales* nous aideront à remplir ce devoir. Elles parleront souvent de Celle dont saint Bernard a dit : *De Maria nunquam satis*, on ne se rassasie jamais de Marie ; elles parleront de son premier et plus glorieux privilège, l'Immaculée Conception, de ses vertus, de ses sanctuaires, de ceux surtout dont la garde nous est confiée.

« Et parce que la meilleure manière d'honorer Marie est de l'imiter par une vie vraiment chrétienne, les *Annales* ne négligeront rien de ce qui pourra servir d'aliment à la piété des fidèles.

« Encore une fois, j'approuve et je bénis cette nouvelle publication qui répond si bien à notre titre et à notre fin de Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Puisse-t-elle trouver un grand nombre de lecteurs et, avec la grâce de Dieu et le secours de notre céleste patronne, faire tout le bien que nous en espérons !

« J. Fabre, o. m. i.,
« Supérieur général. »

La lettre qu'on vient de lire est plus qu'une approbation et un encouragement, elle est tout un programme ; elle marque nettement le double objet des *Petites Annales :* la piété et l'apostolat ; elle trace la marche à suivre pour atteindre ce double but. Ce sera pour nous une joie autant qu'un devoir de ne jamais nous en écarter.

On comprendra, nous l'espérons, que cette publication doit être l'œuvre de la Congrégation. Tous ses membres peuvent y concourir, soit en procurant des abonnés, soit en envoyant des articles, des nouvelles, des faits intéressants (1).

NOUVELLES DIVERSES.

Le R. P. Berthelon a publié, il y a quelques semaines, un beau volume sur *Notre-Dame de Pontmain*. L'espace nous manque pour en parler aujourd'hui en détail ; ce sera pour le prochain numéro.

— En réponse à quelques-uns de nos Pères qui ont demandé où se trouvent les *Méditations* du R. P. Boisramé, nous prévenons de nouveau que le dépôt de ces Méditations est à la Maison générale, 26, rue de Saint-Pétersbourg. — On peut s'adresser au Procureur général.

— Départ de missionnaires. — Pour Colombo (Ceylan): les PP. Brault (Jules), du diocèse d'Angers; Bersihand (Hippolyte), du diocèse de Vannes; et Tarmenude (Toussaint), du diocèse de Rennes. (Départ du 11 janvier.)

(1) Adresser les articles, l'adresse des abonnés et autres renseignements, au R. P. Augier, Assistant général, 26, rue de Saint-Pétersbourg, Paris.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 114. — Juin 1891

MISSIONS ÉTRANGÈRES

MISSION DE CEYLAN.

VICARIAT DE JAFFNA.

LETTRE DU R. P. RADENAC AU R. P. SOULLIER
ASSISTANT GÉNÉRAL.

Maison de Saint-Charles, Jaffna, le 1er novembre 1890.

Mon révérend et bien cher Père,

A peine remis d'une fatigue qui n'a pas été sans nous inspirer des inquiétudes, Mgr Mélizan a voulu faire la visite pastorale des districts de Batticaloa et Trincomalie.

Compagnon fortuné de mon évêque pendant cette visite si pénible et par la grâce de Dieu si fructueuse, témoin édifié de son zèle apostolique, je veux, mon révérend Père, raconter fidèlement ce que j'ai vu.

Cette visite a duré un peu plus de deux mois.

Le 14 août était le jour fixé pour le départ. A une

heure de l'après-midi, les cloches de la cathédrale se mettent en branle et l'annoncent à toute la ville. Nos Pères réunis à l'évêché offrent à Monseigneur, en retour de sa bénédiction paternelle, leurs souhaits et leurs prières pour le succès de sa mission. Il nous faut aller prendre le steamer à Kanguésantouré, qui est à 13 milles de Jaffna. Nos premières impressions de voyage sont pénibles. Partout, autour de nous, nous constatons avec peine que le démon règne en maître. Aux abords de la route, rien que des temples pour les idoles ; pas d'église pour le vrai Dieu. Nos cœurs se serrent à la pensée que trop longtemps encore, à cause de nos faibles ressources et de notre petit nombre, nos yeux devront subir ce triste spectacle.

A cinq heures du soir, nous arrivons à Kanguésantouré. C'est un village gracieusement assis sur les bords de l'Océan. Son port peut, à certaines époques de l'année, offrir un abri sûr aux navires menacés par la tempête. Les premiers maîtres de Ceylan, les Portugais, eurent l'idée de transformer ce port de relâche en place forte. Ils avaient même commencé la construction de deux forteresses, distantes l'une de l'autre de 300 mètres, d'où ils se promettaient de bombarder un jour la flotte des envahisseurs. Ils s'y prirent trop tard : leurs travaux de défense étaient à peine sortis de terre quand les Hollandais se présentèrent pour les attaquer. Les vagues de l'Océan ont démoli ces remparts laissés inachevés par les nouveaux venus, et les ont éparpillés en énormes blocs sur la grève.

C'est là que nous nous tenons en observation, attendant l'arrivée du *Lady Gordon*. Les heures s'écoulent, la nuit est venue, et le bateau n'apparaît pas encore. Nous devons renoncer à l'espoir de nous embarquer aujourd'hui, et à la joie de serrer la main du R. P. Vicaire gé-

néral que nous trouverons à bord. Il revient de visiter la partie méridionale du diocèse, et il est accompagné de notre bon Frère Grousseau et du Frère Baud, joyeux conscrit de l'Apostolat, envoyé par Notre-Dame des Lumières.

Le lendemain, fête de l'Assomption, je regarde mon évêque offrir le Saint-Sacrifice dans une pauvre maison au bord de la mer, et je monte, après lui, au saint autel avec autant de bonheur que l'année dernière, à pareil jour, dans la basilique de Montmartre. Il me semble même que le regard de Marie, en s'abaissant sur moi, a quelque chose de plus tendre aujourd'hui. Ne suis-je pas missionnaire, envoyé pour propager son culte et gagner des âmes à son divin Fils?

A sept heures du matin, le *Lady Gordon* est en vue. Quand il a jeté l'ancre à 500 mètres du rivage, les petits bateaux se détachent de la plage et vont offrir leurs services aux passagers désireux de descendre à Kanguésantouré. Mais le difficile est d'aborder, à cause de la violence de la tempête. Le Père Mauroit et ses compagnons n'hésitent pas à confier leur sort à une de ces fragiles embarcations, et après une heure de lutte contre le vent, ils ont la joie d'être avec nous.

La difficulté est encore plus grande pour embarquer, et ce n'est qu'à 5 heures du soir que nous pouvons prendre place sur le steamer. Il n'y a qu'un homme sur le pont : c'est le capitaine. Comment ne l'avons-nous pas reconnu à sa politesse et aux insignes du commandement, quelque peu effacés pourtant, qu'on peut voir sur sa casquette? Il répond à nos excuses en nous faisant aimablement les honneurs de *sa maison*.

Nous voici installés, mais non encore partis. Il faut donner le temps à la tempête de se calmer, et à une future forêt d'entrer dans les flancs du navire. Bientôt

on verra cette forêt grandir dans les plaines du sud-est de Ceylan.

Enfin, l'ancre est levée et le bateau se remet en marche à notre grande satisfaction. Il est 7 heures. Pendant la nuit, nous faisons escale à Point-Pedro. Entre autres voyageurs nous prenons à bord un savant rédacteur de journal. Parti à la conquête des idées, il court « par terre et par mer autour de Ceylan ». Sa digne compagne paraît avoir elle-même des aptitudes pour l'interview. « Mon Père, dit-elle, en nous abordant, vous êtes Français, n'est-ce pas?... Vous avez succédé à des missionnaires italiens dans l'île, n'est-ce pas ? Enseignez-vous la doctrine qu'ils propageaient? — Oui, madame. Depuis plus de dix-huit siècles, rien n'est changé parmi nous. Du moment que nous sommes les représentants du même Dieu, envoyés par la même Église, nous devons enseigner le même Évangile. Et ce que nous prêchons, tous les missionnaires catholiques le prêchent dans le monde entier. » La bonne dame mêle à ses remerciements pour cette leçon de catéchisme le souvenir de la belle réception que nos enfants du collège Saint-Patrick ont faite à son illustre mari, à son passage à Jaffna.

Notre steamer se tient presque constamment en vue de la côte. J'ai le loisir d'étudier la géographie de l'île. Quand nous sommes en face de Mullaitivu : « Regardez bien, me dit Monseigneur ; n'apercevez-vous pas le R. P. Vorlander ? » Il paraît que ce n'est pas gai d'être évêque, car le front de Monseigneur rayonne au souvenir du beau temps où il était le directeur de Mullaitivu, la plus rude de nos Missions. Mais alors il n'avait que le soin d'une paroisse, tandis qu'aujourd'hui il a la sollicitude de toutes les églises. Dieu veuille qu'il la garde longtemps et que j'aie de fois à autre, comme en ce moment, la bonne fortune de m'instruire à son école !

Le 16 août, entre 4 et 5 heures du soir, nous entrons dans la baie de Trincomalie, plus vaste et plus pittoresque, d'après ce que j'entends dire, que celles de Sydney et de San-Francisco. Monsieur le rédacteur ne se lasse pas de la contempler à coup de lunette, et bientôt il essaiera, dans son journal, de faire partager son admiration à ses abonnés. Le *Lady Gordon* arrive en face de la montagne, hérissée de canons, qui défend l'entrée du port. Le salut d'usage s'échange à coup de drapeau entre le navire et la montagne. Un pilote spécial monte à bord et prend la direction du bateau. Nous glissons le long du fort, sous la gueule des canons, nous gardant bien d'éveiller les torpilles qui dorment au fond de l'eau en attendant l'arrivée... des conquérants de l'avenir. Je ne sais si le monsieur du journal pense à tout cela. Ce qui est sûr, c'est qu'il tient tout prêt un télégramme conçu à peu près en ces termes : « J'ai eu l'honneur de voyager avec le « génial bishop Mélizan ». — Il pourra même ajouter que les habitants de Trincomalie se reconnaissent en partie redevables à Sa Grandeur de l'immense bienfait de la pluie !

En effet, au moment même où le vaisseau qui portait Monseigneur a fait son entrée dans le port, le ciel longtemps fermé a laissé tomber une pluie douce et abondante sur cette terre où tout se mourait de sécheresse. Malgré la pluie, la population catholique tout entière est sur le rivage. Il y a trois ans qu'elle n'a pas vu son évêque. Nous voyons venir à nous, en chaloupe couverte, le R. P. Jules Collin ; le P. Maingot est retenu par le saint ministère. Le steamer s'arrête vingt-quatre heures à Trincomalie ; nous allons à terre passer une journée avec les deux Pères. Les chers missionnaires font les honneurs de leur résidence. Ils sont encore sous le charme des joies qu'ils viennent de goûter. Les fêtes de l'Assomption

ont été magnifiques ! Le 14 août, ils ont entendu deux cent cinquante confessions... La retraite préparatoire a été très suivie... Tout fait espérer que Monseigneur sera content quand, dans trois semaines, il fera la visite officielle de Trincomalie.

Mais auparavant, il doit se rendre à Batticaloa, but extrême du voyage. Nous repartons le 17 à 7 heures du soir. M. le sous-préfet de la ville (M. Nevill, government assistant agent) vient au rivage faire des politesses à Monseigneur dans un français solennel : « Que votre *Seigneurie* m'excuse ; je vais lui faire préparer une embarcation. » Et ce Janus, aux formes si engageantes, dans quelques jours fera l'étonné et ne craindra pas de dire, quand on lui demandera d'autoriser l'érection des arcs de triomphe, en l'honneur de Monseigneur : « L'évêque catholique ? mais je ne le connais pas ! »

A notre retour sur le *Lady Gordon*, nous retrouvons nos compagnons de la veille. Visiblement ces messieurs s'ennuient. La tristesse est peinte sur leur visage. Sa Grandeur en est touchée et veut bien lier conversation avec eux. Il lui faut moins d'un quart d'heure d'apostolique entrain pour triompher de la morgue protestante et refouler les idées tristes, rancuneuses, anticatholiques de ses auditeurs ravis. Le moins *enlevé* de tous n'est pas *notre* rédacteur qui passe à la gaieté charmante et se fait tour à tour disciple attentif et conteur agréable.

Nous voyageons toute la nuit. A 5 heures du matin, nous sommes en face de Batticaloa. Une barque montée par des chrétiens de la caste des pêcheurs se détache bientôt du rivage et se dirige vers nous. Au mât de la petite embarcation flotte le drapeau des grands jours. On aperçoit un prêtre dans la barque : c'est le R. P. Roux. On se hêle de part et d'autre : « Hé ! Père Roux ! — Monseigneur ! » Quelle joie des deux côtés ! Ces rencontres

sont si rares! Les distances si grandes! Nous sommes à 60 lieues de Jaffna.

Nous quittons le *Lady Gordon* et prenons place dans la barque de nos chrétiens. Quelques autres catholiques qui se trouvent sur le steamer se glissent à nos côtés. En un instant, le chargement est plus que complet. La chose n'échappe pas au coup d'œil du Père Roux. « Nous sommes trop nombreux, ce me semble, dit-il ; le passage est dangereux à l'embouchure de la rivière. » Mais le danger, pour nos braves gens, c'est un détail qui ne les émeut guère. L'important, c'est d'être, une fois dans leur vie, assis à côté de leur évêque et de le voir à leur aise. Nos rameurs sont robustes et nombreux. Nous sommes bientôt rendus à l'endroit périlleux. L'alliance des eaux de la rivière avec les flots de l'Océan ne se fait pas sans bruit ni sans soulèvement de part et d'autre. Et pour peu que le vent se mette de la partie, le choc devient terrible et la passe infranchissable. Plus d'un brave s'en est convaincu par sa propre expérience. Le R. P. Rouffiac ne me démentira pas. Aujourd'hui, la passe n'est que dangereuse. Notre nacelle s'aventure bravement au milieu de cette mêlée mugissante. Sous la vigoureuse impulsion des rameurs, elle effleure lestement la surface. Nous arrivons sans accident dans les eaux tranquilles de la rivière, et nous nous dirigeons vers un arc de triomphe dressé sur la rive droite par les soins d'un huissier protestant. En faisant élever cet arc de triomphe en l'honneur d'un évêque catholique, ce protestant fait assez voir qu'il n'est pas fâché de la conversion toute récente de sa fille au catholicisme. Monseigneur s'y arrête un moment pour entendre la lecture de deux adresses, l'une en français, l'autre en tamoul, et pour exprimer sa joie de revoir sa chère et lointaine Mission de Batticaloa.

Nous sommes à deux milles de la ville. Sa Grandeur et les deux missionnaires montent dans un char superbement décoré. Tout, sur le parcours, a pris un air de fête. Les enfants se sont barbouillé la figure en blanc. Sont-ils plus jolis? Je ne sais; mais assurément, jamais ils n'ont été ni plus joyeux ni plus fiers. Ils forment l'avant-garde, alignés sur deux rangs, avec leurs oriflammes déployées. A leur suite vient l'immense cortège, dont l'émotion et l'enthousiasme sont indescriptibles. La marche est lente, les arcs de triomphe multipliés, et ce n'est qu'à 11 heures que Monseigneur fait son entrée solennelle à l'église et bénit son peuple.

Dès le lendemain, un conseil épiscopal s'improvise pour tracer, de concert avec les RR. PP. Roux et Joseph, le programme de la visite.

La première semaine est consacrée aux enfants de la ville. Ils viennent tous les jours en grand nombre au catéchisme qui leur est fait. L'examen en élimine une centaine. Reste l'élite, deux cent seize environ, qui seront confirmés cette fois. On est touché de voir avec quelle attention ils écoutent les instructions, en public et au tribunal de la pénitence, et avec quel recueillement ils s'approchent de la Table sainte. Avant de leur donner la confirmation, Monseigneur leur adresse une belle et ardente allocution, dans laquelle il fait ressortir les dangers qui environnent leur jeunesse. Il insiste sur l'importance du sacrement qui rend fort et développe le courage pour soutenir les luttes de l'avenir. On peut dire qu'ici, tout particulièrement, les périls pour la foi sont plus redoutables. L'esprit sectaire des Wesléyens se propage avec fureur par l'école et prépare de dangereux camarades à nos enfants catholiques. Aujourd'hui, pénétrés de l'esprit de Dieu, ils promettent d'être comme les soldats de Gédéon en présence des Madianites, et de

combattre vaillamment le bon combat. La main sur l'Évangile, ils renouvellent leurs serments de fidélité à Jésus-Christ, et le soir même, tous cherchent un abri contre leur faiblesse en s'enrôlant sous l'étendard du Sacré-Cœur. Puis, la cérémonie terminée, ils vont porter au foyer paternel les impressions les plus salutaires, réveiller au cœur des parents le souvenir aimé de la première communion et de la confirmation, susciter des remords, préparer le retour à Dieu de deux cent cinquante égarés, qui feront notre joie dans quelques jours, et enfin répandre jusqu'au milieu du paganisme, pour le rendre moins farouche, la bonne odeur de Jésus-Christ.

Monseigneur se doit à toutes ses ouailles; c'est pourquoi, conformément au programme arrêté dès le premier jour, il s'embarquera demain pour aller, à 24 et 28 milles de Batticaloa, donner la confirmation dans deux bourgades chrétiennes, Kalmounay et Sorikalmounay. Cette visite prendra huit jours. Le Père Roux accompagnera Sa Grandeur. Cela convient; c'est même nécessaire pour choisir sur place le terrain où devra se bâtir la nouvelle église de la première de ces chrétientés. Le Père Joseph, pendant ce temps, continuera la préparation des enfants qui n'ont pas pu être confirmés aujourd'hui. Pour moi, je tiendrai compagnie à Monseigneur jusqu'à Kalmounay, et de là, poursuivant seul ma route, j'irai lui préparer les voies, en instruisant les enfants de Sorikalmounay.

Le travail ainsi partagé, Monseigneur et sa suite s'embarquent le 25 août au soir. Deux canots sont mis à notre disposition, et quelques chrétiens s'offrent pour nous conduire.

Le soleil baisse à l'horizon ; le vent souffle en tempête. De nos cœurs montent vers l'*Étoile de la mer* d'ardentes supplications afin qu'Elle nous protège. Nous ne

pouvons oublier qu'ici les naufrages sont fréquents. Que d'hommes ont trouvé la mort sous les eaux qui nous portent! L'évêque protestant de Colombo a failli y périr, il y a quelque temps. Jeté à la mer par une rafale, il dut la vie au sang-froid et au courage que les matelots montrèrent en cette triste circonstance. Précédemment, un ministre et sa compagne ont été moins heureux. La tempête les a engloutis pour jamais! Demain, cette même rivière deviendra, par une catastrophe épouvantable, le tombeau de quarante païens. Le trépas les surprendra dans leur passage d'une rive à l'autre, pour offrir des sacrifices à leurs idoles. Et nous, qu'allons-nous devenir? Voici la tempête. Mieux vaut la regarder que la subir. Allons au rivage. Nous nous rendons aux conseils de la prudence. Mais où trouver un abri? La Providence veille sur nous et met sur notre chemin un païen complaisant. « Que le Seigneur, dit-il en s'adressant à Sa Grandeur, vienne dans ma maison. Elle est vaste, il y aura place pour Lui, pour les *Souami* et leurs compagnons. » Que Dieu lui paye sa charité, à ce brave homme! Grâce à lui, l'orage n'a rien pu contre nous, sinon reculer notre départ de quelques heures.

Au lever du jour, le lendemain, nous sommes au terme du voyage, et nous passons de nos embarcations dans une énorme charrette conduite par un éléphant. Pour nous rendre à l'église, la distance n'est pas longue. Mais, vu la lenteur de la marche, nous avons le loisir de faire notre méditation. J'ai toutes les peines du monde à me recueillir. Est-ce que la préparation de la veille aurait été insuffisante? Non; c'est la nuit qui n'a pas été sans distractions. Pendant que Monseigneur et le Père Roux dormaient, moi, je pêchais! Un magnifique poisson, sans invitation de ma part, puisque j'étais livré au sommeil comme les autres, a sauté dans la barque,

presque sur mes genoux. Décidément, on ne m'a pas trompé quand on m'a dit qu'à Sorikalmounay, au milieu des bois, je n'aurais pas besoin d'aller à la chasse pour avoir du gibier. Les lièvres viennent jusqu'à la porte et se font prendre... à la main! C'est ainsi pour la pêche. Pas n'est besoin de ligne.

Tandis que je suis à la *Méditation* de ces choses, Monseigneur fait oraison sérieuse. Ni la fusillade, ni la musique, rien ne peut l'arracher au recueillement. Je ne voudrais pas le distraire. Cependant je serais bien aise de lui faire remarquer que la marche de notre coursier est par trop majestueuse! Enfin nous arrivons à l'église. Après la réception, la sainte messe et les pourparlers nécessaires, on commence l'examen et la préparation des enfants. Il y aura, à Kalmounay, vingt et un confirmants.

Pour moi, je reprends la route que nous venons de suivre triomphalement, et remontant la rivière pendant 2 milles, j'arrive à Sorikalmounay. La population du village est tout entière catholique (trois cents environ). Je suis entouré avec respect, avec amour. On s'agenouille sur mon passage, on essaie de baiser mes pieds, au moins ma soutane. Cet empressement pieux me touche profondément. Quand je suis à l'église, le vieux maître d'école, d'une voix tremblante, entonne le *Laudate*. Puis un jeune homme me présente de l'eau bénite et un rameau en guise de goupillon. Et dans la crainte que je ne sois embarrassé : « Le *Souami*, me dit-il, bénit le peuple en arrivant, c'est la coutume. » De grand cœur j'improvise une aspersion, et, voyant l'église remplie de chrétiens, je leur dis tout de suite pourquoi je suis venu les voir. Le jour suivant, avec l'aide des *grands hommes* du village, je me mets à la recherche des chrétiens qui ont plus de dix ans et qui n'ont pas été confir-

més. J'ai bientôt réuni quatre-vingts personnes qui viennent assidûment au catéchisme et manifestent les meilleures dispositions. Sa Grandeur nous trouvera prêts, dans quelques jours. Qu'Elle arrive donc! nos cœurs, après Dieu, lui sont tout dévoués.

En temps ordinaire, ces enfants des bois sont peu expansifs, cette fois, pour recevoir leur évêque, ils seront enthousiastes et pleureront de joie. Leur grande dévotion, en pareille circonstance, dévotion qu'ils ne se lassent pas de satisfaire, est pour les pieds de l'envoyé de Dieu! Jugez si avec cet esprit de foi notre travail a été facile et consolant au milieu de cette bonne population!

A notre retour à Batticaloa, le 1er septembre, Monseigneur et le P. Roux viennent en aide au P. Joseph qui se dévoue seul depuis huit jours à la préparation de cent cinquante enfants. Nouvelle première communion et confirmation, le 4. Nous annonçons une retraite pour les hommes. Cette nouvelle remue Batticaloa. A toutes les instructions, l'église est comble. Nous passons nos journées au confessionnal. Le dimanche 7 septembre, Monseigneur donne la communion à quatre cents hommes. Cent cinquante personnes reçoivent ensuite le sacrement de Confirmation.

Le même jour, vers six heures du soir, les hommes et les jeunes gens, membres de l'Association de Saint-Joseph et de la Confrérie du Sacré-Cœur, se réunissent dans la vaste salle de notre école anglaise pour offrir leurs remerciements à Monseigneur. La salle est décorée pour la réception. Les murs sont ornés de verdure et de fleurs. L'étendard des deux confréries est suspendu au milieu d'une brillante illumination. La médaille de saint Joseph et l'emblème du Sacré-Cœur attachés sur les poitrines, les vivats enthousiastes qui acclament l'évêque à son entrée dans la salle, la vue de ces quatre

cents hommes qui ont suivi avec tant de piété les exercices de la retraite, et qui ont communié le matin, en un mot le merveilleux aspect de cette démonstration religieuse produit sur le cœur du Missionnaire une impression saisissante, et réalise dans son âme les joies qu'il a rêvées aux jours de sa jeunesse, quand il quittait *Virgile* et *Homère* pour lire quelques pages des *Annales de la Propagation de la Foi*.

Monseigneur, accompagné des trois missionnaires, monte sur l'estrade préparée en face de la tribune des orateurs.

Les membres du comité des deux confréries font cercle au pied du trône de l'évêque.

Un congréganiste, l'avocat catholique de la ville, se lève et vient, au nom des associés, exprimer à Monseigneur la reconnaissance de tous.

« Tous ils apprécient le dévouement et la sollicitude pastorale de leur évêque. Au lendemain d'une maladie grave, n'écoutant que les inspirations de son zèle, il est venu les visiter, et réconforter leurs âmes de ses conseils et des bénédictions saintes de son ministère. Longue vie au pasteur qui s'oublie lui-même et se dévoue sans réserve pour ses brebis! » L'expression de ces sentiments et souhaits de l'assemblée est suivie de la lecture d'une poésie en anglais et de quelques morceaux littéraires ou amusants. Puis, Monseigneur clôture la séance, non sans féliciter chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la rendre intéressante et chrétienne. Nous arrivons à la fin de cette belle journée, le cœur plein de gratitude pour Dieu, dont la grâce relève les âmes, plein d'espérance pour l'avenir de cette chrétienté où les hommes en grande majorité sont gagnés à la cause de notre sainte religion!

Les femmes, jalouses de ces réjouissances pieuses,

veulent avoir leur tour. Elles réclament aussi avec instance une retraite pour elles. Monseigneur ne peut guère rejeter leur si légitime demande. Son départ devra donc être différé d'une semaine pendant laquelle se donneront les saints exercices. Comme la première, cette seconde retraite se fait avec ordre, édification et grand empressement de la part de ces pieuses chrétiennes, et non sans profit pour tout le monde, mais principalement pour une cinquantaine d'obstinés retardataires qui finissent, au dernier moment, par s'approcher du tribunal de la pénitence.

La visite de Mgr Mélizan à Batticaloa a été visiblement bénie du Ciel. Nous comptons 1 200 communions, 560 confirmations, 250 retours. A la fin de notre séjour dans cette ville, en la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, nous voyons de nos yeux les conquêtes admirables et la divine puissance du sang du Dieu rédempteur : *Traxisti, Domine, omnia ad te. — Nos autem gloriari oportet in cruce D. N. J. C.*

Notre retour à Trincomalie s'effectue par terre, cette fois. Nous en avons pour trois jours, en charrette à bœufs. Rien de particulièrement intéressant à noter pendant ce laps de temps, car pourquoi vous répéter ce que vous savez bien : par exemple, la délicate attention de nos catholiques sur notre route? A la première nouvelle de notre passage, ils s'ingénient de toutes manières à nous faire plaisir. Ils songent à édifier non seulement des arcs de triomphe pour nous honorer, mais encore des autels, afin que nous puissions offrir le saint sacrifice.

M'entendriez-vous volontiers parler des ennuis du voyage, occasionnés par le cahot de nos lourds véhicules, ou par les chaleurs accablantes dans une interminable forêt? Mais ces incommodités, qui ne nous viennent pas sans dédommagement, peut-on les appeler des souf-

frances ? N'est-ce pas plutôt un repos pour les missionnaires, après ce travail incessant d'un mois, que de pouvoir se recueillir, se mettre en face de Dieu et de ses saintes obligations, rendre ses comptes exacts au tribunal intérieur de la conscience, et puiser force et lumière dans l'oraison, avant de courir à d'autres labeurs !

Le 17 septembre, le soleil, à son lever, nous trouve sur les limites de la Mission de Trincomalie, à Kottiar. Le P. Maingot, arrivé la veille, nous y attend, à la tête des chrétiens du village. Après la célébration de la sainte messe, dont, malgré notre extrême fatigue, nous n'avons pas voulu nous priver, nous visitons l'église en détail. Nous constatons l'urgence qu'il y a de mener bon train les travaux d'une nouvelle maison de prière, car l'ancienne menace ruine. Nos missionnaires cherchent des ressources. Espérons que bientôt le projet de construction se trouvera réalisé.

Dans l'après-midi, nous traversons dans toute sa largeur l'immense baie de Trincomalie, sur une chaloupe élégante, de facture européenne, gracieusement mise à notre disposition pour la circonstance par M. de Ridder, commissaire de la marine. Nous passons à toute voile devant les redoutables fortifications dont la nature a doté cette ville. Trincomalie a été créée port de mer et place forte, sans que la main de l'homme y ait presque rien eu à faire. L'Angleterre, maîtresse de cette merveille, en a confié la garde à quelques centaines de soldats.

Si Trincomalie est encore, à l'heure présente, un des boulevards du paganisme, le vrai Dieu y a aussi ses temples et des adorateurs nombreux. Voyez, là-bas sur la grève, des milliers de catholiques interrogeant l'horizon et cherchant du regard la barque qui leur amène leur évêque. Tout à coup, le son des cloches, les coups de canon, les cris d'enthousiasme signalent son appari-

tion. Les chrétiens ont mis tout en œuvre pour faire à leur évêque une réception triomphale. Au moment où Sa Grandeur descend sur le rivage, un immense *vivat* remplit les airs. Trois mille têtes s'inclinent sous la bénédiction du pontife.

Le R. P. Jules Collin conduit Monseigneur sous une tente fraîche et gracieuse comme j'imagine qu'étaient les pavillons du paradis terrestre. A la double adresse en anglais et en tamoul, Sa Grandeur répond en félicitant les chrétiens de Trincomalie de leur fermeté dans la foi et de leur attachement à leurs pasteurs. Et le défilé commence. Les païens et les musulmans y sont représentés: ils viennent en grand nombre pour jouir du coup d'œil ravissant qu'offre cette foule en fête. Le ministre protestant lui-même ne peut se défendre contre la curiosité de voir un pareil spectacle. Pauvre homme! ce ne sont pas ses ouailles qui l'entoureront d'une telle vénération. Il est trop déconsidéré, même à leurs yeux, par ses fréquentes libations de whisky!

Cette entrée triomphale de Mgr Mélizan à Trincomalie a eu lieu malgré les ruses employées par le *sous-préfet* de la ville pour l'empêcher d'être aussi brillante. Il a eu affaire à aussi fin que lui et ses artifices ont été déjoués. Le R. P. Jules Collin, voyant qu'aucune réponse n'était faite à la pétition des catholiques, demandant qu'on leur permît d'élever des arcs de triomphe en l'honneur de leur évêque, se fit autoriser par dépêche de Colombo. Son Excellence sir Arthur Havelock, plus poli que son subalterne, envoya la permission sur-le-champ.

Cette réponse du Gouverneur, comme une décharge électrique, foudroie les calculs hypocrites du sous-préfet, tandis qu'elle produit une explosion de joie dans les rangs de nos catholiques et excite leur activité. Trois jours et trois nuits durant, ils travaillent avec un admirable

entrain ; et à l'heure voulue, tout est préparé et disposé avec art pour recevoir Monseigneur. La chose est d'autant plus surprenante que, la richesse de leurs décorations, ils doivent la cueillir dans la nature, luxuriante il est vrai, qui les entoure, et non, comme en Europe, la demander, moyennant argent, aux magasins de *nouveautés*.

Le dimanche 21 septembre, trois retraites s'ouvrent pour être menées de front à Trincomalie : l'une, pour les Sœurs de la Sainte-Famille, la deuxième pour les Sœurs de Saint-Pierre, et la troisième pour les enfants de la première communion. Monseigneur se charge de prêcher aux religieuses et livre les enfants aux missionnaires. Ce n'est pas qu'il se désintéresse de ceux-ci, car nous le voyons, après trois jours, descendre des sphères de la haute spiritualité et se dépenser avec zèle dans l'explication élémentaire de la religion. Les candidats sont environ deux cents.

Mais l'examen, comme une mesure équitable, passant sur ces jeunes têtes, admet les unes, ajourne les autres, provoquant ici des explosions de joie, là des larmes inconsolables. Qu'on ne mette pas en doute notre impartialité. Pédro lui-même, Pédro le jardinier, le cordon bleu, le trésor, le factotum des Pères de Trincomalie, le brave Pédro, qui paraît si désireux de recevoir le saint baptême, est au nombre des victimes de notre sévérité. Je dis bien, sévérité ! Pourquoi ne nous montrerions-nous pas sévères ? La formation chrétienne des païens baptisés demande des soins excessifs. Et chaque missionnaire a déjà sur les bras des milliers de catholiques ! Daigne le bon Dieu nous fournir les moyens de moissonner plus abondamment dans le champ du paganisme, susciter des ouvriers évangéliques en plus grand nombre, remplir nos noviciats et nous envoyer les res-

sources nécessaires pour multiplier et soutenir les œuvres !

Le jour de la clôture, 28 septembre, six adultes reçoivent le sacrement de Baptême, et soixante-trois enfants celui de Confirmation. Puis on annonce une dernière retraite. Cette fois, tous les chrétiens de la ville y sont conviés. L'appel est entendu. Notre-Dame du Saint-Rosaire étend son manteau protecteur sur plus de deux cents de ses enfants qui viennent, à la fin, se consacrer de nouveau à son culte, et jurent fidélité à son divin Fils. Ce résultat, à lui seul, montre bien l'état florissant de cette Mission. Ici comme à Batticaloa, il y a un bon groupe d'hommes et de jeunes gens qui, foulant aux pieds le respect humain, donnent bravement l'exemple et se font, en toutes circonstances, les précieux et intrépides auxiliaires du prêtre.

Les membres de ce corps d'élite se divisent nominalement en Associés de Saint-Joseph, Confrères du Sacré-Cœur, Ligueurs de la Sainte-Croix. Tous sont foncièrement chrétiens et travaillent chacun dans sa sphère, et selon ses moyens, au développement de la religion dans leur pays. Monseigneur, édifié et consolé par ces bonnes dispositions de ces soldats du Christ, est allé les voir dans les salles respectives de leurs réunions, constater le progrès de leurs œuvres, les féliciter, les encourager et les bénir.

Les derniers jours de la visite sont consacrés à l'inspection des écoles tamoules et anglaises (1). Nos petits étudiants ne sont pas les premiers venus. Ils parlent comme des hommes. Les garçons de l'école tamoule sont particulièrement remarquables dans l'art de bien dire.

(1) Les écoles de filles sont confiées au dévouement bien connu des Sœurs de la Sainte-Famille (de Bordeaux), et des Sœurs indigènes de Saint-Pierre. Des maîtres laïques dirigent les écoles de garçons.

Leur procédé est original. Le discours adressé à Monseigneur est divisé en cinq ou six points; et pour chaque point il y a *un orateur*. Voyez plutôt et prêtez l'oreille. Les enfants sont assis en cercle dans la vaste salle d'étude. Un d'entre eux se lève, et de sa place prend la parole. Il débite l'exorde d'un discours et s'assied. Il a fini ! — Ce n'est pas la coutume, enfant, de s'asseoir à l'exorde et d'en rester là, à moins que la timidité ne vous suffoque. — Oh non ! ce n'est pas la timidité qui l'arrête, c'est la consigne. Déjà l'orateur du premier point est debout, puis viendra celui du deuxième, du troisième, et ainsi de suite jusqu'à épuisement du discours. Je ne veux pas dire — on croirait que j'exagère — qu'ils brillent par la logique et l'éloquence, mais j'affirme qu'ils apportent à développer leurs idées un aplomb imperturbable, un sérieux qui ferait rire des Trappistes.

Avec les discours des écoles finissent les travaux, je devrais dire, les consolations de la visite. L'ennemi des âmes, jaloux de notre bonheur, se venge sur notre évêque bien-aimé. Son état nous inquiète un moment. Et cependant il faut partir ; Jaffna le réclame pour une ordination qui doit avoir lieu le 18 octobre.

La veille de ce jour, nous sommes encore à Trincomalie. Et sans pontife, point d'ordination. On l'a compris bientôt là-bas, et on décommande la cérémonie. Les ordinants s'y résignent, il le faut bien. Mais ce n'est que partie remise et félicité suprême renvoyée à quelques jours.

Le 18 octobre, à 5 heures du matin, nous récitons les prières de l'*Angelus*, non dans la cathédrale de Jaffna, mais sur le steamer *Lady Gordon*, en face de Point-Pedro. Et un instant avant midi, pendant que nos Pères sont à l'examen particulier, les cloches annoncent le retour de Monseigneur, comme il y a deux mois, elles

ont annoncé son départ. Et il semble qu'elles se mettent à l'unisson avec les sentiments de tous, car leur son est un chant joyeux. Nous possédons de nouveau notre pasteur, notre père bien-aimé !

Veuillez agréer, mon révérend et bien cher Père, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués en N.-S. et M. I.

Hipp. Radenac, o. m. i.
Missionnaire à Jaffna.

LETTRE DU R. P. ROUX A SON SUPÉRIEUR.

Batticaloa, 2 janvier 1891.

Mon révérend Père supérieur,

Pour répondre au désir que vous nous avez manifesté bien souvent, je viens vous donner quelques détails touchant les travaux accomplis dans la Mission que le bon Dieu m'a confiée. Bien que diverses lettres antérieures à celle-ci vous aient fait connaître plus ou moins le résultat de nos efforts, je pense qu'il vous sera agréable de recevoir, avec mes souhaits de bonne année, un petit compte rendu résumant le bien accompli dans la Mission de Batticaloa, durant l'année qui vient de s'écouler.

Batticaloa, vous le savez, mon révérend Père, n'avait pas jadis une renommée propre à exciter l'envie des missionnaires ; aussi, lorsque l'année dernière, 1889, Monseigneur me donna mon obédience pour cette Mission, la plus éloignée de Jaffna, j'avoue bien simplement que je ne pus me défendre d'un sentiment de crainte. Outre la distance, mon inexpérience dans le ministère, ma faible connaissance de la langue, et surtout la réputation de la Mission, étaient des raisons plus que suffisantes pour motiver ma crainte. Néanmoins il n'est pas

permis, me dis-je, à un vieux caporal de battre en retraite devant l'ennemi avant d'avoir brûlé au moins quelques cartouches. J'acceptai donc l'obédience comme jadis le mot d'ordre du sergent-major, et je me rendis à mon poste en compagnie du cher P. Daurat qui venait faire ses premières armes à Batticaloa.

Partis de Jaffna le 12 mars 1889, nous arrivâmes à Batticaloa le 19, fête de saint Joseph. Je profitai de cette heureuse coïncidence pour mettre ma nouvelle Mission sous la protection du fidèle gardien de notre chère Congrégation. *Ite ad Joseph*, vous ne retournerez pas les mains vides !

Aussitôt installés, nous voulons savoir ce qu'est et ce que vaut la Mission de Batticaloa. Pour cela, nous tentons un premier moyen : aux fêtes de Pâques, nous faisons un peu de bruit; nos chrétiens accourent en foule, c'est la première fois que nous voyons l'église se remplir. Je profite de l'occasion pour inviter tout le monde à se confesser. Deux ou trois douzaines de vieilles habituées répondent à notre appel. Les autres chrétiens ont-ils peur d'abuser de notre patience au confessionnal? Peut-être, me dis-je en moi-même, n'est-ce pas l'époque de la communion pascale à Batticaloa; nous serons plus heureux dans une autre circonstance.

Voici le mois de mai ; je le crois plus favorable. Nous commençons de grandes neuvaines en l'honneur de la sainte Vierge; l'église se remplit plusieurs fois par semaine. Je profite de l'occasion pour renouveler mon invitation à recevoir le sacrement de Pénitence. Mais rien n'y fait, les confessionnaux restent toujours vides.

Les fêtes de juin, d'août et de tout le reste de l'année, sans excepter la solennité de Noël, nous offrent la même déception. Les dimanches ordinaires, l'église est presque vide; les jours où nous faisons sonner toutes les cloches,

nos chrétiens accoururent pour voir les lumières et les décorations. Pauvres consolations pour les missionnaires !

Qu'est-ce donc que Batticaloa ? Et faut-il en désespérer ?

L'année 1890 va nous le dire. En février, mon cher socius reçoit son obédience pour une nouvelle Mission ; me voilà seul à Batticaloa pour deux mois. Je profite de ma solitude pour préparer un plan de campagne. J'ai découvert les vices qui règnent en despotes dans ma Mission : l'ivrognerie, le concubinage et le respect humain ; voilà les trois ennemis qu'il faut combattre et terrasser, si nous voulons remettre notre sainte religion en honneur parmi nos pauvres chrétiens. Les attaquer tous à la fois ne me paraît pas prudent ; c'est au respect humain que je vais livrer un premier combat.

Le 19 mars 1890, après avoir mis mon projet sous la protection de saint Joseph, je fais passer une lettre circulaire à quelques hommes que je crois avoir encore un peu de foi et d'honneur. La circulaire porte ces mots : « Réunion privée, dimanche prochain à 6 heures du soir. Grande nouvelle. » Le dimanche des Rameaux, à l'heure indiquée, soixante hommes se trouvent réunis dans la vaste salle de l'école anglaise. J'ouvre la séance par un fervent *Veni, sancte Spiritus*, et je prends pour texte de mon discours : *Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis. Descendam et videbo utrum clamorem qui venit ad me opere compleverint* (1).

J'explique ce texte, et, le cœur ému, je fais à mon auditoire le tableau le plus effrayant de la ruine de Sodome et de Gomorrhe. Mon discours est compris :

(1) Gen., XVIII, 20.

mes soixante hommes promettent tous de venir à confesse le lendemain.

Au même instant m'arrive un nouveau socius, le R. P. Joseph, qui vient juste à temps pour clôturer notre meeting par sa première bénédiction à Batticaloa. Le lendemain, lundi saint, les confessions commencent et se continuent trois jours durant. Tous veulent se confesser deux fois, l'absolution est ajournée au samedi.

Pendant ce temps, mon discours du dimanche est répété dans la ville et produit de nouveaux fruits. Le samedi saint, les deux confessionnaux sont assiégés du matin au soir et bien avant dans la nuit.

Le dimanche de Pâques, vrai jour de la Résurrection, 202 hommes reçoivent le Pain des forts avec une piété qui émeut tous les témoins de cette belle communion.

La sainte messe terminée, j'annonce une nouvelle cérémonie pour 4 heures du soir. A l'heure fixée, l'église est comble ; 170 hommes, réunis autour d'une petite table surmontée de deux cierges allumés et d'un missel, attendent l'arrivée du missionnaire. Revêtu de la chape, je m'avance auprès de la table, je fais une courte allocution sur les promesses du Baptême, après quoi, nos communiants du matin viennent deux à deux, un cierge à la main, renouveler leurs promesses du Baptême, comme des enfants après leur première communion. La bénédiction du Saint Sacrement clôture cette belle journée.

Voilà une première victoire sur le respect humain. Sans plus tarder, j'enrôle ma compagnie dans une confrérie que j'établis, pour la circonstance, sous le vocable de saint Joseph. Voyant l'effet produit par cette cérémonie sur la foule accourue à l'église, je fais appel aux jeunes gens pour le dimanche suivant. Le lendemain,

les confessions recommencent, et le dimanche de Quasimodo, nous avons une nouvelle communion de 190 jeunes gens. Le soir a lieu la consécration au Sacré Cœur ; ces 190 jeunes gens sont enrôlés sous la bannière du Sacré Cœur, et la bénédiction du très Saint Sacrement couronne encore cette seconde belle journée. C'est une seconde victoire remportée sur l'ennemi ; le respect humain vient de disparaître de Batticaloa. Nous pouvons désormais attaquer de front l'ivrognerie et le concubinage.

Mais cette première campagne ne s'est pas effectuée sans fatigue. Deux jours après le dimanche de Quasimodo, je suis pris d'un accès de fièvre cérébrale et consigné pour un mois dans ma cellule, puis condamné à un autre mois de convalescence à Trincomalie.

Le 10 juin, j'ai repris assez de forces pour revenir dans ma Mission ; j'y retrouve nos congrégations ferventes et bien conservées par le zèle de mon cher socius. Nous nous remettons tous les deux à l'œuvre ; nos fêtes du Sacré Cœur sont splendides : communion générale le jour de la fête par les deux tiers des membres de la confrérie.

Cette fête terminée, je fais connaître à Mgr Mélizan le résultat de nos efforts, et quelques jours après, Sa Grandeur nous annonce sa prochaine visite.

Le 17 août, Monseigneur, accompagné du R. P. Radenac, arrive à Batticaloa. Tout a été préparé pour lui faire une royale réception ; mais hélas ! une rivalité de caste amène un moment de désordre. L'honneur d'escorter Monseigneur n'ayant pas été accordé uniquement à quelques orgueilleux qui réclamaient ce privilège, le diable pousse les mécontents à venir troubler la réception. Les perturbateurs sont repoussés par la foule, et l'ordre se rétablit. Après avoir répondu pater-

nellement à diverses adresses, Monseigneur fait son entrée dans l'église au chant de : *Ecce sacerdos magnus*, etc., et la cérémonie de réception est couronnée par la bénédiction de Sa Grandeur. Le lendemain, Monseigneur, après avoir apaisé les mécontents de la veille par quelques bonnes paroles, commence la mission. Durant quatre semaines, nous n'avons pas une demi-journée pour respirer : catéchismes, confessions et sermons remplissent les jours de la semaine, et chaque dimanche, Sa Grandeur administre le sacrement de Confirmation à un grand nombre d'enfants et de jeunes gens des deux sexes.

La Mission de Batticaloa compte environ 4000 chrétiens, dont plus d'un tiers sont dispersés dans divers villages à 5, 20, 25 milles de distance. Chacune de ces chrétientés a sa petite église, et un pauvre abri pour le missionnaire. Monseigneur veut visiter tous ses enfants spirituels et offrir à chacun l'avantage de recevoir le sacrement de Confirmation dans sa propre église; partout Sa Grandeur est reçue avec les plus grandes démonstrations de joie, et tous se préparent à recevoir le bienfait de sa visite. Après la troisième semaine, Monseigneur annonce son prochain départ. Aussitôt, un pieux murmure s'élève de la part des femmes. « Les hommes, disent-elles, ont eu la plus grande part des faveurs de l'Évêque, qui n'a rien fait pour nous; nous voulons, nous aussi, notre retraite, avec des confréries pour nous. » Sa Grandeur ne peut résister à cette pieuse supplique, appuyée par la prière des missionnaires. Une retraite de trois jours est parfaitement suivie et produit les plus heureux fruits ; l'établissement des confréries est promis pour bientôt. A la fin de sa visite pastorale, Monseigneur compte 553 confirmations administrées, et plus de 1200 communions distribuées à toutes les classes et

à tous les âges. L'œuvre de Sa Grandeur est terminée; Monseigneur vient de quitter Batticaloa pour se rendre à Trincomalie, notre Mission voisine (60 milles de distance).

Et maintenant, la besogne des missionnaires de Batticaloa est-elle achevée?

En lisant ces lignes, mon révérend Père, vous aurez pu remarquer que, jusqu'ici, nous nous sommes occupés tout spécialement des hommes et des jeunes gens; il est temps de songer à notre petite jeunesse.

Depuis bien longtemps, nos écoles de Batticaloa laissent à désirer, nos derniers examens (en août) ont donné un résultat fort peu satisfaisant. Après la visite pastorale de Monseigneur, j'ai profité de la ferveur de nos chrétiens pour faire une campagne en faveur de nos écoles. Toutes les familles ayant des enfants en âge d'aller à l'école ont été visitées.

Ce travail a eu un bon résultat; aujourd'hui, nous comptons dans nos écoles 150 enfants de plus qu'avant les examens. Plusieurs de ces enfants ont été arrachés aux protestants, nos ennemis acharnés, qui ne cessent de rôder autour de notre bergerie pour faire quelques victimes.

Nous sommes heureux de savoir qu'ils ne comptent plus que deux ou trois catholiques dans leurs écoles. Le progrès de nos écoles vient de nous permettre d'en présenter trois nouvelles aux examens du Gouvernement pour l'obtention d'un subside annuel.

Voilà pour nos écoles.

Dès l'établissement de nos Congrégations de saint Joseph et du Sacré-Cœur, pour les hommes, j'avais la pensée d'instituer aussi des congrégations pour les femmes. J'attendais une occasion favorable. Le mois de décembre est venu nous l'offrir. Le jour de la fête de

l'Immaculée-Conception, après une retraite de trois jours, nous enrôlions 87 femmes sous la bannière de Marie Immaculée, et 87 filles dans la Confrérie du saint Cœur de Marie. Ces deux congrégations comptent aujourd'hui plus de 100 membres chacune.

Nos fêtes de Noël ont été célébrées avec une sainte joie et une piété inconnues jadis à Batticaloa. Comme autrefois les bergers de Bethléem, nos chrétiens sont venus en foule rendre leurs hommages à l'Enfant-Dieu, et bon nombre d'entre eux, surtout les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur, ont reçu le Pain eucharistique. Le dimanche suivant, fête des saints Innocents, 70 pères de famille, tous membres de la Confrérie de Saint-Joseph, ont eu le même bonheur. Ce même jour, nous couronnions la fête par une distribution de prix aux garçons de nos écoles, cérémonie répétée le 1er janvier, à l'école des filles.

Quelques mots encore sur le résultat de nos efforts contre les deux vices qui ont accumulé tant de ruines dans Batticaloa durant les années précédentes : l'ivrognerie et le concubinage.

D'abord l'ivrognerie. Nous avons si souvent fulminé en chaire contre ce vice hideux, et nous avons fait un tableau si effrayant de ses funestes effets, qu'enfin nous avons eu la consolation de voir fermer bon nombre de tavernes. Les fêtes de Noël et du nouvel an, vous le savez, mon révérend Père, sont des jours redoutables pour les buveurs ; vous serez heureux d'apprendre que, durant ces jours-là, nos chrétiens ont été modérés au point qu'on n'a eu aucun excès de boisson à constater.

Pour ce qui regarde les concubinaires, le résultat est encore plus consolant. De Pâques à Noël, nous avons pu, après la pénitence publique, régulariser par le mariage de 40 à 50 unions illégitimes, et une trentaine de

mariages désunis ou vivant dans l'adultère ont réparé le scandale de leurs désordres et se sont réconciliés. Mais notre besogne n'est pas achevée, nous continuons à lutter contre le vice, et avec la grâce de Dieu, nous avons confiance de réussir et de faire de nos chères ouailles des chrétiens dignes de notre sainte religion.

Voici le résumé de nos travaux : Durant l'année 1889, nous avons compté 1 200 confessions seulement. De Pâques à la Noël 1890, nous en comptons plus de 3700; 500 et quelques personnes ont été enrôlées dans nos Congrégations, et à peu près toutes ont persévéré jusqu'ici; 240 enfants ont pris part à notre dernière fête de la Sainte-Enfance; 520 enfants environ fréquentent aujourd'hui assez régulièrement nos écoles.

Avant de terminer, permettez-moi, mon révérend Père, d'offrir à mon cher et aimable socius une mention honorable bien méritée. Le R. P. Joseph vient de faire, avec honneur et succès, ses premières armes de missionnaire. Dans toutes nos entreprises, le bon Père n'a jamais reculé devant la fatigue. Outre une large part qui lui revient dans le bien qui a été fait à Batticaloa, je dois mentionner son zèle à faire connaître et aimer le Sacré-Cœur, ainsi que sa charité et son dévouement pour ramener au bercail les tristes victimes de l'immoralité.

Daignez agréer, mon révérend et bien cher Père, les sentiments de respectueuse affection avec lesquels je suis toujours votre enfant soumis et dévoué

J. Roux, o. m. i.
Missionnaire apostolique.

VICARIAT DE JAFFNA.

MISSION DE KURUNEGALA.

Le R. P. Jules Collin a publié, dans les *Missions catholiques*, une intéressante notice sur la Mission de Kurunegala. Nous sommes heureux de la reproduire dans nos Annales.

Kurunegala (c'est-à-dire l'Éléphant rocher) est une jolie petite ville de quatre mille âmes, assise au milieu de la verdure, au pied d'un rocher dont la forme bizarre lui a valu son nom. Elle s'est appelée autrefois « Hasti-Sellapoura » (ville où les éléphants s'amusent), sans doute parce que ces animaux venaient prendre leurs ébats dans son lac, alors que tous les alentours étaient encore couverts de forêts.

Kurunegala a eu l'honneur d'être capitale pendant un espace de vingt-sept ans : de 1319 à 1347. Les cinq rois qui y régnèrent n'ont rien laissé de remarquable, soit en fait de monuments, soit en actions d'éclat.

La partie indigène de la population est bouddhiste, ainsi que celle des villages environnants (à l'exception de quelques centaines de catholiques), et la principale curiosité de l'endroit est un lieu de pèlerinage bouddhiste, situé à quelques minutes seulement de la ville, sur une roche escarpée. On y vénère l'imitation grossière du vestige d'un pied colossal, le pied de Bouddha; c'est une fosse d'un mètre de long et de trente centimètres dans sa plus grande largeur, avec quatre petites divisions pour marquer les doigts de pied. « Bouddha, disent les bonzes, est descendu du ciel sur ce roc. »

Un autre pèlerinage païen est le tombeau d'un chef dit Galbandàr, précipité, dit-on, du haut de l'Éléphant

rocher, pendant qu'il y offrait un sacrifice. Je n'ai pu obtenir de détails sur la légende de ce héros. C'est un faquir musulman qui garde le tombeau et recueille les offrandes; mais les bouddhistes et les brahmanistes y vont en pèlerinage presque autant que les mahométans. Ils semblent tous avoir une grande crainte de Galbandàr et regardent comme sacré un serment fait sur sa tombe. En cour de justice, ils demandent fréquemment à ce que la partie adverse jure sur ce tombeau, et les magistrats anglais le permettent, espérant ainsi mieux savoir la vérité.

Outre les bouddhistes indigènes, il y a, à Kurunegala, un nombre assez considérable de brahmanistes de race tamoule. Leur temple est situé près du lac; la conque y résonne fréquemment, ainsi que les autres instruments, sonores mais peu harmonieux, chers aux Hindous.

Les mahométans (Malais et Arabes) ont deux mosquées dans la rue la plus commerçante. Une compagnie de l'*Armée du Salut*, trois hommes habillés de rouge, parcourent la ville et les environs, en chantant à tue-tête et en battant la grosse caisse à tour de bras. Les vesleyens prêchent aussi dans les rues, mais sans grosse caisse ni habits rouges; ils se contentent de chanter, de montrer des peintures, et d'engager leurs auditeurs à se confesser à Dieu, et non pas aux hommes.

Il y a aussi deux ministres anglicans, dont l'un est ritualiste; il porte la soutane et imite, autant que ses ouailles veulent bien le lui permettre, les prêtres catholiques. Il sonne la *messe* tous les matins et prêche la nécessité de la confession auriculaire. Enfin, il ne néglige aucun moyen d'attirer les simples en se faisant passer pour catholique.

Au milieu de toute cette confusion, ouvrage de Satan, la grâce fait tout doucement son travail divin. Nous avons un troupeau de près de huit cents âmes, de toutes les races. Les premiers vendredis du mois, il y a, le matin, exposition du très Saint Sacrement dans la chapelle des Sœurs de la Sainte-Famille; l'assistance y est nombreuse, et les communions s'élèvent à près d'une centaine.

L'église se trouve trop petite les dimanches. Il a fallu ôter la chaire pour donner un peu de place, et les enfants de l'orphelinat et des écoles des Sœurs occupent tout le sanctuaire jusqu'aux marches de l'autel. On a jeté les fondations d'un nouveau sanctuaire avec transept qui doublera la capacité de l'édifice; mais on a dû suspendre les travaux faute d'argent.

De temps en temps, nous enregistrons des conversions, principalement parmi les bouddhistes. Voici un exemple de conversion assez remarquable que je tiens de la bouche du converti lui-même.

« J'avais reçu le baptême, me dit-il, seulement pour me marier et sans aucune foi. Après mon mariage, je laissai de côté toute pratique chrétienne et retournai au bouddhisme. Je devenais pire de jour en jour; je m'adonnais à la boisson et combattais le christianisme de tout mon pouvoir. Un jour, poussé par la haine, je voulus parodier les saints mystères. Prenant un verre, je le remplis d'eau-de-vie, en disant : « Tenez, je vais vous donner la sainte communion. » Aussitôt, le verre se brisa dans mes mains. Mes compagnons étaient effrayés; mais moi, je ne m'épouvantai pas pour si peu. Je prends un second verre; il se brise comme le premier. Un troisième a le même sort. Ce fut là le point de départ de ma conversion. La grâce me toucha; je rentrai en moi-même et travaillai à devenir vraiment chrétien. »

Le bouddhisme fait un crime d'ôter la vie même à une fourmi, à un moucheron, ou à une bête nuisible; mais les bouddhistes ne regardent pas à assommer un homme. Les meurtres sont très fréquents parmi eux, et il y a chaque année un nombre considérable de condamnés à mort. Ce n'est pas que les coupables soient toujours condamnés; loin de là, ils trouvent souvent le moyen, par de faux témoignages, de faire subir leur peine à quelques pauvres diables qui sont absolument étrangers au crime. Il arrive plus d'une fois que les magistrats sont persuadés de l'innocence de l'accusé; mais, en présence des témoignages et de la décision du jury, ils sont bien obligés de prononcer la sentence.

Parmi ces pauvres condamnés, innocents ou coupables, Notre-Seigneur se choisit des élus, et, chaque année, le gibet donne à l'Église plusieurs enfants qui ne naissent à la grâce par le baptême que pour passer directement de l'ignominie de la potence à la gloire du ciel.

Le R. P. Roux, actuellement missionnaire de Kurunegala, me raconte que, l'année dernière, deux bouddistes furent condamnés dans cette ville pour assassinat. L'un d'eux, jeune homme simple et doux, ne paraissait nullement coupable. Le magistrat, les geôliers, tout le monde était persuadé de son innocence; mais il fallait que la justice suivît son cours; ou plutôt, c'était une miséricorde de la Providence qui voulait se servir d'un événement si terrible pour sauver une âme droite. Ce jeune homme accueillit avec reconnaissance la visite du missionnaire; en peu de temps il fut parfaitement instruit, et il reçut le baptême et la sainte Eucharistie avec une foi et une piété touchantes. Il accepta la mort avec résignation.

En ce moment, deux nouveaux condamnés apprennent le catéchisme et se préparent à mourir chrétiens.

Autour de nous, les difficultés sont immenses, et nous ne pourrions avoir aucun espoir sérieux de convertir ces peuples, si nous devions compter sur nos propres forces. Mais la puissance de la grâce n'est pas diminuée. Puissent les prières des associés de la Propagation de la Foi obtenir une augmentation de secours surnaturels, tant pour les missionnaires que pour les peuples qu'ils évangélisent!

VICARIAT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

LETTRE DU R. P. CHARLES MARCHAL AU T. R. P. SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

Saint-Joseph, William's Lake, Colombie britannique, 24 février 1891.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

Au mois de juin dernier, nous avons eu une grande réunion de tous les sauvages catholiques, sur les bords de la mer, chez les Sischelles. Elle avait été convoquée par Mgr Durieu, pour la bénédiction solennelle de la belle église que ces bons sauvages avaient bâtie sous sa direction et qui ferait honneur à bien de nos villages en France. Presque toutes les tribus de la Colombie britannique avaient envoyé leurs représentants. La manifestation fut magnifique, grandiose. J'ai peine à croire que même nos grands pèlerinages de France soient témoins de spectacles plus émouvants. Rien, d'ailleurs, n'avait été épargné pour assurer le succès de cette mémorable fête. J'ai eu le bonheur d'y assister. Qu'il ferait bon sur la terre si l'on pouvait toujours glorifier ainsi et faire glorifier Notre-Seigneur!

Je ne vous en dirai pas davantage là-dessus. Vous en

avez lu le compte rendu dans nos Annales (1). Ce compte rendu ne pêche que par trop de modestie. Il aurait dû être écrit par une autre plume. L'auteur, pour tout dire et pour tout bien faire ressortir, devait parler trop de lui-même, car il était l'âme de tout ; il avait tout créé, tout organisé ; mais notre vénérable évêque est de ceux qui se contentent de faire le bien dans le secret, sachant que Dieu, qui voit dans le secret, saura récompenser au centuple les bonnes œuvres faites pour sa gloire seule. Il est juste d'ajouter que le P. Chirouse (junior), dont le zèle n'a pas de bornes, l'avait admirablement secondé.

Bien qu'il nous fallût faire près de 150 milles à cheval pour arriver à Ashcroft, première station du chemin de fer, et laisser, pendant quinze jours, nos chevaux errer à l'aventure dans les montagnes, avec la chance de les perdre, je réussis à grouper autour de moi un certain nombre de sauvages, et nous descendîmes ensemble. Vous dire leur étonnement à la vue du chemin de fer, surtout à la vue des trains, serait difficile. Peu après notre arrivée à Ashcroft, un train quitta la gare. En le voyant partir, un vieux sauvage se pâmait à le regarder, quand tout à coup il se mit à crier en riant : « Oh ! oh ! oh ! on ne tire pas, on ne pousse pas, ça marche tout seul ! » Les Indiens avaient surtout grand plaisir à traverser les tunnels.

Ces Indiens, du nom de *Shoushouaps*, assistèrent à la réunion et prirent part aux cérémonies plus en témoins qu'en acteurs. Ils sont considérablement en retard sous le rapport religieux. Mgr Durieu se fit, à mon grand contentement, leur prédicateur. Ils recueillirent de sa bouche les conseils les plus sages et les plus paternels encouragements. C'était bien pour ceux qui étaient là,

(1) Tome XXVIII, p. 281.

mais les absents ne devaient recevoir qu'un bénéfice assez mince des récits merveilleux qu'on ne manquerait pas de leur faire au retour. Le sauvage est un être matériel par essence. Vous ne pouvez le mouvoir par la parole. Avec lui, l'éloquence est une monnaie de tout petit aloi. Les meilleurs raisonnements ne sont que des sons de cymbales qui retentissent à ses oreilles sans toucher son cœur. Les sens, chez lui, comprennent mieux que l'intelligence. Il faut qu'il voie, qu'il touche pour être convaincu. C'est ainsi que le chef de Canœ-Creek, païen avare et adonné à l'ivrognerie, qui n'avait pas voulu se laisser baptiser autrefois, même devant la mort, vint me dire chez les Sischelles : « Père, je suis heureux d'être venu ici. Je ne regrette ni mon temps ni mon argent. Je ne donnerais pas pour mille piastres le plaisir de voir ce que je vois. Quand tu vas venir à Canœ-Creek, nous parlerons cette fois pour tout de bon ! » Donc, j'aurais voulu que tous mes chrétiens fussent présents. Ils sont un peu moutons pour le bien comme pour le mal. La vue de nos cérémonies si touchantes les aurait relevés et fait partir dans le bon chemin. Ce n'était pas sans besoin. Ils sont tous baptisés ; néanmoins, Mgr Durieu pouvait m'écrire, cette année encore, qu'ils n'étaient que des païens lavés. Vingt ans de travaux et de prédications au milieu d'eux n'ont abouti qu'à ce bien mince résultat ! Vous pensez que mon amour-propre en est peu flatté.

Les Shoushouaps étaient dans de très bonnes dispositions quand j'arrivai parmi eux, en 1871, grâce, sans doute, au bon P. Lejacq qui m'avait précédé chez eux. Tout alla bien pendant plusieurs années encore. Mais, ô inconstance du cœur humain ! bientôt ils se lassèrent de marcher dans la bonne voie. Tout d'un coup, mes gens reprirent leurs chants sauvages, puis les danses,

puis les festins qu'ils avaient dû abandonner pour embrasser le christianisme, festins qui duraient des trois et quatre semaines, danses qui duraient toute la nuit. Le matin, au lieu d'aller à la messe, on dormait d'un lourd sommeil. J'eus beau réclamer, crier, excommunier, ce fut peine perdue. Mes reproches échouèrent devant l'obstination des chefs qui, blessés dans leur orgueil, poussaient les jeunes gens au mal. Tout en faisant la prière, ils s'adonnèrent avec plus de brutalité qu'auparavant à leurs anciens vices. Ils écoutaient encore le prêtre, mais, comme des Yankees, sans attacher grande importance à ses paroles.

Une autre cause de démoralisation, ce fut la jalousie. Dans le commencement de la colonisation, ils n'avaient pas voulu travailler leurs terres et avaient laissé les blancs s'en emparer. Quand je leur conseillais d'entourer de clôtures et de cultiver le peu qui leur restait, ils me répondaient : « La terre ! c'est bon pour les blancs ; nous n'avons qu'en faire. Notre fusil nous tient lieu de tout. Si nous avons faim, vite nous allons tuer un chevreuil et nous sommes rassasiés. »

Les blancs s'enrichirent avec leurs terres, qui donnaient de magnifiques récoltes. Leurs troupeaux se multipliaient ; les bêtes à cornes et les chevaux se comptaient par centaines, tandis que les chevreuils diminuaient et les fourrures devenaient extrêmement rares. Mes sauvages durent acheter des blancs la farine et la viande, s'ils en voulaient manger. Ils commencèrent à regretter leurs terres. Ils auraient bien voulu s'en emparer de nouveau ; mais c'était impossible : les blancs avaient leurs titres du gouvernement. Bon nombre d'entre eux auraient peut-être cédé à la tentation de les reprendre par la force en massacrant les propriétaires, si les chefs ne s'y étaient opposés. Ils me dirent à moi-même, dans

une de mes visites : « Que viens-tu faire ici ? Ta présence nous déplaît. Nous ne voulons, à cette heure, ni chef, ni prêtre, ni Dieu. Nous n'avons qu'un désir : être tels que nous puissions répandre le sang sans remords. »

La même année, en automne, je faillis périr dans la neige, au retour d'une visite chez eux, parce qu'ils n'avaient pas voulu m'aider à franchir la montagne. Parti, le matin, avec la neige, dans l'après-midi j'en avais quatre pieds. Force me fut de chercher un abri pour la nuit, dans une bicoque abandonnée, et sans avoir rien à manger. Quand le jour vint, pressé par la faim, je sautai sur mon cheval à poil. Mais la pauvre bête, épuisée elle-même de fatigue et de faim, refusa de marcher. Je serais mort en cet endroit si, au même instant, la Providence n'avait dirigé vers moi une bande de chevaux sauvages. Je fus assez heureux, quand, cédant à l'instinct, ils vinrent flairer les naseaux de ma monture, pour saisir la courroie de la jument qui portait la cloche et m'en emparer. Elle fit bien quelques façons et essaya même, à diverses reprises, de se débarrasser de son cavalier, mais, bon gré mal gré, elle dut me ramener à la maison en place de la pauvre rossinante abandonnée dans la neige.

Les Shoushouaps allèrent même plus loin. J'ai su que l'un d'eux avait voulu m'assassiner, et il en serait probablement venu à bout si celui sur qui il comptait pour faire le coup n'avait refusé. Le gouvernement, averti du mécontentement des sauvages, leur donna des *réserves*, en 1880 : ce sont des terres improductives, sans valeur ; mais les sauvages s'en sont contentés. Avec de telles dispositions, peut-on s'étonner que ces pauvres gens soient devenus de mauvais chrétiens ?

Il est facile de tomber dans le vice ; on ne s'en retire pas si aisément, même avec la meilleure volonté.

En 1885, je revins ici après une absence de cinq ans. Mes anciens paroissiens parurent contents de mon retour. Presque tous voulurent *arranger leur cœur*, comme ils disent, et reprendre leur religion, mais sans pour cela quitter leurs désordres. Volontiers, ils auraient servi deux maîtres : Dieu et le diable. Ils priaient, et continuaient leurs danses, leurs festins et leurs chants sauvages. Impossible de les corriger. Enfin, en 1889, le boute-en-train mourut. C'était le chef de Soda-Creek, homme fier, hautain et sans esprit. Le chef de William's Lake, excommunié depuis trois ans, fit alors sa soumission ; elle fut complète. Il n'y eut plus ni chants sauvages, ni danses, ni festins. Mais c'était par contrainte. Et on ne sert pas Dieu de force ; ou bien les hommages qu'on lui rend, il ne les agrée pas.

En juin 1890, les sauvages rentrés de la réunion chez les Sischelles racontèrent les merveilles dont ils avaient été les heureux témoins, et excitèrent de vifs regrets dans le cœur de leurs compagnons moins fortunés. Que n'étaient-ils, eux aussi, descendus à la mer pour jouir de ce spectacle ! Mais l'argent nécessaire pour le voyage avait manqué. Il n'en fallait pas beaucoup cependant : 20 piastres, c'était assez ; 30, c'était beaucoup. Ils ne purent fournir cette somme. Je les avais avertis longtemps à l'avance de faire quelques épargnes, afin de les retrouver au temps voulu ; mais le sauvage est le bonhomme sans souci, vivant au jour le jour et ne s'occupant jamais du lendemain. A les entendre, ils avaient des vaches, ils avaient des chevaux qu'ils pourraient vendre ; ils auraient ainsi la somme nécessaire. Bref, ils firent si bien qu'ils manquèrent l'occasion. Plusieurs en pleurèrent de chagrin.

Je pensai que c'était le moment de frapper un grand coup et d'emporter la place d'assaut, puisque je ne pou-

vais rien gagner par les moyens ordinaires. Je ne suis pas évêque, par la grâce de Dieu ; je suis petit; je ne suis même rien. Je puis donc un peu parler de moi et de mes exploits.

Au village d'Alcali-Lake, les Indiens, poussés par je ne sais qui, avaient, depuis six à sept ans, commencé une nouvelle église. Ils avaient monté les murs, et là s'était arrêtée leur ferveur. Je leur fis comprendre, sans trop de difficulté, qu'il fallait achever l'œuvre commencée, ou plutôt la reprendre en entier, le premier emplacement ayant été mal choisi, dans un bas-fond qui devenait un lac dès que la pluie était un peu abondante. Ils consentirent à la transporter un peu plus haut, à une place où elle paraissait comme une reine parmi les maisons du village. Pour mener la chose à bonne fin, je dus payer de ma personne. Je fus architecte et charpentier. Dans ce pays, pas n'est besoin d'être maçon pour bâtir : on n'y emploie pas de pierres. Habitué à faire un peu tous les métiers, ce qu'on appelle ici *Jack of all trade*, je formai mes gens à pousser la varlope et le rabot. Des centaines de planches furent dressées, blanchies et bouvetées, non sans accident. Pendant le travail, qui fut interrompu et repris plusieurs fois, car la construction dura longtemps, je me meurtris le visage, et je faillis me crever l'œil gauche en cassant le verre de mes lunettes.

Avant la réunion des Sischelles, je n'avais plus qu'à lambrisser les murs. A mon retour, les sauvages que je ramenais étaient si enchantés de leur voyage et les autres si chagrins de n'avoir pu le faire, que l'idée me vint d'avoir, dans mon district, une fête semblable. Je les voyais bien disposés ; le fer était chaud, il ne fallait plus que le marteau pour le battre et lui donner la forme voulue. Je demande pardon à Mgr Durieu, mais le mar-

teau c'était Sa Grandeur, si elle voulait bien assister à cette réunion. J'allai donc directement à Alcali-Lake m'informer auprès des Indiens s'ils n'aimeraient pas de voir toute leur tribu se réunir chez eux pour la bénédiction de leur église. « Monseigneur viendra, leur dis-je ; seulement il faut achever votre œuvre et donner l'argent nécessaire pour acheter les matériaux. » Ma proposition fut agréée de tous et je reçus la somme que je demandais. De son côté, Mgr Durieu fut favorable à l'idée d'une réunion et la fixa au 4 octobre. Il fit les choses en grand. Il invita les RR. PP. Lejacq et Lejeune, de Kamloops, les priant d'emmener avec eux le plus de sauvages qu'ils pourraient. Le P. Chirouse (junior) devait aussi en être. C'était une condition *sine qua non*. Il s'est fait une réputation, parmi les sauvages, à nulle autre pareille. Quand on a prononcé son nom, il n'y a plus rien à dire.

Les gens de Lillœt et de la Fountain furent aussi invités. Nous étions sûrs d'avoir avec eux une bande de musique à laquelle mes Indiens tenaient beaucoup et qui ferait honneur à la fête.

Huit jours avant l'arrivée de Monseigneur et des Indiens convoqués, je me rendis sur la place pour achever les derniers préparatifs. Ce ne fut pas chose facile. Mes hommes n'avaient jamais rien fait de pareil, et puis ils sont si paresseux, si inconstants à l'ouvrage ; souvent à peine les avais-je perdus de vue qu'ils laissaient là le travail et décampaient sans vergogne.

Mais nous voici au samedi 4 octobre ; le village est balayé et orné. Tout le monde est sur pied, revêtu de ses plus beaux habits de fête. La musique, venue la veille, est là prête à saluer de ses plus beaux airs l'arrivée de Monseigneur. Pendant que nous scrutions l'horizon, apparaît au loin un cabriolet traîné par un superbe

coursier. C'est sans doute notre vénérable évêque. Les armes s'apprêtent, elles vont partir ; les artistes et leurs instruments n'attendent que le signal, lorsqu'on reconnaît le P. Lejeune, que tant d'honneurs commençaient à effrayer. Bientôt une seconde voiture apparaît à l'extrémité du plateau sur lequel est bâti le village. Cette fois, c'est bien Monseigneur. Il s'arrête. Aussitôt, à droite et à gauche de la voiture épiscopale, de nombreux cavaliers se rangent en deux colonnes de trente hommes de front sur je ne sais quelle profondeur. C'est un vrai régiment. Ils s'avancent, au pas de leurs chevaux, jusqu'au centre du village, où nous les attendions avec tous les blancs des villes voisines accourus pour jouir du spectacle. Tout à coup, la fusillade éclate, la musique y mêle ses accords et le cortège défile devant nous. Touchant la main à chacun, Monseigneur se rend à l'église, qu'il examine avec soin et trouve très convenable, et la foule se disperse après avoir reçu une première bénédiction de son évêque.

Le travail allait recommencer pour moi. Il me fallut monter sans retard l'église-tente apportée par Monseigneur et sans laquelle nous n'aurions pu réunir tous nos sauvages. J'en eus jusqu'à 2 heures du matin.

Le dimanche, je dis la messe de bonne heure et je partis pour administrer une vieille pour laquelle on était déjà venu m'appeler. Je franchis trois montagnes au galop de mon cheval ; pressé comme je l'étais, cette course me fatigua beaucoup, et encore ce fut en pure perte. La pauvre malade vivait en concubinage avec un blanc, et n'avait dans la tête que vaches et chevaux.

De retour auprès de Monseigneur, je goûtai la joie de vivre en famille. *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* Les huit jours que dura la réunion furent, sans doute, des jours de grand travail, mais

qu'ils nous procurèrent de bonheur! Que nous étions heureux de travailler de concert et de nous trouver ensemble! Nous étions cinq prêtres oblats, avec le R. P. Chiappini, arrivé à la dernière heure, tous réunis dans le même logement. Monseigneur avait sa maison à lui.

Sa Grandeur se chargea de tout le travail de la prédication. Ma part à moi était de tout préparer pour les cérémonies qui devaient avoir lieu : procession de la sainte Vierge avec illuminations, procession de la Passion et procession du Saint Sacrement.

Je tenais à ces manifestations religieuses pour faire impression sur l'esprit grossier et matériel de mes sauvages. J'eus lieu d'être content d'eux en cette circonstance. Ils furent édifiants partout, recueillis dans la prière, attentifs aux prédications et aux catéchismes. Je n'eus à reprendre aucun désordre, ni même aucune dissipation.

Cependant, tout était prêt. Nous avions élevé à chaque bout du village deux reposoirs grandioses qui devaient être illuminés avec des lanternes vénitiennes, ainsi qu'une double rangée de sapins verts empruntés à la forêt voisine et reliés entre eux, le long de la rue, par une immense guirlande de plusieurs centaines de mètres. Le vent qui, depuis l'arrivée des Indiens, n'avait cessé de souffler avec une extrême violence, tomba tout à coup le vendredi sur la fin du jour. Un calme parfait lui succéda et nous permit d'organiser notre procession. J'avais apporté de la Mission une belle statue de Notre-Dame de Lourdes. Quatre chefs vigoureux, désignés pour la porter, la prirent sur leurs épaules et l'on se mit en marche. Il y avait à craindre beaucoup de désordre. Comment faire prendre place dans la procession à des gens dont presque personne n'avait jamais assisté à

pareille cérémonie? J'avais compté sans le zèle et le savoir-faire des Indiens qui avaient été chez les Sischelles. S'étant postés d'eux-mêmes à la porte de l'église, au fur et à mesure que les autres sortaient, ils les divisaient en deux lignes et leur intimaient l'ordre de bien se tenir en file l'un derrière l'autre. Tous obéirent ponctuellement sans que nous eussions à nous en mêler. On s'avança alors vers le premier reposoir, les uns chantant des cantiques en l'honneur de Marie, les autres récitant le chapelet.

Jusque-là, les Shoushouaps n'avaient pas ouvert la bouche. Il avait été impossible d'obtenir d'eux un chant religieux dans l'église. Mais en ce jour, électrisés sans doute par l'exemple des autres Indiens et par la beauté de la cérémonie, ils se décidèrent à délier la langue, et j'eus le plaisir de les voir prendre part à l'élan général en chantant avec ferveur. Arrivés au reposoir, ils se groupèrent, un cierge allumé à la main, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, comme une couronne de feu autour de leur divine Mère.

La statue de la sainte Vierge fut déposée sur l'autel qui lui avait été préparé. Et alors, des feux de Bengale, allumés par les soins du R. P. Chirouse, sous les pieds de la Madone, resplendirent du plus bel éclat. Il sembla aux sauvages ravis que le visage de la statue, transfiguré par le reflet des lumières, souriait à la foule et disait aux enfants de la terre le contentement de leur auguste Mère du ciel.

C'était pour tous une joie, un entrain indescriptibles; on chantait, on priait. La musique exécutait ses plus beaux morceaux. L'air était comme saturé d'émotion. Il en venait à l'âme par tous les sens. Et combien, dans les transports de leur ivresse sainte, devaient répéter tout bas, en ce moment, la parole du chef que nous

avons rapportée : « Je ne regrette ni mon temps, ni mon argent. »

On se mit de nouveau en marche, aisément, naturellement, sans aucun désordre, dans la même attitude de prière, au milieu des cierges et des chants, jusqu'au second reposoir, où de nouveaux feux de Bengale éclairent tout le village, au grand étonnement de nos gens qui n'avaient jamais vu chose pareille. Puis on rentre à l'église. La procession avait duré plus de deux heures. Mais avec elle ne finit point la fête. Elle se prolonge bien avant dans la nuit, avec l'illumination dont l'éclat ressort admirablement au milieu d'une obscurité complète, et avec la musique qui ne cesse de faire entendre les plus beaux airs de son répertoire.

Le lendemain, nous eûmes la procession de la Passion. Un Indien de Pavillon-Creek, sur l'invitation de Monseigneur, était venu à Alcali-Lake huit jours avant les autres et s'était mis en devoir de sculpter un christ, de grandeur naturelle, en vue de la cérémonie. Une hache et un couteau étaient tous ses outils. Ce n'est pas sans étonnement que je le vis faire, en morceaux séparés, les diverses parties du corps, à l'exception de la tête qu'il avait déjà préparée chez lui et que ses gens devaient apporter. Je me demandais comment il pourrait ajuster toutes ces pièces et les faire cadrer ensemble. A ma grande surprise, tout s'harmonisa passablement.

La tête seule n'était pas réussie; mais les sauvages n'y regardent pas de si près. Pour eux, c'était un chef-d'œuvre; ils étaient, du reste, comme la veille, tout entiers aux impressions de la grâce. Mgr Durieu, ayant décrit la cérémonie de la procession, je n'y reviendrai pas, si ce n'est pour dire l'édification que tout le monde en reçut.

Nous voici devant le calvaire, au pied d'une grande

croix, à laquelle était cloué le christ dont je viens de parler, et qu'un voile dérobe aux regards. Les acteurs ont pris place sur l'estrade au milieu de la foule. Tout à coup le voile tombe, et alors apparaît à tous les yeux l'image du Sauveur, avec du sang qui, par un ingénieux mécanisme, coule des blessures faites aux pieds, aux mains et au cœur. Les Indiens contemplent, silencieux, atterrés. Alors, Monseigneur prenant la parole, explique, en termes émus, le mystère de la croix et la cause de la mort de Jésus-Christ. Les applications sont faciles. Il rappelle à ces hommes grossiers et sensuels, leurs chants sauvages, leurs danses, leurs festins, tous les vices, tous les crimes dont ils ont souillé leur vie passée. Et, d'une voix forte, pleine d'autorité, il demande s'ils veulent, en retournant à leurs erreurs, crucifier de nouveau le Sauveur. Un même cri s'échappe de toutes les poitrines : « Non, non, désormais nous aimerons Jésus-Christ! » Cette protestation de fidélité à Dieu est suivie d'un silence imposant qui laisse à la grâce le temps de faire son œuvre au dedans. Et enfin la foule se disperse profondément touchée.

Pendant tout le temps que dura la mission, il y eut continuellement de nombreux Indiens à genoux devant ce christ. On pouvait lire sur leur visage triste et abattu ce qui se passait dans leur âme. Cette image du Sauveur crucifié est restée profondément gravée dans l'esprit d'un grand nombre. Espérons qu'elle les aidera à vivre en vrais chrétiens.

Le dimanche, nous eûmes la procession de la Fête-Dieu. Tout le monde la connaît pour y avoir assisté. Elle est partout la même, et partout elle parle aux cœurs des disciples que Jésus a aimés jusqu'à vouloir se faire le compagnon fidèle de leur exil. En suivant le bon Maître pas à pas dans les rues du village, il semble qu'on

le voit, comme aux jours de sa vie mortelle, répandant sur son passage les bénédictions de son amour.

Il m'était particulièrement doux et consolant de voir Jésus ainsi glorifié et porté en triomphe là même où dix ans auparavant ces Indiens m'avaient dit, en rejetant mes pieux services, ne vouloir plus de religion, plus de Jésus-Christ. Pendant plusieurs années, j'avais travaillé sans succès pour leur sanctification, avec le seul espoir qu'un jour ils reviendraient à leur Dieu. Mon espoir était réalisé ; j'étais suffisamment récompensé de mes peines. J'étais heureux.

Cinq mois se sont écoulés depuis cette mission, et depuis, j'ai constaté les fruits de salut que la tribu des Shoushouaps en a recueillis. Je viens de finir ma tournée d'hiver, et je puis dire avec consolation que les bonnes dispositions des premiers jours se maintiennent. On va à la prière, à la messe, aux sermons, aux catéchismes, et ce qui est mieux, on s'efforce de mettre en pratique les enseignements qu'on a reçus. Maintenant mes sauvages sont ardents aux chants religieux, et à la place des cris et des orgies infâmes dont ils remplissaient leurs nuits et qui déchiraient mon cœur, vous entendez des cantiques qui réjouissent le Ciel. Tous les camps veulent avoir une église, et ils la veulent, disent-ils, plus belle encore que celle d'Alcali-Lake. Je n'aurai pas à m'en mêler, ils payeront les charpentiers pour la faire. Partout aussi ils me bâtissent une maison, et à mon arrivée, dans l'espoir de me garder plus longtemps au milieu d'eux, ils font une collecte pour m'acheter des vivres. Tout, comme vous voyez, va pour le mieux. Les chefs font leur devoir et montrent une juste sévérité pour rendre de plus en plus rares les cas d'ivrognerie.

Je vous prie, mon très révérend et bien-aimé Père, de demander au Ciel avec moi que les fruits de cette mis-

sion, si sensibles à l'heure présente, durent longtemps. Pour cela, la prière ne suffit peut-être pas. Songez que, dans cet immense district de Saint-Joseph, nous ne sommes que deux prêtres, le P. Chiappini et moi, et que nous avons à prendre soin d'une ferme de plus de 3000 arpents de terre, avec un nombreux troupeau de bêtes à cornes. Il faudrait visiter souvent nos sauvages, en même temps, pour les rencontrer tous dans leurs différentes stations. C'est à quoi nous ne pouvons réussir, et nous n'y arriverons pas, aussi longtemps que nous ne serons que deux. Monseigneur, avant de nous quitter, comprenant l'importance de ces visites aux camps des Indiens, nous en prescrivit quatre par an. C'est bien, et nous voudrions obéir, mais qu'on nous adjoigne un troisième missionnaire ; et Sa Grandeur ne peut nous donner personne en ce moment. Si, comme je l'apprends par une lettre du R. P. Mac-Guckin, mon toujours aimé et regretté supérieur d'autrefois, on établit cette année, à Saint-Joseph, une école industrielle pour nos sauvages, il faudra bien, coûte que coûte, augmenter notre personnel.

Monseigneur m'a engagé à vous envoyer le récit de notre grande réunion. J'ai obéi. Puisse-t-il vous être agréable ; je serai abondamment récompensé de mon travail.

Daignez croire, mon très révérend et bien-aimé Père, que je suis pour la vie votre tout dévoué fils en N. S. et M. I.

Charles Marchal, o. m. i.

VICARIAT DE NATAL.

LETTRE DU R. P. SCHOCH AU T. R. P. SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

Umtata, 9 décembre 1890.

Mon très révérend Père,

Dans mon dernier compte rendu, j'ai mentionné la mission de Kokstad et promis quelques détails sur cette œuvre.

Kokstad est le nom d'une petite ville située sur le fleuve Umzimslava, à 120 milles d'Umtata, dans la direction de Natal, à peu près à mi-chemin entre Umtata et Pietermaritzburg. L'endroit tire son nom d'Adam Kok, chef d'une tribu de Griquas, qui sont venus du Griqualand ouest, et de Rouxville, dans la république de l'État libre d'Orange, s'établir dans cette partie du pays.

Il y a vingt ans environ, Kokstad et ses environs étaient un pays presque inhabité, connu sous le nom de *No Man'sland*, pays n'appartenant à personne. Sur les cartes du sud de l'Afrique, cette région est appelée Griqualand-Est, pour le distinguer du Griqualand-Ouest, au delà de Kimberley.

Le choix de l'emplacement et le plan de la ville font honneur au fondateur. Les rues sont droites, larges et régulières; l'eau y coule en abondance dans des fossés ouverts. Comme position et coup d'œil, Kokstad est de beaucoup supérieur à Umtata. Les Griquas, qui forment la majorité des habitants, sont négligents et quelque peu malpropres, comme tous les indigènes. Leurs maisons sont construites en mottes de terre et ont l'air délabré. Les jardins sont souvent négligés ; mais avec le temps et un élément blanc plus considérable, Kokstad pourra devenir une ville très jolie.

La plus grande église appartient aux Griquas, qui sont presbytériens pour la plupart. C'est une construction lourde et massive qui, dit-on, a coûté fort cher. Les anglicans tiennent leurs réunions dans une ancienne chapelle wesleyenne, et sont maintenant occupés à se bâtir une église. Les protestants des autres dénominations allaient jusqu'ici dans l'église des Griquas; l'an dernier, ils ont commencé la construction d'un temple qui servira à tous ceux qui ne sont ni catholiques, ni anglicans; ce sera le temple des *indépendants*. Pour appartenir à ce groupe, il suffit d'être content du service religieux qui se fait dans le temple, de payer sa quote-part de souscription, d'honorer Dieu à sa façon et de croire ce qu'on veut; c'est la liberté religieuse selon la perfection protestante.

Nous avons à Kokstad une belle église, une maison pour le prêtre, un couvent où les Sœurs de la Sainte-Croix tiennent une école de filles, une école de garçons blancs, et une troisième pour les indigènes.

Voici l'historique de cette œuvre :

Après les guerres de 1879 et 1880, qui s'étaient étendues sur toute la Cafrerie, une forte garnison de l'armée coloniale du Cap fut placée à Kokstad. Elle se composait d'un détachement d'infanterie et d'un corps de cavalerie. Dans l'infanterie surtout, il y avait beaucoup d'Irlandais, anciens soldats de l'armée impériale anglaise. Dans les commencements, on avait loué un vieux magasin où le Père disait la messe et logeait quand il venait à Kokstad. De 1882 à la fin de 1884, ce local servit successivement à Mgr Jolivet, au P. Baudry, au P. Meyer et au F. Howlett. En 1883, on décida la construction de l'église. Monseigneur fournit les fenêtres, et la tôle pour la toiture; et les soldats promirent de faire la maçonnerie et de payer, sur les briques et autres matériaux, autant

que leurs ressources le permettraient. Ils ont noblement tenu leur promesse. Néanmoins, les PP. Meyer et Howlett savent quelle peine ils ont eue pour payer l'église.

Le commandant du corps d'infanterie, quoique protestant, donna aux soldats toutes les permissions nécessaires pour s'éloigner du camp afin de travailler à l'édifice. Dans le cours de 1883, le R. P. Baudry passa un temps considérable à Kokstad, pour diriger les travaux et exercer le saint ministère. Le R. P. Vernhet était alors à Umtata.

En avril ou mai 1884, le P. Baudry ayant dû se rendre à Durban, le P. Vernhet le remplaça quelque temps à Kokstad. Le P. Baudry y revint bientôt et y resta jusqu'au mois d'août de cette même année. C'est alors que le P. Meyer et le F. Howlett, diacre, vinrent s'y fixer.

L'église n'était pas encore achevée. Il fallut finir les murs, mettre le toit, faire les enduits intérieurs, etc. Dans un endroit où les bons ouvriers étaient rares, où les soldats ne pouvaient être astreints au travail comme des hommes à gage, c'était une rude besogne pour tout finir pour le mois d'octobre, époque où Monseigneur devait bénir l'église. Le P. Meyer y réussit cependant, non, toutefois, sans beaucoup payer de sa personne, ainsi que le F. Howlett. En octobre, Monseigneur, revenant d'Umtata à Pietermaritzburg, s'arrêta à Kokstad. L'église fut solennellement bénite et ouverte aux fidèles. Il n'y avait guère que les murs et l'autel, fort bien décorés, il est vrai, mais les décorations ne remplacent guère l'ameublement nécessaire d'une église. C'était néanmoins un grand progrès. On put quitter le magasin qu'on avait loué ; le Père et le Frère logèrent dans la sacristie, et le service divin commença régulièrement.

L'église de Kokstad est plus grande que celle d'Umtata ; elle est aussi plus complète, ayant sanctuaire et

sacristie tout à fait d'après les règles de l'art. Elle contient commodément deux cents personnes.

En 1884, Monseigneur envoya à Kokstad un Frère convers, ex-postulant trappiste et charpentier. Il fit les bancs de l'église et un beau meuble pour la sacristie. Mais le brave homme n'était ni des plus aimables, ni des plus obéissants, et le Père eut à supporter bien des ennuis de sa part jusqu'à ce que son travail fût achevé.

Le R. P. Kelly vint faire une visite à Kokstad en 1885, et comme souvenir il put doter l'église de deux belles statues : l'une de saint Joseph, l'autre de saint Patrice. Elles ornent le sanctuaire. Un catholique de Kingwilliamstown fit présent d'un autel très convenable. Un autre catholique de Pietermaritzburg donna au F. Howlett un grand tableau représentant la *Descente de Croix*. Enfin, en 1887, le P. Meyer rapporta d'Europe un beau *Chemin de Croix*, en sorte que l'église est maintenant bien ornée et vraiment jolie. Je dois ajouter que le sanctuaire fut peint à l'huile, sous la direction du P. Meyer, par un aventurier peintre qui, quoique à moitié fou, n'en était pas moins bon artiste.

L'église est dédiée à saint Patrice. Il fallait bien reconnaître la générosité et l'esprit de foi des soldats irlandais.

En décembre 1884, je vis Kokstad pour la première fois. Le P. Meyer, le F. Howlett et le F. Dorch habitaient dans l'unique pièce qui servait de sacristie. Je n'oublierai pas de sitôt la caisse qui renfermait tous les trésors de la Mission et servait de lit au F. Howlett. On en a fait depuis un banc d'école; elle aurait mérité d'être conservée comme relique.

Le F. Dorch ne me connaissait pas. Je n'avais pas l'air très ecclésiastique en arrivant à Kokstad, ayant chevauché pendant deux heures sous une pluie battante et dans de mauvais chemins. Il me prit pour un Boër qui

voulait en imposer au P. Meyer. Il me fallut de vives instances pour le décider à prévenir ce dernier de la présence d'un Dutchman qui, à toute force, voulait lui parler. Une expression énergique du Père eut bien vite convaincu le Frère de son erreur. Je n'avais pas vu le P. Meyer depuis cinq ans. Sa maladie au Transvaal avait miné sa santé. Il faisait pitié à voir. Depuis lors, quoique le climat lui fût favorable et qu'il eût meilleure mine, ses forces n'ont pas augmenté.

Vers la fin de 1884 et en 1885, ce bon Père, malgré sa santé délabrée et le travail qu'il avait à Kokstad, fit la visite de son district pour voir les catholiques qui s'y trouvaient, et leur offrir la grâce des sacrements. Entre Kokstad et Umtata, il y a les postes militaires de fort Donald, Mount-Aylif et Mount-Frère. Dans chacun de ces endroits, il y avait des catholiques. Entre Kokstad et Macléar s'échelonnent les postes de Cedarville, Matatiels et Mount-Fletcher. Dans cette direction, le Père alla jusqu'à Chin-Chase. La partie du Pondoland, située entre Kokstad et Saint-John's, fut également visitée. Ajoutez à cela qu'en 1885 et 1886, le P. Meyer vint plusieurs fois à Umtata prendre soin de la paroisse pendant mes absences prolongées, et vous conclurez que, pour un malade, il a fait beaucoup plus qu'on aurait eu le droit d'espérer et de lui demander.

En 1885, le P. Meyer et le F. Howlett ouvrirent une école de garçons à Kokstad. Ils s'en partagèrent le soin et firent, par ce moyen, un bien considérable. Le F. Howlett avait à finir sa théologie. Je me demande comment ces deux bons religieux ont pu venir à bout de leur travail ; car, avec l'école, l'étude de la théologie et les voyages, ils menaient de front la construction du presbytère, qui fut commencé en 1885. Monseigneur fournit la tôle du toit, les portes et fenêtres; les soldats

firent la maçonnerie ; le Père dut chercher de quoi payer les briques ; le F. Dorch fit la charpente. Quoique bon ouvrier, il donna beaucoup d'ennuis jusqu'à la fin de son travail, et alors il nous quitta. Je crois qu'il est encore dans le sud de l'Afrique. Cet homme n'est pas fait pour vivre en communauté.

Malgré tout, la maison s'acheva, fut payée, et Kokstad se trouva mieux pourvu sous ce rapport qu'Umtata. C'est dans cette maison que les Sœurs de la Sainte-Croix sont maintenant établies.

A la fin de 1886, le P. Meyer et le F. Howlett se rendirent à Natal. Ce dernier fut ordonné prêtre au commencement de 1887, et revint à Kokstad pendant que le P. Meyer partait pour l'Europe comme délégué du Vicariat au Chapitre général de 1887. Ce Père, après quelques mois de séjour en Europe pour refaire sa santé, revint à Natal vers la fin de l'année, et retourna à Kokstad. Au commencement de 1888, il vint à Umtata, et le P. Howlett resta seul à Kokstad.

Cette mission était désormais sur un bon pied. Le P. Meyer y avait travaillé et souffert beaucoup. Sa pauvreté y était grande parfois ; et si aujourd'hui ce bon Père est pris d'un sentiment de complaisance à la vue d'une œuvre qui est en si bonne voie de progrès, je crois que le mystique le plus strict aurait peine à l'en blâmer. Quel dommage que la maladie l'empêche de s'adonner au travail autant qu'il le désirerait !

Le genre d'occupation du P. Howlett est absolument le même que le mien à Umtata. Il a une petite paroisse à Kokstad, et une autre répandue sur des centaines de milles carrés. Son district s'étend du fleuve Umzinkulu, limite de la colonie de Natal, jusqu'à Mount-Frère, mi-chemin entre Kokstad et Umtata.

Je puis vous assurer, mon très révérend Père, qu'au-

cun catholique n'échappe au zèle et au tact du P. Howlett; tous sont visités régulièrement, tous demandent le prêtre quand ils sont malades, et le bon Père n'épargne aucune fatigue quand il s'agit de faire du bien à n'importe laquelle de ses ouailles.

Vous dire que les catholiques de Kokstad sont bons est une redite inutile, après ce que j'ai écrit au sujet de leur zèle et de leur générosité pour bâtir l'église et le presbytère; qu'il y ait quelques négligents comme partout, on ne peut pas s'en étonner, mais l'ensemble de la paroisse est bien bon, et s'ils ne deviennent pas tous des saints, ce ne sera pas la faute de leur pasteur.

En juin 1890, on jugea le temps venu d'établir un couvent à Kokstad. La supérieure d'Umtata s'y rendit avec deux religieuses pour commencer la fondation. C'est le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, que la caravane se mit en route. Le voyage se fit dans un wagon à tente tiré par des bœufs, moyen ordinaire au sud de l'Afrique pour faire les longs voyages, quand on doit emporter tout ce qu'il faut pour manger et dormir en route. Le diable semblait déchaîner toute sa fureur; il faisait un froid glacial, et le vent était tellement violent que le wagon eut de la peine à avancer. Il est rare de voir un temps pareil en ce pays. On voulait arriver pour ouvrir l'école à la fin des vacances ordinaires, et il fallut en prendre son parti. J'allai avec la caravane jusqu'à la rivière Tsitsa, et le P. Howlett, qui était venu chercher les Sœurs à Umtata, les accompagna jusqu'à Kokstad où l'on arriva après cinq jours de marche. Naturellement les protestants firent des efforts pour empêcher le succès de l'école; mais ils ne purent réussir; la patience, la bonté et le dévouement des Sœurs surmontèrent les obstacles, et quand, en septembre, je vins à Kokstad, il y avait plus de trente enfants à l'école;

actuellement il y en a quatre-vingts, et dès qu'on pourra accroître le personnel enseignant, le nombre des enfants augmentera aussi. Une partie de l'église sert d'école pour les filles; l'école des garçons est dans la sacristie; le réfectoire des Sœurs était la classe des noirs quand j'étais à Kokstad, en juillet dernier. Les Sœurs demeurent dans la maison bâtie pour les Pères en 1885. Le P. Howlett a habité pendant quelque temps dans une misérable masure appartenant au gouvernement, et servant de logis aux chefs cafres quand ils venaient à Kokstad voir les employés du gouvernement. Quand il a dû l'abandonner, Monseigneur a fait construire une petite maison sur notre terrain. C'est le presbytère actuel. Sa Grandeur a été la première à l'occuper, lors de sa visite, en mai dernier. Actuellement on ajoute à la maison des Sœurs un dortoir et un réfectoire pour les enfants. Pour faire le bien, il faut faciliter aux gens du district l'envoi de leurs enfants à l'école; un pensionnat, quelque pauvre qu'il soit, est nécessaire pour cela.

Il faut considérer Mount-Frère comme appartenant à la mission de Kokstad, et bientôt, j'espère, il y aura une chapelle en cet endroit. Quand, en 1884, je vis Mount-Frère pour la première fois, il y avait deux magasins, un hôtel, les offices du magistrat du district, et un camp militaire. Les luttes fréquentes entre les tribus des Bacas, des Xesibes et des Pondos, obligèrent le gouvernement à maintenir une forte garnison à Mount-Frère. Bientôt les magasins et les maisons se multiplièrent, et Mount-Frère est devenu un village assez considérable pour ce pays. Parmi les soldats, il y a toujours bon nombre de catholiques; il y en a aussi une bonne proportion parmi les civils. Une demoiselle catholique tient l'école du gouvernement. Jusqu'ici, nous disions la messe dans le

camp ou dans une maison privée, et, ces deux dernières années, dans une salle publique qui sert à toutes les réunions : services divins, danses, meetings, etc. Évidemment cela ne pouvait durer. Un bon catholique (jadis de Kokstad), M. O'Connor, offrit une partie de son terrain pour y bâtir une chapelle. Tout le monde voulut contribuer à cette construction, et lors de la visite de Monseigneur, en mai dernier, il fut décidé qu'on bâtirait une chapelle, avec une sacristie qui servirait de logement au prêtre quand il vient à Mount-Frère. J'ai passé là au mois de juillet; on avait déjà fait une partie des briques, et je crois qu'on va commencer les travaux de la construction sous peu. Puisse cette œuvre grandir et devenir une belle Mission !

A 35 milles de Kokstad, du côté de l'Umzimkulu, les Trappistes de Mariannhill ont acheté un groupe de quinze fermes comprenant 50 000 arpents; il y a 1000 arpents de forêts, de l'eau en abondance et un sol excessivement fertile. Leur intention est d'y placer un grand nombre de Cafres chrétiens, de cultiver le blé et les céréales nécessaires pour toutes leurs Missions, et d'y exercer quelques industries, comme la tannerie, les moulins, etc. A en juger par le succès de leurs entreprises précédentes, ce sera avec le temps une œuvre grandiose qui fera un bien immense dans le pays. Jusqu'ici, ils n'ont fait que jeter les fondations de l'œuvre ; je pense que, dans quelques années, Notre-Dame de Lourdes (c'est le nom de l'endroit) sera aussi important et aussi fertile en bien que Mariannhil (l'abbaye qui est à Natal). Les Pères et les Frères de cette Mission viennent souvent à Kokstad; ils acceptent avec reconnaissance l'hospitalité du R. P. Howlett et lui rendent tous les services qui sont en leur pouvoir.

Généralement, les rapports de nos maisons de France

et de l'étranger finissent par le compte rendu des différents emplois de nos chers Frères convers. Je regrette de ne pas pouvoir faire cette addition à mon rapport ; il n'y a jamais eu de Frère convers à Umtata. Le seul qui fut à Kokstad pour un temps était un homme sans vocation; nous sentons tous, dans cette Mission, combien le manque d'un homme de confiance est un désavantage pour nous. Cela nous cause beaucoup de préoccupations ; une partie de notre temps est prise par des affaires qu'un Frère convers soignerait mieux que nous. Il est vrai qu'on trouve de bons serviteurs parmi les indigènes ; mais il faut l'œil du maître pour maintenir leur bonne volonté, et beaucoup de temps pour leur enseigner les choses les plus élémentaires.

Veuillez me bénir, mon très révérend Père, et me croire

Votre enfant bien dévoué en J. M. I.

A. Schoch, o. m. i.

P. S. — Je viens d'apprendre que le bazar tenu à Kokstad la semaine dernière a rapporté £ 180 (4500 francs). Cette somme est destinée à la construction de l'addition faite au couvent; je ne sais pas encore quel sera le profit net, car il faut déduire les dépenses. Les protestants ont contribué libéralement. Le magistrat en chef a ouvert le bazar par un petit discours fort convenable et très flatteur pour le P. Howlett. Plusieurs dames protestantes ont présidé les tables de vente, et je crois que toute la petite ville a contribué à fournir les objets du bazar d'abord, puis à les acheter.

PROVINCE BRITANNIQUE.

LETTRE DU R. P. M. GAUGHREN, PROVINCIAL, AU R. P. MARTINET, ASSISTANT GÉNÉRAL.

Inchicore, 2 avril 1891.

Mon révérend et bien cher Père,

Le dimanche des Rameaux, nos Pères ont terminé une des missions les plus importantes et les plus fructueuses qu'ils aient jamais eu l'avantage de donner en Irlande.

La mission s'ouvrit le second dimanche de l'Avent, et six missionnaires, à savoir : les RR. PP. Ring, Nicoll, O'Dwyer, Brady, Furlong et votre serviteur, en furent les ouvriers. Après la première quinzaine, le P. Ring, obligé de retourner à Inchicore, se fit remplacer au confessionnal par le P. O'Donnel ; mais il revenait prêcher de temps en temps.

La paroisse de Saint-André, où s'est donnée la mission, est peut-être la plus grande de Dublin ; la population catholique en est évaluée à plus de trente-deux mille âmes. C'est une des deux paroisses connues sous le nom de *paroisses à mense* (mensal parishes), et qui dépendent directement de l'archevêque. En Irlande, il est peut-être bon de le remarquer, les prêtres et les évêques ne reçoivent aucun traitement du gouvernement, et il n'est fait aucune dotation, régulièrement du moins aux sièges épiscopaux. Aussi la pratique s'est-elle introduite de constituer à part une ou deux paroisses dont les revenus sont perçus par l'évêque, comme curé, pendant que la paroisse ou les paroisses sont administrées par des prêtres amovibles à volonté. La paroisse de Saint-André est de ce genre.

La population se divise en deux classes entièrement

distinctes : l'une composée d'une portion des habitants des quartiers les plus riches et les plus beaux ; l'autre des pauvres gens qui pullulent dans les quartiers délabrés et malpropres. Bon nombre des plus riches négociants de Dublin, des avocats, des médecins et autres qui exercent des professions libérales, résident dans ses gracieux squares. Sur ses limites, du côté de la rivière, se trouvent des milliers d'ouvriers de la classe indigente. On les voit fourmiller dans des rues ou ruelles étroites et sombres, dans des maisons bâties peut-être pour des riches, mais d'où a disparu depuis longtemps tout vestige de grandeur; ils y sont littéralement parqués, heureux quand le logement est suffisant pour abriter leurs nombreuses familles. On rencontre çà et là des meurt-de-faim, hommes et femmes, dont la vie est une lutte perpétuelle contre la famine, et qui, hélas ! en sont trop souvent les tristes vaincus. C'est le quartier des marins qui, pour la plupart, passent une partie de leur vie sur les mers en de lointains voyages, et dont les familles, durant leurs longues absences, sont très souvent réduites à une extrême misère. C'est aussi celui de ces robustes hommes de peine occupés chaque jour à charger ou à décharger les navires; contents si le travail abonde, mais malheureux si le commerce ralentit, car alors ils sont en proie aux tortures de la faim. Le long des quais et dans les grandes rues s'étalent les mille petites industries que réclame la navigation. Là on respire une odeur bien caractérisée de goudron et de sel marin. On y a le spectacle de la vie ordinaire d'un port de mer, mais d'un port de mer dont le commerce est flottant et incertain. Hélas ! les vices d'un port de mer s'y exhibent aussi.

De là, le grand besoin d'une mission.

L'administrateur de la paroisse, un de mes anciens

condisciples, le très Révérend M. O'Malley, résolut d'appeler nos Pères à la régénération de ses ouailles. Les missionnaires d'Inchicore, bien que mis au courant des difficultés de la besogne et des épreuves qui les attendaient, acceptèrent l'appel avec joie.

L'église de Saint-André est le plus vaste édifice religieux de Dublin. Elle a été bâtie peu de temps après le vote de l'acte d'émancipation qui, arraché par O'Connell, il y a soixante ans, des mains d'un ministère hostile, permit aux catholiques de pratiquer en paix leur religion. Le but de l'architecte fut évidemment de construire une église qui contiendrait le plus de monde possible; c'est pourquoi il subordonna la beauté architecturale au besoin d'espace. A cette époque, les églises de Dublin étaient petites et peu nombreuses; elles étaient toutes bâties, à l'exception d'une seule, dans des arrière-cours où elles se dérobaient à l'observateur malveillant.

Il y a à peine un siècle, une terrible catastrophe, qui jeta l'émoi dans le monde civilisé, attira l'attention du public sur l'incapacité dont étaient frappés les catholiques irlandais. Dans l'étage supérieur d'une maison élevée, le plancher d'une vaste salle, où un grand nombre de catholiques s'étaient réunis pour l'office divin, s'effondra tout à coup sous leurs pieds et causa la mort de plusieurs centaines de personnes.

La sympathie que fit naître ce malheur obligea le gouvernement à consentir à ce que les lois pénales portées contre l'érection des églises catholiques demeurassent à l'état de *lettre morte*, même quand on continua longtemps encore à déshonorer le livre des statuts parlementaires.

Au commencement de ce siècle, les catholiques sortirent à petit bruit de leur proscription et s'enhardirent

à bâtir des églises un peu plus dignes de notre sainte religion. Durant la période de pénurie des prêtres, afin que le plus grand nombre de fidèles pût assister aux divins mystères, on sembla ne viser qu'à l'ampleur du vaisseau des églises. Celle de Saint-André est construite en forme de T majuscule, c'est-à-dire une nef et deux transepts. Sauf la façade qui est un portique grec, l'édifice est simple et sans ornements. Il peut contenir, je n'ose dire commodément, environ quatre mille personnes. Comme la plupart des églises d'Irlande, celle-ci n'est pas garnie de chaises ou de bancs, de sorte que le grand nombre des fidèles doit se tenir debout ou à genoux.

Chaque soir, durant la mission, l'église était remplie de foules ardentes et enthousiastes qui débordaient dans le sanctuaire, envahissant les marches de l'autel, et s'étendant tellement partout, qu'il fallait en refouler les flots jusque dans la sacristie, afin de laisser tout juste la place du prêtre officiant et des servants, quand la bénédiction du très Saint Sacrement serait venue. C'était vraiment un consolant spectacle pour le prédicateur, de considérer du haut de la chaire ce mélange compact d'hommes et de femmes, pauvres pour la plupart, parmi lesquels peut-être se trouvaient de grands pécheurs, mais tous présentement animés de l'unique désir d'entendre et de profiter de la parole de Dieu.

Chaque soir, deux heures avant le sermon, la foule encombrait la rue devant l'église, attendant l'ouverture des portes; une fois admis à l'intérieur, ces braves gens prenaient leurs places aussi près que possible de la chaire, récitaient le chapelet, puis écoutaient le sermon avec la plus grande attention. Le sermon fini, une bruyante oscillation générale se produisait dans l'église; chacun, en effet, cherchait un peu d'espace pour s'agenouiller, et, ne le trouvant pas, pressait son voisin qui

lui-même subissait la pression de la multitude houleuse autour de lui.

Les confessions commencèrent dès l'ouverture de la mission; elles avaient lieu chaque matin de 6h,30 à 9 heures, et de nouveau depuis 10 heures jusqu'à 3h,30; elles reprenaient après le service du soir jusqu'à 10h,30, heure à laquelle on fermait l'église. Les samedis, il n'y avait pas de sermon du soir; ces jours-là, on entendait les confessions depuis 6h,30 du soir jusqu'à 10h,30. Le dernier samedi, il était près de minuit quand les derniers pénitents furent congédiés. Durant toute la mission, les Pères furent bien secondés par les huit prêtres de la paroisse.

Je n'ai pu compter exactement le nombre total des communions, les sacristains chargés de ce soin ayant été changés dans le cours de la mission. Toutefois je suis certain qu'elles ont dépassé le nombre de seize mille. Le dernier dimanche seulement, il y en a eu plus de quatre mille.

Voici quel était l'ordre des exercices. Chaque matin, excepté le samedi, il y avait un sermon après la messe de onze heures. A 3h,30, on donnait une instruction aux enfants de la paroisse, et à huit heures du soir, le principal sermon, devant un auditoire de plus de quatre mille personnes. Le clergé était dans l'étonnement de voir que l'assistance au sermon du soir ne diminua jamais pendant les six semaines de la mission.

Les propriétés acoustiques de l'église sont mauvaises. L'effort du prédicateur pour se faire entendre distinctement dans chaque partie de l'immense vaisseau est considérable. Heureusement, tous les Pères ont pu de leurs voix remplir l'église entière, et fixer l'attention de tout l'auditoire. Deux fois la semaine, vers le soir, on bénissait les objets de piété, et le samedi matin, on don-

nait les divers scapulaires à bon nombre de personnes. La confrérie du Sacré-Cœur, déjà établie dans cette paroisse, s'est considérablement accrue, ainsi que celle de la Tempérance. La mission a aussi servi de préparation à la confirmation de beaucoup d'adultes.

La cérémonie de clôture a été, par sa splendeur, le digne couronnement de la mission. Eu égard aux foules énormes qui avaient suivi la mission, on jugea convenable d'avoir une double clôture: une pour les femmes, l'autre pour les hommes. Le jour désigné pour les femmes fut le dimanche des Rameaux, à 4 heures de l'après-midi. Longtemps avant l'ouverture de l'église, la rue était remplie par la foule empressée des femmes qui avaient régulièrement suivi la mission, s'étaient confessées, avaient communié, et qui, pleines de joie, témoignaient hautement, le cierge à la main, de leur ferme volonté de venir publiquement et solennellement contracter alliance avec leur Dieu, et renoncer à jamais à Satan et à ses œuvres. Longtemps aussi avant l'heure, l'église fut remplie jusqu'aux marches de l'autel. Après la récitation du chapelet, le R. P. Brady monta en chaire ; le spectacle qui frappa alors son regard dut certainement l'inspirer, car il fut vraiment éloquent dans l'allocution simple mais chaleureuse par laquelle il invita ses auditeurs à garder fidèlement la grâce de la mission, et les promesses qu'ils allaient faire au Seigneur de toujours observer sa loi. Puis vint le moment solennel de la rénovation des vœux du baptême ; le prêtre était à l'autel, tenant en main le très Saint Sacrement ; les cierges allumés dans toute la vaste assemblée donnaient à l'église l'aspect d'une mer enflammée et formaient un touchant tableau. L'orateur, en quelques mots bien sentis, releva aux yeux du pieux auditoire la gravité de l'engagement qu'il allait contracter en renou-

velant les promesses du baptême. Le serment fut solennellement juré, puis scellé en quelque sorte par la bénédiction du très Saint Sacrement. Ainsi se termina la mission pour la partie féminine de la paroisse.

A 7 heures, ce fut le tour des hommes. L'église de nouveau est comble. Le prédicateur est le R. P. Nicoll. D'une voix pleine et pénétrante, il captive son nombreux auditoire. La persévérance est le sujet de son sermon. Pas une de ses paroles n'est perdue en aucun endroit du vaste édifice. L'illumination des cierges est splendide; elle contraste singulièrement avec la nuit noire qui règne à cette heure ; on dirait comme un reflet de la gloire céleste ; elle laisse voir bien des fronts naguère tristes et assombris, mais maintenant épanouis de cette douce allégresse que la foi, l'espérance et la charité savent si bien peindre sur le visage en passant par le cœur. Au moment de la rénovation des vœux du baptême, quand le prédicateur pose cette question aux fidèles : « *Renoncez-vous à Satan, à ses pompes et à ses œuvres?* » Un « *Oui* » formidable, sorti de toutes les poitrines d'hommes, retentit trois fois comme un roulement de tonnerre ou comme le bruit des flots qui battent les rivages de la mer.

C'était fini. L'illumination s'éteignit, et les quatre mille hommes présents à cette touchante cérémonie se dispersèrent bientôt, gagnant chacun sa demeure, et emportant dans leur cœur, avec l'amour de leur Dieu, le ferme espoir de vivre d'une vie nouvelle.

Puisse le Seigneur, aimable et bon, leur accorder, dans sa miséricorde, de persévérer toujours dans leurs pieuses dispositions ! Puisse-t-il bénir les ouvriers apostoliques qui ont travaillé pour sa gloire et fait fructifier sa vigne!

Je demeure, mon très cher Père Martinet, très sincèrement votre tout affectionné, M. Gaughren, o. m. i.

VARIÉTÉS

RECOURS A L'INTERCESSION DE NOTRE VÉNÉRÉ FONDATEUR ET DU PÈRE ALBINI.

Le 2 janvier dernier, le R. P. Doucet écrivait ce qui suit à Mgr Grandin :

Calgary, 2 janvier 1891.

« Il y a un mois, vous m'écriviez en même temps que le R. P. Fouquet. Tous les deux vous me suggériez et me recommandiez d'intéresser notre vénéré Fondateur à la conversion des Pieds-Noirs, jusqu'ici réfractaires à l'action de la grâce. J'entre parfaitement dans vos vues. Notre vénéré Père, si zélé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, peut nous être d'un puissant secours.

« Je vais écrire au P. Fouquet pour lui demander le portrait de notre Fondateur, comme il me l'a proposé dans sa lettre. Ce Père lui attribue la conversion merveilleuse d'un grand nombre de sauvages de la Colombie anglaise, conversion opérée d'une manière si rapide et humainement si inexplicable. Selon votre recommandation, je suis bien décidé à prier tous les jours notre vénéré Père pour la conversion de nos pauvres Pieds-Noirs. Espérons que ces malheureux sauvages ouvriront enfin les yeux à la vérité par son intercession, car nous ne savons comment les prendre.

« Doucet, o. m. i. »

En communiquant ce qui précède au R. P. Soullier, Mgr Grandin ajoutait ceci :

« Cette lettre du cher P. Doucet vous fera voir que, grâce au cher P. Fouquet, la dévotion à notre vénéré Fondateur s'introduit parmi nous. Ce cher Père, dans tout ce qu'il entreprend, ne jure que par lui. Je me reproche de ne pas avoir montré plus de confiance en sa protection. Je tâche de réparer cet oubli, moins pardonnable chez moi que chez un autre. Je l'ai bien prié dans mes peines et ennuis récents; j'espère qu'il est intervenu dans les conseils de notre T. R. P. Général pour tout régler à la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes qu'il avait tant à cœur (1). Je le *tourmente* maintenant pour qu'il nous obtienne la conversion de nos infidèles. »

Nous nous persuadons que tous les membres de la Congrégation, dispersés dans les différentes parties du globe, partageront ces sentiments de confiance et de piété filiale pour notre vénéré Fondateur, exprimés par Mgr Grandin et nos Pères de Saint-Albert. Nous espérons même que plus d'un pourra, comme le R. P. Fouquet, attribuer à son intercession des faveurs obtenues soit pour lui-même, soit pour les œuvres confiées à son zèle.

Et qui sait si ce mouvement de confiance et de foi vive, répandu dans toute la Congrégation, n'aura pas pour résultat de mettre en exercice la puissance de notre admirable Père auprès de Dieu, et d'amener sa solennelle glorification par l'Église ? *Fiat ! Fiat !*

A ce propos, on nous demandera sans doute où en est la cause du P. Albini. Nous sommes heureux d'apprendre

(1) Allusion à la création récente du Vicariat de la Saskatchewan, détaché du diocèse de Saint-Albert.

à la Congrégation que cette cause avance et paraît devoir entrer bientôt dans la voie de l'enquête canonique par les Ordinaires.

Récemment a paru un volume d'environ 150 pages, sous ce titre : *Le Serviteur de Dieu, Charles-Dominique* Albini, *de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. Travail préparatoire pour servir à l'enquête canonique sur les vertus, les miracles et la réputation de sainteté.*

Cet ouvrage, dû au patient labeur et aux recherches du R. P. Simonin, notre excellent archiviste, contient les éléments de la cause et appelle les nouvelles informations qui peuvent s'y rattacher. En tête se trouve un *Avis au lecteur*, ou avant-propos, ainsi conçu :

Il y a bientôt cinq ans, tous les membres de la Congrégation recevaient, avec un *Questionnaire de la sainteté*, l'invitation d'évoquer « leurs souvenirs endormis » et de donner des réponses « substantielles et précises » aux questions posées au sujet de la vie, des vertus, des miracles et de la mort, précieuse devant Dieu, du P. Charles-Dominique Albini, Oblat de Marie Immaculée.

Les réponses vinrent un peu de tous les côtés; les rares survivants parmi les contemporains du P. Albini, et les témoins du second ordre envoyèrent leurs dépositions écrites; toutes n'étaient pas également « substantielles et précises », il est vrai, mais la plupart nous apportaient un bon contingent de renseignements utiles et même peu connus. Nous remercions tous ceux de nos frères qui ont bien voulu faciliter notre tâche. Nous devons aussi une particulière reconnaissance à M. l'abbé Abbo, de Menton, chanoine de Nice, qui nous a fourni de nombreuses notes sur les premières années du P. Albini, son parent ; grâce à son zèle intelligent, cette période de la vie du serviteur de Dieu a pu être mise en lumière.

Puisant aux sources des documents anciens conservés dans nos archives, aidé par les dépositions récentes qui les confirmaient et les complétaient, nous avons entrepris et poursuivi un travail d'ensemble et de détail dont nous présentons aujourd'hui le premier résultat, sous forme de réponse au *Questionnaire de la sainteté*. Ce rapport (sa forme l'indique assez) est destiné à servir de point de départ, et comme de fil conducteur, aux Ordinaires, pour les enquêtes canoniques. Nous nous sommes scrupuleusement attaché à donner à notre exposé des faits toutes les garanties de la vérité historique, nous abstenant de rien avancer là où la certitude faisait défaut. De là vient que plusieurs *postulata* restent sans réponses précises. Aussi, nous prions le lecteur de ces pages de nous communiquer les nouveaux souvenirs qui se présenteraient à sa mémoire, et toutes les rectifications qu'il jugerait nécessaires. Nous en tiendrons compte, soit pour parfaire le présent exposé, soit pour écrire la vie du serviteur de Dieu.

On remarquera, sans doute, que nous ne suivons pas tout à fait le *Questionnaire de la sainteté;* en voici la raison. Notre vénéré Fondateur, on le sait, s'était proposé, quelques années après la mort du P. Albini, d'introduire sa cause de béatification devant l'Église; il s'était procuré, à cet effet, toutes les pièces nécessaires à une enquête canonique, mais, à son grand regret, il ne put réaliser son dessein. Or, parmi ces pièces, nous avons trouvé un *Questionnaire* développé et complet, spécialement rédigé en latin pour la cause du P. Albini. Nous avons cru devoir le suivre de préférence, à l'avantage de notre travail et pour rattacher le présent au passé.

Puissions-nous voir bientôt le jour où cette cause du cher et vénéré P. Albini sera gagnée! Alors, la Congrégation sera entourée ici-bas d'une auréole d'honneur, soutenue au ciel par le crédit d'un saint, et ses enfants seront heureux de contempler, d'invoquer et d'imiter, dans la personne de l'un de leurs frères, un miroir vivant des vertus sacerdotales, religieuses et apostoliques!

Le R. P. Martinet ayant envoyé l'ouvrage du R. P. Simonin à Mgr Nussi, secrétaire de la Sacrée-Congrégation des Rites, en a reçu l'encourageante réponse que voici :

Rome, 27 mars 1891.

« Très révérend Père Martinet,

J'ai parcouru le petit volume que vous m'avez envoyé sur le Serviteur de Dieu Charles Albini, et il me semble qu'il y a ample matière pour sa cause de béatification. Mais il importe de se hâter, de peur que les témoins *de visu*, que l'on pourrait encore trouver, ne viennent à mourir sans pouvoir témoigner dans le procès régulier. C'est pourquoi je vous conseille de vous adresser le plus tôt possible aux Ordinaires, dans les diocèses desquels le Serviteur de Dieu a demeuré, et de les presser de faire le procès ordinaire selon les prescriptions de Benoit XIV. Là où on ne trouverait plus de témoins *de visu*, le procès pourra se faire avec des témoins *de auditu a videntibus*. Cependant, les témoins *de visu* serviraient beaucoup au succès de la cause, et, à ce propos, il me vient à l'esprit de vous signaler le livre de Mgr Lauri, sur les procès de béatification, qui jouit d'une certaine autorité.

« Nussi,

« Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites. »

Rien ne pouvait nous être plus agréable qu'une telle lettre, émanant d'un prélat que sa situation rend bon juge en la matière. Ainsi, la cause du P. Albini est en bonne voie. Nous sommes décidés à la poursuivre, et pour cela nous faisons appel à tous les membres de la Congrégation. Nous leur demandons deux choses :

Premièrement, à ceux qui sont en position de nous renseigner sur la vie du Serviteur de Dieu, sur ses écrits, sur ses miracles, sur sa réputation de sainteté, nous

demandons de le faire aussi promptement et aussi explicitement que possible.

Secondement, nous demandons à tous sans exception de recourir à l'intercession du P. Albini, qui a été surnommé le *Thaumaturge de la Corse*, et de provoquer ainsi de nouveaux témoignages de son pouvoir auprès de Dieu.

Nous osons dire que la béatification de ce parfait Oblat dépend surtout de l'empressement de tous ses Frères à employer les moyens de ferveur et de confiance que suggèrent une foi vive et le sentiment du bien immense que cette béatification ferait à notre Famille religieuse.

BIBLIOGRAPHIE.

Notre-Dame de Pontmain, par le R. P. Berthelon, Oblat de Marie Immaculée. Nous ne pouvons mieux faire l'éloge de cet ouvrage qu'en citant une des quatre lettres épiscopales dont il se recommande auprès des fidèles.

Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise, écrit à l'auteur :

« Je désirais, j'attendais sur Notre-Dame de Pontmain un ouvrage plus complet que ceux qui ont paru jusqu'ici. Il me semblait qu'il devait être composé par un des religieux qui ont la garde du sanctuaire. Aussi ai-je reçu avec joie le volume que vous venez de m'envoyer. Je l'ai lu avec une satisfaction que je suis heureux de vous exprimer ; il répond à mon attente et à mon désir.

« Vous avez eu raison de reproduire le récit de l'apparition tel qu'il fut écrit, dans le temps même et sur place, par M. l'abbé Richard.

« Vous avez encadré cette délicieuse photographie entre les faits qui avaient précédé et ceux qui ont suivi.

« C'est bien.— Ce qui est beaucoup mieux, c'est votre travail sur le *symbolisme* doctrinal et moral de l'appari-

tion. La tâche était délicate et difficile ; vous l'avez accomplie avec succès. Dans ces belles pages, vous avez exposé les enseignements les plus élevés sur la double maternité de Marie, et vous avez su montrer leur touchante harmonie avec les diverses phases de l'apparition.

« Votre ouvrage contribuera très efficacement à faire connaître et comprendre Notre-Dame d'Espérance, et Pontmain sera vraiment *le pèlerinage de l'avenir*. »

— *Les Auteurs anglais du baccalauréat*, au point de vue théorique et pratique, d'après le programme de 1890. Tel est le titre d'un ouvrage dont le R. P. Louis Le Jeune a commencé la publication chez Delhomme et Briguet (Paris, 13, rue de l'Abbaye, et Lyon, 3, avenue de l'Archevêché). Le premier volume, consacré aux auteurs de la classe de troisième, a seul paru, mais les deux autres, destinés aux classes de seconde et de rhétorique, ne tarderont pas à être publiés. Voici l'appréciation que donne de cet ouvrage, le journal l'*Univers*, dans un article du 9 avril 1891 : « On ne peut pas ne pas reconnaître l'expérience du professeur qui sait faire ressortir les points essentiels, et qui connaît la manière de frapper l'esprit des élèves, et de leur donner des notions qui restent. Nous savons que des professeurs auxquels le premier volume a été soumis, en ont été enchantés, et n'ont pas hésité à écrire que l'auteur leur rendait, ainsi qu'aux élèves, un véritable service. Nous pouvons donc, sans hésitation aucune, recommander cet ouvrage aux professeurs d'anglais, comme aux familles dont les enfants font leurs études à la maison paternelle. Nous le signalerons même aux personnes qui, sans préparer des examens, désirent compléter leur connaissance de l'anglais et avoir des notions précises sur les auteurs dont il est question, elles seront satisfaites. »

NOUVELLES DIVERSES

France. Le R. P. Augier, Célestin, a été nommé Provincial de la première province de France, en remplacement du R. P. Bourde, arrivé à la fin de son premier triennat et qui a demandé avec instances d'être relevé de ses fonctions.

— Canada. Le R. P. Martinet, chargé de faire, au nom de N. T. R. P. Général, la visite des maisons du Canada, s'est embarqué à Liverpool le 9 avril, en compagnie du Frère Mc Ardle Francis, du diocèse de Kildare (Irlande).

Le R. P. Lefebvre a été nommé Provincial de la province du Canada.

— Vicariat de la Saskatchewan. Le R. P. Pascal, Albert, missionnaire au Mackenzie, a été nommé vicaire apostolique du nouveau vicariat de la Saskatchewan, détaché du diocèse de Saint-Albert. Il a reçu le titre de Mosinopoli. Le sacre du nouvel évêque aura lieu dans la cathédrale de Viviers, déjà témoin, il y a quarante ans, du sacre de Mgr Taché, qui y reçut l'onction épiscopale des mains de notre vénéré Fondateur, assisté de Mgr Guibert, alors évêque de Viviers.

NÉCROLOGIE.

Nous recommandons aux prières des lecteurs des Annales, l'âme de M. l'abbé Chaussinand, de la Société de Saint-Sulpice, mort supérieur du grand séminaire du Puy. Ce digne prêtre témoigna toujours une grande bienveillance à notre famille religieuse. Nous lui devons plusieurs sujets, parmi lesquels nous citerons les Pères Hidien et Fayolle, tombés tous deux victimes de leur zèle dans la mission de Kimberley. Il a droit à un souvenir particulier dans nos suffrages.

ACTES PONTIFICAUX

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI

LEONIS

DIVINA PROVIDENTIA

PAPÆ XIII

LITTERÆ ENCYCLICÆ

AD PATRIARCHAS, PRIMATES, ARCHIEPISCOPOS
ET EPISCOPOS, UNIVERSOS CATHOLICI ORBIS GRATIAM ET COMMUNIONEM
CUM APOSTOLICA SEDE HABENTES

DE CONDITIONE OPIFICUM

VENERABILIBUS FRATRIBUS
PATRIARCHIS, PRIMATIBUS, ARCHIEPISCOPIS, EPISCOPIS
ALIISQUE LOCORUM ORDINARIIS
PACEM ET COMMUNIONEM CUM APOSTOLICA SEDE HABENTIBUS

LEO PP. XIII

VENERABILES FRATRES, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM

Rerum novarum semel excitata cupidine, quæ diu quidem commovet civitates, illud erat consecuturum ut commutationum studia a rationibus politicis in œconomicarum cognatum genus aliquando defluerent. — Revera nova industriæ incrementa novisque euntes itineribus artes : mutatæ dominorum et mercenariorum rationes mutuæ : divitiarum in exiguo numero affluentia, in multitudine inopia : opificum cum de se confidentia major, tum inter se necessitudo conjunctior, præterea versi in deteriora mores, effecere, ut certamen erum-

peret. In quo quanta rerum momenta vertantur, ex hoc apparet, quod animos habet acri expectatione suspensos : idemque ingenia exercet doctorum, concilia prudentum, conciones populi, legumlatorum judicium, consilia principum, ut jam caussa nulla reperiatur tanta, quæ teneat hominum studia vehementius. — Itaque, proposita Nobis Ecclesiæ caussa et salute communi, quod alias consuevimus, Venerabiles Fratres, datis ad vos Litteris de imperio politico, de libertate humana, de civitatum constitutione christiana, aliisque non dissimili genere, quæ ad refutandas opinionum fallacias opportuna videbantur, idem nunc faciendum *de conditione opificum* iisdem de caussis duximus. — Genus hoc argumenti non semel jam per occasionem attigimus : in his tamen litteris totam data opera tractare quæstionem apostolici muneris conscientia monet, ut principia emineant, quorum ope, uti veritas atque æquitas postulant, dimicatio dirimatur. Caussa est ad expediendum difficilis, nec vacua periculo. Arduum siquidem metiri jura et officia, quibus locupletes et proletarios, eos qui rem, et eos qui operam conferant, inter se oportet contineri. Periculosa vero contentio, quippe quæ ab hominibus turbulentis et callidis ad pervertendum judicium veri concitandamque seditiose multitudinem passim detorquetur. Utcumque sit, plane videmus, quod consentiunt universi, infimæ sortis hominibus celeriter esse atque opportune consulendum, cum pars maxima in misera calamitosaque fortuna indigne versentur. Nam veteribus artificum collegiis superiore sæculo deletis, nulloque in eorum locum suffecto præsidio, cum ipsa instituta legesque publicæ avitam religionem exuissent, sensim factum est ut opifices inhumanitati dominorum effrenatæque competitorum cupiditati solitarios atque indefensos tempus tradiderit. — Malum auxit usura vorax, quæ non semel Ecclesiæ ju-

dicio damnata, tamen ab hominibus avidis et quæstuosis per aliam speciem exercetur eadem : huc accedunt et conductio operum et rerum omnium commercia fere in paucorum redacta potestatem, ita ut opulenti ac prædivites perpauci prope servile jugum infinitæ proletariorum multitudini imposuerint.

Ad hujus sanationem mali *Socialistæ* quidem, sollicitata egentium in locupletes invidia, evertere privatas bonorum possessiones contendunt oportere, earumque loco communia universis singulorum bona facere, procurantibus viris qui aut municipio præsint, aut totam rempublicam gerant. Ejusmodi tralatione bonorum a privatis ad commune, mederi se posse præsenti malo arbitrantur, res et commoda inter cives æquabiliter partiendo. Sed est adeo eorum ratio ad contentionem dirimendam inepta, ut ipsum opificum genus afficiat incommodo : eademque præterea est valde injusta, quia vim possessoribus legitimis affert, pervertit officia reipublicæ, penitusque miscet civitates.

Sane, quod facile est pervidere, ipsius operæ, quam suscipiunt qui in arte aliqua quæstuosa versantur, hæc per se caussa est, atque hic finis quo proxime spectat artifex, rem sibi quærere privatoque jure possidere uti suam ac propriam. Is enim si vires, si industriam suam alteri commodat, hanc ob caussam commodat ut res adipiscatur ad victum cultumque necessarias : ideoque ex opera data jus verum perfectumque sibi quærit non modo exigendæ mercedis, sed et collocandæ uti velit. Ergo si tenuitate sumptuum quicquam ipse comparsit, fructumque parcimoniæ suæ, quo tutior esse custodia possit, in prædio collocavit, profecto prædium istiusmodi nihil est aliud, quam merces ipsa aliam induta speciem : proptereaque coemptus sic opifici fundus tam est in ejus potestate futurus, quam parta labore merces.

Sed in hoc plane, ut facile intelligitur, rerum dominium vel moventium vel solidarum consistit. In eo igitur quod bona privatorum transferre *Socialistæ* ad commune nituntur, omnium mercenariorum faciunt conditionem deteriorem, quippe quos, collocandæ mercedis libertate sublata, hoc ipso augendæ rei familiaris utilitatumque sibi comparandarum spe et facultate despoliant.

Verum, quod majus est, remedium proponunt cum justitia aperte pugnans, quia possidere res privatim ut suas, jus est homini a natura datum. — Revera hac etiam in re maxime inter hominem et genus interest animantium ceterarum. Non enim se ipsæ regunt belluæ, sed reguntur gubernanturque duplici naturæ instinctu : qui tum custodiunt experrectam in eis facultatem agendi, viresque opportune evolvunt, tum etiam singulos earum motus exsuscitant iidem et determinant. Altero instinctu ad se vitamque tuendam, altero ad conservationem generis ducuntur sui. Utrumque vero commode assequuntur earum rerum usu quæ adsunt, quæque præsentes sunt ; nec sane progredi longius possent, quia solo sensu moventur rebusque singularibus sensu perceptis. — Longe alia hominis natura. Inest in eo tota simul ac perfecta vis naturæ animantis, ideoque tributum ex hac parte homini est, certe non minus quam generi animantium omni, ut rerum corporearum fruatur bonis. Sed natura animans quantumvis cumulate possessa, tantum abest ut naturam circumscribat humanam, ut multo sit humanâ naturâ inferior, et ad parendum huic obediendumque nata. Quod eminet atque excellit in nobis, quod homini tribuit ut homo sit, et a belluis differat genere toto, mens seu ratio est. Et ob hanc caussam quod solum hoc animal est rationis particeps, bona homini tribuere necesse est non utenda solum, quod est omnium animantium commune, sed stabili perpetuoque jure possi-

denta, neque ea dumtaxat quæ usu consumuntur, sed etiam quæ, nobis utentibus, permanent.

Quod magis etiam apparet, si hominum in se natura altius spectetur. — Homo enim cum innumerabilia ratione comprehendat, rebusque præsentibus adjungat atque annectat futuras, cumque actionum suarum sit ipse dominus, propterea sub lege æterna, sub potestate omnia providentissime gubernantis Dei, se ipse gubernat providentia consilii sui : quamobrem in ejus est potestate res eligere quas ad consulendum sibi non modo in præsens, sed etiam in reliquum tempus, maxime judicet idoneas. Ex quo consequitur ut in homine esse non modo terrenorum fructuum, sed ipsius terræ dominatum oporteat, qui a terræ fetu sibi res suppeditari videt ad futurum tempus necessarias. Habent cujusque hominis necessitates velut perpetuos reditus, ita ut hodie expletæ, in crastinum nova imperent. Igitur rem quamdam debet homini natura dedisse stabilem perpetuoque mansuram, unde perennitas subsidii expectari posset. Atqui istiusmodi perennitatem nulla res præstare, nisi cum ubertatibus suis terra, potest.

Neque est, cur providentia introducatur reipublicæ : est enim homo, quam respublica, senior : quocirca jus ille suum ad vitam corpusque tuendum habere natura ante debuit quam civitas ulla coisset. — Quod vero terram Deus universo generi hominum utendam, fruendam dederit, id quidem non potest ullo pacto privatis possessionibus obesse. Deus enim generi hominum donavisse terram in commune dicitur, non quod ejus promiscuum apud omnes dominatum voluerit, sed quia partem nullam cuique assignavit possidendam, industriæ hominum institutisque populorum permissa privatarum possessionum descriptione. — Ceterum utcumque inter privatos distributa, inservire communi omnium utilitati

terra non cessat, quoniam nemo est mortalium, quin alatur eo quod agri efferunt. Qui re carent, supplent opera : ita ut vere affirmari possit, universam comparandi victus cultusque rationem in labore consistere, quem quis vel in fundo insumat suo, vel in arte aliqua operosa, cujus merces tandem non aliunde, quam a multiplici terræ fetu ducitur, cum eoque permutatur.

Qua ex re rursus efficitur, privatas possessiones plane esse secundum naturam. Res enim eas, quæ ad conservandam vitam maximeque ad perficiendam requiruntur, terra quidem cum magna largitate fundit, sed fundere ex se sine hominum cultu et curatione non posset. Jamvero cum in parandis naturæ bonis industriam mentis viresque corporis homo insumat, hoc ipso applicat ad sese eam naturæ corporeæ partem, quam ipse percoluit, in qua velut formam quamdam personæ suæ impressam reliquit; ut omnino rectum esse oporteat, eam partem ab eo possideri uti suam, nec ullo modo jus ipsius violare cuiquam licere.

Horum tam perspicua vis est argumentorum, ut mirabile videatur, dissentire quosdam exoletarum opinionum restitutores : qui usum quidem soli, variosque prædiorum fructus homini privato concedunt : at possideri ab eo ut domino vel solum in quo ædificavit, vel prædium quod excoluit, plane jus esse negant. Quod cum negant, fraudatum iri partis suo labore rebus hominem, non vident. Ager quippe cultoris manu atque arte subactus habitum longe mutat : e silvestri frugifer, ex infecundo ferax efficitur. Quibus autem rebus est melior factus, illæ sic solo inhærent miscenturque penitus, ut maximam partem nullo pacto sint separabiles a solo. Atqui id quemquam potiri illoque perfrui, in quo alius desudavit, utrumne justitia patiatur ? Quo modo effectæ res caussam sequuntur a qua effectæ sunt, sic operæ fruc-

tum ad eos ipsos qui operam dederint, rectum est pertinere. Merito igitur universitas generis humani, dissentientibus paucorum opinionibus, nihil admodum mota, studioseque naturam intuens, in ipsius lege naturæ fundamentum reperit partitionis bonorum, possessionesque privatas, ut quæ cum hominum natura pacatoque et tranquillo convictu maxime congruant, omnium sæculorum usu consecravit. — Leges autem civiles, quæ, cum justæ sunt, virtutem suam ab ipsa naturali lege ducunt, id jus, de quo loquimur, confirmant ac vi etiam adhibenda tuentur. — Idem divinarum legum sanxit auctoritas, quæ vel appetere alienum gravissime vetant. *Non concupisces uxorem proximi tui : non domum, non agrum, non ancillam, non bovem, non asinum, et universa quæ illius sunt* (1).

Jura vero istiusmodi, quæ in hominibus insunt singulis, multo validiora intelliguntur esse si cum officiis hominum in convictu domestico apta et connexa spectentur. — In deligendo genere vitæ non est dubium, quin in potestate sit arbitrioque singulorum alterutrum malle, aut Jesu Christi sectari de virginitate consilium, aut maritali se vinclo obligare. Jus conjugii naturale ac primigenum homini adimere, caussamve nuptiarum præcipuam, Dei auctoritate initio constitutam, quoquo modo circumscribere lex hominum nulla potest. *Crescite et multiplicamini* (2). En igitur familia, seu societas domestica, perparva illa quidem, sed vera societas, eademque omni civitate antiquior; cui propterea sua quædam jura officiaque esse necesse est, quæ minime pendeant a republica. Quod igitur demonstravimus, jus dominii personis singularibus natura tributum, id transferri in hominem, qua caput est familiæ, oportet : immo

(1) Deut., v, 21.
(2) Gen., i, 28.

tanto jus est illud validius, quanto persona humana in convictu domestico plura complectitur. Sanctissima naturæ lex est, ut victu omnique cultu paterfamilias tueatur, quos ipse procrearit : idemque illuc a natura ipsa deducitur, ut velit liberis suis, quippe qui paternam referunt et quodam modo producunt personam, anquirere et parare, unde se honeste possint in ancipiti vitæ cursu a misera fortuna defendere. Id vero efficere non alia ratione potest, nisi fructuosarum possessione rerum, quas ad liberos hereditate transmittat. — Quemadmodum civitas, eodem modo familia, ut memoravimus, veri nominis societas est, quæ potestate propria, hoc est paterna, regitur. Quamobrem, servatis utique finibus quos proxima ejus caussa præscripserit, in deligendis adhibendisque rebus incolumitati ac justæ libertati suæ necessariis, familia quidem paria saltem cum societate civili jura obtinet. Paria saltem diximus, quia cum convictus domesticus et cogitatione sit et re prior, quam civilis conjunctio, priora quoque esse magisque naturalia jura ejus officiaque consequitur. Quod si cives, si familiæ, convictus humani societatisque participes factæ, pro adjumento offensionem, pro tutela deminutionem juris sui in republica reperirent, fastidienda citius, quam optanda societas esset.

Velle igitur ut pervadat civile imperium arbitratu suo usque ad intima domorum, magnus ac perniciosus est error. — Certe si qua forte familia in summa rerum difficultate consiliique inopia versetur, ut inde se ipsa expedire nullo pacto possit, rectum est subveniri publice rebus extremis : sunt enim familiæ singulæ pars quædam civitatis. Ac pari modo sicubi intra domesticos parietes gravis extiterit perturbatio jurium mutuorum, suum cuique jus potestas publica vindicat : neque enim hoc est ad se rapere jura civium, sed munire atque firmare

justa debitaque tutela. Hic tamen consistant necesse est, qui præsint rebus publicis : hos excedere fines natura, non patitur. Patria potestas est ejusmodi, ut nec extingui, neque absorberi a republica possit, quia idem et commune habet cum ipsa hominum vita principium. *Filii sunt aliquid patris*, et velut paternæ amplificatio quædam personæ : proprieque loqui si volumus, non ipsi per se, sed per communitatem domesticam, in qua generati sunt, civilem ineunt ac participant societatem. Atque hac ipsa de caussa, quod filii sunt *naturaliter aliquid patris... antequam usum liberi arbitrii habeant, continentur sub parentum cura* (3). Quod igitur *Socialistæ*, posthabita providentia parentum, introducunt providentiam reipublicæ, faciunt *contra justitiam naturalem*, ac domorum compaginem dissolvunt.

Ac præter injustitiam, nimis etiam apparet qualis esset omnium ordinum commutatio perturbatioque, quam dura et odiosa servitus civium consecutura. Aditus ad invidentiam mutuam, ad obrectationes et discordias patefieret : ademptis ingenio singulorum sollertiæque stimulis, ipsi divitiarum fontes necessario exarescerent ; eaque, quam fingunt cogitatione, æquabilitas, aliud revera non esset nisi omnium hominum æque misera ignobilis, nullo discrimine, conditio. — Ex quibus omnibus perspicitur, illud *Socialismi* placitum de possessionibus in commune redigendis omnino repudiari oportere, quia iis ipsis, quibus est opitulandum nocet ; naturalibus singulorum juribus repugnat, officia reipublicæ tranquillitatemque communem perturbat. Maneat ergo, cum plebi sublevatio quæritur, hoc in primis haberi fundamenti instar oportere, privatas possessiones inviolate servandas. Quo posito, remedium, quod exquiritur, unde petendum sit, explicabimus.

(3) S. Thomas, II-II. Quæst. x, art. 12.

Confidenter ad argumentum aggredimur ac plane jure Nostro ; propterea quod caussa agitur ea, cujus exitus probabilis quidem nullus, nisi advocata religione Ecclesiaque, reperietur. Cum vero et religionis custodia, et earum rerum, quæ in Ecclesiæ potestate sunt, penes Nos potissimum dispensatio sit, neglexisse officium taciturnitate videremur. —Profecto aliorum quoque operam et contentionem tanta hæc caussa desiderat : principum reipublicæ intelligimus, dominorum ac locupletium, denique ipsorum pro quibus contentio est, proletariorum : illud tamen sine dubitatione affirmamus, inania conata hominum futura, Ecclesia posthabita. Videlicet Ecclesia est, quæ promit ex Evangelio doctrinas, quarum virtute aut plane componi certamen potest, aut certe fieri, detracta asperitate, mollius : eademque est, quæ non instruere mentem tantummodo, sed regere vitam et mores singulorum præceptis suis contendit : quæ statum ipsum proletariorum ad meliora promovet pluribus utilissime institutis : quæ vult atque expetit omnium ordinum consilia viresque in id consociari, ut opificum rationibus, quam commodissime potest, consulatur : ad eamque rem adhiberi leges ipsas auctoritatemque reipublicæ, utique ratione ac modo, putat oportere.

Illud itaque statuatur primo loco, ferendam esse conditionem humanam : ima summis paria fieri in civili societate non posse. Agitant id quidem *Socialistæ :* sed omnis est contra rerum naturam vana contentio. Sunt enim in hominibus maximæ plurimæque natura dissimilitudines : non omnium paria ingenia sunt, non sollertia, non valetudo, non vires : quarum rerum necessarium discrimen sua sponte sequitur fortuna dispar. Idque plane ad usus cum privatorum tum communitatis accomodate; indiget enim varia ad res gerendas facultate diversisque muneribus vita communis; ad quæ fungenda

munera potissimum impelluntur homines differentia rei cujusque familiaris. — Et ad corporis laborem quod attinet, in ipso *statu innocentiæ* non iners omnino erat homo futurus : at vero quod ad animi delectationem tunc libere optavisset voluntas, idem postea in expiationem culpæ subire non sine molestiæ sensu coegit necessitas. *Maledicta terra in opere tuo : in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ* (4). — Similique modo finis acerbitatum reliquarum in terris nullus est futurus, quia mala peccati consectaria aspera ad tolerandum sunt, dura, difficilia : eaque homini usque ad ultimum vitæ comitari est necesse. Itaque pati et perpeti humanum est, et ut homines experiantur ac tentent omnia, istiusmodi incommoda evellere ab humano convictu penitus nulla vi, nulla arte poterunt. Siqui id se profiteantur posse, si miseræ plebi vitam polliceantur omni dolore molestiaque vacantem, et refertam quiete ac perpetuis voluptatibus, næ illi populo imponunt, fraudemque struunt, in mala aliquando erupturam majora præsentibus. Optimum factu res humanas, ut se habent, ita contueri, simulque opportunum incommodis levamentum, uti diximus, aliunde petere.

Est illud in caussa, de qua dicimus, capitale malum, opinione fingere alterum ordinem sua sponte infensum alteri, quasi locupletes et proletarios ad digladiandum inter se pertinaci duello natura comparaverit. Quod adeo a ratione abhorret et a veritate, ut contra verissimum sit, quo modo in corpore diversa inter se membra conveniunt, unde illud existit temperamentum habitudinis, quam symmetriam recte dixeris, eodem modo naturam in civitate præcepisse ut geminæ illæ classes congruant inter se concorditer, sibique convenienter ad æquilibritatem respondeant. Omnino altera alterius indiget : non

(4) Gen., III, 17.

res sine operâ, nec sine re potest opera consistere. Concordia gignit pulcritudinem rerum atque ordinem : contra ex perpetuitate certaminis oriatur necesse est cum agresti immanitate confusio. Nunc vero ad dirimendum certamen, ipsasque ejus radices amputandas, mira vis est institutorum christianorum, eaque multiplex. — Ac primum tota disciplina religionis, cujus et interpres et custos Ecclesia, magnopere potest locupletes et proletarios componere invicem et conjungere, scilicet utroque ordine ad officia mutua revocando, in primisque ad ea quæ a justitia ducuntur. Quibus ex officiis illa proletarium atque opificem attingunt ; quod libere et cum æquitate pactum operæ sit, id integre et fideliter reddere : non rei ullo modo nocere, non personam violare dominorum : in ipsis tuendis rationibus suis abstinere a vi, nec seditionem induere unquam : nec commisceri cum hominibus flagitiosis, immodicas spes et promissa ingentia artificiose jactantibus, quod fere habet pœnitentiam inutilem et fortunarum ruinas consequentes. — Ista vero ad divites spectant ac dominos : non habendos mancipiorum loco opifices : vereri in eis æquum esse dignitatem personæ, utique nobilitatem ab eo, character christianus qui dicitur. Quæstuosas artes, si naturæ ratio, si christiana philosophia audiatur, non pudori homini esse, sed decori, quia vitæ sustentandæ præbent honestam potestatem. Illud vere turpe et inhumanum, abuti hominibus pro rebus ad quæstum, nec facere eos pluris, quam quantum nervis polleant viribusque. Similiter præcipitur, religionis et bonorum animi haberi rationem in proletariis oportere. Quare dominorum partes esse, efficere ut idoneo temporis spatio pietati vacet opifex ; non hominem dare obvium lenociniis corruptelarum illecebrisque peccandi : neque ullo pacto a cura domestica parcimoniæque studio abdu-

cere. Item non plus imponere operis, quam vires ferre queant, nec id genus, quod cum ætate sexuque dissideat. In maximis autem officiis dominorum illud eminet, justa unicuique præbere. Profecto ut mercedis statuatur ex æquitate modus, caussæ sunt considerandæ plures : sed generatim locupletes atque heri meminerint, premere emolumenti sui caussa indigentes ac miseros, alienaque ex inopia captare quæstum, non divina, non humana jura sinere. Fraudare vero quemquam mercede debita grande piaculum est, quod iras e cœlo ultrices clamore devocat. *Ecce merces operariorum..., quæ fraudata est a vobis, clamat : et clamor eorum in aures Domini Sabaoth introivit* (5). Postremo religiose cavendum lucupletibus ne proletariorum compendiis quicquam noceant nec vi, nec dolo, nec fenebribus artibus : idque eo vel magis quod non satis illi sunt contra injurias atque impotentiam muniti, eorumque res, quo exilior, hoc sanctior habenda.

His obtemperatio legibus, nonne posset vim caussasque dissidii vel sola restinguere ? — Sed Ecclesia tamen, Jesu Christo magistro et duce, persequitur majora : videlicet perfectius quiddam præcipiendo, illuc spectat, ut alterum ordinem vicinitate proxima amicitiaque alteri conjungat. — Intelligere atque æstimare mortalia ex veritate non possumus, nisi dispexerit animus vitam alteram eamque immortalem : qua quidem dempta, continuo forma ac vera notio honesti interiret : immo tota hæc rerum universitas in arcanum abiret nulli hominum investigationi pervium. Igitur, quod natura ipsa admonente didicimus, idem dogma est christianum, quo ratio et constitutio tota religionis tanquam fundamento principe nititur, cum ex hac vita excesserimus, tum vere

(5) Jac., v, 4.

nos esse victuros. Neque enim Deus hominem ad hæc fragilia et caduca, sed ad cœlestia atque æterna generavit, terramque nobis ut exulandi locum, non ut sedem habitandi dedit. Divitiis ceterisque rebus, quæ appellantur bona affluas, careas, ad æternam beatitudinem nihil interest : quemadmodum utare, id vero maxime interest. Acerbitates varias, quibus vita mortalis fere contexitur, Jesus Christus *copiosa redemptione* sua nequaquam sustulit, sed in virtutum incitamenta, materiamque bene merendi traduxit : ita plane ut nemo mortalium queat præmia sempiterna capessere, nisi cruentis Jesu Christi vestigiis ingrediatur. *Si sustinebimus, et conregnabimus* (6). Laboribus ille et cruciatibus sponte susceptis, cruciatuum et laborum mirifice vim delenivit : nec solum exemplo, sed gratia sua perpetuæque mercedis spe proposita, perpessionem dolorum effecit faciliorem : *id enim, quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in cœlis* (7).

Itaque fortunati monentur, non vacuitatem doloris afferre, nec ad felicitatem ævi sempiterni quicquam prodesse divitias, sed potius obesse (8) : terrori locupletibus esse debere Jesu Christi insuetas minas (9) : rationem de usu fortunarum Deo judici severissime aliquando reddendam.

De ipsis opibus utendis excellens ac maximi momenti doctrina est, quam si philosophia incohatam, at Ecclesia tradidit perfectam plane, eademque efficit ut non cognitione tantum, sed moribus teneatur. Cujus doctrinæ in eo est fundamentum positum, quod justa possessio pe-

(6) II ad Tim., II, 12.
(7) II Cor., IV, 17.
(8) Matth., XIX, 23-24.
(9) Luc., IV, 24-25.

cuniarum a justo pecuniarum usu distinguitur. Bona privatim possidere, quod paulo ante vidimus, jus est homini naturale : eoque uti jure, maxime in societate vitæ, non fas modo est, sed plane necessarium. *Licitum est quod homo propria possideat. Et est etiam necessarium ad humanam vitam* (10). At vero si illud quæratur, qualem esse usum bonorum necesse sit, Ecclesia quidem sine ulla dubitatione respondet : *quantum ad hoc, non debet homo habere res exteriores ut proprias, sed ut communes, ut scilicet de facili aliquis eas communicet in necessitate aliorum. Unde Apostolus dicit : divitibus hujus sæculi præcipe... facile tribuere, communicare* (11). Nemo certe opitulari aliis de eo jubetur, quod ad usus pertineat cum suos tum suorum necessarios : immo nec tradere aliis quo ipse egeat ad id servandum quod personæ conveniat, quodque deceat : *nullus enim inconvenienter vivere debet* (12). Sed ubi necessitati satis et decoro datum, officium est de eo quod superat gratificari indigentibus. *Quod superest, date eleemosinam* (13). Non justitiæ, excepto in rebus extremis, officia ista sunt, sed caritatis christianæ ; quam profecto lege agendo petere jus non est. Sed legibus judiciisque hominum lex antecedit judiciumque Christi Dei, qui multis modis suadet consuetudinem largiendi ; *beatius est magis dare quam accipere* (14) : et collatam negatamve pauperibus beneficentiam perinde est ac sibi collatam negatamve judicaturus. *Quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis* (15),— Quarum rerum hæc summa est ; quicumque majorem copiam bonorum Dei munere accepit, sive corporis et

(10) II-II Quæst., LXVI, art. 2.
(11) II-II Quæst., LXV, art. 2.
(12) II-II Quæst., XXXII, art. 6.
(13) Luc, XI, 41.
(14) Actor., XX, 35.
(15) Matth. XXV, 40.

externa sint, sive animi, ob hanc caussam accepisse, ut ad perfectionem sui pariterque, velut minister providentiæ divinæ, ad utilitates adhibeat ceterorum. *Habens ergo talentum curet omnino ne taceat : habens rerum affluentiam, vigilet ne a misericordiæ largitate torpescat : habens artem qua regitur, magnopere studeat ut usum atque utilitatem illius cum proximo partiatur* (16).

Bonis autem fortunæ qui careant, ii ab Ecclesia perdocentur, non probro haberi, Deo judice, paupertatem, nec eo pudendum quod victus labore quæratur. Idque confirmavit re et facto Christus Dominus, qui pro salute hominum *egenus factus est, cum esset dives* (17); cumque esset filius Dei ac Deus ipsemet, videri tamen ac putari fabri filius voluit : quin etiam magnam vitæ partem in opere fabrili consumere non recusavit. *Nonne hic est faber, filius Mariæ?* (18) Hujus divinitatem exempli intuentibus, ea facilius intelliguntur : veram hominis dignitatem atque excellentiam in moribus esse, hoc est in virtute, positam : virtutem vero commune mortalibus patrimonium, imis et summis, divitibus et proletariis æque parabile : nec aliud quippiam quam virtutes et merita, in quocumque reperiantur, mercedem beatitudinis æternæ sequuturam. Immo vero in calamitosorum genus propensior Dei ipsius videtur voluntas : beatos enim Jesus Christus nuncupat pauperes (19); invitat peramanter ad se, solatii caussa, quicumque in labore sint ac luctu (20) : infimos et injuria vexatos complectitur caritate præcipua. Quarum cognitione rerum facile in fortunatis deprimitur tumens animus, in ærumnosis

(16) S. Greg., Magn. in Evang., *Hom.*, IX, n. 7.
(17) II Corinth., VIII, 9.
(18) Marc, VI, 3.
(19) Matth., V, 3 ; *Beati pauperes spiritu.*
(20) Matth., XI, 28 ; *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.*

demissus extollitur : alteri ad facilitatem, alteri ad modestiam flectuntur. Sic cupitum superbiœ intervallum efficitur brevius nec difficulter impetrabitur ut ordinis utriusque, junctis amice dextris, copulentur voluntates.

Quos tamen, si christianis præceptis paruerint, parum est amicitia, amor etiam fraternus inter se conjugabit. Sentient enim et intelligent, omnes plane homines a communi parente Deo procreatos : omnes ad eumdem finem bonorum tendere, qui Deus est ipse, qui afficere beatitudine perfecta atque absoluta et homines et Angelos unus potest : singulos item pariter esse Jesu Christi beneficio redemptos et in dignitatem filiorum Dei vindicatos, ut plane necessitudine fraterna cum inter se tum etiam cum Christo Domino, *primogenito in multis fratribus*, contineantur. Item naturæ bona, munera gratiæ divinæ pertinere communiter et promiscue ad genus hominum universum, nec quemquam, nisi indignum, bonorum cœlestium fieri exheredem. *Si autem filii, et heredes : heredes quidem Dei, coheredes autem Christi* (21).

Talis est forma officiorum ac jurium, quam christiana philosophia profitetur. Nonne quieturum perbrevi tempore certamen omne videatur, ubi illa in civili convictu valeret ?

Denique nec satis habet Ecclesia viam inveniendæ curationis ostendere, sed admovet sua manu medicinam. Nam tota in eo est ut ad disciplinam doctrinamque suam excolat homines atque instituat : cujus doctrinæ saluberrimos rivos, Episcoporum et Cleri opera quam latissime potest, curat deducendos. Deinde pervadere in animos nititur flectereque voluntates, ut divinorum disciplina præceptorum regi se gubernarique patiantur. Atque in hac parte, quæ princeps est ac permagni mo-

(21) Rom., VIII, 17.

menti, quia summa utilitatum caussaque tota in ipsa consistit, Ecclesia quidem una potest maxime. Quibus enim instrumentis ad permovendos animos utitur, ea sibi hanc ipsam ob caussam tradita a Jesu Christo sunt, virtutemque habent divinitus insitam. Istiumodi instrumenta sola sunt, quæ cordis attingere penetrales sinus apte queant, hominemque adducere ut obedientem se præbeat officio, motus animi appetentis regat, Deum et proximos caritate diligat singulari ac summa, omniaque animose perrumpat, quæ virtutis impediunt cursum.

Satis est in hoc genere exempla veterum paulisper cogitatione repetere. Res et facta commemoramus, quæ dubitationem nullam habent : scilicet civilem hominum communitatem funditus esse institutis christianis renovatam : hujusce virtute renovationis ad meliora promotum genus humanum, immo revocatum ab interitu ad vitam, auctumque perfectione tanta, ut nec extiterit ulla antea, nec sit in omnes consequentes ætates futura major. Denique Jesum Christum horum esse beneficiorum principium eumdem et finem : ut ab eo profecta, sic ad eum omnia referenda. Nimirum accepta Evangelii luce, cum incarnationis Verbi hominumque redemptionis grande mysterium orbis terrarum didicisset, vita Jesu Christi Dei et hominis pervasit civitates, ejusque fide et præceptis et legibus totas imbuit. Quare si societati generis humani medendum est, revocatio vitæ institutorumque christianorum sola medebitur. De societatibus enim dilabentibus illud rectissime præcipitur, revocari ad origines suas, cum restitui volunt, oportere. Hæc enim omnium consociationum perfectio est, de eo laborare idque assequi, cujus gratia institutæ sunt : ita ut motus actusque sociales eadem caussa pariat, quæ peperit societatem. Quamobrem declinare ab instituto, corruptio est : ad institutum redire, sanatio. Verissi-

meque id quemadmodum de toto reipublicæ corpore, eodem modo de illo ordine civium dicimus, qui vitam sustentant opere, quæ est longe maxima multitudo.

Nec tamen putandum, in colendis animis totas esse Ecclesiæ curas ita defixas, ut ea negligat quæ ad vitam pertinent mortalem ac terrenam. — De proletariis nominatim vult et contendit ut emergant e miserrimo statu fortunamque meliorem adipiscantur. Atque in id confert hoc ipso operam non mediocrem, quod vocat et instituit homines ad virtutem. Mores enim christiani, ubi serventur integri, partem aliquam prosperitatis sua sponte pariunt rebus externis, quia conciliant principium ac fontem omnium bonorum Deum : coercent geminas vitæ pestes, quæ nimium sæpe hominem efficiunt in ipsa opum abundantia miserum, rerum appetentiam nimiam et voluptatum sitim (22) : contenti denique cultu victuque frugi, vectigal parcimonia supplent, procul a vitiis, quæ non modo exiguas pecunias, sed maximas etiam copias exhauriunt, et lauta patrimonia dissipant. Sed præterea, ut bene habeant proletarii, recta providet, instituendis fovendisque rebus, quas ad sublevandam eorum inopian intelligat conducibiles. Quin in hoc etiam genere beneficiorum ita semper excelluit, ut ab ipsis inimicis prædicatione efferatur. Ea vis erat apud vetustissimos christianos caritatis mutuæ, ut persæpe sua se re privarent, opitulandi caussâ, divitiores : quamobrem *neque... quisquam egens erat inter illos* (23). Diaconis, in id nominatim ordine instituto, datum ab Apostolis negotium, ut quotidianæ beneficentiæ exercerent munia : ac Paulus Apostolus, etsi sollicitudine districtus omnium Ecclesiarum, nihilominus dare se in laboriosa itinera non dubitavit, quo ad

(22) *Radix omnium malorum est cupiditas.* Tim., VI, 10.
(23) Act., IV, 34.

tenuiores christianos stipem præsens afferret. Cujus generis pecunias, a christianis in unoquoque conventu ultro collatas, *deposita pietatis* nuncupat Tertullianus, quod scilicet insumerentur *egenis alendis humandisque, et pueris ac puellis re ac parentibus destitutis, inque domesticis senibus, item naufragis* (24).

Hinc sensim illud extitit patrimonium quod religiosa cura tanquam rem familiarem indigentium Ecclesia custodivit. Immo vero subsidia miseræ plebi, remissâ rogandi verecundiâ, comparavit. Nam et locupletium et indigentium communis parens, excitata ubique ad excellentem magnitudinem caritate, collegia condidit sodalium religiosorum, aliaque utiliter permulta instituit, quibus opem ferentibus, genus miseriarum prope nullum esset, quod solatio careret. Hodie quidem multi, quod eodem modo fecere olim ethnici, ad arguendam transgrediuntur Ecclesiam hujus etiam tam egregiæ caritatis : cujus in locum subrogare visum est constitutam legibus publicis beneficientiam. Sed quæ christianam caritatem suppleant, totam se ad alienas porrigentem utilitates, artes humanæ nullæ reperientur. Ecclesiæ solius est illa virtus, quia nisi a sacratissimo Jesu Christi corde ducitur, nulla est uspiam : vagatur autem a Christo longius, quicumque ab Ecclesia discesserit.

At vero non potest esse dubium quin, ad id quod est propositum, ea quoque, quæ in hominum potestate sunt, adjumenta requirantur. Omnimo omnes, ad quos caussa pertinet, eodem intendant idemque laborent pro rata parte necesse est. Quod habet quamdam cum moderatrice mundi providentia similitudinem : fere enim videmus rerum exitus a quibus caussis pendent, ex earum omnium conspiratione procedere.

(24) Apol., II, XXXIX.

Jamvero quota pars remedii a republica expectanda sit, præstat exquirere. — Rempublicam hoc loco intelligimus non quali populus utitur unus vel alter, sed qualem et vult recta ratio naturæ congruens, et probant divinæ documenta sapientiæ, quæ Nos ipsi nominatim in litteris Encyclicis de civitatum constitutione christiana explicavimus. Itaque per quos civitas regitur, primum conferre operam generatim atque universe debent tota ratione legum atque institutorum, scilicet efficiendo ut ex ipsa conformatione atque administratione reipublicæ ultro prosperitas tam communitatis quam privatorum efflorescat. Id est enim civilis prudentiæ munus propriumque eorum qui præsunt, officium. Nunc vero illa maxime efficiunt prosperas civitates, morum probitas, recte atque ordine constitutæ familiæ, custodia religionis ac justitiæ, onerum publicorum cum moderata irrogatio, tum æqua partitio, incrementa artium et mercaturæ, florens agrorum cultura, et si qua sunt alia generis ejusdem, quæ quo majore studio provehuntur, eo melius sunt victuri cives et beatius. — Harum igitur virtute rerum in potestate rectorum civitatis est, ut ceteris prodesse ordinibus, sic et proletariorum conditionem juvare plurimum : idque jure suo optimo, neque ulla cum importunitatis suspicione : debet enim reipublica ex lege muneris sui in commune consulere. Quo autem commodorum copia provenerit ex hac generali providentia major, eo minus oportebit alias ad opificum salutem experiri vias.

Sed illud præterea considerandum, quod rem altius attingit, unam civitatis esse rationem, communem summorum atque infimorum. Sunt nimirum proletarii pari jure cum locupletibus natura cives, hoc est partes veræ vitamque viventes, unde constat, interjectis familiis, corpus reipublicæ : ut ne illud adjungatur, in omni urbe

eos esse numero longe maximo. Cum igitur illud sit perabsurdum, parti civium consulere, partem negligere, consequitur, in salute commodisque ordinis proletariorum tuendis curas debitas collocari publice oportere : ni fiat, violatum iri justitiam, suum cuique tribuere præcipientem. Qua de re sapienter sanctus Thomas : *Sicut pars et totum quodammodo sunt item, ita id, quod est totius, quodammodo est partis* (25). Proinde in officiis non paucis neque levibus populo bene consulentium principum, illud in primis eminet, ut unumquemque civium ordinem æquabiliter tueantur, ea nimirum, quæ *distributiva* appellatur, justitia inviolate servanda.

Quamvis autem cives universos, nemine excepto, conferre aliquid in summam bonorum communium necesse sit, quorum aliqua pars virilis sponte recidit in singulos, tamen idem et ex æquo conferre nequaquam possunt. Qualescumque sint in imperii generibus vicissitudines, perpetua futura sunt ea in civium statu discrimina, sine quibus nec esse, nec cogitari societas ulla posset. Omnino necesse est quosdam reperiri, qui se reipublicæ dedant, qui leges condant. qui jus dicant, denique quorum consilio atque auctoritate negotia urbana, res bellicæ administrentur. Quorum virorum priores esse partes, eosque habendos in omni populo primarios, nemo non videt, propterea quod communi bono dant operam proxime atque excellenti ratione. Contra vero qui in arte aliqua exercentur, non eâ, qua illi, ratione nec iisdem muneribus prosunt civitati : sed tamen plurimum et ipsi, quamquam minus directe, utilitati publicæ inserviunt. Sane sociale bonum cum debeat esse ejusmodi, ut homines ejus fiant adeptione meliores, est profecto in virtute præcipue collocandum. Nihilominus ad

(25) II-II Quæst., LXI, art. 1, ad. 2.

bene constitutam civitatem suppeditatio quoque pertinet bonorum corporis atque externorum, *quorum usus est necessarius ad actum virtutis* (26). Jamvero his pariendis bonis est proletariorum maxime efficax ac necessarius labor, sive in agris artem atque manum, sive in officinis exerceant. Immo eorum in hoc genere vis est atque efficientia tanta, ut illud verissimum sit, non aliunde quam ex opificum labore gigni divitias civitatum. Jubet igitur æquitas curam de proletario publice geri, ut exeo, quod in communem affert utilitatem, percipiat ipse aliquid, ut tectus, ut vestitus, ut salvus vitam tolerare minus ægre possit. Unde consequitur, favendum rebus omnibus esse quæ conditioni opificum quoquo modo videantur profuturæ. Quæ cura tantum abest ut noceat cuiquam, ut potius profutura sit universis, quia non esse omnibus modis eos miseros, a quibus tam necessaria bona proficiscuntur, prorsus interest reipublicæ.

Non civem, ut diximus, non familiam absorberi a republica rectum est; suam utrique facultatem agendi cum libertate permittere æquum est, quantum incolumi bono communi et sine cujusquam injuria potest. Nihilominus eis, qui imperant, videndum ut communitatem ejusque partes tueantur. Communitatem quidem, quippe quam summæ potestati conservandam natura commisit usque eo, ut publicæ custodia salutis non modo suprema lex, sed tota caussa sit ratioque principatus: partes vero, quia procurationem reipublicæ non ad utilitatem eorum, quibus commissa est, sed ad eorum, qui commissi sunt, natura pertinere, philosophia pariter et fides christiana consentiunt. Cumque imperandi facultas proficiscatur a Deo, ejusque sit communicatio quædam summi prin-

(26) S. Thom., *De reg. Princip.*, I, c. xv.

cipatus, gerenda ad exemplar est potestatis divinæ, non minus rebus singulis quam universis cura paterna consulentis. Si quid igitur detrimenti allatum sit aut impendeat rebus communibus, aut singulorum ordinum rationibus, quod sanari aut prohiberi alia ratione non possit, obviam iri auctoritate publica necesse est. — Atqui interest salutis cum publicæ, tum privatæ pacatas esse res et compositas : item dirigi ad Dei jussa naturæque principia omnem convictus domestici disciplinam : observari et coli religionem : florere privatim ac publice mores integros : sanctam retineri justitiam, nec alteros ab alteris impune violari : validos adolescere cives, juvandæ tudandæque, si res postulet, civitati idoneos. Quamobrem si quando fiat, ut quippiam turbarum impendeat ob secessionem opificum, aut intermissas ex composito operas : ut naturalia familiæ nexa apud proletarios relaxentur : ut religio in opificibus violetur non satis impertiendo commodi ad officia pietatis : si periculum in officinis integritati morum ingruat a sexu promiscuo, aliisve perniciosis invitamentis peccandi : aut opificum ordinem herilis ordo iniquis premat oneribus, vel alienis a persona ac dignitate humana conditionibus affligat : si valetudini noceatur opere immodico, nec ad sexum ætatemve accommodato his in caussis plane adhibenda, certos intra fines, vis et auctoritas legun. Quos fines eadem, quæ legum poscit opem, caussa determinat : videlicet non plura suscipienda legibus, nec ultra progrediendum, quam incommodorum sanatio, vel periculi depulsio requirat.

Jura quidem, in quocumque sint, sancte servanda sunt : atque ut suum singuli teneant, debet potestas publica providere, propulsandis atque ulciscendis injuriis. Nisi quod ipsis protegendis privatorum juribus, præcipue est infimorum atque inopum habenda ratio. Siquidem

natio divitum, suis septa præsidiis, minus eget tutela publica : miserum vulgus, nullis opibus suis tutum, in patrocinio reipublicæ maxime nititur. Quocirca mercenarios, cum in multitudine egena numerentur, debet cura providentiaque singulari complecti respublica.

Sed quædam majoris momenti præstat nominatim perstringere. — Caput autem est, imperio ac munimento legum tutari privatas possessiones oportere. Potissimumque, in tanto jam cupiditatum ardore, continenda in officio plebs : nam si ad meliora contendere concessum est non repugnante justitia, at alteri, quod suum est, detrahere, ac per speciem absurdæ cujusdam æquabilitatis in fortunas alienas involare, justitia vetat, nec ipsa communis utilitatis ratio sinit. Utique pars opificum longe maxima res meliores honesto labore comparare sine cujusquam injuria malunt : verumtamen non pauci numerantur pravis imbuti opinionibus rerumque novarum cupidi, qui id agunt omni ratione ut turbas moveant, ac ceteros ad vim impellant. Intersit igitur reipublicæ auctoritas, injectoque concitatoribus freno, ab opificum moribus corruptrices artes, a legitimis dominis periculum rapinarum coerceat.

Longinquior vel operosior labos, atque opinatio curtæ mercedis caussam non raro dant artificibus quamobrem opere se solvant ex composito, otioque dedant voluntario. Cui quidem incommodo usitato et gravi medendum publice, quia genus istud cessationis non heros dumtaxat, atque opifices ipsos afficit damno, sed mercaturis obest reique publicæ utilitatibus : cumque haud procul esse a vi turbisque soleat, sæpenumero tranquillitatem publicam in discrimen adducit. Qua in re illud magis efficax ac salubre, antevertere auctoritate legum, malumque ne erumpere possit prohibere, amotis maturc

caussis, unde dominorum atque operariorum conflictus videatur extiturus.

Similique modo plura sunt in opifice præsidio munienda reipublicæ : ac primum animi bona. Siquidem vita mortalis quamtumvis bona et optabilis, non ipsa tamen illud est ultimum, ad quod nati sumus : sed via tantummodo atque instrumentum ad animi vitam perspicientia veri et amore boni complendam. Animus est, qui expressam gerit imaginem similitudinemque divinam, et in quo principatus ille residet, per quem dominari jussus est homo in inferiores naturas, atque efficere utilitati suæ terras omnes et maria parentia. *Replete terram et subjicite eam : et dominamini piscibus maris et volatilibus cœli et universis animantibus, quæ moventur super terram* (27). Sunt omnes homines hac in re pares, nec quippiam est quod inter divites atque inopes, inter dominos et famulos, inter principes privatosque differat : *nam idem dominus omnium* (28). Nemini licet hominis dignitatem, de quâ Deus ipse disponit *cum magna reverentia*, impune violare, neque ad eam perfectionem impedire cursum, quæ sit vitæ in cœlis sempiternæ consentanea. Quin etiam in hoc genere tractari se non convenienter naturæ suæ, animiquæ servitutem servire velle, ne sua quidem sponte homo potest : neque enim de juribus agitur, de quibus sit integrum homini, verum de officiis adversus Deum, quæ necesse est sancte servari.

Hinc consequitur requies operum et laborum per festos dies necessaria. Id tamen nemo intelligat de majore quadàm inertis otii usura, multoque minus de cessatione, qualem multi expetunt, fautrice vitiorum et ad effusiones pecuniarum adjutrice, sed omnino de requiete operum per religionem consecrata. Conjuncta cum reli-

(27) Gen., I, 28.
(28) Rom., X, 12.

gione quies sevocat hominem a laboribus negotiisque vitæ quotidianæ, ut ad cogitanda revocet bona cœlestia, tribuendumque cultum numini æterno justum ac debitum. Hæc maxime natura atque hæc caussa quietis est in dies festos capiendæ : quod Deus et in Testamento veteri præcipua lege sanxit : *Memento ut diem subbati sanctifices* (29) ; et facto ipse suo docuit, arcana requiete, statim posteaquam fabricatus hominem erat, sumptâ : *Requievit die septimo ab universo opere quod patrarat* (30).

Quod ad tutelam bonorum corporis et externorum, primum omnium eripere miseros opifices e sævitia oportet hominum cupidorum, personis pro rebus ad quæstum intemperanter abutentium. Scilicet tantum exigi operis, ut hebescat animus labore nimio, unaque corpus defatigationi succumbat, non justitia, non humanitas patitur. In homine, sicut omnis natura sua, ita et vis efficiens certis est circumscripta finibus, extra quos egredi non potest. Acuitur illa quidem exercitatione atque usu, sed hac tamen lege ut agere intermittat identidem et acquiescat. De quotidiano igitur opere videndum ne in plures extrahatur horas, quam vires sinant. Intervalla vero quiescendi quanta esse oporteat, ex vario genere operis, ex adjunctis temporum et locorum, ex ipsa opificum valetudine judicandum. Quorum est opus lapidem e terra excindere, aut ferrum, æs, aliaque id genus effodere penitus abdita, eorum labor, quia multo major est idemque valetudini gravis, cum brevitate temporis est compensandus. Anni quoque dispicienda tempora : quia non raro idem operæ genus alio tempore facile est ad tolerandum, alio aut tolerari nulla ratione potest, aut sine summa difficultate non potest.

Denique quod facere enitique vir adulta ætate bene-

(29) Exod., xx, 8.
(30) Gen., II, 2.

que validus potest, id a femina puerove non est æquum postulare. Immo de pueris valde cavendum, ne prius officina capiat, quam corpus, ingenium, animum satis firmaverit ætas. Erumpentes enim in pueritia vires, velut herbescentem viriditatem, agitatio præcox elidit : qua ex re omnis est institutio puerilis interitura. Sic certa quædam artificia minus apte conveniunt in feminas ad opera domestica natas : quæ quidem opera et tuentur magnopere in muliebri genere decus, et liberorum institutioni prosperitatique familiæ natura respondent. Universe autem statuatur, tantum esse opificibus tribuendum otii, quantum cum viribus compensetur labore consumptis : quia detritas usu vires debet cessatio restituere. In omni obligatione, quæ dominis atque artificibus invicem contrahatur, hæc semper aut adscripta aut tacita conditio inest, utrique generi quiescendi ut cautum sit : neque enim honestum esset convenire secus, quia nec postulare cuiquam fas est, nec spondere neglectum officiorum, quæ vel Deo vel sibimetipsi hominem obstringunt.

Rem hoc loco attingimus sat magni momenti : quæ recte intelligatur necesse est, in alterutram partem ne peccetur. Videlicet salarii definitur libero consensu modus : itaque dominus rei, pacta mercede persoluta, liberavisse fidem, nec ultra debere quidquam videatur. Tunc solum fieri injuste, si vel pretium dominus solidum, vel obligatas artifex operas reddere totas recusaret : his caussis rectum esse potestatem politicam intercedere, ut suum cuique jus incolume sit, sed præterea nullis.— Cui argumentationi æquus rerum judex non facile, neque in totum assentiatur, quia non est absoluta omnibus partibus : momentum quoddam rationis abest maximi ponderis. Hoc est enim operari, exercere se rerum comparandarum caussa, quæ sint ad varios vitæ usus, potis-

simumque ad tuitionem sui necessariæ. *In sudore vultus tui vesceris pane* (31). Itaque duas velut notas habet in homine labor natura insitas, nimirum ut *personalis* sit, quia vis agens adhæret personæ, atque ejus omnino est propria, a quo exercetur, et cujus est utilitati nata : deinde ut sit *necessarius*, ob hanc caussam, quod fructus laborum est homini opus ad vitam tuendam : vitam autem tueri ipsa rerum, cui maxime parendum, natura jubet. Jamvero si ex ea dumtaxat parte spectetur quod personalis est, non est dubium quin integrum opifici sit pactæ mercedis angustius finire modum : quemadmodum enim operas dat ille voluntate, sic et operarum mercede vel tenui vel plane nulla contentus esse voluntate potest. Sed longe aliter judicandum si cum ratione *personalitatis* ratio conjungitur *necessitatis*, cogitatione quidem non re ab illa separabilis. Reapse manere in vita, commune singulis officium est, cui scelus est deesse. Hinc jus reperiendarum rerum, quibus vita sustentatur, necessario nascitur : quarum rerum facultatem infimo cuique non nisi quæsita labore merces suppeditat. Esto igitur, ut opifex atque herus libere in idem placitum, ac nominatim in salarii modum consentiant : subest tamen semper aliquid ex justitia naturali, idque libera paciscentium voluntate majus et antiquius, scilicet alendo opifici, frugi quidem et bene morato, haud imparem esse mercedem oportere. Quod si necessitate opifex coactus, aut mali pejoris metu permotus duriorem conditionem accipiat, quæ, etiamsi nolit, accipienda sit, quod a domino vel a redemptore operum imponitur, istud quidem est subire vim, cui justitia reclamat.

Verumtamen in his similibusque caussis, quales illæ sunt in unoquoque genere artificii quota sit elaborandum hora, quibus præsidiis valetudini maxime in officinis ca-

(31) Gen., III, 19.

vendum, ne magistratus inferat sese importunius, præsertim cum adjuncta tam varia sint rerum, temporum, locorum, satius erit eas res judicio reservare collegiorum, de quibus infra dicturi sumus, aut aliam inire viam, qua rationes mercenariorum, uti par est, salvæ sint, accedente, si res postulaverit, tutela præsidioque reipublicæ.

Mercedem si ferat opifex satis amplam ut ea se uxoremque et liberos tueri commodum queat, facile studebit parcimoniæ si sapit, efficietque, quod ipsa videtur natura monere, ut detractis sumptibus, aliquid etiam redundet, quo sibi liceat ad modicum censum pervenire. Neque enim efficaci ratione dirimi caussam, de qua agitur, posse vidimus, nisi hoc sumpto et constituto, jus privatorum bonorum sanctum esse oportere. Quamobrem favere huic juri leges debent, et quoad potest, providere ut quamplurimi ex multitudine rem habere malint. Quo facto, præclaræ utilitates consecuturæ sunt; ac primum certe æquior partitio bonorum. Vis enim commutationum civilium in duas civium classes divisit urbes, immenso inter utrumque discrimine interjecto. Ex una parte factio præpotens, quia prædives : quæ cum operum et mercaturæ universum genus sola potiatur, facultatem omnem copiarum effectricem ad sua commoda ac rationes trahit, atque in ipsa administratione reipublicæ non parum potest. Ex altera inops atque infirma multitudo, exulcerato animo et ad turbas semper parato. Jamvero si plebis excitetur industria in spem adipiscendi quippiam, quod solo contineatur, sensim fiet ut alter ordo evadat finitimus alteri, sublato inter summas divitias summamque egestatem discrimine. — Præterea rerum, quas terra gignit, major est abundantia futura. Homines enim, cum se elaborare sciunt in suo, alacritatem adhibent studiumque longe majus : immo prorsus adamare terram instituunt sua manu percul-

tam, unde non alimenta tantum, sed etiam quamdam copiam et sibi et suis expectant. Ista voluntatis alacritas, nemo non videt quam valde conferat ad ubertatem fructuum, augendasque divitias civitatis. — Ex quo illud tertio loco manabit commodi, ut qua in civitate homines editi susceptique in lucem sint, ad eam facile retineantur : neque enim patriam cum externa regione commutarent, si vitæ degendæ tolerabilem daret patria facultatem. Non tamen ad hæc commoda perveniri nisi ea conditione potest, ut privatus census ne exhauriatur immanitate tributorum et vectigalium. Jus enim possidendi privatim bona cum non sit lege hominum sed natura datum, non ipsum abolere, sed tantummodo ipsius usum temperare et cum communi bono componere auctoritas publica potest. Faciat igitur injuste atque inhumane, si de bonis privatorum plus æquo, tributorum nomine, detraxerit.

Postremo domini ipsique opifices multum hac in caussa possunt, iis videlicet institutis, quorum ope et opportune subveniatur indigentibus, et ordo alter propius accedat ad alterum. Numeranda in hoc genere sodalitia ad suppetias mutuo ferendas : res varias, privatorum providentia constitutas, ad cavendum opifici, itemque orbitati uxoris et liberorum, si quid subitum ingruat, si debilitas afflixerit, si quid humanitus accidat: instituti patronatus pueris, puellis, adolescentibus natuque majoribus tutandis. Sed principem locum obtinent sodalitia artificum, quorum complexu fere cetera continentur. Fabrum corporatorum apud majores nostros diu bene facta constitere. Revera non modo utilitates præclaras artificibus, sed artibus ipsis, quod perplura monumenta testantur, decus atque incrementum peperere. Eruditiore nunc ætate, moribus novis, auctis etiam rebus quas vita quotidiana desiderat, pro-

fecto sodalitia opificum flecti ad præsentem usum necesse est. Vulgo coiri ejus generis societates, sive totas ex opificibus conflatas, sive ex utroque ordine mixtas, gratum est : optandum vero ut numero et actuosa virtute crescant. Etsi vero de iis non semel verba fecimus, placet tamen hoc loco ostendere, eas esse valde opportunas, et jure suo coalescere : item qua illas disciplina uti, et quid agere oporteat.

Virium suarum explorata exiguitas impellit hominem atque hortatur, ut opem sibi alienam velit adjungere. Sacrarum litterarum est illa sententia : *Melius est duos esse simul, quam unum : habent enim emolumentum societatis suæ. Si unus ceciderit ab altero fulcietur. Væ soli quia cum ceciderit, non habet sublevantem se* (32). Atque illa quoque : *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma* (33). Hac homo propensione naturali sicut ad conjunctionem ducitur congregationemque civilem, sic et alias cum civibus inire societates expetit, exiguas illas quidem nec perfectas, sed societates tamen. Inter has et magnam illam societatem ob differentes caussas proximas interest plurimum. Finis enim societati civili propositus pertinet ad universos, quoniam communi continetur bono : cujus omnes et singulos proportione compotes esse jus est. Quare appellatur *publica* quia per eam *homines sibi invivem communicant in una republica constituenda* (34). Contra vero, quæ in ejus velut sinu junguntur societates, privatæ habentur et sunt, quia videlicet illud, quo proxime spectant, privata utilitas est ad solos pertinens consociatos. *Privata autem societas est quæ ad aliquod negotium privatum exercendum conjungitur, sicut quod duo vel tres societatem ineunt, ut simul*

(32) Eccl., IV, 9-12.
(33) Prov., XVIII, 19.
(34) S. Thom ; *Contra impugnantes Dei cultum et religionem*, c. II.

negociantur (35). Nunc vero quamquam societates privatæ existunt in civitate, ejusque sunt velut partes totidem, tamen universe ac per se non est in potestate reipublicæ ne existant prohibere. Privatas enim societates inire concessum est homini jure naturæ : est autem ad præsidium juris naturalis instituta civitas, non ad interitum : eaque si civium cœtus sociari vetuerit, plane secum pugnantia agat, propterea quod tam ipsa quam cœtus privati uno hoc e principio nascuntur, quod homines sunt natura congregabiles.

Incidunt aliquando tempora cum ei generi communitatum rectum sit leges obsistere : scilicet si quidquam ex instituto persequantur, quod cum probitate, cum justitia, cum reipublicæ salute aperte dissideat. Quibus in caussis jure quidem potestas publica, quo minus illæ coalescant, impediet : jure etiam dissolvet coalitas : summam tamen adhibeat cautionam necesse est, ne jura civium migrare videatur, neu quidquam per speciem utilitatis publicæ statuat, quod ratio non probet. Eatenus enim obtemperandum legibus, quoad cum recta ratione adeoque cum lege Dei sempiterna consentiant (36).

Sodalitates varias hic reputamus animo et collegia et ordines religiosos, quos Ecclesiæ auctoritas et pia christianorum voluntas genuerant : quanta vero cum salute gentis humanæ usque ad nostram memoriam historia loquitur. Societates ejusmodi, si ratio sola dijudicet, cum initæ honesta caussa sint, jure naturali initas apparet fuisse. Qua vero parte religionem attingunt, sola est

(35) *Ibid.*

(36) *Lex humana in tantum habet rationem legis, in quantum est secundum rationem rectam, et secundum hoc manifestum est quod a lege æterna derivatur. In quantum vero a ratione recedit, sic dicitur lex iniqua, et sic non habet rationem legis, sed magis violentiæ cujusdam.* S. Thom., *Summ. Theol.*, I-II, Quæst., XIII, art. 3.

Ecclesia cui juste pareant. Non igitur in eas quicquam sibi arrogare juris, nec earum ad se traducere administrationem recte possunt qui præsint civitati : eas potius officium est reipublicæ vereri, conservare, et, ubi res postulaverint, injuriâ prohibere. Quod tamen longe aliter fieri hoc præsertim tempore vidimus. Multis locis communitates hujus generis reipublica violavit, ac multiplici quidem injuria : cum et civilium legum nexo devinxerit, et legitimo jure personæ moralis exuerit, et fortunis suis despoliarit. Quibus in fortunis suum habebat Ecclesia jus, suum singuli sodales, item qui eas certæ cuidam caussæ addixerant, et quorum essent commodo ac solatio addictæ. Quamobrem temperare animo non possumus quin spoliationes ejusmodi tam injustas ac perniciosas conqueramur, eo vel magis quod societatibus catholicorum virorum, pacatis iis quidem et in omnes partes utilibus, iter præcludi videmus, quo tempore edicitur, utique coire in societatem per leges licere : eaque facultas large revera hominibus permittitur consilia agitantibus religioni simul ac reipublicæ perniciosa.

Profecto consociationum diversissimarum maxime ex opificibus, longe nunc major, quam alias frequentia. Plures unde ortum ducant, quid velint, qua grassentur via, non est hujus loci quærere. Opinio tamen est, multis confirmata rebus, præesse ut plurimum occultiores auctores, eosdemque disciplinam adhibere non christiano nomini, non saluti, civitatum consentaneam : occupataque efficiendorum operum universitate, id agere ut qui secum consociari recusarint, luere pœnas egestate cogantur. — Hoc rerum statu, alterutrum malint artifices christiani oportet, aut nomen collegiis dare, unde periculum religioni extimescendum : aut sua inter se sodalitia condere, viresque hoc pacto conjungere, quo

se animose queant ab illa injusta ac non ferenda oppressione redimere. Omnino optari hoc alterum necesse esse, quam potest dubitationem apud eos habere, qui nolint summum hominis bonum in præsentissimum discrimen conjicere?

Valde quidem laudandi complures ex nostris, qui probe perspecto quid a se tempora postulent, experiuntur ac tentant qua ratione proletarios ad meliora adducere honestis artibus possint. Quorum patrocinio suscepto, prosperitatem augere cum domesticam tum singulorum student: item moderari cum æquitate vincula, quibus invicem artifices et domini continentur: alere et confirmare in utrisque memoriam officii atque evangelicorum custodiam præceptorum; quæ quidem præcepta, hominem ab intemperantia revocando, excedere modum vetant, personarumque et rerum dissimillimo statu harmoniam in civitate tuentur. Hac de caussa unum in locum sæpe convenire videmus viros egregios, quo communicent consilia invicem, viresque jungant, et quid maxime expedire videatur, consultent. Alii varium genus artificum opportuna copulare societate student; consilio ac re juvant, opus ne desit honestum ac fructuosum, provident. Alacritatem addunt ac patrocinium impertiunt Episcopi: quorum auctoritate auspiciisque plures ex utroque ordine cleri, quæ ad excolendum animum pertinent, in consociatis sedulo curant. Denique catholici non desunt copiosis divitiis, sed mercenariorum velut consortes voluntarii, qui constituere lateque fundere grandi pecunia consociationes adnitantur: quibus adjuvantibus facile opifici liceat non modo commoda præsentia, sed etiam honestæ quietis futuræ fiduciam sibi labore quærere. Tam multiplex, tamque alacris industria quantum attulerit rebus communibus boni plus est cognitum, quam ut attineat dicere. Hinc jam bene

de reliquo tempore sperandi auspicia sumimus, modo societates istius modi constanter incrementa capiant, ac prudenti temperatione constituantur. Tutetur hos respublica civium cœtus jure sociatos : ne trudat tamen sese in eorum intimam rationem ordinemque vitæ : vitalis enim motus cietur ab interiore principio, ac facillime sane pulsu eliditur externo.

Est profecto temperatio ac disciplina prudens ad eam rem necessaria ut consensus in agendo fiat conspiratioque voluntatum. Proinde si libera civibus coeundi facultas est, ut profecto est, jus quoque esse oportet eam libere optare disciplinam, easque leges quæ maxime conducere ad id, quod propositum est, judicentur.

Eam quæ memorata est temperationem disciplinamque collegiorum qualem esse in partibus suis singulis oporteat, decerni certis definitisque regulis non censemus posse, cum id potius statuendum sit ex ingenio cujusque gentis, ex periclitatione et usu, ex genere atque efficientia operum, ex amplitudine commerciorum, aliisque rerum ac temporum adjunctis, quæ sunt prudenter ponderanda. Ad summam rem quod spectat, hæc tanquam lex generalis ac perpetua sanciatur, ita constitui itaque gubernari opificum collegia oportere, ut instrumenta suppeditent aptissima maximeque expedita ad id, quod est propositum, quodque in eo consistit ut singuli e societate incrementum bonorum corporis, animi, rei familiaris, quoad potest, assequantur. Perspicuum vero est, ad perfectionem pietatis et morum tanquam ad caussam præcipuam spectari oportere : eâque potissimum caussâ disciplinam socialem penitus dirigendam. Secus enim degenerarent in aliam formam, eique generi collegiorum, in quibus nulla ratio religionis haberi solet, haud sane multum præstarent. Ceterum quid prosit opifici rerum copiam societate quæsisse, si ob

inopiam cibi sui de salute periclitetur anima? *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* (37). Hanc quidem docet Christus Dominus velut notam habendam, qua ab ethnico distinguatur homo christianus : *Hæc omnia gentes inquirunt... quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis* (38). Sumptis igitur a Deo principiis, plurimum eruditioni religiosæ tribuatur loci, ut sua singuli adversus Deum officia cognoscant? quid credere oporteat, quid sperare atque agere salutis sempiternæ caussa, probe sciant : curaque præcipua adversus opinionum errores variasque corruptelas muniantur. Ad Dei cultum studiumque pietatis excitetur opifex, nominatim ad religionem dierum festorum colendam. Vereri diligereque communem omnium parentem Ecclesiam condiscat ; itemque ejus et obtemperare præceptis et sacramenta frequentare, quæ sunt ad expiandas animi labes sanctitatemque comparandam instrumenta divina.

Socialium legum posito in religione fundamento, pronum est iter ad stabiliendas sociorum rationes mutuas, ut convictus quietus ac res florentes consequantur. Munia sodalitatum dispartienda sunt ad communes rationes accomodate, atque ita quidem ut consensum ne minuat dissimilitudo. Officia partiri intelligenter, perspicueque definiri, plurimum ob hanc caussam interest, ne cui fiat injuria. Commune administretur integre, ut ex indigentia singulorum præfiniatur opitulandi modus : jura officiaque dominorum cum juribus officiisque opificum apte conveniant. Si qui ex alterutro ordine violatum se ulla re putarit, nihil optandum magis, quam adesse ejusdem corporis viros prudentes atque integros, quo-

(37) Matth., xvi, 26.
(38) Matth., vi, 32-33.

rum arbitrio litem dirimi leges ipsæ sociales jubeant. Illud quoque magnopere providendum ut copia operis nullo tempore deficiat opificem, utque vectigal suppeditet, unde necessitati singulorum subveniatur nec solum in subitis ac fortuitis industriæ casibus, sed etiam cum valetudo, aut senectus, aut infortunium quemquam oppressit.

His legibus, si mode voluntate accipiantur, satis erit tenuiorum commodis ac saluti consultum : consociationes autem catholicorum non minimum ad prosperitatem momenti in civitate sunt habituræ. Ex eventis præteritis non temere providemus futura. Truditur enim ætas ætate, sed rerum gestarum miræ sunt similitudines, quia reguntur providentia Dei, qui continuationem seriemque rerum ad eam caussam moderatur ac flectit, quam sibi in procreatione generis hu mani præstituit. — Christianis in prisca Ecclesiæ adolescentis ætate probro datum accepimus, quod maxima pars stipe precaria aut opere faciendo victitarent. Sed destituti ab opibus potentiaque, pervicere tamen ut gratiam sibi locupletium, ac patrocinium potentium adjungerent. Cernere licebat impigros, laboriosos, pacificos, justitiæ maximeque caritatis in exemplum retinentes. Ad ejusmodi vitæ morumque spectaculum, evanuit omnis præjudicata opinio, obtrectatio obmutuit malevolorum, atque inveteratæ superstitionis commenta veritati christianæ paulatim cessere. — De statu opificum certatur in præsens : quæ certatio ratione dirimatur an secus, plurimum interest reipublicæ in utramque partem. Ratione autem facile dirimetur ab artificibus christianis, si societate conjuncti ac prudentibus auctoribus usi, viam inierint eamdem, quam patres ac majores singulari cum salute et sua et publica tenuerunt. Etenim quantumvis magna in homine vis opinionum præjudicatarum cupi-

ditatumque sit, tamen nisi sensum honesti prava voluntas obstupefecerit, futura est benevolentia civium in eos sponte propensior, quos industrios ac modestos cognoverint, quos æquitatem lucro, religionem officii rebus omnibus constiterit anteponere. Ex quo illud etiam consequetur commodi, quod spes et facultas sanitatis non minima suppeditabitur opificibus iis, qui vel omnino despecta fide christiana, vel alienis a professione moribus vivant. Isti quidem se plerumque intelligunt falsa spe simulataque rerum specie deceptos. Sentiunt enim sese apud cupidos dominos valde inhumane tractari, nec fieri fere pluris quam quantum pariant operando lucri : quibus autem sodalitatibus implicati sunt, in iis pro caritate atque amore intestinas discordias existere, petulantis atque incredulæ paupertatis perpetuas comites. Fracto animo, extenuato corpore, quam valde se multi vellent e servitute tam humili vindicare : nec tamen audent, seu quod hominum pudor, seu metus inopiæ prohibeat. Jamvero his omnibus mirum quantum prodesse ad salutem collegia catholicorum possunt, si hæsitantes ad sinum suum, expediendis difficultatibus, invitarint, si resipiscentes in fidem tutelamque suam acceperint.

Habetis, Venerabiles Fratres, quos et qua ratione elaborare in caussa perdifficili necesse sit. — Accingendum ad suas cuique partes, et maturrime, quidem, ne tantæ jam molis incommodum fiat insanibilius cunctatione medicinæ. Adhibeant legum institutorumque providentiam, qui gerunt respublicas : sua meminerint officia locupletes et domini : enitantur ratione, quorum res agitur, proletarii : cumque religio, ut initio diximus, malum pellere funditus sola possit, illud reputent universi, in primis instaurari mores christianos oportere sine quibus ea ipsa arma prudentiæ, quæ maxime pu-

tantur idonea, parum sunt ad salutem valitura. — Ad Ecclesiam quod spectat, desiderari operam suam nullo tempore nulloque modo sinet, tanto plus allatura adjumenti, quanto sibi major in agendo libertas contigerit : idque nominatim intelligant, quorum munus est saluti publicæ consulere. Intendant omnes animi industriæque vires ministri sacrorum : vobisque, Venerabiles Fratres, auctoritate præeuntibus et exemplo, sumpta ex Evangelio documenta vitæ hominibus ex omni ordine inculcare ne desinant : omni qua possunt ope pro salute populorum contendant, potissimumque studeant et tueri in se, et excitare in aliis, summis juxta atque infimis, omnium dominam ac reginam virtutum, caritatem. Optata quippe salus expectanda præcipue est ex magna effusione caritatis : christianæ caritatis intelligimus, quæ totius Evangelii compendiaria lex est, quæque semetipsam pro aliorum commodis semper devovere parata, contra sæculi insolentiam atque immoderatum amorem sui certissima est homini antidotus : cujus virtutis partes ac lineamenta divina Paulus Apostolus iis verbis expressit : *Caritas patiens est, benigna est : non quærit quæ sua sunt : omnia suffert : omnia sustinet* (39).

Divinorum munerum auspicem ac benevolentiæ Nostræ testem vobis singulis, Venerabiles Fratres, et Clero populoque vestro apostolicam benedictionem peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum die XV Maii Anno MDCCCXCI, Pontificatus Nostri Decimoquarto.

LEO PP. XIII.

(39) I Corinth., XIII, 4-7.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

A TOUS LES PATRIARCHES,
PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE
EN GRACE ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE.

DE LA CONDITION DES OUVRIERS

A TOUS NOS VÉNÉRABLES FRÈRES
LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES
DU MONDE CATHOLIQUE
EN GRACE ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE (*)

La soif d'innovations qui, depuis longtemps, s'est emparée des sociétés et les tient dans une agitation fiévreuse, devait, tôt ou tard, passer des régions de la politique dans la sphère voisine de l'économie sociale. — Et, en effet, ces progrès incessants de l'industrie, ces routes nouvelles que les arts se sont ouvertes, l'altération des rapports entre les ouvriers et les patrons, l'affluence de la richesse dans les mains du petit nombre à

(*) Cette traduction est celle qui a été faite à Rome sous les yeux de Sa Sainteté.

côté de l'indigence de la multitude, enfin l'opinion plus grande que les ouvriers ont conçue d'eux-mêmes, et leur union plus compacte, tout cela, sans parler de la corruption des mœurs, a eu pour résultat final un redoutable conflit. Partout les esprits sont en suspens et dans une anxieuse attente, ce qui suffit à lui seul pour prouver combien de graves intérêts sont ici engagés. Cette situation préoccupe et exerce à la fois le génie des doctes, la prudence des sages, les délibérations des réunions populaires, la perspicacité des législateurs et les conseils des gouvernants, et il n'est pas de cause qui saisisse en ce moment l'esprit humain avec autant de véhémence. C'est pourquoi, vénérables Frères, ce que, pour le bien de l'Église et le salut commun des hommes, Nous avons fait ailleurs, par Nos Lettres sur la souveraineté politique, la liberté humaine, la constitution chrétienne des États et sur d'autres sujets analogues, afin de réfuter, selon qu'il Nous semblait opportun, les opinions erronées et fallacieuses, Nous jugeons devoir le réitérer aujourd'hui et pour les mêmes motifs, en vous entretenant de la *condition des ouvriers.*

Ce sujet, Nous l'avons, suivant l'occasion, effleuré plusieurs fois : mais la conscience de Notre charge apostolique Nous fait un devoir de le traiter dans ces Lettres plus explicitement et avec plus d'ampleur, afin de mettre en évidence les principes d'une solution conforme à la justice et à l'équité.

Le problème n'est pas aisé à résoudre, ni exempt de péril. Il est difficile, en effet, de préciser avec justesse les droits et les devoirs qui doivent à la fois commander la richesse et le prolétariat, le capital et le travail. D'autre part, le problème n'est pas sans danger, parce que trop souvent des hommes turbulents et astucieux cherchent à en dénaturer le sens et en profitent pour exciter les

multitudes et fomenter des troubles. Quoi qu'il en soit, nous sommes persuadé, et tout le monde en convient, qu'il faut, par des mesures promptes et efficaces, venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont, pour la plupart, dans une situation d'infortune et de misère imméritée.

Le dernier siècle a détruit, sans rien leur substituer, les corporations anciennes, qui étaient pour eux une protection; tout principe et tout sentiment religieux ont disparu des lois et des institutions publiques, et ainsi, peu à peu, les travailleurs isolés et sans défense se sont vus, avec le temps, livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée. Une usure dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Église, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain, d'une insatiable cupidité. A tout cela, il faut ajouter le monopole du travail et des effets de commerce, devenus le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent ainsi un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires.

Les *socialistes*, pour guérir ce mal, poussent à la haine jalouse des pauvres contre ceux qui possèdent, et prétendent que toute propriété de biens privés doit être supprimée, que les biens d'un chacun doivent être communs à tous et que leur administration doit revenir aux municipalités ou à l'État. Moyennant cette translation des propriétés et cette égale répartition entre les citoyens des richesses et de leurs commodités, ils se flattent de porter un remède efficace aux maux présents. Mais pareille théorie, loin d'être capable de mettre fin au conflit, ferait tort à l'ouvrier si elle était mise en pratique. D'ailleurs, elle est souverainement injuste, en ce qu'elle viole les droits légitimes des propriétaires, qu'elle déna-

ture les fonctions de l'État et tend à bouleverser de fond en comble l'édifice social.

De fait, comme il est facile de le comprendre, la raison intrinsèque du travail entrepris par quiconque exerce un art lucratif, le but immédiat visé par le travailleur, c'est de conquérir un bien qu'il possédera en propre et comme lui appartenant; car, s'il met à la disposition d'autrui ses forces et son industrie, ce n'est pas évidemment pour un motif autre, sinon pour obtenir de quoi pourvoir à son entretien et aux besoins de la vie, et il attend de son travail, non seulement le droit au salaire, mais encore un droit strict et rigoureux d'en user comme bon lui semblera. Si donc, en réduisant ses dépenses, il est arrivé à faire quelques épargnes, et si, pour s'en assurer la conservation, il les a, par exemple, réalisées dans un champ, il est de toute évidence que ce champ n'est pas autre chose que le salaire transformé : le fonds ainsi acquis sera la propriété de l'artisan au même titre que la rémunération même de son travail. Mais qui ne voit que c'est précisément en cela que consiste le droit de propriété mobilière et immobilière ? Ainsi, cette conversion de la propriété privée en propriété collective, tant préconisée par le socialisme, n'aurait d'autre effet que de rendre la situation des ouvriers plus précaire, en leur retirant la libre disposition de leur salaire et en leur enlevant, par le fait même, tout espoir et toute possibilité d'agrandir leur patrimoine et d'améliorer leur situation.

Mais, et ceci paraît plus grave encore, le remède proposé est en opposition flagrante avec la justice, car la propriété privée et personnelle est pour l'homme de droit naturel. Il y a, en effet, sous ce rapport, une très grande différence entre l'homme et les animaux dénués de raison. Ceux-ci ne se gouvernent pas eux-mêmes;

ils sont dirigés et gouvernés par la nature, moyennant un double instinct qui, d'une part, tient leur activité constamment en éveil et en développe les forces ; de l'autre, provoque tout à la fois et circonscrit chacun de leurs mouvements. Un premier instinct les porte à la conservation et à la défense de leur vie propre, un second à la propagation de l'espèce; et ce double résultat, ils l'obtiennent aisément par l'usage des choses présentes et mises à leur portée. Ils seraient d'ailleurs incapables de tendre au delà, puisqu'ils ne sont mus que par les sens et par chaque objet particulier que les sens perçoivent. Bien autre est la nature humaine. En l'homme, d'abord, réside dans la perfection toute la vertu de la nature sensitive, et dès lors il lui revient, non moins qu'à celle-ci, de jouir des objets physiques et corporels. Mais la vie sensitive, même possédée dans toute sa plénitude, non seulement n'embrasse pas toute la nature humaine, mais lui est bien inférieure et faite pour lui obéir et lui être assujettie. Ce qui excelle en nous, qui nous fait hommes et nous distingue essentiellement de la bête, c'est la raison ou l'intelligence, et en vertu de cette prérogative il faut reconnaître à l'homme, non seulement la faculté générale d'user des choses extérieures, mais en plus le droit stable et perpétuel de les posséder, tant celles qui se consument par l'usage que celles qui demeurent après nous avoir servi. Une considération plus profonde de la nature humaine va faire ressortir mieux encore cette vérité. L'homme embrasse par son intelligence une infinité d'objets, et aux choses présentes il ajoute et rattache les choses futures ; il est d'ailleurs le maître de ses actions ; aussi, sous la direction de la loi éternelle et sous le gouvernement universel de la Providence divine, est-il en quelque sorte à lui-même et sa loi et sa providence. C'est pourquoi il a le droit de choi-

sir les choses qu'il estime les plus aptes non seulement à pourvoir au présent, mais encore au futur. D'où il suit qu'il doit avoir sous sa domination non seulement les produits de la terre, mais encore la terre elle-même, qu'il voit appelée à être par sa fécondité sa pourvoyeuse de l'avenir. Les nécessités de l'homme ont de perpétuels retours : satisfaites aujourd'hui, elles renaissent demain avec de nouvelles exigences.

Il a donc fallu, pour qu'il pût y faire droit en tout temps, que la nature mît à sa disposition un élément stable et permanent, capable de lui en fournir perpétuellement les moyens. Or, cet élément ne pouvait être que la terre, avec ses ressources toujours fécondes.

Et qu'on n'en appelle pas à la providence de l'État, car l'État est postérieur à l'homme, et avant qu'il pût se former, l'homme déjà avait reçu de la nature le droit de vivre et de protéger son existence. Qu'on n'oppose pas non plus à la légitimité de la propriété privée le fait que Dieu a donné la terre en jouissance au genre humain tout entier, car Dieu ne l'a pas livrée aux hommes pour qu'ils la dominassent confusément tous ensemble. Tel n'est pas le sens de cette vérité. Elle signifie uniquement que Dieu n'a assigné de part à aucun homme en particulier, mais a voulu abandonner la délimitation des propriétés à l'industrie humaine et aux institutions des peuples. — Au reste, quoique divisée en propriétés privées, la terre ne laisse pas de servir à la commune utilité de tous, attendu qu'il n'est personne parmi les mortels qui ne se nourrisse du produit des champs. Qui en manque y supplée par le travail, de telle sorte que l'on peut affirmer, en toute vérité, que le travail est le moyen universel de pourvoir aux besoins de la vie, soit qu'on l'exerce dans un fonds propre, ou dans quelque art lucratif dont la rémunération ne se tire que des produits

multiples de la terre avec lesquels elle est convertissable.

De tout cela il ressort, une fois de plus, que la propriété privée est pleinement conforme à la nature. La terre, sans doute, fournit à l'homme avec abondance les choses nécessaires à la conservation de sa vie et plus encore à son perfectionnement, mais elle ne le pourrait d'elle-même sans la culture et les soins de l'homme.

Or, celui-ci, que fait-il en consumant les ressources de son esprit et les forces de son corps pour se procurer ces biens de la nature ? Il s'applique pour ainsi dire à lui-même la portion de la nature corporelle qu'il cultive, et y laisse comme une certaine empreinte de sa personne, au point qu'en toute justice ce bien sera possédé dorénavant comme sien et qu'il ne sera licite à personne de violer son droit en n'importe quelle manière.

La force de ces raisonnements est d'une évidence telle, qu'il est permis de s'étonner comment certains tenants d'opinions surannées peuvent encore y contredire, en accordant sans doute à l'homme privé l'usage du sol et les fruits des champs, mais en lui refusant le droit de posséder, en qualité de propriétaire, ce sol où il a bâti, cette portion de terre qu'il a cultivée. Ils ne voient donc pas qu'ils dépouillent par là cet homme du fruit de son labeur; car, enfin, ce champ remué avec art par la main du cultivateur a changé complètement de nature : il était sauvage, le voilà défriché; d'infécond il est devenu fertile ; ce qui l'a rendu meilleur est inhérent au sol, et se confond tellement avec lui, qu'il serait en grande partie impossible de l'en séparer. Or, la justice tolérerait-elle qu'un étranger vînt alors s'attribuer cette terre arrosée des sueurs de celui qui l'a cultivée? De même que l'effet suit la cause, ainsi est-il juste que le fruit du travail soit au travailleur. C'est donc avec raison que l'universalité du genre humain, sans s'émouvoir des opinions con-

traires d'un petit groupe, reconnaît, en considérant attentivement la nature, que dans ses lois réside le premier fondement de la répartition des biens et des propriétés privées ; c'est avec raison que la coutume de tous les siècles a sanctionné une situation si conforme à la nature de l'homme et à la vie calme et paisible des sociétés. De leur côté, les lois civiles, qui tirent leur valeur, quand elles sont justes, de la loi naturelle, confirment ce même droit et le protègent par la force. — Enfin, l'autorité des lois divines vient y apposer son sceau, en défendant, sous une peine très grave, jusqu'au désir même du bien d'autrui. *Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni sa maison, ni son champ, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à lui* (1).

Cependant, ces droits, qui sont innés à chaque homme pris isolément, apparaissent plus rigoureux encore quand on les considère dans leurs relations et leur connexité avec les devoirs de la vie domestique. — Nul doute que, dans le choix d'un genre de vie, il ne soit loisible à chacun ou de suivre le conseil de Jésus-Christ sur la virginité, ou de contracter un lien conjugal. Aucune loi humaine ne saurait enlever d'aucune façon le droit naturel et primordial de tout homme au mariage, ni circonscrire la fin principale pour laquelle il a été établi par Dieu dès l'origine, *Croissez et multipliez-vous* (2). Voilà donc la famille, c'est-à-dire la société domestique, société très petite sans doute, mais réelle et antérieure à toute société civile, à laquelle, dès lors, il faudra de toute nécessité attribuer certains droits et certains devoirs absolument indépendants de l'État.

(1) *Non concupisces uxorem proximi tui ; non domum, non agrum non ancillam, non bovem, non asinum, et universa quæ illius sunt.* Deut., v, 21.

(2) *Crescite et multiplicamini.* Gen., I, 28.

Ainsi, ce droit de propriété que Nous avons, au nom même de la nature, revendiqué pour l'individu, il le faut maintenant transférer à l'homme constitué chef de la famille. Ce n'est pas assez : en passant dans la société domestique, ce droit y acquiert d'autant plus de force que la personne humaine y reçoit plus d'extension. La nature impose au père de famille le devoir sacré de nourrir et d'entretenir ses enfants ; elle va plus loin : comme les enfants reflètent la physionomie de leur père et sont une sorte de prolongement de sa personne, la nature lui inspire de se préoccuper de leur avenir et de leur créer un patrimoine, qui les aide à se défendre, dans la périlleuse traversée de la vie, contre toutes les surprises de la mauvaise fortune. Mais ce patrimoine, pourra-t-il le leur créer sans l'acquisition et la possession de biens permanents et productifs qu'il puisse leur transmettre par voie d'héritage ? Aussi bien que la société civile, la famille, comme nous l'avons dit plus haut, est une société proprement dite, avec son autorité et son gouvernement propre, l'autorité et le gouvernement paternel. C'est pourquoi, toujours sans doute dans la sphère que lui détermine sa fin immédiate, elle jouit pour le choix et l'usage de tout ce qu'exigent sa conservation et l'exercice d'une juste indépendance, de droits au moins égaux à ceux de la société civile. Au moins égaux, disons-Nous, car la société domestique a, sur la société civile, une priorité logique et une priorité réelle, auxquelles participent nécessairement ses droits et ses devoirs. Que si les individus, si les familles entrant dans la société y trouvaient au lieu d'un soutien un obstacle, au lieu d'une protection une diminution de leurs droits, la société serait bientôt plus à fuir qu'à rechercher.

Vouloir donc que le pouvoir civil envahisse arbitrai-

rement jusqu'au sanctuaire de la famille, c'est une erreur grave et funeste. Assurément, s'il existe quelque part une famille qui se trouve dans une situation désespérée et qui fasse de vains efforts pour en sortir, il est juste que, dans de telles extrémités, le pouvoir public vienne à son secours, car chaque famille est un membre de la société. De même, s'il existe quelque part un foyer domestique qui soit le théâtre de graves violations de droits mutuels, que le pouvoir public y rende son droit à un chacun. Ce n'est point là usurper sur les attributions des citoyens, c'est affermir leurs droits, les protéger, les défendre comme il conviendra. Là, toutefois, doit s'arrêter l'action de ceux qui président à la chose publique; la nature leur interdit de dépasser ces limites. L'autorité paternelle ne saurait être abolie, ni absorbée par l'État, car elle a sa source là où la vie humaine prend la sienne. *Les fils sont quelque chose de leur père;* ils sont en quelque sorte une extension de sa personne ; et pour parler avec justesse, ce n'est pas immédiatement par eux-mêmes qu'ils s'agrègent et s'incorporent à la société civile, mais par l'intermédiaire de la société domestique dans laquelle ils sont nés. De ce que *les fils sont naturellement quelque chose de leur père... ils doivent rester sous la tutelle des parents jusqu'à ce qu'ils aient acquis l'usage du libre arbitre* (3). Ainsi, en substituant à la providence paternelle la providence de l'État, les *socialistes* vont *contre la justice naturelle* et brisent les liens de la famille.

Mais en dehors de l'injustice de leur système, on n'en voit que trop toutes les funestes conséquences : la perturbation dans tous les rangs de la société, une odieuse et insupportable servitude pour tous les citoyens, la porte

(3) *Filii sunt naturaliter aliquid patris... antequam usum liberi arbitrii habeant, continentur sub parentum cura.* S. Thomas., II-II, Quæst. x, art. 12.

ouverte à toutes les jalousies, à tous les mécontentements, à toutes les discordes ; le talent et l'habileté privés de leurs stimulants, et, comme conséquence nécessaire, les richesses taries dans leur source ; enfin, à la place de cette égalité tant rêvée, l'égalité dans le dénuement, dans l'indigence et la misère.

Par tout ce que Nous venons de dire, on comprend que la théorie *socialiste* de la propriété collective est absolument à répudier ; comme préjudiciable à ceux-là mêmes qu'on veut secourir ; contraire aux droits naturels des individus, comme dénaturant les fonctions de l'État, et troublant la tranquillité publique. Qu'il reste donc bien établi que le premier fondement à poser par tous ceux qui veulent sincèrement le bien du peuple, c'est l'inviolabilité de la propriété privée.

A présent, expliquons où il convient de chercher le remède tant désiré.

C'est avec assurance que Nous abordons ce sujet, et dans toute la plénitude de Notre droit ; car la question qui s'agite est d'une nature telle, qu'à moins de faire appel à la religion et à l'Église, il est impossible de lui trouver jamais une solution efficace. Or, comme c'est à Nous principalement qu'ont été confiées la sauvegarde de la religion et la dispensation de ce qui est du domaine de l'Église, Nous taire serait aux yeux de tous négliger Notre devoir.

Assurément, une cause de cette gravité demande encore d'autres agents leur part d'activité et d'efforts ; Nous voulons parler des gouvernants, des maîtres et des riches, des ouvriers eux-mêmes, dont le sort est ici en jeu. Mais ce que Nous affirmons sans hésitation, c'est l'inanité de leur action en dehors de celle de l'Église. C'est l'Église, en effet, qui puise dans l'Évangile des doctrines capables soit de mettre fin au conflit, soit au

moins de l'adoucir, en lui enlevant tout ce qu'il a d'âpreté et d'aigreur ; l'Église, qui ne se contente pas d'éclairer l'esprit de ses enseignements, mais s'efforce encore de régler en conséquence la vie et les mœurs d'un chacun ; l'Église, qui par une foule d'institutions éminemment bienfaisantes, tend à améliorer le sort des classes pauvres ; l'Église, qui veut et désire ardemment que toutes les classes mettent en commun leurs lumières et leurs forces pour donner à la question ouvrière la meilleure solution possible ; l'Église enfin, qui estime que les lois et l'autorité publique doivent, avec mesure sans doute et avec sagesse, apporter à cette solution leur part de concours.

Le premier principe à mettre en avant, c'est que l'homme doit prendre en patience sa condition ; il est impossible que, dans la société civile, tout le monde soit élevé au même niveau. Sans doute, c'est là ce que poursuivent les *socialistes ;* mais, contre la nature, tous les efforts sont vains. C'est elle, en effet, qui a disposé parmi les hommes des différences aussi multiples que profondes : différences d'intelligence, de talent, d'habileté, de santé, de force ; différences nécessaires, d'où naît spontanément l'inégalité des conditions. Cette inégalité, d'ailleurs, tourne au profit de tous, de la société comme des individus : car la vie sociale requiert un organisme très varié et des fonctions fort diverses ; et ce qui porte précisément les hommes à se partager ces fonctions, c'est surtout la différence de leurs conditions respectives. — Pour ce qui regarde le travail en particulier, l'homme, dans *l'état* même *d'innocence*, n'était pas destiné à vivre dans l'oisiveté ; mais ce que la volonté eût embrassé librement comme un exercice agréable, la nécessité y a ajouté, après le péché, le sentiment de la douleur et l'a imposé comme une expiation. *Maledicta terra in opere*

tuo : in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ (4). « La terre sera maudite à cause de toi : c'est par le travail que tu en tireras ta subsistance tous les jours de ta vie. » Il en est de même de toutes les autres calamités qui ont fondu sur l'homme ; ici-bas, elles n'auront pas de fin ni de trêve, parce que les funestes fruits du péché sont amers, âpres, acerbes, et qu'ils accompagnent nécessairement l'homme jusqu'à son dernier soupir. Oui, la douleur et la souffrance sont l'apanage de l'humanité, et les hommes auront beau tout essayer, tout tenter pour les bannir, ils n'y réussiront jamais, quelques ressources qu'ils déploient et quelques forces qu'ils mettent en jeu. S'il en est qui s'en attribuent le pouvoir, s'il en est qui promettent au pauvre une vie exempte de souffrances et de peines, toute au repos et à de perpétuelles jouissances, ceux-là certainement trompent le peuple et lui dressent des embûches, où se cachent dans l'avenir de plus horribles calamités que celles du présent. Le meilleur parti consiste à voir les choses telles qu'elles sont et, comme Nous l'avons dit, à chercher ailleurs un remède capable de soulager nos maux.

L'erreur capitale dans la question présente, c'est de croire que les deux classes sont ennemies-nées l'une de l'autre, comme si la nature avait armé les riches et les pauvres pour qu'ils se combattent mutuellement dans un duel obstiné. C'est là une aberration telle qu'il faut placer la vérité dans une doctrine absolument opposée ; car de même que, dans le corps humain, les membres, malgré leur diversité, s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre, de façon à former un tout exactement proportionné et qu'on pourrait appeler *symétrique,* ainsi, dans la société, les deux classes sont destinées par la nature

(4) Gen., III, 17.

à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre ; il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital. La concorde engendre l'ordre et la beauté ; au contraire, d'un conflit perpétuel il ne peut résulter que la confusion des luttes sauvages. Or, pour dirimer ce conflit et couper le mal dans sa racine, les institutions chrétiennes possèdent une vertu admirable et multiple.

Et d'abord toute l'économie des vérités religieuses, dont l'Église est la gardienne et l'interprète, est de nature à rapprocher et à réconcilier les riches et les pauvres, en rappelant aux deux classes leurs devoirs mutuels, et avant tous les autres ceux qui dérivent de la justice. Parmi ces devoirs, voici ceux qui regardent le pauvre et l'ouvrier : il doit fournir intégralement et fidèlement tout le travail auquel il s'est engagé par contrat libre et conforme à l'équité ; il ne doit point léser son patron, ni dans ses biens, ni dans sa personne ; ses revendications mêmes doivent être exemptes de violences et ne jamais revêtir la forme de séditions ; il doit fuir les hommes pervers qui, dans des discours artificieux, lui suggèrent des espérances exagérées et lui font de grandes promesses, qui n'aboutissent qu'à de stériles regrets et à la ruine des fortunes. — Quant aux riches et aux patrons, ils ne doivent point traiter l'ouvrier en esclave ; il est juste qu'ils respectent en lui la dignité de l'homme relevée encore par celle du chrétien. Le travail du corps, au témoignage commun de la raison et de la philosophie chrétienne, loin d'être un sujet de honte, fait honneur à l'homme, parce qu'il lui fournit un noble moyen de sustenter sa vie. Ce qui est honteux et inhumain, c'est d'user de l'homme comme d'un vil instrument de lucre, de ne l'estimer qu'en pro-

portion de la vigueur de ses bras. — Le christianisme, en outre, prescrit qu'il soit tenu compte des intérêts spirituels de l'ouvrier et du bien de son âme. Aux maîtres, il revient de veiller qu'il y soit donné pleine satisfaction ; que l'ouvrier ne soit point livré à la séduction et aux sollicitations corruptrices ; que rien ne vienne affaiblir en lui l'esprit de famille, ni les habitudes d'économie. Défense encore aux maîtres d'imposer à leurs subordonnés un travail au-dessus de leurs forces ou en désaccord avec leur âge ou leur sexe.

Mais, parmi les devoirs principaux du patron, il faut mettre au premier rang celui de donner à chacun le salaire qui convient. Assurément, pour fixer la juste mesure du salaire, il y a de nombreux points de vue à considérer; mais, d'une manière générale, que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent également les lois divines et humaines. Ce qui serait un crime à crier vengeance au ciel, serait de frustrer quelqu'un du prix de ses labeurs. *Voilà que le salaire que vous avez dérobé par fraude à vos ouvriers crie contre vous, et que leur clameur est montée jusqu'aux oreilles du Dieu des armées.* Jac. V, 4 (5).

Enfin les riches doivent s'interdire religieusement tout acte violent, toute fraude, toute manœuvre usuraire qui serait de nature à porter atteinte à l'épargne du pauvre, et cela d'autant plus que celui-ci est moins apte à se défendre et que son avoir, pour être de mince importance, revêt un caractère plus sacré.

L'obéissance à ces lois, Nous le demandons, ne suffirait-elle pas à elle seule pour faire cesser tout antagonisme et en supprimer les causes? L'Église, toutefois,

(5) *Ecce merces operariorum quæ fraudata est a vobis clamat : et clamor eorum in aures Domini Sabaoth introivit.*

instruite et dirigée par Jésus-Christ, porte ses vues encore plus haut ; elle propose un corps de préceptes plus complet, parce qu'elle ambitionne de resserrer l'union des deux classes jusqu'à les unir l'une à l'autre par les liens d'une véritable amitié. — Nul ne saurait avoir une intelligence vraie de la vie mortelle, ni l'estimer à sa juste valeur, s'il ne s'élève jusqu'à la considération de cette autre vie qui est immortelle. Supprimez celle-ci, et aussitôt toute forme et toute vraie notion de l'honnête disparaît ; bien plus, l'univers entier devient un impénétrable mystère.

Quand nous aurons quitté cette vie, alors seulement nous commencerons à vivre ; cette vérité, que la nature elle-même nous enseigne, est un dogme chrétien sur lequel repose, comme sur son premier fondement, toute l'économie de la religion. Non, Dieu ne nous a point faits pour ces choses fragiles et caduques, mais pour les choses célestes et éternelles ; ce n'est point comme une demeure fixe qu'il nous a donné cette terre, mais comme un lieu d'exil. Que vous abondiez en richesses et en tout ce qui est réputé biens de la fortune, ou que vous en soyez privé, cela n'importe nullement à l'éternelle béatitude ; l'usage que vous en ferez, voilà ce qui intéresse. Jésus-Christ n'a point supprimé les afflictions, qui forment presque toute la trame de la vie mortelle ; il en a fait des stimulants de la vertu et des sources du mérite ; en sorte qu'il n'est point d'homme qui puisse prétendre aux récompenses éternelles s'il ne marche sur les traces sanglantes de Jésus-Christ. *Si nous souffrons avec lui, nous régnerons avec lui* (6). D'ailleurs, en choisissant de lui-même la croix et les tourments, il en a singulièrement adouci la force et l'amertume, et afin de nous

(6) *Si sustinebimus et conregnabimus.* II Tim., II, 12.

rendre encore la souffrance plus supportable, à l'exemple il a ajouté sa grâce et la promesse d'une récompense sans fin. *Car le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie produit en nous le poids éternel d'une gloire souveraine et incomparable* (7). Ainsi, les fortunés de ce monde sont avertis que les richesses ne les mettent pas à couvert de la douleur, qu'elles ne sont d'aucune utilité pour la vie éternelle, mais plutôt un obstacle (8) ; qu'ils doivent trembler devant les menaces inusitées que Jésus-Christ profère contre les riches (9) ; qu'enfin, il viendra un jour où ils devront rendre à Dieu, leur juge, un compte très rigoureux de l'usage qu'ils auront fait de leur fortune.

Sur l'usage des richesses, voici l'enseignement d'une excellence et d'une importance extrême que la philosophie a pu ébranler, mais qu'il appartenait à l'Église de nous donner dans sa perfection et de faire descendre de la connaissance à la pratique. Le fondement de cette doctrine est dans la distinction entre la juste possession des richesses et leur usage légitime. La propriété privée, Nous l'avons vu plus haut, est, pour l'homme, de droit naturel (10) ; l'exercice de ce droit est chose non seulement permise, surtout à qui vit en société, mais encore absolument nécessaire. Maintenant, si l'on demande en quoi il faut faire consister l'usage des biens, l'Église répond sans hésitation : *Sous ce rapport, l'homme ne doit pas tenir les choses extérieures pour privées, mais bien pour communes, de telle sorte qu'il en fasse part facilement aux*

(7) *Id enim quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ supra modum in sublimitate æternæ gloriæ pondus operatur in nobis.* II Cor., IV, 17.

(8) Math., XIX, 23-24.

(9) Luc, VI, 24-25.

(10) *Licitum est quod homo propria possideat. Et est etiam necessarium ad humanam vitam.* S. Thom., II-II, Quæst. LXVI, art. 2.

autres dans leurs nécessités. C'est pourquoi l'Apôtre a dit : Divitibus hujus sæculi præcipe... facile tribuere, communicare (11). Ordonne aux riches de ce siècle... de donner facilement, de communiquer leurs richesses.

Nul assurément n'est tenu de soulager le prochain en prenant sur son nécessaire ou sur celui de sa famille, ni même de rien retrancher de ce que les convenances ou la bienséance imposent à sa personne : *Nul en effet ne doit vivre contrairement aux convenances* (12). Mais, dès qu'on a suffisamment donné à la nécessité et au décorum, c'est un devoir de verser le superflu dans le sein des pauvres (13). C'est un devoir non pas de stricte justice, sauf les cas d'extrême nécessité, mais de charité chrétienne : un devoir, par conséquent, dont on ne peut poursuivre l'accomplissement par les voies de la justice humaine. Mais, au-dessus des jugements de l'homme et de ses lois, il y a la loi et le jugement de Jésus-Christ, notre Dieu, qui nous persuade de toutes les manières de faire habituellement l'aumône : *Il est plus heureux*, dit-il, *celui qui donne que celui qui reçoit* (14), et le Seigneur tiendra pour faite ou refusée à lui-même l'aumône qu'on aura faite ou refusée aux pauvres. *Chaque fois que vous avez fait l'aumône à l'un des moindres de mes frères que vous voyez, c'est à moi que vous l'avez faite* (15).

Du reste, voici en quelques mots le résumé de cette doctrine : Quiconque a reçu de la divine Bonté une plus grande abondance soit des biens externes et du corps, soit des biens de l'âme, les a reçus dans le but de les

(11) II-II Quæst., LXV, art. 2.

(12) *Nullus enim inconvenienter vivere debet.* S. Thom., II-II, Quæst. XXXII, art. 6.

(13) *Quod superest, date eleemosinam.* Luc, XI, 41.

(14) *Beatius est magis dare quam accipere.* Act. XX, 35.

(15) *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* Math., XXV, 40.

faire servir à son propre perfectionnement, et, tout ensemble, comme ministre de la Providence, au soulagement des autres. C'est pourquoi « quelqu'un a-t-il le talent de la parole, qu'il prenne garde de se taire ; une surabondance de biens, qu'il ne laisse pas la miséricorde s'engloutir au fond de son cœur ; l'art de gouverner, qu'il s'applique avec soin à en partager avec son frère et l'exercice et les fruits (16) ».

Quant aux déshérités de la fortune, ils apprennent de l'Église que, selon le jugement de Dieu lui-même, la pauvreté n'est pas un opprobre et qu'il ne faut pas rougir de devoir gagner son pain à la sueur de son front. C'est ce que Jésus-Christ Notre-Seigneur a confirmé par son exemple, lui qui, *tout riche qu'il était, s'est fait indigent* (17) pour le salut des hommes ; qui, fils de Dieu et Dieu lui-même, a voulu passer aux yeux du monde pour le fils d'un artisan ; qui est allé jusqu'à consumer une grande partie de sa vie dans un travail mercenaire (18).

Quiconque tiendra sous son regard le modèle divin comprendra plus facilement ce que Nous allons dire : que la vraie dignité de l'homme et son excellence réside dans ses mœurs, c'est-à-dire dans sa vertu ; que la vertu est le patrimoine commun des mortels, à la portée de tous, des petits et des grands, des pauvres et des riches ; que seule la vertu et les mérites, n'importe en quel sujet ils se trouvent, obtiendront la récompense de l'éternelle béatitude. Bien plus, c'est vers les classes infortunées que le Cœur de Dieu semble s'incliner davantage. Jésus-Christ appelle les pauvres des bienheureux (19) ; il invite

(16) S. Greg. Magn. in Evang., *Hom.*, IX, n. 7.
(17) II Cor., XIII, 9 ; *Egenus factus est cum esset dives.*
(18) *Nonne hic est faber, filius Mariæ ?* Marc., VI, 3.
(19) Math., XV, 55 ; *Beati pauperes spiritu.*

avec amour à venir à lui, afin qu'il les console, tous ceux qui souffrent et qui pleurent (20); il embrasse avec une charité plus tendre les petits et les opprimés. Ces doctrines sont bien faites sans nul doute pour humilier l'âme hautaine du riche et le rendre plus condescendant, pour relever le courage de ceux qui souffrent et leur inspirer de la résignation. Avec elles se trouverait diminué un abîme cher à l'orgueil, et l'on obtiendrait sans peine que des deux côtés on se donne la main et que les volontés s'unissent dans une même amitié.

Mais c'est encore trop peu de la simple amitié : si l'on obéit aux préceptes du christianisme, c'est dans l'amour fraternel que s'opère l'union. De part et d'autre, on saura et l'on comprendra que les hommes sont tous absolument issus de Dieu, leur père commun ; que Dieu est leur unique et commune fin, et que lui seul est capable de communiquer aux anges et aux hommes une félicité parfaite et absolue ; que tous ils ont été également rachetés par Jésus-Christ et rétablis par lui dans leur dignité d'enfants de Dieu, et qu'ainsi un véritable lien de fraternité les unit soit entre eux, soit au Christ leur Seigneur, qui est le premier-né de beaucoup de frères, *primogenitus in multis fratribus*. Ils sauront enfin que tous les biens de la nature, tous les trésors de la grâce appartiennent en commun et indistinctement à tout le genre humain, et qu'il n'y a que les indignes qui soient deshérités des biens célestes (21). *Si vous êtes fils, vous êtes aussi héritiers : héritiers de Dieu, co-héritiers de Jésus-Christ.*

Telle est l'économie des droits et des devoirs qu'enseigne la philosophie chrétienne. Ne verrait-on pas l'a-

(20) *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis.*

(21) *Si autem filii, et heredes : heredes quidem Dei, coheredes autem Christi.* Rom. VIII, 17.

paisement se faire à bref délai, si ces enseignements pouvaient une fois prévaloir dans les sociétés?

Cependant l'Église ne se contente pas d'indiquer la voie qui mène au salut; elle y conduit et applique de sa propre main le remède au mal. Elle est tout entière à instruire et à élever les hommes d'après ses principes et sa doctrine, dont elle a soin de répandre les eaux vivifiantes aussi loin et aussi largement qu'il lui est possible, par le ministère des évêques et du clergé. Puis elle s'efforce de pénétrer dans les âmes et d'obtenir des volontés qu'elles se laissent conduire et gouverner par la règle des préceptes divins. Ce point est capital et d'une importance très grande, parce qu'il renferme comme le résumé de tous les intérêts qui sont en cause, et ici l'action de l'Église est souveraine. Les instruments dont elle dispose pour toucher les âmes, elle les a reçus à cette fin de Jésus-Christ, et ils portent en eux l'efficace d'une vertu divine. Ce sont les seuls qui soient aptes à pénétrer jusque dans les profondeurs du cœur humain, qui soient capables d'amener l'homme à obéir aux injonctions du devoir, à maîtriser ses passions, à aimer Dieu et son prochain d'une charité sans mesure, à briser courageusement tous les obstacles qui entravent sa marche dans la voie de la vertu.

Il suffit ici de passer légèrement en revue par la pensée les exemples de l'antiquité. Les choses et les faits que Nous allons rappeler sont hors de toute controverse. Ainsi, il n'est pas douteux que la société civile des hommes a été foncièrement renouvelée par les institutions chrétiennes ; que cette rénovation a eu pour effet de relever le niveau du genre humain ou, pour mieux dire, de le rappeler de la mort à la vie, et de le porter à un si haut degré de perfection qu'on n'en vit de semblable ni avant ni après, et qu'on n'en verra jamais dans

tout le cours des siècles ; qu'enfin ces bienfaits, c'est Jésus-Christ qui en a été le principe et qui doit en être la fin ; car, de même que tout est parti de lui, ainsi tout doit lui être rapporté. Quand donc l'Évangile eut rayonné dans le monde, quand les peuples eurent appris le grand mystère de l'incarnation du Verbe et de la rédemption des hommes, la vie de Jésus-Christ, Dieu et homme, envahit les sociétés et les imprégna tout entières de sa foi, de ses maximes et de ses lois. C'est pourquoi, si la société humaine doit être guérie, elle ne le sera que par le retour à la vie et aux institutions du christianisme. A qui veut régénérer une société quelconque en décadence, on prescrit avec raison de la ramener à ses origines. Car la perfection de toute société consiste à poursuivre et à atteindre la fin en vue de laquelle elle a été fondée ; en sorte que tous les mouvements et tous les actes de la vie sociale naissent du même principe d'où est née la société. Aussi, s'écarter de la fin, c'est aller à la mort ; y revenir, c'est reprendre de la vie. Et ce que Nous disons du corps social tout entier s'applique également à cette classe de citoyens qui vivent de leur travail et qui forment la très grande majorité.

Et que l'on ne pense pas que l'Église se laisse tellement absorber par le soin des âmes, qu'elle néglige ce qui se rapporte à la vie terrestre et mortelle. Pour ce qui est en particulier de la classe des travailleurs, elle fait tous les efforts pour les arracher à la misère et leur procurer un sort meilleur. Et, certes, ce n'est pas un faible appoint qu'elle apporte à cette œuvre, par le fait seul qu'elle travaille, de paroles et d'actes, à ramener les hommes à la vertu. Les mœurs chrétiennes, dès qu'elles sont en honneur, exercent naturellement sur la prospérité temporelle leur part de bienfaisante influence ; car elles attirent la faveur de Dieu, principe et source de

tout bien ; elles compriment le désir excessif des richesses et la soif des voluptés, ces deux fléaux qui trop souvent jettent l'amertume et le dégoût dans le sein même de l'opulence (22) ; elles se contentent enfin d'une vie et d'une nourriture frugale et suppléent par l'économie à la modicité du revenu, loin de ces vices qui consument, non seulement les petites, mais les plus grandes fortunes et dissipent les plus gras patrimoines. L'Église, en outre, pourvoit encore directement au bonheur des classes deshéritées, par la fondation et le soutien d'institutions qu'elle estime propres à soulager leur misère; et même en ce genre de bienfaits elle a tellement excellé que ses propres ennemis ont fait son éloge.

Ainsi chez les premiers chrétiens, telle était la vertu de leur charité mutuelle, qu'il n'était point rare de voir les plus riches se dépouiller de leur patrimoine en faveur des pauvres ; aussi l'indigence n'était-elle point connue parmi eux (23). Aux diacres, dont l'ordre avait été spécialement institué à cette fin, les apôtres avaient confié la distribution quotidienne des aumônes ; et saint Paul lui-même, quoique absorbé par une sollicitude qui embrassait toutes les Églises, n'hésitait pas à entreprendre de pénibles voyages pour aller en personne porter des secours aux chrétiens indigents. Des secours du même genre étaient spontanément offerts par les fidèles dans chacune de leurs assemblées ; ce que Tertullien appelle *les dépôts de la piété*, parce qu'on les employait *à entretenir et à inhumer les personnes indigentes, les orphelins pauvres des deux sexes, les domestiques âgés, les victimes du naufrage* (24). — Voilà comment peu à peu s'est formé ce patrimoine, que l'Église a toujours gardé

(22) *Radix omnium malorum est cupiditas.* I Tim., VI, 10.
(23) Act., IV, 34 ; *Neque... quisquam egens erat inter illos.*
(24) Apol. II, XXXIX.

avec un soin religieux comme le bien propre de la famille des pauvres. Elle est allée jusqu'à assurer des secours aux malheureux, en leur épargnant l'humiliation de tendre la main. Car cette commune mère des riches et des pauvres, profitant des merveilleux élans de charité qu'elle avait partout provoqués, fonda des sociétés religieuses et une foule d'autres institutions utiles, qui ne devaient laisser sans soulagement à peu près aucun genre de misère. Il est, sans doute, un certain nombre d'hommes aujourd'hui qui, fidèles échos des païens d'autrefois, en viennent jusqu'à se faire même d'une charité aussi merveilleuse une arme pour attaquer l'Église ; et l'on a vu une bienfaisance établie par les lois civiles se substituer à la charité chrétienne ; mais cette charité, qui se voue tout entière et sans arrière-pensée à l'utilité du prochain, ne peut être suppléée par aucune industrie humaine. L'Église seule possède cette vertu, parce qu'on ne la puise que dans le Cœur sacré de Jésus-Christ et que c'est errer loin de Jésus-Christ que d'être éloigné de son Église.

Toutefois, il n'est pas douteux que, pour obtenir le résultat voulu, il ne faille de plus recourir aux moyens humains. Ainsi tous ceux que la cause regarde doivent viser au même but et travailler de concert chacun dans sa sphère. Il y a là comme une image de la Providence gouvernant le monde ; car nous voyons d'ordinaire que les faits et les événements qui dépendent de causes diverses sont le résultat de leur action commune.

Or, quelle part d'action et de remède sommes-nous en droit d'attendre de l'État ? Disons d'abord que par État nous entendons ici non point tel gouvernement établi chez tel peuple en particulier, mais tout gouvernement qui répond aux préceptes de la raison naturelle et des enseignements divins, enseignements que Nous avons

exposés Nous-même spécialement dans Nos Lettres encycliques sur la constitution chrétienne des sociétés.

Ce qu'on demande d'abord aux gouvernants, c'est un concours d'ordre général, qui consiste dans l'économie tout entière des lois et des institutions. Nous voulons dire qu'ils doivent faire en sorte que, de l'organisation même et du gouvernement de la société, découle spontanément et sans effort la prospérité tant publique que privée.

Tel est, en effet, l'office de la prudence civile et le devoir propre de tous ceux qui gouvernent. Or, ce qui fait une nation prospère, c'est la probité des mœurs, des familles fondées sur des bases d'ordre et de moralité, la pratique de la religion et le respect de la justice, une composition modérée et une répartition équitable des charges publiques, le progrès de l'industrie et du commerce, une agriculture florissante et d'autres éléments, s'il en est, du même genre, toutes choses que l'on ne peut porter plus haut sans faire monter d'autant la vie et le bonheur des citoyens. De même donc que, par tous ces moyens, l'État peut se rendre utile aux autres classes, de même il peut grandement améliorer le sort de la classe ouvrière ; et cela dans toute la rigueur de son droit et sans avoir à redouter le reproche d'ingérence ; car en vertu même de son office, l'État doit servir l'intérêt commun. Et il est évident que plus se multiplieront les avantages résultant de cette action d'ordre général, et moins on aura besoin de recourir à d'autres expédients pour remédier à la condition des travailleurs.

Mais voici une autre considération qui atteint plus profondément encore notre sujet. La raison formelle de toute société est une et commune à tous ses membres, grands et petits. Les pauvres, au même titre que les riches, sont, de par le droit naturel, des citoyens, c'est-

à-dire du nombre des parties vivantes dont se compose, par l'intermédiaire des familles, le corps entier de la nation, pour ne pas dire qu'en toutes les cités ils sont le grand nombre. Comme donc il serait déraisonnable de pourvoir à une classe de citoyens et d'en négliger l'autre, il devient évident que l'autorité publique doit aussi prendre les mesures voulues pour sauvegarder le salut et les intérêts de la classe ouvrière. Si elle y manque, elle viole la stricte justice, qui veut qu'à chacun soit rendu ce qui lui est dû. A ce sujet, saint Thomas dit fort sagement : *De même que la partie et le tout sont en quelque manière une même chose, ainsi ce qui appartient au tout est en quelque sorte à chaque partie* (25). C'est pourquoi, parmi les graves et nombreux devoirs des gouvernants qui veulent pourvoir comme il convient au bien public, celui qui domine tous les autres consiste à avoir soin également de toutes les classes de citoyens, en observant rigoureusement les lois de la justice dite *distributive*.

Mais, quoique tous les citoyens sans exception doivent apporter leur part à la masse des biens communs, lesquels du reste, par un retour naturel, se répartissent de nouveau entre les individus, néanmoins les apports respectifs ne peuvent être ni les mêmes, ni d'égale mesure. Quelles que soient les vicissitudes par lesquelles les formes de gouvernement sont appelées à passer, il y aura toujours entre les citoyens ces inégalités de conditions sans lesquelles une société ne peut ni exister ni être conçue. A tout prix, il faut des hommes qui gouvernent, qui fassent des lois, qui rendent la justice, qui, enfin, de conseil ou d'autorité, administrent les affaires de la paix et les choses de la guerre. Que ces

(25) *Sicut pars et totum quodammodo sunt idem, ita id quod est totius quodammodo est partis.* II-II Quæst. LXI, art. 1, ad. 2.

hommes doivent avoir la prééminence dans toute société et y tenir le premier rang, personne n'en peut douter, puisqu'ils travaillent directement au bien commun et d'une manière si excellente. Les hommes, au contraire, qui s'appliquent aux choses de l'industrie ne peuvent concourir à ce bien commun, ni dans la même mesure, ni par les mêmes voies ; mais eux aussi, cependant, quoique d'une manière moins directe, ils servent grandement les intérêts de la société. Sans nul doute, le bien commun, dont l'acquisition doit avoir pour effet de perfectionner les hommes, est principalement un bien moral.

Mais, dans une société bien constituée, il doit se trouver encore une certaine abondance de biens extérieurs, *dont l'usage est requis à l'exercice de la vertu* (26). Or, tous ces biens, c'est le travail de l'ouvrier, travail des champs ou de l'usine, qui en est surtout la source féconde et nécessaire. Bien plus, dans cet ordre de choses, le travail a une telle fécondité et une telle efficacité, que l'on peut affirmer sans crainte de se tromper qu'il est la source unique d'où procède la richesse des nations. L'équité demande donc que l'État se préoccupe des travailleurs et fasse en sorte que de tous les biens qu'ils procurent à la société, il leur en revienne une part convenable, comme l'habitation et le vêtement, et qu'ils puissent vivre au prix de moins de peines et de privations. D'où il suit que l'État doit favoriser tout ce qui, de près ou de loin, paraît de nature à améliorer leur sort. Cette sollicitude, bien loin de préjudicier à personne, tournera au contraire au profit de tous, car il importe souverainement à la nation que des hommes qui sont pour elle le principe de biens aussi indispen-

(26) S. Thom., *De reg. Princip.*, I, c. XV.

sables ne se trouvent point continuellement aux prises avec les horreurs de la misère.

Il est dans l'ordre, avons-Nous dit, que ni l'individu ni la famille ne soient absorbés par l'État ; il est juste que l'un et l'autre aient la faculté d'agir avec liberté aussi longtemps que cela n'atteint pas le bien général et ne fait injure à personne. Cependant aux gouvernants il appartient de protéger la communauté et ses parties ; la communauté, parce que la nature en a confié la conservation au pouvoir souverain, de telle sorte que le salut public n'est pas seulement ici la loi suprême, mais la cause même et la raison d'être du principal ; les parties, parce que de droit naturel le gouvernement ne doit pas viser l'intérêt de ceux qui ont le pouvoir entre les mains, mais le bien de ceux qui leur sont soumis : tel est l'enseignement de la philosophie non moins que de la foi chrétienne. D'ailleurs, toute autorité vient de Dieu et est une participation de son autorité suprême ; dès lors, ceux qui en sont les dépositaires doivent l'exercer à l'instar de Dieu, dont la paternelle sollicitude ne s'étend pas moins à chacune de ses créatures en particulier qu'à tout leur ensemble. Si donc soit les intérêts généraux, soit l'intérêt d'une classe en particulier, se trouvent ou lésés ou simplement menacés, et qu'il soit impossible d'y remédier ou d'y obvier autrement, il faudra de toute nécessité recourir à l'autorité publique.

Or, il importe au salut public et privé que l'ordre et la paix règnent partout, que toute l'économie de la vie domestique soit réglée d'après les commandements de Dieu et les principes de la loi naturelle ; que la religion soit honorée et observée ; que l'on voie fleurir les mœurs privées et publiques ; que la justice soit religieusement gardée et que jamais une classe ne puisse opprimer l'autre impunément ; qu'il croisse de robustes généra-

tions, capables d'être le soutien et, s'il le faut, le rempart de la patrie. C'est pourquoi, s'il arrive que les ouvriers, abandonnant le travail ou le suspendant par les grèves, menacent la tranquillité publique; que les liens naturels de la famille se relâchent parmi les travailleurs; qu'on foule aux pieds la religion des ouvriers, en ne leur facilitant point l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu; que la promiscuité des sexes, ou d'autres excitations au vice constituent dans les usines un péril pour la moralité; que les patrons écrasent les travailleurs sous le poids de fardeaux iniques, ou déshonorent en eux la personne humaine par des conditions indignes et dégradantes; qu'ils attentent à leur santé par un travail excessif et hors de proportion avec leur âge et leur sexe; dans tous ces cas, il faut absolument appliquer, dans de certaines limites, la force et l'autorité des lois : les limites seront déterminées par la fin même qui appelle le secours des lois : c'est-à-dire que celles-ci ne doivent pas s'avancer ni rien entreprendre au delà de ce qui est nécessaire pour réprimer les abus et écarter les dangers.

Les droits, où qu'ils se trouvent, doivent être religieusement respectés et l'État doit les assurer à tous les citoyens, en prévenant ou en vengeant leur violation. Toutefois, dans la protection des droits privés, il doit se préoccuper d'une manière spéciale des faibles et des indigents. La classe riche se fait comme un rempart de ses richesses et a moins besoin de la tutelle publique. La classe indigente, au contraire, sans richesses pour la mettre à couvert des injustices, compte surtout sur la protection de l'État. Que l'État se fasse donc, à un titre tout particulier, la providence des travailleurs, qui appartiennent à la classe pauvre en général.

Mais il est bon de traiter à part certains points de

plus grande importance. En premier lieu, il faut que les lois publiques soient pour les propriétés privées une protection et une sauvegarde. Et ce qui importe par-dessus tout, au milieu de tant de cupidités en effervescence, c'est de contenir les masses dans le devoir; car, s'il est permis de tendre vers de meilleures destinées avec l'aveu de la justice, enlever de force le bien d'autrui, envahir les propriétés étrangères, sous le prétexte d'une absurde égalité, sont choses que la justice condamne et que l'intérêt commun lui-même répudie. Assurément, les ouvriers qui veulent améliorer leur sort par un travail honnête et en dehors de toute injustice forment la très grande majorité; mais combien n'en compte-t-on pas qui, imbus de fausses doctrines et ambitieux de nouveautés, mettent tout en œuvre pour exciter des tumultes et entraîner les autres à la violence ! Que l'autorité publique intervienne alors, et que, mettant un frein aux excitations des meneurs, elle assure les mœurs des ouvriers contre les artifices de la corruption, et les légitimes propriétés contre le péril de la rapine.

Il n'est pas rare qu'un travail trop prolongé ou trop pénible et un salaire réputé trop faible donnent lieu à ces chômages voulus et concertés qu'on appelle des grèves. A cette plaie, si commune et en même temps si dangereuse, il appartient au public de porter un remède ; car ces chômages, non seulement tournent au détriment des patrons et des ouvriers eux-mêmes, mais ils entravent le commerce et nuisent aux intérêts généraux de la société, et comme ils dégénèrent facilement en violences et en tumultes, la tranquillité publique s'en trouve souvent compromise.

Mais ici il est plus efficace et plus salutaire que l'autorité des lois prévienne le mal et l'empêche de se produire, en écartant avec sagesse les causes qui paraissent

de nature à exciter des conflits entre ouvriers et patrons. Chez l'ouvrier, pareillement, il est des intérêts nombreux qui réclament la protection de l'État, et, en première ligne, ce qui regarde le bien de son âme.

La vie du corps, en effet, quelque précieuse et désirable qu'elle soit, n'est pas le but dernier de notre existence; elle est une voie et un moyen pour arriver, par la connaissance du vrai et l'amour du bien, à la perfection de la vie de l'âme. C'est l'âme qui porte gravées en elle-même l'image et la ressemblance de Dieu; c'est en elle que réside cette souveraineté dont l'homme fut investi quand il reçut l'ordre de s'assujettir la nature inférieure et de mettre à son service les terres et les mers (27). « Remplissez la terre et l'assujettissez, dominez sur les poissons de la mer, et sur les oiseaux du ciel, et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre. »

A ce point de vue, tous les hommes sont égaux; point de différence entre riches et pauvres : *Ils n'ont tous qu'un même Seigneur* (28). Cette dignité de l'homme, que Dieu lui-même traite *avec un grand respect*, il n'est permis à personne de la violer impunément, ni d'entraver la marche de l'homme vers cette perfection qui répond à la vie éternelle et céleste. Bien plus, il n'est même pas loisible à l'homme, sous ce rapport, de déroger spontanément à la dignité de sa nature, ou de vouloir l'asservissement de son âme, car il ne s'agit pas de droits dont il ait la libre disposition, mais de devoirs envers Dieu, qu'il doit religieusement remplir. C'est de là que découle la nécessité du repos et de la cessation du travail aux jours du Seigneur. Qu'on n'entende pas toutefois par ce

(27) *Replete terram et subjicite eam : et dominamini piscibus maris et volatilibus cœli et universis animantibus quæ moventur super terram.* Gen., I, 98.

(28) *Nam idem Dominus omnium.* Rom., X, 12.

repos une plus large part faite à une stérile oisiveté, ou encore moins, comme un grand nombre le souhaitent, ce chômage, fauteur des vices et dissipateur des salaires, mais bien un repos sanctifié par la religion. Ainsi allié avec la religion, le repos retire l'homme des labeurs et des soucis de la vie quotidienne, et l'élève aux grandes pensées du ciel, et l'invite à rendre à son Dieu le tribut d'adoration qu'il lui doit. Tel est surtout le caractère et la raison de repos du septième jour dont Dieu avait fait même déjà, dans l'Ancien Testament, l'un des principaux articles de la loi : *Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat* (29), et dont il avait lui-même donné l'exemple par ce mystérieux repos pris incontinent après qu'il eut créé l'homme : *Il se reposa le septième jour de tout le travail qu'il avait fait* (30).

Pour ce qui est des intérêts physiques et corporels, l'autorité publique doit tout d'abord les sauvegarder en arrachant les malheureux ouvriers aux mains de ces spéculateurs qui, ne faisant point de différence entre un homme et une machine, abusent sans mesure de leurs personnes pour satisfaire d'insatiables cupidités. Exiger une somme de travail qui, en émoussant toutes les facultés de l'âme, écrase le corps et en consume les forces jusqu'à l'épuisement, c'est une conduite que ne peuvent tolérer ni la justice, ni l'humanité. L'activité de l'homme, bornée comme sa nature, a des limites qu'elle ne peut franchir. Elle s'accroît sans doute par l'exercice et l'habitude, mais à la condition qu'on lui donne des relâches et des intervalles de repos. Ainsi le nombre d'heures d'une journée de travail ne doit-il pas excéder la mesure des forces des travailleurs, et les intervalles de repos devront-ils être proportionnés à la

(29) *Memento ut diem sabbati sanctifices.* Exod., xx, 8.

(30) *Requievit die septimo ab universo opere quod patrarat.* Gen., II 2.

nature du travail et à la santé de l'ouvrier, et réglés d'après les circonstances des temps et des lieux. L'ouvrier qui arrache à la terre ce qu'elle a de plus caché, la pierre, le fer et l'airain, a un labeur dont la brièveté devra compenser la peine et la gravité, ainsi que le dommage physique qui peut en être la conséquence. Il est juste, en outre, que la part soit faite des époques de l'année; tel même travail sera souvent aisé dans une saison qui deviendra intolérable ou très pénible dans une autre.

Enfin, ce que peut réaliser un homme valide et dans la force de l'âge, il ne serait pas équitable de le demander à une femme ou à un enfant. L'enfance en particulier — et ceci demande à être observé strictement — ne doit entrer à l'usine qu'après que l'âge aura suffisamment développé en elle les forces physiques, intellectuelles et morales; sinon, comme une herbe encore tendre, elle se verra flétrie par un travail précoce, et c'en sera fait de son éducation. De même, il est des travaux moins adaptés à la femme, que la nature destine plutôt aux ouvrages domestiques; ouvrages d'ailleurs qui sauvegardent admirablement l'honneur de son sexe, et répondent mieux, de leur nature, à ce que demandent la bonne éducation des enfants et la prospérité de la famille. En général, la durée du repos doit se mesurer d'après la dépense des forces qu'il doit restituer. Le droit au repos de chaque jour, ainsi que la cessation du travail, le jour du Seigneur, doivent être la condition expresse ou tacite de tout contrat passé entre patrons et ouvriers. Là où cette condition n'entrerait pas, le contrat ne serait pas honnête, car nul ne peut exiger ou promettre la violation des devoirs de l'homme envers Dieu et envers lui-même.

Nous passons à présent à un autre point de la ques-

tion d'une importance grande et qui, pour éviter tout extrême, demande à être défini avec justesse ; nous voulons parler de la fixation du salaire. Le salaire, ainsi raisonne-t-on, une fois librement consenti de part et d'autre, le patron, en le payant, a rempli tous ses engagements et n'est plus tenu à rien. Alors, seulement, la justice se trouverait lésée si lui refusait de tout solder, ou l'ouvrier d'achever tout son travail et de satisfaire à ses engagements; auxquels cas, à l'exclusion de tout autre, le pouvoir public aurait à intervenir pour protéger le droit d'un chacun. — Pareil raisonnement ne trouvera pas de juge équitable qui consente à y adhérer sans réserve, car il n'embrasse pas tous les côtés de la question et il en omet un de fort sérieux. Travailler, c'est exercer son activité dans le but de se procurer ce qui est requis pour les divers besoins de la vie, mais surtout pour l'entretien de la vie elle-même. *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front* (31). C'est pourquoi le travail a reçu de la nature comme une double empreinte : il est *personnel*, parce que la force active est inhérente à la personne et qu'elle est la propriété de celui qui l'exerce et qui l'a reçue pour son utilité ; il est *nécessaire*, parce que l'homme a besoin du fruit de son travail pour se conserver son existence, et qu'il doit la conserver pour obéir aux ordres irréfragables de la nature. Or, si l'on ne regarde le travail que par le côté où il est personnel, nul doute qu'il ne soit au pouvoir de l'ouvrier de restreindre à son gré le taux du salaire. La même volonté qui donne le travail peut se contenter d'une faible rémunération ou même n'en exiger aucune.

Mais il en va tout autrement si, au caractère de *per-*

(31) *In sudore vultus tui vesceris pane.*

sonnalité, on joint celui de *nécessité*, dont la pensée peut bien faire abstraction, mais qui n'en est pas séparable en réalité. Et, en effet, conserver l'existence est un devoir imposé à tous les hommes et auquel ils ne peuvent se soustraire sans crime. De ce devoir découle nécessairement le droit de se procurer les choses nécessaires à la subsistance, et que le pauvre ne se procure que moyennant le salaire de son travail. Que le patron et l'ouvrier fassent donc tant et de telles conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord notamment sur le chiffre du salaire ; au-dessus de leur libre volonté il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. Que si, contraint par la nécessité, ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, il accepte des conditions dures, que, d'ailleurs, il ne lui était pas possible de refuser parce qu'elles lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait l'offre du travail, c'est là subir une violence contre laquelle la justice proteste. — Mais, de peur que dans ces cas et d'autres analogues, comme en ce qui concerne la journée du travail et les soins de la santé des ouvriers dans les mines, les pouvoirs publics n'interviennent importunément, vu surtout la variété des circonstances des temps et des lieux, il sera préférable qu'en principe la solution en soit réservée aux corporations ou syndicats dont Nous parlerons plus loin ; ou que l'on recoure à quelque autre moyen de sauvegarder les intérêts des ouvriers, même, si la cause le réclamait, avec le secours et l'appui de l'État.

L'ouvrier qui percevra un salaire assez fort pour parer aisément à ses besoins et à ceux de sa famille, suivra, s'il est sage, le conseil que semble lui donner la nature elle-même : il s'appliquera à être parcimonieux et fera

en sorte, par de prudentes épargnes, de se ménager un petit superflu, qui lui permette de parvenir, un jour, à l'acquisition d'un modeste patrimoine. Nous avons vu, en effet, que la question présente ne pouvait recevoir de solution vraiment efficace si l'on ne commençait par poser comme principe fondamental l'inviolabilité de la propriété privée. Il importe donc que les lois favorisent l'esprit de propriété, le réveillent et le développent autant qu'il est possible dans les masses populaires. Ce résultat une fois obtenu, serait la source des plus précieux avantages; et d'abord, d'une répartition des biens certainement plus équitable. La violence des révolutions politiques a divisé le corps social en deux classes et a creusé entre elles un immense abîme. D'une part, la toute-puissance dans l'opulence : une faction qui, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, détourne le cours des richesses et en fait affluer en elle toutes les sources; faction d'ailleurs qui tient en sa main plus d'un ressort de l'administration publique. De l'autre, la faiblesse dans l'indigence : une multitude, l'âme ulcérée, toujours prête au désordre. Eh bien ! que l'on stimule l'industrieuse activité du peuple par la perspective d'une participation à la propriété du sol, et l'on verra se combler peu à peu l'abîme qui sépare l'opulence de la misère et s'opérer le rapprochement des deux classes.

En outre, la terre produira toute chose en plus grande abondance. Car l'homme est ainsi fait, que la pensée de travailler sur un fonds qui est à lui redouble son ardeur et son application. Il en vient même jusqu'à mettre tout son cœur dans une terre qu'il a cultivée lui-même, qui lui promet, à lui et aux siens, non seulement le strict nécessaire, mais encore une certaine aisance. Et nul qui ne voie sans peine les heureux effets de ce redoublement d'activité sur la fécondité de la terre et sur la richesse

des nations. — Un troisième avantage sera l'arrêt dans le mouvement d'émigration : nul, en effet, ne consentirait à échanger contre une région étrangère sa patrie et sa terre natale, s'il y trouvait les moyens de mener une vie plus tolérable. — Mais, une condition indispensable pour que tous ces avantages deviennent des réalités, c'est que la propriété privée ne soit pas épuisée par un excès de charges et d'impôts. Ce n'est pas des lois humaines, mais de la nature qu'émane le droit de propriété individuelle; l'autorité publique ne peut donc l'abolir; tout ce qu'elle peut, c'est en tempérer l'usage et le concilier avec le bien commun. C'est pourquoi elle agit contre la justice et l'humanité quand, sous le nom d'impôts, elle grève outre mesure les biens des particuliers.

En dernier lieu, les maîtres et les ouvriers eux-mêmes peuvent singulièrement aider à la solution, par toutes les œuvres propres à soulager efficacement l'indigence et à opérer un rapprochement entre les deux classes. De ce nombre sont les sociétés de secours mutuels; les institutions diverses, dues à l'initiative privée, qui ont pour but de secourir les ouvriers, ainsi que leurs veuves et leurs orphelins en cas de mort, d'accidents ou d'infirmités; les patronages, qui exercent une protection bienfaisante sur les enfants des deux sexes, sur les adolescents et sur les hommes faits. Mais la première place appartient aux corporations ouvrières qui, en soi, embrassent à peu près toutes les œuvres.

Nos ancêtres éprouvèrent longtemps la bienfaisante influence de ces corporations; car, tandis que les artisans y trouvaient d'inappréciables avantages, les arts, ainsi qu'une foule de monuments le proclament, y puisaient un nouveau lustre et une nouvelle vie. Aujourd'hui les générations étant plus cultivées, les mœurs plus

policées, les exigences de la vie quotidienne plus nombreuses, il n'est point douteux qu'il ne faille adapter les corporations à ces conditions nouvelles. Aussi est-ce avec plaisir que Nous voyons se former partout des sociétés de ce genre, soit composées des seuls ouvriers, ou mixtes, réunissant à la fois des ouvriers et des patrons ; il est à désirer qu'elles accroissent leur nombre et l'efficacité de leur action. Bien que Nous Nous en soyons occupé plus d'une fois, Nous voulons exposer ici leur opportunité et leur droit à l'existence, et indiquer comment elles doivent s'organiser et quel doit être leur programme d'action.

L'expérience quotidienne que fait l'homme de l'exiguïté de ses forces l'engage et le pousse à s'adjoindre une coopération étrangère. C'est dans les Saintes Lettres qu'on lit cette maxime : *Il vaut mieux que deux soient ensemble que d'être seul, car alors ils tirent de l'avantage de leur société. Si l'un tombe, l'autre le soutient. Malheur à l'homme seul ! car lorsqu'il sera tombé il n'aura personne pour le relever* (32). Et cette autre : *Le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte* (33). De cette propension naturelle, comme d'un même germe, naissent la société civile d'abord, puis au sein même de celle-ci, d'autres sociétés qui, pour être restreintes et imparfaites, n'en sont pas moins des sociétés véritables. Entre ces petites sociétés et la grande, il y a de profondes différences, qui résultent de leur fin prochaine. La fin de la société civile embrasse universellement tous les citoyens, car elle réside dans le bien commun, c'est-à-dire

(32) *Melius est duos esse simul, quam unum ; habet enim emolumentum societatis suæ. Si unus ceciderit, ab altero fulcietur. Væ soli, quia, tum ceciderit, non habet sublevantem se.* Eccl., IV, 1-12.

(33) *Frater qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma.* Prov., XVIII, 19.

dans un bien auquel tous et chacun ont le droit de participer dans une mesure proportionnelle. C'est pourquoi on l'appelle *publique ;* parce qu'*elle réunit les hommes pour en former une nation.* Au contraire, les sociétés qui se constituent dans son sein sont tenues pour *privées* et le sont en effet, car leur raison d'être immédiate est l'utilité particulière et exclusive de leurs membres.

La société privée est celle qui se forme dans un but privé, comme lorsque deux ou trois s'associent pour exercer ensemble le négoce (34). Or, de ce que les sociétés privées n'ont d'existence qu'au sein de la société civile, dont elles sont comme autant de parties, il ne suit pas, à ne parler qu'en général et à ne considérer que leur nature, qu'il soit au pouvoir de l'État de leur dénier l'existence. Le droit à l'existence leur a été octroyé par la nature elle-même, et la société civile a été instituée pour protéger le droit naturel, non pour l'anéantir. C'est pourquoi une société civile qui interdirait les sociétés privées s'attaquerait elle-même, puisque toutes les sociétés, publiques et privées, tirent leur origine d'un même principe, la naturelle sociabilité de l'homme. — Assurément, il y a des conjonctures qui autorisent les lois à s'opposer à la formation de quelque société de ce genre. Si une société, en vertu même de ses statuts organiques, poursuivait une fin en opposition flagrante avec la probité, avec la justice, avec la sécurité de l'État, les pouvoirs publics auraient le droit d'en empêcher la formation et, si elle était formée, de la dissoudre. Mais encore faut-il qu'en tout cela ils n'agissent qu'avec une très grande circonspection, pour éviter d'empiéter sur

(34) *Privata autem societas est quæ ad aliquod negotium privatum exercendum conjungitur, sicut quod duo vel tres societatem ineunt, ut simul negotientur.* S. Thom. *Contra impugnantes Dei cultum et religionem*, cap. II.

les droits des citoyens et de statuer, sous couleur d'utilité publique, quelque chose qui serait désavoué par la raison. Car une loi ne mérite obéissance qu'autant qu'elle est conforme à la droite raison et à la loi éternelle de Dieu (35).

Ici, se présentent à Notre esprit les confréries, les congrégations et les ordres religieux de tout genre, auxquels l'autorité de l'Église et la piété des fidèles avaient donné naissance ; quels en furent les fruits de salut pour le genre humain jusqu'à nos jours, l'histoire le dit assez. Considérées simplement par la raison, ces sociétés apparaissent comme fondées dans un but honnête, et conséquemment comme établies sur le droit naturel ; du côté où elles touchent à la religion, elles ne relèvent que de l'Église. Les pouvoirs publics ne peuvent donc légitimement s'arroger sur elles aucun droit, ni s'en attribuer l'administration : leur office plutôt est de les respecter, de les protéger et, s'il en est besoin, de les défendre. Or, c'est justement tout l'opposé que nous avons été condamnés à voir, surtout en ces derniers temps. Dans beaucoup de pays, l'État a porté la main sur ces sociétés et a accumulé à leur égard injustice sur injustice : assujettissement aux lois civiles, privation du droit légitime de personne morale, spoliation des biens. Sur ces biens, l'Église avait pourtant ses droits ; chacun des membres avait les siens ; les donateurs qui leur avaient fixé une destination, ceux enfin qui en retiraient des secours et du soulagement avaient les leurs. Aussi ne pouvons-Nous Nous empêcher de déplorer amèrement des spo-

(35) *Lex humana in tantum habet rationem legis, in quantum est secundum rationem rectam, et secundum hoc manifestum est quod a lege æterna derivatur. In quantum vero a ratione recedit, sic dicitur lex iniqua, et sic non habet rationem legis, sed magis violentiæ cujusdam.* S. Thom , *Summ. Theol.*, I-II Quæst., III, art. 3.

liations si iniques et si funestes; d'autant plus qu'on frappe de proscription les sociétés catholiques dans le temps même où l'on affirme la légalité des sociétés privées et que, ce que l'on refuse à des hommes paisibles et qui n'ont en vue que l'utilité publique, on l'accorde, et certes très largement, à des hommes qui roulent dans leur esprit des desseins funestes à la religion tout à la fois et à l'État.

Jamais assurément, à aucune autre époque, on ne vit une si grande multiplicité d'associations de tout genre, surtout d'associations ouvrières. D'où viennent beaucoup d'entre elles, où elles tendent, par quelle voie, ce n'est pas ici le lieu de le rechercher. Mais c'est une opinion confirmée par de nombreux indices qu'elles sont ordinairement gouvernées par des chefs occultes, et qu'elles obéissent à un mot d'ordre également hostile au nom chrétien et à la sécurité des nations; qu'après avoir accaparé toutes les entreprises, s'il se trouve des ouvriers qui se refusent à entrer dans leur sein, elles leur font expier ce refus par la misère. — Dans cet état de choses, les ouvriers chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre ces deux partis : ou de donner leur nom à des sociétés dont la religion a tout à craindre, ou de s'organiser eux-mêmes et de joindre leurs forces pour pouvoir secouer hardiment un joug si injuste et si intolérable. Qu'il faille opter pour ce dernier parti, y a-t-il des hommes ayant vraiment à cœur d'arracher le souverain bien de l'humanité à un péril imminent qui puissent avoir là-dessus le moindre doute?

Certes, il faut louer hautement le zèle d'un grand nombre des nôtres, lesquels, se rendant parfaitement compte des besoins de l'heure présente, sondent soigneusement le terrain, pour y découvrir une voie honnête qui conduise au relèvement de la classe ouvrière.

S'étant constitués les protecteurs des personnes vouées au travail, ils s'étudient à accroître leur prospérité tant domestique qu'individuelle, à régler avec équité les relations réciproques des patrons et des ouvriers, à entretenir et à affermir dans les uns et les autres le souvenir de leurs devoirs et l'observation des préceptes divins ; préceptes qui, en ramenant l'homme à la modération et condamnant tous les excès, maintiennent dans les nations, et parmi les éléments si divers de personnes et de choses, la concorde et l'harmonie la plus parfaite. Sous l'inspiration des mêmes pensées, des hommes de grand mérite se réunissent fréquemment en congrès, pour se communiquer leurs vues, unir leurs forces, arrêter des programmes d'action. D'autres s'occupent de fonder des corporations assorties aux divers métiers et d'y faire entrer les artisans ; ils aident ces derniers de leurs conseils et de leur fortune, et pourvoient à ce qu'ils ne manquent jamais d'un travail honnête et fructueux.

Les évêques, de leur côté, encouragent ces efforts et les mettent sous leur haut patronage : par leur autorité et sous leurs auspices, des membres du clergé, tant séculier que régulier, se dévouent en grand nombre aux intérêts spirituels des corporations. Enfin, il ne manque pas de catholiques qui, pourvus d'abondantes richesses, mais devenus en quelque sorte compagnons volontaires des travailleurs, ne regardent à aucune dépense pour fonder et étendre au loin des sociétés, où ceux-ci puissent trouver, avec une certaine aisance pour le présent, le gage d'un repos honorable pour l'avenir. Tant de zèle, tant et de si industrieux efforts ont déjà réalisé parmi les peuples un bien très considérable et trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler en détail. Il est à Nos yeux d'un heureux augure pour l'avenir, et Nous Nous promettons de ces corporations les plus heureux fruits,

pourvu qu'elles continuent à se développer et que la prudence préside toujours à leur organisation. Que l'État protège ces sociétés fondées selon le droit; que, toutefois, il ne s'immisce point dans leur gouvernement intérieur, et ne touche point aux ressorts intimes qui lui donnent la vie; car le mouvement vital procède essentiellement d'un principe intérieur et s'éteint très facilement sous l'action d'une cause externe.

A ces corporations, il faut évidemment, pour qu'il y ait unité d'action et accord des volontés, une organisation et une discipline sage et prudente. Si donc, comme il est certain, les citoyens sont libres de s'associer, ils doivent l'être également de se donner les statuts et règlements qui leur paraissent les plus appropriés au but qu'ils poursuivent. Quels doivent être ces statuts et règlements? Nous ne croyons pas qu'on puisse donner de règles certaines et précises pour en déterminer le détail; tout dépend du génie de chaque nation, des essais tentés et de l'expérience acquise, du genre de travail, de l'étendue du commerce, et d'autres circonstances de choses et de temps qu'il faut peser avec maturité. Tout ce qu'on peut dire en général, c'est qu'on doit prendre pour règle universelle et constante, d'organiser et gouverner les corporations de façon qu'elles fournissent à chacun de leurs membres les moyens propres à lui faire atteindre, par la voie la plus commode et la plus courte, le but qu'il se propose, et qui consiste dans l'accroissement le plus grand possible des biens du corps, de l'esprit, de la fortune.

Mais il est évident qu'il faut viser avant tout à l'objet principal, qui est le perfectionnement moral et religieux; c'est surtout cette fin qui doit régler toute l'économie de ces sociétés; autrement, elles dégénéreraient bien vite et tomberaient, ou peu s'en faut, au rang des sociétés

où la religion ne tient aucune place. Aussi bien, que servirait à l'artisan d'avoir trouvé au sein de la corporation l'abondance matérielle, si la disette d'aliments spirituels mettait en péril le salut de son âme? *Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme* (36) ? Voici le caractère auquel Notre-Seigneur Jésus-Christ veut qu'on distingue le chrétien d'avec le gentil :

Les gentils recherchent toutes ces choses... cherchez d'abord le royaume de Dieu, et toutes ces choses vous seront ajoutées par surcroît (37). Ainsi donc, après avoir pris Dieu comme point de départ, qu'on donne une large place à l'instruction religieuse, afin que tous connaissent leurs devoirs envers lui : ce qu'il faut croire, ce qu'il faut espérer, ce qu'il faut faire en vue du salut éternel, tout cela doit leur être soigneusement inculqué ; qu'on les prémunisse avec une sollicitude particulière contre les opinions erronées et toutes les variétés du vice. Qu'on porte l'ouvrier au culte de Dieu, qu'on excite en lui l'esprit de piété, qu'on le rende surtout fidèle à l'observation des dimanches et des jours de fête. Qu'il apprenne à respecter et à aimer l'Église, la commune mère de tous les chrétiens ; à obtempérer à ses préceptes, à fréquenter ses sacrements, qui sont des sources divines où l'âme se purifie et puise la sainteté.

La religion ainsi constituée comme fondement de toutes les lois sociales, il n'est pas difficile de déterminer les relations mutuelles à établir entre les membres pour obtenir la paix et la prospérité de la société. Les diverses fonctions doivent être réparties de la manière la plus profitable aux intérêts communs, et de telle sorte que l'inégalité ne nuise point à la concorde.

(36) *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur ?* Math., XVI, 26.

(37) *Hæc omnia gentes inquirunt... quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis.* Ibid., VI, 32-33.

Il importe grandement que les charges soient distribuées avec intelligence et clairement définies, afin que personne n'ait à souffrir d'injustice. Que la masse commune soit administrée avec intégrité et qu'on détermine d'avance, par le degré d'indigence de chacun des membres, la mesure de secours à lui accorder; que les droits et les devoirs des patrons soient parfaitement conciliés avec les droits et les devoirs des ouvriers. Afin de parer aux réclamations éventuelles qui s'élèveraient dans l'une ou l'autre classe au sujet des droits lésés, il serait très désirable que les statuts mêmes chargeassent des hommes prudents et intègres, tirés de son sein, de régler le litige en qualité d'arbitres. Il faut encore pourvoir d'une manière toute spéciale à ce qu'en aucun temps l'ouvrier ne manque de travail, et qu'il y ait un fonds de réserve destiné à faire face, non seulement aux accidents soudains et fortuits inséparables du travail industriel, mais encore à la maladie, à la vieillesse et aux coups de la mauvaise fortune. — Ces lois, pourvu qu'elles soient acceptées de bon cœur, suffisent pour assurer aux faibles la subsistance et un certain bien-être; mais les corporations catholiques sont appelées encore à apporter leur bonne part à la prospérité générale. Par le passé, nous pouvons juger sans témérité de l'avenir. Un âge fait place à un autre, mais le cours des choses présente de merveilleuses similitudes, ménagées par cette Providence qui dirige tout et fait tout converger vers la fin que Dieu s'est proposée en créant l'humanité.

Nous savons que dans les premiers âges de l'Église on lui faisait un crime de l'indigence de ses membres, condamnés à vivre d'aumônes ou de travail. Mais, dénués comme ils étaient de richesses et de puissance, ils surent se concilier la faveur des riches et la protection des puissants. On pouvait les voir diligents, laborieux, paci-

fiques, modèles de justice et surtout de charité. Au spectacle d'une vie si parfaite et de mœurs si pures, tous les préjugés se dissipèrent, le sarcasme se tut et les fictions d'une superstition invétérée s'évanouirent peu à peu devant la vérité chrétienne. — Le sort de la classe ouvrière, telle est la question qui s'agite aujourd'hui ; elle sera résolue par la raison ou sans elle, et il ne peut être indifférent aux nations qu'elle soit résolue par l'une ou l'autre voie. Or, les ouvriers chrétiens la résoudront facilement par la raison si, unis en sociétés et conduits par une direction prudente, ils entrent dans la voie où leurs pères et leurs ancêtres trouvèrent leur salut et celui des peuples. Quelle que soit dans les hommes la force des préjugés et des passions, si une volonté perverse n'a pas entièrement étouffé le sentiment du juste et de l'honnête, il faudra que tôt ou tard la bienveillance publique se tourne vers ces ouvriers, qu'on aura vus actifs et modestes, mettant l'équité avant le gain et préférant à tout la religion du devoir.

Il résultera de là cet autre avantage, que l'espoir et de grandes facilités de salut seront offerts à ces ouvriers, qui vivent dans le mépris de la foi chrétienne ou dans les habitudes qu'elle réprouve. Ils comprennent d'ordinaire, ces ouvriers, qu'ils ont été le jouet d'espérances trompeuses et d'apparences mensongères. Car ils sentent, par les traitements inhumains qu'ils reçoivent de leurs maîtres, qu'ils n'en sont guère estimés qu'au poids de l'or produit par leur travail ; quant aux sociétés qui les ont circonvenus, ils voient bien qu'à la place de la charité et de l'amour ils n'y trouvent que les discordes intestines, ces compagnes inséparables de la pauvreté insolente et incrédule. L'âme brisée, le corps exténué, combien qui voudraient secouer un joug si humiliant? mais, soit respect humain, soit crainte de l'indigence, ils

ne l'osent pas. Eh bien ! à tous ces ouvriers, les sociétés catholiques peuvent être d'une merveilleuse utilité, si, hésitants, elles les invitent à venir chercher dans leur sein un remède à tous leurs maux, si, repentants, elles les accueillent avec empressement et leur assurent sauvegarde et protection.

Vous voyez, Vénérables Frères, par qui et par quels moyens cette cause si difficile demande à être traitée et résolue. Que chacun se mette à la part qui lui incombe, et cela sans délai, de peur qu'en différant le remède on ne rende incurable un mal déjà si grave. Que les gouvernants fassent usage de l'autorité protectrice des lois et des institutions ; que les riches et les maîtres se rappellent leurs devoirs ; que les ouvriers dont le sort est en jeu poursuivent leurs intérêts par des voies légitimes, et puisque la religion seule, comme Nous l'avons dit dès le début, est capable de détruire le mal dans sa racine, que tous se rappellent que la première condition à réaliser, c'est la restauration des mœurs chrétiennes, sans lesquelles même les moyens suggérés par la prudence humaine comme les plus efficaces seront peu aptes à produire de salutaires résultats. — Quant à l'Église, son action ne fera jamais défaut en aucune manière et sera d'autant plus féconde qu'elle aura pu se développer avec plus de liberté ; et ceci, Nous désirons que ceux-là surtout le comprennent dont la mission est de veiller au bien public. Que les ministres sacrés déploient toutes les forces de leur âme et toutes les industries de leur zèle, et que, sous l'autorité de vos paroles et de vos exemples, Vénérables Frères, ils ne cessent d'inculquer aux hommes de toutes les classes les règles évangéliques de la vie chrétienne ; qu'ils travaillent de tout leur pouvoir au salut des peuples, et par-dessus tout qu'ils s'appliquent à nourrir en eux-mêmes et à faire naître dans

les autres, depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles, la charité, reine et maîtresse de toutes les vertus.

C'est, en effet, d'une abondante effusion de charité qu'il faut principalement attendre le salut; Nous parlons de la charité chrétienne qui résume tout l'Evangile et qui, toujours prête à se dévouer au soulagement du prochain, est un antidote très assuré contre l'arrogance du siècle et l'amour immodéré de soi-même : vertu dont l'apôtre saint Paul a décrit les offices et les traits divins dans ces paroles : *La charité est patiente : elle est bénigne : elle ne cherche pas son propre intérêt : elle souffre tout, elle supporte tout* (38).

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, à chacun de vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à vos fidèles, la bénédiction apostolique dans le Seigneur.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 15 mai de l'année 1891, de Notre Pontificat le quatorzième.

LÉON XIII, PAPE.

(38) *Caritas patiens est, benigna est, non quærit quæ sua sunt; omnia suffert ; omnia sustinet.* Corinth., XIII, 4-7.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 115. — Septembre 1891

MAISONS DE FRANCE

MAISON D'AIX.

Mon révérend et bien-aimé père Augier,

En nous annonçant le premier numéro de nos *Petites Annales*, vous m'avez demandé quelques notes sur les travaux de la maison de Notre-Dame de l'Osier pendant la première partie de l'année 1890. Je vous avoue en toute simplicité me trouver pour le moment dans l'impossibilité de satisfaire votre désir, ayant égaré, dans le trouble d'un départ précipité, la liste des pays évangélisés et des œuvres accomplies durant cette époque. Je voudrais du moins vous en dédommager en vous adressant, dès la première heure, le compte rendu des travaux de la maison d'Aix.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis ému. Il y a quelques mois seulement, le 23 novembre dernier, après cinq années environ de résidence successive à Notre-Dame de la Garde et à Notre-Dame de l'Osier, l'obéis-

sance me ramenait inopinément dans cette chère maison d'Aix où j'avais passé mes vingt premières et heureuses années de missionnaire. Avec des embellissements nouveaux, mais surtout avec les pieux souvenirs qui se rattachent à ce lieu sacré de nos origines religieuses, j'avais le bonheur de retrouver les Pères qui avaient été mes maîtres dans l'apostolat, mon conseil dans la communauté, et qui étaient restés mes amis, le P. Nicolas et le P. Bonnard (1), dont les années, en s'accumulant sur leur tête, n'ont pas diminué la vivacité d'intelligence et les saintes ardeurs du zèle. D'autre part, deux anciens Pères de la Mission auxquels m'unissent les liens les plus doux et les plus forts d'une amitié déjà vieille de vingt-quatre ans, m'avaient accompagné de Notre-Dame de l'Osier; vous avez nommé le P. Bourg et le P. Lamblin, qui avaient reçu leur obédience en même temps que moi. Enfin, les PP. Odoul et Audibert, tous les deux pleins de jeunesse, de ferveur et de courage, complétaient, avec le bon P. Michelot, le personnel de la maison.

Nous pouvions avoir, comme vous le voyez, les âges les plus divers; mais, dès les premiers jours, nous nous sentions reliés par un point d'unité bien saillant. Notre seul vœu, notre seul bonheur, notre dernière joie à tous serait de nous aimer, de jeter mutuellement dans notre existence de beaux jours par la pratique de la charité fraternelle, et un dévouement filial et absolu à la Congrégation.

Dès le 28 novembre, la Providence nous conviait à accomplir notre vocation d'apôtres. Le P. Bourg et moi, nous partions pour prêcher pendant l'Avent, c'est-à-dire du 29 novembre au 25 décembre, une mission à Saint-Mathieu, de Montpellier. Le P. Chatel, de Notre-Dame

(1) Depuis la composition de ce rapport, le P. Bonnard est allé recevoir au ciel la récompense de ses travaux et de ses vertus.

de l'Osier, nous rejoignait le lendemain matin. Je n'entrerai pas dans les détails qui présidèrent à l'organisation et au fonctionnement de cette œuvre importante ; je me contenterai de vous en signaler les grandes lignes et les principaux aspects.

En 1880, nos pères d'Aix, sous la direction du P. Nicolas, avaient donné une première mission à Saint-Mathieu. Les résultats avaient été si visibles et si consolants, que M. le chanoine Atgé, curé de la paroisse, s'était promis d'en faire donner une seconde le plus tôt possible, estimant qu'il ne pouvait accorder à son peuple un meilleur témoignage de son dévouement pastoral. D'un caractère des plus actifs et des plus généreux, d'une foi simple et antique et d'une grande pureté de principes, ce saint prêtre est, avant tout, un homme de zèle ; il a toutes les ardeurs d'une âme apostolique. Cette fois encore, les missionnaires étaient heureux de se rendre à son appel, de déployer toute leur parole, toute leur fatigue, pour l'aider à réveiller et à sauver les âmes qui lui étaient confiées.

Nous n'étions pas sans appréhension sur l'issue de l'entreprise ; mais, grâce aux prières multipliées et ferventes, à l'attrait exercé par toutes les splendeurs, celles des illuminations avec le P. Chatel, celles de la musique avec le P. Bourg, et pourquoi ne le dirais-je pas ? celles de la prédication et de l'éloquence avec tous les deux, déroulant devant l'auditoire ces drames populaires de la paroles appelés *conférences dialoguées ;* grâce aussi, il faut le reconnaître hautement, au bon esprit d'une population où les malheurs du temps n'ont pas encore étouffé les nobles sentiments de la foi et les aspirations élevées de la piété, le succès de la mission a atteint des proportions que les plus confiants n'avaient pas osé espérer.

Combien il serait à désirer que ce spectacle se produi-

sît en présence de ces indifférents, ou de ces insouciants trop nombreux qui acceptent avec une aveugle crédulité les assertions d'une presse impie, affirmant la fin prochaine de la religion en France ! Ils verraient avec quelle énergique vitalité la foi se conserve et se transmet aux générations nouvelles dans cette paroisse, renommée entre toutes celles de Montpellier par son patriotisme et son attachement à la religion. Ils verraient quels miracles de conversion peuvent encore s'accomplir, quels morts sortent de leurs sépulcres en entendant la parole de vie, et proclament, avec la puissance de Jésus-Christ, l'efficacité de son apostolat.

En effet, à la nuit de Noël, la communion générale a permis de constater un grand nombre de retours. Plus de quatre cents hommes, avec un silence, un recueillement et une piété admirables, sont venus prendre leur place à la table sainte et recevoir le Dieu de la crèche eucharistique. Beaucoup, s'ils n'ont pas fait le pas décisif, ont reçu un ébranlement salutaire qui préparera leur conversion prochaine. C'est ainsi que, même après la cérémonie de la clôture, plusieurs retardataires de marque sont venus implorer notre ministère de miséricorde, et un pauvre jeune homme gravement malade, qui jusque-là avait obstinément refusé le prêtre, nous faisait appeler au moment de notre départ pour se réconcilier avec le bon Dieu.

Ce fut au milieu de l'émotion générale que M. le curé remercia les missionnaires. Ses bienveillants éloges nous visent trop personnellement pour que nous puissions y insister. Mais je citerai ces paroles qu'il voulait bien nous adresser quelque temps après, dans une lettre où l'on sent vibrer son âme de prêtre et de pasteur :

«... Qu'il soit béni le Dieu dont la grâce a procuré une fois encore à mon peuple de Saint-Mathieu le spec-

tacle réconfortant de la mission ! Qu'il soit béni, en particulier, de s'être choisi de pareils interprètes pour nous transmettre les appels de sa miséricorde et les enseignements de son Évangile. Vous avez obtenu votre magnifique succès par votre ardente conviction, la véhémence de votre zèle et la charité d'un cœur d'apôtre que pressent les infortunes des âmes et qui voudrait les soulager... »

J'ajouterai que nous restons profondément reconnaissants envers Mgr l'évêque de Montpellier. Sa Grandeur a voulu nous apporter, pendant la mission, l'honneur et la joie de sa présence, en même temps que les encouragements de sa parole toujours si pleine de lumière et d'émotion. Les bonnes Sœurs de l'Immaculée Conception, dont le pensionnat est très florissant, ont également droit à nos actions de grâce pour le vif intérêt qu'elles ont porté à notre œuvre. Leur hospitalité empressée a été particulièrement précieuse au P. Chatel; elles ont eu, comme toujours, l'intelligence de toutes les délicatesses.

Le lendemain de Noël, nous nous retrouvions à la Mission, heureux d'y reprendre pour quelques semaines cette vie de communauté où, sous la protection de notre Mère Immaculée, on sent si bien la vérité de cette parole du prophète : « Qu'il est bon à des frères de vivre avec des frères ! » Qu'il est bon aussi de mettre en commun ses impressions et ses souvenirs !

Ceux que le P. Odoul rapportait de Brignoles et de Lambesc étaient consolants. A Brignoles, du 17 au 21 novembre, il avait donné les exercices de la retraite au pensionnat des Dames religieuses ursulines, et au témoignage de la Révérende Mère supérieure, « il pouvait se féliciter d'avoir contribué à rendre bonnes ces chères enfants dont le cœur n'a besoin que d'être excité pour

bien faire ». A Lambese, il avait prêché du 1er au 8 décembre la retraite annuelle de la Congrégation, et mérité l'estime du vénéré pasteur qui venait, bientôt après, nous demander un Père de même doctrine et de même dévouement pour les trois dernières semaines du prochain Carême.

Pendant ce temps, le P. Audibert, récemment placé à Aix, voyait enfin se réaliser son désir d'être missionnaire ; son cœur se dilatait à cette pensée. Sa santé délicate n'était pourtant pas sans donner quelque inquiétude. Mais n'écoutant que son ardeur et plein de confiance dans la Vierge Immaculée, le jeune Oblat n'aspirait qu'à marcher sur les traces de ses frères aînés. Pour mettre sa voix et ses forces à l'épreuve, il eut la pensée d'offrir son concours désintéressé à M. le curé de la Valette, près de Toulon, le vénérable M. Ortigues, à qui l'attachait une parenté très lointaine. Le bon curé accueillit avec empressement cette ouverture, et confia au P. Audibert la retraite de sa congrégation de jeunes filles. Comment réussit et quelle impression laissa le jeune missionnaire? La lettre suivante de M. le curé de la Valette nous le dira; il me semble bon de la reproduire ici :

« La Valette, 4 janvier 1891.

« Mon révérend Père,

« Je viens, un peu tard, vous remercier du bien que nous a fait votre jeune et éloquent missionnaire. J'attendais votre retour de la mission évangélique de Montpellier, pour vous témoigner toute ma reconnaissance et vous payer de mon merci.

« Notre jeune Père est venu, on l'a vu et entendu, et sa parole, sympathique dès le début, a su lui gagner tous les cœurs ; sa figure aloysienne aidait au succès, et son

désintéressement y ajoutait. Si sa poitrine correspondait mieux à son zèle, vous auriez un véritable missionnaire de plus. Encore une fois, merci, mon révérend Père, de votre obligeance et de vos bontés. Longtemps, on gardera le souvenir de cette douce vision.

« Je me propose plus tard de faire appel à votre zèle pour des exercices de plus longue haleine et me venger un peu mieux de votre désintéressement. La paroisse l'a su, et serait heureuse d'entendre encore quelques-uns des vôtres en des circonstances plus solennelles.

« Veuillez agréez, etc.

« Ortigues. »

L'épreuve avait été favorable ; aussi ce fut avec bonheur que, quelque temps après, il devenait le compagnon d'armes du P. Nicolas. Mais n'anticipons pas.

Le 17 janvier, j'inaugurais les travaux de la nouvelle année par une retraite au pensionnat du Très-Saint-Sacrement, au couvent de Notre-Dame de la Seds. Une fête tout intime devait coïncider avec la clôture de la retraite et lui donner un touchant caractère. Ce jour-là même, M. le chanoine Marbot, ancien vicaire général d'Aix, célébrait ses noces d'argent dans l'église de Notre-Dame de la Seds. Il s'était préparé à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de son ordination en suivant assidûment lui-même les exercices de la retraite, donnant ainsi à ses enfants l'édification et un exemple plus persuasif que tous les discours.

Des rapports de dévouement et d'intimité spirituelle ont toujours subsisté entre cette sainte communauté de la Seds et les Pères Oblats. En cédant l'aumônerie à M. l'abbé Marbot, les liens qui nous unissaient à elle n'ont rien perdu de leur douceur et de leur inviolabilité. Vous n'en serez pas surpris; vous savez que le nouvel

aumônier continue à nous honorer de sa confiance entière et de sa vive affection.

C'est, sans doute, cette noble et inaltérable sympathie pour la Congrégation qui l'inspirait, quand il parlait si bien de ses enfants des Missions lointaines, dans sa vie récente de *la Mère Saint-Maurice, supérieure générale des Sœurs de la Présentation*. Ce livre, vrai modèle d'hagiographie, est d'un intérêt édifiant. Permettez-moi d'en détacher une page, à laquelle le sacre prochain de Mgr Pascal, dans la cathédrale de Viviers, donne un intérêt et un à-propos saisissants :

« Le 23 novembre 1851, un missionnaire du Canada recevait l'onction épiscopale dans la vieille cathédrale de Viviers. Canadien de naissance, Français par le cœur, Mgr Taché appartenait à l'apostolique Congrégation des *Oblats de Marie Immaculée*, qui prit jour au commencement de ce siècle à Aix-en-Provence, et dont les glaciers du Nord pas plus que les rigueurs tropicales n'ont arrêté le zèle ardent pour le salut des âmes.

« Avec le P. Aubert, il était le premier pionnier de l'Évangile et de la civilisation dans les régions sauvages de la rivière Rouge. Franchir d'immenses espaces sur deux planches traînées dans la neige par des chiens ; endurer le froid le plus excessif ; oublier le goût du pain ; ne manger que d'une viande infecte, préparée au suif ; coucher sur la dure et souvent à la belle étoile, telle avait été jusque-là sa vie. Tant d'abnégation et de courage, servant une intelligence hors ligne, ne pouvait échapper à l'œil vigilant de l'Église, et en 1851, le P. Taché, désigné par les évêques de la province du Canada, était nommé, malgré ses vingt-huit ans, évêque d'Arath, coadjuteur de Saint-Boniface.

« Il fut sacré par l'évêque de Marseille, l'inoubliable Mgr de Mazenod, fondateur des Oblats. Ses deux assis-

tants étaient Mgr Guibert, évêque de Viviers, et Mgr Prince, coadjuteur de Montréal.

« Le lendemain du sacre, 24 novembre, les quatre prélats se dirigèrent vers Bourg-Saint-Andéol et vinrent à la maison mère des Sœurs de la Présentation. On devine bien avec quelle joie fut accueillie cette *visite*. Les récits de Mgr Prince et de Mgr Taché intéressèrent vivement la communauté. Le tableau d'une existence de missionnaire canadien, dont nous venons d'esquisser les grands traits, n'avait rien de bien séduisant pour de faibles femmes. Qui sait pourtant s'il n'alluma point dans quelques âmes les désirs d'un lointain apostolat? Personne, il est vrai, ne se douta qu'il y avait là un allèchement divin, le prélude d'un appel qu'allait bientôt faire entendre la voix de Dieu. »

Vous ne me reprocherez pas cette citation un peu longue. C'est une page de notre histoire, elle a sa place dans les annales de la famille.

Avant de nous séparer de nouveau, nous avions la consolation de nous recueillir dans la *retraite annuelle* et de vaquer à ses saints exercices du 26 janvier au 2 février. A Aix, une circonstance particulière émeut nos cœurs d'Oblats. Nous aimons à renouveler nos vœux à l'autel où notre vénéré fondateur et le R. P. Tempier prononcèrent les leurs pour la première fois.

Après avoir retrempé leur âme aux sources de la vie religieuse, tous les Pères partirent joyeusement deux à deux en mission. Le P. Supérieur et le P. Lamblin se rendirent à Lamanon dans le diocèse d'Aix, les PP. Nicolas et Audibert à Belgentier, dans le Var, le P. Bourg à Bren, dans la Drôme; le P. Odoul devait l'accompagner, mais un accident de santé, à son grand regret, le retint à Aix.

A Lamanon, petite paroisse de 350 habitants, 70 hom-

mes dont 40 retours ont rempli leur devoir religieux. De graves scandales occasionnés par deux mariages civils et mixtes ont heureusement pris fin. Le bon souvenir que les deux missionnaires avaient laissé dans le pays quinze ans auparavant n'a pas peu contribué à obtenir ces consolants résultats. Pendant les quinze jours de la mission, les Pères ont reçu une bienveillante et généreuse hospitalité chez M. le marquis de Panisse. Hélas! avec quelle douleur n'avons-nous pas appris la mort de cet homme de bien quelques jours après l'avoir quitté plein de santé!

C'était un ami dévoué de la Congrégation ; il avait connu intimement notre vénéré Fondateur ; il en gardait pieusement le souvenir, et c'est dans un esprit de respect et d'amour qu'il se plaisait à rappeler ses relations avec le saint Pontife. Mgr de Mazenod, en témoignage de son amitié n'avait pas hésité à faire le long voyage de Nancy pour conférer le saint baptême à son fils. Il faut croire que le désir de voir ses enfants établis depuis peu dans cette ville fut pour son cœur un attrait non moins puissant. Quoi qu'il en soit, M. de Panisse parlait de cet événement comme d'un grand honneur pour sa famille déjà si noble par sa descendance de celle de sainte Madeleine de Pazzi; il y voyait de plus l'assurance d'une protection céleste pour ce fils bien-aimé.

Voici une circonstance de sa fin qui me semble un signe assuré de prédestination. Après la mission de 1875, profondément impressionné du bien qu'elle avait produit, il nous avait fait promettre, au P. Lamblin et à moi, de revenir après dix ans appliquer de nouveau ce remède extraordinaire de la mission à son village de Lamanon.

Mais, au bout des dix années, les deux missionnaires se trouvaient séparés et loin d'Aix. Attendons jusqu'en 1890, m'écrivit-il, j'ai quatre-vingts ans, mais

j'espère que le bon Dieu me conservera la vie jusqu'à cette date ; ma confiance est d'autant plus grande qu'il y va de sa gloire et du salut des âmes. Cinq ans après, le jour même de mon retour à Aix, je trouvais à la Mission une lettre qui me rappelait en termes exquis notre promesse : « Je ne vous demande pas un carême, vous avez mieux à le placer qu'ici. Mais voulez-vous cependant nous accorder la mission après les solennités de Pâques? »

Comme nos obligations ne nous le permettaient pas, je lui proposai le temps de la Quinquagésime au deuxième dimanche du Carême. Il s'empressa de nous faire cette réponse: « Je vous remercie de tout cœur des belles étrennes que vous nous promettez ; nous ne pouvions compter être aussi bien traités, et plein d'espoir que votre inspiration vous vient d'en haut, je puis ainsi espérer plus sûrement vous voir et jouir de la bonne réussite de votre charité. » Son espérance n'a pas été trompée ; il fut plus que le témoin de la mission. Soucieux autant que les missionnaires de la foi et de la vertu des habitants de Lamanon, il mit courageusement tout en œuvre pour nous seconder; il fit plus encore, il s'appliqua à mettre à profit pour lui-même les trésors de grâce de la mission, et au jour de la clôture, nous l'entendîmes prononcer ces paroles dans les filiales expansions de sa confiance : « Je suis tout à la joie ; la mort peut venir, je ne la crains pas, je la désire, il me serait doux de mourir bientôt. »

Son vœu devait être exaucé. Presque au surlendemain de la mission, il s'éteignait doucement au moment même où le prêtre qui célébrait la sainte messe dans ses appartements finissait ces mots : *Ite, missa est.* Son âme allait recevoir au ciel la bénédiction du prêtre éternel.

Ces détails peuvent paraître un peu prolixes ; vous me

les pardonnerez ; c'était pour moi un besoin de payer ce tribut du souvenir à celui qui fut toujours l'ami de cœur de notre vénéré fondateur et dont nous avons éprouvé plus d'une fois l'inépuisable charité.

A Belgentier, le P. Nicolas dirigeait la mission avec cette ardeur et cet entrain qui l'ont toujours distingué. Le P. Audibert s'estimait heureux de faire ses premières armes avec le vénérable et zélé religieux et de se familiariser tout de suite avec les traditions de nos anciens. Les hommes sont allés entendre la parole de Dieu, ils n'ont pas eu le courage d'accomplir leur devoir jusqu'au bout ; mais les missionnaires et le pasteur ont été bien consolés par la fidélité des femmes à gagner généralement la mission.

Voici du reste comment la *Semaine religieuse* de Fréjus s'exprime dans son numéro du 7 mars :

« On nous écrit de Belgentier : Les cœurs vraiment chrétiens de notre localité sont encore sous la douce impression d'une mission que viennent de nous prêcher deux religieux de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, les PP. Nicolas et Audibert. Les saints exercices commencés le 8 février ont duré quinze jours.

« Tous les soirs à huit heures, une assistance nombreuse remplissait notre église. Là, après un sermon touchant ou une conférence dialoguée, les voûtes du temple saint retentissaient du chant de pieux cantiques dans lesquels hommes et femmes, sous la direction de nos bons missionnaires, unissaient leurs voix avec un pieux entrain. Puis, après avoir reçu la bénédiction du divin Maître, nous rentrions chez nous, l'âme pleine des plus salutaires émotions. Chaque matin, pendant la messe que suivait une instruction, nous étions aussi pieusement émus par le chant de beaux cantiques adaptés aux circonstances.

« Les trois derniers jours de la première semaine ont eu lieu des exercices spéciaux pour les enfants. Ils ont été suivis, le dimanche, d'une fête gracieuse dans laquelle ces heureux enfants sont venus déposer des bouquets et des couronnes au pied de la statue de la *Bonne Mère*, en chantant des cantiques, qui traduisaient, on ne peut mieux, la naïve piété de leurs cœurs. Le soir, à huit heures, une cérémonie des plus imposantes nous réunissait de nouveau dans la maison du Seigneur. La statue de la Vierge était exposée sur le maître-autel. Après un cantique de circonstance à la suite duquel la parole chaleureuse et persuasive d'un de nos missionnaires a remué bien des âmes, la paroisse a été consacrée à la Vierge Immaculée.

« Durant ces jours bénis, les âmes du Purgatoire n'ont pas été oubliées... Le dimanche 22 février, la messe de communion générale a présenté un doux et bien édifiant spectacle. L'après-midi, après le chant solennel des vêpres, grande a été la surprise des habitants, en voyant apparaître une gracieuse statue de Notre-Dame de Lourdes, généreusement offerte par une personne de la paroisse. Aussitôt, en présence de M. le curé, doyen de Solliès-Pont, qui nous a fait l'honneur de venir présider cette cérémonie, cette statue a été solennellement bénite, puis, sous un ciel splendide, une procession magnifique a parcouru nos rues. Quatre congréganistes vêtues de blanc portaient la nouvelle statue de la *Bonne Mère* au milieu des chants joyeux et entraînants qui faisaient de cette cérémonie une marche triomphale en l'honneur de la Reine du Ciel. Tout s'est terminé par la bénédiction du Saint Sacrement. Que la Vierge Immaculée qui nous a déjà obtenu tant de grâces, fortifie les cœurs qui ont déjà répondu à l'appel de son divin Fils et ramènent bientôt ceux qui sont restés loin de lui! »

A Bren, le P. Bourg donnait le retour de la mission prêchée l'année précédente par les PP. Luguet et Guyon-Vernier. Il a su déterminer un mouvement religieux assez grand pour avoir une retraite et une communion spéciales pour les hommes seuls. Nous avons lu à Romans un article intéressant de la *Semaine religieuse* de Valence à ce sujet. Nous regrettons de ne pas l'avoir à notre portée au moment où nous rédigeons ce rapide compte rendu, pour en citer quelques extraits.

J'ai nommé Romans; c'est là que, le 1er mars, troisième dimanche du Carême, les PP. Garnier, Nicolas, Bourg et Odoul se retrouvaient pour prendre part à la mission générale. C'est avec la plus vive appréhension que les missionnaires, au nombre de dix, s'en allaient évangéliser cette ville appelée autrefois *la Sainte*, mais devenue tristement célèbre par ses assemblées politiques et naguère par le cri blasphématoire et impie de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. » Mais ils avaient pour les soutenir les encouragements de Mgr de Valence ; Sa Grandeur avait désiré elle-même cette mission, et voulu la confier aux Pères Oblats.

Ils trouvaient encore un sujet de confiance dans le souvenir déjà lointain, mais toujours vivant, qu'avaient laissé dans ce pays nos Pères, soit comme missionnaires, soit comme professeurs au grand séminaire. Forts de cet appui, comptant surtout sur la grâce de Dieu et sur le secours de leur divine Mère, les dix missionnaires commencèrent cette œuvre d'obéissance avec tous les élans de leurs cœurs, les quatre Pères d'Aix à Saint-Barnard, les PP. Bourde, provincial, Fayette et Luguet, de Bon-Secours, au bourg du Péage, enfin les PP. Chatel, Morard, de Notre-Dame de l'Osier, et Gaudin, de Bon-Secours, à Saint-Nicolas.

A Saint-Barnard, l'ouverture eut lieu à la messe de

onze heures avec tout le cérémonial prescrit par nos saintes règles. L'impression générale de l'auditoire, des missionnaires, du clergé, fut excellente. Le soir, à vêpres, dans les trois paroisses, l'assistance fut nombreuse. C'était de bon augure. Le lendemain, en effet, les exercices, matin et soir, furent admirablement suivis; nos craintes s'évanouissaient chaque jour de plus en plus, et à la fin de la semaine nous pouvions dire que la mission de Romans avait commencé comme les autres finissent. Les foules étaient accourues, l'église immense de Saint-Barnard était comble. Ainsi des autres paroisses. Cette première semaine nous consola à un degré qui ne nous était jamais arrivé; elle se termina, selon l'usage de nos anciens Pères, par la fête des enfants. Cette cérémonie, vraiment délicieuse, suscita des enthousiasmes; elle avait été préparée tout particulièrement par le P. Odoul.

La deuxième semaine fut signalée par un grave incident. C'était l'œuvre de Satan. Les anarchistes de Romans, furieux du grand mouvement religieux qui chaque soir s'accentuait davantage, résolurent de l'arrêter. Ils convinrent dans leurs assises qu'il fallait, pour cela, troubler les réunions de Saint-Barnard et terroriser la population par des cris et des menaces. Un premier essai dès la première semaine n'avait pas réussi. Mais le lundi, 9 mars, dix d'entre eux désignés par le sort, dit-on, se livrèrent au bas de l'église à une démonstration qui faillit amener une catastrophe. Le P. Nicolas était en chaire, il parlait sur le péché, la vaste église était remplie de monde; l'auditoire, saisi par la parole grave, claire, imagée et convaincue de l'orateur, l'écoutait avec une attention profondément recueillie, lorsque tout à coup retentit avec force ce cri sauvage : *Vive l'anarchie !*

On s'imaginerait difficilement le scandale qui s'ensuivit et le trouble qui fut jeté dans l'assemblée. L'émotion fut à son comble quand ce cri se fit entendre de nouveau. MM. les vicaires qui veillent au maintien de l'ordre au bas de l'église, essaient d'intervenir, ils sont insultés; l'un d'eux est même saisi à la gorge par une de ces futures pétroleuses admises aux réunions anarchiques. Plusieurs officiers et soldats assistant à l'exercice se lèvent et quittent leurs places pour imposer le calme par leur présence. Ce mouvement fait craindre une collision. Ce n'est plus une émotion, c'est un affolement. La foule s'agite comme une mer houleuse. En vain les missionnaires crient de rester calmes, que l'incident est fini et sans portée; leur parole se perd dans le bruit et les cris poussés par les femmes et les enfants. On se précipite vers les portes latérales mais sans pouvoir les ouvrir. Le vacarme est sans mesure, plusieurs personnes se trouvent mal, des malheurs par écrasement sont à redouter. C'est alors que les missionnaires, décuplant leurs voix, sont assez heureux pour dominer l'agitation et se faire entendre. Ils signalent la cause du désordre et tout ce qu'il a d'inoffensif; les perturbateurs du désordre ont pris la fuite, aucun danger n'est à craindre.

Le R. P. Nicolas, qui est resté debout et impassible dans la chaire reprend la parole et achève son discours par une péroraison de circonstance, qui relève les âmes et achève de rendre à tous la confiance. La bénédiction du Saint Sacrement est donnée au milieu d'un profond silence qui contraste avec le tumulte de tout à l'heure.

Les avis sont écoutés avec une curiosité avide et religieuse à la fois, et chacun se retire en jugeant sévèrement la conduite des partisans de la formule *Ni Dieu*,

ni maître. Cet odieux incident provoque dans tout Romans une indignation générale.

La police, M. le maire, la gendarmerie se livrèrent à une enquête sévère et promirent avec la meilleure bonne grâce de faire respecter les réunions catholiques à Saint-Barnard et ailleurs s'il en était besoin. Ils connaissaient ces fauteurs de troubles. Naguère, sur le passage du Président de la République, ils avaient arboré le drapeau noir et poussé le même cri anarchique. Depuis ils étaient l'objet d'une surveillance particulière, et l'autorité semblait heureuse de cet incident qui lui permettait de les retrouver et de les traduire devant la justice.

Cependant, les honnêtes gens de tous les partis, humiliés et irrités d'un pareil attentat contre la liberté religieuse et en même temps la sécurité des personnes, crurent de leur devoir de protester en prenant part eux-mêmes aux exercices de la mission. On avait annoncé une conférence dialoguée pour le lendemain ; trois mille personnes se pressèrent au pied de la chaire évangélique, et plus de mille, faute d'espace, furent condamnées à rester sur la place devant l'église. Si les francs-maçons avaient cru intimider les Romanais et leurs missionnaires, ils s'étaient étrangement trompés.

A partir de ce moment, le mouvement religieux ne se démentit pas un seul jour, il n'y eut pas la moindre défaillance. Tout le monde en était surpris. Un écrivain, témoin de ce prodige dans une ville comme Romans, l'expliquait ainsi dans le journal *l'Impartial* à la date du 11 mars.

« Je sors du sermon donné à Saint-Barnard par les Révérends Pères Oblats de Marie. Je ne vous parlerai pas des incidents qui font l'objet des conversations romanaises depuis quelques jours...

« Je veux, avant tout, vous faire part de l'impression

profonde que j'ai ressentie en parcourant les trois églises de Romans et de Bourg-de-Péage.

« La foi s'en va, dit-on. Hélas ! il faut le reconnaître, on ne pratique plus comme à une époque, on oublie le chemin de l'église.

« Comment en serait-il autrement? N'avons-nous pas les écoles sans Dieu, où les générations futures vont apprendre à mépriser ce qui touche à la religion? Les enfants élevés dans ces officines ne peuvent pas avoir d'autres principes que ceux qu'on leur inculque.

« Mais si nous constatons que la jeunesse, par l'éducation qu'on lui donne, semble devoir s'éloigner peu à peu de la religion, ne semble-t-il pas qu'il y ait, dans notre population romanaise, comme un vieux levain religieux qui se réveille à certaines époques?

« L'affluence considérable qui envahit nos églises depuis quelques jours ne doit pas toujours être mise sur le compte de la curiosité.

« Combien de personnes, au contraire, viennent là, poussées par un sentiment d'inquiétude, espérant trouver dans les paroles d'un prêtre l'explication même de cette inquiétude.

« Après avoir cherché de-ci et de-là une consolation aux misères de la vie, ces hommes, qui n'ont rien trouvé en fait de consolation, finissent par entrer dans une église. Ils n'ont aucune conviction religieuse peut-être, mais quelque chose leur dit qu'à l'ombre de l'autel, ils trouveront un instant de calme, et que les paroles d'un prédicateur leur ouvriront quelque horizon inconnu, d'où leur viendra comme un rayon d'espérance. »

Quel que fût le mobile qui anima les Romanais, la mission continua à être suivie dans les trois paroisses avec un empressement extraordinaire. Le mardi de la troisième semaine, premier jour spécialement réservé

aux hommes, les trois églises étaient pleines. « La vaste enceinte de Saint-Barnard présentait un spectacle rare dans l'histoire de notre ville, écrivait *l'Impartial*, le 19 mars. Malgré ses dimensions, elle avait peine à suffire aux hommes qui s'y étaient donné rendez-vous ; il y avait là groupés et confondus un millier d'hommes de toutes les classes et de toutes les conditions, écoutant avec un respect et une sympathie visibles la vibrante parole du missionnaire. Nous le répétons, rarement un pareil nombre de Romanais s'est trouvé réuni au pied de la chaire. »

Les appels aux hommes furent renouvelés jusqu'à cinq fois, et chaque fois ils se retrouvèrent aussi nombreux. Il est vrai, les missionnaires n'épargnèrent rien pour donner aux réunions, pendant tout le cours de la mission, le plus grand éclat : cérémonie des morts, consécration de la paroisse à la Très Sainte Vierge, amende honorable au Très Saint Sacrement, consécration au Sacré-Cœur. Hélas ! une épreuve nous était réservée. Voulant frapper un coup suprême, nous avions annoncé la cérémonie de la loi de Dieu avec une solennité exceptionnelle et en nous conformant à tout ce que prescrit notre directoire des missions. Tous le savent et s'en réjouissent. Le jour désigné arrive, l'affluence des hommes, aussi bien que celle des femmes, est extraordinaire. Le clergé est nombreux. Le reposoir de la mission a reçu de magnifiques embellissements de circonstance. Grâce à la piété et à la générosité des fidèles, une illumination brillante est préparée. Tout est prêt. Le prédicateur monte en chaire. Il annonce à la foule, qui lui est visiblement sympathique, le sens et l'ordre de la cérémonie grandiose qui va s'accomplir. Tout à coup, une inquiétude se manifeste dans l'auditoire, tous les regards se portent vers le sanctuaire, un fil de fulmicoton enflammé a mis le feu à un feston

de lustrine rouge qui borde les gradins du reposoir. Ce n'est encore rien, on peut l'éteindre, mais l'eau manque; les précautions les plus ordinaires ont été négligées comme absolument inutiles; la flamme s'étend, enveloppe un gradin, puis deux, puis les autres. Les moyens employés pour l'arrêter ne font que la développer. Bientôt tout le reposoir est en flammes, et ces flammes montent et remplissent le sanctuaire. Il faut la voix puissante du prédicateur et l'à-propos de quelques paroles énergiques pour calmer les craintes universelles. On sent que le danger n'est pas immédiat pour les personnes, on sort avec ordre. Mais il est à craindre que le reposoir ne s'effondre et que de ce brasier le feu ne se communique à l'autel, aux stalles, aux orgues du chœur. Mais voilà, ô prodige ! que les flammes qui, depuis un moment, touchaient à la voûte, s'abaissent insensiblement, bientôt au-dessus d'elles émerge la statue de la Sainte Vierge; à sa vue et devant les flammes qui s'éteignent d'elles-mêmes, le peuple entonne le *Magnificat* d'action de grâces.

Cependant, il ne fallait pas songer, malgré les désirs hautement exprimés d'un grand nombre, à reprendre la cérémonie. Une fumée de plus en plus épaisse régnait dans toute l'enceinte sacrée, la lumière des becs de gaz n'était plus aperçue à trois pas, la respiration devenait impossible; on se sépara en toute hâte après avoir publiquement récité l'*Angelus*.

Cet accident regrettable, qui aurait pu devenir tragique, ne ralentit pas l'ardeur religieuse de la population, et les réunions inusitées de la semaine sainte ne laissèrent rien à désirer. Les communions générales de femmes, le vendredi de la Compassion, le dimanche des Rameaux, le jeudi saint et surtout la communion générale des hommes le jour de Pâques attestèrent que le

plus heureux succès avait répondu au zèle des missionnaires ; et aujourd'hui même, après un mois, la *Semaine religieuse* d'Aix nous apporte encore un écho de cette mission. C'est avec joie, dit-elle, que nous reproduisons les lignes suivantes de notre sœur la *Semaine religieuse* du diocèse de Valence.

« On nous écrit de Romans :

« Monsieur le Directeur, vous avez mentionné le succès de la mission prêchée naguère à Saint-Barnard par les Pères Oblats. Je tiens à vous dire que les résultats ne sont pas moins consolants pour la paroisse de Saint-Nicolas et pour celle du Bourg-de-Péage, où les Pères Oblats ont amené régulièrement au pied de la chaire une foule considérable. Jamais peut-être, de mémoire d'homme, nos trois paroisses n'avaient vu pareille affluence, et la bonne volonté de nos deux populations ne s'est pas démentie un seul jour. Quand les missionnaires ont voulu faire appel aux hommes seuls, les trois églises se sont remplies presque autant que les jours où tout le monde était convoqué. C'est là un fait unique dans nos annales, et nos concitoyens ne se souviennent pas d'avoir contemplé un spectacle plus consolant que celui de la vaste église de Saint-Barnard abritant dans son enceinte plusieurs fois séculaire un millier d'hommes venus pour entendre l'émouvante parole des missionnaires.

« Comme couronnement de ces jours bénis de la mission, la communion pascale a été vraiment belle. Il est fort difficile de préciser le nombre des femmes qui se sont approchées de la sainte table ; mais ce qu'on peut affirmer hardiment, c'est qu'il a été bien plus grand que d'habitude. Quant aux hommes, d'après un calcul exact, on n'en a pas compté moins de douze cents à la communion du dimanche, soit environ cinq cents

de plus que les années précédentes. Ces chiffres ont leur éloquence et prouvent qu'à Romans la vie religieuse n'est pas éteinte. Je n'en suis pas surpris quand je considère les merveilles qu'y opère la charité. »

Nous avons appris que MM. les curés de Romans s'étaient rendus à Notre-Dame de l'Osier pour remercier le R. P. Provincial, et faire au sanctuaire béni un pèlerinage d'actions de grâces ; en même temps un des membres les plus autorisés du clergé nous écrivait à nous-même :

«... De longtemps on n'oubliera votre zèle et celui de vos vénérés confrères, ni cette éloquence apostolique qui avait attiré de si magnifiques auditoires dans nos églises et qui a produit tant de fruits réels et sérieux... Que Dieu bénisse nos saints missionnaires et leur rende au centuple le bien qu'ils nous ont fait. »

C'est donc avec raison que les Pères, dans leurs adieux, ont pu s'écrier : « O Romans, reprenez votre titre de *Ville sainte*, vous en avez le droit... Romans et Rome c'est le même mot. Pendant un mois vous avez rempli cette enceinte, et cela sans défaillance... Vaillants chrétiens, hommes de foi, de résolution et de vertu qui nous avez donné ce matin un si beau spectacle, persévérez, montrez ce que vous êtes, et la cause chrétienne sera gagnée, et de proche en proche la sainte contagion s'étendra ; vous êtes un pays d'influence, on comptait sur vous pour la ruine, vous compterez pour la réédification... » La réalisation de ce vœu serait pour les dix missionnaires la plus douce des récompenses, la seule qu'ambitionne leur zèle apostolique.

Cependant le P. Audibert, qui avait puisé dans les conseils et les exemples du P. Nicolas un nouveau courage, avait accepté volontiers de prêcher à Luynes les dominicales du Carême. M. le chanoine Boutière,

curé de cette paroisse, a toujours été un ami dévoué de la Mission d'Aix, s'intéressant à toutes ses œuvres ; il était tout heureux d'encourager le jeune missionnaire dans ses débuts et de l'entourer de ses soins les plus attentifs et les plus délicats. Il s'est plu à nous redire combien le P. Audibert avait su intéresser et édifier son peuple.

Après quelques jours de trève, notre cher Père se remettait au labeur. Le dimanche de Quasimodo, il ouvrait au Paradou, charmante petite paroisse du diocèse, dans la vallée de Baux, la retraite pascale pour les hommes. La première communion des enfants fut une circonstance heureuse qui favorisa son ministère dès la première heure. Chaque soir de la semaine, les hommes ont suivi régulièrement les exercices de la retraite. Cet auditoire spécial et tout nouveau a vivement ému le jeune missionnaire, sa parole s'en est ressentie; plus alerte et plus vibrante, à mesure que l'auditoire grandissait, elle produisait dans la population un véritable réveil religieux. Rarement on avait vu dans l'église autant de monde que les deux derniers jours. Sans doute, cette paroisse a toujours compté de solides croyants comme celui à qui le Père demandait s'il avait fait ses Pâques : « Oui, certes! répondait-il, je ne les ai jamais manquées, même à l'armée, même à Berlin. » Mais malheureusement, là comme ailleurs, les retardataires ne manquent pas. Trente d'entre eux ont consolé par leur retour le cœur du bon curé, récompensé le dévouement du missionnaire, et porté à quatre-vingt-douze le nombre des communiants; c'était la moitié des électeurs. Nous tenons ces détails de M. le curé qui nous les transmettait en nous priant de lui réserver encore un missionnaire pour l'année prochaine. Ajoutons que les femmes avaient eu, elles aussi, leurs réunions

chaque matin, où elles se plaisaient à faire une provision de vraie et solide piété.

De son côté, le P. Lamblin avait été chargé, pendant les trois dernières semaines du Carême, de la retraite pascale de Lambesc.

Lambesc est une petite ville de trois cents âmes; elle appartenait, avant la Révolution, à la branche cadette de la maison de Lorraine. Aussi conserve-t-elle dans ses armoiries la croix de Lorraine aux doubles croisillons, c'est-à-dire la croix de Notre-Seigneur et celle de Saint-Pierre, union qui rappelle ces deux grandes paroles : *Tu es Christus, tu es Petrus.* Le P. Lamblin était tout indiqué pour ce travail; c'était, pour un enfant de la Lorraine, un souvenir lointain de la patrie. Quel bien a produit cette prédication ? Voici la réponse du missionnaire : un bien réel pour un grand nombre de femmes ; chez les hommes, deux retours seulement. Puis il ajoute avec humour : « Cette ville était le lieu où le Parlement tenait ses réunions. Or, le Parlement était, avec la Durance et le mistral, un des trois fléaux de la Provence. Le mistral donne toujours de rudes coups d'aile. La folle Durance n'est pas loin. Le Parlement n'y est plus, mais il est remplacé par des cercles qui sont les pires fléaux de ce pays autrefois excellent et un des premiers évangélisés par nos Pères. »

Dès le lundi de Pâques, les quatre missionnaires de Saint-Barnard de Romans commençaient aussi des retraites pascales. Le P. Bourg évangélisait la Baume d'Hostun dans la Drôme. Il avait le bonheur d'y affermir et accroître le bien qu'il y avait accompli l'année précédente, pendant une mission prêchée en compagnie du P. Lamblin.

Le P. Odoul s'arrêtait à Dieulefit, dans le même diocèse. Cette petite ville, de plus de quatre mille habi-

tants, renferme une population de trois mille catholiques assez bien conservés, malgré le contact journalier des protestants riches, influents et obstinés dans l'hérésie de Calvin. Tous les ans, la généralité des femmes va s'asseoir au banquet eucharistique, et près de cinq cents hommes sont fidèles à remplir, sans fausse honte, leur devoir pascal. Cette année encore, nous écrivait le P. Odoul, ils ont répondu à l'appel de Dieu. On a même signalé parmi eux quelques retours, et un plus grand nombre de femmes. La fidélité des hommes à la communion de Pâques est due, en grande partie, à la *Société catholique de secours mutuels*, établie dans la paroisse en 1856, sous le patronage de l'Assomption de la Sainte Vierge. L'une des premières conditions imposées aux sociétaires est l'accomplissement de ce grand devoir chrétien. Ces deux cents hommes ont une réunion obligatoire tous les mois, sous la direction d'un prêtre qui retrempe leurs âmes par quelques paroles enflammées. L'exemple de ces vaillants du Christ suffit pour entraîner les habitants et quelquefois même pour transformer les lâches en « valeureux ». Le père nous a confirmé ce que nous avait dit le vénérable curé de la population de Dieulefit : elle est simple, franche, mais alerte et sautillante ; c'est presque le caractère provençal, ce qui la fait contraster visiblement avec ses voisins de Nyons et de Valréas... Elle aime la parole de Dieu, est assidue à l'entendre ; nous avons vu plusieurs personnes faire 2 et 3 kilomètres, sous une pluie battante, pour assister à l'exercice. Sympathique au prédicateur, cet auditoire ne demande, pour être ravi et enthousiasmé, qu'une voix forte et beaucoup d'action en chaire. Nous avons vu le P. Odoul à l'œuvre pendant quatre semaines à Romans ; que sa modestie nous permette de dire, sans crainte de nous tromper, qu'il a dû la bienveillance de son auditoire,

avant tout, à la solidité de ses instructions et à son ardent amour pour les âmes.

Le P. Nicolas descendait, par Arles, jusqu'à Maussane. Cette paroisse, depuis de longues années, est presque exclusivement évangélisée par nos pères. Son nom est vingt fois répété dans nos annales. Je me plais à le tracer cette fois encore, pour redire que la forte doctrine du missionnaire, inspirée par une vive piété et développée par une grande élévation de raisonnement, a groupé autour de la chaire évangélique un bel auditoire d'hommes. Cent cinquante se sont retrouvés à la sainte table. C'est le chiffre le plus élevé depuis 1848. « Je vous remercie de m'avoir envoyé le P. Nicolas, me disait de vive voix, quelques jours après, le bon, l'excellent M. le curé Cauvin, j'espère que tout l'ensemble de son enseignement, qui a déjà produit de l'édification, restera encore comme une semence bénie d'où de nouvelles moissons sortiront dans l'avenir. » Ai-je besoin d'ajouter que la musique religieuse des cantiques a rehaussé, pour sa part, l'éclat des réunions et tout particulièrement la solennité de la clôture ?

Le lundi de Pâques, je me séparais du P. Nicolas à Graveson, paroisse d'environ quinze cents âmes, dans le diocèse d'Aix, et j'arrivais, de la gare à l'église, juste à temps pour ouvrir la double retraite pascale des hommes et des femmes. La politique a divisé cette paroisse en deux camps bien tranchés, qui en font une arène où luttent deux partis à peu près égaux en nombre. L'un, agité, bruyant, provocateur, a l'initiative de tous les combats, de toutes les tracasseries. L'autre, calme dans le sentiment de sa force et de son droit, n'attaque jamais mais se défend toujours. Le premier fait profession d'irréligion, l'autre se montre, avant tout, chrétien. Le missionnaire est sûr d'être favorablement accueilli par

cette dernière partie de la population, toujours fidèle aux rendez-vous religieux dans sa charmante église. Il cherchera à réchauffer le zèle des tièdes, à stimuler les bonnes volontés, à améliorer les âmes et les cœurs ; il sera toujours écouté avec les meilleures dispositions. Sans doute, il n'épargnera rien pour ramener les égarés vers le bercail du divin Maître ; mais, pour cela, qu'il se garde bien de jeter sa parole dans la mêlée des passions politiques, qu'il se montre absolument étranger aux partis qui se disputent les influences dans le pays. A cette condition, il pourra fournir des éléments à la paix et au rapprochement des esprits par une prédication toute de foi et d'ardente et universelle charité ; il aura même la consolation de ramener à la pratique des devoirs religieux quelques-uns de ceux qui en étaient le plus éloignés. Dieu soit béni ! cette consolation n'a pas été refusée au pauvre missionnaire. Jusqu'à quel point elle a inondé son cœur, quelques lignes de M. le curé de Graveson permettront de le deviner :

« ... Depuis votre départ, j'ai encore ramassé un revenant de cinquante-cinq ans. Ce doit être notre plus fort. J'ai envoyé, hier soir, un rapport à Monseigneur avec une lettre, où je lui annonce le succès de la retraite. Car, en effet, c'est merveilleux et surprenant. Si je n'avais pas moi-même compté le chiffre de deux cent quatre-vingt-quinze, je n'y croirais pas ; et si nous n'avions pas calculé les retours, je croirais à quelque erreur ; mais non pas, nous ne nous sommes pas trompés, et c'est bien cela : deux cent quatre-vingt-quinze au lieu du chiffre habituel deux cent soixante. Encore une fois, un gros et affectueux merci de la retraite d'abord, et de votre promesse de me choisir et de m'envoyer un père l'année prochaine. »

Quelques jours après, je me rendais à Mouriès, pour

y prêcher également la retraite pascale des hommes. Hélas! le même succès n'a pas couronné mes efforts. Le nombre ordinaire des pâques ne s'est pas augmenté d'un seul homme. Et pourtant la population, quoique mêlée de protestants qui y possèdent un temple et un ministre, entoure généralement le missionnaire de sa sympathie et de son estime. C'est même en souvenir de ce témoignage, que je revenais volontiers l'évangéliser pour la quatrième fois. Cette paroisse possède une chose rare et bien désirable : un chœur d'hommes pleins d'émulation. Vingt-quatre chantres y exécutent, chaque dimanche, le plain-chant d'une manière à la fois intelligente et respectueuse. On se sent porté à la prière en les écoutant ; on devine que le plain-chant est un instrumeut de sanctification. Les fidèles, en grand nombre, prennent au chant du chœur une part discrète mais réelle. C'est bien là l'esprit de la liturgie, l'intention de l'Église. Nous avons entendu Mgr l'archevêque d'Aix, venu pour donner la Confirmation pendant la retraite, leur en faire son compliment, les féliciter de lui avoir fait entendre un plain-chant dignement exécuté. Le missionnaire, lui aussi, aurait aimé à adresser ses félicitations aux hommes de Mouriès pour leur courage à accomplir leur devoir pascal ; mais une centaine seulement, sur quatorze cents habitants, s'étaient approchés de la sainte table. Aussi se serait-il en allé le cœur serré de n'avoir rien fait, rien d'apparent du moins, s'il ne s'était souvenu de la parole du regretté P. Audruger : « Le moyen de ne pas travailler en vain, c'est de travailler uniquement et saintement pour Dieu, qui voit tout et récompense tout. »

C'est dans ces sentiments et avec un dévouement que son âge rend encore plus méritoire que, le 12 avril, le P. Nicolas commençait une grande œuvre apostolique à l'occasion du Pardon de Tourves, dans le diocèse de

Fréjus. Le lendemain il était rejoint par le P. Audibert, et le surlendemain par le P. Odoul, tous les deux infatigables. Qui pourrait s'en étonner? Leur âge n'est-il pas celui de l'activité, de la vie et des enthousiasmes? Voici le compte rendu que le P. Audibert a bien voulu rédiger pour le *Codex* de la maison.

PARDON DE TOURVES, DU 12 AVRIL AU 3 MAI 1891.

Le Pardon de Tourves est une indulgence plénière qui revient périodiquement tous les six ou sept ans, chaque fois que la fête de l'*Invention de la Sainte Croix* coïncide avec le dimanche.

C'est un privilège que le cardinal d'Astros obtint de Rome pour son pays d'origine, avec une relique insigne de la sainte épine. La plupart des précédents pardons ont été prêchés par des Pères Oblats, dont le nom ne s'efface pas de la mémoire des fidèles de Tourves. Ce sont encore trois de nos Pères qui, cette année, ont préparé les âmes à la grâce du *Grand Pardon*, comme on dit dans la contrée. Le 3 mai, jour de la clôture de la mission, les communions ont été magnifiques et bien consolantes. Près de cent hommes et de six cents femmes ont pris part au banquet d'honneur et d'abondance auquel quelques-uns n'avaient plus participé depuis quarante et cinquante ans. A la grand'messe, des enfants des meilleures familles, avec leurs riches costumes de pages et de petits mousquetaires, vinrent rappeler les splendeurs du 24 septembre dernier, jour de fête s'il en fût jamais pour Tourves, jour où cinq évêques passaient, la main bénissante, à travers des milliers de fidèles accourus de tous côtés pour honorer les reliques de saint Probace, l'illustre patron de l'ancienne Turris, le disciple de Jésus-Christ, dont le tombeau venait d'être retrouvé.

Le soir, la procession se déroulait imposante. La pluie menaçait, mais la foi des croyants la conjura, et la croix de la mission fut portée en triomphe dans toutes les rues, devant un public respectueux. Tourves tout entier a assisté au triomphe. La plantation de la croix a été très bien réussie. Qu'il était beau le spectacle de ces milliers de chrétiens défilant devant le signe de notre rédemption et couvrant les pentes de la colline que la croix allait dominer ! Et lorsque la voix du missionnaire retentit puissante, entendue au loin par tout un peuple, et qu'elle fit acclamer la croix, on sentit bien que, ce jour-là, Jésus-Christ avait remporté une victoire.

Au retour eurent lieu les adieux pathétiques, émus et bien remuants du chef de la mission à cette bonne paroisse, et la réponse de M. le curé qui s'est montré reconnaissant. C'était la fin de trois semaines d'un travail très actif mais bien doux.

Les cantiques du P. Nicolas, si vite appris et chantés même par les jeunes gens et les hommes, la première communion des enfants la première semaine, et puis les instructions matin et soir; les cérémonies successives des enfants, de la sainte Vierge, des âmes du purgatoire, de la Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, surtout les conférences dialoguées... tout cela mis au service de la grâce a attiré à l'église de très beaux auditoires même d'hommes, conduit à la table sainte bien des personnes retardataires, et fait pénétrer dans un bien plus grand nombre encore de bonnes vérités et de bons sentiments qui germeront au moment opportun. Beaucoup de bien s'est fait au confessionnal ; M. le curé avait donc raison de se montrer satisfait, devant une belle réunion de prêtres, du succès d'une mission qui avait de beaucoup dépassé ses espérances.

Nous avons appris d'autre part que ce récit n'est pas

exagéré. Plusieurs membres de la famille d'Astros sont venus nous exprimer leur reconnaissance pour le bien que les missionnaires avaient fait à Tourves. Cette reconnaissance revient surtout au vénéré et vaillant P. Nicolas ; elle est d'autant plus méritée que plus d'une fois il a dû triompher de sa fatigue pour adresser la parole à un nombreux auditoire avec une éloquence qui ne vieillit jamais. Il m'en souvient, à Romans, je ne pouvais l'écouter sans me rappeler la parole de Bossuet, dans l'oraison funèbre du prince de Condé : « Une âme guerrière est toujours maîtresse du corps qu'elle anime. »

En quittant Tourves, le P. Audibert trouvait encore l'occasion d'exercer son zèle à Gignac, dans le diocèse d'Aix, en y prêchant du 4 au 8 mai la première communion. « Si le prédicateur nous plaît, avait dit le bon curé, je vous le demanderai pour la grande retraite de la Congrégation. » Que s'est-il passé? Il faut croire que la *douce vision* de La Valette s'est reproduite à Gignac avec les mêmes charmes bienfaisants, car la demande de M. le curé ne s'est pas fait attendre.

Le même consolant résultat attendait le Père à Rousset où il prêchait une nouvelle retraite de première communion du 20 au 24 mai.

Nous avons terminé la série de nos œuvres apostoliques en donnant, du 12 avril au 3 mai, une mission à Pont-de-Veyle, chef-lieu de canton dans le diocèse de Belley. Cette gracieuse paroisse est vraiment privilégiée dans l'ordre de la nature, mais, hélas, elle est en grande souffrance au point de vue moral et religieux. M. le curé, convaincu que l'une des plus grandes œuvres de salut que l'on puisse accomplir à l'heure présente, et même la plus féconde et la plus efficace, c'est l'œuvre des missions, a voulu procurer à son peuple ce grand

bienfait. Les Pères Oblats, qu'il avait vus à l'œuvre à Pont-de-Vaux, lui étaient spécialement indiqués pour seconder son zèle et arrêter les maux qu'il voulait conjurer. Il fut si pressant dans sa demande, que, malgré la distance de 430 kilomètres qui séparent Aix de Pont-de-Veyle, les PP. Bourg et Lamblin n'hésitèrent pas à répondre à son chaleureux et bienveillant appel. Ce que fut cette mission, quelques passages extraits d'une lettre du P. Lamblin, écrite le jour même de la clôture, suffiront à nous en donner une idée.

« Cette mission offrait des difficultés. Il y a vingt ans, les missionnaires du Pont-d'Ain ont été obligés de quitter ce terrain par trop ingrat avant la fin de la mission. Les habitants de cette petite ville de 1 300 habitants, située sur les bords de la Saône, en face de Mâcon, participent un peu à la nature de cette rivière dormant paresseusement dans son lit de verdure comme pour retarder le plus possible le moment de se jeter dans le Rhône, dont le cours impétueux doit l'emporter vers la Méditerranée. Ainsi les habitants de Pont-de-Veyle dorment du sommeil de l'indifférence et hésitent à entrer dans le grand courant de la religion qui les conduirait vers l'océan du bonheur. Cependant la mission, avec ses flots de grâces, « qui ont leur source dans le « cœur de Jésus et se grossissent des larmes de Marie », les a jetés dans le courant divin. Elle a ramené près d'un tiers des femmes et une quarantaine d'hommes des plus influents en plus de ceux qui ne pratiquaient pas. Ceux qui ont échoué au port nous ont fait parvenir leurs regrets en nous priant de rester encore un peu de temps.

« Tous les moyens que le bon Dieu bénit dans une mission ont été employés. Les visites qu'il nous a fallu faire un peu selon les règles de l'étiquette, parce que

le pays a toutes les allures d'une grande ville avec son portail taillé en arc de triomphe et ses rues avec leur bordure de trottoirs nous ont pris beaucoup de temps. Mais ce ne fut pas un temps perdu. La population était heureuse de recevoir ses missionnaires, et remerciait avec effusion M. le curé de sa bonne inspiration de nous avoir fait venir de bien loin ; en même temps elle était fière de ses missionnaires qui ne ressemblaient pas à ceux qui avaient évangélisé les villages voisins. Elle trouvait que nous n'avions pas trop l'air paysan. Le chant, la musique, les cérémonies, les réunions particulières d'hommes, ont été aussi pour beaucoup dans le succès de la mission. »

La meilleure cause de ce succès, qu'il me soit permis de le dire dans un sentiment de joie et de reconnaissance pour les missionnaires de Pont-de-Veyle, fut, avec un grand savoir-faire et une bonne entente mutuelle et loyale, l'esprit de zèle qui ne cesse de les consumer et en fait de vrais apôtres de Jésus-Christ.

Jusqu'ici je n'ai fait que nommer le P. Bonnard et le P. Michelot. Aussi bien ils ne quittent pas la mission. C'est là qu'ils sont appelés tous les deux à rendre le plus de services, à faire le plus de bien. Le P. Bonnard demeure au milieu de nous le représentant des anciens ; il continue les vieilles relations malgré un état de santé qui l'éprouve parfois d'une façon cruelle. — Le P. Michelot est assidu au confessionnal et de plus il accomplit avec un désintéressement qui rappelle admirablement celui du bon et regretté P. de Saboulin, son ministère d'aumônier des prisons, ministère tout d'humilité et de charité, mais il sait que dans ces vertus se trouve le secret du bonheur, le secret de la paix en ce monde et de la gloire dans l'autre.

Depuis quatre mois, nous n'avons que deux Frères

convers, les FF. Manuel et Rio. Il est vrai qu'ils s'acquittent fort bien de leurs emplois, mais parfois le travail est au-dessus de leur force et trahit leur bonne volonté ; il m'est doux de signaler ici leur esprit de foi et la bonne grâce avec laquelle ils remplissent leur charge.

Vous trouverez ce récit un peu long ; ne l'attribuez qu'à mon obéissance et au désir d'échapper au reproche qui m'a été fait d'être trop court.

Agréez, mon révérend et bien-aimé Père, l'expression de mes sentiments respectueux et affectueux en N. S. et M. I.

GARNIER, O. M. I.

MAISON DU CALVAIRE.

Marseille, le 3 juin 1891.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Mon rapport annuel vous a été adressé, l'an dernier, le 5 juin. Je dois donc, pour obéir à vos ordres qui me sont toujours chers, vous dire aujourd'hui les faits accomplis dans la maison du Calvaire depuis cette époque jusqu'à ce jour. Notre Mission étant toujours la même, le cadre de ce travail est condamné à la monotonie. Je m'efforcerai d'abréger les répétitions ennuyeuses et de donner de la couleur à ce qui le comportera.

1° Et d'abord, les travaux du dehors.

Ils ont été nombreux, comme les années précédentes, encore que de douloureuses circonstances en aient empêché plusieurs. Nous avons prêché 3 missions, 52 retraites ou octaves, dont quelques-unes avaient une grande importance, 10 stations de Carême, mois de Marie ou Avent, 4 adorations perpétuelles et une ving-

taine de sermons en des solennités plus ou moins grandes.

Un souvenir précieux de la mission prêchée à Allauch, en 1824, par nos pères a été recueilli. Un vieillard disait en son français quelque peu provençal : « Il y avait aussi le P. Albini, qu'on appelait *le saint*. » Puissions-nous laisser partout des impressions semblables !

Douce parole ; non moins douce la lecture du *Messager de Valence* des 27 et 28 avril, n° 111. « L'éloquence de ces éminents religieux (les RR. PP. Boeffard et B. d'Istria), y est-il dit, leur activité et leur zèle infatigables, et leur talent d'organisation, joints au dévouement sans bornes du digne curé de la paroisse, M. l'abbé Meynier, assuraient le succès de la mission. » Il s'agit de la mission de Saint-Martin d'Hostun, dans le diocèse de Valence. Après avoir décrit les diverses cérémonies en usage parmi nous et surtout la plantation de la croix, l'auteur de l'article ajoute : « Terminons par un fait qui donne bien la mesure de cette mission réparatrice, qui laissera ici des souvenirs durables. Samedi, on a baptisé un jeune homme de trente-cinq ans, protestant, et né à Hostun.

« Ces fêtes sont consolantes et de nature à encourager les bons catholiques, qui sont en même temps les vrais patriotes. Ils relèvent enfin la tête, et ne permettront pas à l'infernale coalition des francs-maçons et des juifs de consommer la honte et la démoralisation de notre chère France. »

Le P. Boeffard venait de prêcher avec succès l'importante mission de Saint-Maurice, de Vienne. Sauf le R. P. Moyet, malade, tous avaient fait leur devoir apostolique et leurs travaux avaient été bénis par Dieu. Le R. P. Moyet lui-même avait prêché plusieurs retraites et un Avent, et il a repris ses œuvres dès le mois de mai.

Mais le Carême de Ganges, au diocèse de Montpellier, a été des plus laborieux.

2° Les œuvres sédentaires.

La colonie étrangère occupe toujours deux pères. Nous avions appelé pour le Carême un capucin italien, qui a attiré pendant la station une grande affluence ; mais nos pères ont dû porter le poids des confessions. D'autre part, toutes les solennités annuelles dont cette religieuse population charge son calendrier ont été célébrées avec la foi enthousiaste qui est dans sa manière. Bien que, depuis quelques semaines, une partie des fidèles se rende à la messe dans les églises du Calvaire et du Sépulcre, la chapelle des Italiens est toujours fréquentée et les offices y sont bien suivis.

Le R. P. Moyet a succédé au R. P. V. Roux dans la direction de l'Archiconfrérie de la Passion. Afin d'éviter une désorganisation que nous faisait craindre le départ de l'ancien directeur, nous avons prié ce dernier de prêcher la retraite annuelle. Le bon P. V. Roux s'est acquitté de cette mission avec une grande délicatesse, a su ménager la transition et a remis à son successeur une œuvre vraiment florissante.

L'Association de Notre-Dame des Sept-Douleurs donne aussi des consolations. Nous avons dû en transférer les réunions dans la chapelle des Sœurs de l'Espérance, et nous comptons profiter de leur charité tant que la prudence nous condamnera à cette mesure. C'est le R. P. Lantoin qui a prêché la retraite. Dramatisant chacun de ses sujets, il a vivement saisi, *empoigné,* son auditoire et a laissé le meilleur souvenir.

Dans ces derniers temps s'est reconstituée, pleine de zèle et de ferveur, la Congrégation des Filles du Calvaire. Nous continuons pour elles les traditions laissées par nos pères.

Nous continuons aussi à donner nos soins aux Sœurs de Saint-Charles, dont le R. P. Bartet est le père spirituel, et faisons chaque année leurs retraites à la rue Saint-Savourain, aux Chartreux et à la Belle-de-Mai.

Mais le service, en s'étendant ainsi, nécessite un secours : *Messis multa, operarii autem pauci.* Espérons que le R. P. Provincial pourra venir à notre aide.

3° Du reste, plusieurs de nos pères étant immobilisés, l'œuvre des missions devient nécessairement plus difficile. Outre que deux pères sont chargés de la colonie italienne et que le R. P. Bartet est attaché au service des Sœurs de Saint-Charles, nous avons perdu, comme ouvrier apostolique, le R. P. Bonnefoy, procureur provincial, et nous avons le R. P. Beuf, que son âge retient à la maison, où il s'occupe de l'économat. Cette année a été, par ce fait, plus laborieuse pour quelques-uns ; et puis Dieu nous a visités par les plus douloureuses épreuves, nous imposant ainsi la double lutte du travail et de l'affliction.

Le 9 novembre, en effet, notre cher F. Bocognano s'est trouvé fatigué et a dû s'aliter, après avoir fait la sainte communion et servi la sainte messe. M. Rampal, notre excellent et bien regretté docteur, constatait, le lendemain, une tympanite produite par l'étranglement d'un intestin. Le bon Frère était administré trois jours après. Dès lors, il demanda lui-même à faire la sainte communion les jours où la Règle la prescrit et ne cessa de nous édifier tout le temps de sa maladie. Il expirait le 20, à deux heures de la nuit, entre les bras du R. P. Bellon. C'était l'homme simple et juste, le *bonus Israelita in quo dolus non est*, et nous avons la ferme espérance que Dieu l'a admis dans le ciel. Sa perte a été plus grande qu'on serait tenté de le croire : devenu comme une sorte d'incarnation du R. P. Bellon, dont il était le commission-

naire pour des affaires souvent délicates, il ne vivait que pour la congrégation à laquelle il était admirablement dévoué. Sur son lit de douleur, attentif à ce que rien ne manquât dans son service, il avait soin de demander si toutes les mesures étaient prises et d'indiquer ce qu'il y avait à faire. Puis, il parlait de tous les pères et frères qu'il verrait en paradis. C'est dans cette simplicité de foi et cette régularité qu'il est allé rejoindre ceux qu'il aimait.

Le R. P. Bellon ne devait pas tarder à aller le trouver près de Dieu. L'excès du travail auquel il se livrait, les voyages nocturnes et précipités, ainsi que le peu de soin qu'il prenait de sa santé, ont eu, croyons-nous, une part dans cette fin inattendue qui a été un vrai malheur pour la Province et toute la Société. Après avoir passé deux nuits consécutives, par un temps très froid, à faire le voyage de Notre-Dame de Bon-Secours, il fut atteint, le 15 décembre, d'un simple refroidissement qui, vu l'épuisement et la poitrine délicate du malade, ne tarda pas à avoir un caractère alarmant. Le 22, une consultation de médecins habiles et dévoués nous enleva tout espoir de guérison. Lorsqu'il fallut administrer les derniers sacrements, le religieux se manifesta comme toujours l'homme mathématiquement régulier. « La Règle, nous dit-il, ordonne de renouveler ses vœux en cette circonstance ; je veux les renouveler. » Le R.P. Bartet lui lut alors la formule dont le malade répéta chaque mot, et la cérémonie à la fois triste et pleine d'espérance s'accomplit devant la communauté réunie et édifiée. Notre si regretté Père nous quittait le saint jour de Noël, à une heure de l'après-midi, s'endormant dans le baiser du Christ le jour même où le Fils de Dieu était né sur la terre. Lui aussi était l'homme à la foi simple et droite, au dévouement sans bornes à la Congrégation et à ses

œuvres, ne voulant et ne cherchant que le bien. Nous espérons fermement qu'il aura été accueilli par Dieu comme le bon et fidèle serviteur qui a fait fructifier les talents reçus.

Estimé et aimé à Marseille, il a laissé d'unanimes regrets. Les sympathies les plus vives se sont manifestées après sa mort, et tous les journaux honnêtes de la ville ont eu des articles émus en son honneur. Cela sera dit dans la notice nécrologique, et nous n'avons pas à le mentionner en détail. Nous croyons, cependant, devoir faire connaître la belle lettre que S. G. Mgr l'évêque de Marseille nous écrivit dans cette douloureuse circonstance :

« Marseille, le 26 décembre 1890.

« Mon cher Père, j'apprends avec une vive peine la mort du T. R. P. Bellon.

« Je sais la place importante qu'il occupait dans votre Congrégation et les services immenses qu'il lui a rendus pendant sa carrière religieuse. Aussi, je m'unis cordialement à votre douleur et à vos prières. Au premier jour libre, j'offrirai le Saint-Sacrifice pour le repos de son âme.

« J'aurais aussi tenu à assister à ses obsèques. Mais je me trouve obligé d'être, à ce moment, hors de Marseille pour une cérémonie fixée depuis longtemps. Mais je serai de cœur au milieu de vous et prierai Dieu de continuer à protéger votre Société en lui donnant des religieux aussi vertueux et aussi dévoués aux intérêts de l'Église et au salut des âmes.

« Veuillez, bien cher Père, agréer, avec mes sincères condoléances, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

« Louis,
« Évêque de Marseille. »

Citons encore la touchante lettre que nous écrivit Mgr Bonjean, archevêque de Colombo, à la première nouvelle de la mort du P. Bellon :

« Maison du Sacré-Cœur, Borella Colombo,
le 17 janvier 1891.

« Mon révérend et bien cher Père supérieur,

« Quelle affligeante nouvelle vient de nous porter le dernier courrier de France ! Quelle perte nous avons tous faite en la personne de notre bon P. Bellon ! La Congrégation entière pleurera la mort de ce saint, zélé, infatigable religieux, qui pendant tant d'années l'a servie au prix de tant de fatigues et de travaux. Nos juniorats, nos noviciats, nos scolasticats, nos missions ont perdu en lui un vrai père, un protecteur, un ami fidèle et dévoué ; pour moi, j'en suis inconsolable ; je garderai toujours le souvenir de tant d'affection qu'il nous a toujours témoignée, à moi et à tous les miens, de tant de services si cordialement rendus à cette Mission. Dès qu'il s'agissait de nous aider, de nous obliger, il ne reculait devant aucun embarras, aucune fatigue, et il le faisait avec tant de bonne grâce et un si grand cœur, qu'on semblait l'obliger en lui demandant un service. Et le voilà enlevé dans la force de l'âge à toutes ces œuvres dont il était le père et le soutien !

« On me dit qu'il a accueilli la mort avec un sourire ; et il n'en pouvait être autrement, après une vie telle que la sienne. Il était bien ce serviteur fidèle dont parle saint Grégoire : *Qui de sua spe et operatione securus... Cum tempus propinquæ mortis advenerit, de gloria retributionis hilarescit.*

« C'est ce qui adoucit nos regrets et fait qu'en apprenant son départ de ce monde, chacun de nous n'a qu'un désir, celui de mourir comme lui les armes à la main et

de le suivre où tout nous donne la confiance qu'il est.

« Nous lui avons ici trop d'obligation pour que notre reconnaissance fût satisfaite des suffrages ordinaires que nous offrons pour tous nos chers défunts. Aussi ai-je réglé que tous les Pères de cette maison du Sacré-Cœur offriraient cinq messes pour le repos de son âme ; son affection pour nous et ses services nous le faisant justement regarder comme l'un des Pères de cette maison.

« Pour vous, mon révérend Père, pour la maison du Calvaire, pour la Province entière du Sud, le vide que laisse parmi nous cette mort inattendue ne sera pas facilement comblé. Le P. Bellon était de ces hommes qu'on ne remplace pas.

« Associé du fond de mon cœur à votre grande et juste douleur, je prie Notre-Seigneur de vous consoler et de vous aider, et je vous envoie d'au delà des mers, avec ma bénédiction et tous mes vœux, ce mot de fraternelle sympathie.

« Votre frère bien affectionné en Jésus et Marie Immaculée.

« Christophe, o. m. i.,
« Archevêque de Colombo. »

Mais une douleur semblait en appeler une autre. L'excellent docteur Rampal n'a pu traiter son ami et confesseur, le R. P. Bellon, à sa dernière maladie, car il était lui-même sur sa dernière couche, ayant contracté, en soignant un malade, la diphtérie qui l'a emporté en quelques jours. C'était une grande âme, un grand chrétien, que j'ai eu la triste consolation de préparer au suprême passage. Pendant sa maladie, il m'a parlé plusieurs fois de vous, mon très révérend et bien-aimé Père, et toujours avec la respectueuse et fidèle amitié qu'il vous avait vouée depuis le collège. Cette

affection, il l'étendait à vos fils, et nous avons perdu en lui un ami sûr et un médecin dont le grand mérite était reconnu de tous. Il mourait le 26 décembre, à 4 heures du matin, quelques heures après le R. P. Bellon, et nous espérons que les deux amis se seront retrouvés devant Dieu.

Le jour même où nous fermions tristement les yeux du cher P. Bellon, le R. P. Moyet était atteint de la terrible maladie qui nous a enlevé le bon docteur. Heureusement était encore là notre chère Sœur de l'Espérance, qui avait gardé et soigné celui que nous pleurions. Elle connut, dès le premier instant, la nature du mal et le combattit énergiquement. C'était providentiel : l'angine couenneuse fait des progrès rapides, et le lendemain, à l'arrivée du médecin, il eût été bien tard pour la traiter. M. Rampal, neveu du regretté docteur, s'y employa avec autant de science que de dévouement, et ses efforts furent couronnés de succès. Tout conspirait cependant contre nous, car le médecin dut laisser le malade pour accompagner le corps de son oncle à Draguignan et accomplir quelques devoirs de famille. M. Marcorel vint le remplacer, et nous ne savons vraiment comment témoigner notre reconnaissance à toutes ces sommités médicales qui nous ont témoigné un intérêt généreux et efficace pendant nos épreuves. Et comment pouvoir remercier aussi suffisamment les Sœurs de l'Espérance et, en particulier, celle qui a été pour nous un instrument visible de la Providence? Daignez, mon très révérend Père, nous aider à accomplir ce devoir en vous unissant à nos prières.

Nos préoccupations étaient grandes. Les écoles occupaient encore la moitié de notre maison et nous ne pouvions isoler le malade, atteint d'une affection dont la nature était infectieuse et des plus dangereuses. Dieu

nous a gardés, et nous devons lui rendre les actions de grâces les plus sincères et les plus vives.

4° Notre maison ne devait pas tarder, cependant, à nous être rendue. Les clefs nous furent apportées par les excellentes Sœurs de Saint-Charles, le 31 janvier. Or, le même jour commencèrent les travaux pour la restauration, qui était aussi urgente que nécessaire. Nous avons, en effet, reçu dans le courant de l'année une centaine de visiteurs, souvent plusieurs à la fois, et quelques-uns sont restés des semaines et même des mois avec nous. Aujourd'hui, grâce à Dieu, nous sommes en mesure de les recevoir. Nous avons eu, depuis ce jour, l'honneur et la joie d'avoir des hôtes élevés en dignité, parmi lesquels il nous est doux de nommer Mgr Dunchau, évêque de Tulle; M. Paré et M. Martial Soullier, ses compagnons, dont l'un est grand-vicaire et l'autre chanoine et secrétaire général; ainsi que Mgr Redon, vicaire général d'Avignon. Mais nos frères savent que nos cœurs leur sont ouverts comme notre maison.

Quant à la communauté, elle a continué sa vie mi-partie mouvementée et mi-partie régulière. Le R. P. Bonnefoy, retenu par sa nouvelle charge, a cessé le ministère des missions, mais non celui des prédications en ville ; le R. P. Gallo lui-même a trouvé le moyen de faire quelques travaux extérieurs; le R. P. Bartet a prêché aussi quelques retraites; le R. P. d'Istria, qui a remplacé le R. P. Audibert, a eu également sa part, et le R. P. V. Roux, avant de partir, avait été sur la brèche jusqu'au dernier moment; le R. P. Moyet a repris, comme nous l'avons dit, sa vie de missionnaire. Mais, avec le service du Calvaire, notre nombre est insuffisant.

Le F. Frachon, successeur du bon F. Bocognano, a été chargé de la sacristie du Calvaire, et le F. Nigro de

celle des Italiens. Il reste les FF. Tramoni et Raffalli pour la cuisine et l'intérieur. Toutes ces œuvres obscures demandent le dévouement, la piété et l'amour de la famille, et chacun s'y emploie avec bonne volonté. Mais tous, mon bien révérend et bien-aimé Père, vous prient de les bénir et d'agréer, avec la mienne, l'assurance de leur piété filiale et de leur profond respect.

L. Delpeuch, o. m. i.

MAISON DE NOTRE-DAME DE L'OSIER.

Notre-Dame de l'Osier, le 24 juillet 1891.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

Puisqu'à tout cœur bien né la patrie est chère, tous nos Pères et Frères qui connaissent Notre-Dame de l'Osier seront heureux d'apprendre ce qui se passe dans cette maison, qui fut le berceau de leur vie religieuse ou le théâtre de leurs labeurs apostoliques.

La plume de l'historien, il est vrai, n'a pas reçu le don de narrer avec les charmes du style et la grâce de la poésie; mais sa bonne volonté suffira, je l'espère, pour couvrir son insuffisance auprès de ceux qui ont écrit sur leur bannière : *Charité.*

PERSONNEL DE LA MAISON.

Au mois de novembre 1890, le personnel militant de Notre-Dame de l'Osier a été complètement changé; les PP. Chatel et Morard, seuls, sont restés là pour transmettre aux nouveaux arrivés les bonnes traditions de la maison. Le R. P. Garnier, dont le noble cœur d'apôtre avait su conquérir toutes les sympathies dauphinoises, est allé à Aix reprendre la direction de la maison dont il avait été de longues années, jadis, l'âme et la vie. Les

PP. Bourg et Lamblin l'y ont accompagné, tandis que les PP. Luguet et Pont prenaient le chemin de Notre-Dame de Bon-Secours, et le P. Beuf celui du Calvaire. A trois reprises différentes, ce dernier a été le curé de la paroisse. Toutes les âmes bien faites gardent avec reconnaissance le souvenir de son dévouement, de son zèle et de sa charité. Daigne Marie récompenser, même ici-bas, son pieux et fidèle serviteur, par une vieillesse pleine de jours, de force et de bonheur !

Les Pères actuellement de résidence à Notre-Dame de l'Osier sont les PP. Durif, Chatel, Mauran, Morard, Armand, Guyon-Vernier, Sestier, Lantoin et Monnet. Il nous faudrait encore au moins deux bons missionnaires, car les demandes de travaux se succèdent sans interruption, et nos Pères sont loin de pouvoir trouver, même en été, le temps que nos saintes règles voudraient qu'ils consacrassent à l'étude et au repos.

Le R. P. Durif est entouré d'une vingtaine de novices scolastiques et de sept ou huit Frères novices convers. Les Frères convers à vœux perpétuels sont : les FF. Viret, Pierre, Ravier, Cohard, Delange, Ravel, tous animés d'un excellent esprit religieux et aimant à se dépenser pour la Congrégation, leur mère.

Œuvres apostoliques.

Nous avons dit que les travaux ne manquaient pas à Notre-Dame de l'Osier. Qu'on en juge par la simple énumération que voici : du 29 novembre 1890, point de départ de ce rapport, jusqu'à ce jour, 24 juillet 1891, c'est-à-dire dans l'espace de 8 mois, nos Pères ont prêché 15 missions ou retours de missions, dont 7 ou 8 ont été donnés de concert avec des Pères appartenant à d'autres maisons de la province du Midi ; 20 retraites de paroisses ou de congrégations, 11 retraites de pension-

nats ou de petits séminaires, 4 retraites de communautés religieuses, 15 retraites de première communion, 1 Avent, 2 mois de Marie, et un certain nombre de sermons de circonstances. Dieu seul connaît le bien qu'il a daigné faire dans les âmes par l'entremise de ses apôtres. A lui seul l'honneur et la gloire, et à nous, après avoir bien travaillé, la parole de l'Évangile : *Servi inutiles sumus; quod debuimus facere, fecimus* (Luc, XVII, 10), si tant est que nous ayons fait tout ce que nous devions faire.

Passer en revue toutes ces œuvres apostoliques serait trop long pour le narrateur et trop fastidieux pour le lecteur, car la plupart des missions se ressemblent et tout le monde en a lu maintes fois la description. Je ne demanderai grâce que pour le retour de mission de Fontvieille, en raison de ce qui s'y est passé comme corollaire des événements scandaleux qui avaient signalé la mission de l'an dernier, et dont nos annales ont parlé dans leur numéro de septembre 1890.

Donc, en avril 1891, l'intrépide curé de Fontvieille, M. l'abbé Abeau, faisait revenir ses trois missionnaires de l'an dernier. On craignait que le maire, récemment condamné, par le Tribunal de Tarascon, à rendre la croix qu'il avait volée à la fabrique quatorze mois auparavant, ne redoublât de rage cette année pour troubler nos exercices. Dieu merci! nous en avons été quittes pour la peur, et jamais retour de mission n'a été aussi beau que celui de Fontvieille. Il faut bien dire que le zélé pasteur n'a rien négligé pour attirer, intéresser, réjouir la population catholique, laquelle, d'ailleurs, a bien compris et bien rempli son devoir. Dès l'apparition des missionnaires, la place a été emportée : auditoires superbes, matin et soir ; fêtes multiples et ravissantes en l'honneur des enfants, de la Très Sainte Vierge, de saint Joseph, de la Croix, de Notre-Seigneur Jésus-

Christ; illuminations féeriques et toujours variées, comme les fêtes elles-mêmes, qui, pour porter le même nom que nos fêtes ordinaires de mission, avaient un cachet tout particulier de fraîcheur et de nouveauté. Les plus beaux cantiques du R. P. Nicolas sont venus rehausser l'éclat de nos cérémonies, dont chacune faisait pousser à tous ce cri spontané : « Mais que fera-t-on la prochaine fois? Impossible de rien imaginer de plus beau. » Et cependant, grâce à l'initiative et à la générosité de M. le curé, qui, vu les circonstances exceptionnelles où nous nous trouvions dans sa paroisse, voulait un retour de mission qui dépassât, comme entrain, la mission elle-même, on allait toujours de plus beau en plus beau. Le vendredi de la première semaine, Mgr Goutte-Soulard, archevêque d'Aix, traverse Fontvieille, pour se rendre à Arles, où il devait confirmer le lendemain. Il était déjà au milieu du pays et personne ne le savait; mais, soudain, les cloches s'ébranlent, et, avec elles, toute la population catholique; en un clin d'œil, elle remplit l'église pour recevoir la bénédiction de son premier pasteur et entendre quelques paroles toutes paternelles que Sa Grandeur veut bien leur adresser. Ces bons Provençaux entonnèrent leur cantique de prédilection, où ils affirment que leur foi n'a pas failli, puis viennent se masser sur la place de l'Église pour acclamer leur père. Ce sont des cris et des vivats tels qu'on n'en entend que sous le chaud soleil du Midi.

Une ovation de ce genre était réservée aux missionnaires le jour du départ. Toute la place de la gare avait été spontanément envahie par une foule considérable. Dès que les pères, accompagnés du clergé paroissial, apparaissent, des centaines de voix s'élèvent et font retentir les airs des cris maintes fois répétés : « Vive

M. le curé ! Vivent les missionnaires ! » Dans toutes les mains sont des bouquets et des couronnes, et quand les apôtres du bon Dieu voudront partir, ce sera une vraie pluie de fleurs qui tombera sur eux ; ils n'en seront débarrassés que lorsque le dernier coup de sifflet de la locomotive aura dit : « Assez ! »

La mission de 1890 n'avait réuni que cent vingt-sept hommes à la table sainte, et le retour de mission en a amené cent cinquante. En quittant ce pays, où les deux camps sont si bien tranchés, nous chantons de tout cœur avec le vénéré pasteur : *Soli Deo honor et gloria*, d'une part, et de l'autre : *Ut inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris, te rogamus ; audi nos !*

Nos prières montent jusqu'au ciel, comme il est permis de le conclure par l'émouvant récit publié dans *la Semaine religieuse d'Aix*, le 21 juin 1891. Qu'on nous permette de le reproduire en entier.

« *Fontvieille.* — Nos lecteurs n'ont pas oublié les incidents qui accompagnèrent, le 2 février de l'année dernière, la clôture de la mission de Fontvieille. Nous avons donné ici-même le récit aussi authentique qu'invraisemblable de l'enlèvement, par le maire, au domicile du serrurier, d'une croix de fer, propriété de la fabrique, et destinée à être plantée ce jour-là. Mais les catholiques de Fontvieille sont militants ; ils l'ont bien fait voir.

« Après avoir remplacé la croix de fer volée par une croix de bois construite, peinte et placée en quelques heures sur un terrain privé ; après avoir assisté, serrés et nombreux, à sa bénédiction solennelle, dont nous ne redirons plus les détails émouvants, ils n'eurent qu'une voix pour solliciter, du président de la fabrique, la revendication de la belle croix de fer jetée aux gémonies. Leur persévérance a triomphé. Après les débats d'un procès où Me Massière, du barreau d'Aix, a déployé un talent

incontesté, le tribunal de Tarascon a condamné le maire, il y a quelques mois, à restituer la croix. Dûment réparée dans la cour du président de la fabrique, plus belle que jamais, repeinte à neuf par les soins des catholiques, à qui elle avait été arrachée avant que cette opération eût été achevée, la croix rouge a été reprise par les fidèles vendredi, 5 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus.

« Le matin, une messe solennelle, avec communions nombreuses, avait été célébrée par M. Clément, prêtre de la dernière ordination. Vers trois heures, un groupe d'hommes dévoués qui, pour la plupart, avaient quitté les travaux de la campagne, se sont rendus avec MM. les marguilliers chez le président de la fabrique, dont la maison est située hors du pays. Se relevant à tour de rôle, ils ont porté à travers les rues la croix célèbre par tant de souvenirs, au milieu d'un silence profond et respectueux ; il n'y avait avec eux ni prêtres ni enfants des écoles ; mais plus de deux cents femmes suivaient pieusement, munies, pour la plupart, de bouquets et de couronnes. Au moment où l'on arrivait sur le seuil de l'église, les cloches ont salué son entrée triomphante, toute la population accourt. Le clergé, en habit de chœur, la reçoit au milieu des vivats jusque-là contenus de la foule. Le *Magnificat* est entonné.

« Immédiatement elle a été portée au sanctuaire, enlevée, malgré son poids considérable, par les femmes, qui voulaient toutes avoir l'honneur d'avoir porté cette croix glorieuse. Elle est dressée devant la balustrade et couverte, à l'instant, de fleurs et de couronnes. M. le curé monte en chaire, et, dans une chaude allocution interrompue à plusieurs reprises par des acclamations à la croix, félicite la population catholique de son acte de foi, de réparation et d'amour.

« L'exercice du chemin de croix commence ; une

exhortation analogue à la circonstance a lieu devant chaque station ; il est suivi religieusement par les hommes aussi bien que par les femmes. Le soir, à la nuit, nouvelle réunion à l'église. Une grande croix de lumières étincelle à la voûte de l'église. Le sermon commence ; rien de plus heureux que le thème choisi. C'est le commentaire sobre et fidèle des chapitres IV et V du premier livre des *Rois :* l'arche perdue et retrouvée. Israël avait perdu sa couronne de gloire depuis que l'arche de Dieu lui avait été enlevée. Les applications coulaient de source.

« Les Israélites sont défaits ; l'arche d'alliance leur est ravie. Mais ils ne s'abandonnent pas ; leur foi se ranime. Cependant les Philistins ont la singulière idée de porter l'arche sainte devant Dagon, leur idole ; mais, par deux fois, une puissance divine précipite Dagon de son trône ; des partisans de Dagon subissent, de la part du ciel, un châtiment mystérieux qui les couvre de honte et les saisit d'épouvante. Ils se décident enfin, bien malgré eux, à rendre l'arche d'alliance, qui est accueillie avec des larmes de joie et des transports d'allégresse par les adorateurs du vrai Dieu. Le prophète Samuel leur donna, à cette occasion, les plus utiles conseils : « Si c'est de tout « cœur, leur dit-il, que vous revenez au Seigneur, enle- « vez du milieu de vous les dieux étrangers, préparez « vos cœurs au Seigneur, ne servez que lui seul, et il « vous délivrera des mains des Philistins. » La population chrétienne de Fontvieille a tout compris; elle recueillera le fruit de cette lutte énergique qui a déjà centuplé les résultats heureux de la mission de 1890. Elle comprendra mieux que jamais la vérité de cette parole du Sauveur : « Le royaume des cieux souffre vio- « lence, et, seuls, les intrépides l'emportent d'assaut. »

« La croix volée et rendue reste, pour le moment, dans

l'église de Fontvieille, où tous les cœurs chrétiens vont la vénérer, en attendant qu'elle règne au grand jour sur son *piédestal*, qui est prêt à la recevoir. »

PÈLERINAGE.

On dirait que la mission de Notre-Dame de l'Osier, prêchée avec succès en janvier 1890, a porté bonheur, non seulement à la paroisse, mais encore au pèlerinage. Outre les pèlerins qui viennent en caravanes privées de tous les points du Dauphiné et dont le nombre a été relativement considérable, surtout les dimanches de mai, juin et juillet, nous avons vu, cette année, plusieurs pèlerinages organisés gravir la pieuse colline. C'est ainsi que la paroisse d'Alixan (Drôme), ayant à sa tête M. le curé, est venue, le 23 avril, remercier Marie des grâces reçues par son entremise, lors de la mission qu'y avaient prêchée, quelques semaines auparavant, les PP. Mauran et Marchal.

Le 7 juillet, M. le curé de Saint-Joseph de Cette (Hérault) nous amenait une petite troupe d'élite qui, après avoir visité successivement Montmartre, Paray-le-Monial, Ars, Fourvières et la Salette, était heureuse de confier à la Vierge de l'Osier ses chants d'actions de grâce pour le succès de ses pieuses pérégrinations, et la garde des bonnes résolutions prises en tous ces lieux bénis.

En ce même jour, 7 juillet, vingt prêtres du diocèse de Grenoble se réunissaient à Notre-Dame de l'Osier pour fêter l'anniversaire de leur ordination sacerdotale, et donnaient aux pèlerins et à nous tous le spectacle de la plus franche et de la plus fraternelle amitié. Leurs chants à la grand'messe et au salut du Très Saint Sacrement, comme leur noble aisance et leur joie dans l'intérieur de la communauté, ravirent tout le monde,

sans excepter le R. P. Soullier, alors de passage parmi nous.

Le 13 juillet, c'était le tour des congréganistes de Moirans et de leurs parents, sous la direction du clergé paroissial. Après quatre heures de route, tout ce peuple arrivait en procession, bannière déployée, au chant de l'*Ave, maris stella*. Prières, cantiques et pieux délassements firent couler rapidement les heures de la journée, et le soir venu, toutes les collines d'alentour se redisaient les unes aux autres le bonheur de ces enfants de Marie faisant leurs adieux à la meilleure des mères par l'exécution des plus beaux morceaux de leur répertoire.

VIE DE FAMILLE.

L'esprit de famille est vivace à Notre-Dame de l'Osier; rien de plus cordial, de plus gai et de plus simple en même temps que nos fêtes intimes. Tantôt c'est l'adoration perpétuelle nous amenant tous les prêtres du canton, et faisant pousser à chacun le cri du cœur : *Bonum est nos hic esse.*

Tantôt c'est la clôture des grandes prédications du Carême permettant aux deux communautés de Lyon et de l'Osier, augmentées encore de plusieurs Pères de diverses maisons, de chanter à l'unisson, sous le regard de notre Mère, l'*Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!*

Tantôt c'est la fête du P. Supérieur fournissant à tous les cœurs l'occasion de l'expansion aux rayons de la charité, avec d'autant plus d'ingénuité que personne, pas même l'auteur de ces lignes, ne songe à trahir le secret. Le clergé de Vinay assiste à notre repas de famille; curé et vicaires sont charmants. Au dessert, M. Griserd, archiprêtre, porte un toast plein de cœur et

de poésie. Les applaudissements de tous disent éloquemment à notre vénéré doyen : *Merci*.

RÉPARATIONS DIVERSES.

Dans sa visite canonique en septembre 1890, le R. P. Soullier avait fait diverses prescriptions qu'on s'est efforcé d'accomplir avec toute la bonne volonté possible. Le R. P Garnier a fait remettre à neuf par M. Beaucourt, de Lyon, les orgues qui ne s'étaient plus fait entendre depuis les expulsions.

La chapelle intérieure a été considérablement agrandie, et cinquante Pères ou Frères y peuvent aisément trouver place. La chapelle de Notre-Dame de Bon-Rencontre qui menaçait ruines, a été exhaussée, voûtée, carrelée, consolidée. Un caveau a été creusé au cimetière pour servir de sépulture aux bienfaiteurs de la Congrégation et d'ossuaire aux membres de la communauté. Les platanes, qui encombraient inutilement le jeu de boules, ont disparu pour faire place à de jeunes et vigoureux tilleuls, qui ne tarderont pas à nous faire trouver plus douces encore les heures de la récréation.

Espérons qu'avec la grâce de Dieu nous finirons par réaliser tous les autres désirs de notre révérend Père visiteur.

En attendant, mon très vénérable et bien-aimé Père, veuillez bénir une fois de plus vos enfants de Notre-Dame de l'Osier, et accepter l'hommage de leur plus entière soumission en N. S. et M. I.

Monnet, o. m. i.

MAISON D'ANGERS.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

Nous voilà de retour de notre laborieuse campagne d'hiver. Après quelques jours de repos dans notre chère solitude, j'ai hâte de vous adresser le compte rendu des travaux auxquels les missionnaires de la maison d'Angers ont pris part pendant la période de quinze mois, qui s'est écoulée depuis mon dernier rapport.

En commençant ce long récit, j'éprouve un certain embarras pour vous raconter avec quelque intérêt les cent trois œuvres apostoliques qu'avec le secours de notre Immaculée Mère il nous a été donné d'accomplir, sans trop grande fatigue, et, j'ose le dire, avec un merveilleux profit pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

LES TRAVAUX.

Au mois d'août 1889, le P. Coubrun a été chargé, pendant dix-huit jours, des prédications et des confessions de la maison Saint-Nicolas du Bon-Pasteur d'Angers. Ce travail, très bien conduit, a produit sur les trois cents personnes de l'établissement les heureux fruits d'une mission.

La retraite des Séculières de la maison générale des Dames de la retraite a été prêchée par le P. Roux. L'auditoire, composé de personnes de toutes les conditions, a été plus considérable que les autres années, grâce sans doute au chaleureux appel de M. l'aumônier.

Le 28 août, fête de saint Augustin, le même Père donnait à l'Espérance d'Angers un sermon de circonstance. M. l'abbé Thibault, secrétaire général de l'évêché, assistait avec tous les Pères Oblats d'Angers à cette

belle fête de famille, et présidait à l'inauguration d'une grotte de Notre-Dame de Lourdes dans le jardin de la communauté.

Le P. Lenoir a remplacé le R. P. Rey, pour la seconde retraite, à la maison mère des sœurs de Notre-Dame de Briouze (Orne). Près de quatre cents religieuses y prirent part. La grande cérémonie de clôture fut présidée par Mgr Trégaro, évêque de Séez et supérieur général de la Congrégation. Sa Grandeur a bien voulu remercier publiquement le Père du bien accompli pendant cette retraite. Les Sœurs de Notre-Dame de Briouze s'occupent surtout de l'enseignement des enfants des campagnes les plus pauvres. Elles sont très répandues dans la Mayenne, la Sarthe et l'Orne.

De Briouze, le P. Lenoir se rend à Niort pour prêcher la retraite des Sœurs de l'Espérance, et bientôt après, à Cognac, pour donner les mêmes exercices aux Sœurs de la Conception.

A Niort encore, le P. Coubrun ouvrait, le 1er septembre, la retraite à l'Association des enfants de la Sainte-Famille établie chez les Sœurs de l'Espérance. Les retraitantes, au nombre de soixante-trois, ont amplement dédommagé le prédicateur de ses fatigues par leur recueillement et leur bonne volonté.

Les mêmes consolations attendaient le missionnaire à Château-Gontier. Plus de cent congréganistes de la Sainte-Famille, dont un bon nombre étaient venues de la campagne, prirent part à la retraite qu'il leur prêcha dans la chapelle des Sœurs de l'Espérance.

Toujours en septembre, le même Père donna la seconde retraite des Séculières à la maison Rouge d'Angers, et pour la seconde fois, préparait, par une retraite de quatre jours, les habitants d'Ambillou à la fête de l'Adoration.

A la même époque, le R. P. Roux prêchait deux re-

traites aux religieuses de la Sainte-Famille, la première à Tours, la seconde à Blois.

En octobre, le P. Lenoir prépare les fidèles de Gené à la fête du Saint Rosaire et de l'Adoration perpétuelle. Il donne un sermon de circonstance à Saint-Joseph d'Angers ; il va prêcher, à Seiches, une retraite pendant laquelle il a la joie de constater que le souvenir de la grande mission de 1889 est encore vivant dans les âmes.

Ces travaux sont immédiatement suivis d'une retraite de trois jours, préparatoire à la fête de l'Adoration dans la paroisse de Saint-Aubin, et des trois sermons de l'Adoration perpétuelle à Andard.

C'est un travail du même genre qui amène à la même époque le P. Coubrun à Jarzé. Il profite des exercices de l'Adoration pour rappeler à ce bon peuple les belles fêtes et les salutaires enseignements de la mission donnée pendant le dernier Carême. Il revient bientôt à Angers pour donner les exercices de la retraite aux soixante-dix-sept élèves des deux premières classes du pensionnat de la retraite. Ce devait être le dernier travail du P. Coubrun comme missionnaire angevin.

Le P. J.-B. Lémius qui le remplace, à peine arrivé de Limoges, se dirige sur Baugé pour donner la retraite annuelle aux religieuses du Saint-Cœur de Marie, chargées de l'hospice des Incurables, et prêche à la paroisse le sermon de la Toussaint. Le curé de Baugé, supérieur de la communauté, écrivait au P. Roux : « La retraite que vient de prêcher le P. Lémius comptera, je l'espère, dans l'histoire des Incurables, pour le bien qu'il a fait, pour les enseignements qu'il y a donnés et les illusions qu'il a dissipées. »

Le 10 novembre, le P. Lémius se rend dans la belle paroisse de Louroux, pour la retraite des Enfants de Marie, couronnée par l'Adoration perpétuelle.

Le 18, il est à Thouars, où il prêche successivement deux retraites dans la chapelle des Religieuses de la Retraite, l'une pour les dames de la ville, l'autre pour les ouvrières et les domestiques.

Du 2 au 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, il donne les mêmes exercices aux Enfants de Marie, de Saint-Florent-le-Vieil, et quelques jours après il va à Ambillou préparer, par une retraite spéciale, les hommes de la paroisse aux fêtes de Noël. Depuis plusieurs années, le curé demandait un missionnaire pour l'Adoration qui a lieu dans le courant d'octobre ; mais voyant que les hommes ne se présentaient pas, il leur fit donner cette retraite qui attira à la sainte table plus de la moitié des hommes.

Du 13 au 21 novembre, le P. Roux prêchait à la Romagne la retraite des Enfants de Marie. Deux cents congréganistes suivaient avec ferveur les exercices qui les appelaient à l'église trois fois par jour. Cette retraite avait un but exceptionnel, celui de préparer les associées à célébrer avec un éclat extraordinaire le cinquantième anniversaire de la fondation de la Congrégation. Deux circonstances devaient donner à cette fête le caractère d'une fête de famille. A la tête de la paroisse et de la Congrégation, on retrouve, après un demi-siècle, le même prêtre, le vénérable M. Bourrigault qui, depuis plus de trente ans, se dépense pour le bien de ses chers paroissiens ; et les Enfants de Marie ont la joie de voir encore dans leurs rangs six des fondatrices, dont la moins âgée a soixante-quinze ans. Plus de trente prêtres assistèrent à cette touchante solennité qui se termina, chez les bonnes sœurs, par une soirée charmante et l'exécution d'une cantate de circonstance, où le pasteur aimé de la paroisse, les vénérables fondatrices et le missionnaire eurent tour à tour leur part d'éloges et de remerciements.

Le 1er décembre, le P. Roux et le P. Lenoir arrivaient à Montrevault, chef-lieu de canton, dans les meilleures contrées de l'Anjou, pour donner une mission de quatre semaines. A cause des grands marchés qui ont lieu tous les mercredis de l'année, cette petite ville a la réputation d'être moins religieuse que les autres paroisses, et il y a quelque chose de vrai.

Voici en quels termes la *Semaine religieuse* a rendu compte de cette mission :

« La mission fut tout de suite bien accueillie par la population qui n'en avait point eu depuis trente-cinq ans. Les nombreux auditoires du matin et du soir montrèrent bien vite aux Pères combien leur parole était sympathique.

« Le jour de l'Immaculée Conception, cent cinquante mères chrétiennes s'approchaient de la sainte table pour demander à Notre Seigneur la conversion des pécheurs.

« Ce jour-là était surtout consacré aux enfants. Qu'ils étaient heureux, ces chers enfants, avec leur branche de lauriers ornée de fleurs. Comme ils chantaient avec entrain le cantique si bien approprié à la circonstance, comme ils priaient avec amour la Sainte Vierge, les yeux levés vers la statue, les bras tendus vers elle, pour lui offrir avec leurs palmes leurs cœurs innocents.

« Si la fête des enfants avait été touchante, celle de la consécration de la paroisse à la Sainte Vierge fut vraiment majestueuse. Un trône magnifique dressé par les Pères portait jusqu'à la voûte la statue de Notre-Dame de Lourdes. Plus de huit cents bougies formaient l'illumination la plus complète et la plus gracieuse qu'eussent jamais vue dans leur église les habitants de Montrevault.

« La musique instrumentale, offerte par son chef habile M. Dénéchau, frère de Mgr l'évêque de Tulle, re-

haussait l'éclat de la cérémonie. Le P. Roux consacra la paroisse à la Sainte Vierge, en commentant avec son cœur d'apôtre et sa chaude parole l'antienne : *Sancta Maria succurre miseris.*

« Marie avait exaucé de si ardentes prières ; dès la première soirée fixée pour la confession des hommes, cent vingt répondaient à l'appel du missionnaire.

« Le samedi suivant, cent soixante-dix se pressaient autour du confessionnal.

« Le dimanche 15, c'était la mission des défunts. Une croix imposante avait été suspendue sur un beau catafalque élevé dans le sanctuaire. Après le chant des vèpres des morts, un sermon, aussi plein de doctrine que de sentiment, vint disposer les cœurs à la prière. Pendant la procession au cimetière, la prière publique des cantiques et des psaumes de la liturgie monta vers le ciel en faveur des âmes du purgatoire. Les réunions d'hommes fiers de se compter si nombreux, remplissaient l'église. Aux sermons dignes de ce bel auditoire vinrent se joindre des traits qui, en déridant les fronts les plus austères, répondirent à toutes les objections contre la confession, et triomphèrent des esprits les plus rebelles.

« Mais voici la plus belle des fêtes de la mission. Le dimanche 22 avait lieu la fête de la promulgation de la loi. Le Saint Sacrement est exposé, les Tables de la loi sont à ses pieds, une estrade dressée dans le sanctuaire permet aux prêtres de dominer la foule. C'est, comme le fit remarquer le missionnaire, l'image de Jésus-Christ sur la montagne entouré de ses apôtres et de la multitude avide de l'entendre. Le diacre chante l'évangile des béatitudes, tous, un cierge allumé en main, redisent avec un enthousiasme difficile à décrire le chant du *Credo*. Le prédicateur explique rapidement les commandements. C'est le résumé de toute

la doctrine de l'Église en un tableau saisissant. La rénovation des promesses du baptême et la bénédiction du Saint Sacrement terminent cette magnifique cérémonie, embellie par une ravissante illumination.

« La communion des hommes a lieu à la messe de minuit, ils sont tous là et viennent sur deux lignes à la sainte table. Toutes les femmes avaient communié le dimanche précédent. Jamais Montrevault n'avait vu une communion si nombreuse.

« Le lendemain de Noël avait lieu la plantation de la croix de mission. La croix, don d'un noble bienfaiteur, mesure 27 pieds de haut. Le beau christ de Bouchardon a 2 mètres. Le ciel était aussi en fête, un soleil de printemps attira les paroisses environnantes. Le Christ couché sur un riche brancard, était porté par soixante hommes, à travers les rues de la ville, au milieu du chant des cantiques, aux sons harmonieux de la fanfare de Montrevault. Au pied de la croix, le P. Roux proclame, devant la foule enthousiaste, le triomphe de Jésus-Christ, le triomphe des missionnaires et le triomphe de la paroisse. La procession rentre à l'église, le P. Supérieur donne ses derniers avis, et l'heureux pasteur remercie les missionnaires et son peuple, et tout est couronné par le *Te Deum* et le salut solennel. »

Le 29 janvier, le P. Lémius donnait à Baugé la retraite des Enfants de Marie. Cette congrégation, encore à ses débuts, ne compte qu'une quarantaine de membres, mais la paroisse entière venait assister aux sermons du matin et du soir ; seule l'instruction de l'après-midi était réservée aux congréganistes.

Quelques jours après, le même Père se rendait à Louerre pour une retraite préparatoire à l'Adoration. Il travailla avec succès à rétablir la concorde dans cette paroisse divisée en deux camps.

Vers la fin de janvier, le P. Roux donnait à la paroisse de Montreuil-sur-Loir le retour de la mission qu'il y avait prêchée avec le P. Coubrun. Malgré la pluie continuelle et l'obscurité de la nuit, ce bon peuple, les hommes surtout, vinrent fidèlement assister aux exercices du soir.

Le P. Lenoir fut moins heureux à Fontevrault où l'influenza qui régnait dans la ville, faisant plus de quatre cents malades, l'empêcha de donner le retour de mission. Il dut se contenter de prêcher les trois sermons de l'Adoration perpétuelle.

Il se dédommagea de ce contretemps par les prédications du Carême à la Madeleine d'Angers. Cette paroisse compte cinq mille âmes auxquelles vient s'adjoindre une colonie de cinq cents Bretons qui ont leur prêtre et des réunions spéciales. La majeure partie de cette population est ouvrière, et tandis que la plupart des femmes sont employées dans les fabriques de corderie, les hommes, en grand nombre, travaillent dans les carrières ardoisières de Trélazé. Le meilleur appoint, sous le rapport religieux, est fourni par la classe qui s'occupe de la culture des jardins, et qui a fait dénommer la Madeleine, *la Paroisse des fleurs*. Le P. Lenoir donna à ses prédications un caractère tout apostolique, et ce genre, au témoignage de M. le curé lui-même, ne contribua pas peu à lui gagner les sympathies d'une assistance régulièrement nombreuse. M. Pessard, curé de la paroisse, voulut essayer d'une retraite spéciale pour les hommes comme dans les autres églises d'Angers. Si ce premier essai ne réussit pas au gré des désirs du pasteur et du missionnaire, ni l'un ni l'autre n'eurent à regretter de l'avoir tenté. Plus de deux cents hommes répondirent à l'appel. Le curé de la Madeleine a exprimé au R. P. Supérieur sa gratitude pour le bien fait par le Père à ses

paroissiens. Le prédicateur veut qu'on sache que s'il a pu, dans cette paroisse dédiée au Sacré Cœur de Jésus, faire un peu de bien aux âmes, il le doit à ce Divin Cœur, toujours prêt à faire fructifier les travaux du prêtre qui cherche à le faire connaître et à le faire aimer chaque jour davantage !

La paroisse de Saint-Pierre de Cholet était en même temps évangélisée par le P. Lémius. La chronique locale écrivait : « Le succès a été complet. Dès le premier sermon, le prédicateur s'était acquis la sympathie de son auditoire, et il a su la garder et l'accroître à mesure qu'il développait le plan de ses prédications : nécessité de la religion, Dieu souverain maître, devoirs des chrétiens, nécessité de la religion pour la société, pour les familles, pour les individus. Puis sont venues la retraite des femmes, les réunions d'hommes. L'enseignement, donné avec autant de doctrine que de forme, gagnait les esprits et les cœurs. On a vu plus d'un pécheur, en retard avec Dieu, s'émouvoir et pleurer quand tombaient du haut de la chaire les appels si pressants de l'apôtre. Le Père a été pour les ouvriers un ami et un frère, et il a eu la consolation d'en ramener un bon nombre à Dieu ! »

Le P. Samson nous arrivait du noviciat de Hollande pour faire partie du personnel de la maison d'Angers. Il débutait dans sa vie de missionnaire par une retraite prêchée du 2 au 9 mars aux pauvres du dépôt de mendicité, dont le P. Cleach est le fidèle aumônier. Les instructions avaient lieu le matin et le soir. Les femmes étaient là au grand complet. Une trentaine d'hommes y assistaient le matin et le soir ; tous les valides, c'est-à-dire environ soixante-dix, étaient exacts au rendez-vous. Ce nombre aurait cependant pu s'accroître d'une dizaine de récalcitrants obstinés qui n'y ont jamais paru.

L'attention de l'auditoire montra que la parole de Dieu ne tombait pas tout à fait sur la pierre. Une quarantaine d'hommes communièrent le jour de la clôture; et, dans ce nombre, il faut compter au moins quinze retours.

Le P. Samson ne tarda pas à s'essayer sur un plus vaste théâtre. Pendant le Carême, il prit part à la mission prêchée par le P. Roux à Epiré, charmante paroisse à 10 kilomètres d'Angers. « Sur un désir général qui lui avait été exprimé, écrivait M. le curé à l'évêché, le P. Roux voulut bien nous donner des conférences contradictoires, auxquelles il avait renoncé depuis plusieurs années. Il eut tout lieu de s'en féliciter, car elles excitèrent, au plus haut point, l'intérêt et réussirent à merveille. L'empressement pour assister aux instructions était tel, qu'il fallut multiplier les places dans l'église. C'était vraiment plaisir de voir cette foule venir se grouper autour de la chaire pour entendre les graves enseignements de la religion présentés par les deux missionnaires avec une force et un zèle tout apostoliques. Toutes les cérémonies qui variaient si agréablement les exercices de la mission empruntaient encore un éclat particulier à la beauté de l'église. La communion générale fut telle qu'on pouvait l'espérer après les belles réunions auxquelles il nous avait été donné d'assister. »

Deux jours à peine après la mission d'Epiré, le mardi de la semaine sainte, les PP. Roux et Samson ouvraient la mission à Fontaine-Milon, canton de Seiches dans le Baugeois. La réputation de mauvaise paroisse n'est malheureusement que trop justifiée. Le respect humain, l'ignorance, l'incrédulité et la franc-maçonnerie retiennent presque tous les hommes, et un tiers des femmes loin de l'église et de toute pratique religieuse. Malheur à celui qui, touché par la grâce, essaierait de briser les chaînes qui le retiennent captif! Le bon curé,

M. Normandin, après avoir restauré son église, et bâti l'école des Sœurs, tenta de reconstruire l'édifice spirituel en faisant donner une mission. Les missionnaires ne négligèrent rien pour ramener ce pauvre peuple. Toutes nos belles cérémonies, et surtout les conférences, produisirent un entrain étonnant; nous avions du monde plein l'église. Les deux tiers des femmes et quarante hommes firent la mission et réjouirent le cœur du digne pasteur. Nous avons semé le bon grain, à Dieu de le faire lever et produire des fruits de salut sur cette terre ingrate.

Du 26 avril au 13 mai, les RR. PP. Lenoir et Samson préparent la paroisse de Saint-Quentin à l'Adoration perpétuelle par une série d'exercices : retraite de trois jours aux cent congréganistes, retraite aux cent cinquante mères chrétiennes, sermon tous les soirs pour toute la paroisse, plusieurs réunions spéciales pour les hommes. Puis les fêtes de l'Adoration, suivies elles-mêmes de la retraite de première communion. Cette paroisse se trouvait divisée par suite de la laïcisation de l'école des garçons; le terrain était brûlant. Les missionnaires, fidèles aux conseils qu'ils avaient reçus, se conduisirent de manière à mériter le témoignage, que leur rendit le curé, qu'ils s'étaient exactement conformés à la règle de conduite tracée par Monseigneur l'évêque.

Ce travail était immédiatement suivi, pour le P. Lenoir, de trois retraites consécutives de première communion. La première à Fromentières, près de Château-Gontier, pendant laquelle il donna plusieurs instructions aux congréganistes de la Sainte-Famille de Bordeaux ; la seconde à Cornée, où il trouvait une population légère et difficile; et la troisième à Saint-Pierre-de-Saumur.

Le 9 juin, nous retrouvons le même Père à Ernée, diocèse de Laval, où il prêche la retraite des Enfants de Marie. L'association comprend deux cent quarante

jeunes personnes dont la régularité et la piété font l'édification de cette grande paroisse. Le 13, fête du Sacré Cœur, eut lieu la communion générale. Le lendemain, le Père avait la consolation de faire son pèlerinage à Notre-Dame de Pontmain, éloigné d'Ernée de quelques lieues seulement.

De son côté, le P. Samson donne une série de travaux qui lui valent de la part de MM. les curés les remerciements les plus flatteurs. A Savenières, il prêche les trois sermons de l'Adoration perpétuelle, préludant ainsi à la mission que nous devions donner quelques mois plus tard. A Chailland, doyenné du diocèse de Laval, il prépare, par une retraite, les fidèles à l'Adoration perpétuelle. A Daumeray, il remplace le P. Supérieur pour la retraite de première communion, chez M. l'abbé Chevallier, ami intime du P. Roux. A Pelouailles, petite paroisse des environs d'Angers, il prêche l'Adoration perpétuelle. Les mêmes exercices l'appellent à Brain-sur-Longuenée. Quelques détails montreront quelles fatigues et quelles consolations attendent le missionnaire dans ce genre de ministère. Arrivé dans la paroisse le samedi, vers neuf heures du matin, le P. Samson s'installe immédiatement au confessionnal et y passe la journée. Le soir, à huit heures, sermon d'ouverture de l'Adoration ; puis, de nouveau, les confessions qui durent toute la nuit. Le lendemain dimanche, sermon à la grand'messe ; à deux heures, réunion à l'église et bénédiction des petits enfants de la paroisse, nouveau sermon ; à quatre heures, vêpres, troisième sermon, procession du Saint-Sacrement, à laquelle prennent part plus de trente ecclésiastiques, et clôture solennelle des exercices.

Le P. Lémius a prêché, avec succès, le mois de Marie à la paroisse de Saint-Laud d'Angers. Chaque année, ces exercices se font avec une grande solennité et à

tour de rôle dans deux paroisses de la ville. Les sermons ont lieu le dimanche à la grand'messe, et le soir à huit heures, en semaine, le mardi et le jeudi. La foule, toujours plus nombreuse, qui accourait à ces belles réunions, était heureuse d'entendre proclamer, avec autant de piété que d'éloquence, par l'Oblat de Marie Immaculée, les prérogatives, les vertus et les gloires de la Très Sainte Vierge mère de Dieu.

Dès le lendemain de la clôture du mois de Marie, le P. Lémius ouvrait à Saint-Laud les exercices de la retraite des enfants de la première communion. Ce travail si intéressant ne laisse pas que d'apporter de nouvelles fatigues au missionnaire qui doit prendre la parole trois fois par jour devant plus de trois cents enfants dont le plus grand nombre se confesse au prédicateur.

Quelques jours après, le même Père allait à Mayenne donner aux religieuses de la Visitation un triduum en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus. Outre les prédications ordinaires, il eut à adresser la parole aux divers pèlerinages qui se rendaient chaque jour à la chapelle du monastère pour se consacrer au Cœur adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ce travail était immédiatement suivi de la retraite des Dames de la Miséricorde dans la chapelle de Saint-Jean, paroisse de Saint-Pierre de Saumur. Les associées de cette œuvre, répandues dans les différentes paroisses de la ville, étaient au nombre de cent vingt appartenant à la haute classe de Saumur. Les sermons avaient lieu le matin, après la messe de huit heures, et le soir à quatre heures. Le jour de la clôture, les Dames de la Miséricorde célébraient la fête de l'Adoration perpétuelle. Le prédicateur, fort goûté du clergé et des associées, fut redemandé pour l'année suivante.

C'est pour une œuvre du même genre que le P. Lémius se rendit à Lassay, chef-lieu de canton du diocèse de Laval. A la demande d'une insigne bienfaitrice, il venait donner une retraite aux mères chrétiennes de la paroisse. Les exercices furent très bien suivis. Le résultat répondit au zèle du prédicateur, qui eut la consolation d'enrôler dans la confrérie cinquante nouvelles associées.

Enfin le même Père revenait à la paroisse de Saint-Laud d'Angers pour y prêcher la retraite annuelle des Enfants de Marie, et présider, avec M. le curé, le pèlerinage des congréganistes à Notre-Dame de Charité, éloignée d'Angers de douze lieues.

Le 21 mai 1890, le P. Roux allait prêcher aux religieuses du Saint-Cœur de Marie de Baugé la retraite préparatoire à la rénovation annuelle de leurs vœux qui a lieu le jour de la Pentecôte. Pour cette fois, le P. Roux remplaçait le P. Lémius, retenu à Saint-Laud par les exercices du mois de Marie. Cette retraite absorbe tous les instants du prédicateur, qui passe ses journées au confessionnal.

La retraite des Enfants de Marie de la paroisse de la Trinité d'Angers a été donnée par le P. Lenoir. Les réunions se font dans la chapelle des bénédictines du Calvaire, le matin à cinq heures et demie et le soir à huit heures, pour permettre aux mères d'y assister. Environ cent vingt personnes prirent part aux exercices. Le lendemain de la clôture, M. le curé, directeur général des pèlerinages du diocèse, conduisait, en compagnie du missionnaire, le pèlerinage des Enfants de Marie au tombeau du bienheureux Grignon de Montfort, à Saint-Laurent-sur-Sèvres, au diocèse de Luçon.

Les deux retraites séculières de la Maison Rouge d'Angers sont encore prêchées par les Pères de la mai-

son d'Angers, la première en août par le P. Lenoir, et la seconde en septembre par le P. Samson.

Pour la troisième fois, le P. Lenoir allait donner la retraite aux congréganistes de la paroisse de Vern. Cette année il dut la mener de front avec la retraite des mères chrétiennes. Tous les jours, instruction chez les sœurs à cinq heures et demie pour les congréganistes ; à neuf heures, instruction à l'église pour les mères chrétiennes ; à deux heures, troisième instruction, et le soir, à huit heures, dernière instruction. Les intervalles étaient remplis par les nombreuses confessions. Communion générale de quatre cent cinquante femmes et d'environ cent congréganistes.

C'est encore le P. Lenoir que nous trouvons le 14 septembre à Château-Gontier. Il y donne la retraite aux congréganistes de la Sainte-Famille, chez les Sœurs de l'Espérance. Les associées, au nombre de cent, appartiennent aux différentes paroisses de la contrée. L'esprit est bon, et dans leurs paroisses respectives, les associées se distinguent par leur piété et leur conduite édifiantes. Il y a quatre instructions par jour ; dans les intervalles, le Père ne quitte pas le confessionnal. Le clergé des diverses paroisses auxquelles appartiennent les associées vient rehausser de sa présence, le jour de la clôture, cette fête de famille.

Notons encore à l'actif du P. Lenoir pendant la campagne d'été et d'automne, un triduum préparatoire aux fêtes de l'Adoration, à Ambillon ; c'est la quatrième fois que le digne curé demande les Oblats pour ce travail ; les sermons de l'Adoration au dépôt de mendicité dont la chapelle vient d'être ornée de gracieuses peintures ; la retraite de rentrée au petit séminaire de Meaux où le nouveau supérieur, jadis son professeur et toujours son ami, s'était empressé de l'appeler ; la retraite annuelle

aux religieuses du Saint-Cœur de Marie à Baugé, la retraite de rentrée au pensionnat des Dames de la Retraite à Angers, deux retraites dans la petite ville de Thouars, diocèse de Poitiers, la première aux dames, la seconde aux domestiques et aux ouvrières.

Ces derniers travaux avaient été précédés vers la fin de septembre, de la mission de Tessoualle, avec les PP. Colin et Samson. Cette paroisse du canton de Cholet a été déjà évangélisée deux fois par les Oblats. Les exercices de la mission couronnés par l'Adoration perpétuelle furent admirablement suivis. Presque toutes les femmes et la très grande majorité des hommes s'approchèrent des sacrements. « Je suis fort heureux des résultats de la mission, écrivait le curé, et mes paroissiens sont dans la jubilation. »

Le P. Roux qui, en mai, avait remplacé le P. Lémius à Baugé, chez les religieuses du Saint-Cœur de Marie, pour la retraite préparatoire à la rénovation des vœux, donne le 14 septembre le sermon de prise d'habit et de profession religieuse à la maison générale du Bon Pasteur ; plus de quarante religieuses faisaient leurs vœux ou prenaient les livrées des servantes de Jésus-Christ. Mgr Maricourt, supérieur du Bon Pasteur, un nombreux clergé et la communauté entière des Oblats assistaient à cette magnifique fête de famille. Pour intéresser et émouvoir, le prédicateur n'a eu qu'à rappeler les vertus de la vénérable mère Marie de Sainte-Euphrasie, qu'il a eu le bonheur de connaître intimement. La supérieure générale actuelle continue à notre égard les traditions de sympathie et de générosité que lui a léguées la vénérable fondatrice.

Quelque temps après, le P. Roux et le P. Samson donnaient le retour de mission à la paroisse de Montrevault évangélisée l'année précédente.

Toutes les femmes communièrent le jour de la Toussaint, et le lendemain, fête de l'Adoration, près de trois cents hommes venaient recevoir leur Dieu. Le jour des Morts, toute la paroisse se rendait au cimetière avec les missionnaires pour prier, comme pendant les beaux jours de la mission, pour leurs chers défunts.

Le P. Lémius était désigné par le T. R. P. Général pour prêcher la retraite annuelle au scolasticat de Rome et aux Sœurs de l'Espérance de Naples. Ce bon Père m'écrivait le 2 novembre : « Dans quelques heures j'aurai quitté Rome. Je n'ai que des actions de grâce à rendre à Dieu qui ne m'a refusé aucune joie dans mon voyage ; joies fraternelles, joies chrétiennes, joies apostoliques, toutes m'ont été accordées dans une large mesure ! *Deo gratias !* J'ai terminé hier la retraite du séminaire français. Je n'ai pas eu un instant à moi. J'ai confessé presque tous les séminaristes ; il y a trente prêtres et une cinquantaine de clercs, sous-diacres et diacres. Dans le petit mot d'usage, ce qui m'a paru meilleur que tous les compliments, c'est que le R. P. Supérieur a annoncé aux élèves son intention formelle de me redemander. La manière dont ce projet fut accueilli me démontre que je n'ai pas trop déplu. En ce moment je jouis encore un peu du scolasticat ; mais, il faut regagner ses pénates et rentrer sous votre houlette. Bientôt je vous dirai : *Adsum !* Je serai à Limoges samedi, pour commencer la retraite du pensionnat dimanche. »

Mission de Cholet. — Le premier dimanche de l'Avent 1890 s'ouvrait une grande mission dans les deux paroisses de la ville de Cholet. Il y avait quarante-neuf ans que cette ville de l'Anjou n'avait pas joui de ce bienfait. Grâce au zèle et à la piété de M. Grellier, curé de Notre-Dame, paroisse principale dont la population atteint le chiffre de 10000 âmes, et de M. Bougère, curé de

la paroisse de Saint-Pierre, forte de 6 000 âmes, les esprits furent bien disposés en faveur de la mission. Les RR. PP. Reynaud, directeur, Belner, tous deux de la maison d'Autun, Coubrun de la maison de Pontmain, Souillard de la maison de Saint-Andelain, trouvèrent dans la population de Notre-Dame confiée à leurs soins un accueil sympathique, et d'abondantes consolations.

Les RR. PP. Lémius, directeur, Lenoir, tous deux de la maison d'Angers, et Jonquet de la maison de Montmartre, avaient à exercer leur zèle dans la paroisse de Saint-Pierre dont la population, composée surtout d'ouvriers, est travaillée par les idées socialistes. Cinq cents retours de femmes et trois cents d'hommes furent les résultats que la grâce de Dieu constata à la fin d'une mission contre laquelle se dressaient les difficultés de la saison et des récentes grèves.

On ne lira pas sans intérêt le récit que M. l'abbé Turpault, vicaire à Notre-Dame, a publié dans la *Semaine religieuse* d'Angers :

Le premier dimanche de l'Avent, à l'heure de la grand'-messe, le son de toutes les cloches annonçait l'ouverture de la mission donnée par les RR. PP. Oblats de Marie, aux deux paroisses de Notre-Dame et de Saint-Pierre de Cholet. Nos missionnaires furent accueillis très solennellement : le clergé alla les chercher en procession dans la cour du presbytère, et après avoir baisé le crucifix, ils s'avancent portant dans les mains l'image de Celui qu'ils viennent prêcher, au milieu d'une foule avide de les voir et de les entendre, et, au pied de l'autel, ayant appelé sur les pieux exercices les secours d'en haut, ils donnent avec la croix la bénédiction aux fidèles prosternés.

La cité tout entière, pendant quatre semaines, devait être livrée à un vaste mouvement religieux : *Commota est universa civitas*. Les deux missions allaient se dérouler parallèlement, mais parfaitement distinctes : de part et d'autre, c'étaient les

mêmes cérémonies, le même plan, le même appel fait aux âmes, le même déploiement de fêtes et les mêmes ouvriers évangéliques. Ils étaient sept, quatre pour Notre-Dame et trois pour Saint-Pierre, avec des directeurs d'un grand mérite et d'une rare éloquence : les RR. PP. Reynaud et Lémius. On peut dire que la prédication de tous était vraiment remarquable. Matin et soir, leurs instructions soigneusement préparées nous révélaient, avec une admirable distinction de parole, des trésors de science et de charité.

Ils nous donnent aussitôt la preuve de leur dévouement en acceptant la rude tâche de visiter toutes les maisons de la ville. Ils veulent commencer sans retard, dès le premier jour : ce furent de vraies courses évangéliques. Chaque missionnaire, accompagné d'un prêtre de la paroisse, parcourt les quartiers et les rues qui forment la zone déterminée à l'avance, et porte à tous, avec une parole de bienveillance et d'aménité, la pensée de l'âme et du salut. Sous l'action de cet apostolat ardent et affectueux, la foi d'un grand nombre se réveille, les retours se préparent, et, pour se mettre en présence de la vérité, les négligents n'ont plus qu'à se rendre à l'invitation qui leur est faite.

Aussi toutes les réunions ont été nombreuses dans nos vastes églises splendidement décorées. Les nefs, surtout la nef centrale, étaient ornées de nombreuses oriflammes aux couleurs variées, habilement associées et reliées ensemble par des écussons symboliques. A Notre-Dame, l'ornementation de l'église était parfaite : elle fait honneur au talent de M. l'abbé Audfray, qui l'a conçue. Le chœur présentait, avec de gracieuses banderoles rattachées à une couronne d'honneur au-dessus de l'image de Marie, l'aspect le mieux réussi, principalement le soir, à la lumière de lustres suspendus avec art autour du sanctuaire. A Saint-Pierre, un trône monumental et magnifique était le piédestal éclatant dressé par le P. Lenoir à la gloire de Marie refuge des pécheurs et secours des chrétiens. Le pieux architecte, on le devine, a gardé dans l'exécution les larges vues de son âme d'apôtre et de sa dévotion à la Sainte Vierge.

Dès le mercredi de la première semaine, la retraite des enfants commença. Les petits enfants sont vite gagnés par qui les aime ; et le P. Belner leur apprenait les chants les plus beaux, il avait pour eux les mains pleines d'images, le discours orné d'une belle simplicité et de jolies histoires. La turbulente assemblée témoigna aussitôt de son admiration et de sa piété par une sagesse exemplaire. Il devenait facile de la préparer au rôle important qu'elle avait à remplir pour le succès de la mission. Les missionnaires lui apprirent à prier : « Mon Dieu, bénissez mon père, bénissez ma mère ; faites-leur la grâce de bien faire la mission ! » Les confessions entendues, la grâce de l'Enfant-Dieu entra dans les âmes de ses petits frères. Et quand, au départ de la procession du deuxième dimanche de l'Avent, leurs mains eurent saisi les milliers d'oriflammes ou de bouquets de fleurs préparés pour le triomphe de l'innocence, les parents pleuraient : la gracieuse armée les avait vaincus. Qu'il faisait beau les voir, parcourant les rues de la cité, le visage rayonnant de plaisir et chantant d'une voix retentissante les refrains des cantiques les plus connus ! Joyeux, ils rentrèrent à l'église, où de jolies médailles leur furent distribuées en souvenir de la mission.

Le lendemain, au soir de l'Immaculée Conception, avait lieu la touchante cérémonie de la Consécration à la sainte Vierge. Une illumination superbe, parfaitement réussie dans les deux paroisses et due à la générosité des habitants, avait attiré ce jour-là une foule plus nombreuse encore que de coutume, et les vastes nefs de nos églises ont été trop étroites pour contenir l'affluence énorme des fidèles. Imaginez une décoration magnifique à nos superbes reposoirs ; faites tomber de colonne en colonne, de degré en degré, d'harmonieuses chaines de bougies ; placez au sommet la statue de l'Immaculée Conception et faites couler de ses deux mains des ruisseaux de feu : vous aurez alors une idée de cette fête éclatante, la plus délicieuse peut-être de toutes celles de la mission. Puis, au milieu des vives et éblouissantes clartés du sanctuaire, voici une centaine de petites filles vêtues de blanc ;

comme ces anges du ciel qui jouent au pied du trône de l'Agneau avec les palmes de leur innocence et de leur martyre, ces anges de la terre agitent ensemble leurs couronnes au-dessus de leurs têtes, en chantant le gracieux refrain :

Bonne Marie,
Je te confie
Mon cœur ici-bas ;
Tiens ma couronne,
Je te la donne ;
Au ciel, n'est-ce pas ?
Tu me la rendras.

Après la belle fête de la Consécration à la sainte Vierge, vint, au troisième dimanche de l'Avent, la fête consacrée au souvenir des morts. Les missionnaires Oblats de Marie veulent, pour ces chers défunts, la plus grande cérémonie possible, et ils désirent que les vêpres des morts soient chantées le dimanche, afin que les prières montent au ciel plus nombreuses et plus ferventes. Dans nos deux églises, le trône de Marie avait disparu derrière un immense catafalque, placé à l'entrée du sanctuaire et surmonté de la croix, symbole consolant de notre rédemption. Les nefs étaient tendues de noir et l'autel paré comme aux jours de deuil. Une interminable procession se rendit, malgré le froid, à nos deux cimetières, et là, émue par l'éloquence saisissante des RR. PP. Souillard et Lenoir, répandit sur les tombes des larmes salutaires. Mais le lendemain fut encore plus utile aux défunts : un service solennel fut célébré pour eux ; de nombreuses communions portèrent dans le Purgatoire le rafraîchissement et la paix.

La fête solennelle du Très Saint Sacrement, qui eut lieu le jeudi suivant, offrit à la dévotion des fidèles un spectacle émouvant. A Notre-Dame, de splendides dessins de lumières, d'éclatantes lignes de feu montaient jusqu'au sommet du reposoir, pour porter au Dieu de l'Eucharistie l'hommage de la réparation. A Saint-Pierre, la grande nef était tout illuminée *a giorno*, et, sur le fond de la tenture rouge du reposoir, se détachait une gracieuse arcade, encadrant, au milieu de ses

feux variés, l'exposition du Très Saint Sacrement. Nos missionnaires se sont fait entendre pendant plus d'une demi-heure, devant une foule immense et recueillie ; et, à chaque fois, le *Parce, Domine,* s'élançait de plus en plus suppliant de toutes les poitrines. A la fin du sermon, le pasteur vénéré de la paroisse prononce l'acte solennel de l'amende honorable. Puis, dans le sanctuaire, les cierges s'allument, des voix d'hommes entonnent le *Miserere* et le pieux défilé s'ébranle sur une seule ligne. Cette illumination mobile, dont le regard peut suivre les ondulations et la marche, serpente à travers les rangs pressés des fidèles, décrivant à la fois toutes les allées de l'église en lignes de lumière et revenant au pied de l'autel pour recevoir une solennelle bénédiction.

Après le succès de ces fêtes magnifiques, nous ne cesserons plus de voir les églises, à toute heure du jour, envahies par une foule vivement désireuse d'entendre la parole divine ; les confessionnaux sont à ce point assiégés, que les missionnaires demandent secours au clergé paroissial ; des femmes, des hommes, depuis longtemps éloignés de toute pratique chrétienne, veulent revenir au Dieu de leur première communion. Au matin du quatrième dimanche de l'Avent, près de cinq mille femmes, saintement préparées par le sacrement de Pénitence, écoutaient encore une fois la parole communicative et pénétrante des RR. PP. Coubrun et Jonquet, et s'approchaient des tables saintes. Rien n'était plus touchant que le paisible recueillement de ces mères, de ces épouses, de ces sœurs, renouvelant à sa source leur héroïsme quotidien et priant pour des conversions vivement désirées à la fin de la mission.

Il nous est impossible de parler dans ce récit, nécessairement limité, de tant d'instructions vraiment remarquables. Il faut cependant dire un mot de l'agrément répandu sur toutes nos réunions par la parole du supérieur de la mission, le R. P. Reynaud. Il excelle à résumer un sermon et à donner des avis. Nul n'a comme lui le mot heureux. Sa façon de dire est exquise ; et, tout en éveillant soudainement l'atten-

tion par un sourire discret, le trait rapporté un peu joyeusement à la fin réussit à graver dans la mémoire de l'auditeur la vérité salutaire qu'il faut retenir. Mais c'est au milieu de ses réunions d'hommes que le R. P. Reynaud semble grandir avec le choix de ses sujets. Quand il leur montre le *devoir*, ou quand il s'attaque *aux négligents*, sa parole les éclaire, son raisonnement les enchaîne. Son discours est plein d'applications heureuses de la Sainte Écriture et réveille partout une science très sûre de la théologie. Il possède en outre un art délicat : celui de présenter le devoir sans restrictions, sans faux-fuyants, et cependant sans blesser, le faisant accepter par la force de son éloquence et surtout par son zèle ardent de missionnaire.

Saint-Pierre n'avait rien à envier à Notre-Dame, avec le R. P. Lémius, célèbre par son éclatant succès du Carême dernier. Celui-ci est avant tout l'apôtre des ouvriers. Dans une suite de conférences dialoguées, il aborde résolument la *question sociale*. Rien de plus intéressant pour l'auditeur que d'entendre le P. Jonquet, aumônier d'un cercle, à Paris, interpréter fidèlement la plupart des objections qui ont cours parmi la classe ouvrière. La réponse arrive juste, nette, décisive ; on sent au développement que le R. P. Lémius a étudié sous tous ses aspects cette question plus que jamais à l'ordre du jour à cause de son importance capitale, cette question difficile à résoudre parce qu'elle se présente sous la forme d'un problème complexe. La solution, la seule vraie, la seule possible, est dans le retour à la religion chrétienne qui, seule, peut être la sauvegarde des intérêts de l'ouvrier. L'actualité du sujet attire un auditoire de plus en plus nombreux au pied de la chaire ; les uns viennent, entraînés par la curiosité, instrument de Dieu ; les autres, attirés par l'éloquence du missionnaire qui n'a d'égal que son dévouement absolu à la cause de ceux qui travaillent et souffrent. Beaucoup préparent déjà leur retour à Dieu. C'était la seule ambition de ce grand cœur d'apôtre.

A la messe de minuit, tous ces hommes remués par l'éloquence et convertis par le zèle de nos apôtres se rencontrèrent

plus nombreux que jamais autour des saints autels. Ils étaient presque un millier à Saint-Pierre et près de treize cents à Notre-Dame ; ils remplissaient nos vastes églises.

Ce fut un spectacle vraiment sublime quand on les vit se présenter à la table sainte, calmes, dans un ordre parfait, et, à travers ce recueillement grave qu'impose la majesté d'un si grand acte religieux, laissant briller la joie sur leurs visages paisibles.

La joie, elle ne pouvait manquer d'inonder l'âme des pasteurs bien-aimés de nos paroisses. Elle remplissait aussi le cœur de nos missionnaires, dont le zèle et les prédications avaient si bien préparé les triomphes de la grâce.

Les impressions religieuses, éveillées tout d'abord par la communion générale des hommes, ont duré tout le grand jour de Noël. Aux messes du matin, les femmes se sont pressées nombreuses à la table sainte.

Le soir, aux vêpres, la foule était accourue plus grande encore qu'à toutes les autres cérémonies pour assister aux adieux de nos éloquents missionnaires, les RR. PP. Reynaud et Lémius.

A Notre-Dame, M. l'abbé Grellier monte en chaire. Il adresse aux missionnaires ses remerciements, avec l'heureuse éloquence qu'on lui connaît et en termes émus où l'on sentait déborder sa joie et sa reconnaissance.

A Saint-Pierre, M. l'abbé Bougère, s'adressant à ses paroissiens, dans une allocution entraînante, rappelle avec bonheur les titres du R. P. Lémius au souvenir et à la reconnaissance de la classe ouvrière de notre ville.

Dès le matin de Noël, on admirait dans la cour de nos deux presbytères la saisissante image du Christ ; elle reposait sur un lit d'honneur, orné de tentures rouges et de feuillage. L'air est vif, la bise glaciale ; la procession, qui s'organise, sera cependant magnifique. Ils sont dans chaque paroisse près de deux cents porteurs. Le révérend Père les réunit par escouades de trente, auxquelles il distribue un insigne particulier, une rosette de couleur éclatante, à laquelle est appendue une jolie croix. Chaque groupe a sa nuance particulière. Le

long cortège d'enfants, de jeunes filles, de congréganistes, avec leurs bannières, se met en marche ; puis, à la suite des hommes du cercle et des enfants du patronage, voici l'image du Christ dominant splendidement la foule. Un peuple entier l'accompagne.

Quel touchant spectacle de voir la tenue si respectueuse et si digne de cette foule d'hommes faisant une garde d'honneur autour du char triomphal sur lequel est portée l'image du Christ ! Pendant plus d'une heure, les cantiques retentissent, la prière est sur les lèvres, l'allégresse est partout, le respect humain nulle part. Derrière le clergé, à la suite de MM. les membres du conseil de fabrique tout heureux de donner l'exemple, la foule descend compacte comme un fleuve qui coule à pleins bords.

Les groupes s'arrêtent et se pressent autour du calvaire. La longue avenue qui descend en ville était magnifique à contempler du sommet de la colline qui la domine tout entière. Jusqu'au loin, la foule s'étendait comme un tapis incomparable, comme un parterre interminable au pied du nouveau calvaire de Notre-Dame. Au moment où une manœuvre calme, précise, rapide, semblait renouveler la scène du crucifiement aux regards de la multitude pieusement recueillie, soudain le Christ fut frappé en face par un rayon de soleil, qui éclaira furtivement la scène et, un instant, il apparut plein de vie, comme au jour de la Résurrection. C'est à ce moment que, superbe, irrésistible, s'échappa de toutes les poitrines, en même temps que de tous les cœurs, le cri de la réparation et de l'amour : « Vive la Croix ! »

Au pied de nos calvaires, les RR. PP. Reynaud et Lémius prennent une dernière fois parmi nous la parole et la passent, transition facile et douce, à l'orateur divin dont l'éloquence, toute d'amour, ne s'épuisera jamais.

Puis, dans un ordre parfait, la procession rentre dans nos églises au chant des cantiques.

En terminant, nous voulons dire merci à la bienfaitrice et à la famille généreuse qui ont offert à M. le curé de Notre-Dame le terrain sur l'emplacement duquel s'élèvera bientôt

la croix destinée à perpétuer le souvenir de la mission de 1890!

Merci encore à nos sympathiques et dévoués missionnaires. Qu'ils soient bénis pour toutes les grâces que nous avons reçues d'eux pendant leur court passage parmi nous! Notre reconnaissance, nos vœux et nos prières les accompagnent!

Mission de la Romagne. — Le même jour et à la même heure que s'ouvrait à Cholet la grande mission dont nous venons de parler, aux portes de la ville, dans la paroisse de la Romagne, le son joyeux des cloches convoquait les fidèles aux mêmes exercices. Un témoin va nous dire ses souvenirs et ses impressions.

« Nos missionnaires sont là qui nous attendent, allons au-devant d'eux. Ils sont trois: le P. Roux d'abord, lequel a laissé parmi nous un parfum de piété, de vertu et d'éloquence dont nous aimons à nous souvenir, lorsqu'il vint, l'année dernière, prêcher les noces d'or de la Congrégation des Enfants de Marie. Nous sommes heureux de le revoir, je dirai plus, nous en sommes fiers. Le P. Colin qui vient ensuite nous édifie par sa ferveur et son zèle.

« Enfin, le P. Samson qui joint au charme de la douceur l'ardeur d'un brillant apôtre. Je pourrais en écrire bien long sur le dévouement de ces véritables hommes de Dieu, mais je craindrais d'allonger mon récit.

« J'arrive de suite à la retraite des enfants qui commença le jeudi suivant. Ils sont tous là, les chers petits, avec leurs visages joyeux, leurs bouches béantes, leurs grands yeux attachés sur le P. Roux qui leur adresse la parole... Dieu! les jolies histoires!... Notre directeur a vraiment le don d'intéresser un auditoire d'ordinaire si turbulent. Le dimanche suivant, il fallait les voir défiler dans l'église au nombre de trois cents, fiers et beaux,

portant avec un petit air martial leurs palmes de verdure ornées de fleurs. Puis, toute la troupe s'ébranle,au chant des cantiques, plus ou moins en mesure, mais qu'importe... Chantez, chantez bien fort, chers petits, les missionnaires vous remercient ; ne savent-ils pas que c'est par les enfants que l'on prend les parents ?... Au retour de leur procession, en les voyant rassemblés devant l'autel de Marie, leurs mains et leurs regards levés vers le ciel, je me disais que bien sûr la Vierge devait leur sourire.

« Le jour de l'Immaculée Conception, la cérémonie du soir fut tellement belle que je crois que les habitants de la Romagne n'oublieront pas ces heures bénies où comme moi, ils ont pleuré, où comme moi ils ont rêvé du ciel. L'église est comble comme à Pâques; dans le chœur, un magnifique reposoir à la Vierge attire tous les regards ; c'est l'œuvre du P. Roux qui le surveille depuis son arrivée et a le droit d'en être fier ; cette montagne de fleurs, de verdure et de lumière produit un effet féerique. Elle était belle notre réunion, si pleine d'entrain avec nos chœurs de jeunes gens et de jeunes filles, avec ce sermon profond et relevé, tout en restant simple et pratique, cet acte de consécration à Marie, et cette prière en commun qui part de toutes les poitrines, et monte comme l'encens vers le trône de la Mère de Dieu.

« Le dimanche suivant fut consacré à la mémoire de nos chers défunts... Plus de chants joyeux ; notre église a perdu ses airs de fêtes, et comme la nombreuse assemblée qui se presse dans son sein, elle a revêtu le deuil le plus sévère. Des tentures noires recouvrent les piliers, le reposoir de la Vierge est voilé, un grand catafalque se dresse dans le sanctuaire, et une immense croix le domine, comme pour nous rappeler à tous qu'après cette

vie il nous reste l'espérance. Telles sont les pensées consolantes que nous développe le missionnaire dans un langage ému qui nous touche vivement.

« Je ne crains pas d'affirmer hautement que, pendant un mois, la Romagne est venue, dans un élan de foi, écouter tous les jours la parole de Dieu, chanter de pieux cantiques populaires et prier la Sainte Vierge pour le succès de la mission. Aussi réussit-elle pleinement ; les retours à Dieu furent nombreux, et quelques endurcis qui avaient hésité au commencement s'avouèrent vaincus après nos attrayantes conférences. Je ne saurais dire avec quel entrain elles furent suivies. Le P. Roux s'était fait l'avocat du bon Dieu, et vous pouvez l'attaquer, Père Samson, vous pouvez lui lancer vos objections spirituelles et mordantes, notre cher directeur y répond avec une clarté, une précision, une verve, et ajoutons-le, avec une fine raillerie qui ne permet pas la réplique !

« Pourrais-je passer sous silence notre fête du soir, le jour de la communion générale de toutes les femmes de la paroisse? Oh non ! on me le reprocherait. Elle était si belle, cette cérémonie que l'on croirait empruntée au temps de Moïse ! Voyez d'abord nos prêtres, avec leur chape des grands jours, le clergé en chasuble prenant place sur l'estrade élevée pour la circonstance. Du haut de la chaire, le P. Roux nous donne le sens de ces douces béatitudes qui sont tombées du cœur de Jésus ; puis il nous explique ce que signifient les deux tables déposées sur l'autel ; sur chacune d'elles sont écrits les commandements de Dieu que le missionnaire commente avec grande éloquence. A présent, allumons les grands cierges que nous avons apportés ; levons-nous, chantons le *Credo*, répétons : Je crois, je crois ! Comme nous étions électrisés par cette manifestation chrétienne !

« J'arrive à la messe de minuit, le spectacle le plus consolant de la mission. Quoi de plus beau que cette foule d'hommes graves et recueillis, s'approchant de la sainte table dans cette nuit merveilleuse qui vit naître le Sauveur du monde !

« Le lendemain, jour de la clôture de la mission, à deux heures, nous étions à l'église pour la bénédiction du Christ. Tous nos hommes décorés divisés en section, admirables de tenue, forment une magnifique garde d'honneur autour du riche brancard que l'on porte en triomphe dans les rues du bourg au chant des cantiques, au son des clairons et des tambours. Le Christ est monté dans un instant, par nos habiles ouvriers, et du pied de la croix le P. Roux nous adresse de ces paroles entraînantes, de ces conseils fortifiants qui resteront notre règle de conduite. Nous rentrons à l'église pour voir illuminer une dernière fois notre ravissant reposoir, entonner le *Te Deum* d'action de grâce, et recevoir les adieux touchants de nos missionnaires.

« Nous étions tristes en les écoutant, car laissez-nous vous le dire, bons Pères, nous vous aimions bien sincèrement. Du fond de nos cœurs, nous vous remercions de votre zèle, de votre ardeur, de votre dévouement. »

Les mêmes consolations étaient réservées aux PP. Lenoir et Colin dans la mission qu'ils ouvrirent le 4 janvier 1891 dans la paroisse de Gené, forte de six cents habitants, canton du Lion-d'Angers. Les visites à domicile jusque dans les fermes les plus éloignées contribuèrent puissamment à faire sortir les négligents de leur indifférence religieuse. Une trentaine d'hommes ne pratiquaient plus leurs devoirs depuis un certain nombre d'années. A la communion générale deux seulement manquèrent à l'appel de Dieu. Une magnifique planta-

tion de croix dont tous les frais furent supportés par une famille notable du pays termina dignement les exercices de cette belle mission.

A peine remis des fatigues de Cholet et de Gené, le P. Lenoir prêche un triduum à Château-Gontier, avec sermons matin et soir pour préparer les religieuses et les associées de la Sainte-Famille à leur grande fête du dimanche de la Septuagésime. Il donne dans la même ville un sermon à l'œuvre des Enfants de Marie placées sous la direction des Ursulines.

Il prépare par un triduum les fidèles de Louerre aux fêtes de l'Adoration. Quoique dans l'arrondissement de Saumur, cette paroisse a conservé les habitudes chrétiennes. Presque toutes les femmes et bon nombre d'hommes s'approchèrent de la sainte table.

Viennent ensuite les trois sermons de l'Adoration perpétuelle dans la paroisse de Mouliherne et un sermon de circonstance à l'œuvre des Dames adoratrices, chez les servantes du Saint-Sacrement à Angers.

Du 4 au 12 janvier, le P. Samson donne à Noellet, paroisse de neuf cents habitants du canton de Pouancé, une retraite préparatoire à la fête de l'Adoration perpétuelle. Ce fut un rude travail : instruction pour toute la paroisse le matin et le soir ; dans la journée, retraite pour les mères chrétiennes, retraite pour la Congrégation des Enfants de Marie, réunions spéciales pour les hommes ; entre ces diverses prédications, confessions de plus de cinq cents personnes. Je comprends que M. le curé ait écrit au Père supérieur pour exprimer sa reconnaissance de lui avoir donné un si vaillant ouvrier.

Le P. Lémius, en quittant la maison d'Angers pour se rendre au poste que l'obéissance venait de lui faire accepter, s'arrêta à Fougères pour donner une retraite au pensionnat de Saint-Joseph, dirigé par les Sœurs d'Evron.

C'était le dernier travail que notre regretté missionnaire donnait pour la maison d'Angers.

Le 24 janvier 1891, le P. Roux et le P. Samson se dirigeaient vers la paroisse de Saint-Cyr, en plein Saumurois, pour donner une mission de trois semaines. Mgr Freppel avait dit au P. Roux : « Vous allez, cher Père, dans la plus mauvaise paroisse de mon diocèse. Vous m'écrirez pour m'en donner des nouvelles. » M. Guyot de Lespars, le jeune curé de Saint-Cyr, se chargea de répondre lui-même aux désirs du prélat par un compte rendu que nous résumons : « Qui n'a pas entendu dire que le Saumurois est un pays perdu, sur lequel la religion n'a aucune influence ! Donner une mission dans le pays de Saumur, mais c'est folie, c'est vouloir tenter une chose impossible !....

« La paroisse de Saint-Cyr-en-Bourg vient de nous prouver qu'il n'en est rien. Le dimanche de la Septuagésime, le clergé allait chercher en procession les RR. PP. Roux et Samson, Oblats de Marie de la maison d'Angers, qui venaient y prêcher une mission.

« Les premiers jours, le petit nombre des assistants fit craindre un insuccès. Mais cette crainte ne fut pas de longue durée ; à partir du jeudi de la première semaine, chaque soir l'église se trouva trop petite pour contenir les fidèles avides d'entendre la parole de Dieu, à tel point qu'un grand nombre de personnes furent forcées de rester debout, faute de sièges. A chaque réunion, hommes et femmes rivalisaient d'ardeur à chanter les refrains des beaux cantiques : *Nous voulons Dieu; Je suis chrétien ; Serez-vous donc toujours rebelles !...*

« Le dimanche 15 février, le curé de la paroisse, au comble du bonheur, célébrait la messe de communion générale. Que dirai-je de cette touchante manifestation, si ce n'est que soixante-quinze retardataires qui avaient

déserté la table sainte depuis vingt, vingt-cinq, trente et même quarante ans, vinrent recevoir avec amour le Dieu de leur première communion, unis à ceux qui accomplissent ce devoir tous les ans. Aussi, le soir de ce beau jour, après la touchante cérémonie de la plantation, en faisant ses adieux aux missionnaires, le curé de la paroisse a-t-il pu s'écrier : « Saint-Cyr finira par « prendre place parmi les paroisses les plus chrétiennes « de l'Anjou ! » Puisse ce vœu se réaliser dans un prochain avenir ! »

Du 22 février au 1er mars 1891, le P. Lexoir a donné la retraite au dépôt de mendicité d'Angers. Cette retraite a été inaugurée l'année dernière grâce à l'énergie et à la prudence de la mère supérieure qui a su triompher des oppositions de l'administration civile. Elle tient lieu de préparation aux Pâques. Pendant huit jours, le Père n'a rien épargné pour gagner à Dieu ces malheureux déshérités des biens de la terre, mais plus déshérités encore des biens du ciel. Le dimanche 1er mars, il eut la consolation de voir s'approcher toutes les femmes, et plus de cinquante hommes sur les quatre-vingt-dix que renferme l'établissement. Une vingtaine d'hommes détenus à l'infirmerie profitèrent également de la grâce de la retraite. Espérons que la bonne semence jetée par le missionnaire germera en son temps, dans le cœur des vingt endurcis qui résistèrent à la voix de Dieu.

Le second dimanche du Carême, le P. Colin allait au secours du vénérable curé de Faye, empêché de remplir son ministère par une maladie grave qui devait le conduire à la mort, treize jours après l'arrivée du missionnaire. Le P. Colin partagea avec le vicaire de la paroisse les fatigues du saint ministère jusqu'à la fête de Pâques, prêchant et confessant. Il eut la consolation de ramener dix-huit hommes à la pratique de leurs devoirs religieux.

Le 8 mars, quatrième dimanche de Carême, le P. Lenoir revenait à Saint-Pierre de Cholet confirmer le bien opéré par la grâce de la mission de décembre dernier. La première semaine, le Père se contenta des trois instructions réglementaires du Carême ; mais dès le dimanche suivant, ayant constaté que l'élan de la mission semblait se ranimer, il donna à ses prédications la forme d'un vrai retour de mission. Les réunions furent bien suivies, les confessions nombreuses. Et si plusieurs, hélas ! parmi les convertis de la mission restèrent en arrière, la communion générale des hommes, au jour de Pâques, fut des plus belles qu'on ait vues à Saint-Pierre depuis longues années, à pareille époque.

Mission de Savennières. — Le troisième dimanche de Carême 1891, les PP. Roux et Samson arrivaient à Savennières, paroisse éloignée d'Angers de 14 kilomètres. La mission de quatre semaines que les missionnaires venaient donner devait se terminer le saint jour de Pâques. En arrivant, ils apprirent une bien triste nouvelle : le vénérable curé de Savennières était tombé gravement malade depuis deux jours. Cette douloureuse circonstance jeta comme un voile de deuil sur la paroisse tout entière ! Cependant, d'après le désir vivement exprimé par le vénérable malade, les missionnaires devaient agir comme s'il eût été présent. Les réunions eurent donc lieu régulièrement matin et soir, accompagnées des diverses cérémonies en usage dans nos missions. Le bon curé voulut que des conférences dialoguées fussent données aux hommes. Elles eurent un plein succès. Le jeudi saint, près de quatre cents femmes s'approchèrent de la sainte table, et le jour de Pâques, trois cents hommes suivaient leur exemple. Après les sermons de clôture, M. le vicaire monta en chaire pour lire à tout le peuple les adieux du vénéré curé qui, depuis cinquante

ans, dirigeait la paroisse, avec tant de zèle et de dévouement. Des larmes coulèrent de tous les yeux et des prières ferventes montèrent vers le ciel pour obtenir la prolongation d'une vie toute consacrée à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

LES ŒUVRES.

Les œuvres de la maison d'Angers ne varient guère. Pendant que les Pères missionnaires parcourent les villes et les campagnes pour porter la bonne nouvelle de l'Évangile, le cher P. Cléach, fidèle au poste d'honneur que lui a confié l'obéissance, consacre sa vie au dépôt de mendicité d'Angers.

C'est là que le Père aime à se trouver tous les jours de l'année avec ses cent quarante vieillards, qu'il instruit avec soin, qu'il console avec charité, qu'il visite à l'infirmerie, et auxquels il assure, à l'heure de la mort, les secours religieux qui doivent leur ouvrir le ciel. Pour leur procurer ce bonheur, il ne les abandonne jamais dans leurs derniers moments ; il établit sa demeure auprès de leur lit d'agonie, heureux d'accompagner leur dernier soupir d'une dernière absolution. Ce dévouement faisait dire un jour à la Mère supérieure : « Je voudrais bien mourir, tandis que vous êtes notre aumônier ; je serais assurée d'avoir toujours une bonne absolution au moment où je paraîtrais devant le bon Dieu. »

En temps ordinaire, le zélé aumônier s'entretient volontiers avec ceux qui sont encore éloignés des pratiques religieuses, ne se laissant rebuter ni par leur ignorance, ni par leur incrédulité, réfutant leurs objections et triomphant peu à peu de toutes leurs résistances. A l'égard des religieuses qui dirigent l'établissement, le P. Cléach est toujours bon et charitable. Il est heureux de leur éviter la peine d'aller jusqu'à la paroisse pour

assister à la messe tous les matins. Quelle que soit la rigueur de la saison et les difficultés des chemins, on le verra tous les jours, hiver comme été, rendu à l'hospice à six heures pour célébrer la sainte messe.

A Pornichet, nous retrouvons le P. Chevassu toujours l'homme de la règle et du devoir, remplissant avec une scrupuleuse exactitude les fonctions d'aumônier des Sœurs de la Sainte-Famille et des Dames pensionnaires, qui arrivent à Bonne-Source pendant la saison des bains de mer. Sa conduite, toujours correcte et religieuse, édifie la communauté et fait du bien aux personnes étrangères. Il est dans les meilleurs termes avec le curé de Saint-Sébastien et avec les prêtres de la contrée, correspondant régulièrement avec son supérieur, le tenant au courant de tous ses actes et n'agissant jamais que d'après ses conseils. Cette année, le P. Chevassu a eu le précieux avantage de passer plus d'un mois entier dans sa communauté d'Angers.

La communauté d'Angers compte dix religieux, sept pères et trois frères : les PP. Roux (Marius), supérieur ; Lenoir (Charles), premier assesseur, admoniteur ; Cléach, deuxième assesseur, préfet des Frères convers et aumônier du dépôt de mendicité ; Chevassu, aumônier des Sœurs de l'Espérance, à Pornichet ; Fauche ; Colin (Jean-Baptiste) et Samson ; les Frères Roussenq, cuisinier ; Peyre, jardinier, et Huard (Vital), portier et sacristain.

Je termine ce rapport, mon très révérend Père, en vous priant de bénir vos enfants dévoués de la maison d'Angers, et en particulier celui qui est heureux de vous offrir l'hommage de sa filiale et respectueuse affection en N. S. et M. I.

M. Roux, o. m. i.

MAISON D'AUTUN.

Très révérend Père,

La maison de Saint-Jean d'Autun est en retard avec les annales de la Congrégation. La mort du très regretté P. Marchal, l'enchaînement des travaux apostoliques et, il faut le dire aussi, la répugnance que soulève naturellement l'obligation de raconter des douleurs peuvent expliquer mon silence. On ne se résout pas facilement à de semblables récits. Les larmes attristées sont peu faites pour figurer à côté des chants de triomphe qui remplissent nos annales. Les réclamations renouvelées du R. P. Augier, ses essais de gronderie fraternellement affectueuse triomphent de tous les obstacles et me font accomplir un devoir que je regrette de n'avoir pas pu réaliser plus tôt.

Vers le milieu de février 1890, une attaque de paralysie a soudainement jeté la maison de Saint-Jean et la Congrégation dans le deuil, en enlevant le R. P. Marchal à notre affection. Ce terrible mal éclata le jeudi 13 février, vers midi. Le R. P. Marchal, supérieur de la maison et curé de la paroisse Saint-Jean, éprouvait, depuis le matin, quelque chose d'insolite dans le cerveau, une sorte de lourdeur accompagnée d'impuissance, d'éblouissements et de vertiges. Se raidissant, comme toujours, contre son mal, le bon Père alla faire le catéchisme et vint, pour le dîner, au réfectoire qu'il dut quitter pour aller se reposer.

Le jeune P. Trévien, vicaire, seul alors avec les Frères à la maison, ne tarda pas à rejoindre le R. P. Supérieur dans sa cellule, et, voyant le mal se prononcer menaçant, fit appeler les Sœurs et le médecin.

Au premier signal, les Sœurs de Saint-Joseph de

Cluny, dont le dévouement aux personnes et aux choses de notre maison s'est toujours montré plein d'empressement et de piété généreuse, environnent leur Père vénéré. L'excellente Mère Constance, dont l'esprit et le cœur ont vu, ressenti et mesuré de suite le malheur qui nous menace et la privation que la divine Providence va leur imposer, ne veut céder à personne la satisfaction d'être la plus dévouée.

Héroïque Mère! oubliant qu'elle entre à peine en convalescence d'une désastreuse fluxion de poitrine qui l'a menée aux portes du tombeau, elle multiplie ses efforts, ses soins dévoués, ses veilles, ses larmes, ses prières, et donne sa précieuse vie sans avoir l'espérance de conserver à l'affection de nos Pères et de ses filles la vie du Père vénéré pour lequel elle s'est immolée! Pauvre bonne Mère! Elle suivra immédiatement dans la tombe le Père dévoué pour lequel sa reconnaissance filiale ne reculait devant aucun sacrifice! La mort ne les a presque pas séparés! En quinze jours, elle a fait passer dans l'église Saint-Jean les cercueils du Père et de la Mère, et rempli la demeure des Pères et le couvent des Sœurs de larmes et de désolation.

Le docteur, arrivé en toute hâte, déclare l'attaque de paralysie mortelle et conseille l'administration des derniers sacrements. Le bon P. Trévien, le cœur gros de tristesse, remplit ce devoir de piété filiale.

Le vénéré malade ne parlait plus, mais fixait ses regards affectueux sur tous ceux qui l'approchaient pour lui rendre service ou lui témoigner leur douloureuse sympathie. De sa main gauche demeurée libre, il serrait et agitait sa croix d'oblation, ayant l'air de dire sa reconnaissance pour les soins empressés dont il était l'objet, et ses regrets de ne pouvoir autrement exprimer les sentiments qui remplissaient son cœur.

Qu'ils ont été tristes et consolants les jours qui ont précédé et suivi la mort de notre Père!

La nouvelle de l'événement malheureux qui nous frappait s'était répandue en ville. De l'évêché, des presbytères, des séminaires, des diverses communautés religieuses, de tous les quartiers de la ville et de la paroisse, les amis du R. P. Supérieur et de la maison venaient prendre des nouvelles du vénéré malade, lui témoigner les sentiments de la condoléance la plus affectueuse, et lui exprimer à la fois leur peine profonde et leurs meilleurs souhaits. Puis, quand tout fut fini, quand, dès la première heure de la matinée du 17 février, le bon P. Marchal eut rendu sa belle âme à Dieu, le concours des visiteurs se multiplia. On aurait dit un continuel pèlerinage à la chambre mortuaire toujours remplie d'amis attristés et recueillis.

Les funérailles furent une sorte de triomphe. La vaste église Saint-Jean était comble. M. le curé de Notre-Dame officia. M. l'archiprêtre de la cathédrale fit avec une visible émotion l'éloge du défunt et nous fit admirer, dans notre Père, l'ami des enfants et le père des pauvres. Enfants et pauvres étaient là pour rendre authentique l'éloge funèbre et le faire pénétrer émouvant dans tous les cœurs! M. le vicaire général Mangematin présida la cérémonie de l'absoute, puis, avec un interminable cortège de chanoines, de prêtres, de religieuses, d'amis, de paroissiens, d'enfants et de pauvres, on conduisit à sa dernière demeure le corps du très regretté P. Marchal. Le R. P. Provincial, accouru de Notre-Dame de Sion pour assister à cette lugubre cérémonie, conduisait le deuil. Il put voir l'estime générale dont le bon Père était honoré, et les regrets universels qu'il laissait. Le nom du vénéré défunt sortait béni de toutes les bouches, son souvenir se révélait ineffaçable dans tous les

cœurs! *In memoria æterna erit justus, ab auditione mala non timebit.*

La mort inattendue du bon P. Marchal est devenue l'occasion d'un changement important dans l'administration de notre maison. Le R. P. Provincial a profité de cette douloureuse circonstance pour réaliser le dessein qu'il avait formé, depuis plusieurs années, de séparer le supériorat de la maison d'Autun de la charge de curé de la paroisse Saint-Jean. Persuadé qu'il en résulterait de véritables avantages pour l'œuvre des missions, but principal de la fondation de notre résidence par Mgr de Marguerie, d'accord avec notre vénéré fondateur, le R. P. Provincial voulut opérer cette séparation.

« Il convient, nous dit-il, que le Supérieur marche à la tête de ses missionnaires et les conduise lui-même sur le champ de bataille. La paroisse ne pourra elle-même que mieux profiter des soins de son curé déchargé de la sollicitude qui accompagne toujours la direction d'une communauté. »

Le bon Père Marchal avait à peine rendu son âme à Dieu qu'un nom volait de bouche en bouche. L'évêché, le clergé de la ville, les Pères et Frères de la maison, les Religieuses de Saint-Joseph de Cluny, la généralité des paroissiens, remplis encore des heureux souvenirs laissés par le R. P. Bernard, qui avait déjà administré la paroisse, désignaient cet excellent Père au choix de nos premiers supérieurs. Les mêmes souvenirs avaient fait naître la même pensée dans l'esprit du T. R. P. Général et du R. P. Provincial. Le R. P. Bernard vint donc de Notre-Dame de l'Osier reprendre l'administration de la paroisse Saint-Jean. La direction de la maison et de toutes ses œuvres fut imposée à un pauvre vieux missionnaire qui ne se croyait pas fait pour diriger ses frères, mais qui dut s'incliner.

La sainte obéissance assure le triomphe... et il faut croire que les supérieurs majeurs ont des grâces particulières pour prendre des résolutions et créer des situations qui sembleraient de nature à étonner.

Que la très sainte volonté de Dieu soit faite ! Que son saint nom soit béni !

Nous n'étions pas au bout de nos épreuves. L'année ne devait pas finir sans amener une sorte de nouveau deuil. Ce n'était plus le départ pour les cieux d'un membre de la famille, c'était la disparition d'une œuvre confiée aux soins du R. P. curé et administrée, dans ses exigences particulières, par le R. P. vicaire auquel elle assurait un mince traitement : je parle de la direction spirituelle des élèves de l'École de cavalerie.

Les élèves de l'École de cavalerie, placés par le gouvernement dans le magnifique petit séminaire dont on a dépouillé le diocèse d'Autun, avaient leur service religieux provisoire à Saint-Jean. L'église Saint-Jean est bien retirée. Le quartier dont elle est le centre n'est pas attrayant, et la population qui la devrait fréquenter est plus qu'indifférente ! Les officiers et les soldats, trouvant peu de satisfaction dans la fréquentation régulière de cette église, rêvaient de la cathédrale et demandaient que leurs offices fussent faits dans la première et dans la plus belle église de la cité. Malgré les répugnances connues de Mgr l'évêque de voir s'afficher à la cathédrale les jeunes intrus qui occupent son petit séminaire, les démarches officiellement faites pour cette translation obtinrent plein succès. Le mince traitement fait jusque-là au Père de Saint-Jean qui s'occupait de l'œuvre fut immédiatement doublé pour le nouvel aumônier. L'humiliation qui nous en revenait n'était pas petite. On pouvait penser et dire que les directeurs successifs de cette œuvre n'étaient pas aptes au ministère

difficile qui leur avait été confié, et que officiers et soldats quittaient Saint-Jean parce que rien d'intéressant ne pouvait ni les y attirer ni les y retenir ; d'aucuns ont fait mine de croire que le soupçon était fondé. Mais Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Autun m'a donné l'assurance qu'on n'était pas mécontent du service des Pères, que MM. les militaires avaient toujours réclamé la cessation de leur obligation provisoire d'aller à la messe et aux vêpres à Saint-Jean, et la translation de leurs offices du dimanche à la cathédrale, leur paroisse. C'était fini !

Si l'humiliation était sensible, les regrets étaient petits. On pouvait même n'être pas fâché de voir disparaître de l'église Saint-Jean un certain nombre de jeunes soldats de seize à dix-huit ans dont la tenue, les paroles et les manières remplissaient de tristesse et de dégoût les Pères chargés de faire les offices et les instructions pour eux. Puissent ces jeunes soldats se montrer, à la cathédrale, plus dignes et plus chrétiens ! Puisse le nouvel aumônier, dont les talents, le zèle et les ressources pécuniaires ne laissent rien à désirer, voir ses travaux et ses sacrifices récompensés par d'heureuses et saintes consolations !

Les travaux accomplis, ces dernières années, par les Pères de la maison de Saint-Jean sont les travaux ordinaires d'une maison de missionnaires : missions, carêmes, mois de Marie, retraites pascales, retraites religieuses, retraites de congréganistes, de pensionnats, de premières communions, neuvaines, octaves, sermons détachés pour fêtes, adorations et circonstances particulières.

Quatre missionnaires sont habituellement sur la brèche pendant sept ou huit mois de l'année. Les RR. PP. curé et vicaire quittent parfois la résidence et le ministère paroissial et prêtent le concours de leur zèle au ministère des retraites et missions.

Sans être partout et toujours brillantes, ces campagnes apostoliques sont à peu près consolantes toujours. Les populations évangélisées sont parfois si dépourvues de mouvement et d'entrain, elles sont parfois si indifférentes et blasées sur les choses de l'âme, de la religion et du ciel, que les apôtres doivent être richement approvisionnés de patience, de courage, de bonne volonté et de charité dévouée pour ne se laisser déconcerter par rien et pour obtenir, par leur zèle et leurs prières, des triomphes inespérés qui émerveillent les paroissiens, remplissent le clergé de satisfaction et dédommagent les missionnaires de leurs fatigues.

Ces merveilles de régénération, faciles toujours, je puis dire habituelles dans les paroisses du Brionnais et du Charollais, n'ont pas été rares dans les autres contrées moins chrétiennes.

En 1889, sous la direction du très regretté père Marchal, les RR. PP. Magnin, Girard, Paquet et Belner ont réalisé ces travaux, expérimenté ces difficultés, goûté ces consolations dans 5 missions, 4 retraites pascales, 2 mois de Marie, 12 retraites de première communion, 2 retraites de congréganistes, 2 retraites religieuses, 3 retraites d'enfants, dans quatre services de paroisses et dans quelques sermons de circonstances.

Vers le mois d'août de cette même année 1889, le R. P. Girard fut transféré sur le sommet béni de Montmartre où il avait fait, en juin, des essais glorieux et le directeur du petit apôtre, le R. P. Paquet, s'en alla continuer, dans la Nièvre, avec les Pères de Saint-Andelain, les courses de son laborieux et consolant apostolat. Les RR. PP. Rousseau et Reynaud vinrent à Autun, l'un de Montmartre, l'autre de Pontmain, pour occuper les places vides et se mirent aussitôt en campagne pour achever les travaux de l'année.

En 1890, après les jours du grand deuil, tandis que le R. P. Bernard, malgré sa délicate santé, se tient fermement à son poste de curé et continue, avec le concours du R. P. Trévien, la difficile et peu consolante administration de la paroisse, les RR. PP. Magnin, Belner, Rousseau, Reynaud se partagent la besogne apostolique qui grandit. Six missions, dont deux fort éloignées (la mission de Golbez aux portes d'Épinal (Vosges) et la mission de Cholet dans la Vendée angevine, le carême de Notre-Dame à Laval, 4 retraites pascales, 18 retraites de première communion, 5 retraites religieuses, 5 retraites de congréganistes et pensionnats, 2 neuvaines, 2 services de paroisse et nombre de sermons détachés tiennent les missionnaires en campagne pendant la plus grande partie de l'année. Tous ces travaux, entrepris avec zèle, soutenus avec courage et bénis de Dieu, ont consolé les missionnaires qui les ont donnés. Quelques-uns mêmes ont jeté de l'éclat et valu quelque considération à la maison de Saint-Jean. Que nos Pères et Frères s'en réjouissent ! Que le bon Dieu en soit béni !

L'année 1891 s'ouvrait à l'issue de la lointaine et glorieuse campagne de Cholet. Les Pères de Saint-Jean allaient travailler au cœur même du diocèse et donner de difficiles missions dans les différentes paroisses qui avoisinent Autun. Une température exceptionnellement rigoureuse devait les obliger à lutter contre la neige et les frimas autant que contre l'indifférence reconnue des populations. Rien ne les arrête. Les campagnes projetées sont entreprises résolument et, par la grâce de Dieu, menées à bonne fin au delà de toutes les espérances.

A l'annonce des missions de Cordesse, d'Épinac, de Brion et d'Auxy, des sentiments de craintes et de pieuse sympathie se lèvent dans le cœur de Monseigneur l'évêque et des prêtres d'Autun. On se demande, avec une sorte

de curiosité anxieuse, ce que la grâce d'une mission fera de merveilleux en ces paroisses, et l'on fait les plus ferventes prières et les meilleurs souhaits pour les populations évangélisées et pour les pauvres travailleurs.

Le R. P. Belner, secondé par le R. P. Trévien, vicaire, qui va faire ses premières armes, ouvre la mission de Cordesse et tandis qu'il semblait n'avoir rien à prendre, ne laisse à peu près rien et obtient un triomphe complet.

Le R. P. Robinet, qui nous arrive soudainement de Limoges, comme de précieuses étrennes de bonne année, en remplacement du bon P. Rousseau dont le départ imprévu remplit notre cœur, notre maison et nos amis de regrets, va prendre goût aux missions de la Bourgogne, dans le Charollais. Secondé par le R. P. Magnin, il enlève facilement la paroisse chrétienne de Dyo.

Pendant ce temps les RR. PP. Belner et Reynaud battent en brèche la paroisse d'Epinac. Une centaine de femmes et une douzaine d'hommes à peine remplissaient leur devoir pascal. Après trois semaines de mission, près de sept cents femmes et plus de deux cents hommes étaient agenouillés à la table sainte.

Le jour même de la clôture de la belle mission d'Epinac, les RR. PP. Robinet et Reynaud ouvrent la mission d'Auxy et les RR. PP. Belner et Magnin celle de Brion. Le bruit des triomphes de Cordesse et d'Epinac avait déjà remué et préparé ces nouvelles et meilleures paroisses dont les pieux curés, nos vieux et fidèles amis, remercieront bientôt le bon Dieu pour les merveilles de régénération et de salut opérées en elles par la grâce de la mission.

Quatre retraites pascales de quinze jours, 18 retraites de première communion, plusieurs retraites de congréganistes et pensionnats, maints sermons de circonstances suivent ces grands travaux et nous font

atteindre le mois de juillet qui ramène et retient les missionnaires à la communauté. Le repos dont ils y jouissent est bien mérité et favorise les études théologiques et les exercices religieux dans lesquels ils doivent retremper leur âme et renouveler leurs munitions apostoliques.

Un aide précieux nous est encore donné. Le R. P. Pélissier vient de Jersey à Saint-Jean remplir la charge d'économe et faire les fonctions de vicaire. Si des raisons de santé ne permettent pas à ce bon père d'affronter les grands travaux des missions, ses talents et son zèle nous le tiendront utile et dévoué pour tous les autres genres d'apostolat. Son arrivée parmi nous est, comme l'arrivée du R. P. Robinet, une bonne fortune pour nos œuvres et une vraie satisfaction pour notre communauté. Que le Seigneur en soit béni !

Quatre frères convers soutiennent nos travaux et vivent de notre vie : les bons frères Reboul, Basset, Ferré, Maugard. Ils dépensent, tous les jours, ce qu'ils peuvent de bonne volonté pour la tenue de la maison, de la sacristie de la paroisse, de la cuisine et de notre vaste jardin. Des succès relatifs répondent à leurs efforts. Unis aux succès des missionnaires, ces précieux fruits des travaux de nos frères multiplient la somme de nos félicités communes, augmentent nos joies de famille et consolident les liens charitables de la véritable fraternité.

Veuillez agréer, très révérend Père, les sentiments de respectueuse et filiale affection que je suis heureux de vous exprimer au nom des Pères et Frères de Saint-Jean.

Daignez bénir tous vos enfants d'Autun sans oublier le plus pauvre.

Votre très humble et tout filialement dévoué,

L. Reynaud, o. m. i.

VARIÉTÉS

SACRE DE MONSEIGNEUR PASCAL.

Le Consistoire secret tenu au Vatican le 4 juin dernier a été particulièrement honorable pour notre Congrégation : trois de nos missionnaires y ont été l'objet d'une haute distinction. Mgr Paul Durieu a cessé d'être vicaire apostolique pour entrer dans la hiérarchie, en échangeant son titre d'évêque de Marcopolis *in part. infid.*, contre celui d'évêque de New-Westminster. C'est en cette dernière qualité qu'il continue de gouverner la Colombie britannique, devenue un diocèse régulier.

Le R. P. Émile Grouard a été proclamé évêque d'Ibora, *in part. infid.*, et délégué comme vicaire apostolique de l'Athabaskaw-Mackenzie.

Le R. P. Albert Pascal a reçu le titre d'évêque de Mosinopolis, *in part. infid.*, et a été délégué comme vicaire apostolique de la Saskatchewan, vicariat détaché du diocèse de Saint-Albert, et récemment érigé par le Souverain Pontife.

Mgr Grouard a été sacré à Saint-Boniface le 1er août. Le sacre de Mgr Pascal a eu lieu à Viviers le 28 juin.

Quelques semaines avant le Consistoire, nous avions appris que le R. P. Pascal était agréé par le Souverain Pontife. Aussitôt le T. R. P. Général avait écrit à Monseigneur l'évêque de Viviers pour lui annoncer l'élévation d'un enfant de son diocèse à la dignité épiscopale, et lui demander de vouloir bien le consacrer dans la

cathédrale de Viviers, au milieu de ses condisciples et de sa parenté.

Mgr Bonnet s'était empressé de répondre par la plus gracieuse acceptation.

Étant venu à Paris pour assister, le 5 juin, à la bénédiction solennelle de la basilique du Sacré-Cœur, il convint avec nous que le sacre aurait lieu le dimanche, 28 juin, pas plus tard. Sa Grandeur, voulant donner à cette cérémonie un grand éclat, tenait à ce qu'elle se fît avant le départ de son grand séminaire pour les vacances.

Tout dépendait de l'expédition du bref pontifical instituant le nouvel évêque.

Nous pressâmes dès lors cette expédition, mais une fois de plus nous avons appris à compter avec la lenteur romaine. A peu près tous les jours, par la poste ou par le télégraphe, nous fatiguions notre pauvre procureur de Rome qui, à son tour, assiégeait sans cesse les bureaux de la Propagande.

Entre temps nous nous étions assuré le concours de Mgr Robert, évêque de Marseille, et de Mgr Balaïn, évêque de Nice, pour être prélats assistants. Deux Ardéchois pour en consacrer un troisième dans la cathédrale de l'Ardèche : tout se préparait pour une vraie fête de famille.

Enfin, après plusieurs fausses alertes et au plus fort de nos sollicitudes, le document pontifical arriva le 24 juin. Il s'en allait temps. Les trois prélats consécrateurs furent aussitôt prévenus par dépêches, ainsi que Mgr Pascal. Celui-ci était déjà en retraite à l'évêché de Viviers. Il avait eu la pensée de faire cette retraite au grand séminaire, mais Mgr Bonnet avait voulu absolument le garder près de lui, et il n'est pas d'attentions et de soins affectueux qu'il ne lui prodiguât.

A l'exemple de leur évêque, prêtres et séminaristes, à Viviers, rivalisaient de sympathie et de générosité pour le prélat missionnaire. Tous les élèves du grand séminaire avaient voulu lui faire leur offrande. Ceux d'entre eux qui n'avaient, en cette fin d'année, point d'argent de reste, disposèrent de la somme destinée à payer leur voiture de retour au pays, se réservant de faire la route à pied. Ce trait est d'une inspiration touchante. Monseigneur de Viviers s'en montrait fier et n'en parlait pas sans une joyeuse émotion. Nous sommes heureux d'en parler à notre tour comme d'un fait qui met en grand relief l'excellent cœur de ces lévites du sanctuaire. Nos missionnaires d'Amérique, d'Asie et d'Afrique y verront le grand intérêt qu'éveille leur vie si pleine de dévouement et de sacrifices, et en supporteront plus courageusement les rigueurs.

Nous voici à la veille du sacre. Le T. R. P. Général avait délégué son premier assistant pour le représenter à cette cérémonie. Le R. P. Soullier arriva à Viviers le 27 juin, vers le milieu du jour. Mgr Balaïn arriva à son tour deux heures plus tard. Mgr Robert, qui devait partir immédiatement après le sacre pour aller faire le lendemain une ordination à Marseille, avait pris l'avance et se trouvait à Viviers depuis deux jours. De nombreux ecclésiastiques étaient accourus de toutes les directions pour prendre part à la fête. Citons, parmi ceux qui étaient étrangers à l'Ardèche, M. le chanoine Goure, de Lyon, si dévoué à nos missions du Nord-Ouest, et M. le chanoine Boutières, curé de Luynes, près d'Aix, qui s'est fait l'ami et le bienfaiteur de Mgr Pascal. Il a dans sa paroisse, à la tête de son école de filles, la sœur aînée du nouvel évêque, religieuse de Saint-Joseph des Vans. Cette bonne religieuse était aussi à Viviers ainsi qu'un grand nombre des membres de sa famille.

La famille Pascal est connue dans l'Ardèche par les traditions d'honneur, de noble simplicité et de fidélité religieuse qui l'ont toujours distinguée. Les mœurs patriarcales n'y ont jamais subi d'éclipse. Elle a fourni à l'Église une série ininterrompue de prêtres et de religieuses en même temps qu'elle donnait à la patrie des soldats d'élite et à l'agriculture des bras vaillants. Elle est encore du nombre de ces familles, hélas! devenues trop rares, où abonde la sève qui produit les apôtres, les confesseurs et les martyrs. Dieu lui donne aujourd'hui un évêque. Nous pouvons dire que l'arbre est digne d'un tel fruit.

La mère de Mgr Pascal mourut deux ans après le départ de son fils pour l'Amérique, et l'on put croire que le chagrin causé par ce départ avait abrégé ses jours. Ainsi sont les mères, même les plus chrétiennes. Elles ont beau se montrer généreuses dans le sacrifice qu'elles font à Dieu de leurs enfants, ce sacrifice creuse dans leurs cœurs un abîme, non de regrets, mais de douleur maternelle qui doit les recommander puissamment aux tendresses du Cœur de Dieu et aux récompenses célestes. Nous aimons à penser au rayonnement qui a dû se produire dans le cœur glorifié de la mère du nouvel évêque au sein de l'éternelle félicité, quand elle a vu son cher Albert orné de la dignité des pontifes et toute sa famille en recevoir, dans l'estime du peuple chrétien, un reflet d'honneur.

Par une attention d'extrême délicatesse, Monseigneur de Viviers avait nommé chanoines de sa cathédrale, à l'occasion du sacre, M. l'abbé Fabre, archiprêtre des Vans, M. Payan, curé de Saint-Hippolyte des Brès, tous les deux proches parents et amis intimes du nouvel évêque, et M. Chaussinand, archiprêtre du canton de Joyeuse, où se trouve Saint-Genest, paroisse natale de Mgr Pascal.

C'est le très digne frère du vénéré supérieur du grand séminaire du Puy dont nous avons eu naguère le regret d'apprendre la mort. A ces trois ecclésiastiques, si dignes d'une pareille distinction, nous devons ajouter M. l'abbé Boyer, pro-secrétaire de l'évêché, docteur en théologie et en droit canon. Les quatre nouveaux dignitaires devaient étrenner leur mosette à la cérémonie du sacre.

Pour représenter la Congrégation à cette cérémonie, il y avait à Viviers, avec le R. P. Soullier, les RR. PP. Célestin Augier, provincial du Midi, Fayette, Supérieur de Notre-Dame de Bon-secours, Avignon, l'un de ses assesseurs, et Séméria, modérateur du scolasticat de cette maison; sans parler de Mgr Balaïn, chez qui, comme nous le savons tous, la dignité épiscopale recouvre un si excellent cœur d'Oblat.

Nous voici enfin à la grande et belle journée du 28.

Le temps est superbe. La petite ville de Viviers est pleine d'animation. De nombreux fidèles sont accourus de toutes parts; ils veulent assister à la solennelle consécration d'un compatriote. On sent que pour tous c'est une fête de famille. Puis, ces sortes de solennités sont si rares! Depuis le sacre de Mgr Dabert, évêque de Périgueux, 22 novembre 1863, la cathédrale de Viviers n'avait pas vu de consécration épiscopale. Douze ans auparavant, en novembre 1851, Mgr Taché était venu du fond de l'Amérique s'y faire sacrer par notre vénéré Fondateur, assisté de Mgr Guibert, évêque de Viviers, et de Mgr Chartrousse, évêque de Valence. Mgr Pascal n'avait alors que trois ans et ne connaissait que les caresses de sa mère. Et le voilà aujourd'hui devenu le suffragant de Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface. Comme lui, il vient des glaces de l'Amérique boréale, recevoir à Viviers la plénitude du Saint-Esprit des mains d'un évêque fidèle

héritier du grand caractère et des vertus de ceux qui présidèrent au sacre de 1851. Comme lui, il ira rejoindre ses chers sauvages et reprendre un apostolat de vingt ans dans une province ecclésiastique qui compte aujourd'hui cinq évêques Oblats et qui, par l'étendue territoriale, est la plus vaste du monde.

Que de chemin parcouru depuis quarante ans, et que de grandes œuvres accomplies *in multa patientia, in tribulationibus, in necessitatibus, in angustiis, in jejuniis* (1), *in laboribus plurimis* (2), pour l'extension de l'Eglise, pour le salut des âmes les plus abandonnées, pour la gloire du saint nom de Dieu !

On comprend ce que de telles circonstances devaient imprimer de particulièrement grand et de saisissant au sacre du 28 juin. « C'est que, dit la *Semaine religieuse de Viviers,* dont nous reproduisons le récit, sous cette figure de missionnaire, jeune encore, mais hâlée de bonne heure par les rudes fatigues de l'apostolat, il y avait un tel reflet de vertu vraie, de candeur d'âme, d'héroïsme qui s'ignore, que l'assistance tout entière se sentait saisie par un charme étrange et captivant, et que, instinctivement, elle évoquait les souvenirs de la primitive Eglise, où les évêques sacrés de la veille, se préparaient au martyre du lendemain.

« A huit heures, la maîtrise, le grand séminaire, MM. du chapitre, les représentants du clergé en grand nombre se réunissent, en habits de chœur, dans la grande salle de l'évêché pour conduire processionnellement à la cathédrale l'Evêque élu. Le cortège se forme et déploie sa longue ligne dans la cour d'honneur, précédant Mgr Pascal, accompagné, comme chacun des prélats, de deux dignitaires qui l'assistent. Viennent ensuite

(1) II Cor., VI, 4.
(2) *Ibid.*, XI, 23.

Mgr Balaïn, évêque de Nice, Mgr Robert, évêque de Marseille, prélats assistants du sacre, l'un et l'autre enfants si justement honorés du diocèse de Viviers, prêtant leur religieux et fraternel appui au nouvel élu que la terre natale donne encore à l'Eglise, enfin, Monseigneur l'Évêque de Viviers, prélat consécrateur. La fanfare de la ville et des Usines de Lafarge ouvre la marche, méritant plus que jamais les éloges unanimes par la précision et la justesse d'attaque, l'entrain et le bonheur d'exécution dont elle n'a cessé de faire preuve jusqu'au bout dans la série de ses morceaux brillants. Toute la rue de Latrau que traverse le cortège est tendue de guirlandes de verdure mêlées de fleurs et d'oriflammes aux couleurs pontificales et françaises.

« Lorsque le cortège pénètre dans la cathédrale, dont la grande nef est littéralement envahie par la foule immense de fidèles en habits de fête, le coup d'œil est superbe. L'ornementation du chœur est simple, mais d'un bel effet : au fond de l'abside, dominant tout le reste, l'écusson pontifical et les armes de Léon XIII, se détachant vivement sur fond rouge avec inscription en lettres d'or; en haut de l'autel, les armes de Monseigneur de Viviers; sur les côtés, celles de Nosseigneurs de Marseille et de Nice. Qu'ajouter, d'ailleurs, à la beauté architecturale des grandes lignes du chœur, à cette couronne de dignitaires ecclésiastiques de tout rang, de prêtres et de lévites, qui fait au sanctuaire une si vivante et si magnifique parure?

« Au-dessus du petit autel latéral, dressé conformément aux prescriptions liturgiques, sont les armoiries du nouvel évêque, représentant un pêcheur retirant ses filets, avec la devise qu'il a choisie : *In verbo autem tuo laxabo rete* (sur votre parole, je jetterai mes filets). La devise traduit admirablement les sentiments intimes

du prélat missionnaire : son humilité, sa foi vive, son cœur d'apôtre, un cœur d'or, sont bien là dans ces paroles de Pierre que, par une heureuse inspiration, il a faites siennes (1). »

L'imposante cérémonie commence et se poursuit au milieu des rites solennels et des prières touchantes dont l'Église accompagne la consécration de ses Pontifes. Nous n'entreprendrons pas de les décrire. Après le sacre et l'offrande du saint Sacrifice, le nouvel évêque s'assied sur son trône, la mitre sur la tête ; dans ses mains couvertes des gants symboliques, il reçoit la crosse, emblème de son autorité. A lui, maintenant, de bénir. Le consécrateur entonne le *Te Deum* ; l'élu se lève, fait le tour de l'église, ayant à ses côtés les deux prélats assistants ; il bénit les fidèles, et, au premier rang, avec une émotion profonde, les représentants de sa chrétienne et patriarcale famille : quatre frères, une sœur et une nièce religieuses, et autres membres présents, au nombre de plus de trente.

« A la fin, comme couronnement de la belle cérémonie, se place l'épilogue si touchant des souhaits. Trois fois, le nouveau prélat consacré fléchit le genou et, se rapprochant graduellement du prélat consécrateur et de ses deux assistants, leur adresse le souhait : *Ad multos annos !* La voix du jeune évêque, d'un timbre expressif, se surélevant, à chaque reprise, suivant le rythme liturgique et retombant doucement sur la note finale, produit

(1) Voici, dans le langage héraldique, la composition du blason de Mgr Pascal : *Parti au premier degré d'azur chargé d'une croix d'argent, plantée dans une terrasse de sinople, accompagnée de la lance, l'éponge et la couronne d'épines, de sables avec les sigles O. M. I. d'argent ; au deuxième coupé d'argent à l'étoile rayonnante d'or mouvant du chef à sénestre ; à la mer d'azur, portant une barque d'or dans laquelle un pêcheur de carnation tire un filet rempli de poissons d'argent.*

Dévises : *Pauperes evangelizantur* et *In verbo autem tuo laxabo rete.*

une impression singulière sur l'assistance qui écoute, silencieuse et émue. Il y a le charme des souhaits, mais il y a aussi la mélancolie des adieux. L'apôtre reviendra-t-il encore fouler le parvis sacré où il a reçu l'onction sainte ? Reverra-t-il jamais la terre natale qu'il va quitter bientôt ? Mais, que lui importe à lui conquérant des âmes, sûr de trouver Dieu partout ! »

La fête religieuse est terminée. Tout s'y est passé avec une dignité et un ordre parfaits. La cérémonie n'a pas duré moins de trois heures, mais elle n'a paru longue à personne.

« L'évêque consacré est alors ramené processionnellement au palais épiscopal. Sur tout le parcours, la foule se presse, respectueuse, très sympathique, tout à fait conquise par l'affabilité naturelle du prélat et le rayonnement de vertu qui se dégage de toute sa personne. »

Revenu dans la grande salle de l'évêché, Mgr Pascal reçoit l'accolade de l'évêque consécrateur et des deux évêques assistants. Le P. Soullier vient alors se mettre à genoux devant lui pour baiser ses mains épiscopales et demander sa bénédiction en faveur du T. R. P. Général, de ses assistants et de toute la Congrégation. Tous les ecclésiastiques présents viennent à leur tour baiser son anneau et se faire bénir.

« A midi, Monseigneur de Viviers réunit à sa table les représentants du clergé en assez grand nombre. C'est la fête intime ; une cordialité respectueuse ne cesse pas d'y régner un instant. Vers la fin, M. Desmartin, directeur de la maîtrise, adresse le discours suivant à Mgr Pascal, son ancien élève :

Je demande humblement aux vénérables prélats ici présents, à toute l'honorable assistance, et spécialement à vous, Monseigneur, qui venez de recevoir l'onction épiscopale, la

permission d'exprimer en quelques mots les sentiments qui se pressent dans mon âme, et que m'inspire la générosité avec laquelle Votre Grandeur fit autrefois le sacrifice de tout ce qu'elle avait de plus cher au monde.

Il y a vingt et un ans, Monseigneur, que ces sentiments ont pris naissance dans mon cœur, et ils sont tout aussi vifs et aussi présents à mon esprit que s'ils y apparaissaient pour la première fois aujourd'hui.

Les paroles que vous prononciez au jour de votre départ de Viviers, Monseigneur, je les ai répétées trop souvent pour qu'elles ne soient pas connues de la plupart de ceux qui m'entendent en ce moment.

Mais, dussé-je ne les apprendre qu'à un seul, je me ferais un devoir de les redire encore une fois, pour qu'elles lui produisent l'heureuse impression qu'elles m'ont fait éprouver à moi-même.

« J'ai considéré, me disiez-vous, qu'il y a beaucoup de prêtres en France, et qu'il y a des peuples sans nombre qui ne connaissent point Jésus-Christ. Il serait dur pour mon cœur de ne point contribuer pour ma part à étendre le règne du divin Maître. Je sais que je vais causer un chagrin mortel à ma mère, mais elle a de la foi ; elle sait que nous nous reverrons au ciel : mon sacrifice est fait ; je ne la reverrai plus ici-bas. Je pars en prenant Dieu pour père, la très sainte Vierge pour ma mère, Mgr Clut pour directeur, et les sauvages pour mes frères. »

Et, sans dire adieu à vos bons parents, vous êtes allé braver un climat de glace pour conquérir à Jésus-Christ des cœurs souvent plus chaleureux que les nôtres.

Depuis vingt ans et plus vous supportez des travaux qui épouvantent la faiblesse de tant d'autres. C'était trop peu pour votre grande âme. Par la voix de vos supérieurs, Jésus-Christ vient de vous montrer, comme à saint Paul, combien il vous reste à souffrir pour la gloire de son nom. Jusqu'à ce jour, vous n'avez évangélisé que quelques peuplades sauvages. Mais l'Église avait l'œil ouvert sur vos mérites ; elle vous établit aujourd'hui sur de plus vastes contrées : désormais vous gou-

vernerez une immense étendue de terres, vous dominerez d'une mer à l'autre dans le nouveau monde.

Et vous voilà, le bâton pastoral à la main, devenu l'héritier des travaux de Mgr Clut, l'apôtre du nord de l'Amérique, le collaborateur de notre vénéré et bien-aimé Pontife, qui vous a donné aujourd'hui la plénitude du sacerdoce ; le collaborateur de l'ange de Nice, votre frère en religion, et de l'ange de Marseille qui guida votre enfance, et qui s'inspire si bien de l'esprit et des pensées de Mgr de Mazenod, le saint fondateur de votre immortelle Congrégation.

Allez donc, Révérendissime Seigneur et Père, retournez au milieu de vos ouailles si chères à votre cœur d'apôtre, travaillez encore de nombreuses années à la gloire de Jésus-Christ. Mais souvenez-vous au saint autel de ceux que vous laissez dans la patrie en lutte avec toutes les puissances infernales. Priez pour eux ; ils prieront pour vous ; ils vous aideront de leurs aumônes dans la mesure de leur pouvoir, afin de participer aux mérites de ceux qui, comme vous, enseignent la justice à plusieurs, et qui, pour leur récompense, brilleront comme des astres dans de perpétuelles éternités.

Mgr Bonnet se lève alors, et, avec une grâce et un à-propos exquis, il dit toute la joie que la cérémonie du matin a apportée à son cœur. Sa Grandeur met en lumière les vertus de celui qui est maintenant son fils et son frère en Jésus-Christ, formant le sixième anneau de cette chaîne brillante d'évêques que le Vivarais catholique donne, en ce moment, à l'Église. Commentant avec bonheur un trait de saint François de Sales, il montre le père et la mère du nouveau prélat, qui l'ont si chrétiennement élevé, tressaillant de joie en le contemplant du haut du ciel investi maintenant de la plénitude du sacerdoce. L'assistance l'applaudit surtout lorsque, faisant allusion au dévouement du missionnaire, il rappelle le mot d'un évêque sur les vicaires apostoliques : « Ce

n'est pas leur anneau, messieurs, c'est la chaussure de leurs pieds qu'il faudrait baiser. »

« Mgr Pascal répond avec la grâce simple et la sincérité d'accent qui le distinguent. Tout ému, il se défend de savoir manier avec habileté la parole. Il s'en défend trop, car il excelle à trouver, à l'adresse de Monseigneur de Viviers, de Nosseigneurs de Marseille et de Nice, et de tous ceux qui l'entourent, ces mots heureux que, seule, peut inspirer la première de toutes les éloquences, l'éloquence du cœur. Le souvenir de l'accueil reçu dans la demeure épiscopale, les témoignages de sympathie qui lui sont venus de toutes parts, les grâces de ce grand jour surtout, seront l'éternelle joie et l'éternel honneur de sa vie : il demande seulement qu'on lui continue par la prière ces témoignages de sympathie chrétienne, plus nécessaires que jamais pour l'accomplissement de la grande et difficile tâche qui l'attend.

« Le R. P. Soullier, premier assistant du Supérieur général des PP. Oblats, exprime à son tour sa respectueuse et vive reconnaissance à Monseigneur de Viviers pour sa bienveillance à l'égard de la Congrégation qu'il représente et assure Sa Grandeur du dévouement de tous ses frères en religion. Avec beaucoup de bonheur et d'à-propos, il applique à la petite ville de Viviers, qui a l'honneur de posséder un tel évêque, la parole de l'Écriture : *Nequaquam minima es in principibus Juda*, soulevant les applaudissements de l'assemblée entière. »

La poésie devait avoir sa place à la fête. Elle est venue du petit séminaire d'Aubenas, où Mgr Pascal a fait une partie de ses études, et a trouvé un digne interprète dans le R. P. Boyer, Mariste, supérieur de cet établissement.

« Une cantate de circonstance, exécutée avec une rare perfection par la maîtrise, termine cette fête où les émo-

tions les plus hautes et les plus pures, les prières et les joies, les applaudissements et les larmes se sont si souvent mêlés, et qui laissera à tous les plus profonds et les plus bienfaisants souvenirs (1). »

Monseigneur de Marseille n'avait pu assister au dîner du Sacre, obligé de rentrer dans sa ville épiscopale pour l'ordination du lendemain.

Monseigneur de Nice, qui avait interrompu sa tournée pastorale pour venir à Viviers, partit, après dîner, pour la reprendre, nous laissant le souvenir d'une bonté toute fraternelle qui, dans cette circonstance surtout, s'est produite sous des formes aussi généreuses que délicates. Nous lui en gardons une vive et toute affectueuse gratitude.

Que dire de Monseigneur de Viviers ? Les paroles nous manquent pour exprimer ce qu'il y a eu de délicatesse, de bienveillance et de noble simplicité dans son accueil, comme dans la préparation du sacre et l'organisation de toutes choses. Nos remerciements sont infinis. Déjà, entre notre Congrégation et l'Ardèche, il existait comme un lien de parenté créé par l'illustre Oblat qui, de 1842 à 1857, gouverna le diocèse de Viviers. Ce lien vient d'être rajeuni et bien resserré par le service éminent que Mgr Bonnet a rendu à la Congrégation dans la personne de Mgr Pascal.

Et comme le Vicaire apostolique de la Saskatchewan doit se féliciter d'avoir été sacré par un prélat qui continue si bien la glorieuse race des Athanase et des Ambroise ! Dans les luttes qui l'attendent en Amérique, il

(1) La croix pectorale du nouvel évêque a été offerte par la maîtrise, maîtres et élèves d'autrefois et d'aujourd'hui. Elle est en vermeil ciselé, simple comme il convient pour un évêque missionnaire, mais œuvre d'art, car elle sort des ateliers de M. Armand Caillat, de Lyon.

n'aura qu'à se souvenir de ce qu'il a vu à Viviers, pour comprendre à quelle hauteur d'indépendance et de courage doit se tenir un évêque catholique. Ce souvenir éclairera son chemin et fortifiera son cœur.

A un tel évêque il faut un clergé d'élite. A Viviers, évêque et clergé sont vraiment dignes l'un de l'autre, tous les deux souffrant persécution pour la justice et se soutenant, dans l'épreuve, avec une constance et une magnanimité dignes d'admiration. Un grand écrivain a dit que les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent. Que penser d'un clergé qui a mérité d'avoir à sa tête des évêques tels que Mgr Guibert et Mgr Bonnet, pour ne parler que de ceux qui nous sont connus ?

UNE LETTRE DE MONSEIGNEUR PERRAUD.

Monseigneur l'évêque d'Autun vient d'adresser la lettre suivante au R. P. Jonquet, auteur du beau livre *Montmartre autrefois et aujourd'hui*.

Autun, 19 août 1891.

« Mon révérend père,

« Vous avez écrit sur Montmartre un livre bien pieusement intéressant. J'espère n'arriver pas trop tard pour vous en remercier et vous en féliciter. Je ne doute pas que les nombreux pèlerins qui affluent à la basilique nationale n'aiment à savoir de vous le glorieux passé de cette montagne, si visiblement prédestinée de Dieu à être le théâtre des plus touchantes opérations de sa grâce.

« Il m'a été particulièrement fort doux de retrouver dans votre livre les souvenirs des visites faites au mont des Martyrs par le P. de Bérulle et ses premiers compagnons, pour attirer sur l'Oratoire naissant la protection du saint évêque de Paris.

« Ai-je dû me défendre d'un sentiment de jalousie, en constatant que le Cœur sacré de notre divin Sauveur avait reçu des hommages liturgiques dans l'église de l'abbaye plusieurs années avant les révélations faites à la bienheureuse Marguerite-Marie ? Je n'oserais pas affirmer que non...

« Quoi qu'il en soit de cette priorité chronologique, elle n'enlève rien de ses incommunicables privilèges à notre sanctuaire de la Visitation de Paray-le-Monial.

« Je félicite Montmartre d'avoir trouvé en vous un historiographe digne de lui, et je vous prie, mon révérend Père, de recevoir l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

« † Adolphe-Louis,
« Évêque d'Autun. »

Nous prenons occasion de cette belle lettre pour recommander de nouveau l'ouvrage dont elle fait l'éloge. Le livre du P. Joxquet a sa place marquée dans toutes nos bibliothèques.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

DÉCRET DE LA S. C. DES ÉVÊQUES ET RÉGULIERS

SUR LA MANIFESTATION DE LA CONSCIENCE.

Quemadmodum omnium rerum humanarum quantumvis honestæ sanctæque in se sint, ita et legum sapienter conditarum ea conditio est, ut ab hominibus ad impropria et aliena ex abusu traduci ac pertrahi valeant. Ac proptera quandoque fit, ut intentum a legislatoribus finem haud amplius assequantur; imo et aliquando, ut contrarium sortiantur effectum.

Idque dolendum vel maxime est obtigisse quoad leges plurium Congregationum, Societatum aut Institutorum sive mulierum quæ vota simplicia aut solemnia nuncupant, sive virorum professione ac regimine penitus laicorum; quandoquidem aliquoties in illorum Constitutionibus conscientiæ manifestatio permissa fuerat, ut facilius alumni arduam perfectionis viam ab expertis Superioribus in dubiis addiscerent; e contra a nonnullis ex his intima conscientiæ scrutatio, quæ unice Sacramento Pœnitentiæ reservata est, inducta fuit. Itidem in Constitutionibus ad tramitem SS. Canonum præscriptum fuit, ut Sacramentalis Confessio in huiusmodi Communitatibus fieret respectivis confessariis ordinariis et extraordinariis; aliunde Superiorum arbitrium eo usque devenit, ut subditis aliquem extraordinarium Confessarium denegaverint, etiam in casu quo, ut propriæ conscientiæ consulerent, eo valde indigebant. Indita denique eis fuit discretionis ac prudentiæ norma ut suos

subditos rite recteque quoad peculiares pœnitentias ac alia pietatis opera dirigerent; sed et hæc per abusionem extensa in id etiam extitit, ut eis ad Sacram Synaxim accedere vel pro lubitu permiserint, vel omnino interdum prohibuerint. Hinc factum est, ut hujusmodi dispositiones, quæ ad spiritualem alumnorum profectum et ad unitatis pacem et concordiam in Communitatibus servandam fovendamque salutariter ac sapienter constitutæ jam fuerant, haud raro in animarum discrimen, in conscientiarum anxietatem, ac insuper in externæ pacis turbationem versæ fuerint, ceu subditorum recursus et querimoniæ passim ad S. Sedem interjectæ evidentissime comprobant.

Quare SSmus D. N. Leo divina Providentia Papa XIII, pro ea qua præstat erga lectissimam hanc sui gregis portionem peculiari sollicitudine, in Audientia habita a me Cardinali Præfecto S. Congregationis Episcoporum et Regularium negotiis et consultationibus præpositæ die decima quarta Decembris 1890, omnibus sedulo diligenterque perpensis, hæc quæ sequuntur voluit, constituit atque decrevit.

I. Sanctitas Sua irritat, abrogat, et nullius in posterum roboris declarat quascumque dispositiones Constitutionum, piarum Societatum, Institutorum mulierum sive votorum simplicium sive solemnium, nec non virorum omnimode laicorum, etsi dictæ Constitutiones approbationem ab Apostolica Sede retulerint in forma quacumque etiam quam aiunt specialissimam, in eo scilicet, quod cordis et conscientiæ intimam manifestationem quovis modo ac nomine respiciunt. Ita propterea serio injungit Moderatoribus ac Moderatricibus hujusmodi Institutorum, Congregationum ac Societatum ut ex propriis Constitutionibus, Directoriis ac Manualibus præfatæ dispositiones omnino deleantur penitusque ex-

pungantur. Irritat pariter ac delet quoslibet ea de re usus et consuetudines etiam immemorabiles.

II. Districte insuper prohibet memoratis Superioribus ac Superiorissis, cujuscumque gradus et præeminentiæ sint, ne personas sibi subditas inducere pertentent directe aut indirecte, præcepto, consilio, timore, minis, aut blanditiis ad hujusmodi manifestationem conscientiæ sibi peragendam; subditisque e converso præcipit, ut Superioribus majoribus denuncient Superiores minores, qui eos ad id inducere audeant; et si agatur de Moderatore vel Moderatrice Generali denunciatio huic S. Congregationi ab iis fieri debeat.

III. Hoc autem minime impedit quominus subditi libere ac ultro aperire suum animum Superioribus valeant ad effectum ab illorum prudentia in dubiis ac anxietatibus consilium et directionem obtinendi pro virtutum acquisitione ac perfectionis progressu.

IV. Præterea, firmo remanente quoad Confessarios ordinarios et extraordinarios Communitatum quod a Sacrosancto Concilio Tridentino præscribitur in *sess.* 25, *cap.* 10, *de Regul.*, et a S. M. Benedicto XIV statuitur in Constitutione quæ incipit « Pastoralis curæ », Sanctitas Sua Præsules Superioresque admonet ne extraordinarium denegent subditis Confessarium quoties ut propriæ conscientiæ consulant ad id subditi adigantur, quin iidem superiores ullo modo petitionis rationem inquirant, aut ægre id ferre demonstrent. Ac ne evanida tam provida dispositio fiat, Ordinarios exhortatur, ut in locis propriæ Diœceseos, in quibus Mulierum Communitates existunt, idoneos Sacerdotes facultatibus instructos designent, ad quos pro Sacramento pœnitentiæ recurrere eæ facile queant.

V. Quod vero attinet ad permissionem vel prohibitionem ad Sacram Synaxim accedendi Eadem Sanctitas

Sua decernit, hujusmodi permissiones vel prohibitiones dumtaxat ad Confessarium ordinarium vel extraordinarium spectare, quin Superiores ullam habeant auctoritatem hac in re sese ingerendi, excepto casu quo aliquis ex eorum subditis post ultimam Sacramentalem Confessionem Communitati scandalo fuerit, aut gravem externam culpam patraverit, donec ad pœnitentiæ sacramentum denuo accesserit.

VI. Monentur hinc omnes, ut ad Sacram Synaxim curent diligenter se præparare et accedere diebus in propriis regulis statutis; et quoties ob fervorem et spiritualem alicujus profectum Confessarius expedire judicaverit ut frequentius accedat, id ei ab ipso Confessario permitti poterit. Verum qui licentiam a Confessario obtinuerit frequentioris ac etiam quotidianæ Communionis, de hoc certiorem reddere Superiorem teneatur; quod si hic justas gravesque causas se habere reputet contra frequentiores hujusmodi Communiones, eas Confessario manifestare teneatur, cujus judicio acquiescendum omnino erit.

VII. Eadem Sanctitas Sua insuper mandat omnibus et singulis Superioribus Generalibus, Provincialibus et Localibus Institutorum de quibus supra sive virorum sive mulierum ut studiose accurateque hujus Decreti dispositiones observent sub pœnis contra Superiores Apostolicæ Sedis mandata violantes ipso facto incurrendis.

VIII. Denique mandat, ut præsentis Decreti exemplaria in vernaculum sermonem versa inserantur Constitutionibus prædictorum piorum Institutorum, et saltem semel in anno, statuto tempore in unaquaque Domo, sive in publica mensa, sive in Capitulo ad hoc specialiter convocato alta et intelligibili voce legantur.

Et ita Sanctitas Sua constituit atque decrevit, con-

trariis quibuscumque etiam speciali et individua mentione dignis minime obstantibus.

Datum Romæ ex Secretaria memoratæ S. Congregationis Episcoporum et Regularium die 17 decembris 1890.

J. Cardinalis Verga, *Præfectus.*

† *Fr.* Aloisius, Episcopus Callinicen., *Secretarius.*

TRADUCTION FRANÇAISE.

C'est la commune condition de toutes les choses humaines, si bonnes et saintes qu'elles soient, et des lois sagement établies, que les hommes peuvent en abuser, les détournant de leur sens propre pour les appliquer à des objets étrangers. Alors, la fin que les législateurs s'étaient proposée n'est plus atteinte, et même l'effet contraire quelquefois se produit.

Ce fait souverainement regrettable est arrivé relativement aux lois de plusieurs Congrégations, Sociétés ou Instituts, soit de femmes ayant les vœux simples ou solennels, soit d'hommes qui, par leur état et leur régime intérieur, sont purement laïques. Quelquefois, en effet, leurs constitutions avaient permis la manifestation de conscience, afin que l'expérience des supérieurs servît à éclaircir les doutes des sujets, à leur enseigner et faciliter le chemin ardu de la perfection. Mais plusieurs se sont prévalus de cette concession pour introduire une inquisition intime de la conscience, qui est exclusivement réservée au sacrement de Pénitence. En outre, les Constitutions, s'appuyant sur les SS. Canons, ont ordonné que, dans ces communautés, la confession sacramentelle se fît aux confesseurs respectifs, ordinaires et extraordinaires ; or, des supérieurs ont poussé l'arbi-

traire jusqu'à refuser un confesseur extraordinaire à leurs sujets, même dans le cas où ceux-ci en avaient le plus grand besoin pour mettre ordre à leur conscience. Enfin, un autre article, tout de discrétion et de prudence, a permis aux supérieurs de diriger sagement leurs sujets, soit dans la pratique des pénitences particulières, soit dans les autres œuvres de piété ; à quoi on a encore donné une extension abusive, en permettant arbitrairement la sainte Communion ou en l'interdisant absolument. Et voilà comment ces règles utiles et sages, établies pour le profit spirituel des membres des communautés, pour le bien de l'union, de la paix et de la concorde, ont trop souvent servi à mettre les âmes en péril, à jeter l'angoisse dans les consciences et même à troubler la paix extérieure. Les recours et les plaintes adressées, de temps à autre, au Saint-Siège par les sujets de ces communautés le prouvent avec évidence.

Aussi, Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, mû par la sollicitude particulière qu'il a pour cette portion choisie de son troupeau, — dans l'audience qu'il nous a accordée, à nous cardinal préfet de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, le 14 décembre 1890, — après avoir mûrement pesé toutes choses, a voulu, établi et décrété ce qui suit.

I. — Le Très Saint Père annule, abroge et déclare d'aucune valeur pour l'avenir toutes les dispositions des Constitutions des pieuses Sociétés, Instituts de femmes à vœux simples ou solennels aussi bien que d'hommes purement laïques, quand bien même lesdites Constitutions auraient reçu l'approbation du Siège Apostolique, sous une forme quelconque, même celle qu'on nomme très spéciale, en tant que ces dispositions regardent la manifestation intime du cœur et de la conscience de quelque manière et sous quelque nom que ce soit. C'est

pourquoi il fait un commandement grave à ceux et à celles qui gouvernent ces Instituts, Congrégations et Sociétés, d'effacer et de retrancher absolument ces sortes de dispositions de leurs propres Constitutions, Directoires et Manuels. Il annule également et détruit tous les usages et coutumes même immémoriales concernant cette manifestation.

II. — Il défend en outre strictement auxdits supérieurs et supérieures, de quelque degré et prééminence qu'ils soient, de tenter directement ou indirectement, par précepte, conseil, crainte, menaces ou flatteries, d'induire leurs sujets à leur faire cette manifestation de conscience. D'autre part, Il ordonne aux sujets de dénoncer aux supérieurs majeurs les supérieurs mineurs qui auraient osé les induire à cela. S'il s'agit du supérieur général ou de la supérieure générale, c'est à la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers que doit être faite la dénonciation.

III. — Cela n'empêche nullement les sujets d'ouvrir librement et de plein gré leur âme aux supérieurs, pour recourir à la prudence de ceux-ci dans les doutes et angoisses, et recevoir conseil et direction pour acquérir les vertus et progresser dans la perfection.

IV. — De plus, en ce qui concerne les confesseurs ordinaires et extraordinaires, le Très Saint Père maintient ce qui a été prescrit par le saint Concile de Trente, sess. 25, chap. x, *des Réguliers*, et par Benoit XIV, de sainte mémoire, dans la Constitution qui commence par *Pastoralis curæ ;* mais Il avertit les supérieurs de ne point refuser à leurs sujets un confesseur extraordinaire, toutes les fois que ceux-ci en ont besoin pour mettre ordre à leur conscience, sans que lesdits supérieurs s'enquièrent d'aucune façon de la raison de cette demande ni témoignent qu'elle leur est désagréable. Et,

afin qu'une si sage prescription ne soit pas vaine, Il exhorte les Ordinaires à désigner, dans les lieux de leur diocèse où existent des Communautés de femmes, des prêtres capables et munis des facultés nécessaires auxquels on puisse recourir facilement pour le sacrement de Pénitence.

V. — En ce qui concerne la permission ou la défense d'approcher de la sainte Table, le Très Saint Père décrète que ces permissions ou défenses regardent seulement le confesseur ordinaire ou extraordinaire, sans que les supérieurs aient aucune autorité pour s'ingérer dans cette chose. Il excepte le cas où quelqu'un de leurs sujets aurait été un scandale pour la Communauté, ou aurait commis une faute extérieure grave, jusqu'à ce que le coupable ait de nouveau recouru au sacrement de Pénitence.

VI. — Tous sont exhortés à s'appliquer soigneusement à se préparer à la sainte Communion et à s'en approcher les jours fixés dans leurs règles particulières. Si le confesseur juge expédient, à cause de la ferveur ou pour le profit spirituel d'une âme, qu'elle communie plus souvent, il lui en donnera lui-même la permission. Mais celui qui aurait obtenu du confesseur l'autorisation d'une communion plus fréquente ou même quotidienne, sera tenu d'en avertir le supérieur. Le supérieur qui croirait avoir de justes et graves motifs contre ces communions plus fréquentes sera obligé de les exposer au confesseur, au jugement duquel il faudra absolument s'en rapporter.

VII. — Le Très Saint Père fait en outre commandement à tous et chacun des supérieurs généraux, provinciaux et locaux des Instituts d'hommes ou de femmes ci-dessus mentionnés, d'observer soigneusement et exactement les dispositions de ce Décret, sous les peines

portées contre les supérieurs qui violent les commandements du Siège apostolique, à encourir *ipso facto*.

VIII. — Enfin, Il ordonne qu'une copie du présent Décret, traduit en langue vulgaire, soit insérée dans les Constitutions desdits Instituts pieux et qu'au moins une fois par an, au jour marqué, on le lise à haute et intelligible voix dans chaque maison, soit au réfectoire, soit dans un chapitre spécialement convoqué à cette fin.

Ainsi Sa Sainteté a constitué et décrété, nonobstant toutes choses contraires, même celles qui méritent une mention spéciale et individuelle.

Donné à Rome, de la secrétairerie de ladite Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, le 17 décembre 1890.

I. Cardinal Verga, *Préfet.*

† Fr. Louis, Évêque de Callinique, *Secrétaire.*

NOUVELLES DIVERSES

Départs de missionnaires. — Sont partis pour le diocèse de Saint-Albert les Pères Boulenc, Cyprien, du diocèse de Rodez ; Comiré, Toussaint, du diocèse de Nicolet ; Perrault, Oscar, du diocèse de Montréal.

— Mgr Pascal, vicaire apostolique de la Saskatchewan, s'est embarqué le 3 septembre à Liverpool. Il était accompagné du Frère convers Lacroix, Joseph, du diocèse de Laval ; de trois postulants scolastiques, les Frères Maisonneuve, Adrien, du diocèse de Viviers ; Lacarrau, François, du diocèse d'Aire, et Salliége, Pierre, du diocèse de Saint-Flour ; et d'un postulant convers, Courbis, Louis, du diocèse de Viviers.

— Mgr Grouard. Le sacre de Mgr Grouard, évêque d'Ibara et vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie, a eu lieu le 1er août, dans la cathédrale de Saint-Boniface. Mgr Taché, à peine remis d'une crise violente qui avait fait craindre pour sa vie, a trouvé dans son énergie assez de forces pour accomplir toutes les cérémonies du sacre. Il était assisté de Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, et de Mgr Shanley, évêque de Jamestown. A son très grand regret, Mgr Durieu n'a pas pu prendre part à cette fête de famille où se trouvaient réunis un grand nombre de Pères des diocèses de Saint-Boniface et de Saint-Albert.

Le nouvel évêque donne les prémices de son épisco-

pat aux diocésains de son vénérable consécrateur. Il administre le sacrement de confirmation dans les paroisses et missions où la maladie a empêché Mgr Taché de se rendre.

Voici quelques extraits d'une lettre que Mgr Grouard écrivait, avant son sacre, à l'un de ses anciens condisciples.

« Depuis plusieurs années, je n'ai pas eu de demeure fixe ; ayant été chargé par Mgr Faraud, de visiter en son nom les missions du vicariat, j'ai mené une vie de véritable Juif errant. J'ai même poussé une reconnaissance jusqu'au pays des Esquimaux, dans le delta du Mackenzie, près de son embouchure, dans la mer du pôle. Mgr Faraud m'avait donné l'ordre d'aller y travailler à la fondation d'une mission pour ce peuple, le seul que nous n'ayons pas encore amené à la connaissance du vrai Dieu.

« Hélas ! ce devait être le suprême acte de zèle de notre saint évêque. J'étais revenu de chez les Esquimaux, et m'étais rendu au fond du lac Athabaska, où nous avons une résidence que je n'avais pas encore visitée. A mon retour, je trouvai un paquet de lettres à mon adresse. J'appris en même temps la perte douloureuse que nous faisions en la personne de Mgr Faraud, décédé à Saint-Boniface, le 26 septembre dernier, et ma nomination comme vicaire apostolique.

« Les bulles du Pape étaient entre mes mains, ainsi que les ordres de mes supérieurs me dictant la soumission, et je dus accepter la lourde tâche qui m'est imposée. Vous le comprenez bien, ce n'est pas de félicitations que j'ai besoin, mais plutôt de prières.

« Je vais partir pour Saint-Boniface, où réside Mgr Taché, notre métropolitain, et je lui demanderai la consécration épiscopale si ses forces le lui permettent. Après

quoi, des affaires urgentes m'appelant dans le vieux monde, je passerai en France. Voilà trente et un ans que je vous ai dit adieu; je n'ai pas roulé tout ce temps-là dans les neiges du Nord sans que ma barbe en prît un peu la teinte. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en dépit de l'âge et des glaces du pôle, vous retrouverez le même cœur, plein d'affectueuse vénération pour nos maîtres, et rempli de la plus sincère amitié pour vous. »

— Mgr Jolivet, évêque de Belline et vicaire apostolique de Natal, est arrivé en France à la fin du mois de juin. Après une courte station à Paris et un rapide passage en Bretagne, Sa Grandeur est allée à Rome pour rendre compte des progrès de la religion dans son vicariat. Notons un détail de l'audience pontificale. Mgr Jolivet venait de dire au Saint Père sa consolation d'avoir, comme prêtres et missionnaires, des membres de sa Congrégation avec lesquels il peut vivre de la vie de famille dans la plus grande union. « Vous êtes bien heureux, répondit le Pape; tout le monde ne peut pas en dire autant. » — Les scolastiques de Rome ont eu la joie de posséder le vénéré prélat pendant quelques jours au milieu d'eux, dans leur nouvelle maison de villégiature, au couvent de Saint-Antoine de Riéti. Mgr Jolivet reprendra le chemin de sa lointaine mission à la fin de septembre.

Retraites pastorales. — Le R. P. Rey, provincial du Nord, a prêché dernièrement la retraite pastorale aux prêtres du diocèse de Limoges. Dans quelques jours, il donnera les mêmes exercices aux prêtres du diocèse de Quimper. Le R. P. Lagillardière prêchera en même temps la retraite aux prêtres du diocèse de Bayonne.

— *Les Auteurs anglais du baccalauréat au point de vue théorique et pratique, d'après le programme de* 1890.

Tel est le titre d'un ouvrage que le R. P. Lejeune, professeur à Notre-Dame de Sion, publie chez les éditeurs Delhomme et Briguet. Les volumes consacrés aux auteurs des classes de troisième et de seconde ont déjà paru. Celui de la classe de rhétorique sera imprimé au commencement d'octobre.

Des juges compétents auxquels l'ouvrage a été soumis déclarent que l'auteur a parfaitement atteint le but qu'il s'était proposé, d'être *clair*, *complet* et *pratique*. Ses dialogues simples et faciles sur la biographie et les œuvres des écrivains inscrits au programme, ses analyses chapitre par chapitre avec les mots et les expressions mêmes des auteurs ont été particulièrement signalés comme très propres à graver dans l'esprit des élèves les notions qu'il leur importe le plus de posséder.

L'Univers du 29 avril a consacré à cette publication un article élogieux dont nous citerons la conclusion :

« Nous pouvons donc recommander sans hésitation aucune le livre du R. P. Lejeune aux professeurs d'anglais, comme aux familles dont les enfants font leurs études à la maison paternelle. Nous le signalons même aux personnes qui, sans préparer des examens, désirent compléter leur connaissance de l'anglais et avoir des notions précises sur les principaux auteurs : elles seront satisfaites. »

— *Le Missionary Record*. Dès l'apparition des *Petites Annales*, nos Pères qui travaillent dans les pays de langue anglaise avaient exprimé le désir d'avoir une édition anglaise de cette publication. Ce vœu est aujourd'hui réalisé, grâce au dévouement de nos Pères de la Province britannique. Le *Missionary Record of the Oblates of Mary*

Immaculate sera pour nos frères et amis de langue anglaise, ce que sont les *Petites Annales* pour nos frères et amis de langue française. Placée sous la direction du R. P. T. Dauson, la nouvelle publication promet d'être très intéressante, et nous savons que les deux premiers numéros ont reçu le plus bienveillant accueil, soit en Angleterre, soit en Amérique.

53

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 116. — Décembre 1891

MAISONS DE FRANCE

MAISON DE LYON.

Lyon, le 11 octobre 1891.
Fête de la Maternité de la Bienheureuse Vierge Marie.

Très révérend et bien-aimé Père,

Il y a eu trois ans le samedi 19 mai, que les Oblats plantaient leur humble tente sur le sol lyonnais. C'était la réalisation d'un désir déjà lointain de la Congrégation. Mgr Foulon, qui les avait vus à l'œuvre à Notre-Dame de Sion, accueillit tout paternellement les fils de Mgr de Mazenod, dans la personne des RR. PP. Gandar, Provincial, et Rambert, bien qu'il eût tout récemment refusé à dom Bosco mourant l'établissement d'une de ses maisons. Et nous croyons savoir que, depuis lors, Son Éminence a décliné semblable demande, faite par une société de missionnaires très avantageusement connus à Lyon. La bonne Providence souscrivait manifestement à

notre dessein. Aussi lui offrons-nous pour cette protection particulière mille actions de grâces, ainsi que notre vénération la plus respectueuse à Mgr Foulon, depuis ce temps élevé à la dignité du cardinalat. Et comme vous le lui affirmiez vous-même, très révérend Père, nous nous dévouerons de notre mieux pour faire un peu de bien dans cette ville et dans ce diocèse, que le Seigneur a confiés à sa sollicitude, et en toute occasion, nous serons heureux de lui témoigner notre vive reconnaissance.

Mais nous ne saurions oublier, dans notre gratitude, la Vierge de Fourvières. Par une attention vraiment providentielle, le mois de Marie du célèbre sanctuaire de cette année-là même, 1888, avait été confié à l'Oblat que l'obéissance envoyait à Lyon pour la petite fondation. Il eut donc toute facilité pour s'orienter à loisir et choisir un premier abri provisoire qu'il convenait et qu'il avait ordre d'arrêter sans retard. L'époque n'était guère favorable pour découvrir le petit nid que nous rêvions, aux portes de Lyon, avec jardin parfaitement indépendant et à l'abri de tout voisinage importun. Tantôt une condition faisait défaut, tantôt une autre. Enfin, après bien des recherches, partagées par de dévoués amis, nous dûmes nous contenter d'une modeste campagne, sur le versant méridional de la colline de Fourvières. Le gîte était fort étroit, quoique complété par un chalet ; mais le jardin agréable et la solitude parfaite. Il y avait bien à compter avec la difficulté de l'accès, par cette âpre montée, l'éloignement relatif du centre de la ville, la gêne qui nous obligeait, par exemple, à nous contenter du même appartement pour la salle à manger, le parloir et la sacristie ; mais nous nous savions à Bethléem, et il ne nous déplaisait pas, avec le R. P. Monnet, d'en ressentir quelques inconvénients. Que de bons

jours, que de douces soirées nous avons passés en cette oasis si calme, si agréable surtout à la belle saison, et où nous n'étions aperçus que des oiseaux du ciel qui habitaient nos ombrages !

J'ai nommé le P. Monnet. Ce cher socius était en effet accouru, lui aussi, de la même maison d'Aix-en-Provence, et il se prêtait du meilleur cœur, comme économe, à tous les soucis d'une première organisation. Nous n'avions encore ni domestiques, ni frères, et durant plusieurs jours nous prîmes nos repas dans un restaurant de la ville. C'était vivre presque sous la tente. Dès le 6 juin, nous étions tout à fait chez nous. On devine que les deux communautés de la Sainte-Famille, les Sœurs de l'Espérance et les Sœurs de Saint-Joseph nous ont bien fraternellement assistés, et qu'il nous serait difficile de redire leur délicate bonté. Le 19, toutes ces dates nous restent chères, nous célébrions, pour la première fois le saint sacrifice sur un autel d'emprunt, avec mille choses d'emprunt, sauf notre unique calice que nous tenions des Visitandines de Saint-Marcellin.

Le 7 juillet, nous arrivait le jeune Frère convers Détroyat. Ce bon et cher enfant devait nous quitter, deux ans plus tard, pour le service militaire. A cette rude école, il se fût encore plus affectionné à sa vocation, comme il nous l'a témoigné depuis, à diverses reprises, et il n'aspirait qu'à revenir au milieu de nous. Des démarches pour abréger son temps légal, démarches bien légitimes, à raison de diverses infirmités, ne purent malheureusement pas aboutir, malgré l'exquise bonne volonté que nous témoigna le directeur du service de santé militaire du 14e corps, et le pauvre enfant surmené, rapidement épuisé par le dur service des chasseurs alpins, vient de mourir saintement à l'hôpital d'Albertville, le 26 juillet dernier, entre les bras du

R. P. Antonin, gardien du couvent des Capucins. Ce bon Père nous a parlé de je ne sais quelle vision merveilleuse, reçue au dernier moment, et dont le mourant disait : « Non, ce n'est pas Notre-Seigneur que j'ai vu, mais bien la Très Sainte Vierge. » Le F. Détroyat a prononcé ses vœux *in articulo mortis*. C'est, hélas ! vu leur petit nombre dans la province, le seul Frère convers que nous ayons eu dans la communauté ; ce qui n'est pas fait pour diminuer l'estime et l'affection que nous ont toujours inspirées ces enfants humbles et dévoués de la famille.

A peine étions-nous sortis des embarras les plus urgents de l'installation que, le 22 août, le R. P. Monnet apprenait sa nomination de Supérieur de notre maison d'Aix. Ce fut la première épreuve de la fondation. Par son dévouement pratique et son aimable esprit religieux, celui qui nous quittait était bien de ceux que l'on peut rêver pour asseoir une œuvre. En ce rapide passage, il ne s'est, pour ainsi dire, produit comme apôtre qu'en courant, au Petit-Séminaire de Méximieux, à Notre-Dame de Fourvières et à Ambérieu, dans l'Ain.

Le 23 août, nous recevions le R. P. Jeanmaire, que nous cédait la province du Nord, pour l'aumônerie des Sœurs des Missions africaines du cardinal Lavigerie. Nous avions dû, en effet, accepter cette œuvre, si restreint que fût notre personnel, sur les instances réunies et pressantes des deux archevêques d'Alger et de Lyon, et le cher Père, rompu de longue main à ce genre de ministère par des années consacrées aux Sœurs de la Doctrine chrétienne, à Nancy, et aux Sœurs de Marie-Joseph, du Dorat, paraissait tout indiqué pour ce poste de confiance. Hélas, bien que cette maison du cardinal Lavigerie dût être transférée à Paris, en janvier 1891, son premier titulaire oblat n'était pas destiné à l'édifier

jusqu'à la fin. Il fallait, dès l'abord, paraît-il, une tombe au Seigneur pour la pauvre fondation, et le Seigneur nous faisait don de la victime choisie. Elle était prête, préparée par plus de quarante ans de loyale et sainte vie religieuse. Le P. Jeanmaire était à la lettre le bon israélite, l'homme simple et droit, serviable et débonnaire. Il aimait la solitude, la piété, la règle ; c'était bien l'homme du devoir, consciencieux par excellence. Il se plaisait à rappeler son entrée simultanée dans la Congrégation avec le R. P. Antoine, assistant général, et le R. P. Marchal, supérieur de Saint-Jean d'Autun. Aussi la mort inopinée de ce dernier l'avait-elle fort émotionné. Il baissait lui-même sensiblement depuis quelques mois et de façon à nous alarmer. Outre les vertiges qui le surprenaient parfois dans ses courses, il subit un jour, vingt minutes durant, un phénomène intellectuel qui ne doit pas être ordinaire. Ce fut, avec une sorte d'hébétude, une suspension telle de la mémoire, que non seulement il ne savait plus le nom d'aucun d'entre nous, mais qu'il niait encore que tel nom s'appliquât à telle personne. La mort l'a très probablement préservé d'un affaiblissement cérébral prochain ; il ne vivait plus, pour ainsi dire, que d'assoupissement et de somnolence. C'est tout soudainement qu'il a été frappé d'une attaque, le 30 avril 1890 ; il rendait doucement son âme à Dieu le 4 mai, à 10 heures du soir, soigné par nos excellentes Sœurs de l'Espérance, visité par le R. P. Soullier, et assisté du R. P. Bourde, provincial. Le Père Supérieur avait la douleur d'être retenu à Bordeaux par les prédications du mois de Marie. Le matin même de son dernier jour, le R. P. Trotobas lui apportait de Marseille, très révérend Père, votre suprême bénédiction. Par trois fois, le saint religieux s'écria, en élevant progressivement le ton et en s'adressant au Supérieur général :

« Merci, mon père ! » Il reçut les sacrements avec de vifs sentiments de foi et d'abandon à la volonté de Dieu, et fit à diverses reprises le sacrifice de sa vie, répétant avec un sourire de satisfaction la formule que prononçait le R. P. Provincial. Les derniers devoirs lui furent rendus, le 6 mai, avec une touchante et délicate sympathie par le clergé paroissial de Saint-Irénée. Sa dépouille mortelle repose dans la partie du cimetière de Loyasse, réservée aux sépultures ecclésiastiques. Cher bon Père, vous avez emporté là-haut tous nos regrets ; n'oubliez pas auprès de Dieu la petite fondation qui a été, trop rapidement, votre œuvre aussi, et obtenez-nous du Dieu de miséricorde de sourire, un jour, comme vous à la mort !

J'ai inscrit tout à l'heure le nom du R. P. Trotobas, prêté par Notre-Dame de la Garde pour suppléer l'aumônier des Sœurs de Notre-Dame d'Afrique ; ce qu'il fit, jusqu'au 16 juin, avec un parfait dévouement. Hélas ! pourquoi faut-il que lui aussi s'en soit allé à l'improviste, il y a quelques semaines ? Ce studieux ouvrier, ce perpétuel chercheur pouvait rendre encore de si vrais services. Il aimait tant l'étude et les âmes ! Que le bon Dieu le récompense au centuple de tout le bien qu'il a fait, particulièrement durant son long séjour à Notre-Dame de l'Osier, dans l'œuvre des missions, et tout spécialement dans les missions de ville, pour lesquelles il était si bien doué ! Je suis sûr, à ne citer qu'un nom, que son souvenir restera impérissable à Montpellier.

Le R. P. Pons, de Notre-Dame de l'Osier, prit à son tour, durant cinq semaines, à la suite du P. Trotobas, l'intérim de l'œuvre des sœurs missionnaires. De ce service, tout aimablement rendu, nous remercions la maison de Notre-Dame de l'Osier, comme nous le faisons pour la maison de Notre-Dame de la Garde.

Deux jours après l'arrivée du P. Jeanmaire, un nouveau membre s'adjoignait à la communauté, dans la personne du R. P. Boeffard, venu de notre maison du Calvaire, de Marseille. Son séjour parmi nous a été court mais laborieux. Sans compter des sermons détachés dans diverses églises ou couvents de Lyon, le Père a donné sa parole et son zèle à six retraites religieuses, au grand séminaire de Brou, à sept pensionnats et à l'Association chrétienne des dames de Lodève. Il a prêché de plus un carême à la Dorade de Toulouse, deux retraites à l'Institut ecclésiastique des Minimes de Lyon, l'avent de Saint-Bonaventure avec une retraite de dames, les exercices annuels de nos Pères de Limoges et la retraite pastorale de Nice, au sujet de laquelle Mgr Balaïn a bien voulu exprimer son entière satisfaction. Malheureusement nous ne devions pas jouir longtemps de cet apostolat, sur lequel nous avions fondé les plus belles espérances pour nous enraciner dans la terre lyonnaise. La santé du P. Boeffard fut tellement délabrée par l'influenza, que les médecins donnèrent l'ordre formel et urgent de lui rendre un climat moins humide et plus doux. Nous perdions en lui un agréable compagnon et un ouvrier choisi autant qu'infatigable.

Puisque, par l'enchaînement des dates, j'en suis au dénombrement de notre personnel, il me reste encore trois noms à dire. Notre-Dame de l'Osier nous a offert le R. P. Bernard, Joseph, le 9 septembre 1889, au lendemain, c'est-à-dire dans toute la fraîcheur de son oblation. C'est un ouvrier tout formé par maintes prédications qui servaient de vacances à l'ancien professeur du petit séminaire de Sainte-Garde (Vaucluse). Il se trouve à la période de la pleine maturité intellectuelle et peut aborder avec la même aisance, comme il convient, tous les genres de l'apostolat. Son sillon a été,

dès l'abord, creusé dans les auditoires lyonnais et son droit de cité irrévocablement acquis.

Voici maintenant une jeunesse toute printanière, le R. P. Marchal, Léon, qui a échangé ses ambitions du ciel africain pour les brouillards du Rhône, et ne paraît pas du tout s'en repentir. Il nous est venu directement du scolasticat de Hollande, le 15 août 1890, dans la maison que nous occupons depuis un an. C'est pour lui maintenant l'heure de la préparation laborieuse, rendue plus facile par sa coopération à deux missions de l'hiver dernier. L'ardeur ne lui manque pas, non plus que la bonne volonté et l'amour du travail. Deux fois déjà il a prêché et d'une manière satisfaisante, le jour de la Fête-Dieu et de l'Assomption, à notre église paroissiale de Sainte-Croix. Le travail, les conseils et l'expérience aidant, il pourra rendre de bons services. Nous lui devons un bon point signalé pour les soins qu'il a donnés si volontiers à l'agencement de notre bibliothèque et à la confection des catalogues, et un autre bon point pour avoir rempli jusqu'à la fin, c'est-à-dire l'espace de quatre mois, les fonctions de chapelain et de catéchiste au lieu et place du regretté P. Jeanmaire.

Le 1er septembre 1890, la maison du Calvaire, de Marseille, nous députait un nouveau pionnier, avec mission de s'occuper du service et de l'harmonium de la chapelle, que nous avions l'espoir d'ouvrir dans notre installation actuelle. La Providence n'a pas permis la réalisation de nos désirs, et le P. Roux, Victor, a été retiré, le 6 juin dernier, non sans avoir généreusement concouru à nos prédications. Je trouve à son actif sept retraites de communautés, d'enfants de Marie, de grand séminaire et de première communion, un avent et un mois de Marie à Saint-François de Sales, de Lyon, un carême à Saint-Mathieu, de Montpellier, et une douzaine de sermons

dans différentes paroisses ou chapelles de la ville. Le Calvaire nous a repris, je l'ai dit, cet excellent ouvrier toujours prêt à obliger; mais nous gardons nos meilleurs souvenirs à celui qui n'a cessé de nous édifier par sa régularité et de nous charmer par son expansion de bon aloi.

Ce coup d'œil jeté sur l'historique du personnel, saluons encore, avant d'en prendre congé, notre premier ermitage. Nous y sommes restés, deux années entières, en traversant les phases qui séparent naturellement Bethléem de Béthanie. C'est dire que ce Bethléem aussi a reçu ses mages. Elle serait longue à écrire, bien douce à dresser, la liste de toutes les délicatesses et assistances dont nous avons été l'objet. Les uns nous ont apporté le tribut de leur or et celui de leur dévouement, pur celui-là de tout alliage et frappé à la double empreinte du saint amour de Dieu et des âmes. Les autres ont déposé en nos mains de l'encens, je veux dire tout ce qui concerne le culte divin : ornements, linges d'autel, vases sacrés, etc. Vous avez daigné vous-même, très revérend Père, nous faire don d'un calice et d'un beau ciboire dont vos enfants sont aussi fiers que reconnaissants. Dirai-je que nous n'avons pas reçu de myrrhe? Il ne nous en souvient guère — on oublie si vite ce qui a été moins bon ou moins agréable — à moins peut-être que l'on n'entende par là les ennuis ou soucis incessants que cause la gent domestique ; à moins encore que l'on ne voie sous ce symbole les livres, les ouvrages des doctes, si amers à l'esprit d'erreur, à l'ennemi de toute vérité, et qui distillent de si salutaires arômes pour conserver, embaumer les âmes et les enivrer de la bonne odeur de Jésus-Christ. Alors, oui, un peu de partout on nous a envoyé de cette myrrhe, de ce parfum précieux ; et si je ne puis rompre le silence que la délicatesse et leur

modestie m'imposent à l'égard des vivants, qu'il me soit permis de rappeler ici, et de mon meilleur cœur, le nom du si regretté P. Bellon, qui nous a expédié plusieurs caisses de livres où se trouvaient d'excellents ouvrages. Cependant, il s'en faut que nous soyons pourvus de tout et qu'il ne reste plus rien à désirer pour atteindre le niveau d'une installation normale et complète de communauté. Sacristie, lingerie, ameublement, bibliothèque présentent encore bien des lacunes. Aussi nous garderions-nous de délaisser le culte de la maternelle et adorable Providence.

Notre petit Choulans, puisqu'il faut l'appeler enfin par son nom de quartier, a eu l'insigne honneur d'être visité par S. Em. le cardinal Foulon, qui est venu nous surprendre avec une amabilité toute paternelle ; par le cardinal Lavigerie, son coadjuteur de Tunis, Mgr Brincat, NNgrs Clut et Gaughran, et par M. Lavaipierre, qui réside en nos Missions d'Afrique et fait élever ses fils à Lyon. Il nous a charmés, entre autres, par le récit suivant qui a pour héros le R. P. Mathieu, Lyonnais d'origine, et fort aimé, paraît-il, de ses chrétiens. Il nous contait donc que le missionnaire lui avait fait gagner une livre sterling dans des circonstances exceptionnelles. Un enfant devait être baptisé et le ministre, qui n'avait que la rue à traverser, s'offrait tout naturellement. Refus des parents qui font avertir leur prêtre à 15 kilomètres de là. Un protestant, voisin de M. Lavaipierre, de lui dire : « Le missionnaire ne viendra pas, le temps est affreux. » Et son interlocuteur de répondre : « Il viendra, et si son cheval est malade, il bravera ces torrents de pluie à pied. » Le protestant le nie. On parie 25 francs, une livre sterling. Le lendemain, le Père arrive, tout trempé de pluie, et vient d'abord sécher ses vêtements chez M. Lavaipierre, son servant de messe

dans la localité. Celui-ci affecte de lui servir un repas beaucoup plus abondant et recherché que d'habitude. L'hôte s'étonne, se récrie. « Mangez, prenez toujours, mon Père. Que voulez-vous de plus encore? Du bordeaux, du champagne? Le repas est payé d'avance. » Et il lui narre l'aventure. Le lendemain matin, en effet, le protestant apporte les 25 francs. « Si je n'étais pas protestant, dit-il, je voudrais être catholique. » « Qu'à cela ne tienne ! lui fut-il répondu. Quand on trouve que sa religion n'est pas bonne, il est toujours temps d'en changer. » On ne dit pas que le colloque ait eu d'autre conclusion pratique, mais l'aveu est toujours bon à enregistrer.

Toutefois, nous ne pouvions oublier que Choulans n'était qu'un pied-à-terre, un abri de passage, et qu'il nous fallait un gîte moins incommode, plus accessible surtout et plus central. Aussi, n'avions-nous jamais interrompu nos démarches et nos enquêtes, prêts à saisir au vol la première occasion favorable. Qui n'a pas passé par cette besogne, s'imaginera difficilement combien elle est ingrate et onéreuse. Il est vrai que nous étions plusieurs, cette fois, à arpenter les rues et à déchiffrer les écriteaux, et que nos amis ne s'épargnaient pas plus que nous. Il ne s'agissait plus du reste, chacun le comprenait, d'un nouveau provisoire, mais d'un local définitif qu'il serait opportun sans doute d'essayer un temps suffisant, mais sur lequel on se réserverait des droits futurs d'achat. Dire que les avis ne furent pas partagés, quand il s'est agi de résoudre ce difficile problème, ce ne serait plus de l'histoire ; dire que le nouveau choix n'a que des avantages ou des inconvénients, ce ne serait plus de la vérité ; mais ajouter qu'on a fait, vu les circonstances, sinon ce qu'il y avait de mieux, du moins ce qui paraissait le moins mal, c'est simple justice et par-

faite convenance religieuse, dès lors qu'il a plu aux supérieurs d'en décider ainsi. Il est certain, d'autre part, que c'est surtout sur les instances du R. P. Bellon, que l'administration a cru devoir adopter cette solution. Hâtons-nous d'ajouter que le R. P. Procureur provincial n'a rien négligé pour prêter à cette maison, à restaurer de pied en cap, tout le lustre et la commodité désirables. Il a plutôt exagéré que restreint les dépenses, entrevoyant déjà avec une satisfaction marquée le jour où il pourrait, trois ans plus tard, acheter cet immeuble et l'arrondir, pour le compléter et l'isoler un peu. Aujourd'hui que nous avons la certitude que l'ouverture d'une chapelle ne sera jamais autorisée dans ce quartier, il nous faut, sans hésitation, renoncer à ce projet d'achat, pour chercher ailleurs la possibilité des exercices publics du culte. Mais que je plains d'avance ceux qui auront à faire ce nouveau déplacement! Quel coup de feu et quelle mêlée ! Que d'objets détériorés, brisés ou perdus ! Et que nos bonnes Sœurs de l'orphelinat de Bethléem nous ont été auxiliatrices, pendant cette affreuse quinzaine de déménagement et d'aménagement en pleine chaleur caniculaire! Je comprends mieux aujourd'hui le vieux dicton populaire que trois déménagements équivalent à un incendie.

Voulez-vous visiter maintenant la nouvelle demeure des Oblats, à Lyon? Voici, entre petite cour et jardinet, un ancien hôtel particulier avec sous-sol, deux étages et mansardes. L'ensemble est très convenable et bien bâti. Le vestibule ne manque pas de cachet et conduit directement à la chapelle. C'est un joli salon, de style grec, avec seize grandes colonnes cannelées et chapiteaux corinthiens. Au-dessus de l'autel, sur un retable à fond d'azur, se détache, dans un nimbe d'or, la statue de Marie Immaculée, d'après le type de la médaille miracu-

leuse. Deux branches de lis s'entrelacent à ses pieds et, lui formant diadème, de gracieuses ailes d'anges que le pinceau de l'artiste a finement rendues. Deux autres sujets de peinture, la plantation de roses de Jéricho et le cèdre de Cadès, occupent de grands médaillons, à droite et à gauche de l'autel. Au fond, deux confessionnaux qui ont reçu déjà bien des confidences. On la trouve charmante, notre petite chapelle, et très recueillie. Elle est souvent visitée par la piété, bien que nous ne puissions y faire les offices, à cause des nombreuses églises et chapelles du voisinage. Pour nous, c'est la seule partie de la maison que nous ne quitterons pas sans un vrai regret. Le R. P. Roux a bien voulu en tirer une très bonne photographie, et nous lui en sommes fort reconnaissants; car il nous a conservé de la sorte un souvenir sur lequel, après le départ, se reposeront souvent nos regards de complaisance et d'affection. Au-dessus de la chapelle, un peu moins spacieuse pourtant, notre salle de communauté, d'un bel aspect et presque luxueuse. C'est notre unique lieu de récréation, la petite cour d'entrée étant commune avec plusieurs locataires et ouvrant sur la rue, et notre jardin se trouvant commandé par quantité de fenêtres, dont plusieurs à 5 ou 6 mètres de distance de nos propres croisées. De sorte que nous ne pouvons pas même les ouvrir, sans nous exposer à des regards aussi tenaces qu'indiscrets ; car nous sommes mal avoisinés. Cette privation de grand air et de quelques mètres carrés pour se délasser nous est très sensible. Ajoutée à l'humidité opiniâtre de la cuisine et du réfectoire dans le sous-sol, au nombre trop limité d'appartements et au défaut de lumière de plusieurs, elle forme le revers de la médaille et explique encore la nécessité de porter ailleurs nos pas. Quoi qu'il en soit de cette question matérielle si importante, que la sagesse

des supérieurs saura résoudre au temps opportun, nous n'avons qu'à poursuivre l'œuvre spirituelle qui nous a été confiée, et que Dieu daigne bénir de jour en jour, malgré notre pauvreté. Nous pouvons bien dire, pour faire honneur à la vérité et ne pas manquer de reconnaissance à l'égard de Dieu, que notre situation morale est aussi prospère que possible. Nous avons, désormais, notre place au soleil et notre trouée est faite au sein de cette grande cité, si débordante d'œuvres et d'institutions religieuses. La sympathie nous est universellement acquise et il ne nous manque comme partout, plus peut-être que partout, il ne nous manque que des ouvriers. Quant aux œuvres, elles surabondent au delà de tout désir. On en jugera par l'exposé des travaux que nous avons refusés. En voici la nomenclature, dressée jour par jour : 45 carêmes, dont 22 à Lyon et dans les églises les plus en vue ; 5 avents, dont 2 à Lyon ; 133 sermons détachés, dont 115 à Lyon ; 8 missions ; 12 octaves et triduum ; 2 mois du Sacré-Cœur ; 5 mois de Marie, dont 2 à Lyon, y compris celui de Fourvières ; 13 retraites de grands et petits séminaires ; 18 retraites religieuses ; 19 retraites de pensionnat ; 16 retraites paroissiales ; 25 retraites d'Enfants de Marie ou de dames ; 1 retraite pastorale à Lyon, déclinée en faveur du R. P. Rambert, qui mourut, hélas ! à la veille de la prêcher.

La liste des prédications effectuées n'est pas aussi considérable qu'elle devrait l'être, pour plus de trois années écoulées ; mais nous n'avons jamais été plus de quatre et trois seulement, une partie du temps. J'y relève 121 sermons séparés, dont 74 à Lyon ; 7 carêmes, dont 5 à Lyon ; 10 mois de Marie, dont 9 à Lyon ; 5 avents, dont 4 à Lyon ; 13 retraites de grands et petits séminaires ; 26 retraites de pensionnat ; 7 triduum ou octaves ; 17 retraites de religieuses et 4 retraites de nos

Pères ; 23 retraites de dames ou Enfants de Marie ; 4 retraites pastorales ; 2 missions, dont 1 en coopération avec la maison de Notre-Dame de l'Osier.

Peut-être convient-il d'accorder à l'autre mission une mention spéciale. C'est la mission de Bizonnes que les RR. PP. Roux, alors supérieur de Notre-Dame de l'Osier, Brun et Lavillardière avaient donnée, pendant l'avent de 1872. Et je me fais tout d'abord un devoir et une joie de leur dire, à ces chers apôtres maintenant éloignés, que leur souvenir est resté bien vivant au milieu de ce peuple, et que mille questions affectueuses nous ont été adressées à leur sujet. Mais que, depuis lors, l'esprit religieux a baissé avec le chiffre de la population, qui compte à peine un millier d'habitants ! La note générale reste pourtant encore religieuse. C'était la première mission des PP. Bernard et Marchal. Quelle entrée grelottante nous fîmes, dans cette capitale des terres froides de l'Isère ! Demandez-le au P. Bernard qui est, comme on le sait, une fleur méridionale. Quant au P. Marchal, enfant de la Lorraine, il paraissait nager dans son élément. Froids de loup, amoncellements de neige, il trouvait là tous les plus beaux présents de la terre natale. Nous étions au 17 janvier de la présente année. Une carriole du pays nous transporta à ciel découvert, de la gare de Châbons au village, par une température qui, de 17 degrés de froid, descendait le lendemain à 23. Il y avait en vérité de quoi geler. Toutes les bises du monde s'étaient, je crois, donné rendez-vous dans notre église glaciale, et les protestations pacifiques du petit poêle n'empêchaient pas le précieux Sang de se congeler dans nos calices. Que ces braves gens eurent donc de bonne volonté et de courage ! Car les jours ne se passaient guère sans que, par les chemins, celui-ci se cassât une jambe et celui-là un bras. Plus que jamais les

visites s'imposaient pour donner le bon exemple. Nous fûmes très bien reçus, cela va sans dire, et non sans maintes exclamations ; car, pour le sûr, un honnête homme n'eût pas laissé son chien à la porte. Un certain jour même, au Grand-Champ, pour franchir un petit sentier perdu entre deux haies, M. le curé, qui mesure bien 6 pieds, se vit comme enseveli dans une fondrière. On en rit maintenant, comme alors du reste ; mais la sueur perlait aux tempes et le givre au menton, et l'on rentrait brisé, exténué. Bref, peu à peu cette inclémence exceptionnelle du temps venant à disparaître, les auditoires purent se former et les cérémonies se développer à leur tour. Aucune d'entre elles, que je sache, ne fut omise, pas même ni surtout la plantation solennelle de la croix, le jour de la clôture, avec escorte, drapeau et tambours des conscrits enrubannés ; c'est que pas un n'avait manqué à la fête eucharistique. La mission a fait beaucoup de bien, malgré l'abstention d'une vingtaine d'hommes. On a vu, entre autres, un jeune homme de vingt ans faire, la nuit, sept heures de marche, pour ne pas manquer la communion générale des hommes. Ce qu'on a vu encore, mais dans un autre genre, c'est une créature humaine impossible à décrire, une femme de quatre-vingt-six ans, au surnom poétique de Catherine Gringole, que l'eau n'avait pas touchée depuis son baptême, dont l'habitation n'était pas un taudis, un chenil, mais une auge, qui marmotait un langage indéfinissable, et ne paraissait nullement se douter de son effroyable misère. Elle s'en alla peu après à Dieu, pour devenir au delà de ce monde le premier anneau de la chaîne, qui sera longue, je l'espère, des pénitents du P. Marchal. Si nous avions eu l'appareil photographique du R. P. Roux, ou la verve pétillante du R. P. Bénédic, quelle fortune ! Mais revenons aux fruits de la mission.

M. l'abbé Vial, le curé, qui a eu pour nous des soins vraiment maternels, nous affirmait, hier encore, qu'il se conserve dans toute la population un mouvement très marqué de religion ; que notamment on n'y entend plus de blasphèmes, que la sainte table est beaucoup plus fréquentée, les mères de famille plus zélées, et que les vocations religieuses vont en se déclarant de jour en jour, même parmi des jeunes filles jusque-là réputées les plus légères. Que Dieu soit béni de tout !

Avant de terminer ce rapport, j'éprouve le besoin de remercier, en général, tous ceux de nos bons Pères des deux provinces qui, soit à Choulans, soit ici, nous ont ménagé la vraie consolation de les recevoir. C'est toujours au revoir que nous aimons à leur dire. Entre tous ces visiteurs aimés, il convient de distinguer, pour leur faire agréer tout particulièrement nos actions de grâces, Nos Seigneurs Balaïn, Jolivet, Pascal, qui ont daigné se montrer si fraternellement paternels. Nous espérions, très révérend Père, avoir enfin le bonheur de vous accueillir vous-même, lorsqu'un contretemps imprévu est venu, à la dernière heure, détruire tous nos espoirs. Vous avez eu la bonté de nous en exprimer tous vos regrets et de nous envoyer à votre place le R. P. Soullier, premier assistant général.

C'est au R. P. Visiteur que je laisserai maintenant le soin de clore ce premier compte rendu de la maison de Lyon : « La visite que nous venons de vous faire au nom de notre Supérieur général et en exécution de nos saintes Règles, devait revêtir un caractère constitutif. Jusqu'à ce jour, depuis votre arrivée à Lyon, le 19 mai 1888, vous ne formiez qu'une simple résidence dans votre demeure provisoire, au chemin de Choulans. Mais la nature de votre œuvre aussi bien que vos aspirations personnelles, vous appelaient en ville. Après quelques

tentatives infructueuses, la Providence a paru vous désigner la maison dans laquelle vous venez de vous établir. C'est là que nous vous avons trouvés en plein travail d'installation. Et comme votre personnel est en voie de s'accroître par l'adjonction de deux nouveaux Pères, et qu'avant peu, nous l'espérons, votre nombre recevra d'autres accroissements, le temps nous paraît venu de vous constituer en communauté régulière. En conséquence, voulant donner à notre établissement de Lyon les conditions d'une vitalité dont il a besoin pour atteindre sa fin ; ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de notre Congrégation, et spécialement de tous les religieux qui sont ou qui seront appelés à se sanctifier ici et à s'y dévouer au salut des âmes ; en vertu des pleins pouvoirs que nous avons reçus comme délégué du Supérieur général, nous déclarons ériger en maison régulière notre établissement de Lyon, présentement sis rue de la Charité, 46. A partir de ce jour, cette maison jouira de tous les avantages et sera soumise à toutes les obligations prévus par nos constitutions ou définis par nos chapitres généraux. Nous nommons supérieur local le R. P. Auguste Lavillardière, à qui il a été donné d'introduire très honorablement notre Congrégation dans cette grande cité. Nous lui donnons pour conseil le R. P. Victor Roux, premier assesseur, le R. P. Joseph Bernard, deuxième assesseur. Et pour mettre la nouvelle maison sous le patronage répondant le mieux et à la piété traditionnelle de la ville de Lyon envers la Mère de Dieu, et au sentiment tendrement filial de tous les membres de notre Congrégation, nous la plaçons sous la protection et le vocable de Marie Immaculée. Daigne cette bonne mère avoir pour agréable la consécration que nous lui faisons de votre demeure, de vos personnes et de vos œuvres ! Que sa bonté maternelle

vous obtienne toutes les grâces qui font les parfaits religieux et les saints missionnaires, et par lesquelles vous glorifierez la Congrégation devant Dieu et devant les hommes! »

La visite canonique commencée le 27 avril 1891 s'est terminée le 30. Nous éprouvons ici le besoin de remercier le R. P. Soullier de sa charité toute bienveillante, et nous faisons avec lui et pour chacun des Pères présents et futurs de la maison de Marie Immaculée, à Lyon, le vœu qui termine l'acte de visite : « Soyez toujours dignes de la noble et sainte vocation que vous avez reçue, du grand maître que vous servez, et de la récompense éternelle à laquelle vous aspirez. »

Daignez bénir, très révérend et bien-aimé Père, vos humbles sujets de Lyon, qui déposent à vos pieds l'hommage de leur vénération filiale, en N. S. et M. I.

A. Lavillardière, o. m. i.

MISSIONS ÉTRANGÈRES

MISSIONS DE CEYLAN.

VICARIAT DE JAFFNA.

RAPPORT DU R. P. JULES COLLIN, MISSIONNAIRE A TRINCOMALIE.

Trincomalie, 15 mai 1891.

Au mois de mars 1890, je recevais mon obédience pour Trincomalie, et, le 27, je m'embarquais sur le *Lady Gordon*, en compagnie du P. M. Joseph, qui venait de faire son oblation, et qui se rendait à Batticaloa, comme socius du P. J. Roux. La mer était calme, la traversée fut charmante, et, le lendemain, samedi de la Passion, à dix heures du matin, notre paquebot entrait lentement dans le magnifique port de Trincomalie. Nous passons devant Fort-Frederick, puis au pied de Fort-Ostenburg, et enfin nous jetons l'ancre à une petite distance du rivage. Le pilote, un catholique, nous prend avec nos bagages dans son bateau, et, quelques minutes plus tard, nous sommes à terre et dans les bras du vaillant P. Maingot, qui a bravé le plus terrible soleil de l'année pour venir à notre rencontre ; cinq minutes de marche nous amènent à l'église, où le vétéran P. Gouret est occupé à entendre des confessions.

Le lendemain, dimanche des Rameaux, le P. Joseph se rembarque après avoir dit la sainte messe. Quinze jours se passent, et le P. Gouret, à son tour, prend le *Lady Gordon* pour se rendre à Jaffna et de là se lancer

dans les nouveaux travaux que lui réservaient son zèle et l'obéissance. Nous voici donc, le P. Maingot et moi, livrés à nos propres ressources.

Kottiar. — J'avais à cœur de visiter aussi tôt que possible la Mission de Kottiar, pour me rendre compte de ses besoins ; je savais seulement que c'était la seule Mission importante dépendant de Trincomalie et qu'il y avait là une église à bâtir.

Le 7 mai, je me mis en route.

Chaque jour, des bateaux appartenant aux mahométans partent de Kottiar pour Trincomalie vers cinq heures du matin et retournent dans l'après-midi ; la distance est d'environ 8 milles, et quand le vent est favorable, les bateaux la franchissent en une heure et demie. En hiver, quand le fleuve est gonflé par les pluies et la mer soulevée par le vent du nord-est, la traversée est dangereuse, et il y a eu plus d'un naufrage. Au mois de mai et pendant tout l'été, le vent souffle du sud-ouest et est contraire pour partir de Trincomalie ; aussi, le jour de mon voyage, ce n'est que lentement et à force de rames que nous avons pu nous éloigner de la jetée, sous un soleil de feu ; mais, arrivés près de Sober-Island, nous avons pu mettre la voile, et, vers quatre heures du soir, nous étions à l'entrée d'une des bouches de Maha-Veli-Ganga, le plus grand fleuve de Ceylan. Là, il fallut de nouveau plier la voile et remonter doucement le fleuve à l'aide de perches. Le vieux Moûppou, ou chef du village, était venu à ma rencontre sur un radeau pavoisé de deux drapeaux.

Les bords du fleuve sont couverts de verdure, d'arbres et de plantes grimpantes qui offrent un aspect de fraîcheur agréable à la vue ; mais ils sont marécageux et doivent contenir des germes de fièvre.

Nous voici au village ; toute la population catholique

est au débarcadère. Un vieux fusil et quelques tambours donnent de la solennité à la réception, et un morceau de toile attaché à quatre bâtons est porté au-dessus de ma tête en guise de dais. A mi-chemin de la rivière à l'église, on a élevé un arc de triomphe ; là on s'arrête. La plus grande chaise du pays a été placée entre deux bouquets de fleurs; on me prie de m'y arrêter, et un jeune homme s'avance pour me lire une adresse. Tremblant d'émotion, il se met à genoux, fait un grand signe de croix et commence ; après m'avoir remercié de ma visite, l'adresse me parle de l'église en ruines et me presse de terminer la nouvelle bâtisse, à quoi je réponds que je ne demande pas mieux, mais que cela dépend de leur bonne volonté.

Maintenant, nous nous dirigeons vers l'église. Pauvre église, qu'il est bien vrai qu'elle a besoin d'être remplacée ! Elle tombe littéralement en ruines et ne serait déjà plus qu'un monceau de décombres si elle n'était soutenue par des perches. Les murs ont pourtant été bien bâtis ; mais la toiture, dépourvue de fermes, les a forcés à s'écarter et à perdre l'équilibre. Cette église fut bâtie il y a plus de cent ans, par les aïeux des habitants actuels, lorsqu'ils vinrent de Pésâlai s'établir à Kottiar; c'est ce que me dit le doyen du village, vieillard de quatre-vingt-treize ans.

De là, nous nous rendons à la nouvelle bâtisse. L'emplacement est excellent, élevé, spacieux et situé au milieu des habitations des catholiques, tandis que l'ancienne église se trouve sur les confins, entre les chrétiens et les mahométans. La première pierre de cette nouvelle église fut posée le 2 juillet 1880, par le R. P. Rouffiac ; le P. Massiet y a apporté toute son énergie et son savoir-faire, et a réussi à élever les murs jusqu'à la hauteur de 12 pieds anglais, soit environ $3^{m},70$; puis

l'ouvrage en est resté là : ni portes, ni fenêtres, ni toiture. Comment faire pour mener à bien cette entreprise, sans argent et dans un pays où le bois coûte cher ? Je n'en sais rien ; mais ce n'est pas une raison pour se décourager.

Je convoque tous les hommes à l'école, dans laquelle j'ai établi mon logement ; après force paroles, j'obtiens des promesses dont la somme s'élève à 20 000 briques, 10 000 tuiles, et 28 roupies, 62 centimes et demi en argent. Nous voici riches !... Si seulement ces pauvres gens étaient un peu moins apathiques, on viendrait bientôt à bout du travail ; mais qu'il faudra de temps, de patience et d'efforts pour leur faire remplir cette petite promesse ! Pour bien faire, il faudrait encore élever les murs de plusieurs pieds et faire un rang de nouvelles ouvertures au-dessus des fenêtres, car elles sont bien petites et laisseront l'intérieur assez obscur et peu aéré ; mais si l'on veut en entreprendre trop, on ne finira jamais. Puissé-je seulement arriver bientôt à couvrir les murs actuels !

La journée du 8 se passa à examiner les enfants de l'école, au nombre de trente environ, donner quelques baptêmes, entendre quelques confessions et faire des fiançailles. Enfin, après être convenu avec les gens que je viendrais le 15 juin pour faire la mission, je me rembarquai, le 9 mai, à cinq heures du matin, après avoir dit la sainte messe. Une bonne brise enflait notre voile, les bords du fleuve semblaient glisser et s'éloigner ; nous entrons dans la baie, les rochers et les îlots passent et s'enfuient ; nous laissons à droite les entrepôts de la marine, à gauche un gros vaisseau de guerre, et enfin, à sept heures du matin, nous avons mis pied à terre.

Le 14 mai, un télégramme de Batticaloa nous annonce l'arrivée du P. Roux, malade. La journée se passe dans

une vaine attente. Enfin, à dix heures du soir, on frappe à notre porte ; c'est un chrétien, employé de la douane, qui accourt nous avertir que le Père vient d'arriver sur un bateau à voile, mais qu'on n'a pas la permission de le laisser descendre à terre avant que le médecin ait fait son inspection, le lendemain matin. Je renvoie cet homme dire au Père de descendre quand même, et je cours à sa rencontre, accompagné des jeunes gens de la Ligue de tempérance, tandis que le P. Maingot reste pour faire préparer à souper. Le pauvre P. Roux était si fatigué qu'il dut se laisser porter par les jeunes gens. Le lendemain, l'officier de santé voulait faire un mauvais parti au capitaine du navire qui avait laissé descendre un passager sans permission ; ce fut l'occasion d'une petite correspondance officielle entre ce monsieur et moi, et l'événement n'eut pas d'autre suite. Le P. Roux se remit promptement avec le repos et le régime que lui prescrivit le médecin du fort, et put bientôt retourner à sa Mission.

Au mois de juin, ce fut le tour du P. Maingot d'avoir la fièvre ; elle fut assez forte pendant trois jours ; mais ce cher Père ne voulut pas entendre parler du médecin. Heureusement il se remit après quelques jours, car il ne sait pas faire le métier de malade.

Tout ce mois de juin 1890 a été très mauvais pour la santé à Trincomalie ; la sécheresse était affreuse et la chaleur accablante ; les cas de fièvre étaient fort nombreux et faisaient des victimes ; on disait que c'était l'influenza.

Confréries. — Il y a à Trincomalie deux confréries, celle du Sacré-Cœur pour les hommes, et celle de l'Immaculée Conception pour les femmes. Elles ont été érigées canoniquement toutes les deux par Mgr Bonjean, en 1882. Malheureusement elles ont, pour ainsi dire,

cessé d'exister depuis quelques années. Je considère comme un de mes premiers devoirs de m'efforcer de les ressusciter. Pour cela, j'invite les anciens membres à venir aux réunions mensuelles que je me promets bien de tenir fidèlement, coûte que coûte. La confrérie du Sacré-Cœur fait des progrès ; elle compte actuellement près de quatre-vingts membres, et promet d'aller toujours en augmentant, pourvu qu'on s'en occupe un peu. Du côté des femmes, je trouve plus de difficultés ; elles sont d'une apathie déplorable ; je n'ai encore pu réunir qu'une trentaine de congréganistes.

Cependant, l'époque fixée pour la visite de la Mission de Kottiar était arrivée, et les gens ne venaient pas me chercher. Je fais appeler le sacristain qui me dit qu'on viendra le surlendemain. Vaine parole. Il fallait pourtant bien se décider, car plus tard je n'aurais pas le temps. J'envoie donc avertir les gens que je partirai le 23 juin, qu'ils viennent ou non. Je pars en effet, et j'arrive le soir sans être attendu. Les hommes étaient à faire des briques à un mille du village ; il ne restait que quelques vieillards et les enfants. Le vieux Moûppou est en émoi, et se hâte lentement de faire les préparatifs pour me recevoir. Les uns vont au bateau chercher mes bagages, table, chaise, caisse, natte, etc. ; d'autres apportent des perches ou des feuilles de cocotier pour bâtir ma maison ; bientôt les jeunes gens arrivent du travail et prêtent main forte, et enfin, vers neuf heures, le presbytère est terminé.

Pour le travail de la Mission, j'ai tâché de suivre en tout les avis donnés par Mgr Bonjean dans son « Directoire » pour la visite des Missions, et j'ai pu toucher du doigt la sagesse de ses recommandations. Les circonstances, ou plutôt l'apathie des gens, m'ayant forcé d'omettre l'arrivée solennelle au lieu de la Mission,

l'élan a manqué dès le commencement et je me suis vu forcé de faire en détail, pour ainsi dire, le travail qui aurait peut-être pu se faire d'une manière plus générale. Un autre obstacle à l'entrain était l'extrême pauvreté de la population, pauvreté habituelle, il est vrai, et due, dit-on, originairement à leur goût pour la boisson, mais pauvreté réduite cette année à l'état de disette véritable par le manque total de pluie et la perte absolue des récoltes qui en avait été la suite. Cette extrême pauvreté obligeait nos chrétiens à aller tous les jours au travail, soit sur les routes, soit aux fours à briques, pour gagner de quoi nourrir leurs enfants, et les empêchait de faire les illuminations accoutumées. Nous n'avions de cérémonie générale que la récitation du chapelet à huit heures du soir, suivie d'une instruction. La journée se passait naturellement à instruire les enfants et les préparer à la confession et à la première communion, et à confesser les femmes.

Voyant que les hommes valides ne venaient pas à confesse, j'annonçai que je les attendrais le soir après le sermon; cet expédient réussit et en amena un bon nombre. Cependant, à la fin de la seconde semaine, il manquait encore quarante-cinq hommes à l'appel. Je déclarai alors que je ne partirais pas avant que tout le monde eût réglé ses affaires et qu'on aurait à me nourrir jusque-là. Cette décision eut l'effet désiré et tout le monde se confessa, excepté quatre hommes que je ne pus trouver. Voici le résultat de cette mission :

Confessions, 235, dont 25 premières confessions;

Communions, 173, dont 22 premières communions.

Je pus aussi faire travailler un peu pour l'église pendant les intervalles libres, et le résultat a été un tas de chaux; mais pour obtenir cela, il me fallait aller cher-

cher les gens et les conduire moi-même au travail. Naturellement, les briques promises n'avaient pas encore été apportées ; on en a cependant apporté dix mille depuis lors, et j'espère pousser encore un peu la bâtisse à ma prochaine visite.

Le 18 juillet, Trincomalie recevait la visite du nouveau gouverneur de Ceylan, sir Arthur Havelock. Son Excellence ne faisait que passer et ne s'arrêta que quelques heures; cependant, elle visita nos écoles et le couvent, et se montra très aimable, surtout vis-à-vis des Sœurs. Sir Arthur Havelock exprima publiquement sa satisfaction de voir des religieuses, « surtout celles de la Sainte-Famille, dont il avait pu apprécier le dévouement et le succès dans l'œuvre de l'éducation à Natal ».

L'Assomption de la sainte Vierge est la fête patronale de l'église de Trincomalie. Cette fête se célèbre avec tout l'éclat qui réjouit les Indiens, et est précédée d'une neuvaine complète, avec illuminations et feu d'artifice. Chaque caste a son jour de neuvaine, et toutes rivalisent d'ardeur pour éclipser par leurs décorations les splendeurs des jours précédents. Aussi voit-on, chaque soir, l'église se remplir d'une foule compacte ; les portes et les fenêtres sont assiégées même par les indifférents qui ne se gênent pas ordinairement pour assister à la sainte messe, et par un certain nombre de païens et de protestants. Le P. Maingot et moi avons pensé que cette neuvaine serait une bonne occasion de remuer un peu notre peuple, dont un trop grand nombre, hélas! ne s'était pas approché des sacrements depuis bien des années. Nous entreprîmes de prêcher une retraite. Chaque soir, donc, après la récitation du chapelet, un de nous montait en chaire, l'autre maintenait l'ordre dans la foule en dehors de l'église. Après le sermon, le prédicateur officiait aux vêpres et à la bénédiction que Mon-

seigneur nous avait permis de donner tous les soirs; l'autre Père dirigeait le chant.

Le résultat de cette retraite fut très consolant, les confessions commencèrent de bonne heure; la veille de la fête, nous dûmes rester au confessionnal toute la journée, et le jour de l'Assomption nous avions le bonheur de distribuer la sainte communion à plus de deux cent cinquante personnes, dont plus de cent étaient des retardataires. L'élan donné se continua encore quelque temps, et pendant plusieurs semaines de pauvres pécheurs ont continué à venir se réconcilier avec leur divin Maître.

Manganaï est un village situé à cinq milles au nord de Trincomalie; l'air y est sain, le sol léger et assez fertile, l'eau bonne; là, les cocotiers, les bananiers, les fruits et légumes de toutes les espèces tropicales poussent à merveille. Il y a là une église dédiée à saint Jean-Baptiste; les chrétiens de la ville aiment à s'y rendre, partie par dévotion, soit aussi en partie de plaisir. Aux environs de l'église, dispersées dans les plantations avoisinantes, se trouvent huit ou dix familles catholiques, gens de diverses castes et venus de différents côtés; il y en a, dit-on, de la race des *Vêdars* ou sauvages, premiers aborigènes de Ceylan; mais ils sont maintenant mélangés avec les autres castes, et je n'ai vu en eux rien qui les distingue des autres.

Tous ces pauvres gens sont dans un état peu prospère, au moins au point de vue religieux; n'ayant pas de cohésion, n'ayant point contribué à l'érection de la chapelle, ils vivent dans une grande indifférence et leurs enfants sont fort négligés. La seule école du village est tenue par les Wesleyens.

C'est à la fin du mois d'août que je me suis rendu à Manganaï pour y célébrer la fête de la décollation de

saint Jean-Baptiste; je restai là cinq jours à tâcher de remuer mon pauvre monde, et je réussis à avoir vingt-quatre confessions et dix-sept communions.

École du soir. — Le prochain événement d'importance que je trouve sur le *Codex historicus* est l'ouverture d'une *école du soir* pour les garçons et jeunes gens qui vont au travail le jour. Ouverte le 9 septembre 1890 avec trente élèves, elle en compte maintenant soixante sur ses registres, depuis des enfants de dix ans jusqu'à des pères de famille; ils ne sont pas généralement très réguliers, mais ils apprennent toujours un peu de catéchisme, de lecture, d'écriture et d'arithmétique; cela leur est utile, occupe leurs loisirs, et l'allocation du gouvernement fera, j'espère, plus que couvrir les frais.

Visite pastorale. — Monseigneur nous a annoncé sa visite pour le 17 septembre; depuis un mois déjà nous cherchons les enfants, grands et petits, qui doivent faire leur première communion et recevoir la confirmation, et nous faisons tous les jours le catéchisme. Mais quand notre premier pasteur vient dans nos missions, ce n'est pas seulement pour administrer le sacrement des forts à ceux qui ne l'ont pas encore reçu; sa présence au milieu du troupeau doit être l'occasion d'un renouvellement général; il faut que ce soit un événement qui remue les apathiques, ramène à leurs devoirs ceux que la voix du missionnaire n'est pas assez puissante pour atteindre.

Dans ce but, il est nécessaire de donner à la réception de l'évêque toute la solennité possible. C'est, du reste, bien dans l'esprit de la sainte Église exprimé dans sa liturgie.

Nous tenons une réunion des chefs de caste pour régler les détails de la réception et déterminer quelle

partie des décors sera à la charge de chaque caste ; les uns se chargent de fournir la voiture et le bateau, d'autres tels arcs de triomphe, etc. Seuls les Vellâlers (la plus haute caste), divisés entre eux, déclarent ne pouvoir se charger de rien. A la fin, cependant, surtout grâce à la générosité du chef des Pêcheurs qui leur cède l'honneur envié de décorer l'entrée principale de l'église, ils se décident et se mettent à l'ouvrage avec entrain. Comme compensation, j'accorde aux jeunes gens de la caste des Pêcheurs le privilège d'orner la véranda du presbytère et de l'éclairer tous les soirs pendant le séjour de Sa Grandeur.

Incident. — Pour élever des arcs de triomphe dans les rues et y faire de la musique, il faut la permission de M. le sous-préfet (appelé ici *Sous-Agent*). Le 11 septembre, trois des chefs de caste lui en font la demande. Le lendemain soir, il n'y avait pas encore de réponse. C'était le vendredi, et Monseigneur devait arriver le mercredi suivant. Que faire ? Je pourrais lui écrire, et il ne manquerait pas de m'envoyer une réponse mielleuse ; mais, je le connais, il est libre-penseur et déteste tout ce qui est chrétien, surtout catholique ; il n'osera pas refuser une demande si raisonnable, mais il temporisera et jouera de ruse ; il lira ma lettre demain samedi, dictera la réponse dans la soirée, la signera lundi. Ainsi, sans rien refuser, il nous mettra dans l'impossibilité de rien faire ; il ne faut pas nous laisser jouer par ces infidèles. Il faut une décision énergique.

J'envoie au gouverneur le télégramme qui suit : « Évêque arrive en visite pastorale à Trincomalie mercredi prochain. Recours fait hier par la population à M. Nevill pour permission d'ériger des *pandals* (1), selon

(1) *Pandals,* espèces d'arcs de triomphe que l'on fait communément à Ceylan pour toutes les solennités.

la coutume. Point de réponse. Trois mille catholiques très anxieusement ont recours à Votre Excellence. »

Le lendemain matin, je recevais la réponse par télégraphe : « Le gouverneur a reçu votre télégramme du 12, et, par ordre de Son Excellence, j'ai répété votre télégramme au préfet, Batticaloa, qui communiquera par fil avec son assistant à Trincomalie. — Noël Walker, secrétaire colonial. »

A peu près en même temps que je recevais ce télégramme, notre sous-préfet en recevait aussi un qui le faisait entrer dans une fureur aveugle ; il frappait la table du poing et tempêtait après tout le monde ; les employés catholiques surtout étaient l'objet d'une petite persécution qui dura environ un mois et n'eut pas d'autre suite. Du reste, nous avions gagné notre point, la permission nous arrivait immédiatement... et Mr. Nevill, chaque fois qu'il nous rencontrait, nous tirait des coups de chapeau encore plus grands que par le passé.

Deuxième incident. — Cependant les Pêcheurs n'avaient pu pardonner aux Vellâlers, ni à leur propre chef de les avoir privés de l'honneur d'élever le pandal devant l'église. Ils concentraient tous leurs efforts sur la décoration de la véranda et refusaient de décorer l'intérieur de l'église et d'élever le grand mât comme il avait été convenu. Je leur défends de continuer leurs décorations de la véranda et ils se retirent en silence et obstinés. Le diable semblait devoir réussir à se venger du tour qu'on lui avait joué. La journée du 16 se passa sans grande amélioration. Dans l'après-midi, le P. Maingot partait pour rejoindre Monseigneur à Kottiar et faire en sorte que Sa Grandeur n'arrivât pas avant cinq heures du soir le lendemain. Le pauvre Père était bien troublé dans sa joie d'aller au-devant de Monseigneur, par la crainte que notre réception fût manquée.

Toutefois, les inspirations des bons Anges finirent par l'emporter sur les suggestions du malin esprit, et peu à peu nos Pêcheurs revinrent à de meilleurs sentiments ; le soir, en revenant de leur travail, ils arrivèrent un à un à l'église, l'oreille basse et l'œil embarrassé, comme des écoliers qui ont manqué la consigne, et ils se remettaient à l'ouvrage. Toute la nuit, ils travaillèrent sans désemparer ; à quatre heures du soir, tout était prêt et le grand mât se tenait fièrement debout, dominant l'église et les arbres environnants.

... Mais Monseigneur n'arrive pas !... Qu'y a-t-il donc ? Quatre heures et demie... cinq heures moins vingt !... On va, on vient, on envoie estafette sur estafette sonder du regard l'horizon sur la grande mer... Tout à coup les quatre cloches retentissent et le drapeau blanc aux armes de Mgr Mélizan s'élève et flotte majestueusement au haut du mât. L'éléphant et le palmier se détachent distinctement sur l'azur du ciel... En même temps, l'harmonie du carillon et la vue du drapeau portaient au P. Maingot la nouvelle que toutes les difficultés étaient aplanies, la concorde était faite et le diable encore une fois battu. Cinq heures sonnaient au fort Frédérick lorsque le bateau qui portait Monseigneur en tournait la pointe et entrait dans le Petit-Port.

Je n'essaierai pas de décrire les pompes de la réception, ni les fêtes dont la visite pastorale a été l'occasion. Une plume plus élégante, et peut-être aussi plus désintéressée que la mienne, a dû, si je ne me trompe, accomplir ce devoir. Je veux dire la plume du P. Radenac qui accompagnait Monseigneur, et prenait une part active aux travaux de cette campagne, mais pouvait juger des événements en témoin impartial.

Un détail seulement sur la réception : au dernier moment, nos gens avaient pensé à demander la permis-

sion de faire des décharges de mousqueterie (à Trincomalie, il faut des permissions pour tout). Notre sous-préfet avait répondu qu'il ne pouvait pas donner cette permission. En bons logiciens, nos chrétiens conclurent que s'il n'était pas au pouvoir du sous-préfet de donner cette permission, il ne l'était pas davantage de la refuser, et ils s'en donnèrent de bourrer leurs fusils de poudre et de faire le plus de bruit possible.

Le 28 septembre, Monseigneur conférait le saint baptême à 6 adultes, distribuait le pain eucharistique à 130 premiers communiants et donnait la confirmation à 163 personnes. La cérémonie se faisait en bon ordre. Ce qui est à remarquer pour ce pays-ci, c'est que les filles étaient toutes habillées de blanc et *sans bijoux*. Je dis que ceci est à remarquer pour ce pays-ci, car les bijoux sont une des plaies de nos Missions ; une fille respectable ne peut sortir si elle n'est *circumornata ut similitudo templi*. Les parents ne la laisseront pas venir à la messe, le dimanche, parce qu'ils n'ont pas de quoi la charger d'or. C'est pourquoi nous avions fait défense expresse de laisser paraître un seul bijou. Les garçons avaient plus de latitude, et ils se pavanaient sous leurs étoffes les plus brillantes et leurs couronnes aux couleurs et aux dimensions les plus variées.

Le soir même de la confirmation, Monseigneur ouvrait une retraite générale pour la population, qui se clôturait huit jours plus tard par 200 communions, dont une bonne proportion de retardataires. Nous avions recommandé aux dévots et aux dévotes de leur céder la place au confessionnal.

Il y a eu encore 34 confirmations, ce qui porte le total à 197 ; mais la cérémonie supplémentaire a été loin de valoir la première. Dorénavant, en pareille circonstance, je tâcherai de n'avoir qu'une cérémonie de con-

firmation et première communion ; s'il y a quelques cas exceptionnels qui obligent à confirmer quelques personnes après la cérémonie publique, je demanderai à Monseigneur de le faire en particulier, un jour sur semaine, car je trouve que cette seconde solennité enlève de l'importance à la première et est comme une prime accordée aux insouciants qui ne se sont pas préparés à temps.

Pendant les deux dernières semaines de son séjour ici, Monseigneur a été bien souffrant, ce qui ne l'a pas empêché de se dépenser avec son courage et sa gaieté habituels ; il a visité les écoles, les congrégations, reçu les gens ; enfin, il sait toujours et malgré tout se faire tout à tous.

A la fin de décembre, je dus me rendre à Jaffna pour prêcher une retraite. Pendant que j'étais là, le P. Maingot reçut son obédience pour la Mission de Point-Pedro, et le P. Aimé Delpech, qui venait de faire son oblation, fut désigné pour le remplacer.

Nous nous embarquions, le P. Delpech et moi, sur le *Lady Gordon*, le 16 janvier de cette année-ci. La mer, sans être tout à fait calme, n'était pas fort mauvaise ; mais le *Lady Gordon*, construit pour naviguer dans des eaux peu profondes, se comportait avec fort peu de dignité ; on aurait dit un homme (ou plutôt un vaisseau) ivre ; aussi fallut-il payer sa contribution aux habitants de l'Océan. Heureusement le trajet n'est pas très long : partis de Jaffna le soir, nous nous réveillions le lendemain matin en face de Point-Pedro, où nous jetions l'ancre ; pendant plus de deux heures il fallut rouler sur place, mais enfin on se remit en marche, et le soir à huit heures nous étions immobiles dans le port de Trincomalie.

Trois jours plus tard, le P. Maingot s'embarquait à son

tour pour sa nouvelle Mission, non sans donner quelques regrets à celle qu'il quittait, où il avait fait ses premières armes, et dont il avait pu constater les éléments pour le bien. Je n'ai pas le moindre doute qu'avec son zèle ardent il trouvera tout autant de consolations et fera un bien sensible dans la Mission qui lui est confiée.

J'ai parlé des éléments pour le bien qui se trouvent dans la Mission de Trincomalie. En effet, nos chrétiens sont obéissants et ont de la foi ; ce sont de bons éléments. Mais cela ne veut pas dire qu'ils soient parfaits. On se ferait bien illusion et l'on courrait risque d'être vite découragé, si l'on s'attendait, en venant en mission, à trouver des hommes parfaits.

Nous avons parmi nos Trincomaliens des chrétiens excellents, des hommes, des jeunes gens exemplaires, sur lesquels on peut compter et qui sont toujours prêts à aider le missionnaire. Les *chrétiennes* leur sont bien inférieures ; elles sont, presque sans exception, d'une apathie déplorable.

Une partie de notre troupeau est encore je dirais presque à demi païenne, superstitieuse, adonnée à des pratiques païennes ou de sorcellerie. Quand le médecin ne peut pas découvrir la cause d'une maladie, c'est un démon qui est là ; pour le faire partir, il faut couper le cou à un coq ou casser une noix de coco.

Nous faisons de grands efforts pour déraciner ces restes de paganisme. Au mois de février dernier, j'appris qu'un objet qui servait ordinairement à nos fêtes avait été prêté à des païens et avait servi à une procession païenne (c'était une espèce de dais, agrémenté de clochettes, qui, au moyen de ficelles, courait au-dessus de la tête du célébrant pendant les processions). Il fallait donner une bonne leçon aux chrétiens coupables d'une telle profanation. Ils protestaient bien, il est vrai, que

c'était à leur insu que ce dais avait servi à une cérémonie païenne, que jamais ils n'y auraient consenti. Peu importe, c'était une bonne occasion de leur faire comprendre qu'il ne peut rien y avoir de commun entre Dieu et Bélial. Je me fais immédiatement apporter le dais, puis, le dimanche suivant, à la messe de paroisse célébrée par le vicaire, le curé monte en chaire ; après une courte exhortation, il commande au sacristain d'exhiber l'objet contaminé, de le mettre en pièces et de le brûler. « Ainsi brûleront, dit-il, ceux qui veulent servir à la fois Jésus-Christ et Satan. Disons trois *Pater* et trois *Ave* pour détourner de dessus cette ville la colère de Dieu allumée par cette profanation. » Le célébrant se met à genoux au pied de l'autel, le curé dans la chaire, et on prie avec ferveur.

Après la messe, le coupable, dans une colère folle, venait me faire des menaces : le coup avait porté. Ces menaces, du reste, n'avaient pas de quoi m'effrayer ; un mois après, il venait me demander pardon et s'approcher des sacrements.

Mais on ne déracine pas d'un seul coup un mal qui a plusieurs racines et plusieurs branches. Au mois d'avril, Saveri Appa se mourait ; c'était un pauvre gueux qui avait de la foi, quoiqu'il ne fût pas exemplaire. Le P. Delpech lui avait donné les sacrements et l'avait visité plusieurs fois ; mais comme le mal ne disparaissait pas sous ses bénédictions, on fit venir le sorcier pour chasser le diable. Le diable n'écouta pas le sorcier, et Saveri Appa mourut. Je déclarai qu'il serait enterré « comme un chien », sans croix, sans eau bénite, sans cérémonies de l'Église. On essaie mille moyens de me persuader, d'abord que ce n'est pas chez Saveri Appa, mais dans une maison voisine qu'on a fait de la sorcellerie. Cette tactique ne réussissant pas, on me dit qu'on va télégra-

phier à Monseigneur ; j'en suis très heureux. On va se plaindre au gouvernement ; qu'on y aille. Enfin on me menace d'apporter le corps à l'église et de le laisser là. Ah ! pour le coup, je vous y attends ! Venez !

Voyant que toutes les menaces ne servent de rien, on file doux. Et voilà une seconde branche qui a reçu un coup de hache.

Mais ce n'est pas tout. La même semaine, nous apprenons que des chrétiens ont fait des feux d'artifice pour une fête païenne. — Quel mal y a-t-il ? Nous sommes payés pour le faire ; ce n'est pas pour le démon, c'est pour l'argent que nous le faisons. Du reste, ce n'est pas la première fois que cela se fait ; combien d'autres ont travaillé pour les temples du diable ! — Raison de plus pour donner un autre bon coup de hache et faire du catéchisme en exemples. Le dimanche, sermon sur le premier commandement, et, pour conclusion, on annonce que, comme pénitence pour toutes les diableries qui se font ici, il n'y aura pas de bénédiction du Saint-Sacrement ce jour-là, et que l'on fera à la place le chemin de la Croix. Une députation des principaux est venue demander pardon et supplier de donner la bénédiction après le chemin de Croix ; nous sommes restés inflexibles. Nos gens commencent à croire qu'après tout ce n'est pas bien de faire des sorcelleries ou d'aller au temple païen.

Note. — Ayant une fois pris à un chrétien une amulette qu'il avait reçue d'un sorcier, j'ai été assez surpris de trouver, en l'examinant, que, parmi les signes cabalistiques dont elle était ornée, le principal était le triangle renversé des francs-maçons.

Il me semble que l'impression que ce rapport laissera dans l'esprit des lecteurs sera qu'après tout, nous ne sommes guère, ici, missionnaires des païens ; que nous

faisons en somme à peu près le travail de curés dans leurs paroisses, et qu'à ce point de vue, je n'ai pas usurpé les titres de curé et de vicaire que je nous ai attribués.

J'avoue que je suis aussi un peu sous le coup de cette impression, et que je ne puis me défendre d'un sentiment pénible à la vue de tous les païens qui nous entourent, et du peu que nous faisons pour les amener au bercail.

Il est vrai que nous avons un baptiseur pour ouvrir la porte du Ciel à bon nombre d'enfants païens au moment de la mort; il est vrai aussi que nous baptisons chaque année quelques adultes. Mais, somme toute, absorbés par le soin des fidèles — soin qui laisse encore bien à désirer — on peut dire que nous ne faisons rien directement pour la conversion des infidèles.

Dans les villes, il est au moins fort difficile de s'adresser aux payens directement; sollicités d'un côté par les protestants, d'un autre par les matérialistes, théosophistes, et *hoc genus omne*, ils ont perdu leur première simplicité, leur esprit et leur cœur ne sont plus dans les dispositions requises pour recevoir la bonne semence, et nous ne pouvons guère faire davantage que recevoir ceux qui viennent d'eux-mêmes à nous, attirés par nos cérémonies ou par d'autres considérations.

Mais, dans les villages, ne pourrait-on pas faire davantage? Je crois que cela vaut la peine d'être essayé, et pour commencer, il me semble que l'on pourrait aller à la recherche des chrétiens disséminés dans les villages païens, car il y en a, et, avec eux, former des noyaux auxquels viendraient se joindre les âmes touchées par la grâce.

A 4 milles de notre église de Kottiar, au village de Patchanour, il y a, à ma connaissance, au moins

deux familles chrétiennes ; je compte aller les voir à ma prochaine visite dans cette Mission, et je tâcherai d'y établir une petite chapelle en feuilles de cocotier, dans laquelle ils devront se réunir tous les dimanches, et où, chaque année, le missionnaire pourra les aller voir et leur administrer les sacrements.

Tambalagâmam est un gros village païen à 14 milles de Trincomalie ; on m'assurait qu'il n'y avait là pas un chrétien. Cependant, il y a quelques mois, j'ai confessé ici une femme qui venait de là ; il y avait quatre ans qu'elle ne s'était confessée, parce que, disait-elle, elle ne peut plus franchir à pied cette distance et qu'une charrette coûte trop cher. Ses enfants sont mariés et habitent le même village.

A environ 30 milles se trouve Kandalaï ; il y a là un réservoir d'eau pour l'irrigation, mis en état par le gouvernement ; c'est un endroit important, il doit y avoir quelques chrétiens. A Nilâvali, Kutchâvali, Tiriaï et plusieurs autres endroits, j'ai appris qu'il s'en trouve un ou deux. Ce sont sans doute de pauvres brebis égarées ; raison de plus pour aller les chercher, et si l'on peut, à quelques-uns de ces endroits, établir une petite chapelle provisoire et faire régulièrement la visite chaque année, nous aurons là bientôt peut-être des chrétientés respectables.

Mais la visite annuelle est de toute nécessité ; sans elle, les pauvres chrétiens ne tarderaient pas à retomber dans le paganisme. C'est ainsi qu'à Tennamaravadi, sur la limite des Missions de Trincomalie et de Mullativu, il y a maintenant des païens dont les pères ou grands-pères étaient chrétiens, comme ils le disent eux-mêmes, et leurs noms en font foi.

J'avais fait le projet de faire une tournée dans ces villages, le mois passé ; mais la fièvre qui est venue

nous visiter, le P. Delpech d'abord et moi ensuite, m'a empêché de mettre ce projet à exécution ; j'espère que ce sera pour le mois prochain, *Deo volente.*

Dans ce moment, nous sommes architectes, et le talent d'artiste du P. Delpech a été bien à propos prêté à la Mission de Trincomalie. Monseigneur, à son passage ici, a approuvé un plan d'agrandissement et d'embellissement pour notre église ; nous commençons à l'exécuter ; le bois et les briques nous arrivent de tous côtés, et comme beaucoup de nos chrétiens sont menuisiers ou maçons, nous n'aurons pas trop de peine, j'espère, à réussir. Le P. J. Roux, de Batticaloa, nous a procuré dix beaux arbres de bois de satin dans des conditions très favorables. C'est un plaisir de voir nos gens, par escouades, après leur travail de la journée, travailler avec entrain, le soir, à rouler ces arbres de la mer jusqu'à l'église, les mettre en place pour les scier, et faire tous les autres ouvrages qui se rencontrent. Quel triomphe quand, à la fin de l'année, notre église s'élèvera, majestueuse, bien au-dessus de tous les temples païens, et les éclipsera par sa beauté !

Je ne crois pas pouvoir mieux terminer ce rapport, déjà trop long sans doute, que par les statistiques de l'année 1889-90.

Baptêmes d'enfants de parents chrétiens, 93 ; de parents païens, 132 ; d'adultes hérétiques, 1 ; païens, 11.

Mariages, 33 ; confessions, 3262 ; communions, 3702 ; viatiques, 54 ; extrêmes-onctions, 84.

Écoles de garçons : catholiques, 155 ; protestants, 4 ; païens, 16.

Écoles de filles : catholiques, 81 ; protestantes, 2 ; païennes, 66.

J. Collin, o. m. i.

VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

LES INDIENS DANS LES PLAINES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Par le R. P. Legal, missionnaire, o. m. i.

Sous ce titre, *les Missions catholiques* ont publié le travail suivant, en le faisant précéder de cette flatteuse appréciation :

Cette étude ethnographique nous est envoyée par un missionnaire qui a passé de longues années au milieu des indigènes du continent américain. C'est donc un travail digne d'attirer l'attention ; la compétence de l'auteur, son impartialité, le soin scrupuleux qu'il a apporté dans la rédaction de cette notice, sont autant de garanties de l'exactitude de ses assertions. Cette courte monographie vaut un long volume, car rien d'aussi complet n'avait encore été publié sur les Indiens du nord de l'Amérique.

Tous les sauvages de l'Amérique du Nord ont vraisemblablement une même origine; cependant, malgré les nombreuses marques caractéristiques qui rattachent entre elles les différentes tribus, certaines particularités les distinguent. Ces particularités sont dues, sans doute, aux influences du milieu, aux différences du climat, et au genre de vie et d'occupations habituelles.

A ce point de vue, les sauvages de l'Amérique du Nord ont été classés en trois principales catégories, qui présentent, en effet, des différences de mœurs assez marquées. Ce sont : 1° les Indiens riverains des fleuves et des lacs, vivant spécialement du produit de la pêche ; 2° les Indiens des bois et des forêts, vivant du produit de la chasse, avec certaines habitudes sédentaires, et enfin 3° les Indiens des prairies, vivant aussi du produit de la

chasse, et principalement de la chasse du buffalo, mais habitués à l'existence absolument nomade.

C'est sur cette dernière classe de sauvages que je me propose de donner quelques notes explicatives. Presque tous les types peuvent être rangés dans la classe des Indiens des prairies. A vrai dire, ces peuplades, jadis entièrement nomades, ont dû modifier considérablement leur genre de vie ; les troupeaux de buffalos ont disparu, le flot de l'émigration s'est répandu dans les vastes solitudes de l'Ouest, et les gouvernements s'efforcent de maintenir les tribus sauvages sur les réserves qui leur ont été assignées. C'est donc surtout la vie du sauvage telle qu'elle était il y a encore une vingtaine d'années, plutôt que leur genre de vie actuel, que nous allons décrire.

Indiquons d'abord les principales peuplades qui feront le sujet de cette étude.

Les *Sioux* habitent, ainsi que les *Poncas*, dans le territoire du Dakota; les *Gros-Ventres* et les *Corbeaux*, dans le territoire du Montana. On trouve les *Pawnees* et les *Otoes* dans le Nebraska. Les différentes tribus des *Utes* sont réparties dans l'Utah, le Nevada et le Colorado; les *Sac et Renards* sont dans le Kansas. Les *Nez percés*, ainsi que les *Navajos* et les *Apaches*, sont sur l'autre versant des montagnes Rocheuses. Les *Nez percés*, dans l'Idaho, les *Apaches* et les *Navajos*, plus au sud, dans le Nouveau-Mexique et l'Arizona.

Toutes ces tribus sont renommées depuis longtemps pour leurs guerres incessantes, entre elles d'abord, et ensuite avec le gouvernement américain. Naturellement, les opinions et les appréciations émises au sujet de ces peuplades sauvages sont bien diverses.

Ceux qui ont eu à lutter contre ces tribus, soulevées par des injustices de toutes sortes, et qui ont été té-

moins des scènes de carnage inséparables de la guerre, dans l'esprit du sauvage, ont dépeint les Indiens comme des êtres pires que la brute, ou plutôt comme des démons incarnés, absolument étrangers à tout sentiment humain. Mais, pour juger l'Indien en connaissance de cause et avec équité, ceux-là étaient-ils dans les conditions d'indépendance d'esprit nécessaires à la stricte impartialité ?

Ceux qui, au contraire, ont approché ces tribus sauvages en temps de paix, et alors que les esprits n'avaient pas encore été exaspérés par les dénis de justice et les outrages les plus révoltants, se sont toujours loués de la cordiale hospitalité qu'ils ont reçue chez ces fiers nomades des immenses plaines de l'Ouest. Ils ont trouvé là un peuple heureux et libre, vivant dans l'abondance et se plaisant à en faire jouir l'étranger assez courageux pour se fier à la loyauté de ses hôtes ; un peuple superstitieux, il est vrai, mais exempt de ces cruautés qui font trop souvent cortège à la superstition et à l'idolâtrie ; un peuple dominé à tel point par l'esprit de justice et d'honneur, qu'à elle seule cette idée suffisait à le préserver presque entièrement de crimes et de délits en l'absence de toute législation et de tout pouvoir coërcitif ; un peuple ignorant la plupart des vices que la civilisation est venue lui apporter depuis ; un peuple intelligent et sociable, joyeux et même enjoué, qui avait jusque-là respiré l'air de la liberté avec la brise vivifiante de son vaste domaine ; un peuple, enfin, doué d'un physique remarquable et d'une constitution de fer, que le vice n'avait point encore amollie.

Le sauvage, ivrogne et mendiant, sale et abruti, se rencontre peut-être aujourd'hui, surtout dans les localités où il a vu de trop près la prétendue civilisation ; mais, dans les temps primitifs, où le sauvage était en-

core libre dans ses immenses prairies, ce phénomène eût été presque introuvable. Les cruautés enregistrées par l'histoire s'expliquent facilement par les nécessités de la lutte et l'instinct de la revanche; si, pour tous les cas, on pouvait remonter aux causes qui les ont provoquées, on demeurerait convaincu que toutes ces horreurs n'ont été, le plus souvent, que des représailles ; que des atrocités non moins révoltantes avaient été commises par les blancs contre ces peuplades infortunées ; que des aventuriers, rebuts de la société, venaient sans aucun droit s'établir sur leurs terres, empiéter sur leurs chasses et leur faire subir un joug d'arbitraire et d'infamie que les premiers occupants n'avaient aucune obligation d'accepter sans résistance.

Mais il serait trop long d'entreprendre ici la défense de ces pauvres peuples, si maltraités par les événements et plus encore par l'histoire. Les documents abondent cependant, pour rétablir la vérité des faits, et peut-être qu'un jour ce travail de réhabilitation sera accompli. Malheureusement, le dernier représentant de la race aura disparu. N'importe! ce fait lui-même, ajouté à tant d'autres dont il sera la conséquence naturelle, pèsera, comme un éternel remords, sur ceux qui auront contribué si injustement à l'extinction d'une race admirablement douée pour la vie sociale et pour la vertu!

Contentons-nous donc seulement de donner quelques détails sur le genre de vie de ces sauvages. Leur *demeure*, leur *habillement*, les *ornements de leur costume*, leurs *armes* de chasse et leurs *armes* de guerre, tout cela nous fournira l'occasion de faire connaître de nombreuses particularités.

Cette étude pourra avoir quelque intérêt pour ceux à qui le sort de ces peuplades n'est pas indifférent, et qui s'efforcent, dans la mesure de leurs moyens, de sou-

tenir les Missions établies parmi ces différentes tribus sauvages, et de venir en aide aux missionnaires qui ont renoncé à tous les avantages de la civilisation, pour s'attacher à ces primitifs habitants des grandes prairies américaines, et travailler à leur évangélisation.

LA LOGE OU DEMEURE DES SAUVAGES.

La loge, le wigwam sauvage, est par excellence la demeure des Indiens des prairies. C'est là qu'il est né ; c'est là que, jeune encore, pendant les longues soirées d'hiver, il a écouté, tout émerveillé, les étranges récits de ses aïeux, et qu'il a été initié aux traditions bizarres de sa superstitieuse croyance, qui lui fait découvrir, dans toutes les forces de la nature et dans tous les êtres avec lesquels il est en rapport, de mystérieuses influences auxquelles il se croit soumis. C'est là que, parvenu à l'âge mûr, il a réuni ses amis et ses proches pour les faire participer à ses festins primitifs et faire étalage de sa générosité. C'est là que, plus tard encore, il a lui-même raconté à ses petits-enfants les merveilleuses légendes qu'il avait reçues de ses aïeux. Aussi l'Indien reste-t-il toujours attaché à sa loge, et lorsque, par le progrès de la civilisation, il parvient à se procurer une demeure plus confortable, souvent il dressera sa loge près de sa maison et aimera à y séjourner, à y parler du bon vieux temps, se trouvant là, comme il le dit, plus entièrement sous le regard du Grand Esprit.

En réalité, il faut l'avouer, il ne pouvait y avoir d'habitation mieux adaptée à la vie du sauvage entièrement nomade, et accoutumé à se transplanter quelquefois à de grandes distances à la poursuite des troupeaux de la prairie.

La loge, parmi les Indiens des prairies, était généra-

lement faite avec les peaux d'animaux tués à la chasse, et spécialement de peaux de buffalos. Ces peaux, une fois préparées, étaient cousues ensemble en nombre suffisant pour envelopper la charpente d'un cône régulier. Voici quelle était la manière de préparer ces peaux pour la loge. Le poil était d'abord raclé ou arraché, puis la peau amincie et assouplie au moyen d'instruments primitifs, mais cependant assez bien conditionnés pour obtenir le résultat désiré. De plus, chez quelques tribus, on avait un procédé qui consistait à fumer ou boucaner ces peaux, ce qui leur ôtait de leur blancheur, mais leur donnait la qualité de n'être que très peu affectées par la pluie et de rester, une fois séchées, aussi souples qu'auparavant.

La charpente de la loge est formée d'une vingtaine de longues et légères perches de pins, que les sauvages vont se procurer à de grandes distances. Les perches sont encore amincies dans leur partie inférieure, pour être d'une épaisseur plus uniforme dans toute leur longueur.

Les éléments de la loge étant préparés, voici comment elle se monte. Quatre des perches sont attachées ensemble à leur extrémité, puis dressées les pieds suffisamment écartés. Les autres perches sont appuyées contre cette charpente tout à l'entour. Alors l'ensemble des peaux formant l'enveloppe de la loge est attaché par la partie du sommet à une autre perche, celle-ci est élevée et appuyée contre l'assemblage du côté qui sera le fond de la loge; il n'y a plus qu'à dérouler la tente à droite et à gauche et à ramener les deux bords en avant, de façon à les croiser l'un sur l'autre. Puis on ferme ce devant de la loge au moyen d'aiguillettes en bois, passant à travers des ouvertures pratiquées à l'avance, comme on attache deux pièces d'étoffes au moyen d'épingles. Alors, en écartant les perches à la base, on

donne à la tente toute la tension voulue, et, au moyen de fiches en bois, on fixe au sol tout le pourtour inférieur ; si l'on se trouve dans un endroit exposé au vent, on assujettit, en outre, la loge avec des pierres ou des corps lourds placés sur les bords traînants du revêtement.

Il faut observer que le devant de la loge n'est pas fermé depuis le bas jusqu'en haut. Au bas, il y a un espace de trois à quatre pieds, laissé ouvert pour servir de porte. Une peau de petite dimension et rigide, attachée à la loge par sa partie supérieure, vient fermer cette ouverture en se rabattant sur elle. Vers le sommet, il y a aussi un espace laissé libre, de deux ou trois pieds environ, et même deux pièces supplémentaires, de forme triangulaire, sont cousues à la loge, c'est ce qu'on appelle les oreilles. Une petite ouverture est pratiquée à l'extrémité de chacune d'elles, et deux perches, passées et maintenues dans ces ouvertures, servent à varier la disposition des oreilles, de façon à empêcher le vent de refouler la fumée du foyer à l'intérieur.

Les genres de décoration étaient variés ; cependant ils peuvent se réduire à un certain nombre de types qui se perpétuaient de générations en générations. Pour ces décorations, les Indiens se servaient des couleurs les plus brillantes qu'ils pouvaient se procurer. Quelquefois ils traçaient de larges bandes de différentes nuances, transversalement ou horizontalement; d'autres fois, sur un fond uniforme, il y avait des plaques de diverses couleurs qui se détachaient du fond avec beaucoup de vigueur ; quelquefois c'étaient des figures d'animaux qui étaient représentées : par exemple une rangée de têtes de buffalos faisant le tour de la loge, des antilopes, une procession de faisans, des ours luttant ensemble, des cerfs, etc., etc. Il y avait aussi la loge du serpent. Deux

serpents à sonnettes occupaient le pourtour de la loge, et les deux têtes venaient se montrer, gueules béantes, sur le devant, à droite et à gauche de la porte, les deux crotales de la queue se réunissant à la partie opposée. Enfin, mais plus rarement, le guerrier représentait sur sa loge quelques-unes de ses expéditions de chasse ou des combats. Mais ces peintures, étant faites pour être vues à distance, étaient tracées à grands traits et dans de larges proportions.

Quoique le dessin, surtout dans les figures d'hommes et d'animaux, ne soit pas très correct, cependant la caractéristique de chaque animal est tellement accentuée, que la méprise n'est pas possible. Il faut ajouter que ces peintures sont composées dans un style que l'on pourrait appeler *hiératique* ou *traditionnel*, de telle sorte que tous les sauvages représentent tous les objets de la même manière, en se soumettant à certaines lois qui ne sont point imposées par la nature. Ainsi, par exemple, le serpent à sonnettes ne sera pas représenté avec des replis sinueux et arrondis, mais bien par une série de lignes rigides et brisées, peintes alternativement en deux couleurs.

Les loges étaient de dimensions variables, suivant le nombre de ceux qui devaient les occuper. Quelques-unes pouvaient avoir jusqu'à vingt pieds de diamètre à la base, et plus de vingt-cinq pieds de hauteur. Dans une semblable loge, trois ou quatre familles, comprenant en tout de vingt à trente personnes, sont à l'aise, et, en cas de réunion, quarante personnes peuvent y trouver place pour un festin.

Maintenant, il y aurait beaucoup à ajouter sur l'aménagement intérieur de la loge, qui, alors que le buffalo abondait dans la prairie, était, on peut le dire, riche et somptueux, en raison des magnifiques fourrures qui y

étaient déployées. Des robes de buffalo passées et assouplies, mais conservant leur fourrure, étaient tendues tout à l'entour jusqu'à une hauteur de quatre pieds environ du sol, ou bien les peaux étaient dépourvues de leur poil, mais décorées de peintures.

Les lits des habitants de la loge étaient étendus à terre sur le pourtour, séparés par une sorte de treillis serrés, faits de petites branches d'osier d'égale grosseur, écorcées, juxtaposées et cousues ensemble. Ces petits treillis, que l'on peut appeler supports pour la tête ou dossiers, étaient de forme triangulaire et avaient aussi leur décoration; ils étaient maintenus en position au moyen d'un trépied de bâtons plus solides.

Il y a un dossier à chaque extrémité du lit, car quand deux personnes occupent le même lit, elles ne se couchent pas dans le même sens, mais elles occupent chacune une extrémité, les pieds se croisent. Au haut du trépied sont accrochés le carquois, l'arc, les ornements, armes ou vêtements de chaque occupant. Les intervalles entre deux dossiers servent à recevoir les ustensiles de cuisine ou autres objets.

Les sacs contenant les vêtements de réserve, le *pemican* ou viande pilée, les provisions de viande sèche, sont rangés le long de la paroi intérieure, espace qui ne pourrait être utilisé autrement, de sorte que tout l'intérieur est parfaitement occupé et aucune place n'est perdue.

La place d'honneur est celle qui fait face à la porte, au fond de la loge; c'est la place qu'occupe le chef de famille; c'est au-dessus de cette place que sont suspendues les principales richesses de la loge, les objets de superstition, le calumet sacré et autres reliques, qui sont censés les génies tutélaires de la demeure.

La place du foyer est juste au centre de la loge. Un rond de pierres de trois ou quatre pieds de diamètre re-

tient les cendres et les braises ; un trépied de bois assez élevé, auquel sont fixés une chaîne et un crochet, sert à suspendre la chaudière. Cependant, dans le temps chaud, la cuisine se fait souvent au dehors, sous un trépied de même genre ; ou bien on suspend les chaudières à une pièce de bois transversale reposant sur deux autres bois fourchus plantés en terre.

Est-il besoin de changer de campement ou de transporter la loge à une petite distance? en quelques minutes, en moins de temps même qu'il n'a fallu pour la dresser, la loge est à terre, pliée et prête à être transportée à la place voulue ; et comme l'opération peut s'accomplir en même temps pour toutes les tentes du camp, il arrive qu'un grand campement de deux cents ou trois cents wigwams, un quart d'heure après l'ordre donné par le chef, se trouvera en marche vers son nouveau campement.

La belle loge de peaux de buffalos et les riches fourrures sont des choses du passé, et la toile de coton y a été substituée ; mais tout se passe encore de la même manière pour le reste, chez ces peuplades qui, comme les Pieds-Noirs, vivent encore une bonne partie de l'année sous la tente.

LE VÊTEMENT.

Voici la description du vêtement de l'Indien des prairies.

C'est d'abord la chemise ou habit de peau de biche décorée de broderies, rassades et franges ; avec les mitasses ou jambières et les souliers ou mocassins, elle compose l'habillement complet du sauvage. Cependant il ne se considère pas comme décemment vêtu si, de plus, il ne s'est pas drapé dans sa robe de buffalo ou dans sa couverture.

La chemise est faite ordinairement avec la peau du cabri, du chevreuil, de la biche, ou du mouton de montagne. Ces peaux sont finement passées, et malgré le rudimentaire outillage du sauvage, quelques spécimens pourraient soutenir la comparaison avec les meilleurs produits de l'art du chamoiseur. La forme générale est celle d'une chemise ordinaire avec manches suffisamment amples, et une ouverture assez large pour laisser passer la tête ; le pourtour du bas est découpé en longues franges.

Quant à l'ornementation, elle consiste généralement en deux bandes, décorées de broderies de trois à quatre pouces de largeur, appliquées le long de chaque manche, et de deux autres bandes du même genre passant sur les épaules. Une autre pièce servant de plastron est également décorée dans le même goût. De plus, le long des manches et des autres bandes de broderies, il y a une rangée de franges, faites de peau de biche, découpée en longues et étroites lanières, ou bien de peaux d'hermine, dans tout l'éclat de leur blancheur, ou enfin des mèches de cheveux, prises sur le scalpe des ennemis tués à la guerre.

Les broderies, avant les communications avec les blancs, étaient ordinairement travaillées au moyen de soies de porc-épic taillées en bandes très étroites et teintes de brillantes couleurs. Depuis que les relations se sont établies avec les blancs et les traiteurs, les Indiens ont renoncé partiellement à ce genre de décoration pour adopter les rassades ou petites perles de verre qu'ils savent employer avec beaucoup de goût, pour représenter les mêmes dessins.

Ces dessins ont un caractère spécial, affectant généralement des formes géométriques, et avec les couleurs disposées d'une façon parfaitement entendue pour faire ressortir leur valeur.

Les mitasses ou jambières étaient autrefois faites également de peau de cabri ou de chevreuil finement chamoisée avec une bande de rassades. Une autre pièce également décorée s'appliquait sur le devant de la jambe au bas. Les franges de peau de belette ou de mèches de scalpes se continuaient également tout le long de la jambe.

Enfin les souliers ou mocassins étaient décorés dans le même genre, quelques-uns n'ayant qu'une simple pièce de rassades au-dessus du cou-de-pied, quelques autres étant littéralement recouverts de rassades sur tout le pourtour.

Le costume des femmes était conçu dans le même style et présentait la même richesse de décoration. On peut même le dire, le sexe étant, chez les sauvages comme ailleurs, naturellement porté à la coquetterie, la robe de gala de la belle sauvagesse l'emporte encore en éclat sur celle des hommes. La robe de la femme est d'une coupe très simple ; elle est très ample et sans distinction de corsage, avec des manches très larges, mais courtes. Ces manches, qui ne descendent qu'au coude, sont généralement fendues à la partie inférieure. La robe descend au moins jusqu'au milieu de la jambe entre le genou et le pied, elle forme un vêtement très rationnel et très modeste. Cette robe était faite jadis de peau de biche ou de chevreuil ; mais, depuis l'introduction du commerce avec les blancs, on s'est servi beaucoup d'étoffes obtenues dans le trafic. Les étoffes choisies dans ce cas sont naturellement les plus voyantes, des draps de couleur rouge ou bleu foncé, par exemple, et, dans l'ajustement de ces étoffes, le sauvage fait preuve d'un goût qu'on ne lui soupçonnerait pas. Ainsi une de ces robes pourra être faite de drap de deux couleurs, mais combinées de manière à se faire opposition.

Le devant sera, d'un côté, bleu ; de l'autre, rouge ; et les soufflets dans les côtés, pour donner plus d'ampleur au pourtour inférieur, seront également de deux couleurs, mais en juxtaposant le bleu au rouge et le rouge au bleu. Les manches seront également de deux couleurs, mais disposées de chaque côté inversement.

Les décorations de porc-épic ou de rassades sont faites dans le sens horizontal, de manière à former, lorsque les manches sont étendues, deux larges bandes continues, l'une en avant, l'autre en arrière. Ces bandes de broderies ou de rassades sont quelquefois très larges et agrémentées de franges et de différents autres articles de décoration qu'il est impossible de mentionner en détail.

Un certain genre particulier aux robes des femmes est une décoration en dents de biche. Les rassades ou broderies sont remplacées par des rangées de dents de biche au nombre de cinq ou six, tellement rapprochées qu'elles se touchent presque.

Les dents, percées d'un trou à la racine, sont cousues sur l'étoffe qui est généralement de couleur bleu foncé, sur laquelle elles se détachent avec une éclatante blancheur.

Cela constitue un genre de décoration très original et très frappant, mais aussi très coûteux. Ces dents sont les canines de la biche, et il n'y en a que deux par chaque animal. Elles sont conséquemment très estimées par les sauvages, qui se les vendent entre eux à raison d'une piastre la paire, lorsqu'ils payent en argent. Or, une robe de femme peut avoir jusqu'à cinq ou six cents de ces dents de biche, ce qui fait, pour cette partie de la décoration seulement, une valeur de 250 à 300 piastres (1 250 à 1 500 francs). J'ai compté plus de trois cents dents de biche sur la robe d'une petite fille de dix

à onze ans. Vous voyez que la coquetterie coûte cher, même dans un camp sauvage.

Une ceinture de cuir de quatre à cinq pouces de largeur complète le costume de dessous de la femme et retient sa robe autour des reins. Cette ceinture est ordinairement décorée de boutons de cuivre à tête brillante et en rangs serrés, qui la recouvrent tout entière ; une longue bande ressortant de la boucle retombe en avant.

Les mitasses de la femme sont moins décorées que celles des hommes, et avec cette différence de plus qu'elles sont plus courtes et beaucoup moins amples. Elles se rattachent au-dessus du genou et serrent étroitement la jambe. Elles sont aussi dépourvues de franges latérales. Les mocassins ressemblent en tout à ceux de l'autre sexe.

Outre l'habit de dessous, il faut pour l'Indien, homme ou femme, le complément de la robe ou la couverture. Ces couvertures sont souvent ornées d'une bande de rassades et d'une rangée de plumes d'aigle qui les traversent dans toute leur largeur. Ce genre de décoration est réservé aux hommes. Les femmes ont pour tout ornement à leur couverture deux plaques rondes de rassades qui viennent s'appuyer sur la poitrine. La couverture a succédé à la robe de buffalo, depuis les relations établies avec les blancs. Il est même très difficile maintenant de trouver encore quelques-unes de ces robes de buffalo ; mais autrefois c'était surtout la robe de buffalo qui était en usage. Ces robes étaient amincies et assouplies en conservant tout le poil, ce qui formait un manteau très confortable dans la saison froide.

Le côté intérieur était souvent décoré de peintures et de dessins. Le guerrier y représentait ses exploits ou ses rêves.

ACCESSOIRES DU COSTUME.

Maintenant un mot des différents accessoires du costume, ajoutés, comme ornements ou marques de distinction, surtout à l'occasion des réjouissances nationales ou des cérémonies religieuses en rapport avec le culte superstitieux. Ces ornements sont d'abord des colliers de perles, de métal et de verroteries. Ces colliers sont de formes très variables, en rapport avec le caprice de chaque individu; ils retombent quelquefois sur la poitrine en une cascade régulière qui ne manque pas d'une certaine grâce. Avant l'introduction des verroteries, les Indiens fabriquaient certaines perles au moyen de petits fragments de coquillages. Outre les rassades, les perles métalliques et les coquillages, ils savent employer une foule d'autres objets en guise de parure et d'ornements, pour colliers, bracelets ou autres pièces de décoration. Ainsi on peut voir des colliers faits de dents de différents animaux, ou bien de griffes d'ours, de porc-épic, de blaireau, d'aigle, etc., etc.

Avec le collier, il faut aussi mentionner les pendants d'oreille, qui affectent une multitude de formes. Tous les Indiens ont les lobes des oreilles percés, dès le moment de leur naissance, de trois ou quatre trous, dans lesquels on maintient, pour un certain temps, de petites aiguillettes de bois, jusqu'à ce que la cicatrisation ait eu lieu. Ils ont ainsi plus tard un moyen facile de s'accrocher, à triple ou quadruple étage, des pendants qui leur descendent jusque sur les épaules. Ce sont, la plupart du temps, des anneaux de cuivre, avec certains objets suspendus à ces anneaux, par exemple des coquillages enfilés. Quelques-uns aiment à avoir une large pièce de coquillage aux couleurs irisées, telle que l'huître perlière, taillée en forme triangulaire.

Les sauvages des prairies n'étaient pas généralement dans l'habitude de se mettre des anneaux au nez, mais ils complétaient leur parure par une série de bracelets plus ou moins compliquée.

La chevelure aussi joue un grand rôle dans la parure du sauvage, et à l'encontre de ce qui se pratique dans la civilisation, c'est l'homme ici surtout qui soigne sa chevelure avec une grande assiduité.

Le sauvage laisse toujours croître sa chevelure dans toute sa longueur ; il la peigne soigneusement et la maintient luisante au moyen d'onctions de graisse d'ours. Les hommes ont généralement deux petites tresses de cheveux très déliés, qui leur pendent de chaque côté de la figure, près des tempes, avec de petits anneaux de fil de cuivre enroulé, qui les maintient en place. Le reste de la chevelure est souvent réuni en deux larges tresses, qui descendent de chaque côté, en arrière. Plusieurs, parmi les hommes, ont également une troisième tresse faite des cheveux qui couvrent le sommet du front. Cette troisième tresse est rejetée en arrière. Chez quelques-unes des tribus indiennes de la prairie, il était d'usage, pour les hommes, de raser une partie de la chevelure. Les femmes se séparent toujours les cheveux par le milieu du front ; quand elles sont jeunes, elles prennent aussi le soin de réunir leur chevelure en deux tresses latérales. En général, les parties du crâne mises à nu par la séparation des cheveux sont peintes de vermillon.

Cela nous amène à dire un mot de ce bizarre usage commun à tous les sauvages, et on peut le dire, à presque tous les indigènes des autres contrées en dehors de l'Amérique, qui consiste à se peindre le visage et même quelquefois tout le corps. Il y a à distinguer le tatouage de la simple application de peinture superficielle. Quelques tribus avaient le vrai tatouage consistant à prati-

quer dans la peau, au moyen d'une aiguille, une infinité de petits trous dans lesquels on laisse infiltrer une matière colorante généralement bleuâtre. Beaucoup d'autres, parmi les sauvages des prairies, se contentent de se peindre le visage. Il y a certaines formes conventionnelles, usitées spécialement pour les cérémonies religieuses ; mais, la plupart du temps, elles sont laissées à la fantaisie de chaque individu. Toutes sortes de peintures peuvent être employées ; mais le rouge vermillon et le rouge brun sont les couleurs le plus en vogue, elles ont une signification de fête et de réjouissance. Le bleu et le jaune sont d'un usage moins fréquent, cette dernière couleur étant employée souvent en signe de moquerie ou de bravade. Quelquefois un sauvage se présentera avec un côté du visage peint d'une couleur, et l'autre non coloré ou peint d'une couleur différente ; quelquefois la face sera partagée par deux lignes en quatre quartiers, avec différentes couleurs, et agrémentée encore de certains hiéroglyphes, qui ne trouvent d'explication que dans un caprice ridicule ou enfantin.

Enfin le sauvage aura encore, attaché dans sa chevelure, quelque chose qui rappellera son génie particulier : c'est son fétiche. Ce seront des plumes, la tête d'un oiseau, les oreilles ou les griffes d'un quadrupède, quelquefois la peau tout entière de l'animal, s'il est de petite taille, ou bien ce sera un objet quelconque, par exemple un fossile, qui aura frappé l'imagination de l'Indien en raison de son étrangeté ou de quelque propriété bizarre attribuée à cet objet. La femme ne porte jamais ainsi de signe de fétichisme dans sa chevelure, excepté quand elle est jeune enfant.

Enfin il y a encore, surtout pour les grandes circonstances de réjouissances publiques et de cérémonies du culte superstitieux, le fameux bonnet de médecine. Il

est étrangement nommé et s'appellerait plus justement bonnet de cérémonie, soit profane, soit religieuse. Il faut admettre d'ailleurs, que, dans l'esprit superstitieux du sauvage, l'idée religieuse est presque toujours liée à certaines pratiques de médecine ou de réjouissances publiques.

Il y a différentes sortes de coiffures de ce genre ; cependant on peut les ramener à trois ou quatre types particuliers plus généralement employés.

Il y a le *bonnet de plumes* d'aigle, dressé et formant une couronne. Ce bonnet peut être porté également par les hommes ou par les femmes. Dans la grande fête du soleil, c'est la coiffure de la femme, qui est la figure importante de la fête, dans les fonctions superstitieuses qu'elle a à accomplir. — Le *bonnet à cornes* est particulier aux hommes. Il est ordinairement formé d'une multitude de peaux de belettes ou d'hermines recouvrant une calotte d'étoffe décorée en partie de rassades et de plaques métalliques. Deux tiges, en forme de cornes longues mais grêles, se dressent aux côtés. Quelquefois ces cornes sont de vraies cornes de buffalo bien polies et bien luisantes. — Le *bonnet à crinière* ressemble au précédent avec cette différence qu'il a une longue crinière ajoutée à la coiffe. Cette crinière est formée de longues plumes d'aigle, juxtaposées et maintenues, alignées à plat sur le bord d'une large bande d'étoffe de couleur rouge. Cette crinière, qui part du sommet du bonnet, retombe en arrière et va traîner jusqu'à terre.

Mais il ne faut pas croire que le sauvage se montre habituellement dans cet appareil majestueux. Ce n'est que dans les grandes circonstances qu'il se parera de tous ses ornements et se pavanera dans toute sa gloire. Mais alors, au cours de ces solennités publiques, quand le tambour frappe l'air de ses sons assourdissants, que les

chants résonnent de toutes parts dans le camp, que les guerriers, revêtus de leur brillant costume, parés de leurs insignes et de leurs trophées de guerre, chevauchent de côté et d'autre, montés sur leurs meilleurs chevaux de chasse ou de combat, peints eux-mêmes et décorés des marques de leur bravoure et des hauts faits d'armes dans lesquels ils ont joué leur rôle ; quand les femmes aussi ont revêtu leurs plus beaux atours et montent également des chevaux entièrement caparaçonnés, dans le style de leurs propres costumes, avec une profusion de couleurs éclatantes, de rassades et de longues franges qui flottent au vent, le spectacle ne manque point de grandeur et de pittoresque.

C'est dans ces circonstances surtout, qu'il faut avoir vu l'Indien d'Amérique, l'heureux souverain de la vaste prairie, pour comprendre ce peuple étrange, heureux jusque-là parce qu'il ne soupçonnait pas et n'avait pas de besoins qu'il ne pût satisfaire, et qu'il menait une vie relativement honnête et joyeuse. Et quand on voit ce qu'est devenu ce pauvre être humain mis en contact avec la prétendue civilisation qu'on a voulu lui imposer de force, il faut avouer qu'il a bien quelque raison de se plaindre et de regretter les beaux jours de sa liberté, ses vastes domaines, ses innombrables bandes de buffalos et de chevreuils, ressource inépuisable pour le plaisir de la chasse, l'alimentation et l'activité du commerce.

ARMES DE CHASSE ET DE GUERRE.

Ceci nous amène à considérer une autre partie du sujet, savoir : la chasse, au moyen de laquelle le sauvage avait à se procurer la nourriture, le vêtement et toutes les nécessités de la vie.

Le buffalo, ou plutôt le bison, était par excellence la

richesse du sauvage des prairies. Le bison est en réalité, à ses yeux, un être si excellent, qu'il lui a voué un culte et que ce culte se mêle, d'une manière difficile à expliquer, à toutes ses pratiques superstitieuses. C'est qu'en effet le bison était tout pour lui. Il lui fournissait une nourriture saine et vraiment recherchée, qu'il pouvait manger fraîche ou séchée, préparée sous une forme spéciale appelée *pemikan*, qui permettait de la conserver très longtemps et de la transporter facilement en voyage. Outre la nourriture, le sauvage trouvait encore dans le buffalo de quoi subvenir aux autres nécessités de la vie. La peau lui fournissait le matériel de sa demeure, les principales pièces de son vêtement et de sa chaussure. Dans les tendons, il trouvait un fil souple et fort, il s'en servait pour coudre ses vêtements et sa tente. Du cuir du buffalo, il fabriquait encore divers ustensiles, des selles pour chevaux, des boucliers, des tambours. Les cornes même étaient façonnées en cuillers et en coupes, et les sabots de l'animal, dissous et convertis en colle, entraient dans la fabrication des arcs et d'autres armes.

Le bison était un noble animal. Il faut dire *était* au passé, car il a à peu près entièrement disparu. Quelques douzaines ont été capturées et sont conservées comme les derniers représentants de l'espèce. On dit aussi qu'il y en aurait peut-être encore une petite bande, errant à l'aventure dans cette partie du pays connue sous le nom de *Mauvaises Terres du Missouri*, derniers et lamentables restes de ces immenses troupeaux, qui autrefois, en masses compactes, couvraient les plaines aussi loin que portait la vue. Cet animal pouvait atteindre la taille d'un bœuf de grande dimension. La partie antérieure était excessivement développée et paraissait encore exagérée par l'abondante crinière ou plutôt l'épaisse toison qui recouvrait entièrement la tête, le cou et les épaules, re-

tombant quelquefois jusqu'à terre. La partie postérieure de l'animal paraissait grêle auprès de ce développement exagéré des membres antérieurs. La tête disparaissait presque dans cette sombre fourrure, de laquelle sortaient deux cornes noires, courtes, mais très robustes et menaçantes. Les yeux étincelaient et parfois s'enflammaient d'une rage effrayante, lorsque l'animal était irrité et rendu furieux par l'attaque. Le bison, en effet, provoqué et blessé, lorsqu'il s'apercevait que la fuite lui était impossible, et qu'il se décidait à charger lui-même son ennemi, présentait l'aspect le plus terrible et le plus effrayant qu'il soit possible d'imaginer. La vache du buffalo ressemble au mâle pour la forme, mais elle est plus petite.

Le sauvage avait l'habitude d'attaquer ce puissant animal avec des armes de sa propre confection. Ces armes étaient : l'arc, la flèche et la lance ou le dard.

L'*arc* était fait d'un arbrisseau assez dur. On choisissait une branche d'une certaine courbure destinée à occuper le milieu de l'arc et, aux deux extrémités, le bois aminci était ramené légèrement en contre-courbe. Pour rendre l'arc plus élastique, le dos était recouvert d'une couche de gélatine, provenant des sabots fondus du buffalo. De plus, cette couche de colle était souvent revêtue d'une peau de serpent à sonnettes qui s'étendait sur toute la longueur de l'arc, avec les grelots du crotale attachés aux deux extrémités. La corde de l'arc, faite de tendons, était très résistante. L'arc pouvait avoir environ trois pieds de longueur. On trouvait aussi parfois certains arcs faits d'une sorte de corne ou d'os, que les Indiens obtenaient, par échanges, des sauvages qui habitent le revers des montagnes Rocheuses. C'étaient, je suppose, des côtes de grands cétacés.

Les *flèches*, faites du même bois qui servait à confec-

tionner les arcs et qui, pour cette raison, a été nommé *bois de flèche*, avaient environ deux pieds de longueur ; elles étaient légères et parfaitement dressées. La pointe, qui était primitivement un fragment de silex ou de quartz taillé en éclat, ou bien un os aiguisé, fut remplacée plus tard par de petites pièces de fer que les Indiens se procuraient en découpant les cordes des barils apportés par les blancs. Ces pointes de flèche affectaient des formes variées. Quelques-unes étaient pourvues de barbes, à un ou deux rangs, retournées en arrière, de façon à rendre très difficile l'extraction de la flèche lorsqu'elle avait pénétré dans les chairs. Mais ces flèches étaient celles qui étaient employées dans la guerre. De plus, la pointe, dans ce cas, était fixée de façon à soutenir parfaitement le choc, mais à se détacher facilement du bois, lorsqu'on essayait de la retirer, et à rester ainsi dans la blessure. Les flèches pour la chasse étaient construites d'après un autre principe. Les pointes étaient dépourvues de barbes et très solidement fixées au bois, ce qui permettait de les retirer facilement de la blessure et de s'en servir de nouveau.

A l'autre extrémité, la flèche était empennée de trois plumes : plumes d'aigle, de corbeau ou de hibou. Les plumes, ainsi que le fer de la flèche, sont attachées au bois au moyen de tendons effilés, parfaitement ramollis dans l'eau et ensuite enroulés autour des pièces qu'ils doivent assujettir. En séchant, ceux-ci forment une ligature parfaite, sans nœuds, unie et presque imperceptible, quoique très résistante.

La flèche est décorée de peintures et de petits ornements de plumes légères teintes de couleurs variées. Il y avait aussi certaines raies sinueuses pratiquées dans le sens de la longueur ; ces raies avaient le double but de servir d'ornement et de marques de propriété, chacun

ayant sa manière particulière de les tracer. Par ce moyen, il était facile de connaître quels étaient les différents possesseurs des animaux tués pendant la chasse.

Les flèches étaient conservées dans un carquois fait ordinairement de la peau d'un animal avec la fourrure à l'extérieur. Le lion ou tigre de montagne, le carcajou et le veau de buffalo fournissaient la peau du carquois. Une pièce en triangle allongé, pendant de l'ouverture, était décorée de rassades. Un autre fourreau, attaché au carquois, servait à renfermer l'arc lui-même ; une bande ou bricole de cuir servait à suspendre le carquois en bandoulière, l'ouverture se trouvant au-dessus de l'épaule droite.

L'arc et la flèche, malgré leur légèreté et leur apparente fragilité, étaient des armes redoutables dans la main des sauvages, qui manquaient rarement leur but. Et quand ils attaquaient l'animal, le buffalo lui-même, de la distance voulue et de la position la plus avantageuse, ils pouvaient, assure-t-on, lancer la flèche avec tant de vigueur que, rentrant en arrière de l'épaule droite, elle traversait le cœur et ressortait quelquefois entièrement du côté opposé, allant plus loin s'enfoncer dans le sol.

Une autre arme dont les sauvages savaient aussi se servir avec adresse était le dard ou lance, fabriqué de la même manière que la flèche, mais avec une tige beaucoup plus longue et plus forte. Le bout de la lance, primitivement de pierre ou d'os, fut remplacé plus tard par de larges lames de dagues ou de couteaux obtenus des blancs. A défaut de lames spéciales, on se servait de ferrures quelconques plus ou moins bien façonnées par l'industrie du sauvage. La lance avait aussi ses décorations de peintures, de plumes d'aigle ou de chevelures.

On peut encore trouver quelques restes de cet ancien

armement du sauvage. Les enfants continuent à se servir, dans leurs jeux et leurs exercices, de flèches et d'arcs qu'ils fabriquent eux-mêmes et avec lesquels ils sont généralement très adroits. Mais pour la chasse et la guerre, ces armes primitives ont cédé le pas à d'autres plus perfectionnées et auxquelles est tout à fait étrangère l'industrie sauvage.

Tous ces Indiens des prairies sont actuellement armés, à la moderne, de magnifiques carabines Winchester qui leur permettent, par un simple mouvement de levier, de tirer douze ou quatorze coups sans être obligés de recharger leur arme. Avec ces fusils, les sauvages sont redoutables, et ils ont montré, malheureusement en trop de circonstances, qu'ils savent se servir des engins de destruction que la civilisation a mis entre leurs mains.

Avant de terminer ce chapitre, il faut mentionner aussi les quelques autres armes offensives et défensives qui jadis complétaient l'armement du sauvage. Les principales armes offensives étaient la hache de guerre ou tomahawk, et la massue de guerre ou casse-tête. Le bouclier était l'arme défensive. Il y a une grande variété de haches de guerre, depuis la forme commune qui ressemble à la hache ordinaire, jusqu'à cette autre forme bizarre, qui consiste dans une lame de dague large et courte, fixée à une massue de bois massive, décorée de têtes de clous en cuivre.

Les casse-têtes étaient composés d'un manche en bois plus ou moins orné de rassades et peint de différentes couleurs, et d'une pierre, d'une mâchoire d'animal ou d'un os fixé à l'extrémité au moyen d'une ligature de tendons. Ces tendons sont employés lorsqu'ils ont été ramollis par un séjour prolongé dans l'eau, et en séchant ils unissent les deux parties de l'arme de la façon

la plus solide. Quelquefois le casse-tête était fait d'après un autre principe. La pierre, parfaitement arrondie et pesante, était enfermée dans une pièce de peau de chevreuil formant comme un sac, lequel était solidement fixé au manche, laissant un certain jeu à la boucle terminale. Au moyen de cette arme, adroitement maniée, le sauvage pouvait asséner sur son ennemi un terrible coup, qui suffisait à justifier le nom de casse-tête donné à l'arme.

Le bouclier était la seule arme défensive du sauvage, qui souvent même la négligeait et se présentait au combat presque complètement nu. Le bouclier était fait de la partie la plus épaisse de la peau du buffalo recouvrant la bosse du dos. Elle était rendue plus épaisse encore au moyen d'une couche de colle faite comme il a été dit précédemment. Le bouclier, lui aussi, était décoré de peintures représentant quelques scènes des anciennes traditions ou les attributs du génie protecteur du guerrier. Au pourtour était attachée une pièce d'étoffe ordinairement rouge, de 6 à 8 pouces de largeur. De plus, une rangée de longues mèches de chevelure ou de plumes d'aigle pendait tout autour. Le bouclier se portait sur le bras gauche, comme cela se pratiquait chez les Romains et les Grecs, et généralement aussi chez tous les peuples qui employèrent ce moyen de protection dans les combats.

Il faut, en terminant, mentionner le couteau ou dague, qui était aussi une partie nécessaire de l'armement du guerrier indien. Ces couteaux avaient été primitivement faits de pierres dures ou de silex. Quelques sauvages étaient arrivés à se fabriquer des couteaux de cuivre, en se procurant le métal des régions du lac Supérieur où l'on a trouvé des traces de leur exploitation. Mais, dès les premières relations avec les Européens, on reconnut

bien vite l'avantage du fer et de l'acier, et le sauvage sut convertir en lames de couteau les pièces de fer qu'il put se procurer. Bientôt même il obtint facilement ces couteaux, tout fabriqués, de la main des blancs. Cependant le sauvage aime encore quelquefois à se procurer seulement la lame et se réserve le soin de façonner la poignée à sa guise.

Le fourreau ou l'étui du couteau a aussi ses formes. Il est fait d'une pièce de cuir repliée sur elle-même et cousue ou maintenue en place par des clous de cuivre à têtes brillantes, et ornée de rassades et de pendants de formes diverses. Une ouverture triangulaire permet de passer le ceinturon, qui retient le fourreau appliqué contre les reins du côté droit. De la sorte le manche du couteau se trouvait immédiatement à portée de la main droite.

C'est avec sa dague ou son couteau que le sauvage, soit à la chasse, soit à la guerre, donnait le coup final. A la chasse, souvent il achevait, d'un coup de dague dans les reins, le buffalo que sa flèche ou sa balle n'avait fait que blesser grièvement. Et à la guerre c'était par un rapide tour de son couteau qu'il enlevait le scalpe de la tête de son ennemi terrassé. Le scalpe, en effet, était le but principal de l'ambition du guerrier ; il était son principal trophée, la marque de son audace et la preuve indéniable de sa bravoure. En enlevant le scalpe à son ennemi, il lui avait infligé le plus humiliant outrage, plus redoutable au guerrier sauvage que la mort même ; car, dans l'idée de l'Indien, cet affront se perpétue indéfiniment de l'autre côté de la vie présente et dans les mystérieuses régions des âmes.

Ces scalpes étaient rapportés de l'expédition guerrière, fixés à de petits cercles de bois sur lesquels la peau du crâne était tendue, et attachés à l'extrémité de longues

baguettes. Le guerrier agitait ces scalpes au-dessus de sa tête en chantant sa victoire.

LE CALUMET.

Le calumet mérite une mention spéciale, car il joue un grand rôle dans toutes les phases de la vie sauvage. Le calumet affecte une grande variété de formes. Dans tous les cas, le fourneau et le tuyau, dans le calumet sauvage, sont toujours deux pièces entièrement distinctes, le fourneau étant de pierre et le tuyau en bois. Les pierres que les sauvages taillent pour en fabriquer des calumets sont ordinairement de couleur rouge ou noire. Les calumets de pierre rouge sont les plus estimés. Dans un bloc de pierre, taillé en forme de T renversé, dont les branches, égales entre elles, auraient 3 ou 4 pouces de longueur, l'une de ces branches est creusée pour recevoir le tabac, c'est le fourneau du calumet; la seconde est perforée pour recevoir le tube d'aspiration, c'est la douille de l'appareil; la troisième, qui n'est que le prolongement en ligne droite de la seconde, n'est perforée qu'à moitié et se termine en pointe; c'est dans sa cavité que s'amasse le culot bien connu des fumeurs.

Les calumets en pierre noire sont de formes beaucoup plus variées, selon la fantaisie de l'artiste. Ils sont généralement beaucoup plus courts, affectent des formes moins géométriques, mais se rapprochent davantage de la forme d'une petite coupe, rétrécie à la base et rattachée par cette base à une autre pièce, assez massive, découpée d'une manière plus ou moins artistique. C'est dans cette autre pièce que vient s'adapter le tuyau.

Ce tuyau est souvent richement sculpté et orné de

têtes de clous, de fils de cuivre, de peintures, de rassades, et, dans le cas du calumet de médecine ou calumet sacré, de deux séries de plumes d'aigle, étalées en éventail ayant l'apparence de deux ailes, ce qui fait de cet objet une sorte de caducée. On orne aussi le calumet de crins de différentes couleurs, de chevelures scalpées sur la tête des ennemis tués à la guerre, de plumes variées, de peau de belette, de têtes d'oiseaux et autres curiosités dans le génie sauvage. Lorsqu'il s'agit du calumet sacré, c'est le tuyau du calumet, plus que le fourneau, qui est considéré comme le principal objet de vénération.

Le calumet est d'un usage absolument universel parmi les sauvages. Rien ne se fait d'important, dans les conseils aucune délibération sérieuse ne peut avoir lieu qu'au milieu des nuages de l'herbe odorante. Les cérémonies religieuses, les purifications, les bains de vapeur, les incantations des sorciers médecins, sont nécessairement accompagnés de l'usage perpétuel du calumet. C'est en fumant le calumet que les expéditions guerrières sont décidées ; c'est encore en fumant le calumet de paix que les traités sont garantis et les relations d'amitié assurées entre les différentes tribus jadis ennemies. De plus, le sauvage fait encore un usage constant, et, on peut le dire, abusif, du tabac, en recevant ses amis, ou pour sa satisfaction personnelle.

Dans les conseils de la nation, dans les cérémonies superstitieuses et les incantations, on observe certaines pratiques particulières en se servant du calumet. C'est le principal chef ou conjureur qui fume le premier, après, cependant, avoir fait allumer le calumet par un de ceux à qui leur rang d'initiation permet cet honneur. Alors le chef ou conjureur, en recevant le calumet allumé, envoie une bouffée vers le soleil et une autre

vers la terre, en marmottant certaines prières au soleil, à la lune ou à quelque génie inconnu. D'autres fois, il enverra une bouffée vers les quatre points cardinaux.

Avant que le vrai tabac se fût répandu parmi les nations sauvages, toutes ne fumaient pas absolument les mêmes herbes. Plusieurs cultivaient cependant une certaine espèce de plante qui, usée dans le calumet, donnait une fumée quelque peu semblable à celle du tabac. Depuis que le tabac est importé de tous côtés, les Indiens continuent cependant à y mêler certaines herbes ou écorces, qui adoucissent l'âcreté du tabac. Ils conservent tabac et herbe à fumer dans de petits sacs de cuir, ornés, eux aussi, et de rassades et de franges, ce qui ne manque pas d'élégance. Quelquefois, ces sacs sont faits de fourrure de petits animaux et agrémentés de nombreux ornements.

CONCLUSION.

Je ne décrirai pas plus longuement les objets à l'usage des sauvages, d'abord parce qu'ils n'ont pas été d'un usage général parmi toutes les nations que j'ai désignées sous le nom de *sauvages des prairies,* puis, parce que je m'aperçois que les notes, que je voulais donner très courtes, ont pris un développement imprévu.

Combien il y aurait encore à dire pour faire connaître à ceux qui n'en ont qu'une idée imparfaite les étranges coutumes de ces peuplades bizarres, qui ont vécu si longtemps entièrement séparées du reste du monde, et qui, même depuis leur contact avec la civilisation, se montrent obstinées à garder, avec leurs anciennes traditions, les usages qui leur viennent des aïeux !

Malheureusement, plusieurs de ces peuplades montrent un égal entêtement à conserver, avec les usages

ordinaires de la vie, tous les restes de superstitions que leur ont légués leurs ancêtres. C'est notre tâche de dissiper ces ténèbres. C'est notre tâche de répandre sur ces débris la bonne semence, qui donnera plus tard des fleurs et des fruits de vertu chrétienne, tâche difficile entre toutes et possible seulement avec le secours de la grâce et de la puissance divines. Que les associés de la Propagation de la Foi s'efforcent de nous obtenir du Ciel ce secours, dont nous avons tant besoin ! Qu'ils continuent, par leurs prières et leurs aumônes, de concourir à cette grande œuvre de la civilisation et de l'évangélisation des peuples sauvages ! Ils ont par là le moyen de prendre part à nos travaux, de soutenir notre courage et de mériter, avec nous, la récompense des bons et fidèles serviteurs.

TRANSLATION

DES CORPS DES RR. PP. FAFARD ET MARCHAND.

Nous avons reçu de Mgr Grandin, le mois dernier, une lettre accompagnant des documents relatifs à la translation des corps de nos chers Pères Fafard et Marchand, massacrés en haine de la religion par des sauvages infidèles, au lac la Grenouille, le 2 avril 1885. Nous sommes heureux de publier ces précieux documents, assurés que la douce émotion qui nous a gagné en les lisant sera ressentie dans toute la Congrégation.

Saint-Albert, 12 octobre 1891.

Mon révérend et bien cher père Soullier,

Après avoir assisté, à Saint-Boniface, le 1er août, au sacre de Mgr Grouard, après avoir visité plusieurs de nos

établissements du district de Calgary et avoir vu tous les Pères, je partais, le 20, de Calgary et venais coucher à Saint-Albert. Pour la première fois, je faisais tout le voyage en chemin de fer jusqu'à Edmonton. Le 1er septembre, j'allais coucher à Edmonton, en compagnie du cher Frère Vermette, et le lendemain, avec trois religieuses de l'Assomption, dont la maison-mère est à Nicolet, nous prenions, sur un large bateau plat, la route du fort Pitt, descendant la Saskatchewan. Le 8, à sept heures du matin, nous arrivions au fort Pitt. Ce poste, autrefois bien fréquenté par les sauvages qui y venaient faire leurs échanges, est aujourd'hui abandonné. On n'y trouve plus que l'opérateur du télégraphe, qui est là plutôt pour veiller à l'entretien des poteaux que pour le service des dépêches, qui est absolument nul. Tout le monde dormait encore ; on nous avait attendus longtemps la veille; mais nous, ignorant à quelle distance nous étions du poste, nous avions campé à quelques milles de là. Voyant des voitures que je reconnaissais, je compris que le digne M. Potdevin n'était pas seul avec sa famille. En effet, après avoir frappé quelques petits coups à la fenêtre, je vis bientôt sortir M. et Mme Potdevin, et aussi le P. Dauphin, qui avait persévéré à attendre, lorsque, la veille, les PP. Mérer et Boulenc étaient retournés à la Mission du lac d'Oignon. Ils étaient partis de Saint-Albert le 26 août, emmenant chevaux et voitures par lesquels je devais revenir. Le P. Dauphin, espérant s'en retourner le soir chez lui, n'avait point apporté sa chapelle ; j'avais la mienne et avais dit la sainte messe avant de partir; il put ainsi ne pas être privé de cette consolation le jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge. Nous partîmes ensuite en voiture et allâmes dîner à Notre-Dame du Rosaire, la belle petite Mission du lac d'Oignon, poste que vous trouvâtes si triste et si

abandonné, lorsque nous y passâmes ensemble le dimanche 19 août 1883. Un an après, le regretté P. Marchand y fondait une Mission qui fut réduite en cendres en avril 1885, après que les PP. Fafard et Marchand eurent été massacrés. Elle a été rétablie, en 1887, par le R. P. Mérer, qui l'abandonnait, il y a trois ans, aux soins du R. P. Dauphin, et aujourd'hui il y a une belle petite église et une maison convenable où nous avons installé les bonnes religieuses. Reste une petite habitation plus que modeste, bien qu'elle se compose de la maison primitive et de la petite chapelle y attenant, que le P. Mérer avait fait bâtir provisoirement lorsqu'il vint y établir la Mission. Il y a aussi une maison d'école que l'agent du gouvernement fait bâtir, à une centaine de pas de la maison des Sœurs.

La Mission de Notre-Dame du Bon-Conseil, dont vous avez vu les commencements, après avoir été bien établie, fut aussi détruite, le lendemain du massacre de nos chers martyrs. Elle n'a pas été rétablie depuis ; les sauvages, découragés et épouvantés par les crimes que leurs parents infidèles commirent, les 2 et 3 avril 1885, n'ont plus voulu rester à ce poste qui leur rappelle trop d'horreurs et de hontes, et sont venus se joindre à ceux du lac d'Oignon. Réunis, ils forment aujourd'hui une belle petite population qui, il y a un an, se composait de 414 catholiques, 41 protestants et 33 infidèles. Ces deux dernières catégories ont diminué depuis.

Avec les Pères que j'ai déjà nommés, se trouvèrent réunis à la mission les PP. Le Goff et Thérien, et enfin, le soir, les PP. Bigonesse et Cochin arrivèrent de Battleford. Le P. Bigonesse dut repartir le lendemain. Je passai là à peu près huit jours complets avec ces six pères et le F. Vermette ; une extrême fatigue et un malaise sérieux dont je souffre depuis plus d'un an, ne me permirent

pas d'aller visiter nos bons Montagnais de la Mission de Saint-Raphaël ; je dus me contenter de voir leur dévoué P. Le Goff. Je dus renoncer aussi à aller moi-même lever les corps de nos martyrs. Je confiai cette mission au cher P. Mérer qui fut pour cela assisté du P. Boulenc. Mais je ne voulus céder à personne la consolation de présider la cérémonie du 15, qui consistait dans un service vraiment solennel, et dans la descente des restes de ces vénérés martyrs dans le caveau de l'église. La veille, toute la journée, le P. Dauphin fut occupé aux décorations, et le P. Thérien à entendre les confessions des pauvres sauvages convertis et instruits en partie par ces missionnaires qui, pour ne pas avoir voulu les abandonner au moment du danger, durent consommer leur vie de sacrifice par un cruel martyr. Je remarquai surtout, pendant ces deux jours, une pauvre vieille veuve qui répandit, plus que les autres encore, des larmes et des prières devant Dieu et devant les *reliques* de nos martyrs ; c'était la malheureuse mère du meurtrier du P. Fafard. Son mari, mort depuis quelques mois, me disait lors d'une de mes visites : « Je suis bien malheureux, nous n'avons plus d'enfant. Parfois, me laissant aller à la peine, mes larmes coulent en abondance. Alors je prends mon chapelet, je fais une petite promenade en le récitant, et je rentre le cœur fortifié. » Je suis certain que sa pauvre veuve a souvent recours à ce remède efficace.

Je suis avec respect, mon révérend et bien cher Père, votre frère bien affectionné,

† Vital-J., o. m. i.,
Évêque de Saint-Albert.

PROCÈS-VERBAL DE LA TRANSLATION DES RESTES DES RR. PP. LÉON-ADÉLARD FAFARD, O. M. I., ET FÉLIX MARCHAND, O. M. I., DU CIMETIÈRE DE L'ANCIENNE MISSION DE NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL (LAC LA GRENOUILLE), A L'ÉGLISE DE LA MISSION DE NOTRE-DAME DU ROSAIRE (LAC D'OIGNON), DIOCÈSE DE SAINT-ALBERT.

Ce douze septembre mil huit cent quatre-vingt-onze, nous, prêtre soussigné, accompagné du R. P. Boulenc, O. M. I., et de MM. James Simpson, Pierre Boudreau, Louis Patenaude, nous nous sommes rendus au cimetière de l'ancienne Mission de Notre-Dame du Bon-Conseil, au lac la Grenouille, et là, en présence des témoins ci-dessus nommés, avons immédiatement procédé à l'ouverture des tombes des RR. PP. Léon-Adélard Fafard, Oblat de Marie-Immaculée, et Félix Marchand, également Oblat de Marie-Immaculée, tous deux tués le deux avril mil huit cent quatre-vingt-cinq, lors du massacre du lac la Grenouille, Mission de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Les corps des défunts Pères, après avoir été massacrés par les infidèles de la nation des Cris, avaient été recueillis par des chrétiens de cette Mission ; leurs visages avaient été lavés et appropriés par une vieille sauvagesse du nom de Marie Breland, aujourd'hui défunte, et déposés par les mêmes chrétiens dans le caveau de la chapelle de ladite Mission. Un infidèle, dont l'évidente intention était de détruire les corps et l'église elle-même, y mit le feu qui la détruisit de fond en comble, jusqu'en terre, étant entièrement construite en bois. Cet incendie laissa en plein air ces corps précieux à moitié calcinés. Des métis compatissants vinrent, peu de temps après, au caveau de l'église détruite, et couvrirent d'une légère couche de terre les corps de nos chères victimes. La partie inférieure, c'est-à-dire les jambes et surtout les pieds

du R. P. Fafard, selon le dire des chrétiens, avaient un peu souffert du feu, mais le haut du corps, avec les vêtements et la soutane, n'avaient nullement été endommagés, toujours d'après les mêmes témoins, dignes de foi. Le corps du R. P. Félix Marchand, selon les mêmes témoignages, avait été calciné de manière à le rendre méconnaissable. Tels se trouvaient les corps de nos missionnaires, lorsque, six semaines après, le jour de la Pentecôte, arriva l'avant-garde du major général Strange, commandant les forces envoyées par le gouvernement canadien pour réprimer la rébellion dans cette partie du pays. C'était le « Middland battalion » qui, avec une charité digne d'éloges de la part de protestants, procéda à l'inhumation des corps ; ils déposèrent chaque Père dans une bière à part et les enterrèrent côte à côte, au sud du cimetière de Notre-Dame du Bon-Conseil, à trois pieds environ de la clôture dudit cimetière.

Ces explications nécessaires étant données, en présence des mêmes témoins ci-dessus nommés, ce même jour, samedi, douze septembre, avons d'abord procédé à l'ouverture de la tombe du R. P. Félix Marchand, Oblat de Marie-Immaculée, et après avoir creusé environ la profondeur de six pouces, avons mis à découvert la bière dont le bois était encore assez bien conservé. La partie supérieure du cercueil enlevée, nous avons vu des ossements, pour la plupart noircis, évidemment par l'action du feu, dont nous avons déjà parlé selon le témoignage des chrétiens, et qui avait sans nul doute consumé une partie desdits ossements ainsi que les vêtements. De plus, le peu de profondeur de la fosse, environ deux pieds, avait contribué à les dessécher plus promptement. Le crâne du défunt Père nous a paru presque intact ; nous avons aussi reconnu à peu près tous les principaux ossements, avec une mèche assez

considérable de cheveux, paraissant encore teinte de sang. Le tout n'exhalait absolument aucune odeur. Après avoir constaté, par le témoignage des personnes présentes et les dires d'autres personnes, que c'était là les restes mortels du défunt P. Marchand, nous les avons précieusement recueillis et déposés dans un nouveau cercueil, préparé *ad hoc*, laissant à la même place le premier cercueil, fait de planches grossières et mal jointes.

Nous avons ensuite procédé à l'ouverture de la tombe du R. P. Léon-Adélard Fafard, Oblat de Marie-Immaculée, et après avoir creusé la terre à une profondeur de deux pieds environ, nous avons trouvé le cercueil, dont le couvercle enlevé nous laissait voir les restes du P. Fafard. Ces précieux restes sont, au contraire de l'autre, dans un meilleur état de conservation, ayant peu subi les atteintes du feu. Tous les ossements, toute la forme du corps, y paraissent et se tiennent encore parfaitement, excepté la calotte du crâne, qui se trouvait placée aux pieds. Il faut se rappeler que ledit Père, ayant été, la dernière fois, tiré à bout portant par une double décharge, a dû avoir le crâne brisé et détaché. Nous avons remarqué la colonne vertébrale se tenant parfaitement ensemble ; les os des jambes et des genoux conservant la position d'une personne couchée sur le dos, mais les genoux un peu relevés. Nous avons aussi trouvé une partie de la main gauche, c'est-à-dire le petit doigt, l'annulaire et le doigt majeur, avec les parties correspondantes de la main presque jusqu'au poignet. Le buste était encore recouvert d'une partie considérable de la soutane, et dans un état plus ou moins parfait de conservation. Nous les avons également déposés dans une autre bière avec le plus religieux respect, et avons immédiatement ramené ces deux cercueils le même jour à la Mission de Notre-Dame du Rosaire au

lac d'Oignon, où nous les avons déposés sous les yeux de Sa Grandeur, Monseigneur Vital-Justin Grandin, o. m. i., évêque de Saint-Albert.

En foi de quoi nous soussignons le présent procès-verbal avec les autres témoins ci-dessus nommés et qui y apposent leur signature.

Signé : M. Mérer, prêtre, o. m. i. ;
Cyp. Boulenc, prêtre, o. m. i. ;
J. Reith Simpson ;
Pierre Boudreau ;
Louis Patenaude.

Ce dit procès-verbal est extrait du Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la Mission de Notre-Dame du Rosaire (lac d'Oignon), diocèse de Saint-Albert, N. O. T. (Canada).

Extrait du registre de la Mission de Notre-Dame du Rosaire (lac d'Oignon).

Nous, soussignés, après avoir visité hier les restes des RR. PP. Léon-Adélard Fafard, o. m. i., et Félix Marchand, o. m. i., dans les nouveaux cercueils où ils ont été déposés, et en avoir extrait, pour notre consolation particulière, plusieurs morceaux du crâne du R. P. Fafard, et le crâne entier du R. P. Marchand, o. m. i., avec une mèche de cheveux de ce dernier que nous avons trouvée, avons aujourd'hui, quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-onze, après un service pontifical, déposé solennellement et religieusement les restes de ces chers martyrs dans le caveau de l'église de Notre-Dame du Rosaire, au lac d'Oignon, en présence de la plupart des chrétiens, disciples de ces deux missionnaires martyrs, et de la mère affligée de celui qui a achevé le

R. P. Fafard ; à cette occasion, elle a tenu, avec bon nombre de chrétiens, à s'approcher de la sainte Table. Étaient aussi présents les différents employés du département indien, les membres de la police, l'opérateur du télégraphe à Pitt, avec sa famille, la plupart protestants, et le ministre protestant lui-même.

Signé : † Vital-J., évêque de Saint-Albert, o. m. i. ;
L. Dauphin, prêtre, o. m. i. ;
L. Le Goff, prêtre, o. m. i. ;
M. Mérer, prêtre, o. m. i. ;
C. Cochin, prêtre, o. m. i. ;
A. Thérien, prêtre, o. m. i. ;
C. Boulenc, prêtre, o. m. i.

Mgr Grandin ajoute ici les lignes suivantes, adressées au T. R. P. Général.

Mon très révérend Père,

J'ai cru devoir faire copier ces pièces, espérant qu'elles vous seraient agréables ; j'en enverrai aussi copie aux deux familles de nos martyrs, quand je pourrai leur écrire. Je ne doute pas, pour ma part, que les âmes de ces chers Pères, qui ont répandu leur sang pour Dieu et le salut des sauvages, ne jouissent aujourd'hui de la vue de Dieu ; ce sont, pour moi, de nouveaux saints que j'ajoute à mes litanies privées, à la suite de notre vénéré Fondateur et du R. P. Albini. Je termine mes litanies par ces invocations : « Tous les saints de notre Congrégation, priez pour nous. — Tous les saints missionnaires du pays, priez pour nous. » Notre chère famille, je n'en doute pas, se multiplie au ciel, et je crois que de là notre vénéré Père, qui nous a envoyés dans ces Missions qu'il affectionnait tant, tourne vers nous un regard de complaisance et qu'il aime d'autant plus ces chères

Missions, qu'elles ont aujourd'hui l'honneur de compter deux martyrs. J'espère aussi, j'en suis sûr même, que le Ciel s'enrichit fréquemment de nouveaux élus, qui honorent d'autant plus les miséricordes infinies du Seigneur qu'ils viennent des plus bas-fonds de la sauvagerie. Enfin, j'ai aussi la confiance bien ferme que, malgré nos nombreuses misères, chacun de nous, en quittant cette vie, parfois si crucifiante, sera pris en pitié par le Seigneur et admis, avec notre Père et ceux de nos Frères qui nous ont précédés, dans la vraie patrie. J'ai une espérance bien fondée que ce jour n'est pas très éloigné pour moi (1).

Votre fils soumis et affectionné,

† Vital-J., o. m. i.,
Évêque de Saint-Albert.

SCOLASTICAT SAINT-FRANÇOIS.

Bleyerheide, près Kerkrade (Limbourg hollandais),
8 septembre 1891.

Mon très révérend et bien aimé père,

Dans quelques semaines, vos enfants de Saint-François sortiront du couvent qui les abrite depuis trois ans à peine, pour aller jouir, à Liège, de la belle résidence que votre sollicitude leur a fait préparer. Leur séjour en Hollande aura été bien court. Néanmoins, cinquante des nôtres s'y sont enrôlés pour toujours sous la blanche bannière de notre Mère Immaculée, et plus de vingt y

(1) Allusion au déclin que la santé du vénéré prélat subit depuis quelque temps. Cette santé, qui s'est usée dans le plus laborieux apostolat, est si chère à la Congrégation, si précieuse à l'Église, et si nécessaire encore au diocèse de Saint-Albert, qu'il suffira d'en signaler l'affaiblissement, pour que tous les membres de notre famille religieuse en fassent l'objet de leurs prières.

ont reçu l'onction sacerdotale. C'est d'ici que sont partis une trentaine de missionnaires travaillant aujourd'hui sous tous les cieux à la conversion des âmes; d'ici, hélas! que plusieurs Frères bien-aimés ont pris leur essor vers le ciel. Plus tard, ceux qui voudront suivre dans ses migrations successives l'ancien scolasticat de Montolivet devront s'arrêter en ce lieu où cette chère communauté dressa sa tente pour un jour.

Ces raisons me paraissent plus que suffisantes, mon très révérend Père, pour que j'ose vous adresser ces pages destinées à fixer le souvenir de notre passage dans le Limbourg hollandais. C'eût été un vrai plaisir pour le R. P. Supérieur de les écrire lui-même, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il l'eût fait beaucoup mieux que moi; il en a été malheureusement empêché par les graves préoccupations que lui causent les préparatifs de notre installation à Liège, et que n'a pas peu augmentées le prochain départ de notre cher économe, le R. P. Van Laar, pour les missions de l'Afrique du Sud. Ce petit travail, que le manque de temps ne lui a pas permis de faire lui-même, il m'a prié de m'en charger. Puissé-je justifier sa confiance et ne pas me montrer trop inférieur à ma tâche!

Mon but n'est pas de décrire une maison et des lieux que nous allons quitter sans retour, ni de rédiger un rapport proprement dit en racontant en détail tout ce qui s'est passé au scolasticat pendant ces trois dernières années. Pour donner du relief aux petits incidents dont notre chronique se compose, il me faudrait un pinceau que je n'ai jamais eu et des couleurs que je ne trouve point sur ma palette. Je me bornerai donc à tracer quelques traits généraux et à rapporter, aussi brièvement que possible, les principaux faits dont le souvenir mérite d'être conservé. Réussirai-je à intéresser mes lecteurs?

Je n'ose me le promettre. Du moins, tâcherai-je d'être court, afin de les ennuyer moins longtemps.

Nos annales (1) ont déjà dit pour quels motifs le scolasticat d'Irlande fut transféré dans le Limbourg hollandais. Ce ne fut pas sans peine que nous nous éloignâmes de ces bords où plusieurs d'entre nous étaient nés et où les autres avaient trouvé une seconde patrie. Personne, j'espère, ne nous accusera d'avoir regretté surtout le voisinage de la mer, les beaux lacs, les grands arbres et tous les autres agréments qui faisaient de Belcamp-Hall un séjour enchanté. Sans doute, nous n'étions pas insensibles à ces beautés de la nature ; nous en rendions grâces à l'Auteur de tout don, qui nous traitait en enfants gâtés, et nous en jouissions simplement et joyeusement comme on jouit d'un beau jour, sans oser y attacher notre cœur. Nous savions, en effet, que le religieux n'est pas appelé à vivre dans des résidences princières, et que s'il lui arrive d'y entrer en passant, l'humilité qui, alors apparaît moins dans la demeure elle-même, doit fleurir davantage et pousser de plus profondes racines dans l'âme de celui qui l'habite. N'est-ce pas du missionnaire qu'on doit pouvoir dire qu'il est semblable

..... Aux oiseaux de passage
Qui ne bâtissent point leurs nids sur le rivage,
Qui ne se posent pas sur les rameaux des bois ;
Nonchalamment bercés sur le courant de l'onde,
Ils passent en chantant loin des bords ; et le monde
Ne connaît rien d'eux que leur voix.

Aussi bien, ce qui causait nos regrets était-ce plutôt de voir passer en des mains étrangères une maison que nous devions à l'aimable sainte Philomène, où nous avions reçu tant de grâces, et qui nous paraissait destinée à devenir une pépinière de missionnaires Oblats de

(1) Numéro de septembre 1888, p. 464.

Marie Immaculée. C'était aussi de nous séparer de tous ces Pères et Frères de la province britannique dont l'accueil avait rendu notre exil si doux, et qui nous avaient toujours porté le plus vif intérêt. Nous les connaissions presque tous. Chaque été, à l'époque des retraites, ils ne manquaient pas de venir nous voir, et chacune de leurs visites était pour nous une fête.

Il nous en coûtait surtout de laisser derrière nous notre bien-aimé Père Supérieur que l'état de sa santé empêchait de nous suivre en Hollande. Le R. P. Gubbins n'était avec nous que depuis une douzaine de mois, mais il n'avait pas tardé à gagner l'estime, la confiance et l'affection de toute la communauté. Il nous aimait et nous le lui rendions. Aussi, combien cette brusque séparation dut le faire souffrir! Nous pûmes l'entrevoir le soir de notre départ, lorsque, nous étant réunis au pied de l'autel pour faire notre visite au Très Saint Sacrement et réciter l'itinéraire des clercs, notre Père leva les bras au ciel, et, d'une voix pleine de larmes, nous donna sa dernière bénédiction.

On s'étonnerait à bon droit et l'on m'en voudrait de ne pas trouver ici le nom du R. P. Tatin. A l'époque néfaste des expulsions, ce vénéré Père était supérieur du scolasticat d'Autun. N'ayant pu détourner l'orage, du moins ne perdit-il aucun de ceux que le Maître lui avait confiés, et sa joie fut grande de les retrouver tous réunis autour de lui sur les rivages hospitaliers de l'Irlande. C'est là que, sept années durant, il continua l'œuvre de dévouement qu'il avait commencée au Sacré-Cœur, et son amour paternel ne fut satisfait que le jour où, cédant à ses instantes prières, sainte Philomène lui eut procuré pour ses enfants la plus délicieuse solitude qu'il pût leur souhaiter et que ses mains se plurent encore à embellir. Appelé ensuite au gouvernement de

la Province britannique, il ne perdit jamais de vue ses chers scolastiques auxquels il ne cessait de témoigner le plus grand intérêt, et c'est parmi eux qu'il aimait à venir passer, disait-il, ses plus agréables moments.

Ce que son cœur éprouva quand il apprit qu'un coup de vent avait détruit le nid et que les petits allaient s'envoler vers une terre lointaine, il nous fut facile de le deviner, mais rien ne le trahit au dehors; et nous n'entendîmes que des paroles de soumission à la volonté de Dieu. Quelques jours avant notre départ, nous allâmes faire nos adieux à nos frères de Belmont-House. Le R. P. Provincial avait tenu à présider cette réunion. Se sentant toujours, et avec raison, le Père des scolastiques, il voulut bien répondre, en leur nom, aux aimables paroles que le R. P. Ring, supérieur du noviciat, leur avait adressées. Puis il nous exhorta tous à la résignation. Il est bon, nous dit-il, que de temps en temps le souffle de l'obéissance nous face changer de place, de peur que nous ne prenions racine quelque part. Ne nous attachons jamais à rien et n'imitons pas l'escargot qui traîne sa coquille après lui.

Non, Révérend Père Tatin, et vous tous, chers Pères et Frères de la Province britannique, nous ne ressemblons point à l'escargot. Cette vilaine petite bête ne peut se séparer de sa maison, et elle la porte toujours sur son dos; pour nous, nous vous avons mis dans notre cœur et, au signal donné, nous sommes partis.

Le 26 septembre, tout était prêt pour le départ. Nous fûmes bien étonnés de trouver à l'embarcadère les grandes caisses contenant tout notre mobilier, et de voir les grues hisser sur le bateau les lits où nous avions reposé la veille. La mer était calme et le temps splendide. A Holy-Head, un wagon entier fut mis à notre disposition, en sorte que nous traversâmes l'Angleterre sans

avoir à changer de voiture. Nous n'étions pas plus tôt arrivés à Bletchley et à Harwich que des porteurs s'emparaient de nos bagages et un maître d'hôtel s'avançait vers nous pour nous inviter à venir prendre place au buffet, car la table était mise. Qui avait ainsi tout prévu et réglé? Le R. P. Mac-Intyre. Qu'il me permette de lui exprimer ici, au nom de tous, notre vive reconnaissance. Le R. P. Ravaux était venu à notre rencontre, à Anvers. Grâce à lui, la seconde partie de notre voyage se fit aussi agréablement que la première, et le 28 au soir, juste deux jours après notre départ de Dublin, nous arrivions à Herzogenrath, petite ville de la province rhénane, située sur la frontière de Hollande, à quelques kilomètres seulement de Kerkrade. Nous eûmes bientôt gravi, à pied, la colline qui porte le village de Bleyerheide. Parvenus au sommet, on nous montra, au milieu des prés et des champs d'avoine, un peu isolée des autres maisons qui se cachaient derrière des haies d'aubépine, une grande construction en briques grises, dont le toit nous semblait dépasser à peine les arbres fruitiers de la prairie environnante : c'était Saint-François.

Je n'essayerai pas de décrire l'impression que produisit sur nous, en cette journée d'automne, la vue de ce couvent au style sévère, et que commençait à envelopper la brume du soir. Je me trompe fort, ou quelques-uns regardèrent en arrière et pensèrent à Belcamp-Hall. Mais la tentation ne dura qu'un instant, et elle était déjà loin de nous, quand nous aperçûmes, sur le seuil de la maison, notre nouveau supérieur qui nous ouvrait ses bras. Plusieurs d'entre nous avaient fait leur noviciat sous la direction du R. P. Gandar, ou bien ils l'avaient eu pour Provincial; les autres le connaissaient de réputation. Son accueil eût suffi à nous montrer, si nous ne l'avions su à l'avance, que tous, fils du Nord et

enfants du Midi, nous avions retrouvé en lui un véritable Père. L'œil exercé du R. P. Van Laar, qui était venu exprès d'Amérique pour être notre économe, ayant tout prévu, notre installation fut l'affaire d'une semaine. Quelques scolastiques de Saint-Gerlach nous avaient précédés à Saint-François; d'autres arrivèrent bientôt de Notre-Dame de l'Osier, et le 7 octobre la communauté était au complet, prêt à recevoir le pain de la parole de Dieu. C'est le R. P. Sardou, procureur général, qui nous le distribua pendant huit jours, et il ne nous quitta qu'après s'être bien assuré que, sous aucun rapport, nous ne manquions de rien. Le jour même de la clôture de la retraite, on remettait en vigueur l'ancien règlement du scolasticat du Sacré-Cœur, à Autun, et le lendemain matin les classes recommençaient.

Le couvent de Saint-François est un lieu favorable à l'étude. Ici nous sommes à la campagne et aucun bruit du dehors ne vient nous distraire. C'est à peine si de temps à autre on entend rouler sur le chemin quelques charrettes de fermier. Un grand jardin, clos de murs, nous offre de belles allées pour nos récréations et nous fournit, outre des légumes en abondance, des fruits de toutes sortes: poires, pommes, prunes, cerises, groseilles, fraises, voire même des abricots et des raisins, lesquels, soit dit en passant, n'arrivent pas toujours à maturité. S'il n'y a ni cour, ni pelouse, pour les jeux de barres, de paume ou de cricket, ce n'est certainement pas la faute de notre excellent jardinier, le cher Frère Guinet. Les RR. PP. Franciscains n'ont pas songé à ces détails. Nous y avons suppléé de notre mieux en faisant deux jeux de boules, l'un pour les Frères scolastiques et l'autre pour nos Frères convers. Une dame charitable ayant mis à notre disposition une vaste maison de campagne, les jours de promenade, on a pu organiser, sur une pelouse

voisine, quelques bonnes parties de *foot-ball*. Nous en avons fait autant, chaque jour, pendant plusieurs mois, dans une prairie séparée seulement de notre jardin par le mur de clôture. Nous avions bien peur, tout d'abord, de scandaliser cette pieuse population peu habituée, cela va sans dire, à voir des curés se tirailler et poursuivre avec acharnement un pauvre ballon; mais nous fûmes vite rassurés quand nous vîmes les passants s'arrêter et suivre avec un intérêt marqué, toutes les péripéties de la lutte. Évidemment ces braves Limbourgeois se disaient au fond du cœur: Vive cela! Voilà des jeunes gens qui seront un jour de bons missionnaires!

Un autre reproche qu'on fait à notre jardin, c'est qu'il n'y a pas un arbre d'agrément pour nous protéger contre les ardeurs du soleil. Aussi n'avons-nous guère d'ombrage, à part celui que peut donner le toit de la maison; or, en Hollande, à l'heure de midi, il n'y a jamais beaucoup d'ombre le long des murs. En revanche à quelques pas du couvent et dans toutes les directions, on rencontre d'agréables bosquets où l'on peut goûter le *frigus opacum* dont Tytire jouissait autrefois et qui excitait l'envie de Mélibée. Le pays est d'ailleurs assez accidenté, et assez joli dans les environs. J'ai dit en commençant que je ne voulais pas le décrire; qu'on me permette cependant une exception en faveur du Lous-Berg.

C'est une butte plantée de sapins, à 6 kilomètres environ de Bleyerheide, et tout près d'Aix-la-Chapelle, qu'elle protège contre les vents du nord. Une petite église blanche est bâtie sur la pente est; on la fait remonter à Charles le Chauve, mais elle a été entièrement reconstruite de nos jours. Au sommet, se dresse un obélisque élevé par Napoléon I^{er}, et dont les côtés sont couverts d'inscriptions en langue allemande. De ce point,

en se tournant vers le sud, on voit la ville à ses pieds, et plus loin, la chaîne de l'Eiffel. Au levant, derrière un groupe de mamelons verts, se déroule l'immense plaine où fut Tolbiac, et qui va finir au bord du Rhin. Au couchant, le regard se repose agréablement sur les riantes collines de la frontière belge, tandis que, du côté du nord, il erre dans les gras pâturages du Limbourg, ou bien il va se perdre dans la vallée de la Worms, d'où sort, en colonnes noirâtres, la fumée de nombreuses usines.

C'est un beau panorama, et l'on comprendra facilement que le Lous-Berg ait toujours été l'un des buts préférés de nos promenades. Nous aimons à y aller jouir de cette belle vue et contempler d'aussi près que possible la ville de Charlemagne. Je dis « d'aussi près que possible », car Aix-la-Chapelle est une sorte de terre promise où, hélas! il n'a pas été donné à tous nos scolasticats d'entrer. Quelques-uns pourtant ont eu cette bonne fortune, et ils ont pu admirer ses antiques portes, la salle de couronnement des anciens empereurs d'Allemagne, et surtout sa vénérable cathédrale. Le chœur a une origine relativement récente, mais le dôme est du huitième ou du neuvième siècle. Dans la galerie qui en fait le tour, on montre des colonnes de porphyre données par le pape Léon III, d'autres disent par Adrien Ier, ainsi que le trône où les empereurs, après leur couronnement, recevaient les hommages de leurs vassaux. C'est assis sur ce marbre qu'on aurait trouvé le corps de Charlemagne, lorsqu'on ouvrit son tombeau pour la première fois.

Le trésor est d'une richesse incomparable. On y conserve les langes de Notre-Seigneur, l'étoffe qu'il portait autour des reins sur la croix, le suaire dans lequel fut enveloppé le corps décapité du saint précurseur, et un habit de dessous ayant appartenu à la Mère de Dieu.

Outre ces reliques précieuses, qu'on n'expose que tous les sept ans à la vénération des fidèles, il en est d'autres qu'on peut visiter chaque jour; telles sont : une ceinture de Notre-Seigneur et la corde avec laquelle ses mains furent liées ; une partie de l'éponge, plusieurs grosses parcelles de la vraie croix, une ceinture de la Sainte Vierge, des cheveux de saint Jean-Baptiste, les ossements du vieillard Siméon, un anneau de la chaîne de saint Pierre, les restes de Charlemagne avec son olifant, etc., etc. Je ne parle point des châsses magnifiques, des ciboires, ostensoirs et autres vases sacrés, tous fort anciens et du plus grand prix, que possède cette église ; cela m'entraînerait trop loin et j'ai hâte de rentrer à Bleyerheide pour dire un mot de ses habitants.

Ils sont, pour la plupart, employés dans les houillères du voisinage, et ce travail assuré leur procure une certaine aisance. Le socialisme, qui prend en Allemagne des proportions si effrayantes, n'a pu jusqu'ici entamer cette religieuse population sur laquelle veillent des pasteurs éclairés et toujours intrépides dès qu'il s'agit de défendre le troupeau confié à leur garde. La foi est très vive, profondément enracinée dans les cœurs et forte comme aux plus belles époques du christianisme. L'une de ces manifestations les plus frappantes, c'est le respect profond dont on entoure le prêtre et l'attachement que l'on a pour lui. Les enfants que nous rencontrons baisent leur petite main et nous la présentent en nous demandant une *bildchen* (petite image), tandis que les grandes personnes nous adressent ce salut chrétien : « *Gelobt sei Jesus-Christus!* » (*Laudetur Jesus-Christus*) ; et nous de répondre : « *In Ewigkeit* » (*in æternum*). Dans les processions, les hommes égrènent leur chapelet et chantent des cantiques sans aucun respect humain.

Mais c'est surtout dans les églises qu'il faut voir à l'œuvre l'esprit de foi et la piété de ce peuple. On sait qu'une chapelle publique est attachée au couvent. C'est le R. P. Ravaux qui en est chargé. Chaque jour, on y dit trois messes pour les fidèles ; à cinq heures et demie, à six heures et à sept heures et demie. Le dimanche, elle se remplit matin et soir, et il y a sermon en allemand. C'est la langue qu'on parle à Kerkrade et dans les environs. Tous les matins, un certain nombre d'ouvriers assistent à la première messe avant de se rendre à leur travail. Il en est même qui ne manquent jamais de faire le chemin de la Croix, et l'on est sûr de les rencontrer, chaque jour et à la même heure, occupés à ce pieux exercice. N'est-ce pas touchant aussi de voir de braves mineurs, à peine sortis de leur puits, venir s'agenouiller, les bras en croix, en présence du Très Saint Sacrement ou devant une statue de la Très Sainte Vierge ? Quelle tenue respectueuse et quel recueillement dans le lieu saint ! Le R. P. Antoine, assistant général, nous le disait au cours de la retraite qu'il vient de nous prêcher : Ces braves gens nous font la leçon.

Une coutume à laquelle ils sont attachés et qui n'a pas peu contribué, paraît-il, à la conservation de la foi, c'est l'usage des chants en langue vulgaire pendant les offices sacrés. Quand le prêtre offre l'auguste sacrifice, ou bien lorsqu'à la bénédiction du Très Saint Sacrement, pour se conformer à une rubrique spéciale à cette contrée, il se tourne vers l'assistance et tient immobile entre ses mains le corps de Notre-Seigneur, c'est un émouvant spectacle que celui de ces foules, les yeux fixés sur l'hostie sainte, et, dans la langue que tous comprennent, chantant avec un ensemble parfait des strophes comme celles-ci, dont la traduction ne saurait d'ailleurs rendre l'ingénue beauté :

« O Seigneur Jésus, sois-moi favorable ! O Seigneur Jésus, fais-moi miséricorde ! Très bon Jésus, pardonne-moi mes péchés ! O Jésus, je crois en toi ! O Jésus, j'espère en toi ! Jésus, Jésus, je t'aime de tout mon cœur ! Jésus, pour nous fait homme ! Jésus, qui pour nous as souffert ! Très aimant Jésus, pour nous mort sur la Croix ! O Jésus, à toi ma vie ! O Jésus, à toi ma mort ! Jésus, Jésus, je suis à toi pour toujours ! *O Jesu, dir lebe ich ! O Jesu, dir sterbe ich ! Jesu, Jesu, dein bin ich ewiglich !* »

Hâtons-nous d'ajouter que si la piété est tendre et solide dans l'âge mûr, c'est parce qu'elle a été cultivée avec soin dans l'âme des enfants. C'est surtout dans les questions relatives à l'éducation de la jeunesse que la vigilance des pasteurs est en éveil, et que les pères de famille se montrent jaloux de conserver toute la part d'influence qui leur revient. Aussi le gouvernement est-il obligé de compter avec les catholiques. Dernièrement encore, en Hollande, une majorité protestante accordait aux écoles congréganistes une subvention qui les place sur le pied d'égalité avec les écoles de l'État. En Prusse, le clergé est tenu de donner, quatre fois par semaine, dans chaque salle de classe, des leçons d'instruction religieuse ou d'histoire sacrée, et il a droit de contrôle sur les livres mis entre les mains des écoliers. Chaque matin, l'instituteur allemand d'un village frontière conduit ses élèves à la messe dans notre chapelle, où il leur fait chanter de délicieux cantiques et réciter à haute voix des prières pour leurs parents « qui travaillent dans les entrailles de la terre », pendant le saint sacrifice de la messe. Il estime, à bon droit, que sortant de l'église pour entrer à l'école, ces enfants seront plus recueillis en classe et plus attentifs à ses leçons. Il y a deux ans, celui qui l'a précédé dans son emploi ne crai-

gnit pas de présenter à des examinateurs protestants, afin d'obtenir le brevet supérieur, une dissertation sur l'influence que l'assistance à la sainte messe exerce sur l'esprit des élèves. Heureux pays où la jeunesse des écoles publiques est confiée à de tels maîtres ! Que plus tard la persécution vienne à sévir, qu'il y ait un nouveau *Kulturkampf*, une autre lutte pour quelque prétendu progrès, et ces enfants d'aujourd'hui, devenus les hommes de demain, sauront défendre leur foi menacée et faire respecter par des adversaires tout-puissants les droits inprescriptibles de la conscience chrétienne.

Voilà, mon très révérend Père, dans quel religieux pays et au milieu de quelles excellentes populations, nous avons eu l'avantage de passer ces trois dernières années. Il est, je crois, inutile que je parle de notre genre de vie : tout le monde le connaît. A Montolivet, au Sacré-Cœur d'Autun, à Belcamp-Hall, à Saint-François, partout il est le même, à peu de chose près. Nous tournons continuellement dans le même cercle, mettant constamment le pied à la même place, comme un âne qui tourne la meule d'un battoir. Qu'on me pardonne cette comparaison, elle rend bien ma pensée, et je l'emprunte à un grand homme, lequel, il est vrai, ne l'appliquait qu'à lui-même. On a dit que si le bonheur se trouve quelque part, c'est dans l'uniformité qu'il faut le chercher. A ce compte, la joie doit déborder au scolasticat. Elle n'y manque point, en effet. La jeunesse vit moins dans le présent que dans l'avenir ; on le lui reproche quelquefois, non sans raison, mais il faut avouer que ce n'est pas toujours un défaut. Lorsque, par exemple, le ciel est chargé de nuages, pourquoi ne dirions-nous pas avec le poète : *Post nubila Phœbus*? Quand la racine de la science paraît amère, il fait bon songer aux fruits délicieux dont on savourera plus tard la douceur; et

s'il arrive à quelqu'un de trouver nos journées un peu monotones, il ne lui est, certes, pas défendu de penser aux travaux plus variés du missionnaire dans les neiges du Nord ou sur les plages brûlantes de l'Afrique et de Ceylan. C'est ainsi que le scolastique demande par avance à demain ce qui peut parfois manquer aujourd'hui, et il est toujours content.

Au reste, si la nature refusait de voir dans notre vie cachée les charmes qu'elle renferme, l'esprit de foi nous la ferait trouver aimable quand même. Il est naturel que le missionnaire soupire après les missions comme le soldat après la bataille ; mais avant de combattre, ne faut-il pas s'exercer, durcir son corps à la fatigue, plier la volonté sous le joug de la discipline, s'aguerrir en un mot, et fourbir ses armes ? A l'époque des semailles, il y a assurément moins de chansons dans les champs et plus de monotonie qu'au temps de la moisson ; c'est avec joie cependant que le laboureur creuse le sillon et qu'il confie à la terre la semence d'où sortiront de riches épis. *Quæ seminaverit homo hæc et metet :* Semons, nous récolterons ensuite.

Ce n'est pas à dire qu'on ne fasse jamais de récoltes au scolasticat. La science, Dieu merci! y donne des fruits. J'ai à peine besoin de dire avec quel soin elle est cultivée parmi nous. Tous nos Frères comprennent l'importance de l'étude et la nécessité de travailler sérieusement à acquérir les connaissances dont ils auront besoin pour opérer le bien dans les âmes. S'il y a du temps perdu, si au lieu d'approfondir les questions on reste trop souvent à la surface, ces défauts sont imputables à l'âge et au manque de méthode plutôt qu'à l'absence de bonne volonté. Nous constatons d'ailleurs avec joie que Dieu bénit les efforts de nos bons Frères, et que leur application à l'étude est en général couronnée de suc-

cès. Quelques-uns pourraient-ils peut-être, sans trop de présomption, espérer de remporter des palmes et de gagner des médailles; malheureusement, il n'y a pas d'université à Bleyerheide. Du moins les notes qu'ils obtiennent aux divers examens sont-elles ordinairement bien satisfaisantes, et elles nous prouvent que si la plupart de nos élèves ne sont pas de très profonds métaphysiciens, ils n'en possèdent pas moins des notions exactes et tout un ensemble de connaissances solides au moyen desquelles ils pourront plus tard se rendre utiles, et faire honneur à l'Eglise et à la Congrégation.

Les annales ayant déjà donné, dans le numéro de septembre 1886, le programme des études, je n'ai pas à y revenir, puisqu'il est à peu près le même qu'à Belcamp-Hall. On y a fait entrer récemment l'éthique et l'histoire de la philosophie, et, depuis, le nombre de classes de philosophie a été porté à sept par semaine. Quatre ans au lieu de trois sont consacrés à l'étude de l'histoire ecclésiastique, et deux ans seulement à celle du droit canon. On pourrait améliorer encore ce programme et établir utilement quelques nouveaux cours, mais jusqu'ici l'insuffisance de notre personnel ne nous a pas permis de réaliser nos projets.

Une étude que les chapitres généraux et tous nos supérieurs ont maintes fois exprimé le désir de voir cultiver au scolasticat, c'est celle de l'anglais. En Irlande nous avions, pour l'apprendre, des occasions que l'on ne trouve pas ailleurs : prières communes, lectures publiques, instructions, et jusqu'à ce désir naturel que l'on a de connaître la langue du pays que l'on habite. Aussi, en sortant du scolasticat et même avant, à peu près tous les jeunes Pères étaient-ils à même de suivre une conversation anglaise, avantage précieux qui leur permettait d'exercer le saint ministère en arrivant dans

leur mission. Il était à craindre que, n'ayant plus les mêmes moyens ni le même stimulant, on n'en vînt à négliger l'étude de cette langue. Heureusement qu'il n'en est rien, et je ne sais si l'on a jamais été témoin au scolasticat d'une aussi grande ardeur à l'apprendre. Nos chers Frères y consacrent une partie de leurs récréations, et leur bonne volonté supplée aux facilités qu'ils auraient eues ailleurs, et dont le manque se fait sentir ici. Il y a toujours une classe d'anglais par semaine pour les élèves de philosophie, et c'est en anglais que se fait la lecture du soir, au réfectoire. Puissent tous nos scolastiques continuer à l'étudier avec la même application et la même persévérance? Ils réjouiront leurs supérieurs, et ceux d'entre eux qui seront envoyés aux missions étrangères se féliciteront plus tard d'avoir appris une langue dont la connaissance sera une condition indispensable du succès de leur ministère auprès des âmes.

Outre ces fruits de science au scolasticat, grâce à Dieu, il y a encore et surtout des fruits de vertus. Celui qui les porte ne les voit pas toujours, et cela est bon, mais les saints anges les cueillent avec un soin jaloux et les placent dans les greniers du Père de famille où nous les retrouverons à l'heure de la récompense. Le scolastique est un jeune arbre planté par la main du Seigneur dans une terre grasse et fertile : *In cornu filio olei*. Si ses racines puisent les sucs cachés dans les entrailles du sol, si sa tête regarde toujours le soleil, il ne tardera pas à croître et à se couronner de verdure ; bientôt les peuples viendront se reposer à son ombre, respirer son parfum et se nourrir de ses fruits. Pourquoi faut-il que le divin Jardinier ne lui laisse pas toujours le temps de grandir? La faux qui coupe l'épi tout à fait mûr fait tomber plus d'une fleur à peine entr'ou-

verte, et le missionnaire qui promettait une abondante récolte est enlevé parfois avant l'heure de la moisson, au printemps de la vie. On se réjouit alors au ciel, et sur la terre on verse des pleurs.

Cette tristesse ne nous est, hélas ! que trop connue. En moins d'un an, nous avons eu la douleur de perdre cinq de nos bons Frères; un sixième est mort depuis, à Talence, et plusieurs autres sont allés demander à un meilleur climat le rétablissement de leur santé compromise ou, au moins, quelque adoucissement à leurs souffrances. Quel deuil pour une communauté qui compte à peine soixante-dix membres! Notre passage à Saint-François restera marqué du sceau de cette grande épreuve, et chaque fois que nous penserons à cette maison, elle nous apparaîtra voilée d'un crêpe noir.

Ce n'est pourtant pas le choléra qui nous a visités, ni aucune de ces épidémies qui éclatent soudain et jettent la terreur et la désolation dans toute une contrée. La phtisie, l'implacable phtisie, a fait toutes ces victimes, et il a été d'autant plus difficile de lui résister qu'elle frappait à l'improviste et que ses premiers coups étaient mortels. Il est vrai de dire que deux de nos chers morts étaient déjà irrémédiablement atteints lorsqu'ils sont arrivés ici, et nous ne l'ignorions point. Un troisième commit une imprudence dont les conséquences peuvent être fatales au plus robuste. Les autres, du moins pour la plupart, n'avaient jamais paru bien forts, et tout fait croire qu'ils avaient contracté depuis longtemps le germe du mal qui les a ravis à notre affection. Ces germes, d'ailleurs, peuvent se cacher sous des apparences de bonne santé et n'attendre, pour se développer, qu'une occasion favorable. L'hiver de l'année 1889-1890 devait malheureusement la leur fournir.

On se souvient encore, sans doute, de ce mal mystérieux qui parcourut à cette époque le monde entier, déconcertant partout la science et faisant parfois plus de ravages que le choléra lui-même. Bien peu furent épargnés, et si *l'influenza* fut moins meurtrière pour les personnes d'une forte constitution qui eurent les moyens de se faire soigner, celles, au contraire, qui étaient déjà affaiblies par le travail, la maladie ou la vieillesse, succombaient souvent à son atteinte. Faut-il donc s'étonner qu'elle ait eu les suites les plus funestes pour quelques Frères d'une complexion délicate, surtout si l'on admet, comme cela est très probable, qu'ils portaient déjà en eux le principe d'un autre mal plus cruel qui peut bien attendre son heure mais qui ne pardonne jamais? Ajoutons que le climat de la Hollande n'est rien moins que salutaire à ceux qui souffrent de la poitrine. Le froid y est rigoureux, l'air humide et la température très variable. De plus, notre maison, bâtie sur une hauteur, n'a aucun abri et est exposée à tous les vents. Si l'on réfléchit à cet ensemble de circonstances plus ou moins défavorables et qu'il n'a pas tenu à nous d'écarter, on sera moins surpris des pertes si nombreuses que nous avons faites. Personne ne saurait douter des soins empressés dont la sollicitude de nos Supérieurs et la charité de tous les membres de la communauté ont entouré nos chers malades. Si l'affection, le dévouement, si tous les moyens à notre disposition avaient pu les sauver, nous n'aurions pas à les pleurer aujourd'hui.

Mais Dieu seul est le maître de la vie et de la mort. Ses pensées ne sont point nos pensées, ni ses voies nos voies, et il faut adorer les conseils impénétrables de son infinie sagesse. Puisque pas un cheveu de notre tête ne tombe sans sa permission, ce n'est pas sans un dessein particulier de sa providence qu'il a rappelé si tôt à lui,

quelques mois seulement après leur profession religieuse, ceux que son choix nous avait donnés pour Frères. Les fleurs dont nous avions tressé leur couronne étaient à peine fanées, et leurs cœurs étaient encore tout embaumés des grâces de leur consécration au Seigneur. Qui sait si, au cours d'une plus longue existence, leur esprit aurait su toujours se défendre contre la malice des méchants, et si leurs âmes ne se seraient jamais laissé séduire par les apparences trompeuses des biens de ce monde? Peut-être aussi Dieu a-t-il voulu couronner leurs mérites précoces, car on peut bien dire qu'en peu d'années ils ont parcouru une longue carrière; et si cette pensée augmente nos regrets, elle est en même temps la source d'une grande consolation.

Une notice nécrologique sera consacrée à chacun de ces bien-aimés défunts. On y parlera de leurs vertus, de leur soumission à la volonté divine, de leur résignation dans leurs souffrances; on y dira quel parfum de sainteté ils ont répandu autour d'eux. Pour nous, qui avons été les heureux témoins de leur vie édifiante et de leur fin si précieuse devant Dieu, nous n'oublierons pas les exemples qu'ils nous ont donnés, ni le spectacle que nous avons eu sous les yeux pendant une année entière : l'ange de la mort établi en permanence au milieu de nous, et l'ange de la charité lui disputant chacune de ses victimes et s'efforçant d'adoucir ses coups lorsqu'il ne parvenait pas à les détourner. C'est au premier que Dieu a donné la victoire; mais est-ce bien une victoire? Elle s'arrête au tombeau et n'a pour trophée qu'une poignée de cendres. L'amour est plus fort que la mort : après avoir pleuré sur la tombe où le corps repose, il suit l'âme au lieu de l'expiation pour l'accompagner ensuite jusqu'au séjour du bonheur où la mort n'a plus d'aiguillon et où la charité régnera sans conteste comme sans fin.

Ce n'est pas à ceux qui savent aimer que s'adressent ces vers du poète :

> Les morts durent bien peu : laissons-les sous la pierre !
> Hélas ! dans le cercueil ils tombent en poussière
> Moins vite qu'en nos cœurs.

Dans les nôtres vivra longtemps le souvenir des Frères chéris que nous avons perdus. La foi nous les montre parmi les phalanges des bienheureux, dans le groupe des saints Oblats qui nous ont précédés dans la patrie ; et parce que nous les avons connus et aimés, il nous semble qu'ils s'intéressent plus particulièrement à nous, et qu'ils nous obtiendront la grâce d'aller les rejoindre en suivant le chemin qu'ils nous ont tracé. Oui, nous le leur demandons, que notre âme meure de la mort des justes, et puisse notre fin ressembler à la leur : *Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia !*

Avant de finir, je dois mentionner quelques visites qui sont venues répandre un peu de variété sur notre vie. Celle que nous désirions le plus et qui nous a fait le plus de plaisir, c'est la vôtre, mon très révérend et bien aimé Père. Depuis 1881, date de votre dernier voyage dans la Province britannique, nous n'avions pas eu le bonheur de vous posséder au milieu de nous, et plus d'une fois nous avons vu de jeunes missionnaires partir pour l'étranger avec le regret de ne pas vous connaître. Heureusement que la Hollande est plus rapprochée de Paris que l'Irlande, et qu'on n'a pas, pour s'y rendre, de mer à traverser ; aussi étions-nous venus ici avec l'espoir de jouir plus souvent de votre présence. Nous n'avons pas été déçus. Dès la première année de notre séjour dans ce pays, vous avez tenu à visiter nos trois maisons du Limbourg hollandais, en commençant par les aînés,

c'est-à-dire par les scolastiques. Nous n'avons pas encore oublié le charme de ces quinze jours passés près de vous et sous vos yeux, ni la bonté toute paternelle avec laquelle, dans des entretiens particuliers et dans des conférences à toute la communauté, vous vous enquériez de tous nos besoins et nous aidiez de vos conseils. C'est en approchant des Supérieurs que l'on comprend combien ils sont nos pères et comment nous sommes leurs enfants.

Un des plus agréables souvenirs de votre passage à Saint-François, mon très révérend Père, c'est celui du 21 mai. Depuis l'époque des expulsions, vous avez bien voulu confier à l'ancien scolasticat d'Autun le pieux soin de célébrer le service anniversaire pour le repos de l'âme de notre vénéré Fondateur. C'est un honneur dont nous vous sommes reconnaissants, et chaque année nous sommes heureux de pouvoir remplir un devoir si cher à notre affection filiale. Votre présence devait donner à cette touchante cérémonie une solennité inaccoutumée et un cachet tout particulier de piété communicative.

C'est le R. P. Rey, provincial du Nord, qui offrit le saint sacrifice auquel assistaient la communauté tout entière de Saint-François et des représentants de nos deux autres maisons du Limbourg. Comment rendre ce que nous éprouvâmes alors? Ces prières et ces chants que des enfants faisaient monter vers Dieu en faveur du meilleur des pères; l'auguste victime immolée par l'un des disciples les plus aimants et les plus aimés de Mgr de Mazenod; la vue au milieu de nous du successeur immédiat de notre vénéré Fondateur, de celui qui est l'héritier de son esprit et le dépositaire de son autorité : tout avait pour nous un langage qui était compris de nos cœurs. Tantôt, le passé tout entier de notre Congrégation se présentait à nous avec ses humbles dé-

buts et son beau couronnement, avec ses luttes et ses victoires, avec les épreuves qu'elle a traversées et les bénédictions qu'il a plu au Seigneur de répandre sur elle; tantôt nous nous transportions par la pensée dans les régions du monde invisible ; mais au lieu de suivre les paroles de la liturgie sacrée devant le tribunal de la justice divine ou parmi les âmes que le feu purifie, nous montions au séjour des élus, et notre vénéré Père nous apparaissait au milieu des saintes phalanges, tout resplendissant de gloire, entouré des Oblats fidèles qui l'ont imité ici-bas et qui forment aujourd'hui sa couronne dans le ciel. Nous ne croyions pas intercéder pour lui, il nous semblait plutôt le prier pour nous, célébrer ses louanges et assister à son triomphe.

L'émotion dont notre âme était remplie s'accrut encore le soir, mon très révérend Père, lorsque vous nous réunîtes une dernière fois pour nous entretenir des vertus et de la bienheureuse mort de notre saint Fondateur. « La charité ! La charité ! La charité ! » C'est le testament qu'il nous a laissé ; ce furent aussi ses dernières paroles. Puissent-elles ne jamais s'effacer de nos cœurs ! La charité, oui, nous voulons la pratiquer toujours ; mais venez souvent au milieu de nous, Père vénéré, il nous sera plus facile de nous aimer les uns les autres, car lorsque vous êtes avec nous, nous sentons mieux que nous ne formons qu'une même famille, et que nous sommes les enfants d'un seul et même père : *Filii unius viri sumus.*

Depuis notre arrivée dans le Limbourg hollandais, nous avons eu le bonheur de voir parmi nous tous les membres de l'Administration générale. Plusieurs sont venus nous prêcher la retraite, tous se sont occupés de notre bien et nous ont témoigné le plus paternel intérêt ; aussi gardons-nous de leur passage un souvenir bien

reconnaissant. Qu'on me permette d'offrir, en ma qualité de professeur, un remerciement spécial au R. P. Martinet qui, amené ici par les affaires de notre maison de Liège, et souffrant encore d'une chute récente, voulut bien néanmoins présider nos examens. Si je ne craignais de trop demander, mon très révérend Père, j'exprimerais le désir qu'à la fin de chaque semestre, ou au moins une fois par an, un de vos Assistants vienne ainsi constater par lui-même les progrès de nos Frères, nous aider de son expérience, et nous apporter à tous le précieux encouragement de sa présence.

Tout à l'heure, j'ai mentionné le nom du R. P. Provincial du Nord. Le R. P. Rey a bien voulu suspendre ses importants travaux pour prêcher au scolasticat une retraite d'ordination, et il n'est jamais venu dans le Limbourg sans nous procurer la joie de le posséder quelques instants parmi nous. Chaque fois il y a produit l'effet d'un beau soleil au milieu du brouillard. A sa vue, tous les visages s'illuminent, parce que, sur le sien brille le reflet de l'extrême bonté de son cœur. Plusieurs de nos Frères lui doivent, après Dieu, la grâce de leur vocation ; tous le chérissent et le vénèrent. Ils me sauront gré de dire ici, en leur nom, à ce bien-aimé Père, qu'ils lui sont vivement reconnaissants de l'intérêt qu'il leur porte et du grand bien qu'il leur a fait.

Je ne puis nommer tous les visiteurs que nous avons eu le plaisir de recevoir à Saint-François. Il nous en est arrivé de partout et quelquefois même de loin. Au mois de janvier 1889, Mgr Gaughran, vicaire apostolique de l'État libre d'Orange, daignait apporter à quelques-uns de nos scolastiques les grâces d'une ordination et nous faire tous jouir de sa présence au milieu de nous. Sa Grandeur fut suivie de près par le R. P. Crétinon, du même

vicariat. Plus tard l'Amérique nous a envoyé le R. P. Langevin, et dans la personne du R. P. Jules Collin, nous avons salué la *Perle des Indes*. On sait avec quel bonheur sont accueillis, au scolasticat, nos Pères missionnaires, et particulièrement ceux qui viennent de l'étranger. Ils ont le don spécial d'intéresser la jeunesse, et on ne se lasse pas de les entendre parler du pays qu'ils évangélisent, des mœurs de ses habitants, des difficultés qu'ils rencontrent, des fruits de conversion et de salut que la grâce opère par leur ministère. On se presse autour d'eux pour écouter leurs récits, comme on entoure le soldat de retour dans ses foyers après une campagne où il a beaucoup souffert et où il s'est couvert de gloire. Leur parole remue les cœurs, et elle y allumerait le feu du zèle apostolique, s'il n'y brûlait déjà. Heureusement qu'ici cette flamme n'a besoin que d'être entretenue. La plupart de nos Frères scolastiques ont été amenés dans la Congrégation par le désir des missions étrangères, et s'ils sont prêts à aller partout où l'obéissance les enverra, pratiquant ainsi la sainte indifférence dont le religieux ne doit jamais se départir, ils n'en continuent pas moins de répéter au fond de leur cœur ce qu'un de nos poètes disait, en leur nom, à S. G. Mgr Gaughran :

Il est trop vrai, les ouvriers sont rares.
Si Dieu voulait, comme au premier coup de clairon
Trépigne le coursier, cette ardente jeunesse,
Votre Grandeur la verrait
S'élancer pleine d'allégresse
Sur vos pas ; et rien ne l'effraierait :
Ni sacrifices, ni dangers, ni tempêtes,
Ni la mort ; car vous nous ouvrez avec éclat
La route, Monseigneur. Dieu nous arrête,
Mais agréez du moins que nous vous fassions fête.

Puisque je parle des visites que nous avons reçues

Saint-François, la reconnaissance me fait un devoir de donner une mention spéciale à celles dont nous a honorés Mgr Fischer, évêque de Juliopolis et coadjuteur de Mgr l'archevêque de Cologne. Chaque année, Sa Grandeur a eu la bonté de venir parmi nous ordonner nos chers Frères scolastiques et répandre sur tous les membres de la communauté ses paternelles bénédictions. Pour nous procurer cette joie et nous rendre cet important service, elle a bien voulu suspendre les courses et les travaux apostoliques auxquels elle se livre constamment dans le vaste diocèse de Cologne ; et elle n'a même pas reculé devant des dérangements, des voyages et des fatigues considérables : circonstances qui nous font encore mieux comprendre toute l'étendue de sa bienveillance à notre égard. Les lettres si bonnes qu'elle a bien voulu nous écrire pour nous donner l'assurance que malgré ses nombreuses occupations et tous les obstacles qui pourraient surgir, elle serait au milieu de nous au jour marqué pour l'ordination ; les paroles affectueuses qu'elle a daigné nous adresser (une fois entre autres, elle a eu l'amabilité de nous dire qu'elle ne doutait point de la ferveur d'une Société qui a donné à la sainte Église le regretté cardinal Guibert) : tout cela, et mille autres choses encore nous montrent qu'en Mgr Fischer la Congrégation a trouvé un bienfaiteur, un protecteur, un père.

Tous ceux qui ont eu le bonheur d'être ordonnés par ce vénéré prélat n'oublieront pas sa piété si édifiante, ni les larmes qui coulaient de ses yeux au moment où il leur imposait les mains. Partout où les enverra la sainte obéissance, comme le lui disait au nom de tous le R. P. Supérieur, dans les pays civilisés ou chez les infidèles, auprès des sauvages de l'Amérique du Nord, au milieu des tribus cafres du Zululand, du Transwaal

ou du Free-State, ou bien parmi les Tamouls et les Singhalais de l'île de Ceylan, partout ce souvenir les accompagnera et leur fera du bien. Et si, au milieu des luttes et des fatigues qui les attendent, ils sentent parfois leurs forces défaillir, ils prendront leur feuille d'ordination qui ne les quittera jamais, et le nom vénéré de Mgr Fischer, non moins que la vue de ses armes, relèvera leur courage et leur donnera la force de continuer à travailler et à souffrir pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. L'ancre de l'espérance et le dauphin qu'elle soutient, leur diront que les rudes labeurs de l'apostolat ne resteront pas sans récompense, et que celui qui combat pour le Seigneur peut toujours compter sur le secours de son bras. L'alpha et l'oméga leur rappelleront que Dieu seul doit être le principe et la fin de toutes leurs œuvres, et qu'en lui seul ils doivent aller puiser les grâces et la vertu qui font le bon missionnaire. Enfin, dans la devise : *Nemini obesse, omnibus prodesse*, ils trouveront le résumé de leurs devoirs de prêtres et d'apôtres de Jésus-Christ. En la lisant, il leur semblera entendre le prélat qui les a ordonnés leur adresser ces mêmes paroles et leur dire : Prenez garde de déchoir de votre belle vocation ; faites du bien, faites-en à tous, faites-en le plus possible.

C'est ainsi que son souvenir les aidera toujours à bien remplir la mission que l'Église a confiée à notre petite famille religieuse : faire du bien en travaillant au salut des âmes, mais surtout des âmes les plus abandonnées : *Evangelizare pauperibus misit me.*

Mgr Fischer a bien voulu accepter la vie de notre vénéré Fondateur, que le R. P. Supérieur lui a offerte en témoignage de sa profonde gratitude et de celle de ses enfants. Cette vie nous représentera tous auprès de Sa Grandeur ; sans cesse elle lui dira merci de notre part

pour le bien qu'elle nous a fait et pour celui qu'elle veut encore nous faire.

Un visiteur que je ne puis oublier, c'est le R. P. Lehmkuhl, de la Compagnie de Jésus, auteur d'une théologie morale très estimée et très répandue.

De passage à Bleyerheide, il voulut bien accepter notre invitation et dîner avec nous. « Lorsqu'un illustre personnage nous fait l'honneur de s'asseoir à notre table, dit le R. P. Supérieur, après la lecture de l'Ancien Testament, nos saintes Règles nous permettent de causer pendant le repas : *Tu autem, Domine, miserere nobis ! — Deo gratias!* » Et tous nos scolastiques de se demander quel pouvait être ce visiteur distingué vers lequel ils avaient déjà discrètement tourné leurs regards. Son nom fut bientôt connu, et l'on ne tarda pas à voir éclater sur tous les visages la joie que l'on éprouvait à contempler le célèbre théologien dont on avait si souvent entendu invoquer l'autorité, en classe. Ceux qui s'étaient fait du grand moraliste l'idée d'un Allemand à la haute stature, aux larges épaules et à la tête carrée, durent en revenir et se rappeler que dans un petit corps peut habiter un grand esprit.

Le R. P. Lehmkuhl doit avoir une cinquantaine d'années, et il est d'une activité qu'aucun travail ne lasse. Sans parler de l'édition de sa théologie qu'il donne tous les ans au public, il collabore régulièrement à plusieurs revues, réédite d'anciens ouvrages, prépare des mémoires pour divers congrès, répond à de nombreuses consultations, etc., etc. Il nous fit presque espérer des cas de conscience dans le genre de ceux de Gury, et à ce propos, il nous félicita hautement d'avoir introduit au scolasticat une classe de casuistique par semaine. Après dîner, sur l'invitation du R. P. Supérieur, il consentit à adresser quelques mots aux frères scolastiques. Dans un

latin facile, avec des manières d'ancien professeur, et sur un ton où perçait une pointe d'originalité, il leur recommanda surtout l'étude de l'apologétique, si importante de nos jours, et celle de la morale, absolument indispensable à quiconque est appelé à diriger les âmes. Il les exhorta aussi à se tenir au courant des questions sociales.

Ce dernier conseil fut reçu avec des applaudissements unanimes, car les questions sociales, j'ai oublié de le dire plus haut, sont à l'ordre du jour au scolasticat comme partout ailleurs. Aux vacances de Noël et pendant celles d'été, il y a eu plusieurs discussions publiques où l'on s'est occupé successivement du socialisme, de ses causes et de ses remèdes, de l'intervention de l'État pour fixer le minimum du salaire et le maximum de la journée de travail, etc., etc. Il paraît même qu'on aurait examiné quelle est la meilleure forme de gouvernement et si la république n'est pas préférable à la monarchie. Bref, on a abordé les problèmes les plus actuels et les plus épineux de l'économie sociale et politique. Je n'ai pas à dire si les séances ont parfois été bruyantes et si les avis se sont partagés. Léon XIII lui-même ne semble pas avoir réussi à unir les esprits divisés, chaque parti se prévalant de quelque passage de son encyclique *De conditione opificum*. Sur un point du moins, tous sont d'accord avec le Pape, avec le R. P. Leimkuhl et avec tous les bons catholiques : le problème social ne saurait être résolu sans le concours de l'Église. Il faut donc que ses ministres, que les prêtres aient dans leur cœur un véritable amour pour les classes ouvrières, qu'ils s'occupent de leurs intérêts afin de les attirer à eux et de leur faire accepter le remède au mal dont elles souffrent et dont la société tout entière est menacée.

Il est temps, mon très révérend Père, que je me

souvienne de la promesse d'être court, que j'ai faite en commençant. Je ne croyais pas qu'il me faudrait tant d'espace pour mettre si peu de choses. Je termine donc en remerciant le séraphin d'Assise et son aimable disciple, le saint de Padoue, de toutes les faveurs qui nous ont été accordées par leur intercession. Puisqu'il ne nous est pas donné de rester plus longtemps dans la maison confiée à leur garde, qu'ils daignent étendre leur puissante protection sur notre nouvelle demeure et nous obtenir la grâce de nous attacher de plus en plus aux devoirs de notre vocation, à la pratique de nos saintes Règles et à l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la pierre éprouvée, angulaire, précieuse, qui porte le fondement de notre édifice : *lapidem probatum, angularem, pretiosum, in fundamento fundatum* (Isaïe, XXVIII, 16). Appuyés sur cette base inébranlable, *radicati et superædificati in ipso*, loin de nous ressentir du mouvement des choses qui passent, nous nous fortifierons chaque jour dans l'homme intérieur afin de mériter d'être comblés de toute la plénitude des dons de Dieu : *Virtute corroborari per spiritum ejus in interiorem hominem... ut impleamini in omnem plenitudinem Dei.* (Ephes. III, 16, 19.)

Veuillez agréer les sentiments de profond respect avec lesquels j'ai le bonheur de me dire, mon très révérend et bien-aimé Père,

Votre obéissant et affectionné fils en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

M. Bernad, o. m. i.

VARIÉTÉS

JUBILÉ SACERDOTAL DU R. P. DAMASE DANDURAND

MISSIONNAIRE DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE.

Saint-Laurent, le 26 août 1891.

La retraite qui, chaque année, réunit à Sainte-Marie de Winnipeg tous les Pères du Vicariat, venait de se terminer comme d'habitude par la rénovation solennelle des vœux. La présence au milieu de nous de Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, et de Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska Mackenzie, qui au dernier moment avait bien voulu remplacer comme prédicateur le R. P. Camper, empêché par la maladie, avait donné à cette cérémonie toujours si belle un caractère particulièrement touchant. Voulant ne se distinguer en rien de leurs frères en religion, les vénérés prélats avaient déposé, pour la circonstance, tout insigne épiscopal, et c'est revêtus de la simple soutane noire, et portant sur leur poitrine la croix de missionnaires Oblats, qu'ils étaient venus, aux pieds des saints autels, renouveler leurs engagements sacrés.

Déjà la matinée s'était écoulée, nous laissant la plus douce impression de l'*Ecce quam bonum*, chanté par le Prophète, quand le R. P. Baudin, représentant du R. P. Vicaire, convcqua tous les Pères dans la salle des exercices. Il s'agissait de fêter le R. P. Dandurand, doyen des missionnaires Oblats canadiens-français.

Cinquante années de prêtrise se présentent si rarement,

surtout dans notre Congrégation, que nous ne pouvions laisser dans l'oubli cet heureux événement.

Le R. P. Baudin, prenant la parole, s'exprima à peu près en ces termes :

« En l'absence de notre R. P. Vicaire, j'ai été chargé par lui de vous présenter, en son nom, les félicitations de tous les Oblats réunis à Sainte-Marie, ainsi que de ceux du Vicariat qui, pour de bonnes raisons, ont dû rester à leur poste (1).

« Voici la lettre que le R. P. Vicaire vous adresse à l'occasion de votre Jubilé sacerdotal :

« Révérend Père,

« Je me réjouissais d'avance à la pensée de l'honneur qui m'était réservé de représenter le T. R. P. Général, le Vicariat, la Province du Canada, et la Congrégation tout entière pour féliciter le premier Oblat canadien-français de la grande faveur que le bon Dieu lui fait d'arriver à la cinquantième année de prêtrise. Mais l'homme propose et Dieu dispose. Cependant, veuillez croire, révérend Père, que je serai présent d'esprit et de cœur quand vos Frères en religion vous présenteront leur bouquet de fête. — Vous êtes le premier Oblat canadien-français. Honneur à vous, révérend Père, qui avez montré la voie à cette foule de nobles et dignes Oblats, de vrais évangélisateurs des pauvres, de missionnaires zélés pour la recherche et la conquête des âmes les plus abandonnées ! Honneur à notre Vicariat où vont se célébrer vos noces d'or ! Je remercie le Seigneur des bénédictions sans nombre qu'il a daigné répandre sur vous. Votre mission a été fructueuse : sur votre passage,

(1) Etaient absents : le R. P. Camper, vicaire des missions, retenu par la maladie ; le R. P. Gascon, son infirmier, et le R. P. Dozois, chargé du soin de l'Ecole industrielle à Qu'Appelle.

les cœurs ont été touchés, les consciences ont trouvé la paix, l'enfer a frémi, le ciel s'est réjoui. Jamais lassé du travail, vous n'avez cessé et vous ne cessez encore de crier : « Donnez-moi des âmes à sauver !... » Le missionnaire Oblat doit mourir en sauvant une âme.

« Acceptez donc, Révérend Père, l'humble expression de mes sentiments de respect et d'affection fraternelle. Je demande au Sacré-Cœur et à Marie Immaculée de vous laisser longtemps encore parmi nous. Puissiez-vous célébrer vos noces de diamant ! *Ad multos annos ! ! !*

« C. J. CAMPER, O. M. I. »

« A ces beaux sentiments, continue le R. P. BAUDIN, permettez-nous, Révérend Père, de joindre les nôtres, et de vous dire combien nous sommes heureux de vous avoir parmi nous, vous, le doyen des missionnaires Oblats canadiens-français. Avec le R. P. Vicaire, nous remercions Dieu de vous avoir accordé une si longue et si belle carrière sacerdotale. Et de concert avec notre T. R. P. Général, notre R. P. Vicaire, notre révérendissime Archevêque, avec Sa Grandeur Mgr d'Ibora, et avec la Congrégation entière, nous vous disons de tout cœur : *Ad multos annos ! ! !* »

On présenta alors à ce digne vétéran du sanctuaire, comme cadeaux de fête, une chasuble et une chape données par le Vicariat de Saint-Boniface ; un missel offert par le R. P. LEFEBVRE pour la Province du Canada, et un portrait du R. P. Flavien DUROCHER, don du R. P. GRENIER, supérieur de Québec.

Très ému de cette touchante manifestation, le R. P. DANDURAND témoigna sa reconnaissance pour les dons qui lui étaient offerts et pour les sentiments que ses Frères venaient de lui exprimer. Il voulait parler encore... mais, suffoqué par l'émotion, ses larmes

dirent avec plus d'éloquence ce qui se passait au fond de son cœur.

Sur l'invitation de Mgr l'Archevêque, le Révérend Père se rendit peu de temps après au palais archiépiscopal où l'attendaient un nombreux clergé et les principaux citoyens de Saint-Boniface. Au nom de tous, M. Joseph Lecomte, pro-maire de la ville de Saint-Boniface, lut l'adresse suivante :

« Révérend Père,

« Dans quelques heures, un demi-siècle se sera écoulé depuis le jour que, prosterné au pied du sanctuaire, vous acceptiez le Seigneur pour votre partage et lui consacriez vos affections et votre existence tout entière. Cinquante années de vie sacerdotale, d'apostolat laborieux et de dévouement pour le salut des âmes ont couronné votre front blanchi dans le service du Seigneur.

« Avec vous, nous venons remercier le Très-Haut des nombreuses grâces qu'il a répandues sur vous, et sur les fidèles par votre ministère.

« Ils sont nombreux ceux qui demain élèveront leurs cœurs vers Dieu, pour le bénir de vous avoir conservé pour voir cet heureux jour. En effet, pendant trente ans, la capitale de notre pays a été témoin de vos bonnes œuvres, de votre zèle pour la religion.

« Toute une génération, pour ainsi dire, a été, à Ottawa, baptisée, catéchisée et dirigée par vos sages conseils, dans les sentiers de la vertu. Que de misères vous y avez consolées ou adoucies, que de guérisons spirituelles vous y avez opérées ! Il serait impossible de donner une faible idée des travaux considérables entrepris, continués ou terminés par vous.

« Parmi le concert d'actions de grâces et de louanges

que j'entends en ce moment s'élever pour bénir votre mémoire, il est une voix plus autorisée que les autres et qui, je le sais, vous sera plus chère. Il y a quelques jours, S. Gr. Mgr Duhamel, écrivant à notre illustre archevêque, disait qu'il se félicitait d'avoir été formé par vous à la vie chrétienne. Cet éloge venu de si haut est le plus éloquent que nous puissions vous adresser, et si nous voulions interroger la basilique, l'archevêché d'Ottawa et tant d'autres monuments élevés à la gloire de l'éducation, combien éloquemment ils publieraient votre esprit de dévouement et de zèle pour les œuvres de Dieu ! Il est un souvenir que nous sommes heureux aujourd'hui d'évoquer. Vous avez été, mon révérend Père, le premier Canadien qui soit entré dans l'illustre Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, congrégation qui a porté dans toutes les parties du Nord-Ouest les lumières de l'Évangile, et qui envoie encore tous les ans ses vaillants missionnaires jusqu'au littoral de la mer polaire. Ah! vous étiez vraiment digne, par votre amour des sacrifices, d'appartenir à cette brillante milice, dévorée du désir de gagner les âmes à Dieu. Vous avez voulu consacrer le soir d'un beau jour à notre province, sur les bords de l'Assiniboine, dans la retraite, le silence et la prière ; vous êtes venu loin du bruit des hommes, vous recueillir un instant, avant d'entrer dans le royaume de la véritable paix.

« Vous pourriez à bon droit, en contemplant vos longues années toutes remplies de bonnes œuvres, vous écrier avec le psalmiste : « *Hæc facta est mihi quia justi-* « *ficationes tuas exquisivi.* — Ce bonheur m'est arrivé « parce que j'ai recherché vos commandements. » Avec vous, disons en ce moment : *Deo gratias.* Que Dieu soit béni pour tout le bien qu'il vous a permis et qu'il vous permet encore de faire.

« Puissent-elles être nombreuses les années que le ciel vous réserve pour le bonheur de ceux qui vous sont confiés et l'édification de tous les fidèles! C'est là le désir que nous formons tous en ce moment. »

En réponse à cette adresse, le révérend Père rappela les souvenirs de son entrée dans la Congrégation et de son élévation au sacerdoce ; il remercia l'assistance de l'aider à rendre grâces à Dieu pour tant de faveurs, et il l'invita à s'unir à lui, le lendemain, pendant la messe qu'il devait dire pour célébrer ses cinquante ans de prêtrise et d'apostolat.

S. Gr. Mgr Taché entra alors dans le salon, suivi de son vicaire général, le R. P. Allard, o. m. i. Un magnifique calice en or, don de Mgr l'archevêque d'Ottawa, fut présenté au R. P. Dandurand par M. Germain, ancien paroissien de l'église de Notre-Dame d'Ottawa, que le Révérend Père avait marié il y a plus de quarante-six ans, et Mgr Taché lut une lettre de Mgr Duhamel, exprimant tout son regret de ne pouvoir être présent à cette belle fête.

Le lendemain, 10 septembre, à dix heures, les cloches de la cathédrale appelaient de leurs sons les plus joyeux les fidèles à venir se joindre au vétéran du sacerdoce pour rendre grâces à Dieu. Une grand'messe solennelle fut chantée par le R. P. Dandurand. On voyait au chœur Mgr l'archevêque, Mgr Grouard, vicaire apostolique du Mackenzie, et grand nombre de prêtres, tant réguliers que séculiers.

Après l'Évangile, Mgr Taché fit le sermon. Commentant ces paroles : *Ego sum via et veritas et vita*, il exposa dans un langage magnifique les grandeurs du sacerdoce catholique; puis s'adressant au R. P. Dandurand : « Ce sacerdoce, lui dit-il, vous l'avez reçu il y a cinquante ans ; vous

êtes devenu prêtre, chargé de montrer la voie, d'y conduire et d'y maintenir; membre du sacerdoce, vous avez enseigné les choses saintes, c'est-à-dire la vérité. Vous avez été le sacrificateur de la divine Victime. Pendant les longues années d'un ministère laborieux, que d'âmes vous avez conduites dans cette voie par le saint baptême! Que de pécheurs vous avez ramenés dans cette voie en mêlant vos larmes aux leurs dans le sacrement de pénitence, en les réconciliant avec le Dieu qu'ils avaient offensé! Que de pauvres mourants vous avez assistés au moment suprême, leur donnant l'Extrême-Onction, leur prodiguant les encouragements qui les aidaient à mourir dans le Seigneur! Que d'unions vous avez bénies, et que de croyants ces unions ont donnés à l'Église! Vous avez savouré le bonheur de préparer des milliers d'âmes à la réception du Saint-Esprit, et le bonheur plus grand encore de préparer de jeunes lévites aux grâces de l'ordination.

« Depuis cinquante ans, vous êtes sacrificateur. Des milliers de fois, la divine Victime est descendue du ciel à votre voix pour s'immoler sur l'autel entre vos mains. Des centaines de mille fois, vous avez distribué le pain des anges aux fidèles que vous rendiez désireux de cette sainte manducation. Continuez, mon révérend Père, cette vie sacerdotale pendant de longues années. Oui, *ad multos annos!* Et quand votre carrière mortelle se terminera, vous irez au ciel recevoir la couronne de gloire et d'immortalité promise aux prêtres de Jésus-Christ, car vous êtes prêtre pour l'éternité : *Tu es sacerdos in æternum.* »

Après la messe, les catholiques de Winnipeg rappelèrent dans une éloquente adresse la part glorieuse que le R. P. Dandurand prit au merveilleux développement de l'Église dans le Canada. En 1841 cette Église ne comp-

tait que six évêques, aujourd'hui elle est fière de ses trente et un sièges épiscopaux !

Des agapes fraternelles, dans le réfectoire de l'archevêché, terminèrent cette fête qui a laissé dans tous les cœurs les plus doux et les plus fortifiants souvenirs. Une dernière fois nous redisons au vénérable jubilaire : *Ad multos annos!*

B. M. CAMPEAU, O. M. I.

UN GLORIEUX ANNIVERSAIRE.

De grandes solennités se préparent dans notre église de Saint-Pierre à Montréal (Canada), pour les 7, 8 et 9 décembre. A la joie de fêter l'immaculée Conception vient se joindre, cette année, celle de célébrer le cinquantième anniversaire de l'arrivée de nos Pères au Canada. Il y a en effet un demi-siècle que les PP. Honorat, Baudran, Lagier et Telmon, accompagnés de deux bons Frères convers, les FF. Roux (Louis) et Basile (1), mettaient le pied sur cette terre qui devait devenir pour tant d'Oblats une seconde patrie.

Quel chemin parcouru depuis cette date du 2 décembre! que de grandes et belles œuvres accomplies! que d'âmes sauvées! Le grain de sénevé est devenu un grand arbre qui étend ses rameaux sur presque toute l'Amérique du Nord. La semence a fructifié au centuple, réalisant la parole du saint Fondateur, qui écrivait dans son journal : « Ils honoreront notre petite et humble Congrégation, qui déploie son étendard pour la première fois hors des limites de son berceau, et ils attireront, par

(1) Le Frère Roux (Louis) vit encore. C'est le doyen de nos Frères convers. Il n'a jamais quitté le Canada où l'obéissance l'a envoyé, il y a cinquante ans.

leur sainteté et les efforts de leur zèle, la bénédiction de Dieu, non seulement sur l'œuvre qu'ils entreprennent, mais sur toute la Congrégation au nom de laquelle ils vont combattre. »

A cette occasion, les journaux Canadiens ont publié, sur les travaux des Oblats au Canada, un article qu'on nous saura gré de reproduire. Ce tableau, tracé par une main impartiale, dira mieux que nous n'aurions osé le faire nous-mêmes les bénédictions qu'il a plu à Dieu de répandre sur notre famille religieuse.

Monsieur le Rédacteur,

Permettriez-vous à un ancien citoyen du faubourg Québec de venir esquisser à grands traits l'histoire des cinquante ans de zèle et de sacrifices, que nous nous proposons de célébrer les 7, 8 et 9 décembre prochain? J'ai eu la bonne fortune de pouvoir suivre de près les œuvres immenses des révérends Pères Oblats de Marie Immaculée au Canada, et je ne doute point que vos lecteurs n'en lisent avec intérêt l'analyse rapide que je vous envoie.

Ce fut tout un événement dans le pays que l'arrivée des quatre premiers Oblats à Montréal! Ils étaient les premiers religieux que l'on voyait depuis la conquête; et puis, ils venaient de France, sous le patronage d'un prélat que l'Église de Montréal avait déjà appris à estimer et à aimer! Aussi, Mgr Bourget, qui les avait tout d'abord installés à Saint-Hilaire et à Longueil, songea-t-il bientôt à leur ouvrir, dans sa ville épiscopale, un champ plus vaste et plus adapté au but avoué de leur institut.

Le faubourg Québec n'était pas alors ce que nous sommes tous fiers de le voir aujourd'hui. C'était le refuge préféré des pauvres de Montréal et des campagnes

environnantes; et, comme toujours en pareil cas, c'était aussi le rendez-vous de toutes les misères morales qui ont la pauvreté pour cause. En les appelant à ce poste de dévouement, Mgr Bourget savait que le cœur des Missionnaires saurait s'élever à la hauteur de leur tâche et s'ouvrir, par un zèle aussi discret que constant et actif, le chemin des âmes qui leur étaient confiées. Son espérance fut plus que réalisée, et, avant de mourir, le saint évêque put voir plusieurs églises s'élever autour de Saint-Pierre, des paroisses florissantes se former, et, ce qui est mieux encore, ce quartier de sa ville épiscopale devenir l'un des plus remarquables par la piété et la moralité de ses habitants.

Tout en faisant cette œuvre, les Oblats étaient bien loin d'oublier celle plus importante encore des missions.

Appelés partout, ils allaient de village en village, de ville en ville, semaient partout la vérité évangélique et entraînaient nos populations par leur parole ardente et vive. Quelle église n'a pas entendu la voix de ces apôtres? Dans quelle paroisse leur zèle n'a-t-il pas produit des fruits abondants de vertus chrétiennes? Combien d'âmes sont au ciel qui leur sont redevables du salut!

Mais le zèle est un feu qui ne s'arrête que faute d'aliments. L'aliment ne manquait pas alors au Canada. Il y avait, sur les confins de la forêt, une partie du vaste diocèse de Montréal, toute une région aussi déshéritée des secours religieux que dépourvue des biens de la terre; Bytown en était le centre. Les Oblats y coururent. Depuis l'Orignal jusqu'à Mattawan, le long de la Grande-Rivière et le long de la Gatineau, depuis Ottawa jusqu'à l'embouchure de la rivière Désert, ils bâtirent des chapelles de mission, donnèrent aux rares catholiques les soins qu'ils attendaient et préparèrent l'avènement d'un état de choses plus satisfaisant. Quand le

moment fut venu, l'un d'eux devint le premier évêque d'Ottawa; les autres poussèrent plus loin leur œuvre d'abnégation et laissèrent au clergé séculier les paroisses qu'ils avaient établies. Les Oblats peuvent aujourd'hui, des postes qu'ils occupent sur les deux rives de l'Ottawa, contempler avec un légitime orgueil deux diocèses qui leur doivent en partie leur existence.

Ce fut en poussant ses reconnaissances vers l'Ottawa que la petite armée de missionnaires rencontra deux classes d'hommes pour lesquels ils eurent et ont encore à se dévouer : les hommes de chantier et les sauvages. On les vit, dès lors, s'enfoncer dans la forêt et courir le long des rivières à la recherche des brebis égarées. Albany et Moose Factory sont écrits en lettres d'or sur leur bannière immaculée, et rappellent, avec des victoires, de rudes sacrifices d'hommes et d'argent.

Il m'eût été agréable de suivre nos valeureux missionnaires sur cet immense champ de bataille et de les montrer aux prises avec toutes sortes d'obstacles et de souffrances. Mais, pendant qu'une aile de l'armée s'en allait ainsi à la conquête des âmes abandonnées,une autre plantait sa tente sous les murs de Québec, et bientôt envahissait l'un de ses faubourgs.

C'était le plus délaissé et le plus pauvre, qu'en ont-ils fait ? L'un des meilleurs. Il y a quelques années, nous lisions que de janvier à janvier, non moins de 100000 communions avaient été données dans l'église de Saint-Sauveur. De Québec aussi, comme d'Ottawa, l'armée déborda plus loin; il y avait des sauvages, ils allèrent plus loin et pénétrèrent le long du golfe jusqu'aux terres de chasses des Micmacs, des Montagnais et des Naskapîts.

Ma correspondance s'allonge, et cependant je n'ai rien dit encore de ce qui a fait l'œuvre principale des Oblats

en Canada, et de ce qui restera dans l'histoire leur gloire exclusive : les missions de l'extrême nord. Combien de fois nous avons vu, les larmes aux yeux, de ces caravanes d'apôtres arrivés d'Europe compléter leurs cadres au Canada et partir gaiement pour ce qui forme aujourd'hui les immenses diocèses de Saint-Boniface, Saint-Albert, Prince-Albert, du Mackenzie et de New-Westminster. Allez d'un bout à l'autre du Nord-Ouest, sous la tente du Cris ou du Montagnais, sous la hutte de glace de l'Esquimau, au milieu de la prairie, dans les mines de la Colombie britannique, sur les pics des montagnes Rocheuses, partout vous rencontrerez l'Oblat. Il y a un an, pour la première fois, la province ecclésiastique de Saint-Boniface tenait un concile sous la présidence de son vénérable archevêque : tous les évêques étaient Oblats, et grand nombre des prêtres présents étaient fiers d'être de la même famille. Mais là, comme à Ottawa, aussitôt que la civilisation arrive, ils laissent la place au clergé séculier et s'en vont plus loin défricher une terre plus aride et plus abandonnée.

Montréal peut donc, avec raison, s'enorgueillir d'avoir été choisi comme le centre d'où ont rayonné tous ces dévouements sur notre cher pays. Je serais injuste si je ne mentionnais aussi que c'est de Montréal que partirent les premiers Oblats qui évangélisèrent les États-Unis. Aujourd'hui, leur nombre a tellement augmenté et leurs œuvres ont pris de si grandes proportions, qu'ils forment une province séparée. Ils sont dans la Nouvelle-Angleterre, ils sont dans l'État de New-York, ils sont au Texas ; ils évangélisent les Canadiens, les Irlandais, les nègres; ils vont dans les villes, dans les villages, dans les contrées manufacturières et dans les quartiers riches; partout ils sont bien reçus, parce que partout ils sont les hommes de Dieu et les hommes des pauvres. Veuille la

divine Providence bénir de plus en plus leur œuvre de salut et de paix !

J'ai esquissé rapidement une grande et belle page de notre histoire. Je m'en voudrais si, avant de finir, je ne disais aussi que, dans l'éducation du pays, les Oblats ont fait leur marque. Quiconque visite Ottawa et voit l'Université catholique qu'ils y ont bâtie et qu'ils font progresser rapidement, ne peut manquer d'admirer l'énergie avec laquelle ces hommes de Dieu savent se faire tout à tous afin de tout gagner à Jésus-Christ.

Certes, les citoyens du faubourg Québec s'honorent grandement en voulant célébrer le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Oblats en Canada. Mais, pourquoi ne le dirais-je pas, puisque je le pense ? le pays entier aurait le droit, peut-être même le devoir, de s'associer à leur fête. Les Oblats ont travaillé partout pour le bien de notre peuple.

Un ancien citoyen du faubourg Québec.

L'ABBÉ COMBALOT

ses relations avec les oblats, sa dévotion pour l'immaculée conception.

Mgr Antoine Ricard, à qui la littérature contemporaine doit un si grand nombre d'ouvrages d'histoire et de piété, vient de publier sur l'abbé Combalot un volume biographique plein du plus vif intérêt, et qui a valu à l'auteur les plus flatteuses félicitations. Nous sommes heureux d'y relever quelques pages qui mettent en un beau relief la dévotion du célèbre missionnaire pour la très sainte Vierge, et ses relations avec la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

« Accueilli comme un frère dans la famille spirituelle de l'abbé Eugène de Mazenod, M. Combalot voua dès lors à ce grand cœur, « grand comme le monde », dira-t-il un jour, la dernière fois qu'il eut à parler devant son vieil ami devenu évêque de Marseille, un culte reconnaissant et quasi filial.

« A Marseille, il trouvait, au point de vue des doctrines romaines, le terrain admirablement préparé. Le fondateur des missionnaires Oblats avait inscrit, en tête des constitutions de son ordre, que tous ses membres prendraient l'engagement de suivre, en toutes choses, non seulement les doctrines, mais encore les simples opinions en faveur à Rome, toutes les fois qu'ils se trouveraient en présence d'un point controversé en fait de dogme ou de morale. C'est dans leur église que venait d'être dressé le premier autel et inauguré en France le culte du bienheureux Liguori, dont les missionnaires prêchaient et pratiquaient la théologie anti-janséniste (1).

« La correspondance du Père Tempier (2), premier compagnon du Père de Mazenod dans la fondation des Oblats et second vicaire général de Marseille, est remplie d'effusions reconnaissantes à l'endroit de l'hôte des Oblats. Le Père Tempier l'avait invité à prêcher l'Octave de Notre-Dame du Bon Secours dans l'église du Calvaire :

« Les gens, écrit-il à la date du 28 novembre à M. de « Mazenod qui n'avait cessé de l'encourager à surmonter

(1) C'est par l'inspiration du fondateur des Oblats et par la plume du P. Jeancard, missionnaire de cet Institut, que fut publiée, en janvier 1828, la première Vie française du bienheureux Marie-Alphonse de Liguori.

(2) Le P. Guibert, plus tard cardinal archevêque de Paris, partageait les sentiments et l'estime du P. Tempier pour M. Combalot, à qui il voua à cette époque une vive amitié.

« les craintes que l'impétuosité naturelle de l'ardent « missionnaire inspirait d'abord au prudent supérieur « intérimaire, les gens se mettaient les uns sur les « autres pour pouvoir assister aux sermons. M. Comba- « lot a des talents très distingués ; il est en même temps « plein de piété. Nous avions eu la pensée de lui faire « prêcher une retraite au clergé, mais nous y avons « renoncé faute d'un local convenable. M. Combalot « commence aujourd'hui à Saint-Ferréol la station de « l'Avent ; il y prêchera l'Octave de l'Immaculée Concep- « tion, qui sera suivie d'une retraite pour les hommes « qui se terminera le jour de Noël. M. Combalot élec- « trise son auditoire et lui inspire les sentiments les « plus généreux de foi et de courage. *Il fait des catho-* « *liques*. Je tâche de le modérer, de crainte qu'il ne « réveille l'attention de nos tyrans subalternes. On l'at- « tendait aujourd'hui dans notre église depuis deux « heures de l'après-midi, quoiqu'on sût bien qu'il ne « prêcherait qu'après six heures. »

« L'église des Oblats a donc été le premier théâtre des prédications à Marseille du grand missionnaire, qui revint toujours avec prédilection dans « cette ville intéressante », où il a goûté les plus pures consolations de ses sueurs apostoliques. C'est à Saint-Ferréol, durant la retraite des hommes de l'Avent 1830, que se passa l'une des premières scènes qui firent si souvent revivre, dans la carrière de l'abbé Combalot, le souvenir des traits racontés par les biographes de Massillon et du Père Brydaine. « Comme il prêchait sur l'enfer, raconte « un contemporain, l'auditoire ému et frappé de stu- « peur se leva tout à coup ; une sourde rumeur remplit « l'église, puis il se fit un silence terrible qui fut inter- « rompu enfin par les acclamations et les sanglots. Le « dix-neuvième siècle avait aussi un Massillon. »

« Pour éloigner les vaines satisfactions de l'amour-propre, Massillon se renfermait dans la considération de son infirmité native ; Combalot, « plein de piété », recourait à la maternelle sauvegarde de la Reine des apôtres, modèle et gardienne du clergé. Les Oblats de Marie Immaculée, édifiés de sa filiale tendresse pour leur auguste patronne, l'écoutaient, ravis, leur parler en abondance, durant les récréations, de cet intarissable sujet.

« Tous les matins — et il y fut fidèle pendant tous ses longs et nombreux séjours à Marseille, comme plus tard pour Fourvière à Lyon — tous les matins, avant l'aube, il gravissait, de son pied vigoureux, accoutumé aux ascensions des montagnes, la pente alors si raide et abrupte de la colline de la Vierge de la Garde. Quelquefois la porte de l'église était encore fermée. Dans sa foi naïve, n'écoutant que son cœur d'enfant de Marie, il frappait alors de son bâton contre le bois bardé de fer, disant : « Bonne mère, ouvrez-moi ! » Il célébrait ensuite sa messe avec une dévotion qui pénétrait le cœur des rares assistants à cette heure matinale et redescendait, le cœur joyeux, pour reprendre les fatigues de son ministère.

« Du privilège de la Conception Immaculée, il n'avait pas assez d'effusion et de larmes pour en dire les grandeurs. Il s'était rendu à Rome pour assister à la définition solennelle de ce dogme si cher à la piété catholique du dix-neuvième siècle.

« Quand il revint de cette grande fête, il trouva Marseille encore frémissant de l'enthousiasme qui avait marqué le 8 décembre 1854, alors que la statue vénérée de Notre-Dame de la Garde marchait dans les rues de la cité, portée par tout un peuple en larmes au milieu des transports de la joie universelle, tandis que toutes les mai-

sons se pavoisaient et que, le soir, pas une fenêtre de cette grande ville ne restait sans lumière, pas même chez les schismatiques et les protestants. On dit cela à l'abbé Combalot. Il n'en fallait pas davantage pour exciter son zèle. Marseille aura la primeur de ses récits, tout à l'heure, sur-le-champ. Avec l'autorisation empressée du R. P. Fabre, alors supérieur du grand séminaire, toutes les cloches sont mises en branle, le clergé, les fidèles accourent, on se l'est dit de porte en porte, l'église est trop étroite pour contenir cette foule haletante. Celui qui écrit ces lignes s'en souvient comme d'hier, le frisson de l'enthousiasme avait déjà gagné tous les cœurs, dès que le missionnaire de Marie apparut dans la chaire. Nous le revoyons, joyeux et transporté, nous l'entendons encore, qui laisse tomber sur cet immense auditoire son beau texte :

« — *Quod vidimus, quod perspeximus... quod audivimus, annuntiamus vobis ut gaudeatis, et gaudium vestrum sit plenum.*

« Qu'avons-nous vu, qu'avons-nous entendu?... Quel « spectacle a été donné à la terre?... L'œil de l'homme « n'a rien vu de plus beau... L'oreille de l'homme n'a « rien entendu de si doux... Le cœur de l'homme n'a « rien senti qui puisse donner une idée de ce que nous « avons senti... au moment où le Pontife suprême disait « à la terre le secret des grandeurs, des gloires, des im- « menses destinées de la Reine de l'univers. Heureux « s'il m'était donné de reproduire le tableau de cette « scène incomparable!... Heureux si je pouvais racon- « ter, dans sa réalité pleine et complète, un fait qui « a retenti dans tout l'univers... qui dépasse l'étonne- « ment..., qui est à la fois le plus solennel, le plus « considérable, le plus colossal de l'humanité, après « l'Incarnation du Verbe divin... Ce fait aura des consé-

« quences proportionnées à sa grandeur, à son im-
« mensité... »

« Ce ne sont que des notes prises au vol, des cris saisis au passage, que nous pouvons ici noter froidement sur ces pages, mais comment retracer l'enthousiaste hommage rendu aux prérogatives du pape-roi, du chef infaillible de l'Église ? Puis commença le récit. Ce ne fut pas seulement une chronique vivante et, comme on dirait aujourd'hui, une photographie instantanée : c'était la reproduction saisissante du grand fait. On y était, on assistait à cette procession des évêques de la chrétienté précédant le vicaire de Jésus-Christ, allant baiser ses pieds, ses mains, l'entourant durant le sacrifice... Mais voici venir le doyen du Sacré-Collège. Au nom de l'Église, il demande au Pontife la grâce qu'attendent la terre et le ciel. Alors Pie IX entonne le *Veni, Creator*. Quel moment ! Quel chant dans la grande cathédrale du monde !... Il était onze heures du matin. Pie IX, assis sur la chaire de Saint-Pierre, ouvre sa bouche infaillible. Deux fois l'émotion semble l'accabler. Deux fois, il paraît comme écrasé sous le poids de son sublime ministère. Enfin il domine son émotion. Il prononce. Il définit le dogme de l'Immaculée Conception. O moment unique ! Le ciel, les anges, l'Église de la terre, la hiérarchie sacrée, les peuples fidèles, l'univers attentif !... Tout à coup, le *Credo* retentit, le *Credo*, où la croyance dogmatisée de la Conception sans tache vient d'être enchâssée. Puis la messe s'achève, et le vicaire du Fils de Marie entonne le *Te Deum*, poursuivi avec des transports de reconnaissance... Jamais coup plus formidable ne fut porté à Satan, à la chair, au rationalisme, à l'enfer.

« L'éloquent orateur peignit ensuite la fête du dehors, A six heures du soir, le dôme de Saint-Pierre, changé en une montagne de flammes, donnait le signal de l'illumi-

nation de la Ville éternelle, des cinq cents églises, des monuments, de toutes les maisons. Le quartier des Juifs s'illuminait splendidement en l'honneur de cette fille de Juda proclamée bienheureuse. Mais le coup de minuit sonne, tout s'éteint, tout rentre dans le silence. Le 8 décembre 1854 vient d'entrer dans l'histoire, où il a inscrit l'une des plus belles pages des triomphes de l'Église de Jésus-Christ, des victoires de la Vierge Immaculée.

« Le Pontife venait de glorifier d'une glorification suprême : 1° la divinité et la grâce de Jésus-Christ ; 2° l'auguste Mère de Jésus-Christ ; 3° la puissance infaillible du vicaire de Jésus-Christ.

« Jamais l'orateur n'était apparu plus saisissant. Cette improvisation de Marseille compte dans ses plus beaux triomphes oratoires, comme dans les plus fervents témoignages de sa dévotion privilégiée. »

NOUVELLES DIVERSES

Départs de missionnaires. Mgr Jolivet, vicaire apostolique de Natal, dont nous avions annoncé la venue en France à la fin du mois de juin, est reparti pour sa lointaine mission le 29 septembre. Il était accompagné des PP. Rousset (Anselme), du diocèse de Mende, et Le Bras (Casimir), du diocèse de Quimper, et du Frère scolastique Weinrich (François), du diocèse de Paderborn.

Partaient en même temps et pour la même destination huit religieuses hospitalières de Saint-Augustin, qui vont fonder un établissement dans le vicariat de Natal.

Le P. Bunoz (Émile), du diocèse d'Annecy, est parti, à la même date, pour le diocèse de New-Westminster (Colombie britannique).

Deux religieuses de la Sainte-Famille, de Bordeaux, se sont embarquées à Marseille, le 18 octobre, à destination de Jaffna.

— Nouveau scolasticat. Le samedi 17 octobre, en la fête de la bienheureuse Marguerite-Marie, les scolastiques réfugiés depuis trois ans en Hollande ont pris possession de la nouvelle demeure que la Providence leur a ménagée à Liège. Voici leur nouvelle adresse : *Maison des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, rue Basse-Wez. Liège* (Belgique).

— Mgr Grouard est arrivé à Paris le 2 novembre. Après quelques jours passés à la maison générale, il s'est rendu au Mans, où l'appelaient les pressantes invi-

tations de ses amis et de ses parents, nous laissant sous le charme d'une conversation des plus intéressantes et d'un parfait esprit de famille.

De ses impressions à travers le Canada et les États-Unis, nous recueillons le récit suivant, que, sur notre demande, il a bien voulu noter lui-même sous ce titre : *Trait de générosité d'un catholique de Lowell.*

« J'avais prêché en faveur de nos Missions dans une église de Lowell tenue par nos Pères. Après le sermon, je fus appelé au parloir. J'y trouvai un jeune homme tenant un petit enfant sur le bras et accompagné de sa femme. « Monseigneur, me dit-il modestement, je dési-« rerais vous offrir quelque chose pour vos Missions et « vous demander en retour une faveur. » Et ce disant, il me donna sa montre ; sa femme, de son côté, me présenta un billet de 5 piastres (26 francs) ; après quoi, le jeune homme ajouta : « A l'époque de mon mariage, je « me suis procuré des habits de noces ; ils sont trop « beaux pour moi. Voudriez-vous les accepter aussi ? » Et, sans attendre ma réponse, la femme me remit un paquet contenant ces habits de fête qui rappelaient de si doux souvenirs. J'étais tout ému d'une telle générosité et ne savais comment exprimer ma reconnaissance ; mais mon émotion devint bien plus grande, quand j'entendis le jeune homme ajouter ces paroles : « Mainte-« nant, Monseigneur, la faveur que je vous demande, « c'est que vous veuillez bien prier le bon Dieu pour « mon enfant, afin qu'il vive sans péché mortel. » Et sa femme de se joindre à lui pour s'assurer le concours de mes prières, afin d'obtenir cette seule grâce pour son fils !

« La générosité de ces bons ouvriers (car j'ai tout lieu de croire qu'ils appartiennent à la classe ouvrière) est sans doute admirable ; mais combien plus admirable

l'amour chrétien de leur enfant, et quelle manifestation merveilleuse du pur et saint amour de Dieu ! Quels fruits délicieux la grâce produit dans des cœurs dociles à ses inspirations ! Sans doute, les anges, ravis, ont dû cueillir ces fruits avec allégresse et les déposer au pied du trône de Dieu, et leur suave parfum a réjoui le sacré cœur de Jésus et embaumé toute la cour céleste. Sans doute aussi, ils se sont promis de veiller avec une sollicitude spéciale sur le jeune enfant que ses parents élèvent dans de si saintes dispositions.

« Pour moi, j'ai promis mes faibles prières ; mais je demande aussi que tous ceux qui liront ce récit s'unissent à moi pour obtenir la réalisation du désir si excellent de ces bons chrétiens. »

— Au moment où nous mettons sous presse, une lettre de Rome nous apprend que Mgr Grouard, arrivé dans la Ville Éternelle depuis peu de jours, a été reçu presque immédiatement en audience par le Souverain Pontife.

— Rome. Nous recevons le palmarès de l'Université grégorienne pour l'année 1890-1891. Du commencement à la fin, c'est un bulletin de victoire pour nos scolastiques de Saint-Pierre-ès-Liens. En voici le résumé :

Un docteur, quatre licenciés, six bacheliers en théologie ; trois docteurs, cinq licenciés et cinq bacheliers en philosophie.

Deux seconds prix *ex æquo* d'écriture sainte ; second prix de théologie dogmatique (cours du matin) ; premier et second prix de théologie dogmatique (cours du soir) ; deux prix *ex æquo* de langue hébraïque ; premier prix *ex æquo* de théologie morale ; prix *ex æquo* d'histoire ecclésiastique ; prix *ex æquo* d'archéologie sacrée ; premier

prix *ex æquo* de droit public ecclésiastique ; premier prix de philosophie, troisième année ; premier prix de philosophie morale ; premier prix de philosophie, seconde année ; prix *ex æquo* de mathématiques supérieures ; premier et second prix de physique ; premier et second prix de chimie ; premier et second prix de philosophie, première année ; prix de langue grecque.

Total : 22 prix, auxquels il faut ajouter 23 accessits, 15 mentions très honorables et 14 mentions honorables.

OBLATIONS

PENDANT LES ANNÉES 1889, 1890 ET 1891
DE DÉCEMBRE A DÉCEMBRE (1).

1451. Barnim Paul-Mary-Joseph (F.C.), 7 décembre 1889, Belmont-House.
1452. Bierschenk François, 8 décembre 1889, Saint-François.
1453. Rousset Anselme-Pierre-Marie, 8 décembre 1889, Saint-François.
1454. Boulenc Cyprien-Marie-Casimir, 8 décembre 1889, Saint-François.
1455. Audic Joseph, 8 décembre 1889, Saint-François.
1456. Louvel Albert-Pierre-Désiré, 8 décembre 1889, Saint-François.
1457. Samson Dominique-François, 8 décembre 1889, Saint-François.
1458. Poulain Jean-Baptiste, 8 décembre 1889, Pusselawa (Ceylan).
1459. Diot Louis-Alfred (F. C.), 8 décembre 1889, Saint-François.
1460. Brochu-Laurent, 24 décembre 1889, Archville.
1461. Schmalz Henri (F. C.), 2 mars 1890, Saint-Ulrich.
1462. Guérin Paul, 10 mars 1890, Jaffna.
1463. Mariano Joseph, 25 mars 1890, Jaffna.
1464. Chrysostomus Jacobus-Joannes, 25 mars 1890, Jaffna.

(1) En cas de variante, la présente liste annule les précédentes.

1465. Pahamunay Joannes, 25 mars 1890, Jaffna.
1466. Hentrich Barthélemy, 8 mai 1890, Saint-Charles.
1467. Foureau Joseph (F. C.), 15 mai 1890, Montmartre.
1468. Jossot Jean-Pierre (F. C.), 24 mai 1890, la Providence (Mackenzie).
1469. Perrault Oscar, 25 mai 1890, Archville.
1470. Allaert Charles, 25 mai 1890, Archville.
1471. Hémon François-Joseph, (F. C.), 28 mai 1890, la Nativité (Mackenzie).
1472. Debray Célestin-Séraphin, 5 juin 1890, Saint-François.
1473. Breynat Gabriel-Joseph-Élie, 5 juin 1890, Saint-François.
1474. Harkins Patrick (F. C.), 2 juillet 1890, New-Westminster.
1475. Leyendecker Léonard-Jean, 16 juillet 1890, Rome.
1476. Falher Jules, 15 août 1890, Saint-Gerlach.
1477. Pascal Félix, 15 août 1890, N.-D. de l'Osier.
1478. Matthews Eugène-Joseph, 15 août 1890, Saint-François.
1479. Marçais Paul-Léon, 15 août 1890, Saint-François.
1480. Thomas François-Marie, 15 août 1890, Saint-François.
1481. Dupé Jean-Marie, 15 août 1890, Saint-François.
1482. Moricet Louis, 15 août 1890, Saint-François.
1483. Folschveiller Auguste-Félix-Pierre, 15 août 1890, Saint-François.
1484. Huss Joseph-Marie, 15 août 1890, Saint-François.
1485. Simonin Gustave, 15 août 1890, Saint-François.
1486. Flynn John, 15 août 1890, Saint-François.
1487. Saby Jacques, 15 août 1890, Saint-François.
1488. Varnat Antoine, 15 août 1890, Rome.
1489. Toussaint Constant-J.-B., 15 août 1890, Rome.

1490. Perdereau François-Louis-Julien, 15 août 1890, Rome.

1491. Robert Joseph-Domina (F. C.), 15 août 1890, N.-D. des Anges.

1492. Bersihand Hippolyte-Armand-Gilles, 8 septembre 1890, Saint-Gerlach.

1493. Comiré Walter-Joseph-Maria, 8 septembre 1890, Archville.

1494. Gschwind Laurentius-Maria, 8 septembre 1890, Archville.

1495. Sirois, Alfred-Joseph, 8 septembre 1890, Archville.

1496. Grelaud Eugène-Jean-Baptiste, 21 septembre 1890, Saint-François.

1497. Callan Eugène-Joseph, 21 septembre 1890, Saint-François.

1498. Vernhet Joseph, 15 octobre 1890, N.-D. de l'Osier.

1499. Bunoz Pierre, 26 octobre 1890, Rome.

1500. Perruisset Louis-Claude, 26 octobre 1890, Rome.

1501. Delalle Henri-François, 26 octobre 1890, Rome.

1502. Le Bras Casimir-Auguste-François, 21 novembre 1890, Saint-Gerlach.

Pour les noms qui suivent, les numéros d'Oblation ne seront définitivement donnés qu'à la fin de l'année 1892.

Howe William, 8 décembre 1890, Tewksbury.

Delpech Aimé-Clément, 26 décembre 1890, Jaffna.

Hess Auguste, 2 février 1891, Saint-Gerlach.

Le Terte Alexandre, 2 février 1891, Saint-Gerlach.

Bader François, 2 février 1891, Marseille.

Besombes Marie-Eugène, 17 février 1891, Saint-Gerlach.

Ossola Joseph, 17 février 1891, Saint-François.

Beyck Joseph (F. C.), 17 février 1891, Saint-Charles.
Whelan William-Bernard, 7 mai 1891, Ottawa.
De Giovine Guillaume, 17 mai 1891, Saint-François.
O'Reilly Patrick-Joseph, 17 mai 1891, Saint-François.
George Joseph-Marie, 17 mai 1891, Saint-François.
Le Louet Corentin-Marie-Benoît, 17 mai 1891, Saint-François.
Bélanger Samuel (F. C.), 28 mai 1891, Pietermaritzburg.
Berte Edmond-Albert, 16 juillet 1891, N.-D. de Bon-Secours.
Hess Hermann-Joseph, 16 juillet 1891, Saint-Charles.
Fries Jacques-Léopold, 16 juillet 1891, Rome.
Voltz Philippe, 16 juillet 1891, Rome.
Watterot Ignace, 16 juillet 1891, Saint-Charles.
Classen Joseph-François, 16 juillet 1891, Saint-Charles.
Weinrich François, 16 juillet 1891, Rome.
Frigon Jean-Baptiste, 16 juillet 1891, Ottawa.
Levèque Victor-François, 16 juillet 1891, Rome.
Brullard Pierre-Basile, 15 août 1891, Saint-Gerlach.
Metzinger Jean-Nicolas, 15 août 1891, Saint-François.
Le Floch Olivier, 15 août 1891, Saint-François.
Gary Louis, 15 août 1891, Saint-François.
Salel Benjamin-Jean-Marie, 15 août 1891, Saint-François.
Baille Paul-Louis, 15 août 1891, Saint-François.
Lafarge Joseph, 15 août 1891, Saint-François.
Lemius François, 15 août 1891, Saint-Gerlach.
Beaudry Stanislas-Léon-Marie, 8 septembre 1891, Ottawa.
Hénault Adolphe-Marie, 8 septembre 1891, Ottawa.
Bernèche Arthur-Joseph, 8 septembre 1891, Ottawa.
Valiquette Louis-Wilfrid, 8 septembre 1891, Ottawa.
Lajeunesse Joseph-Alexandre, 8 septembre 1891, Ottawa.
Charlebois Charles-Borromée, 8 septembre 1891, Ottawa.

Picotte Zacharie-Marie-Joseph, 8 septembre 1891, Ottawa.

Salina Auguste-Charles-Marie, 8 septembre 1891, N.-D. de Bon-Secours.

Verret Edmond (F. C.), 8 septembre 1891, Ottawa.

Wernert Hippolyte, 31 octobre 1891, N.-D. d'Arcachon.

Petit Charles-René, 1er novembre 1891, Liège.

Agaccio Firmin, 1er novembre 1891, Liège.

Erbacher Charles-Joseph, 1er novembre 1891, Rome.

Joppolo Joseph, 1er novembre 1891, Rome.

Macdonald Georges-Alexandre, 1er novembre 1891, Liège.

Destro Gaetan, 1er novembre 1891, Rome.

Dorgan Eugène-Louis, 1er novembre 1891, Ottawa.

Bommas Eugène-Frédéric, 1er novembre 1891, Ottawa.

Pelletier David-Henry (F. C.), 1er novembre 1891, Ottawa.

NÉCROLOGE DE L'ANNÉE 1891.

333. Le P. Brunet Herménégilde, décédé à Saint-Charles-Dunvegun (Mackenzie), le 3 novembre 1890. Il était né à Ponte-Claire (Montréal), le 28 octobre 1863; il avait fait son oblation le 31 août 1886.

334. Le P. Bellon François, décédé à Marseille (Calvaire), le 25 décembre 1890. Il était né à Sausses-de-Mai (Fréjus), le 2 février 1832; il avait fait son oblation le 26 juillet 1853.

335. Le P. Amores y Carbonell Joseph, décédé à Paris (Montmartre), le 5 janvier 1891. Il était né à Barcelone, le 19 mai 1832; il avait fait son oblation le 25 janvier 1875.

336. Le P. Vivier Joseph, décédé à N.-D. de Sion, le 5 janvier 1891. Il était né à Montrigaud (Valence), le 25 octobre 1822; il avait fait son oblation le 1er novembre 1846.

337. Le F. convers Murphy Nicolas, décédé à Belmont-House (Irlande), le 8 janvier 1891. Il était né à Kilkonel (Ferns), en 1818; il avait fait ses vœux perpétuels le 21 mai 1872.

338. Le F. convers Keppler Robert-Émile, décédé à Limoges, le 16 janvier 1891. Il était né à Vimmental (Rottenbourg), le 21 mars 1841; il avait fait ses vœux perpétuels le 7 octobre 1877.

339. Le F. scolastique Duchesneau Joseph-Moïse, décédé à Ottawa, le 22 janvier 1891. Il était né à Saint-Liboire (Saint-Hyacinthe), le 10 janvier 1868; il avait fait son oblation le 8 septembre 1889.

340. Le P. Pandosy Charles-Jean, décédé au lac Okanagan (Colombie britannique), le 6 février 1891. Il était né à Marseille, le 21 novembre 1824; il avait fait son oblation le 15 août 1845.

341. Le P. Roque Théodore, décédé à Madrid, le 23 mars 1891. Il était né à Marseille, le 13 novembre 1826; il avait fait son oblation le 8 décembre 1853,

342. Le P. Mulloy Michel, décédé à Saint-Sauveur (Québec), le 17 avril 1891. Il était né à Cork (Limerick), le 1er novembre 1804; il avait fait son oblation le 13 avril 1845.

343. Le F. scolastique Besnard Joseph-Marie, décédé à N.-D. de Talence, le 16 mai 1891. Il était né à Longuefuye (Laval), le 14 novembre 1866; il avait fait son oblation le 15 août 1889.

344. Le P. Martignat Julien, décédé à N.-D. de Bon-Secours, le 23 juin 1891. Il était né à Crest (Valence), le 6 octobre 1821; il avait fait son oblation le 1er novembre 1861.

345. Le P. Ghilini Étienne, décédé à Mirussuville (Jaffna), le 2 juillet 1891. Il était né à Bastia (Ajaccio), le 1er mars 1838; il avait fait son oblation le 17 février 1861.

346. Le P. Bonnard Joseph, décédé à Aix-en-Provence, le 22 juillet 1891. Il était né à la Roque-d'Antheron (Aix), le 19 décembre 1822; il avait fait son oblation le 16 juillet 1846.

347. Le P. Trotobas Joseph-Auguste, décédé à N.-D. de la Garde (Marseille), le 1er août 1891. Il était né à Crest (Valence), le 29 avril 1834; il avait fait son oblation le 17 février 1861.

348. Le P. Jaffrès Jean-Marie, décédé à Roma (Texas), le 18 août 1891. Il était né à Lampaul-Guimiliau (Quimper), le 13 août 1840; il avait fait son oblation le 15 mai 1864.

349. Le P. Marais François, décédé à Bordeaux, le 13 septembre 1891. Il était né à Vannes, le 22 septembre 1835; il avait fait son oblation le 24 août 1871,

350. Le F. convers Blanc Gaspard, décédé à Ajaccio, le 24 octobre 1891. Il était né aux Orres (Gap), le 20 avril 1813; il avait fait ses vœux perpétuels le 1er novembre 1845.

351. Le P. Colombot Jean-Baptiste, décédé à N.-D. de Pontmain, le 14 novembre 1891. Il était né à Régneville (Saint-Dié), le 30 avril 1825; il avait fait son oblation le 7 juin 1860.

TABLE DES MATIÈRES.

MARS 1891.

Pages.

Missions étrangères. — Province du Canada. — Rapport sur la Maison de Montréal, par le R. P. Drouet..... 5

Vicariat de Saint-Boniface. — Lettre du R. P. Campeau au R. P. Camper, vicaire des missions..... 17

Lettre du R. P. Cahill à un Père du scolasticat d'Archville. 28

Vicariat de Saint-Albert. — Notice sur la Mission de Sainte-Gertrude au Pelican-Narrow, dans le district Cumberland. 34

Vicariat du Mackenzie. — Lettre du R. P. Audemard à un scolastique de Hollande..... 52

Missions de Ceylan. — Vicariat de Jaffna. — Le schisme jacobite dans Mantotte (1887-1890)..... 59

Nécrologie. — La Bonne Mère Marie du Saint-Sacrement (Louise Couteau), directrice générale de la Sainte-Famille. 99

Variétés. — Petites Annales de la Congrégation 117

Nouvelles diverses 120

JUIN 1891.

Missions étrangères. — Mission de Ceylan. — Vicariat de Jaffna. — Lettre du R. P. Radenac au R. P. Soullier, assistant général 121

Lettre du R. P. Roux à son supérieur..... 140

Mission de Kurunegala. — Notice, par le R. P. Jules Collin. 149

Vicariat de la Colombie britannique. — Lettre du R. P. Marchal au T. R. P. Supérieur général..... 153

Vicariat de Natal. — Lettre du R. P. Schoch au T. R. P. Supérieur général 169

Province britannique. — Lettre du R. P. M. Gaughran au R. P. Martinet..... 178

Variétés..... 185

Nouvelles diverses..... 192

Actes pontificaux. — Sanctissimi Domini Nostri Leonis Divina Providentia Papæ XIII Litteræ Encyclicæ. — De conditione opificum..... 193

Lettre encyclique de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII. De la condition des ouvriers..... 229

SEPTEMBRE 1891.

Pages.

Maisons de France. — Maison d'Aix. — Lettre du R. P. Garnier au R. P. Augier 281
Maison du Calvaire. — Lettre du R. P. Delpeuch au T. R. P. Supérieur général 314
Maison de Notre-Dame de l'Osier. — Lettre du R. P. Monnet au T. R. P. Supérieur général 324
Maison d'Angers. — Lettre du R. P. Roux au T. R. P. Supérieur général 334
Maison d'Autun. — Lettre du R. P. Reynaud au T. R. P. Supérieur général 369
Variétés. — Sâcre de Mgr Pascal 379
Une lettre de Mgr Perraud 392
Actes du Saint-Siège. — Décret de la S. C. des évêques et réguliers sur la manifestation de la conscience 394
Nouvelles diverses 403

DÉCEMBRE 1891.

Maisons de France. — Maison de Lyon 409
Missions étrangères. — Missions de Ceylan. — Vicariat de Jaffna. — Rapport du R. P. Jules Collin, missionnaire à Trincomalie 428
Vicariat de Saint-Albert. — Les Indiens dans les plaines de l'Amérique du Nord, par le R. P. Legal, missionnaire 449
Translation des corps des RR. PP. Fafard et Marchand ... 478
Scolasticat de Saint-François 487
Variétés. — Jubilé sacerdotal du R. P. Damase Dandurand .. 516
Un glorieux anniversaire 523
L'abbé Combalot, ses relations avec les Oblats et son discours sur l'Immaculée Conception 528
Nouvelles diverses 535
Oblations 539
Nécrologe 544

Paris. — Typographie A. Hennuyer, rue Darcet, 7.

MISSIONS

DE LA

CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

TRENTIÈME ANNÉE

1892

N° 117. — Mars 1892

PARIS
TYPOGRAPHIE A. HENNUYER
RUE DARCET, 7

1892

ACTES PONTIFICAUX

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI

LEONIS

DIVINA PROVIDENTIA

PAPÆ XIII

EPISTOLA ENCYCLICA

AD PATRIARCHAS, PRIMATES, ARCHIEPISCOPOS, EPISCOPOS
ALIOSQUE LOCORUM ORDINARIOS
PACEM ET COMMUNIONEM CUM APOSTOLICA SEDE HABENTES

DE MARIÆ VIRGINIS ROSARIO

VENERABILIBUS FRATRIBUS
PATRIARCHIS, PRIMATIBUS, ARCHIEPISCOPIS, EPISCOPIS
ALIISQUE LOCORUM ORDINARIIS
PACEM ET COMMUNIONEM CUM APOSTOLICA SEDE HABENTIBUS

LEO PP. XIII.

VENERABILES FRATRES, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM

Octobri mense adventante, qui sacer Virgini beatissimæ a Rosario dicatusque habetur, gratissima Nobis recordatione succurrit, quantopere hoc vobis, Venerabiles Fratres, superioribus annis commendaverimus, ut fidelium ubique greges, auctoritate sollertiaque vestra excitati, pietatem intenderent et augerent suam erga magnam Dei Matrem, potentem christiani populi adjutricem, ad eam toto ipso mense adirent suppliciter,

eamque invocarent sanctissimo Rosarii ritu, quem Ecclesia, in dubiis præsertim rebus difficillimisque temporibus, adhibere et celebrare, optato semper exitu, consuevit. — Eamdem voluntatem Nostram, hoc rursus anno, curæ est patefacere, easdemque ad vos mittere atque etiam duplicare hortationes; id quod suadet urgetque Ecclesiæ caritas, cujus labores, potius quam levamentum acceperint, et numero in dies et acerbitate ingravescunt. Mala omnibus cognita deploramus : quæ custodit Ecclesia et tradit dogmata sacrosancta, oppugnata confixa; integritas quam tuetur christianæ virtutis, derisui habita; in sacrorum antistitum ordinem, maxime autem in romanum Pontificem, multis modis obtrectatio instructa, invidia conflata: in ipsumque Christum Deum, per impudentissimam audaciam et nefarium scelus, impetus factus, quasi conantium redemptionis ejus divinum opus, quod numquam vis ulla tollat et deleat, tollere funditus et delere. — Ista quidem haud nova accidunt militanti Ecclesiæ : quæ, præmonente apostolos Jesu, ut homines veritatem edoceat atque ad salutem provehat sempiternam, in aciem quotidie dimicationemque venire debet; quæque reapse per sæculorum tractus animosa ad martyrium depugnat, nulla re lætata et gloriata magis, quam quod suum possit cum Auctoris sui sanguine consecrare, in quo sibi promissæ victoriæ spes exploratissima continetur. — Neque tamen diffitendum quam gravi tristitia optimum quemque afficiat hæc assidua dimicandi contentio. Magnæ nimirum tristitiæ causa, tam esse multos, quos pravitates errorum et in Deum protervia longe abducant agantque præcipites; tam multos, qui ad quamlibet religionis formam se æque habentes, divinam jamjam exuere fidem videantur; neque ita paucos esse homines catholicos, qui religionem nomine tenus retineant, non re debitisque

colant officiis. Id præterea multo gravius angit et vexat animum, reputare, tam luctuosam malorum perniciem inde potissimum ortam, quod in temperatione civitatum vel nullo jam loco Ecclesia censetur, vel saluberrimæ virtuti ejus dedita opera repugnatur; qua in re apparet magna quidem et justa vindicis Dei animadversio, qui recedentes a se nationes miserrima mentium cæcitate sinat hebescere.

Quapropter res ipsa clamat, vehementius clamat in dies, necesse omnino catholicos homines precibus ad Deum et obsecrationibus uti alacres perseverantes, *sine intermissione* (1); idque non apud se quisque tantum, sed eo magis publice faciant oportet, sacris in ædibus congregati, enixe flagitantes, ut Ecclesiam providentissimus Deus *ab importunis et malis hominibus* (2) liberet, perturbatasque gentes ad sanitatem et mentem luce et caritate Christi reducat. — Res enimvero supra hominum fidem mirabilis! Viam suam laboris plenam sæculum quidem insistit, fretum opibus, vi, armis, ingenio : securo Ecclesia plenoque gradu ætates decurrit, confisa unice Deo, ad quem diurna et nocturna prece oculos et manus attollit. Ipsa enim, quamquam cetera, quæcumque ex Dei cura tempus affert humana præsidia, prudens non negligit, non in iis tamen sed potius in orando, comprecando, obsecrandoque Deo, præcipuam sui spem reponit. Inde habet quo vitalem spiritum alat et roboret, quia sibi assiduitate precandi contingit feliciter, ut, ab humanarum rerum vicissitudine intacta et in perpetua divini Numinis conjunctione, vitam ipsam Christi Domini hauriat ac tranquille placideque traducat; fere ad Christi ipsius similitudinem, cui cruciatum diritas, quos in commune est bonum perpessus, nihil admodum

(1) I, Thes., v, 17.
(2) II, Thes., III, 2.

de proprio sibi beatissimo lumine et gaudio neque minuit neque ademit.

Quæ quidem magna christianæ sapientiæ documenta tenuere semper religioseque coluerunt quotquot christianum nomen digna sunt virtute professi : quorum ad Deum preces majores crebrioresque esse solebant, siqua Ecclesiæ sanctæ vel summo ejus rectori calamitas ab nequissimorum hominum fraudibus et violentia incidisset. — Extat hujus rei exemplum insigne in fidelibus exorientis Ecclesiæ, dignum plane quod omnibus deinceps futuris ad imitandum proponeretur. Petrus, vicarius Christi Domini, summus Ecclesiæ antistes, in vincula, Herodis sceleti jussu, traditus erat, certæque destinatus morti; illinc ut evaderet nihil in quoquam erat opis, nihil auxilii. At illud vero auxilii non deerat quod precatio sancta a Deo conciliat : scilicet Ecclesia, quod divina refert Historia, impensissimas pro illo preces fundebat : *Oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo* (1) : agebatque omnes eo ardentius precandi studium, quo acrior ærumnæ tantæ sollicitudo mordebat. Ut vero orantibus vota successerint, comperta res est : Petrum mirifice liberatum christianus populus memori semper lætitia concelebrat. — Insignius autem exemplum divinumque edidit Christus, quo Ecclesiam suam, non solum præceptis, verum etiam de se ipse ad omnem erudiret et formaret sanctitatem. Qui namque in omni vita tam frequentem et effusam precando operam dederat, ipsemet sub horas extremas, quum in Gethsemani horto, perfuso immensa amaritie animo, oblangueret ad mortem, tum vero Patrem, non orabat modo, sed *prolixius orabat* (2). Neque sibi profecto id fecit, nihil timenti, nihil egenti, Deo ; sed fecit nobis, fecit

(1) Act., XII, 5.
(2) Luc., XXII, 43.

Ecclesiæ suæ, cujus futuras preces et lacrimas jam tum libens volensque in se recipiens fecundas gratiæ efficiebat.

Ubi vero per mysterium Crucis generis nostri salus peracta, atque ejusdem administra salutis, Ecclesia, triumphante Christo, condita in terris riteque constituta est, novus ex eo tempore in populum novum ordo providentis Dei incepit valuitque. — Divina consilia addecet magna cum religione intueri. Filius Dei æternus, quum, ad hominis redemptionem et decus, hominis naturam vellet suscipere, eaque re mysticum quoddam cum universo humano genere initurus esset connubium, non id ante perfecit quam liberrima consensio accessisset designatæ Matris, quæ ipsius generis humani personam quodammodo agebat, ad eam illustrem verissimamque Aquinatis sententiam : *Per annuntiationem exspectabatur consensus Virginis, loco totius humanæ naturæ* (1). Ex quo non minus vere proprieque affirmare licet, nihil prorsus de permagno illo omnis gratiæ thesauro, quem attulit Dominus, siquidem *gratia et veritas per Jesum Christum facta est* (2), nihil nobis, nisi per Mariam, Deo sic volente impertiri : ut, quo modo ad summum Patrem, nisi per Filium, nemo potest accedere, ita fere, nisi per Matrem, accedere nemo possit ad Christum. — Quantum in hoc Dei consilio et sapientiæ et misericordiæ elucet ! Quanta ad imbecillitatem fragilitatemque hominis convenientia ! Cujus namque bonitatem credimus laudamusque infinitam, ejusdem infinitam credimus et veremur justitiam ; et quem amantissimum Servatorem, sanguinis animæque prodigum, redamamus, eumdem non exorabilem judicem pertimescimus ; quare factorum conscientia trepidis opus omnino deprecatore ac patrono, qui et magna ad

(1) III, q. xxx, a. I.
(2) Joan., I, 17.

Deum polleat gratia, et benignitate sit animi tanta, nullius ut recuset desperatissimi patrocinium, afflictosque jacentesque in spem erigat clementiæ divinæ. Ipsa præclarissime Maria : potens ea quidem, Dei parens omnipotentis, sed, quod sapit dulcius, facilis, perbenigna, indulgentissima. Talem nobis præstitit Deus, cui, hoc ipso quod Unigenæ sui Matrem elegit, maternos plane indidit sensus, aliud nihil spirantes nisi amorem et veniam ; talem facto suo Jesus Christus ostendit, quum Mariæ subesse et obtemperare ut matri filius sponte voluit : talem de cruce prædicavit, quum universitatem humani generis, in Joanne discipulo, curandam ei fovendamque commisit ; talem denique se dedit ipsa, quæ eam immensi laboris hæreditatem, a moriente Filio relictam, magno complexa animo, materna in omnes officia confestim cœpit impendere. — Tam caræ misericordiæ consilium in Maria divinitus institutum et Christi testamento ratum, inde ab initio sancti apostoli priscique fideles summa cum lætitia senserunt ; senserunt item et docuerunt venerabiles Ecclesiæ Patres, omnesque in omni ætate christianæ gentes unanimæ consensere : idque ipsum, vel memoria omni litterisque silentibus, vox quædam e cujusque christiani hominis pectore erumpens, loquitur disertissima. Non aliunde est sane quam ex divina fide, quod nos præpotenti quodam impulsu agimur blandissimeque rapimur ad Mariam ; quod nihil est antiquius vel optatius, quam ut nos in ejus tutelam fidemque recipiamus, cui consilia et opera, integritatem et pœnitentiam, angores et gaudia, preces et vota, nostra omnia plene credamus ; quod omnes jucunda spes et fiducia tenet, fore ut, quæ Deo minus grata a nobis exhiberentur indignis, ea, Matri sanctissimæ commendata, sint grata quum maxime et accepta. Quarum veritate et suavitate rerum, quantam animus capit con-

solationem, tanta eos ægritudine dolet qui, divina fide carentes, Mariam neque salutant neque habent matrem ; eorumque amplius dolet miseriam qui, fidei sanctæ quum sint participes, bonos tamen nimii in Mariam profusique cultus audent arguere : qua re pietatem, quæ liberorum est, magnopere lædunt.

Per hanc igitur, qua Ecclesia asperrime conflictatur, malorum procellam, omnes filii ejus pii facile vident quam sancto officio adstringantur supplicandi vehementius Deo, et qua præcipue ratione niti debeant, ut eædem supplicationes maximam efficacitatem sint habituræ. Religiosissimorum patrum et majorum persecuti exempla, ad Mariam sanctam Dominam nostram perfugiamus ; Mariam Matrem Christi et nostram appellemus concordesque obtestemur : *Monstra te esse matrem, sumat per te preces, qui pro nobis natus, tulit esse tuus* (1). — Jamvero, de variis divinæ Matris colendæ formulis et rationibus, quum eæ sint præoptandæ quas et per se ipsas potiores et illi gratiores esse noverimus, Rosarium idcirco nominatim indicare placet impenseque inculcare. Huic precandi ritui nomen *coronæ* communi sermone adhæsit, hac etiam causa quod magna Jesu et Matris mysteria, gaudia, dolores, triumphos, felicibus reddat sertis connexa. Quæ fideles mysteria augusta si pia commentatione ex ordine recolant et contemplentur, mirum quantum adjumenti trahere sibi possunt tum ad fidem alendam et ab ignorantia aut errorum peste tutandam, tum etiam ad virtutem animi relevandam et sustinendam. Hoc etenim modo orantis cogitatio et memoria, fidei lumine prælucente, ad ea mysteria jucundissimo studio feruntur, in eisque et defixæ et discurrentes, satis admirari non queunt restitutæ humanæ salutis

(1) *Ex sacr. liturg.*

inenarrabile opus, tam largo pretio rerumque tantarum serie confectum : tum vero animus super his caritatis divinæ argumentis amore et gratia exardescit, spem confirmat et auget, cupidus arrectusque ad cælestia præmia, iis a Christo parata qui se ad ipsum imitatione exempli et communione dolorum adjunxerint. Hæc inter funditur verbis precatio, ab ipso Domino, a Gabriele Archangelo, ab Ecclesia tradita : quæ, plena laudum et salutarium votorum, certo varioque ordine iterata continuata, novos usque habet dulcesque fructus pietatis.

Magnam autem hujusmodi precationi cælestis ipsa Regina adjecisse virtutem ideo credenda est, quod suo numine et instinctu ab inclito patre Dominico invecta sit et propagata, per ætatem catholico nomini adversissimam, eamdemque huic nostræ parum dissimilem, quasi bellicum instrumentum ad hostes fidei debellandos prævalidum. — Secta enim albigensium hæreticorum, qua clandestina qua manifesta, in regiones invaserat multas ; teterrima manichæorum progenies, quorum immanes excitabat errores, simulationesque et cædes et capitale in Ecclesiam odium nimis multum referebat. Hominum præsidiis contra perniciosissimam turbam et insolentem vix jam erat fidendum, quum præsens a Deo venit, Rosarii marialis ope, subsidium. Sic, favente Virgine, gloriosa hæresum omnium victrice, vires impiorum labefactatæ et perfractæ, salva quam plurimis et incolumis fides. Similia multa apud quasque gentes vel depulsa pericula vel beneficia impetrata, satis pervagata sunt, quæ vetus æque recensque historia luculentissimis testimoniis commemorat. — Id quoque illustre argumentum accedit, quemadmodum, statim ab instituta Rosarii prece, ejus passim apud omnes civium ordines usurpata sit et frequentata consuetudo. Enimvero divi-

næ Matri, quæ tot tantisque laudibus una omnium præcellentissima nitet, religio christiani populis titulis quidem insignibus modisque multis habet honorem : hunc tamen Rosarii titulum, hunc modum orandi, in quo tamquam fidei tessera et summa debiti ei cultus inesse videtur, semper adamavit singulariter, eoque privatim et publice, in domo et familia, sodalitatibus constitutis, altaribus dedicatis, circumductis pompis, usa præcipue est, rata, nullo se posse meliore pacto ipsius vel sacra solemnia ornare vel patrocinium et gratias demereri.

Neque illud silentio prætermittendum, quod singularem quamdam Dominæ nostræ providentiam in hac re illustrat. Nempe, quum, diuturnitate temporis, studium pietatis in quapiam gente deferbuisse visum est et nonnihil de hac ipsa precandi consuetudine esse remissum, quam mire postea, sive re publica in formidolosum discrimen adducta, sive qua necessitate premente, Rosarii institutum, præ ceteris religionis auxiliis, communibus votis revocatum atque in suum honoris locum restitutum est lateque rursus viguit salutare. Ejus rei exempla nihil opus a præterita ætate petisse, præclarum hac nostra in promptu habentibus. Hac namque ætate, quæ, uti principio monuimus, acerba adeo Ecclesiæ est, Nobis autem, ad gubernacula ejus divino consilio sedentibus, acerbissima, spectare et admirari licet quam erectis incensisque studiis, in omni loco et gente catholici nominis, mariale Rosarium colatur et celebretur : quod facti quum Deo verius, moderanti agentique homines, quam ulli hominum prudentiæ et navitati recte sit tribuendum, animum Nostrum admodum solatur et reficit, magnaque complet fiducia de renovandis Ecclesiæ amplificandisque, auspice Maria, triumphis.

Sunt autem qui hæc ipsa a Nobis commemorata

probe ii quidem sentiant, sed quia nihil adhuc de speratis rebus, de pace in primis et tranquillitate Ecclesiæ, impetratum, immo fortasse tempora deterius misceri vident, eam idcirco diligentiam et affectionem precandi velut defatigati et diffisi intermittant. Homines istiusmodi videant ipsi ante et laborent, ut, quas Deo adhibeant preces, aptis virtutibus, ex Christi Domini præceptione, ornentur : quæ si tales fuerint, considerent porro, indignum esse et nefas, velle se tempus subveniendi modumque constituere Deo, nobis nihil quidquam debenti, ita ut quum audit orantes et *coronat merita nostra*, *nihil aliud coronet quam munera sua* (1), et quum minus sententiæ nostræ obsecundat, providenter agat cum filiis pater bonus, eorum miserans insipientiam, consulens utilitati. — Quas vero preces, ut propitiemus Ecclesiæ Deum, cum suffragiis conjunctas Cælitum sanctorum, supplices deferimus, eas ipse numquam non benignissime admittit et explet Deus, tum quæ bona Ecclesiæ attingunt maxima et immortalia, tum quæ attingunt minora et hujus temporis, opportuna tamen ad illa. Quippe istis precibus pondus et gratiam, sane plurimam, precibus addit meritisque suis Christus Dominus, qui *dilexit Ecclesiam*, *et seipsum tradidit pro ea*, *ut illam sanctificaret*...*ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam* (2), idem summus ejusdem Pontifex, sanctus, innocens, *semper vivens ad interpellandum pro nobis*, cujus deprecationem supplicationemque semper evenire divina fide tenemus. — Quod enim spectat ad bona Ecclesiæ externa et hujus vitæ, palam est, rem ipsi sæpius esse cum adversariis malevolentia et potentia acerrimis; ab eis nimium sibi dolendum facultates direptas, libertatem deminutam et oppressam, lacessitam et despectam

(1) S. August., Ep. cxciv, al. 105 ad Sixtum, c. v. n. 19.
(2) Ephes., v, 25-27.

auctoritatem, damna postremo et hostilia omne genus multa. Quorum improbitas si quæritur cur non eo usque iniuriæ, quo deliberatum habent et connituntur, re tandem plena procedat; Ecclesia contra, tot inter rerum casus, eâdem illa sua amplitudine et gloria, vario quamquam modo, emineat semper atque adeo increscat; utriusque rei præcipuam causam rectum est a virtute arcessere comprecantis Deum Ecclesiæ : nec enim satis assequitur humana ratio quomodo restrictis ita finibus imperiosa nequitia consistat, Ecclesia vero, in angustum compulsa, nihilominus tam magnifice vincat. Idem eo rectius existit in eo bonorum genere, quibus Ecclesia homines ad ultimi boni adeptionem proxime adducit. Ad hoc enim munus quum nata sit, precibus suis posse multum debet ut divinæ in illos providentiæ misericordiæque ordo exitum habeat et perfectionem : atque ita homines cum Ecclesia orantes, ea demum impetrant atque obtinent quæ *Deus omnipotens ante sæcula disposuit donare* (1). Ad alta providentis Dei consilia mentis humanæ acies in præsentia deficit : sed aliquando erit, quum causas consecutionesque rerum Deo ipso apertas pro benignitate sua monstrante, dilucidum patebit, orandi munus quantam in hoc rerum genere vim habuerit utilitatemque impetrandi. Inde effectum patebit, quod sese multi, in tanta depravati sæculi corruptela, integros præstiterint atque inviolatos *ab omni inquinamento carnis et spiritus, perficientes sanctificationem in timore Dei* (2); quod alii, in eo dum essent ut flagitio indulgerent, illico sibi temperaverint, ex ipsoque periculo et tentamine bonos ceperint auctus virtutis; quod prolapsis aliis impulsio quædam permoverit animos ut erigerent se et in complexum Dei mise-

(1) S. Th , II-II, q. LXXXIII, a. 2, ex *S. Greg. M.*
(2) II Corinth., VII, 1.

rentis occurrerent. — Hæc igitur omnes apud se perpendentes, fallaciis antiqui hostis etiam atque etiam obsecramus ne cedant, neve ulla omnino causa a studio cessent orandi; verum in eo perseveranter consistant, *sine intermissione* consistant. Prima sit illis cura de summo bono, æterna omnium salute, deque incolumitate Ecclesiæ exposcenda : tum licet cetera bona ad usum commoditatemque vitæ petant a Deo, modo voluntatis ejus æquissimæ acquiescant, eidem pariter, optata vel concesserit vel abnuerit, agentes gratias, beneficentissimo patri : ea denique religione et pietate cum Deo versentur, qua decet maxima et oportet, qua viri sancti consueverunt et ipse egit sanctissimus Redemptor et Magister noster, *cum clamore valido et lacrimis* (1).

Hic officium et paterna caritas postulat, ut in universos Ecclesiæ filios non precum modo, sed etiam pœnitentiæ sanctæ a largitore bonorum Deo spiritum imploremus : quod dum toto animo facimus, omnes et singulos ad hanc ipsam virtutem, cum altera conjunctissimam, pari studio adhortamur. Scilicet facit precatio ut animus sustentetur, instruatur ad fortia, ad divina conscendat : facit pœnitentia ut nobismetipsis imperemus, corpori maxime, gravissimo, ex veteri noxa, rationis legisque evangelicæ inimico. Quæ virtutes, perspicuum est, aptissime inter se cohærent, inter se adjuvant, eodemque una conspirant, ut hominem, cœlo natum, a rebus caducis abstrahant evehantque propemodum ad cælestem cum Deo consuetudinem : fit contra, ut cujus animus cupiditatibus æstuet illecebrisque sit emollitus, jejunus ille fastidiat suavitates rerum cœlestium, neque alia sit precatio ejus nisi frigida vox et languida, indigna sane quam Deus excipiat. — Sunt ante oculos exempla pœni-

(1) Hebr., v, 7.

tentiæ hominum sanctorum, quorum preces et obsecrationes, ea ipsa causa, magnopere Deo placuisse atque etiam ad prodigia valuisse sacris fastis docemur. Mentem illi et animum libidinesque assidue regebant domabant : doctrinæ Christi Ecclesiæque ejus documentis ac præceptis summa solebant consensione et demissione adhærescere ; velle nolle nihil, nisi Dei numine explorato, nihil quidquam agendo spectare, nisi ejus gloriæ incrementa ; cupiditates acriter coercere et frangere, corpus dure inclementerque habere, jucundis rebus neque iis noxiis virtutis gratia abstinere. Quare merito poterant, quod Paulus Apostolus de se, idem ipsi usurpare : *nostra autem conversatio in cœlis est* (1) : eamdemque ob causam tantum inerat in eorum obsecrationibus ad propitiandum exorandumque Deum efficacitatis. — Non omnes omnino posse adeo nec debere apparet : attamen ut consentanea sibi afflictatione vitam moresque suos unusquisque castiget, rationes id exigunt justitiæ divinæ, cui satis de commissis faciendum restricte est ; præstat autem voluntariis, dum vita sit, id fecisse pœnis, unde virtutis præmium accedat. — Ad hæc, quando in mystico Christi corpore, quæ est Ecclesia, omnes tanquam membra coalescimus et vigemus, hoc, Paulo auctore, consequitur ut, quemadmodum lætanti qua de re membro membra cetera collætantur, ita pariter dolenti condoleant, hoc est christianis fratribus, vel animo ægris vel corpore, fratres ultro subveniant, et, quantum in ipsis est, curationem adhibeant : *Pro invicem sollicita sint membra. Et si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra ; sive gloriatur unum membrum, congaudent omnia membra. Vos autem estis corpus Christis et membra de membro* (2). In hoc autem caritatis specimine, ut quis

(1) Philip., III, 20.
(2) I Corinth., XII, 25-27.

Christi exemplo insistens, qui vitam ad omnium nostrum redimenda peccata immenso amore profudit, luenda sibi aliorum admissa suscipiat, in hoc demum illud continetur magnum vinculum perfectionis, quo fideles inter sese et cum cœlestibus civibus arctissimeque cum Deo junguntur. — Ad summam, sanctæ pœnitentiæ actio tam varia atque industria est tamque late pertinet, ut eam quisque, pia modo et alacri voluntate, perfrequenti possit nec laboriosa facultate exercere.

Restat, Venerabiles Fratres, ut, quæ vestra est singularis et eximia quum in sanctissimam Dei Matrem pietas tum in christianum gregem caritas et sollertia, commonitionis hortationisque Nostræ exitum, opera vestra, perquam optimum, Nobis polliceamur; gestitque animus fructus eos, quos pluries splendide declarata catholicorum in Mariam religio tulit, jam nunc lætissimos uberrimosque præcipere. Vobis igitur et vocantibus et excitantibus et præeuntibus, fideles, hoc præsertim proximo mense, ad aras solemnes augustæ Reginæ et benignissimæ Matris conveniant concurrant, atque mystica ei serta, acceptissimo Rosarii ritu, filiorum more contexant et præbeant : integris per Nos atque ratis, quæ antehac in hac re a Nobismetipsis præscripta edita et dona indulgentiæ sacræ concessa (1). — Quam præclarum et quanti erit, in urbibus in pagis in villis, terra marique, quacumque patet catholicus orbis, multa piorum centena millia, sociatis laudibus fœderatisque precibus, una mente et voce singulis horis Mariam consalutare, Mariam implorare, per Mariam sperare omnia! Ab ipsa omnes fidentes contendant ut, exorato Filio, aberrantes na-

(1) Cfr. Ep. Encycl. *Supremi Apostolatus*, die 1 septembris anno MDCCCLXXXIII : Ep. Encycl. *Superiore anno*, die XXX augusti anno MDCCCLXXXIV : Decret. S. R. C. *Inter plurimos*, die XX augusti anno MDCCCLXXXV; Ep. Encycl. *Quamquam pluries*, die XV augusti anno MDCCCLXXXIX.

tiones ad christiana redeant instituta et præcepta, in quibus salutis publicæ firmamentum consistit, unde et expetitæ pacis et veræ beatitatis copia efflorescit. Ab ipsa eo impensius contendant, quod bonis omnibus exoptatissimum esse debet, ut Ecclesia mater libertate potiatur tranquilleque fruatur sua ; quam non alio illa refert nisi ad summas hominum procurandas rationes, a qua singuli et civitates nulla usquam damna, plurima omni tempore et maxima beneficia senserunt.

Jam vobis, Venerabiles Fratres, adprecante sacratissimi Rosarii Regina, largiatur Deus munera bonorum cœlestium, unde ad partes pastoralis officii sancte obeundas auxilia et vires suppetant in dies ampliora : cujus rei esto auspicium et pignus Apostolica Benedictio, quam vobis ipsis et clero et populis cujusque vestrum curæ concreditis peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die XXII Septembris an. MDCCCXCI, Pontificatus Nostri decimoquarto.

LEO PP. XIII.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AUX PATRIARCHES,
PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES
EN GRACE ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE.

SUR LE SAINT ROSAIRE

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES
LES PATRIARCHES, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES
ET AUTRES ORDINAIRES
EN GRACE ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

A l'approche du mois d'octobre, que l'on regarde comme consacré et dédié à la bienheureuse Vierge du Rosaire, Nous Nous rappelons avec une très grande joie les vives exhortations que Nous vous avons adressées, Vénérables Frères, les années précédentes, pour que partout les troupeaux de fidèles, stimulés par votre autorité et par votre zèle, redoublent de piété envers l'auguste Mère de Dieu, la puissante auxiliatrice du peuple chrétien, pour qu'ils l'implorent pendant tout ce mois et l'invoquent par le très saint rite du Rosaire, que l'Église, principalement dans les conjonctures et dans les temps

difficiles, a coutume d'employer et de célébrer, toujours avec le succès souhaité.

Nous tenons à manifester de nouveau cette année la même volonté et à vous adresser, à vous renouveler les mêmes exhortations ; Nous y sommes invité et poussé par l'amour pour l'Église, dont les peines, au lieu de s'alléger, croissent chaque jour en nombre et en gravité. Ce sont des maux universellement connus que Nous déplorons : les dogmes sacrés, que l'Église garde et transmet, attaqués, combattus ; l'intégrité de la vertu chrétienne, dont elle a le soin, tournée en dérision ; la calomnie organisée, la haine attisée de mille manières contre l'ordre des saints pontifes, mais surtout contre le Pontife romain ; les attaques dirigées contre le Christ lui-même par une audace pleine d'impudence et par une scélératesse criminelle, comme si l'on s'efforçait de détruire dans sa base et d'anéantir l'œuvre divine de la Rédemption, que jamais aucune force ne détruira ni n'anéantira.

Ce ne sont pas là des événements nouveaux pour l'Église militante ; Jésus en a prévenu les Apôtres ; pour qu'elle enseigne aux hommes la vérité et les conduise au salut éternel, il lui faut entrer en lutte tous les jours, et de fait, dans le cours des siècles, elle combat courageusement jusqu'au martyre, ne se réjouissant et ne se glorifiant de rien davantage que de pouvoir sceller sa cause du sang de son Fondateur, gage très certain pour elle de la victoire qui lui a été promise.

On ne doit pas pourtant dissimuler la profonde tristesse dont cette obligation perpétuelle de lutte afflige tous les gens de bien. C'est assurément une cause de grande tristesse qu'il y en ait tant que les erreurs perverses et les outrages à Dieu détournent et entraînent ; tant qui soient indifférents à toute forme de religion et

paraissent finalement étrangers à la foi divine ; qu'il y ait aussi tant de catholiques qui tiennent à la religion de nom seulement et ne lui rendent ni les honneurs ni le culte dus. L'âme s'attriste et se tourmente encore bien plus à songer quelle cause de maux déplorables réside encore dans l'organisation des États qui ne laissent aucune place à l'Église, ou qui combattent son zèle pour la très sainte vertu ; c'est là une manifestation terrible et juste de la vengeance de Dieu, laquelle laisse l'aveuglement funeste des âmes s'appesantir sur les nations qui s'éloignent de lui.

Aussi cela crie de soi-même, cela crie chaque jour plus fort : il est absolument nécessaire que les catholiques prient et implorent Dieu avec zèle et persévérance : *sine intermissione* (1); qu'ils le fassent non seulement chez eux, mais encore en public, réunis dans les édifices sacrés, et qu'ils supplient avec instance le Dieu très pourvoyant de délivrer l'Église *des hommes importuns et méchants* (2), et de ramener au bon sens et à la raison, par la lumière et l'amour du Christ, les nations profondément troublées.

Car c'est un fait admirable au delà de toute croyance ! Le siècle va son chemin laborieux, fier de ses richesses, de sa force, de ses armes, de son génie ; l'Église descend le long des âges d'un pas tranquille et sûr, se confiant en Dieu seul, vers qui jour et nuit elle lève ses yeux et ses mains suppliantes. Bien qu'en effet elle ne néglige pas, dans sa prudence, les secours humains que la Providence et les temps lui procurent, ce n'est pas en eux qu'elle place sa principale espérance, mais dans la prière, dans la supplication, dans l'invocation de Dieu. Voilà comment elle entretient et fortifie son souffle

(1) I Thes., v, 17.
(2) II Thes., III, 2.

vital, parce que l'assiduité de sa prière lui a permis heureusement, en restant étrangère aux vicissitudes des choses humaines et en s'unissant continuellement à la volonté divine, de vivre de la vie même de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tranquillement et paisiblement ; comme à l'image du Christ lui-même, auquel l'horreur des tourments qu'il a endurés pour notre bien commun n'a presque rien enlevé ni ôté de l'heureux éclat et de la joie qui lui sont propres.

Cette importante doctrine de la sagesse chrétienne a été de tout temps crue et religieusement pratiquée par les chrétiens dignes de ce nom ; leurs prières montaient vers Dieu plus vives et plus fréquentes quand les ruses et la violence des pervers avaient attiré un malheur sur la sainte Église ou sur son Pasteur suprême.

Les fidèles de l'Église d'Orient en fournissent un exemple remarquable et qui était digne d'être proposé à l'imitation de la postérité. Pierre, Vicaire de Jésus-Christ, premier Pontife de l'Église, avait été jeté en prison, chargé de chaînes, par l'ordre du criminel Hérode, et il était réservé à une mort certaine ; personne ne pouvait l'arracher au danger, lui porter secours. Mais il y avait là ce secours que la prière fervente obtient de Dieu : l'Église, à ce que rapporte l'Histoire sacrée, élevait pour lui des prières sans nombre : *Oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo* (1) ; et plus était vive la crainte d'un si grand malheur, plus était grande l'ardeur de tous à implorer Dieu. Après la réalisation de leurs vœux, le miracle se découvrit ; le peuple chrétien continue à célébrer avec une reconnaissance joyeuse la merveille de la libération de Pierre.

Le Christ a donné un exemple encore plus remar-

(1) Act., XII, 5.

quable, un exemple divin, pour façonner et former son Église à la sainteté non seulement par ses préceptes, mais aussi à son modèle ; toute sa vie il s'était appliqué à la prière fréquente et fervente, et aux heures suprêmes, lorsqu'au jardin de Gethsémani son âme inondée d'amertume languissait jusqu'à la mort, il priait son Père et le priait avec effusion : *prolixius orabat* (1). Il n'en a pas agi ainsi pour lui-même, lui qui ne craignait rien, qui n'avait besoin de rien, qui était Dieu ; il l'a fait pour nous, pour son Église, dont il accueillait déjà avec joie les prières et les larmes futures pour les rendre fécondes en grâce.

Mais depuis que le salut de notre race a été accompli par le mystère de la Croix et que l'Église, dispensatrice de ce même salut, après le triomphe du Christ, a été fondée sur la terre et définitivement instituée, la Providence a établi et mis un ordre nouveau pour un peuple nouveau.

La considération des conseils divins s'ajoute ici aux grands sentiments de religion. Le Fils éternel de Dieu, voulant prendre la nature humaine pour racheter et ennoblir l'homme, et devant par là consommer une union mystique avec le genre humain tout entier, n'a pas accompli son dessein avant que ne s'y fût ajouté le libre assentiment de la Mère désignée, qui représentait en quelque sorte le genre humain, suivant l'opinion illustre et très vraie de saint Thomas : *Per annuntiationem exspectabatur consensus Virginis, loco totius humanæ naturæ* (2). D'où l'on peut, avec non moins de vérité, affirmer que, par la volonté de Dieu, Marie est l'intermédiaire par laquelle nous est distribué cet immense trésor de grâces accumulé par Dieu, puisque la *grâce et*

(1) Luc., XXII, 43.
(2) III, q. XXX, a. 1.

la vérité ont été créées par Jésus-Christ (1); ainsi, de même qu'on ne peut aller au Père suprême que par le Fils, on ne peut arriver au Christ que par sa Mère.

Qu'elles sont grandes la sagesse, la miséricorde qui éclatent dans ce dessein de Dieu! Quelle convenance avec la faiblesse et la fragilité de l'homme! Nous croyons à la bonté infinie du Très-Haut et nous la célébrons; nous croyons aussi à sa justice infinie et nous la redoutons. Nous adorons le Sauveur très aimé, prodigue de son sang et de sa vie ; nous craignons sa justice inexorable. C'est pourquoi ceux dont les actions troublent la conscience ont un absolu besoin d'un intercesseur et d'un patron puissant en faveur auprès de Dieu, et d'une bienveillance assez grande pour ne pas rejeter la cause des plus désespérés et pour relever jusqu'à l'espoir de la clémence divine les affligés et les abattus. Marie est notre glorieux intermédiaire; elle est puissante, Mère du Dieu tout-puissant; mais ce qui est encore plus doux, elle est bonne, d'une bienveillance extrême, d'une indulgence sans bornes. C'est ainsi que Dieu nous l'a donnée; l'ayant choisie pour Mère de son Fils unique, il lui a inculqué des sentiments tout maternels, qui ne respirent que l'amour et le pardon ; telle, de son côté, Jésus-Christ l'a voulue, puisqu'il a consenti à être soumis à Marie et à lui obéir comme un fils à sa mère ; telle aussi Jésus l'a annoncée du haut de la Croix, quand il a confié à ses soins et à son amour la totalité du genre humain dans la personne du disciple Jean ; telle, enfin, elle s'est donnée elle-même en recueillant avec courage l'héritage des immenses travaux de son Fils et en reportant aussitôt sur tous le legs de ses devoirs maternels.

Le dessein d'une si chère miséricorde réalisé en Marie

(1) Jean, I, 17.

par Dieu et confirmé par le testament du Christ a été compris dès le commencement et accueilli avec la plus grande joie par les saints Apôtres et les premiers fidèles; ce fut aussi l'avis et l'enseignement des vénérables Pères de l'Église; tous les peuples de l'âge chrétien s'y rallièrent unanimement et même, quand la tradition ou la littérature se tait, il est une voix qui éclate de toute poitrine chrétienne et qui parle avec la dernière éloquence. Il n'y a pas à cela d'autre raison qu'une foi divine qui, par une impulsion toute-puissante et très agréable, nous pousse et nous entraîne vers Marie ; rien de plus naturel, de plus souhaité que de chercher un refuge en la protection et en la loyauté de Celle à qui nous pouvions confier nos desseins et nos actions, notre innocence et notre repentir, nos tourments et nos joies, nos prières et nos vœux, toutes nos affaires enfin; de plus, tous sont possédés par l'espoir et la confiance que les vœux qui seraient accueillis avec moins de faveur venant de la part de gens indignes soient, grâce à la recommandation de sa très sainte Mère, reçus par Dieu avec la plus grande faveur et exaucés. La vérité et la suavité de ces pensées procurent à l'âme une indicible consolation, mais elles inspirent une compassion d'autant plus vive pour ceux qui, privés de la foi divine, n'honorent pas Marie et ne l'ont pas pour Mère ; pour ceux aussi qui, participant aux croyances saintes, osent traiter parfois d'excessif et d'extrême le culte de Marie ; par cela, ils blessent grandement la piété filiale.

Cette tempête de maux, au milieu de laquelle l'Église lutte si durement, montre donc à tous ses pieux enfants à quel saint devoir ils sont assujettis de prier Dieu avec plus d'instances, et de quelle façon plus particulière ils doivent s'efforcer de donner à ces supplications la plus grande efficacité. Fidèles aux exemples si religieux de

nos pères et de nos ancêtres, recourons à Marie, notre sainte souveraine ; invoquons, supplions d'un seul cœur Marie, la Mère de Jésus-Christ et la nôtre : *Montrez que vous êtes notre Mère ; faites accueillir nos prières par Celui qui, né pour nous, a consenti à être votre Fils* (1).

Or, entre les diverses formules et manières d'honorer la divine Marie, il en est qu'il faut préférer, puisque nous savons qu'elles sont plus puissantes et qu'elles sont plus agréables à notre Mère ; et c'est pourquoi nous nous plaisons à désigner nominalement et à recommander tout spécialement le Rosaire. Le langage vulgaire a donné le nom de *couronne* à cette manière de prier, parce qu'elle rappelle, en les réunissant par les plus heureux liens, les grands mystères de Jésus et de Marie, leurs joies, leurs douleurs et leurs triomphes. Le souvenir de la pieuse contemplation de ces augustes mystères, médités dans leur ordre, peut procurer aux fidèles un admirable secours aussi bien pour alimenter leur foi et la protéger contre la contagion des erreurs que pour relever et entretenir la vigueur de leur âme. En effet, la pensée et la mémoire de celui qui prie de la sorte, éclairées par la foi, sont entraînées vers ces mystères avec l'ardeur la plus suave ; elles s'y absorbent et les pénètrent, et ne peuvent assez admirer l'œuvre inénarrable de la rédemption des hommes, accomplie à un prix si élevé et par une succession de si grands événements.

L'âme alors s'enflamme d'amour et de gratitude devant ces preuves de la charité divine ; elle sent se fortifier et s'accroître son espérance, et devient plus avide de ces récompenses célestes que le Christ a préparées pour ceux qui se seront unis à lui en imitant son exemple et

(1) *Ex. Sacr. liturg.*

en participant à ses douleurs. Et cette prière s'exhale dans des paroles émanées de Dieu lui-même, de l'archange Gabriel et de l'Église ; pleine de louanges et de vœux salutaires, elle se renouvelle et se continue dans un ordre déterminé et varié, et elle produit sans cesse de nouveaux et doux fruits de piété.

Or, il y a d'autant plus de raisons de croire que la Reine du ciel elle-même a attaché à cette forme de prière une grande efficacité, que c'est sous sa protection et son inspiration qu'elle a été établie et propagée par l'illustre saint Dominique, à une époque très hostile au nom catholique et assez peu différente de la nôtre, comme une sorte d'instrument de guerre tout-puissant pour combattre les ennemis de la foi. En effet, la secte hérétique des albigeois avait envahi de nombreuses contrées, tantôt clandestinement, tantôt ouvertement; fille cruelle des manichéens dont elle répandait les monstrueuses erreurs, elle travestissait les dogmes, excitait au massacre des chrétiens et soulevait contre l'Église une haine profonde et implacable. A peine pouvait-on se fier aux puissances humaines contre cette tourbe si pernicieuse et si arrogante, lorsque le secours vint manifestement de Dieu lui-même, par le moyen du Rosaire de Marie. Ainsi, grâce à la sainte Vierge, si glorieusement victorieuse de toutes les hérésies, les forces des impies furent renversées et brisées, la foi fut sauvée et demeura intacte.

On sait de même que, dans de nombreuses circonstances et dans différents pays, des dangers de même nature ont été conjurés, des bienfaits analogues ont été obtenus : l'histoire des temps anciens et de ceux plus rapprochés de nous en fournit des témoignages éclatants. Il faut aussi ajouter cette autre preuve, évidente en quelque sorte, qu'aussitôt que la prière du Rosaire

fut instituée, elle fut adoptée de toutes parts par les citoyens de toutes les classes et devint parmi eux d'un usage fréquent. C'est qu'en effet la religion du peuple chrétien tient à honorer par des titres insignes et de mille façons la divine Mère, élevée si excellemment au-dessus de toutes les créatures par tant et de si grandes gloires ; or, elle a toujours aimé particulièrement ce titre du Rosaire, cette manière de prier, qui est comme le mot d'ordre de la foi et qui résume le culte dû à Marie ; elle l'a pratiquée dans l'intimité et en public, dans l'intérieur des maisons et des familles, en instituant en son honneur des confréries, en lui consacrant des autels, en l'entourant de toutes les pompes, convaincue qu'elle ne pourrait recourir à de meilleurs moyens pour orner les fêtes sacrées de la sainte Vierge et pour mériter son patronage et ses grâces.

Nous ne devons point passer sous silence ce qui met ici en lumière la particulière protection de notre souveraine. En effet, lorsque, par l'effet du temps, le goût de la piété a paru s'affaiblir dans quelque pays et la pratique de cette forme de prière se relâcher, on admire comment ensuite, soit à raison de quelque danger redoutable menaçant l'État, soit sous la pression de quelque nécessité, l'institution du Rosaire, bien plus que tous les autres secours religieux, a été rétablie d'après le vœu général, a repris sa place d'honneur et, de nouveau florissante, a exercé grandement son influence salutaire. Il n'est point nécessaire d'aller en chercher dans le passé des exemples, alors que notre époque elle-même nous en fournit d'admirables. Dans ce temps, en effet, qui, comme nous le disions en commençant, est si dur pour l'Église et qui l'est devenu plus encore depuis que la sagesse divine Nous a placé au gouvernail, on peut constater et admirer avec quelle ardeur et quel zèle, dans

tous les pays et chez tous les peuples catholiques, le Rosaire de Marie est pratiqué et célébré. Or c'est plutôt à Dieu, qui dirige et mène les hommes, qu'à la sagesse et à la diligence humaine, qu'il faut attribuer ce fait, où notre âme puise une grande consolation et un grand courage, et qui nous remplit de la confiance absolue que, par la protection de Marie, les triomphes de l'Église se renouvelleront et s'étendront.

Il y a des chrétiens qui comprennent très bien tout ce que Nous venons de rappeler ; mais, parce que rien de ce qu'on espérait n'a encore été obtenu, et avant tout la paix et la tranquillité de l'Église ; bien plus, parce que la situation semble devenir plus troublée et plus mauvaise, ils laissent se relâcher leur régularité et leur affection pour la prière, comme s'ils étaient fatigués et défiants. Mais que ces hommes réfléchissent et qu'ils s'appliquent à ce que les prières qu'ils adressent à Dieu soient revêtues des qualités nécessaires, selon le précepte de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Si elles les possèdent, qu'ils considèrent qu'il est injuste et qu'il est défendu de vouloir assigner à Dieu le moment et la manière de venir à notre secours ; car Dieu ne nous doit rien, si bien que, quand il exauce nos prières et *couronne nos mérites, il ne fait autre chose que couronner ses propres dons* (1) ; et quand il ne seconde pas notre manière de voir, c'est un bon père qui agit avec prévoyance à l'égard de ses fils, qui a pitié de leur fausse sagesse et qui ne prend conseil que de leur utilité. Mais ces prières, par lesquelles nous supplions Dieu de protéger son Église, en les unissant aux suffrages des saints du ciel, Dieu les accueille toujours avec la plus extrême bonté et les exauce, aussi bien celles qui concernent les inté-

(1) S. Augustin, Ep. CXCIV, al. 105, ad Sixtum, c. v, n. 19.

rêts majeurs et immortels de l'Église, que celles qui visent des intérêts moindres, propres à ce temps, mais néanmoins en harmonie avec les premiers. Car à ces prières s'ajoutent la puissance et l'efficacité assurément infinies des prières et des mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, *qui aime l'Église, et qui s'est livré pour elle, afin de la sanctifier et de se la présenter à lui-même pleine de gloire* (1), lui qui en est le Pontife suprême, saint, innocent, *toujours vivant pour intercéder pour nous*, et dont la foi divine nous enseigne que la prière et les supplications sont incessantes.

Quant aux intérêts extérieurs, à ceux qui ne regardent que cette vie, il est manifeste que l'Église a souvent à compter avec la malveillance et la puissance d'adversaires acharnés. Il lui faut s'affliger de les voir spolier ses biens, restreindre et opprimer sa liberté, attaquer et mépriser son autorité, lui infliger enfin toutes sortes de dommages et d'injures. Et si l'on se demande pourquoi leur méchanceté n'arrive point à ce degré d'injustice qu'elle se propose et qu'elle s'efforce d'atteindre ; pourquoi, au contraire, l'Église, à travers tant d'événements divers, conservant sa même grandeur et sa même gloire, quoique sous des formes variées, s'élève toujours et ne cesse de progresser, il est légitime de chercher la cause principale de l'un et de l'autre fait dans la force de la prière de l'Église sur le cœur de Dieu; autrement, en effet, la raison humaine ne peut comprendre que la puissance de l'iniquité soit contenue dans des limites si étroites, tandis que l'Église, réduite à l'extrémité, triomphe néanmoins si magnifiquement. Et cela apparaît mieux encore dans ce genre de biens par lesquels l'Église conduit les hommes à la possession du bien su-

(1) Ephés., v, 25-27.

prême. Puisqu'elle est née pour cette fonction, elle doit pouvoir beaucoup par ses prières, afin que l'ordre de la Providence et de la miséricorde divines ait dans ses enfants son accomplissement et sa perfection ; et ainsi les hommes qui prient avec l'Église et par l'Église demandent et obtiennent en définitive ce que, *avant tous les siècles, le Dieu tout-puissant a décidé de donner* (1). Actuellement l'esprit humain est impuissant à pénétrer la profondeur des desseins de la Providence ; mais il viendra un jour où, dans sa grande bonté, Dieu montrant à découvert les causes et les conséquences des événements, il apparaîtra clairement combien l'office de la prière aura eu de puissance à cet égard et que de choses utiles il aura obtenues. On verra alors que c'est grâce à la prière qu'au milieu de la corruption si grande d'un monde dépravé, beaucoup se sont gardés intacts et se sont préservés *de toute souillure de la chair et de l'esprit, accomplissant leur sanctification dans la crainte de Dieu* (2) ; que d'autres, au moment où ils allaient se laisser entraîner au mal, se sont soudain retenus et ont puisé dans le danger et dans la tentation même d'heureux accroissements de vertu ; que d'autres enfin, qui avaient succombé, ont senti dans leur âme une certaine sollicitation à se relever et à se jeter dans le sein du Dieu de miséricorde.

C'est pourquoi Nous supplions avec les plus vives instances tous les chrétiens de peser ces pensées dans leur conscience, de ne pas céder aux supercheries de l'antique ennemi, de ne se laisser détourner sous aucun prétexte du goût de la prière, mais d'y persévérer au contraire, et d'y persévérer *sans interruption*. Que leur premier soin soit de demander le bien suprême, c'est-

(1) S. Th., II-II, q. LXXXIII, a. 2, ex. *S. Greg. M.*
(2) II Cor., VII, 1.

à-dire le salut éternel de tous et la conservation de l'Église ; puis il est permis de solliciter de Dieu les autres biens pour l'utilité et la commodité de la vie, pourvu qu'on le fasse en se soumettant à sa volonté souverainement juste, et que, soit qu'il accorde, soit qu'il refuse ce qu'on désire, on lui rende grâces comme à un père infiniment bienfaisant. Enfin, que ces demandes soient adressées à Dieu avec la religion et la haute piété qui conviennent et qui sont nécessaires, *à grands cris et avec larmes* (1), comme les saints ont eu coutume de le faire et comme en a lui-même donné l'exemple notre très saint Rédempteur et Maître.

Ici, Notre devoir et Notre paternelle affection exigent que Nous demandions au Dieu dispensateur de tous les biens, pour tous les enfants de l'Église, non seulement l'esprit de prière, mais encore l'esprit de la sainte pénitence. En le faisant de tout Notre cœur, Nous exhortons avec la même sollicitude tous et chacun en particulier à cette vertu si étroitement unie à l'autre. Car, si la prière a pour effet de nourrir l'âme, de l'armer de courage, de l'élever aux choses divines, la pénitence nous donne la force de nous dominer, et surtout de commander au corps, qui, par suite de la faute originelle, est l'ennemi le plus redoutable de la doctrine et de la loi évangéliques. Il y a entre ces vertus, cela est évident, une cohésion parfaite ; elles s'entr'aident et tendent l'une comme l'autre à détacher des choses périssables l'homme né pour le ciel, et à l'emporter, pour ainsi dire, jusqu'à l'intimité céleste avec Dieu. Au contraire, celui dont l'âme est agitée par les passions et amollie par les plaisirs, a le cœur aride et n'éprouve que du dégoût pour la suavité des choses du ciel ; sa prière n'est qu'une voix

(1) Hébr., v, 7.

glacée et languissante, indigne assurément d'être écoutée par Dieu.

Nous avons sous les yeux l'exemple de la pénitence des saints, et les fastes sacrés nous apprennent qu'à cause d'elle précisément leurs prières et leurs supplications ont été grandement agréables à Dieu et ont même eu la puissance d'opérer des prodiges. Ils dirigeaient et domptaient continuellement leur esprit, leur cœur et leurs passions ; ils se conformaient avec une soumission parfaite aux enseignements et aux préceptes de Jésus-Christ et de son Église ; ils ne déterminaient leur volonté qu'après avoir reconnu celle de Dieu ; dans toutes leurs actions, ils ne recherchaient rien autre que l'accroissement de sa gloire ; ils réprimaient et brisaient énergiquement les mouvements tumultueux de leur âme ; ils traitaient leur corps durement et sans pitié ; ils poussaient la vertu jusqu'à s'abstenir des choses agréables et même des plaisirs innocents. Aussi pouvaient-ils s'appliquer avec raison ce mot que l'apôtre saint Paul disait de lui-même : *Pour nous, notre vie est dans les cieux* (1), et c'est pourquoi leurs prières étaient si efficaces pour apaiser et fléchir Dieu.

Il est certain que tous ne peuvent point et ne doivent point faire tout cela ; cependant, que chacun corrige sa vie et ses mœurs par une pénitence proportionnée à ses forces : c'est ce qu'exigent les dispositions de la justice divine, qui a le droit de réclamer une réparation sévère pour les fautes commises; or, il est préférable d'avoir accompli pendant la vie, par des peines volontaires, ce qui procure la récompense de la vertu.

En outre, dans le corps mystique du Christ, qui est l'Église, nous jouissons tous comme membres de la com-

(1) Philip., III, 20.

munauté de vie et de croissance ; d'où il suit, d'après saint Paul, que, de la façon dont les membres participent à la joie d'un des leurs, ils doivent aussi partager ses douleurs ; c'est-à-dire que les frères doivent aimer à secourir leurs frères chrétiens, en leurs souffrances spirituelles ou corporelles, et leur procurer la guérison dans la mesure du possible. *Que les membres aient de la sollicitude l'un pour l'autre. Si un membre souffre, tous souffrent avec lui ; si l'un est heureux, tous se réjouissent avec lui. Vous êtes le corps du Christ et les membres du même corps* (1).

Or, ce genre de charité qui, modelé sur l'exemple du Christ donnant, par un immense amour, sa vie pour le rachat de nos péchés communs, consiste à prendre pour soi l'expiation des fautes d'autrui, cette charité, enfin, renferme le grand lien de perfection qui unit les fidèles entre eux et avec les habitants du ciel et les rapproche le plus étroitement de Dieu.

Enfin, l'action de la sainte pénitence est si diverse, si ingénieuse et si étendue, que toute personne, avec de la piété et du zèle, peut l'exercer très fréquemment et sans effort.

Puissions-nous, Vénérables Frères, grâce à votre amour particulier et éminent pour la très sainte Mère de Dieu, grâce aussi à votre affection et à votre sollicitude remarquables pour le peuple chrétien, Nous promettre, avec votre concours, les meilleurs résultats de Nos admonitions et de Nos exhortations ! Nous brûlons de recueillir dès maintenant les fruits si agréables et si abondants que la piété des catholiques pour Marie a maintes fois produits dans ses manifestations éclatantes. Qu'à votre appel donc, à vos exhortations et sous votre conduite,

(1) I Corinth., XII, 25-27.

les fidèles, surtout en ce mois qui approche, accourent et s'assemblent autour des autels, solennellement ornés, de l'auguste Reine et de la Mère de bonté ; qu'ils lui tressent et lui offrent filialement des guirlandes mystiques, suivant le rite si répandu du Rosaire. Nous laissons entières et Nous ratifions les prescriptions déjà éditées par Nous-même, ainsi que les faveurs indulgentielles concédées (1).

Quel éclat, quelle utilité dans ce concert de louanges et de prières qui s'élèvera par les villes, par les bourgs, par les villages, sur terre et sur mer, dans toute l'étendue de l'univers catholique, et que feront retentir des centaines de milliers d'âmes pieuses saluant Marie, à toute heure d'un cœur et d'une voix, implorant Marie, espérant tout par Marie ! Que l'universalité des fidèles lui demande d'intercéder auprès de son Fils pour que les nations dévoyées reviennent aux institutions et aux principes chrétiens, qui constituent la base du salut public et qui donnent une abondante floraison de la paix si désirée et du vrai bonheur.

Que les fidèles lui demandent aussi instamment le bien qui doit être le plus souhaité de tous, la liberté pour l'Église, leur Mère, et la paisible possession de cette liberté dont elle n'use qu'en vue de procurer aux hommes le souverain bien, et dont jamais ni particuliers ni États n'ont souffert dommage, mais dont ils ont toujours recueilli les bienfaits les plus grands et les plus nombreux.

Que Dieu vous prodigue enfin, Vénérables Frères, pa l'intermédiaire de la Reine du très saint Rosaire, les faveurs et les grâces célestes qui vous donneront des

(1) Voir Encyclique *Supremi Apostolatus*, du 1er septembre 1883; Encyclique *Superiore anno*, 30 août 1884; décret de la S. C. R. *Inter plurimos*, 20 août 1885 ; Encyclique *Quamquam pluries*, du 15 août 1889.

secours et un accroissement continuel de forces pour le saint accomplissement des devoirs de la charge pastorale. En gage et en témoignage de quoi, recevez la bénédiction apostolique que Nous vous accordons très affectueusement, à vous, à votre clergé et aux peuples confiés à vos soins.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 22 septembre de l'année 1891, la quatorzième année de Notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 117. — Mars 1892

MISSIONS ÉTRANGÈRES

PROVINCE DU CANADA.

LES FÊTES JUBILAIRES DES 7, 8 ET 9 DÉCEMBRE 1891 A MONTRÉAL.

Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé que des fêtes se préparaient à Montréal, pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Oblats au Canada. Ces fêtes ont eu lieu à l'époque fixée, c'est-à-dire les 7, 8 et 9 décembre. Elles ont été magnifiques. On peut dire qu'elles ont pris les proportions d'un événement, qui, pendant plusieurs semaines, a occupé tous les esprits et rempli les colonnes des journaux.

Nous n'entrerons pas dans le détail de toutes les manifestations auxquelles cette mémorable circonstance a donné occasion. S'il nous fallait reproduire tous les témoignages de sympathie dont nos Pères ont été l'objet de la part du clergé et des fidèles, de l'épiscopat et des

congrégations religieuses, de la presse et même du gouvernement, deux numéros des *Missions* ne suffiraient pas. Mais nous voulons garder le souvenir de ce qui s'est passé la veille et le jour de l'Immaculée Conception. Le récit complet en a été publié par les soins du comité organisateur, dans une brochure intitulée : *le Cinquantenaire des Oblats de Marie Immaculée en Canada*. Nous le reproduisons, en l'abrégeant en certains points.

DÉMONSTRATION PRÉLIMINAIRE.

Nous voici au soir du 7 décembre. Le programme porte : Illumination de tout le faubourg. Départ de l'église Saint-Pierre pour aller recevoir à la gare S. Em. le cardinal Taschereau. Feu d'artifice. Lecture de l'adresse. Présentation d'une offrande.

Une indisposition survenue au dernier moment ayant empêché S. Em. le cardinal Taschereau de se rendre à Montréal, la partie du programme qui le concernait a dû être modifiée, mais le reste est fidèlement rempli.

Dès sept heures, le quartier est de Montréal présente un coup d'œil ravissant : toutes les maisons sont illuminées ; à toutes les fenêtres, des drapeaux, des guirlandes, des inscriptions appropriées à la circonstance, des décorations de toutes sortes, que la lumière, réfléchie par la neige fraîchement tombée, fait admirablement ressortir. La résidence des Pères est surtout belle à voir : des médaillons, représentant N. S. Père le Pape, S. Em. le cardinal Taschereau, Mgr Fabre, Mgr Bourget, Mgr Taché, Mgr Duhamel, le R. P. Lefebvre, se détachent sur des toiles transparentes, tandis que des lanternes chinoises, aux couleurs variées, dessinent en lignes de feu les trois lettres du monogramme O. M. I.

C'est l'œuvre des Religieuses de Jésus-Marie. Elles se

souviennent que leur fondation se rattache à l'arrivée des Oblats au Canada.

A huit heures, la procession se met en mouvement, non plus pour aller à la gare, mais pour parcourir les principales rues du quartier. Les treize cloches du carillon de Saint-Pierre sonnent à toute volée, le canon tonne, les pièces du feu d'artifice éclatent dans les airs en gerbes de feu. La foule, une foule enthousiaste, remplit les rues au point de rendre, à certains endroits, la circulation presque impossible. Un journal parle de plus de trente mille personnes.

Il est neuf heures lorsque les Évêques et autres dignitaires et invités font leur entrée dans l'église, aux sons harmonieux de l'orgue. La vaste nef de Saint-Pierre est comble ; bien des personnes sont là depuis cinq heures. Après le chant du beau cantique composé pour la circonstance, le président du comité organisateur, M. l'échevin Martineau s'avance au milieu du sanctuaire et, d'une voix claire et distincte, lit l'adresse suivante :

Au très révérend Père Joseph Lefebvre, o. m. i., *provincial.*

Très révérend Père,

Il y a cinquante ans, six Oblats de Marie Immaculée, dont quatre prêtres et deux laïques, arrivaient dans notre cher Canada ; ils venaient de notre mère patrie, la belle France.

Nous pouvons bien comparer cette petite colonie de Missionnaires Oblats au grain de sénevé de l'Évangile. Ce grain, le plus petit de tous, nous dit le Sauveur, quand il est déposé dans la terre, devient un grand arbre, au point de donner, sous ses rameaux, asile aux oiseaux du ciel. Ce petit noyau d'Oblats, transporté sur

les bords du Saint-Laurent, est devenu aujourd'hui un grand arbre ; il a poussé ses rameaux jusque dans la république voisine. Que dis-je ! ses branches s'étendent de l'Atlantique au Pacifique, des feux brûlants du Texas aux frimas et aux glaces du Mackenzie. Et les âmes, rachetées au prix du sang de l'Agneau, viennent chercher asile sous le feuillage de cet arbre géant.

Oui, très révérend Père, le bien accompli par les Oblats, pendant ce dernier siècle, est immense. Dans l'impossibilité où nous sommes de rappeler ici les œuvres vraiment merveilleuses qui ont couronné le zèle et le dévouement des Oblats de Marie Immaculée, nous essayerons de résumer en trois mots ce qui fait notre admiration et ce qui doit faire votre gloire. Très révérend Père, les missions et retraites par vos religieux sont toujours goûtées et elles portent toujours dans les âmes les fruits les plus salutaires. Les Oblats sont populaires parce qu'ils sont des hommes de Dieu et ils le prouvent bien dans leurs prédications.

Que dire des missions lointaines du Nord-Ouest ? Le savant et saint archevêque de Saint-Boniface, NN. SS. les Evêques Faraud, d'Herbomez, Grandin, Durieu, Clut, Grouard et Pascal, et cette armée de vaillants missionnaires qui ont porté la bonne nouvelle de l'Évangile dans cette immense étendue de terre, n'est-ce pas là un des plus beaux fleurons de la couronne déjà si brillante de votre Congrégation ?

Le saint vieillard du Vatican, le grand Léon XIII, n'avait-il pas voulu proclamer, à la face de tout l'univers catholique, qu'il aimait les Oblats de Marie Immaculée, qu'il appréciait les services qu'ils rendent à la religion, quand il disait, dans son Bref apostolique, élevant le collège d'Ottawa au rang d'université catholique : « Nous connaissons le zèle de nos chers fils, les membres de la

Congrégation des Oblats de Marie Immaculée ; nous savons comment les supérieurs de cette même Congrégation ont toujours eu à cœur de conserver et de nourrir, d'une manière digne d'éloges, parmi leurs sujets, le dévouement au Saint-Siège et aux évêques. »

Vous nous permettrez bien, mon très révérend Père, de dire un mot de Saint-Pierre. Ici, nous avons eu la bonne fortune de vous connaître plus intimement et, par suite, de vous aimer d'une affection, nous osons le dire, plus sincère et plus grande.

Nous avons vu le faubourg dans ses humbles commencements ; nous avons vu vos anciens Pères à l'œuvre. Quel zèle ! quel dévouement ! quelle abnégation ! A vous, très révérend Père et à vos collègues, nous décernons les mêmes éloges. L'admiration, la reconnaissance, l'amour débordent de tous les cœurs. Et quand nous nous tairions, les murs de ce temple magnifique parleraient. Et quand nous imposerions silence aux accents de notre reconnaissance et de notre affection, les treize cloches appendues au beffroi de notre tour proclameraient bien haut votre dévouement. Et ces écoles florissantes, et ces pauvres secourus, et ces pieuses congrégations dirigées dans les sentiers du devoir et de la vertu, tous élèveraient la voix pour dire : les Oblats d'aujourd'hui, comme ceux d'autrefois, sont des hommes de Dieu ; ils ont acquis des droits sacrés à notre reconnaissance et à notre amour.

« Le Seigneur m'a envoyé pour évangéliser les pauvres. » Telle est la devise de l'humble Oblat de Marie Immaculée. Très révérend Père, les membres de votre communauté ont été fidèles à cette humble mais sublime mission. Aujourd'hui, ces paroles du divin Maître ne s'appliquent-elles pas à vous : « Ne craignez rien, petit troupeau, car votre Père céleste a bien voulu vous donner un royaume » ?

Le royaume des Oblats du Canada c'est cette magnifique église, ce sont ces établissements nombreux et prospères sur tous les points de l'Amérique. Votre royaume, ce sont ces âmes innombrables gagnées à Jésus-Christ par votre saint ministère.

Votre royaume, c'est l'estime et l'affection du peuple canadien pour votre belle Congrégation.

En doutez-vous, très révérend Père ? Mais, voyez donc cette explosion de joie et de sympathiques adhésions provoquée par notre pieuse entreprise ! Voyez donc ce cardinal de la sainte Église, accourant sur les ailes de la vapeur, pour s'unir à nous dans cette fête de la reconnaissance !

Contemplez notre digne et saint archevêque, de concert avec les plus humbles de ses enfants, rendant hommage aux Oblats de Marie Immaculée ! Voyez les paroles élogieuses et l'empressement de ces illustres et vénérés archevêques et évêques venus de tous les points du pays. Regardez ces prêtres distingués, ces personnages éminents, ces hommes d'État, ces membres de la magistrature et de tous les degrés de l'échelle sociale ; regardez ces citoyens de Montréal-Est ; voyez nos familles se pressant autour de vous, dans cette église, pour vous rendre les hommages du respect, de la reconnaissance et de l'amour.

En terminant, révérend Père, nous devons vous offrir nos souhaits de longue et heureuse vie. Oui, longue vie à l'illustre Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

D'ailleurs, il ne peut en être autrement. Ce grain de sénevé, devenu aujourd'hui un grand arbre, comme les cèdres du Liban, sera plusieurs fois séculaire. Ne puise-t-il pas sa sève dans le feu sacré et inextinguible de la charité divine apportée sur la terre par Jésus-Christ ? Et

puis, cet arbre n'a-t-il pas pris racine dans le cœur du peuple canadien ?

Longue vie à votre Congrégation ! Longue vie à vous, très révérend Père, et à tous vos Frères ! Le Sauveur a promis, à ceux qui quittent tout pour le suivre, le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre. Puissent ces promesses se réaliser dans toute leur plénitude vis-à-vis de vous, très révérend Père, et vis-à-vis de tous les Oblats !

Daignez, très révérend Père, accepter cette modeste offrande (1). C'est l'obole du pauvre, mais c'est l'offrande du cœur. Et, comme notre comité n'a pu oublier vos dignes confrères du Nord-Ouest, nous osons vous prier de leur faire parvenir les objets destinés à leurs missions (2).

LES CITOYENS DE MONTRÉAL-EST.

Montréal, 7 décembre 1891.

MONSEIGNEUR TACHÉ.

Après la lecture de cette adresse, Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, s'avança au milieu du chœur, ayant à ses côtés les RR. PP. Dandurand et Lacombe et M. l'abbé Cloutier. Sa Grandeur, en proie à une émotion visible, prit la parole à peu près en ces termes :

Illustrissimes et Révérendissimes Seigneurs, mes révérends Pères et vous messieurs les membres du comité d'organisation, souffrez que j'ajoute au programme de la fête. Sans doute, assez de belles choses ont été dites dans

(1) Cette *modeste* offrande était le produit d'une souscription à laquelle les plus humbles et les plus pauvres avaient voulu prendre part et s'élevait à 20 000 francs.

(2) Ces objets avaient été préparés par les soins d'un comité de dames généreuses qui avaient voulu rendre la fête plus complète en y associant les vaillants missionnaires du Nord-Ouest.

l'admirable adresse que nous venons d'entendre ; les pompes de la solennité déploient assez de splendeur et d'éclat pour révéler la perfection de l'organisation de cette fête ; mais surtout la spontanéité, la joie, l'élan, qui se manifestent partout, disent assez qu'il n'y a rien à ajouter à ce qui a été inspiré et réglé. J'ose, néanmoins, prendre la liberté de dire quelques mots, et ce pour introduire à cette nombreuse et illustre assemblée les membres du groupe que nous formons, mes compagnons de voyage et moi. Nous venons d'assez loin, dans le temps et dans l'espace, pour être convaincus que votre bienveillance daignera nous accorder quelques instants d'attention.

A ma droite, vous voyez le R. P. Dandurand, aujourd'hui curé de la paroisse de Saint-Charles de Manitoba. Au 2 décembre 1841, le jeune abbé Dandurand, nouvellement ordonné prêtre, était à l'évêché de Montréal. C'est lui qui ouvrit la porte de la résidence épiscopale aux six Oblats arrivant de France, qui les introduisit et alla prévenir Mgr Bourget de l'arrivée de ces généreux missionnaires. « Venez avec moi », dit le prélat à M. Dandurand. Après avoir béni et embrassé les Oblats, qu'il recevait avec tant de bonheur, Mgr l'évêque de Montréal leur dit : « Mes révérends Pères, il vous faut des novices pour augmenter votre nombre et faire, sur la terre canadienne, tout le bien que j'attends de vous ; je veux moi-même vous présenter un novice et vous le donner tout de suite ; ce novice, le voici : c'est M. Dandurand, qui n'y a peut-être pas songé lui-même, mais Dieu y a pensé pour lui. »

De fait, l'abbé Dandurand n'avait jamais eu conscience de cette vocation ; il reconnut néanmoins, dans les paroles de son évêque, l'expression de la volonté divine et s'y soumit sans hésitation. Le soir même, il disait l'of-

fice canonique avec les nouveaux venus ; le lendemain, il partait avec eux pour Saint-Hilaire et ne les laissa plus. Quatre jours plus tard, le 7 décembre au soir, il y a précisément CINQUANTE ANS en ce moment, M. Dandurand prenait l'habit de novice ; l'année suivante, il prononçait ses vœux et, au printemps de 1844, il allait inaugurer cette série d'œuvres admirables que la Congrégation des Oblats a accomplies dans la vallée de l'Outaouais.

Pendant plus de trente années, le P. DANDURAND y a travaillé avec autant d'activité et d'intelligence que de succès et de bonheur. En voulez-vous une preuve ? Lisez les détails de ce qui s'est passé, ces jours derniers, dans la capitale canadienne. La visite que le R. P. DANDURAND vient de faire à Ottawa a pris les proportions d'un triomphe véritable, inspiré par la reconnaissance et l'affection. Les fidèles d'Ottawa, leur illustre et reconnaissant archevêque en tête, viennent de dire au R. P. DANDURAND, d'une façon non équivoque, que son souvenir est gravé en caractères inaltérables dans leurs cœurs; qu'ils ne l'ont pas oublié, qu'ils l'aiment et le remercient ; tout comme moi-même, ce premier Oblat canadien vient de quinze cents milles pour témoigner son bonheur d'être enfant de Marie Immaculée, sa reconnaissance envers la bonne et divine Providence de ce que, il y a cinquante ans, elle a amené les Oblats en Canada pour qu'il les connût et identifiât son existence à la leur.

Je suis le second dans le groupe que vous voyez devant vous, second par l'âge, second par la durée de mes rapports avec la Congrégation des Oblats. Lorsque les fils de Mgr DE MAZENOD arrivèrent à Montréal pour la première fois, j'étais au grand séminaire de cette ville et le plus jeune de l'établissement. Le 3 décembre 1841, fête de saint François-Xavier, patron des missions et des missionnaires, nos vénérés directeurs nous conduisirent à

la cathédrale. Nous passâmes par l'évêché et c'est là et alors que, pour la première fois, je vis les Oblats arrivés de la veille. Mes regards s'arrêtèrent avec une attention particulière sur leurs figures et leurs croix de missionnaires. Il est des regards qui ont une influence marquée sur toute une existence ; celui que j'arrêtai alors sur les Pères Honorat et Telmon n'a pas peu contribué à la direction de toute ma vie. C'est ce regard qui fut le prélude de ma vocation ; c'est lui qui, plus tard, me conduisit au noviciat de Longueuil pour m'y faire aimer la rivière Rouge, où mes supérieurs m'envoyèrent, et sur les bords de laquelle j'ai reçu la faveur de mon oblation, par l'émission de mes vœux de religion, les premiers prononcés au delà des limites qui bornaient alors le Canada à l'ouest.

A leur arrivée à Montréal, les missionnaires de Provence trouvèrent le prélat vénérable qui les avait invités à franchir les mers pour venir aider, en Canada, à la sanctification des âmes. Débarquée à la rivière Rouge, la même Congrégation trouva un autre prélat également saint et vénérable, celui qui l'avait invitée à franchir les grands lacs du Canada, pour aller, par delà la hauteur des terres, évangéliser les pauvres, les plus pauvres de la terre. Les enfants de Marie Immaculée, en atteignant Ville-Marie, rencontrèrent le jeune prêtre canadien qui leur fut donné pour premier novice. Permettez-moi de le dire, en entrant à Saint-Boniface comme novice à bien des titres, je trouvai un autre jeune prêtre canadien qui, pendant des années, m'a servi de modèle et de guide, au milieu des rudes labeurs de notre commun apostolat parmi les sauvages. Ce pieux apôtre s'appelait Louis Laflèche, celui-là même que nous avons l'honneur de posséder ce soir au milieu de nous, sous le titre de M^gr^ l'évêque des Trois-Rivières. Que Dieu lui rende le

bien qu'il m'a fait à moi et qu'il a fait à d'autres Oblats ! Que de jours heureux nous avons coulés ensemble ! Il n'y a encore que quelques instants, en parlant de la fête si belle qui nous réunit, j'avais le plaisir de l'entendre dire, avec l'accent de sincérité qui le caractérise : « Quand même on n'est pas de la famille, il suffit d'en être l'ami pour prendre part à ses joies et à ses triomphes ; » et moi j'ajoute qu'il suffit d'avoir été pour nous ce qu'a été Mgr Laflèche pour que notre famille religieuse joigne, au respect affectueux qu'elle lui porte, une reconnaissance aussi vive que sincère.

A ma gauche, vous voyez le troisième personnage de notre groupe : c'est le R. P. Lacombe. Son nom vous est connu ; ses travaux et son zèle infatigable font justement votre admiration. Ami de cœur des tribus infortunées qui habitent les vastes prairies de l'Ouest, il a voué à leur évangélisation toute son existence, et, pour être à elles plus complètement, il a choisi d'entrer dans la Congrégation qui se plaît à pouvoir dire : *Pauperes evangelizantur*. C'est par delà les prairies, à la lisière des forêts qui couvrent les montagnes Rocheuses, que le R. P. Lacombe a prononcé ses vœux d'Oblat, et c'est là qu'il dépense son existence dans les œuvres d'un zèle héroïque et d'une abnégation entière. Il n'est donc pas étonnant que Mgr Grandin, ne pouvant pas être ici ce soir, ait choisi le R. P. Lacombe pour venir affirmer combien l'arrivée des Oblats en Canada a été providentielle, non seulement pour Montréal et la province de Québec, mais bien aussi pour tout le Nord-Ouest canadien, et proclamer ainsi, avec joie et allégresse, l'à-propos de la fête que vous avez préparée avec tant de tact et de zèle, vous, messieurs les membres du comité d'organisation.

Les fils de Mgr de Mazenod, du T. R. P. Fabre, ont

beaucoup travaillé dans les pays qui se nomment maintenant Manitoba, Alberta, etc. ; mais ils n'y sont pas seuls, ils n'y ont même pas été les premiers. Tous, nous y avons été devancés par d'admirables ouvriers évangéliques, membres du clergé séculier, qui ont porté bien haut et bien loin la bannière sacrée du salut dans ces contrées, alors qu'elles étaient du plus difficile accès et des plus inhospitalières. Ces nobles pionniers de la foi ont été nos devanciers, nos modèles, et, je suis heureux de le dire, ils continuent d'être nos compagnons, ils sont nos amis et nos collaborateurs. Eux aussi ont à cœur de montrer qu'ils ne sont point étrangers à l'allégresse qui se manifeste dans cette circonstance unique, jusqu'à ce jour, dans les annales canadiennes. C'est pourquoi le clergé séculier de nos lointaines contrées a délégué un de ses membres, et vous le voyez dans la personne de M. l'abbé Gabriel Cloutier, prêtre de ma maison, qui est ici, en son nom et au nom de ses confrères, pour affirmer qu'à Manitoba et dans le Nord Ouest tous ceux qui travaillent pour Dieu et l'Église s'aiment comme des frères. Il y a, dans l'immensité de nos prairies et de nos forêts, assez d'espace pour que tous puissent se mouvoir sans se heurter les uns les autres ; il y a assez à faire pour qu'on se dépense sans rivalité. Je rends la pensée de M. l'abbé Cloutier et vous communique son message en vous disant que, lui aussi, est bien aise de l'arrivée des Oblats au Canada, et qu'il a éprouvé une satisfaction particulière en venant de si loin prendre part à la célébration du cinquantième anniversaire de ce joyeux et bienfaisant événement.

Aux personnages qui composent le groupe que nous formons se rattachent des états que je ne puis pas passer sous silence, et c'est à vous, très révérend Père Martinet, que je veux confier les émotions que mon cœur

éprouve en ce moment ; à vous, Assistant de notre T. R. P. Général, à vous, visiteur officiel du Canada et qui avez bien voulu vous faire l'aimable et officieux visiteur de vos frères de Manitoba. J'ai dit, il y a quelques instants, que le premier regard que j'ai arrêté sur des Oblats, il y a cinquante ans, a été pour beaucoup dans toute mon existence ; ce regard m'a amené à demander mon admission dans la famille, il m'a conduit à la rivière Rouge pour y prononcer mes vœux entre les mains du R. P. Aubert, en présence du dévoué prélat qui nous avait invités près de lui. C'est encore une conséquence de ce regard qui me rappela des missions de l'extrême Nord-Ouest à Saint-Boniface, pour y trouver l'ordre de passer les mers à mon tour, d'aller au berceau de la Congrégation, auprès de son vénéré fondateur, pour recevoir de ses lèvres sacrées l'ordre positif de devenir coadjuteur de Mgr Provencher. C'est comme conséquence de ce regard que je dus courber ma tête et mes épaules sous le fardeau si redoutable de l'épiscopat, et recevoir, des mains tremblantes d'émotion de mon Père, l'onction qui me faisait participant de la plénitude du sacerdoce. Oui, c'est parce que j'avais vu des Oblats arriver au Canada, à la fin de 1841, que je recevais la consécration épiscopale en France, à la fin de 1851, pour m'entendre dire par le fondateur de la Congrégation : « Tu seras évêque et tu n'en seras que plus Oblat. » Eh bien, mon très révérend Père, c'est ce jeune évêque d'alors qui vient, après quarante années d'épiscopat, faire entendre, d'une manière trop faible, il est vrai, mais du moins bien vivement sentie, les accents de la reconnaissance qu'il éprouve, comme évêque de Saint-Boniface, pour tout ce que la Congrégation a accompli dans l'immense territoire confié à sa sollicitude pastorale. Au 31 août 1845, le premier évêque de la rivière

Rouge, en voyant à côté de lui le premier Oblat arrivé dans ses Missions et devant lui le novice Oblat qu'il venait d'ordonner diacre, s'écria : « A présent, Seigneur, vous me retirerez, s'il vous plaît, du monde, puisque mes yeux entrevoient le salut que vous préparez à toutes les nations ! » Et moins de huit ans plus tard, le fondateur des missions de la rivière Rouge s'endormait dans la paix du Seigneur. Dites bien à notre T. R. P. Général qu'en voyant la réalisation des espérances de son prédécesseur, le second évêque de Saint-Boniface sent son âme déborder de joie et de gratitude, et comme il est heureux d'avoir pu venir prendre part à une solennité qui a pour objet de célébrer le cinquantième anniversaire d'une seconde création de notre famille, son développement par son arrivée et son séjour sur la terre d'Amérique.

Voilà pour l'évêque; mais une autre dignité demande aussi la parole. L'illustre Pie IX avait érigé le diocèse de Saint-Boniface, il en avait nommé le premier titulaire, et, depuis vingt ans déjà, avait choisi le second parmi les Oblats ; il avait divisé ce diocèse, avait nommé quatre autres Oblats pour leur confier les âmes, aux regards desquelles eux ou leurs frères avaient fait luire la divine lumière. Le Vicaire de Jésus-Christ songea à une organisation plus complète de l'Église, conquise au prix de tant de sacrifices et de labeurs, et il décréta la création de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, lui assignant pour étendue toutes les terres de l'Ouest canadien où se trouvaient des Oblats ; si bien que cette province comprend l'archidiocèse de Saint-Boniface, les diocèses de Saint-Albert et de New-Westminster, ainsi que les vicariats apostoliques d'Athabaska-Mackenzie et de Saskatchewan. L'océan Pacifique la borne à l'ouest, la mer Glaciale au nord. La nouvelle province s'appuie aussi sur

la frontière des États-Unis et sur l'ancienne limite occidentale du Canada. Tous les évêques de cette province sont Oblats, le métropolitain n'est pas autre que le premier Oblat de la rivière Rouge, celui qui, jeune séminariste, arrêta ses regards, il y a cinquante ans, sur les premiers Oblats venus en Canada. Dans cette province ecclésiastique, la Congrégation compte aujourd'hui un archevêque, cinq évêques, cent onze Pères, trois Frères scolastiques, soixante et un de ces généreux Frères convers qui nous sont si dévoués et que nous aimons tant. Oui, pas moins de cent quatre-vingt-un Oblats sont là dans les anciennes limites de la juridiction de Mgr Provencher, s'efforçant de réaliser les espérances que leur arrivée à la rivière Rouge avait fait concevoir au premier apôtre de ces immenses prairies, forêts et montagnes. En parlant de ceux qui vivent aujourd'hui dans la province ecclésiastique de Saint-Boniface, n'oublions pas que son sol s'est déjà ouvert vingt-quatre fois pour recevoir la dépouille mortelle de vingt-quatre Oblats, pontifes, confesseurs ou martyrs. C'est en se penchant sur les tombes de tous ces apôtres, c'est en écoutant les voix de leurs frères survivants que le métropolitain de la province ecclésiastique de Saint-Boniface a recueilli les accents qu'il veut vous confier, mon révérend Père, pour que vous les transmettiez à notre très révérend Père Général. Oui, dites-lui à ce Père vénéré que ses fils du Manitoba, du Nord-Ouest et de la Colombie britannique sont heureux de ce que des Oblats sont venus dans la Nouvelle-France, puisque c'est cette circonstance qui a influencé si favorablement leurs vies comme missionnaires. Dites-lui bien que nous sommes ses fils dévoués, que nous sommes heureux de notre vocation, que les rigueurs apparentes de cette sainte vocation ont été et sont encore pleines de charmes. Dites-lui bien que si l'éloignement

de plusieurs ne leur permet pas même de le connaître, du moins tous nous l'aimons comme un Père, et aimons la Congrégation comme une bonne et tendre mère.

Après cette touchante allocution du vénérable archevêque Oblat, le R. P. Lefebvre, provincial du Canada, fut prié par un membre du comité de monter en chaire, afin qu'on pût mieux l'entendre. Ce n'est pas sans peine que le révérend Père parvint à se frayer un passage à travers la foule compacte qui occupait tous les espaces et même les degrés de la chaire.

Voici son discours, dit d'une voix que l'émotion rendait tremblante.

Réponse du R. P. Lefebvre *à l'adresse des citoyens.*

Messeigneurs, révérends Messieurs,
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Appelé à répondre à la flatteuse et magnifique adresse que nous venons d'entendre, je me sens partagé entre deux sentiments divers, l'un d'une joie bien légitime, en voyant les efforts et les travaux de notre famille religieuse si hautement appréciés, et l'autre d'une grande crainte de ne pouvoir traduire, par mes faibles paroles, la profonde reconnaissance dont nos cœurs sont animés.

En vous entendant rappeler, en termes émus, le prodigieux accroissement du grain de sénevé transplanté, il y a cinquante ans, sur les bords fertiles de notre beau fleuve, c'est vers Dieu tout d'abord qu'est monté le cri de notre gratitude, car c'est lui et lui seul qui donne la croissance. *Deus autem incrementum dedit.*

Mais après Dieu, Messeigneurs, les fils d'un évêque, appelés au Canada par un autre évêque, ne sauraient manquer de se reconnaître redevables à votre haute pro-

tection des succès qu'ils ont pu obtenir. Vous les avez guidés dans leurs marches, soutenus dans leurs luttes, aidés dans leur détresse : *Apollo rigavit*, et toujours avec une affection et un dévouement paternels que nous sommes heureux de proclamer aujourd'hui, et pour lesquels notre communauté entière vous adresse, par ma bouche, un merci du cœur.

Mais veuillez permettre, Messeigneurs, qu'en ce cinquantième anniversaire du jour où nos premiers Pères étaient reçus si cordialement et si paternellement à l'évêché de Montréal, j'adresse, au nom de tous les Oblats de ce continent, un merci spécial à notre vénéré métropolitain, Mgr Édouard-Charles Fabre, et à l'illustre prélat qui, avant lui, a signalé son long et laborieux épiscopat par tant d'utiles fondations. Oui, reconnaissance éternelle à Mgr Ignace Bourget, notre Père et notre second fondateur ; reconnaissance non moins grande à celui qui, étant devenu son digne successeur, fait revivre sa bonté inépuisable et son affection toute paternelle pour ses missionnaires.

Cette branche de la Congrégation des Oblats dont je suis l'interprète a un autre devoir à remplir.

Celui qui l'enta sur l'arbre de la patrie canadienne, Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, n'est plus... Nous le pleurâmes longtemps... N'avait-il pas été le père de la famille ? Ne nous aimait-il pas, selon l'expression si vraie de M. l'abbé Combalot, de toute l'affection d'*un cœur grand comme le monde* ?

Mais en mourant, il laissa à son digne successeur et à son conseil, son amour tout spécial pour ses fils éloignés du berceau. Aussi, que de sacrifices de tout genre l'administration générale n'a-t-elle pas faits pour nous !... Combien de marques d'intérêt et d'affection ne nous a-t-elle pas prodiguées !... La moindre d'entre elles n'est pas

votre présence parmi nous, révérend et bien-aimé Père Visiteur, ni les pénibles et incessants travaux auxquels vous vous êtes livré depuis bientôt huit mois.

Oh ! lorsque vous retournerez près du Père de la famille, veuillez lui dire que ses Oblats de ce côté de l'Atlantique ne le cèdent à personne en affection, et que la patrie canadienne lui envoie par eux et par vous son tribut de reconnaissance.

Si je devais, ce soir, énumérer en détail tous ceux à qui la Congrégation des Oblats est fière de devoir son accroissement, je prolongerais bien au delà de toute limite raisonnable la longueur de cette réunion. Mais mon cœur et le cœur de mes frères ne se pardonneraient jamais, en cette mémorable occasion, d'oublier la généreuse assistance que le clergé et les communautés religieuses ne nous refusèrent jamais.

L'Oblat quitte tout : son pays parfois, sa famille, ses amis, ses biens. Mais quand l'obéissance l'envoie dans un pays comme le Canada, là, plus que partout ailleurs, il trouve le centuple promis par l'Évangile.

Si les évêques sont des Pères, les prêtres se montrent toujours des frères pour lui, et pour une mère qu'il a quittée, il a, au jour de la maladie, des sœurs nombreuses, ou plutôt de véritables mères qui l'entourent des soins les plus empressés et les plus intelligents.

Maintenant, à vous, citoyens du faubourg ; à vous les premiers-nés parmi les enfants dont notre famille s'honore ; à vous qui nous restâtes toujours si fidèles, et qui avez bien voulu nous préparer cette grandiose démonstration, que pourrai-je dire qui puisse en quelque manière vous faire comprendre combien nous vous sommes reconnaissants ?

Associés de plus près à nos œuvres par la proximité de la maison provinciale, vous avez connu plus intime-

ment nos Pères, vous avez connu, vous avez aimé les Honorat, les Beaudrand, les Telmon, les Lagier, les Léonard, les Laverlochère, les Garin, les Bernard, les Flavien Durocher, les Aubert, les Cauvin, les Charpeney, les Trudeau, les Duhaime, les Provost... Avec nous, vous avez pleuré ceux qui sont tombés au champ d'honneur; avec nous, vous avez baisé les pieds de ceux qui partaient pour prendre leurs places, ou pour pousser plus loin leurs conquêtes. Avec nous, vous les avez suivis d'un œil anxieux dans leurs courses à travers les glaces de l'extrême Nord. Vous avez écouté d'une oreille attentive le bruit de leurs combats. Avec nous, vous avez applaudi à leurs victoires et assisté à leurs triomphes. Aujourd'hui, vous nous avez, grâce aux veilles et au dévouement d'un comité intelligent et actif, préparé une véritable ovation. Merci, merci, merci mille fois pour votre bon cœur et votre délicatesse.

Si auparavant vous étiez déjà pour tout Oblat des frères, des membres de la famille, désormais, vous serez regardés par lui comme des bienfaiteurs insignes, et sur toutes les plages du monde, il se souviendra qu'il y a autour de l'église Saint-Pierre de Montréal, dans ce quartier si catholique et si canadien, des milliers de cœurs qui pensent à lui et prient pour le succès de ses œuvres apostoliques.

Citoyens du faubourg, et vous surtout, membres du comité, encore une fois, merci ! Merci pour toutes les peines que vous vous êtes données, afin de fournir à l'histoire de notre Congrégation en ce pays une page aussi intéressante. Merci de vos riches cadeaux. Merci encore, et permettez-moi de vous le dire, merci *surtout* de n'avoir pas oublié, dans cette grande fête, qui est avant tout, la fête du cœur, nos nobles frères du Nord-Ouest. Ah ! ils méritent bien ce souvenir !... Ne sont-ils pas ces braves

qui forment les avant-postes de notre petite mais vaillante armée? N'est-ce pas à leur dévouement, à leur abnégation, à leurs sacrifices, et même au sang de quelques-uns d'entre eux que nous devons une grande partie de ces bénédictions qui excitent aujourd'hui à un si haut point notre reconnaissance.

Il me reste, Messieurs, d'autres remerciements à vous faire. Ceux-là, je ne vous les adresse pas en mon nom, mais au nom de quelqu'un que vous seriez enchanté de voir à cette fête de famille : vous avez tous nommé le R. P. Antoine, le R. P. Antoine qui, pendant tant d'années, a fait la joie de ce faubourg, le R. P. Antoine également aimé du clergé et des fidèles, et qui a voué à notre pays un amour si vrai et si persévérant.

Dans une lettre reçue la semaine dernière, ce bon Père me prie de vous dire combien il est touché de la démarche que vous avez faite auprès de notre Très Révérend Père Général, et de vous exprimer sa vive reconnaissance en même temps que son profond regret de ne pouvoir se rendre à votre cordiale invitation. Soyez-en persuadés, messieurs, en ce moment, son noble cœur n'est pas dans la splendide capitale de la France; il est tout entier au milieu de ceux qui lui sont si sincèrement et si filialement dévoués.

Un mot encore et j'ai fini. Il y a ici, parmi ceux que j'ose appeler mes Frères, cinq hommes qui méritent de moi une mention particulière, parce qu'ils personnifient tout spécialement la Congrégation du Canada.

Le premier, c'est le dernier survivant des six Oblats qui abordèrent, il y a cinquante ans, à Montréal, le bon et humble Frère Louis, aujourd'hui de notre maison de Hull.

Le second, c'est le premier Oblat canadien, celui qui se joignit à nos premiers Pères au jour même de leur

arrivée, le R. P. Dandurand, dont le Manitoba célébrait naguère les noces d'or, et dont Ottawa surtout garde un vivant souvenir.

Le troisième, et ici je ne dis *le troisième* que pour conserver l'ordre des dates, tous vous le connaissez et vous le désignez : c'est le premier missionnaire oblat qui, avec le regretté Père Aubert, alla porter la lumière de l'Évangile dans les vastes régions du Nord-Ouest, le premier évêque Oblat né en ce pays, le doyen des évêques Oblats du monde entier, Sa Grandeur Mgr Alexandre-Antonin Taché, archevêque de Saint-Boniface, dont le nom sera aussi profondément buriné dans l'histoire du Canada que dans l'histoire de sa famille religieuse.

Le quatrième, c'est le premier Oblat qui, après son vénérable métropolitain, Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, ait fait ses vœux dans les prairies du Nord-Ouest, c'est l'apôtre des Cris et des Pieds-Noirs, le R. P. Lacombe, aujourd'hui résidant à Mac-Leod, district d'Alberta.

Enfin, il est un cinquième Oblat à qui nous devons un souvenir spécial et qui mérite toute notre reconnaissance; c'est le R. P. Garin, le compagnon des Pères Honorat, Léonard et Bernard, et le dernier survivant de ceux qui travaillèrent d'une manière active à la construction de notre chère église Saint-Pierre.

A ces cinq pionniers de leurs œuvres diverses, les Oblats sont heureux aujourd'hui d'offrir par ma bouche leurs sincères félicitations, et si je le fais devant vous, messieurs, c'est que, j'en suis sûr, vous regretteriez de ne pas y joindre les vôtres. A eux donc, longue vie encore et bonheur !

Et à vous tous qui rehaussez de votre présence l'éclat de cette fête, Messeigneurs, Révérends Messieurs, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, une dernière fois, merci !

A peine le R. P. Provincial a-t-il terminé son allocution que le chœur entonne *les Adieux du missionnaire*. On comprend quels souvenirs ce chant, dans une pareille circonstance, dut rappeler aux vaillants apôtres du Nord-Ouest, et de quelle émotion il dut remplir toute l'assistance.

C'est sous l'impression de ce sentiment que les fidèles quittèrent l'église.

La première journée des fêtes du cinquantenaire était finie. Elle avait été le digne prélude des joies que nous réservaient les solennités de l'Immaculée Conception.

LE JOUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Nous sommes au matin du grand jour, le véritable jour jubilaire. Le soleil se lève radieux, la température est douce. Le carillon de Saint-Pierre invite les fidèles à la prière et à l'allégresse : ils accourent nombreux assister au saint sacrifice et s'asseoir à la sainte table. Tous portent sur leur poitrine la médaille commémorative du jubilé (1).

La messe pontificale était annoncée pour dix heures ; mais, dès neuf heures, l'église est comble et un grand nombre de personnes sont obligées, faute de place, de retourner sur leurs pas.

Aux places réservées, près de la balustrade et dans les galeries, on remarque des ministres, des sénateurs, des députés du Parlement fédéral et du Parlement provincial, Son Honneur le maire de Montréal, des juges, les présidents de la Chambre de commerce, de l'Union

(1) Cette médaille, frappée par les soins du comité, porte sur sa face principale l'écusson des Oblats avec leur devise : *Evangelizare pauperibus misit me*. Sur le revers, au centre, le chiffre 50, et sur le contour : « Souvenir. RR. PP. Oblats 1841-1891. »

Saint-Joseph et de la Société des artisans. Le gouvernement, la magistrature, les professions libérales, les sociétés nationales, le haut commerce et l'industrie ont là leurs représentants.

Mais voici le clergé qui arrive processionnellement de la maison des Pères, salué à son entrée dans l'église par le son de toutes les cloches et par les puissants accords de l'orgue. C'est un magnifique cortège de prêtres, de religieux, d'évêques et d'archevêques. Monseigneur de Montréal, qui doit chanter la messe, ferme la marche et va prendre place au trône pontifical. Le chœur se trouve trop petit pour contenir tous les membres du clergé ; plusieurs doivent se retirer à la sacristie.

Quel beau spectacle! Quelle majestueuse assemblée! Dans le sanctuaire c'est l'Église, dans la nef c'est l'État. Oui, c'est l'Église et l'État qui viennent acclamer les humbles missionnaires des pauvres ; c'est l'Église et l'État qui payent leur tribut de reconnaissance à ces infatigables apôtres, qui ont bien mérité de la religion et de la patrie. O saint évêque de Mazenod, toi leur premier Père, du haut de la Jérusalem céleste, regarde tes fils du Canada, contemple cette imposante réunion ; ne ressemble-t-elle pas au ciel lui-même? Et toi aussi, saint archevêque Bourget, toi leur second père, regarde cette église que tes mains ont consacrée ; contemplez tous deux votre œuvre, et réjouissez-vous ! Et vous les Honorat, les Lagier, les Telmon, les Beaudrand, regardez aussi et réjouissez-vous ! Et vous tous, Oblats du Canada, réjouissez-vous en ce beau jour de triomphe ! Et toi aussi, brave population de Saint-Pierre, réjouis-toi ! C'est toi qui as préparé le triomphe d'aujourd'hui. Contemple avec des transports d'allégresse les fruits de ta reconnaissance. Honneur et gloire à toi !

Nous disons que l'Église rend hommage à l'illustre

Congrégation des Oblats. Nos regards ne peuvent cependant pas s'arrêter sur ce prince de l'Église que nous espérions pouvoir contempler dans toute la splendeur de la pourpre romaine. Il est avec nous du moins d'esprit et de cœur : témoin le télégramme suivant de Son Éminence :

Québec, 8 décembre.

Au R. P. Lefebvre, *Provincial.*

Je serai présent de cœur à votre fête.

Gloire et reconnaissance aux vaillants missionnaires oblats qui ont si bien mérité de notre pays pendant cinquante ans. Vœux et succès de bonheur et de prospérité pour l'avenir.

E. A. cardinal Taschereau,
Archevêque de Québec.

Un autre rayon de gloire devait illuminer le cinquantenaire. Cette fois, ce rayon part du centre de la catholicité; il vient de la ville éternelle, de Rome : c'est le Père commun des fidèles, c'est le grand Léon XIII, qui élève la voix pour glorifier les Oblats du Canada, et qui lève ensuite sa main paternelle pour les bénir, eux et tous ceux qui prennent part à la fête d'aujourd'hui.

Voici la supplique présentée au saint Père avec la réponse de Sa Sainteté :

Très Saint-Père,

Le mois de décembre de la présente année marque le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Oblats de Marie Immaculée en Canada; ils n'étaient que quatre; mais, sous la bénédiction divine, qui ne lui a jamais fait défaut, ce rejeton, confié par Mgr de Mazenod à notre terre lointaine, est devenu un grand arbre d'une merveilleuse fécondité.

Ce serait une tâche fort difficile de dire toutes les œuvres accomplies durant ce demi-siècle en Canada par la Congréga-

tion des Oblats de Marie Immaculée. Il suffira de mentionner ses fondations nombreuses, en particulier celles de Montréal, de Québec, d'Ottawa; son noviciat florissant, son humble collège devenu bientôt un centre intellectuel, et enfin doté, par la munificence de Votre Sainteté, du titre, des droits et des privilèges d'université catholique; ses missionnaires sillonnant en tous sens le Canada civilisé; les autres missionnaires se répandant dans les immenses régions qui vont de la baie d'Hudson à l'océan Pacifique, des États-Unis à l'océan Glacial, et les peuplant de chrétientés ferventes, en sorte que, dans ces contrées où l'Église ne comptait que quelques membres épars, elle possède aujourd'hui toute une province ecclésiastique avec sa métropole de Saint-Boniface, ses deux évêchés de Saint-Albert et de New-Westminster, ses deux vicariats apostoliques d'Athabaska-Mackensie et de la Saskatchewan.

D'un profond sentiment d'admiration pour ces vaillants apôtres et de reconnaissance pour leurs bienfaits, est née au cœur du peuple canadien la pensée de donner à leurs fêtes jubilaires tout l'éclat d'une manifestation nationale; les 7, 8 et 9 de ce mois, un triduum solennel sera célébré à Montréal, premier théâtre de leurs travaux, sous la présidence de Son Éminence le cardinal Taschereau et des évêques du Canada.

Le comité organisateur a pensé que le Vicaire de Jésus-Christ ne dédaignerait pas d'y faire intervenir son auguste personne. Et c'est pourquoi, Très Saint-Père, le président de ce comité se prosterne humblement aux pieds de Votre Sainteté et la supplie de daigner accorder l'insigne faveur de la bénédiction apostolique à tous les Oblats qui ont travaillé ou qui travaillent dans les régions du Canada, à tous ceux qui prendront part aux fêtes jubilaires, à tous ceux enfin qui auront contribué d'une façon quelconque à leur célébration.

Réponse du Saint-Père.

Ex ædibus Vaticanis, die 5 decembris 1891.

Sodales ex Instituto *Oblatorum Mariæ Immaculatæ* caritate paterna complectimur, unaque probamus studium eorum singulare in Canadensibus ad catholicam religionem excolendis per annos jam quinquagenta animose atque utiliter positum. Deum omnipotentem oramus, ut eorum labores prosperare, et majore in dies ubertate fructuum compensare pergat. Intereaque cœlestium munerum auspicem tum ipsis, tum omnibus et singulis, pro quibus petitur, apostolicam benedictionem peramanter impertimus.

Leo P. P. XIII.
(Signature autographe.)

TRADUCTION.

Du Vatican, le 5 décembre 1891.

Nous entourons de notre paternelle affection les membres de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, et aussi Nous louons le zèle singulier qu'ils ont déployé avec autant d'efficacité que d'ardeur, depuis cinquante ans, à propager la religion catholique parmi les peuples du Canada.

Nous prions le Seigneur tout-puissant de vouloir bien continuer à faire prospérer leurs travaux et à les en récompenser par une moisson de fruits de jour en jour plus abondants.

Comme gage des dons célestes, Nous leur accordons très affectueusement, pour eux-mêmes et pour tous ceux en faveur de qui elle a été demandée, Notre bénédiction apostolique.

Léon XIII, pape.

Tout est prêt et le saint sacrifice commence. Un chœur de cent voix avec accompagnement d'orchestre exécute la messe du deuxième ton harmonisé.

Au *Gloria*, l'officiant récite les prières liturgiques sur le pain qui devra être distribué aux fidèles. Ce pain com-

posé de dix pièces est un véritable monument de 5 mètres de hauteur, surmonté d'une couronne et d'une croix dorées et entouré de soixante drapeaux aux couleurs papales, cardinalices, épiscopales et blanches fleurdelisées avec les inscriptions les plus appropriées à la circonstance.

Après l'évangile, M. l'abbé Guihot, prêtre de Saint-Sulpice, monte en chaire et, pendant plus d'une heure, tient l'auditoire suspendu à ses lèvres.

Nous sommes heureux de reproduire son discours :

In omnem terram exivit sonus eorum et in fines orbis terræ verba eorum.

Leur voix a retenti dans tout l'univers, et leurs paroles se sont fait entendre jusqu'aux extrémités du monde.
(Ps. XVIII, v, 5.)

Messeigneurs (1), mes révérends Pères, mes Frères,

C'était en 1810. Napoléon, au comble de la puissance et de la gloire, a été sacré empereur depuis déjà quelques années. Les honneurs et les succès l'ont rendu despote. Devant lui tout doit se courber, se taire ou disparaître.

Le 11 juin, parlant de Saint-Sulpice : « Il faut, s'écria-t-il, qu'au mois de juillet cette congrégation soit dissoute et le séminaire détruit. » Il avait dit, sa volonté allait s'exécuter. Celui qu'elle visait tout d'abord était un prêtre que le César couronné estimait « si sage », de si grand mérite, qu'il voulut plus tard le faire enterrer au Panthéon; celui que frappait le premier l'arrêt impérial, c'était M. Emery.

(1) Mgr Fabre, archevêque de Montréal ; Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface ; Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa ; Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières ; Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe ; Mgr Blais, évêque de Rimouski ; Mgr Lorrain, évêque titulaire de Cythère.

Il allait partir, il allait quitter ses confrères et ses enfants, après avoir laissé tomber sur eux, dans une suprême réunion, ses derniers conseils et ses dernières tendresses, quand on vit s'avancer vers lui, au milieu du plus solennel silence et de la plus vive émotion, un jeune homme. Il est diacre de la veille, il se nomme l'abbé de Mazenod, et il est là debout devant son supérieur, et il parle, et dans ses accents, tous les regrets, toutes les sympathies, tous les sanglots de ses condisciples et de ses maîtres ont trouvé leur voix.

Cette scène date de plus de quatre-vingts ans, et peut-être serait-on tenté de se demander à quel propos je la rappelle ?

Oui, mes révérends Pères, cette scène est bien éloignée de nous, mais pour moi elle est inoubliable. Et si je la cite avec complaisance, c'est qu'elle m'impose à votre égard un devoir bien doux, celui de la reconnaissance. Si je la cite avec complaisance, c'est pour justifier ma présence dans cette chaire, en ce jour et à cette heure.

Personne ne fut surpris de l'attitude de M. de Mazenod, dans cette douloureuse circonstance de la vie de ma famille religieuse. Au souvenir de cette sympathie donnée aux miens, à un pareil moment, pour celui qui fut notre si brillant et si vertueux élève, avant d'être votre modèle, votre fondateur et votre père, qui donc pourrait s'étonner de me voir, moi sulpicien, me faire auprès de vous, au milieu de cette universelle allégresse, l'interprète de tous les évêques, de tous les religieux, de tous les prêtres de ce pays, de tout ce peuple qui vous acclame ?

Ah! que n'ai-je la délicatesse, la chaleur, l'éloquence du futur évêque de Marseille consolant, à son départ de Saint-Sulpice, la grande et belle âme de M. Emery pour

chanter dignement les mérites et la gloire des religieux ses frères et ses enfants !

J'ai du moins à leur égard son admiration, sa reconnaissance et son amour vis-à-vis ses anciens maîtres. Puissent ces dispositions suppléer à ce qui me manque, afin de célébrer comme il convient ce jubilé qui nous rassemble!

Il y a cinquante ans, vous arriviez.

Qu'étiez-vous, que veniez-vous faire? Tel est, mes révérends Pères, la première question que je poserai.

Qu'avez-vous fait depuis lors? Seconde et dernière question dont j'essayerai de résumer la réponse.

Monseigneur l'archevêque, il m'est particulièrement agréable de vous voir présider cette manifestation grandiose. Cette place vous était naturellement réservée.

N'est-ce pas, en effet, dans votre archidiocèse que se recrutent surtout ces Oblats généreux, ces apôtres intrépides que nous fêtons en ce jour ? N'est-ce pas aux portes de votre cité qu'ils ont placé le lieu de leur formation religieuse et de leur préparation à l'apostolat et quelquefois au martyre? N'est-ce pas d'ici qu'ils s'en vont, comme d'un centre, à leurs lointaines et périlleuses missions ? N'est-ce pas votre paternelle bénédiction qui les accompagne et les protège ?

Vous avez tenu à assister au triomphe de vos enfants. Soyez-en publiquement remercié, ainsi que tous vos vénérés collègues dans l'épiscopat, qui ont bien voulu se joindre à vous pour la circonstance. Oui, soyez-en remerciés publiquement, Messeigneurs, au nom des révérends Pères, l'objet de cette magnifique démonstration, au nom de ce comité d'organisation dont le zèle a été sans borne, au nom, enfin, de cette foule immense qui nous entoure et partage nos sentiments.

I

Qu'étaient-ils? Que venaient-ils faire?

Ils étaient quatre, les quatre fils d'une famille fondée par le jeune diacre que nous avons salué tout à l'heure, et avec lequel il nous faut faire plus ample connaissance.

Charles-Joseph-Eugène de Mazenod descendait d'une famille noble de Provence. Encore enfant, la Révolution lui fit connaître les chemins de l'exil, et sur ces chemins, presque la misère.

A vingt ans, il en revint, non pas comme tant d'autres pour revendiquer des indemnités et des privilèges, mais pour demander à sa patrie le seul droit de se dévouer au bonheur de ceux-là mêmes dont les erreurs et les crimes avaient ruiné sa famille, et jeté sa jeunesse dans les hasards de l'émigration.

En 1802, le sacerdoce n'était plus une carrière politique où les vieilles races poussaient leurs cadets, comme elles précipitaient leurs aînés sur les champs de bataille. Ce n'était plus la route de Versailles et des antichambres du roi. C'était la route des églises à relever, la route du renoncement logeant dans une chaumière, et mourant au service du peuple.

Toutefois, sur cette même route, il restait encore des hauteurs; et si la naissance de M. de Mazenod ne l'y établissait pas naturellement et comme de droit, ses talents pouvaient l'y conduire. Eh bien, non, ce fils de noble ne veut pas seulement être un prêtre à la disposition de tout le monde, il veut être un prêtre au service du peuple, au service des pauvres, au service des plus malheureux et des plus abandonnés. S'il se croit une mission, ce n'est pas pour monter sur les sommets où son éloquence pouvait briller parmi les plus éclatantes,

c'est pour descendre dans la plaine, dans les campagnes, dans les bourgades, dans les hôpitaux et dans les prisons : *Evangelizare pauperibus*, c'est sa devise. Et comme le peuple est innombrable, comme la misère est partout et qu'un seul dévouement, si multiplié soit-il, n'agit que sur un point à la fois, s'il se croit une mission, ce sera celle d'organiser, de fonder une tribu de prêtres, qui seront les prêtres, les apôtres des humbles et des petits. Et encore restreindra-t-il non pas certes leur zèle, mais les frontières de leur activité. Ses fils seront comme lui les missionnaires de la Provence, parlant au peuple sa propre langue, cette langue harmonieuse et sonore qu'ils ne choisissent pas parce qu'elle est belle, qu'ils choisissent parce qu'elle n'est plus que l'idiome des ignorants.

Et bientôt des bouches du Rhône au pied des Alpes, des rives de la Méditerranée aux bords de la Durance, par les vallées et les collines, dans toute la terre de Provence, leur voix a retenti, *in omnem terram exivit sonus eorum*. Déjà la foule les connaît, les suit, les acclame ; elle salue en eux ses apôtres, ses hommes consacrés à son service, ses Oblats, les Oblats de la Provence.

Mais quand des conquérants partent d'un tel élan, quand l'amour leur met au cœur une ardeur semblable, vont-ils arrêter leurs pas aux limites d'une province? Sont-ce des montagnes et des fleuves qui vont les retenir? Non, mes frères, ni fleuves, ni montagnes, pas même la Méditerranée, pas même les océans les plus vastes et les plus lointains.

Bientôt ils ne sont plus simplement les Oblats de la Provence. Ils sont nés il y a dix ans à peine, et il leur faut un nom nouveau, un nom qui signifie que rien ne pourra limiter leur apostolat et leur dévouement, un nom qui prophétise sur leur berceau la dilatation de

leurs tentes et l'extension de leurs pavillons. Et voilà pourquoi une inspiration providentielle transformant les Oblats de Provence en Oblats de Marie Immaculée, leur prédit pour royaume le royaume de celle qui courbe sous son sceptre toutes les îles et tous les continents.

Oui, maintenant leurs paroles vont voler jusqu'aux limites de la terre, *et in fines orbis terræ verba eorum.*

Comment donc ?

Parce que du midi au septentrion, de la Corse à l'Angleterre, ils occuperont toutes les frontières, toutes les extrémités de l'Europe occidentale ?

Non, non, le temps n'est plus où les aigles romaines fermaient leurs serres satisfaites, parce qu'en saisissant les îles bretonnes, elles croyaient avoir saisi les dernières terres sur lesquelles se couchait le soleil. C'est plus loin maintenant qu'il faut pousser ses voiles et son audace pour se croire et se dire le conquérant du monde.

Comment donc les Oblats de Marie deviendront-ils les missionnaires de tout l'univers, *et in fines orbis terræ verba eorum ?*

Sera-ce parce qu'ils occuperont les extrémités de l'Asie, parce qu'au sud de cet immense continent, ils s'établiront à Ceylan, cette Corse de l'Inde ? Non, c'est plus loin, plus loin encore qu'il faut aller pour rencontrer ces bornes du monde que leurs pieds doivent toucher, *et in fines orbis terræ verba eorum.*

Comment donc vont-ils la remplir, cette parole ?

Sera-ce parce qu'ils occuperont les extrémités de l'Afrique, et qu'au sud du continent noir ils évangéliseront cette terre depuis la colonie anglaise du Cap jusqu'au cours du Zambèze, comme ils se sont établis aux premiers jours depuis la colonie phocéenne de Marseille jusqu'au cours du Rhône et de la Durance ? Non.

Sans doute, dans un sens, c'est bien déjà une réalisa-

tion de la parole prophétique tombée sur eux avec le nom de Marie, à leur second baptême; mais ce n'est pas encore sa réalisation complète, parfaite, intégrale.

Comment donc enfin va-t-elle venir, cette réalisation ?

Chose étrange! Pour s'en aller occuper ces extrémités lointaines et brûlantes, cette île de Ceylan et cette Cafrerie, cette terre du Transvaal et du pays Zoulou, il leur faudra passer par une autre terre, l'évangéliser comme une nouvelle terre de Provence, et se répandre jusqu'au fond de ses extrémités glacées.

Comment donc une dernière fois ?

En 1841, qu'étaient-ils?... Uniquement encore des missionnaires de la Provence, ou pour être plus strictement exact, du midi de la France et de la Corse. C'est à cette date que Mgr Bourget part de Montréal. Il va chercher des auxiliaires. Et c'est à la France qu'il s'adresse. Oh ! il la connaît bien, cette terre du dévouement et du sacrifice, qui sait toujours trouver, quand il est nécessaire, des apôtres et des héros !

Le voilà donc sur le chemin de l'Europe, le cœur plein d'angoisses. Il en a laissé éclater les sanglots et les cris dans la retraite ecclésiastique de 1840 ; et à son départ il supplie tous ses fidèles dans une lettre touchante d'obtenir du « saint et immaculé cœur de Marie » de nouveaux apôtres pour les besoins de son vaste diocèse dont la population augmente sans cesse. C'est surtout pour les petits et les pauvres qu'il veut des prêtres, car leurs nécessités sont plus grandes et leurs misères aussi.

A peine arrivé en France, il s'en va frapper, mais en vain, à la porte de plusieurs communautés. Désolé de ces refus, il se dirige vers l'Italie et s'arrête à Marseille. Là, il ne peut s'empêcher d'exhaler sa douleur...

O providence de mon Dieu ! l'homme auquel il se plaint est un prêtre, c'est un Oblat de Marie Immaculée, de

celle qu'à cette même heure implorent les fidèles montréalais, c'est un dignitaire de la congrégation. Mgr Bourget en apprend l'existence qu'il ignorait alors... « Peut-être, lui dit l'assistant, peut-être pourrions-nous répondre à vos désirs? » Peut-être, peut-être?... Mais c'est l'espérance qui se ranime, c'est la confiance qui renaît. Peut-être!... Il en faut plus à l'âme de l'évêque; il lui faut voir le supérieur, le presser, le prier, le supplier... Où est-il, qu'il aille à lui sur-le-champ?

Il est là, tout près, à Marseille même dont il est devenu le pontife. Et voici Mgr Bourget en face de Mgr de Mazenod demandant au fondateur d'une Congrégation d'apôtres des pauvres, des apôtres pour ses pauvres.

Sans doute, il n'a qu'à parler. Sans doute sa cause est gagnée? Non, mes frères. Il faut qu'éclate ici la prudence du fondateur, il faut qu'éclate plus haut encore la charité dont il a rempli ses disciples.

Quand il les a groupés, il ne les a pas réunis pour les jeter aux quatre vents du ciel. Il ne se croira donc pas le droit de leur demander une obéissance plus large que leurs promesses. Il ne les enverra pas.

Il leur demandera, il demandera à chacun d'entre eux s'il veut y aller, s'il veut quitter cette terre de Provence, ce sol de la patrie auquel leur cœur a le droit de tenir par des liens qu'il sait trop sacrés pour oser les trancher. Ne se souvient-il pas? N'a-t-il pas été exilé? Il consultera ses fils, c'est tout ce qu'il promet, tout ce qu'il peut promettre. Et Mgr Bourget s'en va vers la ville éternelle emportant cette promesse.

Quelques mois après, il s'embarquait de nouveau. Il revenait ici; il se hâtait joyeux, dans l'allégresse du retour et dans l'allégresse de l'espérance. Et il avait raison, car sur ses pas, ils arrivaient aussi, les apôtres des pauvres, les fils de Marie Immaculée. Car de toutes ses mai-

sons, du cœur de tous ses enfants, le fondateur avait reçu la même réponse. Que dis-je? la même demande, le même cri, la même supplication : « Moi, moi, envoyez-moi ! »

Il en a choisi quatre, et les voici qui viennent. Voûtes de ce temple, entendez les noms de ces pionniers de l'Évangile, et vous, mes frères, gravez-les profondément dans votre souvenir, car ils étaient l'avant-garde de cette petite armée qui a depuis parcouru le Canada en tous sens, déposant partout sur son chemin le germe de la sanctification et du bonheur. Ils s'appelaient les RR. PP. Telmon, Beaudrand et Lagier. Le P. Honorat était leur supérieur. Les Frères Louis et Basile les accompagnaient.

Nous savons qui ils sont. Que viennent-ils faire ici? Nous le savons aussi, ou plutôt non, nous ne le savons pas encore, pas complètement du moins. Ce que nous savons, c'est qu'ils viennent se fixer au Canada, l'évangéliser comme ils le firent de la Provence. Mais écoutez... écoutez et apprenez : « Vous êtes chargés d'implanter la Congrégation dans ces vastes régions ; car Montréal n'est peut-être que la porte qui introduira la famille à la conquête des âmes dans plusieurs pays. Il faut d'abord bien s'établir où on nous appelle. Nous verrons plus tard. »

De qui cette lettre? — Vous le devinez : de Mgr de Mazenod. A qui? — Vous le devinez de même : elle est adressée aux premiers missionnaires canadiens. Voilà dix jours seulement qu'ils sont partis de Marseille, et déjà son cœur n'y tient plus, il faut qu'il leur parle, qu'il leur écrive, qu'il leur ouvre son âme, qu'il leur ouvre en même temps les horizons immenses où par la porte de Montréal, ainsi qu'il s'exprime, pénètrent déjà ses ambitions, ses désirs, j'allais dire ses instincts prophétiques sur l'avenir des siens.

Quand je vous disais, il y a quelques instants, que pour se rendre au Cap et à Ceylan les Oblats devaient passer par ici, avais-je tort?

Supposez qu'ils eussent répondu négativement à la prière de Mgr Bourget, jamais ensuite leur fondateur fût-il revenu solliciter un zèle qu'aucune puissance n'avait le droit de forcer? S'ils s'étaient, à cette première heure de l'appel héroïque, voulu cantonner dans la terre de Provence, Dieu eût-il daigné les appeler plus tard aux extrémités de l'Afrique et de l'Asie, et cette même année aux extrémités de l'Europe en leur ouvrant l'Angleterre?

Du moins pouvons-nous nous poser la question quand Mgr de Mazenod la pose le premier, fait plus, bien plus que la poser, y répond quand il écrit que « Montréal n'est peut-être que la porte qui introduira la famille à la conquête des âmes dans plusieurs pays ».

Mais avant de sortir « il faut d'abord bien s'établir où l'on nous appelle », ajoute le prélat. « Nous verrons plus tard. » Or, mes frères, c'est précisément ce qui nous reste à considérer.

Nous avons constaté, en effet, dans cette rapide première partie, ce qu'étaient les quatre missionnaires qui venaient ici en 1841 et ce qu'ils y venaient faire : évangéliser cette terre canadienne. Regardons-les maintenant à l'œuvre, voyons-les s'établir, voyons-les travailler : nous les admirerons, nous les applaudirons ensuite rayonnant et s'élançant jusqu'aux extrémités du continent américain, tenant l'Amérique septentrionale depuis le golfe ardent du Mexique jusqu'aux bords glacés du détroit de Melville au-dessous des dernières îles de la mer Arctique, comme ils tenaient déjà l'Europe occidentale depuis le golfe du Lion jusqu'aux froides rives du canal du Nord entre les dernières îles de la mer Atlantique.

II

Qu'ont-ils fait ?

Nous sommes au 2 décembre 1841. C'est ici même, à Montréal. Le prélat qui est allé chercher ceux qui arrivent les accueille avec quelle douceur, avec quelle bonté, avec quelle âme de père, nous le savons, nous le voyons, puisque nous voyons avec quelle douceur, quelle bonté, quelle âme de père l'héritier de son siège et de ses vertus ne cesse de les traiter.

Les prêtres et les fidèles de Ville-Marie unirent leurs félicitations et leurs remerciements à ces Oblats, aux félicitations et aux remerciements de leur évêque, comme ils s'unissent en ce jour à son successeur pour fêter ce cinquantième anniversaire de leur arrivée.

Toutefois, ce n'est point à Montréal que les quatre Oblats plantent d'abord leur tente. Un autre lieu les attire. Et, pour moi, ce n'est point sans raison. Derrière la main tendue de Mgr Bourget, qui indique à nos missionnaires le mont Saint-Hilaire, je découvre le bras de la Providence qui guide les hommes de sa volonté. Au sommet du mont, en effet, dominant la rivière et la plaine, se dresse une croix, la croix, le signe du Maître qui prit avec Cartier possession du pays; la croix, le signe de l'amour que blasphèment trop souvent l'ignorance et l'impiété et que les Oblats viennent faire respecter ; la croix, le signe sacré dont la débauche et l'ivrognerie ont traîné l'honneur dans toutes les boues et dont les missionnaires viennent venger la gloire ; la croix, le signe du Dieu qui vint évangéliser les pauvres. Disciples de ce Dieu, apôtres des pauvres, où donc iraient-ils mieux placer leur berceau ?

Et puis cette croix de Saint-Hilaire, ce n'est pas seulement le signe de Dieu, c'est encore le souvenir du grand

missionnaire dont ils ne sont en quelque sorte ici que les héritiers et les échos, de ce condisciple et ami de leur fondateur, de cet évêque de Nancy, Mgr de Forbin-Janson dont l'éloquence populaire promena triomphalement la parole sainte d'un bout à l'autre de ce pays accourant tout entier pour l'entendre, et se précipitant tout entier sous sa voix dans le repentir et la pénitence.

Il est parti l'homme à la voix puissante, mais quand du haut du mont, après avoir béni la croix, il contemplait la foule et la vallée, si, dans une vision prophétique, il la vit s'élancer dans cette vallée et dans mille autres encore que ses pieds n'avaient pas foulées, s'il la vit s'élancer pour attirer autour d'elle de nouvelles foules, s'il les vit s'élancer, à leur tour, ces hommes dans la poitrine desquels son cœur battrait encore, sur les lèvres desquels ses accents vibreraient toujours, s'il les vit, dis-je, comme il dut partir consolé de son propre départ!

Quoi qu'il en soit, nous, nous les avons vus s'élancer d'abord du pied de cette montagne, pour s'en aller à ces missions, à ces retraites qui, depuis un demi-siècle, ont remué sous le souffle de leur apostolique parole, à peu près toutes les paroisses, tous les collèges et toutes les communautés.

Les suivrons-nous envahissant déjà les townships, et allant secouer la lumière de la vérité et les flammes de leur dévouement sur l'indifférence engourdie des centres américains? Le suivrons-nous en particulier ce P. Lagier qui, dans l'espace de trente-deux ans, prêcha plus de mille missions, sans épuiser jamais ni sa voix admirable, ni son infatigable poitrine, ni son zèle plus admirable et plus infatigable encore.

Mais le vénéré fondateur l'a déclaré : « Il faut d'abord

bien s'établir. » En 1842, les Pères ont quitté Saint-Hilaire. Les voici à Longueuil. En 1843, ils songent à évangéliser Bytown. Déjà ils sont au Témiscamingue et sur les bords du Saguenay. A mesure qu'ils avancent, leur zèle les pousse davantage, car ils rencontrent à mesure de nouveaux pauvres à évangéliser, et nous ne l'avons pas oublié, *evangelizare pauperibus*, évangéliser les pauvres, c'est là leur devise, et leur devise c'est leur vie.

Établis à Bytown, établis à Tadoussac comme ils le sont à Longueuil, c'est de là qu'ils s'en iront maintenant, non plus seulement aux paroisses et aux missions, mais à ces chantiers perdus au fond des bois, près de la source de quelque fleuve, à ces chantiers où ils arriveront le soir après un voyage quotidien de huit à dix heures dans la neige et la glace, les bois et les fondrières ; à ces chantiers où parmi l'ignorance et la grossièreté, dans une atmosphère empestée, sur quelques branches de sapin, il faudra prendre un repas misérable et un repos plus misérable encore, entre les conversations, les prédications, les confessions du soir et la messe et les communions à quatre heures et demie du matin.

Chantiers du Témiscamingue, saviez-vous que c'était un héros, cet homme qui, pendant dix-huit ans, avait chaque hiver, trois mois durant, recommencé les mêmes courses, et qui vous arrivait enfin malade pour la première fois, mais malade pour la mort ? Saviez-vous que c'était un héros, cet homme ainsi frappé, conversant encore de son lit de douleur, prêchant et confessant, et reprenant chaque matin son traîneau pour reprendre chaque soir les gaietés de la conversation et les labeurs du dévouement, sans que ses horribles souffrances le laissassent un instant ? Sous les chocs et sous les cahots des routes défoncées, il ne pourra plus retenir ses gémisse-

ments, mais si les chocs et les cahots forcent ses plaintes, ils ne forceront pas du moins sa volonté ; ils seront impuissants à ralentir son zèle.

Une dernière fois il dira la sainte messe, et ce sera dans un de ces pauvres chantiers, et ce sera sur un coffre à farine. Oui, sur un coffre à farine, c'est là qu'il a placé, c'est là le seul endroit qu'il ait pu trouver pour placer la pierre sacrée.

Va, va, prêtre héroïque, tu es de ceux qui méritent qu'on place un jour la pierre sacrée sur leurs tombeaux. N'es-tu pas du sang des martyrs, toi qui, le soir de cette même messe, agonisant sur ta couche de sapin, au fond de la forêt, sans secours, sans soulagement, disais à ton compagnon : « Faites comme si rien n'était, tâchez d'intéresser nos jeunes gens le plus possible ; ne craignez pas de me fatiguer par le bruit. »

Trois jours après, aucun bruit ne pouvait plus le fatiguer : le missionnaire des chantiers allait recevoir la récompense promise par le Maître aux ouvriers bons et fidèles.

En vérité, ce fut un bon et fidèle ouvrier ce même P. Reboul qui, se trouvant à Hull, en face de tout à commencer, commença tout et poussa tout si loin, qu'il ne s'arrêta qu'après avoir mis debout l'église, la sacristie, la résidence, le collège et jusqu'à un pont de 800 pieds.

C'était à Hull dont il fut le premier curé, pendant qu'à côté de lui, son frère le P. Guigues occupait comme premier évêque le siège d'Ottawa. Que dis-je d'Ottawa ? — Ottawa à cette époque n'était encore que Bytown et heureusement ; car si dès lors Ottawa eût été la grande ville, la belle capitale d'aujourd'hui, jamais le R. P. Guigues n'en fût devenu le pontife. Mgr de Mazenod en effet n'accepta ce siège pour son fils que lorsqu'il eut appris de Mgr Bourget que « Bytown ne devait être con-

sidéré que comme un pays de mission où tout était à fonder ».

Telles sont textuellement les étranges raisons données par l'évêque de Montréal à l'évêque de Marseille. Telles sont les étranges raisons qui mettent fin aux hésitations des saints, et qui mirent fin aux siennes. Il y avait des pauvres à évangéliser et la devise des Oblats est toujours : *Evangelizare pauperibus.*

Voilà le secret, la cause de la promotion à l'épiscopat de Mgr Guigues.

Ce serait à vous, vénéré Père Dandurand, à vous le premier Oblat canadien, qui fûtes durant de si longues années le conseiller discret et le collaborateur zélé de l'illustre prélat, de nous raconter les grandes choses accomplies par lui dans ce diocèse qu'il eut à créer de toutes pièces, si je puis parler de la sorte.

Que de détails pleins d'intérêt ne pourriez-vous pas nous fournir aussi, Monseigneur d'Ottawa, vous l'un des élèves du premier collège qu'il érigea, avant d'être un de ses curés les plus remarqués, et enfin son digne successeur !

Le fait seul que vous avez voulu transmettre à la postérité ses traits aimés, en les faisant graver dans le bronze, n'est-il pas un témoignage irrécusable et de la bonté de votre cœur qui sait se souvenir, et des mérites incontestés du premier évêque de la capitale fédérale ?

Ce que le P. Reboul avait été à Hull, le P. Léonard le fut ici. Ici, oui, ici même, il y a quarante-trois ans, le 8 décembre 1848, qu'y avait-il ? — Comme aujourd'hui il y avait foule ; mais en dehors de cette réunion considérable de fidèles, qu'y avait-il qui pût faire pressentir ce que nous voyons aujourd'hui ?

Au lieu de trois archevêques, de quatre évêques, il y avait un seul prélat, Mgr Bourget ; au lieu de cette

vaste et belle église, il y avait un horrible hangar. Et pourtant, quand je vous disais tout à l'heure que rien ne pouvait faire pressentir ce que nous voyons aujourd'hui, je me trompais. Sous ce hangar, tout près de l'évêque, au milieu de cette assemblée, il y avait un homme, il y avait un dévouement, il y avait un cœur qui laissait deviner, que dis-je, qui promettait, que dis-je, qui assurait tous les progrès, toutes les merveilles qui se sont accomplies depuis ce jour, dans ce faubourg Québec; il y avait le dévouement du Père Léonard, le cœur du père du faubourg.

Le père du faubourg, ainsi le désignait-on, en effet. Le peuple a de ces mots plus éloquents dans leur brièveté que les plus beaux discours. Cette fois en particulier sa peinture était exacte, et je n'en veux pas d'autres.

N'attendez donc pas que je vous le montre, ainsi que le P. Bernard et ses autres confrères, dans leurs différents emplois où ils firent tant de bien. Regardez-les plutôt, ces généreux Oblats, la soutane recouverte d'un tablier, servir de manœuvres aux maçons, et porter aux constructeurs de l'église que nous admirons les matériaux dont ils ont besoin.

Si le hangar qui servait au culte divin dans ce quartier, a été remplacé si glorieusement, n'oubliez pas que les travaux et les sueurs des Oblats ont été le ciment de ce nouveau temple, comme leurs travaux et leurs sueurs furent la rosée bienfaisante qui fit grandir les vertus chrétiennes, dans cette partie de Montréal où les désordres régnaient en maître.

Décidément, mes frères, les faubourgs sont bien à eux, le peuple est bien vraiment à ces Oblats de Marie, à ces apôtres des pauvres. Car ce que le P. Reboul a été pour Hull, le faubourg d'Ottawa; ce que le P. Léonard a été pour ce faubourg de Montréal, le P. Durocher le

sera à Québec pour le faubourg Saint-Sauveur, à partir de 1853, date de son arrivée, édifiant et réédifiant, le feu ayant ruiné de fond en comble, en 1866, ce qu'il avait bâti une première fois ; édifiant, dis-je, et réédifiant les temples matériels, tout en préparant à Jésus-Christ d'autres temples spirituels jusque-là bien indignes de le recevoir.

Mais ce n'est pas assez de vous avoir dépeint le P. Durocher transformant deux fois son faubourg. Il y aurait là de quoi faire la gloire d'un homme, d'un apôtre, et cependant ce n'est qu'une partie de la sienne.

Puis-je passer sous silence les missions du Labrador et du lac Saint-Jean, où il se rendait chaque été tout en étant supérieur de Saint-Sauveur? Premier missionnaire Oblat de ces contrées à peine explorées, il n'y trouve que de pauvres sauvages sans instruction aucune, et à son départ trois mille savaient lire et écrire, et il avait doté le golfe Saint-Laurent de dix chapelles à la construction desquelles il avait lui-même travaillé.

Est-ce assez vous les avoir montrés s'établissant graduellement dans toute cette terre du Canada, *in omnem terram exivit sonus eorum?*

Sans doute ce n'est là qu'un trop rapide tableau ; mais la faute en est à leur zèle encore plus qu'à ma parole.

Déjà, depuis 1844, ils ont regardé du côté de cet immense pays, où il nous faut regarder à notre tour, pour y suivre la bonne nouvelle semée par eux, par delà la hauteur des terres, jusqu'aux extrémités du Nord-Ouest, *et in fines orbis terræ verba eorum.*

De l'ouest à l'est, en chiffres ronds, la largeur de ce pays est de 1200 milles anglais ; du sud au nord, la longueur de 1800 milles. La superficie totale vous présente 1 800 000 milles carrés.

Ne cherchez rien dans la partie septentrionale, elle

est inculte ! Partagez en trois la partie méridionale : 60 000 milles tout à fait au sud, un désert; au-dessus, encore 60000 milles, des prairies; et au-dessus, 480000 milles, des forêts.

Ainsi donc entre deux immensités, l'une inculte au nord, l'autre déserte au sud, des immensités encore de prairies et de forêts.

C'est là !... Comment c'est là ? — Oui, c'est là, c'est-à-dire que c'est à travers ces steppes et ces bois qu'ils vont s'en aller à tous les abandonnés qu'ils y rencontreront : français, anglais, métis ou sauvages, reste des vingt-quatre tribus que la guerre, la misère ou la débauche ont peu à peu décimées.

C'est de l'ouest à l'est, et du nord au sud, qu'ils fourniront en raquettes, en traîneaux à chiens ou en canots d'écorce, des courses de 400 lieues, n'ayant pour toute lumière, même en plein midi, que le crépuscule d'un soleil qui n'ose pas paraître ; voyant, quand les hivers se font doux, le thermomètre centigrade osciller entre 30 et 40 degrés au-dessous de zéro ; ne trouvant d'autre abri la nuit que la forêt, si la forêt est là, d'autre couche que la terre ou la neige glacées, se gelant parfois presque entièrement le visage, mais l'âme se fondant de bonheur quand, au terme de leurs rudes étapes, ils entendent, comme le P. Gasté, quelque vieux sauvage s'écrier : « Oh ! que je suis heureux que tu sois venu vers nous. Mon cœur aurait pleuré si tu t'étais montré paresseux ; mais en te voyant, en voyant surtout ton visage défiguré, je connais aujourd'hui que ta religion est forte, puisque ni la longueur de la route, ni la rigueur du froid ne t'arrêtent. »

Au reste, si vous voulez savoir à quel prix on est missionnaire en ces contrées, écoutez à quel prix on y est évêque et même archevêque.

Qu'on s'appelle Mgr Taché ou Mgr Grandin, Mgr Faraud ou Mgr Clut, Mgr d'Herbomez ou Mgr Durieu, un jour ou l'autre on aura eu « pour palais épiscopal une cabane de vingt pieds de long, vingt pieds de large et sept pieds de haut ; quand encore ce palais n'aura pas été une simple tente de toile au milieu de la neige, ou une hutte faite de troncs d'arbres informes, ayant pour vitres de grossiers morceaux de parchemin, pour parquet le sol glacé, pour fauteuil une bûche, pour nourriture habituelle des aliments que le dernier des serviteurs eût rejetés avec mépris ». Et pour domestique ? Suivez bien l'énumération du personnel épiscopal : « Dans ce palais où tout peut vous paraître petit, tout au contraire est empreint d'un caractère de grandeur. Ainsi, mon secrétaire est évêque ; mon valet de chambre est évêque ; mon cuisinier lui-même est aussi quelquefois évêque. Ces illustres employés ont tous de nombreux défauts ; néanmoins leur attachement à ma personne me les rend chers, et me les fait même regarder avec complaisance Quand ils paraissent fatigués de leurs emplois respectifs, je les mets sur le chemin, et me joignant à eux, je m'efforce de faire diversion à leur ennui. »

Monseigneur de Saint-Boniface, si je m'écoutais, ce ne sont point seulement ces quelques lignes de vos *Vingt années de missions* (1) que je me bornerais à citer ; j'en voudrais faire tout mon discours. Chacun aurait à s'en réjouir ; votre humilité seule pourrait s'en plaindre.

Vous avez beau essayer de tout voiler ce qui vous concerne, d'atténuer la difficulté des obstacles renversés, et la grandeur des succès obtenus, l'œil le moins exercé y découvre la distinction de votre esprit, la délicatesse et la sensibilité de votre cœur, et, par-dessus tout peut-

(1) Titre d'un ouvrage de Mgr Taché.

être, ce zèle si ardent que les glaces de vos hivers ne sauraient refroidir, et si vaste qu'il ne pourrait être contenu dans les limites de votre immense archidiocèse.

L'histoire impartiale et reconnaissante vous conservera, Monseigneur, le titre de second fondateur des missions du Nord-Ouest, que vous ont donné vos contemporains.

Ne méritait-il pas cette gloire, mes frères, celui qui, en 1849, n'étant pas encore évêque, écrivait de concert avec le P. Faraud, à son supérieur privé de ses ressources ordinaires, et annonçant à ses confrères qu'il serait probablement obligé de les rappeler auprès de lui, du fond de leurs chrétientés naissantes :

« Mon révérend Père, nous ne pouvons supporter l'idée d'abandonner nos chers néophytes et nos nombreux catéchumènes. Nous espérons qu'il vous sera toujours possible de nous procurer des pains d'autel et du vin pour le saint sacrifice. A part cette source de consolation et de force, nous ne vous demandons qu'une chose : la permission de continuer nos missions. Les poissons du lac suffiront à notre existence, les dépouilles des bêtes fauves à notre vêtement. De grâce, ne nous rappelez pas. »

Vous ne me pardonneriez pas, Monseigneur de Saint-Boniface, d'omettre ici le nom de l'ange de l'Église des Trois-Rivières que vous vous plaisez à appeler votre mentor, votre guide dans la vie de missionnaire, et dont vous écriviez au Supérieur général de votre Congrégation : « Ce vertueux ecclésiastique a fait un bien immense à plusieurs de vos enfants, et a bien mérité de toute la famille. »

Pouvais-je vous séparer dans mon éloge, Messeigneurs, vous qui partageâtes jadis les fatigues et les privations, les consolations et les joies, dans votre commun apostolat

près des tribus sauvages ? Ensemble vous fûtes à la peine, ensemble soyez à l'honneur !

Il me suffira de vous retracer maintenant quelques pages de la vie de Mgr Grandin pour vous convaincre que ces évêques Oblats se ressemblent tous.

Le voyez-vous, le pieux évêque de Saint-Albert, se faisant porter de son lit où la maladie l'a cloué, à la voiture qui le conduira au canot dans lequel il doit s'embarquer pour une expédition de soixante-sept jours de contretemps, de difficultés, d'accidents de tous genres?

Préférez-vous que je vous le montre dans son voyage au grand lac des Esclaves ?

Il est parti en compagnie de plusieurs officiers de la baie d'Hudson. « Surpris par une furieuse poudrerie sur le lac même, séparé de la caravane, seul avec un tout jeune homme à son service, errant à l'aventure jusqu'au bout de ses forces, s'arrêtant enfin épuisé, confessant son petit compagnon, implorant pour lui-même la miséricorde divine, renversant son traîneau, seul abri contre la tempête, s'étendant là sous ses couvertures avec son jeune homme qui pleure et ses chiens qui hurlent de froid, et attendant la mort ou la vie selon qu'il plaira à Dieu de leur envoyer l'une ou l'autre.

« Ce fut la vie qui vint avec le crépuscule, la vie que ses pieds presque gelés lui permirent pourtant d'aller chercher sur le rivage enfin retrouvé. »

Et cependant cet apôtre héroïque craignait « que Dieu ne fût irrité de voir, parmi les prélats de son Église, un sujet aussi indigne que lui de l'épiscopat; il craignait que les fautes du pasteur n'attirassent les châtiments de l'Éternel sur le peuple qui lui était confié ».

Un jour, brisé par les souffrances, s'apercevant que ses oreilles commençaient à devenir paresseuses et à lui refuser leurs services : « Je crains beaucoup plus de devenir

sourd, écrivait-il, que de passer à trépas ; car, dans le premier cas, je deviendrais embarrassant; dans l'autre, au contraire, je débarrasserais. »

Mes frères, devant tant de dévouement et d'humilité, n'y a-t-il pas qu'à se taire et à pleurer d'admiration ? Nous sommes en face du sublime ou je n'y comprends rien.

Avec de tels pères vous devinez facilement le courage des fils. Sous des évêques comme ceux-là, les prêtres ne peuvent que faire des prodiges.

Il vous souvient, peut-être, de l'incident de Fourmies, qui causa naguère en France tant de bruit et d'éclat. Les ouvriers étaient en grève, et les troupes voulant mettre fin aux désordres qu'ils commettaient, une rixe eut lieu. L'armée poussée à bout, après plusieurs sommations, tira sur les fauteurs du trouble.

C'est alors qu'on vit paraître entre les deux camps le curé de l'endroit, s'exposant aux projectiles pour ramener la paix. L'acte de ce prêtre fut acclamé par tous, et son auréole, en France, le pays de la bravoure, est à jamais établie.

Les Oblats ne se bornent pas non plus à parcourir leurs immenses missions et à convertir les âmes, au prix des fatigues et des dangers que vous connaissez désormais ; ils savent, eux aussi, à l'occasion, être pacificateurs.

Qui donc n'a pas lu le récit de cet acte magnanime du R. P. Lacombe ?

La tribu des Pieds-Noirs venait d'en venir aux mains avec celle des Cris. Des deux côtés l'irritation était à son comble. La lutte menaçait de devenir effrayante. L'intrépide Oblat l'a compris. Il s'élance, son crucifix à la main, au milieu des combattants. Dès que les sauvages ont reconnu le missionnaire, dès qu'ils ont vu l'image

du Christ qu'il tient haut et ferme, ils cessent le feu, le sang ne coule plus, et les ennemis se réconcilient.

Ah ! je le sais, l'apôtre sans peur n'a pas été frappé à mort, victime de son zèle, comme l'archevêque martyr que Paris vit tomber sur les barricades. Mais savez-vous bien pourquoi ? — Ce n'est certes pas faute de danger, puisqu'il fut tout d'abord renversé par un projectile ; c'est sans doute parce que la Providence voulait encore se servir du P. Lacombe pour calmer les tribus sauvages, et empêcher un soulèvement général, lors de cette guerre récente du Nord-Ouest, pour laquelle nous avons vu nos jeunes gens s'enrôler.

D'ailleurs, mes frères, le R. P. Lacombe n'est pas le seul Oblat qui se soit montré pacificateur héroïque. La Congrégation dont nous racontons l'histoire en ce pays, a l'honneur de compter dans ses rangs, comme les archevêques de Paris, des martyrs de la paix et de la charité. Vous savez tous la fin glorieuse des Pères Fafard et Marchand.

Mais ce que vous ne savez pas peut-être, c'est que nous avons la consolation de posséder au milieu de nous, le seul survivant des membres de la petite caravane de conquérants pacifiques qui arrivèrent à Montréal il y a cinquante ans.

Les PP. Honorat, Telmon, Baudrand et Lagier ne sont plus ; le Frère Basile est aussi allé recevoir sa récompense.

Quant à vous, vénérable Frère Louis, je ne pouvais vous oublier.

Le Seigneur se plaît à exalter les humbles, et le prêtre, son ministre, n'est jamais plus heureux que quand il a l'occasion, à son exemple, de féliciter les petits.

Par une attention délicate de sa providence, ce divin Maître vous a conservé jusqu'à cette heure, pour être té-

moin de cette fête, sans égale peut-être dans les annales de votre congrégation. Qu'il en soit béni !

En votre personne, laissez moi saluer avec respect et admiration tous ces modestes religieux, qui comme vous, sous le nom de Frères Oblats, ont partagé et partagent encore les travaux et les épreuves des révérends Pères, vos guides et vos modèles.

Vous seriez peut-être tentés, mes frères, de vous écrier : Pourquoi donc tant d'efforts, pourquoi tant de zèle ?

C'est le R. P. Grollier, un vaillant parmi les vaillants, qui va répondre à vos inquiétudes. Tout jeune encore, des travaux excessifs ont ruiné sa constitution ; il sent qu'il va quitter la terre. Après avoir recommandé de l'enterrer au milieu de ses sauvages, il expire en murmurant ces paroles : « Je mourrai content, maintenant que j'ai vu l'étendard de Notre-Seigneur élevé jusqu'aux extrémités de la terre. »

Et si l'étendard du Seigneur est élevé jusqu'aux extrémités de la terre, c'est que leurs mains l'ont porté jusque là. *Et in fines orbis terræ verba eorum.*

Et ce qu'ils furent au Nord-Ouest, et ce qu'ils furent ici, les Oblats le sont partout : en Europe, comme en Asie et en Afrique. Et l'héroïsme de ceux dont j'ai dû me borner à faire l'éloge, sous peine de ne plus finir, est remplacé par l'héroïsme de ceux qui leur succèdent, ou complété par le dévouement de ceux qui les accompagnent.

En faut-il davantage pour expliquer ce concours immense, cet enthousiasme universel, cette admiration que la parole ne sait pas rendre ?

Je ne le crois pas et je m'arrête. Mais avant de finir, laissez-moi revenir à la scène qui m'a servi de début.

Je vous rappelais en commençant les adieux de

M. Emery à ses enfants, et surtout la noble conduite du jeune de Mazenod vis-à-vis de son Supérieur.

A mon sens, je ne pouvais mieux choisir, puisque j'y trouvais l'explication et l'excuse de ma présence, ici et à cette heure. C'est aussi, je crois, la meilleure conclusion par laquelle je puisse terminer ce discours, puisqu'elle nous conduit aux pieds de la Vierge immaculée.

Lorsque M. Emery, cédant aux instances de l'abbé de Mazenod, eut, à travers ses larmes, versé les bénédictions de son cœur sur ses confrères et ses enfants, il récita la prière accoutumée à la sainte Vierge, le *Sub tuum præsidium*. Ce sera aussi notre mot de la fin.

Sub tuum præsidium, c'est sous votre protection que se plaçaient vos Oblats, ô Vierge immaculée, au jour où le Souverain Pontife daignait approuver leur règle.

Sub tuum præsidium, c'est sous votre protection que non seulement ils sont nés, mais qu'ils ont grandi ; c'est sous votre protection, *sub tuum præsidium*, que la frêle barque déposée sur les flots du Rhône en est partie, qu'elle a traversé les grands lacs et les grandes mers ; c'est sous votre protection, *sub tuum præsidium*, que vos Oblats ont sans crainte et sans faiblesse descendu les rivières et sauté les rapides, regardant l'Étoile, confiants en Marie.

Rien de plus naturel, par conséquent, qu'ils aient choisi ce jour, votre jour et leur jour, ô Mère, pour célébrer le souvenir de leurs travaux accomplis, de leurs souffrances endurées, de leurs triomphes obtenus ici, pendant cinquante ans, à l'honneur du Seigneur Jésus, le fils de la Vierge immaculée.

Sub tuum præsidium, sous ton égide, qui s'étend non pas seulement *a mari usque ad mare*, d'une mer à une autre mer, d'une extrémité de la terre à l'autre, mais du ciel à la terre, sous ton égide, ô Vierge, garde-les, pro-

tège-les, guide-les, garde-nous, protège-nous, guide-nous jusqu'en ce royaume où tu nous réuniras un jour.

Ainsi soit-il.

Après la messe, toute l'assistance s'étant levée, M. l'échevin Martineau s'avança dans le chœur et lut une adresse à Sa Grandeur Mgr Fabre et aux autres évêques présents.

A Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal, à Nosseigneurs les archevêques Taché, Duhamel *et les évêques* Laflèche, Moreau, Lorrain *et* Blais.

Monseigneur l'Archevêque, Messeigneurs,

En voyant réunis ici de si illustres archevêques et évêques, tant de prêtres, qui font l'honneur de l'Église, tant de citoyens distingués, vous vous êtes demandé si le comité du cinquantenaire avait réfléchi, avant de convoquer cette réunion majestueuse.

Franchement non, Messeigneurs, le comité n'a pas eu d'abord la pensée qu'il remuerait le Canada. Il a dû suivre l'impulsion de la divine Providence dans cette manifestation.

Que sommes-nous, humbles citoyens du faubourg Québec, pour amener à nous les évêques du Canada et même du Nord-Ouest?

La première idée de cette fête a pris naissance dans les cœurs reconnaissants de quelques personnes. C'est de leurs cœurs que sortit une étincelle d'amour et de reconnaissance, avec laquelle Dieu a illuminé le cinquantenaire.

La reconnaissance des citoyens et votre paternel encouragement, Monseigneur, ont fait le reste.

Notre inviolable attachement à la sainte Église catho-

lique, notre profond respect et notre tendre affection pour vos personnes sacrées, Messeigneurs, la gratitude et l'amour envers nos Pères, tels sont les motifs qui nous ont portés à solliciter vos présences en cette mémorable occasion.

A vous d'abord, Monseigneur l'Archevêque de Montréal, nos remerciements sincères. Avec la foi du pasteur et la douceur du meilleur des Pères, vous nous guidez vers notre patrie du ciel. Que nous sommes heureux de vous exprimer de nouveau, Monseigneur, notre profonde vénération, notre tendre attachement, notre inaltérable soumission et notre éternelle reconnaissance !

Merci à vous aussi, Monseigneur de Saint-Boniface, vous l'ornement de l'Église du Canada et la gloire de votre famille religieuse.

Merci à vous, Monseigneur d'Ottawa. Après avoir été le disciple distingué des Oblats, vous êtes devenu leur père et leur bienfaiteur insigne.

Merci à vous tous, Messeigneurs des Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe, de Pembroke et de Rimouski.

Merci à vous aussi, révérends Messieurs, d'avoir bien voulu répondre à notre appel et d'avoir ainsi donné un si vif éclat à notre démonstration.

Les Citoyens de Montréal-Est.

Mgr Fabre répondit en termes émus. Il retraça brièvement les immenses travaux apostoliques des Oblats dans le Canada.

L'archidiocèse de Montréal possède un grand nombre de communautés, qui toutes travaillent, chacune dans sa sphère, sans nuire aux autres. Ainsi le bien se fait, la gloire de Dieu est procurée, les âmes sont sauvées. Les Oblats en particulier ont bien mérité du diocèse. Sa Grandeur fit une touchante allusion à Mgr de Mazenod,

leur fondateur, et à Mgr Bourget, qui les a appelés à Montréal. Elle eut encore pour Mgr Taché des paroles pleines de délicatesse.

Il était près de 1 heure lorsque les fidèles quittèrent l'église.

Peu de temps après, dans la grande salle d'école, richement décorée, un banquet de quatre cent dix-sept couverts, préparé et servi par un comité de dames, réunissait Nosseigneurs les Évêques, les prêtres, les religieux et les divers représentants de la magistrature et du gouvernement, du haut commerce et de l'industrie.

Les vêpres en faux-bourdon exécutées par un chœur de cent trente voix, et le salut solennel du très saint Sacrement donné par Mgr Taché, furent le digne couronnement de cette journée, qui restera comme une date glorieuse entre toutes dans les annales de la province du Canada.

La fête eut un lendemain. A 9 heures, l'église Saint-Pierre se remplissait de nouveau de fidèles, de prêtres, de religieux et de religieuses. Un service solennel fut chanté par le R. P. Dandurand pour les Oblats qui sont morts depuis cinquante ans sur la terre d'Amérique, après l'avoir arrosée de leurs sueurs et quelques-uns de leur sang. Ce souvenir était bien dû à ces vaillants tombés au champ d'honneur.

MAISONS DE FRANCE

MAISON DE NOTRE-DAME DES LUMIÈRES.

S'il fallait donner un titre à ce petit travail, je l'intitulerais volontiers : *Tristesses et Consolations*. C'est, plus ou moins, l'histoire de toute vie humaine : c'est notre histoire.

Pour les œuvres de Dieu, l'épreuve est une condition de succès ou comme le renouvellement d'une jeunesse puissante ; il a plu au divin Maître de nous donner ce témoignage de son amour.

Lorsque les chaleurs de l'été commençaient à devenir moins brûlantes, éclata tout à coup, dans notre vallon, comme sur d'autres points de la France, la fièvre typhoïde. Quelle fut bien la cause de ce terrible mal ? on ne saurait le dire. Nous ne voulons y voir qu'une permission de la volonté divine.

Deux victimes immolées par la maladie, quelques autres plus ou moins éprouvées ; la dispersion de notre petit monde durant six semaines ; les appréhensions légitimes que faisait naître, à la pensée de nos enfants, un séjour trop prolongé au milieu du monde, le monde que ces innocents ne connaissaient pas, dont ils allaient peut-être subir la fascination, *fascinatio nugacitatis ;* enfin, le bon Père Supérieur, accablé déjà des souffrances de tous et par une sollicitude maternelle, atteint lui-même de violentes douleurs rhumatismales : telle fut l'épreuve. Ajoutez à cela qu'un mauvais journal répandu dans tout le midi de la France voulut profiter de nos

malheurs, exagérant les faits, bien entendu, se moquant des « bons Pères » et des « naïfs pèlerins » qui allaient chercher la santé dans un foyer d'infection. Mais qu'on se rassure : aucun des pèlerins de Notre-Dame n'a emporté la fièvre à son retour, et les béats lecteurs du *Petit Méridional* restent toujours contaminés.

Au milieu de nos épreuves, nous avons eu nos consolations : d'abord les témoignages de sympathie de nos Supérieurs et de nos Frères ; le cordial accueil fait par les Pères de l'Osier à un groupe de nos enfants ; la visite du R. P. Provincial ; celle du bon P. Garnier, venu tout exprès d'Avignon pour nous consoler ; les premières messes de deux jeunes prêtres des environs ; enfin, la rentrée de nos enfants. Ah ! ce fut un bien beau jour. Ils arrivèrent trente-sept d'un coup, heureux, joyeux, chantant de toute leur voix dans le train. Le chef de gare en exprimait son étonnement quelques jours après : « Vos élèves, disait-il, ne sont pas comme les autres ; ils étaient tristes au moment du départ, ils chantent lorsqu'ils reviennent. » Et si le digne employé avait pu lire les lettres que, depuis plusieurs jours déjà, demandaient et redemandaient la rentrée au bercail ! Qui plus tôt, qui plus tard, tous revinrent. Dire, par exemple, que personne, parmi nos petits voyageurs, n'a ramassé de la poussière sur les grands chemins, ce serait exagéré. Mais la poussière n'est pas de la boue, et elle a disparu, d'ailleurs, sous les eaux de la retraite. Nos enfants prirent ce bain spirituel aux approches de l'Immaculée-Conception. Ce fut un Père du juniorat, le R. P. Joseph Pons, qui donna ce travail. Le Père ne put s'y préparer qu'à la dernière heure. Fort heureusement que son cœur et son expérience du juniorat ne pouvaient être pris au dépourvu.

Au matin même du jour de l'ouverture, une céré-

monie avait lieu, qu'on renouvelle tous les premiers samedis du mois. Elle me toucha profondément. C'est la *fête des soldats*. Sur le marche-pied de l'autel, un trône s'élève portant la statue de Marie entourée de fleurs et de lumières. On chante d'abord un hymne patriotique et guerrier au Sacré-Cœur de Jésus ; puis, au pied de la statue, l'un des junioristes vient prier, au nom de tous, pour les frères sous les drapeaux :

« Très douce, très clémente, très compatissante Marie, nous voici prosternés à vos pieds, implorant, avec les plus vives instances, votre bonté maternelle en faveur de nos frères qu'une loi cruelle vient arracher violemment du séjour béni où, pure et joyeuse, s'écoulait leur jeunesse.

« Destinés au sanctuaire, appelés, par votre divin Fils lui-même, à se consacrer tout entiers au service des autels, à l'apostolat, à la gloire de Dieu et au salut des âmes, ils se voient, hélas ! arrêtés dans l'exécution de leur pieux dessein et jetés, sans expérience encore, sans guides peut-être, au milieu d'un monde corrompu et corrupteur. Choisis par vous, ô Vierge sainte, déjà marqués de votre auguste signe, déjà vos Oblats, au moins de cœur, ils vont être chaque jour en contact avec des hommes sans foi, sans religion, sans mœurs ; trop souvent aussi avec des impies, avec des profanateurs des choses les plus saintes.

« Vos enfants, ô Marie, habitués, dès leur berceau, à bénir le nom de Jésus et le vôtre, ô bonne Mère, entendront blasphémer ces noms trois fois saints ; on méprisera ce qu'ils vénèrent ; ce qu'ils adorent, on le maudira.

« O Marie, vous voyez les épreuves réservées à vos fils, vous savez les dangers qui les menacent ; montrez-vous compatissante, ô Mère ; protégez vos enfants. »

Ainsi le frère intercède pour son frère. A la fin, le junioriste Oblat s'adresse à la Vierge des sanctuaires dont nos Pères du Midi sont les gardiens :

« Notre-Dame des Lumières, soyez leur flambeau, leur brillante étoile au milieu des obscurités dont ils sont environnés.

« Notre-Dame des Lumières, conservez dans leur âme le flambeau de la foi. »

Et tous les enfants reprennent aussitôt :

« Notre-Dame des Lumières, conservez dans leur âme le flambeau de la foi. »

Le Frère continue :

« Vierge secourable, ne les abandonnez pas au milieu des dangers ; défendez-les contre les séductions du démon, de la chair et du monde.

« Notre-Dame de Bon-Secours, soyez leur appui ; préservez-les du péché. »

Et tous redisent :

« Notre-Dame de Bon-Secours, soyez leur appui ; préservez-les du péché. »

La voix reprend :

« Reine des Apôtres, jetez sur vos jeunes Oblats un regard de bonté ; liez, attachez toujours plus étroitement leurs cœurs au Cœur sacré de Jésus, à votre Cœur immaculé, ô Marie !

« Notre-Dame de l'Osier, rendez-les bien fidèles à leur sainte vocation. »

Et tous de nouveau :

« Notre-Dame de l'Osier, rendez-les bien fidèles à leur sainte vocation. »

Et la voix reprend encore :

« O Marie, mère puissante et bonne, préservez vos enfants de tout péril. Nous les confions à votre maternelle sollicitude.

« Notre-Dame de la Garde, gardez-les bien jusqu'au retour. »

Et tous répètent pour la dernière fois :

« Notre-Dame de la Garde, gardez-les bien jusqu'au retour. »

Notre-Dame des Lumières, c'est l'illumination de l'esprit ; Notre-Dame de Bon-Secours, la force du cœur ; Notre-Dame de l'Osier, le lien qui unit les âmes à Jésus-Christ ; Notre-Dame de la Garde, la protection maternelle qui veille, qui protège, qui garde, qui ramènera un jour.

On invoque, enfin, les soldats les plus illustres parmi ceux que l'Église honore, et l'on appelle par trois fois, au secours des frères en péril, Notre-Dame des Armées.

C'est une cérémonie particulièrement touchante, surtout lorsqu'on se met à penser que tous ces enfants devront, un jour, affronter, eux aussi, les combats terribles. Qu'adviendra-t-il de ces jeunes âmes fraîches, pures, tranquilles ? Pour le moment, les voici qui chantent à pleine poitrine : « Marie est notre mère, nous sommes ses enfants. Jurons tous de l'aimer toujours. Toujours tu seras notre mère, toujours nous serons tes enfants. »

La retraite se termina le jour de l'Immaculée Conception. C'était le commencement de nos grandes joies.

Deux membres de notre personnel enseignant n'avaient pas reçu encore l'onction sacerdotale : les FF. Kéryvel et Martin Fabre. Faits diacres l'un et l'autre dans le courant d'octobre, ils devaient recevoir la prêtrise aux Quatre-Temps de Noël. Or, on avait annoncé l'arrivée, en France, du nouveau Vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie, Mgr Grouard. Quelle bonne fortune, si nous pouvions le posséder quarante-huit heures ! se disait-on. Quel bonheur pour nos deux diacres, pour nos enfants,

pour tout le monde, si l'ordination pouvait se faire, dans l'église de Notre-Dame des Lumières, par un évêque missionnaire oblat ! Cette douce espérance devait se réaliser. Mgr Grouard, avec une bienveillance on peut dire toute fraternelle, voulut bien accepter la proposition. L'ordination fut fixée au samedi des Quatre-Temps.

Le vendredi soir, Monseigneur nous arrivait, accompagné du R. P. Provincial et de Mgr Redon, vicaire général d'Avignon. Le corps professoral reçoit la bénédiction de Sa Grandeur sur le seuil de notre demeure ; dans le second vestibule, un trône modeste s'élève, où Monseigneur prend place au milieu des acclamations enthousiastes de nos enfants. L'un d'eux s'avance alors et dit à Sa Grandeur la joie, le bonheur de tous. Il retrace en quelques traits la carrière apostolique du vénérable évêque ; il rappelle l'ardeur du missionnaire et son zèle en face de l'hérésie et des âmes à convertir :

> Oh ! vous ne voudriez pas que l'ennemi vous dise :
> « Prêtre, de ta conquête achève ici le cours ;
> « Là-bas, le dernier peuple ; ici finit l'Eglise.
> — L'Église va partout, l'Église va toujours »,
> Diriez-vous à cet homme. « Oh ! le Ciel te confonde !
> « Non, l'Église du Christ ne s'arrête jamais ! »
> Et vous avez porté, jusques au bout du monde,
> La croix de Jésus-Christ, l'innocence et la paix.

La mission de Mgr Grouard chez les Esquimaux n'est-elle pas la réalisation de ces paroles ?

A ce compliment de bienvenue, Monseigneur répondit par quelques paroles aimables : « Je ne suis pas habitué, dit-il, à de semblables réceptions. Quand je rencontre quelqu'un de mes sauvages, il me dit : « Tu vas bien, « mon Père ? Moi aussi. Que le bon Dieu nous con- « serve ! » En terminant, Monseigneur accorda une récréation de faveur et une promenade. Je laisse à penser si, pour lors, les applaudissements retentirent.

On achevait, cependant, de se préparer aux grandes fêtes du lendemain. L'église de Lumières n'avait encore vu qu'une fois, dans ses murs, les grandioses cérémonies de l'ordination. C'était en juillet 1862. Mgr Séméria conférait le sacerdoce aux PP. Marthon et Boeffard, et le diaconat aux FF. Giligan et Vassereau Le fondateur de nos missions glacées des Esquimaux renouait la chaîne de la tradition qu'avait commencée le fondateur de nos missions brûlantes de Ceylan.

Le moment de la cérémonie venu, on alla chercher le pontife en procession, au chant des hymnes saintes. Dans l église, tandis que l'évêque accomplissait les derniers rites préparatoires, l'orgue modulait comme à demi-voix.

La messe commença et l'on vit se dérouler ce spectacle sublime que l'on ne se lasse pas de contempler. La vue du vénérable vicaire apostolique, à la barbe blanchie dans les rudes travaux de l'évangélisation du monde, dans une église presque déserte et qui semblait garder encore sur ses vieux murs comme un voile de tristesse, au souvenir d'une persécution d'hier qui sera peut-être la persécution de demain, tout cela donnait à la fête un caractère particulier. On se prenait à penser aux grands évêques des premiers siècles de l'Église, aux fêtes des catacombes.

La cérémonie sainte s'acheva ; la Congrégation comptait deux prêtres de plus. Détail touchant que je ne veux pas omettre : l'un des nouveaux ordonnés, le R. P. Martin Fabre, était assisté par son frère pourtant plus jeune que lui, le R. P. Alphonse Fabre, professeur au grand séminaire de Fréjus. Après la messe, Monseigneur donna le sacrement de la Confirmation à cinq de nos juniouristes. Parmi eux se trouvaient deux jeunes parents de Mgr Pascal.

Dans la soirée de ce premier jour de fête, Mgr Grouard voulut bien prendre la parole devant nos enfants ; les maîtres n'eurent garde de manquer une si belle occasion de s'édifier et de s'instruire. Durant une heure, Sa Grandeur ne cessa pas de nous intéresser vivement. Les junioristes écoutaient avec avidité. C'était plaisir de voir ces petites têtes immobiles, buvant des yeux le vénérable narrateur. Et comme ces physionomies ouvertes s'épanouissaient d'un franc rire, lorsque quelque trait de mœurs plus frappant ou quelque histoire curieuse venaient frapper leur esprit. Volontiers je céderais au plaisir de raconter tout cet entretien, si je ne craignais de devenir beaucoup trop long. Je dis beaucoup trop, car je vais l'être probablement, et je fais mes excuses.

Telle fut donc la journée de l'ordination. Avant de décrire le jour des premières messes, un trait doit ici prendre place.

Afin de pouvoir rappeler plus tôt les junioristes, nous avions transporté les deux malades qui nous restaient dans une maison de campagne située à 2 ou 300 mètres du couvent, et que la Communauté des Sœurs du Verbe Incarné, de Saint-Yrieix, avait eu l'obligeance de nous prêter. C'est de là qu'un de nos petits fiévreux s'est envolé au ciel pour son plus grand bien ; c'est là aussi que son compagnon de maladie est peu à peu revenu comme des portes de la mort. Celui-ci était en convalescence à l'époque des Quatre-Temps, mais ne pouvait partager encore la société de ses frères. Monseigneur, apprenant ce fait, voulut donner au petit malade une consolation, et Sa Grandeur le visita. Quelle joie dans l'ermitage ! Monseigneur redevint enfant pour quelques minutes avec cet enfant du bon Dieu ; il l'embrassa, le caressa, l'intéressa, le bénit. Cette bénédiction paternelle a porté des fruits ; elle en portera d'autres.

Les fêtes de l'ordination offrent cela de particulier qu'elles ont un lendemain plus fêté qu'elles-mêmes, lequel, d'ailleurs, pour les nouveaux prêtres, va se renouveler chaque jour.

Au moment de la messe de communauté, le R. P. Kéryvel faisait son entrée dans l'église, escorté par tous lesjunioristes.

A la vue du jeune prêtre, au chant du *Veni Creator* sortant de ces âmes fraîches et pures comme leur voix, j'avoue que des larmes me remplirent les yeux. Cette touchante cérémonie se renouvela pour le R. P. Fabre, toujours assisté de son frère.

Durant les deux messes, nos jeunes artistes exécutèrent quelques morceaux de circonstance. On a bien voulu affirmer que, par moments, leur musique élevait vraiment l'âme. C'est un éloge que j'adresse avec plaisir à leur bonne volonté, à leur sentiment, d'ailleurs spontané, du beau musical, à leur piété, enfin à leur amour de Dieu ; c'est le cœur qui met dans la voix de ces accents qui transportent.

A midi, un repas de famille nous réunissait au réfectoire. Parmi nos invités, nous étions heureux de compter, avec Mgr Redon, M. le curé de Goult et M. Daniel, curé de Lourmarin, neveu de Mgr Faraud. M. Daniel est un enfant du juniorat de Lumières. Il était venu offrir à Mgr Grouard des vêtements épiscopaux ayant appartenu à son prédécesseur dans l'Athabaska-Mackenzie. M. Daniel utilise, d'ailleurs, quelques-uns de ses loisirs à recueillir des documents historiques pour la biographie de Mgr Faraud.

Le soir même, après souper, nos enfants donnaient, en l'honneur du vénérable vicaire apostolique, une séance littéraire et musicale. Dès l'ouverture, voici l'un des plus petits parmi les petits de notre royaume. Après avoir

dépeint les dangers de la mer, entendez-le qui s'adresse à Monseigneur :

Monseigneur, vous ne trembliez pas
Pour venir de votre Amérique ?

Le courage de l'évêque missionnaire touche le petit orateur :

Aussi, Monseigneur, croyez bien
Que chacun parmi nous vous aime.

Le harangueur promène ensuite sa phrase et sa pensée sur d'autres sujets. Vous applaudirez peut-être lorsque vous l'entendrez, en terminant, confier un message à Monseigneur :

Veuillez dire à vos sauvageons
Que j'irai pour les voir peut-être,
Si l'on veut bien me le permettre ;
Qu'alors nous nous embrasserons.

Les chants et les morceaux littéraires se succèdent, agréablement mêlés. La note dominante est, comme il convient, à la fête du jour : la grandeur du prêtre, le dévouement du missionnaire, la protection de Marie veillant sur les Oblats de son cœur, l'amour de notre mère la Congrégation. Signalons cependant une pièce d'un autre genre : *la Grève des forgerons*, que l'on cite comme l'un des meilleurs poèmes de François Coppée. A la fin de la séance, voici — vous croirez peut-être à une apparition — voici l'Enfant Jésus lui même, vêtu de sa robe juive et le nimbe sur le front ; en face de lui, un évêque, crosse à la main et mitre en tête.

Au cours du dialogue qui s'engage, l'évêque dit à son maître :

Qui, pour vous attirer des cœurs, ô doux Jésus,
Et pour peupler là-haut votre beau ciel d'élus,
Ne voudrait avec moi voler au bout du monde
Et braver mille morts sur la terre et sur l'onde ?

C'est bien le vicaire apostolique du Mackenzie qui parle ce langage. Le Sauveur ne contredit pas à la parole de l'évêque, il promet une récompense digne de ce zèle ; mais ce n'est point là le but de sa visite. Le pontife vient de lui donner deux nouveaux prêtres et Jésus le remercie :

> Tu me les consacras. Désormais chaque aurore
> Les verra s'empresser au pied du saint autel,
> Puiser à mon calice un avant-goût du ciel,
> S'enivrer de bonheur, d'amour, d'eucharistie,
> Et rêver d'être purs comme l'ange et Marie.

Un chant final à la Congrégation clôture la série des morceaux, et Monseigneur se lève. Je ne rapporterai pas toutes ses paroles, j'y aurais quelque peine ; car Monseigneur voulut remercier nos enfants d'abord en esquimau. Je me souviens seulement qu'un grand « mârci » finissait la phrase. « Je le dis du fond de mon âme, continua Monseigneur. Je vous connaissais déjà ; vous êtes connus aux quatre coins du monde, et j'ai des juniouristes de Lumières parmi les missionnaires du Mackenzie. Je vous aimais bien, comme mes petits frères — parce vous êtes mes petits frères — maintenant, je vous aime beaucoup plus. » Et Monseigneur voulut bien assurer à nos enfants qu'il était passé, lui aussi, du positif au superlatif. Sa Grandeur disait : « mes petits enfants », et je me rappelai le *filioli mei* de Jean, le disciple bien-aimé.

Mais, hélas ! Mgr Grouard terminait son discours par des paroles d'adieu et par une dernière bénédiction. Le lendemain, avant l'aurore, notre hôte vénéré se dirigeait vers la Drôme, où il allait faire une visite à la famille d'un de ses missionnaires, le jeune P. Audemard.

Monseigneur, je ne sais si ces lignes parviendront jusqu'à Votre Grandeur, avant que vous ayez regagné vos

neiges et vos glaces, mais croyez bien que votre souvenir vivra encore, vivra longtemps au juniorat de Lumières. Les jeunes âmes que vous avez édifiées et charmées par votre simplicité aimable se rappelleront longtemps votre passage au milieu de nous. Plus tard, lorsque cette jeunesse d'aujourd'hui remontera par la pensée vers l'aurore de sa vie religieuse, au berceau de sa vocation, elle sera heureuse de contempler comme une des plus chères images léguées par un passé, pourtant bien long et bien rempli, espérons-le, cette jeunesse contemplera, dis je, avec bonheur, la figure bienveillante et vénérable du paternel évêque des Esquimaux.

Pour nous, vos humbles frères en religion, nous admirons comme sur vos terres de glace vous avez su garder un cœur de feu, et comme, au sein des tribus sauvages, une âme de missionnaire peut conserver quand même, dans tout son arome, et dans toute sa délicatesse, le doux esprit de famille. Nos jardins produisent une fleur qu'on appelle *perce neige;* vous avez prouvé, monseigneur, que la charité fraternelle peut être de celles-là.

Lorsque nos hôtes nous eurent quittés, la communauté reprit pour quelques jours son train de vie habituel. Nous étions à la veille de Noël. Les anciens junioristes de Lumières se rappellent sans doute cette pittoresque soirée du 24 décembre, cette série de noëls provençaux, remplis de foi naïve, simples, amusants, joyeux, sentant bien le terroir de ce vieux, et doux, et riant pays de Provence, et qui parfois vous émeuvent jusqu'aux larmes.

La messe de minuit eut elle-même, cette année, comme un cachet spécial. Un junioriste devait y faire sa première communion des mains de l'un des nouveaux prêtres, le R. P. Martin Fabre, son professeur. Dans cette circonstance, le R. P. Kéryvel allait donner lui-

même son premier sermon. Le Père parla du cœur et ce fut bien. Que le bon Dieu lui donne assez de force pour endurer les rudes labeurs de l'apostolat si la voix de l'obéissance l'appelle un jour à ces grandes luttes !

Quelques mots sur la fête des Saints Innocents, et je finis.

Dès la veille au soir, les innocents se réunissent et délibèrent quel sera le roi du lendemain. Nous pouvons tous, sans indiscrétion, assister au conseil : c'est en plein réfectoire que les princes électeurs tiennent leur assemblée. Ils sont princes, puisqu'ils formeront tout à l'heure la cour du nouveau roi. Cette année, dans un premier vote, le collège électoral avait choisi pour roi l'Enfant Jésus. « Et c'était pour de bon, » car lorsque Pierre, le plus bouillant de la bande, propose de porter secours à leur maître, « si des hommes méchants voulaient lui faire injure », vous les voyez tous qui lèvent la main, criant l'un après l'autre : « Je le jure! Je le jure! »

Au milieu de ces transports, survient le vieux père Jérôme. C'est l'âge, c'est la sagesse. Évidemment, comme le fait observer le vieillard, l'Enfant Jésus ne peut pas abandonner sa mère. Lorsqu'elle sera lasse de le tenir toujours sur ses genoux, l'Enfant divin pourra bien venir au milieu d'eux, il viendra même d'autres fois encore, mais en son absence!... Voilà donc une nouvelle élection qui s'impose, une nouvelle élection qui se fait. Les voix se portent sur le premier communiant de la messe de minuit. Tout cela est pesé, réfléchi, mûri, et chacun donne la raison de son vote. S'ils ont élu François,

C'est que le ciel entier l'admire, le contemple,
C'est qu'hier dans la nuit son cœur devint le temple
Que visita Jésus pour la première fois ;
. . . . . .

C'est qu'un parfum du ciel embaume encor son âme,
C'est que l'on voit encore un reflet de la flamme
Qu'en entrant le Sauveur a jeté sur ses traits..
. . . . . Jésus encor tout près
Porte sur lui les yeux, regards pleins de tendresse ;
Et le François, c'est Jean que contre son cœur presse
Notre bon roi Jésus, le meilleur des amis !

Vous serez convaincu sans doute et vous conclurez avec le père Jérôme que le choix ne pouvait être meilleur :

Nul ne peut mieux sembler le monarque suprême.
Jurez-lui votre amour, jurez-lui votre foi ;
Ensemble criez tous : « Vive le nouveau roi ! »

Et tous de crier : « Vive le nouveau roi ! » Ce n'est pas tout cependant ; à peine si tout commence. Alors a lieu la présentation des insignes placés sur un coussin rouge. Le prince élu fait visiblement violence à la modestie de son âme et courbe ses petites épaules sous le poids de la royauté.

On l'investit du manteau royal et on lui apprend :

... Que la pourpre éclatante
Dit l'immolation jusqu'à la mort sanglante.

On lui offre une couronne d'or, mais le monarque se récrie, et s'emparant aussitôt d'une couronne d'épines : « Voilà, dit-il. »

Voilà mon diadème, il me va beaucoup mieux ;
Je serai couronné comme le roi des cieux.
O Jésus, mon bon roi, mets de tes mains divines,
Sur le front d'un pécheur, ta couronne d'épines ;
Et vous, mes chers amis, venez rendre à Jésus
Les suprêmes honneurs qui d'abord lui sont dus.

Et le jeune roi, suivi de son entourage, se dirige vers la statue de l'Enfant-Jésus, roi véritable ; puis, un genou en terre, il offre au divin maître la couronne d'or, tandis que les applaudissements retentissent.

Le roi des innocents prend place sur le trône qu'on lui a préparé, et, au milieu d'un respectueux silence, lecture est faite à haute et intelligible voix de la proclamation royale :

« Nous, Fidèle-Pie-François, par la grâce de l'Agneau sans tache et la puissante protection de la Vierge immaculée, vice-roi des innocents, descendant, en ligne directe, de Benjamin, fils de Rachel, chevalier d'honneur de l'ordre du Lys blanc de l'angélique phalange, grand'-croix de l'enfantine Légion de Rama, décoré de la blanche hermine de Bethléem, etc., etc.;

« Très petit, très faible, très infirme, très impuissant serviteur de celui qui est le seul Grand, le seul Fort, le seul Saint, le seul Puissant, le seul Invisible, et qui, par amour pour nous, a daigné se faire petit Enfant, s'assujettissant à toutes les faiblesses de notre âge ; »

« Faisons connaître, par les présentes, à tous nos fidèles sujets, petits et grands, l'indicible consolation que nous fait éprouver leur zèle toujours croissant pour la gloire et les intérêts de l'Agneau sans tache, de ce divin Fils de l'Immaculée Vierge, ce Roi plein de bénignité que nous représentons en ce moment, grâce à notre jeune âge et à l'élection qui a été faite de notre indignité.

« Notre Petitesse sent le besoin d'appeler près d'elle des auxiliaires intelligents autant que dévoués. Aussi fait-elle savoir qu'elle octroie avec une bénigne et innocente largesse les faveurs suivantes à ceux des innocents du royaume qui ont le plus mérité à ses yeux. »

Suivent les noms des hauts dignitaires et officiers de la cour. Rien ne manque, et le service de l'innocent palais ne souffrira point de retard ni de lacune. Il y a même le privilège du fou, que l'on accorde, avec un chapeau brodé de rouge et de bleu, orné de clochettes, à sa pétulante seigneurie Vif-Argent.

Écoutez encore :

« Enfin, comme gage certain de notre joie enfantine et de notre très innocente bienveillance, nous voulons accorder à chacun de nos sujets, sinon pour le présent, du moins pour l'avenir et autant qu'il est en nous, une faveur singulière. »

Il est légitime que ce roitelet d'un jour pense à l'avenir ; mais quelle sera la faveur singulière ? On vous le dira demain.

Ainsi se termine la proclamation royale faite « en notre charmant palais de l'Innocence ».

Tout ceci, ne l'oubliez pas, se passe à la veille des Saints Innocents. Le lendemain, le petit roi et sa cour enfantine forment une couronne autour de l'autel, tous revêtus de leurs costumes d'enfants de chœur, le roi, comme il convient, mieux vêtu que son entourage. Le chœur tout entier fait entendre, pendant la messe, un cantique au vrai roi des innocents, le saint Enfant Jésus. Le R. P. Supérieur qui célèbre, se tourne, après l'évangile, vers son jeune auditoire et prononce une allocution en harmonie avec la fête du jour. Il y met tout son cœur. Dans un style plein de feu, d'images, de sentiments, le prédicateur raconte les rapports de Jésus avec les enfants. Toutes les scènes évangéliques de l'enfance passent tour à tour devant nos yeux sous des couleurs vives et gracieuses.

Le prédicateur décrit la sanglante cruauté d'Hérode. Songeant alors à ces pauvres petits qu'une haine sectaire éloigne par force de l'Église et de la vérité : « Ah ! s'écrie-t-il, remerciez le bon Dieu de vous avoir sauvés de ce nouveau massacre des innocents ! » Une autre fois, le prédicateur raconte que les apôtres voulaient éloigner de Jésus les petits enfants. Mais Notre-Seigneur se fâcha, il s'indigna « *indigne tulit* » : « Ah ! s'écrie de

nouveau le bon Père Supérieur, nous n'imiterons point ces apôtres rébarbatifs ! » Nous le savons bien, mon révérend et bien-aimé Père.

Le roi des innocents, on s'en souvient peut-être, avait promis une faveur singulière, « sinon pour le présent, du moins pour l'avenir ». C'est, ni plus ni moins, une mission à remplir plus tard dans la famille des Oblats de Marie Immaculée. On nomme de tout : des missionnaires en Afrique, en Asie, en Amérique ; des professeurs à Rome, en France, en Canada ; même, vu l'extraordinaire puissance d'imagination que l'on reconnaît au sujet, un professeur du droit canonique à Liège. Il y a des évêques, même des cardinaux, point de pape cependant ni de supérieur général, ni d'assistants généraux. Apparemment que Son Innocente Majesté trouve que les choses vont bien comme elles vont.

Ce sont là des jeux d'enfants, dira-t-on ; oui, mais certains jeux d'enfants ne manquent point d'un côté sérieux. C'est ainsi, par exemple, que les nouveaux venus du juniorat apprennent vite et à peu près par cœur toutes les œuvres de la congrégation, et leur âme s'imbibe en quelque sorte, sans y prendre garde, de l'esprit du juniorat qu'ils doivent tous avoir.

Mais voici l'heure du dîner, festin royal assurément. La communauté s'est tranquillement mise à table, et l'on attend dans le silence, lorsque le bruit des tambours, clairons, fifres et trompettes, se fait entendre. Deux gardes royaux, frappant le sol de leurs lourdes hallebardes, précèdent Son Innocente Majesté, que suivent les deux premiers ministres. Le roi et les deux dignitaires sont vêtus comme au moyen âge. Du moins, j'imagine qu'alors il en était ainsi.

Le prince s'assied sous un brillant baldaquin et le repas commence. Arbre de Noël, sabot de Noël, dragées,

bonbons de toute sorte, rien ne fait défaut. Aussi, qui est heureux ce jour-là? Les enfants, sans doute, mais surtout le R. P. Supérieur. Il veut lui-même servir à table les petits innocents. Saint Augustin dit quelque part qu'il n'est pas indécent de comparer Notre-Seigneur à une poule mère au milieu de ses petits, puisque d'ailleurs Notre-Seigneur s'est appliqué lui-même cette comparaison. La poule est au milieu de ses poussins, creusant le sol de ses pieds pour trouver à tous de la nourriture, allant de l'un à l'autre, caquetant pour les retenir, caquetant pour les rappeler, malade de leur maladie, joyeuse de leur joie, toujours vigilante, inquiète au moindre danger. Or, voilà bien notre bon Père Supérieur. Qu'il me pardonne la liberté que je prends!

Hélas! que les grandeurs de ce monde sont éphémères! La royauté de nos innocents s'évanouit avec le jour. Mais non pas ce radieux diadème qui brille aux yeux des anges sur les fronts des âmes pures.

A l'heure où s'achèvent ces lignes, la communauté tout entière, ou à peu près, vient de passer par les mains de l'influenza. Tous ne sont pas encore sur pied. Notre Père infirmier et « la tante Rose », comme disent les enfants, ont trouvé là une nouvelle occasion de déployer le zèle de leur charité.

Qu'il me soit permis de témoigner ici notre reconnaissance envers les sœurs de Saint-François, d'Apt. Durant plusieurs semaines, nous avons vu sœur Rose et sœur Adélaïde veiller constamment au chevet de nos fiévreux, de deux nuits ne dormant qu'une et se dépensant, en un mot, sans mesure.

Notre reconnaissance encore à notre chef d'institution, le bon M. Bonnard, lequel est vraiment de la famille. Nous lui devons notre existence légale et notre liberté.

Notre reconnaissance enfin aux Pères de l'Osier, tout

spécialement au R. P. Supérieur et au R. P. Maître.

L'accueil fait par eux à nos junioristes nous a tous réjouis grandement. Leurs hôtes en ont gardé le meilleur souvenir. Plusieurs fois nous avons entendu le R. P. Pascal, supérieur du petit troupeau réuni sous sa houlette, nous en exprimer sa joie et sa gratitude envers les Pères de l'Osier. Quant aux enfants, je sais qu'ils retourneraient volontiers où ils se trouvaient bien. On les a gâtés. Revenus sous l'humble toit de leur naissance, ils ont regretté non pas les oignons d'Égypte, mais le lait et le miel de la terre promise. Ils retourneront un jour; la terre du noviciat n'aura-t-elle encore que du lait et du miel? Je le désire, je le souhaite.

C'est le R. P. Bourde qui avait conduit en Dauphiné la joyeuse caravane. Ce bon père donnait ainsi à nos enfants une nouvelle preuve de sa sollicitude paternelle. Depuis, le R. P. Bourde nous a quittés pour remplir la charge de supérieur à Notre-Dame de Bon-Secours. Nos vœux l'accompagnent avec notre affection.

On voudra savoir peut-être maintenant quelle extension prend notre œuvre. Je répondrai : l'œuvre reste modeste et les résultats sont modestes. Nous ne demanderions pas mieux que de voir augmenter le nombre de nos enfants ; nous en prions vivement le Sacré Cœur de Jésus. Mais il nous est impossible, à nous, de réaliser ce vœu, plus véhément dans nos cœurs — qu'on veuille bien le croire — que dans le cœur de personne. Nous demandons seulement le concours de nos Frères, à la pensée que nous faisons ici, non pas notre œuvre personnelle, mais l'œuvre de la Congrégation.

Et je termine. J'ai été bien long. Du moins j'ai prévenu d'avance. Ce n'est pas tous les jours d'ailleurs, ni tous les ans, que la vie monotone du juniorat peut offrir ample matière à un compte rendu. J'ai cru aussi que nos

missionnaires, au milieu de leurs graves occupations, trouveraient de l'intérêt dans ces histoires d'enfants, d'enfants qui doivent devenir un jour, aux champs de l'apostolat, les coopérateurs de leur zèle, ou bien encore les continuateurs de leurs œuvres et les héritiers de leur apostolique dévouement.

M. Devès, prof., o. m. i.

MAISON DE NOTRE-DAME DE TALENCE.

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE D'OBLATION DU R. P. BURFIN.

C'était au mois de juillet 1883 : un prêtre vénérable gravissait les pentes abruptes des montagnes des Alpes. Accompagné de deux amis, il frappait à la porte de la Grande-Chartreuse, et se reposait une nuit sous ce toit hospitalier. Le lendemain, dès l'aurore, reprenant son bâton de voyageur, il cherchait au fond des bois, loin des bruits de la terre, et tout près du ciel, un sanctuaire ignoré du monde, mais pour lui plein de lumières et plein de charmes. C'est là que, cinquante ans auparavant, il avait offert pour la première fois le saint sacrifice ; c'est là, sur la même pierre sacrée, qu'il voulait célébrer le jubilé de sa prêtrise et renouveler sa jeunesse sacerdotale aux rayons du soleil divin de l'Eucharistie : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua.*

Ce prêtre était religieux ; ce prêtre était pour nous un Frère. Le 17 février 1892, l'heure de son jubilé religieux a sonné. Où ira-t-il célébrer ses noces d'or d'Oblat de Marie Immaculée ?

Le couvent de Notre-Dame de l'Osier, berceau de sa vie religieuse, est bien loin.

Le sanctuaire de Notre-Dame d'Arcachon, qui abrite sa verte vieillesse, ne possède qu'un nombre restreint

de ses Frères, et toute une famille d'Oblats réclame, non loin de là, l'honneur et la joie de renouveler avec lui ses vœux.

Le bon vieillard cède à nos instances ; à huit heures et demie, vingt-trois Oblats sont réunis dans l'humble chapelle intérieure de la maison de Talence. Bordeaux, Arcachon, Limoges, Talence forment sa couronne aux pieds du Dieu de l'Eucharistie, sous le manteau maternel de Notre-Dame des Douleurs.

Avant de commencer le saint sacrifice, le vénérable jubilaire adresse à ses Frères les paroles suivantes :

« Grâce à la religion, il est encore des beaux jours dans la vie, et celui qui nous rassemble est de ce nombre ; ce n'est pas trop d'en rencontrer un tous les cinquante ans.

« Mon rôle, aujourd'hui, serait de m'humilier, de prier et de me taire. Cependant, je vous demande la permission de vous dire un mot, mes révérends et chers Pères ; ce mot, le voici : Merci.

« Je ne puis pas ne pas vous remercier d'avoir bien voulu m'inviter à venir prier avec vous, et, vu la circonstance, spécialement pour moi : douce consolation pour un vieux Frère qui ne travaille plus, et qui pourtant ne voudrait pas aller paraître devant Dieu les mains tout à fait vides. Vous avez la bonté de venir à son aide, c'est un grand acte de charité ; que le bon Dieu vous le rende ! Il faut être à ma place pour en comprendre tout le prix.

« En m'ouvrant votre cœur comme de bons Frères, vous avez ouvert le mien qui se trouve à l'aise, parce qu'il se sent en famille.

« J'ai dit souvent que la Congrégation était une mère ; grâce à vous, je m'en aperçois aujourd'hui mieux que jamais.

« Si le bas âge ne peut se passer de mère, le grand âge en a besoin aussi. Le cœur ne meurt pas, mais il se ferme quelquefois malgré lui ; il a des recoins qui ne se déridents qu'avec les caresses d'une mère, et, à leur défaut, ils restent toujours sombres. Quel bien l'on fait au cœur quand on l'aide à s'ouvrir !

« Vous me faites l'honneur de fêter mes cinquante ans de vie d'Oblat, je ne serais pas digne de vous si je restais insensible à ce généreux témoignage d'amitié fraternelle, et je voudrais bien que ma joie fût sans mélange comme la vôtre.

« Votre bienveillance oublie ce que ma conscience n'a pas le droit d'oublier. Les joies pures sont pour les saints, et je me demande si je n'aurais pas autant de raison de pleurer que de me réjouir : que de pages blanches ou plus ou moins maculées dans le gros livre de ma longue vie !

« Mais le bon saint François de Sales me rassure ; il dit que l'âme religieuse, sur la terre, peut rire et pleurer en même temps comme en purgatoire, et que ce mélange de joie et de regret forme un composé fort agréable à Dieu, une certaine mélancolie surnaturelle qui ne manque ni de charme ni de mérite.

« Je puis donc me réjouir et pleurer tout à la fois dans les bras de la sainte espérance. Oui, j'espère, et l'espérance est la vraie joie de ce bas monde. J'ai un peu souffert, c'est un bon signe, signe que le ciel ne nous abandonne pas. La douleur, a dit un saint prélat, est l'ombre de Dieu qui nous poursuit pour nous sauver.

« Qu'il daigne nous poursuivre ainsi jusqu'au terme de notre carrière, afin qu'au sortir de cette vallée de larmes, nous puissions arriver tous au séjour où l'on ne pleure plus, où la douleur finit, et où commence l'é-

ternelle joie que je souhaite à vous comme à moi, et à moi comme à vous. Ainsi soit-il. »

La sainte messe commence. Le R. P. Simon tient l'harmonium et chante de sa voix sympathique et vibrante notre beau cantique d'oblation ; toute l'assistance reprend le refrain, qui nous apporte comme un écho rajeuni de nos premières joies d'Oblats de Marie.

Avant la cérémonie de la rénovation des vœux, le P. Supérieur de Talence commente brièvement ces paroles du psalmiste : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua.*

« Un jour, c'était en 1864, le R. P. Burfin, alors provincial et visitant la maison de Talence, écrivait un acte de visite vraiment magistral. Son enseignement précieux, paternel, autorisé, demeure enregistré dans nos archives, et nous le lisions hier soir ; c'était comme la dernière instruction de la pieuse et édifiante retraite que vient de nous prêcher le R. P. Besson.

« Le religieux est un aigle, ou il n'est rien. Or l'aigle « renouvelle sa jeunesse en chauffant ses ailes aux « rayons du soleil ; ainsi, c'est à l'autel que le religieux « réchauffe son âme attiédie... »

... « O Jésus, ô Soleil divin de l'Eucharistie, fidèles à cet enseignement d'un père, vous nous voyez à vos pieds groupés autour de lui, imitant aujourd'hui son exemple. Jésus, fournaise d'amour, c'est vers votre cœur que ce frère aîné nous conduit en ce jour ; c'est dans votre cœur que nous venons avec lui renouveler notre jeunesse, en redisant nos vœux religieux : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua...*

... « Mon Dieu, bénissez-nous tous !

« Vos bénédictions, Seigneur, pour la Congrégation des Oblats de Marie ; pour son bien-aimé Supérieur général qui redit lui-même, au milieu de ses frères, la formule sacrée de ses vœux.

« Vos bénédictions, Seigneur, pour ce patriarche de la famille, que nous entourons de notre affectueuse vénération.

« Donnez-lui de longs jours encore sur la terre. Donnez-lui la sainteté, cette merveilleuse jeunesse toujours renaissante de la vertu, gage assuré de la jeunesse éternelle. »

Les vingt-trois Oblats se succèdent ensuite au pied du Saint Sacrement, et renouvellent avec bonheur leurs vœux.

Le cantique d'action de grâces retentit, et le dernier verset du *Magnificat* se termine par l'accolade fraternelle.

A midi, de joyeuses agapes nous réunissaient autour d'une table commune ; chacun avait voulu contribuer à en faire les frais. Nos Pères d'Arcachon et de la rue de Berry, nos Sœurs de la Sainte Famille et des Solitaires de Saint-Pierre, étaient dignement représentés dans le menu du festin des noces.

Au dessert, le R. P. Supérieur offre ses vœux et ceux de sa communauté à l'aimable convive ; puis il donne lecture de la lettre qu'il reçoit à l'instant du R. P. Rey, provincial : « Je suis très heureux de ce que vous me communiquez relativement au jubilé du bon Père Burfin. J'applaudis de tout cœur, et veuillez dans cette circonstance dire et répéter que vous représentez l'administration provinciale. Parlez au nom de la province du Nord et du provincial pour féliciter notre doyen, notre vétéran, et lui offrir les félicitations les plus cordiales et les vœux les plus affectueux. »

Le R. P. de la Couture, supérieur d'Arcachon, se lève à son tour, et nous sommes heureux de redire ici son toast tout fraternel :

« Mon révérend et bien cher Père,

« Il est écrit au *Lévitique* qu'après les années du jubilé, les choses acquéraient plus de prix ; il en sera ainsi des jours que vous allez consacrer encore à notre chère Congrégation. Puissent-ils se multiplier à l'égal des liens qui nous attachent à vous, et que le souvenir de cette charmante fête va cimenter ! *Quanto plures anni remanserint post jubilæum, tanto crescet et pretium.*

« Et maintenant, permettez à tous ceux qui depuis cinquante ans ont été les témoins de votre vie religieuse si laborieusement remplie d'accroître cette réunion de famille trop restreinte et de venir se joindre à nous pour donner à nos vœux et à notre gratitude un retentissement qui se prolonge au delà de cette enceinte. Daigne donc l'ange des diverses maisons que vous avez édifiées par votre parole, votre sage direction et surtout votre esprit religieux, vous rendre en bénédictions aujourd'hui toutes celles que vous leur avez méritées, et faire tomber sans compter, sur votre front, les fleurs qui composent notre bouquet de fête, c'est-à-dire *beaucoup d'années. Ad multos annos !*

« Oui, beaucoup d'années de la part de cette maison de l'Osier, ce doux nid de votre enfance religieuse, qui nous jalouse en ce moment l'honneur et le bonheur de célébrer vos noces d'or.

« Beaucoup d'années de la part de cette maison de Limoges, si heureusement représentée au milieu de nous aujourd'hui, de cette maison qui fut le théâtre de vos exploits apostoliques, et qui ne saurait oublier avec quelle sagesse et quel dévouement vous l'avez dirigée pendant près de vingt ans. *Ad multos annos !*

« Beaucoup d'années, au nom des maisons d'Autun, Nancy, Sion et autres lieux, qui bénéficièrent de votre expérience et de votre zèle...

... « Beaucoup d'années enfin de la part de nos maisons bordelaises si heureuses du privilège qu'elles ont de vous fêter en ce jour et de vous dire de tout cœur : longue, sainte et vaillante vieillesse à notre très cher et très vénéré jubilaire. *Ad multos annos !* »

La fête allait finir, mais Dieu réservait au cher Père Burfin le bouquet le plus cher à son cœur d'Oblat. Une lettre de notre bien-aimé Père Général, adressée au bon vieillard, lui apportait les vœux les plus précieux, avec de paternelles bénédictions.

Avant de reprendre le chemin d'Arcachon, notre vénéré Frère a voulu célébrer la sainte messe à l'autel de Notre-Dame de Talence. Daigne la Mère des douleurs lui épargner la souffrance ! Puisse-t-il ne connaître que la douce mélancolie des saints, la nostalgie du ciel !

BIBLIOGRAPHIE

I. Le Mystère de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1).

Le R. P. Corne, supérieur du grand Séminaire de Fréjus, vient de commencer la publication d'un important ouvrage auquel l'avaient préparé des études spéciales poursuivies depuis plusieurs années.

L'ouvrage comprendra cinq volumes ayant chacun leur caractère propre, leur physionomie particulière, pouvant être séparés et lus à part.

Premier volume, *du Verbe de Dieu :* 1° le Verbe en Dieu, sa personne et sa vie dans le mystère de l'éternelle Trinité ; 2° le Verbe dans la création, œuvre faite par lui, portant le vestige et même l'image de l'ouvrier, ayant pour couronnement le Christ : 3° le Verbe dans le monde qu'il conserve et qu'il gouverne, et où il prépare la venue du Christ qui effacera le péché du monde.

Second volume, *de l'Incarnation du Verbe et de la vie cachée de Jésus :* 1° une vue générale sur l'incarnation ; 2° l'histoire de Marie, la future mère du Verbe incarné ; 3° la mystérieuse incarnation du Verbe en Marie ; 4° la naissance de Jésus et ses trente premières années à Bethléem, en Égypte, à Nazareth.

Troisième volume, *du Mystère évangélique de Jésus :* 1° l'histoire de son Précurseur et les premiers actes de sa vie publique ; 2° sa prédication en Galilée et la préparation du royaume de Dieu ; 3° ses discours et ses luttes en Judée.

(1) Chez Delhomme et Briguet, 13, rue de l'Abbaye, Paris ; 3, avenue de l'Archevêché, Lyon.

Quatrième volume, *le Sacrifice de Jésus :* 1° du sacrifice eucharistique au Cénacle ; 2° du sacrifice sanglant de la croix ; 3° de l'excellence de ce sacrifice, où la victime, le prêtre, l'offrande elle-même, tout est divin ; 4° des fruits de ce sacrifice, fruits de justification, de glorification pour les hommes.

Cinquième volume, *la Gloire de Jésus :* 1° sa gloire sur la terre dans sa vie ressuscitée ; 2° sa gloire dans l'Église militante, corps mystique où il grandit sans cesse ; 3° sa gloire dans l'Église triomphante, où se consomme sa plénitude.

Voici la lettre d'approbation que Mgr Mignot, évêque de Fréjus, a bien voulu adresser à l'auteur et qui figure en tête du premier volume. Elle dira mieux que nous ne saurions le faire l'opportunité, le caractère et la valeur de l'ouvrage.

Monsieur le Supérieur,

Je suis heureux de donner mon approbation à vos belles et intéressantes études sur *le Mystère de Notre-Seigneur Jésus-Christ ;* heureux aussi de voir paraître dans mon diocèse un travail aussi important qui me rappelle à la fois le magnifique ouvrage de Mgr Bougaud : *le Christianisme et les Temps présents*, les profondes méditations de Mgr Gay, et aussi les considérations pieuses de Coleridge qui portent, si je ne me trompe, le titre un peu cherché de *Vita vitæ nostræ.*

Nous n'avons pas en France d'étude complète sur Notre-Seigneur comme celle que vous offrez. On trouverait facilement, au dix-septième siècle, dans notre grande école des mystiques français, des ouvrages d'une haute valeur, et je pense que l'on n'a rien écrit de plus beau sur Notre-Seigneur que le cardinal de Bérulle et

les vrais héritiers de son esprit ; mais ces grands mystiques, ces grands théologiens sont peu connus, et à coup sûr ils ne sont pas à la portée des lecteurs ordinaires.

Vous avez voulu, en vous inspirant de leurs écrits, mettre à la portée des chrétiens intelligents et sérieux ces élévations sur Notre-Seigneur, présenter dans une vue d'ensemble la vie entière du Verbe incarné, commenter d'une façon complète la parole de saint Paul : *Heri, hodie et in sæcula.* Ou plutôt vous avez voulu nous faire bien comprendre cette définition de la vie éternelle : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te... et quem misisti Jesum Christum.* Le mystère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tel que vous l'entendez, est la nature et l'action du Verbe, son rôle, sa médiation dans le temps et dans l'éternité, la place qu'il doit occuper dans nos intelligences, nos cœurs et notre vie sociale.

Ce n'est pas que la question ne préoccupe actuellement les esprits. Malgré les attaques, je dirai volontiers à cause même des attaques de l'incrédulité, nous assistons à une sorte de réveil religieux des intelligences. La question : « Qu'est-ce que le Christ ? » se pose encore aujourd'hui avec la même intensité qu'à Césarée de Philippes. Aujourd'hui comme alors on fait bien des réponses. Ceux-mêmes qui donnent la bonne n'étudient pas tous Notre-Seigneur au même point de vue. Je pense qu'il y a un danger assez sérieux à étudier la vie du Sauveur surtout par le côté extérieur, comme le font les exégètes protestants et quelques catholiques qui entrent dans cette voie. Ce n'est pas là le vrai christianisme ni le vrai Christ ; c'en est le côté accessoire. On écrit tant de choses sur la lettre de la Sainte Écriture, sur son texte et ses variantes, sur le temps, le lieu, les circonstances, les usages, et on les dit si bien ; on sait grouper si heureusement, si habilement les analogies, les faits histo-

riques ; l'érudition sacrée va si loin que beaucoup d'esprits s'arrêtent à mi-chemin, ne vont pas au delà et se contentent d'apercevoir Notre-Seigneur à distance. Ce n'est pas que je blâme ces travaux ; je les encourage au contraire de mon mieux et j'éprouve à m'y livrer un charme ineffable. Les travaux de l'exégèse contemporaine, après avoir déblayé le terrain, assureront mieux les fondements de l'édifice. Mais ces études sont insuffisantes ; on a défendu, protégé le temple, et l'on est resté en dehors, on n'a pas prié, on n'a pas senti, on n'a pas aimé. On a pu déterminer peut-être au juste la date de la naissance du Sauveur, mais on n'a pas été jusqu'à Bethléem prier et adorer avec les bergers.

Vous avez choisi la science qui fait aimer. Vous n'appartenez pas à l'école de ceux qui cherchent pour arriver à croire, qui disent: *Intelligo ut credam;* vous êtes de ceux qui croient d'abord pour connaître mieux : *Credo ut intelligam.* Votre foi vous donne l'intelligence complète du Christ que vous suivez dans toutes ses manifestations. Vous l'adorez avec saint Jean dans le sein du Père, vous le suivez dans ses abaissements sur la terre pour remonter avec lui jusqu'au séjour de sa vie triomphante.

On trouve dans certains missels, avant le canon de la messe, l'image allégorique et gracieusement symbolique du « mystère de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Le Sauveur en croix, soutenu entre les bras de son Père, laisse tomber de son côté blessé le sang qui rachète le monde. A sa droite l'Église reçoit avec amour dans un calice le sang de Jésus-Christ. De l'autre côté, une femme portant un bandeau sur les yeux, assiste, impassible et indifférente, à un drame dont elle ne soupçonne pas la nature. Ah ! ce voile dont parle saint Paul n'est pas seulement placé sur les yeux de la Synagogue ; que de chrétiens sont aussi des aveugles volontaires ! L'Église

demande à Dieu, dans ses touchantes supplications du Vendredi saint, d'enlever le voile qui cache aux juifs les splendides clartés de l'Évangile. Qui déchirera le voile des chrétiens aux cœurs enténébrés ? J'espère que votre livre y contribuera pour une large part.

Vous vous adressez surtout aux croyants et aux esprits sérieux qui veulent croire davantage. Vous traitez votre grave sujet non pas d'une façon bruyante, comme vous le dites fort bien, mais à la façon d'une âme méditative ; vous en parlez en connaissance de cause ; en possession d'immenses richesses, vous les passez avec amour en revue. Quelle richesse en effet que le Verbe éternel créant le monde, l'éclairant, le gouvernant, préparant de loin l'Incarnation ! Quelle richesse que Marie, la future mère de Dieu, la naissance et la vie cachée du Sauveur, son ministère évangélique, son sacrifice sur la croix continué dans l'Eucharistie, sa gloire dans l'Église militante qu'il pénètre de sa vie, dans l'Église triomphante où se consomme la plénitude ! Cinq volumes ne sont pas de trop pour traiter d'aussi vastes questions.

Votre ouvrage s'adresse tout d'abord aux prêtres, à ceux-là surtout que vous avez formés et dont vous achèverez la formation ; il s'adresse ensuite aux chrétiens qui ont besoin de plus de lumière et de plus d'amour, à ceux qui ne se contentent pas des accessoires du christianisme et veulent qu'on leur donne Jésus-Christ ; à ceux qui ont besoin de prier, de souffrir, de pleurer, d'expier, de se donner à Dieu sans réserve ; à ceux qui ont faim et soif de la justice et qui seront rassasiés.

Agréez, monsieur le Supérieur et révérend Père, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

† Eudoxe-Irénée,
Évêque de Fréjus et de Toulon.

II. Catéchisme de la question ouvrière, d'après la lettre encyclique sur la condition des ouvriers (1).

Le R. P. J.-B. Lemius, encouragé par le succès de son *Catéchisme de la Franc-Maçonnerie*, tiré de l'Encyclique *Humanum genus*, a voulu vulgariser sous la même forme la belle Encyclique *de Conditione opificum*. Nous donnons la préface de ce nouveau catéchisme.

Pourquoi ce catéchisme a-t-il été fait?

Le Souverain Pontife venait de publier son admirable Encyclique sur la condition des ouvriers. Le monde entier acclamait ce magnifique coup de soleil, donné par le ciel lui-même, sur la question sociale.

Une plume, aussi chère qu'autorisée, m'écrivit les lignes suivantes :

Cher et Révérend Père,

La belle Encyclique *de Conditione opificum* me remet en mémoire l'excellent parti que vous avez tiré de l'Encyclique *Humanum Genus,* sur la franc-maçonnerie, et me fait désirer qu'elle vous inspire le même travail.

Il est clair que, dans la pensée du Pape, ce grand acte pontifical est appelé à pénétrer dans les masses, et, selon l'expression reçue, à être vulgarisé. Or, y a-t-il pour cela un meilleur moyen que la forme catéchistique, si populaire?

Vous avez bien réussi une première fois... Pourquoi ne recommenceriez-vous pas cette bonne œuvre?

Vous avez étudié et pratiqué la question sociale. Vos conférences dialoguées pendant vos missions ont été fort remarquées. Vous êtes tout indiqué pour entreprendre ce travail qui ferait du bien.

Je vous renouvelle, cher Père, mes plus affectueux sentiments en Notre-Seigneur,

L. Soullier, O. M. I.,
Assistant général.

(1) Aux bureaux du journal *la Croix*, 8, rue François Ier, Paris.

Cette invitation, trop flatteuse assurément, était un ordre, et, peu de jours après, je déposais à l'imprimerie de *la Croix ce Catéchisme de la question ouvrière.*

Pourquoi ce catéchisme paraît-il si tard?

Au mois de juillet, Monseigneur l'archevêque de Bordeaux publia un mandement, sous forme catéchistique, sur l'Encyclique *de Conditione opificum.* Le but de vulgarisation était atteint, je renonçai à publier ce petit travail. Mon goût personnel me persuada aisément cette déférence due à la haute autorité et à l'œuvre magistrale.

Mais on me demande à nouveau de mettre, à côté du catéchisme de la franc-maçonnerie, celui de la question ouvrière. On me cite ce mot de saint Augustin : *Utile est plures a pluribus fieri, etiam de quæstionibus eisdem, ut ad plurimos res ipsa perveniat* (1). N'est-il pas bon aussi que le caractère français, si enthousiaste d'abord, mais ensuite si facile à distraire des grandes questions, soit rappelé de temps en temps à l'étude du grave document? — La question ouvrière est toujours pendante.

De quoi est fait ce catéchisme?

Il est fait *exclusivement* de l'enseignement de l'Église, des paroles mêmes de Léon XIII.

C'est une analyse, aussi complète que possible, de l'Encyclique : *Novarum rerum.*

Les divisions sont de Léon XIII lui-même. Il suffit de lire la table des matières pour admirer la structure ample, forte, admirable, de ce traité complet de la question ouvrière.

Les réponses aux questions sont le *mot à mot* du texte pontifical. Aucun mot n'a été ni retranché, ni modifié, ni ajouté, ni même changé de place. C'est l'enseignement du Pape, pur, intégral.

(1) *De Trinitate*, L. I. C. III.

Pour qui est fait ce catéchisme?

« Pour qui écrivez-vous vos opuscules? » demandait-on à Mgr de Ségur. Et le prélat répondait avec son fin sourire : « Pour les décrotteurs et... les sénateurs. »

Ce catéchisme, comme du reste tout catéchisme, est aussi le livre de tous. Il devrait avoir sa place dans les bureaux de nos sénateurs et de nos députés catholiques. Ils ont à traiter les questions ouvrières les plus ardues; ce petit livre leur donnerait, en un instant, la réponse de l'indéfectible sagesse.

Ce catéchisme a sa place marquée dans le cabinet de tous ceux qui veulent traiter les questions sociales. Nos conférenciers populaires trouveraient ici, dans une seule réponse, le cadre d'un magnifique discours. Ils seraient ainsi toujours l'écho du Docteur infaillible. Ce catéchisme a droit d'entrée chez le riche, chez le patron. C'est le décalogue de leurs devoirs sociaux les plus sacrés.

Mais ce catéchisme, je le voudrais surtout dans les mains des pauvres, des ouvriers. Ils y verraient avec émotion toute la tendresse dont l'Église entoure ce qu'elle appelle « son aristocratie » ; ils y liraient, avec fierté et reconnaissance, les justes revendications qu'ils ont le droit de poursuivre pour leur bonheur spirituel et matériel; ils y apprendraient, de la bouche même de leur Mère, les moyens stériles et déshonorants qu'ils doivent répudier, les ressorts puissants et divins qu'ils doivent faire jouer pour arriver au but; ils savoureraient les consolations et les sublimes espérances qui ont été la grande force de leurs ancêtres.

CHERS OUVRIERS,

Oui, c'est à vous que je dédie ce catéchisme.

Deux hommes sont faits pour s'étreindre fraternellement sur la poitrine de Jésus-Christ : le missionnaire et l'homme

de travail. Vous adorez l'Apôtre divin qui a prêché en Judée et en Galilée; et nous, nous adorons le divin Ouvrier de Nazareth. Jésus n'a voulu être sur la terre que deux choses : ouvrier et missionnaire. Nous sommes donc frères.

Chers ouvriers, je vous offre, avec mon cœur fraternel, ce catéchisme. Méditez la parole du Pape, observez ses préceptes, suivez ses conseils. Votre sort sera amélioré sur terre, et vous élèverez avec confiance vos regards vers la patrie où les derniers seront les premiers.

III. Le Recrutement du clergé en Corse a l'heure actuelle.

Voici en quels termes le R. P. Bessières, supérieur du grand séminaire d'Ajaccio, expose le but qu'il s'est proposé dans ce travail qui, nous le savons, a reçu le meilleur accueil et a déjà produit des fruits consolants.

« Cet opuscule n'est qu'un écho, dans notre Corse catholique, des gémissements qui s'échappent à cette heure du cœur oppressé de la plupart de nos églises de France.

« La religion d'un peuple est menacée et déjà compromise, a dit un profond penseur de ce siècle, quand elle n'est plus assez riche en foi pour donner aux âmes les ministres dont elles ont besoin. Ce malheur est à nos portes : c'est pour en dénoncer l'imminence, c'est pour contribuer dans la mesure de nos forces à conserver à la Corse chrétienne ses prêtres et sa foi que cet opuscule est composé. »

L'auteur montre successivement l'importance de l'œuvre du sacerdoce, ses besoins dans les circonstances actuelles et les moyens de lui venir en aide. Il n'avait en vue, dans son travail, que le diocèse d'Ajaccio, mais ce qu'il dit doit s'appliquer à presque tous les diocèses de France.

NOUVELLES DIVERSES

Le R. P. Aloysius Schoch a été nommé préfet apostolique du Transvaal en remplacement du R. P. Monginoux qui a demandé à être déchargé de ces fonctions.

Le R. P. Monginoux remplace le R. P. Schoch, comme Supérieur des missions de la Cafrerie, dans le vicariat de Natal.

— Nécrologie. Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme du comte de Dembigh, ami de notre vénéré fondateur, qui avait assisté à son abjuration à Rome, grand bienfaiteur de la Congrégation dans la province d'Angleterre, vaillant chrétien dont la devise était : *catholique d'abord, Anglais ensuite.* C'est au comte de Dembigh que le R. P. Cooke avait dédié sa *Vie de Mgr de Mazenod.*

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 118. — Juin 1892

MISSIONS ÉTRANGÈRES

MISSIONS DE CEYLAN

VICARIAT DE COLOMBO

LA LUTTE CONTRE LE BOUDDHISME

LETTRE DU R. P. CHARLES COLLIN AU DIRECTEUR DES MISSIONS CATHOLIQUES.

Dans le numéro des *Missions catholiques* du 9 août 1889, vous avez publié une lettre dans laquelle Mgr Bonjean vous mettait au courant de l'état de la Mission de Colombo et vous faisait part de ses espérances et de ses difficultés. Le prélat manifestait surtout son désir d'étendre le royaume de Jésus-Christ parmi les bouddhistes de Ceylan, et faisait appel aux âmes généreuses qui voudraient bien l'aider dans cette tâche ardue. Son appel n'a pas été inutile, car plus d'un de nos lecteurs a bien voulu, par votre intermédiaire, faire parvenir à

Sa Grandeur quelques aumônes destinées à aider la conversion des bouddhistes. Il est donc juste que nous parlions un peu de Ceylan à ceux qui veulent bien s'intéresser à notre chère île, et que nous leur disions quels progrès nous avons faits pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler. Mgr Bonjean m'ayant chargé de ce travail que ses nombreuses occupations l'empêchent d'entreprendre lui-même, je mets volontiers la main à la plume.

Comme il s'agit de décrire aux lecteurs de votre bulletin nos luttes contre le bouddhisme, il me semble nécessaire tout d'abord de leur faire connaître un peu le tempérament de l'ennemi que nous avons à combattre. Une courte explication de la nature de cette vieille religion, qui couvre de ses ténèbres la plus vaste partie de l'Orient, me semble, du reste, d'autant plus à propos dans vos colonnes que, quittant son berceau oriental, le bouddhisme a tout dernièrement été s'implanter dans les États-Unis d'Amérique, et de là a passé en Angleterre et jusque sur le continent de l'Europe chrétienne. On assure même (faut-il le croire ?) qu'il y a trente mille bouddhistes à Paris, et que d'éminents personnages ne rougissent pas d'assister aux cérémonies publiques de cette secte.

Qu'est-ce donc que le bouddhisme ?

Le fondateur supposé de cette religion est un prince indien connu sous les différents noms de Gautama (1), Siddharta, et Çakya-Mouni. Le nom de Bouddha, qui

(1) Gautama, dès sa jeunesse, donna de telles preuves de son penchant pour la solitude, qu'on le surnomma Çakya-Mouni, le solitaire des Çakya. Suivi de cinq disciples, il se retira dans les monts Himalaya et s'y livra au plus rigoureux ascétisme. D'après la légende, il alla passer sept jours et sept nuits assis sous un figuier, et débattit longuement les charmes de la vie terrestre et ceux de la vie céleste. Arahma lui apparut et Bouddha, sentant qu'il possédait la vérité et

signifie l'Illuminé, est un titre qui lui fut donné lorsqu'il entra dans sa carrière ascétique.

Je l'appelle un fondateur supposé, parce que l'existence de ce personnage est fort douteuse. Elle n'est prouvée par aucun document historique, et ni le lieu de sa naissance, ni ceux qu'il est dit avoir habités ne paraissent avoir de réalité; ils portent des noms allégoriques, qui donnent à son histoire la couleur d'un ingénieux roman. Mais peu importe, car s'il est douteux que Bouddha ait existé, il est certain que le bouddhisme existe, quel qu'en soit l'auteur. Les savants orientalistes de nos jours sont à peu près d'accord pour fixer son origine au sixième siècle avant Jésus-Christ. L'Inde a sans aucun doute été son berceau, et, partant de là, il a envahi le Thibet, la Chine, le Japon et les autres pays orientaux.

Le bouddhisme n'est, à proprement parler, qu'une branche du brahmanisme ou védisme, auquel il a emprunté ses principes fondamentaux, son vague panthéisme, sa doctrine de la transmigration des âmes, celle du *karma* ou influence fatale des actions bonnes ou mauvaises sur la destinée future de l'homme, son respect superstitieux pour la vie des animaux, enfin son mépris théorique des richesses et des jouissances de ce monde.

Cependant Gautama a introduit dans le système hindou des modifications si importantes qu'on a fini par regarder sa doctrine comme une religion nouvelle.

Ainsi, il n'accorde aucun culte à quelque divinité que ce soit. Vichnou, Siva et les cent mille dieux de l'Inde sont

la paix, partit pour Bénarès afin d'enseigner sa doctrine. Des Indes, cette doctrine passa en Indo-Chine, en Chine et au Japon. En Birmanie, elle a conservé en partie les principes primitifs. Les Birmans ont élevé de nombreuses statues à Bouddha. Plusieurs de ces statues sont gigantesques.

mis par lui complètement à l'écart. Il ne dit pas cependant qu'il n'y a pas de Dieu; mais, s'il y en a un, il l'ignore. Interrogé sur ce point par ses disciples, il ne fait aucune réponse; ainsi nous avons le phénomène monstrueux d'une religion sans Dieu. De là vient l'accueil enthousiaste fait à ce système par les incrédules de nos jours. Ils acclament dans Bouddha le premier des Agnostiques.

Une autre révolution opérée par Gautama est le coup fatal qu'il porte à la toute-puissante caste des brahmes. Le brahme, d'après la loi de Manou, est « de droit le seigneur de la création » ; il est « l'incarnation éternelle de la justice; tout ce que le monde renferme est sa propriété ». Dans le Rig-Véda, les brahmes sont appelés *Dévas* ou dieux, et un proverbe sanscrit, cité par Mgr Laouënan, dans son beau livre sur le *Brahmanisme*, dit : « L'univers est soumis au pouvoir des dieux; les dieux obéissent aux *mantras* ou incantations; les *mantras* sont au pouvoir des brahmes ; donc les brahmes sont des dieux. »

Les brahmes avaient en effet accaparé la puissance sacerdotale et faisaient ainsi trembler toutes les castes et même les rois. Ils avaient cependant des ennemis, et le plus terrible de tous a été sans contredit le fondateur du bouddhisme, dont toute l'organisation semble être dirigée contre la caste dominante.

Ne reconnaissant pas de Dieu et n'ayant pas de culte, Gautama-Bouddha n'avait pas besoin de sacrificateurs ni de caste sacerdotale ; il n'y avait donc pas de place pour les brahmes dans ce système. Il les remplaça par deux ordres religieux, les *Tramanas* ou ascètes, et les *Bickshus* ou mendiants, appelés à tort par les Européens « prêtres bouddhistes ». Ces religieux sont recrutés dans toutes les castes, même les plus viles, et ils n'ont d'autre

occupation que de pratiquer dans toute sa perfection la loi morale de leur maître. Tandis que les brahmes se réservaient avec un soin jaloux la science de la religion, tous, hommes et femmes de toutes conditions, sont appelés par Gautama à la connaissance de sa doctrine enseignée partout publiquement. Aussi ne peut-on que rire de ces Américains et Européens qui publient des livres sur le bouddhisme *ésotérique*. Il n'y a absolument rien d'ésotérique, c'est-à-dire de *mystérieux*, dans les doctrines de Bouddha; car non seulement elles devaient être prêchées à tous indifféremment, mais Gautama avait la prétention de faire reposer son système sur la pure raison, et il donnait comme règle à ses disciples de ne rien accepter, en fait de doctrine, qui ne leur fût prouvé. Gautama est le digne précurseur de nos modernes rationalistes.

Cependant il est un des caractères distinctifs du bouddhisme qui n'est sans doute pas du goût des libres penseurs du dix-neuvième siècle : c'est l'obligation de garder le célibat imposé par Gautama à ses disciples, les *Bickshus* et les *Tramanas*. Il existait bien, parmi les Hindous, des pénitents nommés *Sanniyassis*, qui prétendaient garder la chasteté ; mais le nombre en était restreint, tandis que les religieux bouddhistes se comptent par milliers, à Ceylan seulement. Mettant à côté de ce précepte austère les enseignements moraux donnés par Gautama-Bouddha à ses disciples, il faut reconnaître que, dans l'ensemble, son système est grandement supérieur au brahmanisme, d'où il est sorti, et que souille la plus ordurière et la plus révoltante des mythologies. Le respect pour le célibat, inspiré par Gautama à ses sectateurs, les prépare admirablement aux enseignements de l'Évangile, et, tandis que les bouddhistes n'ont qu'une médiocre

estime pour les ministres mariés du protestantisme, ils entourent le prêtre catholique des marques du plus profond respect.

L'idée dominante du bouddhisme, c'est que l'existence est un malheur ; l'homme ne peut vivre sans souffrir, ni jouir en ce monde d'un bonheur véritable ; donc la vie est un mal, et la source de ce mal, c'est le désir de vivre. De cette soif d'exister viennent les naissances successives et indéfinies auxquelles les êtres sont soumis, des hommes devenant chiens ou n'importe quel autre animal, plus ou moins vil suivant le degré de désir qu'ils ont manifesté pendant la précédente existence. Si, au contraire, on se défait de cet affreux désir de vivre, on est délivré du malheur de renaître et l'on entre dans le *Nirvâna*. Toutefois ne me demandez pas ce que c'est que le *Nirvâna*, car personne n'a jamais pu le savoir. Les bouddhistes se disputent sur ce sujet ; c'est l'anéantissement, disent les uns ; ce n'est pas l'anéantissement, disent les autres. Un seul point est hors de doute : c'est que, anéanti ou non, une fois là on n'a plus le malheur d'exister, on est absorbé dans le grand Tout, ou plutôt dans le grand Rien.

Cette doctrine pessimiste, sans Dieu et sans espoir, sans même l'idée du bonheur, ne mérite guère le nom de religion. Elle rend ses adeptes mélancoliques, langoureux, rêveurs et superstitieux. Les représentations mêmes de Bouddha, assis sur ses jambes croisées dans l'état de contemplation, ou nonchalamment couché sur le côté dans le repos du Nirvâna suprême, portent à la mollesse et à l'oisiveté, en dépit des beaux préceptes du philosophe.

Et précisément parce que ce système propose à l'homme un idéal de perfection que la nature ne peut atteindre par ses propres forces, il ouvre la voie à beaucoup de vices et d'immoralité. « Notre religion est si

sublime, disait un jour un bouddhiste, qu'il est impossible à l'homme de l'observer ; » et, en disant cela, il croyait faire un beau compliment à sa religion.

Aussi ne faut-il pas croire que le bouddhisme soit dans la pratique ce qu'il est en théorie. La population bouddhiste est une masse ignorante, grossière, sans respect aucun pour les lois de la moralité, et se livrant sans frein au culte des démons et des dieux du paganisme. Les charmes et pratiques les plus superstitieuses accompagnent presque tous les actes de la vie privée. Y a-t-il un membre de la famille gravement malade, vite on appelle les *devil-dancers*, danseurs du diable, qui, aux sons d'une musique enragée, exécutent pendant toute la nuit les sarabandes les plus frénétiques, dans le but de faire peur au diable et de le chasser ; mais le plus souvent avec le résultat de tuer le pauvre moribond.

La seule observance à laquelle la majorité des bouddhistes est réellement fidèle est celle qui consiste à s'abstenir de causer la mort des animaux ; aussi les rats, serpents, poux et puces, ont-ils beau jeu sous ce régime. Il n'en est pas de même malheureusement du bipède connu sous le nom d'*homme*, qui est loin de partager l'immunité accordée aux autres êtres animés. Il n'y a, en effet, pas de peuple où la vie de l'homme soit moins sûre, et où les meurtres soient plus fréquents que parmi les bouddhistes de Ceylan ; chacun étant toujours armé d'un couteau bien affilé, à la moindre provocation on le tire de sa ceinture et on le plante dans le corps de son adversaire du moment. On n'oserait pas tuer un serpent par crainte des malheurs qui s'ensuivraient ; mais une pareille superstition ne s'attache pas à la mort d'un homme. La polyandrie est un autre des vices sociaux de ce peuple ; elle est surtout connue par les Kandiens ou montagnards.

Il ne faut pas croire non plus que le moine bouddhiste s'élève à la hauteur des enseignements moraux de son maître. Il pratique tout ce qu'il y a d'extérieur dans sa règle; mais pour le reste il s'en occupe peu. C'est un être d'une ignorance crasse, immoral et fainéant, méprisé de ses propres coreligionnaires, mais redouté d'eux à cause du pouvoir mystérieux dont on le croit revêtu.

Je dois dire maintenant quelques mots de la phase nouvelle dans laquelle le bouddhisme ceylanais est entré depuis une quinzaine d'années. Quelques savants européens se sont mis à écrire des livres sur la philosophie bouddhiste; des fonctionnaires anglais se sont épris de ce système, et enfin des Américains, plus pratiques que les autres, ont entrepris de l'exploiter. Un certain colonel américain, nommé Alcots, avec l'assistance d'une aventurière russe, M^me^ Blevaski, a fondé le théosophisme, espèce de religion indéfinissable qui s'adapte à tous les systèmes orientaux, de manière à recevoir de l'argent de la main des Hindous, des Ceylanais, des Japonais, aussi bien que des enthousiastes anglais et américains.

Le mal fait par ces *bouddhistes blancs*, comme on les appelle ici, est incalculable. Les indigènes, qui prenaient leur parti de voir leur religion s'éteindre peu à peu, se sont réveillés en voyant que les Européens en faisaient tant de cas. Leur indolence s'est changée en fanatisme ; ils tournent en ridicule la Bible que les prédicants leur avaient enseignée, et attaquent audacieusement le christianisme avec les armes que leur fournissent les athées de l'Europe et de l'Amérique.

Il faut dire aussi que, depuis quelques années, le gouvernement anglais semble favoriser le réveil du bouddhisme dans ce pays. Il n'est pas rare de voir ses fonctionnaires témoigner publiquement de leur admiration pour ce système. Il n'y a pas longtemps qu'un gouverneur

de Ceylan reçut officiellement du gouverneur de Bombay une relique de Bouddha et la remit solennellement aux prêtres bouddhistes. Notre dernier gouverneur visitait les temples bouddhistes, et, dans les réceptions solennelles de l'État, un corps de prêtres bouddhistes, se tenant devant lui, chantait une invocation en faveur du souverain. Il a été jusqu'à proclamer comme jour de fête officielle le wesac, jour de l'anniversaire de la naissance de Bouddha. Aussi les bouddhistes de Ceylan appellent-ils sir Arthur Gordon le *gouverneur bouddhiste*.

Toutes ces influences réunies ont rendu la tâche des missionnaires très difficile. Un état d'animosité s'est établi entre bouddhistes et catholiques. Les premiers prennent souvent plaisir à parcourir les rues et les routes publiques avec leurs bruyantes processions en l'honneur de Bouddha. Ils ont bien soin de passer devant quelqu'une de nos églises, par manière de défi et de provocation.

Nos catholiques, surtout ceux de la caste des pêcheurs, ont la tête chaude et ne supportent pas facilement une pareille insulte. De là des luttes fréquentes qui, à deux reprises différentes, en 1883 et en 1890, ont eu un caractère sanglant. Cet état d'hostilité n'est pas favorable aux conversions. Aussi faisons-nous tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir la paix, sans toutefois permettre que nos chrétiens soient humiliés.

L'attitude agressive du bouddhisme ceylanais, encouragée et excitée par le néo-bouddhisme des athées européens et des exploiteurs américains, oblige nos missionnaires à beaucoup de tact et de prudence dans leurs rapports avec les infidèles et leurs efforts pour les convertir. Il ne faut ni les attaquer de front ni faire aucune polémique publique, mais les attirer peu à peu individuellement, se gardant bien de faire trop d'éclat

des résultats obtenus. Autrement les chefs du parti prennent l'alarme et organisent la résistance. C'est pourquoi notre tactique consiste à fonder de petites églises dans tous les endroits où nous trouvons quelques familles catholiques perdues au milieu des populations bouddhistes. Chaque nouvelle église, en apparence destinée uniquement aux quelques catholiques qui l'entourent, devient un foyer de lumière et un centre d'attraction pour les pauvres infidèles des environs, et l'on peut compter que, chaque année, une ou deux familles viendront s'ajouter au petit troupeau, jusqu'au jour où, la première église étant devenue trop petite, il faudra la remplacer par une autre plus vaste et plus belle.

Quelques détails maintenant sur les progrès faits par nos missions pendant ces dernières années.

Parlons d'abord d'une petite chrétienté située à environ 15 milles au nord de Colombo et connue sous le nom de *Tibottugoda*. Nous possédons là soixante-dix-sept familles de conversion récente et très fermes dans la foi au milieu d'un entourage tout bouddhiste. Il y a une dizaine d'années mourait dans ce village le premier de ses habitants qui ait reçu la grâce du baptême. Sa conversion était due, comme il le racontait lui-même, à ce qu'un des chefs bouddhistes du pays, voulant faire célébrer une fête dans la pagode, avait réuni les principaux habitants du village, et là on avait taxé les familles à un taux très élevé, afin de recueillir une somme considérable pour les dépenses de la fête. Pour assurer le payement de la taxe, on avait prononcé, contre quiconque refuserait sa quote-part, une malédiction assez en usage dans le pays : « Si quelqu'un ne paye pas sa taxe, nous mangerons sa chair. » Mon homme fut indigné de cette menace. Il se rendit au temple, y déposa le montant de sa taxe, s'y dépouilla de ses plus riches vêtements, et

partit en disant : « Voilà ma dernière offrande à une religion qui enseigne à manger la chair de ceux qui lui résistent. » Il s'en alla à Colombo trouver l'évêque, reçut l'instruction voulue, fut baptisé et revint dans son village. Toute sa famille le suivit dans sa conversion, et peu à peu ce petit noyau de chrétiens s'accrut. Mais, à cette époque (cela date d'environ quarante ans), il n'y avait à Ceylan que peu d'églises et encore moins de prêtres. Le désir du nouveau converti était cependant de voir une église s'élever dans son village. Il désigna à cet effet un petit terrain sur lequel il planta une croix recouverte d'un abri en feuilles de cocotier. Là, tous les jours, il allait faire sa prière ; avant de mourir, il appela son petit-fils et lui dit : « Je n'ai pas eu le bonheur de bâtir une église dans notre village ; je n'espère pas non plus que ton père ait cette joie ; mais c'est toi que je charge de cette œuvre. J'ai donné un terrain pour cet objet, et je compte que tu accompliras ce qui a été l'objet de mon plus grand désir sur la terre. »

Son petit-fils le lui ayant promis, il mourut en paix.

Trois ans après, le R. P. Stouter, prêtre indigène et Oblat de Marie Immaculée, creusait les fondements de la modeste église de Tibottugoda, et, le 22 mai 1887, Mgr Bonjean en posait la première pierre ; elle sera dédiée à saint Isidore Laboureur.

Le P. Stouter ayant achevé la pose des fondements, son successeur, le P. Oïllic se mit résolument à la construction de l'église. Toutefois, faute de ressources suffisantes, il dut, pour le présent, se contenter de bâtir l'abside et les deux bras de la croix, l'édifice devant être cruciforme. En 1890, il eut la joie d'ouvrir au culte cette petite église, toute tronquée qu'elle était ; l'un des bras de la croix lui sert de presbytère. On espère pouvoir bientôt reprendre les travaux et construire la nef qui

devra abriter pendant l'office divin les membres de cette jeune chrétienté.

Le petit-fils du fondateur de cette église aura donc sous peu, j'espère, la consolation d'avoir accompli la mission que son grand-père lui a léguée en mourant. Son père, qui se nommait Bernard, est mort, il y a huit jours, dans des sentiments de foi et de piété qui montrent combien ce peuple est susceptible de recevoir les impressions les plus profondes de notre sainte religion. Le P. Oïllic lui ayant recommandé un jour de ne pas mourir sans sa permission, ce brave homme prit la recommandation tellement au sérieux, que de temps en temps il envoyait demander au missionnaire la permission de mourir. Le Père faisait répondre d'attendre encore un peu, car il devait faire la visite au village; alors il lui donnerait les sacrements et la permission de mourir. En effet, le R. P. Oïllic vint, il y a quelques jours, à Tibottugoda, il lui administra l'extrême-onction et le saint viatique; le lendemain, Bernard, radieux, disait adieu au monde et s'en allait au ciel recevoir sa récompense.

Depuis dix ans, cinquante-cinq adultes ont été baptisés dans ce village. En 1889, il y en eut près de vingt. Mais alors les bouddhistes prirent l'alarme. Ce mouvement de conversions, joint à la construction de l'église, porta la terreur dans leurs rangs, et les chefs organisèrent une ligue pour résister à la propagande catholique. Les bouddhistes s'engagèrent par serment à ne pas quitter leur religion, et il fut déclaré que les nouveaux convertis seraient privés des avantages et honneurs de la caste, le plus grave de tous les châtiments que l'on puisse imposer à un Indien. L'homme le plus influent de la contrée était à la tête de ce mouvement. Le P. Oïllic, qui préparait alors dix jeunes gens pour le baptême, jugea

prudent de carguer ses voiles pendant la tempête et d'attendre que ce petit orage fût passé. Aussi, l'année 1890 ne donna-t-elle que six baptêmes d'adultes et quatre de nouveau-nés. Depuis lors, la fureur des fanatiques s'est un peu calmée et le missionnaire a repris sa campagne. Au lieu de dix néophytes, il y en a maintenant trente-cinq ou quarante, qui seront bientôt plongés dans l'eau sainte du baptême. Le 26 janvier dernier, il baptisait une vieille femme qui désirait cette grâce depuis trois ans ; mais ses fils bouddhistes y mettaient obstacle. Enfin leur consentement est arraché ; la bonne vieille est baptisée et, le lendemain, elle se présentait devant Dieu, encore vêtue de la robe baptismale.

Je me suis beaucoup étendu sur la jeune chrétienté de Tibottugoda, afin que le lecteur puisse se rendre compte du genre de travail auquel se livre le missionnaire au milieu de ces populations infidèles. La patience y joue un grand rôle. Encore dans ces quartiers-là le missionnaire a-t-il des avantages qu'il ne trouve pas partout ailleurs. Les bouddhistes y sont remarquablement simples et d'une bonne nature ; ils ne sont ni menteurs ni voleurs, comme c'est généralement le fait de ces gens-là. Lorsqu'ils ne sont pas sous l'influence de quelques meneurs de l'endroit, ils se montrent pleins de respect et d'obligeance pour le missionnaire ; parfois même ils le prennent comme juge de leurs différends. Cela nous donne grand espoir pour la conversion de ce peuple, car le terrain y semble tout prêt à recevoir la semence de l'Évangile. Notre seule crainte est que le protestantisme, qui dessèche et détruit tout, ne s'y implante avant nous et ne ruine nos espérances.

La fidélité des nouveaux convertis au milieu des petites persécutions auxquelles ils sont soumis est aussi pour

nous une grande consolation. C'est une si forte épreuve pour nos Indiens que la privation des privilèges de leur caste ! Un mariage a lieu ; on ne les invite pas au dîner de noces. Quel affront ! Ils entrent dans une maison, on ne leur offre pas le bétel ! Y a-t-il rien au monde de plus humiliant ! « Mais, disait l'un d'eux au R. P. Oïllic, qu'importe toutes ces tracasseries ? Le bon Dieu n'est-il pas plus que nos parents? »

Ce qui a été fait à Tibottugoda pourrait être réalisé sur plusieurs points de la Mission du R. P. Oïllic. Par exemple, à Bollaté, il y a cinquante familles chrétiennes très désireuses d'avoir une église. A Wellikaddé, les quelques familles de l'endroit ont déjà commencé à bâtir une petite église dédiée à saint Joseph. A Navandama et à Ambagama, les bouddhistes sont très bien disposés. Voilà donc, pour commencer, quatre points sur lesquels on pourrait s'établir. Une ou deux écoles seraient aussi très désirables. Le Père en a une à Midellevitta et les résultats en sont excellents. Tout dernièrement, deux petites filles qui fréquentent cette école et y apprennent le catéchisme demandèrent à recevoir le baptême ; mais leur mère s'y opposa énergiquement. Telles furent cependant les instances et les importunités des petites solliciteuses que, après bien des délais, la mère se rendit et elles sont aujourd'hui chrétiennes.

Du nord de Colombo, passons, s'il vous plaît, à l'est. La chaleur n'est plus si étouffante ; l'air est plus pur et plus vif, car nous voilà en pays de montagnes, sur la route de Kandy. Cependant, si la contrée est plus belle, les habitants n'en sont pas meilleurs ; ces montagnards, ou Kandyens, n'ont pas les manières avenantes des gens de la plaine ; ils sont farouches et défiants envers les Européens ; aussi leur conversion au christianisme a-t-elle toujours été entourée de grandes difficultés.

Cependant le R. P. Bougarel, missionnaire de Kégalle, a pu, l'année dernière, donner vingt-cinq baptêmes d'adultes et vingt-trois baptêmes d'infidèles. Armé de je ne sais quelle baguette magique, il a, dans l'espace d'un an, élevé à Rambukkana une jolie église en l'honneur de saint Louis de Gonzague et l'a même dotée d'une belle cloche. Quand il en posa les fondements, il ne connaissait dans l'endroit que trois familles catholiques, et maintenant il est tout fier de ses quatre-vingts chrétiens, qui s'apprêtent à célébrer le troisième centenaire de la mort de leur saint patron avec toute la splendeur compatible avec leur pauvreté.

Le R. P. Bougarel n'a pas moins de cinq églises en projet dont les résultats égaleraient ceux obtenus à Rambukkana. A Wahakala et à Araunyaka, il y a quatre cents catholiques qui travaillent dans les plantations de thé ; ils n'ont ni église ni chapelle. A Yattiantotta, les quatre-vingt-dix catholiques de l'endroit n'ont pour chapelle qu'une misérable hutte sans porte ni fenêtre. A Gorakadeniga, vingt-cinq catholiques, vivant très chrétiennement, sont privés d'une église. Il en est de même à Mirigama, où il y a dix ou douze familles catholiques, éloignées de tout centre religieux. C'est de cet endroit que le R. P. Bougarel désire s'occuper tout d'abord, et si quelque personne charitable veut bien lui donner les 1 000 francs nécessaires à sa construction, il lui concédera le droit de nommer le patron de la future église.

La mission voisine est celle de Ratnapura. Elle n'a pas moins de cent vingt kilomètres de long sur quarante-cinq de large. A son extrémité sud-est, dans le village de Morchela, on vient d'achever la construction d'une petite église dont les fondations avaient été posées il y a trois ans environ. La cérémonie de la bénédiction a été un grand événement dans le pays, et les bouddhistes de

l'endroit, qui sont pacifiques et bien disposés envers nous, y sont venus en foule. On ne saurait croire combien les rites de notre sainte religion, les ornements, les autels bien parés et les lumières ont de charmes pour nos Indiens, et quel puissant secours ils nous offrent pour préparer la voie aux conversions. Deux missionnaires se trouvaient à la fête, le R. P. Boulic, fondateur de l'église, et le R. P. Souhait, missionnaire actuel de Ratnapura ; ils ont conversé avec les bouddhistes et plusieurs ont manifesté le désir d'embrasser le christianisme. La nouvelle église est dédiée à saint Antoine, et compte déjà de cinquante à soixante chrétiens. Elle est située dans un joli vallon au pied de la chaîne de montagnes qui sépare le diocèse de Colombo de celui de Kandy et qui domine le majestueux pic d'Adam.

Il y a dans cette Mission trois autres villages où nous possédons quelques familles chrétiennes : Alutambalama, où le Père va poser les fondements d'une petite église, Galagama et Godahawela. Les bouddhistes de ces deux dernières localités sont des gens simples, un peu sauvages, dont toute la religion consiste à faire des diableries lorsqu'ils sont malades ; beaucoup de ces âmes pourraient être assez facilement gagnées, et aussitôt que l'église d'Alutambalama sera terminée, l'attention du R. P. Souhait se tournera vers ces deux intéressants villages.

J'ai nommé le pic d'Adam. Ce fameux mont ne mérite-t-il pas qu'on s'arrête un peu à le contempler ?

Le nom de ce pic, ainsi que celui de *Pont d'Adam* donné à la chaîne de rochers à fleur d'eau qui relie Ceylan à la pointe de l'Inde, montre que le souvenir du premier homme n'est pas perdu dans notre île. C'est évidemment une trace de l'ancienne tradition, soigneusement conservée par les disciples de Mahomet qui

plaçait à Ceylan le paradis terrestre. Il est cependant à remarquer que, dans les langues indigènes, le nom d'*Adam* n'est appliqué ni au mont, ni à la chaîne de rochers. Le pic d'Adam est appelé en cingalais le *Pied Sacré*, *Sri Pradé*, parce que l'on y vénère ce que l'on dit être l'empreinte d'un pas sur le rocher. C'est le pied de Bouddha, disent les bouddhistes; c'est celui de Siva, disent les Hindous; non, disent les Mahométans, c'est le pied gauche d'Adam, dont le pied droit est du côté de la Mecque (une belle enjambée, n'est-ce pas?). De la sorte, tous les dévots de ces trois fausses religions, surtout les bouddhistes, se rendent en foule à ce pèlerinage. Il n'y a que les chrétiens qui n'ont aucune tradition religieuse se rapportant à ce lieu. Cependant, d'après un ancien auteur, le P. Jarric, S. J., l'empreinte du pas pourrait bien avoir une origine chrétienne.

Voici le passage de son curieux livre (*Thesaurus rerum indicarum*) se rapportant au pic d'Adam. Je le traduis sur l'édition de 1615 :

« Une de ces montagnes (du centre de Ceylan) se dresse abruptement et à pic à une hauteur de près de sept lieues. A son sommet se trouve un plateau carré, au milieu duquel un roc de deux coudées de haut s'élève en forme de table et porte l'empreinte du pied d'un homme de grande sainteté, venu, dit-on, du royaume de Delhi (Inde), dans ce pays, pour ramener au culte et à la religion d'un seul vrai Dieu ces peuples livrés aux fables les plus superstitieuses. C'est pourquoi ce lieu est un objet de si grande vénération pour les pèlerins de tous rangs et surtout les *yoguis* (pénitents), qui se rendent à cet endroit de plus de mille lieues au prix d'un immense labeur ; car, outre les autres dangers et difficultés de la route, on ne peut monter au sommet dupic qu'à l'aide de pieux enfoncés en terre et de chaînes de fer. Ce que l'on

raconte du vestige de pied dont j'ai parlé plus haut n'est pas invraisemblable, à savoir que c'est un souvenir de l'eunuque de Candace, reine d'Ethiopie, que certains auteurs et notamment Dorothée, évêque de Tyr, homme éminent par sa piété et sa science sous le règne de Constantin le Grand, assurent avoir prêché l'Évangile dans l'Arabie Heureuse, toute l'Erythrée et Taprobane (Ceylan). »

Nous acceptons volontiers la tradition, confirmée par Nicéphore, que l'eunuque de la reine Candace a été le premier apôtre de Ceylan ; mais pour ce qui est de « l'homme de grande sainteté venu de Delhi », il est bien à craindre que le vieil historien ne se soit laissé tromper par les récits des voyageurs. Le « saint homme » pourrait bien ne pas être autre que Gautama-Bouddha, dont le berceau est placé dans le nord de l'Inde, près de Delhi ; bien qu'il ne soit jamais venu à Ceylan, sa doctrine y a pénétré.

Chose digne de remarque, les pieux et les chaînes de fer à l'aide desquels on gravissait la montagne du temps du P. Jarric, et que mentionne Marco Polo, voyageur vénitien du treizième siècle, existent même de nos jours et empêchent que les pèlerins ne roulent dans le précipice ou ne soient emportés par la violence des vents.

Deux de nos missionnaires, les RR. PP. Bougarel et Souhait, ont dernièrement fait l'ascension de ce pic qui s'élève à 7352 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer, et pour la première fois (à moins que les missionnaires n'aient été devancés par l'eunuque de la reine Candace), le saint sacrifice a été offert sur le flanc de cette montagne. Le pic se termine par un plateau carré de 20 mètres environ de côté, entouré d'un parapet. Le rocher décrit par le P. Jarric est encore là, surmonté d'un toit supporté par quatre colonnes de bois. Quant à

la trace du fameux pied, on la cherche en vain, à moins qu'on ne donne ce nom à un espace de 3 pieds et demi de long sur 1 et demi de large, entouré de briques et de mortier. C'est cela que les bouddhistes vénèrent comme le pied de Bouddha. Après tout, un homme dont la dent, vénérée à Kandy, mesure 5 à 6 centimètres de long sur 2 de large, pouvait bien avoir un pied de $1^m,15$ de longueur.

Le pic d'Adam est encore célèbre par un étrange effet d'optique qui se produit au lever du jour. Du côté opposé au soleil, la montagne projette une immense ombre non seulement sur la terre, mais même sur la mer à une distance de 70 à 80 milles. A mesure que le soleil s'élève au-dessus de l'horizon, l'ombre se rapproche de la montagne et semble se dresser devant le spectateur comme une gigantesque pyramide. A travers cette ombre, quelquefois bordée par les couleurs du prisme, on distingue, comme dans un mirage, des objets éloignés, une rivière, une montagne, même Colombo, éloigné de 45 milles. Cependant l'ombre se rapproche et se dresse de plus en plus, devenant de plus en plus distincte, lorsque tout à coup elle semble se renverser sur le spectateur, et au même instant l'illusion disparaît.

Les savants ne se sont pas encore mis d'accord sur l'explication à donner à ce phénomène. Mais on comprend de quel caractère merveilleux il revêt la montagne aux yeux d'une foule superstitieuse. Les bouddhistes y ajoutent un autre prodige ; ils disent que le soleil en se levant bondit trois fois pour saluer le *Pied Sacré ;* mais la science n'a pas encore constaté l'existence de ce phénomène.

Hélas ! quand verrons-nous la croix, dissipant toutes les ombres de l'erreur, briller au sommet de cette montagne ? Quand le vieil Adam, qui règne encore sur ces

populations asiatiques, aura-t-il cédé la place au nouvel Adam ? Quand les « vrais adorateurs en esprit et en vérité » se presseront-ils là où toutes les superstitions de l'Inde se sont donné rendez-vous depuis des siècles? *Fiat ! fiat !*

Aujourd'hui, c'est à Colombo même, dans un des faubourgs de la ville, nommé Narampitiya, que le lecteur est prié de vouloir bien m'accompagner. Là, perdu au milieu des infidèles, est un groupe de familles catholiques, reste d'une nombreuse chrétienté d'autrefois qui, à la suite des persécutions hollandaises et en l'absence des missionnaires, se laissa peu à peu absorber par la population bouddhiste en question. Il reste encore, tout près de là, quelques vestiges d'une église et un puits tenu en grande vénération par les catholiques de Colombo. On appelle ce lieu la *Livermente*, corruption du mot portugais « Livramento », qui indique que l'ancienne église était placée sous le vocable de Notre-Dame de Délivrance.

Une tradition curieuse et édifiante se rattache à cette vieille église ; elle pourra peut-être intéresser le lecteur.

Une famille portugaise avait, dit-on, sa demeure près de cet endroit. Le maître du logis se rendait chaque matin au fort de Colombo, où il occupait quelque emploi du gouvernement, et, son travail fini, il revenait le soir à la maison. Tous les jours, vers midi, une petite servante lui apportait son dîner. Mais il arriva un jour que la petite commissionnaire trébucha et roula à terre avec plats et assiettes, et le dîner du maître se répandit sur le sable. La pauvre petite, en se relevant et en voyant le dégât, fondit en larmes, n'osant plus ni aller au fort, ni retourner auprès de sa maîtresse ; elle s'assit sur un tronc d'arbre, et là, la tête entre les mains, elle san-

glotait et priait ardemment la sainte Vierge de la tirer de son grand embarras. Enfin, après avoir bien pleuré et prié, elle lève les yeux et que voit-elle ? Ses plats en bon ordre et pleins des mets les plus appétissants. S'agenouillant, elle remercie la bonne Mère de l'avoir délivrée de sa peine, et, plaçant sur sa tête le dîner retrouvé, elle reprend sa course vers le fort. Arrivée là, elle étale les plats sur la table de son maître. Celui-ci les ayant goûtés, s'écrie : « Qui a préparé mon dîner aujourd'hui ? » La servante, un peu intimidée, répond : « Ma maîtresse. » — « Ce n'est pas possible », réplique le maître, « jamais ma femme n'a préparé de pareils mets. » Le soir, de retour à la maison, le mari interroge sa femme : « Qui a préparé mon dîner aujourd'hui ? » — « Mais c'est moi, comme d'habitude », répond la dame surprise de cette question. « Non, ma chère », se récrie le mari, « quelque habile que tu sois, tu n'es pas capable de préparer de tels mets ; de ma vie, je n'ai rien goûté de si exquis. » Enfin, on appelle la petite servante, on la questionne, on la presse et l'on a la joie d'apprendre que la sainte Vierge elle-même était l'auteur du délicieux repas. C'est en souvenir de ce miracle, dit-on, que l'église fut bâtie et qu'on lui donna le nom de *Notre-Dame de Délivrance.*

Nous désirons vivement bâtir une petite église dans ce village et, par ce moyen, ramener dans la bergerie beaucoup de brebis égarées qui n'ont pas encore tout à fait oublié leur origine chrétienne. Mgr Bonjean vient d'obtenir du gouvernement, à titre de dédommagement pour les anciennes propriétés ecclésiastiques de cet endroit dont nous avons été dépossédés, deux acres de terrain, sur lesquels nous espérons voir s'élever l'église restaurée de Notre-Dame de Délivrance.

Prenons maintenant, je vous prie, le chemin de fer qui longe la côte de Ceylan au milieu des bosquets de

cocotiers et des gracieux villages cingalais, et arrivons à Panadura, petite ville pittoresque située sur les bords d'un beau fleuve. Malheureusement, ici encore, les beautés morales ne sont pas en rapport avec la magnificence de la nature. Panadura est un des centres du bouddhisme agressif. Le colonel Olcott et autres *bouddhistes blancs* y ont souvent tenu leurs assises et y attisent la flamme du fanatisme. Nous avons dans cet endroit une église avec un noyau de chrétiens assez considérable, et à 3 milles de là, dans l'intérieur, à Arrugada, une école, mais pas d'église. Cette école compte de cinquante à soixante enfants, dont cinq ou six seulement sont chrétiens. Il n'y a là, en effet, que deux ou trois familles catholiques ; c'est peu, mais cela suffit pour le commencement. Une petite église, avec sa fête patronale annuelle et la visite du missionnaire, empêchera que nos quelques brebis fidèles soient dévorées par les loups qui les entourent, et avec la grâce de Dieu et la bénédiction de Notre-Dame du Saint-Rosaire, à qui le petit édifice sera dédié, le grain de sénevé déposé à Arrugada deviendra, je l'espère, un grand et bel arbre. Un généreux chrétien nous a donné un vaste terrain et le R. P. Millot a déjà posé les fondements de sa future église. La cérémonie de la pose de la première pierre s'est faite avec grande solennité, malgré les menaces des bouddhistes qui avaient résolu de disperser la procession, mais n'ont pas osé le faire. Les malheureux suscitent beaucoup de difficultés au P. Millot ; ils refusent de lui vendre les pierres, la chaux et le bois pour la construction, ce qui oblige le missionnaire à apporter ces matériaux d'une grande distance. Le diable n'est pas content ; c'est bon signe.

La mission voisine est celle de Kalutara ; allons faire une visite au R. P. Wilkinson, un digne fils de la verte Erin, qui nous fera les honneurs de sa nouvelle église de

Molligoda. La chrétienté de Molligoda est une des plus anciennes de l'île, et cependant elle n'a pas progressé ; elle ne compte encore qu'une douzaine de membres, tandis qu'à 2 milles de là est la chrétienté de Wadduwa, dont l'origine est beaucoup plus récente et qui, cependant, compte un millier de membres. D'où vient cette différence, cet état stationnaire d'un côté et ce progrès rapide de l'autre? De ce que les fidèles de Wadduwa construisirent, dès le principe, une petite chapelle en terre qui, depuis, s'est changée en une belle et vaste église, tandis que les gens de Molligoda, n'ayant ni église si semblant d'église, ont été privés de tous les avantages spirituels qui en découlent et se sont laissé peu à peu absorber par les bouddhistes qui les entourent.

Ces quelques familles sont cependant très bonnes et attachées à leur religion. Le P. Wilkinson s'y est beaucoup intéressé et a entrepris de les doter d'une petite église. Un des catholiques de la localité lui donna un terrain très bien situé et, le 2 septembre 1890, Mgr Bonjean bénissait solennellement la première pierre de l'église. Telle fut l'ardeur avec laquelle on se mit au travail que, sept mois après, l'église de Saint-Patrice était prête à être livrée au culte; le 4 avril dernier, la bénédiction solennelle eut lieu et fut l'occasion de grandes réjouissances ; quatorze missionnaires prirent part à la cérémonie et des catholiques y vinrent en grand nombre de toutes les missions voisines.

Une école a été établie auprès de l'église de Molligoda et elle est très fréquentée par une cinquantaine d'enfants, la plupart bouddhistes.

Bien différents de ceux d'Arrugada, les bouddhistes de Molligoda se sont montrés très favorables à notre construction. Ils ont admiré la promptitude avec laquelle l'église a été élevée ; c'est que les Orientaux n'ont

pas l'habitude de tant se presser. « Il nous faut plusieurs années, disaient-ils, pour bâtir un *pansala* (temple); mais, vous autres catholiques, vous avez construit une belle église en quelques mois. » Le jour de la fête, ils sont venus en bon nombre et ont rendu tous les services possibles à nos chrétiens, leur prêtant des chaises, des tables et tout ce dont ils avaient besoin, plusieurs même aidant de leurs mains à faire les décorations. Voilà qui promet bien. Daigne, pour les récompenser, le bon Dieu attirer ces pauvres infidèles dans son petit bercail de Molligoda.

Encouragé par le succès, le R. P. Wilkinson se propose, avec la grâce de Dieu, de procurer la faveur inestimable d'une église à deux autres villages de sa Mission qui en sont encore privés. L'un est Maskaduwa, où cinq ou six familles catholiques sont noyées au milieu d'une nombreuse population bouddhiste ; l'autre Ihébuana, sur le Kalouganga ou fleuve Noir, au milieu des plantations de thé, où une centaine de catholiques sont employés comme travailleurs. Un site a déjà été obtenu dans ce dernier endroit pour la future église qui va tout de suite occuper l'attention du missionnaire.

Nous ne pouvons quitter la mission de Kalutara sans saluer en passant l'orphelinat de Saint-Vincent de Paul établi à Maggina et destiné, selon toute apparence, à jouer un rôle considérable dans la *Lutte contre le bouddhisme à Ceylan*. Fondée il y a trois ans seulement, cette institution abrite déjà trente-cinq enfants, nés dans l'infidélité et aujourd'hui chrétiens. Elle est située sur un vaste terrain appartenant à la Mission, et, en dehors des heures de classes, les enfants y sont formés aux travaux de l'agriculture ; le cocotier, l'aréquier, la cannelle, le coton et autres produits du pays y sont cultivés avec succès, et l'on a en vue, dans un avenir prochain, l'éta-

blissement, à côté de la ferme, d'une école industrielle qui nous permettrait de donner un plus grand développement à cette bonne œuvre. Le R. P. Conrard vient d'être nommé directeur de l'orphelinat Saint-Vincent de Paul ; il est en ce moment fort occupé à se bâtir une maison, car, pour le présent, il est sans logis. Mgr Bonjean a formé le projet de joindre à cette œuvre une école de catéchistes, dans laquelle quelques jeunes gens de choix seraient spécialement instruits des vérités de la religion et formés à la controverse ; une fois bien dressés, ils pourraient être envoyés au milieu des bouddhistes et rendre de nombreux services aux missionnaires.

Tandis que la religion catholique est florissante dans la partie nord du diocèse de Colombo (province de l'Ouest) où elle compte 135 000 âmes sur une population de 764 000 (soit environ 17 pour 100), c'est avec un serrement de cœur que le missionnaire voit combien Jésus-Christ est peu connu dans la partie méridionale de ce diocèse, où 2 800 personnes seulement sur un total de 400 900 (soit un demi pour 100 environ) professent notre sainte religion. Dès son arrivée dans ce diocèse, Mgr Bonjean fut douloureusement impressionné par la misérable condition de cette province, et, aussitôt qu'il lui a été possible, il s'est appliqué à y porter remède. Il l'a divisée en trois Missions, celles de Galle, de Matara et d'Amblangoda, et l'a érigée en district séparé, ayant comme Supérieur le R. P. Tarmenude. Un mot maintenant sur chacune des divisions de cette province.

I. — Pointe-de-Galle, port autrefois très fréquenté, est aujourd'hui supplanté par Colombo comme point de ralliement de tous les paquebots naviguant de l'Europe aux extrémités de l'Asie. Ce que Colombo a gagné depuis douze ans, Galle l'a perdu, et nos catholiques dans ce dernier port de mer ont eu leur part de la décadence

de la ville; par suite aussi, les progrès de la Mission y ont été proportionnellement arrêtés. Cependant nous avons là une église remarquablement belle, avec écoles de garçons et de filles; il n'y manque qu'une communauté de religieuses pour prendre charge de l'école des filles et fonder un orphelinat, où l'on recueillerait les enfants bouddhistes offerts à la Mission par leurs parents.

A peu de distance de Galle, dans le village bouddhiste de Kouegama, une centaine de catholiques sont groupés autour de la gentille église de Saint-François-Xavier. Cette église pourra un jour, avec l'aide d'un bon catéchiste, devenir un centre pour l'évangélisation des bouddhistes.

Dix milles plus loin est le village de Gauegama; là trois ou quatre familles bouddhistes, touchées de la grâce, sollicitèrent tout dernièrement et reçurent le saint baptême. Cette conversion est très remarquable; car non seulement il n'y a pas de catholiques dans cette localité, mais les protestants possèdent tout près de là, à Baddegama, un vaste établissement, dont l'origine date d'au moins cinquante ans, et de grands avantages matériels sont offerts à quiconque se fait inscrire sur leur registre de baptême. Cependant ces pauvres infidèles, ayant reconnu la vérité du christianisme, sont venus tout droit frapper à la porte du vrai pasteur des âmes, sans s'arrêter aux prédications des ministres de l'erreur. Maintenant leur désir est de construire dans leur village une église dédiée à saint Antoine de Padoue, un des saints les plus populaires dans cette île. L'œuvre sera difficile, car ils sont pauvres et peu nombreux; ils auront besoin d'aide. Lorsqu'en 1889 Mgr Bonjean alla à Pointe-de-Galle et y donna la confirmation, ces nouveaux chrétiens vinrent lui demander la faveur d'une visite à leur village. Sa Grandeur se rendit avec empresse-

ment à leur désir. On lui montra l'emplacement de la future église. C'est une colline isolée, au bas de laquelle s'étendent de verdoyantes rizières et des champs de canne à sucre et citronnelle. Le prélat ne put qu'approuver le choix d'un si beau site et encourager ces nouveaux chrétiens dans leur projet. Nous espérons bien que l'année ne se passera pas sans que les fondements de la nouvelle église aient été posés.

A quelques milles de là, un des catholiques les plus influents de Galle possède une plantation de thé, cocotiers et citronnelle. Il a promis de nous céder un terrain pour la construction d'une chapelle, dans l'espoir que beaucoup de travailleurs employés sur sa plantation pourront être amenés à embrasser le christianisme. L'église de Gauegama finie, nous nous occuperons de cette nouvelle fondation.

II. — La Mission de Matara occupe l'extrême pointe de l'île de Ceylan et longe la mer, de l'ouest à l'est, sur une longueur de 160 kilomètres environ. Dans cette vaste contrée, le pauvre missionnaire n'a que deux modestes églises, aux deux extrémités de sa Mission, Matara et Hambantotte ; ses quatre cents chrétiens, dispersés au milieu des bouddhistes et des protestants, sont vraiment bien à plaindre. Il n'y a que l'établissement de nouvelles stations, avec église, presbytère et école, qui puisse améliorer les chrétiens, et attirer les infidèles dans les filets du missionnaire.

Le premier point qui attira l'attention de Mgr l'Archevêque fut la petite ville de Tangalle, située à moitié chemin entre Matara et Hambantotte. Il y a là une douzaine de pauvres familles auxquelles le missionnaire n'a pu jusqu'à présent, faute d'abri, donner l'instruction et les soins qu'elles réclament. Les bouddhistes y sont doux et avenants; c'est peut-être, de toute la Mission, l'en-

droit où il semble qu'on ait la meilleure chance de les gagner. Tout indique donc l'urgence d'une fondation dans cet endroit, et Mgr Bonjean a été si frappé de sa nécessité qu'il y a destiné la plus grande partie des ressources placées à sa disposition par les généreux souscripteurs des Missions catholiques. Un événement inespéré est venu faciliter grandement l'exécution de ce projet. Un médecin protestant, qui s'était toujours montré hostile aux missionnaires, changeant de front tout d'un coup, a fait don à la Mission d'un beau terrain sur le bord de la mer, dans la position la plus avantageuse pour une église. C'est là que le R. P. Harmant est occupé à se bâtir une *maison-église*, dont l'achèvement sera un bienfait inestimable pour ce pays.

Cette église terminée, le P. Harmant portera ses efforts sur deux autres points de sa Mission : Moraivak, au milieu des plantations de thé, et Deneyava, à 4 milles de Matara, où un négociant chrétien offre un site pour une église, et nous fait espérer des conversions parmi les nombreux bouddhistes avec lesquels il entretient des relations journalières.

III. — Venons maintenant à la Mission si éprouvée d'Amblangoda, placée dès sa fondation sous le patronage de Marie Immaculée. Là le R. P. Coudert lutte depuis trois ans contre les bouddhistes les plus acharnés de toute l'île. En parcourant sa Mission dans tous les sens, le P. Coudert y a découvert une soixantaine de catholiques dispersés de tous côtés et pour la plupart se souvenant à peine de leur baptême. Après un an d'efforts et d'instructions à domicile, le missionnaire eut la consolation de confesser vingt-deux de ces pauvres égarés et de les admettre à la sainte table. Plusieurs unions illégitimes furent consacrées et une trentaine de baptêmes conférés. Parmi ces nouveaux baptisés étaient

deux jeunes femmes bouddhistes, qui ne survécurent, l'une que trois heures et l'autre que deux jours, à leur baptême, et quelques enfants d'infidèles ondoyés à l'article de la mort.

Plusieurs bouddhistes sont venus trouver le P. Coudert, l'ont écouté avec grande attention, ont reconnu que sa religion était la meilleure, et ont même commencé à apprendre les prières; mais ils ont tous fini par se retirer, disant qu'il leur était trop dur de quitter leur religion : leurs coreligionnaires leur faisaient une guerre acharnée ; on menaçait de les chasser de la caste ; on leur refusait l'eau et le feu. Se faire catholique, c'était se rendre le séjour dans le pays impossible.

En effet, l'arrivée du missionnaire catholique dans cette place forte du bouddhisme avait produit l'effet d'une pierre lancée au milieu d'une fourmilière; c'était un émoi, une panique générale. Là, les prêtres bouddhistes se comptent par milliers ; comprenant le danger qui les menaçait, ils avaient donné le mot d'ordre de faire le vide autour du prêtre catholique, et tout bouddhiste dut promettre par serment de ne pas quitter sa religion. On alla jusqu'à menacer de mort le P. Coudert.

Chose étrange! les missionnaires protestants sont établis à Amblangoda depuis une quarantaine d'années; ils y ont une école, fréquentée par des enfants bouddhistes. Personne ne s'en émeut, ne songe à les chasser. C'est qu'on ne les craint pas. On se sert d'eux pour apprendre l'anglais et la géographie ; mais, de leur religion, personne n'en veut, on ne la prend pas au sérieux. Les protestants n'ont pas fait un seul prosélyte dans ce district; y resteraient-ils encore un demi-siècle qu'ils n'auraient pas plus de succès. Mais c'est bien autre chose quand il s'agit des catholiques, des Romains comme on nous appelle. Qu'on laisse un prêtre s'établir, c'est fini;

il va tout envahir, le bouddhisme est atteint au cœur.

Aussi quel ne fut pas l'effroi général lorsque la nouvelle se répandit que le grand prêtre des catholiques, l'Archevêque de Colombo, allait venir en personne à Amblangoda! N'y avait-il pas là de quoi ébranler la statue de Bouddha sur sa base? La visite était fixée au 9 mai 1890. Tous les catholiques du district se préparaient avec joie à cet honneur inespéré. Une assez vaste maison fut ornée pour la circonstance. Mgr Bonjean, accompagné du R. P. Chounavel, vicaire général, et du R. P. Coudert, fut reçu par une cinquantaine de catholiques accourus de tous les points de la Mission. La journée fut occupée à entendre les confessions de ces chrétiens, et à leur donner l'instruction voulue.

Malheureusement, le recueillement qui régnait à l'intérieur de la chapelle improvisée fut un peu troublé par ce qui se passait au dehors. Les bouddhistes, n'ayant pu empêcher l'arrivée de l'Archevêque, résolurent au moins de causer du désordre et de troubler la fête. En face de la maison transformée en église se trouve un *Ambalam* ou hôtellerie publique. S'en emparant et le décorant comme pour une fête, ils appelèrent un de leurs prêtres et lui firent lire de sa voix la plus glapissante le *bana*, livre sacré des bonzes; de temps en temps ils accompagnaient cette lecture des sons du tam-tam et des cymbales, lançaient des pétards et des fusées, et poussaient des cris sauvages. Cela dura plusieurs heures sans que les catholiques y fissent attention.

Enfin Mgr Bonjean envoya dire aux tapageurs qu'il les remerciait beaucoup des décorations et des feux d'artifice dont ils l'avaient honoré, et que maintenant, comme il voulait se reposer, il les priait de se retirer. Les malheureux furent si humiliés de l'interprétation donnée à leur charivari qu'ils décampèrent sur-le-champ

sans souffler mot. Le lendemain la cérémonie de clôture se termina sans encombre. Monseigneur distribua la sainte communion au plus grand nombre des fidèles présents, et, après sa messe, donna la confirmation à dix-sept d'entre eux : ce furent les prémices de l'Esprit-Saint dans la mission d'Amblangoda.

Le missionnaire d'Amblangoda n'a ni église, ni pied-à-terre dans aucune partie de sa Mission. Ses chrétiens lui donnent l'hospitalité, ou bien il loue, non sans difficulté, quelque maison ou quelque hutte pour le temps de la visite. Les bouddhistes ne veulent pas de lui comme locataire ; quant à acheter d'eux un terrain pour y bâtir l'église, dont le besoin est si urgent, il n'y faut pas songer : ils ont déclaré au P. Coudert qu'ils ne le laisseraient pas s'établir chez eux. Mais la Providence, qui ne fait pas défaut aux missionnaires, est venue à notre secours. Un riche catholique d'une autre Mission se trouvait posséder à Balapitiya, près d'Amblangoda, un vaste terrain planté en cocotiers. La situation était on ne peut plus favorable. Le P. Coudert, ayant fait cette découverte, alla trouver le propriétaire, et en obtint facilement le don d'un acre de terrain, suffisant pour bâtir église, presbytère et école. C'était une grande victoire, suivie cependant de bien des luttes. Il y a près de six mois que le contrat pour la construction d'une maison-église est signé ; mais chaque fois que les ouvriers ont voulu se mettre à l'ouvrage, les bouddhistes sont venus en bandes les attaquer et entraver leur besogne. Il a fallu porter plainte au magistrat qui menaça les agresseurs de peines sévères. Enfin nos ouvriers usèrent d'un stratagème. Ayant préparé à domicile tous les matériaux, ils vinrent en grand nombre à la tombée de la nuit, et, travaillant sans cesser jusqu'au matin, ils posèrent les fondements, plantèrent les colonnes de bois et fixèrent

les poutres. Aussi, à leur réveil, les bouddhistes furent-ils tout surpris de voir l'édifice en partie construit ; ils proférèrent force menaces, mais n'osèrent pas mettre la main sur le bâtiment. Espérons qu'avec le secours de Notre-Dame de Lourdes, à qui la future maison-église sera dédiée, la construction s'achèvera sans difficultés.

L'œuvre de Dieu se fait à Ceylan lentement et au milieu de bien des contradictions ; mais elle se fait. *Per patientiam curramus*, disait Mgr Bonjean au R. P. Coudert en l'envoyant fonder la Mission d'Amblangoda. Cette devise n'est pas du goût de jeunes missionnaires, dont le zèle ardent redoute les retards ; mais, avec un peu d'expérience, on reconnaît combien cet avis de l'Apôtre est conforme aux desseins de la Providence, qui n'accorde le succès qu'après de longs efforts. En résumé, nous avons, dans l'année qui vient de s'écouler, donné le saint baptême à 624 infidèles adultes et 387 enfants infidèles ; nous avons achevé la construction de trois églises en pays bouddhiste ; nous y avons six églises en construction et dix-huit en projet. Avec le secours des prières et des aumônes de nos pieux abonnés, nous espérons bien continuer à combattre avec succès l'esprit de ténèbres qui se fait adorer ici sous le nom de Bouddha.

Charles Collin, o. m. i.

VICARIAT DE JAFFNA.

LE SCHISME JACOBITE DANS MANTOTTE (*suite*) (1).

La décision de la cour de Mannar, en adjugeant aux plaignants la possession de l'église de Parapankandal,

(1) Voir les *Missions*, n° 113, mars 1891.

semblait devoir porter un coup mortel au schisme jacobite dans Mantotte. Les schismatiques étaient hésitants : se soumettraient-ils, ne se soumettraient-ils pas à l'évêque de Jaffna ? Telle était la question qu'ils se posèrent dans les différents *meetings* qu'ils convoquèrent dans les jours qui suivirent la décision de la Cour du district. Leur appel à la Cour suprême leur laissait peu d'espoir ; ils en convenaient eux-mêmes ; mais « leur honneur » exigeait qu'ils allassent jusqu'au bout. Ne s'étaient-ils pas, d'ailleurs, engagés par serment à rester avec Alvarez aussi longtemps que les circonstances le leur permettraient ? Ces raisons et d'autres de même nature, alléguées par les orateurs de la secte dans le *meeting* du 4 décembre 1889, tenu à Uilankuland, mirent fin aux velléités de conversion, et il fut résolu à l'unanimité qu'on attendrait les événements avant de prendre une résolution définitive.

Dans ces circonstances, on le comprend, grande fut la jubilation des révoltés quand ils reçurent le télégramme du 18 février 1890, leur annonçant que le cas de Parapankandal était décidé en leur faveur. « Remercions Dieu, disait ce télégramme, la Très Sainte Vierge a obtenu pour ses enfants la possession de l'église de Parapankandal. » La nouvelle se répandit comme le feu. Nos catholiques eux-mêmes étaient consternés, et ne savaient que croire. La nouvelle, cependant, était prématurée. La Cour suprême, en décidant le cas contre nous, avait simplement déclaré que les raisons sur lesquelles s'étaient fondés Mgr Mélizan et le P. Massiet pour réclamer la possession de l'église de Parapankandal n'étaient pas valables en cour, et qu'elle les déboutait des fins de la plainte. Elle s'était bien gardée d'adjuger l'immeuble en question à telle ou telle secte religieuse.

Cette décision de la Cour suprême, d'ailleurs, ne nous prenait pas au dépourvu. Pour des raisons qu'il serait trop long de détailler ici, nous avions pu la prévoir, et nous avions pris nos mesures en conséquence. Dès le 5 février 1890, le P. Sandrasagara quittait Jaffna pour se rendre à Parapankandal, et poser les fondements d'une occupation de l'église qui devait être notre unique espoir dans le cas, que nous prévoyions, où la Cour suprême jugerait contre nous.

On me demandera peut-être quelles étaient nos raisons pour craindre une décision contraire. Je les ai longuement exposées dans les lettres que j'écrivais à cette époque de Colombo à Mgr Mélizan. Qu'il me suffise de rappeler ici que la véritable raison est encore, à mes yeux, une énigme dont je laisse la solution aux imbroglios de la loi anglaise, qui, interprétée par tel ou tel juge, permet de donner une décision absolument contraire sur une même matière. Si notre cas avait passé en Cour suprême le 10 janvier 1890, comme on s'y attendait d'abord, le juge Clarence confirmait d'emblée la décision de la Cour de Mannar. Un mois plus tard, le juge Burnside trouvait que le juge de la Cour du district n'avait pas eu le sens commun en décidant ce cas comme il l'avait fait.

Aussitôt le résultat connu, les jacobites ne perdirent pas de temps, et quoique la décision de la Cour suprême ne fût pas encore publiée, ils expédièrent dans Mantotte un certain L.-M. Soarès, prêtre schismatique récemment ordonné par Alvarez. Ce prêtre, dont l'ordination est pour le moins douteuse, est un misérable gamin ramassé par l'archevêque intrus dans les égouts de Goa, amené par lui à Colombo, et ordonné prêtre après trois ou quatre mois de séjour à Ceylan. Il paraît avoir de vingt à vingt-deux ans. Avide de grands noms et de titres

ronflants, à l'exemple de son maître d'ailleurs, il se fait modestement appeler *le chanoine Soarès, vicaire général de Sa Grâce Mas Julius Ier, archevêque de Ceylan.* Mais nos chrétiens, peu habitués à ces longues phrases, l'appellent simplement le *Patani* (espèce de vagabond du nord de l'Inde), et ses propres ouailles le connaissant mieux sous cette dernière appellation que sous le titre honorifique dont il se décore, nous continuerons, pour plus de simplicité, à le désigner dans cette notice sous ce nom plus connu du public.

Le *Patani* arriva donc dans Mantotte au commencement de mars 1890. Son but était de se rendre directement à Parapankandal, et de reprendre possession, au nom de la secte, de l'église tant convoitée. Il se heurta à un obstacle qu'il n'avait pas prévu. L'église se trouvait occupée, et le P. Sandrasagara, qui y était installé, n'était pas homme à céder la place au premier venu. Il avait pris, d'ailleurs, ses mesures pour qu'on ne pût le déloger ni par force, ni par surprise. Entouré d'une escorte sur laquelle il pouvait compter, il avait, de plus, trouvé le moyen de réunir autour de lui un certain nombre de chrétiens fidèles, qui, sous prétexte de préparer l'église pour la célébration des fêtes de Pâques, montaient la garde nuit et jour autour du sanctuaire. Les villages voisins, encouragés par les dispositions prises par le Père, commencèrent peu à peu à se rassurer. Quand les fêtes de Pâques arrivèrent, les craintes occasionnées par la décision de la Cour suprême s'étaient à peu près évanouies, et tout le monde accourut au sanctuaire. Dès le jeudi saint, plus de deux mille personnes s'y trouvaient assemblées, et le dimanche de Pâques, à la messe, le nombre des assistants dépassait six mille. Jamais pareille affluence ne s'était vue à Parapankandal, même dans ses plus beaux jours, avant le schisme de

1849-1860. Un vieillard, venu de Pésalai, me disait en pleurant : « Père, j'étais présent il y a trente ans, à Parapankandal, quand le P. Gourdon y célébra les fêtes de Pâques au milieu d'un schisme. Les schismatiques d'alors sont avec nous aujourd'hui... Les schismatiques d'aujourd'hui seront avec nous demain; jamais la Vierge de Parapankandal ne permettra au schisme de s'enraciner ici. » Puisse la prophétie du pauvre vieux s'accomplir bientôt ; c'est le plus ardent de nos vœux!

Le *Patani* voulut essayer une contremanifestation. Dès le vendredi saint, il s'était transporté à Uilankuland, à 2 milles seulement de Parapankandal. Le soir, les schismatiques devaient avoir dans la forêt la représentation des scènes du crucifiement et de la sépulture. Je ne sais si ce programme fut exécuté ou non ; mais ce que j'ai vu de mes yeux, c'est que ses propres ouailles ne purent résister à l'attrait qui les poussait à Parapankandal, et, dans la nuit du vendredi au samedi, les vérandas de l'église étaient pleines de jacobites. Je dus même user d'autorité pour protéger l'un d'eux, qui avait oublié d'ôter son turban au moment où l'on déposait la statue de Notre-Seigneur dans le sépulcre, contre la fureur de nos chrétiens qui voulaient lui faire un mauvais parti.

Pour couvrir leur échec et échapper au ridicule dont on les couvrait, les schismatiques imaginèrent de répandre le bruit qu'ils n'attendaient que la publication du décret de la Cour suprême pour reprendre possession de l'église, et que, dès que ce décret serait publié, les *prêtres italiens*, comme ils s'obstinent à nous appeler, quitteraient avec armes et bagages.

Ce décret parut enfin le 10 avril 1890. Sir Bruce Burnside, après deux mois de réflexions intimes, rendait public le fruit de ses longues méditations. Il ne voyait

dans l'église de Parapankandal qu'un « bâtiment en briques couvert de tuiles ». Que ce bâtiment servît d'église ou d'« écurie à chevaux », peu lui importait. Deux partis réclamaient la possession de ce bâtiment : les plaignants, l'évêque de Jaffna et un prêtre nommé par lui, n'avaient pas prouvé de titre à cet immeuble : donc ils n'y avaient aucun droit. La nomination de l'évêque de Jaffna par le Pape, le Concordat et ses conséquences, les droits de l'évêque, etc., etc., tout cela n'était que des « hors-d'œuvre ecclésiastiques » avec lesquels la Cour n'avait rien à faire. « Qu'une personne nommée par un souverain étranger puisse, en vertu de cette nomination, s'arroger une autorité quelconque, soit SPIRITUELLE, soit civile, sur les sujets de notre Gracieuse Souveraine, sans qu'ils y consentent de leur plein gré, il serait ridicule de le supposer. » Or, « le digne prélat qui porte le titre, et que les défendants eux-mêmes admettent comme évêque de Jaffna », n'a pas prouvé que l'église en litige lui appartienne ou par achat, ou par transfert, ou par quelque autre titre légal. Donc il n'y a pas droit. — Voilà le résumé des motifs sur lesquels s'appuie le décret de la Cour suprême. Cette Cour, en outre, nous condamnait aux dépens, ce qui, dans l'état financier où se trouvait le diocèse, nous était plus sensible encore que les insultes gratuites dont le juge avait assaisonné ses considérants.

Pour comble de malheur, la santé du cher P. SANDRASAGARA commençait à faiblir. Il ne fallait rien moins, cependant, que le zèle, le tact et le dévouement de ce Père, dans les circonstances difficiles que nous allions avoir à traverser. Monseigneur, dans cette conjoncture, voulut bien, au prix de grands sacrifices, nous prêter le P. GOURET, pour remplacer momentanément le P. SANDRASAGARA et lui permettre un changement d'air. La grande

expérience, le dévouement sans bornes, la connaissance qu'avait des lieux et des personnes ce vétéran des missionnaires de Mantotte, nous faisaient désirer vivement son arrivée parmi nous. Le diocèse de Jaffna et la Congrégation entière lui seront à jamais reconnaissants du dévouement qu'il a montré en cette circonstance. Pour ma part, je dois à ses bons conseils, dictés par une expérience de près de quinze ans dans ce district, d'avoir évité bien des faux pas où, infailliblement, je me serais laissé entraîner, si je n'avais eu à côté de moi ce mentor des missionnaires. Dieu seul connaît tous les services qu'il a rendus à la cause catholique dans ce district de Mannar-Mantotte, et comme il n'attend sa récompense que de lui seul, je ne veux pas ici faire souffrir davantage son humilité en exposant à ses supérieurs tous les trésors de charité, d'abnégation et de dévouement que j'ai pu admirer dans ce cœur d'apôtre pendant le temps qu'il a passé dans ce district.

Les autres Pères de la Mission, tout occupés qu'ils étaient de leur travail respectif, n'ont pas manqué de fournir leur contingent pour la garde de l'église. Le P. Daurat, pendant un mois environ, le P. Owen à différentes reprises, et le P. Larnaudie, se sont faits un bonheur de remplacer le P. Sandrasagara, quand la maladie ou des affaires urgentes l'éloignaient du sanctuaire.

Mais le travail le plus pénible, la lutte corps à corps avec le schisme, le maintien des droits des catholiques, l'organisation du parti resté fidèle au pasteur légitime, c'est incontestablement au P. Sandrasagara que nous le devons. Il s'est, pendant de longs mois, constitué prisonnier volontaire dans un pays réputé inhabitable pendant la saison des pluies. Il a tout sacrifié à la cause dont il a été constitué le champion : ses inclinations personnelles, ses œuvres favorites, ses projets de réorga-

nisation de la Mission de Vanny dont il était chargé, sa santé même, tout a été laissé de côté pour mener à bonne fin une œuvre dont les difficultés auraient épouvanté de plus courageux que lui. Bien plus, il a su se sacrifier lui-même, et sans absolument rien comprendre dans un plan où nécessairement le plus grand secret était requis pour en assurer le succès, il a su plier sa volonté aux moindres désirs, aux directions, même les plus contradictoires en apparence, que lui imprimaient ses supérieurs. Cette obéissance aveugle de la part de celui qui jouait le principal rôle dans cette affaire, Dieu l'a récompensée en le maintenant jusqu'ici en possession de l'église de Parapankandal, malgré tous les efforts de ses adversaires.

Frustrés dans leur espoir d'avoir les fêtes de Pâques à Parapankandal, les jacobites s'étaient rejetés sur l'idée qu'ils y célébreraient les fêtes de l'Assomption. Leur but était d'épouvanter nos catholiques et d'obtenir par la peur ce qu'ils n'avaient pu obtenir par la ruse. Les bruits les plus étranges, les nouvelles à sensation étaient répandus à plaisir. Tantôt c'était l'évêque de Jaffna que la peur avait poussé à s'enfuir en Europe; tantôt c'était votre serviteur qui se cachait dans les jungles de Vanny pour échapper aux recherches de la police qui le poursuivait pour le mettre en prison ; tantôt encore c'était Alvarez lui-même qui arrivait à la tête d'un régiment de soldats russes (!) pour nous mettre à la porte de l'église de Parapankandal. Et nos peureux catholiques avalaient tout cela comme du pain béni !... Je n'oublierai jamais l'étonnement et la surprise que manifesta un jour le chef d'une de nos églises en me rencontrant sur la grande route, au moment où je me rendais en plein midi de l'église de Suria-Kattai-Kadhu à Nanathau : « Mais, Père, où allez-vous ainsi en plein jour ? — A Nanathau. —

Mais la police vous y trouvera ! — Et pourquoi faire ? — Elle vous cherche depuis huit jours pour vous mettre en prison. — J'étais, ce matin, avec le chef de la police, et il ne m'en a rien dit ; il m'a même promis d'envoyer deux policemen à Parapankandal pour protéger le P. Sandrasagara, dans le cas où les jacobites seraient disposés à y faire du tapage. » Le brave homme n'en revenait pas, surtout quand je lui appris que Mgr Mélizan, qu'il croyait parti pour l'Europe, se trouvait à Batticaloa où il était allé prêcher la mission.

Pendant tout ce temps, le P. Sandrasagara avait fort affaire, à Parapankandal, pour déjouer les menées des schismatiques et ranimer les courages ébranlés des catholiques. Les préparatifs pour la fête de l'Assomption furent poussés par lui avec activité. De temps en temps, les schismatiques envoyaient des émissaires pour tâcher d'épouvanter les travailleurs et faire manquer la fête. C'est ainsi que, vers le commencement d'août, l'un d'entre eux s'introduisit dans l'église, menaça les catholiques du bâton dont il était armé et jeta la consternation dans le timide troupeau. Le P. Sandrasagara en profita pour demander aide et protection à la police ; ce qui lui fut accordé. L'arrivée de deux « bonnets rouges » à Parapankandal ne contribua pas peu à rassurer nos catholiques, et la fête se célébra, sans autre encombre, avec tout l'éclat possible. Près de huit mille chrétiens répondirent à l'appel du P. Sandrasagara ; l'enthousiasme était à son comble, et désormais la victoire paraissait assurée aux yeux de tous.

Depuis plus de quarante ans, nos chrétiens n'avaient pu célébrer à Parapankandal cette fête si populaire du « Koutam » (confraternité), et son rétablissement dans cette église, après quarante ans d'exil, était, à leurs yeux, le gage assuré d'un avenir meilleur.

Je ne chercherai pas ici à décrire cette fête populaire entre toutes parmi nos chrétiens de Mantotte. La critique des pays civilisés sans doute trouverait bien à redire à cet enthousiasme enfantin, à ces démonstrations, parfois puériles, de la foi et de la piété de nos gens des bois. Quelques-uns mêmes trouveraient à redire à la profusion des décorations et des embellissements dont se couvrent momentanément les murs de l'église et les environs du sanctuaire. *Ad quid perditio hæc?* diraient-ils peut-être. Mais ceux qui ont passé quelques années dans ces pays de l'Orient trouvent cela tout naturel, parce qu'ils savent que, pour les Indiens, il n'y a pas de fête sans banderoles et sans lumières, et que, pour eux, la fête est d'autant plus belle qu'il y a plus de lumières, plus de drapeaux et plus de bruit.

Le bruit surtout ne manqua pas à Parapankandal dans la nuit du 14 au 15 août 1890. Tous les tambours du pays et les tam-tams des pays voisins s'y étaient donné rendez-vous. A l'arrivée de chaque « koûdou » ou « sarolai », c'était un vacarme à faire tomber les murs de l'église, s'ils avaient été moins solides. Ces « koûdous » ou « sarolais » sont de grands brancards richement ornementés, surmontés d'une niche contenant les statues des saints patrons des églises. Chaque village a le sien, et nos chrétiens attachent une grande importance à leurs «sarolais». C'est l'autel portatif, le palladium en quelque sorte de la chrétienté. Souvent ils ne se gêneront guère pour causer, rire et même fumer dans les huttes qui leur servent d'église. Mais la « sarolai » est-elle exposée, toutes les têtes se découvrent, les rires et les conversations cessent, tout le monde est à genoux, les prières s'entonnent, la piété et le respect prennent la place des badinages et des jeux. La « sarolai » ou le « koûdou » donc, vous le voyez, remplacent en quelque sorte le ta-

bernacle, dont, hélas ! la majeure partie de nos églises de village sont encore privées.

D'après un usage antique et solennel, les villages de Mantotte se rendaient à Parapankandal pour la fête du 15 août, accompagnant leur « koûdou ». Cet usage était tombé en désuétude depuis le malheureux schisme de Migel Philip Mascareñhas. Le P. Sandrasagara eut bien soin de le rétablir cette année, et la présence de ces innombrables « koûdous » donna à la fête un éclat qu'elle n'aurait pas eu sans cela. L'effet était des plus pittoresques, et, lorsque la procession de ces « koûdous », alignés les uns derrière les autres, sortit de l'église, à l'issue de la grand'messe, l'enthousiasme des gens ne connut plus de bornes. Hommes et femmes pleuraient de joie au souvenir des grands jours où Mantotte et Vanny tout entiers accouraient à Parapankandal pour la célébration de la fête triomphale de la Mère de Dieu, comme on l'appelle dans ce pays.

L'effet produit par la célébration de cette fête fut immense, tant sur l'esprit de nos catholiques qui, par là, avaient appris à se compter, que sur les schismatiques que nos succès commençaient à décourager. Pour moi, heureux spectateur de ce triomphe de la foi catholique sur le schisme et l'hérésie, je ne pus m'empêcher de me reporter en esprit au 15 août 1889. C'était de cette même église de Parapankandal qu'un an auparavant un malheureux prêtre apostat, au sortir d'une orgie où sa raison avait fait naufrage aussi bien que sa connaissance du latin, lançait contre Mgr Mélizan et contre moi une lettre d'excommunication datée du 15 août 1889 : *Ecclesia cathedralis Parapankandal sub die festo Assumptione !*

Au moment où j'écris ces lignes, j'apprends que l'auteur de cette lettre d'excommunication a fait sa soumission à l'archevêque de Goa, son pasteur légitime.

La fête de l'Assomption terminée, les passions, pendant quelque temps, semblèrent se calmer de côté et d'autre. A part quelques escarmouches que les jacobites tentèrent pour obtenir d'être réintégrés dans la possession de l'église, les choses restèrent dans le *statu quo* jusqu'au 24 novembre 1890.

A cette date, les schismatiques, grâce aux connivences secrètes d'un traître du parti catholique, parvinrent enfin à faire présenter à la Cour une motion demandant la réintégration des défendants dans l'église de Parapankandal, et la restitution des biens meubles appartenant à cette église.

Le 5 décembre suivant, je recevais de la Cour un papier me notifiant : 1° que je ne pouvais pas m'opposer à la reprise de possession de l'église par les défendants ; 2° que j'avais à leur restituer, avant le 31 décembre 1890, tous les biens meubles appartenant à cette église. L'ordre de quitter l'église et de ne pas m'opposer à la réinstallation des défendants ne souffrait pas de délai, et était exécutable dès l'instant même. J'obtins cependant qu'on remît au lundi, 8 décembre, l'exécution du décret. Cela me laissa le temps de prévoir les détails et de mettre le P. Sandrasagara au courant de ce qu'il avait à faire dans la circonstance. Le 8 décembre, vers les dix heures du matin, le fiscal, accompagné d'une trentaine environ de jacobites, se rendit au sanctuaire. Il trouva l'église fermée, les abords du presbytère solidement barricadés, et quelques centaines de catholiques, tous bien armés, prêts à porter secours au Père en cas de besoin. Suivant les ordres qu'il avait reçus, l'officier de la Cour s'arrêta à l'extérieur de la propriété, appela nommément les plaignants et leur enjoignit de sortir de l'enclos. Comme ni l'un ni l'autre des plaignants n'étaient présents à l'appel, il n'eut pas grande difficulté à exécuter cette première

partie de son mandat. S'adressant ensuite au P. Sandrasagara, qui lui barrait le chemin, il lui demanda au nom de qui et de quel droit il occupait cette église. Le Père lui dicta sa réponse, protestant d'avance contre toute intrusion de schismatiques dans une église catholique dont il avait la garde au nom des chrétiens du district, et dont seul il était responsable devant la loi. La comédie était finie ; le fiscal renvoya les jacobites, disant qu'il ne pouvait faire davantage pour eux et les avertissant que toute tentative illégale de leur part pour s'emparer de l'église serait sévèrement punie par la loi. Ce n'était pas cependant ce que voulaient nos adversaires ; mais ne se voyant pas en nombre suffisant pour mettre *hic et nunc* leur projet en exécution, ils firent mine de se retirer. Aussitôt l'église se rouvrit et le Père, après avoir dit la sainte messe, renvoya ses chrétiens, persuadé que tout était terminé, pour ce jour-là au moins. Il ne restait, à Parapankandal, que son gardien, le P. Owen, que j'avais envoyé à son secours, et quelques serviteurs, lorsque, vers les trois heures de l'après-midi, on vit arriver une centaine environ de jacobites, marchant en silence, à la file les uns des autres, et se dirigeant vers l'église. Le P. Sandrasagara et le P. Owen allèrent à leur rencontre ; mais déjà ils s'étaient mis en devoir de renverser les obstacles et avaient fait une large trouée dans la haie de l'enclos. On ne pouvait songer à les repousser par la force ; aussi les Pères, après avoir hautement protesté contre l'invasion de leur domicile, se retirèrent prudemment et s'enfermèrent dans le presbytère. Pendant ce temps, les schismatiques avaient pris possession de l'église et s'y étaient installés. Maîtres de la position, ils expédièrent aussitôt un courrier au « Patani », qui se trouvait toujours à Mannar, pour lui dire de se rendre à Parapankandal. La nouvelle de l'invasion de l'église se

répandit bientôt. A 10 heures du soir, je l'appris moi-même à Mannar. Mais Vangalai, Aripo et les villages catholiques des environs de Parapankandal l'apprirent bien plus tôt. Dès 6 heures du soir, des bandes de Paravars, courant à travers champs, armés de bâtons, avaient été vues se rendant à l'église. Au coucher du soleil, une centaine environ se trouvaient réunis autour du sanctuaire. Leur attitude menaçante, leurs conférences privées, tout faisait bien prévoir qu'ils n'étaient pas venus là pour être simples spectateurs de l'envahissement de l'église par les schismatiques. Ces derniers eux-mêmes, témoins des préparatifs qui se faisaient, commençaient à trouver que leur position n'était pas des plus enviables. Le P. Sandrasagara cependant était arrivé jusqu'alors à empêcher qu'on en vînt aux mains. Les pourparlers avaient commencé. Les jacobites ne voulaient pas empêcher les « Paravars » d'entrer dans l'église... ils leur reconnaissaient ce droit... ils allaient, d'ailleurs, leur ouvrir les portes. Les « Paravars » s'apaisaient un peu ; leurs cris devenaient moins menaçants. Les schismatiques reprenaient courage ; les portes, au lieu de s'ouvrir, se barricadaient davantage. Les « Paravars » s'en aperçurent et, après une heure environ de vaine attente, forcèrent l'entrée, renversant et portes et ceux qui les soutenaient. Dans la mêlée, un jacobite des plus marquants, le poète de la caste, a la tête fendue et tombe à la renverse. Les Paravars restent maîtres du terrain ; les schismatiques sont refoulés vers le fond de l'église, les assaillants se tenant vers la partie supérieure de l'édifice. La nuit se passa ainsi sans autre encombre, les deux partis occupant leurs positions respectives.

Le lendemain, les Pères dirent la sainte messe à l'heure ordinaire, les Paravars entourant l'autel et récitant le chapelet. Les messes terminées, les catholiques com-

mencèrent à prendre leurs mesures pour faire évacuer l'église par les schismatiques. Ces derniers ne se montrèrent pas trop empressés à céder à leurs sommations. Leur arrogance même devenait insupportable aux yeux de nos catholiques. Enhardis par les procédés insinuants de leurs adversaires, ils commençaient à se montrer de plus en plus exigeants. Ils en étaient arrivés même à allumer du feu dans l'église et ils s'apprêtaient à y faire cuire leur riz, quand les Paravars, ne pouvant supporter davantage cette insulte au lieu saint, tombèrent sur eux à coups de bâton. Ce fut aussitôt un sauve-qui-peut général. Abandonnant tout ce qu'ils avaient apporté avec eux, parapluies, vêtements, riz, ustensiles de cuisine, poursuivis de tous côtés par les catholiques, les jacobites se jetèrent par toutes les issues en dehors de l'église, roulèrent à travers l'eau des étangs, se sauvant comme ils pouvaient à travers la vase, les broussailles, et regagnant leurs pénates plus vite qu'ils n'étaient arrivés. Dans toutes les directions on les voyait se roulant, se tordant, ruisselants d'eau et de boue, et, il faut bien l'avouer, marquant leur passage par de longues traînées de sang, qui coulait des blessures qu'ils avaient reçues dans la mêlée. Le P. Sandrasagara et le P. Owen eurent toutes les peines du monde à retenir les catholiques. Si on les eût laissé faire ce jour-là, le schisme jacobite était à jamais noyé dans le sang de ses adeptes.

Les schismatiques ne s'étaient évidemment pas attendus à une résistance pareille. Ils avouèrent plus tard que s'ils avaient su que les Paravars viendraient au secours du Père, ils ne se seraient jamais avancés à ce point. Il fallait cependant une compensation à leur défaite, et un moyen de laver leur honneur compromis aux yeux des autres castes. Ils eurent, pour cela, recours à la loi, et intentèrent huit procès en police correctionnelle contre

les Paravars. Le juge les reçut comme ils le méritaient, leur reprocha d'avoir cherché eux-mêmes ce qu'ils avaient attrapé en violant le domicile des autres, et renvoya les défendants des fins de la plainte.

Mais voyons ce qui se passa dans les villages paravars de Vangalai et d'Aripo dans cette soirée à jamais mémorable du 8 décembre 1890. Quand la nouvelle de l'envahissement de l'église par les schismatiques arriva dans le premier de ces villages, les hommes se disposaient à partir pour la pêche. Déjà la plupart s'étaient rendus au rivage. Il ne restait au village que les femmes et les enfants. Mais les « viragos » de Vangalai ne se laissent pas facilement démonter. Quoiqu'elles n'aient jamais vu, et probablement qu'elles n'aient jamais entendu parler de Marseille, elles ont bien des points de ressemblance avec les « dames de la halle » de la cité phocéenne. Comme elles surtout, elles ont la langue bien pendue, et parfois aussi, quand l'occasion se présente, la poigne solide. Aussi, dans bien des ménages, à Vangalai, c'est la femme qui fait la loi. Or, ces « dames », en apprenant que leur église favorite était au pouvoir des schismatiques, s'étaient mis en tête que cela ne pouvait rester en cet état. La cloche du village est aussitôt sonnée à toute volée; les hommes sont rappelés du rivage; on les arme d'un bâton, et on les lance à la poursuite des jacobites avec l'ordre bien accentué de ne pas remettre les pieds au village avant d'avoir purgé l'église de cette engeance. On comprend dès lors l'ardeur qui les poussait vers Parapankandal, et leur désir d'en finir au plus tôt avec les jacobites. A leur retour, on les reçut en triomphe, et ils furent jugés dignes de prendre part au repas qui fut préparé en leur honneur.

Mais restait à exécuter l'ordre que j'avais reçu de la Cour pour la restitution des biens meubles appartenant

à l'église. D'un côté, je ne me trouvais nullement disposé à faire cette restitution ; de l'autre, je ne voulais pas m'exposer à commencer l'année 1891 dans les prisons de Sa Majesté Britannique. Je choisis un moyen terme, et, dès le 29 décembre 1890, je présentai un *affidavit*, où je protestai de mon désir d'observer la loi, mais où je me déclarai dans l'impossibilité de complaire à l'ordre que j'avais reçu, vu que : 1° ces biens meubles, je ne les avais pas reçus de la Cour ; 2° qu'il n'était pas en mon pouvoir de les rendre parce que je ne les avais plus en ma possession, ayant été mis à la porte de l'église par ordre même de la Cour. Notice de mon *affidavit* fut servie aux défendants, et le 20 janvier 1891 fixé pour l'examen des motifs. Deux des intéressés répondirent seuls à l'appel et demandèrent un renvoi de six semaines pour l'audition du cas. Pour de graves raisons, je refusai d'admettre ce terme, et je leur offris trois mois. Le juge et les partis acceptèrent cette date, et le 20 avril fut fixé comme dernier terme. C'est donc à cette époque que se livrera la dernière bataille de cette longue lutte... à moins toutefois que le mauvais génie qui dirige les destinées du parti jacobite, dans ces quartiers, ne trouve moyen de susciter de nouveaux embarras que nous ne pouvons prévoir encore, mais dont la divine Providence, par l'intercession de Marie Immaculée, saura nous tirer, comme Elle nous a tirés de tous ceux qu'on nous a suscités jusqu'ici.

Un mot, pour terminer, des chefs du parti schismatique. Alvarez et ses prêtres révoltés partirent de Colombo vers le commencement de mars 1890, laissant derrière eux deux malheureux apostats, dont l'un fut chargé des schismatiques de Colombo, et l'autre vint planter sa tente dans le district de Mannar-Mantotte. Nous fûmes quelque temps sans recevoir des nouvelles

du chef de ce parti. Puis, enfin, le journal l'*Anglo-Lusitano de Goa,* nous apprit la conversion et le retour à l'unité du vicaire général d'Alvarez, le trop fameux V. da Cuñha, qui s'était soumis au patriarche archevêque. Quelque temps après, nous apprîmes que les chefs de la révolte avaient eu des démêlés avec la police goanaise, et s'étaient vus condamnés à quitter « les insignes d'une dignité qu'ils ne possédaient pas ». Cet acte d'autorité, un peu tardif, il est vrai, de la magistrature portugaise, fut bientôt suivi du retour et de la conversion de F. Absen, le sixième défendant dans le cas de Parapankandal, et l'auteur de la lettre d'excommunication qui fut lancée contre moi le 15 août 1889. Les autres prêtres suivirent bientôt son exemple, et au commencement de décembre 1890, nous apprîmes par les pèlerins qui se rendirent à Goa pour l'exposition du corps de saint François-Xavier, qu'Alvarez, abandonné des siens, retiré dans sa maison paternelle, menait une existence triste, isolée, et qu'il songeait sérieusement à faire sa soumission à l'archevêque de Goa. Les journaux ne tardèrent pas à confirmer cette nouvelle. Nous n'avons pas appris, cependant, que cette conversion ait eu lieu, sinon que le soi-disant archevêque de Ceylan vient de se rendre auprès de l'évêque de Damaüm dans l'intention, croit-on, de le supplier d'intercéder pour lui auprès du patriarche. Puisse le Seigneur mener à bonne fin ces démarches, et ramener enfin dans le droit chemin cet égaré. Sa conversion amènera, nous l'espérons, la fin de ce lamentable schisme, et rendra la paix et le repos à cette portion du troupeau que l'ignorance plutôt que la malice a entraînée dans les voies du schisme et de l'hérésie.

Ne l'oublions pas toutefois, l'esprit qui a amené ce schisme existe toujours. Les meneurs ne semblent nullement disposés à déposer les armes. La mauvaise se-

mence déposée par Alvarez et Cie pourrait bien continuer à germer pendant quelques années encore. Les variations mêmes que les chefs du parti cherchent petit à petit à introduire dans les doctrines et les croyances de la secte sont une preuve que Satan est toujours à l'œuvre. Les noms mêmes dont ils se sont successivement affublés nous montrent qu'ils ne sont pas encore au bout de leurs ruses. Après s'être appelés *syriens* et *jacobites;* après avoir reconnu le patriarche de Babylone, puis celui d'Antioche, puis enfin Alvarez lui-même comme le chef de leur parti, ils ont tout dernièrement adopté un nouveau nom, et se font maintenant appeler *catholiques indépendants*. Est-ce une nouvelle phase qui va s'ouvrir dans leur révolte?... Espérons, au contraire, que ce nom, quand ils en comprendront le sens et la portée, ramènera ceux qui sont encore de bonne foi, et leur fera comprendre que dans l'Église catholique il ne peut y avoir qu'un seul troupeau soumis au seul et unique pasteur, le vicaire de Jésus-Christ sur terre, notre saint Père le Pape de Rome.

P.-S. — Le 20 avril 1891, le cas fut appelé en Cour, et le procès jugé en notre faveur. Le juge décida qu'il y avait lieu de révoquer l'ordre issu le 24 novembre 1890. A la réception de cette bonne nouvelle, Mgr Bonjean, qui avait tant travaillé pour assurer le succès, m'écrivait à la date du 21 avril: «*Sit nomen Domini benedictum!* Après quarante ans de souillures, voici donc Parapankandal rendu à sa sainteté première. Notre-Dame du Rosaire sera désormais la reine de Mantotte!... Combien de missionnaires ont rêvé de ce retour! Et combien cela paraissait un pur rêve! Aujourd'hui *laqueus contritus est, et nos liberati sumus*... Et dire que nos ennemis ont autant que nous concouru à ce résultat! *Salutem ex ini-*

micis nostris et de manu omnium qui oderunt nos. Voici une belle ère qui s'ouvre pour ce pauvre Mantotte. Nos successeurs ne sauront jamais au prix de quel héroïque dévouement ce résultat a été acquis. Deux missionnaires y ont laissé la vie : au commencement, le P. Ciamin ; à la fin, le P. Saint-Geneys (Aristide). »

Cette prophétie se réalisera un jour, j'espère. Mais, en attendant, le diable n'a pas déposé les armes. Dans l'espoir que la Cour suprême de Colombo leur sera aussi favorable cette fois-ci que dans le premier cas de Parapankandal, nos adversaires y ont de nouveau fait appel contre la décision de la Cour de Mannar. Nous espérons, de notre côté, que le Sacré Cœur et Notre-Dame du Rosaire déjoueront leurs vains projets et nous accorderont une victoire complète et décisive.

C. Massiet, o. m. i.,
Missionnaire apostolique.

Une nouvelle lettre du R. P. Massiet à N. T. R. Père général va nous donner la suite de cette lutte contre le schisme jacobite.

Madhu, 14 avril 1892.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

Je voulais, avant de vous écrire, attendre le résultat définitif de tous nos procès avec les schismatiques du district de Mannar-Mantotte. Mais ce résultat se faisant attendre plus que nous ne l'avions espéré d'abord, je reprends aujourd'hui le récit des événements qui se sont succédé depuis le 14 mai 1891, date de ma dernière lettre sur le schisme jacobite dans Mantotte.

Les schismatiques ayant fait appel contre la décision du 20 avril 1891, donnée en notre faveur par la Cour de Mannar, la Cour suprême purement et simplement rejeta

cet appel, et confirma le décret de la cour inférieure. Ce jugement de la Cour suprême, rendu public le 2 septembre 1891, vint de nouveau jeter le trouble et la confusion dans le camp jacobite. Une large majorité des schismatiques penchait vers la soumission à l'évêque de Jaffna. Quelques-uns vinrent me trouver à Madhu, et entamèrent avec nous des pourparlers qui, nous l'espérions, devaient aboutir, sinon au retour de tous les schismatiques, du moins à la conversion d'un grand nombre d'entre eux. Le jour avait même déjà été fixé pour recevoir leur soumission, lorsque tout à coup éclata dans Mantotte une épidémie de choléra qui, en quelques jours, enleva plus de cent personnes. Nous avions bon espoir que cet auxiliaire inattendu que la Providence envoyait à notre secours mettrait le sceau aux négociations entamées et ramènerait dans le devoir les quelques récalcitrants qui, jusqu'alors, avaient fait la sourde oreille à toutes les propositions de paix qu'on leur avait faites. Cet espoir était d'autant plus fondé que, dès le premier jour de l'apparition de l'épidémie dans le village de Parapankandal, le parti schismatique m'envoya chercher pour administrer aux malades les secours de la religion. Malheureusement, ces bonnes dispositions, inspirées par la peur de l'épidémie, s'en allèrent en fumée dès que le choléra disparut de Mantotte. On n'osa pas, cependant, nous renvoyer de but en blanc. On promit de se soumettre après la saison des pluies, alors que les travaux des champs seraient terminés et que les communications entre villages deviendraient plus faciles.

Sur ces entrefaites, je partis pour Pussellawa, et, vers le 15 décembre, j'y reçus la nouvelle que les schismatiques avaient fait de nouvelles démarches en cour pour rentrer en possession de l'église de Parapankandal. Le 11 décembre, l'un des défendants dans le premier procès

jura un *affidavit* et demanda à être réintégré dans ses droits sur l'église. La notification de cet *affidavit* ne nous fut faite officiellement que le 11 février 1892, et le 15 mars fut fixé pour l'examen du cas. Nos avocats, tant de Colombo que de Jaffna, furent d'avis unanime que nous n'avions pas à nous inquiéter le moins du monde de ce cas, que la chose étant *res judicata*, la Cour n'avait aucun droit de rouvrir ces débats. On alla même jusqu'à me conseiller de ne pas paraître en cour ce jour-là. Cependant, sur l'avis d'un de nos avoués, on me proposa de paraître seul, et uniquement pour protester contre la procédure. Le juge, un jeune homme de vingt-cinq ans, nouvellement arrivé à Mannar, ne voulut rien entendre et passa par-dessus toutes les observations que je lui fis. Renouvelant, en faveur des schismatiques, l'ordre du 24 novembre 1890, il y ajouta, de sa propre autorité, un décret pour remettre les jacobites en possession de l'église et me condamna aux dépens. Je ne dirai rien de l'illégalité de cet ordre, qui étonna jusqu'à l'avocat de la partie adverse. « M. Pagden, disait-il en sortant de la Cour, s'est heureusement souvenu de son origine, et il a voulu avoir son Sedan contre le P. Massiet ; c'est ce qui nous a fait gagner notre procès. » J'ignore si le juge a réellement du sang prussien dans les veines ; mais jamais je ne croirai qu'il se soit laissé influencer par des considérations de cette nature. Sa jeunesse, son ignorance complète de la loi, et peut-être bien aussi la leçon si bien méritée que lui infligea, il y a quelques années, S. Gr. Mgr Bonjean, expliquent suffisamment, à mes yeux, l'ordre absurde qu'il signa contre nous le 15 mars dernier.

Nos adversaires se hâtèrent de recueillir les fruits de leur victoire. Dès le lendemain du 15 mars, ils demandèrent à la Cour et obtinrent l'exécution du décret de la veille. Le 18, la police se rendit à Parapankandal

pour remettre l'église entre les mains des schismatiques. Ils avaient espéré prendre le P. Sandrasagara à l'improviste ; mais nos catholiques de Mantotte veillaient. Quand les hommes de la police arrivèrent sur les lieux, à 8 heures du matin, ils trouvèrent la propriété solidement barricadée, et le P. Sandrasagara entouré de ses chrétiens et prêt à répondre. Malheureusement pour les schismatiques, nos gendarmes ceylanais n'ont pas passé par l'école de M. Constans et ne s'entendent guère à crocheter les maisons religieuses et les chapelles de communautés. L'eussent-ils fait, il y aurait eu à Parapankandal, ce jour-là, plus d'une Henriette Bonnevie, et la police n'en serait pas sortie aussi facilement qu'à Chateauvillain. Elle eut le bon esprit de se retirer sans mot dire, et de laisser le P. Sandrasagara en paisible possession de l'église et de ses dépendances.

Le lendemain, les jacobites, furieux de ce nouvel échec, présentèrent à la Cour une pétition demandant que l'évêque de Jaffna, le P. Massiet, et le P. Sandrasagara comme leur agent, fussent tous trois poursuivis et punis pour résistance à un ordre de la Cour. L'examen du cas fut fixé pour le 4 avril. Le juge avait tellement à cœur d'en finir avec cette affaire, qu'il négligea même de nous laisser le délai légal pour préparer notre défense. Nous eûmes beau le lui faire remarquer, il passa outre et maintint la date fixée pour le cas. Nos instances, cependant, et la menace d'en référer à la Cour suprême lui firent comprendre qu'il avait été un peu vite dans toute cette affaire. Aussi prit-il le parti de demander à un avocat de Colombo une consultation pour savoir comment juger ce cas. Nous ignorons quelle fut la réponse. Mais, à partir de ce moment, le juge changea complètement sa manière d'agir à notre égard. Quand nous parûmes en cour, le 4 avril, nous le trouvâmes tout

à fait disposé en notre faveur. Non seulement il rejeta la plainte de nos adversaires, mais, chose inouïe jusqu'ici, il les condamna à nous payer tous les frais du procès.

Cette décision de la Cour, contre laquelle il n'y a pas d'appel, met fin, pour Monseigneur et pour moi, à cette longue lutte commencée il y a plus de trois ans. Ce que nous avons souffert l'un et l'autre, durant ces trois années, Dieu seul le sait! Si Mgr Mélizan, en se retirant de ce champ de bataille, n'a pas la consolation d'y avoir remporté une victoire complète et décisive, du moins il a celle d'avoir fait noblement son devoir en luttant pour les droits de l'Église et du Saint-Siège. Pour moi, je m'estimerai toujours trop heureux d'avoir eu l'honneur d'être appelé par mes supérieurs à travailler pour cette œuvre, pour laquelle je consacrerai volontiers le reste de ma vie et de mes forces.

Et, maintenant, le P. Sandrasagara reste seul sur la brèche. Dès le lendemain de leur échec du 4 avril, les schismatiques lui ont intenté un nouveau cas civil pour la possession de l'église de Parapankandal. De l'issue de ce cas dépend l'existence ou la non-existence du schisme jacobite ou, pour parler le langage des schismatiques eux-mêmes, du *vieux catholicisme*, à Ceylan (1). Si la Cour décide ce cas contre le P. Sandrasagara, le schisme continuera à végéter dans Mantotte. Si, au contraire, la Cour nous est favorable, le schisme reçoit son coup de grâce, et Alvarez, et Père Villatte, et *tutti quanti* pourront, dès le lendemain, faire leurs malles et partir pour l'Amérique. Les âmes du purgatoire, après tant de messes

(1) Depuis quelque temps, les schismatiques ont répudié le nom de *jacobites*. Après avoir pris successivement celui de *syriens* et de *catholiques indépendants*, ils semblent maintenant, surtout depuis l'arrivée à Colombo d'un prêtre français du nom de « Père Villatte », avoir une prédilection toute spéciale pour celui de *vieux catholiques*.

dites et de prières faites à leur intention, ne nous abandonneront pas au moment critique ; et le Cœur sacré de Jésus, sous la protection duquel nous avons commencé cette lutte, nous aidera à remporter cette victoire complète et décisive, qui sera le couronnement de toutes les autres.

Recevez, mon très révérend Père, avec l'assurance de mon entier dévouement, l'hommage des sentiments filiaux avec lesquels j'ai le bonheur d'être

Votre enfant toujours soumis en Jésus et Marie Immaculée.

C. Massiet, o. m. i.

LE CHOLÉRA A CEYLAN.

LETTRE DU R. P. MASSIET AU T. R. P. FABRE, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

La main de Dieu s'est de nouveau appesantie sur ce pauvre district de Mannar-Mantotte, déjà si éprouvé en octobre dernier par le choléra qui fit disparaître Nogatalvu et Velli-Kamam. A peine remis des fatigues de cette rude campagne, nos Pères de Vangalai furent de nouveau appelés à lutter contre le terrible fléau. La rapacité des planteurs de thé amenant sans cesse dans l'île d'innombrables bandes de coolies de l'Inde, qui nous apportent le choléra et tous les maux qui s'ensuivent, nous a valu, depuis une dizaine d'années, de nombreuses visites de cette malheureuse épidémie. Vangalai cependant, quoique port de débarquement des coolies en cette saison, avait jusqu'ici échappé à l'invasion. Tous les jours, les bateaux de l'immigration y amenaient des

malades ou des morts; mais les habitants du village se trouvant à près de 1 mille de l'hôpital des coolies, et se gardant bien de tous rapports avec les gens venant de l'Inde, avaient échappé au fléau. L'impunité les rendit plus hardis. Le 25 novembre dernier, le bateau avait amené environ six cents coolies, parmi lesquels se trouvaient quatre cholériques. En débarquant, on les transporta à l'hôpital, pendant que quelques enfants du village étaient à jouer sur la plage.

Le lendemain 26 novembre, l'un de ces enfants fut attaqué et mourut dans la soirée. Ce fut le commencement de nombreux cas qui, pendant près d'un mois, décimèrent cette population de 600 âmes, et l'auraient probablement fait disparaître complètement si le P. Sandrasagara n'avait, dès l'abord, pris des mesures énergiques pour s'opposer à l'épidémie. Abandonné à lui-même, ne pouvant attendre de secours de personne, ne rencontrant d'ailleurs dans les employés du gouvernement qu'indifférence et mauvaise foi, le cher Père prit sur lui de faire évacuer le village et campa ses paroissiens au bord de la mer, le long de la côte, sur une distance de plusieurs milles. Malgré le mauvais temps qui régnait en cette saison, il réussit par ce moyen à circonscrire les ravages de l'épidémie et, dès le 25 décembre, il put m'annoncer que le mal avait disparu. Sur environ une cinquantaine de cas, il eut à déplorer la mort d'une trentaine de victimes.

Et que faisait le gouvernement pendant ce temps? Averti par le P. Sandrasagara, le sous-préfet s'était enfin décidé, après huit ou dix jours de réflexion, à aller voir le village. Il le trouva abandonné par ses habitants; mais l'occasion était bonne pour donner une leçon à ces « singes » de Vangalai qui, plusieurs fois, lui avaient donné du fil à retordre depuis qu'il avait été placé à la

tête du district. Le village n'était pas aussi propre qu'on aurait pu le désirer en temps de choléra ; les habitants furent cités en justice et condamnés à l'amende pour ce motif. Voilà la seule et unique consolation que le pays retira de son chef civil. Heureusement, le sous-préfet trouva à Vangalai à qui parler : le P. Sandrasagara, indigné d'une conduite aussi injustifiable, blessé surtout par le mépris qu'affectait l'agent du gouvernement pour ces pauvres malheureux, lui dit carrément sa façon de penser, et le força à reconnaître publiquement qu'il avait été un peu précipité en faisant condamner à l'amende une population affolée par la peur, et pour une raison qui, après tout, était l'affaire du gouvernement autant au moins que celle des habitants. Cette discussion entre prêtre catholique et l'agent du gouvernement fit un certain bruit dans le pays. L'agent lui-même eut la maladresse de la faire connaître au gouverneur... Huit jours après, il recevait son changement avec une réduction de salaire de 50 livres sterling par an (1 250 francs).

Ajoutons en finissant que si, pour le moment, Vangalai est exempt de toute épidémie, il n'en est pas de même du port de débarquement. Il ne se passe pas de jours que les bateaux de l'immigration n'y amènent des cas de choléra. La plus stricte vigilance de la part des habitants et leur soumission aux ordres du Père, qui leur a sévèrement interdit tout rapport avec les gens venant du continent, les ont seuls préservés jusqu'ici d'un nouveau désastre.

Il n'en a pas été de même, hélas ! dans une autre partie du district, à Pésâlai, où l'épidémie a fait près de trois cents victimes en vingt et un jours. J'étais à peine arrivé à Mannar lorsque, le 16 janvier au matin, je fus appelé pour administrer les derniers sacrements à un

cholérique, à Uppukulam. Le nouveau sous-préfet, M. Pagden, n'ignorant pas ce qu'avait coûté à son prédécesseur sa négligence dans l'affaire de Vangalai, prit, dès le commencement, les mesures nécessaires pour empêcher le fléau de se répandre. C'est, sans doute, à son activité et à son énergie que nous devons d'avoir échappé à l'épidémie, alors que, de cinq côtés à la fois, des cas de choléra furent découverts dans la ville. Malheureusement, nos voisins de Pésâlai ne furent pas si fortunés. Un Cingalais, transporté du bord de la mer sous la véranda du presbytère, y apporta la maladie. Le cher P. Batayron, aidé de ses deux domestiques, fit transporter le malade dans une hutte devant la façade de l'église. Deux jours après, le 16 janvier au soir, son cuisinier fut pris du mal, et le 16, à midi, son petit *boy* fut atteint lui-même. Ils moururent tous les deux dans la nuit du 17 au 18. Le P. Batayron, malade lui-même depuis longtemps, dut revenir à Mannar. Le P. Sandrasagara, qui se trouvait ici de passage, partit aussitôt pour le remplacer à Pésâlai, et trouva en arrivant une dizaine de malades à qui il put administrer les derniers sacrements. Le chiffre des nouveaux cas se maintint, pendant les trois ou quatre premiers jours, à quinze par jour, pour monter, le 24 janvier, à vingt-sept. En arrivant à Pésâlai, le P. Sandrasagara, trouvant le presbytère et les vérandas de l'église envahis par les malades et ceux qui les soignaient, alla s'établir à l'école. C'est là que le P. Baron le trouva, le 20 janvier au soir, occupé à distribuer des remèdes et à entendre les confessions des mourants. Ce fut heureux pour ce cher Père que du secours lui arrivât en temps opportun. Il n'aurait pu tenir longtemps au genre de vie qu'il menait à Pésâlai. Nuit et jour au service des malades, il ne quittait les cholériques que pour organiser l'érection d'un hôpital,

faire nettoyer le village, demander des secours au gouvernement, etc., etc. Pendant les six premiers jours, il était à la fois prêtre et médecin, garde-malade et infirmier, ingénieur et surveillant. Il prenait ses repas et se livrait au sommeil quand la multiplicité de la besogne qu'il avait à faire lui en laissait le loisir. L'arrivée du P. Baron, et, quelques jours après, celle de Tambimutta, médecin envoyé par le gouvernement, soulagèrent considérablement le Père en diminuant son travail et en lui laissant le temps de prendre quelque repos. Malgré les instances que je lui fis, dès le 1er février, pour le faire rester à Mannar, il ne voulut pas quitter la place avant la fin de l'épidémie. De concert avec le P. Baron, il administra les derniers sacrements à cent quatre-vingt-trois malades, et donna des remèdes à plus de deux cent cinquante cholériques.

Les Pésâliens affolés par la peur n'avaient pas tardé à déserter leur village et à s'enfuir dans les jungles. Dès le 28 janvier, il ne se trouvait plus à Pésâlai que les malades et ceux qui étaient retenus pour soigner les cholériques. Tous les jours, les missionnaires découvraient de nouveaux cas dans les jardins de palmiers qui entourent le village.

On apportait les malades à l'hôpital, ou on les soignait dans les maisons particulières. La plupart reçurent les derniers sacrements; mais, parmi ceux qui s'étaient enfuis au delà d'Upputaravai, à plus de 7 milles de Pésâlai, plusieurs moururent sans voir le prêtre. Tous cependant s'étaient confessés, je crois, avant de quitter leur pays. On estime à près de trois cents le nombre des cas, et à plus de deux cent cinquante le nombre des morts. Dans ce nombre sont compris environ quarante-cinq enfants en bas âge qui ne reçurent pas l'extrême-onction. Toutes les grandes personnes en âge de le faire se sont confes-

sées et ont reçu les derniers sacrements avant de mourir, à l'exception de dix ou douze, mortes dans les jungles sans voir le prêtre, et environ une douzaine qui étaient mortes avant l'arrivée du P. Sandrasagara.

Dès le 1er février, la maladie commença à diminuer d'intensité. Je me trouvai, ce jour-là, à Pésâlai avec M. Pagden. Nous ne tardâmes pas à voir que le danger était le manque de vivres, bien plus que le choléra. Dès le lendemain, j'envoyais à Pésâlai vingt sacs de riz et les ingrédients nécessaires pour faire le *carry*. C'était bien peu pour une population de plus de 1 000 habitants. Le P. Sandrasagara, que j'avais chargé de la distribution, m'écrivait, dès le soir même, de lui envoyer tout de suite de nouvelles provisions. Pendant cinq jours, nous distribuâmes du riz et des provisions ; mais nos ressources se trouvant à bout, je fis appel au gouvernement en faveur des pauvres affamés. L'ordre vint enfin de Colombo d'aider un peu les gens de Pésâlai, et le P. Sandrasagara fut prié par le gouvernement de surveiller la distribution de riz. Malheureusement, dès le 8 février, ce cher Père fut pris de la fièvre et obligé de revenir à Mannar. Ce qui se passa après son départ, Dieu le sait, d'autant plus que son compagnon, le P. Baron, fut aussi obligé de quitter le lendemain. Ce dernier fut pris de la fièvre typhoïde, et, pendant douze jours, son état nous a inspiré les plus grandes inquiétudes. Heureusement, le bon Dieu a exaucé nos prières, et, au moment où j'écris ces lignes, ce cher Père est hors de danger.

Le P. Larnaudie d'abord, le P. Owen ensuite, allèrent remplacer les PP. Sandrasagara et Baron à Pésâlai ; mais l'épidémie avait cessé dès le 9, et le P. Baron, en partant, avait donné l'extrême-onction au dernier malade. Malheureusement elle s'était déclarée, le 10 au matin,

dans une autre chrétienté de la Mission de Mannar, à 5 milles environ de Pésâlai, à Kounéankudiiruppu. Dès le 10 au soir, j'y envoyai le P. Larnaudie et je télégraphiai à Mgr Mélizan de nous envoyer de l'aide. Le 12, le P. Hippolyte arrivait de Jaffna, et, le 13 au matin, il allait rejoindre le P. Larnaudie à Kounéankudiiruppu. L'épidémie, sans être aussi violente dans ce dernier village qu'à Pésâlai, continue à y faire des victimes. Déjà une vingtaine de chrétiens ont été attaqués, et les autres se sont dispersés dans les jungles. La pluie, qui menace depuis quelques jours, nous laisse dans de grandes anxiétés au sujet de ces malheureux. Sans nourriture et sans abri, que vont-ils devenir si la pluie tombe?

Tel est, mon très révérend Père, l'état actuel de ce malheureux district. Puissent ces quelques lignes attirer sur ce pays l'une de vos meilleures bénédictions et vous porter, mon très révérend Père, à prier et à faire prier pour ceux de vos enfants qui en sont chargés!

Daignez recevoir, mon très révérend Père, avec l'hommage de ma profonde affection, l'assurance de l'entier dévouement de votre enfant en Jésus et Marie Immaculée.

C. Massiet, o. m. i.

MISSIONS D'AMÉRIQUE.

VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN.

LETTRE DU R. P. BONALD AU R. P. SOULLIER, ASSISTANT GÉNÉRAL.

Pelican Narrows, 10 novembre 1891.

Révérend et bien-aimé Père,

Selon vos bons avis, je viens vous rendre compte de nos petits travaux apostoliques dans cette partie reculée

du vicariat de la Saskatchewan. J'avais l'honneur de vous envoyer, l'an passé, une notice sur la Mission Sainte-Gertrude et les différentes Missions qui en dépendent. C'était à mon retour du fort Nelson, le poste le plus rapproché de la baie d'Hudson au nord. Je trouvai, à mon arrivée au lac Pélican, un bon nombre de sauvages assemblés. La chapelle se remplissait tous les jours avec une nombreuse assistance de protestants. J'attendais avec impatience mon cher compagnon, le R. P. Charlebois, qui était allé voir le bon et saint P. Gasté, au lac Caribou. Le mauvais temps fut précoce : froid et neige, aurores boréales, comme en hiver, quoique nous fussions encore au mois de septembre. Les Indiens m'apportaient de grandes platées de fruits sauvages comme il y en a beaucoup dans les bois de la Lozère. Je les récompensais avec des pommes de terre, dont la récolte dans mon jardin s'était élevée à trente-deux sacs.

Il arrivait tous les jours quelque famille indienne, car c'est l'époque où l'on vient prendre au magasin de la Compagnie ce qui est nécessaire pour passer l'hiver dans les bois : habits, couvertures, filets, haches, etc. Grâce au bon F. Callec, je pouvais, à mon aise, m'occuper de mes bons catholiques, qui ne manquent pas de s'approcher des sacrements avant d'aller dans les bois pour si longtemps. Le Frère s'occupait du bois, de l'eau, de la cuisine, du jardin, de la sacristie ; de sorte que, entre mes occupations, je n'étais plus obligé de dîner à l'eau claire et au pain sec.

Le R. P. Charlebois n'arriva que le 13 octobre. Nous fîmes nos plans pour les missions de l'été prochain, et j'eus le regret de ne pouvoir jouir longtemps de sa compagnie, car les catholiques du fort Cumberland réclamaient ses services, et la saison des glaces était proche. Je dus laisser partir ce cher Père, le 18, avec deux jeunes

gens protestants. Il ne me fut donné de le revoir que deux ou trois jours avant Noël. Étant venu à mi-chemin faire un baptême, il eut l'obligeance de pousser jusqu'ici. Nous pûmes ainsi nous confesser. Je lui promis d'aller le voir à mon tour en mars. Tels sont les ennuis du missionnaire en cet immense pays, où, pour faire le bien, à cause de la pénurie de missionnaires, il faut se séparer et vivre seuls à de grandes distances.

Pendant que le P. Charlebois prêtait le secours de son ministère aux catholiques du fort Cumberland, du Pas et du Grand-Rapide, postes qu'il visite ordinairement deux ou trois fois l'an, j'allais, de mon côté, voir nos chrétiens de la rivière Caribou et de Pakitawagan. A Noël, nous avions l'honneur de posséder, au lac Pélican, M. Macfarlane, gentilhomme écossais, chef du district de la Compagnie, si connu de tous nos Pères du Mackenzie. Il assistait à la messe de minuit avec beaucoup d'autres protestants. Nos catholiques étaient venus nombreux et consolèrent beaucoup le missionnaire par leur piété et leur entrain à chanter.

Après Noël, je partis pour le pays de Churchill. Nous avions deux traîneaux ; mais un Indien veuf, qui allait chercher femme, nous rejoignit. Il n'avait qu'un chien à son traîneau chargé de butin et d'un sac de farine pour faire la noce. La pauvre bête tirait la langue bien long, quoiqu'il fît très froid. Le sauvage poussait cependant par derrière. J'eus pitié de lui et je dis à mes jeunes gens de prendre la farine sur un de nos traîneaux.

Le 31 décembre, nous arrivions dans un village indien. Il était tard; néanmoins, avant de me coucher, j'appelai tous les habitants chez mon hôte, je prêchai et nous priâmes ensemble. Le lendemain, de bonne heure, tous ces pauvres Indiens, hommes, femmes et enfants, après s'être lavés et peignés, vinrent me demander à genoux

ma bénédiction et me serrer la main en signe de bons souhaits pour le nouvel an. Je passai là la journée ; je confessai tout le monde et mariai le couple en question. Ce n'était pas, il est vrai, le temps requis, mais, dans le Nord, nos gens se marient quand ils le peuvent. Nous repartîmes le 2 janvier et, la nuit suivante, un de mes hommes se trouva gravement indisposé. Je dus me lever, faire du feu et donner à boire au malade. Le froid était très vif; nous ne pouvions pas rester là ni rebrousser chemin. Je fis coucher le patient dans mon traîneau et je chaussai la raquette, comme au temps de ma jeunesse. Le jeune homme valide conduisait les deux traîneaux et je marchais devant les chiens.

C'est ainsi que nous arrivâmes à Pakitawagan. Là, mon second jeune homme tomba malade à son tour ; mais sa mère se trouvait là et lui donna tous les soins.

Seize familles sont venues au rendez-vous que nous avions fixé à l'Épiphanie. Ces bonnes gens, après les compliments d'usage et les nouvelles, vont chercher leurs petits présents et les petits envois des absents pour leur Père *la Robe noire*. Ce sont des pains de graisse, de la viande pilée, des queues de castor, des peaux d'orignal, des souliers mocassins. Pendant deux jours, je m'occupe de leurs âmes, les confessant, les instruisant, et, le 6 janvier, avant le jour, en guise de messe de Noël, je leur chante la grand'messe dans la chapelle, éclairée de cinquante bougies. Dès le lendemain, ces bons chrétiens s'en retournaient chacun dans son quartier d'hiver, contents d'avoir vu leur prêtre, de s'être confessés, d'avoir reçu Jésus dans leur cœur ; l'enfant plus respectueux de ses vieux parents, le mari plus doux pour sa femme, l'épouse plus obéissante à son mari, tous meilleurs avec de bonnes résolutions pour l'avenir.

Je dus attendre encore quelques jours que le jeune

homme, qui devait s'en retourner avec moi, fût entré en pleine convalescence. Enfin, le 12, nous repartions, lui sur mon traîneau et moi armé de mes raquettes. Le 13, en arrivant au village indien, je trouvai plusieurs malades, à qui je distribuai quelques remèdes. Le lendemain, deux sauvages s'offrirent à nous accompagner. J'en fus bien aise, car il faisait très froid et les chemins étaient très mauvais. Je ne sais si c'est à cette époque que vous avez eu, en France, les grands froids dont on a parlé dans les journaux, mais je me souviendrai longtemps de cette nuit du 14 au 15 janvier. Le lendemain, le vent du nord vint encore ajouter au froid des jours précédents. Peu s'en fallut qu'à cinq que nous étions nous ne parvinssions pas à allumer le feu. C'était à 5 heures du matin, avant le jour, après avoir traversé un lac où le terrible baiser du nord avait balafré tous mes compagnons. Arrivés dans une petite île où nous étions un peu à l'abri, nous nous mettons en mesure de faire du feu. Pas moyen. Nous essayons tous, chacun à notre tour ; impossible, nous avons tous l'onglée. Pour moi, je gèle, je puis à peine sortir ma main de ma mitaine, tellement elle est engourdie. Nous commencions à nous effrayer, quand le plus vieux de la bande parvint à faire flamber une allumette. Nous pûmes ainsi nous réchauffer.

Le 22 janvier, je repartais de la Mission pour me rendre à l'entrée du lac Caribou. Il y a là une population de quarante catholiques qui voit rarement le prêtre et que nous tâchons de visiter deux fois par an. Nous fûmes favorisés d'un temps modéré. Je n'avais que mon traîneau et mon jeune homme, mais deux employés de la Compagnie se joignirent à nous. Le 26 janvier, nous arrivions chez M. Daniel Thomas, qui est en charge de ce poste de traite. C'est un métis anglais, bon catholique comme sa femme et qui nous sert de catéchiste. Dès

que mon arrivée est signalée dans le village, tous s'empressent de venir me saluer. Un sauvage me fait présent d'un castor tout entier, viande et fourrure, et d'un flanc d'ours (vous ne vous figurez pas, à Paris, combien est succulente la viande de ce carnassier). Je suis resté une semaine dans ce village et j'ai eu la consolation de voir tous mes gens. Un sauvage avait laissé au loin, dans le bois, sa femme et son enfant nouveau-né, faute de chiens pour les traîner ; je lui prêtai mon traîneau, mes chiens et mon jeune homme pour aller les chercher. Ces pauvres gens sont allés et revenus par un temps épouvantable. A leur retour, ils avaient toute la figure gelée. Ils en ont été quittes pour faire peau neuve. Pendant mon séjour à cette place, j'appris des catholiques, et même des protestants qui vinrent me trouver, qu'un métis protestant, assez haut huppé, leur avait dit dernièrement que le baptême des enfants n'est pas absolument nécessaire, et qu'un enfant mort sans baptême sera sauvé, s'il est né de parents chrétiens. J'appris de quelques autres sauvages que le même individu, prétendu civilisé et même savant, leur avait dit qu'il n'y a pas d'enfer, parce que le bon Dieu est trop bon ; qu'il n'y a pas non plus de démon, que c'est seulement une idée. Je dis aux protestants : « Vous le voyez, il arrive comme je vous l'ai annoncé depuis longtemps ; beaucoup de protestants finissent par perdre les principales vérités de la religion. » J'ai su, depuis, que le même personnage se moque du jeûne et de la confession devant les sauvages ; qu'il s'efforce de ridiculiser le prêtre et de le rendre odieux parce que les femmes s'approchent de lui au tribunal de la pénitence. Il mesure, sans doute, les prêtres à l'aune de ses ministres, dont plusieurs vivent publiquement dans le concubinage et même dans l'adultère. Voilà bien l'*homme ennemi* de l'Évangile, qui vient semer le mensonge et

l'irréligion parmi nos paisibles et simples chrétiens.

Ces tristes révélations, qui me brisent le cœur et me font craindre pour la persévérance et le salut de mes chrétiens, m'ont éloigné du sujet de ma lettre. Le 1er février donc, il y eut, à l'entrée du lac Caribou, grand'-messe, communion générale et sermon. Je devais partir le lendemain, mais le froid excessif m'en empêcha. Je profitai de ce retard pour visiter les sauvages dans leurs maisons et leurs cabanes. Je fus touché de la générosité d'une bonne vieille femme aveugle ; elle ne brisa pas, comme Madeleine, un vase précieux, mais elle voulut faire part à son missionnaire de ce qui faisait probablement sa principale richesse. J'étais assis sur mes talons, comme les autres, près du feu, quand une jeune femme, voisine de la vieille, me fit passer une tasse pleine de sucre, en me disant : « Père, ma mère te donne cela pour ton voyage. » Elle savait probablement qu'il n'y avait pas de sucre au fort de la Compagnie et elle m'en croyait friand, ce en quoi elle se trompait. Mais c'était l'obole de la veuve la plus pauvre entre les pauvres sauvages.

Notre retour au lac Pélican se fit sans encombre.

J'en repartis, le 16 février, pour aller voir mon cher P. Charlebois. Je n'ai noté de ce voyage que la fatigue extrême que j'y éprouvai à cause de l'abondance de la neige et, comme compensation, le plaisir sensible que je goûtai à passer quatre jours avec mon confrère, et les bons services et les civilités de M. Macfarlane.

A mon retour, je passai une nuit dans une excellente famille qui, jadis, habitait près de nous au lac Pélican. Il y avait là une petite fille de cinq ans qui ne dormait pas depuis quelques nuits, parce que sa mère n'avait pas répondu selon son désir à la question suivante : « Maman ! irai-je au ciel ? — Peut-être, » lui répondait sa mère. Le lendemain, même question. Même réponse. Inquiétude

croissante de l'enfant. Elle en perdait le sommeil et l'appétit. Enfin, on lui répondit : « Probablement, tu iras au ciel, car tu es sage et tu pries bien. » La voilà contente ; elle mange et dort bien.

Sur le chemin, je rencontrai trois familles protestantes ; elles avaient un nouveau-né. Ces pauvres gens ont demandé leur ministre ; mais celui-ci, bien chaud chez lui et peu soucieux de faire des dépenses, n'a pas voulu venir. J'entends l'oncle qui dit au neveu : « Profite de l'occasion du prêtre français pour faire baptiser ton enfant. S'il meurt, tu auras du regret. » J'ai baptisé le petit garçon ; il pourra être catholique, il sera peut-être protestant, mais il pourrait bien aussi mourir tout jeune. *Sacramenta propter homines* : c'est la pratique que nous suivons dans le Nord, avec l'approbation orale de Pie IX.

Maintenant, je passe au printemps. Pendant que le P. Charlebois allait visiter les catholiques de la basse Saskatchewan, je partais moi-même pour visiter nos gens de l'Est, à Pakitawagan. L'homme qui devait m'y accompagner en canot étant venu un peu trop tôt, je l'engageai à aller chasser aux environs, en attendant le jour du départ. Il suivit mon conseil et s'en trouva bien. Il tua six ours au nœud coulant. Avez-vous jamais entendu parler de cette chasse à l'ours ? Le chasseur s'en va à l'embouchure des petites rivières, au pied d'un rapide ou sur le bord d'une baie, reconnaître le chemin, c'est-à-dire le petit sentier de l'ours, car l'animal passe toujours au même endroit. Sur ce chemin, il choisit le point le plus étroit ; il y attache une corde dont il fait un nœud coulant et qu'il suspend à la hauteur probable de la tête de l'animal. L'ours arrive sans défiance, se prend au nœud coulant et meurt étranglé, à moins qu'en se débattant il ne rompe la corde ; ce qui arrive quel-

quefois. Mon homme fit donc bonne chasse et grand profit. Sa femme me fit présent de deux pieds, dont j'ai la réputation d'être friand.

Nous voici au 1er juin. Saluons ce beau mois en invoquant le Sacré Cœur de Jésus et en lui demandant de répandre son amour dans tous les cœurs, en particulier dans le cœur des missionnaires et des Indiens. Je fais faire la première communion à un bon sauvage qui avait abjuré le protestantisme, l'automne précédent, entre les mains du P. Charlebois. Son père, protestant, était mort le chapelet à la main, avec le désir de voir un prêtre et en recommandant à son fils de se faire catholique. Celui-ci s'empressa de réaliser le vœu de son père mourant. C'est, aujourd'hui, un excellent catholique. Sa femme a été toujours une fervente catholique. On le voit bien à ses enfants qui, quoique toujours dans le bois, loin de la mission, savent très bien mot à mot leur longue prière du matin et du soir. La mère me racontait que, l'hiver dernier, son fils, âgé de dix ans, étant allé visiter les pièges de son père dans le bois, avait été obligé, par le mauvais temps, de passer la nuit dehors. Elle était très inquiète à son sujet. Le lendemain, à son retour, elle lui demanda s'il n'avait pas eu peur : « Oh! non, ma mère, répondit-il. J'ai bien fait ma prière pour n'avoir pas peur, et j'ai bien dormi. » C'est lui encore qui répondit bien à une question que je posai aux enfants, lors de ma visite : « De toutes les créatures du bon Dieu, quelle est la plus belle ? » Les uns dirent, le soleil ; d'autres, les étoiles ; celui-ci, le Caribou ; celui-là, le ciel. Magloire, lui, répondit : « Les anges et les hommes. » Je lui fis ajouter : la sainte Vierge surtout.

Nous partions du lac Pélican pour Pakitawagan, le 3 juin. Sur notre route, nous eûmes l'agrément de voir un ours et de tuer ses deux petits, après qu'un far-

ceur nous eût amusés quelque temps en parlant aux deux petites bêtes à la façon des anciens Indiens superstitieux, qu'il contrefaisait à merveille. Peu de temps après, nous rencontrons un gros camp de sauvages. Nous nous y arrêtons une demi-journée et une nuit, pour donner à ces braves gens le temps de satisfaire leur dévotion. Ils ne nous permettent pas de toucher à nos provisions. Ils fournissent eux-mêmes, avec de l'esturgeon frais, le souper et le déjeuner de mes hommes. Le lendemain, fête du Sacré-Cœur de Jésus, messe sous une tente dressée sur le rivage, avec quarante Indiens à genoux sur le sable et qui communièrent presque tous. Nous continuons le voyage après la messe, et, le lendemain soir, grâce au bon vent qui enfle notre voile, nous débarquons à la Mission de Pakitawagan où de nombreux sauvages attendaient le prêtre depuis une semaine. Quelques protestants aussi étaient venus, mais après avoir attendu quelques jours, ils étaient repartis. Il y avait là un vieillard de quatre-vingts ans dont la vue vous aurait grandement édifié. Avec quelle foi il se prosterne à la chapelle, devant le tableau de Jésus en croix, et prie tout haut ! Quel grand merci il prononce après sa confession quand le prêtre lui permet la sainte communion pour le lendemain ! Il se relève, en passant devant la table de communion, il fait une profonde révérence à Notre-Seigneur; arrivé à la porte de l'église, avant de sortir, il envoie une dernière fois un regard affectueux et un profond salut au Saint Sacrement. Tous ces chrétiens sont admirables de foi et de piété. Il pleut, il est nuit, et ils attendent patiemment, le pied dans la boue, à la porte de l'église, leur tour pour la confession. J'admire le travail de la grâce dans ces bonnes âmes, et de tout mon cœur je remercie Dieu qui aime à se révéler aux simples et aux petits.

La mission achevée, je m'empresse de revenir au lac Pélican. A mi-chemin, je rencontre, près d'un camp indien, un sauvage en train de visiter ses filets : « Mon père, me dit-il, il est arrivé un homme au camp, il a apporté un paquet de lettres et de journaux de ton pays ! » — *Deo gratias !* m'écriai-je. Allons, nos gens, vite. Il me tarde de savoir le nom de l'évêque que le bon Dieu nous a donné.

On arrive au camp, je reçois le paquet, et sans attendre que ma tente soit plantée, je m'assieds sur le rivage pour lire au moins mes lettres. J'annonce à mes chers chrétiens que nous avons un *grand chef de la prière* et qu'il s'appelle Mgr Pascal. Tous répètent ce nom, ils sourient même, car l'un d'eux s'appelle Pascal. Je leur annonce que, cet été, je vais aller rencontrer ce grand homme de Dieu pour le saluer et l'intéresser en notre faveur.

Dans mon dernier rapport, je vous parlais de la fondation d'une mission au fort Nelson ; cette année, c'est le R. P. Charlebois qui est allé y exercer son zèle.

Le 26 juin, il partait d'ici avec deux sauvages dans son canot d'écorce. Je lui avais recommandé de se hâter les premiers jours du voyage afin de pouvoir administrer un Indien qu'on venait de nous signaler comme dangereusement malade sur le fleuve Churchill. A l'arrivée du Père au camp, on n'entend aucune de ces détonations par lesquelles les sauvages ont coutume de saluer le prêtre. C'est un signe de deuil. Les Indiens se contentent de venir sur le rivage et de toucher la main du missionnaire qui se rend immédiatement à la cabane du malade. Celui-ci, à la vue du prêtre, fait un grand signe de croix, et lui prenant affectueusement la main, il dit : « Ta présence me fait du bien au cœur et dans tout mon corps. A la volonté du Grand Esprit, ajoute-t-il. C'est

notre Père, je suis son enfant.» Au moment de la prière, il voulut y assister, enveloppé dans ses couvertures et porté par les siens.

A Pakitawagan, le Père fit une halte pour permettre à quatre familles de profiter de son ministère. Un peu plus loin, il rencontra quelques autres familles campées sur les rives du fleuve et qui attendaient le passage du prêtre. Le Père, ne pouvant se dispenser d'entendre au moins les confessions de ces braves gens, il le fit, assis sur une pierre de granit, au bord du fleuve. Le jour suivant, d'autres chrétiens arrivent. L'un d'eux apporte au missionnaire un gros paquet de viande sèche de caribou. Il ne se nourrissait, depuis longtemps, que de poisson bouilli pour avoir la satisfaction de faire ce présent à la robe noire.

Enfin, après trois jours de navigation sur un lac et sur une rivière, le missionnaire arriva sain et sauf au fort Nelson, heureux d'avoir pu faire du bien aux âmes des bons sauvages échelonnés tout le long du chemin.

Le 6 juillet, à quelques milles du fort Nelson, il rencontre un petit camp d'Indiens protestants, contents, eux aussi, de voir le prêtre catholique dans leur pays ; ces braves gens viennent le saluer, ils lui présentent leurs enfants et demandent à baiser sa croix. Pour leur faire plaisir, le missionnaire doit même accepter le modeste repas qu'ils lui servent dans leur cabane.

Voici maintenant d'autres sauvages, avec leur magister méthodiste en tête. Ils saluent le missionnaire avec beaucoup de démonstrations de joie, mais ces démonstrations sont peu sincères de la part du maître d'école. Protestants et catholiques, tous offrent leur concours pour la construction de l'église. Les femmes elles-mêmes se mettent de la partie ; elles iront chercher l'herbe pour la couverture de la maison de prière. Dès le lende-

main, le Père, accompagné de presque tous les sauvages, choisit l'emplacement de la mission. Le chef du poste, quoique protestant, met sa maison à la disposition du missionnaire; elle lui servira de chapelle provisoire, de chambre et de cuisine. Le bon P. Charlebois est resté là trente-trois jours continuellement à la tâche, surveillant et dirigeant les sauvages, bûchant lui-même et équarrissant le bois de charpente qu'il fallait aller chercher au loin dans la forêt, et ensuite charrier sur les épaules jusqu'à la rivière, et n'ayant pour toute nourriture qu'un peu de poisson bouilli; nos missionnaires de l'extrême Nord savent seuls les difficultés et les fatigues d'un pareil travail avec un pareil régime. Le dimanche, le Père avait la consolation de voir, à la messe, au catéchisme, aux instructions, une nombreuse assistance dans laquelle on remarquait plusieurs protestants. Ces pauvres gens, hérétiques par occasion et malgré eux, priaient et chantaient avec les catholiques. Les images attiraient surtout leurs regards : le cœur de Jésus, le cœur de Marie, la bonne et la mauvaise mort, l'enfer, etc.

Ceux qui avaient des enfants baptisés par nous, les apportaient ou les envoyaient au Père afin qu'il les bénît et qu'il les instruisît. Ils avaient tous des médailles au cou. Comme disait le P. Charlebois, on se croirait au milieu d'une population entièrement catholique. Jadis, avant la visite du missionnaire catholique au fort Nelson, le ministre wesleyen n'y faisait que de rapides et rares apparitions. Cet été, trois ministres s'y sont rendus. Le Père les a vus ; l'un d'eux lui a même reproché de lui avoir volé son terrain. Il n'a point voulu cependant contester. Après avoir assemblé ses gens, il leur a dit : « Qui de vous a eu l'impertinence d'appeler ici les prêtres catholiques » ? Un grand gaillard se lève, et regardant son ministre au blanc des yeux, lui répond en se donnant force

coups de poing à l'estomac (il ne s'en frappait point la poitrine) : « C'est moi, moi-même. Jamais vous ne venez nous voir, ou, si vous venez, ce n'est que pour un jour ; nos enfants meurent sans baptême. Nous demandons les prêtres français et ils viennent, ils restent avec les pauvres enfants des bois que nous sommes. Depuis vingt ans que nous prions, vous n'avez pu bâtir ici une chapelle. Les priants français ne sont que d'hier ici, et ils font déjà une église. » Le révérend ne répondit rien à cette apostrophe et repartit le lendemain. Aussitôt après, le Père recevait l'abjuration d'un adulte et faisait trois autres baptêmes. Les catéchumènes de l'an passé, à qui j'avais promis le baptême pour cet été, n'arrivèrent que la veille du départ du Père. Beaucoup d'autres désirent être catholiques, mais le courage leur manque encore. Le ministre est allé quêter à Winnipeg; les journaux en ont parlé. Il doit retourner au fort Nelson pour combler de présents ses ouailles et tâcher de les retenir ainsi dans la secte. Le P. Charlebois me citait deux petits traits que je relate ici. Un vieux sauvage protestant, ancien pêcheur de la Compagnie, du nom de *Friday* (Vendredi), avait l'habitude d'assister à toutes les instructions du Père; or, un jour, après un sermon sur la présence réelle de Notre-Seigneur au Saint Sacrement, Friday vient trouver le Père et lui dit : « Mon Père, je voudrais bien que tu m'accordes une faveur : Laisse-moi voir ostensiblement Notre-Seigneur Jésus-Christ; tu le peux; je t'en prie, fais-moi-le voir. Je le désire beaucoup. »

Une autre fois, une vieille grand'mère, mais très vieille, on dit qu'elle a plus de cent ans, vint voir le Père. C'est la première catholique du fort Nelson. Je la baptisai à ma première visite ; or, en considérant la figure du P. Charlebois, elle se prit à soupirer : « O mon petit-fils, lui dit-elle, combien grandement je t'aime ;

tu ressembles comme une goutte d'eau à un de mes fils qui est mort ! » Et, se levant, elle va jusqu'à lui toucher la barbe. « Tiens ! dit-elle, c'est la même barbe. »

Pendant le séjour du Père au fort Nelson, une maladie se répandit parmi les enfants. Ce fut pour le missionnaire une cause de beaucoup de soucis et de fatigues ; visiter les malades, leur donner des remèdes, distribuer le peu de farine qui lui restait, enfin recevoir dans sa maison les plus gravement atteints pour les abriter contre la pluie et le froid, Dieu seul sait tout le dévouement que cela exige au milieu d'une population sauvage. Encore un trait qui prouve la générosité de ces braves gens. Une bonne femme catholique, éloignée pour lors du fort Nelson, souffrait à la pensée que le Père n'avait à manger que du mauvais poisson bouilli ; elle lui envoyait, aussi souvent qu'elle le pouvait, de la bonne viande pilée avec de la graisse de moelle, lui demandant en retour une messe basse à son intention.

Le P. Charlebois revint au lac Pélican vers la fin d'août ; il arrivait à la Mission une heure seulement avant son confrère qui revenait, lui, de Saint-Boniface. Je n'avais pas eu le bonheur de rencontrer mon nouvel évêque, mais je remerciais Dieu de la consolation que j'avais eue d'assister au sacre d'un autre évêque, Mgr Grouard, et de recevoir la bénédiction de Mgr Taché. Sa Grâce, que je n'avais pas vue depuis dix-sept ans, voulut bien s'intéresser à nos Missions, qui furent le théâtre de ses premiers travaux. Ainsi, cet été, toute la peine fut pour le P. Charlebois ; son confrère avait pris une longue récréation en se promenant du lac Pélican à Prince-Albert, à Qu'Appelle et à Saint-Boniface. Il avait amené à l'École industrielle un orphelin du lac Pélican. Cette occasion lui valut la faveur de revoir, après dix-sept ans, le bon P. Hugonard, et de faire con-

naissance avec tous les bons Oblats de Qu'Appelle, dont la communauté, si régulière, rappelle nos maisons de France.

Voilà, mon révérend et bon Père, un bien trop long rapport. J'ai laissé courir ma plume sans faire attention que je vous disais des riens. Excusez-moi et veuillez bien agréer l'humble hommage des meilleurs sentiments de votre humble et affectionné

E. Bonnald, o. m. i.

MISSIONS D'AFRIQUE.

VICARIAT DE L'ÉTAT LIBRE D'ORANGE.

LETTRE DU R. P. PORTE AU R. P. SOULLIER, ASSISTANT GÉNÉRAL.

Sion, en Basutoland, le 8 mars 1892.

Mon révérend et bien cher Père,

L'unique rapport qui ait encore paru sur la Mission de Sion date du mois de février 1887 et n'embrasse qu'une période de six mois, les six premiers de notre établissement. Depuis, les années se sont écoulées dans la peine, et sans que le travail monotone de chaque jour apportât grandes consolations au missionnaire. Toutefois, en recueillant un à un les petits événements qui se sont succédé, peut-être parviendrai-je à former une petite gerbe que je vous apporte avec joie, au soir de ces cinq années. D'aucuns trouveront qu'ils ont fait beaucoup mieux, et leur moisson sera sans doute plus abondante ; d'autres diront avec moi : *Ibant et flebant, mittentes semina sua :* Nous allons et nous pleurons, en jetant la semence de Dieu.

La Mission de Sion, chez le chef Peete, dans le Basutoland, fut fondée, en principe, le 1er mai 1886. Dès ce

jour, Mgr Jolivet avait choisi l'emplacement, tracé le plan des bâtisses et désigné le Père qui devait le premier résider à Sion. Cependant, ce ne fut que plus tard, au 15 août de la même année, que les travaux commencèrent. En cette belle solennité, j'ouvris la mission sur la place publique, dans le village de Peete. J'avais célébré la sainte messe dans une maisonnette en terre que le F. Poirier, venu de Sainte-Monique pour cela, m'avait construite en huit jours. Après l'ouverture de la mission, l'ouverture de l'école et les premiers travaux pour la construction d'une église et d'un presbytère. En attendant l'achèvement de l'église, j'allais célébrer, le dimanche, auprès de Peete. Je prêchais en plein air ou dans une maison qui n'avait encore que les quatre murs. Grâce à l'activité de l'entrepreneur et au temps exceptionnellement favorable, ces différentes constructions s'achevaient vers le 24 novembre 1886. On s'occupa, dès lors, d'organiser le service religieux. Pour attirer nos gens à la mission, il fallut leur faire des visites dans leurs kraâls. Et c'est ainsi que se passèrent les premiers mois.

Cependant, Mgr Gaughran venait d'être nommé vicaire apostolique du Griqualand-West, du Free-State et du Basutoland. Sa Grandeur venait même d'arriver à Kimberley. A elle donc revenait l'honneur d'ouvrir solennellement la mission et de bénir la nouvelle église. Mgr Jolivet, d'ailleurs, n'avait pu être que le père *putatif* de Sion, et toutes les charges étaient retombées sur le nouveau vicaire apostolique.

Les *Annales* ont raconté l'ouverture de la mission. Cette fête eut un grand retentissement ; elle porta des fruits. Dès le lendemain, je me mettais à instruire les huit catéchumènes reçus par Mgr Gaughran, et j'essayais d'en gagner d'autres à notre sainte religion.

L'école suivait son cours. Elle comptait déjà de vingt-cinq à trente garçons. Seulement, je n'avais pas de local pour loger tout ce monde. Une année durant, les classes eurent lieu tantôt dans la chapelle, où, faute de tabernacle, le Saint Sacrement ne résidait pas encore, tantôt sous notre véranda, où nos Cafrillons aimaient à chercher un peu de soleil en hiver.

Il est vrai que Monseigneur, voyant la nécessité d'une maison d'école et prenant compassion de ma solitude, m'avait promis la société et l'aide du F. Poirier, mais divers travaux retinrent ce cher Frère à Nazareth ou ailleurs, jusqu'en juillet 1887.

Et ici, une remarque. Il ne suffit pas, dans ce pays, de construire une maison ou de tracer un jardin ; il faut encore protéger l'une et l'autre, le jour et la nuit, contre l'invasion des nombreux troupeaux de chevaux, vaches ou chèvres, qui paissent partout en toute liberté. La discrétion de ces animaux est si peu assurée qu'un jour, après une visite du magistrat, lequel, en sortant, n'avait pas fermé la porte et que j'accompagnais, je trouvai moi-même, à mon retour, trois vaches en train de manger tout simplement les rideaux de mon petit buffet, au réfectoire. On ne se gêne pas davantage. La construction d'un mur de clôture était donc de quelque utilité. On le fit en mottes de terre et on le protégea par un fossé. Ceci nous occupa une partie de l'automne et les premiers jours de l'hiver.

Après Pâques, j'assistai au *pitso* de la nation, C'est comme un « champ de mai ». On y discute publiquement les intérêts du pays, sous les yeux des chefs et des officiers de la reine d'Angleterre. En général, ces *pitsos* ne sont qu'un trompe-l'œil, une fausse apparence de grandeur ; on y annonce l'époque de la taxe ; et, enfin, les délibérants dévorent à qui mieux mieux quelques

superbes bœufs, présent du gouvernement britannique.

Toutefois, le *pitso* de 1887 eut cela de particulier qu'on y parla beaucoup de fusils. On y discuta la liberté du commerce des fusils, liberté que quelques-uns voulaient voir exercée sans contrôle aucun de la part du gouvernement. Naturellement, le représentant de la reine, sir Marshall Clarke, s'y refuse énergiquement. Le vieux roi Letsié proteste lui-même. « Les fusils, dit-il, sont une cause perpétuelle de meurtres et de guerres. » N'importe ! Masupha, le frère de Letsié et le chef le plus turbulent du pays, Masupha insiste pour qu'on puisse introduire librement « ces nouvelles cannes de gentilshommes ». — « Ce sont des cannes inoffensives, ajoute-t-il, et je ne m'en servirai jamais en mal. »

Or, à huit jours de là, éclatait la guerre entre Masupha et Peete. D'après quelques-uns, il s'agissait de fixer des limites de propriétés ; selon d'autres, Masupha voulait tirer vengeance de son neveu Peete, soupçonné par lui de maléfice et de sorcellerie à propos de la mort de Lepoqo, fils de Masupha.

Bref, on se battit. C'était en avril. Des deux côtés, il y eut des blessés et des morts ; le pillage fut réciproque. On passa plusieurs mois dans des alertes continuelles. A chaque instant, les chefs appelaient leurs hommes sous les armes. Le taureau fut écartelé plusieurs fois pour donner du courage aux troupes. Et voici comment.

On enferme un taureau sauvage dans un parc. Tous les guerriers se tiennent sur les murs ou sur les palissades. Au signal donné par les médecins cafres, tous ces braves se précipitent sur l'animal. Ils doivent le jeter à terre par la seule force de leurs bras et la seule adresse de leurs mains. Une fois étendu, le médecin découpe un quartier du taureau et laisse la pauvre bête pousser

ses affreux beuglements. On passe au feu le quartier découpé. On saupoudre la viande d'un spécifique particulier; chaque guerrier vient mordre sa bouchée et, par ce moyen, s'inoculer le courage et la bravoure. Ce spécifique n'est rien autre qu'un résidu de chair humaine prise au corps d'un ennemi et préalablement séchée, pilée, mêlée enfin avec d'autres ingrédients. Les chefs tiennent cette poudre dans une corne qui est leur propriété et que les Cafres regardent comme une source de vaillance et une panacée universelle.

Cette cérémonie eut lieu chez Peete; elle eut lieu chez Masupha. Il était facile de prévoir la guerre.

Dans la nuit du 9 au 10 juin 1887, Masupha se jette tout à coup sur les kraàls de Peete et en brûle un grand nombre. Au lever du jour, Peete peut se rendre compte de l'attaque faite traîtreusement. Il songe à organiser la défense. Les femmes prennent la fuite et vont cacher, dans les rochers et dans les ravins, le petit avoir du ménage. Les bergers se réunissent, rassemblent leurs troupeaux et vont se réfugier dans des positions imprenables ; les guerriers s'arment de pied en cap, enfourchent leurs coursiers et volent à la défense de leur chef.

Je me trouvais à Sainte-Monique depuis la veille, pour la procession du Très Saint Sacrement. Je ne soupçonnais rien du tout, et mon étonnement fut grand d'entendre, au chant du coq, le crépitement des fusils du côté de Sion. Après la messe, je monte à cheval et me dirige sur une hauteur pour voir ce qui se passe. Vers midi, je vais trouver le traître Masupha dans son camp et lui demande un sauf-conduit et un guide. « Pourquoi? me dit-il ; je vais tout brûler et tout massacrer chez Peete. — Eh bien, c'est chez mes enfants, je veux aller mourir avec eux. — Pour toi, reprit-il, tu n'as rien à

craindre ; j'ai donné ordre d'épargner la Mission et tous ceux qui s'y seront réfugiés. »

Le guide me conduisit quelque temps, puis me laissa me débrouiller moi-même. Masupha descendait rapidement la côte, et Peete était déjà tout près. Je conseillai à celui-ci de retourner à son kraâl et de se retrancher derrière le mur qui lui sert de rempart. J'eus à peine le temps d'enfoncer une fenêtre et de me mettre à l'abri avec Greysey, mon maître d'école. Déjà la fusillade avait commencé, déjà la débandade était complète. Masupha, en personne, passa devant la Mission pour aller assiéger le kraâl de Peete, kraâl situé à cinq minutes du presbytère. Durant ce temps, on pillait et on brûlait les huttes environnantes. Heureusement, le soleil baissait à l'horizon, car nous étions en hiver. A 5 heures du soir, la petite troupe de Peete avait bien fait son devoir derrière le rempart. Ils n'étaient que cent vingt et ils repoussèrent deux mille ennemis. Masupha fit un butin immense. Il y eut des morts de part et d'autre. Le gouvernement, comme de coutume, n'arriva que pour compter les cadavres. On condamna Masupha à payer mille têtes de gros bétail, et la paix fut rétablie. Ra Mancella et Peete, son fils, demandèrent la prière et emmenèrent tout leur monde pour l'action de grâces. J'essayai de rendre courage à ces pauvres gens et les engageai à rebâtir leurs kraâls. Monseigneur me fit parvenir 10 livres sterling pour les plus éprouvés.

Le 20 juillet suivant, le F. Poirier venait enfin rompre la monotonie de mon existence et commencer la construction de l'école. Je possédai ce bon Frère jusqu'au 20 août 1888. Il me rendit de grands services et se montra bon religieux ; lorsqu'il n'y avait qu'un œuf à la dépense, il voulait, à toute force, le réserver au prêtre, édifiant exemple d'esprit de foi et de mortification.

En octobre, novembre et décembre de cette année 1887, je m'occupais à traduire le Nouveau Testament en sesôtho. J'avais, pour m'aider dans cette besogne, un jeune homme de Roma, Paulus Makhaba, ancien élève de la Mission, qui possédait bien l'anglais. Paulus lisait le texte anglais, je lisais le texte latin, et nous comparions ensuite notre traduction avec celle des protestants du pays. Le travail achevé, Paulus reçut ses honoraires et les cahiers rentrèrent dans les cartons. Ils y resteront probablement longtemps encore, faute d'argent pour payer les frais d'impression.

Durant ce temps-là, de nouveaux catéchumènes s'étaient joints aux premiers ; tous étaient instruits ; on fixa la date du baptême au 15 août 1888. Un grand nombre de chrétiens vinrent de Roma et des Missions environnantes, avec les Pères, les Frères et quelques Sœurs. La cérémonie paraissait devoir être solennelle, lorsque, pendant la nuit du 14 au 15, survint la mort de Ra Mancella, père de Peete. La fête eut lieu, mais elle fut triste et perdit de sa splendeur. Dix-huit adultes et quatre enfants reçurent le baptême.

Ra Mancella, jadis voleur de profession et guerrier récalcitrant, était devenu doux dans ses derniers jours. Peu de temps avant sa mort, je me rendis trois fois auprès de lui, à deux ou trois heures de la Mission. Je lui parlai du baptême, mais je ne pus rien obtenir. Il mourut païen, bien que Peete, son fils, semblât désirer qu'il fût baptisé.

Peu de jours avant Ra Mancella était mort, chez Masupha, un autre chef de brigands, le plus savant du pays, le chef Nékélo, fils de Moshesh. Il connaissait l'anglais parfaitement, le français légèrement, avait visité la France et l'Angleterre, était né orateur et avocat de toutes les mauvaises causes, recevait 3 000 francs par

an du gouvernement britannique pour tromper les chefs cafres, et vivait aux dépens des chefs cafres pour tromper le gouvernement britannique. Il se disait ami des catholiques, des protestants et des païens. Ce fut un type d'impiété et il mourut comme il avait vécu. Devenu chrétien, cet homme eût exercé une influence immense sur ses compatriotes, car, à sa façon, il a été le Pic de la Mirandole du Basutoland, pouvant discuter *de omni re scibili et quibusdam aliis*.

Peu après le baptême du 15 août, je me rendis à Bloëmfontein, capitale du Free-State, pour surveiller l'impression du nouveau « Catéchisme et Livre de prières ». Le R. P. Bompart me donna gracieusement l'hospitalité. Je fus enchanté de passer deux mois en compagnie de ce Père qui, après trente-cinq ans passés aux Missions étrangères, est plus régulier qu'un novice ou qu'un scolastique.

Le nouveau livre *sesôtho* fut imprimé d'après une orthographe différente de celle employée jusqu'ici par les Pères. Il y a trente ans, lorsque Mgr Allard et le P. Gérard abandonnèrent les Missions établies chez les Cafres de Natal pour se transporter en Basutoland, ils apportèrent avec eux la méthode du fameux Colenso, partout en usage, dans la colonie de Natal, pour l'orthographe du *setebele* ou langue des Cafres. Cette méthode, d'ailleurs, n'était qu'un développement de l'*alphabet universel*, que de savants missionnaires avaient voulu appliquer à toutes les langues du Sud africain. La méthode était donc recommandable. Nos Pères, en l'adoptant pour le sesôtho, ne faisaient point preuve d'ignorance. Mais il y avait des difficultés pratiques auxquelles ils ne prirent pas d'abord garde et qui finirent par faire tomber l'ancien système.

Il y avait vingt-sept ans que les membres de la Société

évangélique de Paris, établis dans le Basutoland, avaient essayé d'orthographier vaille que vaille la langue du pays. A l'aide de signes adoptés et vulgarisés par Moffat, ils avaient fini par créer un système d'écriture. Moffat est un des plus renommés missionnaires protestants qui aient travaillé de ce côté ouest du Drakensberg. Des livres furent imprimés avec l'orthographe des protestants. Déjà bon nombre d'écoles étaient fondées où les indigènes avaient appris la manière d'écrire des calvinistes. Dans ces conditions, arriver trente ans après avec une nouvelle méthode, c'était arriver trente ans trop tard, selon le mot souvent cité du P. Hidien.

Nos Pères cependant gardèrent leur méthode, imprimèrent même quelques livres et l'Évangile selon saint Luc. Il faut dire que nous ne pûmes jamais maintenir avec honneur cette orthographe, car, si nos enfants l'écrivaient dans nos écoles, ils prenaient la méthode protestante, dès qu'ils étaient sortis de chez nous. La méthode protestante avait pour elle la priorité et la popularité, elle était admise dans les actes publics du gouvernement et employée par les chefs du pays. Au point de vue philologique, on aurait pu discuter; mais ne valait-il pas mieux céder devant l'usage et l'opinion publique? C'est ce que pensa Mgr Gaughran.

Les Pères étaient alors en conférence à Roma. Sa Grandeur les engagea à commencer des négociations avec les ministres protestants pour essayer d'un arrangement ou d'une entente. Ces messieurs, en conférence eux aussi, répondirent par deux savantes dissertations pour établir et défendre leur manière d'écrire. Trente ans plus tôt, dirent-ils, ils eussent volontiers accepté la proposition. Même avant 1880, avant l'impression entière de la Bible, ils eussent pu introduire des modifications dans leur système; aujourd'hui, c'était trop tard.

Ils avaient trop de livres imprimés pour rien changer en pratique. En théorie, ils admirent trois lettres de notre ancienne méthode, les reconnaissant mieux appropriées aux sons qu'elles expriment. Nous n'avons retenu que ces trois lettres, abandonnant notre système pour prendre celui du pays.

Ces trois lettres sont :

L'*H*, que nous employons pour l'*h* aspiré et non aspiré, tandis que les protestants se servent de l'*h* pour les aspirés et du *g* pour les non aspirés. Ce *g* établit une confusion et crée une difficulté dans l'épellation des syllabes.

Le *hl*, qui rend un son inusité dans la langue française ; c'est l'*l* précédé d'une aspiration. Les protestants, au lieu de *hl*, emploient *tl*. Ceci est erroné. Le son *hl* ne se trouve pas dans les langues *sechuana* du côté ouest du Drakensberg ; il vient de l'est, de chez les Cafres de Natal, où il est écrit *hl* et non *tl*.

Il faut en dire autant des « cliques », que nous exprimons par *q* (clique doux) et *qh* (clique aspiré). Les protestants, eux, emploient *k'*, *kh'* et *q* ; ce qui ne se trouve pas dans la langue des Cafres de Natal, source de ces « cliques »

A part ces trois consonnes, nous avons admis en entier la méthode des protestants. Ceux-ci nous en ont félicités ; ils changeraient eux-mêmes les trois consonnes, n'était la grande quantité de livres déjà imprimés par eux.

Mon travail à Bloëmfontein fini, je revins à Sion. Dès avant mon départ, le 20 août, nous avions installé notre école dans la nouvelle construction faite en briques par le dévoué F. Poirier. Les parents des élèves étaient accourus avec des provisions. Le chef Peete fit un discours, et un discours très sensé. Le chef dit à ses enfants

qu'il ne leur laisserait en héritage ni femmes, ni vaches, ni territoire ; il leur laisserait cette école. Là, ils apprendraient ce que les guerres et les voleurs n'enlèvent pas, la sagesse, et, avec la sagesse, la bonne fortune.

Nous venions d'avoir là un grand succès. Comme il fallait s'y attendre, le voisin protestant essaya de l'opposition ; notre école s'était remplie en vidant la sienne. Il imagina d'un système nouveau. Il fit faire des briques, commanda du fer galvanisé et annonça une construction bien supérieure à la nôtre. Feu de paille ! Les deux mille briques pourrirent sur place, le fer fut emporté par le vent et le voisin jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus. Aujourd'hui, le digne homme n'a ni église convenable, ni école. Il a été et reste un misérable concurrent.

Le proverbe sesôtho dit : « Quand le renard va trop loin, la rosée le trahit, on le tue. » Le F. Poirier avait quitté Sion peu après le 15 août, et j'avais commis l'imprudence de laisser la Mission entre les mains du maître d'école indigène. A mon retour de Bloëmfontein, en octobre, il fallut arranger les affaires et donner congé au magister.

Le chef Peete m'avait attendu pour une cérémonie que le rituel n'a pas prévue, mais que je réglai de mon mieux. C'est l'usage du pays qu'à la mort d'un parent, les proches et amis se réunissent et s'expriment mutuellement leurs condoléances. C'est ce qu'on appelle le *matseliso*. Les indigènes attachent une grande importance à cette coutume. Le chef Peete voulut demander le *matseliso* à la religion. C'était la première fois que pareille demande était faite de la part d'un chef païen. L'occasion me parut bonne pour annoncer à un grand peuple la parole de Dieu ; j'acceptai de bon cœur. Un jour fut fixé, le 11 décembre 1888. Le chef convoqua tout son

monde, hommes et femmes, officiers et manants. Il m'envoya un bœuf pour les frais de logement et de nourriture. Le R. P. Rolland, de Gethsémani, vint rehausser de sa présence l'éclat de la cérémonie. On pria, on chanta, on prêcha pour montrer à ce peuple que si leur chef leur avait laissé des femmes, des enfants, un pays, tout cela n'était rien. Il leur avait laissé en héritage un trésor mille fois plus précieux, la religion catholique qu'ils avaient devant les yeux et qui seule pouvait les sauver.

Pendant que tous ces événements se déroulaient, le R. P. Soullier, premier assistant général et visiteur extraordinaire, était arrivé à Natal, avait visité le Transwaal, et s'était annoncé en Basutoland pour le commencement de l'année 1889. Effectivement, le 2 janvier, il arriva à Sainte-Monique, et le lendemain, le P. Rolland et moi nous allâmes l'y rencontrer. La vue de ce bon Père nous combla de joie. Nous nous empressâmes de lui faire part de notre bonne comme de notre mauvaise fortune. Le R. P. Visiteur demeura huit jours à Sainte-Monique et vint à Sion le 9 janvier, après avoir eu la douleur d'apprendre la mort de l'excellent Frère Bernard, survenue, le 5, à Roma.

Vous nous avez dit bien des fois, mon révérend Père, votre profond regret de n'avoir pu faire connaissance avec le bon F. Bernard, dont tout le monde vous avait vanté le mérite. Nous le comprenons sans peine. Ce Frère avait été par excellence l'homme du dévouement, le modèle du Frère convers, le Frère convers intelligent, qui s'occupe seulement de ce qu'on lui a confié, et fait bien tout ce qu'il fait, demandant toujours à faire davantage. Les larmes viennent aux yeux lorsqu'on se rappelle que la veille de sa mort, épuisé par une maladie de trois mois, le F. Bernard demandait à être transporté couché dans le tombereau de la Mission pour aller

arranger un boulon à la roue du moulin; « car, disait-il, ce qui me fait souffrir, c'est de voir que les Pères n'ont plus de farine. » Un tel dévouement est héroïque, il faut le louer, il faut l'imiter.

Le R. P. Visiteur, ai-je dit, arriva à Sion le 9 janvier. Permettez-moi, mon révérend Père, de transcrire ici vos propres paroles consignées dans l'acte de visite de la Mission.

« Je suis arrivé à Sion avant-hier, à deux heures du soir, accompagné des PP. Gérard, Porte et Rolland. Les enfants de l'école, sous la direction de leur maître, m'ont accueilli par un chant de bienvenue. Dans la soirée, les chrétiens sont venus me saluer, ainsi que certain nombre de païens. A sept heures, j'ai assisté dans l'église à l'édifiant exercice de la prière du soir. Hier matin, j'ai eu la consolation de célébrer les saints mystères devant une nombreuse assistance, dont la pieuse attitude m'a beaucoup édifié. J'ai adressé quelques paroles à ces pauvres gens. Après avoir félicité ceux d'entre eux qui ont eu le bonheur de répondre à l'appel de Dieu, j'ai encouragé les païens à suivre cet exemple et exprimé le souhait qu'avant longtemps le pays tout entier soit soumis à Jésus-Christ. Dans la matinée, le chef Peete, petit-fils de Moshueshue, est venu me voir. Il m'a demandé en fort bons termes des religieuses pour avoir soin de l'éducation des filles. Après dîner, accompagné des PP. Porte et Rolland, je suis allé lui rendre visite dans son kraâl. Il m'a accueilli avec les plus grands témoignages de respect et m'a fait l'honneur, assez rare, dit-on, de m'introduire dans son habitation personnelle, où j'ai vu avec plaisir les images du Sacré Cœur, de la sainte Vierge, de saint Joseph et de Pie IX (1). »

(1) La modestie du bon Père me permettra d'ajouter à sa citation cet autre passage de l'acte de visite :

Le 10 février, le R. P. Visiteur prêcha la retraite annuelle à tous les Pères et Frères du Basutoland réunis à Roma. Il ne m'appartient pas d'apprécier cette parole austère et magistrale; je puis dire seulement que la retraite fit grand bien. Le surlendemain de la clôture, 19 février, tous les Pères devaient se dire adieu, et le R. P. Visiteur lui-même allait nous quitter. Avant cette séparation, bien pénible après quelques jours d'un bonheur si doux, le R. P. Visiteur voulut célébrer solennellement un service funèbre pour tous les membres de la Congrégation décédés en Afrique, et spécialement pour le bon F. Bernard.

Enfin le R. P. Visiteur prenait place sur le véhicule qui devait l'emporter, ainsi que la Mère Saint-Marcel, provinciale des œuvres de la Sainte-Famille en Afrique. Les RR. PP. Lebuhan, Biard, Rolland et Porte lui faisaient escorte, lorsque tout à coup, à une demi-lieue de Roma, la voiture verse et jette à terre les voyageurs. Le R. P. Visiteur sortit de sous la voiture à peu près intact. Il n'en fut pas de même de la pauvre Mère Saint-Marcel, qui eut une épaule démise. Sans être chirurgiens ni les uns ni les autres, nous essayâmes de remettre l'épaule en place, mais je crois que nous déployâmes, dans cette circonstance, plus de bonne volonté que d'adresse, et nous ne pûmes réussir.

Trois mois après le départ du R. P. Visiteur, à la fin de mai 1889, nous avions à Sion une fête très pieuse,

« Le R. P. Porte, qui dirige la mission depuis son origine, l'a mise sur un très bon pied. Le temporel est sagement administré. Tout y respire l'ordre, l'épargne et la prévoyance. Ce Père est bien vu par la population, dont il parle fort bien la langue. Nos saintes cérémonies attirent à l'église de nombreux païens. L'estime de notre sainte religion gagne de proche en proche ; tout semble se préparer pour un grand retour à la vraie foi. Le P. Porte a jeté la semence; puisse-t-il recueillir la moisson ! » (*Note du R. P. Visiteur.*)

très solennelle, très touchante. Neuf néophytes étaient admis à l'incomparable bonheur de la première communion ; c'était la première cérémonie de ce genre dans la Mission. Ces nouveaux chrétiens qui, deux ans plus tôt, ne connaissaient pas le vrai Dieu, allaient maintenant se nourrir du corps et du sang de son divin Fils. Le Cœur de Jésus répandit un peu de sa joie dans leurs âmes. Leurs visages en rayonnaient, les païens même étaient émus. La première femme de Peete ne pouvait retenir ses larmes, et, vaincue par la grâce, elle venait, le soir, demander la faveur de devenir catéchumène.

Le 26 juin suivant, Mgr Gaughran, au cours de sa visite pastorale en Lesotho, venait administrer la confirmation à quatorze néophytes et le baptême à treize adultes. C'était la première confirmation dans le pays et le second baptême solennel d'adultes. Selon l'usage, avec son côté spirituel, la fête eut aussi son côté temporel. Les RR. PP. Gérard et Rolland faisaient diacre et sous-diacre d'honneur, tandis que sœur Alphonse, de Sainte-Monique, remplissait le rôle de Marthe à la cuisine, à la satisfaction générale.

Le soir, Monseigneur reçut quelques catéchumènes, parmi lesquels la première femme de Peete. A cause de l'influence des chefs, la conversion de cette « reine » comme on dit ici pittoresquement, peut produire un très grand bien.

Deux semaines après, Monseigneur nous envoyait une petite cloche achetée en Allemagne par le F. Kurten. Sa Grandeur donnait aussi les autorisations nécessaires pour construire un modeste beffroi en pierre, complétant de cette façon sa gracieuse obligeance.

Quand la cloche fut installée, et que sa voix argentine frappa les oreilles de Peete, celui-ci amena ses gens pour demander la pluie. Les Cafres ne possèdent pas

mal de « faiseurs de pluie » médecins, sorciers ou prophètes. Quand ces gens-là se déclarent impuissants, les chefs s'adressent au « grand faiseur de pluie », le bon Dieu. Le prêtre doit se prêter à ces demandes, bien qu'il puisse y avoir un peu de superstition de la part des chefs, qui nous considèrent sans doute alors comme une classe de sorciers supérieurs. Nous priâmes donc, et la pluie descendit du ciel. Il faut recommencer chaque année, car les sécheresses sont fréquentes. Nous recommençons, et, chaque année, on peut dire que Dieu triomphe lorsque les sorciers n'en peuvent mais.

L'année 1889 se clôtura par l'arrivée à Sion d'un jeune scolastique, le F. Rousseau, envoyé comme *socius* du missionnaire de céans. Ce jeune Frère n'était alors que minoré, mais il fut ordonné sous diacre, diacre et prêtre en janvier 1890, avec son compagnon d'armes, le F. Auffray. J'aurais été enchanté de garder auprès de moi mon intelligent *socius*, Monseigneur l'a appelé à Kimberley.

Résumons maintenant les principaux faits de l'année 1890.

A Pâques, prédication d'une retraite de trois jours. Nos chrétiens sont exemplaires, et le saint jour de la Résurrection, cinq nouveaux catéchumènes sont reçus.

Le 1er mai, nous allions à Roma avec tous les enfants de l'école. Le gouverneur général visitait le pays, et il n'avait pas voulu partir sans voir la Mission principale des protestants et celle des catholiques. Nous étions descendus de nos montagnes, nous autres, pour grossir le nombre et ajouter à l'effet. Son Excellence parut satisfaite et nous prodigua des encouragements.

A mon retour de Roma, une note du T. R. P. Supérieur général de la Grande-Chartreuse m'annonçait une somme de 1000 francs pour contribuer à la cons-

truction d'un petit couvent de religieuses à Sion. J'acceptai avec joie et je remerciai avec empressement. Les circonstances ne nous ont pas encore permis de donner suite à ce projet bien caressé.

Cette année 1890 fut l'année de la coqueluche et des fièvres typhoïdes. Beaucoup d'enfants moururent, et j'eus le bonheur d'en baptiser plusieurs que j'envoyai ainsi droit au ciel.

Une fille du chef Peete est elle-même atteinte. Son père me fait appeler pour conférer le saint baptême à la petite mourante. J'accours, je baptise l'enfant, elle meurt. Je fis, en l'honneur du chef, un enterrement de première classe, avec cercueil, draps blancs et fleurs autour du petit corps. C'était un dimanche et une foule immense assistait à la cérémonie. Ce ne fut pas un deuil, ce fut une fête tout embaumée du parfum de la pureté. Le prédicateur en profita. Au sortir de la cérémonie, le chef et ses gens respiraient tous la paix et la joie.

Deux jours après mourait un autre enfant de Peete. En mon absence, le maître d'école fit l'enterrement. On tenait ce jour-là cour plénière au village. Le chef interrompit la séance : « Tenez, dit-il aux plaignants, allez voir là-bas comment les Romains ont soin de mes enfants. »

Petits anges du ciel, priez bien là-haut pour vos proches de la terre. Obtenez pour eux le baptême qu'ils vous ont procuré !

Cependant les païennes, qui avaient vu d'un mauvais œil la première femme du chef se convertir, profitèrent de la mort de sa fille pour lui présenter des récriminations au lieu de condoléances. Elles regrettaient de n'avoir plus personne pour présider à leurs danses et à leurs fêtes de la circoncision. « Nous avions cru, di-

saient-elles, que toi te convertissant, tes enfants ne mourraient plus comme auparavant. » Elle leur fit cette belle réponse : « Mes amies, je ne me suis pas convertie pour vivre, mais pour me préparer à bien mourir, moi et mes enfants. »

Dieu allait accorder à cette femme catéchumène une grande consolation. Le 15 octobre, Peete convoqua tous ses frères et cousins, tous ses hommes et leurs femmes, avec grand nombre de basutos d'autres districts. Depuis plusieurs jours déjà on égorgeait les victimes, on brassait la bière à pleines jarres. Tout le monde attendait avec impatience le jour béni du 15 octobre. Qu'y avait-il donc? La première femme de Peete allait recevoir le saint baptême. Le vent qui soufflait avec fureur depuis plusieurs semaines tombe comme par enchantement, le soleil, de plomb jusque-là, et qui avait tout desséché, se couvre de nuages bienfaisants, ce qui permet de faire la cérémonie sous les arbres du jardin. Il n'est pas exagéré d'évaluer le nombre des assistants à plus de trois mille personnes.

Les RR. PP. Gérard, Rolland, Morin et Auffray étaient venus rehausser l'éclat de la fête, accompagnés des FF. Poirier, Charles, Weymer, Kribs, et de quelques sœurs de la Sainte-Famille.

Le R. P. Morin chanta la messe, le R. P. Gérard, assisté du P. Rolland, conféra le saint baptême. L'honneur me revenait d'adresser la parole à cet imposant auditoire. Je tâchai de faire comprendre à ces pauvres gens que leur reine et mère ne les abandonnait pas, mais les devançait au contraire dans le vrai chemin, où tous devaient la suivre s'ils voulaient montrer qu'ils étaient bien réellement ses enfants et ses sujets.

Un fait nous attrista : ce fut l'inconduite des chefs et particulièrement de Lérotholi, aujourd'hui roi du Basu-

toland, de son frère Maama et de nombre d'autres roitelets, qui burent plus que de raison et furent une honte pour tous.

A quelques jours du baptême d'Adolphina (c'est le nom qu'avait pris la femme du chef), Peete m'engage à faire une visite à sa grand'mère pour essayer de la convertir. Cette femme pouvait avoir quatre-vingts ans et touchait à sa fin. Elle avait été l'épouse de Makhabane, frère de Moshueshue. Son mari fut tué, en 1835, dans une expédition contre les Cafres de Natal. Avec l'aide d'Adolphina, je n'eus pas de peine à convertir cette bonne vieille et je la baptisai. Après sa mort, je dus m'improviser menuisier et faire le cercueil, car Peete voulait qu'on enterrât sa grand'mère dans le cimetière de Sion. Ses funérailles eurent lieu au milieu du pêle-mêle d'une foule qu'il était difficile de mettre à la raison. Le P. Rolland, de visite à la Mission, remplit l'office de prêtre assistant, et quelquefois même de suisse et de gendarme.

Le lendemain de cet enterrement, mon maître d'école m'abandonnait. Ce départ m'affecta beaucoup ; il me montra la difficulté de trouver jamais, dans le pays, un jeune homme pur, intelligent, dévoué, qui puisse me venir en aide. Les indigènes instruits, en général, sont orgueilleux et vicieux, et ils n'ont pas plus de dévouement que de reconnaissance. J'avais fait tout mon possible pour former le jeune homme qui m'a quitté ; j'avais pris soin de lui comme on prend soin de son propre fils ; je ne lui avais pas ménagé mes conseils pour son avenir. Mes paroles et mes peines furent inutiles. Deux mois après son départ, il épousait une païenne et redevenait sauvage « trempé dans l'encre ». Depuis trente ans que nous sommes établis dans ce pays, un seul de nos maîtres d'école est resté fidèle au prêtre ; il se trouve chez le P. Le Biban, à Montolivet.

Il faut invoquer à leur décharge la modicité du traitement que nous leur accordons. Les protestants donnent aux leurs 3 livres sterling par mois (75 francs). Les commerçants du pays de Gree-State ou de Kimberley leur donnent des gages encore plus élevés. Nous ne pouvons donner, nous autres, que 1 livre ou 1 livre et demie (25 à 37 francs) par mois. Avec cela, il nous sera toujours difficile de conserver longtemps un bon maître d'école. Bref, je me suis fait instituteur moi-même; je le serai jusqu'à ce que les plus intelligents de mes élèves soient à même de me suppléer en second, ce qui me permettra de les changer plus souvent et de les payer beaucoup moins.

L'année 1891 s'ouvrit dans l'inquiétude. Un Européen du pays eut deux fois sa maison incendiée. On soupçonna, mais sans l'avoir vu, un mahométan, boutiquier comme l'Européen. La police n'a rien fait pour nous rassurer et le crime est resté impuni. Dans ces conditions, et pouvant nous attendre à de nouveaux méfaits, la solitude me pesait considérablement, surtout après le départ de mon maître d'école. Monseigneur eut pitié de moi, et après la retraite annuelle, il me donna le F. Kribs pour compagnon.

A Pâques, après la retraite de trois jours suivie par tous les néophytes, Adolphina fit sa première communion. J'inaugurai, ce jour-là, l'usage de la quête. Monseigneur y tient beaucoup. Plus les Basutos sont ingrats et lents à donner, plus Sa Grandeur voudrait les voir reconnaissants et généreux. Monseigneur voudrait qu'ils fussent capables d'entretenir leur Mission. Dans l'état politique et social du pays, ce sera difficile, et si la propagation de la Foi nous faisait défaut, nous devrions tout de suite arrêter nos œuvres. La première quête produisit cependant 45 francs.

Vers le mois de mars 1891, passa, à Sion, un Allemand du nom de docteur Mangold, professeur de philosophie, etc. Il se montra poli, offrit une aumône et me communiqua le résultat de ses recherches. Il avait trouvé que Sion est à 5625 pieds au-dessus du niveau de la mer, et le pic voisin, *Betsolebe* (le Mauvais Nom), à 9100 pieds.

En juin, Monseigneur fit une nouvelle visite, conféra la confirmation à 22 néophytes, reçut 4 catéchumènes et établit un catéchiste. Le départ de Monseigneur fut suivi de celui d'un autre excellent docteur allemand que j'avais hébergé durant six mois. Monseigneur lui fournit les moyens de retourner à la Trappe de Marianhill.

A la fin de septembre eut lieu le troisième baptême solennel, qui donna 18 nouveaux néophytes à la sainte Église, adultes ou enfants. Le P. Gérard fit de nouveau la cérémonie, assisté, cette fois, du R. P. Cénez, nouvellement arrivé à Sainte-Monique. Les parents des nouveaux baptisés firent les frais de la fête.

Après la Toussaint, en revenant, avec le P. Gérard, de Sainte-Monique, où j'étais allé aider ce cher Père, nous établîmes l'apostolat de la prière à Sion. Beaucoup entrèrent dans le premier degré, quinze furent reçus du second. Ici, comme partout ailleurs, nous espérons un grand bien de cette dévotion. Nous ne doutons point que les bénédictions du Sacré-Cœur de Jésus ne se répandent sur les peuples qui l'honorent et le prient avec ferveur.

La fin de novembre fut marquée par la mort du roi Letsié dont j'ai parlé ailleurs. Son fils aîné, Lérotholi, lui succède, mais il n'aura pas la moitié du peu d'autorité que son père avait déjà tant de peine à retenir entre ses mains. Si les prédictions des gens sages et connaissant les choses se réalisent, il semblerait que le Basutoland va passer par une crise et nos Missions par une épreuve.

En 1891, le recensement général fait au nom du gouvernement donna au Basutoland une population de 218902 habitants. Sur ce nombre, il y a 578 Européens, missionnaires, commerçants ou membres du gouvernement.

Ces 218902 âmes sont réparties en 37671 familles, dont 31000 sont des familles d'émigrants. Pour gouverner ce petit peuple, on ne compte pas moins de 200 chefs qui ont, en moyenne, chacun 5 femmes. Ces chefs jouissent d'un droit absolu sur le territoire et sur les gens ; ce pouvoir est une source continuelle de guerres et de disputes que le gouvernement britannique ne sait pas et ne peut pas empêcher.

Trois petits faits encore restent à mentionner. Vers la fin de décembre, je vis partir avec regret le F. Kribs, appelé par Monseigneur au nouveau collège que Sa Grandeur vient de fonder, dans le Free-State, pour les enfants européens. Le F. Kribs m'avait édifié par sa régularité, son obéissance et son dévouement, qui l'avait fait se multiplier à la cuisine, au jardin, à la basse-cour, devenant tantôt menuisier et tantôt maçon. Il fut remplacé par le F. Poirier.

Un mois plus tard, l'inspecteur général visitait les écoles. Celle de Sion ne sortit pas sans gloire de l'épreuve, au dire de ceux qui ont entendu parler l'inspecteur. Actuellement, l'école compte 44 enfants, dont 29 apprennent l'anglais.

Les deux années 1891 et 1892 sont des années de sécheresse et de fléau ; les sauterelles ont envahi le pays et détruisent les moissons. Elles passent par nuées denses et interminables. On en souffre de tous côtés. Le chef Peete est donc venu de nouveau, le 8 mars, avec tout son monde, pour implorer la clémence de Dieu. Puisse le Seigneur nous convertir en nous frappant

Voici maintenant quelques chiffres pour terminer ce long rapport. Il y a eu, à Sion, 122 baptêmes, dont 15 *in articulo mortis ;* 36 confirmations, 40 premières communions, 6 mariages, 18 enterrements. Il nous reste, au catéchuménat, 22 personnes, enfants ou adultes.

Les constructions comprennent l'église, la maison du prêtre et l'école, construites en briques cuites; quatre chambres de dépendances, un magasin pour le fourrage, une écurie, etc. Le mur de clôture compte 300 mètres de long sur 150 mètres de large; il enferme 526 arbres fruitiers et un millier d'autres arbres. Pour subvenir aux frais de la construction et de ces jardins, aux dépenses de l'école et à l'entretien du missionnaire, le vicariat a fourni, depuis le commencement de la Mission, 14050 francs, dont 3605 pour la construction de l'école et le traitement de l'instituteur.

Parmi les bienfaiteurs de la Mission, je dois citer la Mère supérieure de Roma, à laquelle je dois presque tous les ornements et les linges d'église; la Mère saint Marcel, qui a orné ma chapelle des statues du Sacré Cœur, de la sainte Vierge, de saint Joseph et d'autres objets du culte; enfin, M. Louis Crétinon, de Lyon, donateur d'une magnifique garniture d'autel.

J'ai fini ma tâche. Si j'ai été un peu long, vous me pardonnerez, mon révérend et bien cher Père; c'est que j'ai voulu suivre le conseil de l'*Ecclésiaste : Datum vero et acceptum omne describe* (XLII, 7).

Vous êtes tellement notre Père, que même les longueurs ne sauraient vous déplaire.

Je suis, mon révérend et bien cher Père, votre humble Frère en Notre-Seigneur Jésus-Christ et Marie-Immaculée.

PORTE, O. M. I.

Dans la lettre qu'on vient de lire, le R. P. Monginoux fait allusion à la mort du roi Letsié ; voici, sur les derniers moments de ce puissant chef, quelques détails donnés par le R. P. Deltour.

LETTRE DU R. P. DELTOUR AU R. P. SOULLIER, ASSISTANT GÉNÉRAL.

Saint-Michel, 22 avril 1892.

Mon révérend et bien-aimé Père,

Vous me demandez quelques détails sur les derniers moments et la mort du roi Letsié; je puis vous satisfaire d'autant plus facilement que je l'ai vu deux fois pendant sa maladie, et même la veille de sa mort. A la première nouvelle que le roi était gravement malade, j'avais envoyé le P. Biard pour le voir et lui offrir ses services, car j'étais moi-même un peu souffrant. Les protestants firent si bien que le Père fut obligé de revenir sans avoir pu parler au malade, ni même l'approcher.

Peu de jours après, me trouvant mieux, je voulus, à mon tour, essayer de forcer la consigne ; j'allai donc au village royal et, sans plus de cérémonies, je me présentai au fils aîné, le prince Lerotholi (la Goutte), héritier présomptif, et je lui demandai la permission de voir son père. « Certainement, me répondit-il, un enfant ne peut pas être privé de voir son père ; et Letsié, c'est le père de toute la nation. » Fort de cette parole, je me rendis aussitôt à la hutte du roi et, bravant toutes les consignes, j'y pénétrai hardiment. Le vieux roi était là, étendu sur un lit recouvert de vieilles peaux de tigres et de renards. Il était mal, mais pas encore en danger. Il me reconnut et parut content de ma visite. Je lui dis qu'à Roma, les Pères, les Sœurs et les chrétiens priaient pour lui. « Oui, me dit-il, priez bien le bon Dieu pour

moi, afin qu'il me fasse miséricorde et que je guérisse. — Dieu est toujours miséricordieux, lui répondis-je, mais la vie et la mort sont entre ses mains ; il peut te guérir et surtout te sauver, si tu le veux bien. — Oui, je voudrais qu'il me prenne avec lui et qu'il me guérisse ; fais-moi la prière, » ajouta-t-il. Nous étions là trois ou quatre catholiques, un protestant et plusieurs païens ; nous tombons à genoux, les païens nous imitent, et nous faisons une prière pour le roi, demandant beaucoup plus au bon Dieu sa conversion que sa guérison, tandis qu'il était facile de voir que le roi désirait plus sa guérison que sa conversion. L'entrevue ne dura pas longtemps, on voyait qu'il était las de parler ; on me donna comme raison que les protestants le fatiguaient beaucoup, et qu'il avait pris le parti de se taire. Je lui fis donc mes adieux, et sa dernière parole fut celle-ci : « Dis donc aux missionnaires de Roma qu'ils prient pour moi le bon Dieu. » Je repris, assez triste, le chemin de la Mission, car je ne pouvais voir un signe de conversion dans les quelques bonnes paroles qu'il m'avait dites, moins par conviction que par politique, et qu'il répétait probablement à tous les ministres qui venaient le voir.

Huit jours après (1), vers les trois heures de l'après-

(1) Quand le chef Alexandre Maama se décida à m'appeler auprès de son père, il paraît qu'il avait été frappé de la réponse faite au révérend Mabille, chef des ministres protestants, par le capitaine d'un de ses frères. Le ministre avait dit qu'il ne fallait permettre à aucun prêtre romain d'approcher du malade, car, dit-il, d'après l'usage de la nation, quand un homme est malade, on le transporte toujours dans la maison de sa première femme, et c'est là que les médecins le soignent, jamais dans la maison de ses concubines. Or, ajoutait-il, c'est nous, protestants, qui sommes arrivés les premiers dans le pays ; les autres religions ont paru longtemps après, nous sommes donc comme la première femme du roi ; les autres ne sont que des concubines ; il faut donc que le malade reste chez nous, qu'il soit soigné par nous, et que les autres ministres ne s'approchent pas de lui. Vous voyez, mon révérend Père, que l'argumentation du

midi, arrivait à Roma un envoyé d'Alexandre Maama, fils aîné de la seconde maison de Letsié, et le favori de son père. Il me dit de me rendre en toute hâte auprès du roi, qui était bien mal. Je partis aussitôt, en compagnie du F. Charles dont la présence pouvait m'être d'autant plus utile que nous avions la perspective de coucher en plein air. Il était nuit lorsque nous arrivâmes au village royal ; la pluie tombait doucement ; nous nous rendîmes aussitôt auprès d'Alexandre, pour connaître ses intentions. « Je t'ai fait appeler, me dit-il, parce que mon père est très mal. Je suis allé le voir ce matin ; il m'a reconnu, mais il n'a pu me parler. Mon père n'a été baptisé par personne ; ne pourrais-tu pas le baptiser toi-même? Dans tous les cas, il faudra te présenter devant les fils du roi et parler sans crainte ; pour aujourd'hui, c'est trop tard ; va prendre un peu de repos, je te tiendrai au courant de tout et, demain, je te ferai appeler. » Un bon catholique nous céda sa maison, et nous pûmes y passer la nuit. Dès le lendemain matin, Alexandre me faisait dire que, pendant la nuit, son frère Lerotholi, héritier du trône, avait envoyé un exprès au ministre protestant Mabille, coryphée du parti et qui habite à une petite demi-heure de là, pour le prévenir que le prêtre de Roma était arrivé et l'inviter à venir vite voir son père. « Mais, ajoutait Alexandre, ne crains pas ; nous sommes ici, et nous parlerons. »

ministre était serrée ; seulement, il avait compté sans son hôte. Un capitaine prit la parole : « Oui, Mabille, dit-il, j'entends ce que tu dis, mais quand Notre-Seigneur vint prêcher aux hommes, Dieu envoya Jean-Baptiste pour l'annoncer et lui préparer la voie. Or, le précurseur déclara qu'il ne baptisait que dans l'eau, et qu'après lui venait celui qui baptiserait dans l'eau et dans le Saint-Esprit pour le pardon des péchés. Toi, Mabille, tu es Jean qui prépare les voies et qui baptise par l'eau ; maintenant tu as fini ton travail ; celui qui baptise par le Saint-Esprit est à Roma, qu'on aille le chercher, car c'est lui qui pardonne les péchés, et c'est ce qu'il faut à notre maître. »

Le ministre vint, en effet ; il eut un entretien avec Lerotholi, et repartit aussitôt pour sa Mission. A peine était-il parti, qu'on vint me dire que les fils du roi voulaient me voir. Je me rendis à l'invitation, et je me trouvai en présence des huit fils du roi, les plus haut placés en dignité ; ils m'étaient tous favorables, sauf le fils aîné, Lerotholi, qui tenait pour les protestants à cause de sa première femme, protestante fanatique, qui, dit-on, lui fait faire tout ce qu'elle veut. Cette assemblée de princes ne m'intimidait guère. Alexandre, prenant le premier la parole, me dit : « Père, tu peux maintenant dire aux fils du roi pourquoi tu es venu. — Je vous demanderai d'abord une chose, à vous les fils de notre roi ; répondez-moi sans détour : le seigneur votre père s'est-il donné à une religion, a-t-il fait des promesses à quelque ministre? — Non, me fut-il répondu ; il ne s'est donné ni aux Anglais, ni aux Français. — Dans ce cas-là, repris-je, je vous prie de me laisser parler à votre père ; je lui demanderai s'il veut, oui ou non, être baptisé. S'il me dit qu'il veut être baptisé, je le baptiserai ; s'il me dit qu'il ne veut pas, je m'en retournerai chez moi. — Non, répond un des fils du roi ; quand même notre père te dirait qu'il désire être baptisé, ne le baptise pas tout de suite, mais viens en aviser son fils aîné, qui rassemblera tous ses frères pour la cérémonie. — J'y consens volontiers, répliquai-je ; mais il faut que vous me donniez un témoin, pour entendre ce que votre père me dira ; que l'un de vous m'accompagne. » Celui qui avait pris la parole se leva aussitôt, et me dit : « C'est moi qui t'accompagnerai. »

Le prince passe devant; à sa vue, les rangs s'ouvrent et nous laissent le passage libre, car il y avait foule dans le village. Nous arrivons dans la hutte ; elle était remplie de protestants qui me dévoraient des yeux. Mais

quel spectacle, grand Dieu ! Le malheureux roi était en plein délire, sans connaissance; de ses grands bras décharnés, il s'efforçait de repousser un objet invisible ; évidemment, la mort avançait à grands pas. J'essaye de lui parler. Vains efforts ! Il n'entend plus. « C'est fini, dis-je; un oui ou un non dans de pareilles conditions serait sans valeur, il n'a plus conscience de ce qu'il fait, nous pouvons nous retirer. »

Nous revenons à l'assemblée des fils du roi. « Comment l'as-tu trouvé, me demanda Alexandre, et que t'a-t-il dit? — Rien, lui répondis-je ; il touche à sa fin. Avant ce soir, il aura rendu le dernier soupir. » Ces paroles ne surprirent personne, tout le monde voyait que la mort ne pouvait tarder. « Cependant, ajoutai-je, nous autres catholiques, quand quelqu'un nous a témoigné de bons sentiments étant en pleine connaissance, nous le baptisons sous condition, même pendant son agonie; si vous voulez me le permettre, comme votre père m'a bien parlé lors de ma première visite, je pourrai, à la rigueur, lui administrer le baptême sous condition. » Le plus jeune des fils du roi dit alors : « J'ai entendu dire que mon père s'est donné au ministre Mabille, qui doit le baptiser. » Ce fut une explosion de dénégations énergiques de la part des autres fils du roi ; tous, sauf l'aîné, crièrent au mensonge; leur père n'avait rien promis; au contraire, il avait toujours refusé. On rapporta même un fait dont je ne puis certifier l'authenticité. Il paraîtrait que M^me^ Mabille, ayant porté au roi un gâteau, voulut lui en mettre un morceau dans la bouche ; mais le roi le rejeta avec irritation, en lui disant : « Tu veux me faire manger ton pain par force, comme tu voudrais me faire avaler ta foi. » Quoi qu'il en soit de cet épisode, une chose est certaine, c'est que, malgré leurs efforts, les protestants n'avaient rien gagné sur l'esprit du roi,

qui refusait même leur prière, et se cachait dans ses couvertures quand ils venaient l'endoctriner. Mais le prince Lerotholi coupa court à la discussion en déclarant que Mabille lui avait dit que son père s'était donné à lui, et qu'il fallait l'en croire. On ne voulut pas le contredire, mais personne ne le crut ; on parla même tout bas d'une somme d'argent qu'il aurait reçue des protestants.

Désespérant de rien faire, je repris le chemin de Roma. A peine avions-nous quitté Matsieng (village du roi), que le ministre Mabille y rentrait. Ayant appris le mécontentement des fils du roi, il voulut essayer de les calmer. Il va donc les trouver, et leur dit : « J'entends que vous êtes mécontents, parce que je ne baptise pas votre père. — Oui, lui dit-on, c'est ta faute s'il n'est pas baptisé ; sans toi, les Romains l'auraient baptisé. — Vous ne me croyez donc pas, fils du roi ; je vous assure que votre père est sauvé ; le baptême n'est qu'une pure cérémonie, une formalité quelconque, qui ne fait rien à l'homme. C'est la foi, et la foi seule, qui sauve ; votre père a cru, je vous assure qu'il est sauvé. — Et pourquoi, répliqua l'un des princes, est-il écrit que celui qui n'est pas baptisé par l'eau et le Saint-Esprit n'entrera pas dans le royaume de Dieu? — Ce ne sont là que des paroles, dit le ministre. Bien plus, la communion elle-même n'est qu'un symbole, un souvenir. Ces choses-là, nous ne les disons pas à tout le monde ; mais je vous les révèle à vous, les chefs. » Cette doctrine ne parut pas plaire à tous les auditeurs, et le second fils du roi dit ironiquement : « Ministre, j'aime ta religion, tu as bien dit : j'étais inquiet au sujet de mon âme ; mais, aujourd'hui, tu me tranquillises. On va au ciel, sans baptême, sans communion, c'est très facile ; il ne faut que la foi. Moi, j'ai la foi ; je ne me mets plus en peine du reste, je mourrai païen et j'irai au ciel. »

Ceci se passait le vendredi. Le jour même, nous apprîmes la mort de Letsié et nous reçûmes l'invitation d'assister à ses funérailles, fixées au dimanche suivant. Le roi défunt devait être enterré sur le sommet de la montagne de Thaba-Bosiho, sépulture royale depuis la mort du grand Moshœshue. Le cercueil y fut porté, dès le samedi. Le dimanche matin, après la célébration de la sainte messe, je me dirigeai vers Thaba-Bosiho avec les PP. Porte et Auffray, et trois Frères convers. Une foule nombreuse nous y avait précédés ; tous les grands chefs du Basutoland étaient là, formant chacun groupe à part, avec leurs principaux sujets. Vers deux heures de l'après-midi, le gouverneur anglais arriva, accompagné de la police, de quelques officiers et d'une trentaine de blancs.

Enfin, le cortège se met en marche. Le cercueil, recouvert du drapeau anglais, est porté par les fils du roi, qui suent à grosses gouttes, sous un soleil de feu. Mais quelle cohue et quel tapage ! Ce n'est pas sans peine que nous pûmes trouver une place derrière le cercueil, près du gouverneur.

Quand le cercueil eut été descendu dans la fosse, le révérend Mabille fit sa harangue ; il fut court et garda une grande réserve. « Nous avons grand espoir que le père de notre roi Letsié est sauvé ; quant à Letsié lui-même, que nous enterrons aujourd'hui, notre confiance est moindre ; cependant elle existe et repose sur deux choses ; d'abord Letsié s'est confessé en me disant qu'il se reconnaissait grand pécheur ; or, il est écrit que celui qui confesse ses péchés en recevra le pardon. En second lieu, moi, ma femme et nos fidèles avons beaucoup prié pour lui ; or, nous avons la ferme confiance que ces prières ne lui auront pas été inutiles, et qu'elles lui auront obtenu miséricorde. » C'est, à peu près, toute la

thèse du révérend. Après le ministre, plusieurs chefs prirent la parole ; mais, dans ces discours, pas un mot de regret sincère à l'égard du défunt, pas un mot de sympathie à l'égard de son successeur. Le pauvre Letsié est donc mort comme il avait vécu, en païen. Lerotholi, son fils aîné, a été proclamé roi à sa place ; mais il ne paraît pas avoir les qualités qui seraient nécessaires pour se faire respecter et obéir.

Déjà, près de nous, des troubles ont éclaté. Ils sont calmés aujourd'hui ; mais ne recommenceront-ils pas bientôt ? Attendons, pour juger le nouveau roi, qu'il ait eu le temps d'agir : à l'œuvre, on connaît l'artisan.

Voilà un bien long griffonnage, mon bien-aimé Père ; veuillez l'agréer comme une preuve de ma bonne volonté.

Deltour, o. m. i.

VARIÉTÉS

UNE MISSION A LA CATHÉDRALE D'OTTAWA (1).

Les RR. PP. Royer et Lecomte, Oblats de Marie Immaculée, viennent de terminer une mission de trois semaines à Notre-Dame d'Ottawa, paroisse de plus de sept mille âmes.

Le R. P. Royer est un ancien ; il a parcouru une belle carrière de quarante ans de missions, dont plus de trente ont été consacrés à évangéliser les paroisses canadiennes. Les fruits de salut qu'il a recueillis partout sont le meilleur éloge de son zèle et de son éloquence. Le R. P. Lecomte, encore dans la force de l'âge, est le digne émule de ce vétéran des luttes pacifiques de l'apostolat.

Tous deux ont mis toute leur âme dans l'accomplissement de l'œuvre qui leur avait été confiée par le premier pasteur du diocèse ; rien n'a été négligé de ce qu'une longue expérience unie à une excellente méthode leur a appris devoir agir plus efficacement sur les âmes : exposé simple, mais complet, des vérités de notre sainte religion ; cérémonies émouvantes, chants entraînants, etc. Que l'on ajoute à cela un dévouement sans bornes qui ne compte pas avec la fatigue, une parole apostolique faite de ce qu'il y a de plus propre à éclairer l'esprit, à remuer le cœur et à triompher des dispositions les plus rebelles.

(1) Ce récit est fait d'après les notes que nous devons à l'obligeance de Mgr Routhier, vicaire général de Monseigneur d'Ottawa et curé de la cathédrale.

Disons tout de suite que les paroissiens de Notre-Dame ont su apprécier le don de Dieu, et qu'ils ont mis à profiter des grâces de la mission un empressement dont on ne saurait trop les louer.

Dès le premier jour, la vaste basilique s'est trouvée remplie, et elle n'a pas cessé de l'être jusqu'à la fin, et pendant la semaine donnée aux femmes, et pendant les deux semaines réservées aux hommes. Auditoire superbe par le nombre, édifiant par l'attitude profondément religieuse et par une sainte avidité à entendre la parole de Dieu. Cette parole est tombée en bonne terre et a merveilleusement fructifié. On peut affirmer que tous les paroissiens de Notre-Dame ont rempli leurs devoirs.

Que dire des cérémonies? Qu'elle fut émouvante la consécration à la sainte Vierge qui couronna la retraite des femmes? Consécration de l'assistance entière, consécration des petits enfants jusqu'à l'âge de dix ans, vêtus d'habits blancs, symbole de la candeur de leur âme, chantant de leurs voix fraîches et pures les gloires de Marie, venant en procession déposer à ses pieds leur couronne de fleurs et lui demandant, en retour, la couronne du ciel.

Mais tout s'efface devant le spectacle qu'il nous fut donné de contempler, le dimanche des Rameaux, de 7 à 10 heures du soir, pendant la double cérémonie de la proclamation de la loi et de la rénovation des promesses du baptême : ce chant du *Credo* par plus de deux mille hommes, qui y mettent toute l'énergie de leur foi et toute la force de leur poitrine; ce dialogue entre Mgr l'Archevêque qui, du sanctuaire où le Saint Sacrement est exposé, proclame les commandements de Dieu et les engagements sacrés du baptême, le P. Royer qui, du haut de la chaire, les commente d'une façon courte mais saisissante, et la foule qui les

répète en promettant de les observer fidèlement ; ces cierges innombrables entre les mains des assistants, s'illuminant soudain jusque dans les dernières profondeurs du temple ; tout cet ensemble était bien fait pour exciter l'enthousiasme des cœurs chrétiens, et Mgr l'Archevêque n'a pu s'empêcher de prendre la parole pour remercier les missionnaires et féliciter ce peuple d'Ottawa, qu'il connaît si bien et qu'il aime si tendrement.

La mission a été clôturée le jour de Pâques, aux vêpres pontificales chantées à 7 heures du soir. La cathédrale, remplie comme jamais et éclairée à la lumière électrique, présentait un coup d'œil vraiment ravissant. Mais plus beau encore était le tableau, que contemplaient les anges, de toute cette population régénérée, éclairée, fortifiée par la grâce des sacrements.

Que les chers missionnaires reçoivent ici nos remerciements, témoignage bien faible de la reconnaissance que leur garde la paroisse de Notre-Dame, clergé et fidèles.

UNE MISSION A GIGNY.

Un journal de l'Yonne a publié, sous ce titre, l'article suivant :

Au milieu d'un vaste désert, desséché par un vent brûlant, l'œil du voyageur est parfois surpris par la vue d'une oasis, remplie de fraîcheur et de verdure ; c'est qu'il y a, dans ce coin de terre privilégié, quelque source d'eau vive, qui la fertilise et qui tempère les ardeurs du soleil.

Au milieu de nos campagnes désolées par le souffle empoisonné de l'impiété et de l'indifférence religieuse, on rencontre parfois des paroisses, qui sont assez heureuses pour conserver leur foi et les habitudes chrétiennes du passé.

Gigny est du nombre de ces paroisses ; c'est qu'il y a là des sources de grâce particulières.

Là on conserve, avec un pieux respect, les reliques de sainte Hombeline, sœur de saint Bernard et de saint Pron, prieur de Jully, première source de bénédictions.

Là se trouve une maison de Sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui, depuis trente-cinq à trente-six ans, instruisent les jeunes filles, visitent et secourent les malades, donnent à tous le bon exemple ; deuxième source de bénédictions.

Là des curés, pleins de zèle et de dévouement, ont fait donner plusieurs fois des missions et des retraites ; troisième source de bénédictions.

La première mission fut prêchée, il y a environ vingt-cinq ans, par le R. P. Théobald Bernard ; la parole ardente du missionnaire tomba dans des cœurs bien préparés : elle produisit du fruit au centuple.

Après un intervalle d'environ vingt ans, le R. P. Massé est venu à Gigny, à deux fois différentes, d'abord pour une mission, ensuite pour une retraite. Le saint enthousiasme qu'il sut exciter dans les esprits renouvela les merveilles de la première prédication.

Était-il prudent, au bout de deux ans, d'appeler encore un missionnaire et de convier les habitants de Gigny aux exercices d'une nouvelle station ou retraite ? L'essai en a été fait, et on n'a pas eu à s'en repentir.

Par son éloquence populaire, sympathique, entraînante, le R. P. Michaux, religieux Oblat, a su grouper autour de la chaire de nombreux auditeurs, pendant les quinze jours qu'il a passés au milieu de nous.

Le matin du jour de Pâques, bon nombre d'hommes se sont assis à la table sainte ; les femmes avaient communié le jeudi saint.

C'était un beau et édifiant spectacle que, malheureusement, on ne voit pas souvent dans nos contrées.

Disons que, sous la direction de M. le curé et des religieuses, les chants sacrés ont été fort bien exécutés par des jeunes gens qui touchaient l'harmonium ou jouaient d'autres

instruments de musique, et par des jeunes filles qui chantaient tantôt à l'unisson, tantôt à plusieurs parties.

Disons que plusieurs personnes ont mis un grand zèle à orner l'église, et que le tombeau destiné à recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ était fort beau et disposé avec un goût vraiment artistique.

Dimanche dernier, dimanche de Quasimodo, a eu lieu la belle et touchante cérémonie des premières communions. A tous les offices, la foule remplissait l'église et écoutait, avec une satisfaction visible, la parole du prédicateur. Le soir, au salut, il y eut une brillante illumination ; les voix étaient encore plus vibrantes qu'à l'ordinaire ; toute l'assemblée paraissait être sous le charme d'un doux et pieux enivrement.

Or, veut-on connaître un effet bien inattendu de ces solennités? Un homme de Sennevoy-le-Haut, qui n'avait guère l'habitude de venir à l'église, ne put se défendre d'une vive et salutaire émotion. « Ah ! dit-il en sortant du salut, *je suis tout reviré.* » Cet homme avait quatre enfants, qu'il ne voulait pas faire baptiser. Le lendemain, il fit demander des parrains et des marraines, et les quatre enfants reçurent ensemble la grâce du baptême.

C'est par ce bienfait spirituel que la mission fut clôturée ; c'est par là que je veux aussi terminer cette relation qui n'est qu'un écho affaibli, mais fidèle, de la vérité.

L'abbé Jobin.

LES ANNALES DE NOTRE-DAME DE PONTMAIN (1).

Avec l'approbation et les encouragements de Mgr l'Évêque de Laval, nos Pères de Notre-Dame de Pontmain viennent de commencer la publication d'une revue men-

(1) Les *Annales de Notre-Dame de Pontmain* paraissent le 17 de chaque mois en souvenir de l'Apparition du 17 janvier 1871.

L'abonnement est de 3 francs. — Un prix de faveur est fait aux abonnés des *Petites Annales*. Les deux publications coûtent 5 francs au lieu de 6 francs.

suelle destinée à faire connaître le pèlerinage dont ils ont la garde.

Le premier numéro s'ouvre par un article-programme que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire.

Répandre le culte de Notre-Dame de Pontmain, faire rayonner les maternelles leçons et les saintes espérances qu'elle apporta ici pour l'Église et la France, tel est le but de ces *Annales*.

Depuis vingt et un ans que l'Apparition s'est révélée pour annoncer la cessation de la guerre, qui fut un fléau de Dieu, et les conditions de notre relèvement national, la France, toute livrée aux commotions de la Commune d'abord, et ensuite aux disputes de la politique, n'a pas eu le temps de se recueillir et de méditer les enseignements qui lui sont venus du ciel au soir du 17 janvier 1871. Pontmain est, pour ainsi dire, resté le pèlerinage exclusif du diocèse de Laval et des riverains de la Bretagne et de la Normandie.

Cette lacune, il faut le reconnaître, tient à des causes diverses qui n'ont que trop duré, mais qui, grâce à Dieu, tendent à disparaître de jour en jour. Sans les énumérer toutes, l'absence d'une publication périodique, en ces temps où la presse joue un rôle si considérable, où toute œuvre, chaque sanctuaire a son organe spécial, n'est-elle pas pour beaucoup dans cet état d'inattention publique à l'égard du plus récent des trois grands pèlerinages de la sainte Vierge ?

Il faut ajouter que les œuvres de Dieu ont aussi leur heure, l'heure de leur épanouissement. Celle qui a pris, dans l'histoire de notre siècle, le nom de *Notre-Dame de Pontmain*, *Notre-Dame d'Espérance*, aura la sienne, nous en sommes convaincus, dans un avenir prochain. Le P. Félix entrevoyait cette gloire quand il s'écriait il y a quinze ans : « Pontmain est le pèlerinage de l'avenir. »

Les agitations extraordinaires que nous traversons, l'affolement qui s'empare de la société en face d'une invasion ténébreuse et qu'humainement on dirait aussi irrésistible qu'implacable, la chute du crucifix du mur de nos écoles, la

persécution qui sévit contre le sacerdoce, les congrégations religieuses et l'enfance, c'est-à-dire contre tout ce que l'Apparition révèle en son prophétique tableau, tout cela, dis-je, indique que, loin de s'évanouir avec les bataillons prussiens rentrant dans leurs foyers, la figure tour à tour triste et rayonnante de *Notre-Dame d'Espérance* est destinée à grandir de jour en jour sur la terre de France.

Avec la croix ensanglantée qu'elle tient dans les mains, Marie est devenue la protectrice indiquée de tous ceux qui souffrent persécution pour le nom de Jésus-Christ.

Une croix rouge se dessine sur son cœur et une auréole d'azur se forme à l'arrivée du prêtre sur le lieu de l'Apparition. Les attaques contre le sacerdoce font saigner le cœur de la Reine du clergé, et tout prêtre tourné vers Notre-Dame de Pontmain y verra l'arc-en-ciel de l'espérance.

La Vierge sourit avec une douceur infinie au moment où Sœur Marie-Édouard entonna le cantique : « Mère de l'Espérance... » Ses bras s'étaient élevés, et ses doigts faisaient des signes de complaisance. Épouses du Fils de Marie, l'heure est venue, redites : « Mère de l'Espérance... priez pour nous. »

Et en faveur des petits enfants, auxquels des lois liberticides défendent la prière et le crucifix, ne s'est-elle pas montrée l'ennemie de la laïcisation ? Elle fait lire, épeler cette phrase écrite en lettres d'or sur la blanche banderole : « Mais priez mes enfants. » Elle leur fait contempler Jésus en croix, redire le nom de « Jésus-Christ » pendant qu'elle leur prodigue, mieux que la plus tendre mère, ses regards et ses sourires de tendresse.

Oh ! oui, et tous nos lecteurs le proclameront avec nous, l'avenir du triomphe de Notre-Dame de Pontmain est proche. A nous, gardiens de son sanctuaire, d'élever bien haut, pour qu'on la voie de loin, l'image de Celle qui voulut apparaître, entourée d'étoiles, dans les espaces !

Lorsque nous prîmes la résolution de créer les *Annales de Pontmain*, des personnes amies nous demandèrent avec inquiétude : « Que pourrez-vous dire tous les mois du pèlerinage? »

La question, en vérité, n'était pas embarrassante. Là où le ciel descend sur la terre, les horizons restent ouverts à l'infini. Les explorer est une œuvre toujours féconde. Puis, Pontmain en lui-même est une mine inépuisable d'enseignements et de symboles. Mystères, gloires, vertus, rien n'y manque. Tout le dogme catholique de Marie et de Jésus y semble résumé dans une merveilleuse synthèse.

En cette scène, où tant d'épisodes se sont succédé comme dans un drame immense, la Reine du ciel s'est distinctement manifestée sous tous ses attributs.

Vous y admirez : Marie Immaculée, Marie Mère de Dieu, Marie Mère des hommes, Marie avocate et médiatrice entre la France et Dieu, Notre-Dame du très saint Rosaire, Notre-Dame des Douleurs, Notre-Dame d'Espérance, etc. Sous ces figures diverses, qui sont les pages tournantes du divin poème, nous pourrons contempler longtemps la Vierge bénie de l'Apparition du 17 janvier.

A nous encore, d'écrire sous toutes les formes la pressante invitation :

Mais priez, mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps.

De ce salut, nous montrerons la source. Tandis qu'à Montmartre nos Frères élèvent le temple du Vœu national et répètent les promesses deux fois séculaires du Sacré-Cœur, nous redirons, sans nous lasser, la révélation contemporaine de Marie :

Mon Fils se laisse toucher.

Joubert était tourmenté par l'idée de résumer tout un livre dans une page et cette page en un seul mot. Notre-Dame de Pontmain a résolu le problème : elle a tout condensé dans un seul mot, dans un seul tableau : le nom de Jésus-Christ, l'image du divin Crucifié, inondé de sang, victime à la fois de nos péchés et de son amour infini. Quelles richesses ! Quand les aurons-nous épuisées ?...

A côté de ces champs d'exploration si pleins d'actualité et du plus haut intérêt, la chronique de Pontmain, chronique

connue jusqu'ici d'un trop petit nombre, n'offrira pas un aliment moins précieux aux âmes chrétiennes. Récits de grâces et de merveilles opérées trouveront leur place toute naturelle dans les *Annales*. La vie catholique a ici son mouvement profond et régulier, ses jours de choix, ses fêtes, ses démonstrations consolantes. Les âmes chrétiennes se réjouiront et s'édifieront à cet échange incessant des grâces qui descendent du ciel et des hommages de confiance et de gratitude qui s'élèvent de notre vallon béni.

Un récit des plus attachants prend place en tête de nos pages : *L'Apparition de Notre-Dame de Pontmain, récit d'un voyant*, devenu prêtre et Oblat de Marie. Rien de plus simple et de plus émouvant.

Une histoire de notre céleste Libératrice, histoire nouvelle et très intéressante, figurera, par extraits du moins, dans nos *Annales*. Le lecteur y trouvera des faits inconnus qui élargiront singulièrement l'horizon de ses pensées, et transporteront son âme de reconnaissance envers Marie, toujours Reine et toujours Mère en son pays de France.

Daigne la Vierge aux Étoiles nous diriger !

Veuillent nos lecteurs nous accorder leur bienveillante indulgence !

Puissent des âmes dévouées nous aider à répandre partout les espérances nationales que la Reine de France, aux jours de la plus grande détresse, vint avec tant de miséricorde apporter à Pontmain !

NOUVELLES DIVERSES

Départ de missionnaires. — Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie, a repris le chemin de sa lointaine Mission, le 7 avril dernier.

Voici les noms des Pères et des Frères qui se sont embarqués avec lui à Liverpool :

Pour le vicariat de Saint-Albert : les FF. François Kleiner du diocèse de Nancy, et Mathurin Hays du diocèse de Vannes.

Pour le vicariat de la Saskatchewan : les FF. Jean-Marie Pouliquen du diocèse de Quimper, Charles Schmitt du diocèse de Strasbourg, et Joseph Balweg du diocèse de Würtzbourg.

Pour le vicariat d'Athabaska-Mackenzie : les PP. Gabriel Breynat du diocèse de Valence, et Jean-Marie Dupé du diocèse de Nantes, un scolastique sous-diacre du diocèse de Nantes, un novice du diocèse de Séez, les FF. Joseph Michel du diocèse de Strasbourg, Nicolas Laurent du diocèse de Nancy, Pierre Mathis du diocèse de Metz, Joseph Hoyer du diocèse d'Ermland (ancienne Pologne), et Léon Eauclair du diocèse de Nancy.

Le 11 juin partiront de Southampton les PP. Joseph Gilles, Van Laar du diocèse de Ruremonde, et Eugène Noel du diocèse de Metz, destinés aux Missions du Transvaal; et le F. Joseph Beyck du diocèse de Strasbourg, destiné aux Missions du Basutoland.

S'embarqueront en même temps à destination du Transvaal quatre religieuses de la Sainte-Famille : Sœur Saint-Arsène (Maria Franke) du diocèse de Paderborn ; Sœur Saint-Léonard (Sebastiana de Byl) du diocèse de Saint-Rosch (Hollande) ; Sœur M. Stella (Mary Bracken) du diocèse de Dublin ; et Sœur M. Emilie (Agnès Powel) de Greenoch (Écosse).

Vie de Mgr de Mazenod. — Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que Mgr Ricard, prélat domestique de Sa Sainteté Léon XIII, met la dernière main à une vie populaire de Mgr de Mazenod. L'ouvrage ne tardera pas à paraître chez Poussielgue, Paris, rue Cassette.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 119. — Septembre 1892

MISSIONS ÉTRANGÈRES

LES DÉNÉS OCCIDENTAUX

PAR LE R. P. MORICE, O. M. I.

Il y a trois ou quatre ans, un comité d'ethnologues se formait au sein de l'Institut canadien, à Toronto. Ce comité recevait la mission de recueillir tout ce qu'on pourrait de renseignements sur les tribus sauvages du Canada, leurs institutions sociales et politiques, leurs coutumes, leurs cérémonies, leurs croyances religieuses, leurs occupations préférées, leur façon de vivre, leurs costumes, leurs relations commerciales, leur manière de régler la succession dans la propriété des terres ou des titres ; bref, c'était une étude complète à faire sur chaque peuple. Au mois d'août 1889, une lettre circulaire fut adressée à divers correspondants capables de répondre aux vues du comité. Les relations envoyées devaient paraître dans la *Revue officielle de l'Institut*. Dès le mois

d'octobre suivant, le R. P. Morice, missionnaire dans la Colombie Britannique, répondait à la demande faite, par un long travail sur les Dénés occidentaux. C'est la traduction de cette monographie que l'on présente au lecteur.

On a peu écrit encore, que je sache, sur l'ethnographie des tribus indiennes habitant l'ancienne Nouvelle-Calédonie, située, comme on sait, dans le nord de la Colombie Anglaise. On a peu écrit sur ces peuplades ; on ne l'a jamais fait de manière à mériter une absolue confiance. Ces tribus ne sont pourtant pas entièrement ignorées des ethnologues de langue anglaise ; mais, pour un motif ou pour un autre, les journaux scientifiques n'ont jamais parlé d'elles avec assez d'exactitude. En 1885, le *Smithsonian Report* publia un article d'anthropologie, portant la signature Otis T. Mason. Le docte écrivain donnait (1) des tribus Tinneh ou Athabaskiennes (2), y compris les Dénés occidentaux, la classification que voici :

(1) Dans la première partie du *Report*, etc., pour l'année 1885, p. 832.

(2) Au risque de paraître ennuyer gratuitement le lecteur, puis-je faire une remarque ? Les deux termes *Tinneh* et *Athabaskien* me semblent mal choisis pour la signification que leur donne M. Otis T. Mason. *Athabaskien* est local et ne peut désigner la vaste famille tout entière. Quant à *Tinneh*, si ce mot signifie quelque chose, ce n'est certainement pas ce que veut M. Otis T. Mason. Les langues indiennes, surtout chez les tribus dont il s'agit, sont d'une excessive délicatesse. La plus légère nuance dans l'émission du son, nuance que souvent les initiés seuls pourront saisir, changent toujours le sens du mot. *Tinneh*, que M. Otis T. Mason emploie ici pour *Dené* ou *homme* (nom que la plupart des tribus se donnent à elles-mêmes), *Tinneh*, dis-je, désignerait un Dené occidental du genre de baie produite par le vulgaire *kinnikinik* (Arctostaphyles uva-ursi), plutôt que du genre *homme*. D'autres appellent nos Dénés, *Tinné*, leur donnant ainsi la valeur de *quatre*... (personnes).

Tinneh occidentaux : Kai'-yuh-kho-ta'na, Ko-yu'-kukh-o-ta'na, Un'-a-kho-ta'-na.

Tribus Kut-chin : Ten'-an-kut-chin', Tennuth-kut-chin', Tat-sah'-kub-chin', Kut-cha-kut-chin', Nahsit'-kub-chin', Vunta'-kub-chin', Hai-an-kub-chin'.

Tinneh orientaux : K'nai a-kho-tana, Ah-tena'.

Nehannees : Abba-to-tenah, Acheto-tinneh, Kbun-um-ah'.

Carriers : « Takulli », Tsilkotinneh.

Je ne crains pas de dire que le savant professeur a été mal informé. La classification qu'il cite et semble faire sienne, celle du docteur W.-H. Dall, est inexacte et incomplète. Elle est inexacte : par exemple, elle range les Tsilkotinneh (plus correctement « Chilcotins ») dans le groupe des Carriers (Takelh et non « Takulli »). Or les Chilcotins sont distincts des Carriers. De plus, les tribus comprises sous le nom de *Tinneh occidentaux* n'existent que sur papier. Quant aux « Nehannees », je suppose que le docteur Dall veut dire les Nah'anés ; mais je soupçonne fort que les sept tribus « Kut-chin » données par lui comme spécifiquement distinctes, ne sont en réalité que des divisions de la même tribu, peuplades parlant toutes la même langue, avec quelques idiotismes locaux probablement. Je pourrais invoquer ici des autorités compétentes, mais le nom même de ces tribus me porte à croire ce que j'avance ; « Kut-chin » (1) est un suffixe qui, joint à un substantif, n'accuse pas du tout de différence ethnographique, mais désigne seulement le lieu habité. Placé à la fin de certains mots, il indique, par

(1) Le *t* se prononce avec un claquement de langue particulier. — Pour prévenir toute erreur typographique, j'éviterai autant que possible les noms sauvages dans le cours de cette monographie. Je ne possède point assez le système d'orthographe indienne, dont le *Smithsonian* a suggéré l'idée dans un volume de sa collection variée. Quand même je pourrais me servir de ce système, je doute qu'il pût suffire à rendre exactement les sons si nombreux des dialectes dénés.

là même, que les peuples se désignant ainsi sont, philologiquement, et, par suite, ethnographiquement, si homogènes, qu'il est impossible de les ranger comme différentes tribus de la même souche (1).

Inexacte, la classification du docteur Dall est incomplète. D'une part, le savant auteur omet la tribu des Tsékennés, laquelle habite à l'est et à l'ouest des montagnes Rocheuses ; d'autre part, sur huit tribus clairement distinctes, le docteur Dall n'en cite que deux ; encore le fait-il sous des noms sauvages dont l'authenticité me paraît plus que douteuse. Quelques ethnologues, pour des raisons connues d'eux-mêmes, rangent les T'simpsians, récemment émigrés des bords septentrionaux du Pacifique dans une île de l'Alaska, comme une branche de la famille dénée ou athabaskienne. Il suffit d'avoir la plus légère notion des dialectes et des caractères physiques de ces peuples pour se convaincre de leur hétérogénéité.

Ceci posé, il me reste à déterminer quelles tribus feront l'objet de cet article. Conformément à la circulaire ethnographique du « Canadian Institute », j'essayerai de faire connaître leur condition sociale, leurs coutumes, leurs cérémonies, etc., etc. Vaste sujet assurément; même sans prétendre l'épuiser, je crains qu'il ne faille donner à mon travail des proportions peut-être inattendues.

Cependant, j'aime à le déclarer d'avance, je parlerai seulement des Dénés occidentaux et laisserai de côté les tribus dont les pêcheries se trouvent sur la côte septen-

(1) Ce suffixe varie selon les tribus. A l'ouest des montagnes Rocheuses, *Kut-chin* devient *tingkwotin* en chilcotin, *ten* et *kwoten* en carrier, *t-chené*, et *kwo-t-chené* en sékanais.

trionale de la Colombie Anglaise ; ces peuplades forment, à elles seules, un groupe à part.

Nos Dénés appartiennent à une race d'aborigènes disséminée sur un vaste territoire. Sentinelles avancées d'une armée qui s'attarde, les Navajoes, dans le Nouveau-Mexique, attendent que leurs frères du Nord viennent les rejoindre sous des climats plus favorisés ; tandis que d'autres représentants de cette grande famille établissent, çà et là, leur campement, depuis le fort Macpherson, dans le cercle arctique, jusqu'aux plaines de la Saskatchewan du sud.

A l'ouest des montagnes Rocheuses, les Dénés se partagent en quatre tribus, parlant chacune son dialecte particulier.

Ce sont :

1° Les Chilcotins (1), au nombre de quatre cent soixante. Ils occupent la vallée qu'arrose la rivière portant leur nom, et, des deux côtés de la rivière, les plateaux couverts de touffes d'herbes, situés entre le 51°10′ et le 52°40′ de latitude nord, depuis les rives occidentales du Fraser jusqu'à la chaîne de la Cascade ;

2° Les « Carriers » ou « Takelh » (2), au nombre de seize cents. Au sud, leur territoire touche à celui des Chilcotins et s'étend jusqu'au 56e degré de latitude nord. Les Carriers laissent à une bande de Sékanais les forêts qui s'élèvent entre le 56e degré et les environs du 57e degré de latitude nord ;

3° Vers le 57e degré, nous trouvons les Nah'anés (3), au

(1) « Habitants de la rivière du Jeune-Homme ».

(2) *Takelh* est étranger à la langue carrier. Bien que d'un fréquent usage parmi eux, les Carriers assurent que ce mot n'était pas connu avant l'arrivée des traiteurs. *Takelh* est intraduisible.

(3) « Hommes du soleil couchant ou de l'Occident », comme les appellent les Dénés de l'Est. Chez les Carriers et les Sékanais, les Nah'anés ont le nom de *Tselonè* ou *hommes de la fin des Roches*. La

nombre de sept cents. Ils errent à la recherche du gibier sur un territoire dont les limites forment, au nord — vers le 65e degré — la frontière méridionale des terrains de chasse appartenant aux Loucheux (1) dans l'extrême Nord-Ouest ;

4° Nous possédons enfin, dans notre district, les T'sekenné (2), plus communément appelés Sékanais. Cette peuplade transporte ses foyers tantôt d'un côté tantôt de l'autre, sur les deux versants des montagnes Rocheuses, à travers les forêts avoisinantes, et dans les plaines qui s'étendent du 54e degré au 60e degré de latitude nord. Ces sauvages ne sont pas plus de deux cent cinquante dans la Colombie Anglaise.

Aux tribus mentionnées s'ajoutent les Castors ou T'satens, qui traitent à Hudson's-Hope et au fort Saint-Jean, postes appartenant à la Compagnie de la baie d'Hudson, sur la rivière de la Paix ; postes qui, politiquement, font partie de notre province, bien qu'ils se trouvent à l'est des montagnes Rocheuses. Comme je n'ai vu que peu de monde de cette tribu et que je veux écrire d'après mes observations personnelles, je ne parlerai point des Castors. Néanmoins on peut leur appliquer la plus grande partie de ce que je dirai sur les Sékanais.

Les peuplades dont je viens de parler, les Chilcotins et les Carriers surtout, étaient originairement fort nombreuses. Au dire de leurs vieillards et des employés de la Compagnie d'Hudson venus les premiers dans ce pays, le nombre actuel de nos Indiens devrait se décupler pour donner une idée de leur population en 1793, lorsque sir

partie de cette tribu la mieux connue des Carriers et des Sékanais habite une plaine au nord d'un contrefort des montagnes Rocheuses, contrefort que nos Indiens prennent pour le bout de la chaîne elle-même. De là *Tselonî*.

(1) Les prétendus *Tu-kudh* ou *Kut-chins*.

(2) « Habitants des Roches ».

Alexandre Mackenzie découvrit ces contrées. Deux causes ont réduit si considérablement la population de ces malheureuses tribus : la guerre au dedans et au dehors, les maladies contagieuses qui ont souvent sévi parmi nos Indiens durant ce siècle.

Avant d'aller plus loin, serait-ce présomption de ma part de donner, comme corollaire des réflexions qui précèdent, la classification suivante de toutes les tribus « dénées » ou « ténées » (1), classification fondée sur des observations personnelles, sur la connaissance de deux dialectes dénés, et, pour les tribus de l'Est, sur les ouvrages du père Petitot?

CLASSIFICATION DES TRIBUS DÉNÉES.

Noms.	Lieux d'habitation.	Population supposée.
	Dénés de l'Ouest.	
Chilcotins (tœni [2]).....	Rivière Chilcotin	460
Carriers (tœné)	Lac Stuart, nord et sud.....	1 600
Nah'anés (téné).....	Rivière Stickeen et Est.....	700
	Dénés du Milieu.	
Sékanais (tœné).....	Montagnes Rocheuses.....	500
	Dénés de l'Est.	
Chipewayans (déné)....	Lac Athabaska, etc.....	3 000
Mangeurs de Caribou (déné).....	Est du lac Athabaska.....	1 200
Castors (dané).....	Rivière à la Paix.....	800
Couteaux-Jaunes (déné).	N.-E. du grand lac des Esclaves.	500
Flancs-de-Chien (duné [2]).	Entre le grand lac des Esclaves et le grand lac de l'Ours.....	1 000
Esclaves (déné).....	A l'ouest du grand lac des Esclaves et du fleuve Mackenzie...	1 000
Mauvais-Monde (déné).	Ancien fort Halkett.....	200
Lièvres (déné, adéné)..	Fleuve Mackenzie, rivière Anderson et Mac-Farlane.....	600
	Dénés du Nord.	
Loucheux (dindjyé)....	Fleuve Mackenzie, 67° lat. Nord	400
—	Alaska.....	4 000

(1) Le *t* et le *d* sont convertibles entre eux.

(2) Œ correspond à l'*e* muet français comme dans *je*, *me*, *te*, etc.; *u* a le son de *ou*.

Les mots entre parenthèses sont en usage pour désigner l'homme. Chaque tribu s'en sert pour se désigner elle-même, lorsqu'elle ne fait point allusion au pays qu'elle habite. La ressemblance frappante de ces termes, ressemblance qui, d'ailleurs, s'explique aisément; lorsqu'on sait que ce sont des mots racines, cette ressemblance, dis-je, peut induire en erreur. Elle pourrait faire croire à une similitude entre les divers dialectes eux-mêmes. Or cela est si peu vrai, les divergences philologiques sont au contraire si prononcées, que les Carriers, par exemple, à moins d'un commerce particulier et personnel, peuvent à peine comprendre quelques mots de la langue parlée par leurs voisins, les Sékanais, et réciproquement.

Nombre de détails que je vais donner sur l'état social des tribus de l'Ouest doivent s'entendre de nos sauvages avant leur conversion, il y a de cela une vingtaine d'années. Les efforts des missionnaires, l'action de la morale catholique ont fait abandonner à ces pauvres gens des coutumes dégradantes. Décrire la condition présente de nos Indiens serait hors de propos ; grâce à leurs bonnes dispositions, ils sont à peu près devenus, au point de vue social, ce que nous les avons faits. Toutefois les Sékanais et les Nah'anés gardent encore presque toutes leurs anciennes façons de faire ; leur vie nomade ne permet pas de produire, parmi eux, des résultats durables.

II

Caractères physiques. Costumes. — On connaît trop, sur ce continent (1), le type aborigène d'Amérique pour que je doive en essayer la description. Malgré les particularités physiques qui les partagent en tribus diverses,

(1) Il faut se le rappeler, le R. P. Morice écrivait pour un journal américain. (*Le Traducteur.*)

nos Dénés ne s'éloignent pas de ce type primitif. Je ferai seulement quelques remarques. Les Chilcotins sont en général petits, à larges épaules, assez semblables aux Chinois dans les traits de la figure; les Carriers d'ordinaire sont grands, gros, sans corpulence, beaux hommes pour la plupart; les Sékanais et les Nah'anés, au contraire, sont minces et osseux, avec des joues creuses, des yeux fendus en amande et un regard qui brille comme celui du serpent.

Pour ajouter aux charmes de la nature, le tatouage était naturellement, chez les Dénés, d'une pratique universelle. Le visage surtout faisait l'objet de ces ornements-là : des croix ou des oiseaux se dessinaient sur les joues, le front, les tempes. Plus communément toutefois des lignes parallèles, plus ou moins nombreuses, couraient à travers les joues et le menton, convergeant toutes vers chacun des deux côtés de la bouche. Dans les occasions solennelles, comme danses ou « potlaches », nos Indiens avaient recours au charbon de bois, apparemment pour se rendre plus redoutables. Les jeunes gens rehaussaient leur beauté native à l'aide du vermillon; il est permis de croire que damoiseaux et damoiselles usaient et abusaient de la couleur magique.

Tout le monde sait qu'un des caractères distinctifs de la face indigène c'est l'absence presque totale de barbe. Nos Dénés crurent sans doute que la nature leur avait encore par trop laissé de cet apanage du sexe qui commande, distinction tant prisée pourtant par les races aryennes. Aussi bien voulurent-ils corriger l'œuvre de notre commune mère, et ils eurent toujours à cœur de faire disparaître, au fur et à mesure, les rares poils qui commençaient à poindre çà et là, sur le menton et sur la lèvre supérieure. L'opération ne présentait pas grande

difficulté, grâce à une paire de pincettes en cuivre, instrument que les hommes portaient suspendu à leur cou, tout exprès pour cette besogne. De la même manière se faisait la taille des sourcils qu'on amincissait le plus possible.

Quant aux ornements extérieurs de chaque jour, ils consistaient surtout en boucles d'oreilles et pendants de nez, pendants et boucles faits en « haliotis » (1). Ces pendants de nez prenaient souvent des proportions énormes ; on les suspendait à la cloison nasale qu'on trouait pour cela. Pendants et boucles étaient communs aux deux sexes. Les femmes et les filles des personnages influents portaient de plus des bracelets en cuivre battu, qu'on avait échangés pour d'autres marchandises, avec les Indiens de la côte. Un groupe de la tribu des Carriers n'estimait pas que ce fût encore assez. Chez eux, pour atteindre le degré suprême de la beauté féminine et se faire un nom dans les cercles de société, au tatouage, aux boucles d'oreilles, aux pendants de nez, aux bracelets enfin, les dames ajoutaient une sorte de cheville en bois, légèrement aplatie par les deux bouts, traversant la lèvre inférieure, qu'elle éloignait des dents pour lui donner la plus grande proéminence possible, quelque peu à la façon des Papous de la Nouvelle-Guinée. Cette cheville inspira les Canadiens-Français qui furent les premiers agents de la Compagnie du Nord-Ouest ; ils donnèrent à ces Indiens le nom de *Babines* ou de *Lippus*, nom que garde encore cette peuplade.

Comme les Nazaréens d'autrefois, hommes et femmes partageaient leur chevelure en deux et la portaient toute

(1) *Haliotis*, mollusque de la famille des gastéropodes. Sa coquille sert de boucles d'oreilles ; de là, le nom anglais, *ear shell* : *ear*, oreille ; *shell*, coquille. (*Le Traducteur.*)

longue, excepté dans le deuil. Ordinairement, les hommes la nouaient et la laissaient tomber par derrière ; en voyage, ils la roulaient comme celle des Chinois. Les femmes la faisaient descendre sur le devant des épaules en deux nattes artistement tressées, ornées d'une sorte de petit coquillage, mince et long (*Dentalium Indianorum*), coquillage fort à la mode chez les naturels qui l'obtenaient des Indiens du littoral (1). Aux jours de grande fête, les personnes de rang et d'influence s'affublaient de perruques, cheveux tressés dans toute la longueur, abondamment entremêlés de coquillages de « dentalium » ou « d'hyaqua ». Quelquefois, ces perruques de cérémonie étaient ornées de poils qu'on avait arrachés aux moustaches du lion de mer. Ces poils, très résistants, se dressaient sur le front comme des cornes.

Les costumes n'étaient pas absolument uniformes, mais le modèle n'en était pas non plus très compliqué. Outre le « pagne », espèce de culotte qu'on quittait rarement, nos Indiens portaient, adhérant à leur corps, une sorte de tunique, vêtement ample fait de peaux de castor, de lynx ou de marmotte. Les dehors en étaient ornés de dessins variés, couleur vermillon ; des franges nombreuses cachaient les coutures et les bandes de dentalium ou les piquants de porc-épic diversement teints. Ajoutez à cela une paire de guêtres montant jusqu'à la cuisse, une paire de mocassins, que les pauvres se faisaient avec de la peau de saumon, vous aurez une idée à peu près complète du costume de nos Indiens. Contrairement à l'usage de leurs frères, qui habitent le grand

(1) L'évêque Nestorien, de Samarcand, écrivant aux catholiques de Bagdad, leur disait des Tartares kéraïtes : « Ils ne se lavent pas le visage et laissent croître leurs cheveux qu'ils tressent et nouent au sommet de la tête. » (*Aboutfarage Chron. Syr. in Assemani*, vol. III, 2e part., chap. IX, p. 488.)

bassin du Mackenzie, nos Dénés ne portaient pas de capuchon attaché à la tunique ; ils se coiffaient d'une petite peau de marmotte, façon de chapeau ressemblant assez aux bonnets écossais.

L'habillement des femmes se distinguait par la longueur de la tunique. Un autre vêtement, robe ou pardessus, couvrait la tunique et descendait jusqu'aux pieds. Des peaux de lapin formaient ce nouvel habit.

Pour terminer ce tableau, j'ajoute qu'avant l'arrivée des Européens, nos bons sauvages ne savaient point ce que c'est que se laver. C'était une coutume inconnue chez eux. Encore aujourd'hui se lavent-ils les mains seulement et voici leur méthode : tout d'abord ils s'emplissent la bouche d'eau et ensuite rejettent, à deux ou trois fois, le liquide sur les mains (1).

III

Habitations. Caractères moraux.— Un mot maintenant sur l'état social de nos Indiens et sur leur vie de chaque jour. Une partie d'entre eux sont nomades ; les autres mènent une existence demi-sédentaire. A la première classe appartiennent les Sékanais et les Nah'anés de l'est ; la seconde comprend les Chilcotins, les Carriers, les Nah'anés de l'ouest. Les Sékanais, par exemple, ne construisent point de maisons ni ne se rassemblent en vil-

(1) L'ethnologie comparée nous rappelle ici une coutume semblable en vigueur chez les Tartares ou Mongols du moyen âge. Guillaume de Rusbruck, envoyé de saint Louis auprès du grand khan (1253), dit de ces peuples : « Ils ne lavent jamais leurs vêtements. La propreté n'est pas plus en honneur auprès des femmes qu'auprès des hommes. Leur manière de se laver les mains ou le visage consiste à se remplir la bouche d'une eau qu'ils rejettent ensuite pour se nettoyer. » (Bergeron, *Relation des voyages en Tartarie.*) — Cette citation, comme les suivantes, est faite d'après la version anglaise du R. P. Morice. (*Le Traducteur.*)

lages; les Carriers, au contraire, passent l'hiver dans des loges où peuvent habiter ensemble plusieurs familles; ils forment même des villages réguliers. Je dois remarquer ici que ces peuplades ne possèdent presque pas du tout d'économie politique nationale. Elles se sont contentées, en général, de copier, en tout ou en partie, ce qu'elles ont vu ailleurs, lorsqu'elles se sont trouvées en contact avec des tribus étrangères. Il y a peu de temps encore, les Chilcotins, comme leurs voisins de l'est, les Shushwaps, avaient coutume de loger, durant la saison rigoureuse, dans des huttes rondes, à moitié souterraines. Au milieu du toit, couvert de boue, une simple ouverture servait tout à la fois de porte et de cheminée. On y arrivait par une échelle indienne, tronc d'arbre creusé à chaque pied de distance. Les Carriers, eux, suivaient l'exemple des Atnas, Indiens du littoral, que des relations de commerce leur avaient fait connaître. Ceux-ci habitaient des huttes, élevées à l'aide de quelques bâtons minces et courts, supportant une toiture en écorce de sapin. Ces sauvages pénétraient chez eux par chaque côté des deux pignons. Le foyer se trouvait au centre de la loge et la fumée s'échappait à travers l'ouverture pratiquée au milieu du toit, juste au-dessus du feu. Des peaux de saumon cousues tenaient lieu de planches et servaient de porte (1). Pour l'ordinaire, le maître du logis clouait au mur intérieur de sa demeure la dépouille de ses animaux héraldiques, oiseaux ou rongeurs. Les chefs de la tribu avaient même leurs *totems* ou *enseignes*, sculptures

(1) Comparez ces détails avec la description des *maisons ambulantes* des Mongols : « Les demeures qu'ils habitent sont placées sur des roues et construites en treillis de bois, une ouverture au sommet servant de cheminée. A l'entrée, une peau se trouve suspendue. » (Récit de Rusbruck cité dans *le Christianisme au Thibet, en Tartarie, en Chine*, par l'abbé Huc, vol. I, p. 178.)

en bois que l'on plaçait à l'extérieur, sur le pignon de la hutte. Les Sékanais n'affichaient point de semblables prétentions. Aujourd'hui encore, ils se contentent de leurs loges sphériques, en branches de sapin. Ils les contruisent vite et les abandonnent bientôt, selon que l'exigent leurs incessantes pérégrinations à la recherche des fourrures et de la subsistance quotidienne.

Différents en ceci des Esquimaux (1), qui se couchent sans aucun vêtement, nos Dénés se roulent dans leurs couvertures, les pieds auprès du feu, avec presque tous leurs habits sur le corps. Logiques avec eux-mêmes et mettant en pratique leurs principes sur la propriété, ils sont en général modestes dans leur tenue et chastes dans leur vie privée, nonobstant la réunion de plusieurs familles sous le même toit, sans séparation d'aucune sorte.

Si je voulais esquisser le portrait moral de ces peuples, et si je ne craignais d'ignorer quelques exceptions inévitables, je pourrais leur faire une réputation de moralité relative, de grande honnêteté, d'amour intense pour leur progéniture, et, en général, d'une certaine douceur de caractère, ce qui n'exclut pourtant pas des éclats de colère passagers. Pour donner des ombres à ce tableau et achever le portrait de nos Indiens, je devrais ajouter aussitôt qu'ils sont enclins au mensonge, passionnés pour

(1) On lit dans une lettre du R. P. Morice, en date du 27 juillet 1889 : « Je ne parle pas dans ce passage des Esquimaux du Labrador, lesquels, si je ne me trompe, ont été à demi civilisés par les frères Moraves ; je parle des Tchigh't ou Esquimaux de la rivière Anderson et du fleuve Mackenzie. Ceux-ci sont encore dans leur condition première. Je prends la liberté d'invoquer ici le témoignage de M. Mac Farlane, qui m'y autorise. M. Mac Farlane a passé une partie de sa vie, comme officier de la Compagnie, chez les sauvages en question. Il m'assurait hier encore qu'été comme hiver, hommes, femmes et enfants dorment tous complètement nus. »

(*Le président du Comité ethnologique.*)

le jeu (1), naturellement égoïstes, peu intrépides, et, par moments, très paresseux, surtout le sexe fort.

S'il me fallait, après cela, reproduire en deux traits la physionomie morale de chaque tribu, je dirais que les Chilcotins sont les plus violents et les plus courageux de tout le groupe ; les Carriers, les plus orgueilleux et les plus accessibles à toute idée de progrès ; les Sékanais, les plus superstitieux et les plus naïfs. Quant aux Nah'anés, bien que parlant un idiome différent de celui des Sékanais, deux idiomes ayant toutefois des affinités entre eux, les Nah'anés, dis-je, ressemblent tellement aux Sékanais, au physique et au moral, que nos Carriers donnent à ces deux peuples le même nom de *Lhtaten* (habitants du barrage des Castors), par allusion à l'occupation favorite de ces peuples : tendre des pièges au gibier ou vaquer à la chasse.

IV

Le clan. Mariage entre clans. La parenté. — De quelle manière s'organisent la famille et la tribu chez les Dénés occidentaux ? Pour donner plus d'exactitude et de clarté à ma réponse, il me faut d'abord mentionner les clans, qui partagent presque tous les Dénés en différents groupes, comme cela se rencontre chez les Iroquois et chez la plupart des indigènes américains. Ces clans, au nombre de cinq dans nos tribus, établissent, entre les membres qui les composent, une sorte d'alliance très étroite, à laquelle nos sauvages ont jusqu'ici très fortement tenu. Chaque clan possède ses *totems*, ses enseignes, une ou plusieurs : crapauds, coqs de bruyère, corbeaux, castors, saumons, etc. L'image de l'animal choisi recevait jadis des marques de spéciale considération.

(1) Ceci, naturellement, doit s'entendre de ceux qui ne sont pas encore soumis à l'influence du missionnaire.

Un même clan n'est pas renfermé dans un seul village, et l'on rencontre de ses membres disséminés à travers des régions fort distantes les unes des autres. Quelque éloignées d'ailleurs que soient les habitations respectives, l'alliance subsiste toujours.

De temps immémorial, une loi fondamentale dans la constitution sociale de ces peuples prohibe les mariages entre personnes du même clan. Cela est si vrai que les Dénés ont en horreur ces sortes d'union. Je puis même affirmer qu'on préférait autrefois s'unir à un consanguin, à moins que ce ne fût à un degré trop proche. L'agnation et la consanguinité — en ligne directe ou collatérale — du côté du père, étaient aussi des barrières suffisantes contre toute union conjugale, les hommes et les femmes sortis d'une même souche étant considérés toujours comme frères et sœurs. A quel point juste la descendance d'une branche commune ou collatérale n'était-elle plus considérée comme empêchement de mariage, je ne saurais le dire ; les naturels eux-mêmes ne peuvent répondre à cette question d'une manière satisfaisante. Je sais seulement que, lorsqu'on se rappelait encore les ancêtres communs de deux futurs, ceux-ci se laissaient persuader facilement et ne contractaient point l'union projetée, même au quatrième et peut-être au cinquième degré de consanguinité, surtout si le cas se produisait en ligne directe de descendance. Pourtant cela ne veut pas dire qu'on ne permît jamais d'infractions à cette règle, et je ne veux pas assurer non plus qu'il n'y ait pas eu parfois de mariage entre personnes du même clan. La répugnance qu'inspiraient ces unions prouve qu'ici comme ailleurs l'exception confirme la règle.

Ce qu'on vient de lire ne s'applique point au cas de consanguinité en ligne collatérale du côté de la mère. Une coutume ancienne obligeait les cousins de cette

sorte à se marier ensemble. Et voici pourquoi. Chez les Dénés occidentaux, comme chez tous les peuples primitifs, le droit de la mère est la base des lois de succession, et je puis dire qu'au lac Stuart cette règle ne souffre pas d'exception du tout. D'autre part, la constitution sociale de ces tribus défend de faire passer d'un clan dans un autre les titres et les biens immeubles. Ainsi, à la mort d'un notable, les fils du défunt ne pourront pas être ses héritiers, puisqu'ils appartiennent au clan maternel ; mais, si le père avait des neveux par une sœur, comme ceux-ci sont, par leur mère, membres du même clan que leur oncle, c'est à l'un d'eux que reviendra l'héritage. Par une sorte de compensation et pour que les enfants du notable pussent jouir, dans la mesure légale, de la possession paternelle, une de ses filles épousait l'héritier (1).

Voilà pour la consanguinité. Quant à l'affinité, nos Indiens n'en connaissent ni le nom ni la chose. Légitimement ou illégitimement contractée, cette alliance, loin d'être un obstacle au mariage, était au contraire un puissant motif d'union. C'était parfois comme chez les juifs. Lorsqu'un frère, par exemple, laissait après lui sa veuve, le neveu se croyait tenu en conscience d'épouser cette femme.

Il me serait difficile maintenant de dresser ici une table complète des agnats et des cognats d'après l'ordre et les dénominations en usage parmi nos quatre tribus. Il n'est pas toujours indifférent, dans ces dialectes, qu'un homme ou une femme parle, car hommes et femmes possèdent des manières de s'exprimer propres à l'un et à

(1) Le père et la mère faisant partie de clans différents, les biens ne pouvant passer d'un clan dans un autre, le droit de la mère sur les enfants attachant ceux-ci au clan maternel, on comprend que les fils du défunt ne puissent pas hériter de lui. La même difficulté n'existe pas pour le neveu. (*Le Traducteur.*)

l'autre sexe ; les expressions varient aussi parfois selon l'âge respectif des personnes. Voici quelques façons de dire plus particulières à ces peuplades :

1° Un grand nombre de nos Indiens ne vont jamais au delà du second degré en comptant leurs ancêtres ou leurs descendants, soit en ligne directe soit en ligne collatéraie. Jamais ils ne dépassent le troisième degré, les parents plus éloignés recevant, tous, les noms génériques de grands-pères et de grand'mères ou bien de petits-fils et petites-filles.

2° Grands-oncles et grand'tantes s'appellent tous grands-pères ou grand'mères.

3° Bien que certains noms désignent le frère ou la sœur, d'une façon absolue, sans considération d'âge, plus généralement toutefois on dira : mon frère aîné, ma sœur aînée, mon frère cadet, ma sœur cadette.

4° Un père de famille appellera son fils *syé* et sa fille *stsé;* la mère désignera sa fille sous le nom de *syatsé* et son fils sous celui de *syaz* (1).

5° Pour l'oncle maternel, neveux et nièces seront *stsâ*, et *skwaz*, pour la tante maternelle. L'oncle et la tante paternels diront à leurs neveux : « petits frères » et à leurs nièces, « petites sœurs ».

6° De leur côté, neveux et nièces répondront : *sthi*, mon oncle paternel ; *spizyan*, ma tante paternelle ; *sœz'é*, mon oncle maternel ; *sake*, ma tante maternelle.

7° De la part d'un cousin, cousins et cousines maternels recevront le nom de *szit;* sur les lèvres d'une cousine, le cousin s'appellera *sunté* et la cousine *szit*. Cousins et cousines paternels sont appelés *frères* et *sœurs* tout court.

(1) Ces noms sauvages et les suivants appartiennent au dialecte carrier. Mon travail n'est pas une étude philologique, et je crois inutile de donner ici les équivalents chilcotins, sékanais, etc.

8° Petit-fils et petite-fille deviennent *schi;* beau-frère et belle-sœur, *sre.*

Avant de terminer ce paragraphe, une remarque : le clan existe également chez les Nah'anés de l'ouest. Ils le doivent à leurs fréquentes relations avec les Indiens du littoral qui ont eu l'idée de cette organisation. Les Sékanais et les Nah'anés de l'est sont moins avancés ; parmi eux le clan est inconnu. Leur situation géographique a sauvé leurs usages primitifs et empêché l'introduction de coutumes étrangères. Le droit du père est, chez eux, l'unique loi réglant les successions.

V

Mariages. — Mariage, dans le sens chrétien du mot, désignerait mal les assortiments qui se faisaient entre les naturels avant l'arrivée des missionnaires. Cohabitation rendrait mieux l'idée vraie de ces unions. De fait, pour désigner le mari d'une telle ou d'une telle, les sauvages disent : *yerœsta*, il habite avec elle.

Comme il n'y avait point de contrat valide (1), point d'intention de s'engager à tout jamais, le divorce avait lieu sans difficulté, lorsque l'un des consorts était fatigué de l'autre. Alors le ci-devant mari se restituait à lui-même les dons qu'il avait faits à sa prétendue femme, et, chacun de son côté, les deux conjoints s'en allaient chercher fortune ailleurs. On comprend que *lui* eût plus de chance qu'*elle*, surtout s'il était d'une position aisée. Supposez que des enfants fussent venus cimenter l'union, le divorce était plus difficile, mais nullement impossible. Le plus souvent, le père s'emparait de la géniture; car

(1) Même dans les conditions que va décrire le R. P. Morice, ceci peut-il s'affirmer d'une manière absolue ? Voir une réponse de la Sacrée Congrégation du Saint-Office à Mgr Grandin.

(*Le Traducteur.*)

parmi les sauvages, tout aussi bien que parmi beaucoup de leurs frères civilisés, la force prime le droit; et comme ils sont très attachés à leurs enfants, le mari eût préféré les confier pour un temps aux soins d'étrangers plutôt que de les voir entre les mains de leur propre mère.

Chez les Dénés occidentaux, les Carriers exceptés, le mariage se fait de bonne heure; souvent la nouvelle épouse atteint à peine l'âge de puberté.

Les Sékanais n'avaient rien de plus simple ni de plus expéditif que le cérémonial en usage dans ces circonstances. Quand un jeune chasseur s'était mis dans l'esprit d'épouser quelque enfant de la forêt, sans aucun préambule, il s'adressait, le jour venu, à la jeune fille de son goût : « Veux-tu, disait-il, veux-tu empaqueter pour moi mes pièges à castors? » Si la demoiselle ne voulait pas consentir, elle se contentait de répondre : « Non, les femmes ne manquent pas; demande à une autre. » Si au contraire l'offre lui plaisait, elle répondait tout de suite et sans aucune rougeur de commande sur le visage : « Peut-être; demande à ma mère. » Le jeune homme n'avait pas à faire cette démarche; sa fiancée avait hâte d'en parler elle-même à la maman. Aussitôt, sur l'avis de ses père et mère, la jeune fille élevait une hutte de branchages auprès de son ancienne demeure (1), et, en entrant, le soir, son fiancé lui passait « les pièges à castors ». Sans plus de cérémonie, les deux enfants étaient mari et femme. La veuve d'un frère ne pouvait décliner l'offre et devait accepter « les pièges à castors ».

Les préliminaires de mariage n'étaient pas plus compliqués chez les Carriers que chez les Sékanais; ils coûtaient davantage et duraient plus longtemps. L'étiquette voulait que la jeune fille n'eût rien à dire ni pour ni

(1) Un Sékanais n'habitera jamais sous le même toit que ses enfants mariés.

contre l'union projetée. Seulement, lorsqu'un jeune homme d'un autre clan avait choisi sa femme, sans avoir à échanger un mot avec elle, même pour faire la proposition, il s'installait simplement chez son futur beau-père, se mettait à son service, et ne manquait pas de lui offrir, à lui et aux parents les plus considérables, tout objet de quelque prix pouvant tomber entre ses mains, à la chasse ou ailleurs. Une année ou deux se passaient. Après avoir fait ainsi la cour aux parents de sa future, le jeune homme estimait qu'un oui bien mérité allait récompenser enfin ses persévérants efforts, et, par l'intermédiaire d'un obligeant ami, demandait la main de la jeune personne. La proposition bien accueillie, c'était le mariage contracté. En cas de refus, le prétendant éconduit recevait, comme compensation des dons qu'il avait faits, un équivalent en espèces.

Il était assez naturel qu'après avoir obtenu sa femme à un tel prix le jeune époux n'eût pas envie de la répudier sans raison suffisante. On peut aisément comprendre que la perspective d'avoir à faire de nouveau la cour un espace de temps considérable ne contribuait pas peu à rendre le nœud conjugal, sinon sacré, du moins plus durable chez les Carriers que chez les Sékanais. Il faut dire toutefois que si le prétendant était de bonne parenté, on simplifiait pour lui le cérémonial, souvent même on en supprimait presque entièrement les fastidieuses prescriptions.

La polygamie était en honneur auprès de ces peuplades. Plus le rang du mari était élevé, plus les femmes étaient nombreuses. Le père du chef actuel de ce pays — fort Saint-Jacques, lac Stuart — possédait six femmes à la fois. L'une d'entre elles cependant — et non pas nécessairement la première par ordre de cohabitation — gardait toujours une sorte de supériorité sur les autres qui

l'appelaient sœur aînée et qu'elle appelait sœurs cadettes. Dans la tribu des Sékanais, avec la polygamie se pratiquait la polyandrie, inconnue chez les Carriers.

Une particularité digne de remarque, c'est qu'une Indienne ne dira jamais « mon mari », mais invariablement « lui » ou encore « le père de cet enfant ». Les hommes sont aussi réservés. Vous les entendrez rarement appeler leur femme « ma femme ». De même, hommes et femmes éprouvent une grande répugnance à dire leur nom. Pour se faire connaître, ils se serviront généralement de périphrases descriptives au lieu de donner tout de suite leur nom propre.

VI

Effets du mariage sur la propriété et la succession. — Il serait superflu d'observer que d'ordinaire, chez les Dénés occidentaux, la femme était rarement mieux traitée après son mariage que dans la maison paternelle. C'est un fait connu, je pense, que chez les peuples infidèles d'aujourd'hui comme au milieu des nations païennes d'autrefois, la femme, sous une forme ou sous une autre, a toujours été et reste toujours à peu près l'esclave de son seigneur et maître. Jeune fille, elle devait sans doute rendre à sa mère certains services domestiques; alors du moins on prenait soin d'elle; en général, elle était bien nourrie, bien vêtue, pour valoir davantage, une fois atteint l'âge nubile. Maintenant que sa destinée est à jamais scellée, la malheureuse devient, dans la force du terme, un factotum; sur ses épaules retombent toutes les dures besognes.

Et pourtant, surchargée comme elle est, la vie à l'intérieur de sa nouvelle cabane peut encore lui sembler un temps de vacances; c'est surtout dans les voyages

que ce souffre-douleur doit pâtir. A elle de transporter le mobilier du ménage, tandis que son mari, le fusil à la main, ouvrira gaiement la marche, guettant quelque pièce de gibier pour varier le menu du maigre festin qu'on fera lorsque tombera la nuit. Ne nous apitoyons cependant pas outre mesure sur le sort de la sauvagesse. Elle n'a connu ni rêvé d'état plus enviable, elle ne murmure point et ne se plaint jamais de la conduite peu chevaleresque de son époux. Dès son enfance d'ailleurs elle est accoutumée au genre de travail devenu exclusivement le sien, car les naturels dressent leurs enfants, même les plus jeunes, à porter, chacun pour sa petite part, le bagage de la famille errante.

Si la femme peut porter de lourds fardeaux, c'est moins grâce à sa force musculaire qu'à une certaine habileté pour tenir la charge en équilibre. Une lanière, plus large sur le front, descend sur les épaules, entoure le paquet placé entre les deux omoplates et vient se nouer par les deux bouts devant la poitrine.

La pauvre ménagère n'est pas au bout de ses peines, lorsque le couple voyageur s'arrête le soir, au crépuscule, pour établir le campement. Il lui faut alors ramasser toute seule les branches mortes qui alimenteront le foyer de la famille, élever la hutte qu'on abandonnera demain, faire la cuisine, et le reste. Le rôle et les devoirs de l'homme, avant la conversion de ces peuplades, se résumaient dans cette devise : chasser, manger, dormir.

Toutefois, la femme n'était pas absolument sans influence dans la famille ou dans le village. Son action était même souvent puissante, non pas à cause de sa dignité d'épouse ou de mère, mais à raison de sa naissance et du rang que son père pouvait occuper. Le mariage ne lui donnait ni droits ni privilèges, ne lui conférait aucun titre aux biens immeubles ou personnels

de son mari. L'homme et la femme ne formaient pas un seul être moral comme dans les pays civilisés. De même que durant leur union l'un et l'autre gardaient leurs noms respectifs, de même les biens particuliers de chacun demeuraient toujours distincts.

Ici se place une observation. Nos Indiens reconnaissent une double propriété : la propriété privée et personnelle, habits, canots, chiens et le reste ; la propriété réelle et fixe, comme les biens héréditaires. Or il existe dans nos tribus ce qu'on appelle les « Tœneza » ou « notables ». A ce titre de notable se rattache la possession de terrains de chasse, très clairement délimités. En droit, ces terres sont la propriété du titulaire seulement; par une sorte de concession tacite, les autres chefs de famille du même clan peuvent en jouir aussi longtemps qu'il plaît au propriétaire. Ces étrangers sont de fait les coassociés du possesseur, chassant avec lui et pour lui, recevant, des captures faites, ce qu'il permet de retenir

Je le répète : la femme n'acquiert par le mariage aucun titre à la possession de ces terres qu'on ne peut ni aliéner ni faire passer dans un autre clan. Le notable mort, ses droits passent à un neveu; à un frère, à défaut de neveu; à défaut de frère, à une sœur; enfin à défaut de frères et de sœurs, à tel membre du même clan, personne désignée d'avance par le propriétaire.

Une veuve ne pouvait pas hériter davantage des biens personnels de son défunt mari. Elle n'en obtenait pas la moindre portion; elle ne pouvait même pas garder ses propres biens que les proches du défunt lui enlevaient brutalement. C'est à ceux-ci que revenaient les biens personnels du mari décédé. Ces gens cupides se les partageaient entre eux sans s'inquiéter autrement si de pauvres orphelins n'allaient pas en souffrir. Il est vrai qu'à la mort de la femme le mari survivant n'était guère

mieux traité, à moins qu'il ne fût « Tœneza ». Même alors il devait, au moins par bienséance, offrir des présents aux parents de la défunte.

L'adoption est en usage parmi les Dénés occidentaux, mais elle se fait sans aucune formalité particulière. Dans le monde civilisé, un fils adoptif peut acquérir des droits à l'héritage de son père d'adoption ; il n'en est pas ainsi parmi ces peuplades. Supposez que le notable ne laisse en mourant ni frères ni neveux; toute autre personne du clan, ou même la sœur du notable, héritera plutôt que le fils adoptif, parce que celui-ci est censé appartenir au clan de sa mère adoptive. Dans ce cas cependant le fils adoptif pouvait réclamer droit de chasse sur les terres du défunt.

L'immeuble est inconnu chez les Sékanais et les Nah'anés de l'est, qui se gouvernent d'après le droit du père. Parmi eux le fils aîné, ou l'un de ses frères survivants, remplaçait le père de famille comme chef de bande à la chasse. D'un autre côté, encore que des groupes de familles alliées chassent ordinairement dans les mêmes montagnes, sur les bords des mêmes rivières ou des mêmes lacs que leurs ancêtres, ils ne se regardent pourtant pas comme propriétaires exclusifs de ces terres et ne contesteront à personne le droit de chasser avec eux ou de tendre des pièges au gibier dans les mêmes endroits.

VII

Naissance et soin des enfants. Statistiques. — Comme on l'a vu précédemment, les Dénés occidentaux, et en général toutes les races indigènes, ont un amour très profond pour leurs enfants. Aussi l'infanticide est-il rare, très rare parmi eux. Il faut faire néanmoins une exception.

Lorsque deux jumeaux venaient au monde, une barbare coutume, heureusement abolie maintenant, voulait que l'un des deux fût sacrifié. Le motif de cette conduite était que deux enfants à la fois portaient malheur et les sauvages regardaient cette double naissance à peu près comme une monstruosité de nature.

Lorsque le temps des couches était venu, la délivrance se faisait sans le secours d'aucune sage-femme, n'importe où, sous la hutte ou en voyage, au milieu de n'importe quelles circonstances. La mère n'éprouvait en apparence aucune douleur en mettant au monde le nouveau petit être. Tel était du moins le cas ordinaire dans l'ancien temps. Je suis obligé de dire, pour être vrai, que les femmes, chez les Carriers, tribu la plus civilisée des quatre, que les femmes de cette tribu, dis-je, n'ont pas gagné beaucoup à changer leur régime primitif et leur première façon de vivre. Des couches pénibles, mortelles même pour la mère, n'arrivent que trop souvent. Les enfants mort-nés sont aussi plus nombreux qu'autrefois.

Plusieurs peuples sauvages observent encore la circoncision; cette coutume est inconnue chez les Dénés occidentaux et je n'ai jamais entendu parler d'aucune pratique en usage que l'on pût regarder comme un reste de cette cérémonie.

Anciennement, le nouveau-né recevait son nom peu après sa naissance. Il le recevait de ses parents eux-mêmes ou de telle autre personne supposée inspirée en songe. D'ordinaire, lorsqu'il s'agissait de garçons, le nom donné rappelait quelque circonstance, dont le souvenir ainsi perpétué devait lui porter bonheur à la chasse. Si les parents étaient des personnages de haut rang ou ne manquant pas d'une certaine influence, la chose devenait solennelle. Dans un banquet d'apparat, la grand'-mère maternelle prenait le nouveau-né dans ses mains,

le soulevait au-dessus de la foule et lui imposait un nom illustré jadis par un aïeul maternel.

C'est un fait connu que, dans les deux Amériques, les mères indigènes ne portent pas leurs enfants dans leurs bras, mais empaquetés sur le dos. Les Dénés ne font point exception. Les Chilcotins fabriquent en osier de jolies petites corbeilles, de petits berceaux qu'entourent des peaux de cerf parfaitement adaptées. Le nourrisson est là-dedans, serré, lié comme une petite momie. Une écorce de bouleau allant de l'orifice à l'autre bout, qui se rétrécit, empêche l'enfant de prendre une position qui lui serait nuisible. Sous ce rapport, les Chilcotins sont décidément moins arriérés que les Carriers. Ceux-ci se servent encore du vulgaire maillot solidement attaché autour de la frêle créature.

Dans la famille, l'autorité des père et mère est nulle ou à peu près, hormis chez les Carriers et les Chilcotins lorsqu'il s'agit de mariage. Les parents éprouvent une grande répugnance à punir leurs enfants en bas, âge et ils ne peuvent raisonnablement pas s'attendre à contrôler les faits et gestes de la jeunesse, lorsque les marmots sont devenus de grands garçons.

La fécondité des mères irlandaises est devenue proverbiale; la femme, chez les Dénés occidentaux, pourrait se glorifier bientôt d'une nombreuse famille si elle savait prendre certaines précautions hygiéniques, si elle sevrait ses enfants après un temps convenable. Même aujourd'hui, à moins d'impossibilité physique, ces pauvres femmes allaitent leurs nourrissons pendant trois et quatre ans, quelquefois davantage. Malgré cela, si des maladies contagieuses, autrefois inconnues, ne venaient périodiquement décimer ces peuplades, la population augmenterait vite. On pourra s'en convaincre par le tableau suivant des naissances et des décès dans le pays

que j'habite. Ce tableau comprend les années qui viennent de s'écouler. Au dernier recensement, le 31 décembre 1888, l'on comptait 140 âmes, et ce chiffre est exact.

TABLEAU DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS A NAKAZTLI (LAC STUART).

Années.	Décès.	Naissances.	Excédent des décès.	Excédent des naissances.
1885.....	3	8	0	5
1886.....	3	4	0	1
1887.....	1	4	0	3
1888.....	5	6	0	1
Total.....	12	22	0	10 (1)

D'autres villages, situés dans des milieux plus favorables à l'accroissement de la population, donneraient des chiffres encore plus satisfaisants. Je regrette de ne pouvoir fournir des statistiques complètes sur les quatre tribus, ni même sur aucune d'elles, prise dans son ensemble. Le tableau qu'on vient de lire me paraît toutefois un assez beau spécimen de l'échelle proportionnelle suivie par la population, du moins chez les Carriers. Les Chilcotins ne leur tiennent pas tête sous ce rapport. Quant aux Sékanais, habituellement occupés à la chasse sur ce penchant des montagnes Rocheuses, ils ont diminué en nombre, durant ces dernières années, d'une manière inquiétante.

(1) On ne porte ni à l'actif ni au passif les enfants morts dans l'année de leur naissance. Il convient de faire une remarque. L'année dernière (1888), une épidémie de rougeole maligne attaqua tous les enfants de ce village au-dessous, et, pour quelques cas, au-dessus de quinze ans. Dans cette épidémie, deux enfants seulement succombèrent. On doit la préservation des autres à l'exécution de mesures prudentes et énergiques. Les deux victimes du mal se trouvaient alors dans les bois avec leurs parents.

VIII

La pêche. — Avant que la civilisation leur eût apporté ses délicatesses, nos Dénés se nourrissaient ordinairement de poissons, de viande, de fruits sauvages. De là les trois grandes occupations de leur vie : la pêche, la chasse et la cueillette.

Ce qu'est le veau marin pour les Esquimaux, ce qu'est le riz pour les Chinois, ce qu'est le blé pour la race blanche, le saumon l'est pour les Carriers et les Chilcotins. Que le saumon vienne en foule, c'est l'abondance, c'est la joie, ce sont des festins et des danses de bonheur dans le camp; que le saumon disparaisse, c'est la famine et la désolation, le silence règne dans le village, la mélancolie gagne les cœurs.

On croit généralement que deux espèces seules de saumon remontent, à travers le Fraser et ses affluents, jusqu'au lac Stuart : le saumon rouge (*Salmo quinnat*) et le grand saumon blanc (*Salmo potens*) nommé *Kes* par les naturels. Le saumon rouge est pour nos Indiens le poisson par excellence. Aussi l'appellent-ils *Hallo* (le poisson d'eau), comme si les autres n'en méritaient pas même le nom. Pour le prendre, nos Dénés imitent les Kamtchadales. On plante dans toute la largeur de la rivière des pieux retenant une haie d'arbres à corail. Entraîné par le courant contre cette haie, le saumon vient se jeter dans des sortes de nasses, longs paniers cylindriques, rétrécis du côté de l'ouverture. Une fois là, impossible d'échapper. Pour conserver longtemps le fruit de leur pêche, les Dénés suivent encore la méthode des Kamtchadales. Après avoir ouvert le poisson, ils retirent l'épine et les vertèbres avec la chair adhérente et l'exposent à la chaleur dans un hangar. Le hangar, qui sert

d'abri, se fait en bois de sapin coupé dans la forêt voisine et qu'on n'a pas autrement travaillé. A l'action de l'air et du soleil secondés par le feu et la fumée, on obtient le résultat voulu.

Je viens de décrire la méthode usitée pour la pêche du saumon rouge. Dans certains endroits, la rivière, en s'échappant d'un lit rocailleux et resserré, forme une chute assez profonde pour arrêter un moment le poisson voyageur. Les Carriers se contentent alors de jeter un pont au-dessus de la chute d'eau, suspendent de là un treillis large de 7 ou 8 pieds, retenu par des liens d'écorce, recourbé à son extrémité inférieure comme le bout d'une crémaillère. C'est là que le saumon se laisse prendre. Arrêté dans sa course, il essaye de franchir la chute, vient frapper contre le treillage qui lui barre le chemin et retombe captif dans le creux du treillis, comme au fond d'un panier.

Pour prendre le kes ou saumon blanc, lequel n'arrive jamais en si grande troupe, les Carriers font usage d'une sorte de harpon en os, unique dans son genre. Debout sur les rochers de la rive ou sur de légers échaffaudages s'avançant au-dessus du bord, l'Indien guette le poisson qui monte, le suit de l'œil, le perce du harpon attaché toujours par une corde à un manche de 12 ou 15 pieds de long. Quand l'eau n'est pas profonde, le Carrier s'avance avec précaution dans la rivière, puis avec dextérité lance son arme, lui donnant plus ou moins de force, allongeant plus ou moins la corde. Au lieu du harpon, les Chilcotins se servent d'un double dard fait en corne de mouton. Une fois entré dans le corps, ce dard sort de son manche fourchu auquel le rattachent des liens de peaux tressées sans aucune préparation préalable.

Nos Indiens se procurent le poisson plus petit, la truite, le poisson blanc, la carpe, le késal (une petite espèce

de saumon). etc., au moyen de filets que l'on fabrique avec de longs fils d'ortie, d'écorce de saule rouge, ou encore d'une plante demi-ligneuse appelée *hwonœlh'a*, l'*Epilobium angustiflorium* des botanistes.

Le moment de la pêche au saumon venu, les sauvages se réunissent dans les endroits les plus favorables, non loin de leurs villages respectifs. Ils élèvent ou réparent en commun la barrière de pieux plantés au travers de la rivière. Chaque famille place en même temps son *kuntzi* (sa nasse) dans l'endroit désigné à chacun par les traditions. Quand la pêche à la truite se fait sur une grande échelle, par exemple en automne, pour ramasser les provisions d'hiver, chaque famille ou chaque groupe de familles alliées possède un certain espace de la rivière, sans qu'il soit permis à personne d'aller à la recherche d'une position meilleure.

En hiver, la pêche n'est pas du tout commode. L'Indien creuse d'abord dans la glace une ouverture d'un pied environ de diamètre (1), puis s'étend sur la surface glacée. De la main gauche, il tient une baguette au bout de laquelle se trouve suspendu un petit poisson en os, que le pêcheur agite doucement pour lui donner une apparence de vie. Et là, même par 30 degrés Farenheit au-dessous de zéro, le pauvre sauvage, drapé dans sa couverture, attendra patiemment que de plus gros poissons viennent mordre l'appât. Si la fortune le favorise, notre homme lance le harpon, dont j'ai déjà parlé, mais quatre fois plus large et fixé dans un manche très court.

La pêche est plus intéressante dans les lacs carriers, par les nuits fraîches et sereines du printemps. Les canots glissent alors lentement sur les eaux, tandis qu'à la lueur des torches de pin enflammées accourent en foule

(1) Ce qui se faisait anciennement au moyen de pierres chauffées.

les poissons de toute espèce. L'éclat des lumières les fascine et en fait une proie aisée pour le harpon.

Les Sékanais dédaignent la pêche, quelle qu'elle soit, et la regardent comme une occupation dégradante, indigne d'un chasseur. La chair du renne, du caribou, de l'ours, de la marmotte, et lorsqu'en arrive la saison, des lynx et des lapins, forme la nourriture presque unique de ce peuple.

IX

La chasse. — Avant que la Compagnie du Nord-Ouest se fût établie dans ces contrées, les sauvages pratiquaient peu la chasse aux fourrures. Ils se contentaient de la nourriture et du vêtement nécessaires. Encore la chasse ne se faisait-elle que dans la bonne saison ; car, aussi étrange que cela puisse paraître, avant la découverte de la Nouvelle-Calédonie par sir Alexandre Mackenzie, la raquette était inconnue, hormis chez les Sékanais et les Nah'anés. En général, les Dénés occidentaux voyagent à pied le long de sentiers étroits, bien que, de nos jours, les Chilcotins et les Carriers aillent à cheval assez souvent. Plus communément toutefois, les Carriers se tracent des voies publiques à travers leurs lacs nombreux. Cela été comme hiver. Leurs canots sont des troncs d'arbres creusés que fournit un grand arbre à coton (*Abies subalpina*). Le dessin n'est pas artistique, c'est même grossier, mais il faut savoir que ces embarcations sont en usage parmi ces peuples depuis peu (1). Au

(1) Il y a quelque soixante ou soixante-dix ans, un groupe d'Iroquois, traversant les montagnes Rocheuses, s'était avancé jusqu'au lac Tatlh'a. Les deux canots des voyageurs excitèrent la curiosité, puis la convoitise d'une bande de Carriers. Ceux-ci massacrèrent les Iroquois et s'emparèrent des canots qu'ils conduisirent jusqu'au lac Stuart. Ces deux embarcations servirent de modèle et on construisit le premier canot en tronc d'arbre creusé.

commencement du siècle, on n'allait encore qu'en canot d'écorce.

On voyage aussi en hiver dans des toboggans ou traîneaux tirés par trois ou quatre chiens trottant l'un derrière l'autre, alignés en file à la façon indienne. Ces chiens, aujourd'hui de croisements divers, sont d'une grande utilité aux sauvages. En été, lorsque la famille se met en route pour les terres de chasse, l'ami de l'homme vient en aide à la femme et porte lui-même une partie des bagages appartenant au maître commun. Une courroie lui retient la charge autour des reins.

Dans leur chasse, les Dénés poursuivent surtout le castor. Depuis qu'ils savent combien la fourrure de cet animal est précieuse, ils lui font une guerre sans trêve ni merci. Aussi bien le castor va-t-il disparaître bientôt complètement. C'est en hiver et dans les premiers jours du printemps que cette chasse se fait sur une plus grande échelle. Une fois la retraite de l'animal trouvée, pour assurer la capture il faut découvrir d'abord la route qu'il s'est tracée sur la glace. Car il suit, paraît-il, des chemins parfaitement dessinés, soit qu'il quitte à la nage ses quartiers d'hiver, soit qu'il y retourne. Avec des cornes de caribou, les chasseurs sondent la glace. L'oreille exercée de nos gens découvre vite, au son rendu, la route habituelle suivie par le rongeur. On creuse aussitôt quelque part, sur le passage, un trou qui recevra les filets. A ces filets s'attache une baguette surnageant et surmontée de plusieurs petites cloches (1). Le chasseur alors (ne devrais-je pas dire le pêcheur ?) commence à démolir la maison du castor pour l'en déloger. Si le gibier n'est point là, on le cherche tout auprès, dans son magasin de provisions. Lorsque les ondulations de l'eau trahissent sa présence, on s'efforce de l'effrayer, on le

(1) Ces sonnettes remplacent les clous et les cailloux d'autrefois.

chasse vers les filets tendus. Si le castor, plus agile, devance le chasseur, les efforts qu'il fera pour se dégager agiteront les clochettes ; le chasseur averti se hâtera d'accourir et s'emparera du captif, avant que celui-ci ait pu se débarrasser des liens qui l'emprisonnent.

Lorsque, avec le printemps, sont venus les beaux jours, à part quelques rares coups de feu tirés à l'occasion, la chasse au castor se fait de deux manières : on construit des trappes, ou bien l'on use du harpon. Ce harpon est en os et barbelé, solidement attaché à un long manche ; on le lance de loin pour lui donner plus de force avec plus d'élan.

Lorsqu'on veut attraper le castor, rien de particulier, sinon que pour attirer l'animal on répand de la poudre de castoreum tout autour de la trappe d'acier, dans l'une des retraites favorites du rongeur. Les sauvages conservent cette poudre dans des espèces de carafes en écorce de bouleau.

On capture le gibier plus nomade, lynx, martre, pêcheur, etc., dans des filets que l'on place sur les chemins plus fréquentés par ces animaux (1). Le gibier plus considérable, ours, renne, caribou, etc., est poursuivi par les hommes et les chiens. Il faut le traquer souvent tout le long du jour, avant de le pouvoir cerner. Fréquemment aussi on prend l'ours dans des pièges.

Grâce à la situation topographique de leur pays, les Sékanais peuvent faire la chasse au caribou sur une plus grande échelle, et avec des résultats plus satisfaisants. Dans les défilés, dans les gorges des montagnes que traversent les troupeaux de caribous, ces Indiens placent sur une ligne quarante à cinquante pièges de peaux de renne. Deux des hommes les plus intrépides surveillent

(1) On prend plus souvent les pêcheurs et les martres dans des pièges de bois.

chaque extrémité de la ligne, tandis que la bande des chasseurs, au nombre de quinze au plus, manœuvre afin de pousser vers les pièges les troupeaux de caribous. Des cris bruyants, des coups de feu effrayent les animaux surpris. Affolés, ils se jettent ensemble à travers les lacets qui se resserrent autour de leur cou. Le cerf captif bondit avec les pieux mobiles qui retenaient les pièges. Les filets s'embarrassent dans les arbres qui bordent le passage ou se dressent sur le chemin et dans tous les obstacles qui se rencontrent. L'animal en fuite, arrêté tout d'un coup dans sa course précipitée, s'étrangle et meurt.

Outre le gibier du pays, chaque printemps et chaque automne amènent à nos Carriers des légions d'oies et de canards sauvages qui varient le régime quotidien. Durant quinze jours, ce ne sont que coups de fusil de tous côtés ; généralement les coups ne sont pas perdus. La chasse aux grèbes est encore plus économique. Au printemps, ces oiseaux aquatiques se réunissent en foule à l'entrée des lacs, surtout de notre lac Stuart. Les Indiens n'ignorent pas que les grèbes poursuivent rarement leur route vers le nord, avant que le lac soit débarrassé de ses glaces. Comme ces oiseaux voyageurs sont du reste très nombreux, nos gens placent à la surface de l'eau des filets de pêche. Conduisant ensuite huit à dix canots à la fois, ils cernent la troupe et la poussent dans les filets. C'est un exercice très intéressant, très mouvementé, très riche en résultats heureux; une prise de cent têtes en un seul coup n'est pas estimée chose merveilleuse.

Les grèbes, une fois dépouillées de leurs plumes, on extrait la graisse encore molle et l'on en fait des gâteaux plus ou moins considérables, dont une partie sert de temps à autre, comme de piment, pour assaisonner les baies mises en conserve.

X

Conservation des fruits sauvages. — Une ressource considérable pour les Dénés occidentaux ce sont les fruits sauvages qu'ils ramassent chaque année sur tous les points de leurs immenses forêts. Parmi les provisions d'hiver, il faut remarquer surtout le fruit du sorbier (*Amelanchier alnifolia*), soit à cause de son abondance, soit parce qu'il est facile de le conserver longtemps. Les Carriers le désignent simplement sous le nom de *mi*, le fruit. En automne, les femmes le recueillent par grandes quantités dans des paniers faits d'écorce de bouleau. Pour conserver ce fruit, on le sèche au soleil ou encore on le presse en forme de minces gâteaux, comme qui dirait de larges et plats tampons de tabac. Le procédé est primitif, mais assez compliqué. Lorsqu'on a ramassé de ce fruit une quantité suffisante, on élève, sur le sol, une large bouilloire en écorce de sapin, et soutenue par des bâtons plantés en terre. Cette chaudière, une fois pleine, on jette dedans des pierres ardentes qui font bientôt bouillir les fruits, les pressent en même temps, de manière que, par un étroit conduit ménagé au fond de la bouilloire, le jus exprimé s'écoule dans un plat adhérent, fait aussi d'écorce de sapin. Lorsque le liquide est extrait complètement, on pétrit le résidu, étendu ensuite, par couches très minces, sur des treillis de saule préalablement couverts avec des feuilles d'epilobium. La pâte reste exposée là-dessus à l'action du soleil et de l'air. Fréquemment arrosée du jus que l'on avait obtenu d'abord, elle se change en de larges gâteaux, tous à peu près de la même épaisseur. Préparés selon toutes les règles, ces gâteaux durent plusieurs années. Parsemés d'un peu de sucre, ils sont succulents et peuvent tenter de plus délicats que les Indiens.

De la manière que je viens de décrire, nos sauvages préparent aussi le yenthœmi (*Vaccinium uliginosum*, l'airelle), une espèce de petite baie bleue, très douce et remplie de jus lorsqu'elle est fraîche. On fait bouillir ce fruit dans des chaudières communes et l'on répand la marmelade sur de petits treillis, sans avoir exprimé le liquide.

On conserve de cette façon plusieurs autres espèces de baies, qu'il est inutile d'énumérer ici.

Un mets également fort goûté de nos Indiens, c'est le *Kœnnih* ou couche de cambium du pin *nain* (*Pinus contorta*). Pour l'obtenir, on enlève l'écorce de l'arbre avec une corne ou une branche de corne de caribou ; on racle ensuite le cambium en minces rubans, comme des copeaux ; exposée à la chaleur, cette substance garde pendant longtemps sa fraîcheur première. Bien que conservant toujours un goût de gomme prononcé, peut-être même à cause de cette saveur, on considère ce cambium comme très sain.

Les Dénés mangent aussi les pousses naissantes de l'épilobe (*Epilobium Heracleum*) et d'autres plantes du pays.

Outre les fruits sauvages et les plantes économiques dont j'ai parlé, on recueillait anciennement, pour les faire sécher et les mettre en conserve, plusieurs racines contenant plus ou moins d'amidon. La plupart de ces racines sont encore très recherchées. Les Chilcotins et les Carriers du sud possèdent deux sortes de tubercules, de nature et de goût semblables à la pomme de terre, mais différentes par le nom et par la forme. L'une, l'esrouh des Chilcotins, est longue, effilée, ressemblant, mais raccourcie, à la pomme de terre vulgairement appelée *lady finger* (doigt de dame). L'autre est sphérique et les Carriers la désignent sous le nom de *sunti*. Les femmes recueil-

lent l'une et l'autre à l'aide d'un croc en forme d'un T elles en font sécher des quantités considérables. Ces productions ne viennent pas sur les terres des Sékanais, ni sur la plus grande partie du territoire des Carriers. Ceux-ci possèdent en revanche la racine d'une sorte de fougère moins abondante, mais de plus larges dimensions. Ils lui donnent le nom de *ah*.

On ne la fait pas sécher au soleil, mais on la mange toute fraîche ou on la cuit à l'étouffée. Pour cela, on creuse en terre un trou d'environ 3 pieds de diamètre ; on en pave le fond avec des pierres ardentes que couvrent des morceaux d'écorce d'aune, et l'on met au-dessus les racines en question. Une couche de terre cache le tout, et dix ou douze heures plus tard, les racines, bien refroidies, sont prêtes à paraître sur la table ou plutôt « sur la natte ». Les Carriers prétendent que cette racine ainsi préparée est quelque chose de réellement exquis ; aussi la dégustent-ils. Cette peuplade se nourrit encore avec la bulbe d'une sorte de lis rouge (Tsachœn) (1).

Il est presque inutile de remarquer que, primitivement, pas une des tribus dénées ne cultivait le sol. Dans ces dernières années, les Chilcotins et les Carriers ont fait de louables efforts pour implanter, où ils l'ont pu, la pomme de terre et divers légumes. Les Chilcotins, dont les terres et le climat se prêtent davantage à l'agriculture, font maintenant d'assez bonnes récoltes de blé. Ils possèdent en outre de nombreux chevaux (2) qui paissent chaque année au milieu des fameuses touffes d'herbe,

(1) C'est l'*Erythronium esculentum* que La Pérouse et d'autres voyageurs disent si fort goûté des Kamtchadales et des Tartares yénisséens.

(2) *Cayouse horse* ; race provenant de la tribu des Cayouses, située dans le Washington Territory.

couvrant leur immense plateau. Les Nah'anés et les Sékanais, eux, ne connaissent du cheval que le nom — *chicho,* gros chien — et ils n'ont pas récolté encore une seule pomme de terre.

XI

Arts et industries. — Une étude ethnologique sur nos tribus indiennes serait bien incomplète si elle passait entièrement sous silence les arts et les industries de ces peuples. Ici la matière n'abonde pas, et je serai bref. Au reste, j'ai déjà touché la question à plusieurs reprises, et je prends la liberté de renvoyer le lecteur à ce que j'ai dit des coutumes, des habitations, de la chasse, de la pêche, des procédés mis en œuvre pour conserver les fruits sauvages et les racines dont ces peuples se nourrissent. Bien que, depuis l'arrivée des blancs, les Carriers se soient montrés les plus faciles à civiliser, cette tribu était autrefois la moins industrieuse des quatre. On ne trouve chez eux aucune trace de vannerie, et les Indiens du littoral leur fournissaient quelques-uns de leurs plus utiles instruments de travail, par exemple les haches et les doloires. Les chèvres manquant dans leur pays, les cornes de ces animaux fournissant d'ailleurs aux indigènes leurs ustensiles de ménage, c'est aux Sénakais et aux Atnas que s'adressaient les Carriers pour se procurer les cuillers, etc. L'écorce du bouleau remplaçait chez eux les ouvrages de bouleau et de saule. C'est elle qui leur fournissait les vases et les plats de toute forme, de toutes dimensions ; en guise de fil, l'on employait la racine fibreuse du sapin partagée en quatre dans toute sa longueur. C'est l'écorce de bouleau qui fournissait entre autres la chaudière ou bouilloire. L'ustensile était d'une remarquable simplicité. L'écorce se relevait par les quatre coins, et une baguette, divisée,

elle aussi, dans toute sa longueur, servait de cercle. Là dedans cuisaient la viande et les racines, ce qu'on fait aujourd'hui dans des chaudières de fer-blanc ou de cuivre ; il y avait cette différence qu'il fallait tenir la marmite d'écorce au-dessus des atteintes de la flamme. Les Carriers vantent encore bien haut l'utilité de cet ustensile pour expédier la besogne. Dans les grandes occasions, la bouilloire plus modeste cédait la place à de grandes chaudières faites en écorce de sapin et construites sur le sol, ou encore à de larges caisses carrées qu'on s'était procurées chez les Atnas. La chaudière, une fois pleine d'eau et de viande, on y jetait des pierres ardentes, à plusieurs reprises, jusqu'à ce que le bouilli fut prêt.

Les Chilcotins ne se servent point d'écorce, mais emploient la racine du sapin. Ils en font des paniers, des vases, etc., vases qui sont imperméables, très propres et quelquefois ornés avec beaucoup de soin. Une barrique faite de cette façon, pouvant contenir près de 40 litres, conserve l'eau nécessaire pour les besoins du ménage. Je regrette de ne pouvoir décrire en détail le procédé suivi dans ce genre de travail. Malheureusement ma collection de curiosités indiennes ne possède aucun de ces ouvrages, et j'ai négligé d'étudier la méthode lorsque mon séjour parmi ces peuples m'en offrait de nombreuses occasions. Je suis porté à croire que les Chilcotins exécutent ces petits travaux, roulant ou entrelaçant la racine du sapin, dans la manière décrite par le professeur O'Mason (*Smithsonian Report* de 1884). Je dois noter, cependant, une particularité : tous les vases que j'ai vus présentent une large ouverture et sont en forme d'outre et non de cruche, comme l'est le spécimen reproduit par le savant professeur.

Une industrie plus répandue consiste à faire des robes ou des couvertures avec des peaux de lapin. Tout d'abord

on découpe en une seule bande étroite chaque peau de lapin couverte de son poil. Cette mince bande est ensuite tressée ou plutôt roulée ou enlacée autour de formes ou de cadres en bois ayant les dimensions voulues.

Les mocassins, les gants, les mitaines se font avec la peau de cerf ou de caribou. Encore fraîche, la peau est légèrement séchée. A l'aide d'un instrument fait en os d'ours et semblable à un ciseau, on racle ensuite jusqu'au dernier reste de chair ou de graisse. On enlève alors le poil avec un racloir fourni par un tibia de caribou; avec la cervelle de l'animal, on frotte la peau tout entière, mise après cela de côté jusqu'à ce qu'elle doive servir. Le moment venu, on la fera détremper, une nuit durant, dans de l'eau froide ; alternativement et à plusieurs reprises, on la raclera ou bien on la rincera avec de l'eau chaude, puis, parfaitement séchée, pliante et assouplie, on lui donnera la forme d'un sac, pour la placer sur un feu, ou plutôt sur la fumée de détritus de plantes brûlant dans un trou creusé en terre. Bien enfumée de côté et d'autre, elle aura toutes les conditions requises pour qu'on puisse en faire usage.

Par le même procédé, on tanne, on prépare la peau de renne, hormis que, pour enlever le poil, au lieu du racloir mentionné plus haut, il faut prendre une sorte de couteau court et recourbé. Ceci, parce que le poil de renne tient très fortement. C'est de la peau du renne qu'on fabrique les filets pour prendre les ours et les caribous, filets dont j'ai parlé dans un précédent paragraphe. Ces filets ne sont que des lanières ou cordes roulées ensemble et protégées contre l'humidité par l'écorce intérieure du saule rouge, écorce dont on les entoure. Au lieu de rouler ces liens de peau, les Chilcotins les tressent et se procurent ainsi des cordes très bien faites et très solides.

Comme s'ils avaient conscience de leur infériorité sous ce rapport, les Dénés occidentaux se sont peu exercés à la sculpture. Dans certaines de leurs cérémonies cependant, ils se servaient de masques, de castagnettes ou de crécelles, qui n'étaient pas dépourvus de tout mérite artistique. Je ne possède aucun de ces ouvrages et je me contenterai de renvoyer le lecteur aux spécimens que reproduisent les planches VI et IX dans la monographie de M. G. Dawson sur les Indiens Kaidahs. Les masques de nos Dénés étaient exactement semblables, moins les oreilles ; leurs crécelles, au contraire, étaient d'un dessin plus simple que chez les Kaidads.

Les couteaux dénés se faisaient d'ordinaire avec le silex commun taillé en tête de flèche; on estimait davantage les couteaux fournis par les dents du castor. Ainsi qu'on l'a remarqué déjà, les Carriers recevaient de tribus étrangères les haches dont ils avaient besoin. Encore le peu d'instruments tranchants usités parmi eux se trouvaient-ils entre les mains des notables seulement. Le vulgaire avait recours au feu pour couper le bois de chauffage et les quelques pieux nécessaires à l'érection des loges. Les Chilcotins exceptés, nos sauvages ne connaissaient pas les longs marteaux de pierre, si communs autrefois parmi les aborigènes d'Amérique.

Quant au cuivre, nos Indiens se le procuraient par des échanges avec les tribus du littoral. On employait ce métal dans la fabrication des breloques, des bracelets, des pinces pour les cheveux. A propos du cuivre, voici la légende que l'on raconte dans quelques pays carriers pour expliquer sa découverte et son importation chez nos peuplades. Dans des temps assez peu reculés, disent les vieillards, tous les Indiens, et les Carriers entre autres, se réunirent dans un endroit, sur le rivage de la mer, auprès d'une montagne de cuivre, semblable à une im-

mense tour et sortie du sein des flots. Il s'agissait de décider qui posséderait la montagne de cuivre. Lorsque toutes ces tribus se furent mises à pousser ensemble des clameurs, bientôt la montagne de cuivre chancela sur sa base. Les Kaidahs, à la grosse tête et à la voix puissante, firent pencher vers eux la tour gigantesque. « C'est ainsi, ajoutent les conteurs, c'est ainsi que les Kaidahs s'emparèrent de la montagne de cuivre, et, depuis lors, nous avons toujours dû nous adresser à eux pour obtenir le cuivre nécessaire à la fabrication des bracelets que portent nos femmes et nos filles. »

XII

Armes de guerre. — On peut dire que l'industrie nationale de nos Dénés se déployait sur une grande échelle, alors seulement qu'il s'agissait de leurs engins de guerre ou de leurs fourniments de chasse. Leurs armes offensives étaient le dard, la lance, le casse-tête.

Nos sauvages possédaient deux sortes de flèches : les unes en os, les autres en silex. On fabriquait les premières avec les dents de devant du castor, réduites par le racloir à la forme voulue. Ces flèches étaient censées les plus sûres. Les flèches en silex étaient de dimensions, de forme et de matière différentes. Quand on les compare avec celles des Indiens terrassiers de l'Illinois et des autres États de l'Union américaine, on trouve qu'elles leur ressemblent pour la forme et la matière, bien qu'une distance de plus de 1 600 kilomètres sépare ces diverses peuplades ; mais elles sont de dimensions plus petites.

Nos sauvages les font, de même que la plupart de leurs armes, avec un silex noirâtre et sonore. Il en est qui sont d'une espèce particulière de pierre siliceuse, bleuâtre et à demi translucide, plus rare et par conséquent

d'un plus grand prix que le silex ordinaire des flèches. De cette matière est faite la plus belle pointe de flèche dénée que je possède. On l'a ingénieusement taillée dans une sorte de silex dur et cristallin ; sa forme et son fini témoignent je dirais presque d'une habileté extraordinaire. D'autres pointes sont tirées d'un caillou siliceux, blanchâtre ; en général, dans ce cas le caillou reste brut.

Les Dénés employaient aussi une autre sorte d'arme offensive, appelée par eux *lhthiladinla*, ce qui veut dire « fixée au bout de l'arc ». Son nom suffit à expliquer sa nature. C'était du silex commun taillé en pointe à peu près comme les flèches ou comme le fer de lance. Nos Indiens s'en servaient comme d'un dard lorsqu'ils se trouvaient trop rapprochés de l'ennemi pour faire feu. Ils possédaient en outre la lance régulière.

C'est le silex qui fournissait toutes ces armes, comme on l'a remarqué. Les Dénés taillaient le silex à l'aide d'une molaire de renne, sans aucun travail préalable. D'ordinaire on ne se servait que de morceaux de silex ramassés çà et là pour les notables ou par eux. On les remettait ensuite au fabricant de flèches du village ; l'ouvrier taillait les pierres selon la forme et les dimensions voulues, puis, pour achever l'œuvre, on aiguisait les bords sur quelque pierre dure.

Le seul instrument de pierre polie était le *eœlh* ou casse-tête, fait ordinairement d'un solide granit et de forme oblongue. Il en existait une autre espèce, semblable pour la forme, mais au moins deux fois plus long, et fait avec la corne du caribou.

Outre les flèches ordinaires, les Carriers employaient encore, dans leurs combats, deux autres sortes de traits d'origine sékanaise. C'est la corne du caribou qui fournissait l'un et l'autre. Le premier, que les Carriers appe-

laient *kachœnwkœlh* (flèche coupée), ressemblait à une alène de cordonnier et n'avait pas moins de 6 pouces de long. L'extrémité la plus large était creusée de manière à recevoir un manche de bois pour que l'arc pût repousser le trait comme les flèches ordinaires, avec cette différence que le trait de corne, une fois lancé, se détachait lui-même du manche. Le projectile donnait la mort ; on n'en faisait usage que contre un ennemi, ou à la chasse pour abattre le plus gros gibier. On tuait le gibier moindre, les coqs de bruyère, les lapins et le reste, à l'aide d'une triple flèche curieusement travaillée et fortement liée au manche.

En fait d'armes défensives, les Dénés avaient deux sortes d'armures et un bouclier. Ce bouclier était de forme ovale, comme celui des Romains ; généralement, on le faisait avec des branches serrées et entrelacées de l'*Amelanchier alnifolia*. On lui donnait le nom de *kelathœn* (ce que l'on porte à la main).

En campagne, nos Indiens se revêtaient d'une cuirasse construite avec des baguettes desséchées du même arbre. Ces baguettes s'arrangeaient parallèlement les unes aux autres, et des lanières de peau de renne les reliaient ensemble en plusieurs endroits. Cette cuirasse était en usage également parmi les Kaidahs et les autres Indiens du littoral. Une armure propre à la nation dénée, c'était la *peœsta* (dans laquelle on se met). Cette cuirasse avait la forme d'une tunique sans manches tombant jusqu'aux genoux, de manière à protéger tout le corps, hormis la tête ; je dis, hormis la tête seule, parce que, dans les grands combats, les Dénés faisaient toujours feu à genoux. La peœsta était en peau de renne. Cousue selon les règles, cette peau se trempait dans l'eau, était frottée ensuite, à plusieurs reprises, sur les bords sablonneux d'une rivière ou d'un lac, puis était mise à

sécher avec le sable et les cailloux adhérents. On l'enduisait tout entière, après cela, d'une sorte de glu très tenace, dont le principal ingrédient était une colle fournie par l'esturgeon. De nouveau frottée sur le sable et de nouveau séchée, l'armure recevait une nouvelle couche de glu. L'opération, renouvelée trois ou quatre fois, la peœsta devenait une cuirasse que ne pouvaient traverser les flèches et qui rendait invulnérables les parties du corps protégées par elle.

Toutes ces armes et armures étaient en usage immédiatement avant et même un peu après la découverte de cette contrée par la caravane de sir Alexandre Mackensie (1).

XIII

Guerre, organisation sociale. — Il serait inexact de parler de la guerre comme d'une institution établie chez les Dénés préhistoriques. Sans doute les différentes tribus se méprisaient mutuellement et se défiaient l'une de l'autre ; toutefois, on engageait rarement des combats généraux. L'art militaire, pour ces sauvages, consistait à surprendre l'ennemi, et la victoire, pour l'ordinaire, était du côté des assaillants. On a vu parfois des populations entières massacrées dans une seule nuit. Le vainqueur chantait alors son hymne de triomphe,

(1) Dans son appendice relatif aux armes de pierre des Indiens arctiques, présenté en 1875 à la Société géographique de Paris, M. l'abbé E. Petitot affirme que les Dénés du grand bassin du Mackenzie connaissaient par tradition seulement quelques-unes des armes de guerre décrites plus haut, aussi bien que les masques de bois dont il a été question dans le précédent paragraphe. Les deux tribus les plus septentrionales de toutes, les Loucheux ou Kut-Chins et les Lièvres assurent, dit M. Petitot, qu'ils vivaient jadis sous la domination d'un peuple puissant et oppresseur, dont les guerriers portaient la peœsta. Et le docte missionnaire décrit cette armure, sans se douter qu'elle était en usage ici même il y a un temps relati-

improvisé sur place, et composé des paroles que les victimes avaient prononcées en exhalant leurs derniers râles. De retour dans leurs villages, les vainqueurs redisaient ce chant de victoire dans des danses de joie, durant plusieurs nuits de suite. On n'a jamais entendu dire cependant, au moins de ce côté des montagnes Rocheuses, qu'on ait scalpé quelqu'un dans ces massacres.

Il faut remarquer aussi que des tueries semblables étaient assez peu fréquentes. Plus communément, et je dois ajouter, très souvent, voici comme la chose se passait : quelqu'un venait de mourir ; on attribuait sa mort aux secrets agissements du *tæyèn* ou médecin appartenant à un autre village. Les frères et les proches parents du défunt s'unissaient alors et, armés de pied en cap, ils allaient venger la mort de leur parent sur celui qu'ils en croyaient responsable.

Ceux du clan de l'assassiné se levaient en masse pour tirer vengeance de ce crime, et une bataille s'ensuivait plus ou moins sanglante, selon que les partis étaient plus ou moins prêts pour la lutte. De là, une sécurité précaire dans les camps et peu de relations amicales entre des villages cependant très rapprochés.

Jamais on n'a vu de tribu entière, ni, à plus forte raison, de tribus alliées s'unir pour le combat. Et ceci

vement peu considérable! Ce fait ne prouverait-il point que les émigrations dénées se sont faites du nord à l'est et non pas au sud, comme on paraît le croire généralement? Le savant écrivain se trompe évidemment lorsqu'il avance que des armes défensives décrites plus haut, il n'en était aucune dont les Dénés fissent usage depuis le temps probable de leur venue sur ce continent. Parce que Samuel Hearne et Mackenzie, traversant la contrée dans des jours de paix, ne remarquèrent pas ces armes, il ne faut pas en conclure que les Dénés n'en faisaient point usage à la guerre. La vérité est que plusieurs vieillards de ce pays ont vu leurs braves s'en servir soit pour attaquer, soit pour se défendre.

m'amène à parler des institutions sociales en vigueur chez les Dénés occidentaux.

Je puis dire tout d'abord qu'il n'a jamais existé, parmi ces peuples, aucun gouvernement dans le sens strict du mot, ni aucune sorte d'organisation politique. Non seulement les diverses tribus sorties d'une même souche étaient absolument indépendantes les unes des autres, mais les villages eux-mêmes n'étaient unis entre eux par aucun lien possible, soit chez les Carriers, soit chez les Chilcotins, soit chez les Vah'anés de l'ouest. L'organisation des clans, il est vrai, comprenait plusieurs villages, mais ce lien était plutôt social que politique. Et de fait, encore que chaque membre du même clan pût se prévaloir d'une certaine parenté avec n'importe quel autre membre et à quelque distance qu'on veuille, ni les uns ni les autres n'étaient pour cela soumis à une autorité quelconque.

L'autorité dans chaque village était représentée par l'ordre des Tœnezas ou notables, que l'on peut comparer en gardant les proportions convenables, à la noblesse des nations européennes. La dignité des Tœnezas était strictement héréditaire, et du vivant même de leur père, les enfants la partageaient, recevant le nom de « œzkezas ». Toutefois, le seul héritier possible c'était l'aîné des neveux, qu'une sœur aurait donné au notable. Celui-ci le prenait à sa charge pour l'élever en vue de sa position future. Comme je l'ai déjà fait observer, ce neveu manquant, l'héritage passait à un frère du notable ou même à une des nièces qu'il aurait eue, encore par une sœur.

Les notables possédaient seuls les terres de chasse de la nation, et comme leur nom l'indique (Tœnezas veut dire les seuls hommes, c'est au moins la traduction la plus fidèle qu'on en puisse donner), les Tœnezas avaient

seuls qualité pour prendre la parole sur les intérêts de la tribu.

A eux, le privilège du nom héréditaire auquel se rattachait un hymne que les générations transmettaient aux générations ; à eux, l'honneur du premier pas dans les danses qui se faisaient au chant de cet hymne des ancêtres ; à eux, des insignes de leur rang ; à eux, les premières places dans les pot-latches ou banquets de cérémonie ; à eux enfin, le droit de conclure la paix, de calmer les disputes, d'exercer quelque autorité dans les villages.

Il ne faut pas croire cependant que cette autorité fût un droit strict avec le devoir corrélatif d'obéissance absolue et instantanée, excepté dans les questions de propriété. Comme il n'y avait à peu près point de sanction, point de punition déterminée contre les délinquants, le pouvoir des notables devait inévitablement plutôt persuader qu'obliger en toute rigueur. On cite pourtant des exemples de Tœnezas qui ont fait feu sur quelques désobéissants et sans qu'ils aient eu à répondre pour le sang versé.

Il faut reconnaître que leurs ordres étaient rarement enfreints, surtout si quelque personne influente secondait les notables. D'instinct les naturels se soumettent à toute autorité qui s'impose.

Il existait à la fois plusieurs notables dans le même clan et dans le même village ; ils étaient tous sur le même pied. Sans doute, il arrivait souvent que l'un d'entre eux possédait une autorité plus considérable, ordinairement à cause de ses richesses et de sa libéralité connue, mais encore faut-il dire que ce notable était *prior inter pares* et ne ressemblait pas aux chefs actuels avec leurs titres et leurs attributions.

L'ordre de choses que je viens de décrire était établi

chez tous les Dénés occidentaux, hormis les Sékanais et les Nah'anés de l'est. Ceux-ci passaient leur existence dans de continuelles pérégrinations, sous la conduite de leurs chefs naturels, les plus anciens des pères de famille ayant coutume de s'entendre avec les autres.

XIV

Mort et funérailles. — Les Dénés de vieille race, en général, vivaient longtemps. En voici une preuve : en 1888, il est mort, ici, un vieillard qui se rappelait encore l'arrivée de sir Alexandre Mackenzie dans la contrée en 1793. On ignorait alors un grand nombre de maladies devenues de nos jours si fatales aux indigènes. Les infirmités qui les visitaient parfois disparaissaient bientôt sous l'action des simples remèdes dont la quintessence se résume dans un mot fameux : les purgatifs. Par contre, le *castoreum*, la racine de l'*heracleum* fournissaient les astringents nécessaires.

Lorsque ces remèdes, joints aux incantations de l'homme de la médecine, restaient sans effet et que la mort paraissait imminente, les proches parents du moribond, appelés en toute hâte, prenaient place autour du lit de mort. Si c'était un notable, une personne étrangère à son clan se mettait à entamer le chant de famille, dont j'ai parlé plus haut et que continuaient des chanteurs ou des chanteuses, étrangers eux aussi au clan du malade. Pendant ce temps, les parents du moribond remplissaient l'air de sanglots plaintifs. Le notable trépassé, deux jeunes hommes, toujours d'un autre clan que le défunt, allaient annoncer la mort aux villages voisins. Ceux qui appartenaient au clan du notable devaient alors faire des présents aux deux messagers pour les récompenser de leurs peines. La population tout entière venait ensuite pleurer sur les restes du défunt

tœneza et en même temps consoler ses proches. C'est pour cela qu'au milieu des lamentations poussées par les personnes du même clan que le notable décédé, un étranger se levait au milieu de la foule et commençait une danse au son d'un hymne improvisé. Ce devait être une diversion à la douleur des gens en deuil. Ceux-ci, pour obéir à la loi morale des Carriers : « qu'on ne donne rien pour rien », jetaient au danseur tel ou tel objet qu'il désignait à dessein dans sa complainte et qui devenait sa propriété. Cette danse, ces adieux au défunt se renouvelant plusieurs fois durant plusieurs nuits de suite, les étrangers s'en retournaient dans leurs villages respectifs, si c'était en hiver, ou même si, en été, ceux qui menaient le deuil n'étaient pas prêts. On déposait alors les restes du notable à quelque distance des habitations sous un abri fait comme un toit d'écorce. A côté, la veuve du défunt construisait de la même manière une petite hutte pour elle et ses enfants.

A partir de ce moment, le sort de cette femme devenait bien misérable. Dès la mort de son mari jusqu'au dernier banquet donné en son honneur, deux ou trois ans plus tard, la pauvre veuve demeurait l'esclave de ses beaux-frères et de ses belles-sœurs. L'une d'entre celles-ci lui coupait les cheveux jusqu'à la racine, et, chaque fois qu'il en était besoin, lui renouvelait cette injure comme une marque de l'abjecte condition de son veuvage. La veuve devait aussi porter ses vêtements en lambeaux. Si elle était jeune, si par suite elle devait vraisemblablement se marier de nouveau, la décence voulait qu'elle se couvrît la figure avec de la gomme, dans la crainte que ses gardiens, comme on les appelait, ne pussent la soupçonner de nourrir dans son cœur des désirs inconvenants dans son état. Elle était, en outre, vrai souffre-douleurs dans la maison de ses maîtres. Les

femmes surtout s'acharnaient à lui rendre la vie aussi insupportable que possible, ne lui laissant d'autre « privilège » que celui de pousser, durant la nuit, autant qu'elle pouvait, des cris et des sanglots pour son défunt conjoint.

Les veufs devaient subir les mêmes épreuves que les veuves, bien qu'un peu plus humainement traités que le sexe faible.

Quand le futur successeur du notable avait pu réunir avec des provisions suffisantes une certaine quantité d'habits faits en cuir de renne ou d'autres peaux, on invitait les habitants des villages voisins qui venaient assister à la crémation du corps (car la crémation était en usage chez les Carriers et les Nah'anés de l'ouest). Le bûcher funéraire se dressait à l'entrée du village ; un homme, étranger au clan du notable, mettait le feu au bois sacré et recevait sur-le-champ, des proches du défunt, le salaire de son œuvre. La coutume voulait que la veuve se jetât sur les restes de son époux, les embrassant au milieu des flammes, tandis que ceux du même clan que le tœneza poussaient des gémissements et des cris lugubres. Éloignée du bûcher par les assistants, elle devait faire des efforts répétés pour se jeter elle-même dans le feu. Si elle n'avait pas été bonne épouse, les parents ou les amis du défunt la poussaient en tous sens et quelquefois la défiguraient horriblement, afin de diminuer ainsi les chances qu'elle pouvait avoir pour un nouveau mariage. La crémation finie, on élevait, sur les cendres du bûcher, une hutte d'écorce et tout le monde se retirait, hormis la veuve, qui devait demeurer là jusqu'au terme de son deuil. Le soir qui suivait la crémation avait lieu le pot-latche dans le cérémonial que je décrirai tout à l'heure.

Au pays des Carriers, les parents du feu tœneza ve-

naient le lendemain, en versant des pleurs, chercher, dans les cendres, les os calcinés qui pouvaient rester encore. On les donnait à la veuve, et celle-ci devait, tant que durait son asservissement de veuve, les porter constamment, contenus dans un sachet. Cette circonstance a fait donner le nom de Carriers à ces peuples (1). Les hommes veufs, bien que placés dans une condition assez analogue à celle des femmes, comme il a été dit, ne subissaient pourtant pas la formalité du sachet.

Les cérémonies que je viens de décrire, excepté celles particulières aux notables, étaient les mêmes pour tous les Carriers. Les choses se passaient bien autrement chez les Sékanais. Comme ces Indiens n'aimaient pas à pêcher, et qu'ils devaient se procurer toujours de la viande fraîche, ils ne pouvaient demeurer longtemps au même endroit. Lorsqu'ils croyaient que la mort d'un des leurs était proche, ils se contentaient seulement de placer auprès de lui autant de provisions qu'on avait pu en épargner. Élevant ensuite, avec des branches de sapin, une sorte de barrière, pour empêcher le regard du moribond de suivre les traces de leurs pas, ce qui eût été de mauvais augure pour la tribu, ils abandonnaient le malade à sa destinée. Si le malheureux mourait avant leur départ, on abattait sa hutte pour couvrir ses restes et l'on quittait ce campement pour en trouver un autre. Si c'était une personne d'influence et chère à la caravane, on faisait un cercueil d'un tronc de sapin, qu'on suspendait sur les branches de deux arbres rapprochés. Quelquefois encore, on se contentait de creuser le tronc de l'arbre sans l'arracher, et l'on plaçait le cadavre debout, dans cette espèce de niche. Le couvercle ou la porte de ces cercueils primitifs était fermé d'une pièce

(1) *Carrier*, en anglais, signifie *porteur*, et littéralement répondrait à notre mot français de *charrieur*. (*Note du Traducteur.*)

de bois qui, solidement attachée avec de longues baguettes de saule rouge, adhérait au tronc, comme si elle en faisait naturellement partie.

L'asservissement des veuves n'était donc point dans les mœurs des Sékanais.

Ce peuple n'observait pas davantage les diverses cérémonies qui accompagnaient la succession dans un ordre et à un titre.

XV (1)

Cérémonies. — Parmi toutes les cérémonies des Carriers, la coutume la plus invétérée, c'est celle de leurs extravagants banquets donnés en l'honneur des morts et appelés « pot-latches », mot chinouk signifiant « donner congé » ou « enlever ». Cette pratique persiste malgré

(1) Avant de commencer ce paragraphe, qu'il me soit permis de rappeler aux savants qui s'adonnent à l'ethnologie comparée les grands banquets d'apparat qu'on donnait souvent chez la plupart des anciens peuples, chez les Assyriens, les Perses, les Égyptiens, les Grecs de l'âge héroïque, etc. On en trouve les preuves dans les Livres saints (*Genèse*, XLII ; *Judith*, XII ; *Esther*, I ; *Daniel*, V). De même dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère, *passim*, etc. — Qu'on se rappelle aussi que dans ces festins chaque convive avait sa part et qu'une portion plus abondante était, pour l'un des assistants, une distinction d'honneur. Ainsi Joseph traita-t-il son jeune frère Benjamin (*Genèse*, XLIII) ; ainsi fit Agamemnon pour Ajax, et Eumée pour Ulysse (*Iliade*, VII, et *Odyssée*, XIV).

Dans des temps plus rapprochés de nous, nous voyons la même coutume prévaloir chez les Mongols, lesquels ont plusieurs traits de ressemblance au physique et au moral avec nos Dénés. Lorsque les princes et les généraux de leur vaste empire s'assemblèrent pour élire un successeur à Ogotaï-Khan (1245), des festins plus que copieux formèrent une part considérable des travaux de l'assemblée. Alors aussi « l'on distribua chaque jour, au nom du souverain, des habits de différentes couleurs ». Ainsi parle Carpini, témoin oculaire du fait. Et encore : « Cette cérémonie de l'intronisation fut suivie d'un très grand banquet... Cette fête se renouvela pendant sept jours de suite ». (L'abbé Huc, *le Christianisme au Thibet, en Tartarie, en Chine*, etc., vol. I, p. 146 et 148).

toutes les prohibitions de l'autorité civile et de l'autorité religieuse. Quand il s'agit d'honorer un défunt sans titre, un seul banquet suffit. Ce festin marque le terme du deuil et délivre la veuve de son asservissement. Mais lorsqu'il est question d'un notable et que le pot-latche doit mettre l'héritier en possession des titres et des prérogatives du défunt, on ne compte pas moins de six banquets, donnés par l'héritier lui-même avec ceux du même clan. A cause de l'importance attachée à ces fêtes par les Indiens, et malgré l'apparente puérilité de quelques détails, il me semble qu'il me faut parler un peu au long de ces six festins.

I. Le premier « pot-latche », donné en l'honneur d'un défunt tœneza doit avoir lieu trois ou quatre jours après l'arrivée des invités ou des étrangers attendus ; on peut le renouveler pendant plusieurs nuits de suite. Son importance est secondaire, on l'appelle *Lhiz thœn hanatsœwœlhth* (ou l'enlèvement du milieu des cendres), ce qui veut dire que les restes mortels du tœneza sont enlevés par là même de l'endroit où ils gisaient depuis sa mort. C'est l'héritier qui donne ce festin. On y suit le cérémonial suivant, observé aussi dans les autres banquets.

Tout étant préparé dans l'une des plus grandes maisons, l'héritier présomptif appelle chaque personne, excepté les membres du même clan. Ceux-ci étant censés faire les honneurs de la fête avec le futur notable, entrent d'eux-mêmes. Pour accomplir sa tâche, l'héritier, armé d'un bâton de cérémonie, sans dire un mot, va frapper le sol aux pieds de la personne ainsi invitée. Le vulgaire une fois rassemblé, les notables, les premiers invités mais les derniers venus, sont introduits alors par le maître des cérémonies. La place de chacun est strictement déterminée d'avance par un usage traditionnel.

L'indiquant de son bâton, le maître des cérémonies appelle en même temps chaque tœneza par son nom héréditaire (1), criant par exemple et à plusieurs reprises : « Qi ! qi ! rahul ! qi ! qi ! ». Ces qi ! qi ! ces interjections qui accompagnent le nom propre sont d'ancienne origine et l'on ne s'en sert pas dans le langage usuel. Alors commence le repas, ou plutôt la distribution des mets. On donne une double ou une triple portion aux notables présents. Le tout est accompagné de copieuses libations de graisse d'ours fondue. Pour la distribuer, on se sert de cuillers faites en corne de chèvre. A la fin du banquet, l'aspirant tœneza déchire en bandes, assez larges pour en faire des mocassins, quelques peaux préparées. Il distribue ces bandes de cuir aux assistants, ayant soin que celles offertes aux notables soient deux fois plus grandes. Dans l'opinion des Carriers, cette distribution est d'une souveraine importance ; on la regarde comme la suprême compensation pour la mort du tœneza décédé. Cela se pratique encore lorsqu'on veut effacer une honte ou éloigner un chagrin (2).

II. Le second « pot-latche » se donne lorsqu'on a ramassé une nouvelle quantité de provisions et de peaux. Il ne se distingue du premier que par son but. Dans ce second banquet, on célèbre la déposition des restes du défunt à la place d'honneur qui lui revient dans la maison ; ceci, bien que le cadavre ait déjà subi la crémation. Jusqu'ici encore on considère l'héritier comme simple aspirant au titre de son oncle.

III. *Tsœz tœzdillih* (l'imposition du duvet). De tous les « pot-latches », celui-ci est l'un des plus importants. C'est dans ce banquet que l'héritier prend décidément place

(1) Ce qu'on ne fait jamais que dans les grandes circonstances, chaque notable ayant en outre au moins un autre nom.

(2) Parfois on distribue ainsi au public des habillements complets.

parmi les notables. Le jeune homme et tout son clan doivent d'abord se livrer à une chasse de longue durée et de rudes fatigues, pour préparer le festin. Cela fait, avant toute autre chose, sous les ordres de l'aspirant tœneza, un groupe d'hommes étrangers à son clan entourent d'une palissade la place où les restes de son oncle avaient été consumés par les flammes. Ces ouvriers prennent leurs repas de chaque jour dans une sorte de plat, travaillé en forme d'auge, propriété exclusive des notables (1).

Alors se fait la distribution des vivres. Plus l'abondance est grande, plus l'influence du futur tœneza sera puissante. La population de tous les villages voisins, et quelquefois même de villages très éloignés, est d'ordinaire convoquée pour cette grande fête ; le jour où le festin se donne est par excellence le jour marqué de la lettre rouge dans le calendrier carrier.

Tout le monde s'étant retiré, l'aspirant tœneza et les membres de son clan, restés seuls, comptent les peaux qui seront distribuées le lendemain ; ils s'entendent pour savoir ceux qui, parmi eux, devront faire les honneurs de la fête. Après cette délibération, sortant à la file les uns des autres, à la manière indienne, ils vont placer le duvet de cygne sur la tête de ceux qu'ils veulent honorer le lendemain. L'étiquette demande que personne ne se refuse à cette cérémonie. Ceux ainsi désignés doivent en retour, aux invitants, un copieux souper.

Le jour suivant, l'aspirant tœneza est proclamé successeur en fait au titre de son oncle. Dès le matin, la

(1) Ces plats recevaient d'ordinaire la forme du saumon ou de tel autre animal servant d'enseigne. Ils ressemblaient à l'auge sculptée, en usage dans les îles Salomon, pour préparer et broyer la nourriture (Cf. *Proceedings of the London (England) Royal Geographical Society*, juin 1888, p. 361).

population se réunit, selon l'usage, dans une des maisons ou des huttes les plus spacieuses. Là, l'aspirant tœneza, vêtu seulement des habits indispensables, se tient debout, en silence, vis-à-vis la pile de peaux préparées qu'il va distribuer bientôt. Après quelque temps, celui qui l'assiste va prendre un duvet de cygne dans un sachet fait avec la peau du cou de cet oiseau ; il répand légèrement le duvet sur les cheveux de l'aspirant tœneza. Saisissant ensuite la première des peaux entassées, il l'étale aux regards de tous, puis la place comme un manteau sur les épaules du jeune homme. Il répète la même cérémonie pour chaque peau, prenant garde que les assistants puissent ainsi les compter toutes.

Lorsque la première peau est placée sur les épaules du nouveau tœneza, un chanteur, étranger à son clan, entonne le chant de famille du notable décédé. Une peau est tout de suite sa récompense. L'hymne entonné est poursuivi par l'assemblée entière, excepté les proches du défunt qui commencent au même instant un concert de lamentations assourdissantes. Le nouveau dignitaire, vêtu maintenant de nombreux manteaux, est enfin débarrassé de sa charge. C'est le signal pour qu'on cesse le chant. Par un enchantement subit, les larmes cessent aussi. Le maître des cérémonies vient souffler sur le duvet de cygne qu'on a répandu sur la tête du jeune tœneza. Il s'élève alors comme une légère vapeur blanche et ondulante, signe de la nouvelle dignité. Le maître des cérémonies aide ensuite le notable à déchirer et à distribuer la pile de peaux enfumées, n'oubliant pas de faire double mesure pour les notables absents. L'aspirant de tout à l'heure est accepté pour vrai tœneza; avant de jouir des prérogatives de son rang, il devra toutefois faire encore trois distributions.

IV. *Natlh'adita* (il s'assied). C'est comme l'intronisa-

tion du notable. Une nouvelle distribution de vêtements et de peaux a lieu, qui est censée être le tribut payé pour avoir le droit de s'asseoir à la place traditionnelle du prédécesseur. Cette distribution se fait à l'occasion d'un banquet donné par un notable de clan différent et auquel assiste le nouveau tœneza. Lorsqu'il entre dans la salle du festin, celui-ci est suivi de sa femme portant les peaux qu'il va distribuer. Des jeunes gens les étendent en ligne pour que la foule puisse les compter. Et alors, l'un de ces jeunes hommes s'écrie : « Ces peaux, ces peaux, il va les distribuer, pour célébrer son intronisation ! » La foule répond par des acclamations bruyantes : « Sœmotget ! sœmotget ! », mot d'origine ancienne qui exprime l'admiration et qu'on emploie seulement dans cette circonstance. Après la distribution, le notable s'assied à sa place d'honneur.

V. Si durant l'été suivant, l'on doit donner le dernier banquet des six requis pour célébrer la mémoire du notable défunt, un soir d'hiver a lieu le cinquième « potlatche ». Le nouveau notable est assis, avec une bande de jeunes gens, à l'intérieur de sa demeure, dont les portes restent fermées. Tous les villageois et tous les notables se réunissent au dehors. A un signal donné, la foule éclate en applaudissements et en vociférations ; la troupe des jeunes gens qui se trouve à l'intérieur entonne un chant qu'accompagne le tambourin. Alors un tœneza, portant les insignes de son rang, la perruque et le tablier de cérémonie, se met à danser, s'inclinant profondément devant son hôte et les chanteurs, puis, sans interrompre sa danse, vient prendre place auprès du maître du logis. Tous les notables présents suivent, avec le même cérémonial. Si parmi les notables il se trouve une femme, elle passe avant toute personne de l'assistance qui n'aurait pas de titre. Au lieu de la perruque, la

femme tœneza porte une coiffure en forme de couronne (1) chargée de la dépouille de ses animaux héraldiques et autres ornements. Son tablier de cérémonie est aussi beaucoup plus court que celui des hommes. Celui-ci tombe presque aux pieds; son extrémité inférieure est ornée de franges et porte suspendus des ongles de castor ou de petits cailloux (2) produisant un cliquetis continuel pendant la danse. La femme tœneza ne danse point en entrant dans la hutte, mais elle marque la mesure avec sa haute coiffure, au son du tambourin. Lorsque toute l'assemblée est réunie autour du notable ainsi honoré, celui-ci sert à tous un frugal repas et chacun se retire.

VI. Voici enfin le dernier et le plus important des « pot-latches ». Avant la fête, on invite les habitants des villages voisins à construire une nouvelle hutte pour le nouveau tœneza. Pendant ce temps, les notables s'en vont dans les bois, loin de tout regard indiscret, et font deux masques de bois portant la figure, l'un d'un homme, l'autre d'une femme. De leur côté, les plus habiles travailleurs du village sculptent dans un grand arbre à coton deux énormes coqs de bruyère ou deux crapauds, selon le clan auquel appartient le nouveau tœneza. Tous ces travaux sont achevés la veille du grand festin, et la population des villages éloignés se rassemble pour la fête. Pendant la nuit, tout le monde se réunit dans la nouvelle demeure. Les notables qui ont fait les masques, cachés derrière un paravent formé par des rideaux de

(1) Ainsi faisaient les Mongols du moyen âge, selon Guillaume de Rubruck. « Le costume des femmes, dit-il, ne diffère pas beaucoup de celui des hommes; elles portent seulement une coiffure très haute. » (Bergeron, *Relation des Voyages en Tartarie.*)

(2) Ceci rappelle le mépil du grand prêtre juif, ce vêtement sacré qui se terminait par des franges composées de clochettes d'or et de grenades entremêlées.

peaux, affublent des deux têtes de bois deux jeunes hommes, dont tout le corps reste soigneusement caché sous des couvertures. Le rideau se lève, les notables s'avancent au milieu de l'assemblée, vêtus de leurs insignes. Ils se mettent à danser en un groupe, tandis que les jeunes gens masqués font avec la tête toutes sortes de mouvements bizarres. L'air qu'on chante dans cette occasion a un rythme et une mesure particuliers. La danse finie, les notables se retirent derrière le rideau qui tombe et les dérobe à la vue.

On ajoute un nouveau masque à chaque banquet funéraire donné dans la suite par le même notable. Le nombre des comédiens présents à ces fêtes indique ainsi le nombre des banquets donnés par un notable depuis qu'il a remplacé son oncle défunt.

Le jour suivant, au matin, a lieu le banquet, qui dure quelquefois jusqu'à la fin du jour. On expose, ce jour-là, l'un après l'autre, les biens personnels du notable décédé, lesquels n'avaient pas été touchés jusqu'à ce jour. L'exhibition se fait aux yeux de tout le monde et au milieu des lamentations poussées par les parents du défunt qu'on a bien soin de ne pas nommer. Ce jour-là aussi, les os calcinés, portés jusqu'à ce jour si fidèlement par la veuve, sont suspendus, toujours dans le sachet, aux poutres de la nouvelle maison. Après cela, tandis qu'on distribue les provisions, le nouveau maître frotte ses mains graisseuses sur les cheveux de la veuve, la couvre d'une nouvelle couverture dont il lui fait cadeau, disant : « Par là, je te délivre, tu peux retourner vers les tiens et te marier si tu veux. »

Le lendemain, avant la distribution générale des vêtements et des peaux, pour ne point laisser de côté les « hommes de la médecine » au milieu de ces fêtes, et pour s'assurer leur protection contre les maladies ou les

autres maux qui pourraient affliger l'assistance, on les prie de faire leur « médecine » préventive. A cette fin, quatre ou cinq des plus habiles s'emparent (?), en dansant, de l'âme ou de l'ombre de chaque personne présente, puis la replace dans sa tête avec des insufflations solennelles.

Une particularité dans cette distribution finale, c'est que, lorsque le « totem », coq de bruyère ou crapaud, a été placé de chaque côté de la maison, tout nouveau venu, appartenant à un autre clan, doit lui offrir des vêtements ou des instruments de chasse qui deviennent la propriété du nouveau notable. Une partie de ces offrandes sera distribuée par le notable, après la cérémonie, aux membres de son clan. Le maître se réserve à lui-même ce qu'il croit nécessaire pour offrir, à son tour, aux « totems » de ses convives, un équivalent exact. C'est ce que tout le monde fait. De cette manière, ces prétendus dons ne sont, en réalité, que des échanges réciproques.

La grande distribution des peaux et des vêtements a lieu enfin. L'amphytrion divise ensuite, entre les parents de son prédécesseur, les biens personnels du défunt; il leur donne même ses propres vêtements, se réduisant presque à un état de nudité complète. Pour finir, on dépose les restes de l'ancien tœneza dans une boîte que l'on suspend au sommet d'une colonne de bois travaillée, et, en général, passablement ornée.

XVI (1)

Amusements. — Les danses étaient exécutées, en général, par une seule personne à la fois, ordinairement

(1) Le président du Comité ethnologique place ici les observations suivantes :

« Les relations officielles sur les affaires indiennes ne distinguent

un homme. Le danseur sautait, faisant, de la tête et des mains, des gestes qui répondaient aux paroles chantées par la foule. Et l'assistance battait des mains pour marquer la mesure. Dans les occasions solennelles, on accompagnait le chant au son des tambourins indiens.

Il n'existait point de danses religieuses. Celles où l'on

point les différents pot-latches. Des faits qu'elles citent montrent quelles proportions atteignent parfois ces banquets de cérémonie. Au mois de novembre 1883, eut lieu à Lacksem (Valde's Island, Colombie Britannique), un pot-latche qui dura une semaine. Deux mille Indiens ou métis prirent part à cette fête. Des provisions, fruit de plusieurs années d'épargne, furent gaspillées. Un jeune homme dépensa pour la valeur de 400 dollars (*Report*, 1884, p. 97). En 1885, dans le village de Comeakin (Colombie Britannique), un chef, nommé Lohah, donna lui-même un pot-latche auquel deux mille personnes furent présentes. Lohah fit durer la fête l'espace d'un mois; il ne congédia ses convives qu'après leur avoir distribué des provisions accumulées depuis cinq ans. En juin 1886, à Quamichean Agency (Colombie Britannique), un nouveau pot-latche réunit trois mille Indiens, dure quinze jours, réduit à la misère les amphitryons. Les présents, d'ordinaire, consistent en peaux préparées, en chevaux, fusils, canots, couvertures, et même depuis quelques années, en argent. Dans une occasion, en 1876, on distribua la valeur de 15000 dollars, surtout en couvertures, type de la valeur chez les Indiens des montagnes Rocheuses (*Report*, 1876, p. 30). Dans une autre circonstance, les dons comprirent cent trente-quatre sacs de farine, cent quarante paires de couvertures, des pommes et des provisions, en tout : 700 dollars. Depuis quelques années, le gouvernement tâche de faire disparaître le pot-latche. Les raisons invoquées sont que : 1° le pot-latche appauvrit les amphitryons; 2° réunissant un certain nombre de personnes qui ne reconnaissent pas de lois et qui sont portées aux excès, le pot-latche est un danger pour la sécurité publique. Un décret fut arrêté enfin et promulgué le 1er janvier 1885. Cette mesure abolit le pot-latche et fait un délit de sa célébration. Ce décret supprimait en même temps une autre fête appelée *tamanwas*. Nous n'avons pas, sur cette fête, les détails que nous donne M. Morice sur le pot-latche. C'est vraisemblablement une danse de médecine, quelque chose comme la danse pour la soif, usitée chez les Cris du Nord-Ouest, danse accompagnée de lacérations. Les tribus de la Colombie anglaise les plus retirées gardent leurs anciennes coutumes. Les vieux chefs, dans les pays où la civilisation a pénétré, défendent leurs usages par des arguments comme

retrouverait davantage ce caractère se faisaient à l'occasion d'une éclipse. Les Dénés attribuaient ce phénomène à ce fait que le soleil ou la lune étaient atteints de la gale. Pour se préserver eux-mêmes de la terrible maladie, afin de hâter la réapparition ou la guérison de l'astre, ils sortaient de leurs cabanes, prenant de grandes

ceux-ci : « Nos biens sont le fruit de notre travail ; ils nous appar-
« tiennent ; pourquoi ne pourrions-nous point les offrir à nos amis ?
« Les blancs ont leurs fêtes, leurs théâtres, leurs églises. Personne
« ne les contrarie. Nous, nous n'avons que nos pot-latches et nos
« danses pour les jours de joie et les temps de tristesse, pour faire
« bonne chère et pour nous divertir. Ces fêtes sont d'antiques usages ;
« elles soulagent la douleur des proches survivants, attirent la sym-
« pathie des amis et des voisins. Les dons que nous faisons nous
« assurent partout, dans nos voyages, une cordiale hospitalité et ne
« sont qu'un retour de présents que nous avons nous-mêmes reçus
« dans d'autres circonstances. N'est-il pas injuste d'abolir une cou-
« tume si ancienne et si utile ? » Néanmoins, poursuit M. le président, le pot-latche tend de plus en plus à disparaître. Remarquons toutefois que M. Lonas de « Cowicham Agency » a essayé de remplacer le pot-lache par une exposition annuelle de l'industrie. Le succès obtenu ne laisse pas que d'être considérable. »

Qu'il soit permis au traducteur, humble confrère du R. P. Morice, d'ajouter quelques remarques.

M. le président du Comité ethnologique dit très bien ce qu'objectent ou ce que pourraient objecter « les vieux chefs » contre l'abolition du pot-latche ; l'honorable gentleman ne dit point ce que répondrait le gouvernement de Sa Majesté Britannique. Aussi bien qu'importe ? A la place du pot-latche on essaye d'une exposition industrielle. C'est bien. Cela peut faire marcher le commerce ; cela ne peut satisfaire l'insatiable besoin de bonheur, enraciné dans le cœur du sauvage comme dans celui des gens civilisés. L'Église catholique, elle, ne connaît pas certaines impuissances. Elle prohibe le pot-latche et a ses raisons d'agir dont ne parle pas M. le président. Elle a ses raisons, car elle est gardienne de la morale et ennemie de la superstition. Si elle enlève au sauvage des jouissances grossières, elle lui ouvre le ciel, et, pour lui comme pour tous ses enfants, elle dresse la table eucharistique. Là se rassasient les âmes, et les cœurs s'enivrent de joie au contact du cœur d'un Dieu. C'est pourquoi l'Église peut défendre le pot-latche aux pauvres Indiens, de même qu'elle défend les théâtres malsains et corrupteurs, et autre chose encore aux fiers enfants de la civilisation.

précautions, sans bruit, parlant à voix basse. Ils se rangeaient l'un derrière l'autre et commençaient une danse d'expiation. Comme courbés sous un poids très lourd, mais, en réalité, ne portant qu'un vase d'écorce vide, ils se frappaient, en cadence, la cuisse droite, répétant d'un ton lamentable : « Hanintih ; gé! « Va-t'en de là! »

Dans ces occasions, les Chilcotins ne dansaient pas, ne chantaient point, mais, hommes et femmes, les vêtements retroussés comme en voyage, s'appuyant sur un bâton et paraissant ployer sous un pesant fardeau, se promenaient en cercle jusqu'à la fin de l'éclipse.

Une autre pratique, jadis en vogue chez les Carriers, était la « the' tsœlrwœs » (sortie précipitée). Ce fait semble analogue à ce que les traditions rapportent de certaines nations européennes ou asiatiques. On y retrouve la « Lycanthropia » des anciens, le « Loup Garou » de France, le « Ghoule » de Perse, le « Währwolf » des Teutons.

Il faut en voir l'origine dans une sorte de ravissement ou de démence feinte et superstitieuse. Voici ce que c'était. Dans une réunion d'un grand nombre d'indigènes, une bande d'hommes sortait tout à coup d'une hutte, poussant des cris sauvages, répétant des chansons incohérentes, dans un état d'apparente folie. Ces hommes s'élançaient sur les passants qu'ils essayaient de mordre, puis, ne réussissant pas, se jetaient sur un chien et le dévoraient.

Les divertissements ordinaires étaient la « nœzaz et les jeux ». La « nœzaz » consistait à lancer le plus loin possible, sur la neige, des perches polies; la distance atteinte décidait de la victoire. Les jeux étaient de deux sortes : la nœta et l'alté. La nœta ressemble beaucoup

au tsi-mei des Chinois (1). Un groupe d'Indiens se réunit ; l'un d'eux cache dans ses mains de petits bâtons ou de petits os différemment taillés. Chantant un air consacré à cet usage, il agite les bras et tout le corps, de manière à tromper les partenaires qui devront deviner le bâton gagnant. Le tambourin, ou l'un de ses tenant-lieu, par exemple une casserole de fer blanc, ne cesse pas d'accompagner le chanteur.

Ceci n'a point lieu pour l'alté. Ce jeu est tombé en désuétude. Deux partenaires prenaient, sans rien dire, une foule de petites baguettes et opéraient d'une façon trop compliquée et trop malaisée à décrire ici. D'autres jeux existaient encore ; ils étaient moins usités ; pour ce motif, je ne m'y arrête pas.

Les chants qui accompagnaient ces jeux et ces danses n'avaient, au point de vue musical, qu'un très médiocre mérite ; la musique indigène étant d'ailleurs dans un état tout à fait rudimentaire. Une seule phrase musicale revenant sans cesse, ou encore, quelques phrases sans relation, sans connexion, et qui ramènent toujours les mêmes sempiternelles mélodies : voilà tout.

On peut ranger en deux classes tous les airs sauvages : ceux qui gardent encore de vieilles paroles, ceux qui se chantent avec des paroles modernes ou sans paroles. Les premiers sont des hymnes nationaux, privilège exclusif des notables chez les Carriers, et que l'on se passe de génération en génération. Les paroles de ces airs sont, à ce que l'on assure, des restes d'un langage primitif, et il est impossible aujourd'hui d'en saisir le sens. Bien que chaque syllabe se rapporte au vocabulaire actuel de nos Dénés, on ne peut cependant trouver la clef de leur interprétation, même en les comparant avec le carrier,

(1) Cf. *l'Empire chinois*, par l'abbé Huc.

le chilcotin, le sékanais et trois autres dialectes orientaux, dont j'ai là, devant moi, des dictionnaires complets. Cela prouve évidemment que les mélodies, comme les paroles, datent d'une époque très reculée. Et de fait, puisqu'on a conservé avec tant de soin, au milieu des variations du langage, des phrases qu'on ne comprenait point, je ne vois pas pour quel motif on n'aurait pas aussi bien conservé la musique ? Sur le caractère de ces chants, je remarquerai seulement que le rythme indigène diffère tellement du nôtre, qu'il est impossible de le mettre en mesure.

XVII

Croyances religieuses, sorciers. — Si on excepte les danses superstitieuses décrites dans le paragraphe qui précède, les Dénés occidentaux n'observaient aucune cérémonie religieuse. Ils n'avaient aucun sacrifice, ne rendaient hommage à aucune divinité, ne possédaient aucun culte clairement défini, à moins qu'on ne veuille décorer de ce nom le chamanisme des races asiatiques septentrionales, lequel prévalait chez nos Indiens. Il est vrai, les Dénés croyaient vaguement à l'existence d'une divinité impersonnelle et indéterminée ; ce n'était pas du panthéisme proprement dit, c'était encore moins la croyance à un être individuel. Leur dieu se confondait à peu près avec les forces sidérales ; c'était la cause de la pluie, de la neige, du vent et de tous les phénomènes célestes. Les Carriers l'appelaient *yuttœre*, « ce qui est en haut ». Toutefois, l'on ne rendait aucun honneur à ce dieu ; on le craignait plutôt ; l'on fuyait sa présence ; l'on essayait au moins de l'apaiser, lui et les esprits à son service, par les incantations du « nelghèn », le sorcier. On attribuait à celui-ci, lorsqu'il exerçait son art mystérieux, le pouvoir de connaître l'arrivée ou le dé-

part des mauvais esprits. Même en dehors de ses fonctions sacrées, il était capable, assurait-on, de tuer, par un seul acte de sa volonté, toute personne qui lui aurait porté ombrage. On invoquait son secours dans les temps de famine, ou encore pour prévenir les tempêtes, obtenir un vent favorable, hâter l'arrivée du saumon et le faire venir en quantité, mais surtout pour guérir les maladies que l'on croyait des êtres à part, existant par eux-mêmes (à peu près comme les microbes des chimistes modernes), et que l'on attribuait toujours à la présence ou à la méchanceté des esprits.

Le sorcier se mettait lui-même dans une sorte d'extase à l'aide d'un chant magique connu de lui seul, au son du tambourin, au bruit des castagnettes dont il accompagnait sa danse. Il se déclarait alors sous l'influence de son génie familier. Dirigeant vers l'infirme le symbole de l'esprit (un poisson, ou un oiseau, ou un mammifère, etc.), il s'avançait vers le malade et laissait tomber sur sa tête le symbole sacré, lequel, m'ont affirmé des témoins oculaires, disparaissait aussitôt. Suçant la partie la plus souffrante, le nelghèn faisait ensuite sortir de sa bouche une épine, une punaise, un crapaud ou autre chose, qu'il disait être la cause du mal. S'éloignant un moment du malade, il se mettait à danser derrière lui, et tout à coup l'image du génie retournait dans ses bras étendus. Bientôt le malade se trouvait parfaitement guéri.

Dans les cas désespérés, lorsque l'infirme avait déjà perdu connaissance et que la mort semblait venir à grands pas, le sorcier, versé dans tous les secrets de son art, au milieu de ses chants et de ses danses, se jetait tout à coup sur le sol, comme mort, et, feignant de dormir, il commençait à divaguer. On le croyait transporté dans la région des esprits. On l'entendait prononcer des paroles qu'il articulait à peine. Il suppliait l'ombre

ou le « moi » du moribond de retourner à son corps pour l'amour de ses amis, etc. Quelque temps après, à un moment donné, il sortait de son sommeil, prenait avec soin et sans bruit, dans le creux de ses deux mains, l'ombre fugitive, et, par des insufflations répétées, la replaçait dans la tête du malade. Était-ce l'effet d'une imagination surexcitée dans un sujet à moitié inconscient, ou bien faut-il l'attribuer à des causes non naturelles? Quoi qu'il en soit, les vieillards m'assurent qu'aussitôt le moribond commençait à revivre.

Pour l'intelligence de ce qui suit, tout d'abord il me faut dire un mot sur la psychologie de nos Indiens. Les Dénés croyaient qu'une âme donnait la vie au corps. Cette âme n'était pour eux que la chaleur naturelle (nœzel) et comme telle, mourait avec le corps. Mais, en outre, ils attribuaient, et plusieurs gardent encore cette croyance, ils attribuaient à chaque être humain un autre « moi », une ombre (netsin) invisible dans la bonne santé, mais que l'on voyait rôder, çà et là, sous une forme ou sous une autre, lorsque la maladie ou la mort devenaient imminentes. Pour prévenir la mort et la maladie, tous les efforts tendaient donc à rattraper l'ombre errante. Pour cela, le soir venu, on suspendait les mocassins du malade, après les avoir préalablement garnis de duvets. Le matin suivant, si la chaleur avait pénétré les plumes, on chaussait l'infirme de ses mocassins, que l'on supposait contenir son ombre. Lorsque le malade était sans connaissance, on assurait que son ombre s'en était allée dans la région des ombres ou des esprits. Ainsi en était-il après la mort, mais, dans ce cas, la « netsin » changeait de nom et devenait « nezul»; c'était la forme impalpable de l'ombre antérieure. On le voit, ces peuples admettaient donc l'immortalité de l'âme, encore que la concevant d'une façon très imparfaite.

Qu'étaient-ce bien que ces « ombres », que ce « moi » impalpable? Qu'était-ce que la région où les esprits se réunissaient après la mort? Là-dessus les notions de nos Dénés étaient vagues, confuses, contradictoires. Tous, cependant, s'accordaient ou paraissaient s'accorder en ceci : que la condition des ombres était fort misérable, puisque ces malheureuses devaient se nourrir de crapauds desséchés, animaux regardés comme les plus immondes parmi nos Indiens. Hormis ce point particulier, les Dénés ne paraissaient pas avoir connu ou imaginé grand'chose sur ces pays d'outre-tombe.

Le mythe suivant expliquera la croyance des Carriers :

« Il y a de cela bien longtemps, deux jeunes hommes s'étaient perdus dans les bois. Ils erraient à l'aventure. Or, il se trouva tout à coup, sur leur chemin, un tronc d'arbre couché par terre et entièrement creusé par l'âge. Curieux, les jeunes égarés voulurent voir où aboutissait l'ouverture de l'arbre, car l'arbre ne s'ouvrait que par un bout. Les imprudents se glissèrent dans le tronc. Sur leurs genoux et sur leurs mains, ils s'avancèrent pendant quelque temps le long d'un conduit souterrain; c'était obscur, la marche était pénible. Nos deux voyageurs arrivèrent enfin dans un lieu tout rempli de pièges, de crapauds, de lézards. Les pauvrets étaient effrayés. Ils voulaient revenir en arrière; c'était impossible. Et ce lieu les effrayait toujours plus. Alors, ranimant leur courage, ils se mirent à courir, à courir. Puis la route s'élargit et les ténèbres se dissipèrent. Et les audacieux se trouvèrent au sommet d'une colline dominant une large rivière. Et de l'autre côté de la rivière s'élevait un village. Ce village était composé d'une multitude de maisons en planches. Il y en avait de noires, il y en avait de rouges. C'est là que demeurent les ombres. Elles se récréaient alors sur la pelouse. Jamais on ne pourra dire leur nom-

bre, et elles faisaient un bruit assourdissant, tandis qu'elles se livraient à leurs jeux qui semblaient les passionner.

« A la vue des ombres, l'un des jeunes hommes courut vers un buisson et s'y cacha. Son cousin, car ils étaient cousins, remarquant sur l'autre rive des canots noirs et rouges, se mit à héler pour qu'on vînt le prendre. Mais si grand était le tumulte qu'on ne l'entendit point. Lassé, après beaucoup d'efforts inutiles, le jeune homme vint à bâiller par mégarde. Une ombre entendit le mouvement de sa bouche (1), et, appelant les autres ombres, ses sœurs, elles vinrent toutes au-devant de l'étranger.

« Le jeune homme voulut entrer dans leur noir canot, mais son pied touchait à peine l'embarcation qu'elle s'enfonçait dans l'eau, comme si elle eût été élastique. Les ombres, voyant cela, s'approchèrent pour flairer le jeune homme : « il ne sent pas la fumée », se dirent-elles, et elles apprirent qu'on ne l'avait point brûlé. Alors ces ombres courroucées saisirent fiévreusement le malheureux dans leurs bras décharnés, le lancèrent en l'air, le lancèrent encore, comme on ferait d'une balle, jusqu'à ce qu'il ne restât plus de son ancien « moi » que la peau toute seule. Et elles le jetèrent dans la rivière, où un gros poisson le dévora aussitôt. Son cousin, soigneusement caché jusque-là, reprit le chemin de la terre des vivants, et cette fois il ne craignit plus les pièges, ni les crapauds, car son séjour dans la région des ombres avait fait de lui un autre homme. Tandis qu'il s'en retournait vers l'arbre creux, une voix terrible retentit à ses oreilles : « Petit fils ! petit-fils ! » disait la voix. Et au bout du conduit souterrain le jeune homme rencontra

(1) Pour comprendre ce trait, il faut savoir que le bâillement était regardé chez les Carriers comme de mauvais augure. Le bâillement, disaient-ils, attire sur la terre les esprits des trépassés.

un géant qui l'adopta pour son petit-fils. Après une longue série d'épreuves que son nouveau grand-père lui fit subir, l'intrépide petit-fils enfin monta là-haut, là-haut, et c'est lui que l'on voit maintenant, debout, dans la lune, quand les nuits sont sereines. »

Tel est le mythe carrier, ou plutôt une partie de ce mythe, car il serait trop long de rapporter l'histoire entière.

N'est-il pas étrange de retrouver, au milieu de ces peuples du pôle nord, la croyance à ce fleuve infernal du Tartare qui joue un rôle si considérable dans la mythologie de l'ancienne Rome et d'Athènes? Quelle différence y a-t-il entre la large rivière des Dénés et le « Styx atra » de Virgile? Les aventures de nos deux jeunes Indiens, dans la région des ombres, n'offrent-elles point des analogies frappantes avec celles de Thésée et d'Hercule, d'Orphée et d'Enée ? Il est également digne d'attention que le droit d'habiter parmi les ombres n'est accordé qu'aux morts ayant reçu les honneurs de la sépulture. Et l'on sait que cette croyance se rencontre chez les anciens peuples, comme on la retrouve chez plusieurs nations barbares des temps modernes.

Mais voilà que je deviens didactique au lieu d'exposer tout simplement les faits. Abrégeons.

Les Carriers et les Sékanais croyaient à la métempsycose. La même croyance existait aussi, vraisemblablement, chez les deux autres tribus ; cependant, je ne puis, sur ce point, rien affirmer de positif. Dans l'esprit de ces peuples, la métempsycose était comme une régénération, une nouvelle naissance, méritée par une vie vertueuse, menée dans ce monde terrestre. Leurs idées psychologiques ne leur permettaient pas d'admettre des transformations en des êtres inférieurs.

Les Dénés, comme toute l'antiquité païenne, attachaient

une grande importance aux songes. C'était en songe qu'ils communiquaient avec le monde surnaturel ; c'était en songe que les sorciers obtenaient leur pouvoir merveilleux sur la nature ; c'était en songe que chaque individu recevait son « nagewal », son animal-génie tutélaire. Souvent l'on dessinait les animaux-génies sur des rochers élevés, dans les endroits que l'on fréquentait le plus. Ces grossiers dessins sont à peu près les seuls monuments laissés par les prédécesseurs immédiats de nos Dénés d'aujourd'hui.

XVIII

Superstitions. — Entre les croyances religieuses d'un peuple et ses pratiques superstitieuses, il existe une très étroite relation ; plus la doctrine dévie du droit chemin, plus la superstition multiplie ses observances, leur donnant une importance de plus en plus grande. Cela est strictement vrai des Dénés occidentaux. Retenant à peine la notion primordiale d'un être suprême, ils s'embarrassaient de mille pratiques vaines, regardées par eux comme d'une importance capitale. Dans le cours de cette monographie j'en ai, en passant, mentionné plusieurs. Il me faut, avant de finir, ajouter quelques mots. Pour ne pas devenir fastidieux, je ne donnerai point une nomenclature complète et je bornerai mes observations à quelques points particuliers, plus capables d'intéresser l'ethnologue.

Remarquables entre toutes sont les cérémonies en usage parmi les femmes. Plusieurs traits rappellent étrangement le cérémonial hébraïque. Cela est tellement vrai que l'on pourrait presque, s'il n'y avait pas là une irrévérence envers le plus vénérable de tous les livres, que l'on pourrait, dis-je, appeler le code religieux de nos

Dénés « une nouvelle édition revue et considérablement augmentée » de la loi mosaïque. Chez les Carriers, dès qu'une jeune fille arrivait à un certain âge, son père se croyait tenu à une petite distribution de vêtements (1). Entrée dans cette période de la vie, la jeune fille se séparait de la société, abandonnait même ses parents et demeurait seule dans une hutte de branchage, loin des sentiers battus et du regard des passants. Elle allait et venait, revêtue d'une sorte de coiffure, servant à la fois de voile, de chapeau et de manteau. C'était une peau tannée par devant, comme une longue frange, elle voilait la face, le cou, la poitrine ; sur la tête, elle devenait un bonnet, qui s'adaptait parfaitement; par derrière, elle tombait en une large bande, jusqu'aux talons. Ce vêtement était l'œuvre d'une tante paternelle qui l'imposait elle-même publiquement à la jeune fille, recevant en retour un présent que lui faisait le père. Lorsque, trois ou quatre ans plus tard la séquestration prenait fin, cette tante, et elle seule, débarrassait sa nièce de la coiffure de cérémonie. Pendant sa reclusion, la jeune fille devait charger d'anneaux de nerfs ses mains, aux poignets et aux doigts, ses jambes, au-dessus de la cheville et au-dessous du genou. Ces anneaux la protégeaient contre les influences pernicieuses dont on la croyait pos-

(1) Ne pourrait-on pas considérer cette distribution comme un vestige de l'offrande d'animaux prescrite par le *Lévitique* (chap. v) pour l'expiation des péchés par lesquels on contractait l'impureté légale. Il faut se rappeler en effet les circonstances au milieu desquelles vivent les Dénés, sans oublier ce fait que leur seul animal domestique, le chien, est pour eux, comme autrefois pour les Juifs, un animal impur. D'autre part, avec leurs idées mal définies sur la divinité, grâce à leur mélange avec les races asiatiques imbues du chamanisme, les Dénés n'avaient point de sacerdoce constitué pour recevoir des offrandes, et l'on peut raisonnablement supposer qu'ils suppléaient eux-mêmes au manque de prêtres par ces distributions faites à la communauté.

sédée. Une ceinture qui l'entourait, portait suspendus deux instruments en os, appelés l'un *tsœnkuz*, l'autre *tsiltsœt*. Le premier était un os de cygne, creusé pour tenir lieu de gobelet ; toute autre manière de boire étant défendue à la recluse ; le second, fait en forme de fourche, lui servait pour se gratter la tête, car le contact immédiat de la tête et des doigts était supposé contraire à sa santé. Dans l'état que je viens de décrire, la séquestrée recevait en carrier le nom de « asta », « enterrée vivante ». Elle devait observer alors en toute rigueur le jeûne et l'abstinence. La seule nourriture à elle permise, était le poisson sec, cuit dans un petit vase d'écorce que personne autre ne pouvait toucher.

L'asta devait s'abstenir spécialement de viande et de poisson frais. Et ce n'était pas tout. La pauvre malheureuse ne pouvait même pas traverser les chemins ou les sentiers publics, ni la piste des animaux. On craignait que sa présence ne souillât le gibier qui aurait passé par ces lieux ou la viande qu'on aurait porté le long de ces routes. Lorsqu'une absolue nécessité forçait la recluse à traverser de pareils endroits, il fallait l'empaqueter et la transporter sans qu'elle pût mettre pied à terre. Ces mesures la préservaient elle-même de la nourriture défendue et, par conséquent, funeste. Pour les mêmes causes, la séquestrée ne pouvait marcher dans l'eau des rivières ou des lacs de crainte qu'elle ne fît mourir les poissons.

En outre, elle devait manger le moins possible et se tenir couchée par terre, non pas seulement à cause du jeûne et de la faiblesse qui en résultait, mais en esprit de pénitence. Une longue vie, une santé toujours soutenue dans la suite, devaient être le fruit de ces mortifications.

Cette sorte de quarantaine ne durait pas moins de trois

ou quatre ans. Inutile d'observer qu'alors il ne pouvait être question de mariage.

A la naissance d'un enfant, il existait encore une sorte de purification (1). La mère s'éloignait pour un temps du foyer de la famille. Cette séparation durait plus longtemps après la naissance d'une fille qu'après celle d'un garçon, ce qui est à remarquer (2). De plus, le temps de la séparation passé, les parents faisaient une distribution d'habits comme dernière purification de la mère et dernier prix du rachat de l'enfant (3).

Les enfants devenus jeunes hommes s'entouraient les poignets, les chevilles et les jambes au-dessous du genou d'anneaux de nerfs tressés avec des plumes de duvet. Négliger cette pratique c'était s'attirer d'avance pour toute la vie des infirmités précoces, lesquelles rendraient le jeune homme à jamais incapable de devenir bon chasseur. Comme les juifs, les Dénés faisaient la distinction des animaux purs et des animaux impurs (4). Jusqu'à une époque rapprochée de nous, jamais femme ne buvait du sang (5), jamais hommes ou femmes ne mangeaient d'un castor qu'on aurait pris dans une trappe où il serait mort, ou d'un ours étranglé dans les pièges, parce que dans ces cas, le sang de l'animal n'était pas sorti de sa tête.

Il me paraît que l'on pourrait trouver aussi dans une ancienne coutume des Chilcotins, dans la flagellation, l'accomplissement de ce précepte de Moïse : « on l'étendra sur le sol, on le frappera devant tous (6) » ; d'autres

(1) Comparez les prescriptions du *Lévitique*, XII, 2.
(2) *Ibid.*, XII, 4-5.
(3) *Ibid.*, XII, 6.
(4) *Ibid.*, XI.
(5) *Ibid., passim.*
(6) *Deutéronome*, XXV, 2.

pratiques, dont le nom est légion et qui n'étaient guère, la plupart du temps, que des puérilités, se trouvaient en vogue parmi les chasseurs dénés. Mais tout cela ne présente aucun intérêt pour l'ethnologue, et je passe.

XIX

J'ai montré ce qu'étaient, il y a vingt ans, les Chilcotins, les Carriers, les Sékanais, les Nah'anés. Tels sont encore, en grande partie, les deux derniers peuples que je viens de nommer. Jusqu'ici, à part quelques rares exceptions, les uniques représentants de la race blanche auprès des Dénés, ce sont les missionnaires, les chercheurs d'or et les employés que la compagnie de la baie d'Hudson possède à son service. Il y a des exceptions, ai-je dit. Par exemple deux villages carriers du sud sont situés auprès de petites colonies de blancs. Disons-le à la honte de la civilisation moderne, ce voisinage a été de tout point fatal aux indigènes, les atteignant dans leur bien-être moral et matériel. Les liqueurs enivrantes, qu'on leur fait passer sans scrupule, ont démoralisé ces infortunés sauvages. Les familles sont aussi moins nombreuses. N'exagérons pas cependant, même sous ce rapport, nos Indiens sont encore plus heureux que beaucoup d'autres tribus dont je pourrais citer les noms.

Dans les endroits où la compagnie de la baie d'Hudson est seule en relation de commerce avec les Dénés, ces peuples ont fait bien du progrès. A l'exception des Sékanais, ils habitent maintenant des huttes bâties en troncs d'arbres. Devenus fermiers, ils possèdent d'assez grandes écuries où se logent les chevaux et le bétail ; près des villages, l'on cultive des champs qui rapportent quelque chose. Nos Dénés n'abandonnent cependant pas leurs anciens travaux plus lucratifs : la chasse et la pêche.

La compagnie de la baie d'Hudson garde encore dans beaucoup d'endroits le monopole pour le commerce des fourrures. Elle traite les sauvages paternellement, les aide avec libéralité dans la détresse, évite scrupuleusement de leur vendre rien qui puisse leur nuire.

Les Dénés, et surtout les Carriers, réclament à grands cris de l'instruction. A cause du petit nombre de missionnaires, on ne peut leur donner que l'instruction religieuse, ce qui n'est pas peu assurément. Dans ces dernières années, l'auteur de ce travail a fait quelques efforts pour leur apprendre à lire et à écrire leur propre langue. Les résultats sont à coup sûr étonnants. Pour atteindre ce but, l'auteur a dû composer un alphabet. Il l'a fait d'après les principes qui ont guidé feu Mgr Evans dans la composition du syllabaire cris. Mais l'auteur a trouvé bientôt que cet alphabet ne suffisait pas à rendre exactement les sons délicats et nombreux des divers dialectes dénés. De plus, pourquoi ne le dirais-je pas? il manque à ce syllabaire la méthode et la logique appliquées au nouveau et qui simplifient l'acquisition de la langue. Aujourd'hui, j'entretiens des correspondances avec des Indiens auxquels je n'avais jamais pensé. Ils ont appris à écrire après une ou deux semaines (quelquefois après trois ou quatre jours) sous la direction d'autres sauvages déjà formés (1).

Et il me semble maintenant que je puis terminer là cette monographie. Ce n'est pas que le sujet soit épuisé, tant s'en faut. Il y a même plusieurs points que je n'ai

(1) Pour donner un spécimen du nouvel alphabet, le R. P. Morice transcrit en cet endroit un apologue carrier dont voici la traduction : « Le tremble dans un combat fit tomber le noir sapin dans le feu, et le sapin fut brûlé (allusion à l'écorce desséchée du sapin); le tremble, à son tour, tomba dans les cendres du foyer, et c'est pourquoi il est couleur de cendre. »

pas touché pour ne pas être long. Beaucoup de choses resteraient à dire, par exemple, sur l'origine probable des Dénés. On écrirait un volume sur leur langage, d'une richesse étonnante. On pourrait proposer à l'admiration du philologue le prodigieux nombre de verbes qui, toutes leurs formes comptées, s'élèvent au nombre de cent cinquante mille! On admirerait la merveilleuse variété de ces verbes : verbes affirmatifs, négatifs, actifs, passifs, réflexes réciproques, impersonnels et personnels, potentiaux et abstraits, objectifs et subjectifs, verbes pour le repos et pour le mouvement, etc., etc. Mais développer tout cela, ce serait sortir du cadre d'informations que demande la récente circulaire de l'Institut canadien. Puis, comme dit le proverbe, « à chaque jour suffit sa peine ». Et enfin, avec la grâce de Dieu, ce qui ne s'est pas fait aujourd'hui peut se faire demain.

MAISONS DE FRANCE

MAISON DU CALVAIRE.

Marseille, juin 1892.

Mon très révérend et bien aimé Père,

Je vous ai adressé, l'an dernier, un modeste compte rendu de nos œuvres à la date du 2 juin. Le moment est donc venu de vous envoyer celui de cette année, pour obéir à vos désirs qui me seront toujours des ordres.

La campagne apostolique qui prend fin a été laborieuse. Le rapport en serait facile si la monotonie ne créait pas une réelle difficulté. Comment, en effet, donner à quelques pages l'intérêt de la nouveauté, lorsque l'on est condamné à relater des travaux similaires? Ce sera mon excuse si l'ennui naît de la lecture de mon récit, et aussi si je cherche à l'abréger.

Je trouve d'abord ce délicat éloge, dû à la plume d'un révérend Père Jésuite, dans *l'Écho de Notre-Dame de la Garde*, semaine religieuse du diocèse de Marseille : « La Providence avait ménagé à ces chers enfants (les élèves du pensionnat des Frères) un orateur que leur libre choix aurait désigné s'ils avaient pu être consultés. Le R. P. Roux, des Oblats de Marie, a la vraie amplification oratoire sans les recherches, plus le style imagé et l'actualité, plus le cœur *quod disertos facit*. Quelle opportunité dans la thèse et comme il était évident qu'il savait la faire entrer! (Saint Louis de Gonzague, *modèle du caractère chrétien*.) En montrant ce caractère plus

nécessaire de nos jours que jamais, l'orateur a flétri devant son jeune auditoire ce paradoxe de lâcheté et de folie du chrétien *qui croit faire son lit de repos* non seulement en temps de guerre comme nous sommes, mais encore sur le champ de bataille, entre les deux armées. »

Nous connaissons la valeur du juge, encore qu'il se soit caché sous le voile de l'anonyme, et c'est lui qui a pris soin de souligner les passages qui en ont paru dignes. La citation est extraite du compte rendu des fêtes du triduum célébré en l'honneur du troisième centenaire de saint Louis de Gonzague, paru dans *l'Écho* du 28 juin 1891.

Le R. P. Victor Roux revenait à peine de Lyon, où il avait passé quelque temps, lorsque les révérends Pères Jésuites vinrent le prier de faire une allocution dans l'église Saint-Vincent de Paul pendant le triduum. On peut dire que, connu et apprécié à Marseille, ses travaux n'ont pas été interrompus dans cette cité qui l'aime et le réclame dans la plupart de ses fêtes. Aussi a-t-il fourni une carrière abondante de prédications dans tous les genres.

Le R. P. Moyet n'est pas moins apprécié.

L'an dernier, au sortir d'une maladie grave, il prêchait le mois de Marie dans l'église Saint-Théodore. Ce travail a suffi pour le faire connaître et rechercher. On peut dire qu'il n'a pas eu de repos dans cette campagne apostolique. Les retraites succédaient aux retraites, les octaves aux adorations perpétuelles, les stations aux stations, et il était toujours prêt et plein d'ardeur. A Toulouse, où il a prêché le carême dans la cathédrale de Saint-Étienne, succédant aux orateurs les plus célèbres, il n'a pas voulu cesser de se montrer l'homme apostolique suivant nos règles et constitutions. Sans dé-

roger dans cette chaire illustre et en conservant son style imagé, il a traité les sujets aptes à aider à la conversion des âmes et son auditoire lui est resté fidèle. Je sais que des fruits nombreux et de vraies conversions ont récompensé les fatigues de l'ouvrier dans cette moisson divine.

Il avait demandé un instant de repos. C'est pour cela qu'il n'a pas prêché le mois de Marie. Mais à peine rentré au Calvaire, il se livrait à d'autres prédications, et il est encore sur la brèche défendant la cité de Dieu dans les âmes.

Un autre ouvrier apostolique a prêché le carême à la Major, ou mieux à l'église Sainte-Marie-Majeure de Marseille. C'est le P. Bonnefoy qui accomplissait cette œuvre parmi les pauvres, si conforme à notre vocation. Tandis que le P. Roux édifiait à Saint-Théodore et que le P. Moyet occupait la chaire de la cathédrale, à Toulouse, le cher P. Bonnefoy, malgré ses nombreuses occupations de la procure provinciale, trouvait dans son cœur des trésors à dépenser en faveur des petits et des humbles.

Le R. P. Bartès s'adressait aussi aux humbles, car il avait été réservé pour l'église du Calvaire. Son œuvre sédentaire des Sœurs de Saint-Charles ne lui permettant pas d'aller au loin, il a dépensé son zèle dans notre quartier en faveur des gens du peuple. Du reste, il en confesse un grand nombre et se tient constamment à leur disposition pour les services les plus variés. Tour à tour au confessionnal ou près des malades, conseiller des familles et véritable agent de placement, il multiplie les efforts de son zèle et devient justement très populaire.

Le R. P. d'Istria (Bernardin) nous avait été donné pour l'œuvre des Italiens. Mais la chaîne qui l'attachait pesait à son cœur, et j'ai dû, pour me conformer

à ses désirs, lui confier des œuvres extérieures. Il a prêché le carême à Cassis, au contentement de M. le curé et de la population. A l'heure présente, il est chargé du service intérimaire de l'aumônerie au pensionnat des Dames de l'Immaculée Conception, service qui a été fait d'abord par le R. P. Moyet et qu'il continue. Tout nous fait espérer qu'un aumônier sera prochainement nommé pour remplacer celui que Dieu vient d'appeler à lui.

Si, à ces travaux, mon très révérend et bien aimé Père, vous ajoutez les nombreuses retraites que nous avons prêchées, une mission et un retour de mission, plusieurs octaves considérables, plusieurs adorations perpétuelles et un grand nombre de sermons de circonstance, vous verrez que vos fils du Calvaire ont pu atteindre le but de leur vocation. Quelques-unes des retraites ont exigé des déplacements et des absences prolongées, imposant un surcroît de travail à ceux qui s'occupaient des œuvres sédentaires. Ainsi le R. P. Bonnefoy a reçu de vous la mission de faire les retraites des Sœurs de la Sainte-Famille en Espagne, le P. V. Roux, celle des Sœurs de Bordeaux, et moi celles des Sœurs de Mont-de-Marsan et d'Aire; douce mission dont nous vous remercions, car dans ce domaine de prédilection nous trouvons toujours les joies d'âme que font éprouver l'esprit de famille et le dévouement à des œuvres communes. Les diocèses de Nice, Fréjus, Perpignan, Avignon, Grenoble, Tulle, Valence, etc., ont tour à tour été témoins de l'apostolat de nos Pères.

Mais, comme je l'ai fait remarquer, l'apostolat des uns devient aujourd'hui un surcroît de fatigue pour les autres. Comment en effet pourrions-nous négliger des œuvres sédentaires qui sont elles-mêmes un apostolat d'un autre genre?

L'église des Italiens n'a pas perdu de son importance

par l'ouverture du Calvaire. Le ministère qui s'y fait est quasi-paroissial et exigerait plusieurs ouvriers. Or le R. P. Gallo est seul, sauf pour les messes et quelques confessions. Il doit se multiplier pour les retraites et octaves, les catéchismes et les premières communions, pour les malades, les réconciliations des familles, les réhabilitations de mariages, etc. Pendant le carême, il est vrai, un Père Récollet italien, de la maison de Nîmes, a prêché la station, secours sans doute, mais faible secours dans un ministère vraiment absorbant. Du reste, toutes les associations pieuses, confréries et dévotions de cette église sont en pleine prospérité.

Les œuvres du Calvaire ne sont pas moins prospères, grâce à la bénédiction de Dieu. L'Archiconfrérie de la Passion attire toujours un grand nombre de fidèles, qui accourent de tous les points de la ville afin de prier pour les âmes du purgatoire. Le R. P. Bernard, de notre maison de Lyon, a prêché la retraite de cette année. Dès le premier sermon, il a *empoigné* son auditoire et n'a plus cessé de le posséder en maître. Son cœur débordait parfois de charité, et les larmes de ceux qui l'écoutaient proclamaient son éloquence victorieuse. Il a été réclamé pour la retraite suivante. Le R. P. Odoul, malgré son état de souffrance, a bien voulu prêcher celle de l'Association de Notre-Dame des Sept-Douleurs; parole pieuse qui a été fort goûtée. L'Association elle-même retrouve l'éclat des anciens jours. La Congrégation des filles de Notre-Dame des Sept-Douleurs a été également reconstituée et fleurit sous les flots de la grâce du divin maître. C'est dans son sein que se trouve le chœur, toujours fidèle et dévoué, des chanteuses de notre église. Enfin la Confrérie du Sacré-Cœur a été transportée à son siège canonique du Calvaire et la direction a été confiée au R. P. Roux.

Je dois ajouter que le R. P. Gallo, encore que ses occupations soient fort grandes, a dû, pour obéir aux désirs de Mgr l'Évêque, prêcher la retraite des prêtres italiens, employés dans les églises de Marseille. C'est la troisième fois qu'il fait cette retraite en cinq ans.

Si du moins le personnel était suffisant pour tant de travaux! Hélas! *messis multa, operarii pauci.* La nécessité d'avoir des messes aux heures et en nombre voulus, nous force à de réels sacrifices. Autrefois, au Calvaire, les ouvriers étaient plus nombreux et le service était moins étendu. Les Italiens n'avaient qu'une messe chaque dimanche et leur directeur aidait ses Frères le reste du temps. Aujourd'hui, service des grandes églises aux Italiens comme au Calvaire, et cependant, *operarii pauci.* Frères et Pères sont en nombre insuffisant.

L'insuffisance du nombre des Frères est surtout constatée lorsque nous avons la joie d'exercer l'hospitalité. Or vous savez que cette joie nous est donnée fort souvent. Un grand nombre de nos Pères et Frères viennent en effet à Marseille soit pour des travaux, soit en passant. Heureux de les recevoir, de les garder le plus longtemps possible, nous regrettons les lacunes qui se trouvent dans le service à cause de cette insuffisance. Il est vrai que nos hôtes sont de la Famille et ils comprennent et excusent les *desiderata.* Mais nos hôtes sont parfois aussi des étrangers auxquels nous voudrions laisser les meilleures impressions.

Parmi ces hôtes, le premier en dignité est Mgr Jacobini, nonce du Portugal. C'était l'homme du pape et son représentant auprès d'une nation catholique; aussi étions-nous honorés et heureux de recevoir son excellence. C'était aussi le savant éminent que nos jeunes docteurs avaient connu dans leurs examens, et l'habile secrétaire dont nos Pères de Rome avaient apprécié maintes

fois l'exquise bienveillance. A l'occasion de cette illustre visite, Mgr l'évêque de Marseille voulut bien venir présider la réception. Sa Grandeur était accompagnée de M. Payan d'Augerye, vicaire général, et de M. Bruseo, chanoine-chancelier. Quant à S. Exc. Mgr Jacobini, elle avait eu avant de partir de la ville éternelle un entretien de deux heures avec le Saint-Père, et c'est le cœur rempli du souvenir de ses instructions et de ses bontés qu'elle nous parlait du Grand Pontife. Le R. P. Augier, provincial, qui à Rome avait eu l'honneur de quelques rapports avec l'éminent prélat, arriva à point pour faciliter toutes choses au point de vue honorifique. Son Excellence nous ravit par sa simplicité autant que par sa conversation élevée et toujours dévouée au Pape et à l'Eglise. Elle daigna passer trois jours avec nous. Le R. P. Provincial l'accompagna jusqu'au département frontière.

Mais l'hospitalité elle-même a eu ses tristesses. N'est-ce pas en l'exerçant que nous avons eu la douleur de perdre le bon et si regretté P. Pascal?

Venu ici pour dire une messe de sortie de deuil, il s'est alité le lendemain, atteint de l'*influenza*, et ne s'est plus levé. Le mal s'est localisé rapidement dans le cerveau et a fait des progrès alarmants. Les Sœurs de l'Espérance, dévouées comme toujours, multipliaient les soins; les médecins se réunissaient en consultation et épuisaient les ressources de la science; le bon M. Pascal, frère du malade, quittait ses enfants de l'œuvre de la jeunesse pour s'établir près de son cher frère, ne cessant de prier que pour aider au travail. Hélas! Dieu n'a pas voulu nous laisser plus longtemps celui qu'il semblait avoir seulement prêté à la terre. Nous dûmes administrer les sacrements au pieux malade qui ne cessait de nous édifier, et il entra en agonie. Ses idées cessèrent

d'être suivies, et cependant il donnait encore le secret des pensées habituelles de son cœur. *Ave Maria*, disait-il constamment, et nous l'aidions à terminer la prière ; « Mon Jésus, je vous aime », disait-il aussi. On peut dire qu'il s'est éteint dans le baiser du Christ et dans les bras de sa Mère.

D'autres tristesses ne manquent pas. A quoi bon en parler ? Elles sont inhérentes aux dangers de l'heure présente et par conséquent communes à tous les membres de notre famille religieuse. Nous avons cru cependant, malgré l'épée de Damoclès suspendue sur nos têtes, devoir nous occuper de la maison matérielle et faire des améliorations facilitant le service et justement réclamées par le R. P. Provincial.

Depuis son arrivée parmi nous le R. P. Augier ne cesse du reste de mener la vie la plus mouvementée et la plus apostolique. Tantôt il nous amène un hôte illustre, comme lorsqu'il arrive avec le célèbre P. Monsabré, auquel nous sommes fiers de donner l'hospitalité ; tantôt il est associé aux fêtes les plus brillantes, édifiant et ravissant les anciens élèves du pensionnat des Frères, à Nice. Le carême, il l'a prêché à Menton, et le mois de Marie à la cathédrale de Nice ; mais il a trouvé le moyen de diamanter ses travaux en enchâssant plusieurs retraites de pensionnat dans son œuvre principale comme autant de pierres précieuses.

Nous rentrons maintenant dans le calme relatif, celui qu'on éprouve à la fin d'une campagne laborieuse. Toutefois des retraites retiennent encore pour quelques jours le R. P. Provincial et le R. P. Moyet en Dauphiné ; et ici quelques sermons et nos œuvres multiples suffisent aux occupations ordinaires, vu surtout le petit nombre des ouvriers.

Daignez du moins nous bénir, mon très révérend et

bien-aimé Père, en agréant l'humble hommage de ma piété filiale la plus respectueuse et la plus sincère.

L. Delpeuch, o. i. m.

MAISON DE NOTRE-DAME DE L'OSIER.

Notre-Dame de l'Osier, le 17 juillet 1892.

Mon révérend Père Augier,

Vous avez naguère prié le R. P. Maître de me rappeler que nous arrivions à l'époque où la maison de l'Osier a coutume d'envoyer son rapport aux annales de la Congrégation. Je n'avais pas oublié cette pieuse tradition; cependant, j'ai eu la tentation de ne pas y être fidèle, non pas faute de matériaux — ils sont nombreux, comme toujours — mais faute de savoir les présenter d'une manière intéressante. Il y a si longtemps que les lecteurs des annales connaissent le récit de nos travaux apostoliques, et il y a tant de ressemblances entre nos missions d'aujourd'hui et celles d'hier, que j'admire la plume qui a le talent d'écrire du nouveau sur des sujets qui n'offrent à la mienne que des détails surannés. Heureusement deux pensées me consolent et m'encouragent : celle de faire un acte d'obéissance en vous traçant ces lignes, et celle de trouver chez nos Pères et Frères une indulgence facile.

Commençons par l'intérieur de la maison : nous trouvons actuellement, à Notre-Dame de l'Osier, dix Pères : les PP. Durif, Chatel, Chaîne, Mauran, Morard, Armand, Guyonvernier, Sestier, Lantoin et Monnet ; cinq Frères convers à vœux perpétuels, les FF. Pierre, Cohard, Ravier, Delange et Ravel ; un à vœux de cinq ans, le F. Fournier, et un à vœux d'un an, le F. Roux ; quinze

novices scolastiques, dont deux prêtres, et quatre novices convers.

Chacun s'efforce de vivre en bon religieux, et, grâce à Dieu, la règle est connue, aimée et pratiquée par tous les membres de la communauté. Je ne dis pas que nous ne lui fassions jamais quelques petits accrocs; cela arrive plus souvent que nous ne le voudrions; mais, en général, nous le regrettons, et nous promettons de les éviter à l'avenir. Notre résolution dure jusqu'au prochain oubli; mais le moyen d'être sans défaillance ici-bas? Nous nous contentons, nous, du mot de l'ange sur le berceau de Jésus naissant : *Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* »

Notre bonne volonté! Vous avez pu la constater, vous, mon révérend Père, qui avez bien voulu nous prêcher la retraite annuelle du 25 octobre à la Toussaint. A défaut d'autres consolations, votre auditoire, composé, pour la circonstance, de douze Pères, de vingt-cinq novices scolastiques et de douze Frères convers, vous a du moins procuré celle de trouver au fond de tous les cœurs le désir d'être de véritables Oblats.

Parmi les visiteurs dont le passage à Notre-Dame de l'Osier reste plus spécialement pour nous un titre d'honneur, un sujet d'édification et un motif de gratitude, qu'il me soit permis de citer :

Mgr Pascal, o. m. i., évêque de Mosinopolis, *in part. infid.*, vicaire apostolique de la Saskatchewan.

Mgr Grouard, o. m. i., évêque d'Ibora, *in part. infid.*, vicaire apostolique de l'Athabaskaw-Mackenzie.

Mgr Ricard, prélat de la maison de Sa Sainteté, vicaire général honoraire d'Aix, qui vient de donner une nouvelle preuve de son attachement à la Congrégation en publiant la vie de Mgr de Mazenod.

Dom Gréa, fondateur et supérieur général des cha-

noines réguliers de l'Assomption, résidant à Saint-Antoine.

Le R. P. Monsabré, le célèbre conférencier de Notre-Dame.

Plusieurs autres Pères Dominicains, les Pères Jésuites de Grenoble, les Pères de la Salette, le Père Marie-Alphonse, capucin de Chambéry, un grand nombre de prêtres et beaucoup d'Oblats qu'il serait trop long de nommer ici.

Nous avons eu, au Sanctuaire, pendant l'année, des fêtes touchantes et variées.

En août, c'est un pieux détachement de la paroisse de Cette (Hérault), qui, sous la direction de son zélé et sympathique curé, M. le chanoine Michel, vient demander à la Vierge de l'Osier, de vouloir bien bénir les résolutions prises pendant la mission prêchée par nos Pères, il y a quelques années, dans la ville tout entière.

Puis, ce sont les Petits Frères de Marie, qui, au nombre de soixante, interrompant leurs grands exercices spirituels, prêchés au Bourg-du-Péage pendant vingt-huit jours, montent respirer quelques heures le grand air sur la Sainte-Colline.

En septembre, c'est la retraite du Pèlerinage prêchée par le Père Supérieur. Un instant, nous croyons revoir les beaux jours d'avant l'expulsion. Le 13, par une superbe journée d'automne, s'ouvrent ces pieux exercices, devant un auditoire tel qu'on n'en avait pas vu depuis longtemps en pareille circonstance. Toute la semaine, les réunions à l'église sont bien consolantes, et le 20, jour de la clôture, on assure qu'au moins trois mille pèlerins sont venus à l'Osier ; ce qu'il y a de certain, c'est que quatorze cents personnes, dont deux cent cinquante hommes, ont pris part à la procession qui s'est déroulée dans les allées du jardin, et il est difficile d'exiger d'une

foule plus de sympathie, de recueillement et de piété.

Avant la froide saison, les curés de Saint-Bruno de Grenoble et de Roybon nous amènent successivement une partie de leurs pieux paroissiens ; mais à mesure que les brumes de l'automne s'épaississent, la solitude se fait sur notre plateau. Pendant de longs mois la Vierge ne voit guère à ses pieds que ses chers enfants de l'Osier, auxquels, de temps à autre, viennent se mêler quelques rares étrangers.

J'ai nommé les habitants de l'Osier; ils méritent un bon point ; je le leur donne bien volontiers. Il s'agit du retour de mission prêchée, du 24 janvier au 7 février, par les PP. Bernard et Marchal, de la maison de Lyon. La population, comprenant le cadeau que lui faisait le R. P. Lavillardière, dont le souvenir est impérissable dans nos contrées, en lui cédant, pendant quinze jours, ces deux apôtres de choix, a montré qu'elle avait un cœur dans la poitrine et du sang chrétien dans les veines. Pendant cinq ou six jours, le P. Bernard a été retenu dans sa cellule par l'influenza ; grâce à l'ardeur, au dévouement et à toutes les qualités évangéliques du P. Marchal, les exercices n'ont pas langui un seul instant. Mais quand le P. Bernard a pu reparaître en chaire et au confessionnal, on a vu, chez nos braves chrétiens, un vrai délire religieux !

Je prie Marie d'accorder une bénédiction spéciale à ses Oblats de Lyon, et de conserver longtemps les résolutions de ses enfants de l'Osier. Je sais bien que le bon P. Sestier, qui exerce les fonctions de curé, et dont chacun admire le zèle et la piété, ne manquera aucune circonstance de les leur rappeler ; mais, si nos gens ont bon cœur, peut-être que, sur certains points, ils ont la mémoire un peu courte. C'est un trait de ressemblance de plus qu'ils ont avec bien d'autres.

Voici de retour la belle saison; avec elle nous avons quelques faits à signaler :

Le 1er mai, le P. Armand prêche l'Adoration perpétuelle au sanctuaire. C'est la première fois que le Très Saint Sacrement reste exposé la nuit tout entière, et nous sommes heureux de dire que Notre-Seigneur a toujours eu, comme gardes d'honneur, au moins une dizaine d'hommes ou de jeunes gens de la paroisse, sans compter les membres de la communauté. Tous, nous avons prié en union avec le Sacré-Cœur à Montmartre et avons demandé le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Quand serons-nous exaucés? Dieu seul le sait; mais nous avons, nous, l'assurance de l'être tôt ou tard. Voilà pourquoi désormais, deux fois chaque année, nous faisons de la sorte notre adoration; en mai au sanctuaire, pour le public, et en août dans notre chapelle intérieure, pour notre communauté seulement.

Du 1er au 8 mai, retraite traditionnelle par le Père Supérieur, qui, au dernier moment, a dû remplacer le P. Armand. Tout le monde a pu constater, ce qu'on disait déjà depuis longtemps, que cette retraite n'a plus sa raison d'être. A l'exception de quelques saintes âmes de la localité, saturées de prédications, personne ne la suit. Le mieux, croyons-nous, sera de la supprimer et de ne conserver que celle de septembre.

Le 29 mai, fête des petits enfants de la paroisse, gracieuse cérémonie où petits garçons et petites filles, avec leur joli costume, leurs oriflammes, leurs couronnes et leurs bouquets de fleurs, leurs charmants cantiques, font le bonheur le plus vrai des parents chrétiens. Les petits anges ont quêté pour les pauvres frères d'Orient; les bourses se sont déliées, puisque la cueillette a dépassé 36 francs. A vêpres, le Père Supérieur a parlé de la bonté du bon Dieu et a recommandé le catéchisme, le seul

livre qui apprenne aux enfants à connaître, à aimer et à servir ce Dieu si bon.

Durant tout ce mois consacré à Marie, les dimanche, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, le P. Chatel a prêché à la paroisse et a dit d'excellentes et solides choses sur la très sainte Vierge. Malheureusement l'auditoire n'a jamais été bien brillant.

Cependant les beaux jours reviennent, et à certains moments, notre cher sanctuaire s'anime d'une manière exceptionnelle.

Vers le milieu de mai, c'est la paroisse de Saint-Pierre-de-Bressieux qui nous envoie, pour remercier Marie qui les a délivrés d'une maladie épidémique, tous ses petits enfants accompagnés d'un bon nombre de mères et précédés de M. le curé et de son charmant vicaire. Craignant de fatiguer son petit monde et de faire trop de bruit dans le pays, M. le curé, après avoir laissé chacun prier à l'église, a exigé le départ au plus tôt et avec le moins de pompe possible. Heureusement que Marie entend même les prières qu'on lui adresse à voix basse !

Le 6 et le 7 juin, c'est le tour du canton de Saint-Laurent-du-Pont, représenté surtout par Saint-Laurent, Miribel, Villette, Entre-deux-Guier, Saint-Joseph-de-Rivière, Berland. A la tête du pèlerinage se trouvent MM. Eymery, archiprêtre, Burlon, vicaire, Meyer, Rossat, Isérucui, Rey-Mury, Deuil, curés. Deux cent quinze personnes, dont environ trente hommes, accompagnent ces messieurs. Un programme imprimé et distribué à tous les pèlerins est religieusement suivi depuis le départ jusqu'au retour. Rien de plus enthousiaste et de plus édifiant : chapelet, chant de cantiques et d'hymnes en l'honneur de Marie occupent nos chers voyageurs tout le long de la route aussi bien que pendant leur séjour à Notre-Dame de l'Osier. Arrivés depuis une heure à peine,

ils se réunissent à l'église pour le chemin de la Croix prêché par le P. Guyonvernier. Dans la soirée, tous se confessent et à 7 heures et demie, ils sont au pied de la chaire pour entendre le récit des origines du pèlerinage de Notre-Dame de l'Osier. La procession aux flambeaux s'organise, et malgré la violence du vent, la lumière des cierges, protégée et tamisée par des papiers aux couleurs variées, offre à tous les regards un de ces beaux spectacles fréquents à Lourdes et à la Salette, mais rares à Notre-Dame de l'Osier. Bon nombre de personnes de Vinay et de l'Osier ont voulu se joindre aux chers pèlerins, les Pères et les Frères novices ont grossi les rangs du clergé et la procession se déroule pieusement et majestueusement dans le chemin de Bon-Rencontre et les allées de notre jardin. La bénédiction du Très Saint Sacrement clôt cette magnifique journée. Le lendemain, à 6 heures, tous les pèlerins reçoivent la sainte Communion des mains de leur vénérable archiprêtre, et à 8 heures et demie la messe est solennellement chantée pour remercier Dieu de tant de faveurs. A 10 heures, la bannière de la ligue de l'*Ave Maria*, que la sainte caravane avait apportée comme signe de ralliement, flotte de nouveau sur la place et dans les chemins ; il s'agit d'une visite à la chapelle de l'Épinouse, bâtie à l'endroit même où la Vierge s'arrêta pour attendre Port-Combet avant sa disparition dans les airs et son retour au paradis. Personne ne paraît fatigué et chacun veut suivre la bannière bénie. Les prières et les chants recommencent et continuent pendant une heure et demie que dure la pieuse promenade. A 1 heure de l'après-midi, nos bons pèlerins viennent faire leurs adieux au sanctuaire et reprennent en procession le chemin de la gare.

Le 12 juin, le nouvel archiprêtre de Vinay, M. l'abbé Bouchon, installé depuis huit jours seulement, vient

demander à la bonne Mère de bénir son ministère dans le canton. Les enfants de la première communion et près de quatre cents personnes l'accompagnent dans ce pèlerinage improvisé, où, après avoir prié pour le nouveau pasteur, chacun se fait un devoir de recommander à Marie l'âme du si regretté M. Girerd. Tous les Oblats qui ont passé à Notre-Dame de l'Osier depuis vingt ans, ont connu ce prêtre au cœur si bon, à l'âme si pleine de foi et de piété, au zèle si désintéressé. C'était pour nous un véritable ami; aussi je demande la permission d'intercaler ici une page que lui consacre *la Semaine religieuse* de Grenoble dans son numéro du 5 mai dernier :

M. le chanoine Girerd.

« La paroisse de Vinay entendait avec docilité les dernières prédications des révérends Pères Capucins, à la tête desquels était le R. P. Marie-Alphonse, lorsque tout à coup éclate une foudroyante nouvelle qui consterne la population tout entière.

« Après trois jours d'un mal mystérieux la mort venait d'enlever à l'affection de tous les habitants leur pasteur vénéré. Ce fut un long cri de douleur des enfants pleurant leur père.

« Aussi, le lundi suivant, 18 avril, quelle affluence! quelle universalité de regrets! Que de prières! que de larmes! Cinquante prêtres, malgré la tempête de neige qui tombait dès le matin, étaient accourus; beaucoup ne purent affronter la tourmente. Tous les habitants étaient debout, les uns formant le cortège funèbre, les autres respectueux et recueillis sur le parcours, avec des larmes dans les yeux.

« Il est difficile de voir un spectacle si saisissant que cette foule, où les pauvres surtout ne font pas défaut;

c'est bien là le peuple, le vrai peuple chrétien, qui pleure sur le prêtre qui l'aima comme sur le père de sa grande famille.

« Ce jour-là, il n'y a plus de respect humain ; on est tout au devoir.

« D'ailleurs, rien d'étonnant, dans cette manifestation spontanée de la reconnaissance populaire, pour ceux qui savent ce qu'il y avait de dévouement pour les faibles, pour les pauvres, pour les petits dans le cœur de ce bon prêtre ; pour ceux qui connaissent, dans le détail, cette existence consacrée à la bienveillance, au zèle pour les âmes, à la générosité. Il était simplement si bon !

« L'abbé Joseph Girerd naquit à Crémieu en 1831. Sa mère était douce et pieuse, son père loyal et laborieux. Un prêtre dont la vaillante vieillesse édifie encore le diocèse, trouva, dans ce milieu, la perle précieuse qui, enchâssée dans l'or des vertus sacerdotales, devait être le trésor que nous avons perdu.

« Ordonné prêtre par Mgr Ginoulhiac en 1867, il fut nommé vicaire à Vinay, malgré son ardent désir, souvent exprimé, d'aller évangéliser la plage africaine avec son ami Nocher. Puis, il fut vicaire à Saint-Louis de Grenoble, où il resta peu de temps.

« Un jour, Monseigneur l'appelle et lui dit : « Je veux « que vous deveniez curé. — Monseigneur, vous m'aviez « fait espérer votre permission pour aller au Dahomey. « — Mon cher, dit l'évêque, je vous ai trouvé sur les « bords du Rhône, un pays de mission, je vous charge « de la section de Vénissieux qui s'appelle Saint-Pont. »

« Il partit, se fit aimer et estimer d'une population qui n'avait que des préjugés sur le caractère du prêtre et eut bientôt fait d'y créer les éléments religieux d'une paroisse. On a beaucoup dit de lui qu'il était bon. Dans

ce poste difficile, il montra son activité, sa prudence, son esprit d'organisation.

« Mais ce prêtre charitable par excellence fut désigné à l'administration comme le plus apte à vivre avec les déshérités de ce monde. Les hospices de Grenoble furent confiés à ses soins. C'est là qu'il donna sans compter ! Ces vieillards, ces pauvres filles, ces malades, tous ces abandonnés étaient ses amis, et ne pouvaient se résigner à le voir partir.

« Cependant Vinay, qui avait eu les prémices de son zèle, devait recueillir les derniers fruits de ses travaux. C'est à Vinay que toutes ses vertus sacerdotales eurent leur entier épanouissement : œuvres de zèle, prédications, retraites, missions solennelles trois fois répétées, œuvres de charité, bureau de charité réorganisé pour les malades à domicile, don personnel de tout ce qu'il avait, fondation de l'hôpital, œuvres d'enseignement ; les écoles étaient sa continuelle préoccupation, se procurer les ressources nécessaires à l'entretien du personnel et de l'établissement, donner ce qu'il avait quand il ne trouvait plus rien, étaient sa joie suprême.

« Je crois qu'il n'a souffert que dans deux espèces de circonstances de sa vie : quand il ne pouvait plus rien donner et lorsqu'on le faisait repentir de ses bienfaits par l'ingratitude. Mais, dans ce dernier cas, sa douleur était passagère et ne durait que le temps de se consoler par l'espoir de l'éternelle récompense.

« Et maintenant, cher ami, vous êtes parti sans regret, ne laissant rien dans ce monde... que des amis. Vous avez compté sur eux ; ils ne vous oublieront pas. » — P.

Revenons à nos pèlerinages. Ce même jour, 12 juin, une quinzaine de jeunes gens d'Apprieu, conduits par leur intrépide vicaire, l'abbé Derbetau, se font remar-

quer, à l'Osier, par leurs allures patriotiques et catholiques à la fois. Leur départ surtout provoque les applaudissements de ceux qui en sont les témoins. Leur voiture est pavoisée de drapeaux tricolores et ils s'y installent bravement en chantant de toute la force de leurs poumons le cantique : *Je suis chrétien.*

Le 14 juin, les RR. PP. Jésuites de Grenoble, se rendant à l'invitation de notre R. P. Provincial, passent avec nous une de ces délicieuses journées qui font du bien à tout cœur religieux. Les enfants de Saint-Ignace et ceux de Mgr de Mazenod se sont de suite regardés comme des frères, et jusqu'au soir l'abandon le plus complet n'a cessé de régner dans leurs rapports. A lui seul, d'ailleurs, le R. P. Futy, par ses histoires pleines d'esprit gaulois, se serait chargé d'égayer la compagnie. Un mois plus tard, les Pères Oblats se trouvaient à Grenoble, dans la campagne des Pères Jésuites. Supérieurs sous tant d'autres rapports, ces derniers n'ont pas voulu être nos inférieurs en amabilité. Leur accueil a été un mélange de tant de bonté, de largesse et de noble simplicité que tous nous en garderons un impérissable souvenir.

Le 15 juin, les élèves et les professeurs du petit séminaire du Rondeau, au nombre de deux cent cinquante, arrivent de Grenoble à l'Osier par le premier train. Après la messe, célébrée par M. le Supérieur, le P. Moyet, de la maison du Calvaire, qui avait prêché la retraite de première communion quelques jours auparavant, consacre à Marie ces chers jeunes gens et leur demande d'être toujours des hommes de foi, capables de défendre énergiquement la cause de l'Église et de Dieu.

Un magnifique dîner était servi dans le beau jeu de boules de notre jardin ; élèves et professeurs venaient à peine de déplier leur serviette, lorsqu'arrive une pluie battante qui oblige tout le monde à déguerpir. On se

case comme on peut sous les cloîtres, dans le réfectoire de la communauté et dans celui des étrangers; la joie ne cesse pas pour cela d'assaisonner les plats, dont la sauce peut-être s'est allongée grâce à la pluie qui les a surpris fumant sur la table ou le gazon du jardin.

Ce même jour, vers deux heures, nous arrivent cinquante-six pèlerins sous la direction de M. l'abbé Pascal, archiprêtre du Monestier-de-Clermont, de MM. les abbés Boulle, curé de Sinard, Hugonnard, curé de Lavars, et Rey, curé de Saint-Michel-les-Portes. Avec moins d'entrain, parce que leur nombre est plus limité, mais avec non moins de piété, ces chers pèlerins suivent à peu près le programme de ceux de Saint-Laurent-du-Pont.

Le 5 juillet, nous voyons accourir à l'Osier une quinzaine de prêtres, anciens condisciples du P. Supérieur. Ensemble ils prient pour le repos de l'âme de deux des membres du cours que le bon Dieu a déjà rappelés à lui; ensemble ils se réjouissent comme des frères qui ne s'étaient pas rencontrés depuis longtemps; ensemble ils s'encouragent à rester, coûte que coûte, les prêtres du devoir, en face de l'impiété qui monte en grondant.

Le 7, se rencontrent, sur la sainte colline, le pensionnat des Religieuses Trinitaires de Voiron et celui des Religieuses du Saint-Sacrement de Saint-Donat (Drôme), ainsi que quelques élèves de l'école congréganiste de Saint-Geoire. Maîtresses et enfants chantent, prient, s'amusent et se retirent enchantées de leur pieuse promenade.

Le 10, c'est M. le curé de Saint-Nazaire, M. Royans, qui nous amène ses enfants de la première communion, accompagnés de leurs parents, en tout une soixantaine de personnes.

Mais il est temps de sortir de la maison et du sanctuaire, afin de suivre nos missionnaires dans leurs courses

apostoliques. Nous ne ferons que passer, sans nous y arrêter, dans les pays qu'ils ont évangélisés, laissant à leurs anges gardiens le soin de cueillir et de porter au ciel tout le bien qu'ils y ont pu faire.

Voici la liste des principales prédications depuis le mois d'août 1891 jusqu'au mois de juillet 1892 :

Août. — Ajaccio : deux retraites religieuses, l'une chez les Filles de Marie, l'autre chez les Sœurs de Saint-Joseph, par le P. Supérieur.

Olmeto : retraite religieuse chez les Filles de Marie, par le P. Supérieur.

Pont-de-Beauvoisin : retraite religieuse des Dames Ursulines, par le P. Mauran.

Grenoble (Saint-Bruno) : retraite des Enfants de Marie, par le P. Mauran.

— (Saint-André) : retraite des Enfants de Marie, par le P. Lantoin.

Marseille (Sainte-Trinité) : retraite des Congréganistes de Sainte-Rose, par le P. Mauran.

Pont-de-Vaux : triduum pour l'Assomption, par le P. Chatel.

Septembre. — Voiron : retraite religieuse des Dames Trinitaires, par le P. Supérieur.

Chambéry : retraite religieuse des Dames Marcellines, par le P. Guyonvernier.

Nice : retraite religieuse des Sœurs de Sainte-Marthe, par le P. Mauran.

Gap : deux retraites religieuses, l'une chez les Dames du Saint-Cœur de Marie, l'autre à la maison mère des Sœurs de la Providence, par le P. Chatel.

Grenoble (Bon-Pasteur) : retraite à la petite classe dite *de la Préservation,* par le P. Lantoin.

Charavines : retraite religieuse des Sœurs de la Sainte-Famille, par le P. Chatel.

Octobre. — Notre-Dame-de-l'Osier : retraite religieuse des Sœurs de la Sainte-Famille, par le P. Chatel.

Fontvieille : retraite des Enfants de Marie, par le P. Lantoin.

Bourg-du-Péage : retraite au pensionnat des FF. Maristes, par le P. Guyonvernier.

Grenoble : retraite au petit séminaire du Rondeau, par le P. Lantoin.

Voiron : retraite au pensionnat des Dames Trinitaires, par le P. Supérieur.

— Retraite au Pensionnat de la Visitation, par le P. Mauran.

Belley : retraite au petit séminaire, par le P. Chatel.

Correnc : retraite au pensionnat des Religieuses de la Providence, par le P. Supérieur.

Novembre. — Courbessac : mission de trois semaines, par les PP. Mauran et Lantoin, qui nous reviennent ravis de M. le curé et de la population.

Valence : retraite au petit séminaire Notre-Dame, par le P. Supérieur.

Saint-Priest : retraite aux Enfants de Marie, par le P. Guyonvernier, qui s'est ennuyé pendant trois jours dans ce pays, presque perdu sous le rapport religieux.

Saint-Lattier : retraite aux Enfants de Marie, par le P. Supérieur.

Romans : retraite au pensionnat de Sainte-Marthe, par le P. Chatel.

Voiron : retraite au pensionnat des Frères des Écoles chrétiennes, par le P. Supérieur.

Murinais : retraite au pensionnat des Religieuses de la Croix, par le P. Guyonvernier.

Décembre. — Miribel-les-Échelles : mission de quatre semaines, par les PP. Guyonvernier, Morard et Supérieur, qui ont eu la consolation d'évangéliser une population

docile, instruite de sa religion et la pratiquant. Six cents femmes et cinq cent cinquante hommes, sur une population de 1750 habitants, se sont approchés de la sainte Table. Les Pères de l'Assomption, qui ont, à Miribel, un alumnat de quarante-huit enfants, nous ont envoyé, matin et soir, tout leur petit monde, admirablement dressé pour le chant. En tout et partout, ils nous ont traités en frères et en amis. Qu'ils reçoivent ici le témoignage public de notre sincère reconnaissance.

Saint-Gilles : mission de quatre semaines, par les PP. Bourde, Supérieur de Notre-Dame de Bon-Secours, Chatel et Lantoin, de Notre-Dame de l'Osier. Les ouvriers du Seigneur ont bien travaillé dans cette paroisse, mais le champ du Père de famille n'était malheureusement pas sans ronces et sans épines. Les âmes de bonne volonté ont, sans doute, bien profité de la parole de Dieu. Hélas! elles étaient, paraît-il, relativement peu nombreuses!

Notre-Dame de l'Osier : retraite des Enfants de Marie, par le P. Armand, qui a contenté son petit auditoire, plus difficile que bien d'autres. C'est un encouragement pour ce nouvel apôtre, à qui je souhaite une poitrine aussi forte que la bonne volonté qui l'anime.

Mions : retraite des Enfants de Marie, par le P. Mauran, qui est allé ensuite aider M. le Curé de Saint-Geoire, pour ses fêtes de Noël.

Janvier. — Sinard : mission de trois semaines, par les PP. Lantoin et Supérieur. Trois semaines de rudes labeurs dans un pays malheureusement gâté par les mauvais journaux et le passage, vivace encore, bien qu'éloigné déjà, de plusieurs prêtres peu fidèles à leur mission. Sans doute, là comme partout, les élus ont profité de la grâce du bon Dieu, mais aussi beaucoup d'endurcis sont restés sourds à l'appel d'en haut!

Saint-Michel-les-Portes : mission de trois semaines, par les PP. Mauran et Morard, qui ont goûté, dans cette paroisse, les vraies consolations apostoliques. Population souple, enthousiaste, sympathique. Quatre ou cinq hommes exceptés, tous ont réalisé les désirs des missionnaires.

Loriot (Vaucluse) : mission de quinze jours, par le P. Guyonvernier, qui est revenu content du bien que le bon Dieu lui a permis de faire, mais qui ne veut plus aller seul en mission. Il a raison.

Février. — Lavars : mission de quinze jours, par les PP. Chatel et Morard, dont l'ardeur et l'entrain ont été couronnés par les plus heureux résultats.

Pellafol : mission de quinze jours. Le bon Dieu l'a particulièrement éprouvée. Au début, le P. Armand, qui allait, pour la première fois en mission, se trouva fatigué et fut sur le point de revenir à la maison. Il commençait à aller un peu mieux, lorsque le P. Mauran, directeur de la mission, fut sérieusement atteint de l'influenza, tellement qu'après quatre jours de cellule, il jugea opportun de retourner au logis. Heureusement, le P. Marchal, après avoir si bien fait l'œuvre de Dieu à Notre-Dame de l'Osier, alla rejoindre le cher P. Armand, et, à eux deux, ils firent des merveilles, puisqu'ils ne laissèrent qu'un seul homme loin du festin eucharistique. Merci à la maison de Lyon, du service signalé qu'elle nous a rendu dans cette circonstance.

Vignieu : mission de trois semaines par les PP. Guyonvernier et Supérieur. Quatre-vingts hommes environ ont dû résister à la grâce, sur une population de 900 habitants ; mais ceux qui sont venus paraissent avoir fait bien sérieusement leur devoir. La mort, d'ailleurs, prêchait avec nous : onze cercueils sont entrés à l'église pendant la mission ! Lugubre coïncidence : notre céré-

monie en l'honneur des âmes du purgatoire s'est faite devant la bière de deux jeunes filles de dix-sept et de vingt ans ! Bien aveugles ceux qui n'ont pas voulu voir et se convertir !

Thuélins : retour de mission par le P. Lantoin, heureux de revoir cent vingt-cinq hommes à la Table sainte, dans ce pays où la presse impie commence à faire bien des victimes.

Mars. — Charavines : mission de trois semaines, par les PP. Guyonvernier et Supérieur. Paroisse restée bien religieuse, malgré toute espèce d'usines qui attirent beaucoup d'étrangers, malgré le lac de Paladru, visité pendant la belle saison, par un certain nombre de curieux et de curieuses, qui oublient souvent de se faire accompagner de la modestie chrétienne. Les Sœurs de la Sainte-Famille, qui tiennent depuis fort longtemps les écoles du pays, ont toujours appris à leurs élèves à respecter et à vénérer les Oblats. Aussi, dès leur arrivée, les missionnaires ont pu constater qu'ils avaient toutes les sympathies, et l'œuvre de Dieu s'est faite sans trop de difficultés. Vingt-cinq hommes cependant ont jugé à propos de ne pas faire leur mission.

Peyrus : mission de trois semaines, par les PP. Chatel et Morard, qui sont revenus avec la conscience d'avoir fait leur devoir, mais peu enthousiasmés d'une population malheureusement trop indifférente.

Magagnose : mission de trois semaines, par les PP. Mauran et Lantoin. On peut en lire le compte rendu fort intéressant, ainsi que celui de la Mission de la Bocca, que nous signalerons tout à l'heure, dans les numéros de mai et de juillet des *Petites Annales de la Congrégation*. Qu'il me suffise de dire ici qu'à Magagnose, nos deux missionnaires provençaux firent de vrais prodiges en amenant au banquet des anges toutes les chrétiennes et

cent quarante chrétiens sur une population de 600 habitants.

La clôture fut particulièrement belle. Outre les habitants du pays, près de deux mille personnes venues de Grasse et des environs, le petit séminaire et sa joyeuse fanfare, et vingt-deux prêtres présidés par Mgr Guigou, curé de Cannes et protonotaire apostolique, firent un glorieux et magnifique cortège à la croix, portée par les hommes, saluée par la fusillade des *bravadiers* et les cris joyeux de cette foule enthousiaste. Aussi personne ne s'étonnera d'entendre le P. Mauran crier à ces braves, comme Napoléon à la grande armée : « Je suis content de vous ! »

Romans (Saint-Nicolas) : retour de mission, pendant quinze jours, par le P. Chatel, qui a vu autour de sa chaire assez de chrétiennes, mais presque pas de chrétiens.

Mandé par dépêche, à la fin février, le P. Armand part pour Saint-Jean de Bournay, où le R. P. Lavillardière, qui devait diriger la mission, n'a pu se rendre à cause d'une violente névralgie. Il aidera de son mieux les PP. Bernard et Marchal, de Lyon, qui font l'œuvre de Dieu à la grande satisfaction de tous, le diable et ses suppôts exceptés.

Avril. — Voreppe : mission de trois semaines, par les PP. Chatel, Morard et Supérieur. Pays jadis bien religieux, mais bien gâté maintenant par la franc-maçonnerie et la mauvaise presse. Deux cents hommes seulement ont fait leur mission sur une population de 2 200 habitants. Beaucoup de femmes même sont restées loin de Dieu. A plusieurs reprises, quelques gamins ont cherché à mettre le désordre dans nos réunions ; mais, grâce à Dieu, leur projet a toujours avorté et nous sommes arrivés à la clôture sans incident, malgré les ca-

lomnies du *Lyon républicain,* qui, dès le milieu de la mission, disait impudemment à ses lecteurs que la population de Voreppe avait chassé les missionnaires du pays, après les avoir fait descendre de chaire à coups de pommes cuites! Voltaire, tu as à Voreppe des disciples qui profitent de tes leçons : «Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose ! »

La Bocca : mission de trois semaines par les PP. Mauran et Lantoin, qui ont ramené au bon Dieu plus de trois cents femmes et quatre-vingt-dix hommes, dans ce pays où il n'y avait presque plus ni femmes ni hommes à la Table sainte. Ce n'est certes pas un triomphe complet, puisque la population est de 3000 habitants; mais c'est beaucoup dans ces jours d'anarchie. Le nombre des communiants eût été bien plus considérable si les bourgeois de l'endroit ne s'étaient systématiquement écartés de l'église et n'avaient détourné beaucoup de chrétiens par leur triste exemple d'indifférence religieuse, voisine de l'impiété voltairienne.

La Côte Saint-André : retraite pascale de quinze jours, par le P. Guyonvernier. Genre de travail qui écrase le missionnaire sans faire venir beaucoup plus de monde à l'église. Autant que possible, désormais, nous n'accepterons des retraites pascales qu'autant qu'elles seront des retours de mission.

La Treille : retraite d'hommes, par le P. Mauran.

Villard-Reculas : mission de quinze jours, par le P. Morard, qui n'a laissé que quatre hommes loin des Sacrements.

Saint-Nazaire en Royans : retraite de première communion et retraite pascale, par le P. Guyonvernier, qui a été fort content de la première et très peu de la seconde. Les hommes, trop préoccupés des élections municipales, n'avaient pas le temps de songer à leur âme.

Ambérieu : retraite de première communion, par le P. Supérieur, heureux de reproduire ici un trait charmant : un petit garçon de treize ans venait d'achever sa confession : « Père, dit-il, veuillez prendre ce papier. — Qu'est-ce que c'est, mon enfant? — C'est quelque chose que nous avons écrit, mon ami et moi. — Mais qu'est-ce que c'est? Je n'y vois pas assez pour lire maintenant. — Prenez-le quand même, vous lirez quand vous serez sorti. »

Et en sortant du confessionnal, voici ce que je lisais :

Je veux être missionnaire.
Afin que pour sauver le monde,
Le bon Dieu nous a dit : « Partez ! »
Père, il faut bien qu'on lui réponde,
A lui qui nous a tant aimés !...
Écoute et approuve, ô mon Père,
Lorsque, moi, je serai plus grand.
Je veux être missionnaire !...
Oh ! réponds donc : « Oui, mon enfant. »

DEUX ÉLÈVES DES FRÈRES.

Chers petits anges, que le bon Dieu vous exauce et fasse de vous deux apôtres!

Vaulnaveys : retraite de première communion, par le P. Lantoin.

Mai. — Vienne (Saint-Maurice) : retraite de première communion et retraite des Enfants de Marie, par le P. Lantoin.

Valréas : retraite au pensionnat des Dames Ursulines, par le P. Morard.

Pont-de-Beauvoisin : retraite au petit séminaire, par le P. Mauran.

Apprieu : retraite de première communion, par le P. Guyonvernier.

Bordeaux : trois retraites à la Sainte-Famille : aux Solitaires, à l'Espérance et au Sablonnat, par le P. Chatel.

Serres-Nerpol : retraite de première communion, par le P. Armand.

Juin. — Voiron : retraite au pensionnat de la Visitation, par le P. Supérieur.

Tullins : retraite de première communion, par le P. Supérieur.

Champier : retraite de première communion, par le P. Morard.

Saint-Geoire : retraite de première communion, par le P. Guyonvernier.

Saint-Joseph de Rivière : retraite de première communion, par le P. Lantoin.

Vienne : retraite à l'école Saint-Maurice (institution Robin), par le P. Mauran.

Valence : retraite au petit séminaire Notre-Dame, par le P. Lantoin.

Miribel-les-Échelles : retraite de première communion, par le P. Guyonvernier, qui est revenu de plus en plus enchanté de l'esprit de cette chrétienne population. A la clôture de la mission, prêchée en décembre 1891, s'était fondée la Confrérie des hommes et des jeunes gens, sous le vocable du Sacré-Cœur. Quatre-vingt-dix avaient donné leur nom. Leur président, M. Brisard, notaire, a été choisi pour maire de la commune, aux dernières élections. Le jour du Sacré-Cœur était leur fête patronale. Quel beau spectacle ! Dans la nuit du samedi au dimanche, le très saint Sacrement reste exposé, et il a continuellement des adorateurs, qui chantent et qui prient. A la messe de première communion, tous les soldats du Sacré-Cœur reçoivent le Dieu des braves dans leur poitrine, sur laquelle on aperçoit une magnifique décoration rouge et le Christ de l'Alliance catholique. Aux Vêpres, M. le curé bénit solennellement la bannière du Sacré-Cœur, portée au milieu du sanctuaire par

M. le maire, entouré de quatre conseillers municipaux, qui en soutiennent les glands! Honneur à Miribel et aux catholiques qui l'habitent!

Je m'arrête là et passe sous silence les instructions diverses au sanctuaire et quelques sermons de circonstance et d'adoration perpétuelle. L'énumération que je viens de faire des travaux de nos Pères à Notre-Dame de l'Osier est assez éloquente par elle-même et prouve le besoin que nous avons de deux bons missionnaires en plus. Grâce à Dieu, nos Pères, animés d'un excellent esprit religieux, sont toujours heureux de partir quand l'obéissance les appelle, et non moins heureux de rentrer à la maison dès qu'ils ont achevé leur œuvre au dehors. Et si on y regarde de près, il est rare que, tous, nous ne passions pas encore, dans le courant de l'année, cinq ou six mois à la maison, pour nous retremper dans l'étude et la piété. Il est vrai que nous n'y sommes pas toujours tous ensemble, mais ce n'est guère possible non plus si nous voulons garder, dans le diocèse, notre place, qui est loin d'être la dernière. Nous avons, comme émules, de si nombreuses communautés d'apôtres, que si nous écartons les demandes faites pendant l'été, nous nous exposons à ne plus en avoir suffisamment pendant l'hiver, car les premières amènent naturellement les secondes. Et puis, quelle bonne chose que d'avoir à conserver l'excellente réputation que nos anciens Pères nous ont léguée, en face des Jésuites, des Dominicains, des Capucins, des Rédemptoristes, des Pères de la Salette, des Assomptionnistes, des Pères du Saint-Esprit et d'autres missionnaires encore qui sillonnent notre beau Dauphiné! Cela nous oblige à étudier davantage et à mieux prier pour être toujours à la hauteur de notre tâche, car les Oblats de Notre-Dame de l'Osier ont toujours eu et auront toujours à cœur, pour la plus grande gloire de

Dieu, l'honneur de la Congrégation et le bien des âmes, de garder une place d'élite dans l'estime du clergé.

Veuillez, mon révérend Père, demander pour nous une bénédiction toute spéciale à notre T. R. P. Général, et agréez vous-même l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus soumis en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

MONNET, O. M. I.

MAISON DE SAINT-ULRICH.

Saint-Ulrich, 9 août 1892.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Parmi les nombreuses maisons sur lesquelles s'exercent votre autorité et votre sollicitude, il en est une dont le nom n'a encore que quelques pages dans nos annales : c'est la maison de Saint-Ulrich.

Son origine est de date relativement récente et ses missionnaires, constamment sur la brèche, n'ont guère eu le temps de prendre en main la plume de l'écrivain. Toutefois, nous nous reprocherions de nous taire davantage.

Puissent ces lignes vous être agréables. Si elles n'ont pas l'intérêt du récit, du moins auront-elles celui de venir d'un pays qui éveille bien des sympathies, d'Alsace-Lorraine.

Saint-Ulrich est une modeste chapelle, bâtie sur une déclivité de terrain, dans un site des plus gracieux. Vallées, coteaux, forêts, cours d'eau, tout ce qui fait la belle nature est là pour donner à notre pèlerinage cet aspect poétique qui aide à la piété en élevant vers Dieu. Notre demeure et deux autres maisons sont les seules

habitations du lieu ; on se trouve donc ici dans une vraie solitude, dans un ermitage parfait.

Sarrebourg, ville de 4 000 âmes, nous avoisine ; autrefois elle eut comme archidiacre de son église collégiale Bossuet, alors chanoine de Metz. Au versant opposé se trouve le village de Langatte qui s'honore d'avoir donné naissance au célèbre auteur de *l'Histoire de l'Église catholique*, Rochbacher. Pour achever le triangle qui nous enferme, je nommerai Saint-Jean de Bassel, qui possédait au moyen âge un monastère de chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Aujourd'hui les sœurs de la Providence, fondées par le vénérable abbé Moye, ont, en cet endroit, la maison mère et le noviciat de leur congrégation.

Saint-Ulrich remonte à une haute antiquité et devrait avoir son histoire. Malheureusement, il nous a été impossible, malgré nos recherches, de découvrir des documents certains. L'invasion des Suédois au dix-septième siècle a été pour la Lorraine une dévastation complète ; tout fut mis à feu et à sang ; il y a peu d'archives qui remontent à une date antérieure.

Le saint qui a donné son nom à notre pèlerinage naquit en Allemagne, d'une très noble famille. Ses qualités et ses vertus le firent monter bien jeune sur le siège épiscopal d'Augsbourg qu'il occupa toute sa vie. Le martyrologe romain, à la date du 4 juillet, lui donne ce bel éloge : « Évêque admirable par son abstinence, sa libéralité, sa vigilance, et illustre par le don des miracles. » Il mourut en 973. Vingt années ne s'étaient pas écoulées, que déjà le pape Jean XV le plaçait au rang des saints.

Ses statues et ses images le représentent tenant en ses mains un poisson. Voici l'explication de cette figure.

Un jeudi soir, le pieux évêque prenait son repas avec

saint Conrad, évêque de Constance. Ils ne parlaient que de Dieu, et leurs âmes s'épanchaient si facilement dans ce bel entretien qu'ils oublièrent de prendre leur nourriture corporelle.

Le matin du vendredi commençait à poindre, quand arriva un messager du duc de Bavière, porteur d'une lettre à l'adresse de l'évêque. Le saint donna au messager un morceau de la viande placée sur la table, sans remarquer qu'on était au vendredi. Celui-ci prit ce qui lui était offert, pensant avoir à son retour, une preuve pour noircir auprès de son maître la réputation des deux évêques. Mais lorsque le calomniateur voulut prouver son accusation, le morceau de viande était changé en poisson.

Quand notre saint reçut les honneurs de la canonisation, Luitgarde, sa sœur, vivait encore. Elle a été l'épouse du duc de Souabe et d'Alsace, et résidait en ce pays. C'est elle qui propagea le culte de son bienheureux frère dans cette terre de Lorraine qui touche à l'Alsace; et les nombreux miracles qu'opéra le saint le rendirent très populaire.

Les populations de ce pays se sont attachées, de génération en génération, au culte de saint Ulrich avec une piété et une confiance incomparables. En présence d'un malheur, en face d'un danger, quand un membre de la famille est malade, on fait vœu d'un pèlerinage à Saint-Ulrich. On y vient pour toutes les maladies du corps : « Saint Ulrich, de tout mal guérit », dit un vieux dicton. On y vient surtout pour les maladies de l'âme. « Ah ! nous disait récemment un ecclésiastique, que n'y a-t-il, aux quatre coins de chaque diocèse, un sanctuaire semblable ! » Aussi, peu de jours se passent sans que nous voyons accourir des pèlerins, dans le but d'accomplir leurs dévotions. Ils viennent en égrenant

leur chapelet, en s'agenouillant devant toutes les croix qu'ils rencontrent; ils se confessent, ils communient, ils prient longuement devant la statue du saint et repartent heureux.

Car le peuple de Lorraine, à travers ses épreuves, est demeuré fidèle aux traditions chrétiennes. Il aime ses pèlerinages, et il y vient; il aime ses églises qui ne sont pas les maisons désertes d'un Dieu oublié; il aime ses prêtres qu'il salue du plus beau de tous les saluts : Loué soit Jésus-Christ. La foi est restée vivante dans ses mœurs et Dieu est toujours son maître; aussi lui donne-t-il ce qu'il a de plus cher, ses enfants. Nos petits Lorrains ne peuplent-ils pas nos juniorats de Notre-Dame de Sion et de Saint-Charles?

La maison que nous occupons fut bâtie vers 1850 par Mgr Menjaud, évêque de Nancy. Fût-ce là le premier couvent élevé à côté du sanctuaire depuis son érection? Nous ne saurions répondre à cette question. D'après les traditions qui se transmettent de famille en famille, il y aurait eu ici, dans les temps anciens, un monastère célèbre. On trouve encore des ruines considérables. Mais aucun document historique ne vient confirmer cette tradition, et ces ruines ont toutes les apparences d'anciennes habitations romaines.

Au quinzième siècle, les commandeurs de Saint-Jean de Bassel venaient de leur maison desservir Saint-Ulrich; cet office passa plus tard entre les mains du curé de la paroisse à laquelle se rattache la chapelle; c'est lui qui en avait la garde lors de notre arrivée.

Quand Mgr Menjaud conçut le projet d'élever une maison à côté du sanctuaire de Saint-Ulrich, son dessein était d'établir des prêtres gardiens du pèlerinage, et en même temps d'offrir une retraite aux prêtres de son diocèse, qui, pour raison d'âge ou de faiblesse, se-

raient contraints de quitter le ministère. Mais si l'endroit avait tous les charmes de la nature, il avait tous les désavantages de la solitude ; aussi personne ne se prêtait à passer d'une paroisse vivante dans un ermitage aussi complet, et la maison ne remplit jamais la destination pour laquelle on l'avait faite.

Survinrent les événements de 1870, qui eurent pour douloureuse conséquence de détacher la Lorraine de la France. Le territoire de Saint-Ulrich se trouvait dans cette partie du département de la Meurthe qui fut annexée, avec celui de la Moselle, et, partant, détachée du diocèse de Nancy pour s'ajouter au diocèse de Metz. L'évêque de Metz devint donc acquéreur de la chapelle et de la maison de Saint-Ulrich.

Mais qu'en faire ? Le culturkampf venait de chasser tous les ordres religieux du territoire de l'empire. Aussi la maison continua à rester inhabitée.

Ce fut en 1880 que nous y fûmes appelés, par une faveur toute particulière ; car la loi qui a banni les ordres religieux n'a pas encore été retirée, malgré les réclamations que ne cessent de faire entendre les catholiques d'Allemagne.

Cette date de 1880 rappelle de bien tristes souvenirs. La France imitait l'Allemagne dans la persécution religieuse, et l'on était à la veille de l'exécution des décrets. Mgr Du Pont des Loges, de sainte et vénérée mémoire, songea à recueillir à Saint-Ulrich quelques religieux Oblats d'origine lorraine, pour en faire les missionnaires de son diocèse. Une loi formelle s'y opposait. Mais, par sa dignité et ses vertus, il avait gagné les sympathies et l'admiration du maréchal de Manteuffel, gouverneur d'Alsace-Lorraine. Quand celui-ci venait à Metz, sa première visite était toujours pour l'évêque, à qui il ne savait trop exprimer le respect et l'affection qu'il portait à sa

noble personne. Ce fut grâce à cette intimité de rapports que le maréchal accorda au prélat la faveur qu'il sollicitait, et il concéda que quelques religieux Oblats viendraient établir leur résidence à Saint-Ulrich. Le 15 novembre 1880, le R. P. Bach, en compagnie du P. Dreyer, arrivait ici. Le R. P. Dru, expulsé de Nancy, puis le F. Mauss, sous-diacre, les rejoignaient quelques jours plus tard.

On arrivait, comme de vrais missionnaires, *sine auro, sine argento, sine pera ;* on apportait le strict nécessaire, dans une indigence complète. On comptait sur cette affirmation du Maître : *Dignus est operarius cibo suo.* Les populations si chrétiennes des alentours ne méconnurent pas cette parole évangélique ; on apporta pain, lait, œufs, beurre. Le maire de la commune alla de maison en maison quêter du bois pour les Pères, dont on saluait l'arrivée avec une joie sans pareille.

Mais ces provisions d'un jour étaient peu de chose. La chapelle et la maison offraient, hélas, le spectacle du délabrement le plus complet. Heureusement la confiance et le courage ne faisaient pas défaut.

Les demandes de travaux affluèrent, les ressources s'accrurent, les pèlerins apportèrent leurs aumônes ; bientôt on put restaurer les murs, ériger des autels, des confessionnaux, un chemin de croix, et mettre dans l'habitation tout le nécessaire.

Ces bons Pères, qui furent les fondateurs de notre maison, aiment à en rappeler les origines pauvres et pénibles. Qu'il nous soit permis de leur adresser nos remerciements, et de demander à la Providence de ne pas laisser sans récompense ce généreux labeur.

La reconnaissance me fait un devoir de nommer ici un religieux dont le cœur n'a jamais refusé de s'ouvrir en face d'une nécessité. J'ai nommé le R. P. Michaux. Il

s'intéressa à Saint-Ulrich, d'autant plus que cette maison s'élevait dans son diocèse d'origine; il fut notre premier visiteur et notre premier bienfaiteur.

Nous sommes arrivés, mon révérend et bien-aimé Père, de l'histoire ancienne de Saint-Ulrich à son histoire moderne. C'est celle-ci qu'il nous reste à faire. Vous désirez l'entendre, puisque les circonstances ne vous ont pas permis de venir jusqu'à nous. Nous nous souvenons du jour où, pour vous saluer, nous dûmes aller à la frontière, que la loi du passeport ne vous autorisait pas à franchir.

Faire l'histoire d'une maison religieuse, c'est rappeler le souvenir de ceux qui y ont vécu, et raconter les œuvres qu'ils ont faites; en dehors de cela, toutes nos communautés se ressemblent, puisque toutes ont la même vie.

Le nom qui sera à tout jamais lié au nom de Saint-Ulrich est celui du R. P. Bach. C'est avec lui que Mgr Du Pont des Loges avait correspondu; c'est lui qui arriva ici le premier, et qui fut le premier Supérieur de la nouvelle résidence. Nous avons dit comment il sut d'une ruine faire sortir une maison confortable, et d'une chapelle délabrée, une demeure digne de Dieu.

Mais il y avait plus qu'une maison de pierres à construire; il y avait une maison morale à asseoir sur des bases solides. Le R. P. Bach sut le faire. Il s'appliqua à faire reposer sa petite communauté naissante sur la stricte observation des règles, sur la vie de prière et d'étude. Il inspira à ses missionnaires le zèle de l'apôtre et en même temps cet esprit de prudence que demandaient les circonstances de lieu où l'on vivait. Aussi nos douze années de résidence semblent avoir fait prescription; l'autorité nous laisse agir dans une parfaite liberté.

Le R. P. Bach avait demandé d'être relevé de ses fonctions. Au mois d'août 1889, le R. P. Dru vint de la maison de Sion pour lui succéder.

Ce Père n'était pas un étranger pour la maison de Saint-Ulrich, et paraissait tout désigné pour en être le second Supérieur. Il avait été le compagnon du R. P. Bach à l'époque de la fondation, et avait alors séjourné trois ans à Saint-Ulrich. Il arrivait donc dans un pays et une maison qui lui étaient connus.

Le R. P. Dru s'appliqua à continuer les bonnes traditions de la communauté, et, au point de vue matériel, à achever l'œuvre du R. P. Bach. Ce qui manquait encore fut créé; les plus heureuses améliorations ont été, par ses soins, apportées à la maison et à ses dépendances, si bien que le R. P. Dru méritera d'être nommé non seulement le second Supérieur, mais aussi le second fondateur de Saint-Ulrich.

Le R. P. Mauss peut être appelé l'enfant de Saint-Ulrich ; il y est né prêtre et missionnaire, et il y a grandi. Ce bon Père avait dû, après son sous-diaconat, quitter le scolasticat pour aller refaire, dans sa famille, sa pauvre santé. Il vint rejoindre nos Pères lors de leur entrée à Saint-Ulrich, compléta ses études, reçut le diaconat, la prêtrise, puis s'engagea avec ardeur dans l'œuvre des missions; son zèle apostolique ne s'est jamais ralenti durant ces neuf années. Il n'en fut pas de même de sa santé ; l'an dernier elle nous donnait de réelles inquiétudes ; mais aujourd'hui notre bon Père a retrouvé ses forces et a repris ses travaux.

Enfin, le dernier membre de la communauté est le R. P. Léglise, arrivé au noviciat de Saint-Gerlach au mois de novembre 1888. Nous ne sommes donc que quatre Pères. C'est peu, très peu, d'autant plus qu'il faut nous diviser en deux parts ; le R. P. Supérieur et

le R. P. Léglise ne prêchent que dans la partie française; les R. P. Bach et Mauss, dans la partie allemande.

D'excellents Frères convers nous prêtent un concours tout dévoué. Ce sont le F. Dreyer, arrivé ici dès le premier jour, en 1880; le F. Schmalz, venu, en 1886, remplacer le F. Kieger; enfin, nous avons reçu tout nouvellement le F. Spat.

Les charges qui incombent à ces bons Frères ne sont pas légères, vu notre solitude et notre éloignement de la ville. Ils ont à s'occuper de la chapelle, du ménage, du jardin, et à faire, à Sarrebourg, des courses fréquentes pour chercher les provisions. Ces Frères méritent que nous rendions hommage à leur zèle; quand les travaux se multiplient, s'ils ne peuvent multiplier leurs bras, ils savent redoubler d'activité et d'ardeur. Qu'ils reçoivent ici nos remerciements.

Nous avons l'avantage de compter parmi nos bons Frères un musicien, je n'oserai pas dire distingué, mais, je puis l'affirmer, passionné pour son art; c'est le F. Schmalz. Il est notre organiste et notre chantre à la chapelle, où son âme musicale fait entendre les mélodies les plus gracieuses.

Tel est le personnel actuel de notre maison.

Trois Pères ont passé par la maison de Saint-Ulrich et l'ont quittée. C'est d'abord le P. Belner, venu, en novembre 1882, pour remplacer le R. P. Dru, qui avait reçu son obédience pour Montmartre. Deux ans plus tard, le P. Belner partait pour Autun, et avait pour successeur le P. Hehn, professeur au juniorat de Heer. Ce Père a séjourné à Saint-Ulrich jusqu'au mois de mai 1888. Il n'a été remplacé qu'en 1891, par le R. P. Hees, qui quittait le noviciat de Gerlach. Malheureusement, ce Père n'a fait que paraître. La connaissance parfaite qu'il a de la langue allemande, ses talents pour la prédi-

cation lui assuraient le plus beau ministère en ce pays de Lorraine qui a tant besoin de prédicateurs allemands. Nous regrettons que des raisons de santé aient obligé les Supérieurs de lui donner une autre destination.

Il me reste, mon révérend et bien-aimé Père, à vous parler de nos travaux. Cette partie, dans les rapports de nos maisons de France, offre le plus grand intérêt, par le récit que nos Pères nous donnent de leurs missions. Nos travaux sont d'un caractère différend. Les grandes missions de deux, trois et quatre semaines ne sont pas en usage dans ce diocèse, et l'usage en existerait-il que nous ne pourrions guère les entreprendre, n'étant que deux Pères Français et deux Pères allemands. Voici en quoi consistent nos prédications ordinaires.

Les fêtes de l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement existent depuis de longues années. Elles durent trois jours et ne reviennent, pour chaque paroisse, qu'après cinq ou six ans ; mais elles prennent alors un caractère de splendeur incomparable. Les travaux sont suspendus, l'église est merveilleusement décorée ; on s'en occupe plusieurs semaines à l'avance ; il y a toujours un concours de prêtres nombreux. Les curés font précéder ces fêtes d'une retraite préparatoire de trois, cinq et huit jours. L'Adoration devient, par le fait, une époque périodique de conversion et de rénovation. Sans doute qu'une grande mission tracerait un sillon plus profond, et il y a certaines paroisses où ce genre de prédication peut seul déterminer un bien réel ; mais, dans la majeure partie du diocèse, nos populations chrétiennes n'ont besoin d'aucune cérémonie pour être attirées à l'église ; dès le premier jour, le missionnaire a son auditoire formé, et généralement toute la paroisse s'approche des sacrements.

A ce genre de ministère viennent s'ajouter les re-

traites de pensionnats, de congrégations, de communautés religieuses.

Voici une nomenclature abrégée de nos travaux durant ces trois dernières années, c'est-à-dire depuis l'arrivée du R. P. Dru comme Supérieur.

Révérend Père Supérieur : 21 adorations perpétuelles, 3 grandes missions dans le diocèse de Nancy, 4 retraites pascales, 2 octaves des morts, 10 retraites de première communion, 3 retraites de pensionnat, 4 retraites d'orphelinat, 1 retraite aux anciennes élèves du pensionnat Sainte-Chrétienne, 1 retraite aux Dames Enfants de Marie du Sacré-Cœur de Metz, 1 retraite dans un patronage d'ouvriers, 1 retraite aux jeunes ouvrières de Metz, 10 grandes retraites religieuses chez les Sœurs de l'Espérance de Metz, de Nancy, chez les Sœurs de la Providence de Peltre, de Saint-Jean de Bossel, de la Compassion à Saint-Firmin, de la Charité maternelle à Metz, chez les Petites Sœurs des pauvres, une retraite au petit séminaire de Metz et de Pont-à-Mousson, enfin quelques sermons de circonstance.

R. P. Bach : 38 adorations perpétuelles, 2 retraites pascales, 2 octaves des morts, 6 retraites de première communion, 12 grandes retraites religieuses, 1 retraite au petit séminaire de Montigny-les-Metz, 1 retraite aux junioristes de Saint-Charles, quelques triduums.

R. P. Mauss : 33 adorations perpétuelles, 2 retraites pascales, 9 retraites de première communion, 1 retraite aux vieillards des Petites Sœurs des pauvres, 2 retraites aux élèves du pensionnat de Ruskoff, 1 retraite au collège de Bitsch, aux junioristes de Saint-Charles, au noviciat des Sœurs de la Providence de Peltre.

R. P. Léglise : 24 adorations perpétuelles, 6 retraites pascales, 2 octaves des morts, 14 retraites de première communion, à Metz, 8 retraites dans les différentes œu-

vres de la ville, l'octave de Notre-Dame du Mont-Carmel à la cathédrale, 2 neuvaines préparatoires à la fête de Saint-Joseph, à l'église Saint-Eucaire, la retraite du Bon-Pasteur, 4 retraites de pensionnat, 1 retraite de Sœurs converses, l'octave des fêtes de Notre-Dame de Sion, plusieurs sermons de circonstance.

Messis quidem multa, operarii autem pauci.

J'ai fini, mon très révérend et bien-aimé Père, le rapport que j'ai été chargé de vous adresser sur la maison de Saint-Ulrich et les travaux de ses missionnaires.

Puissent ces lignes vous être agréables ! En retour, veuillez accorder à notre communauté votre bénédiction paternelle, et recevoir l'hommage de notre profond respect et de notre filiale affection.

Votre fils en Notre-Seigneur et Marie Immaculée,

C. Léglise, o. m. i.

NÉCROLOGIE

L'Église de Ceylan est dans le deuil. Mgr Bonjean, premier archevêque de Colombo, a succombé, le 3 août, aux suites d'une pénible maladie qui le minait depuis plusieurs mois. C'est une perte immense et dont Dieu seul connaît toute l'étendue. Nous nous associons à la douleur de nos missionnaires de Ceylan, et, avec eux, nous prions le divin maître de donner, à l'Église de Colombo, un pontife selon son cœur.

En attendant la notice qui racontera la vie et les travaux du vénéré défunt, nous reproduisons un article nécrologique publié par les *Missions catholiques* et le journal *l'Univers*. Malgré des lacunes inévitables, il donnera une idée des belles œuvres accomplies pendant un apostolat de quarante-cinq ans.

Christophe-Ernest Bonjean était né à Riom, le 23 septembre 1823. Après d'excellentes études dans sa famille, il entra en 1842 au Grand Séminaire de Clermont et y resta quatre années pendant lesquelles il reçut successivement tous les ordres, jusqu'au diaconat inclusivement. En 1846, pressé du désir de se dévouer plus complètement au salut des âmes, il partit pour le Séminaire des Missions étrangères de Paris où il fut ordonné prêtre, le 19 décembre de la même année, par Mgr Affre, archevêque de Paris. Quatre mois après, ses supérieurs l'envoyaient dans la mission du Coimbatour (Indes). Il y exerça différents ministères jusqu'en novembre 1856, époque à laquelle, désireux de mettre son zèle sous la garde des engagements religieux, il demanda à être admis dans la Congrégation des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée.

Il fit ses vœux à Trincomalie (Ceylan), le 21 mai 1858, entre les mains de Mgr Séméria, vicaire apostolique de Jaffna.

Mgr Séméria comprit bien vite quel puissant secours la Providence lui envoyait dans la personne du nouveau missionnaire, et il l'associa immédiatement à toutes les entreprises de son zèle : missions dans les principaux centres du vicariat, créations d'écoles et d'orphelinats, écrits polémiques, correspondances officielles avec les représentants de l'autorité civile, démarches sans nombre pour obtenir quelque équité dans la distribution des secours accordés aux établissements d'éducation; partout on retrouve le nom et on sent l'action du P. Bonjean.

Il n'écrivit pas moins de cinq brochures pour la défense de l'enseignement catholique séparé contre le système, alors toléré à Ceylan, des écoles et de l'enseignement mixtes. Ces écrits où se révèlent l'écrivain et le polémiste, eurent un immense succès à Ceylan; le gouvernement leur rendit le plus bel hommage en supprimant la Commission des écoles qu'ils avaient pour but de combattre.

Toujours sur la brèche, il défend la sainteté du mariage contre une législation qui ne tenait aucun compte de l'institution divine du sacrement et des règles de l'Église, et obtient de larges concessions en faveur des catholiques.

Le principal du collège protestant de Colombo s'étant avisé d'attaquer la morale des Jésuites, le P. Bonjean, dans une suite de lettres d'une verve et d'une logique impitoyables, lui répond par quelques leçons de bonne foi et de grammaire fort applaudies du public tant protestant que catholique.

Ces discussions victorieuses avaient rendu le nom du P. Bonjean très populaire à Ceylan. Aussi, lorsqu'en 1868 une mort prématurée vint frapper Mgr Séméria à Marseille, au moment où il s'apprêtait à reprendre le chemin de sa lointaine mission, le P. Bonjean, qui l'avait accompagné en France pour assister au Chapitre général de sa congrégation, se trouva comme naturellement désigné pour lui succéder. Nommé évêque de Médéa et vicaire apostolique le 24 juillet 1868, il fut sacré le 28 août de la même année, à Tours,

sur le tombeau de saint Martin, par le doyen des évêques oblats, Mgr Guibert, plus tard cardinal-archevêque de Paris, assisté de NN. SS. Jeancard, évêque de Cérame, et Dabert, évêque de Périgueux.

Continuer, affermir et développer les œuvres commencées par ses prédécesseurs, en ajouter de nouvelles surtout en ce qui regarde l'enseignement et la propagande par la presse, multiplier les ouvriers évangéliques, bâtir de nouvelles églises, tel fut le programme du nouveau vicaire apostolique. Quelques chiffres nous diront s'il l'a réalisé.

Lorsqu'il prit en main l'administration du vicariat de Jaffna, Mgr Bonjean trouva 22 missionnaires, 14 Missions, 31 écoles avec 1 378 élèves, une population catholique d'environ 55 000 chrétiens, 6 religieuses de la Sainte-Famille de Bordeaux, 3 religieuses indigènes. Lorsqu'en 1883 il quitta cette Mission de Jaffna que vingt-sept ans de travaux, comme missionnaire et comme évêque, lui avaient rendue chère, il laissait 23 Missions, 113 écoles avec 7 000 élèves, un collège, un séminaire, un journal catholique, une imprimerie, de 75 000 à 80 000 catholiques, 17 religieuses de la Sainte-Famille de Bordeaux et 29 religieuses indigènes. Le nombre des missionnaires, parmi lesquels plusieurs prêtres indigènes, aurait dépassé 50, s'il n'avait dû en prendre un certain nombre pour la Mission de Colombo.

Signalons encore la lutte victorieuse qu'il soutint contre les schismatiques de Goa, et la part active qu'il prit au Concile du Vatican. Mgr Dupanloup ayant invoqué contre la définition de l'infaillibilité pontificale la difficulté qu'auraient les païens et les hérétiques d'accepter ce dogme, Mgr Bonjean lui répondit par une lettre qui fut lue, dit Louis Veuillot, avec un grand et unanime applaudissement, et à laquelle les autres vicaires apostoliques s'empressèrent d'adhérer.

En 1883, sur la demande de Mgr Pagnani, vicaire apostolique de Colombo, le Saint-Siège divisa la grande Mission de ce nom en deux vicariats ; la province centrale, qui formait le vicariat de Kandy, fut laissée aux Sylvestrins ; le vicariat de Colombo, composé des provinces de l'ouest et du sud, fut

confié aux Oblats de Marie-Immaculée, et Mgr Bonjean vint mettre au service de la nouvelle Mission le reste de ses forces et de sa vie.

L'accueil enthousiaste qu'il reçut dit assez en quelle estime les habitants de Colombo tenaient le nouveau vicaire apostolique. Jamais spectacle aussi grandiose ne s'était vu depuis le passage du prince de Galles.

Mgr Bonjean était à Colombo depuis quinze mois seulement, lorsque la confiance du Souverain Pontife l'appela à Rome avec Mgr Laouënan, son ancien condisciple des Missions étrangères. Les deux prélats devaient donner leur avis sur la suppression de la juridiction extraordinaire de l'archevêque de Goa et sur les mesures que cette suppression allait nécessiter ou permettre. On sait que, quelque temps après, la hiérarchie ecclésiastique était créée dans les Indes. Ceylan forma une province ecclésiastique, Colombo fut érigé en métropole, et Mgr Bonjean en devint le premier archevêque.

Sur ce nouveau théâtre, Mgr Bonjean fut ce qu'il avait été à Jaffna, homme d'œuvres et de doctrine, administrateur habile en même temps qu'apôtre plein de zèle. Ici encore quelques chiffres nous dispenseront d'entrer dans des détails que les bornes d'une simple notice ne comporteraient pas. En moins de huit ans, les élèves des écoles catholiques montent de 11 600 à 16 000. Le nombre des chrétiens s'élève de 120 000 à 140 000 ; des missions au milieu des populations bouddhistes du sud préparent de nombreuses conversions pour l'avenir. Quarante et un nouveaux missionnaires apportent le concours de leur zèle ; un séminaire, établi sur des bases solides, assure, dans une certaine mesure, le recrutement du clergé. Enfin, au commencement de cette année, dans une lettre pastorale qui restera comme son testament, l'infatigable évêque annonçait la prochaine réalisation d'un projet qui lui tenait vivement au cœur : la fondation d'un collège de hautes études, placé comme celui de Jaffna sous la direction des missionnaires Oblats.

Hélas ! ce collège tant désiré et qu'il se faisait une fête d'inaugurer dans cinq mois, il ne le verra pas ! La mort l'a

frappé sept jours après l'acquisition de l'immeuble choisi pour le nouvel établissement. Mais il l'avait voulu, il l'avait préparé, et le collège de Colombo comptera parmi les œuvres qui seront son honneur devant les hommes et son mérite devant Dieu. *Laudent eum opera ejus.*

La mort de Mgr Bonjean a produit, dans toute l'île de Ceylan, une émotion profonde. Ce ne sont pas seulement les catholiques qui pleurent leur père et leur pasteur, ce sont encore les protestants, les Hindous, les bouddhistes qui déplorent la perte de celui qu'ils regardaient comme la gloire et la lumière de Ceylan. La presse, sans distinction de religion ou de parti, s'est trouvée unanime pour rendre hommage aux qualités, aux vertus et aux grandes œuvres du premier archevêque de Colombo. Le gouverneur de l'île, quoique protestant, n'a pas hésité à s'associer officiellement au deuil des catholiques.

A la première nouvelle que Mgr Bonjean était mort, l'affluence des fidèles qui voulaient contempler une dernière fois ses traits vénérés a été telle que, pour leur donner satisfaction, il a fallu transporter le corps à la cathédrale, et pendant plusieurs jours on a vu tout un peuple ému, recueilli, passer devant la dépouille mortelle de son évêque, baiser pieusement ses pieds et prier pour le repos de son âme.

Le *Catholic Messenger* auquel nous empruntons ces touchants détails se déclare impuissant à donner même une faible idée du spectacle qu'ont présenté les funérailles. C'était moins une marche funèbre qu'une marche triomphale. Il ne croit pas exagérer en portant à quarante mille le chiffre des personnes qui y ont pris part, et sur tout le parcours c'étaient des bannières et des drapeaux, des flambeaux allumés et de l'encens fumant.

Son Excellence Mgr Zaleski, délégué apostolique des Indes, a présidé la cérémonie funèbre, assisté de Mgr Pugnani, évêque de Kandy, et entouré de cinquante et un prêtres, tous ceux que la trop grande distance ou des occupations trop urgentes n'avaient pas retenus.

Mgr Mélizan n'a pas eu la consolation de rendre les derniers devoirs de la piété filiale à celui qui l'avait sacré évêque et dont il fut le collaborateur et le successeur à Jaffna. Il a été arrêté par la maladie, dans la Mission de Puttulam, où il se trouvait en tournée de visite pastorale.

Le R. P. Wilkinson a prononcé l'oraison funèbre, en prenant pour texte les paroles que Mgr Bonjean avait choisies comme devise et qui résument si bien sa vie de missionnaire et d'évêque : *Impendam superimpendar* (2, Cor., xii, 15). Pour être éloquent, le prédicateur n'a eu qu'à laisser parler son cœur et à énumérer les grands travaux entrepris par le vénéré défunt pour la défense de la religion, pour les intérêts sociaux, et surtout pour les progrès de l'éducation.

On ne lira pas sans émotion le testament spirituel que Mgr Bonjean a dicté, sur son lit de mort, au R. P. Charles Collin, pour être communiqué aux fidèles de l'archidiocèse de Colombo. Nous en donnons la traduction.

« Je meurs dans la communion de l'Église catholique, apostolique et romaine, obéissant et fidèle au Pape.

« Je remercie Dieu principalement de trois grâces : la grâce de mon baptême, la grâce du sacerdoce et la grâce de l'épiscopat.

« Je remercie tous ceux qui ont été bons pour moi et m'ont aidé, soit pour mes propres besoins spirituels, soit pour ceux de mon diocèse. Je remercie spécialement le T. R. P. Supérieur général des Oblats, le clergé de mon diocèse et Sa Grandeur Mgr Mélizan.

« Je pardonne à tous ceux qui m'ont offensé. Si dans la chaleur de la discussion j'ai causé de la peine à quelqu'un, je le prie de me pardonner cette offense.

« A mon arrivée à Colombo, en répondant à une adresse où l'on disait que j'étais un « présent» pour Colombo, je dis que je n'étais pas un présent, mais que je lui en apportais un : la Congrégation des Oblats. Ce que je disais alors, je le répète aujourd'hui.

« Les œuvres commencées ne périront pas, parce qu'elles sont confiées à une Congrégation qui ne meurt pas.

« Je bénis mon peuple et je l'exhorte à la concorde et à la paix. Pères, frères, sœurs, pieux laïques, je vous bénis tous. Je bénis chaque famille, chaque église et congrégation, vos confréries, vos couvents et vos écoles. Je bénis d'une manière spéciale notre collège naissant, la dernière de mes œuvres, si près de mon cœur.

« Que tous prient pour moi quand j'aurai quitté cette vie. »

VARIÉTÉS

La *Vie de Mgr de Mazenod*, dont nous avons annoncé la publication, vient de paraître à la librairie Poussielgue. On peut se la procurer en s'adressant au R. P. Procureur général, 26, rue de Saint-Pétersbourg.

Voici la lettre que N. T. R. P. Supérieur général a adressée à l'auteur, et qui figure en tête du volume :

Paris, 21 mai 1892.

« Bien cher Monseigneur,

« Il y a longtemps, en effet, comme vous l'observez, que nous aurions dû rendre à la mémoire de notre vénéré fondateur l'hommage public qui a « été prodigué » à tant d'autres personnages de cette époque.

« Mais, vous savez que nous n'avons pas attendu aussi longtemps pour faire revivre, dans des pages écrites par l'un de ses fils en religion, le côté plus spécialement intime de cette belle vie.

« Malheureusement, ce caractère d'intimité ne permettait guère de songer à livrer au public l'œuvre du regretté P. Rambert.

« Aussi, vous ai-je été fort reconnaissant, et avec moi tous les membres du conseil majeur de la Congrégation, quand vous avez accueilli, avec un empressement si filial, l'expression de mon vif désir de vous voir entreprendre d'écrire une *Vie de Mgr de Mazenod*, qui pût être offerte aux catholiques comme la reproduction rigoureusement exacte de son esprit intérieur, en même temps qu'elle présenterait la véritable physionomie des graves événements

auxquels fut mêlée cette grande existence de fondateur et d'évêque.

« Nul, mon cher ami, ne pouvait mieux remplir cette tâche que vous. Je ne parle pas seulement du juste renom d'écrivain que vient de consacrer l'éclatant succès de votre *Vie de l'abbé Combalot*. Mais vous avez connu de très près le saint évêque qui fut le vôtre, qui vous ordonna de ses mains vénérées sur ma présentation, et qui vous avait de bonne heure distingué parmi la future élite du clergé diocésain de Marseille. Puis, permettez-moi de vous le redire encore ici, vous êtes bien un peu des nôtres, par une filiation dont vous avez la bonté de vous montrer fier, par votre constant dévouement à tous les intérêts de notre humble société religieuse, et par les amitiés fidèles que vous comptez parmi nous. Vous pourrez donc parler en digne interprète des missionnaires Oblats de Marie Immaculée, tout en conservant cette indépendance absolue d'appréciations dont vous avez, je le vois, largement usé. Je ne songe point à m'en plaindre : vos lecteurs y verront une preuve de votre impartialité et d'une liberté d'allures qu'un ami du dehors pouvait seul se permettre.

« Je ne vous dirai pas mon émotion profonde et ma vive satisfaction à la lecture de votre manuscrit. Le public qui vous lira comprendra ma réserve, et aussi ma joie de voir enfin revivre devant lui cette chère et bien-aimée figure d'un père vénéré que nous pleurons toujours.

« Agréez donc, bien cher seigneur et excellent ami, avec mes félicitations et mes remerciements, la nouvelle assurance de ma profonde et religieuse affection en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

« J. Fabre, o. m. i.
« Supérieur général. »

NOUVELLES DIVERSES

Départs de missionnaires. — Le 21 août, trois Pères et trois Frères convers se sont embarqués à Marseille à destination de Colombo (Ceylan). Voici leurs noms : les Pères Nicolas (Émile), du diocèse de Nancy, Julien (Ernest), du diocèse de Viviers et Hélary (François-Marie), du diocèse de Saint-Brieuc ; les Frères Lépinay (Louis Émile), du diocèse de Laval, Thoraval (Jean), du diocèse de Saint-Brieuc, et Grandvallet (Édouard-Dominique), du diocèse de Saint-Dié.

Au commencement de septembre sont partis de Liverpool le Père Cornelius O'Dwyer, du diocèse de Cashel (Irlande), pour le vicariat de Saint-Boniface, et le Frère scolastique André Michels, du diocèse de Metz, pour le vicariat de la Colombie britannique.

— Nouvelles missions. — On lit dans les *Missions catholiques :* Sur la demande de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Sa Sainteté a décrété la division de la préfecture apostolique de la Cimbébasie, érigée le 3 juillet 1879 et confiée aux Pères du Saint-Esprit, en deux préfectures apostoliques. Celle du nord prend le titre de Haute-Cimbébasie et reste confiée aux missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit ; celle du sud, qui s'appelle Basse-Cimbébasie, est donnée, avec le consentement du T. R. P. Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, à la Société des Oblats de Marie Immaculée. Quant au territoire de Betchuanaland, il a été détaché de la Cimbébasie et réuni au vicariat apostolique de l'État libre d'Orange.

— Retraites pastorales.— Le R. P. Rey, Provincial de la seconde province de France, a prêché les deux retraites pastorales du diocèse de Grenoble. Le R. P. Lavillardière, Supérieur de la maison de Lyon, et le R. P. Lerond, professeur de morale au scolasticat de Liège, ont donné les mêmes exercices, le premier au clergé de Nice, et le second au clergé de Metz. Le R. P. Gallo a prêché la retraite aux prêtres de langue italienne attachés aux paroisses de Marseille.

— Noces d'or du noviciat de Notre-Dame de l'Osier. — De belles fêtes ont eu lieu le 18 août à Notre-Dame de l'Osier, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du noviciat dans cette maison. Nous avions retardé la publication de notre numéro de septembre dans la pensée d'y mettre le compte rendu de cette fête de famille ; mais la place que nous avions réservée s'est trouvée trop étroite. Ne voulant pas abréger un récit que tous les membres de la Congrégation seront heureux de lire en son entier, nous préférons le renvoyer au prochain numéro.

— Oremus pro Patre Nostro Generali. — Des circulaires spéciales tiennent la Congrégation au courant de la maladie de N. T. R. P. Général. Le dénouement que nos cœurs redoutent ne sera pas aussi prompt que les médecins nous l'avaient fait craindre d'abord. Dieu donne à son serviteur le temps de se purifier toujours davantage et d'accroître le trésor de ses mérites, et pour que rien ne soit perdu de ce temps précieux, il laisse à notre vénéré Père la plénitude de ses facultés. L'heure est à la prière. Avec nos Frères répandus sur tous les points de l'univers, nous redisons : *Prœtendat Dominus super eum spiritum gratiæ salutaris perpetuumque ei rorem suæ benedictionis infundat.*

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 120. — Décembre 1892

R. I. P.

L'épreuve que nous redoutions est arrivée. Le T. R. P. Joseph Fabre, supérieur général de notre Congrégation et directeur général de la Sainte-Famille de Bordeaux, a rendu sa belle âme à Dieu, le mercredi 26 octobre, à cinq heures vingt minutes du matin. Il était dans la soixante-huitième année de son âge, la quarante-huitième de sa profession religieuse et la trente et unième de son généralat.

C'est une perte irréparable pour les deux familles qu'il dirigeait depuis trente et un ans. Premier successeur des deux Fondateurs, décédés dans le cours de la même année, à un intervalle de trois mois, il avait hérité de leur esprit et de leur cœur, et réunissait dans sa personne, avec l'autorité qu'ils avaient exercée, le dévouement qui les avait rendus les meilleurs des Pères.

Il était jeune encore lorsque le choix unanime du Chapitre général de 1861 le plaça à la tête de la Congrégation. Il venait à peine de commencer sa trente-sep-

tième année. Mais il avait été formé à une école où il était facile d'apprendre beaucoup en peu de temps : il avait eu pour maîtres notre vénéré Fondateur lui-même, et le R. P. Tempier, ce premier et toujours fidèle compagnon de notre premier Père. Ayant vécu dix-sept ans auprès de ces deux hommes de Dieu, témoin de tous leurs actes, confident de toutes leurs pensées, auxiliaire dévoué dans toutes leurs entreprises, il était admirablement préparé pour être le continuateur de leur œuvre et, dès les premiers jours, il se montra à la hauteur de sa mission.

Ce n'est ni le lieu ni le moment de dire en détail ce qu'il a été et ce qu'il a fait pour les deux familles religieuses au service desquelles il avait dévoué sa vie, quelle impulsion et quels magnifiques développements il a su leur donner.

Nous voulons du moins donner quelques dates et rappeler quelques faits qui résument cette belle existence de prêtre, de religieux et de supérieur.

Le T. R. P. Joseph Fabre naquit à Cuges, petite localité près de Marseille, le 14 novembre 1824. Il perdit de bonne heure ses parents, et son éducation fut confiée à une tutelle étrangère. Fils unique et orphelin à sept ans, il ne connut pas les affections dont une famille nombreuse est le doux et puissant foyer. De là cette apparence de froideur, cette réserve quelque peu sévère que présentait, dès l'abord, le jeune méridional et qui ne disparaîtra que peu à peu sous l'action de la vie de communauté.

Il fit ses études littéraires au lycée de Marseille et occupa toujours un rang distingué parmi ses condisciples, qu'il édifiait par son application au travail et par une conduite irréprochable. Il obtint avec éclat son di-

plôme de bachelier. Au sortir du lycée, hésita-t-il entre les diverses carrières qui s'ouvraient devant lui ? Il est permis de le croire. On a toujours dit qu'il aurait fait un brillant officier, et lui-même ne se défendait pas d'avoir rêvé l'épaulette. Un oncle, médecin de la marine, voulait en faire un médecin ; il le garda même quelque temps près de lui, à Toulon, pour l'initier à son art et le mettre à même de suivre les cours de la Faculté. Dieu avait d'autres desseins. Joseph sera soldat, mais dans une autre milice ; il sera médecin, mais médecin des âmes.

Il demanda et obtint d'être admis au grand séminaire de Marseille. Les qualités d'intelligence et d'application qui l'avaient fait remarquer dans ses études littéraires lui valurent les mêmes succès dans l'étude de la philosophie et de la théologie.

A cette époque, le même toit hospitalier abritait les scolastiques Oblats et les séminaristes du diocèse. Futurs missionnaires et futurs prêtres de paroisse fraternisaient sous les yeux de Mgr de Mazenod, père des deux familles, et partageaient les trésors d'une même tendresse et les bienfaits d'une même éducation. M. l'abbé Fabre eut ainsi occasion de mieux connaître la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée ; il apprit à l'aimer et, librement, il la choisit pour mère.

Il reçut le saint habit des mains du Fondateur, le 16 février 1844, dans la vingtième année de son âge. Un de ses compagnons de noviciat à Notre-Dame de l'Osier nous le représente comme un modèle de piété et de régularité, soumis et obéissant envers ses supérieurs, bon et aimable envers ses frères. On retrouve bien encore un peu la froide réserve, fruit d'une première éducation ; mais le novice se laisse imprégner de cette onction de charité et d'esprit de famille qui doit caractériser le véri-

table Oblat. On le voit bien à sa sollicitude pour ses plus jeunes frères, à ses soins empressés auprès des malades, à son joyeux entrain dans les récréations.

Le F. Fabre fit son oblation perpétuelle le 17 février 1845. Dès le lendemain, il revenait au grand séminaire de Marseille. Si l'on excepte quelques mois pendant lesquels il fut rappelé à Notre-Dame de l'Osier pour enseigner la philosophie à une dizaine de jeunes profès, sa vie, jusqu'en 1861, s'écoulera dans ce cher séminaire qui garda toujours une si large place dans ses souvenirs et ses affections.

A peine âgé de vingt-deux ans et avant même d'être promu au sacerdoce, il prend rang parmi les directeurs en qualité d'économe et de répétiteur des élèves de première année de théologie. Une dispense d'âge de dix-huit mois lui ayant permis de recevoir le sacerdoce le 28 mai 1847, il est chargé, l'année suivante, du cours de théologie dogmatique et, deux ans après, du cours de théologie morale.

Ceux qui l'eurent pour maître lui reconnaissaient des aptitudes remarquables pour l'enseignement : ordre et méthode, clarté dans les idées et précision dans les termes, facilité d'élocution et rigueur logique, exactitude au travail et autorité sévère, mais condescendante à l'égard de la bonne volonté consciencieuse, tout ce qu'il faut pour se faire estimer et aimer des élèves.

Après le Chapitre de 1850, il joignit à ses fonctions de professeur la charge de Procureur Général de sa Congrégration et fut souvent appelé à remplacer, dans les conseils du Fondateur, les Assistants Généraux absents. Il s'exerçait ainsi au maniement des affaires et s'initiait de plus en plus à la pensée intime de celui dont il devait un jour continuer l'œuvre. Le jeune conseiller donna bien vite sa mesure ; on ne tarda pas à être frappé de

cette sûreté et de cette promptitude de coup d'œil qui allaient droit au point précis des difficultés par une sorte d'intuition, et de cette maturité de jugement qui suggérait les meilleures solutions avec une netteté rare.

Aussi est-ce sans surprise qu'en 1856 on vit Mgr de Mazenod l'appeler aux graves et délicates fonctions de supérieur du grand séminaire avec le titre de vicaire général du diocèse. C'était un fardeau bien lourd pour un jeune prêtre de trente-deux ans. Mais, remarque fort justement Mgr Robert, évêque de Marseille, dans la circulaire qu'il a consacrée à la mémoire de notre vénéré Père, « comme saint Paul, le sage prélat savait bien que le nouveau supérieur, cet autre Timothée, verrait, malgré sa jeunesse, son autorité respectée et honorée. Les prêtres nombreux qu'il a formés avec tant de sagesse et de dévouement pourraient nous dire combien l'attente de son évêque a été parfaitement remplie ». Ils l'ont dit par les sentiments d'affection, de confiance et de vénération dont ils ont donné des témoignages si nombreux à leur ancien supérieur. C'est qu'en effet le R. P. Fabre ne négligea rien pour mettre le séminaire de Marseille au nombre des meilleurs sous le double rapport de la science et de la piété, en même temps qu'il maintenait entre les maîtres et les disciples l'entente la plus cordiale. Un profond sentiment de paternité avait triomphé de la réserve austère ; le père se montrait de plus en plus dans le supérieur.

L'année 1861 se levait radieuse sur la Congrégation, lorsque la maladie de notre vénéré Fondateur vint assombrir les âmes et jeter dans tous les cœurs de douloureux pressentiments. Hélas ! ces pressentiments ne devaient que trop se réaliser ! Le 21 mai fut un grand jour de deuil pour notre famille religieuse. Nous perdions notre premier Père et Fondateur. Au chevet de Mgr de Ma-

zenod, le P. Fabre fut, avec le P. Tempier, l'ange consolateur de sa longue agonie ; il recueillit son dernier soupir, après avoir reçu les suprêmes recommandations que le Père mourant laissait à sa famille comme le testament de son affection : *la charité! la charité! la charité!*

Le nouvel Élie avait trouvé son Élisée.

Ainsi le comprirent les membres du Chapitre général, lorsque, le 5 décembre 1861, par leurs suffrages unanimes, ils appelèrent le R. P. Fabre à succéder au vénéré Fondateur en sa double qualité de Supérieur Général des Oblats de Marie Immaculée et de Directeur Général de la Sainte-Famille de Bordeaux. Il venait de terminer sa trente-septième année. Désormais sa vie sera tout entière et exclusivement consacrée au service des deux familles religieuses placées sous son autorité. Pour elles, les accents de sa parole si claire, si pénétrante ! Pour elles, ces trésors d'intelligence et de cœur que Dieu lui avait si largement départis ! Pour elles, ces qualités supérieures de gouvernement qui ne feront que grandir avec les difficultés !

L'épreuve, ce signe infaillible de Dieu, marqua les premiers jours de son généralat. Elle lui vint sous sa forme la plus pénible : la persécution des bons ; elle fut si forte, qu'on put croire un instant que l'œuvre sortie du cœur de Mgr de Mazenod ne survivrait pas à son Fondateur. C'était une tempête; elle en eut tous les effets de mort et de vie. Il y eut des ruines ; des œuvres chères entre toutes durent être abandonnées ; des vocations mal affermies se détachèrent. Mais l'arbre lui-même plongea dans le sol des racines plus profondes et étendit au large des rameaux plus vigoureux ; des semences jetées au loin germèrent et produisirent des moissons inespérées. C'est à partir de cette époque que datent la

plupart de nos établissements dans le nord de la France et dans les pays limitrophes.

Le cadre restreint de cette notice ne nous permet pas de donner le tableau détaillé des progrès accomplis pendant une administration de trente et un ans. Disons seulement que, sous l'impulsion du nouveau Supérieur Général, chaque année a marqué un pas en avant dans les œuvres des deux familles religieuses qu'il avait mission de gouverner.

Dans l'extrême nord de l'Amérique, le vicariat apostolique de la Rivière-Rouge, divisé, subdivisé, devient la province ecclésiastique de Saint-Boniface, fière aujourd'hui de son archevêque, de ses deux évêques et de ses deux vicaires apostoliques. En Afrique, deux préfectures et un vicariat viennent s'ajouter au vicariat de Natal. A Ceylan, l'archidiocèse de Colombo ouvre un nouveau champ au zèle des Oblats qui évangélisaient déjà le diocèse de Jaffna. La province religieuse du Canada déborde sur les États-Unis et nécessite la création d'une nouvelle province aujourd'hui très prospère. Mentionnons encore le collège d'Ottawa, érigé en université catholique par Sa Sainteté Léon XIII, la maison d'études établie à Rome, le sanctuaire du Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus, celui de Notre-Dame de Pontmain, théâtre de la dernière apparition de la sainte Vierge.

En même temps que le champ d'action s'élargit, le nombre des ouvriers augmente. Les œuvres de recrutement se multiplient et promettent à l'apostolat de vaillants missionnaires qui viendront un jour prendre la place de ceux qui tombent.

Sur son lit de mort, en jetant un dernier regard sur sa chère Congrégation pour envoyer à tous une bénédiction suprême, il a pu voir les juniorats, les noviciats, les scolasticats, espérances de l'avenir, remplis comme

jamais d'une fervente jeunesse ; il a pu se réjouir à la pensée que ses fils font bénir Dieu jusqu'aux extrémités de la terre dans plus de vingt idiomes différents.

Mêmes progrès, mêmes développements dans l'Association des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux, auxquelles il ouvre la porte des Missions étrangères à Ceylan et en Afrique et dont les œuvres se multiplient merveilleusement en France, en Angleterre, en Espagne, en Italie et en Belgique.

Si aux fruits on connaît l'arbre, aux fruits et à l'arbre on connaît l'agriculteur, ses soins, son dévouement, sa sagesse.

Et cette magnifique floraison est venue au milieu des temps troublés qui semblaient devoir l'arrêter.

Après l'épreuve des premiers jours, dont nous avons déjà parlé, c'est, en 1870, la guerre étrangère et la révolution qui dispersent nos noviciats et nos scolasticats. Plus tard, ce sont nos chapelles fermées, les religieux dispersés, réduits à l'impossibilité de mener la vie commune et exposés à perdre leur vocation. C'est la mort qui frappe à coups redoublés et prive les œuvres de leurs meilleurs soutiens, de ceux qui, ayant vécu plus près du Fondateur, avaient hérité de son esprit dans une plus large mesure.

Nature sensible et impressionnable à l'excès, le T. R. P. Fabre devait plus que personne ressentir le contre-coup de ces douloureux événements. Sa santé en fut profondément altérée et les dernières années de sa vie furent des années de souffrances physiques et morales. C'était une nouvelle croix ajoutée à tant d'autres; une nouvelle source de grâces et de mérites ouverte sur son âme ; c'était aussi l'annonce que l'heure de la récompense ne tarderait pas à sonner pour le bon et fidèle serviteur.

Le T. R. P. Fabre s'était rendu à notre résidence de Royaumont pour présider, comme les années précédentes, la retraite des religieuses et des novices de la Sainte-Famille, réunies dans l'abbaye de Saint-Louis, lorsque, au commencement de septembre, une aggravation se produisit dans son état. Des symptômes alarmants ne laissèrent bientôt plus de doute sur une issue fatale et prochaine. Le principe même de la vie était atteint.

Rien ne peut rendre le calme du vénéré malade à la première annonce du danger : « Je ne m'y attendais pas, dit-il, me sentant mieux depuis quelques jours; je pensais, au contraire, aller vers la guérison, mais puisque vous me le dites, je vous crois. » Et aussitôt, sans que rien trahît l'émotion de son âme, comme s'il s'était agi d'un voyage ordinaire, il régla toutes choses avec cette exactitude et cette précision qui furent un des caractères de sa vie. C'était le vendredi 16 septembre. Il aurait voulu recevoir immédiatement le saint Viatique et l'Extrême-Onction ; mais comme le danger n'était pas pressant, on attendit au mardi suivant, afin de donner à la cérémonie plus de solennité. Une circulaire spéciale a déjà dit aux membres de la Congrégation combien fut belle et touchante cette cérémonie de l'administration des derniers sacrements. Nous n'y reviendrons pas. A partir de ce moment, le vénéré malade attendit la mort avec la sérénité du bon serviteur et dans le recueillement de la prière.

Cette attente devait durer près d'un mois et demi, et ce fut une grâce inespérée que nous nous plaisons à attribuer aux prières qui de toutes parts montèrent si ferventes vers le Cœur sacré de Jésus et vers notre Immaculée Mère.

Au dire du docteur qui a soigné le vénéré malade avec une intelligence et un dévouement au-dessus de

tout éloge (1), nous avions à craindre ou une mort subite qui aurait empêché le bienfait d'une préparation immédiate, toujours si féconde en mérites, ou des douleurs atroces qui, absorbant toutes les forces vives du malade, lui auraient enlevé la conscience de son état. Dieu a épargné à notre Père l'une et l'autre de ces deux alternatives également pénibles. Pendant plus de six semaines, il est resté sur le seuil de l'éternité, avec l'assurance qu'il allait y entrer, et si les souffrances n'ont pas manqué à sa longue agonie, elles lui ont laissé l'entière possession de ses facultés. C'est dans la plénitude de sa conscience, en toute lucidité d'esprit, qu'il a pu faire maintes fois le sacrifice de sa vie et redire son acte d'abandon filial et absolu à la sainte volonté de Dieu : « Tout ce que Dieu veut, et rien que ce que Dieu veut. » Et lorsque ses lèvres ne purent plus articuler, ses mains, qui se levaient vers le ciel et se rejoignaient sur la poitrine, exprimaient encore le même acquiescement.

La bénédiction apostolique envoyée par le Saint Père, les visites de Mgr Balaïn qui, à la première nouvelle du danger, était accouru pour représenter, disait-il, tous les évêques Oblats, les lettres qui, de toutes les maisons de la Congrégation et de la Sainte-Famille, apportaient l'expression de l'affection la plus filiale et parfois le témoignage d'un dévouement héroïque, furent pour le vénéré malade, de bien grandes consolations. Le bon Dieu y mêla une épreuve bien sensible à sa piété envers la sainte Eucharistie. Dans les derniers temps, il fut privé du bonheur de recevoir la sainte Communion, son estomac ne pouvant plus supporter aucune nourriture.

(1) M. Darenne, médecin de Viarmes, à qui nous sommes heureux d'exprimer ici notre reconnaissance au nom de toute la Congrégation.

Le 26 octobre, à cinq heures vingt minutes, au moment où, réunis autour du lit d'agonie, nous disions ces paroles de notre prière du matin : « Je vous offre encore une fois mes pensées, mes paroles et mes œuvres avec celles de mon Seigneur Jésus, pour qu'elles méritent d'être reçues de vous », notre vénéré Père s'unit pour toujours au Dieu Sauveur qu'il avait aimé et fidèlement servi sur la terre. C'était un mercredi, jour consacré à saint Joseph, patron de son baptême et protecteur spécial de notre Congrégation.

En le voyant sur le lit funèbre, revêtu des ornements sacerdotaux, son livre de Règles, son chapelet, sa croix d'oblation dans les mains et sur le cœur, le visage calme, éclairé d'un sourire céleste, volontiers nous aurions dit la parole du Sauveur : *Amicus noster dormit*, notre Père n'est pas mort, il repose.

Le lendemain 27, un premier service était célébré à Royaumont, dans la chapelle de l'abbaye de Saint-Louis, devenue, depuis plusieurs années, maison de noviciat pour les Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux. C'est là, près de l'antique abbaye, que la maladie a frappé notre T. R. Père Général, pendant les exercices d'une retraite qu'il était venu présider ; c'est là qu'il est mort, en quelque sorte, les armes à la main. Il était bien juste qu'il y trouvât les premières prières et les premiers honneurs funèbres. Les prières furent ferventes et les honneurs dignes de celui qui en était l'objet.

Qu'on nous permette de citer le récit intime qui en a été fait dans une circulaire aux Sœurs de la Sainte-Famille :

« L'ornementation de la chapelle était en rapport avec l'office qui devait s'y célébrer. Partout des emblèmes de deuil : la chaire, les stalles, les boiseries du sanctuaire disparaissaient sous des draperies funèbres, relevées de

distance en distance par des écussons sur lesquels se détachaient alternativement ces deux lettres : J. F., les armes de la Congrégation des Oblats, celles de la Sainte-Famille. Au-dessus de l'autel, également couvert de noir, se dressait une ogive au centre de laquelle se dessinait une grande croix blanche. Le catafalque, aux larges tentures, s'élevait entre les deux premières colonnes de la nef, à cette place où notre bon Père Général distribua, si éloquents et si énergiques, les enseignements de la vie religieuse à ses enfants du noviciat.

« Dix heures sonnent à l'horloge de Saint-Louis ; le cortège se forme dans le parc Saint-Charles. Le clergé de la contrée y est représenté par huit de ses membres, et la noblesse des environs, les amis de la maison, par des personnes notables. Les domestiques, avec les ouvriers et les fournisseurs, revendiquent la faveur de porter le précieux fardeau. Mgr Balaïn préside à la levée du corps. Les RR. PP. Assistants portent les cordons du poêle ; quatorze Oblats forment le deuil. Rangées sur deux longues files, un cierge à la main, suivent les Conseillères générales de Marie présentes à Royaumont, les Supérieures des maisons de Paris et des environs, les Religieuses et les Novices. Les deux cloches sonnent le glas funèbre pendant que notre bon Père Général traverse inanimé ces cloîtres qu'il anima si souvent de sa présence. Du fond du cœur nous supplions la Vierge fidèle dont il inaugura la douce image, saint Louis dont il restaura le culte en ces lieux, de lui obtenir dans le Ciel le centuple de tous ses bienfaits, et nous pénétrons dans la chapelle où priaient déjà les postulantes et les orphelines.

« La messe commence, une messe de *Requiem* exécutée en deux chœurs par le clergé et par les novices, avec un sentiment des nuances qui porte jusqu'au plus intime

de l'âme la tristesse mêlée d'espérance. Mgr Balaïn officie pontificalement, ayant le R. P. Rey pour prêtre assistant, MM. les curés de Viarmes et d'Asnières pour diacre et sous-diacre d'honneur. Deux Oblats remplissent les fonctions de diacre et sous-diacre d'office, le R. P. Barêt et le R. P. Clavé celles de maîtres des cérémonies; l'ordre, la piété rehaussent dans les moindres détails la dignité déjà si auguste des rites sacrés. Nous aurions voulu en prolonger la durée, mais ils s'achèvent; l'absoute est chantée: c'est l'heure de consommer le grand sacrifice.

« Le cortège se reforme, il se déploie sous le cloître, traverse le passage Saint-Joseph et entre par le champ de l'ancienne église dans l'avenue où, près de la grille, Monseigneur prononce les prières liturgiques. Après Sa Grandeur, tous les prêtres présents répandent l'eau sainte sur le cercueil, qui disparaît aussitôt dans la voiture mortuaire qui devait le ramener à Paris. »

Le vendredi 28, un second service avait lieu dans notre chapelle de la rue de Saint-Pétersbourg, au milieu d'un nombreux concours de prêtres, de religieux, de religieuses et de fidèles. S. Em. le cardinal de Paris, qui, le matin, avait offert le saint Sacrifice pour notre vénéré Père, s'était fait représenter par M. l'abbé Pelgé, vicaire général et archidiacre de Sainte-Geneviève.

Aux premiers rangs de l'assistance, nous avons remarqué le vénérable M. Icard, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice; les TT. RR. PP. Le Doré, supérieur général des Eudistes; Bousquet, supérieur général des Religieux des Saints-Cœurs dits *de Picpus;* Aigueperse, supérieur général des Pères de la Miséricorde; Tesnière, supérieur général des Prêtres du Saint-Sacrement; Bourgeois, provincial des Dominicains; Pica, provincial des Barnabites; M. l'abbé Delpech, supérieur

du séminaire des Missions étrangères. Nous ne nommons que les supérieurs majeurs, mais nous pouvons dire que tous les Ordres religieux de Paris étaient là, unis dans une même prière et un même sentiment de fraternité. Les communautés de femmes n'étaient pas moins nombreuses ; au premier rang, la Directrice générale et plusieurs Supérieures des Sœurs de la Sainte-Famille, auxquelles s'était unie la marquise de Damas, nièce de notre vénéré Fondateur.

Mgr Balaïn assistait au trône, ayant à ses côtés les deux Provinciaux de France et le Provincial d'Angleterre. C'est lui qui a donné l'absoute.

Après la messe, nous accompagnons notre vénéré Père à sa dernière demeure, au cimetière Montmartre. C'est là, dans notre tombeau de famille, qu'il repose, en attendant la résurrection, près des PP. Tempier, de l'Hermite et Aubert. Ainsi ne sont pas séparés dans la mort ceux que l'affection avait unis si intimement dans la vie. *Quomodo in vita sua dilexerunt se, ita et in morte non sunt separati.*

Partout où les circonstances ont permis à nos Pères de payer publiquement au vénéré défunt le tribut de leur affection filiale, les services funèbres ont été l'occasion de touchantes manifestations. Dans les villes épiscopales, Nosseigneurs les évêques ont voulu assister à l'office et donner eux-mêmes l'absoute.

A Marseille, Mgr Robert, après avoir rappelé, dans une lettre circulaire, les liens qui unissaient le T. R. P. Fabre au diocèse de Marseille, a prescrit un service solennel dans l'église pro-cathédrale pour le repos de l'âme du vénéré défunt. Voici en quels termes l'*Écho de Notre-Dame de la Garde* rend compte de cette cérémonie :

« Jeudi matin, a eu lieu, à Saint-Cannat, le service

funèbre ordonné par Mgr l'Évêque dans sa lettre circulaire. Sa Grandeur y assistait à son trône, ayant à ses côtés ses deux grands vicaires, M. Payan d'Augery et M. Olivier.

« Le prévôt du Chapitre, M. Blancard, vicaire général, a célébré la messe, assisté de deux anciens élèves et fils spirituels du défunt, faisant l'office de diacre et de sous-diacre. Les élèves du grand séminaire remplissaient les fonctions sacrées.

« Une foule de prêtres avaient envahi le chœur, le sanctuaire et entouraient le catafalque. C'étaient les membres du vénérable Chapitre, les curés de Marseille, des curés doyens et recteurs de la banlieue, des vicaires et aumôniers en grand nombre. Tous les ordres religieux du diocèse y étaient représentés. Les communautés de religieuses se tenaient dans l'enceinte réservée à gauche du catafalque.

« Dans la nef et les chapelles latérales se pressaient les fidèles, parmi lesquels on distinguait les administrateurs de Notre-Dame de la Garde et diverses notabilités marseillaises.

« La famille spirituelle du vénéré défunt était représentée par le T. R. P. Augier, provincial des Oblats, et les deux Supérieurs du Calvaire et de Notre-Dame de la Garde, auxquels avaient tenu à se joindre, dans un sentiment de pieuse sympathie, Mgr Ricard, qui vient de publier la *Vie de Monseigneur de Mazenod*, et M. l'abbé Chazal, compatriote et fils spirituel du P. Fabre.

« Le riche et artistique catafalque, élevé au milieu de l'église, portait à son sommet une statue de l'Espérance. C'est bien la consolante pensée qu'inspire pour l'âme du défunt le souvenir d'une vie si religieusement remplie. C'est le sentiment que doit ressentir la Congrégation des RR. PP. Oblats, sanctifiée pendant trente ans par un ma-

gistère qui ne cessera pas de porter encore dans son sein des fruits de grâce et de prospérité. »

Dès la première annonce de la mort de notre vénéré Père, de nombreux et touchants témoignages de sympathie nous sont venus de toutes parts. Des princes de l'Église, des évêques, des prêtres, des communautés religieuses ont voulu nous dire la part qu'ils prenaient à notre deuil de famille et nous assurer le concours de leurs prières, de leurs communions et saints sacrifices.

Parmi les lettres que nous avons reçues, on nous permettra de citer celle que le Souverain Pontife a fait adresser par Son Ém. le cardinal Rampolla, secrétaire d'État, au R. P. Tatin, notre Procureur à Rome.

« Révérendissime Père,

« Le Saint Père a éprouvé un vif regret en apprenant la mort du T. R. P. Supérieur Général de votre Congrégation, et il m'a chargé de vous remercier d'avoir bien voulu, dans votre lettre du 26 courant, l'informer de cette triste nouvelle. Il a daigné ajouter qu'il ne manquera pas d'aider de ses suffrages l'âme bénie du regretté P. Fabre.

« Sa Sainteté ne doute pas que, dans l'élection du nouveau Supérieur Général, n'apparaissent une fois de plus ce bon esprit et cette parfaite observance de la règle que le Supérieur Général inculqua, avec tant de succès, à tous les membres de sa Congrégation.

« L'auguste Pontife s'est fait un plaisir d'appeler, dès maintenant, sur tous et sur chacun des membres du futur Chapitre général l'abondance des bénédictions célestes. »

« C. Rampolla. »

MAISONS DE FRANCE

UNE FÊTE DE FAMILLE

OU LES NOCES D'OR DU NOVICIAT ET DES PREMIERS NOVICES DE NOTRE-DAME DE L'OSIER.

La charité ! La charité ! La charité !

Ces paroles, qui furent le testament de notre vénéré Fondateur, ont rencontré, le 18 août, à Notre-Dame de l'Osier, un puissant et très doux écho. Réunis auprès de leur berceau, les fils de Mgr de Mazenod ont célébré le cinquantième anniversaire du noviciat à Notre-Dame de l'Osier et les noces d'or des premiers novices ; fête solennelle et charmante, dont le souvenir demeurera à jamais vivant au cœur de ceux qui en ont été les héros ou les témoins. Qu'il a été bon à tous ces frères, aux grands comme aux petits, de vivre ensemble dans la joie d'un même souvenir et dans la communauté des mêmes espérances !

Depuis plusieurs jours déjà, on pouvait remarquer dans la maison de l'Osier, qui doit être et qui est la maison de l'ordre et de la régularité, un mouvement insolite ; on aurait dit un va-et-vient de novices en rupture de ban. Ces amis de la solitude et du silence avaient déserté leur retraite si paisible et si fervente, et on les rencontrait partout, et partout très affairés : les uns tressant des guirlandes et des couronnes ; les autres, plus modestes dans leurs fonctions, apportant un soin

jaloux à faire resplendir de toutes parts le luxe de la propreté. C'étaient les préparatifs de la fête.

Enfin, le branle-bas est fini; tout est prêt... On a même entendu, dit-on, non loin de la cuisine, les cris de l'innocence en détresse. *Altilia occisa sunt et omnia parata, venite ad nuptias.* Oui, hâtez-vous de venir aux noces d'or, chers et vénérables Frères. Festins de l'esprit, agapes fraternelles, tout a été préparé.

Ils arrivent par tous les trains dans les journées du 16 et du 17; et avec quel bonheur ils saluent l'Osier et la Reine bien aimée (1), avec quelle cordialité ils sont reçus! Les premières effusions redisent déjà avec une éloquence inexprimable : « la charité! »

LA VEILLE D'UN GRAND JOUR.

La veille du 18, au repas du soir, tous les participants à la fête sont arrivés. Novices et Frères convers forment une grande couronne autour du réfectoire, *orné partout de festons magnifiques...* et d'oriflammes. Vingt-huit Pères devraient occuper la table du milieu ; mais cinq d'entre eux ne sont pas à leurs places. Cherchez-les en haut, sous le tableau du Crucifix, à une des tables occupées ce soir par les novices. Selon leur désir, rien n'a été changé en leur faveur dans le service ordinaire, qui, au noviciat, brille d'un seul lustre : celui de la plus stricte pauvreté, car ils ont voulu une fois encore se retrouver au milieu de leurs plus jeunes frères et revivre de leur vie, eux, les novices de cinquante ans ! Hâtons-nous de saluer le R. P. Burfin, de la maison d'Arcachon, premier novice de 1841; et, avec lui, les RR. PP. Cheva-

(1) Le jardin attire et charme tous les yeux. La bordure de la grande allée surtout est, cette année-ci, incomparable par le nombre, la variété et la beauté de ses fleurs.

LIER, de Notre-Dame de la Garde; NICOLAS, d'Aix; ZIRIO, de Vico (Corse), et TAMBURINI, de la même maison et curé de Néza. Ce sont les héros de la fête.

Aussi bien, a-t-on applaudi de tout cœur quand le R. P. AUGIER, provincial du Midi, a annoncé le *Deo gratias*, en *l'honneur de ces jeunes novices qui viennent d'entrer au noviciat.*

N'y avait-il pas une vérité au fond de cette gracieuse ironie? A voir fraterniser ces vénérables aînés avec les Benjamins de la communauté, on sentait que leur jeunesse se renouvelait comme celle de l'aigle : jeune encore la radieuse expression de leur physionomie ; jeune le timbre éclatant de leur voix; jeunes toujours leur esprit et leurs cœurs de soixante-quinze et de quatre-vingts ans. C'étaient des fleurs d'automne mêlées à des fleurs de printemps.

Le R. P. BURFIN sut bien nous le prouver, lorsqu'il nous dit en quelques paroles ardentes toute la portée de cette fête, qui a été un glorieux anniversaire, non seulement pour la province du Midi, mais pour toute la Congrégation, dont l'Osier était, en 1841 et 1842, l'unique noviciat.

En l'entendant parler ainsi, nous nous rappelions la lettre au R. P. NICOLAS : « J'avais éteint mes fourneaux, je les rallumerai pour la circonstance. » Il venait de mettre les premiers copeaux, demain le gros bois flambera.

Et dire pourtant qu'il y a parmi nous un Père pour lequel, selon le mot du R. P. Provincial, les premiers novices de l'Osier sont encore des jeunes! Avec ses quatre-vingt-dix ans d'âge, avec ses soixante-dix ans de vie religieuse, le R. P. MARTIN, notre patriarche, ne peut compter au nombre de ceux qui fêtent simplement leurs noces d'or. Il célèbre, lui, ses noces *de diamant;* il est *hors concours!* Ce qui ne l'empêche pas de garder son

cœur d'Oblat dans toute la fraîcheur de ses vingt ans, aussi bien que la grâce, la verve poétique et la forte raison de son esprit.

Tels sont les préludes de la fête. *Il buon di si conosce da mattina*, disent les Italiens ; pour nous, c'est une radieuse soirée, qui, avec la pourpre éclatante de ses horizons, annonce les splendeurs du lendemain.

En attendant ce lendemain, nous ferions bien, je crois, de citer ici le nom des Pères et des Frères qui ont eu l'inoubliable bonheur d'en jouir et d'en être, chacun pour sa part, la joie et l'ornement.

Oh ! que nous voudrions pouvoir mettre en tête de cette liste le nom de notre T. R. P. Supérieur général ! Que de fois et avec quels regrets son souvenir ne s'est-il pas présenté à chacun d'entre nous !

Il nous reste, du moins, une consolation, celle que nos regrets n'auront pas été superflus ; dans nos cœurs, ils se sont transformés en prières plus ferventes ; au ciel, ils seront devenus des bénédictions et des grâces de choix.

Le 16, à neuf heures du soir, tandis que les plus jeunes d'entre les Pères s'en allaient gaiement prendre leur repos à la maison du chanoine Dupuy, notre voiture de dignité première arrivait au couvent, amenant le plus auguste personnage de la fête, Mgr Balaïn, évêque de Nice, toujours Oblat de cœur et ancien novice de l'Osier.

La même journée nous avait donné le bonheur de posséder le R. P. Soullier, assistant général, et le R. P. Augier, notre provincial, à l'initiative duquel nous devons un des plus beaux jours de notre vie.

Citons ensuite le R. P. Monnet, supérieur de la maison, les cinq premiers novices et leur patriarche, les quatre consulteurs provinciaux : les RR. PP. Delpeuch, supérieur du Calvaire (Marseille) ; Garnier, supérieur

d'Aix; Bourde, supérieur de Notre-Dame de Bon-Secours, et Lavillardière, supérieur de Lyon; le R. P. Bonnefoy, procureur provincial. Les anciens maîtres des novices : les RR. PP. Corne, supérieur du grand séminaire de Fréjus ; Le Cunff, supérieur du juniorat à Notre-Dame des Lumières; Hamonic et Guillon, directeurs au grand séminaire d'Ajaccio ; les RR. PP. Némoz, du séminaire de Fréjus; Bouniol, de la maison de Limoges ; Lamblin, de la maison d'Aix; enfin, les Pères de Notre-Dame de l'Osier : les RR. PP. Monnet, Supérieur ; Durif, aujourd'hui maître des novices; Chatel, Mauran, Chaine, Morard, Armand, Guyon-Vernier, Sestier, Lantoin.

La liste, toute importante qu'elle est, est loin d'être complète. Nous aurons occasion, dans le cours de ce récit, de parler des absents et des regrets dont ils ont été l'objet. Contentons-nous de signaler ici deux des anciens novices des premiers jours : le R. P. Garin et le R. P. Blanchet, qui n'ont pu traverser l'Atlantique pour venir fêter avec nous leurs noces d'or, et le R. P. Arnoux, retenu en Angleterre.

N'oublions pas de nommer à la suite des Pères les Frères convers, qui, avec nos vingt-cinq Novices, ont apporté à nos préparatifs de fête un dévouement sans bornes. Ce sont les Frères Pierre, Cohard, Ravier, Delange, Roux, Combaluzier et Barthélemy.

LA FÊTE DU 18 AOUT.

La Rénovation des vœux.

4 h. 30. La cloche du couvent est en avance d'une demi-heure ; on dirait qu'elle a hâte d'annoncer la solennité ; ses tintements, que la paresse serait tentée parfois de trouver si indiscrets, semblent entonner ce matin un

hymne triomphal ; aussi jamais n'a-t-elle été obéie avec plus de ponctualité.

Il le faut bien, car, à 6 h. 30, les trente Pères devront avoir achevé leurs premiers exercices de piété pour se trouver, à 6 h. 45, à la chapelle où Mgr Balaïn célébrera une messe d'actions de grâces.

6 h. 45. Le Très Saint-Sacrement est exposé.

Après le chant du *Veni Creator*, Monseigneur, assisté des RR. PP. Corne et Chevalier, commence le saint Sacrifice, tandis que le chœur chante le cantique traditionnel de l'Oblation : *Sacrifice d'amour*.

Quels moments de délicieuse piété, quel renouveau de la première ferveur ; quelle vision du ciel, en face de ce trône où Notre-Seigneur est exposé à l'adoration et à l'amour de ses Oblats, au pied de cet autel où il s'immole pour offrir en leur nom des actions de grâces au Bienfaiteur infini.

Ici, comme au ciel, l'Agneau est entouré par des vieillards qui lui chantent : *Fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes* (Vous nous avez faits rois et prêtres pour notre Dieu) ; par des anges qui vont lui consacrer leur innocence et leur générosité, par des saints venus de la grande tribulation. Et tous, prosternés, redisent le cantique d'actions de grâces : *Amen. Benedictio et gratiarum actio Deo nostro, in sæcula sæculorum* (Amen. Bénédiction et actions de grâces dans les siècles des siècles).

Après la sainte messe, le R. P. Soullier a célébré, dans un discours magistral, les bienfaits de Dieu en faveur du noviciat.

Voici ce discours, qu'il ne m'appartient pas de louer.

Discours du R. P. Soullier, assistant général.

Sanctificabis annum quinquagesimum;
ipse est enim jubilæus.
(Lévit., xxv, 10.)

Le Révérend Père nous a dit d'abord les regrets du T. R. P. Général de n'avoir pu venir en personne à une réunion si bien faite pour parler à son cœur, tant à cause des chers souvenirs qui l'attachent à cette maison, berceau de sa vocation religieuse, qu'à raison de la grande place que cette maison et ce noviciat tiennent dans l'histoire de la Congrégation et dans l'affection de tous ses membres.

« En son nom, a-t-il ajouté, je salue avec une vive « dilection cette vénérable et sainte assemblée.

« Ce salut s'adresse, en premier lieu, à Monseigneur de Nice, que j'ai le bonheur de revoir ici. Je reconnais bien là son excellent cœur, qui l'incline à venir partout où il peut manifester son amour pour la Congrégation, et qui nous fait toujours retrouver en lui, sous les insignes de la dignité épiscopale, l'aimable simplicité et le fraternel attachement de notre cher Père Balain. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

« Je rends grâces au R. P. Provincial et au R. P. Supérieur de l'heureuse inspiration qu'ils ont eue, et de la manière aussi délicate que généreuse dont ils l'ont mise à exécution. Qu'ils soient hautement loués de nous avoir procuré la joie de voir ici ces vénérables anciens, en qui nous retrouvons les plus pures traditions de la Congrégation depuis ses origines.

« Quel charmant spectacle nous offraient, hier soir, ces Novices d'il y a cinquante ans! Fraternisant avec les novices d'aujourd'hui, assis à la même table, ils paraissaient revenir à la ferveur et aux généreux élans de leur

jeunesse religieuse : *Anno jubilæi redient omnes ad possessiones suas.*

« C'est en 1841 que le noviciat fut ouvert. Il se greffait sur un apostolat qui, depuis sept ans, excitait l'admiration du diocèse de Grenoble par la multiplicité des missions et par les plus éclatants succès.

« Donnons un souvenir reconnaissant à M. le chanoine Dupuy, qui, le premier, vint de Notre-Dame du Laus à Notre-Dame de l'Osier, et qui, par des démarches aussi habiles que dévouées, y attira nos Pères en 1834.

« Saluons aussi, avec une gratitude pleine de respect, Mgr de Bruillard, ce très digne et saint évêque de Grenoble, qui accueillit nos Pères avec tant de bonté, et qui, s'étant lié d'une étroite amitié avec notre vénéré Fondateur, en vint à le prier de lui choisir un coadjuteur dans sa Congrégation. Ce ne fut point sa faute si, en mourant, il n'eut pas la consolation de laisser son cher et beau diocèse aux mains d'un Oblat.

« Cette confiance du vénérable évêque lui venait de la haute estime qu'avaient su lui inspirer les premiers Pères de l'Osier : le P. Guigues, le P. Vincens, le P. Dassy. Nous pouvons dire qu'en peu d'années ces grands missionnaires avaient conquis le diocèse. Ils avaient surtout ressuscité le pèlerinage de l'Osier, et tout préparé pour l'établissement d'un noviciat. A eux l'honneur de cette création.

« Ce noviciat s'ouvre, le 17 février 1841, sous la direction du P. Vincens. Le P. Burfin est le premier novice. Ce choix était de bon augure. C'était le premier germe d'une pépinière de saints religieux et de généreux apôtres qui allaient se succéder dans le noviciat. Le mot de saint Paul : *Si radix sancta, et rami* (Rom. xi, 16) trouvait dans ce début une application pleine d'espérance.

« Au P. Burfin vinrent se joindre successivement le

P. Chevalier, le P. Brunet (Auguste), mort saintement au Canada, le P. Blanchet, le P. Santoni, le P. Zirio, le P. Garin, le P. Nicolas, le P. Tamburini, etc.

« Notons ici deux coïncidences qui marquent le caractère providentiel du nouveau noviciat.

« C'est en cette même année 1841 qu'eut lieu notre expulsion de Notre-Dame du Laus, qui fut pour la Congrégation la source de tant de regrets. Ces regrets trouvèrent leur consolation dans la maison de Notre-Dame de l'Osier. En nous ouvrant ce nouvel asile, la très sainte Vierge semblait nous dire que, reine de la terre, elle sait toujours, quand ses enfants sont chassés d'une contrée, leur en trouver une autre.

« Autant cette première coïncidence avait été douloureuse, autant la seconde fut consolante et glorieuse. Tandis que le noviciat de l'Osier s'ouvrait à nos premiers novices, l'Amérique s'ouvrait au zèle de nos premiers missionnaires. Et, chose remarquable, c'est d'Amérique que venait, quelques années après, le puissant appel qui, de tous les points de la France, de la Belgique et de la Savoie, fit affluer à l'Osier des légions de novices, pleines d'ardentes aspirations surtout pour les missions étrangères.

« La maison devint insuffisante. Il fallut essaimer, et le trop-plein de l'Osier alla fonder, en Lorraine, un second noviciat, qui a rendu d'éminents services à la Congrégation.

« Le noviciat de l'Osier devient dès lors semblable à ce fleuve qui sortait du milieu du Paradis terrestre et l'arrosait tout entier. De son sein fécond s'écoule comme un flot ininterrompu d'hommes apostoliques qui s'en vont alimenter nos maisons de France et porter la vie dans nos missions d'Amérique, d'Asie et d'Afrique. Avec eux, le nom de Notre-Dame de l'Osier se popularise

dans toute la Congrégation; il franchit les limites de l'Europe et s'en va jusqu'aux extrémités de la terre réchauffer la ferveur de nos missionnaires en leur rappelant les plus beaux jours de leur vie.

« De partout on s'habitue à se tourner vers Notre-Dame de l'Osier comme vers un grenier d'abondance. Ce nom béni devient, pour la Congrégation, comme une partie de son âme.

« Et quelle place immense il a prise dans l'existence de chacun de ceux dont l'Osier a été le berceau religieux! Notre-Dame de l'Osier! mais c'est l'étoile qui nous a apparu un jour, à nous tous qui sommes ici, et sous la conduite de laquelle nous sommes venus à l'accomplissement des vouloirs divins. *Vidimus stellam ejus, et venimus cum muneribus adorare Dominum.*

« Qui d'entre nous ne se souvient de l'émotion religieuse qui l'agitait lorsqu'il gravissait pour la première fois la pente qui mène à ce sanctuaire? Il venait de subir le déchirement des plus douloureuses séparations. Dans son cœur meurtri résonnait encore la grande voix de Dieu : *Egredere de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi.* Le sacrifice avait été fait généreusement, et le jeune élu s'acheminait résolument vers cette terre nouvelle que Dieu lui avait fait entrevoir. Chaque pas qu'il faisait laissait plus loin derrière lui ce qu'il avait quitté, et le rapprochait du lieu où, selon la prédestination divine, allaient s'opérer en lui les magnifiques transformations qui devaient en faire un homme tout nouveau.

« Nouvel Isaac, il gravissait la montagne du sacrifice et de l'immolation : *Vadam ad montem myrrhæ.* Mais tout l'avertissait qu'en s'immolant à Dieu, Dieu se donnerait à lui, et qu'en définitive ce qu'il avait quitté n'était rien en comparaison des biens célestes dont il

allait recevoir l'investiture ; car il montait la colline de l'adoration, de la prière et de l'union de tout lui-même avec l'amour divin. *Vadam ad collem thuris* (Cant. IV, 6).

« Si, prenant par le sentier qui passe à Notre-Dame de Bon-Rencontre, son regard s'arrêtait aux paroles inscrites au frontispice de ce sanctuaire : *Vidimus eam in campis sylvæ, adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus*, il se faisait en lui un tressaillement de foi et de confiance qui le préparait merveilleusement aux sacrifices du noviciat. C'était comme une révélation de la présence de Marie dans ces lieux bénis. Cette bonne Mère était là, aux abords du noviciat, pour accueillir les élus de son Divin Fils. Le postulant se sentait envahi par le plus religieux respect, et il arrivait à la maison sous le regard de Marie et comme conduit par sa main maternelle.

« La prise d'habit l'avertissait bientôt qu'il eût à se dépouiller de ce qui pouvait lui rester d'attaches humaines et de préoccupations terrestres. Cette obligation du dépouillement complet résumait toutes les autres et devenait la loi fondamentale de son nouvel état. Il ne pouvait qu'à ce prix devenir un homme de Dieu et mériter de coopérer, avec Notre-Seigneur, à la grande œuvre de la rédemption et du salut des âmes. *Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet ; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert* (Joan. XII, 24). Ce grave enseignement lui était rappelé sous toutes les formes. Il s'en éclairait, il en vivait.

« Prosterné chaque matin au pied de cet autel, il s'interrogeait lui-même : *Ad quid venisti?* Et une voix intérieure lui répondait : Pour mourir à toi-même et pour vivre en Dieu et pour Dieu.

« Pierre extraite de la carrière commune, mais sépa-

rée des autres et amenée par une bonté infinie sur le chantier du noviciat, le novice s'excitait à se laisser tailler et polir par la lime et le ciseau de l'obéissance et de la Règle, afin de mériter l'honneur d'être placé dans les plus nobles parties de l'édifice, et de servir d'ornement et de soutien à la sainte Église de Dieu.

« A mesure qu'il avançait dans sa probation, il pouvait mieux apprécier le don que Dieu lui avait fait en l'introduisant dans cette terre promise. Le noviciat lui apparaissait comme un lieu que Dieu remplissait de sa présence et de ses grâces les plus précieuses, et il pouvait lui appliquer ces paroles inspirées : *Elegi et sanctificavi locum istum, ut sit nomen meum ibi in sempiternum, et permaneant oculi mei et cor meum ibi cunctis diebus* (II Paral. VII, 16).

« Et celles-ci : *Mons Dei, mons pinguis... mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo* (Ps. LXVII, 17).

« L'Osier ! mais c'était pour lui la montagne de l'Horeb ou de la vision. C'est là que Dieu daignait lui révéler, comme à Moïse, sa destinée future : Tu seras missionnaire ; tu délivreras mon peuple de la servitude.

« C'est au pied de cet autel, mes Pères, qu'a été signée la charte d'affranchissement et de liberté d'une multitude innombrable de pauvres pécheurs, et même de nations entières.

« Quel est celui d'entre nous qui, aux termes du noviciat et à la veille d'en partir, ne s'est pas senti tenté de dire comme saint Pierre : *Domine, bonum est nos hic esse?*

« Mais, il y avait mieux à faire. Au bas de la montagne, il y avait des souffrances à soulager et des démons à chasser. Et puis, pour nous, comme pour Jésus et les apôtres, le Calvaire allait venir sous des formes multiples ; mais le Calvaire suivi de la Résurrection et de l'Ascension.

« Que sont devenus tous ceux qui, après avoir trouvé ici leur Thabor, ont dû redescendre la colline et s'acheminer vers toutes les plages de la terre?

« *Cogita generationes singulas... Interroga majores tuos et dicent tibi* (Deut. XXXII, 7).

« Ils sont une légion, ces hommes magnanimes qui, dans la faim et la soif, dans les glaces du nord ou sous les feux des tropiques, dans des travaux et des peines sans nombre, dans des périls et des privations de toutes sortes, ont glorifié leur famille religieuse, ont reculé les frontières de l'Église et jeté des peuples entiers dans les bras de Jésus-Christ.

« A leur tête apparaissent les deux premiers Oblats qu'ait vus Notre-Dame de l'Osier, le P. GUIGUES et le P. VINCENS. Le premier passe des belles missions de Provence et du Dauphiné à un apostolat non moins fécond aux rives du Saint-Laurent et de l'Ottawa. Appelé par la confiance publique à devenir le premier évêque d'un diocèse vaste comme un empire, il s'y pose en civilisateur et en apôtre, admirablement secondé par des collaborateurs tels que les LAVERDOCHÈRE, les GARIN, les TABARET, les DELÉAGE, etc., tous enfants de l'Osier.

« Le second, au terme d'une vie apostolique merveilleusement remplie, après avoir été, vingt ans, l'honneur et l'âme de ce noviciat et de cette maison, après avoir enrichi de sa belle expérience les conseils de notre vénéré Fondateur et de notre second Père général, s'en va mourir au Canada, sous les yeux de Mgr GUIGUES, qui l'accompagne en pleurant à sa dernière demeure ; religieux éminent en doctrine, en éloquence et en piété, vraiment aimé de Dieu et des hommes, et dont le souvenir demeure impérissable dans la Congrégation.

« Que d'autres noms à citer! Bornons-nous à quelques-uns : Mgr FARAUD, premier vicaire apostolique du Mac-

kenzie. Et ce P. Grollier, que nous plaisantions au noviciat sur ses allures citadines, et qui, conduit par l'obéissance au milieu des grands lacs du Nord-Ouest américain, y déploya une âme de héros. Dévoré de zèle, insatiable de conquêtes, il porte, le premier, l'Évangile à un grand nombre de tribus barbares. Il plante partout la croix et fonde la plupart des missions que nos Pères desservent aujourd'hui. Ardent à conserver les sauvages qu'il a baptisés, il donne, au prix de fatigues inouïes, la chasse aux ministres protestants qui veulent les lui ravir. Personne n'a mieux reproduit ce portrait que nos saintes Règles tracent du parfait missionnaire : *Zelo zelati ut parati sint impendere opes, dotes, vitæ otia, vitam ipsam amori Domini nostri Jesu-Christi, utilitati Ecclesiæ et sanctificationi fratrum suorum.* Son cri de guerre était : *En avant!* Il s'avança dans le Nord jusque par delà le cercle polaire, et je puis dire qu'il ne s'arrêta que lorsque la terre lui manqua. Arrivé à l'endroit qu'il baptisa du doux nom de *Notre-Dame de Bonne-Espérance*, il y planta sa dernière croix, aux bords du grand fleuve Mackenzie, non loin de la mer Glaciale. C'est de là que Dieu allait l'appeler à la récompense. Son apostolat avait duré douze ans, comme celui de saint François-Xavier, avec qui il a tant d'autres rapports. Près de succomber sous le poids de ses travaux et de ses infirmités, il disait au P. Seguin, son compagnon, sorti aussi de ce noviciat : « Mon père, je mourrai content main-« tenant que j'ai vu l'étendard de Notre-Seigneur élevé « jusqu'aux extrémités de la terre... Oh! oui, je suis « content ! »

« Et comme le P. Seguin lui confiait son intention de l'inhumer au lieu où devait plus tard s'élever l'église de la Mission : « Non, non, répondit le généreux mourant, « enterrez-moi avec les sauvages, entre les deux der-

« niers qui sont morts, le visage tourné vers la croix. »

« Son désir a été satisfait. Peut-on concevoir quelque chose de plus beau et de plus grand?

« Je pourrais en dire autant du doux et saint P. Légeard, qui a été, dans une si parfaite mesure, le sel de la terre, la lumière du monde et la fidèle image du Bon Pasteur dans la région de l'île à la Crosse.

« Saluons, en France, le P. Charles Baret, ce charmant esprit qui portait partout la distinction et la joie ; cet artiste délicat dont les inspirations poétiques et musicales font encore le charme de nos fêtes de famille.

« Et cet angélique François-Marie Camper, notre Louis de Gonzague à nous, qui s'est épanoui comme un lis ici même, dans ce béni sanctuaire. Son souvenir embaume la Congrégation, et offre un parfait modèle à nos novices et à nos scolastiques.

« La liste serait longue si nous avions le désir de la faire complète. Nous aimerions à nous arrêter devant des religieux tels que les PP., Bellon (François), Rambert, Guinet, Audruger, de l'Hermite, Merlin, Duclos, Hidien, Sabon, Martignat, etc., pour ne parler que des défunts.

« Et cette belle série de maîtres des novices, les PP. Vincens, Santoni, Richard, Vandenberghe, Roullet, Bernel ! Donnons une mention spéciale à ce dernier, à ce gracieux historien de Notre-Dame de l'Osier, qui, parmi ses multiples occupations, trouvait des loisirs pour faire revivre les pieuses traditions du pèlerinage et rappeler les merveilles des grâces opérées par la très sainte Vierge.

« *Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua* (Eccl. xliv, 1).

« Oublierai-je nos Frères convers, ces fidèles et généreux compagnons de notre apostolat, qui, dans toutes

nos maisons de l'Europe et de l'étranger, partagent nos bonnes et nos mauvaises fortunes, allègent nos soucis et nous édifient par des vertus souvent héroïques? Tels ont été, par exemple, le F. Bernard, parmi les Cafres; les FF. de Stephanis et Conway, à Jaffna; le F. Alexis, au Mackenzie; le F. Pierre Métiffiot, en Corse; le F. Gaspard Jeanin, en Colombie, et son compagnon de noviciat, le doux et si dévoué F. Martel, mort à Talence; et tant d'autres. Ils ont vécu humbles et laborieux; ils sont morts pleins de mérites, et les populations qu'ils ont édifiées honorent aujourd'hui leur mémoire presque à l'égal de celle des saints.

« *Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua.*

« Et que dire des vivants? Me permettrai-je de vous louer en face, vous qui êtes ici, mes Révérends Pères? Votre modestie s'en offenserait. J'en laisse le soin à vos œuvres. Je les interroge, et que me répondent-elles? *Cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur* (Math. xi, 5).

« Qu'ajouter à cet éloge? Ne puis-je pas dire de vous ce que la sainte Écriture dit du grand prêtre Simon, fils d'Onias : *Qui curavit gentem suam et liberavit eam a perditione; qui prævaluit amplificare civitatem; quasi ignis effulgens, et thus ardens in igne*, semblable à une flamme débordante et à un encens toujours fumant dans un feu de ferveur soigneusement entretenu.

« *Quasi vas auri solidum, ornatum omni lapide pretioso* (Eccl, l. 4).

« Ce vase d'or solide nous présente un beau symbole de vos noces d'or, mes très chers et vénérables Pères, qui célébrez votre jubilé cinquantenaire de religion.

« Et dans ce même vase orné de pierres précieuses,

j'aime à trouver un autre symbole, celui des noces de diamant célébrées par le noble vieillard qui représente au milieu de nous les premières origines de notre Institut. Je puis parler de lui à mon aise, il ne m'entend pas. Quatre-vingt-dix ans d'une admirable vie chrétienne et soixante-dix ans d'une vie religieuse ornée de toutes les vertus, ne sont-ce pas des perles précieuses décorant un vase d'or solide?

« Aux vives lumières de la foi qui nous éclairent en ce précieux moment et en ce saint lieu, tout s'agrandit, tout prend des proportions divines. Notre vocation nous apparaît plus belle; nous voyons mieux les bienfaits de Dieu; et en vous, mes Pères, qui êtes nos aînés et nos modèles, nous honorons avec plus d'allégresse des « semeurs de l'éternité », des « docteurs de la piété », les « sauveurs du monde », les « portes par lesquelles les « peuples entrent dans la cité céleste », « les vicaires et « les représentants de l'amour de Jésus-Christ pour les « âmes » (1).

« Ah! que Dieu vous garde longtemps encore à ces nobles ministères, que vous remplissez si noblement. Qu'il vous garde à la vénération et à l'amour des membres de notre famille religieuse. Soyez longtemps encore les maîtres de la doctrine et de la parole, l'honneur de la Congrégation, la consolation de vos supérieurs, la lumière et la joie de vos communautés... et les anges diront de vous : *Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua.*

« Il est temps de finir ce trop long discours. Jeunes gens qui m'écoutez, Novices et jeunes Profès, retenez

(1) *Satores æternitatis* (saint Hilaire). — *Doctores pietatis* (saint Chrysostome). — *Salvatores mundi* (saint Jérôme). — *Januæ populis civitatis æternæ* (saint Prosper). — *Amoris sui vicarios* (saint Ambroise).

les enseignements que cette fête vous apporte. Vous venez de voir ce que le noviciat a produit depuis cinquante ans et la place glorieuse que le nom de Notre-Dame de l'Osier a prise dans le monde chrétien. Soyez dignes de vos aînés, et, plantés comme eux dans une terre qui a vu germer tant de saints, montrez que cette terre n'a rien perdu de sa fécondité. Qu'on ne puisse jamais dire d'aucun de vous : *Ut quid terram occupat?* Pourquoi occupe-t-il inutilement une si bonne terre? Croissez, grandissez, épanouissez-vous comme le lis ; répandez la bonne odeur de Jésus-Christ, et que votre vie se déploie en vertus et en bonnes œuvres, pour la plus grande gloire de Dieu et pour l'honneur de la Congrégation et de cette maison. Ainsi soit-il. »

Alors commence la rénovation des vœux. Un à un, à la suite du R. P. Martin, les cinq premiers Novices prononcent la formule d'oblation ; puis quatre Novices font leurs vœux d'un an : ce sont les FF. Basile, Salieto, Trébuchet et Linguéglia. Enfin, tous les Pères ensemble, et, après eux, les Frères convers, renouvellent leurs vœux.

Notre-Seigneur n'a plus qu'à nous bénir!

Il est rentré dans son tabernacle, et nous, au chant du *Magnificat*, le cœur profondément ému, nous suivons la croix qui s'avance sous les guirlandes du cloître. La procession s'arrête quand Monseigneur est sorti de la chapelle ; c'est le signal de l'accolade fraternelle. Quel spectacle que cette confusion de tous les âges, de toutes les dignités, de toutes les conditions! Évêque, assistant général, provincial, supérieurs, vieillards, jeunes gens, pères, novices, frères convers, tous s'embrassant indistinctement et avec une égale effusion! L'âme de notre bien-aimé Fondateur a dû passer dans nos rangs et redire dans un transport de bonheur : la charité! la charité! la charité!

Séance littéraire polyglotte.

9 h. 45. Ceux qui ont habité l'Osier connaissent, pour l'avoir arpenté dans tous les sens, le corridor du premier étage. Il se prête avec une extrême facilité à toutes les combinaisons. Salle de récréation jusqu'à ces derniers temps, le voici transformé en salle de séances, grâce à des tentures fort primitives qui le coupent au milieu.

Vers l'angle que forme notre salle improvisée avec le couloir de l'aile droite, se dresse une petite estrade au-dessus de laquelle s'entre-croisent encore guirlandes et couronnes ; *on en a mis partout.*

Placez, entre l'estrade et la *tapisserie*, un rang de fauteuils et plusieurs rangées de chaises ; dans l'espace libre du côté de la fenêtre, mettez un harmonium que tiendra notre organiste, le R. P. Armand, et un pupitre pour notre maître de chœur, le R. P. Guyon-Vernier. Groupez maintenant les Novices autour du pupitre et de l'harmonium ; laissez chacun prendre sa place aux fauteuils et aux chaises, et vous n'aurez plus qu'à entendre, non sans plaisir, nos artistes, nos orateurs et nos poètes.

L'harmonium prélude à l'exécution d'une cantate composée par le R. P. Lantoin, sur un rhythme musical emprunté aux « larmes du Christ » de Concone.

Nos artistes y célèbrent tour à tour le noviciat, nos Évêques, les premiers Novices, les Supérieurs et « les Frères au tombeau descendus », redisant après chaque couplet :

A ton amour, Vierge fidèle,
Gloire aujourd'hui, gloire à jamais!
Gloire en ce jour qui nous rappelle
Un demi-siècle de bienfaits !

Le noviciat chanté, le R. P. Supérieur va en faire

l'historique, historique complet, rapide et très intéressant. Mais, avant de commencer, il nous lit le passage suivant d'une lettre que lui a adressée le R. P. Supérieur général :

« Je regrette vivement de ne pouvoir assister à la fête de famille que vous allez célébrer à l'Osier. C'est une bien grande privation que le bon Dieu m'impose. Je serai avec vous par l'esprit et par le cœur. Que le Seigneur daigne bénir ce cher noviciat ! »

Faut-il redire dans quelle large mesure ces regrets sont partagés, et avec quelle reconnaissance est acceptée cette bénédiction?

HISTORIQUE DU NOVICIAT.

Le 25 mars 1649, au hameau des Plantées, le sang miraculeux, jaillissant des branches d'un osier, marque le futur emplacement de notre cher noviciat. Là, de jeunes apôtres viendront un jour puiser la force de voler à la conquête des âmes, au prix de n'importe quel sacrifice, et même, s'il le faut, au prix de leur sang.

Sept ans plus tard, notre Mère Immaculée apparaît elle-même. Elle nous dit, en convertissant Port-Combet : « Ne négligez pas la source de grâces que Dieu vous a ouverte dans sa miséricorde. Que vos prières soient ferventes et vous recevrez du ciel d'innombrables faveurs. » Pourquoi ne serait-il pas permis de voir pour nous dans ces paroles le plus heureux des présages?

Un siècle et demi se passe, un siècle et demi de prodiges. Marie guérit en même temps les âmes et les corps. Malheureusement, à l'Osier comme ailleurs, la Révolution laisse des traces sacrilèges, et lorsqu'en mars 1834, sous l'épiscopat de Mgr Philibert de Bruillard, M. le chanoine Dupuy et le R. P. Dassy viennent s'y installer

au nom de la Congrégation, ils n'y trouvent que des ruines matérielles et morales. A force de dévouement, d'abnégation, de zèle, en un mot de véritable esprit religieux, nos Pères répareront les unes et les autres.

Le 8 septembre 1834, il y a foule à l'Osier ; mais la fête est exclusivement mondaine. On s'amuse, on danse, on folâtre ; à peine trois ou quatre personnes étrangères demandent à se confesser, à peine vingt font la sainte Communion. Il en sera ainsi pendant quelques années encore ; mais, dès 1839, on verra, en pareil jour, de sept à huit cents personnes passer du tribunal de la Pénitence au festin des anges. Bientôt la vieille chapelle tombera pour faire place à la magnifique église que nous voyons aujourd'hui, et la maison, trop petite pour servir d'asile aux membres d'une famille qui grandit chaque jour, montera d'un étage.

A deux reprises déjà, en 1835 et en 1836, Mgr de Mazenod était venu visiter ses enfants de l'Osier. Le calme et la solitude qu'on trouve sur notre plateau, l'atmosphère de piété qu'on y respire, et sûrement aussi une bonne inspiration du cœur de Marie, le décident à placer ici le noviciat de la Congrégation. En octobre 1840, il fait aménager la maison de manière que les deux ailes du premier étage (alors elles ne s'élevaient pas plus haut) puissent recevoir les Benjamins de son cœur. En même temps, la Providence prépare le premier Novice, qui, après avoir été le missionnaire infatigable, le supérieur de cette maison, le provincial du Nord, est encore, en ce jour, l'âme de notre fête jubilaire. Elle prépare aussi le premier maître des Novices, dont la mort tragique, en 1863, devait être un vrai désastre pour notre famille religieuse. Son éloge n'est pas à faire quand on sait qu'en apprenant cette fatale nouvelle, notre T. R. P. Général

éclate en sanglots et demeure plusieurs jours sans pouvoir sécher ses larmes.

L'abbé Burfin était vicaire à Grenoble. Le R. P. Vincens, dans ses courses apostoliques, avait distingué ce jeune prêtre, à l'esprit si vif, au cœur si bon, au zèle si désintéressé. Plus d'une fois il lui avait adressé la parole du maître : *Veni, sequere me;* mais l'abbé ne se rendait pas. Un jour, pour en finir avec ces sollicitations réitérées : « Je n'ai pas confiance en votre noviciat de Marseille, répliqua-t-il; je vous conseille, dans l'intérêt de votre Congrégation, de le mettre dans le diocèse de Grenoble, où vous aurez plus de vocations, et d'être vous-même le maître des Novices. Autrement n'en parlons plus; c'est une condition *sine qua non.* »

Cet ultimatum arriva-t-il avant la décision prise par Mgr de Mazenod, dont nous avons parlé plus haut? Certainement, dit le R. P. Burfin. Le fait est que, quelques mois plus tard, le 17 février 1841, le noviciat était inauguré à Notre-Dame de l'Osier. On y voyait, à leur poste respectif, le R. P. Vincens et le spirituel abbé Burfin. Dans le courant de l'année arrivèrent de nombreuses recrues, parmi lesquelles les RR. PP. Chevalier, Blanchet, Santoni, Garin, Nicolas, Brunet (Auguste), tous remarquables par leur science, leurs vertus, leur dévouement, leur amour de la famille.

Vénérables aînés, nous remercions Dieu de vous avoir longtemps conservés à notre estime et à notre affection; nous nous efforcerons, nous, vos jeunes frères, de marcher dans la voie que vous avez tracée, afin qu'à notre tour nous puissions dire à ceux qui viendront après nous : « Pour la gloire de la Congrégation, imitez-nous, comme nous avons imité nos devanciers. »

Nommer tous les Pères et Frères qui, dès lors, vinrent

à l'Osier se former à la vie religieuse et apostolique, serait non moins long que fastidieux. Nous constaterons simplement, d'après les registres des prises d'habit, les hausses et les baisses les plus importantes. Jusqu'en 1851, ces registres gardent le silence; nous le garderons avec eux. Toutefois, ces dix premières années durent être déjà bien florissantes, puisqu'en 1851, nous comptons 31 prises d'habit, 47 en 1852, et 54 en 1853. Peu à peu, et d'une manière assez régulière, ce nombre diminue jusqu'en 1869, où nous ne trouvons que 10 prises d'habit. De 1869 à 1881, elles varient entre 10 et 20. Il n'y en a que 8 en 1882, pas davantage en 1883. Elles augmentent sensiblement les années suivantes et atteignent, en 1891, le chiffre de 28. Puissent-elles augmenter toujours et nous obliger bientôt à bâtir un noviciat plus vaste et plus commode! Personne ne se plaint; mais tous constatent que, si les appartements du deuxième étage sont bien exigus, ils renferment cependant beaucoup de froid en hiver et beaucoup de chaleur en été.

Les maîtres des Novices qui se sont succédé à Notre-Dame de l'Osier sont les PP. Vincens, Santoni, Richard, Vandenberghe, Roullet, Berne, Gandar, Guillon, Le Cunff et Durif. Tous ont un droit très légitime à notre reconnaissance. Dieu sait que nous ne la leur marchandons pas. Au nom de tous les Novices présents et futurs, en union avec tous nos supérieurs, nous leur adressons le plus sincère des mercis, que nous accompagnons de nos plus ferventes prières, afin que ce merci religieux s'en aille réjouir et ceux qui vivent encore et ceux qui ne sont plus.

Parlerons-nous des principaux épisodes auxquels les novices ont plus ou moins été mêlés? Au risque d'en oublier un grand nombre qui ne se trouvent guère que dans la mémoire de ceux qui en furent les auteurs ou

les témoins, en voici plusieurs que les registres ont consignés.

Le 10 juin 1843, c'est l'inauguration de la Vierge du jardin. Le R. P. Guigues, supérieur de la communauté et futur évêque d'Ottawa bénit et consacre la statue, prononce une élégante et suave allocution que les Novices tiennent à encadrer de cantiques admirablement exécutés. On lisait pour la première fois, avec bonheur et confiance, ce vers latin gravé sur le piédestal et répété maintes fois depuis par toutes les générations d'Oblats : *Cui nomen dederas, cui cor, sobolem aspice præsens.* C'est là que, désormais, le jour de son oblation perpétuelle, le nouvel enfant de la famille s'en ira déposer une couronne de fleurs pour attester la victoire complète de Marie sur son cœur d'Oblat.

Le 20 du même mois, le R. P. Casimir Aubert, ancien maître des Novices à Marseille, arrive d'Angleterre à Notre-Dame de l'Osier. Au récit de la fondation d'une nouvelle maison au milieu des anglicans, du bien qui s'est déjà opéré par son ministère et de celui qui se prépare, tous les cœurs, parmi les Novices, sont électrisés; tous désirent l'accompagner pour partager ses travaux et ses conquêtes. Preuve qu'alors comme aujourd'hui les Novices n'avaient qu'une ambition : voler à la conquête des âmes les plus abandonnées.

Dans le cours de l'année 1846, le R. P. Léonard, de notre maison de Montréal, est chargé, par notre vénéré Fondateur, de visiter les séminaires de France et des pays circonvoisins, pour susciter des vocations en faveur de notre Institut. Partout son passage produit une profonde impression. Dès l'année suivante, grâce à cette tournée de propagande, le noviciat de Notre-Dame de l'Osier atteint le chiffre de 52 sujets. Aussi le local devenant insuffisant, Mgr de Mazenod détache-t-il cette

année-là même une petite colonie qu'il envoie, sous la direction du R. P. Santoni, fonder le noviciat de Nancy.

En 1848, la révolution de Février amène de vives alertes dans notre cher noviciat. Un jour, une masse d'hommes exaltés par les idées révolutionnaires arrivent de Vinay et ne cachent pas leurs desseins, fort peu rassurants. Ils s'avancent en tumulte vers la grande porte et sonnent vigoureusement. Le R. F. Burfin arrive au moment où la porte vient de s'ouvrir. « Entrez donc, mes bons amis, leur dit-il en riant ; il ne fait pas si bon dehors ! » A peine entrés, le chef de la bande aborde le Père, le chapeau à la main, et lui dit : « Nous allons chanter : Vive la République ! — Certainement, répond celui-ci ; mais à la condition que vous chanterez auparavant : Vive la liberté ! — Oh ! oui, oui. — Eh bien ! comme ce sont les curés qui entonnent, je vais commencer ; écoutez bien : Vive la liberté... de dormir ! Vous ne pensez pas, mon bon ami, qu'ici il y en a au moins quarante qui ont la tête sur leurs chevets, et vous avez trop de bon sens, vous êtes trop honnête, pour vouloir troubler leur sommeil et déranger toute la maison. Disons donc tout de bon : Vive la République ! Et, pour qu'elle vive longtemps, nous allons boire à sa santé. » Et le Père trinque avec tous ces exaltés, qui n'en finissent pas de lui toucher la main. La séance avait duré tout au plus dix minutes.

En sortant, tous se découvrent, et, arrivés sur la place, ils se mettent à crier : « Vivent les missionnaires ! »

Puis après, quelques-uns reviennent comme délégués des républicains de Vinay, mais dans des intentions toutes pacifiques. Ils manifestent leur désir d'appeler la bénédiction de Dieu sur la République, en faisant célé-

brer à Notre-Dame de l'Osier une messe solennelle, qui serait suivie d'un banquet patriotique sur la place de l'Église. Le R. P. Vincens, supérieur, accueillit ce vœu avec empressement, et, le dimanche suivant, la messe demandée fut chantée avec la plus grande solennité possible. Le R. P. Vincens lui-même officia, et tous les Novices, dont plusieurs avaient des voix magnifiques, firent les frais du chant et des cérémonies. Le R. P. Vincens prit la parole après l'évangile, avec son éloquence accoutumée. Le banquet vint ensuite; tout se passa dans l'ordre le plus parfait et nos braves républicains se retirèrent enchantés.

Le 14 août 1849, Mgr de Mazenod cause à nos chers Novices la plus douce comme la plus inespérée des surprises. Rien d'émouvant comme la scène de son apparition au milieu de la communauté. On achevait les grâces après dîner, lorsqu'un personnage à la taille majestueuse, encore inconnu du plus grand nombre des novices, pénètre soudain dans le réfectoire. Il le parcourt à grandes enjambées, promenant à droite et à gauche des sourires radieux. Le R. P. Vincens, qui était encore tourné vers le crucifix, fait un mouvement de tête pour voir la cause de ce bruit insolite et reconnaît Monseigneur. Instantanément, il tombe à genoux pour demander sa bénédiction, et tous de suivre son exemple. Le père de famille bénit ses enfants, puis leur ouvre ses bras et son cœur. Chacun vient s'y jeter avec une émotion facile à comprendre.

Heureux Novices qui avez connu un si bon Père!

En septembre 1856, le R. P. Guinet prend avec lui trois Novices de l'Osier et s'en va rouvrir le noviciat de Nancy, fermé depuis la révolution de 1848.

Les plus belles fêtes extérieures dont le noviciat ait été témoin depuis cinquante ans à Notre-Dame de l'Osier

sont évidemment celles de 1856 : deuxième centenaire de l'apparition de la très sainte Vierge à Port-Combet, bénédiction de la statue de la tour de Bon-Rencontre, et celles de 1873 : consécration de la nouvelle église et couronnement de la Vierge de l'Osier.

Ces fêtes ont été décrites par nos Annales, nous n'y reviendrons pas. Elles n'ont, d'ailleurs, qu'un rapport très éloigné avec l'histoire du noviciat. Nous préférons nous arrêter à une question autrement intéressante.

Pourquoi et comment le noviciat est-il resté à Notre-Dame de l'Osier après les décrets de 1880? Écoutez la réponse du R. P. Lavillardière, alors supérieur de la maison (Annales de juin 1881).

Certes, il s'attendait, lui aussi, à l'honneur d'une exécution. Groupée dans cette chère salle du noviciat que la plupart des nôtres connaissent et aiment pour y avoir abrité leurs débuts religieux, notre belle et intéressante jeunesse se tenait prête, avec des témoins énergiques et dévoués. Nous avions d'abord eu la pensée de lui donner son mentor naturel, le R. P. Gandar ; mais, sur la remarque très judicieuse de Mᵉ Reboud, notre conseil, nous y avions heureusement renoncé. Je dis heureusement, car on n'eût certainement pas manqué, comme on l'a fait du reste, de rechercher le gîte du Père, que l'on n'aurait pas trouvé à l'étage des autres expulsés, et, par là même, nous découvrions nos chers néophytes. Nous étions, d'ailleurs, si persuadés que les Novices n'échapperaient pas, que leur dîner était sorti de la maison, dès dix heures du matin, avec l'un d'eux, le F. Bottini, de nationalité italienne. Lorsque les crocheteurs eurent forcé la porte des cellules donnant sur le grand corridor, ils prirent la route de l'étage du noviciat, laissant ainsi derrière eux quatre Pères, à l'extrémité opposée de ce même corridor, dans le couloir

transversal qui fait face au midi. Force nous fut bien alors de leur dire qu'ils se trompaient de route et de leur indiquer, en les faisant revenir sur leurs pas, les chambres des autres missionnaires. Fût-ce cette manœuvre si simple qui sauva le trésor du P. Maître, ou faut-il penser que les exécuteurs n'avaient pas d'ordre particulier? Il est, en effet, avéré que la liste de notre personnel, telle que la possédait l'administration, n'avait jamais fait mention des Novices. D'autre part, faut-il croire qu'ils ont voulu fermer les yeux? Ce qui prêterait à le penser, c'est qu'il est de notoriété que la canaille vomie par Vinay réclamait à grands cris, au dehors, les Novices et les Frères convers, en voyant se succéder les Pères de la maison. Et, de plus, avant l'envahissement, nous avions pu voir le sous-préfet et le commissaire de police Guérin se consulter en montrant du doigt l'étage spécial réservé au noviciat. Enfin, il n'est pas moins sûr qu'à la fin de la journée le sous-préfet manifestait son étonnement de n'avoir eu que si peu de monde à jeter à la porte. Tout cela est bien contradictoire. J'aime mieux prendre la chose de plus haut et dire que cette préservation inexplicable a été un peu et beaucoup, sinon exclusivement, le secret et l'œuvre du Sacré-Cœur. Nous lui avions promis plusieurs neuvaines de messes pour des requêtes qui toutes ont été exaucées au delà de nos espérances, et nous lui en avons sans retard exprimé notre très vive reconnaissance par l'envoi d'une humble pierre à sa chère basilique de Montmartre. Depuis lors, le noviciat n'a cessé de se recruter. La veille et l'avant-veille du jour fatal, il y avait eu prise d'habit et profession; et la grâce de Dieu soutenait visiblement ces chères âmes au milieu des perplexités bien naturelles de l'attente. Jamais nous n'avions vu les fronts plus souriants; ces jeunes conscrits désiraient voir le feu ainsi

que de vieux soldats. Daigne la douce Vierge de l'Osier continuer ce miracle, qui est bien aussi sans doute son fait maternel, et les garder en accroissant leur nombre !

A partir du jour de l'expulsion, les Novices cessèrent d'assister aux offices de la paroisse. On ne voulait pas, en les produisant en si grand nombre, paraître provoquer l'autorité. Ils étaient censés expulsés et, par conséquent, partis. On suspendit même, pendant plusieurs années, la récitation de l'office en chœur, à la chapelle intérieure, de crainte de trop attirer l'attention de nos adversaires. Malgré toutes ces précautions, nous avons été sûrement plus d'une fois dénoncés à la sous-préfecture. Mais, grâce à la Vierge de l'Osier, grâce aux bonnes dispositions et à la sagesse de M. Foity, notre maire, les Novices comme les Pères ont pu rester chez eux et continuer en paix l'œuvre du bon Dieu. Que le ciel récompense tous ceux qui nous ont rendu service, et particulièrement M. Foity ! Que Notre-Dame de l'Osier soit de plus en plus connue et aimée en retour de tant de faveurs !

Pendant ce demi-siècle, quatre pontifes se sont succédé sur le siège de saint Hugues : NN. SS. Philibert de Bruillard, Ginoulhiac, Paulinier et Fava. Tous n'ont eu que des sympathies pour l'œuvre du noviciat ; tous nous ont accordé de la meilleure grâce du monde les faveurs que nous avons eu l'occasion de leur demander. C'est une nouvelle dette que nous tâcherons d'acquitter de notre mieux avec la monnaie de nos prières envers Dieu et de notre piété filiale envers l'autorité diocésaine.

Dans l'espace de cinquante ans, trois Novices sont morts à Notre-Dame de l'Osier, pendant leur année de probation : les FF. Seurin (1862), Chaténier (1881) et Pillon (1885). Ce sont trois saints de plus au Paradis,

et nul doute qu'ils ne nous assistent de leur continuelle protection.

A l'heure présente, nous qui sommes ici, nous n'avons qu'à ouvrir les yeux pour savoir ce qu'est devenue la famille inaugurée dans cette maison par les PP. Burfin, Chevalier, Nicolas, etc. Ceux qui sont au loin n'ont qu'à lire la page due à la plume du R. P. Lavillardière dans nos Annales de décembre 1887. Rien n'est à changer, pas même le nombre, qui était alors, comme aujourd'hui, d'une vingtaine. Je cite textuellement :

« Notre bruyante et fraîche phalange, sans parler du côté mystique qui relève du P. Maître, paraît prendre à cœur de perpétuer sans défaillance la devise bien connue de tous les novices de l'univers : *Animal risibile ;* quelles clameurs et quels ébats ! *Rumpens vitrum ;* que de verres de lampes, que de vitres livrées à des éclats d'un autre genre, au grand désespoir du F. Pierre, qui y prend maints courants d'air ! *Fundens oleum ;* que de larges taches d'huile sur les parquets ! *Frangens linum ;* que de soutanes en pièces, sans pitié pour le pauvre Frère tailleur, obligé de raccommoder le lendemain ce qu'il avait arrangé la veille ! *Et nunquam ad quæstionem respondens ;* ah ! pour le coup, la devise est menteuse ! Interrogez-les sur quoi que ce soit, je vous jure qu'ils ne seront point embarrassés. Puis, quel superbe appétit ! Qu'on le demande à nos bons Frères convers, qui suffisent à peine au service du jardinage, de la cuisine, de la manutention, pour ces bataillons aux dents de fer, à l'estomac d'acier ! Mangez et croissez, chère et intéressante jeunesse ; riez, ébattez-vous ; brisez même quelques verres, à défaut de lances ; déchirez-vous quelquefois, un peu moins pourtant ; passez gaiement et sans soucis la plus belle partie de votre vie ; mais, par-dessus tout, profitez de ce temps de semailles qui ne revient plus ;

enfants pour la plupart, devenez des hommes par le sérieux et l'énergie du caractère ; il en faut aujourd'hui plus que jamais. N'êtes-vous pas tout notre espoir ? N'êtes-vous pas toute notre affection ? Et l'on voudrait si parfaits ceux que l'on aime ! Si nous pouvions, nous autres, redevenir ce que vous êtes ? Si vous saviez, vous, ce qu'il faudrait avoir été pour être ce que nous devrions être ! Que la Vierge vous garde ! Qu'elle élargisse encore vos rangs, et surtout qu'elle en fasse des rangs d'élite ! »

Vous venez d'admirer, chers Novices, votre portrait tracé par la main d'un artiste ; vous avez entendu les conseils et les vœux d'un habile praticien ; vous réaliserez, nous l'espérons, les uns et les autres.

Et maintenant, il ne vous reste plus qu'à ouvrir votre cœur et à faire monter vers le ciel le cri de la reconnaissance.

Action de grâces à Dieu et à Marie, notre Immaculée Mère, qui ont ouvert à l'Osier une source abondante de faveurs surnaturelles pour notre chère Congrégation.

Action de grâces à notre très révérend et bien-aimé Père Général, qui a bien voulu encourager et bénir cette réunion de famille. Ne pouvant la présider lui-même, à cause de son triste état de santé, il nous a envoyé son premier Assistant. En vous remerciant vous-même, Révérend Père, nous vous prions d'être l'interprète de notre piété filiale auprès du chef de la famille. Nous savons qu'il ne vit que pour le bonheur de ses enfants ; dites-lui que ses enfants ne veulent vivre que pour la joie de leur Père, et qu'ils demandent à Dieu de le conserver encore très longtemps à leur affection.

Action de grâces à vous, Monseigneur, qui êtes devenu l'ange de Nice, après avoir été l'ange de Notre-Dame de l'Osier. En nous honorant aujourd'hui de votre auguste présence, vous vous rappelez (nous le savions déjà) que

les plus hautes dignités ecclésiastiques, loin d'effacer le titre d'Oblat, le font resplendir d'un plus vif éclat dans l'âme d'un ancien Novice.

Action de grâces au R. P. Provincial, l'organisateur de cette fête ; aux membres du conseil de la province du Midi ; aux RR. PP. Maîtres d'hier et d'aujourd'hui ; au saint patriarche de la Congrégation ici présent ; aux Novices de 1841 ; à tous les Pères et Frères de la maison et d'ailleurs, qui ont daigné prendre part à notre fête et à qui nous ne saurions mieux témoigeer notre gratitude qu'en répétant, à leur intention, le premier chant que nous ayons entendu dans ce pieux asile du noviciat : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*

Plusieurs fois, des applaudissements ont interrompu l'intéressant narrateur ; mais un passage surtout a été fortement souligné par l'auditoire : c'est celui où le R. P. Supérieur exprime le vœu de voir bâtir un jour un noviciat plus vaste et plus commode.

A ce récit, qui fait revivre, sous la main bénissante de Marie, tout un passé de modestes grandeurs, le cœur se reprend à une plus ferme confiance et il s'indigne en même temps contre lui-même d'aimer si peu le bon Dieu, la bonne Mère et la Congrégation.

Alors éclate l'*Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !* comme un chant de victoire, un cri d'espérance et un hymne à la charité. Oh oui ! qu'il est bon d'être Oblat !

Debout ! Un télégramme vient d'arriver de Rome : *Saint-Père bénit Oblats présents noviciat.* Et nous nous inclinons avec bonheur sous cette bénédiction qui met le comble à nos vœux et aux charmes de la fête. Léon XIII connaît bien les Oblats, qu'il a plus d'une fois distingués parmi les lauréats de la science sacrée ; et les Oblats connaissent bien leur Père et lui sont dévoués sans mesure.

Après les choses du cœur, les choses de l'esprit, d'où le cœur néanmoins ne sera pas absent.

Honneur à vous, Père Mauran ! « Osco ! ! sieis un prouvençàù, vous, et dé la vieillo et buono souco (1). » Le R. P. Mauran parle admirablement la langue que parlait si bien Mgr de Mazenod, cette langue chaude et scintillante comme les rivages qui l'ont enfantée, et si bien placée pour emprunter à l'Italie son harmonie et sa douceur, à la France sa verve et sa clarté, à l'Espagne la majesté, la tendresse et la passion de ses accents. Témoin le chef-d'œuvre de Mistral... et, pour sa part, la charmante pièce du P. Mauran.

Li Noço d'or
dou nouviciat de Nosto Damo de l'Amarino (2)

Ah ! tout aro se descendi !
(*Paraulo de Monseigné* de Mazenod
quan ero tou pichounet.)

I

La lengo reino de nosto festo deu estre, aco' s' tou clar, la lengo prouvençalo... aquelo lengo couladisso et clarinello qu'a fa brusi si gai pieu-pieu sus lou brès de nosto congregacioun, nosto lengo claro coum'un rai de souleau, flourido coumo lis aubré de nosti jardins, vivo,

(1) Bravo! vous êtes un Provençal, vous, et de la vieille et bonne souche.

(2) LES NOCES D'OR DU NOVICIAT DE NOTRE-DAME DE L'OSIER.

Ah ! tout à l'heure, si je descends !
(*Paroles de Mgr* de Mazenod *enfant.*)

La langue reine de notre fête doit être, cela est clair, la langue provençale... Cette langue coulante et claire qui a bercé notre Congrégation... Notre langue lumineuse comme un rayon de soleil, fleurie comme les arbres de nos jardins, vive, légère et gracieuse

lesto é graciouso coum'uno conquihado, nosto amistadouso lengo qu'es la sorre einado de la grando, de la bello lengo naciounalo, la lengo franceso qué n'en sara pas jalouso, saup que sa sorre es bravo é braveto é qué iè prestara si riban et si beloio.

Aquelo lengo d'or que noste païré tant vénérablé é ben ama Foudatour manejavo em'un gaubi tria n'ero un de Prouvençaou eu !... é d'où gros grun... un Prouvençaou tout d'uno pèço !... vieu coume l'ambré, gai com'un pei, bon coumo lou pan, umblé é fier, simplé é noblé coumo soun simplé, coumo soun noblé, coumo soun umblé é fier li sant dé nosto Prouvenço, qu'an senti sus sa caro li poutoun d'où souleu é li gaùtas d'ou mistrau...

« Ah ! tout aro se descendi !... » s'escridavo de Mazenod encaro enfantounet.

Es descendu nosté païré ben ama... es descendu dins lou Campestré, a vist qu'é lis oubrié de mai en mai s'es clargissien é qué la meissoun deis amo de mai en mai s'espessissié è quasi degun per meissouna, quasi degun

comme une alouette,notre suave langue qui est la sœur aînée de la grande, de la belle langue nationale, la langue française, qui n'en sera pas jalouse, car elle sait que sa sœur est gentille et gentillette et qu'elle lui prêtera ses rubans et ses joyaux.

Cette langue d'or que notre Père tant vénérable et bien-aimé Fondateur maniait avec une habileté et une distinction si remarquables.

C'était un Provençal, celui-là!... et du gros grain... un Provençal tout d'une pièce... vif comme l'ambre, gai comme un pinson, bon comme le pain, humble et fier, simple et noble, comme sont simples, comme sont nobles, comme sont humbles et fiers les saints de notre Provence qui ont senti sur leur front et les baisers du soleil et les soufflets du mistral.

« Ah ! tout à l'heure, si je descends ! » s'écriait de Mazenod encore enfant.

Il est descendu, notre Père bien-aimé... Il est descendu dans la campagne. Il a vu que les rangs des ouvriers s'éclaircissaient et que la moisson des âmes devenait de plus en plus abondante, et presque

per garbega, quasi degun per fairé lei cauco, per draia lou boun gran évangéli.

« Ah ! tout aro se descendi... »

Es descendu coumo lou païré dé familio, a rampela, a rambaia lis oubrié.

Mai pécaïré !... aquesti eron d'apendris... sabien pas lou mestié dé meissounairé...

Lis a prés, lis a mena em'eu sus soun ièro per ié douna lou boun biais... Païrés Tempier, Suzano, Aubert, Courtès, san païré Albini, é vous païré Vincens que sias esta tant d'annado iou baïlé d'ièro d'aquesto meisoun é de la Prouvinço.

Vous autri touti qu'espinchas deilamoundaut nosto festo de famiho, es souto l'afflat de noste grand Capoulié que vous sias agroupa per aprendré lou sant mestié dé missiounari apoustouli.

II

Aquelo ièro mount'és aro ? Es eici dins lou rodé bénési de N. D. de l'Amarino. Es eici que l'a establido ia cinquante an, nosté sant Foundatour.

personne pour moissonner, lier les gerbes, fouler et vanner le bon grain évangélique. Ah ! tout à l'heure, si je descends !...

Donc, il est descendu ; comme le père de famille, il a battu le rappel, il a ramassé des ouvriers.

Mais, pechère ! Ceux-ci n'étaient que des apprentis. Ils ne savaient pas le métier de moissonneur.

Il les a pris, les a menés avec lui sur son aire pour leur donner le bon biais.

Pères Tempier, Suzanne, Aubert, Courtès, saint P. Albini, et vous P. Vincens, qui avez été si longtemps le chef de l'aire de cette maison et de cette province ;

Vous tous, en un mot, qui contemplez du haut du Ciel notre fête de famille, c'est sous le souffle de notre grand capitaine que vous vous êtes réunis pour apprendre le saint métier de missionnaire apostolique.

Cette aire, où est-elle maintenant ? Elle est ici dans ce coin béni

Oh ! quinto ièro de paradis !... Jesu, Maria, Jousé ! quinto ièro espetaclouso ! se n'iés cauca de garbo, se n'iés mounda de blad !

Sabés dé qu'és un'ièro vaautri qué m'entendés ?

Aqui ! ai ! ai ! ai ! fai uno caud que vous ensuco !... Aqui la pousso mesclado emé la paio, emé lou blad, soulevado per li fourco dé bos, enaussado per lou ventoulet... vous intro dins lis iué, vous intro dins lis auriho, vous intro dins la bouco, vous intro dins li narro, vous emborgno, vous fai tussi, esternuda... sias touti susarent, bagna, trempe coumo d'anedoun.

Ai ! ai ! ai ! que de peno ! Mai tamben qué benuranço quand la juncho es finido, de veiré aqueli mouloun rousset de beu blad que vous fan linguéto.

Em'aqueu blad de Dieu, lou riché, lou paouras pourran avé de pan é la Gleizo, d'oustio ounté s'estremara lou Dieu apichouni per lou reviscoulamen de la terro afamado.

É lou missiounairé, l'Oublat de l'Immaculado, estent

de Notre-Dame de l'Osier, c'est ici que l'a établie, il y a cinquante ans, notre saint Fondateur.

Oh ! quelle aire de paradis ! Jésus, Marie, Joseph ! Quelle aire admirable ! Que de gerbes on y a foulées, que de blé il s'y est vanné !

Savez-vous ce que c'est qu'une aire, vous qui m'écoutez ?

Là... Dieu ! Quelle chaleur qui vous entête ! Là, la poussière mêlée avec la paille et le blé, soulevée par des fourches de bois, agitée par le vent, la poussière vous entre dans les yeux, dans les oreilles, dans la bouche, dans les narines. Elle vous aveugle, vous fait tousser, éternuer... Vous êtes suants, mouillés, trempés comme de petits ânes.

Aïe ! aïe ! aïe ! Que de peine ! Mais aussi quel bonheur ineffable quand la journée est finie, de voir ces tas de blé roux comme l'or, de ce beau blé qui vous dit : « Mange-moi. »

Avec ce blé de Dieu, le riche et le pauvre pourront avoir du pain et l'Église des hosties, où viendra se cacher le Dieu anéanti pour le réconfort de la terre affamée.

Et le Missionnaire, l'Oblat de l'Immaculée étant passé maître, prendra de ce grain et s'en ira le jeter dans le sillon, au milieu des

passa mestié, prendra d'aqueu gran, s'en anara lou jita dins la régo, aù mitan di neblasso de l'Américo, aù mitan di sablas de l'Africo per ié fairé gréia de catouli.

III

Eh ben, ce qu'és uno ièro, l'es tamben lou nouviciat, aqueu gai é courous nouviciat de N.-D. de l'Amarino.

Desempiéi cinquanto an, li jouiné travaiairé de l'Evangeli, ié van apréné soun digné et sant mestié, souto lou gouver di païré Guigues, Santoni, Richard, Vandenberghe, Berne, Lecunff, Guillon, Hammonic ; é aro d'ou suaoù Païré Durif que draio tant ben équé fai de tant boun blad coumo si dévancié.

Oh ! que de péno ! Bono Maire dis Ange ! que de souci ! que de pensament !

Lou souleias, lou vent, la pousso de la tribulacioun é de la tentacioun nous en brounsi, uscla, rousti !...

Pauris aprendris ; n'aven agu d'estubado sus aquélo ièro d'ou nouviciat, ounté la paio dé contunio sé desséparo d'ou boun gran, sus aquélo ièro ounté li valent travaiadou sé mostron ço qué soun è fan verié ço qué tenon.

glaces de l'Amérique, au milieu des sables brûlants de l'Afrique pour y faire germer des catholiques.

Eh bien, le noviciat, ce gai et gracieux noviciat de Notre-Dame de l'Osier est aussi une aire.

Depuis cinquante ans, les jeunes ouvriers de l'Évangile y viennent apprendre leur noble et saint métier sous la direction des maîtres qui s'y sont succédé, des RR. PP. Guigues, Santoni, Richard, Vandenberghe, Berne, Lecunff, Hammonic, Guillon, et maintenant du doux Père Durif qui vanne et émonde, et fait de si bon blé comme ses prédécesseurs.

Oh ! que de peine ! Bonne Mère des Anges ! que de soucis ! que de préoccupations ! Le gros soleil, le vent, la poussière de la tribulation et de la tentation nous ont hâlés, brûlés, rôtis.

Pauvres apprentis ! Nous en avons eu des épreuves (enfumées) dans cette aire du noviciat où la paille se sépare continuellement du

Mai que d'un, coumo nosté bon païré, disien d'ou tems dis ièro d'ou nouviciat, disien dins sa dispacienci..·

« Ah ! tout aro se descendi !... »

E aquéli galoi et bravés aprendris an talamen ben travaia qué soun devengu de mestré, de Capoulié de la fiero meno... soun descendu !... An parti d'eici émé sa bono cargo de bon blad, d'aqueu blad de la scienci é de la vertu, qu'avieu acampa dins lou courrent de l'an.

Soun descendu !... an parti... sè soun escampiha dins l'univers entié... aqueu blad l'an séména en bono terro. Per lis un a fa d'un 30, d'un 60, d'un 100. E lis espigo an lassa li voulamé é li daïs dé meissounairé.

N'en sabès quaucaren vous, Mounségné l'Evesqué de Nizza la bella, de Nizza la blanca.

Voulias descendre, ana ben luen, é vaqui, l'oùbeissenço que vous a fa mounta aù reng di capoulié de la santo Gleizo. Car vosti vertu è vosti talent fasien coumo lou blad ; espigavon é granavon mai que lis autri.

bon grain, sur cette aire où les ouvriers vaillants montrent ce qu'ils sont et font voir ce qu'ils tiennent.

Mais combien, comme notre bon Père, qui disaient dans leur impatience, au temps des aires du noviciat :

« Ah ! tout à l'heure, si je descends ! »

Et ces joyeux et braves apprentis ont si bien travaillé qu'ils sont devenus des maîtres, des capitaines de fière race. Ils sont descendus ! Ils sont partis d'ici chacun avec sa bonne charge de bon blé, de ce blé de la science et de la vertu qu'ils avaient amassé dans le courant de l'année.

Ils sont descendus ! Ils sont partis ! Ils se sont dispersés dans le monde entier. Ce blé, ils l'ont semé en bonne terre. Pour les uns, il a fait 30, pour d'autres, 60, et d'autres, 100. Et les épis ont lassé les faucilles et la faux des moissonneurs.

Vous en savez quelque chose, vous, Monseigneur l'évêque de Nice la belle, de Nice la blanche ; vous vouliez descendre, aller bien loin, et voilà que l'obéissance vous a élevé au rang des capitaines de la sainte Église. Car vos vertus et vos talents, comme le blé, ont donné des épis et du grain plus que chez les autres.

Et vous, Père Soullier, qui tenez ici, dans cette compagnie

E vous, Païré Soulié, que ténés eici dins aquesto tant requisto coumpagno, la plaço de noste bon païré Generau è de Dieu meme, noste paire que nous farié tant gaù de veiré présida nosto festo, é qu'és lou gai é ufanous Booz de nostis ieros...

Diga li siouplet nostis regrets é nost'amour toujour fideu.

E vous, Païré Augier, vous qué ténés d'uno man tant séguro lou bastoun d'ou commandament, é que sias tant urous d'ousi parla vosto lengo meiralo.

Vous, Païré Burfin, que sias lou baïle deis nouvicis de N.-D. de l'Amarino é qué célébras aujourd'hui vostis noço d'or après uno vido tant atravalido !

Et vous, carissime Païré Micouraou, qu'avés dreissa nostis proumié pas dins lou camin de l'apoustoulat.

E vous enfin, toujour gai et galoi, Païré Martin, que sias dins vosto verdo vieiesso coum'un oulivié carga de frucho.

E vous, Païres Chivalier, Zirio, Tamburini, que vénés en aquest jour renouvela vosto jouinesso... vous autri tutti qu'avés culi, dins aquest rodé d'ou nouviciat, l'es-

choisie, la place de notre bon Père Général, qu'il nous eût été si agréable de voir présider notre fête, et qui est le joyeux et riche Booz de nos aires ;

Dites-lui, s'il vous plaît, nos regrets et notre amour toujours fidèle.

Et vous, Père Augier, vous qui tenez d'une main si sûre le sceptre du commandement, et qui êtes si heureux d'entendre parler votre langue maternelle ;

Vous, Père Burfin, qui êtes le premier des novices de Notre-Dame de l'Osier et qui célébrez aujourd'hui vos noces d'or après une vie si laborieuse et si bien remplie;

Et vous, bien cher Père Nicolas, qui avez dirigé nos premiers pas dans l'apostolat ;

Et vous enfin toujours gai et charmant Père Martin, qui ressemblez, dans votre verte vieillesse, à un olivier chargé de fruits;

Et vous, Pères Chevalier, Zirio, Tamburini, qui venez en ce jour de renouveler votre jeunesse ;

pigo de la vertu é d'ou zélé apoustouli, vous saludi é vous dise : longo mai ! iagué d'espigo a vosti garbo é dé garbo a vosto garbiero !

Poudés à quau n'en vou pourgi de bon pan blanc é goustous, ia que de vous veire per coumprénó que lou nouviciat de N.-D. de l'Amarino es stà uno ièro véritablo, ounté s'es amoulouna un blad de bono meno, ben draia, ben mounda... un blad miejouraù é Prouvençau... Tout ce que ven de Prouvenço porto la marco d'ou souléù.

Tout lou mounde sau que nosté proumié titré ero : *Missiounari de Prouvenço*. Es lou Sant Papo Leon XII que nous a bateja *Oublat de Mario Immaculado*.

Adoun mis frairés pregaren nosto bono Maïre, nouvelo Ruth, de descendre ello aussi dins lou campestré ounte se fai la meissoun deis amo é de reculi leis espigo qué toumboun deis man deis oubrié, e se voulés li diren :

Vous tous enfin qui avez cueilli dans ce coin du noviciat l'épi de la vertu et du zèle apostolique, je vous salue et je vous dis : Longues années ! Qu'il y ait des épis à vos gerbes et des gerbes à votre gerbier !

Vous pouvez, à qui le désire, fournir un bon pain blanc et savoureux. Il n'y a qu'à vous voir pour comprendre que le noviciat de Notre-Dame de l'Osier a été pour vous une aire véritable où vous avez amassé un blé excellent, bien vanné, bien émondé, un blé du Midi et provençal.

Tout ce qui vient du Midi porte la marque du soleil. Tous savent ici que notre premier titre était celui de *Missionnaires de Provence* et que c'est le Souverain Pontife Léon XII qui nous a baptisés *Oblats de Marie Immaculée*.

Donc, mes Frères, nous prierons notre bonne Mère de descendre, elle aussi, nouvelle Ruth, dans le champ où se fait la moisson des âmes et de recueillir les épis qui tombent de la main des ouvriers, et si vous le voulez, nous dirons :

Mari ! ô Vierg' Immaculado,
Tu qu'as bressa leis proumiés ans
De ta famiho, ô bénurado,
Amo la ben que t'amo tant.

Tis Oublat an pourta vers les isclos d'Asio,
Soun cor sempré valent coum a soun proumié jour.
Lou parfuman de fé, d'esper, de pouésio,
E clavelan dedins toun noum é nost' amour.

O Vierge, n'as culi d'espigau sus nost' iero
Noste beu Foudatour, lou bon Païre Albini
E touti nosti sant ensen lis a uni
E n'as fa per toun fieu uno richo garbiero.

D'aquelis espigau ufanous, bloundineu
Oh ! te n'eu preganvuei, levo n'en un pareu,
Au Papo mando lei é que lou Papo parlé,
Li métren sus l'autar touti dous é ben leu
Diren : Salut san Nicou, salut à vous sant Charle !

Ansin-siégué.

Osco ! Aco's ! ben parla !

Tous ont été charmés ; mais tous ont applaudi surtout lorsque le R. P. Mauran a formulé le vœu de voir un jour canoniser notre Fondateur et le P. Albini.

Marie ! ô Vierge Immaculée,
Toi qui berças les premiers ans
De ta famille bien-aimée,
Aime-nous bien, nous, tes enfants.

Tes Oblats ont porté jusqu'aux îles d'Asie
Un cœur toujours vaillant comme à son premier jour.
Dans ce cœur parfumé de foi, de poésie,
Nous enfermons joyeux ton nom et notre amour.

O Vierge, nombreux sont les épis que votre main a cueillis sur notre aire : Notre bien-aimé Fondateur, le saint Père Albini et tant d'autres dont vous avez fait à votre Fils une gerbe magnifique.

Parmi tous ces épis chargés de grains, choisissez-en deux au moins, nous vous en prions. Adressez-les au Pape, et que le Pape parle... Nous pourrons alors les placer sur l'autel et chanter : Salut saint Dominique, salut saint Charles !

Ainsi soit-il !

Les poésies.

Un jeune poète vient ensuite, avec la langue d'Horace et de Virgile, saluer dans le noviciat un berceau orné de gracieuses fleurs, dans le Novice une humble semence qui sera demain un arbre majestueux.

Iste, Pater, blandos fundent cunabula flores,
Parvum semen heri, sed modo nobilis arbor.

Plus loin, il célèbre la richesse des dons que son âme a trouvés dans cette solitude bienheureuse, asile d'une éternelle paix.

In me inopem pariter tecum, domus, omnia bona
Venerunt, etenim pax ibi semper adest.

A la suite de la langue latine, sa fille aînée doit trouver la première place. Elle est si douce et si gracieuse et si charmante, cette fille aînée, surtout quand elle chante les gloires du missionnaire, du noviciat et de la Vierge Immaculée.

Salve, o casa, che in questi dieci lustri
Formasti tanti eroi, e legioni
Ne spedisti, per tutte le regioni
Già si illustri!

Salve, altissima diva, aula divina!
. . . . . .
In procelloso mare arca secura,
Nostra Regina!

Tu ne proteggi; che giammai tra noi
Il tuo nome s'oblii; eh! il cielo aprire
Facci, perché possiamo ivi salire
Noi pur da eroi.

Les rives de l'Ibérie ont fait écho aux chants de la péninsule Italique, et célébré, dans la langue de Camoëns, l'Immaculée Conception :

Aurora de un nuevo dia
El cristiano te contempla extatico
Tu luz, a la noche umbria
La soledad quita y el panico,

Cual estrella matinal pura
A tu fulgor la bruma desparece ;
Los pajaros cantan con locura ;
Al hombre despierta y enternece.

Puis, nous passons du grave au doux, du sévère au plaisant. Un Novice gaulois, à qui, je vous assure, nos premiers ancêtres ont dû léguer une ample provision de sel,

Nous dit le règlement qui depuis cinquante ans,
Dans son flux et reflux, dirige les Novices.

Rien n'est oublié, ni le lever matinal :

Dès cinq heures sonnant, une cloche farouche,
L'été comme l'hiver, nous tire de la couche.

Ni le déjeuner traditionnel :

On attaque la soupe où le riz en détresse
Réclame un peu de lait sous le pain qui l'oppresse,
Et n'en nourrit que mieux...
... Et puis, temps solennels,
Ce sont, découvrons-nous, les travaux manuels !
Tous de prendre aussitôt la blouse légendaire
Qui fut noire, dit-on ; l'un, fier d'un balai neuf,
Soulève à tour de bras des flots de poussière ;
L'autre traînant un bois de ses crins déjà veuf,
Sur le sol raboteux, trahit sa longue marche
Par un tas de débris, pas à pas dispersés.

C'est le réfectoire où l'on trouve

Toujours même appétit, même saveur rustique,
Toujours même ragoût, abondant, substantiel,
Relevé maintenant d'un grain philosophique,
Qui ne vaut pas toujours, hélas ! un grain de sel.

Ce sont, enfin, les promenades où les novices

Courent à travers bois, un bâton à la main,
Prenant des raccourcis plus longs que le chemin.

Voilà qui est alerte et qui ne manque pas d'esprit ; les éclats de rire l'ont assez prouvé.

Que n'étiez-vous donc là, vous tous que nous avons vainement attendus? Vous eussiez de si bon cœur applaudi avec nous les Pères et les Frères qui ont fait si largement et si bien les frais de notre séance littéraire! Il a fallu nous contenter de vos lettres, que le R. P. Provincial nous a lues, et qui ont été pour nous la meilleure consolation de votre absence.

Elles nous ont dit les regrets et les vœux de tous : du R. P. Antoine, qui nous prêche d'exemple l'amour de la résidence; du R. P. Rey, provincial du Nord, qui, à deux pas de l'Osier, a dû subir un tourment tout aussi dur que celui de Tantale; du R. P. Mouchette, qui n'aura pas une aussi belle occasion de revenir à l'Osier, après trente ans d'absence; du R. P. Roux, d'Angers, qui aurait eu tant de joie à revoir cette maison bénie, dont il a été novice, missionnaire et supérieur; « ce sanctuaire bien-aimé, où il a vu placer sur le front de notre ravissante Mère le riche diadème qu'il était allé lui-même présenter à Pie IX » ; du R. P. Gandar, supérieur du scolasticat de Belgique, qui a passé près de seize ans à l'Osier, dont onze en qualité de maître des Novices, du R. P. Arnoux, un des premiers Novices de 1842-1843, retenu à Rock-Ferry par un travail écrasant, si loin de ses *frères de lait;* du R. P. Tatin, supérieur du scolasticat de Rome, des mains duquel nous aurions été si heureux de recevoir la bénédiction du Souverain Pontife.

N'oublions pas de signaler tout particulièrement les lettres qui nous sont venues des divers noviciats : celle du R. P. Boisramé, à Notre-Dame des Anges (Canada); celle du R. P. Favier, à Saint-Gerlach (Limbourg hollandais) ; et celle du R. P. Mac-Entyre, à Belmont-House

(Irlande). Elles nous apportent la pieuse et douce affection de nos jeunes Frères, qui, ce matin, se sont unis à nous dans une fervente communion d'actions de grâces.

Ainsi donc, si nous joignons à ces lettres les sentiments affectueux de tous les Oblats qui tiennent à l'Osier par le cœur, nous pouvons dire que, de tous les points du monde, convergent aujourd'hui vers l'Osier, comme des rayons ardents vers leur foyer, les regrets et les vœux.

Et n'est-ce pas un merveilleux concert, celui de toutes ces âmes vibrant à l'unisson, inspirées par le souffle de vie qui circule dans la Congrégation avec les dernières paroles de notre Père bien-aimé : La charité ! la charité ! la charité !

Mais, croyez-le bien, Frères absents, à l'Osier, on a un culte pour le souvenir ; il n'y a pas une pierre ici qui ne nous rappelle ceux qui sont partis. Prier pour eux, c'est pour nous plus que pour tout autre un devoir sacré et nous ne saurions y manquer.

A vous surtout, les privilégiés de la grâce divine ; à vous, les héros et les martyrs de l'apostolat, le meilleur de nos âmes, et c'est en votre honneur que la séance est terminée par le *Chant du départ des missionnaires :*

En nous quittant vous demeurez nos frères.
Pensez à nous devant Dieu chaque jour ;
Restons unis dans son divin amour.

Agapes fraternelles.

Si j'avais le pinceau d'un Raphaël, ou simplement le crayon d'un Greuze, quel délicieux tableau je ferais !

Un réfectoire dont les voûtes antiques ne perdent pas, malgré les décorations joyeuses, leur aspect de religieuse austérité. Au milieu, une grande table toute blanche,

sur laquelle se détachent trois bouquets de fleurs. Tout autour, d'autres tables destinées aux Novices et aux Frères convers. Des flots de lumière inondent la salle et font ressortir tous les détails du tableau.

Tout le monde est à sa place : Mgr Balain à la place d'honneur, ayant à ses côtés les RR. PP. Soullier et Augier; en face, le R. P. Martin et les *vétérans du noviciat*. Le R. P. Mauran, économe, est seul encore debout; il peut, sans fausse modestie comme sans vanité, promener autour de lui un regard satisfait. Il a fort bien conçu le service en unissant deux termes qui sont tentés de s'exclure mutuellement en pareille circonstance : la libéralité et la simplicité; et, à la cuisine, le F. Cohard et ses aides dévoués ont parfaitement exécuté le programme du P. Économe, sans compter avec la fatigue.

Regardez donc tous ces fronts, un rayon les illumine ; voyez ces sourires, cette libre, cordiale et paisible expansion de tous vers chacun et de chacun vers tous. Nos vieillards surtout, les rois du festin, comme ils sont beaux aujourd'hui ! Ne dirait-on pas que leurs cheveux blancs viennent de se transformer en auréoles? Et, au milieu d'eux, le R. P. Martin, dont la tête se redresse plus expressive que jamais sous le poids des ans qui lui fait courber les épaules ! *Fortunate senex!* ce sera lui qui, tout à l'heure, donnera la note joyeuse du festin.

Paroles du R. P. Célestin Augier, provincial du Midi.

Voilà tout d'abord la note spirituelle et magistrale. On se souviendra longtemps à l'Osier du toast porté par le R. P. Provincial.

« Monseigneur et bien-aimé Père,

« En daignant vous rendre au milieu de nous pour prendre part à nos joies de famille, vous les avez consi-

dérablement accrues, et vous nous avez donné un nouveau témoignage de cette constante et fraternelle sympathie qui saisit toutes les occasions pour s'affirmer hautement. Aussi, puis-je (sans blesser en rien l'épiderme de Votre Grandeur) dire ici cette parole qui est une vérité connue de nous tous : « Grattez un peu l'évêque de « Nice et vous retrouverez toujours l'Oblat, l'Oblat no- « blement simple et simplement bon, l'Oblat affectueux « et dévoué à ses frères et à sa famille religieuse qu'il « aime en servant l'Église avec distinction, et qu'il ho- « nore en l'aimant. »

« Votre présence nous rappelle ceux des nôtres qui, comme vous, Monseigneur, ont été, ici même, enfantés à la vie religieuse, et ont ensuite pris rang parmi les successeurs des Apôtres. Nous les saluons de loin, ces intrépides et infatigables ouvriers évangéliques, les Joli-vet, les Grandin, les Durieu, les Clut et les Mélizan, et nous leur disons : *Euge*, *Euge*, courage, illustres enfants de ce noviciat ; courage, conquérants de l'Évangile et vaillants pionniers de la vraie et seule civilisation qui puisse exister ici-bas !

« Qu'il nous soit permis de vous dire toute notre gratitude à vous, Révérend Père Soullier, premier Assistant général, spécialement chargé de cette province. Vous avez tenu à l'honneur de présider cette fête, et nous tenons à celui de vous dire un merci cordial et fraternel. Depuis de longues années, la confiance des Chapitres généraux vous a assigné le second rang parmi nous, et c'est aussi la place qui vous est faite dans nos cœurs par la reconnaissance et l'amour. Nous aurions été infiniment heureux de vous voir assis à côté de notre très révérend et bien-aimé Supérieur général. Hélas ! l'état de sa santé ne lui a pas permis de venir jusqu'à nous. Mais nous le savons présent d'esprit et de cœur ; et nous

vous prions de lui présenter, avec l'expression de nos regrets, nos sentiments de filiale et inébranlable affection.

« Merci, enfin, à vous tous, anciens supérieurs et anciens maîtres des Novices de Notre-Dame de l'Osier ! Vous avez bien voulu vous grouper autour de nos anciens, auprès des Novices d'il y a cinquante ans et auprès des Novices d'aujourd'hui, comme pour déclarer tout haut que, dans la famille des Oblats, les aînés, les moyens et les plus jeunes vivent tous de même vie et sont animés d'un seul et même souffle, le souffle ardent sorti du cœur de notre saint et vénéré Fondateur : la charité !

« Le Roi-Prophète disait : *Cogitavi dies antiquos,* j'ai pensé aux jours anciens, aux temps d'autrefois. Aujourd'hui, notre pensée s'en va, elle aussi, aux jours anciens et aux temps d'autrefois. Cette fête, en effet, évoque tout d'abord le souvenir de la première heure du noviciat de Notre-Dame de l'Osier, de ce berceau de la vie religieuse qui, depuis cinquante ans, a porté tant de générations d'Oblats ; de cette riche pépinière, où de nombreux et magnifiques rejetons ont pris racine, et ont été ensuite transplantés un peu partout pour y fleurir et y fructifier.

« Vous avez entendu ce matin le R. P. Assistant, dans un discours où il nous a semblé que l'Écriture Sainte avait été faite pour nous seuls, raconter les œuvres de plusieurs de ceux que la Vierge bénie de l'Osier a bercés sur ses genoux, abreuvés de son lait, et formés aux luttes et aux dévouements apostoliques. Il vous a raconté l'histoire même de la Congrégation. Car, pendant de longues années, elle n'a presque pas eu d'autre berceau à offrir aux jeunes aspirants qui venaient lui demander une vie nouvelle, une vie de perfection et d'apostolat. Il

n'y avait, au moins en France, qu'un seul nid pour recevoir et faire éclore les fils de la colombe ou les petits de l'aigle. Aussi ce noviciat peut-il revendiquer avec un légitime orgueil, comme lui ayant appartenu, le second supérieur de la Congrégation, ses quatre assistants, les deux procureurs généraux, celui de Paris et celui de Rome, des évêques, des vicaires apostoliques, des provinciaux, des supérieurs et des missionnaires en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique, partout où la Congrégation a dressé sa tente et planté l'étendard de Marie Immaculée.

« Mais, si nous sommes heureux de célébrer les noces d'or de ce noviciat, nous ne devons pas oublier que cette fête est aussi la fête des anciens de la famille et des vétérans de notre armée apostolique. Et c'est à eux que je m'adresse au nom de toute la province pour leur dire : *Ad multos annos!*

« Nous avons ici devant nous le R. P. Martin (Joseph-Alphonse), l'ancien des anciens, le vétéran des vétérans. Il a fait son noviciat au berceau même de la famille, à Aix en Provence. Il fut un de ceux qui signèrent la supplique de la Congrégation à Léon XII, lui demandant l'approbation de nos saintes Règles. Ce ne sont pas les noces d'or de son oblation qu'il est venu célébrer avec nous. Pour lui, cinquante ans de vie religieuse, c'est encore de la jeunesse, car il en compte soixante-dix, et la couronne que nous plaçons sur ce front vénérable et toujours serein, sur cette tête que le poids de ses quatre-vingt-dix ans ne penche un peu vers le côté droit que pour mieux laisser voir à gauche un cœur toujours franc et bon, toujours jeune, toujours en fête pour ses frères et toujours en jeu pour le bien, cette couronne a nom couronne de diamants. Elle est la première, depuis que la Congrégation existe, qui soit tom-

bée sur un front d'Oblat. Qu'il soit donné à plusieurs de la recueillir et de la porter avec la même verdeur de corps, d'esprit et de cœur, que notre cher et vénéré doyen, lequel s'honore d'être le treizième Oblat, et à qui ce nombre fatidique n'a porté que du bonheur.

« Nous regrettons vivement que le second des vétérans de la Congrégation, qui compte soixante ans d'oblation, le R. P. de Veronico, soit retenu loin de nous par ses infirmités. Nous lui disons de tout cœur : *Compatimur ut conglorificemur*, *nous sommes avec vous dans les souffrances*, *afin que nous puissions être unis dans les joies de la gloire.*

« Pour vous, mes révérends et bien chers Pères, qui, avec une fière allégresse et une ardeur qui ne s'éteint pas, venez de redire vos premiers serments religieux de 1842 et 1843, avec le R. P. Santoni et le R. P. Brunet, que la mort nous a enlevés, vous fûtes les premières pierres du noviciat de Notre-Dame de l'Osier, et les témoins de votre vie et de vos œuvres ne peuvent que féliciter l'édifice de reposer sur de pareilles assises. Aussi, nous lui disons : *Lapides pretiosi muri tui, Jerusalem.* O noviciat béni, ô Jérusalem des Oblats, ô maison destinée à abriter les renouveaux de l'arbre planté par Mgr de Mazenod, tes premières murailles furent bâties avec des pierres précieuses !

« Ces pierres lui sont venues d'un peu partout. La première de toutes s'est trouvée sur place; elle appartient au diocèse de Grenoble, qui, après l'archidiocèse de Montréal, a donné le plus grand nombre d'Oblats à la Congrégation. Et cette pierre, nous pouvons le dire, sans trop blesser votre modestie, mon R. P. Burfin, cette pierre, dis-je, était fine entre toutes; elle a brillé comme scintillent les étoiles ; elle a répandu un vif et doux éclat dans la province du Nord, qui l'a eue

en partage et qui est heureuse et fière de la garder.

« La seconde pierre, connue parmi nous sous le nom de Chevalier (Édouard), est venue des Alpes aux cimes élancées ; et comme elle descendait de haut, dans son élan prodigieux, elle a bondi par delà l'océan Atlantique, et a roulé sur les bords du Saint-Laurent et de l'Ottawa jusqu'aux États-Unis, d'où elle nous revenait pour servir à la formation de nos scolastiques et des élèves de nos grands séminaires.

« A la troisième pierre, qui fut ainsi nommée dès sa naissance par sa mère et par la sainte Église, au R. P. Nicolas (Pierre), je me permets de dire : « Vous êtes un « enfant du royaume français des papes ; vous êtes né et « vous avez grandi dans le pays du soleil, du grand jour « et du gai savoir. Vous n'avez pas quitté le lieu de vos « origines et la belle Provence ; c'est que le génie de la « métaphysique et de la musique vous avait touché de « son aile, et vous deviez nous rester pour apprendre à « ceux qui furent d'abord les missionnaires de Provence « à répandre la lumière qui éclaire les esprits, et la « douce harmonie qui charme les oreilles et enchaîne « les cœurs. »

« Nous devons à l'île de Corse, à cette terre arrosée dès le principe des sueurs de la Congrégation, où nos Pères du continent firent un premier apprentissage des missions étrangères, terre qui garde les restes vénérés de notre saint, le R. P. Albini, nous lui devons le R. P. Tamburini, quatrième pierre du noviciat. Elle est vraiment faite de granit corse, cette pierre ; elle en a l'éclat modeste, la solidité et la tranquille fermeté.

« Enfin, une dernière pierre nous est venue de l'Italie, de la rivière de Gênes, qui nous a donné Mgr Semeria, le P. Rolleri, et d'autres. Le R. P. Zirio (Joseph) quitta ses compatriotes pour les retrouver à Marseille, où il

leur a consacré toute une vie de dévouement et de sacrifice.

« Mais d'autres pierres ont été dispersées par le souffle de l'apostolat, ce souffle qui passa sur le cénacle et dispersa les apôtres, a passé sur le noviciat de Notre-Dame de l'Osier dès le commencement, et il a jeté le R. P. Arnoux sur la terre d'Albion où il est devenu l'apôtre de l'Angleterre ; le R. P. Garin sur la terre d'Amérique, où il est devenu l'apôtre du Canada et des États-Unis ; le R. P. Blanchet sur les bords lointains de l'océan Pacifique, où il s'est fait l'apôtre des sauvages de la Colombie britannique. Disons-leur à tous : Salut fraternel et *ad multos annos!*

« Ce que nous aimons à saluer et à célébrer dans nos vétérans, c'est avant tout leur régularité exemplaire. D'ordinaire, ils sont fidèles et toujours les premiers à tous les exercices de la communauté. C'est la trempe religieuse qui les marque d'un sceau glorieux ; c'est leur amour et leur dévouement indéfectible pour leur mère, la Congrégation ; c'est leur zèle qui se dépense toujours sans mesure chez ceux qui peuvent agir, et qui se consume de regret dans l'inaction imposée aux autres par la maladie ou les infirmités de l'âge ; ce sont, enfin, leurs œuvres et leurs exemples qui nous restent comme une lumière à suivre et une récompense à mériter. Voilà ce que, par-dessus tout, nous admirons et nous aimons dans nos vétérans. Aussi, au risque de me mettre en contradiction avec l'apôtre saint Paul, je dis : *Gardons ce vieil homme ; ne nous dépouillons pas de ce vieil homme ;* mais attachons-nous à lui, aimons-le et ne cessons pas de porter sa livrée glorieuse, et surtout son esprit, toujours ancien et toujours nouveau. Au risque également de mériter les anathèmes de la Sacrée Congrégation des rites, je ne dis pas aujourd'hui : *Recedant vetera, nova*

sint omnia, corda, voces et opera ; mais je dis et je chante : *Recedant nova, vetera sint omnia, corda, voces et opera.* Loin de nous les nouveautés périlleuses ; que tout reste à l'ancienne : nos cœurs d'abord, notre amour et notre dévouement pour la famille, notre parole ensuite, nos sermons, nos retraites, nos missions, et même nos chants et nos cantiques, sagement amendés selon les lois du rythme et de l'harmonie, enfin nos œuvres. Oui, gardons les œuvres qui sont l'objet propre de la Congrégation. Elles seront sa gloire et notre récompense devant l'histoire, devant l'Église et devant Dieu ! »

Elle a été fort vive l'impression causée par un si beau langage. Cette impression est allée jusqu'à l'émotion la plus profonde et même jusqu'aux larmes, quand Monseigneur, laissant parler en toute liberté son cœur d'évêque et d'Oblat, nous a adressé des paroles que nous aurions voulu garder comme tout autant de pierres précieuses, mais dont il ne nous reste, hélas ! qu'un trop pâle souvenir !

Paroles prononcées par Mgr Balaïn.

« Si je prends la parole après le R. P. Provincial, n'attendez pas de moi ces traits de flamme qui ont fait la parure de son discours. Je voudrais seulement combler une lacune que j'ai remarquée dans toutes les harangues de cette belle journée. On n'a pas encore parlé de l'osier, et cependant l'osier, c'est toute l'histoire du noviciat. Lorsque, il y a deux cents ans et plus, Port-Combet en taillait les branches, au mépris du culte de la Vierge Marie, se doutait-il des merveilles que notre très Immaculée Mère ferait éclater à l'ombre de cet arbre ? Je ne le pense pas ; mais il convient, à pareil jour, d'en pénétrer le sens.

« On a coutume de faire subir à l'osier trois sortes d'opérations. La première le dépouille de ses branches les plus simples, et celles-ci fixent au treillage les ceps de la vigne dont les fruits ont besoin, pour mûrir, de respirer l'air et le soleil. Ces branches, les plus tendres, figurent les doux liens qui attachent nos cœurs si mobiles aux cœurs si bons de Jésus et de Marie et à nos saintes Règles. Elles sont encore l'image de notre volonté, que la discipline du noviciat doit assouplir sans la briser. Mettez une volonté assouplie de la sorte entre les mains des supérieurs, ils la manieront à leur gré, sans crainte de rencontrer de résistance.

« Il est des rameaux un peu plus forts et non moins flexibles, que le cultivateur demande à l'osier pour en former des berceaux. Le noviciat de Notre-Dame de l'Osier n'est-il pas comme le berceau de la Congrégation? Aix, je le sais bien, lui a donné le jour et reste son premier berceau. Mais ce berceau a été transporté sur les rivages enchantés de l'Isère; et que de Moïses la sainte Vierge, avec plus d'empressement que la fille de Pharaon, a recueillis ici dans cette gracieuse corbeille faite de l'arbre miraculeux, pour les élever à la cour du Roi des rois, et les lancer ensuite dans les deux mondes comme des sauveurs du peuple de Dieu! *Euntes ibant et flebant.* Fils de la Vierge Immaculée, ils s'en sont allés avec tristesse loin de leur berceau, *venientes autem venient;* mais les voici revenus, *cum exultatione portantes manipulos suos*, dans l'allégresse et chargés de butin.

« Voici, dans l'osier, des tiges plus élancées, plus vigoureuses, qui ne savent pas fléchir; elles seront la hampe de la bannière de Marie et le bois de notre croix. Cet étendard saintement aimé, le missionnaire l'a pris, dans ses vaillantes mains, à l'autel qui abrita sa vocation et entendit ses premiers serments, et il l'emporta sous

tous les soleils où l'obéissance l'envoie dresser sa tente ; et, lorsqu'il lui faut replier cette tente d'un jour et la planter ailleurs, il part joyeux, parce que la bannière de la Reine des Apôtres, soutenue par l'osier du miracle, flotte sur cette terre, qui ne connaissait d'autre étendard que celui de Satan ; parce que Marie sera invoquée, après lui, par des lèvres sauvages, étonnées d'épeler un nom si doux.

« Pour défendre son drapeau, l'Oblat a besoin d'une armure ; qu'il taille dans l'osier une croix de bois, ce sera le bois du sacrifice quotidien et de la suprême immolation, et l'on sait que, seul, l'homme de sacrifice racontera des victoires ! Ah ! qu'elle doit nous être chère notre croix d'Oblat ! Quelquefois, il faut l'échanger contre une croix d'argent ou d'or. La croix d'or brille davantage, mais elle ne vaut pas la croix de bois ; elle est plus lourde, et de beaucoup. Croyez-en quelqu'un qui a porté les deux. Ma croix d'Oblat, hélas ! je dois me contenter de la baiser tous les soirs avant de me coucher. Aussi, comme exilé là-bas, loin de la terre natale et de cette chère famille religieuse, le passage de quelqu'un de ses membres est pour moi une fête, et ces réunions intimes, auxquelles je me rends toujours volontiers, apportent à mon âme un précieux réconfort.

« Les fortifiants souvenirs du noviciat nous encourageront à porter en braves notre croix. L'osier dont elle est faite ne donne pas de fleurs ; mais il se donne lui-même ; mais, sous la faucille du huguenot des Plantées, il laissa jaillir des flots de sang. N'envions pas la gloire de semer dans nos discours les fleurs d'une stérile éloquence ; donnons-nous nous-mêmes, sans calcul et sans mesure ; arrosons tous les jours notre croix de nos larmes. Ce ne sera peut-être pas assez ; qui sait si Dieu n'a pas choisi parmi nous ses martyrs ? Eh bien, comme

l'osier de notre croix, nous donnerons notre sang jusqu'à la dernière goutte ; heureux de le mêler au sang divin de Notre-Seigneur Jésus-Christ et au sang miraculeux de notre sainte Mère. »

A ces derniers mots, l'émotion est générale ; chez plusieurs Novices, elle devient de l'enthousiasme, et plusieurs se lèvent, dit-on, en criant : « Au martyre ! au martyre ! » C'est à se croire dans les Catacombes.

Le R. P. Martin se charge de nous en faire sortir. Notre vieux barde a repris sa lyre bien-aimée et il a chanté les noces d'or de l'Osier avec l'esprit et le cœur d'un jeune troubadour.

Ah ! bon Père Martin, vous avez bien des ailes ; non, non, vous n'êtes pas un petit avorton. Votre poésie, loin de troubler le grand concert des dieux, aurait amené un aimable sourire sur les lèvres du farouche Pluton et déridé même le front du solennel Jupiter.

Écoutez la lecture que va nous faire le R. P. Bourde, au nom du poète de quatre-vingt-dix ans.

En voyant les splendeurs de cette belle fête,
Pour honorer de grands et pieux souvenirs,
Je voudrais bien avoir la voix d'un saint prophète
Pour combler dignement vos vœux et vos désirs.

Mais pour voler, dit-on, il faut avoir des ailes,
Et je ne suis, hélas ! qu'un petit avorton.
Et si je m'élevais à des hauteurs nouvelles,
Je subirais le sort du vaniteux Simon.

Et le vieux barde célèbre, en quatorze strophes, le noviciat, successivement rosier parfumé, fleuve béni du Paradis terrestre, tour de David, arbre sacré, parterre délicieux. Il a un mot gracieux à l'adresse des « héros de la fête », de Mgr Balain et du R. P. Assistant, et termine par ces mots :

Les urnes et Jésus, comme à Cana,
Nous feront entonner un grand alleluia.

L'*Alleluia?* Le P. Martin se charge encore de nous le chanter, et d'une voix qui ne tremble pas du tout, il célèbre, dans un petit couplet, les gloires de l'Osier, et il termine par ces mots, toujours chantés :

Vivat, vivat, Superior generalis, vivant, ejus sodales,
Vivat Ludovicus, Assistens generalis, vivat Mathæus
Episcopus nicæensis, vivat Celestinus Provincialis,
Vivant omnes, in æternum vivant, là, là !

Et nous ajoutons : « Vive le P. Martin. »

L'entrain est général, et notre bonheur à tous renouvelle nos regrets de ne pas voir notre Père au milieu de nous. Aussi avons-nous vivement applaudi le R. P. Provincial quand il nous a lu le télégramme suivant, qu'on va porter à Vinay pour Paris : *Tous les participants à la fête de famille vous envoient leurs hommages affectueux.*

Levons-nous et saluons, avant de sortir, le buste bien-aimé qui a présidé au repas de noces ; disons à notre Père qui est au ciel, à Mgr de Mazenod : *Filii sui sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ, ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum!*

Vêpres. Sermon du R. P. Burfin.

4 heures. Vêpres de la Très Sainte Vierge, suivies d'un sermon que nous a prêché le R. P. Burfin. Lisez ce sermon et vous comprendrez pourquoi le R. P. Vincens tenait tant à donner à la Congrégation le jeune vicaire de Grenoble.

Sanctificabis annum quinquagesimum,
ipse enim est jubilæus. (Lév., 25-10).

Vous sanctifierez l'année cinquantième,
car c'est une année joyeuse.

« Monseigneur, mes vénérés Pères et chers Frères, grâce à la religion, il est encore quelques beaux jours

dans la vie ; celui qui nous rassemble est de ce nombre. Ce nombre est 50, en grande réputation depuis Moïse. Il y a dans les nombres quelque chose de mystérieux qui a fait rêver plus d'une personne, qui a tenté le génie d'Augustin ; quelque chose que la coutume générale consacre et que la religion sanctifie, *sanctificabis*. C'est un commandement. Dieu veut qu'on se souvienne.

« Or, un anniversaire est un souvenir; souvenir puissant, qui rend présent ce qui est passé, qui fait revivre ce qui n'est plus, qui montre à nos cœurs les êtres chers disparus à nos yeux ; souvenir qui rappelle des jours qui sont des dates, des faits qui deviennent des événements ; époque marquante dans la vie des sociétés, et qui laisse des empreintes durables sur la route du temps. La tradition la perpétue à travers les âges ; des monuments en parlent, et le temps, qui vieillit tout, les rajeunit sans cesse, en les ressuscitant dans de glorieux et sympathiques anniversaires.

« Comme toute société faite pour vivre et pour grandir, la nôtre a aussi ses dates, qu'il appartient à nous de rendre glorieuses. Ce n'est pas la date de sa naissance qui nous réunit aujourd'hui. Vous savez que l'antique cité d'Aix a eu l'honneur de son premier berceau, et que les premiers des nôtres s'appelèrent *missionnaires de Provence*. Ce berceau était trop étroit, l'habile architecte s'en aperçut bientôt. Son cœur d'apôtre, large comme le monde, franchit ces étroites limites ; sa charité débordante voulait courir à la recherche des âmes les plus abandonnées, ce qui impliquait logiquement la volonté de travailler à la conversion des infidèles.

« Le grand objectif de notre premier Père a toujours été la conquête des âmes les plus délaissées. Il a donné à sa famille pour signe distinctif, pour cachet spécial, l'évangélisation des pauvres, *pauperes evangelizantur*.

Tel est l'esprit dont la Congrégation doit vivre; car le corps ne peut vivre que de son esprit : tout être vit par le même principe qui l'engendre.

« Nous aurons gloire et profit à ne pas l'oublier. La noble passion d'une grande famille est de ne jamais faire mentir son blason. Que la Vierge sans tache garde le nôtre toujours immaculé, afin que l'Oblat soit digne d'être appelé le prophète du Très-Haut, *propheta Altissimi vocaberis*, pour préparer les voies au Seigneur, en portant la lumière aux peuples assis dans les ténèbres : *illuminare his qui in tenebris sedent.* Puisque le prévoyant pilote a confié sa barque apostolique à l'Étoile de la mer, ce n'était pas pour rester sur le rivage.

« Donc, au berceau des Oblats de Provence devait succéder le berceau des Oblats de l'Église universelle, des hommes évangéliques dont le dévouement et le zèle ne connaîtraient pas de frontières. Ce berceau providentiel fut le sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier, et la preuve, c'est que, l'année même de sa création, 1841, de nouveaux Christophe Colomb partirent à travers l'Océan, allant à la découverte d'âmes à sauver, et montés sur le navire de la Reine des Apôtres, chargés des dons du ciel et portant la paix de la grâce de Dieu à des régions affamées et lointaines, *portans de longe panem suum.* Ainsi ce grain de sénevé, dont le germe vient du Midi (à chacun sa gloire), transplanté sur les bords fertiles de l'Isère, prit, en peu de temps, un développement prodigieux. Il s'est fortifié de jour en jour, malgré et peut-être grâce à la tempête, et aujourd'hui est devenu grand arbre. Ses rameaux hospitaliers ombragent les îles et les continents; de nombreux oiseaux du ciel, postulants et novices, voltigent sur ses branches pour y faire leur nid; les missionnaires de l'Osier, heureux gardiens du cher berceau, ramassent tous les jours des lauriers pour

l'orner et l'embellir. Les anciens, qui ont gardé souvenance du lieu de leur naissance, aiment à le revoir et se réjouissent de le trouver toujours fécond. C'est la joie pure, une vraie consolation pour la vieillesse, de pouvoir se dire avant de descendre dans la tombe : « J'en laisse « qui vaudront mieux que moi. » Que les jeunes ne croient pas que nous sommes venus leur dire adieu ; l'adieu a toujours quelque chose de triste, et la fête est essentiellement joyeuse, *jubilæus*. Nous venons vous dire : au revoir ; les vrais Oblats ne meurent pas ; la tombe aussi est un berceau, le berceau de la naissance au Ciel, jour beau et joyeux s'il en fut jamais. Est-ce que le jour le plus agréable au travailleur n'est pas le jour de la paye?

« Vous le voyez, je ne fais que répéter ce que vous saviez déjà : la Congrégation n'est pas née à l'Osier, mais elle s'y est développée ; elle y a grandi et brisé ses lisières ; elle y a revêtu la robe virile le jour qu'elle a fait sa première communion avec l'Amérique, il y a cinquante et un ans, bientôt cinquante-deux.

« Nous avons au moins cinquante ans. Bonne nouvelle, il est bon de vieillir. Un demi-siècle est beaucoup dans la vie d'un homme, c'est peu dans la vie d'une société, parce que l'enfance est proportionnée à la durée de la vie, et la vie des familles religieuses est une vie plusieurs fois séculaire. Les dynasties purement humaines ordinairement durent moins.

« Lors donc que la Congrégation n'aurait pas encore secoué tous ses langes et n'aurait pas atteint complètement l'âge mûr, celui qui s'en étonnerait ne comprendrait pas la marche des choses d'ici-bas ; il n'y a rien là que de très naturel et même de très encourageant. Les enfants trop précoces ne vivent pas longtemps. Le progrès s'accomplit lentement et par degrés ; la grâce, comme la nature, ne fait rien par saut. Mais si le demi-

siècle peut n'être que le commencement de l'âge mûr, il doit être l'âge de la raison et du bon sens, l'âge sérieux. Un des caractères de la jeunesse est précisément le manque de sérieux; manque de sérieux dans l'intelligence, qui s'amuse à des riens; dans le cœur, qui poursuit des chimères; dans la volonté, qui change comme le vent; dans la vie entière, qui n'a de fixe que sa propre inconstance, semblable à la plante qui nage sur les eaux, et dont la racine s'appuie sur la mobilité des ondes. Sans doute, les réflexions profondes qui ont dû précéder notre entrée dans la carrière que nous parcourons ont mûri nos pensées et doublé notre âge; mais la nature n'abdique jamais entièrement, et si nous n'y prenons garde, le petit bagage de pensées graves qui se ramasse dans l'esprit pendant l'année de probation s'envole au contact de la légèreté du siècle. Le vernis pieux dont la grâce avait frotté notre cœur s'en va au frottement des passions, et les flots de poussière que le vent du monde soulève dans l'âme lui font perdre la trace que s'y était frayée la ferveur.

« Cependant la piété n'est pas de luxe; elle est de fondation dans l'âme d'un missionnaire; ce n'est pas simplement un pardessus qu'on met ou que l'on ôte à son gré, c'est un pardessus indispensable. Quand on le quitte on gèle, surtout si l'on est jeune, car les enfants sont plus sensibles au froid que les hommes faits. Au reste, c'est la destinée de tout ce qui est tendre. Voyez ce jeune arbrisseau, qui n'a pas eu le temps ou la force de jeter dans le sol des racines profondes, il échappera difficilement aux intempéries de l'air et à la rigueur des saisons. Il faut donc se planter et se planter bien. Il ne suffit pas d'être appelé, comme Aaron, et d'avoir répondu à sa vocation en disant à Dieu : Me voici. Ce n'est pas assez; ce n'est rien d'être entré dans la Con-

grégation; l'important est de s'y planter, de s'y planter soi-même, un autre ne vous y plantera pas; ce travail est un travail essentiellement personnel. On plante un chêne sans sa permission, mais non pas un homme. Si les oiseaux font leurs nids, si les renards creusent leurs tanières, à plus forte raison le fils de l'homme, c'est-à-dire la créature intelligente et libre, doit-il se faire sa place et creuser le sol où il doit vivre, s'y agrafer, en un mot s'y planter à la mode d'un arbre, et non à la mode d'un bâton ou d'un pieu; on ne plante pas un pieu, on l'enfonce.

« Le religieux ainsi planté ne serait qu'un soliveau enfoncé dans la terre de la Congrégation, mais ne pourrait y prendre racine; son pied y pourrirait, et, un beau matin, vous le trouveriez couché sur le sol; il n'a été renversé par rien, ni par personne; il est tombé parce qu'il n'avait pas de racine, *eo quod non habebat radicem.*

« La Société n'a pas besoin de plantes desséchées, qui ne sont bonnes que pour le feu. Elle demande des plantes vivaces dont les racines vigoureuses pénètrent son sol, pour grandir sous l'aile de Marie et sous la rosée de la grâce dont elle est la Mère. Voilà ce qui fait le vrai missionnaire, le véritable apôtre.

« Nous voulons l'être; eh bien, plantons-nous de plus en plus dans les champs surnaturels, et, pour mieux réussir, déracinons-nous de plus en plus d'un sol trop humain, des attachements inutiles, des chaînes de l'amour-propre, des fers de l'égoïsme; déracinons le moi, ce principe si fécond en variations et en inconstances. Les volontés que rien ne fixe ne savent s'arrêter nulle part; elles ne sont pas faites pour rester à la même place et combattre dans une armée où la mort seule nous donne congé. Nous sommes fiers, il y a de quoi, d'être les Oblats de Marie Immaculée et de marcher sous sa

noble bannière ; mais l'important est qu'elle soit fière de nous et qu'elle nous regarde comme son bataillon d'élite.

« Au moment où les Philistins déploient leurs phalanges, les Israélites ne peuvent pas rester sous leurs figuiers ; la fille de Sion se lève, convoque ses troupes et leur dit (écoutez sa harangue) : *In Jacob inhabita, et in Israel hereditare et in electis meis mitte radices.* Habitez chez le Pape, qui est le successeur de Jacob, et ne sortez pas de là pour vous mêler aux hordes d'Esaü, qui discutent l'autorité et les enseignements du Souverain Pontife.

« Placez votre héritage sous les tentes d'Israël. Israël c'est l'Église. Nos stations des missions sont véritablement les tentes d'Israël, où ceux qui ont pris le Seigneur pour leur partage se sacrifient généreusement à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

« Je souffre, je suis bien fatigué, mais je suis content, « parce que j'ai voulu Dieu seul pour seul héritage. » Telle est la conclusion d'une lettre arrivée, il n'y a pas longtemps, du fond de l'Amérique, écrite par un Oblat et adressée à un autre Oblat qui avait eu l'honneur, ici même, de lui donner la croix de missionnaire en 1853. On peut compter sur la sincérité d'un souvenir qui a duré quarante ans, le cœur du bon évêque de Saint-Albert a une heureuse mémoire. Il est heureux aussi d'avoir passé sa vie sous les tentes d'Israël et planté ses racines dans le champ des élus, *in electis meis mitte radices.* Le champ des élus est le cœur de Marie ; voilà le livre de vie, tous les prédestinés y sont inscrits ; ils y ont jeté leurs racines en y jetant leurs cœurs. Nous avons fait de même. Par conséquent, nous avons le même droit. Nous avons, gravé en lettres ineffaçables, le nom de Marie dans notre cœur, afin que le nôtre fût gravé dans le sien ; signe infaillible de prédestination, parce que

notre racine, si bien placée, restera toujours saine.

« Le cœur est à l'homme ce que la racine est à l'arbre. Si la racine est malade, les branches se dessèchent, les feuilles pâlissent et les fruits n'arrivent pas. Si, au contraire, la racine est saine, les feuilles seront verdoyantes, le rameau vigoureux, les fleurs vermeilles et les fruits mûriront. *Si radix sancta et rami.*

« Cette racine sainte, qui a opéré des merveilles, ce n'est pas le cœur ordinaire, le cœur planté dans le monde, c'est le cœur planté dans le champ des élus, gravé dans le cœur de Marie. On pourrait s'y tromper, car le naturalisme nous envahit et pénètre jusque dans le sanctuaire.

« Pour se dévouer, dans le sens chrétien du mot, le cœur humain, même bon, ne suffit pas, la conscience est nécessaire.

« Le dévouement qui ne s'appuie que sur le sentiment est un dévouement peu sûr ; celui qui se fonde sur le devoir est plus durable et meilleur. Il combat noblement, non pour l'égoïste éclat de son honneur personnel, mais par un amour filial pour le corps dont il est membre et auquel il consacre ses sueurs et sa vie. Il tient à ce que les destinées en soient glorieuses ; et quand de nouvelles générations arriveront, il veut qu'en regardant derrière elles elles trouvent dans l'histoire domestique des exemples qui seront des leçons et des triomphes qui leur commanderont de triompher à leur tour.

« Elle est bien chrétienne et même religieuse l'ambition de laisser des traces honorables à ceux qui viendront après nous. Vous savez aussi bien que moi le moyen de réussir : c'est de suivre nous-mêmes, autant que possible, les traces et les exemples de ceux qui nous ont précédés. La plupart n'étaient pas des docteurs, ils ne brillaient

pas non plus dans la littérature ; mais ils étaient noblement esclaves de leurs vœux et de la règle, c'est un témoin qui parle.

« Le bon P. Vincens (ce souvenir est bien permis à son premier novice) avait la coutume de nous dire souvent : « Voulez-vous que l'édifice de votre sanctification soit « solide ? N'ébranlez jamais les colonnes, qui sont les « vœux, et veillez soigneusement à l'entretien de la toi- « ture. » En effet, la ruine d'un bâtiment commence ordinairement par le toit ; une simple gouttière, longtemps négligée, finit par pourrir la charpente, perce les voûtes et lézarde les murs : *principiis obsta.*

« La règle est le toit des maisons religieuses ; il faut donc veiller à la conservation de cette précieuse toiture, si nous voulons conserver les maisons ; car, pour la durée d'un bâtiment, les couvreurs, c'est-à-dire les hommes de règle, sont plus nécessaires que les tapissiers et les doreurs, surtout dans un temps d'orage comme celui où nous vivons. Nous sommes tous de cet avis, voilà le vrai chemin.

« En y marchant, nos œuvres marcheront. Elles seront unes, parce que nous serons un ; nos esprits se rencontreront et grandiront. Ainsi, nous serons affermis et consolés, et nos consolations d'aujourd'hui seront les espérances de demain.

« Espérance pour la Congrégation tout entière, que la sainte Vierge continuera de bénir, et Dieu, qui n'aime pas les choses inachevées, fera monter l'édifice qui s'élève jusqu'à son couronnement.

« Espérance pour notre premier Père, invisible et présent, et dont l'âme est l'âme de cette fête ; du haut du ciel, son regard paternel descend sur nous, nous encourageant à rester et à marcher dans la voie qu'il nous a ouverte.

« Espérance pour notre second Père, digne héritier de l'esprit et du cœur du premier. Double manteau non moins lourd qu'honorable et plus riche encore d'ennui que de joie, de peine que de plaisir.

« Espérance pour nous tous ici présents. Heureux si j'ai su traduire les pensées de votre esprit et le sentiment de vos cœurs.

« Nous allons les réchauffer au foyer de Marie et les retremper dans un bain de famille; c'est là que nous sommes venus nous reposer un peu à l'ombre de nos bons désirs et chanter le *Quam bonum* du prophète en buvant à la vie de famille, agréable fontaine placée par la Providence dans l'aridité du désert. Nos cœurs, fatigués aux luttes de chaque jour, sortiront de ce bain domestique réconfortés et vaillants. »

Après le sermon, salut solennel et *Te Deum*. Le chœur exécute à merveille un *Benedicta es tu* en plain-chant, harmonisé par Schmidt et un *Tantum ergo* de Minard.

Souper.

7 h. 30. Au souper, le R. P. Provincial a un petit mot gracieux pour tous ceux qui se sont plus parfaitement dévoués au succès de la fête : le R. P. Supérieur, le R. P. Maître, le R. P. Mauran, économe. « Si à Auribèu, vouestre païs de neissenso, dit-il à ce dernier, sabièn lèi merveillo que fès, leis oustaou saùtarièn dé bounur (1) » ; pour les Frères novices et surtout nos bons Frères convers, qui se sont privés d'assister à nos plus belles réunions afin que tout fût prêt et que nous n'eussions pas à attendre : « Nous avons plus joui qu'eux, ajoutait-il, ils ont plus mérité que nous. »

(1) Si à Auribeau, votre pays de naissance, on connaissait les merveilles que vous accomplissez, les maisons en bondiraient de joie.

Nous avons applaudi de tout cœur son dernier mot à nos chers invités, oui : « Non pas adieu, mais au revoir. »

Ouvrons ici une parenthèse discrète en faveur de la Révérende Mère Directrice générale de la Sainte-Famille, dont la carte a été lue et vivement approuvée en séance littéraire. Martillac ne sera plus, pour un certain nombre d'entre nous, un nom inconnu.

8 h. 30. Nous touchons au terme de la fête; la très sainte Vierge nous a bénis visiblement ; elle a rendu sa présence sensible à tous les cœurs, et je dirais presque à tous les yeux, tellement ont été célestes les impressions que nous avons éprouvées.

Il nous reste maintenant à remplir un devoir de reconnaissance.

Une procession s'organise ; chacun se rend à la sacristie et en revient portant un flambeau. Les flambeaux sont allumés, la procession se met en marche dans la grande allée, vers la Vierge du jardin, au chant de l'*Ave maris stella* et du refrain : *Vierge, notre espérance.* Mais le vent a fraîchi, et de ce qui devait être là-bas, autour de la Vierge, une gracieuse illumination, il ne reste que quelques lueurs incertaines qui piquent l'obscurité de petits points lumineux, disparaissant soudain pour reparaître un peu plus loin. Malgré leurs enveloppes de papier, nos flambeaux sont gravement menacés, et enfin il n'y a que les plus prudents qui parviennent à les empêcher de s'éteindre.

Mais ceci est un détail de très mince importance, et d'ailleurs nous aurions bien tort de maudire cette brise qui est venue comme une bénédiction après une journée de chaleur accablante.

Nous voilà groupés au pied de la statue. Grâce aux ifs qui nous environnent, les flambeaux peuvent en

grand nombre se rallumer, et, rayonnante, la Vierge sort de son obscurité.

Alors il nous est donné d'assister à une scène bien touchante dans sa naïve simplicité. Deux couronnes, portées solennellement au milieu de la procession, sont offertes à Marie. La première, toute blanche, par les premiers novices de 1842; la seconde, mêlée de blanc et de rose, par les jeunes Oblats qui ont prononcé, ce matin, leurs vœux d'un an.

Et tandis que les couronnes s'élèvent, nous chantons ce refrain, composé pour la circonstance :

O Vierge, c'est toi qui nous donnes
De suivre Jésus, notre roi.
Accepte en retour ces couronnes,
Symbole d'amour et de foi.

Oui, elle est un symbole d'amour et de fidélité, cette couronne blanche et rose, offerte à Marie par les mains de ceux qui, ce matin, lui ont confié la candeur de leur innocence, et qui, aux pieds de sa mère, ont eu le courage de dire à Jésus : *Sequar te quocumque ieris*, je te suivrai partout, jusqu'au sang, s'il le faut.

Symbole d'amour et de foi, elle l'est bien plus encore, cette couronne toute blanche que nos vétérans sont venus déposer à la place de celle qui porta, il y a cinquante ans, le Christ de leur oblation. Ils l'ont gardée immaculée, leur couronne d'Oblats, et ils peuvent, ce soir, la présenter à leur mère, non pas comme une promesse, mais comme une triomphante réalité, car elle est faite de lauriers et de palmes, elle est chargée des trophées de toutes leurs victoires.

O Vierge, ô Reine Immaculée, sur la terre, c'est, sans doute, la dernière couronne qu'ils déposent à vos pieds; à votre tour, maintenant, préparez-leur, là-haut, celle que vous placerez vous-même sur leurs fronts glorieux.

La procession continue sa marche, car tous nos devoirs ne sont pas encore accomplis. Elle s'arrête à la cour des novices. Là, sur le tertre qui touche au cimetière, s'élève une statue du Sacré-Cœur, souvenir de la fête et don précieux de Mgr Balaïn.

Le Sacré-Cœur de Jésus! Le noviciat doit à sa divine tendresse d'avoir été oublié par les expulseurs en 1880. On l'avait tant prié !

Monseigneur bénit solennellement la statue, et de tous les cœurs s'échappe la touchante supplication : *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis*, suivie d'un beau cantique.

Désormais, avant leur récréation, les novices viendront s'agenouiller au pied du Sacré-Cœur; ils le prieront pour tous leurs Frères, et ils réciteront tous les jours, pour Mgr Balaïn, l'invocation : *Cor Jesu, amator animarum.*

Une coïncidence à noter : en cherchant la pierre qui devait servir de piédestal à la statue, on a découvert l'ancien piédestal de Notre-Dame de l'Osier. Ici, comme à Bethléem, c'est Marie qui a préparé la place de Jésus.

Enfin, il nous reste à faire une troisième station : la procession se rend au cimetière.

Avec nos flambeaux à la flamme vacillante, debout au milieu des tombes, sous les ombres noires des sapins et des grands châtaigniers, nous ressemblons à des fantômes. Il y a un moment de silence. Jamais silence n'a été plus solennel et plus saisissant; mais rien de triste, rien de cette impression étrange qui nous prend le cœur en face de la mort. Calme et serein, le regard plonge jusqu'à ces restes bénis qui se sont appelés, il n'y a pas encore cinquante ans, les PP. Michel, Pont, Berne, Cumin, Honorat, Amisse, Clausset, le chanoine Dupuy, et les FF. Favier, Seurin, Plottier, Bernier, Joubert, Chatenier, Pillion, Perrin, Pons, Maxé, Boyoud.

Notre cimetière renferme encore les restes de M. l'abbé Bayard, bienfaiteur insigne.

Alors nous chantons ces paroles, que l'Église est allée recueillir sur les lèvres du Christ expirant, pour en faire le chant du soir sur les lèvres sacerdotales, et le chant de la mort au cœur de tous ses enfants.

In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.

Et l'on dirait qu'un frémissement de vie est passé sur les ossements desséchés et qu'ils redisent avec nous le cri de la suprême espérance. Oh! laissons chanter les morts au milieu de la nuit; écoutons les pauvres de ce monde qui sortent de leur sommeil pour nous dire avec quelle douce confiance, après avoir tout sacrifié, ils ont remis leur âme entre les mains du Rémunérateur.

Mais qui peut sonder les mystères de l'éternité? Nous tombons à genoux, nous prions pour les morts! O morts, priez pour nous!

Quand nous nous relevons, on dirait qu'un lien nouveau nous attache à la Congrégation. Nous sommes résolus à garder avec plus d'amour le dépôt sacré que nos Pères nous ont légué, et, comme des enfants qui se sont agenouillés sur le tombeau de famille, nous nous sentons Frères mieux qu'auparavant, et mieux que jamais nous goûtons la suavité de ces paroles : La charité ! la charité ! la charité !

La procession retourna, au chant du *Magnificat* et du *Laudate Mariam!* Oui, louez Marie, elle est si bonne pour les Oblats! Comme nous vous aimons ce soir, ô notre Mère! Avant de clore cette journée, nous voulons recevoir encore votre bénédiction, et encore, de toute notre âme reconnaissante, nous consacrer à vous.

Voilà pourquoi nous sommes tous à genoux aux pieds de la Vierge miraculeuse.

Comment exprimer les émotions qui nous remuent,

pendant que le R. P. Nicolas, tremblant lui-même d'émotion, nous consacre à Marie?

Consécration à la Sainte Vierge.

« O Marie! vous êtes la merveille de la création, le résumé de l'univers, le chef-d'œuvre de Dieu, dans l'ordre de la nature, dans l'ordre de la grâce, dans l'ordre de la gloire ! Pour vous former, le Père épuisa sa puissance, le Fils ses splendeurs, le Saint-Esprit ses ardeurs. Amour, honneur, louanges à la Reine du ciel et de la terre.

« Vous êtes Immaculée dans votre Conception, vous n'avez connu ni le malheur de nos origines, ni le crime de notre volonté, ni la loi des membres qui nous entraîne.

« C'est par votre prérogative que vous gouvernez aujourd'hui le monde! Grâce à votre Immaculée Conception, le siècle actuel s'appelle *le siècle de Marie*. Oh! que c'est avec raison !

« Votre Immaculée Conception, *réalisée*, il y a dix-huit siècles, était l'aurore du retour de l'humanité à Dieu ; votre Immaculée Conception, *proclamée* à Rome, est l'aurore du retour des nations à Jésus-Christ ; votre Immaculée Conception, apparue à Lourdes, est l'aurore du retour de la France à sa mission.

« Nous, Oblats, baptisés par votre prérogative, nous sommes à vos pieds avec le souvenir des miracles que vous avez opérés en ce lieu de l'Osier et dont on nous a dit d'une manière si divine le sens et les leçons.

« Nous voici avec le souvenir de vos bienfaits de cinquante ans, avec le souvenir de vos descentes du ciel sur nous et de nos ascensions au ciel vers vous. Nous venons nous consacrer à vous pour couronner les fêtes qui ont élevé nos âmes jusqu'au ciel.

« Mais ne sommes-nous pas mille fois consacrés ? Y en a-t-il un parmi nous qui ne vous dise à chacune de ses aspirations, à chaque battement de son cœur, à chaque mouvement de son œil et de ses lèvres : « Je suis « à vous, *tuus sum ego.* » Oui, mais cette consécration, nous vous la renouvelons, plus solennelle que jamais, avec nos cinquante ans de vie oblatique, et puis tous, depuis le Supérieur et les autres Supérieurs qui nous mènent, sous vos auspices, avec tant d'intelligence et tant de charité, jusqu'au petit Frère qui obéit.

« C'est à vous que nous devons tout. Je le vois bien, ô Marie ! vous êtes toujours avec ceux qui ont respiré ici l'air de vos collines ; votre Congrégation est une Congrégation de vrais Frères ; certes, vous êtes une Mère apte à créer les unions et tout ce qui réclame le zèle et l'apostolat. J'ai respiré aujourd'hui l'air de la patrie. J'ai entendu la langue de la patrie, j'ai goûté les suavités de la patrie ! Quelle éloquence divine, quelle langue divine, quelles suavités divines ! O Marie ! vous avez appris à Jésus la langue humaine, vous apprenez à vos Oblats la langue de Dieu.

« Chez nous, par vous, je m'en aperçois et je m'en réjouis, la science abonde, les docteurs se multiplient, *scientiam ;* la piété dépasse, *bonitatem ;* la discipline règne à tous les degrés. Oui, les vieux sont heureux de voir les phalanges des doctes, des saints et des disciplinés se multiplier et s'étendre pour les conquêtes de la foi et de la civilisation.

« Les jeunes générations qui s'épanouissent auront plus à faire que nous ; vous êtes apparue, ô Marie ! pour ramener les nations à Jésus-Christ ; votre Fils vous a confié cette mission ; les nations lui appartiennent de droit, et il faut que le fait soit d'accord avec le droit, sans cela le monde ne saurait durer. Si cela durait, Dieu

perdrait l'univers, le froisserait dans ses mains comme un livre usé et le jetterait dans le feu.

« Vous êtes apparue à la Salette, femme douloureuse; à Lourdes, Vierge gracieuse; à Pontmain, Reine glorieuse; à Marpingen, Mère bienheureuse.

« Là, vous aviez votre enfant au bras, ce qui prouve qu'il allait reprendre l'empire de l'univers, et les Oblats, plus que les autres, seront chargés de ramener les nations infidèles à la foi, les nations hérétiques à la vraie foi, les nations schismatiques à l'unité.

« Tout annonce ces succès futurs. Par vous, les tribulations de l'heure présente cesseront, et les héroïsmes vont se manifester. Pour cela, ô Mère! préparez les cœurs de vos Oblats à tous les courages, à tous les abandons, à tous les sacrifices, à tous les martyres, et grâce à votre Immaculée Conception, définie comme un dogme de foi, la victoire sur le monde sera complète, et il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur; *hæc est victoria... fides nostra.*

« O Marie! sous le titre de *Notre-Dame de l'Osier,* vous avez opéré, pendant cinquante ans, des prodiges; nous sommes là pour le reconnaître et le publier; mais vous ne voulez pas que nous oubliions le pays de nos origines : Aix la capitale de la Provence, et la Provence la Palestine de l'Occident; la chapelle de Notre-Dame de la Seds, bâtie par saint Maximin et sainte Madeleine. O gloire de nos origines! ce sont les Oblats qui ont relevé et restauré ton sanctuaire du Midi: P. Tempier, Notre-Dame du Laus; P. Guibert, Notre-Dame de Bon-Secours; P. Bernard, Notre-Dame de la Garde; P. Dupuy, Notre-Dame de l'Osier; P. Honorat, Notre-Dame de Lumières. Tout est parti de Notre-Dame de la Seds. Là, sont venus, aux origines chrétiennes, les intimes de Jésus-Christ, les miraculés de sa droite, les missionnés

directs de sa parole, et qui sont devenus les missionnaires de nos aïeux, et, par conséquent, nos soutiens et nos modèles : saint Sidoine, l'aveugle-né guéri, l'apôtre de la lumière; saint Lazare ressuscité, l'apôtre de la vie; sainte Madeleine convertie, l'apôtre de l'amour; sainte Marthe, l'apôtre des combats contre les démons.

« O divine Mère ! pour servir le zèle de vos Oblats et avancer le règne de votre divin Fils, faites que tous vos Oblats s'attachent à l'étude littéraire, oratoire, logique, théologique de l'évangile de l'aveugle-né guéri, de celui de la Madeleine convertie, de celui de la résurrection de Lazare et de la confession de foi de sainte Marthe. Ils y trouveront des richesses ineffables, célestes et efficaces et vivront de nos premières origines.

« O Marie ! faites de nous tous des saints, des apôtres, des confesseurs, et, au besoin, des martyrs; en tout cela, vous êtes le modèle de vos enfants.

« Pour moi, ô Mère ! je n'ai plus qu'à mourir; faites que je meure mieux que je n'ai vécu; il me sera beaucoup pardonné, parce que j'ai beaucoup aimé. Je vous ai beaucoup aimé, vous, ma Mère ; j'ai beaucoup aimé votre famille d'Oblats.

« Tous, tous, ô Marie, nous sommes à vous à la vie et à la mort !

« Ainsi soit-il. »

Père, quand on parle comme vous l'avez fait, on ne doit pas dire : Je n'ai plus qu'à mourir, car, malgré vos cheveux blancs, votre voix n'est pas encore une voix qui tombe, ni votre ardeur une ardeur qui s'éteint.

O Vierge de l'Osier ! gardez-le nous, c'est notre maître à tous; gardez-nous longtemps encore ceux que nous avons fêtés avec lui; ils sont une bénédiction pour la famille.

Et maintenant, *Salve Regina*, Salut, ô Reine, salut et merci ! Le chant solennel de cette antienne, dernière prière récitée par Mgr de Mazenod, est parfaitement à sa place au dernier moment de notre fête : *O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria!* Ces mots viennent de s'envoler vers le ciel avec tous nos cœurs. Les dernières notes de l'orgue ont expiré sous les voûtes de l'église ; le silence a succédé aux accents d'une ardente piété. Un à un, les cierges s'éteignent, tandis que le R. P. Supérieur récite la prière du soir. Tout est fini.

Tout est fini pour nous, mais non pour nos morts ; demain, une messe de *Requiem* sera chantée pour tous nos Pères et Frères qui sont venus à l'Osier se consacrer à Dieu et pour les défunts de la Congrégation. Demain, le sang de Jésus-Christ, qui est monté ce matin vers Dieu en sacrifice d'actions de grâces, descendra au Purgatoire en sacrifice d'expiation et de prière. Puisse-t-il ouvrir le ciel à tous nos Frères qui nous ont précédés dans l'éternité.

Oui, tout est bien fini ! Tandis que se chantait la messe de *Requiem*, déjà plusieurs Pères étaient obligés de reprendre le chemin de la gare. Comme la maison va nous paraître vide dans quelque temps !

Cependant, une lettre arrive de l'évêché de Grenoble :

« Je rentre à Grenoble trop tard pour répondre à votre lettre du 15 courant.

« Oui, je bénis de tout cœur votre noviciat et je demande à Dieu qu'il croisse, qu'il porte des fruits abondants, sous la sage direction de ses chefs et dans une parfaite obéissance.

« Tout vôtre en Notre-Seigneur,

« † Armand-Joseph,
Évêque de Grenoble.

Saluons avec bonheur cette lettre de notre évêque ; elle est le dernier sourire de notre jubilé.

Il ne nous reste plus maintenant que la joie du souvenir, au milieu des tristesses de la séparation. Peu à peu nos hôtes vont partir ; Mgr Balaïn, le R. P. Assistant Général, le R. P. Provincial. Demain matin, la voiture, surchargée, nous enlèvera à peu près tous ceux qui auront passé encore cette journée avec nous.

Merci et au revoir, vénérés et bien-aimés Frères. Souvenez-vous du 18 août et priez pour l'Osier et son noviciat. A l'Osier, vous ne serez pas oubliés ; vos pas y ont laissé une empreinte que rien n'effacera.

. . . . . .

Quelques jours après, les novices sont revenus, enlevant oriflammes, couronnes et guirlandes. Le sol est jonché de débris desséchés, qui disparaissent à leur tour, *etiam periere ruinæ !*

La vie de communauté a repris son cours régulier, dans le calme et la paix de la solitude. Mais je ne sais quel parfum nous pénètre encore. La Vierge est toujours plus souriante, le Sacré-Cœur toujours plus idéalement beau ; rafraîchies par une pluie abondante, les fleurs du cimetière ne s'inclinent plus vers les tombes, mais regardent le ciel comme pour nous dire : Ils sont là-haut !

Et relisant ces humbles pages, je commence à goûter le *forsan et hæc olim meminisse juvabit*, et je puis répéter cet autre mot d'un poète : *Exegi monumentum*, j'ai élevé un monument, non pas à la manière prétentieuse d'Horace, mais comme en élevaient les patriarches de l'ancienne loi ; un monument semblable à celui qu'éleva Jacob quand il consacra avec l'huile sainte la pierre sur laquelle sa tête avait reposé tandis que son âme avait une vision du ciel.

J'ai recueilli les souvenirs, paroles et faits d'un si grand jour, pierres précieuses consacrées par l'huile divine de la charité, *exegi monumentum*. Et il me semble voir ciselé sur la pierre fondamentale un de ces bas-reliefs qui résument en quelques traits, sur un arc de triomphe, toute une grande page d'histoire. C'est un prélat qui porte au front l'auréole de la sainteté ; il est debout sous les branches d'un osier, et, de ses deux bras, il presse sur sa poitrine un religieux vénérable et un jeune novice. Au bas, ces deux dates : 17 février 1841, 18 août 1892 ; et ces trois mots en lettres d'or :

LA CHARITÉ ! LA CHARITÉ ! LA CHARITÉ !

MAISON D'ANGERS.

Septembre 1892.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Douze mois se sont écoulés depuis mon dernier rapport ; j'ai hâte de vous présenter le nouveau compte rendu de nos travaux pendant l'année 1892.

La liste en est longue et consolante, et je bénis Dieu d'avoir bien voulu soutenir les vaillants ouvriers pendant la campagne si laborieuse qui vient de finir.

Cent huit travaux, sans compter une multitude de sermons de circonstance, tel est le lot glorieux des pionniers de la maison d'Angers. Dieu seul connaît le nombre d'âmes qui, à leur voix, sont rentrées dans le bercail du divin Pasteur !

Raconter en détail ces œuvres presque similaires serait se condamner à une longue et fastidieuse répétition, et de nombreuses pages n'y suffiraient pas ! Je me bornerai donc, bien-aimé Père, à relever seulement celles de ces œuvres qui offrent un intérêt particulier.

I. LES TRAVAUX.

Dans la période d'une année, les missionnaires angevins ont donné : 8 missions, 3 carêmes, 1 mois de Marie, le mois du Sacré-Cœur, 25 retraites de confréries, de Mères chrétiennes, d'Enfants de Marie, de patronages et de petits séminaires; 40 adorations, dont un bon nombre précédées d'une retraite ou d'un triduum ; 21 retraites de première communion ; 6 retraites aux communautés religieuses ; enfin 48 sermons détachés, donnés dans les paroisses et les communautés.

Vous connaissez les ouvriers évangéliques, mon très révérend Père ; ce sont les PP. ROUX (Marius), LENOIR (Charles), KEUL, PÉRINET et SAMSON. Tous sont heureux de venir déposer à vos pieds les gerbes nombreuses qu'ils ont moissonnées dans le vaste champ du Père de famille. Vous bénirez leur récolte, afin que le bon grain soit recueilli dans les greniers du Père céleste. *Venientes cum exultatione portantes manipulos suos.*

La paroisse de Jarzé avait eu sa grande mission, il y a trois ans, prêchée par les PP. ROUX et COUBRUN. Cette belle paroisse, située au milieu des populations indifférentes du Baugeois, avait vu 400 hommes, dont 170 retardataires, revenir aux pratiques chrétiennes. Le retour de mission, donné pendant l'Avent par le P. ROUX et le P. SAMSON, fut comme un heureux prolongement de la mission. Le magnifique reposoir fut reconstruit, de nouvelles fêtes furent célébrées, et nous eûmes la consolation de revoir nos beaux auditoires d'autrefois. Des conférences dialoguées, qui n'avaient pas eu lieu du temps de la mission, attirèrent dans la vaste église une foule considérable. Des retardataires, qui avaient résisté à la grâce de la première mission, se rendirent enfin, et, le jour de Noël, plus de huit cents communions prou-

vèrent au cher pasteur que Dieu avait béni son œuvre.

Le premier dimanche de l'Avent, les PP. Lenoir et Périnet ouvraient les exercices de la mission à Saint-Remy-en-Mauges, paroisse de la Vendée angevine, comptant 1 400 habitants. Grâce à la piété et à la fermeté de son curé, cette paroisse a conservé la simplicité de mœurs et de foi traditionnelle dans cette historique partie de la Vendée militaire. L'église prête merveilleusement aux décorations et aux cérémonies ; outre un autel magnifique, elle a la gloire de posséder un chemin de croix, chef-d'œuvre de M. Bourichet, sculpteur angevin. Les personnages, de grandeur naturelle, sont frappants d'expression et de vérité.

Les missionnaires entreprirent la visite entière de la paroisse. La fatigue fut écrasante, mais l'impression qui en résulta sur l'esprit des gens fut d'un bon augure pour le plein succès de la mission. Entre toutes les fêtes, celle de la promulgation de la loi produisit un effet merveilleux. Plus de quatre-vingts confrères du Saint-Sacrement firent escorte, à travers les rangs de la foule, au Dieu de l'Eucharistie.

Pas une femme n'a manqué à l'appel de la grâce, et, parmi les hommes, une dizaine seulement se sont abstenus, comprenant qu'ils ne seraient pas à leur place, au milieu de leurs frères, au jour de la communion générale. La Croix et le Christ, exposés sur un superbe brancard, furent placés dans l'église, en face de la chaire. Le curé remercia, en termes émus, les deux missionnaires du bien qu'ils avaient fait.

Après quelques jours de repos, les PP. Lenoir et Périnet allaient donner une mission dans la paroisse de Neuville, canton du Lion-d'Angers. Vingt-cinq ans auparavant, le P. Audruger avait évangélisé cette population, et son souvenir, toujours vivace, était un avertissement,

pour les nouveaux missionnaires, de ne point rester au-dessous de leur ancien Père et modèle.

Dès les premiers jours de la mission, les Pères se rendirent compte du travail de la grâce dans les âmes. La deuxième semaine était à peine commencée que déjà les retardataires s'ébranlèrent, et, chose remarquable, ce furent ceux-là mêmes qui avaient résisté à la grâce des missions précédentes qui revinrent les premiers, après trente et quarante ans d'indifférence et parfois d'hostilité religieuse. Les fêtes de mission et surtout celle de la promulgation de la loi firent une impression profonde sur la foule qui avait envahi l'église. A la communion générale des femmes, une seule manquait, et encore était-elle étrangère au pays. Tous les hommes, excepté six, suivirent l'exemple des femmes. Le soir de la clôture, une magnifique plantation de croix couronnait cette belle mission.

Le 7 février, le P. Samson ouvrait, dans la paroisse de Saint-Michel de Ghaisne, les exercices d'une mission qui devait durer dix-sept jours et se terminer par la fête de l'Adoration perpétuelle. La paroisse compte plus de 800 habitants. C'était pour un Père seul un travail considérable. Le bon curé, heureux de confier ses ouailles à autrui, ne devait guère aider le missionnaire que par la liberté d'action qu'il lui accordait généreusement. Malgré le mauvais temps, les réunions furent satisfaisantes. Les réunions spéciales pour filles, pour femmes et pour hommes, ne pouvaient être plus belles. Les fêtes de la Sainte-Vierge, des enfants, des morts et de l'amende honorable vinrent agréablement rompre la monotonie des exercices. Les communions générales des femmes et des hommes ne laissèrent que trois ou quatre retardataires. La cérémonie de la bénédiction d'une croix sembla jeter quelque enthousiasme dans cette population timide

et réservée. Plus de cinquante jeunes gens, groupés en chœur, chantaient avec entrain les cantiques à la Croix. La seule lacune qu'on doive signaler, c'est qu'il n'y ait eu qu'un seul missionnaire pour un semblable travail. Le bon curé, lui, jugea qu'un seul Père suffisait à la besogne. Satisfait sur ce point, il voulut bien paraître content du travail accompli et redemander le P. Samson pour la communion des enfants, à la Pentecôte.

La veille du premier dimanche de Carême, les PP. Roux et Périnet quittaient l'Anjou pour aller donner une mission à Fromentières, près de Château-Gontier, au diocèse de Laval. La paroisse de Fromentières compte plus de 1 000 habitants ; tous, à l'exception de trois hommes, profitèrent de la grâce de la mission.

Pour varier le compte rendu, je me permettrai (tout en faisant mes réserves) de reproduire la lettre que M. Doiteau, curé de Fromentières, écrivit à Mgr l'évêque de Laval et que Sa Grandeur fit insérer dans la *Semaine religieuse* de son diocèse :

« Monseigneur, une mission qui a produit les meilleurs effets vient d'être donnée à la paroisse de Fromentières par les RR. PP. Roux et Périnet, de la maison d'Angers. Comme partout, en pareille circonstance, il y a eu des chants bien exécutés, de brillantes illuminations, des cérémonies très attrayantes. Mais pour l'observateur sérieux, ce qui fait sortir du commun cette mission et ce qui devait, d'ailleurs, en assurer la réussite, c'est que là se sont trouvés réunis et ont paru dans tout leur éclat les trois principaux éléments de toute mission : la grâce de Dieu, le zèle des missionnaires et la bonne volonté des fidèles (trois idées du sermon d'ouverture). Nombre de fois, soit en descendant de chaire, soit en sortant du confessionnal, les Pères ont fait cette réflexion : la grâce agit sur ce peuple d'une manière étonnante. Il faut dire

que les prières de plusieurs communautés religieuses avaient d'avance préparé le ciel à répandre sur la paroisse cette rosée divine.

« Pour ce qui est des missionnaires, le R. P. Roux, supérieur d'Angers, n'est pas un étranger dans le diocèse de Laval ; il y a évangélisé plusieurs paroisses importantes. Partout il a admirablement réussi ; ses sermons, pleins d'onction, nourris d'Écriture sainte et riches en traits saisissants, sont toujours écoutés avec la plus religieuse attention ; ses gloses, où le trait spirituel se mêle si heureusement aux réflexions pratiques, font le charme des réunions du soir et laissent les auditeurs sous l'impression la plus agréable. Le P. Roux avait pour digne collaborateur le P. Périnet, dont les instructions ont pareillement été très goûtées et les travaux de décoration parfaitement réussis.

« Quant à la conduite des paroissiens, elle est digne de tout éloge. Dès le début, dociles à l'action de la grâce et à l'appel des missionnaires, ils ont chaque jour empli l'église. C'est avec une certaine impatience qu'ils attendaient l'annonce des confessions. La mission a eu un plein succès et laissera des effets durables. Fromentières, dont le nom indique la fertilité matérielle, a manifesté une fois de plus sa fertilité spirituelle, et, sans doute, la divine semence que viennent de lui confier les ouvriers du bon Dieu promet encore de donner de belles gerbes pour les greniers du Père céleste. »

Le P. Lenoir a donné le Carême dans la paroisse de Saint-Joseph d'Angers, une des plus importantes de la ville. Le travail a consisté dans quatre prédications par semaine. Deux retraites, assez importantes, la première aux dames de la ville, la seconde aux domestiques de la paroisse, ont eu lieu dans le cours du Carême. Les lundi, mardi et mercredi de la Semaine sainte sont exclusive-

ment réservés aux hommes. Outre plusieurs sermons de circonstance, le prédicateur a terminé sa station par les sermons des trois jours de l'Adoration perpétuelle. M. le curé de Saint-Joseph a témoigné au P. Supérieur son contentement et l'a remercié de lui avoir donné un tel prédicateur.

Le P. Samson a prêché avec succès le Carême dans la paroisse de Saint-Laud d'Angers. Les sermons avaient lieu trois fois la semaine. Dans la deuxième semaine, le prédicateur donna les trois sermons de la fête de l'Adoration perpétuelle. Une retraite générale, avec sermons matin et soir, eut lieu du dimanche de la Passion au dimanche des Rameaux. Les hommes de la paroisse furent spécialement convoqués pour une retraite, qui dura jusqu'au jeudi saint. Les différentes confréries eurent aussi des instructions particulières. M. le curé de Saint-Laud a rendu au prédicateur un témoignage bien flatteur, en disant : que le Carême du P. Samson a été un des plus goûtés par le clergé et les fidèles de la paroisse.

Le P. Keul a passé six semaines dans la paroisse de Clefs, depuis le deuxième dimanche du Carême jusqu'au dimanche de *Quasimodo*. Clefs est une des plus mauvaises paroisses du canton de Baugé. L'indifférence, l'ignorance et on peut dire l'impiété ont fait des progrès désastreux, depuis vingt ans, au milieu de cette population de 1 300 habitants. Dans une mission donnée autrefois par le P. Roux, plus de 300 hommes firent leur devoir. Dans une seconde mission, le P. Roux n'eut plus que 180 hommes. Aujourd'hui, à peine si l'on compte 15 hommes à faire leurs Pâques. Le P. Keul a déployé tout le zèle dont il était capable pour ramener à Dieu cette pauvre paroisse ; mais, hélas ! l'église est délaissée, et quelques hommes seulement vont à la messe, le di-

manche. Le missionnaire a prêché plusieurs fois, la semaine et le dimanche, devant un auditoire très peu nombreux.

Cependant le R. P. Keul a ramené une vingtaine d'hommes et une quarantaine de femmes. Le missionnaire s'est appliqué, pendant son long séjour à Clefs, à instruire les enfants, dont un grand nombre ne savaient pas même leurs prières, et à fortifier dans le bien, les personnes restées fidèles à leurs devoirs. Le bon curé tâchait de consoler le missionnaire, en lui disant: « Nous faisons tout ce que nous pouvons ; à eux de profiter de la grâce du bon Dieu et de la présence du missionnaire. »

Après la mission de Fromentières, les PP. Roux et Périnet se rendaient à la grande paroisse de Morannes pour donner, pendant quinze jours, le retour de la mission prêchée, il y avait quatre ans, par les PP. Roux, Pélissier et Coubrun. Les deux missionnaires avaient à lutter contre une foule d'abus introduits dans la population par les idées perverses du jour. La création d'une école libre, dirigée par les Frères, avait divisé en deux camps bien distincts la paroisse tout entière. Cependant nous retrouvâmes à Morannes nos beaux auditoires de la mission et une grande bienveillance pour les missionnaires. Nos deux confessionnaux furent assaillis, du matin au soir, par les femmes qui, au nombre de plus de 700, firent leur communion le jeudi saint. L'appel fait aux hommes fut entendu et, le jour de Pâques, plus de 500 d'entre eux prirent part au banquet eucharistique.

Le P. Lenoir a prêché le mois de Marie à la cathédrale de Limoges. Quoique fatigué par les travaux antérieurs, le Père a pu soutenir assez vaillamment la prédication de trente et un jours. Malgré l'éloignement de tout centre

de piété et les réunions qui avaient lieu, chaque soir, dans les paroisses de la ville, l'auditoire de la cathédrale se maintint, tous les jours, entre 300 et 400 personnes. Mgr l'évêque et M. l'archiprêtre exprimèrent, dans le cours du mois et à la fin, leur satisfaction au Père prédicateur.

Le P. Samson a été désigné, cette année, pour prêter son concours aux chapelains de la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre. Le prédicateur a dû prendre la parole plus de quinze fois pendant le mois. Le témoignage rendu par le R. P. Supérieur et par tous les chapelains a été unanime sur le bon effet produit par la parole aussi solide que pratique du prédicateur.

Le P. Lenoir a donné plusieurs retraites dans son diocèse : retraite de première communion aux enfants de la paroisse de Saint-Aspais de Melun ; retraite en forme de mission à Bagneaux, canton de Nemours ; retraite de première communion, suivie par tous les élèves et les professeurs, au petit séminaire de Meaux, et un sermon de première messe à Fontainebleau.

Six retraites ont été données dans des communautés religieuses : 3 à Baugé, 1 à Brest, à la Rochelle et à Château-Gontier. Les sermons de l'Adoration perpétuelle furent prêchés, dans la chapelle des Sœurs de l'Espérance d'Angers, par le P. Samson ; le panégyrique de saint Joseph par le P. Lenoir, et le sermon de saint Augustin, fête de la Mère Supérieure, par le P. Roux. Le P. Périnet a donné les sermons de l'Adoration au Bon-Pasteur de Nazareth.

Il me resterait à parler de plus de *cinquante retraites*, prêchées dans les confréries, aux fêtes de l'Adoration perpétuelle, et aux premières communions ; je m'en abstiendrai, pour ne pas trop fatiguer le lecteur. Toutefois qu'il me soit permis de payer ici un juste

tribut de louanges aux missionnaires d'Angers, qui ont si bien accompli l'œuvre de Dieu et des âmes.

II. Les œuvres de la maison d'Angers.

1° *Le dépôt de mendicité d'Angers.* — S'il est doux pour les missionnaires qui vont annoncer l'Évangile d'entendre les paroles du prophète : *Quam speciosi pedes evangelizantium bona*, il est également consolant, pour celui à qui l'obéissance a désigné un poste à demeure, de réaliser à la lettre, les paroles de Notre-Seigneur : *Pauperes evangelizantur*. Le P. Cléach les met en pratique depuis plus de quatre ans. Entouré de cent quarante pauvres, au dépôt de mendicité, le Père Aumônier est heureux de remplir une si belle fonction. Enchanté de son lot, il n'y a que l'obéissance qui pourrait l'y faire renoncer. Il aime ses pauvres, qu'il instruit, qu'il visite au milieu de leurs travaux, qu'il console dans leurs maladies, et auxquels il porte les derniers sacrements, qu'ils ne refusent jamais. Aux prédications de tous les dimanches s'ajoute, tous les ans, une petite mission donnée par un de nos Pères. Cette mission réveille la foi dans les cœurs et ramène toujours un bon nombre de retardataires. Bien souvent, la Mère Supérieure a exprimé au P. Supérieur ses remerciements d'avoir donné au Dépôt un aumônier qui, par ses prières et par ses bons exemples, sait gagner les cœurs les plus endurcis.

2° *Pornichet.* — L'aumônerie de Pornichet est située sur les bords de l'Océan, dans la paroisse Saint-Sébastien, diocèse de Nantes. Mgr l'Évêque de Nantes a donné, au Supérieur des Oblats d'Angers, les pouvoirs d'aumônier, pour lui-même et pour le Père désigné par lui (*ad tempus*) pour en remplir les fonctions, dans l'établissement des

Sœurs de l'Espérance. Ces pouvoirs sont ceux des aumôniers du diocèse. De plus, le Père est nommé confesseur extraordinaire de nos Sœurs de la maison de Nantes et de la maison de Saint-Sébastien. Le P. Chevassu, remplit, en ce moment, toutes les fonctions d'aumônier, d'une manière irréprochable. Sa tenue, toujours digne et parfaitement religieuse, édifie tout son monde et lui a mérité souvent les éloges de la Mère Supérieure et du clergé des environs de Pornichet. L'année dernière, la Mère Saint-François-d'Assise ayant fait construire auprès de l'établissement une aumônerie, voulut bien inviter le Supérieur d'Angers pour en faire la bénédiction. Le P. Roux, accompagné de ses Pères, présida la cérémonie en présence des Sœurs de Bonne-Source et de Saint-Sébastien. La procession rentra à la chapelle, où se trouvaient réunies les Dames pensionnaires, pour entendre le sermon que le Père fit sur les œuvres des différentes branches de la Sainte-Famille, et sur le dévouement avec lequel nos Sœurs s'en acquittent. Le soir de la fête, pendant le chant de l'*Ave maris stella*, le Père Aumônier alluma le feu de joie dressé sur la grève ; en même temps, une brillante illumination éclairait la nouvelle habitation de l'aumônier de Pornichet.

3° *Nazareth.* — La maison de Nazareth, située à 2 kilomètres de notre communauté, est dirigée par cinquante Religieuses du Bon-Pasteur qui forment, au travail et à la vertu, plus de trois cents jeunes filles. Le vénérable aumônier, tout dévoué aux Oblats, remplissant difficilement son ministère, vu son grand âge, pria le P. Supérieur de vouloir bien lui accorder un aide, pour quelque temps. Le P. Keul fut désigné. Mais le bon aumônier, entièrement hors d'état de continuer son travail, résolut enfin de prendre sa retraite; il y avait bien droit à quatre-vingts ans. Mais il lui en coûtait beaucoup de

se séparer des ouailles au milieu desquelles il avait passé vingt-quatre ans. Heureux des services dévoués du P. Keul, M. Gauthier s'adressa à l'Évêché pour l'obtenir comme auxiliaire. Mgr Chesneau, vicaire capitulaire, écrivit au P. Roux, pour l'informer que l'administration diocésaine était disposée à accueillir la combinaison qui procurerait, à l'aumônier, la consolation bien méritée par de longs et bons services, si les Supérieurs religieux du P. Keul s'y prêtaient pareillement. Le R. P. Provincial voulut bien consentir à laisser le P. Keul à Nazareth, non comme aumônier titulaire, mais seulement comme auxiliaire intérimaire. Dès lors le Père fut autorisé à continuer auprès du vénérable aumônier le bon concours par lequel il le suppléait auprès des Religieuses et des enfants pour tout ce qui regarde le ministère.

Le P. Keul vient, toutes les semaines, passer quelque temps dans la communauté.

4° *Notre chapelle.* — Voilà trois ans que notre chapelle est rendue au culte, après avoir passé neuf ans sous les terribles scellés. Nous avons repris les offices du dimanche, et les fidèles peuvent approcher du confessionnal. La seule difficulté était d'avoir la messe le dimanche, quand les Pères sont en mission, attendu que le Père gardien de la maison doit la messe à son dépôt de mendicité. Le P. Roux s'adressa à l'Évêque pour obtenir un binage. Mgr Freppel répondit par son secrétaire général, M. l'abbé Thibault : « Je suis heureux, cher et révérend Père, de vous informer que Monseigneur vous autorise très volontiers à faire biner celui de vos Pères qui reste à la communauté quand les autres Religieux sont absents d'Angers. Sa Grandeur se loue beaucoup de la réouverture de votre chapelle. Elle a appris avec satisfaction que les personnes du voisinage, et, parmi elles, cer-

taines qui ne paraissaient jamais à l'église, viennent y assister à la messe.

III. LA COMMUNAUTÉ.

La maison d'Angers compte 11 religieux, 7 Pères et 4 Frères convers. Supérieur et économe, R. P. ROUX (Marius) ; 1er assesseur, P. LENOIR (Charles) ; 2e assesseur et préfet des Frères convers, P. CLEACH ; missionnaire et auxiliaire à Nazareth, P. KEUL ; aumônier des Sœurs de l'Espérance à Pornichet, P. CHEVASSU ; missionnaire, P. PÉRINET ; missionnaire, P. SAMSON. Frères convers : F. ROUSSENQ, ancien cuisinier, malade depuis huit mois ; F. MENTHE, jardinier et commissionnaire ; F. JOLY (Hippolyte), cuisinier, et F. GAFFIOT, sacristain, linger et chambrier.

Mgr GROUARD, vicaire apostolique du Mackenzie, a honoré la maison d'Angers de sa visite pendant le Carême. Le R. P. Supérieur a vivement regretté de ne pouvoir lui faire les honneurs de sa maison, se trouvant alors en mission avec le P. PÉRINET. Le P LENOIR a accompagné le prélat au grand et au petit séminaire. La parole si intéressante et si apostolique de l'Évêque missionnaire a vivement impressionné les professeurs et les élèves ; nous espérons qu'elle produira des fruits abondants de vocation pour la Congrégation.

Pendant que le R. P. Provincial faisait à Angers la visite canonique, nous avons eu la joie de recevoir plusieurs fois l'aimable visite du R. P. ANTOINE, assistant général, prédicateur de la retraite de nos Sœurs de l'Espérance.

Le jour de la fête de saint Louis de Gonzague, le R. P. Supérieur recevait, à la messe de communauté, les vœux de cinq ans du F. JOLY, Prosper, aujourd'hui de maison à Limoges.

IV. TRIPLE DEUIL.

Mgr Freppel et les Oblats. — L'Église d'Angers pleure son illustre et à jamais regretté Évêque, dont elle portera longtemps le deuil. Ce n'est pas en un jour qu'on mesure le vide que sa mort laisse dans un diocèse qui était si fier de le voir à sa tête ! Le dévouement sans bornes qu'on lui savait pour l'Église et qu'on lui voyait prodiguer à sa défense lui valait l'enthousiaste affection de son clergé et de tous les catholiques qui l'ont vu constamment sur la brèche, disputant chaque position pied à pied au prix d'une lutte acharnée ; et c'est sur cette brèche qu'il est mort ! Ce sont là des vertus que tout le monde lui connaissait.

Mais, le grand Évêque en avait d'autres et de plus cachées. C'est aux petits et aux humbles qu'il faudrait demander d'en livrer le secret. C'est dans ses œuvres intimes qu'il faut le chercher. Je n'entreprendrai pas d'énumérer ici ces œuvres ; je ne citerai que celle qu'il avait plus particulièrement à cœur : l'œuvre des missions. Dans son dernier mandement, qui fut comme son testament, il traita, comme il le savait faire, de la nécessité et des avantages des missions diocésaines. Ce qu'il écrivait, il le mettait en œuvre ; et, cette année, qui devait être la dernière de sa vie, il en donna une de ces preuves qui font époque dans l'histoire d'une cité. Je parle de la mission incomparable donnée, au Carême dernier, dans toute la ville d'Angers, par quarante religieux rédemptoristes, avec un succès qui dépassa toute espérance. Cette mission fut son œuvre. Ce fut bien lui qui en conçut le plan, et qui sut le réaliser. Aussi quelle joie pour son cœur, quand la procession finale se déroula dans les rues de la cité ! Quel bonheur profond dilata son âme, quand il vit se dresser, au-dessus d'une multitude innombrable de

tout un peuple prosterné, le signe sacré de notre rédemption ! A la flamme de ses yeux, au rayonnement de son visage, on sentait qu'aucun des triomphes de sa vie n'avait égalé celui-là. Ce fut la joie suprême de son épiscopat !

Ce zèle brûlant que Mgr Freppel déployait pour l'œuvre des missions, lui communiquait cette affection véritable qu'il témoignait aux nombreux missionnaires établis dans son beau diocèse.

Mais j'oserai dire que les Oblats occupaient une des premières places dans son estime. Maintes fois on lui entendit dire : « Les Oblats sont mes meilleurs missionnaires. » Le prélat se plaisait à donner au P. Supérieur, le titre de l'*Évangéliste de l'Anjou*. Un jour, c'était la veille de l'ouverture de la retraite pastorale, en parcourant la liste des confesseurs de la retraite, que le supérieur du grand séminaire présentait à son approbation, n'y voyant pas figurer le nom du P. Roux : « Je ne signerai, dit l'Évêque, que lorsque je verrai inscrit le nom du Supérieur des Oblats, si connu du clergé. »

Cette affection du vénéré pontife s'affirmait surtout à l'égard des Évêques Oblats qui venaient à Angers, et qu'il entourait de tant de bienveillance. Ayant appris que Mgr Faraud était descendu chez nous, l'Évêque vint le prendre pour le contraindre à loger au palais épiscopal qu'il appelait si gracieusement l'*hôtel de la Croix d'or*. Il le fit prêcher dans sa cathédrale, et comme Mgr Faraud voulait solliciter la charité des fidèles en faveur des œuvres diocésaines d'Angers, Mgr Freppel obligea son hôte à prêcher au profit de ses missions du Mackenzie. La quête fut très abondante, elle dépassa 10000 francs. Mgr Freppel rayonnait de bonheur ; j'eus l'honneur d'accompagner, un jour, Mgr Bonjean à l'évêché. « Vous avez choisi un moment peu favorable pour parler à mes séminaristes, dit l'Évêque ; ils sont en vacances. Revenez

après la rentrée, et, de grand cœur, je vous abandonne tous ceux qui voudront vous suivre à Ceylan! » Quatre séminaristes, peu après, se rendaient au noviciat de l'Osier.

Nouveau deuil. — Quelques mois après la mort de Mgr Freppel, les Oblats d'Angers perdaient leur insigne bienfaitrice. Le 26 mai, la vénérable Supérieure Générale de la Congrégation du Bon-Pasteur d'Angers, la Mère Marie de Saint-Pierre de Coudenhove, rendait sa belle âme à Dieu, le jour de l'Ascension. Cette grande religieuse avait succédé, il y a vingt-quatre ans, à la Vénérable Mère fondatrice Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, décédée en 1868, en odeur de sainteté, et dont la cause est introduite à Rome depuis trois ans.

La Mère Saint-Pierre continua les œuvres de la fondatrice ; pendant son généralat, elle fonda quatre-vingts monastères. Grâce donc au zèle incomparable de ces deux femmes fortes, plus de deux cents monastères, disséminés dans les cinq parties du monde, abritent en ce moment plus de trente mille enfants ou jeunes filles de toute nation, les unes orphelines, d'autres délaissées de leurs parents, d'autres perdues dans les voies du mal comme de pauvres brebis égarées. Ces milliers de jeunes filles sont élevées, nourries, instruites, formées aux vertus chrétiennes par une légion de saintes religieuses choisies parmi les âmes d'élite. La Mère Marie de Saint-Pierre a gouverné ces cinq mille religieuses pendant vingt-quatre ans de généralat. Elle a su les former, les diriger, les encourager dans leur sublime vocation, avec une sagesse surhumaine. La voix de cette Mère était, pour ces monastères, la voix de Dieu ; à ses ordres, les missionnaires partaient avec joie pour l'extrémité du monde.

L'esprit de tradition poussa toujours la Mère Marie de Saint-Pierre à continuer fidèlement les œuvres admirables de la fondatrice ; aussi semblait-elle avoir hérité

de son attachement et de sa générosité pour les Oblats d'Angers, dont le Supérieur fut le confident et l'ami de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie. Que ces deux généreuses Mères reçoivent à tout jamais l'expression du souvenir reconnaissant des Oblats d'Angers !

Un troisième deuil.—La veille du grand jour de Pâques, au moment où l'Église chantait l'*alleluia* de la résurrection de Notre-Seigneur, la mort venait frapper à la porte de la maison des Oblats d'Angers, et lui demandait un de ses religieux pour le ciel. C'était le départ de notre cher F. Lazare Peyre, âgé de soixante-huit ans, religieux profès depuis vingt-neuf ans. La maladie qui nous le ravit ne fut que de quelques jours, et après avoir reçu avec une foi très vive les derniers sacrements et renouvelé avec joie ses vœux perpétuels, le cher Frère s'endormit dans le Seigneur, en prononçant les noms de Jésus, Marie, Joseph. La cérémonie religieuse se fit à Saint-Jacques, paroisse de la communauté. Après le corbillard suivaient les Pères et les Frères de la maison. Puis venaient les Sœurs de l'Espérance et les Sœurs de la Présentation du Dépôt de mendicité, ainsi qu'une députation de vingt vieillards. Au cimetière, après les dernières prières, la dépouille de notre cher F. Peyre fut descendue dans le caveau des Oblats où dorment dans la paix du Seigneur, nos bien-aimés Pères Audruger, Dufour et Chauvet.

Je termine, mon très révérend et bien-aimé Père, ce long rapport. Il vous donnera une idée de la confiance que le clergé accorde à vos enfants d'Angers, et surtout des bénédictions abondantes dont Dieu veut bien couronner leurs fatigues et leur bonne volonté.

Veuillez agréer, mon très révérend Père, l'expression de mes sentiments de respect filial en Notre-Seigneur et Marie Immaculée. Marius Roux, o. m. i.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Nous publions avec satisfaction, et en donnant à cette publication un caractère officiel, le Décret suivant, émané, le 4 novembre 1892, de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers. Nonobstant sa forme restrictive, ou plutôt à raison même des restrictions qu'il nous impose et qui, venant du Saint-Siège, ne peuvent être que pour le plus grand bien, nous le recevons comme un secours opportun venu d'en haut. D'une manière équivalente, nous nous tenions déjà dans la ligne qui nous est indiquée pour l'appel aux Ordres et le renvoi des religieux insoumis ; mais combien de ces religieux qui, très forts sur leurs prétendus droits, méconnaissaient absolument leurs devoirs et se faisaient un jeu de rompre leurs engagements les plus sacrés ! Ce décret donnera à notre personnel une stabilité plus grande et, en rendant la sortie plus difficile, nous permettra d'exercer à l'intérieur une action plus efficace.

Nous recommandons à tous, et particulièrement aux Supérieurs, aux Modérateurs et aux Maîtres des novices, l'étude et la mise en pratique de ce document important, expression formelle de la volonté du Saint Père.

DECRETUM.

Auctis admodum ex singulari Dei beneficio votorum simplicium Institutis, uti multa inde bona oriuntur, ita aliqua parit incommoda facilis alumnorum hujusmodi societatum egressus, et consequens, ex jure constituto,

regressus in diœcesim originis. Hæc autem graviora effecit temporalium bonorum inopia qua nunc Ecclesia premitur, unde Episcopi sæpe providere nequeunt ut illi vitam honeste traducant. Hæc, aliaque id genus, etiam de alumnis Ordinum votorum solemnium, perpendentes nonnulli Sacri locorum antistites, pro Ecclesiastici ordinis decore et fidelium ædificatione, ab Apostolica Sede enixis precibus postularunt, remedium aliquod adhiberi. Cum ergo totum negotium Sanctissimus D. N. Leo PP. XIII detulisset Sacræ huic Congregationi Episcoporum et Regularium Negotiis et Consultationibus præpositæ, Eminentissimi Patres in Conventu Plenario habito in Vaticanis ædibus die 29 mensis Augusti anni 1892, prævio maturo examine ac discussione, perpensaque universa rei ratione, opportunas edere censuerunt dispositiones per generale decretum ubique locorum perpetuis futuris temporibus servandas. Quas cum SS. D. N. in Audientia die 23 sept. hujus anni 1892 infrascripto Secretario benigne impertita probare et confirmare dignatus fuerit ea quæ sequuntur per præsens decretum Apostolica Auctoritate statuuntur et decernuntur.

I. Firmis remanentibus Constitutione S. Pii V diei 14 oct. anni 1568, incipient. *Romanus Pontifex*, et declaratione sanctæ memoriæ Pii PP. IX edita die 12 mensis junii anni 1858, quibus Superioribus Ordinum Regularium prohibetur, ne litteras dimissoriales concedant Novitiis aut professis votorum simplicium triennalium, ad hoc ut titulo paupertatis ad SS. Ordines promoveri valeant, eædem dispositiones extenduntur etiam ad Instituta votorum simplicium, ita ut istorum Institutorum Superiores non possent in posterum litteras dimissoriales concedere pro SS. Ordinibus, vel quomodocumque ad sacros Ordines alumnos promovere titulo Mensæ communis, vel Missionis, nisi illis tantum alum-

nis, qui vota quidem simplicia, sed perpetua jam emiserint et proprio Instituto stabiliter aggregati fuerint, vel qui saltem per triennium permanserint in votis simplicibus temporaneis quoad ea Instituta quæ ultra triennium perpetuam differunt professionem. Revocatis ad hunc effectum omnibus indultis ac privilegiis jam obtentis a S. Sede, necnon dispositionibus contrariis in respectivis Constitutionibus contentis, etsi tales Constitutiones fuerint a S. Sede Apostolica approbatæ.

II. Hinc notum sit opportet de generali regula haud in posterum dispensatum iri, ut ad Majores Ordines alumnus Congregationis votorum solemnium promoveatur quin prius professionem solemnem emiserit, vel per integrum triennium in votis simplicibus perseveraverit, si alumnus Instituto votorum simplicium sit addictus. — Quod si interdum causa legitima occurrat, cur quispiam Sacros Ordines suscipiat triennio nondum expleto, peti poterit ab Apostolica Sede dispensatio, ut clericus vota solemnia nuncupare possit, quamvis non expleverit triennium, quoad Instituta vero votorum simplicium, ut vota simplicia perpetua emittere possit, quamvis non expleto tempore a respectivi Instituti Constitutionibus præscripto pro professione votorum simplicium perpetuorum.

III. Dispositiones contentæ in decreto S. C. Concilii jussu sanctæ memoriæ Urbani VIII, edito die 21 septembris 1624, incipient: *Sacra Congregatio,* ac in decreto ejusdem S. C. jussu sanctæ memoriæ Innocentii XII edito die 24 mensis Julii anni 1694, incipient: *Instantibus*, ac in aliis decretis generalibus, quibus methodus ordinatur a Superioribus Ordinum Regularium servanda in expellendis propriis alumnis, nedum in suo robore manent, sed servandæ imponuntur etiam Superioribus Institutorum votorum simplicium, quoties agatur de aliquo

alumno vota simplicia quidem sed perpetua professo, vel votis simplicibus temporaneis adstricto ac in sacris insuper Ordinibus constituto dimittendo; ita ut horum neminem et ipsi dimittere valeant, ut nunc dictum est, nisi ob culpam gravem, externam et publicam, et nisi culpabilis sit etiam incorregibilis. Ut autem quis incorregibilis revera habeatur, Superiores præmittere debent, distinctis temporibus, trinam admonitionem et correctionem; qua nihil proficiente, Superiores debent processum contra delinquentem instruere, processus resultantia accusato contestari, eidem tempus congruum concedere, quo suas defensiones sive per se, sive per alium ejusdem Instituti religiosum, exhibere valeat; quod si accusatus ipse proprias defensiones non præsentaverit, Superior seu tribunal, defensorem, ut supra, alumnum respectivi Instituti ex officio constituere debebit. Post hæc Superior cum suo Consilio sententiam expulsionis aut dimissionis pronuntiare poterit, quæ tamen nullum effectum habebit si condemnatus a sententia prolata rite ad S. C. EE. et RR. appellaverit, donec per eamdem S. C. definitivum judicium prolatum non fuerit. — Quoties autem gravibus ex causis procedendi methodus supra dicta servari nequeat, tunc recursus haberi debeat ad hanc S. C. ad effectum obtinendi dispensationem a solemnitatibus præscriptis et facultatem procedendi summario modo juxta praxim vigentem apud hanc S. C.

IV. Alumni votorum solemnium vel simplicium perpetuorum, vel temporalium, in Sacris Ordinibus constituti, qui expulsi vel dimissi fuerint, perpetuo suspensi maneant, donec a S. Sede alio modo eis consulatur, ac præterea Episcopum benevolum receptorem invenerint, et de ecclesiastico patrimonio sibi providerint.

V. Qui in Sacris Ordinibus constituti et votis simplicibus obstricti sive perpetuis, sive temporalibus, sponte

dimissionem ab Apostolica Sede petierint et obtinuerint, vel aliter ex Apostolico privilegio a votis simplicibus vel perpetuis vel temporaneis dispensati fuerint, ex claustro non exeant, donec Episcopum benevolum receptorem invenerint et de ecclesiastico patrimonio sibi providerint, secus suspensi maneant ab exercitio susceptorum Ordinum. Quod porrigitur quoque ad alumnos votorum simplicium temporalium qui quovis professionis vinculo jam forent soluti, ob elapsum tempus quo vota ab ipsis fuerunt nuncupata.

VI. Professi tum votorum solemnium, tum simplicium ab Ordinariis locorum ad Sacros Ordines non admittantur, nisi, præter alia a jure statuta, testimomiales litteras exhibeant, quod saltem per annum sacræ theologiæ operam dederint si agatur de subdiaconatu, ad minus per biennium, si de diaconatu, et quoad presbyteratum, saltem per triennium, præmisso tamen regulari aliorum studiorum curriculo.

Hæc de expresso Sanctitatis Suæ mandato præfata Sacra Congregatio constituit ac decernit, contrariis quibuscumque, etiam speciali et individua mentione dignis, minime obstantibus.

Datum Romæ, ex Sacra Congregatione Episcoporum et Regularium, die 4 Novembris 1892.

† Card. Verga, Præfectus,

† Jos. M. Arch. Cæsarien. Secretarius.

DÉCRET.

TRADUCTION DU R. P. LAURENT, DES AUGUSTINS DE L'ASSOMPTION

Par un insigne bienfait de Dieu, les Instituts à vœux simples se sont beaucoup développés. Le bien qui en

résulte est considérable ; mais à côté de ce bien, il existe certains inconvénients, qui naissent de la facilité avec laquelle les membres de ces Sociétés peuvent s'en séparer et, par suite, en vertu du droit établi, retourner dans leur diocèse d'origine. Ce qui aggrave cette situation, c'est la pauvreté qui, de nos jours, pèse sur l'Église et qui rend les Évêques souvent impuissants à leur procurer une honnête subsistance. Cette difficulté et d'autres encore de ce genre, qui se présentent même pour les sujets des Ordres à vœux solennels, ont attiré l'attention de quelques Ordinaires et les ont engagés à prier instamment le Siège Apostolique d'y apporter remède pour l'honneur de l'ordre ecclésiastique et l'édification des fidèles. Toute cette affaire ayant été déférée par Notre Saint Père Léon XIII à cette Sacrée Congrégation préposée aux affaires et aux consultations des Évêques et Réguliers, les Éminentissimes Pères, après avoir mûrement examiné, discuté et pesé la question à tous ses points de vue, ont, dans une assemblée plénière, tenue au Vatican le 29 août 1892, jugé bon de formuler les conclusions qu'ils ont estimées opportunes, dans un décret général à valoir en tous lieux et dans tous les temps à venir. Ces conclusions, Notre Saint-Père a daigné, dans l'audience qu'il a bien voulu accorder au Secrétaire soussigné, le 23 septembre 1892, les approuver et les confirmer, de sorte que les articles suivants du présent décret sont des arrêts et des ordres portés par l'autorité apostolique.

I. Sans infirmer d'aucune manière la Constitution de saint Pie V, du 14 octobre 1568, commençant par ces mots : *Romanus Pontifex*, et la déclaration de Pie IX, de sainte mémoire, du 12 juin 1858, l'une et l'autre défendant aux Supérieurs des Ordres Réguliers d'accorder des lettres dimissoriales à des novices, ou à des profès de

vœux simples pour trois ans, afin qu'ils puissent, au titre de pauvreté, être promus aux Saints Ordres, les mêmes dispositions sont étendues aux Instituts à vœux simples, de façon que les Supérieurs de ces Instituts ne pourront plus désormais donner des dimissoires pour les Saints Ordres ou, de quelque manière que ce soit, promouvoir aux Saints Ordres leurs sujets, au titre de Table commune ou de Mission, à moins qu'il ne s'agisse de religieux qui ont fait des vœux simples perpétuels et sont agrégés par des liens stables à leur Institut propre, ou de religieux qui auront, pendant trois ans au moins, persévéré dans les vœux simples temporaires, s'ils appartiennent à des Instituts qui diffèrent au delà de trois ans la profession perpétuelle. A cet effet, sont révoqués tous les indults et privilèges déjà obtenus du Saint-Siège, ainsi que les dispositions contraires contenues dans les Constitutions respectives, même approuvées par le Saint-Siège apostolique.

II. En conséquence, il faut que l'on sache que, de cette règle générale, il ne sera point, à l'avenir, octroyé de dispense pour la promotion aux Ordres majeurs d'un membre de Congrégation à vœux solennels qui n'aurait pas fait sa profession solennelle, ou d'un membre d'Institut à vœux simples, qui, pendant trois ans complets, n'aurait pas persévéré dans la fidélité à ses vœux. Que si parfois survient une cause légitime pour qu'un sujet reçoive les Ordres Sacrés avant l'achèvement du triennat, on pourra demander au Siège apostolique pour qu'un clerc puisse faire des vœux solennels, quoi qu'il n'ait pas achevé le triennat, ou, dans les Instituts à vœux simples, pour qu'il puisse, avant le terme fixé par les constitutions de son Institut relatives à la profession des vœux simples perpétuels, faire ses vœux simples à perpétuité.

III. Les dispositions renfermées dans le décret de la

Sacrée Congrégation du Concile, porté par ordre d'Urbain VIII, de sainte mémoire, daté du 21 septembre 1624, et commençant par ces mots : *Sacra Congregatio*, dans le décret de la même Sacrée Congrégation, porté par ordre d'Innocent XII, de sainte mémoire, daté du 24 juillet 1694 et commençant par ces mots : *Instantibus*, et d'autres décrets généraux indiquant la marche à suivre par les Supérieurs des Ordres Réguliers pour l'expulsion de leurs sujets propres, non seulement restent dans leur vigueur, mais encore deviennent obligatoires pour les Supérieurs des Instituts à vœux simples, chaque fois qu'il s'agit d'un religieux profès des vœux simples perpétuels, ou profès des vœux simples temporaires, et de plus revêtu des Ordres Sacrés ; de telle sorte qu'ils ne peuvent, eux aussi, renvoyer de semblables sujets, comme il vient d'être dit, que pour une faute grave, extérieure, publique, et que si le coupable est encore incorrigible. Or, pour que quelqu'un soit tenu comme réellement incorrigible, les Supérieurs doivent, au préalable et en temps distincts, faire trois admonitions et corrections ; si elles ne produisent rien, les Supérieurs doivent instruire le procès du délinquant, en faire connaître le résultat à l'accusé, donner à celui-ci un temps convenable pour présenter ses moyens de défense, soit par lui-même, soit par un religieux du même Institut ; que s'il ne les présente pas par lui-même, le Supérieur ou le Tribunal doit lui constituer un défenseur d'office, choisi, comme il a été dit ci-dessus, parmi les membres du même Institut. Après toutes ces démarches, le Supérieur, avec son Conseil, pourra prononcer la sentence d'expulsion ou de renvoi, sentence pourtant qui n'aura d'effet, si le condamné fait régulièrement appel de cette sentence à la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, que lorsque cette Sacrée Congrégation aura émis

un jugement définitif. Mais chaque fois que, pour des motifs graves, cette procédure ne saurait être suivie, il faudra recourir alors à cette Sacrée Congrégation pour en obtenir la dispense avec la faculté de procéder sommairement, d'après la pratique en vigueur au sein de cette Sacrée Congrégation.

IV. Que les profès de vœux solennels ou de vœux simples perpétuels ou temporaires, qui, étant dans les Ordres Sacrés, auront été expulsés ou renvoyés, restent toujours suspens, jusqu'à ce que le Saint-Siège en ait décidé autrement, et, en outre, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un Évêque consentant à les recevoir, et qu'ils se soient pourvus du patrimoine ecclésiastique.

V. Que les religieux qui, revêtus des Ordres Sacrés et liés par des vœux simples, soit perpétuels, soit temporaires, auront spontanément demandé au Saint-Siège et obtenu leur renvoi, ou autrement qui auront, par privilège apostolique, été dispensés de leurs vœux simples, perpétuels ou temporaires, ne quittent pas leur couvent jusqu'à ce qu'un évêque de bonne volonté les accueille et qu'ils se soient pourvus du patrimoine ecclésiastique ; sinon qu'ils demeurent suspens de l'exercice des Ordres qu'ils auront reçus. Ceci s'applique aussi aux religieux profès de vœux simples ou temporaires, qui seraient libres de tout lien de profession, parce que se serait écoulé le temps pour lequel ils avaient fait des vœux.

VI. Que des profès, soit de vœux solennels, soit de vœux simples, ne soient admis par les ordinaires aux Ordres Sacrés que si, en dehors des autres conditions établies par le droit, ils présentent des lettres testimoniales comme quoi ils ont étudié la théologie sacrée pendant un an au moins, s'il s'agit du sous-diaconat, pendant deux ans au moins, s'il s'agit du diaconat, et pendant trois ans au moins, s'il s'agit de la prêtrise, le

tout après avoir suivi cependant le cours régulier des autres études.

Voilà ce que, par ordre exprès de Sa Sainteté, la susdite Sacrée Congrégation arrête et décrète, nonobstant toutes dispositions contraires, même dignes d'une spéciale et individuelle mention.

Donné à Rome, de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, le 4 novembre 1892.

J. card. Verga, préfet.

† Jos. M. arch. de Césarée, secrétaire.

NOUVELLES DIVERSES

Nomination. — Nous ne ferons que mentionner ici, pour qu'il en conste dans nos annales, l'élection, déjà notifiée ailleurs, du R. P. Soullier à la charge de Vicaire général de la Congrégation. Cette élection a été faite à l'unanimité des suffrages.

— Départs de missionnaires. — Le 1er octobre se sont embarqués à Southampton, pour le vicariat apostolique de l'État libre d'Orange, les PP. Tresch (André), du diocèse de Strasbourg, et Allaert (Charles-Marie), du diocèse de Bruges.

— Œuvre des vocations. — Le juniorat de Rome, qui, jusqu'à ce jour, était resté dans la maison du scolasticat à Saint-Pierre ès Liens, a été transféré dans un nouveau local dont voici l'adresse : Porta S. Lorenzo, 146, Roma.

— Mgr J.-B. Gault. — Nous recevons communication de la lettre suivante :

Marseille, 18 novembre 1892.

« Mon révérend Père,

« Le promoteur de la cause de Mgr J.-B. Gault, évêque de Marseille en 1643, annonce qu'il vient de déposer à la Sacrée Congrégation le procès de l'Ordinaire, et que les Révérends Cardinaux auront à en connaître dès le début de décembre.

« Monseigneur l'évêque de Marseille me charge de re-

commander aux prières de votre famille religieuse le succès d'une cause pour laquelle votre attachement à notre cher diocèse doit vous faire partager nos désirs et nos espérances.

« Agréez mes plus religieux sentiments.

« A. Payan d'Augery,
« Vicaire général. »

Nous sommes d'autant plus heureux de répondre au désir exprimé dans cette lettre, que les premières informations canoniques sur la vie et les vertus de Mgr J.-B. Gault ont été faites par notre vénéré fondateur.

— Distributions de prix. — Le 26 novembre a eu lieu, à l'Université grégorienne, la cérémonie solennelle de la distribution des prix et de la collation des grades. Voici la part de nos scolastiques :

1 docteur, 5 licenciés, 4 bacheliers en théologie ; 3 docteurs, 4 licenciés, 4 bacheliers en philosophie.

Deux seconds prix (*ex æquo*) d'Écriture Sainte.

Premier et second prix (*ex æquo*) de théologie dogmatique (cours du matin) ;

Deux premiers prix et un second prix (*ex æquo*) de théologie dogmatique (cours du soir) ;

Second prix (*ex æquo*) de théologie morale ;

Prix (*ex æquo*) d'archéologie sacrée ;

Premier et second prix de philosophie (cours de troisième année) ;

Premier et second prix (*ex æquo*) de philosophie morale ;

Premier et second prix de philosophie (cours de deuxième année) ;

Premier prix de physique mathématique ;

Premier prix de philosophie (cours de première année) ;

Premier prix de mathématiques élémentaires ;

Un premier prix et deux troisièmes prix (*ex æquo*) d'Académie de Saint-Thomas.

En tout 21 prix, auxquels il faut ajouter 27 accessits, 20 mentions très honorables et 8 mentions honorables.

De leur côté, nos junioristes de Rome, qui suivent les cours du collège Massimo, réputé le meilleur parmi les établissements secondaires, se montrent dignes de leurs aînés. Nous venons de recevoir le palmarès de l'année scolaire 1891-1892. Nos futurs missionnaires y figurent en belle place avec 31 prix, 16 accessits, 18 mentions très honorables et 25 mentions honorables.

— Jaffna. — Mgr Mélizan, qui s'était embarqué à Colombo, le 11 décembre, est arrivé, le 28, à Marseille, après un heureux voyage.

Avant son départ, Sa Grandeur a ordonné prêtre le P. Anthony, natif de Ceylan. C'est le septième indigène appelé aux honneurs du sacerdoce, ces dernières années, dans le diocèse de Jaffna. Six autres ne tarderont pas à recevoir la même grâce.

Mgr Mélizan est accompagné du R. P. Joulain, qui vient assister au Chapitre général de notre Congrégation, comme délégué du vicariat de Jaffna.

OBLATIONS

PENDANT LES ANNÉES 1890, 1891 ET 1892
DE DÉCEMBRE A DÉCEMBRE (1).

Oblation de l'année 1889, oubliée dans la liste publiée en 1891.

1453. Avrillon, Benjamin-Constant (F. C.), Notre-Dame des Victoires, lac Labiche.

1503. Howe, William, 8 décembre 1890, Tewksbury.
1504. Delpech, Aimé-Clément, 26 décembre 1890, Jaffna.
1505. Hess, Auguste, 2 février 1891, Saint-Gerlach.
1506. Le Terte, Alexandre, 2 février 1891, Saint-Gerlach.
1507. Bader, François, 2 février 1891, Marseille.
1508. Ossola, Joseph, 17 février 1891, Saint-Gerlach.
1509. Beyck, Joseph (F. C.), 17 février 1891, Saint-Charles.
1510. Whelan, William-Bernard, 7 mai 1891, Ottawa.
1511. De Giovine, Guillaume, 17 mai 1891, Saint-François.
1512. O'Reilly, Patrick-Joseph, 17 mai 1891, Saint-François.
1513. George, Joseph-Marie, 17 mai 1891, Saint-François.
1514. Le Louet, Corentin-Marie-Benoît, 17 mai 1891, Saint-François.
1515. Bélanger, Samuel (F. C.), 28 mai 1891, Pietermaritzburg.
1516. Berte, Edmond-Albert, 16 juillet 1891, Notre-Dame de Bon-Secours.

(1) En cas de variante, la présente liste annule les précédentes.

1517. Hess, Hermann-Joseph, 16 juillet 1891, Saint-Charles.
1518. Fries, Jacques-Léopold, 16 juillet 1891, Rome.
1519. Voltz, Philippe, 16 juillet 1891, Rome.
1520. Watterot, Ignace, 16 juillet 1891, Saint-Charles.
1521. Classen, Joseph-François, 16 juillet 1891, Saint-Charles.
1522. Weinrich, François, 16 juillet 1891, Rome.
1523. Frigon, Jean-Baptiste, 16 juillet 1891, Ottawa.
1524. Lévêque, Victor-François, 16 juillet 1891, Rome.
1525. Brullard, Pierre-Basile, 15 août 1891, Saint-Gerlach.
1526. Perron, Wilbrod-Marie-Joseph, 15 août 1891, Notre-Dame des Anges.
1527. Metzinger, Jean-Nicolas, 15 août 1891, Saint-Gerlach.
1528. Le Floch, Olivier, 15 août 1891, Saint-François.
1529. Gary, Louis, 15 août 1891, Saint-François.
1530. Salel, Benjamin-Jean-Marie, 15 août 1891, Saint-François.
1531. Baille, Paul-Louis, 15 août 1891, Saint-François.
1532. Lafarge, Joseph, 15 août 1891, Saint-François.
1533. Lemius, François, 15 août 1891, Saint-Gerlach.
1534. Beaudry, Stanislas-Léon-Marie, 8 septembre 1891, Ottawa.
1535. Hénault, Adolphe-Marie, 8 septembre 1891, Ottawa.
1536. Bernèche, Arthur-Joseph, 8 septembre 1891, Ottawa.
1537. Valiquette, Louis-Wilfrid, 8 septembre 1891, Ottawa.
1538. Lajeunesse, Joseph-Alexandre, 8 septembre 1891, Ottawa.

1539. Charlebois, Charles-Borromée, 8 septembre 1891, Ottawa.

1540. Picotte, Zacharie-Marie-Joseph, 8 septembre 1891, Ottawa.

1541. Salina, Auguste-Marie-Joseph, 8 septembre 1891, Notre-Dame de Bon-Secours.

1542. Verret, Edmond (F. C.), 8 septembre 1891. Ottawa.

1543. Wernert, Hippolyte, 31 octobre 1891, Notre-Dame d'Arcachon.

1544. Petit, Charles-René, 1er novembre 1891, Liège.

1545. Agaccio, Firmin, 1er novembre 1891, Liège.

1546. Erbacher, Charles-Joseph, 1er novembre 1891, Rome.

1547. Joppolo, Joseph, 1er novembre 1891, Rome.

1548. Macdonald, Georges-Alexandre, 1er novembre 1891.

1549. Destro, Gaëtan, 1er novembre 1891, Rome.

1550. Dorgan, Eugène-Louis, 1er novembre 1891, Ottawa.

1551. Bommas, Eugène-Frédéric, 1er novembre 1891, Ottawa.

1552. Pelletier, David-Henry (F. C.), 1er novembre 1891, Ottawa.

1553. Baudet, Louis (F. C.), 1er novembre 1891, mission de la Providence.

Pour les noms qui suivent, les numéros d'Oblation ne seront définitivement donnés qu'à la fin de l'année 1893.

Ducharme, Nérée (F. C.), 6 janvier 1892, Ottawa.

Dubois, Joseph-Albini (F. C.), 17 février 1891, Ottawa.

Antony, 17 février 1892, Jaffna.

Lambert, Octave-Joseph, 17 février 1892, Ottawa.

Gouy, Edouard-Jean, 17 février 1891, Liège.

Campeau, Telesphore-Louis de Gonzague, 17 février 1892, Ottawa.

Krug, Joseph, 3 mai 1892, Saint-Charles.

O'Donnel, James-Joseph (F. C.), 24 juin 1892, Pietermaritzburg.

Mulvaney, John (F. C.), 24 juin 1892, New-Westminster.

Lépinay, Louis-Emile (F. C.), 9 août 1892, Notre-Dame de Talence.

Bazin, Joseph-Marie-Antoine, 15 août 1892, Saint-Gerlach.

Lanigan, John-Marie-Joseph, 15 août 1892, Liège.

Michels, André, 15 août 1892, Liège.

Flaugier, Henri, 15 août 1892, Liège.

Kieger, Joseph-Wolfgang, 15 août 1892, Liège.

Nachtweg, Augustin, 15 août 1892, Saint-Charles.

Bousquet, Paul-Antoine, 15 août 1892, Liège.

Eyrund, Jean, 15 août 1892, Saint-Charles.

Lahoudès, Jean-Baptiste, 15 août 1892, Rome.

Lion, Paul, 15 août 1892, Liège.

Scipion, Victor-Marie-Joseph, 15 août 1892, Liège.

Muths, Louis-Charles, 15 août 1892, Rome.

Simonin, François-Xavier, 15 août 1892, Liège.

Hartmann, Alphonse, 15 août 1892, Rome.

Boning, Henri-Nicolas, 15 août 1892, Liège.

Gullient, Louis-Armand, 15 août 1892, Liège.

Strecker, Christophe-Charles, 15 août 1892, Liège.

Sachot, François-Louis-Marie, 15 août 1892, Rome.

Wagner, Jean-Nicolas, 15 août 1892, Liège.

Wilkinson, Jean, 15 août 1892, Liège.

Breitenstein, Eugène, 15 août 1892, Rome.

Pierrat, Abel-Tiburce, 15 août 1892, Liège.

Patel, Joanny, 15 août 1892, Liège.

Thiry, Jean-Ferdinand, 15 août 1892, Rome.

Allemang, Georges, 15 août 1892, Rome.

Leahy, Thomas-Marie-Joseph, 15 août 1892, Liège.

Boutreau, Arthur (F. C.), 21 août 1892, Notre-Dame de Pontmain.

Gavarry, Jules-Alexandre, 8 septembre 1892, Notre-Dame de l'Osier.

Boyer, Benjamin-Joseph-Anatole, 8 septembre 1892, Ottawa.

Beaupré, Louis-Jérôme-Marie, 8 septembre 1892, Ottawa.

Duffy, Jean-Charles, 8 septembre 1892, Ottawa.

Laferrière, Dosithée-Gaspard, 8 septembre 1892, Ottawa.

Giroux, Henri-Jean-Baptiste, 8 septembre 1892, Ottawa.

Thinon, Raynald-Eugène-Aimé, 8 septembre 1892, Paris-Montmartre.

Geelen, Philippe-Charles-Georges, 14 septembre 1892, Notre-Dame de Sion.

Chevalier, Maxime-Joseph, 14 septembre 1892, Notre-Dame de Sion.

Comeau, Ambroise-Charles, 1er novembre 1892, Saint-Laurent (Manitoba).

Olive, Emile-Louis-Marie, 1er novembre 1892, Liège.

Filliung, Joseph-Louis, 1er novembre 1892, Liège.

Gusman, Jean-Baptiste, 1er novembre 1892, Liège.

Sloan, Charles-James, 1er novembre 1892, Ottava.

Le Texier, Jean-Louis, 1er novembre 1892, Liège.

Le Vacon, Constant-Pierre-Marie, 1er novembre 1892, Liège.

Michelis, Ernest-Marie, 1er novembre 1892, Liège.

Herrera Duque, Sébastien, 21 novembre 1892, Notre-Dame de l'Osier.

Dumas, Auguste-Jude-Marie (F. C.), 8 décembre 1892, Notre-Dame des Anges.

Dumaine, Jean-Baptiste-Ulrich (F. C.), 8 décembre 1892, Notre-Dame des Anges.

Chamberland, Edouard-Charles (F. C.), 8 décembre 1892, Notre-Dame des Anges.

Pelletier, Pierre-Ernest (F. C.), 8 décembre 1892, Notre-Dame des Anges.

Hoch, Charles (F. C.), 8 décembre 1892, Notre-Dame des Anges.

Teillet, Jean-Aimé-Gustave (F. C.) (date d'oblation inconnue), Saint-Charles Dunvegun.

NÉCROLOGE DE L'ANNÉE 1892.

352. Le P. Colignon, Dominique, décédé à la Mission Saint-Bernard (Mackenzie), le 13 décembre 1891. Il était né à Argancy (Metz), le 20 mars 1844 ; il avait fait son oblation le 14 septembre 1865.

353. Le F. convers Diot, Alfred, décédé à Liège, le 25 décembre 1891. Il était né à Vitry-le-François (Châlons), le 7 juillet 1863 ; il avait fait ses vœux perpétuels le 8 décembre 1889.

354. Le P. Pascal, Antoine, décédé à Marseille (Calvaire), le 16 janvier 1892. Il était né à Marseille, le 30 janvier 1859 ; il avait fait son oblation le 9 octobre 1879.

355. Le P. Caumont, Arsène, décédé à Jaffna, le 11 février 1892. Il était né à Bazenville (Bayeux), le 25 novembre 1855 ; il avait fait son oblation le 15 août 1883.

356. Le P. Baatz, Charles, décédé à Liège, le 22 février 1892. Il était né à Haller (Luxembourg), le 9 août 1861 ; il avait fait son oblation le 10 août 1887.

357. Le P. Fourmond, Vital, décédé à Saint-Boniface, le 24 février 1892. Il était né à Aron (Laval), le 17 mars 1828 ; il avait fait son oblation le 1er novembre 1869.

358. Le F. convers Peyre, Lazare, décédé à Angers, le 16 avril 1892. Il était né à Glandage (Valence), le 28 avril 1824 ; il avait fait ses vœux perpétuels le 1er novembre 1863.

359. Le F. convers Pineau, Augustin, décédé à Notre-Dame de Talence, le 20 mai 1892. Il était né au Ménil

(Laval), le 15 décembre 1832 ; il avait fait ses vœux perpétuels le 17 février 1863.

360. Le P. Chirouse, Eugène-Casimir, décédé à New-Westminster, le 28 mai 1892. Il était né au Bourg-du-Péage (Valence), le 15 juin 1854 ; il avait fait son oblation le 15 août 1875.

361. Le P. Bradshaw, Édouard-Joseph, décédé à Glencree, le 20 juin 1892. Il était né à Cashel (Cashel), le 2 décembre 1821 ; il avait fait son oblation le 16 juillet 1854.

362. Le F. convers Gibbons, Dominick, décédé à Philipstown, le 24 juillet 1892. Il était né à Derry (Tuam), le 20 mai 1832 ; il avait fait ses vœux perpétuels le 17 février 1871.

363. S. G. Mgr Bonjean, Christophe-Ernest, décédé à Colombo, le 2 août 1892. Il était né à Riom (Clermont), le 21 septembre 1823 ; il avait fait son oblation le 20 mai 1858.

364. Le P. Brunet, Alexis-Jean-Baptiste, décédé à Mattawa, le 4 août 1892. Il était né à Ernée (Laval), le 26 novembre 1842 ; il avait fait son oblation le 7 mai 1876.

365. Le F. convers Rénault, Louis, décédé à Prince-Albert, le 8 août 1892. Il était né à Montauban (Rennes), le 26 juillet 1835 ; il avait fait ses vœux perpétuels le 9 octobre 1871.

366. Le P. Pascal, Félix, décédé à Ottawa, le 2 septembre 1892. Il était né à Sanstac-l'Église (le Puy), le 19 juillet 1868 ; il avait fait son oblation le 15 août 1890.

367. Le P. Lecomte, Henri-Victor, décédé à Saint-Albert, le 16 septembre 1892. Il était né à Mayenne (Laval), le 4 mai 1858 ; il avait fait son oblation le 26 juillet 1876.

368. Le P. Deveronico, Joseph, décédé à Diano-Marina,

le 29 septembre 1892. Il était né à San-Remo (Vintimille), le 12 mai 1814 ; il avait fait son oblation le 1er novembre 1833.

369. Le F. convers Glénat, Jean, décédé à Saint-Boniface, le 20 octobre 1892. Il était né à Saint-Sauveur (Grenoble), le 1er juin 1835 ; il avait fait ses vœux perpétuels le 7 avril 1860.

370. Le T. R. P. FABRE, Joseph, second Supérieur Général, décédé à Royaumont, le 26 octobre 1892. Il était né à Cuges (Marseille), le 14 novembre 1824 ; il avait fait son oblation le 17 février 1845 et avait été élu Supérieur Général le 5 décembre 1861.

371. Le F. scolastique Martel, François-Xavier, décédé à Ottawa, le 3 novembre 1892. Il était né à Wotton (Sherbrooke), le 16 avril 1864 ; il avait fait ses vœux perpétuels le 10 novembre 1889.

372. Le P. Pinet, Thomas-Horace, décédé à Leeds, le 11 novembre 1892. Il était né à Kamouraska (Québec), le 2 février 1819 ; il avait fait son oblation le 25 mars 1849.

TABLE DES MATIÈRES.

MARS 1892.

Pages.

ACTES PONTIFICAUX. — Sanctissimi Domini Nostri Leonis Divina Providentia Papæ XIII Litteræ Encyclicæ. — De Mariæ Virginis Rosario..... 5

Lettre encyclique de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII : Sur le saint Rosaire..... 20

MISSIONS ÉTRANGÈRES. — Province du Canada. — Les fêtes jubilaires des 7, 8 et 9 décembre 1891 à Montréal..... 39

MAISONS DE FRANCE. — Maison de Notre-Dame des Lumières.. 93

Maison de Notre-Dame de Talence. — Cinquantième anniversaire d'oblation du R. P. BURFIN..... 112

BIBLIOGRAPHIE..... 119

NOUVELLES DIVERSES..... 128

JUIN 1892.

MISSIONS ÉTRANGÈRES. — Mission de Ceylan. — Vicariat de Colombo. — La lutte contre le bouddhisme. — Lettre du R. P. Charles COLLIN au directeur des *Missions catholiques*. 129

Vicariat de Jaffna. — Le schisme jacobite dans Mantotte. — Lettre du R. P. MASSIET..... 160

Le choléra à Ceylan. — Lettre du R. P. MASSIET au T. R. P. Supérieur général..... 184

Missions d'Amérique. — Vicariat de la Saskatchewan. — Lettre du R. P. BONALD au R. P. SOULLIER, assistant général.... 190

Missions d'Afrique. — Vicariat de l'État libre d'Orange. — Lettre du R. P. PORTE au R. P. SOULLIER, assistant général. 205

Lettre du R. P. DELTOUR au R. P. SOULLIER..... 228

VARIÉTÉS. — Une mission à la cathédrale d'Ottawa..... 236

Une mission à Gigny..... 238

Les *Annales de Notre-Dame de Pontmain*..... 240

NOUVELLES DIVERSES..... 245

SEPTEMBRE 1892.

MISSIONS ÉTRANGÈRES. — Les Dénés occidentaux, par le R. P. MORICE..... 249

MAISONS DE FRANCE. — Maison du Calvaire. — Lettre du R. P. DELPEUCH au T. R. P. Supérieur général..... 328

Pages.

Maison de Notre-Dame de l'Osier. — Lettre du R. P. Monnet au R. P. Augier 336
Maison de Saint-Ulrich. — Lettre du R. P. Léglise au T. R. Père Supérieur général 358
Nécrologie. — Mgr Bonjean 370
Variétés 377
Nouvelles diverses 379

DÉCEMBRE 1892.

Nécrologie. — Le T. R. P. Joseph Fabre, supérieur général de la Congrégation 381
Maisons de France. — Une fête de famille ou les noces d'or du noviciat et des premiers novices de Notre-Dame de l'Osier 397
Maison d'Angers. — Lettre du R. P. Marius Roux 473
Actes du Saint-Siège. — Décret 490
Nouvelles diverses 500
Oblations 503
Nécrologe 509

Paris. — Typographie A. Hennuyer, rue Darcet, 7.

BINDING DEC 1 1933

P
294882
Author Missions de la Congrégation des Mission- Relig.
M
Title naires oblats de Marie Immaculée, 29-30,1891-92

DATE. NAME OF BORROWER.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU